5448

Arkéos
2014 Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16)

Rivière
Pointe-a
Mo

Revital -Trembles

Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase I (BjFi-16)



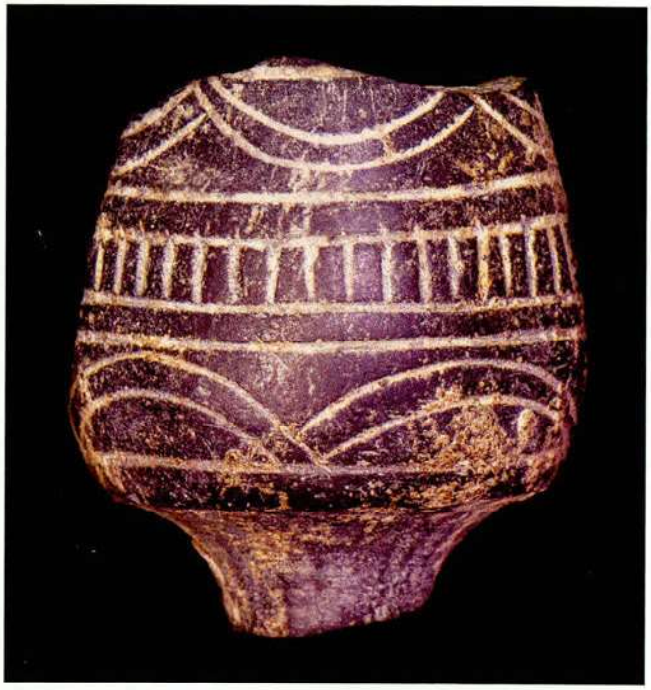



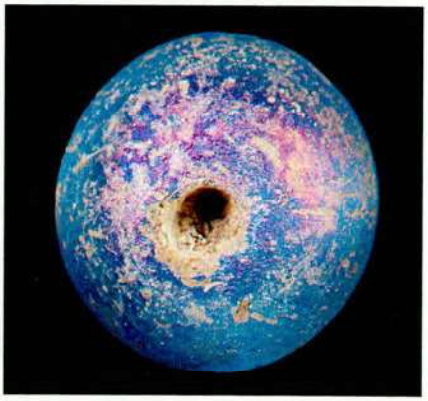

5448
14326
ARKÉOS - 2014
REVITALISATION DU VIEUX POINTE-AUX-TREMBLES. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PLACE DU VILLAGE, PHASE 1 (BjFi-16). VOL. 1 - RAPPORT (CDROM). - RECH. ARCH.
040981 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie 401B

11-ROCC-06

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles

Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase I (BjFi-16)

REÇU LE
28 JAN. 2014
Par

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-678

SOMMAIRE

CADRE D'INTERVENTION ET MANDAT

Ce rapport dresse le bilan de l'intervention archéologique effectuée à l'été 2011 dans la portion ouest du site du Village (BjFj-16), localisée sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles. Le mandat de procéder à cette intervention a été confié à Arkéos inc. par l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, en collaboration avec la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) de la Ville de Montréal. Il s'insère dans la démarche visant à assurer la protection des ressources archéologiques du site à l'intérieur de la première phase du projet de construction de la place du Village.

Le mandat s'est réalisé en trois volets : 1) une fouille intégrale de la quasi-totalité des contextes archéologiques présents dans l'emprise des travaux de réfection des conduites principales d'égout et d'aqueduc ; 2) la documentation des contextes archéologiques résiduels dans cette emprise par le biais de tranchées exploratoires et 3) une fouille ponctuelle de l'emprise de neuf des douze nouveaux puisards à installer.

CONTEXTE HISTORIQUE DU SITE

Le site du Village (BiFj-16) occupe le tronçon du boulevard Saint-Jean-Baptiste compris entre les rues Notre-Dame Est et Bellerive. L'aménagement de ce boulevard remonte à 1914-1915 et fait suite à la conflagration qui détruisit la majeure partie du cadre bâti du Vieux-Pointe-aux-Trembles en 1912. Le site englobe l'emprise de l'ancienne rue Saint-Jean ainsi que la majeure partie des lots 160 à 168 du cadastre originaire de Pointe-aux-Trembles (1874).

La création du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles remonte au début des années 1690. La trame des rues actuelles du Vieux-Pointe-aux-Trembles est alors définie à l'intérieur de l'enceinte de la palissade nouvellement érigée et une cinquantaine d'emplacements sont concédés aux habitants des côtes avoisinantes afin qu'ils puissent s'y établir et se défendre en cas d'attaque iroquoise. Ces emplacements seront rapidement construits (maisons, étables, granges, écuries) et clôturés (clôture de pieux) et la palissade sera agrandie vers le nord (1726). La vocation défensive du village n'étant plus après la Conquête et la fin de la menace iroquoise, l'enceinte défensive est démolie.

Suite à l'ouverture du chemin du Roi reliant Montréal à Québec (vers 1731), Pointe-aux-Trembles devient un lieu d'escale pour les voyageurs. La communauté connait à partir de ce moment une certaine prospérité qui touche notamment les artisans, aubergistes et commerçants qui offrent déjà leur service à la population rurale environnante. Puis, avec l'arrivée du bateau à vapeur en 1809 et le chemin de fer en 1850, le village se trouve à l'écart des nouveaux axes de communication et connait un certain ralentissement économique jusqu'à la fin du XIXe siècle lorsqu'une nouvelle vague de modernisation des transports, nommément l'arrivée du tramway (1897), facilitera le trajet entre la ville et le village. Entretemps, grâce à l'ouverture de la rue Notre-Dame (1841), le village continue de bénéficier d'un rôle de petit centre régional fournissant les services de base à la population agricole environnante.

BILAN GÉNÉRAL

L'intervention de 2011 a permis une première lecture à grande échelle des contextes subsistant en façade des anciens terrains situés du côté est de l'ancienne rue Saint-Jean (BjFi-16). Les résultats obtenus apparaissent largement positifs. D'une part, les données recueillies contribuent de façon inédite à l'évaluation de l'intégrité du site de même qu'à la connaissance de plusieurs phases d'occupation et d'aménagement des lieux antérieur à la conflagration de 1912. D'autre part, sur la base des données recueillies et des recherches historiques complémentaires, un examen approfondi et une réinterprétation complète ont été effectués de l'ensemble des corpus d'informations issus des études et des interventions antérieures.

- ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE

  La première contribution concerne la reconstitution historique de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti qui, jusqu'à présent, comportait de nombreuses failles (voir Ethnoscop, 2001 et 2007). Quoique partielle, cette reconstitution a permis de traiter les données archéologiques récoltées en fonction du découpage du parcellaire et, ainsi, de mieux cerner l'évolution de chacun des emplacements concédés. Sur ces bases, l'absence de certains vestiges en front des terrains, nommément ceux liés aux bâtiments les plus anciens du site, a pu être constatée. L'histoire commune qu'ont partagée certains des emplacements, tels qu'entrevus dans les documents historiques, a également pu être établie. Mentionnons à cet égard que certains emplacements partagent des dépôts et niveaux d'occupation similaires et, dans deux cas, un même bâtiment.

- INTÉGRITÉ DU SITE

  Une première évaluation générale de l'intégrité de la portion ouest du site a pu être réalisée. Il est apparu que cette portion du site fut l'objet d'un décapage important dans le cadre des divers aménagements qu'a connus le boulevard Saint-Jean-Baptiste, entrainant ainsi l'éradication des contextes stratigraphiques à ses extrémités nord et sud. En plusieurs endroits, l'implantation et la réfection d'infrastructures souterraines modernes ont également entrainé le morcèlement du tissu archéologique. Malgré ces perturbations, des portions importantes du site demeurent intactes, rendant ainsi son potentiel de recherche extrêmement élevé.

- L'ORGANISATION ET LES MODIFICATIONS DU MILIEU NATUREL

  La fouille du tissu archéologique permet aujourd'hui de mieux saisir l'organisation et l'utilisation de la surface d'origine du site ainsi que les modifications qui lui ont été apportées suite à son intégration à la trame villageoise. Ainsi, un premier profil du terrain d'origine a pu être élaboré. Cet exercice a favorisé plusieurs observations significatives, notamment en ce qui concerne la présence de deux unités topographiques distinctes et l'influence de celles-ci sur l'aménagement du village palissadé. La caractérisation du sol du terrain d'origine a de plus permis de connaitre certaines caractéristiques écologiques du milieu ainsi que les modalités d'occupations des premiers moments d'existence du village palissadé (achalandage, pratique d'activités horticoles, etc.). L'analyse des données relatives aux remblais a permis de définir une première séquence d'aménagement des lieux qui souligne le caractère tardif et la faible ampleur des premières opérations de rehaussement.

- LES VESTIGES IMMOBILIERS

Au sujet des gains à la connaissance, on soulignera également l'intérêt des données concernant les ouvrages de protection mis en place dès le début de l'occupation du village. L'intervention a en effet livré les vestiges de la première courtine nord de la palissade (1690-1726) ainsi que les vestiges d'une à deux générations de clôtures de pieux qui délimitèrent les emplacements du village jusqu'au régime Anglais. Ces installations témoignent de la nécessité de protéger les gens ainsi que leurs biens contre d'éventuelles attaques iroquoises (palissade), mais également de limiter l'accès des terrains privés aux habitants et visiteurs du village ou encore d'y contenir les animaux domestiques y étant présents (clôtures de pieux). Les vestiges des clôtures permettent entre autres de localiser avec justesse les limites des anciens terrains, et par le fait même, la limite est de l'ancienne rue Saint-Jean.

Les données récoltées contribuent également à la compréhension des modes de construction du cadre bâti. Les composantes de 20 bâtiments érigés entre la fin du XVIIe et le début du XXe siècle ont en effet pu être clairement identifiées. Il s'agit de 14 bâtiments avec fondations en pierre et de six bâtiments sur poteaux en bois ou pilier en pierre qui correspondent pour la plupart à des maisons en bois, mais également à une maison en pierre, un hangar/écurie, une présumée grange et un passage fermé adossé à une résidence. Il a notamment pu être souligné que certains marqueurs chronologiques, tels le gabarit et les matériaux des maçonneries, permettaient d'associer ces ouvrages à une époque précise de construction dont la fourchette temporelle débute ou se termine au cours du premier quart du XIXe siècle.

Les données recueillies concernant les infrastructures sanitaires d'évacuation et de distribution des eaux associées à la dernière phase d'occupation du site (post-1830-1912) favorisent également plusieurs observations. D'une part, les efforts consentis dans la mise en place de systèmes d'évacuation des eaux usées témoignent de la volonté et de la capacité des occupants de s'adapter à l'évolution rapide des mentalités en matière de salubrité au cours de cette période. D'autre part, il a pu être suggéré, sur la base de la profondeur des infrastructures sanitaires, que le profil du terrain lors de la conflagration devait être similaire à celui de l'actuel boulevard.

- LES VESTIGES MOBILIERS

L'intervention a permis la récolte d'importants assemblages de culture matérielle à caractère essentiellement domestique (artéfacts et écofacts). Peu d'objets témoignent en effet de la présence des artisans et des commerçants qui se sont succédé sur les lieux. Parmi les quelques témoins du commerce, certains pourraient toutefois avoir été destinés à la traite avec les Amérindiens. L'analyse par phases d'occupations (Régime français, Régime anglais et période industrielle) illustre de façon éloquente l'évolution du statut socio-économique des occupants. On constate d'abord une réalité quelque peu austère où les signes d'abondance sont peu fréquents au cours du Régime français. On perçoit par la suite, au Régime anglais, une certaine amélioration des conditions de vie. Le reste de la collection témoigne de la diversité des objets disponibles et des meilleures conditions qui reflètent la période de l'industrialisation.

Soulignons finalement que les assemblages de culture matérielle recueillis comprennent des objets inusités et d'un grand intérêt datant du Régime français. Il s'agit notamment d'une pipe en étain de production artisanale dont un seul autre exemplaire fut retrouvé sur l'île de Montréal. Il s'agit

aussi d'une petite collection de sept fragments de pipes à tuyau amovible en calcaire et, pour l'un, en catlinite. Cette collection a la particularité de provenir de contexte domestique concentré dans l'espace et étalé dans le temps (1680-1780). La fouille a également livré quelques témoins lithiques d'origine amérindienne démontrant possiblement la fréquentation de cet espace avant la colonisation européenne ou pour le commerce au cours du Régime français. Quoique que peu nombreux, la découverte de ces témoins reste significative surtout si l'on considère la rareté des vestiges amérindiens trouvés à ce jour à Montréal et, en particulier, en périphérie de l'aire d'intervention.

RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats réalisés, les recommandations suivantes sont formulées :

- L'intervention réalisée dans le cadre du présent mandat s'est avérée adéquate et aucune recommandation supplémentaire n'est formulée mis à part les efforts qui doivent être déployés pour les futurs travaux de raccordement des nouveaux puisards entre eux et de construction de la chambre mécanique ;

- Seules la grande valeur et l'intégrité de l'extrémité ouest du site du Village ont été établies. Ainsi, nous croyons qu'il soit opportun d'effectuer une démarche d'inventaire dans la portion est avant que ne soit finalisé l'aménagement de la place du Village ;

- À cette étape de la recherche archéologique, nous croyons qu'il soit opportun de mettre en forme des corpus documentaires archéologiques et historiques complets qui regroupent en ensembles cohérents les données pertinentes à l'interprétation des vestiges mis au jour et ce, tant dans un cadre local que régional. Cette démarche implique notamment la poursuite de la recherche documentaire historique se rapportant au site du Village.

TABLE DES MATIÈRES

(1/3)

Page

SOMMAIRE i
TABLE DES MATIÈRES v
LISTE DES FIGURES viii
LISTE DES PHOTOS x
LISTE DES TABLEAUX xiv
LISTE DES PARTICIPANTS xvi

1 INTRODUCTION 1
1.1 Cadre d'intervention 1
1.2 Mandat 2
1.3 Structure du rapport 3

2 HISTORIQUE DU SITE 11
2.1 Environnement naturel et occupation préhistorique du Vieux-Pointe-aux-Trembles 11
2.2 Occupation historique du Vieux-Pointe-aux-Trembles 12
2.2.1 Création du village palissadé 14
2.2.2 Consolidation du noyau villageois au cours du Régime français (1690-1760) 17
2.2.3 Prospérité du noyau villageois au cours du Régime anglais (1760-1840) 19
2.2.4 Déclin et renouveau (1840-1912) 20
2.2.5 L'incendie de 1912 et ses incidences 22
2.3 Évolution du parcellaire et du cadre bâti du site du Village (BjFi-16) 28
2.3.1 Lot 160 29
2.3.2 Lot 161 31
2.3.3 Lot 162 32
2.3.4 Lot 163, moitié indivise nord 34
2.3.5 Lot 163, moitié indivise sud 35
2.3.6 Lot 164 36
2.3.7 Lot 165 38
2.3.8 Lot 166 39
2.3.9 Lot 167 41
2.3.10 Lot 168 43
2.4 Bilan des recherches archéologiques antérieures 44
2.4.1 Études de potentiel archéologique 44
2.4.2 Interventions archéologiques 46

3 STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION 51
3.1 Activités de terrain 51
3.1.1 La fouille intégrale 51
3.1.2 Les tranchées exploratoires 53
3.1.3 Fouille ponctuelle 54
3.2 Procédure d'enregistrement et de traitement des données 55
3.2.1 Unités de désignation 56
3.2.2 Traitement et inventaire de la collection d'objets 57
3.3 Analyses et recherches complémentaires 58
3.3.1 Analyses macrofossiles et sporopolliniques 58
3.3.2 Recherches historiques 58

TABLE DES MATIÈRES

(2/3)

Page

4 INTÉGRITÉ DU SITE 71

5 ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE 75
5.1 Lot 161 75
5.2 Lot 162 79
5.3 Lot 163, moitié indivise nord 79
5.4 Lot 163, moitié indivise sud 81
5.5 Lot 164 83
5.6 Lot 165 84
5.7 Lot 166 86
5.8 Lot 167 90
5.9 Lot 168 92

6 LE MILIEU NATUREL ET SES MODIFICATIONS 95
6.1 L'organisation du milieu naturel 95
6.1.1 Profil du sol naturel 95
6.1.2 Caractérisation du sol naturel 96
6.2 L'occupation historique du terrain d'origine 97
6.2.1 Les éléments anthropiques 97
6.2.2 Contenu en macrorestes, en spores et en graines de pollen 99
6.3 L'aménagement du terrain d'origine 101
6.3.1 L'aménagement initial 101
6.3.2 Les aménagements subséquents 103

7 LES VESTIGES IMMOBILIERS 105
7.1 Les ouvrages de protection 105
7.1.1 La palissade 105
7.1.2 Les clôtures de propriétés 108
7.2 Le cadre bâti 111
7.2.1 Les bâtiments avec fondations 111
7.2.2 Les bâtiments sur poteaux ou piliers (tableaux 20 et 21, annexe 4) 116
7.3 Les infrastructures sanitaires 119
7.3.1 La fosse d'aisance 119
7.3.2 Les infrastructures de distribution et d'évacuation des eaux 121
7.4 Les autres structures et aménagements 123
7.4.1 Les autres poteaux, pieux et piquets 123
7.4.2 La structure en bois 125
7.4.3 Les divers creusements 126

8 LES VESTIGES MOBILIERS 127
8.1 Approche générale 127
8.2 Nature générale de l'assemblage 128
8.3 Évolution de l'assemblage 130
8.3.1 Phase I : Régime français (circa 1690 à circa 1770) 131
8.3.2 Phase II : Régime anglais (circa 1770 à circa 1820) 144
8.3.3 Phase III : Période industrielle (circa 1820 à 1912) 150
8.3.4 Bilan des trois phases d'occupation 155
8.4 Objets d'origine amérindienne 156

TABLE DES MATIÈRES

(3/3)

Page

9 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 159
9.1 Bilan de l'intervention 159
9.2 Recommandations 165

OUVRAGES CONSULTÉS 166
DOCUMENTS MANUSCRITS 167
DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES 167

ANNEXE 1
Plans et reconstitutions

ANNEXE 2
Chaînes des titres abrégés

ANNEXE 3
Tableaux de compilation des dépôts

ANNEXE 4
Tableaux de compilation des vestiges immobiliers

ANNEXE 5
Liste des échantillons et rapport d'analyses macrofossiles et sporopolliniques

ANNEXE 6
Tableaux de compilation des vestiges mobiliers

ANNEXE 7
Coupes stratigraphiques et descriptions

LISTE DES FIGURES

(1/2)

Page

Figure 1 - Site BjFi-16 — Localisation du site de la place du Village et des interventions archéologiques antérieures 5

Figure 2 - Site BjFi-16 — Localisation de l'intervention archéologique prévue au mandat 7

Figure 3 - Site BjFi-16 — Localisation de l'intervention archéologique réalisée en 2011 9

Figure 4 - Reconstitution du parcellaire du village (1687-1729) et du tracé de la palissade de Pointe-aux-Trembles (1690-1726) au tournant du XVIIIe siècle 15

Figure 5 - Extrait du plan du village de Pointe-aux-Trembles produit par Henry Whitmer Hopkins en 1879 23

Figure 6 - Extrait du plan du village de Pointe-aux-Trembles produit par Charles E. Goad en 1894 et révisé en 1902 et 1907 24

Figure 7 - Cadastre originaire de 1874 et modifications subséquentes, reproduction de 1970..... 25

Figure 8 - Vue du boulevard Saint-Jean-Baptiste au lendemain de l'incendie du 28 juin 1912 27

Figure 9 - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011
Feuillet 1 61
Feuillet 2 63
Feuillet 3 65
Feuillet 4 67
Feuillet 5 69

Figure 10 - Site BjFi-16 — Profil stratigraphique général de la portion ouest du site du Village..... 73

Figure 11 - Photographie aérienne du Vieux-Pointe-aux-Trembles, avril 1986 74

ANNXE 1

Figure 12 - Reconstitution du parcellaire du village de Pointe-aux-Trembles selon les données d'Aveu et dénombrement de 1731 (1726), d'après Beaupré et Michaud, 1985

Figure 13 - Copie du plan du bourg de Pointe-aux-Trembles produite par l'arpenteur juré Joseph H. Raymond en 1765 pour Messire Jean Brassier, prête et procureur pour messieurs les Seigneurs de Montréal, d'après Beaupré et Michaud, 1985

Figure 14 - Reconstitution du parcellaire du village de Pointe-aux-Trembles vers 1840 selon le terrier du village de Pointe-aux-Trembles, d'après Beaupré et Michaud, 1985

Figure 15 - Plan de localisation des services d'utilité publique

Figure 16 - Reconstitution du parcellaire du village et du tracé de la palissade à partir du titre de concessions (1693-1725)

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 17 - Cadastre originaire de 1874 superposé à la trame actuelle

Figure 18 - Reconstitution du parcellaire du village et du tracé de la palissade à partir de l'Aveu et dénombrement de 1731

Figure 19 - Plan de 1765 de Raymond et reconstitution de 1840 de Beaupré et Michaud (1985) superposés à la trame actuelle

Figure 20 - Plans de Hopkins de 1879 et de Pinsoneault de 1907 superposés à la trame actuelle

Figure 21 - Localisation de la palissade selon les données récoltées en 2010 sur le site du Noyau institutionnel (BjFi-17)

ANNEXE 7

Figure 22 - Site BjFi-16, sous-opérations 3J, 3K et 3L – Coupe stratigraphique C3, paroi est

Figure 23 - Site BjFi-16, sous-opérations 3M, 3Q et 3S – Coupe stratigraphique C7 (portion nord), paroi est

Figure 24 - Site BjFi-16, sous-opérations 3S et 6F – Coupe stratigraphique C32, paroi est

Figure 25 - Site BjFi-16, sous-opérations 3R, 3T, 3N et 3P – Coupe stratigraphique C8, paroi ouest

Figure 26 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA, 3CC, 3BB et 3DD – Coupe stratigraphique C11, paroi ouest

Figure 27 - Site BjFi-16, sous-opération 6E (portion sud) – Coupe stratigraphique C29 (sud), paroi ouest

Figure 28 - Site BjFi-16, sous-opérations 3GG, 3 FF, 3HH et 3LL – Coupe stratigraphique C13, paroi est

Figure 29 - Site BjFi-16, sous-opérations 6D et 3NN – Coupe stratigraphique C27, paroi ouest

Figure 30 - Site BjFi-16, sous-opérations 6D et 3NN – Coupe stratigraphique C27, paroi sud

Figure 31 - Site BjFi-16, sous-opération 3KK – Coupe stratigraphique C16, paroi est

Figure 32 - Site BjFi-16, sous-opération 3KK – Coupe stratigraphique C17, paroi sud

Figure 33 - Site BjFi-16, sous-opération 6B – Coupe stratigraphique C24, paroi sud

Figure 34 - Site BjFi-16, sous-opérations 3Z et 3Y – Coupe stratigraphique C10-Nord, paroi est

Figure 35 - Site BjFi-16, sous-opérations 3EE et 3X – Coupe stratigraphique C10-Sud, paroi est

LISTE DES PHOTOS

(1/4)

Page

Photo 1 - Site BjFi-16, sous-opérations 2B, 3G, 3H, 3J, 3K, 3H, 3Q et 3S – Activité de fouille – Vue vers le nord (BjFi-16-N2-162) 51

Photo 2 - Site BjFi-16, sous-opérations 2A et 3A à 3F – Activité de fouille – Vue vers le nord-est (BjFi-16-N1-001) 52

Photo 3 - Site BjFi-16, sous-opération 6F – Activité d'inventaire mécanique, poteaux circulaires ST-77, ST-78 et ST-79 et leur tranchée d'implantation – Vue vers le nord (BjFi-16-N4-130) 53

Photo 4 - Site BjFi-16, sous-opération 7B – Activité d'inventaire mécanique – Vue vers l'est (BjFi-16-N4-194) 53

Photo 5 - Site BjFi-16, sous-opérations 4D et 5D – Activité d'inventaire manuel – Vue vers le sud-est (BjFi-16-N3-86) 55

Photo 6 - Site BjFi-16, sous-opération 3G, paroi nord – Infrastructure de la chaussée du boulevard, résidus d'incendies et sol naturel stérile – Vue vers le nord (BjFi-16-N2-27) 71

Photo 7 - Site BjFi-16, sous-opérations 2A et 3A à 3F – Tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade et autres tranchées linéaires, fosse circulaire, négatifs de pieux ST-93, négatifs de poteau ST-80, ST-93 à ST-98, fin de fouille – Vue vers l'est (BjFi-16-N1-136) 75

Photo 8 - Site BjFi-16, sous-opération 4J, portion sud – Fondations ST-83, ST-84 et ST-85 et dépôts présents à l'intérieure de l'enceinte – Vue vers l'est (BjFi-16-N3-204) 77

Photo 9 - Site BjFi-16, sous-opération 4G – Fondations ST-5 et résidus de l'incendie de 1912 – Vue vers le sud (BjFi-16-N3-132) 81

Photo 10 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA et 3CC, paroi ouest – Infrastructure de la chaussée du boulevard, remblais de rehaussement et sol naturel – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-446) 96

Photo 11 - Site BjFi-16, sous-opération 6F, paroi ouest – Infrastructure de la chaussée du boulevard, remblais de rehaussement et portion supérieure du sol naturel présent dans la moitié indivise sud du lot 163 – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N4-141) 97

Photo 12 - Site BjFi-16, sous-opération 3JJ, paroi ouest – Remblais et sol naturel présents dans la portion sud du lot 167 et dans l'ancienne rue Saint-Jean – Vue vers le nord-ouest (BjFi-16-N1-690) 103

LISTE DES PHOTOS

(2/4)

Page

Photo 13 - Site BjFi-16, sous-opérations 3A à 3F — Sommet dérasé de la tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-027) 106

Photo 14 - Site BjFi-16, sous-opération 3B, paroi est — Coupe transversale de la tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-130) 106

Photo 15 - Site BjFi-16 sous-opération 3D, paroi est — Coupe transversale de la tranchée de désimplantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-057) 107

Photo 16 - Site BjFi-16, sous-opérations 3D et 3B — Négatifs de pieux dans la tranchée d'implantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-100) 107

Photo 17 - Site BjFi-16, sous-opération 3D — Négatif d'un pieu dans la tranchée d'implantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-107) 107

Photo 18 - Site BjFi-16, sous-opérations 3KK et 3JJ — Tranchées d'implantations de deux générations de clôtures de pieux — Vue vers le sud (BjFi-16-N2-325) 109

Photo 19 - Site BjFi-16, sous-opération 7A — Négatifs de pieux de clôture (ST-91) — Vue vers le sud (BjFi-16-N4-120) 109

Photo 20 - Site BjFi-16, sous-opération 6D, paroi sud — Tranchées d'implantations de deux générations de clôtures de pieux et base des fondations ST-54/ST-55 — Vue vers le sud (BjFi-16-N4-34) 110

Photo 21 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA à 3CC — Fondations ST-8, ST-12, ST-24, ST-38 et ST-43, conduites d'égout ST-22, ST-35 et ST-36 et conduite d'aqueduc ST-37 — Vue vers le nord (BjFi-16-N1-431) 112

Photo 22 - Site BjFi-16, sous-opération 3Q — Fondations ST-10 et ST-11 — Vue vers le nord (BjFi-16-N2-146) 112

Photo 23 - Site BjFi-16, sous-opération 3NN — Fondations ST-54 et ST-55 — Vue vers le nord-ouest (BjFi-16-N1-717) 113

Photo 24 - Site BjFi-16, sous-opération 4D — Fondations ST-54 et ST-70 — Vue vers le nord-est (BjFi-16-N3-87) 113

Photo 25 - Site BjFi-16, sous-opération 4E — Fondations ST-65, ST-66, ST-67 et ST-68 — Vue vers le nord (BjFi-16-N3-72) 114

LISTE DES PHOTOS

(3/4)

Page

Photo 26 - Site BjFi-16 sous-opération 4C — Fondations ST-41, ST-73, ST-74 et ST-75 — Vue vers le sud-est (BjFi-16-N3-114) 114

Photo 27 - Site BjFi-16, sous-opération 3J — Fondations ST-1 et ST-4, conduite d'égout ST-2 et conduite d'aqueduc ST-3 — Vue vers l'ouest (BjFi-16-N2-46) 115

Photo 28 - Site BjFi-16, sous-opérations 3Z et 3Y — Fondations ST-23, négatifs du poteau ST-29 et négatifs des tranchées d'implantation des conduites ST-27 et ST-28 et de la canalisation en bois ST-25 — Vue vers le sud (BjFi-16-N2-230) 115

Photo 29 - Site BjFi-16, sous-opération 3FF — Portion nord des vestiges de la structure en bois ST-44 — Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-458) 119

Photo 30 - Site BjFi-16, sous-opération 3W — Fondations ST-34 et fosse d'aisances ST-3 — Vue vers l'est (BjFi-16-N2-260) 119

Photo 31 - Site BjFi-16, sous-opération 3N, portion sud — Canalisation en bois ST-18 — Vue vers le sud (BjFi-16-N1-201) 122

Photo 32 - Site BjFi-16, sous-opération 3BB, portion nord — Canalisation en bois ST-20 et de la conduite d'égout ST-22 — Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-324) 122

Photo 33 - Site BjFi-16, sous-opération 3S, paroi nord — Négatif de poteau circulaire ST-86 et sa tranchée d'implantation localisée sous les fondations ST-11 — Vue vers le nord (BjFi-16-N2-172) 124

Photo 34 - Site BjFi-16, sous-opération 3Y — Négatif de poteau circulaire ST-29 comblé de charbon de bois — Vue vers l'est (BjFi-16-N2-222) 124

Photo 35 - Site BjFi-16, sous-opération 3LL — Vestiges de la structure en bois ST-51 — Vue vers le nord-est (BjFi-16-N1-529) 125

Photo 36 - Site BjFi-16 — Outils de couture : ciseaux et dé à coudre (BjFi-16-2C5-13 ; BjFi-16-5P3-29 ; BjFi-16-5P3-30) 131

Photo 37 - Site BjFi-16 — Portion supérieure d'une bouteille d'alcool, probablement pour le champagne (BjFi-16-C4-14) 133

Photo 38 - Site BjFi-16 — Tessons de faïences : éventails des décors et présence de trous de réparation (BjFi-16-Poterie) 134

LISTE DES PHOTOS

(4/4)

Page

Photo 39 - Site BjFi-16 – Fourneaux de pipes à tuyau amovible 137

Photo 40 - Site BjFi-16 – Bases de pipes à tuyau amovible 138

Photo 41 - Site BjFi-16 – Pipe en étain (BjFi-16-3GG9-18) 141

Photo 42 - Site BjFi-16 – Perles en verre opaque blanc ou rouge en forme de beignet (BjFi-16-3EE6-15 ; BjFi-16-3F14-17 ; BjFi-16-3GG9-20 ; BjFi-16-5P3-31)..... 142

Photo 43 - Site BjFi-16 – Grains de chapelet en os (BjFi-16-5P3-32) 143

Photo 44 - Site BjFi-16 – Tige circulaire à tête plate en laiton, fonction indéterminée (BjFi-16-3Y1-26) 146

Photo 45 - Site BjFi-16 – Colifichet en cuivre laminé (BjFi-16-3N9-24)..... 148

Photo 46 - Site BjFi-16 – Perles tubulaires en verre opaque rouge (BjFi-16-6C2-36)..... 148

Photo 47 - Site BjFi-16 – Grains de chapelet en os (BjFi-16-3GG3-12) 149

Photo 48 - Perles en verre opaque ou teinté de couleur blanc ou bleu (BjFi-16-3J2-21, BjFi-16-3K2-22, BjFi-16-3N10-25) 153

Photo 49 - Site BjFi-16 – Pièces de monnaie non identifiable (en haut : BjFi-16-4G2-27) et pièce de 1814 (en bas : BjFi-16-4G2-28) 154

Photo 50 - Site BjFi-16 – Objets-témoins lithiques en calcédoine 157

LISTE DES TABLEAUX

(1/2)

Page

Tableau 1 - Site BjFi-16 — Compilation des données sur l'élargissement des rues dans le noyau villageois au début du XXe siècle 27

Tableau 2 - Site BjFi-16 — Liste des numéros d'identification des anciens terrains privés localisés sur le site du Village 30

Tableau 3 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur les lots 160 et 161 30

Tableau 4 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur les lots162 et 163 (moitié indivise nord) 33

Tableau 5 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur les lots 163 (moitié indivise sud) et 164 36

Tableau 6 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur le lot 165 38

Tableau 8 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur le lot 167 42

Tableau 9 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur le lot 168 43

Tableau 10 - Synthèse des activités archéologiques de 2011 59

Tableau 11 - Site BjFi-16 — Distribution des activités archéologiques, des sols d'intérêt archéologiques et des vestiges immobiliers par lots cadastraux 76

Tableau 12 - Site BjFi-16 — Bâtiments avec fondations — Type de bâtiment, maçonnerie associée et datation approximative 117

Tableau 13 - Site BjFi-16 — Bâtiments sur poteaux ou sur piliers — Type de bâtiment, structures associées et datation approximative 117

Tableau 14 - Site BjFi-16 — Répartition de l'assemblage à l'étude par classe de matériaux et phases d'occupation 129

Tableau 15 - Site BjFi-16 — Répartition de l'assemblage à l'étude par catégorie fonctionnelle et par phase d'occupation 129

ANNEXE 2

Tableau 16 - Site BjFi-16 — Chaînes des titres abrogés des lots 160 à 168

LISTE DES TABLEAUX

(2/2)

Page

ANNEXE 3

Tableau 17 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur le sol naturel par lots cadastraux

Tableau 18 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les remblais par lots cadastraux

ANNEXE 4

Tableau 19 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les pieux de clôtures et de la palissade

Tableau 20 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les poteaux et les pieux

Tableau 21 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les maçonneries

Tableau 22 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les autres structures

Tableau 23 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les canalisations en bois

Tableau 24 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les conduites d'égout

Tableau 25 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les conduites d'eau

Tableau 26 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les piquets

ANNEXE 5

Tableau 27 - Site BjFi-16 – Liste des échantillons prélevés

ANNEXE 6

Tableau 28 - Site BjFi-16 – Distribution des fragments d'objets par fonctions, type d'objet et phases d'occupation

Tableau 29 - Site BjFi-16 – Distribution des fragments d'objets par matériaux et par phases d'occupations

Tableau 30 - Site BjFi-16 – Distribution des fragments d'objets liés au complexe alimentaire par matériaux et par phases d'occupation

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Donald Girard	Architecte paysagiste, chargé de projet, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Lynn Duranceau	Coordonnatrice - Projet de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles
Marie-Claude Morin	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau	Archéologue, Coordonnateur
Cathy Couture	Archéologue, chargée de projet
Alain Chénier	Archéologue-assistant
Émilie Desrosiers	Archéologue de terrain
Jean-Pierre Henriet	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Daniel Marchand	Archéologue de terrain
Marie-Ève Michaud	Archéologue de terrain
Audrey Woods	Archéologue de terrain
Alain Beaudoin	Photographe professionnel (photos objets-témoins)
Yanik Blouin	Archéologue-géomaticien
Yves Simon	Géomaticien
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Le présent rapport consigne les résultats de l'intervention archéologique effectuée à l'été 2011 sur le site du Village (BjFi-16), localisé dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles, au sud-est de l'île de Montréal (figure 1). Le mandat de procéder à cette intervention a été confié à la firme Arkéos inc. par l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, en collaboration avec la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) de la Ville de Montréal.

1.1 Cadre d'intervention

La Ville de Montréal a adopté en 2004 son Plan d'urbanisme pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, lequel définissait les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement pour le secteur de l'ancien noyau villageois de Pointe-aux-Trembles. Ce plan a conduit à la mise de l'avant de plusieurs projets spécifiques d'aménagement et de mise en valeur à travers le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Pointe-aux-Trembles rendu public en 2009.

L'un de ces projets concerne la construction de la place du Village, projet qui entrainera la disparition du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre les rues Notre-Dame Est et Bellerive dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles, et qui vise à redonner au lieu son ancien caractère villageois en soulignant l'importance historique du « cœur du village » par des aménagements distincts. La conception du plan de construction de cette nouvelle place devait prendre en compte l'intérêt patrimonial, historique et archéologique du site du Village (BjFi-16). Il était notamment spécifié que la conservation des ressources archéologiques potentielles et connues devait être assurée lors de la réalisation du projet. À cet égard, la première phase du projet de construction, soit celle concernant la réfection des réseaux principaux d'égout et d'aqueduc et la construction d'une chambre mécanique, recoupait en plusieurs points les secteurs à fort potentiel du site du Village (BjFi-16), d'où le besoin et l'intérêt de poursuivre l'investigation archéologique de ce site avant que ne soit entrepris ces travaux en automne 2011.

Le site du Village a fait l'objet par le passé de deux interventions archéologiques (Arkéos inc., 2012a ; Ethnoscop, 2009) en continuité desquelles s'insère le présent mandat (figure 1). D'autres interventions ont également été effectuées en périphérie immédiate de la place, sur la propriété du presbytère et de l'église (Ethnoscop, 2010) ainsi que dans l'emprise de la 9e avenue (Arkéos inc., 2012a). La contribution de ces diverses interventions varie considérablement selon leurs nature, localisation et ampleur. Le seul inventaire archéologique réalisé à ce jour sur le site a consisté

en une fouille de cinq sondages (BjFi-16, sous-opération 1A à 1E) qui ont principalement permis l'investigation de la façade des terrains privés localisés du côté est de l'ancienne rue Saint-Jean, lesquels occupent plus des trois quarts de l'emprise actuelle du boulevard Saint-Jean-Baptiste (Ethnoscop, 2009 et à venir). Les autres données dont nous disposons pour le site proviennent de deux activités de surveillance archéologique des travaux de réfection du réseau d'aqueduc localisé sous et en marge du trottoir ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste (Arkéos inc., 2012a ; Ethnoscop, 2009). La réalisation de ces interventions sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste avait pour but d'assurer une première évaluation de l'organisation et de l'état des contextes archéologiques en place dans les deux secteurs visés de façon à alimenter la réflexion quant à l'intérêt et aux procédés requis pour assurer la documentation et/ou la protection et des ressources existantes.

La production de deux études de potentiel (Ethnoscop, 2001 et 2007) a permis de dresser un premier bilan d'ensemble des informations géographiques et historiques disponibles et de statuer sur les enjeux principaux concernant l'investigation du site du Village. La présente intervention découle en grande partie, au niveau de ses objectifs et de l'approche méthodologique retenue, des diverses recommandations formulées dans le cadre des recherches ayant eu cours jusqu'à présent.

1.2 Mandat

Le mandat comportait deux volets principaux. En premier lieu, il impliquait la réalisation d'une fouille intégrale privilégiant l'investigation du tissu archéologique dans la majeure partie de l'emprise des travaux de réfection des conduites principales d'égout et d'aqueduc existantes ainsi que dans l'emprise nécessaire à l'installation de la nouvelle chambre mécanique sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste. Il concernait la fouille manuelle de trois aires prédéterminées couvrant au total une superficie de 243 m^2 (figure 2). La volonté d'intervenir à ces endroits découlait du fait que ces travaux allaient entrainer la disparition du tissu archéologique. Il s'agissait ainsi d'assurer la documentation adéquate, par le biais de fouilles manuelles, d'une portion importante du site.

Le second volet du mandat concernait la réalisation d'une supervision archéologique des travaux de démolition des conduites principales d'égout et d'aqueduc existantes sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste qui aurait lieu lorsque les fouilles prévues seraient complétées (figure 2). Il visait la récolte de données complémentaires à celles récoltées en fouilles, ainsi qu'à assurer la protection des vestiges en mettant en œuvre les mesures de protection approuvées par la Ville de Montréal (contournement des vestiges, stabilisation des sols leur servant d'assise, remblaiement avec du béton sans retrait, etc.).

Le mandat a été modifié avant la réalisation du deuxième volet (figure 3). D'une part, l'impact négatif qu'entraineraient la mise en place et le raccordement au réseau à construire de douze nouveaux puisards sur les contextes archéologiques a été porté à notre attention. Il a été convenu de réaliser une fouille ponctuelle, par le biais de tranchées exploratoires accompagnées de sondages manuels, dans l'emprise de neuf de ces puisards. Afin de réaliser cette activité supplémentaire, qui impliquait l'ouverture d'aires totalisant une superficie de près de 105 m^2, il a été convenu que la fouille intégrale de l'aire concernée par la construction de la chambre mécanique, faisant une superficie de 32,50 m^2, devait être remise à plus tard et faire l'objet d'un autre mandat[1]. La fouille intégrale prévoyait ainsi en bout de piste l'investigation de deux aires totalisant une superficie de 210,50 m^2. Étant donné que les contextes présents n'étaient pas tous intègres, la superficie des espaces disponible à la fouille est passée à 170 m^2. De ceux-ci, seuls 142 m2 ont fait l'objet d'une fouille.

D'autre part, il a été convenu que la supervision archéologique devait être réalisée en amont des travaux de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc afin d'améliorer la qualité de l'enregistrement des ressources archéologiques encore non investiguées dans leur emprise. Pour ce faire la réalisation de tranchées exploratoires fut programmée. Il s'agissait de dégager mécaniquement les espaces non fouillés dans les aires de fouilles et en marge ouest de ces aires, jusqu'à la tranchée d'implantation de la conduite d'égout existante. Cette activité devait permettre de mettre au jour et documenter les contextes archéologiques par le biais de relevés stratigraphiques et planimétriques complets.

1.3 Structure du rapport

Le présent rapport rend compte de l'ensemble du mandat. Le chapitre 2 vise tout d'abord à définir le potentiel archéologique du secteur à l'étude. Les deux premières sections consistent en une présentation des contextes géographiques et historiques généraux du Vieux-Pointe-aux-Trembles. La section suivante s'attarde quant à elle à l'évolution du parcellaire et du cadre bâti du site du Village (BjFi-16). La dernière section de ce chapitre aborde les résultats issus des interventions antérieures menées dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles.

Le chapitre 3 présente les stratégies et les méthodes utilisées lors de l'intervention, tant dans le cadre des activités aux terrains que pour le traitement et l'analyse des données récoltées.

Le chapitre 4 traite de l'intégrité des contextes archéologiques (fin XVIIe siècle-1912) du site. Il présente les différents aménagements ayant eu cours dans l'emprise du boulevard durant le XXe siècle et la nature de leur impact sur le tissu archéologique.

1 La fouille archéologique de l'emprise de la chambre électrique fait partie d'un mandat qui a été octroyé à l'été 2012.

Le chapitre 5 consiste en une présentation détaillée des contextes archéologiques et leur association avec les données historiques. Il est divisé en neuf sections qui s'attardent aux points saillants ayant marqué l'occupation de chacun des lots cadastraux documentés (lots 161 à 168). Les résultats y sont présentés de façon chronologique et font référence à l'évolution du parcellaire et du cadre bâti des terrains (chapitre 2), de leur concession (terrier primitif du village de Pointe-aux-Trembles, 1687-1874) jusqu'au début du XXe siècle (cadastre originaire de la paroisse de l'Enfant-Jésus, 1874-1915). Précisons que la division du parcellaire est identifiée dans la portion supérieure des plans des interventions.

Le chapitre 6 présente une vue générale de l'organisation du milieu naturel et des modifications qui y ont été apportées au fil du temps. Il offre principalement la description du profil et des dépôts meubles constituant le terrain d'origine, de même que celle des divers niveaux stratigraphiques témoignant de l'aménagement des lieux.

Le chapitre 7 dresse une vue générale des divers vestiges immobiliers recensés. Ils sont présentés selon leur type (ouvrages de protection, bâtiments, infrastructures sanitaires, etc.). Pour sa part, le chapitre 8 consiste en une description des vestiges mobiliers récoltés. Ceux-ci sont regroupés par phases d'occupation et décrits selon leur fonction spécifique.

Finalement, le chapitre 9 permet tout d'abord de conclure sur la démarche entreprise sur le site du Village. Il comporte par la suite diverses recommandations concernant la poursuite éventuelle de l'investigation du site et les mesures de protection dont il devrait faire l'objet pour les futures phases d'aménagements de la place publique.

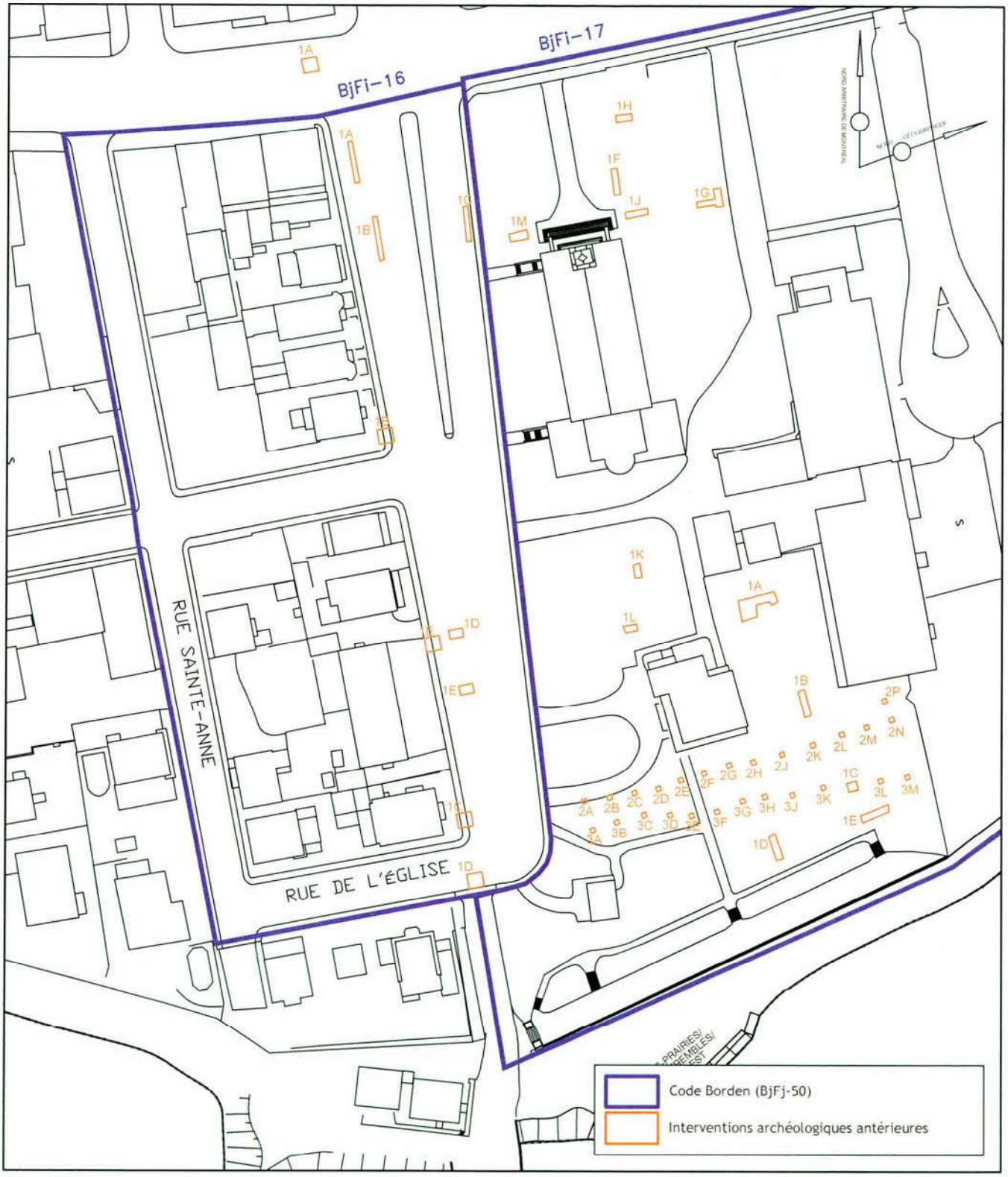

Figure 1 - Site BjFi-16 - Localisation du site de la place du Village et des interventions archéologiques antérieures

Sources : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H11-010-2301 et 2302

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1200
0 12 24 m

Janvier 2014 850-678

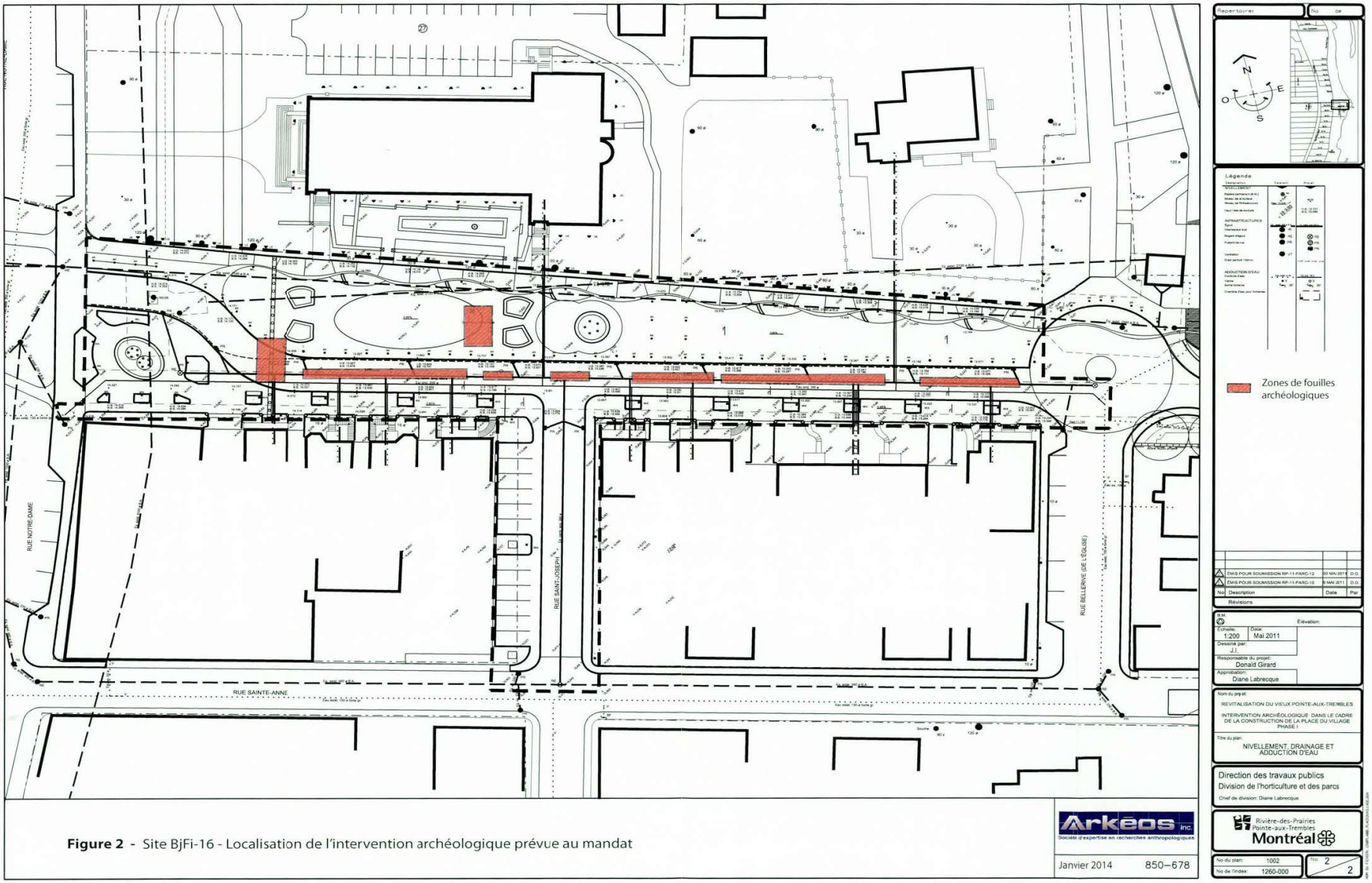

Figure 2 - Site BjFi-16 - Localisation de l'intervention archéologique prévue au mandat

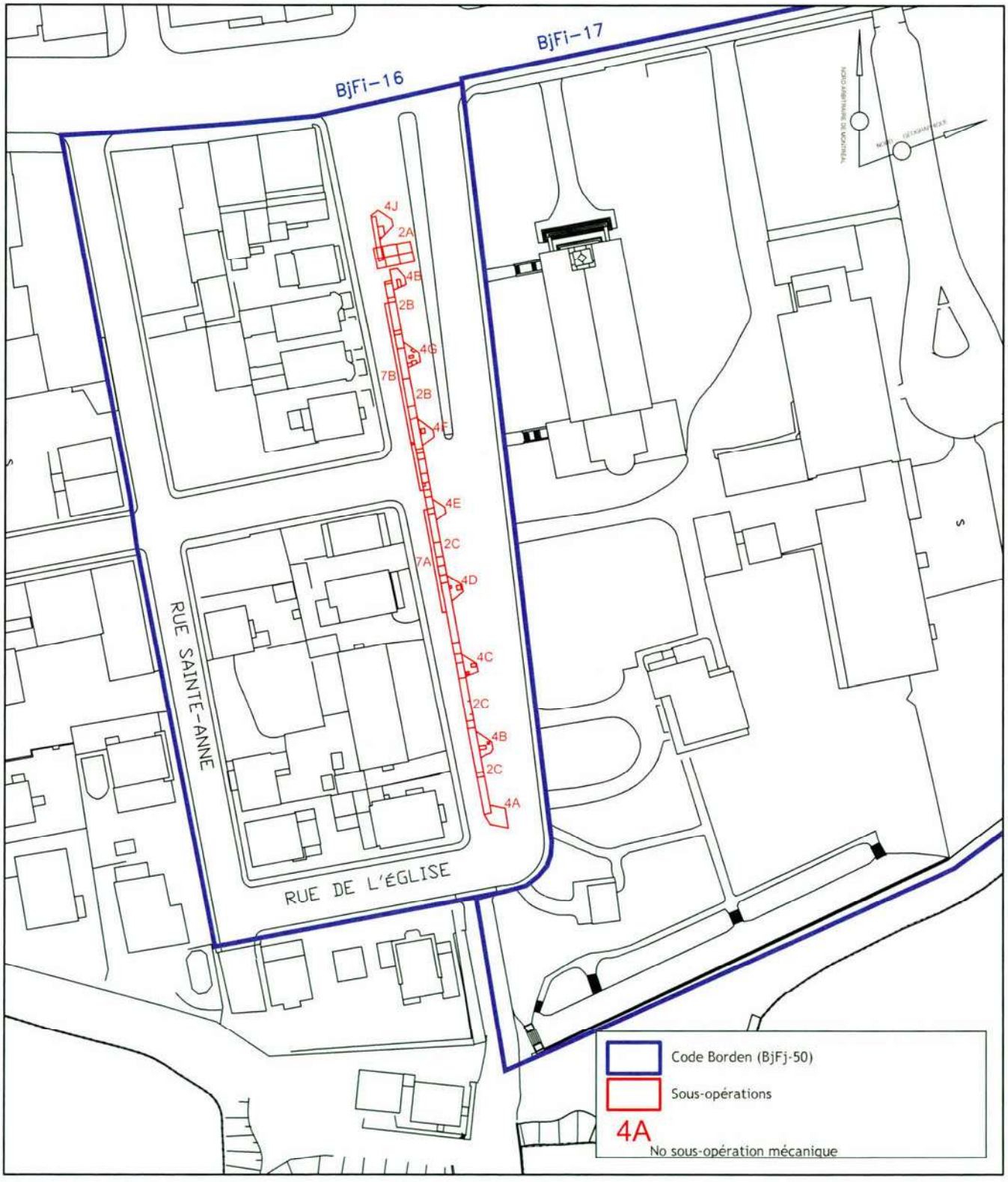

Figure 3 - Site BjFi-16 - Localisation de l'intervention archéologique réalisée en 2011

Sources : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H11-010-2301 et 2302

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1200
0 12 24 m

Janvier 2014 850-678

2 HISTORIQUE DU SITE

Le site du Village (BjFi-16) occupe l'emprise actuelle du tronçon du boulevard Saint-Jean-Baptiste localisé au cœur du Vieux-Pointe-aux-Trembles (figure 1). Il s'étire sur environ 170 m entre les rues Notre-Dame Est au nord et Bellerive au sud. L'aménagement de ce tronçon du boulevard remonte à 1914-1915 et fait suite à la conflagration qui détruisit la majeure partie du cadre bâti du Vieux-Pointe-aux-Trembles en 1912. Le site englobe l'emprise de l'ancienne rue Saint-Jean, l'extrémité est de l'emprise de l'ancienne rue de l'Église (aujourd'hui Bellerive) ainsi que la majeure partie des lots 160 à 168 du cadastre originaire de Pointe-aux-Trembles, cadastre qui rend compte de la situation du parcellaire au début du dernier quart du XIXe siècle (1874).

Ce chapitre explore l'ensemble des aspects connus liés à l'occupation du site du Village. La première section le situe brièvement par rapport à l'environnement naturel et à l'occupation préhistorique du Vieux-Pointe-aux-Trembles. La seconde, traite des principales phases qui caractérisent le développement du village de Pointe-aux-Trembles. Les grandes étapes qui marquent l'évolution du parcellaire et du cadre bâti du site du Village sont ensuite présentées. La dernière section fait quant à elle un bilan des recherches archéologiques réalisées à ce jour dans les limites du Vieux-Pointe-aux-Trembles et, plus particulièrement, de celles réalisées sur le site du Village.

2.1 Environnement naturel et occupation préhistorique du Vieux-Pointe-aux-Trembles

Prenant place sur une pointe de la rive nord du Saint-Laurent, l'ancien noyau villageois de Pointe-aux-Trembles ressort facilement sur toutes les cartes anciennes montrant l'ensemble de l'île de Montréal. À la charnière d'une boucle de méandre, cette pointe était particulièrement sensible à toute érosion régressive. Sapée par le courant, sa berge y était vraisemblablement concave et abrupte. Cette dernière menait à une basse terrasse de faible largeur culminant à environ 11 m d'altitude, du moins du côté est de la pointe où elle subsiste toujours[1]. Cette petite terrasse est dominée par une plus haute terrasse s'élevant de 12 à 13 m d'altitude. Entre la 7e et 8e avenue, un ruisseau traversait jadis la haute terrasse pour aller se jeter dans le fleuve. Selon les relevés géologiques de Prest et Keyser (1973), la haute terrasse est constituée de sédiments généralement sablonneux qui lui assurent un bon drainage. Le couvert végétal, d'après le nom donné par les premiers voyageurs venus d'Europe, devait être principalement constitué de trembles, arbres de la variété des peupliers. Soulignons que le site du Village prend place sur la haute terrasse de Pointe-aux-Trembles, à l'écart du secteur affecté par l'érosion régressive du fleuve.

1 La basse terrasse subsiste toujours à la hauteur du terrain des sœurs de la Congrégation (Ethnoscop, 2007).

Aucun témoin d'une occupation préhistorique du Vieux-Pointe-aux-Trembles n'a jusqu'à présent été mis au jour. Selon la séquence chronologique des événements quaternaire dans la région de Montréal (voir Arkéos inc., 2012b), l'endroit devient habitable à compter de 8 000 ans avant aujourd'hui, alors que le niveau des eaux du proto-Saint-Laurent s'abaissa sous la barre des 12 m d'altitude. À cette époque les conditions climatiques permettent le développement d'une forêt mixte où l'érable prend de plus en plus de place. Le domaine forestier actuel de l'Érablière à caryer, tout comme le niveau actuel du fleuve (environ 6 m NMM à la hauteur de Pointe-aux-Trembles), se serait établi et stabilisé autour de 6 000 ans AA.

Considérant que le secteur à l'étude est habitable depuis 8 000 ans AA, il faut envisager que son occupation puisse remonter aussi loin que la période de l'Archaïque moyen (8 000-6 000 ans AA) bien que les occupations les plus anciennes à avoir été documentées dans la région de Montréal datent du début de la période de l'Archaïque supérieure (6 000-3 000 ans AA).

Par ailleurs, lors des premières visites des Européens dans la région de Montréal, entre 1535 et 1543, celle-ci était occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent. La région sera par la suite désertée un certain temps. Et, ce ne sera principalement que dans le cadre des raids iroquois menés au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle contre les établissements européens que la région de l'est de l'île de Montréal redeviendra un lieu fréquenté par les Amérindiens. La signature de la grande Paix de Montréal en 1701 a mis un frein aux raids, et l'endroit a pu à compter de ce moment devenir un lieu d'échange et de commerce (traite) entre colons et Amérindiens, bien qu'aucun document historique n'en fait mention.

2.2 Occupation historique du Vieux-Pointe-aux-Trembles

Les paragraphes qui suivent représentent pour l'essentielle la synthèse du texte produit en 2007 dans l'étude de potentiel de la firme Ethnoscop. Quelques ajouts ont été réalisés.

Le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles recoupe deux terres, de trois arpents sur 20 (175,4 m sur 1 169,4 m), concédées par les seigneurs de l'île à la fin des années 1660 à la côte Saint-Jean. Il s'agit des terres inscrites aux numéros 1298d (vers 1668) et 1341d (1669) du terrier de l'île. Le front de ces terres, comme plusieurs autres terres de la côte, ne débute pas aux abords du fleuve, mais à la lisière de la forêt. La devanture de ces terres servira éventuellement de commune aux habitants de la côte (dès 1679). Par ailleurs, les titres des terres de la côte Saint-Jean indiquent que les concessionnaires s'engagent à entretenir une voie publique de 36 pieds français (11,7 m) de large sur leur propriété. Donc, à compter de 1670, il existe un chemin rudimentaire qui se trouve sur le devant des terres, à proximité des berges du fleuve, liant le sud du bout de l'île à Ville-Marie.

En redonnant aux Sulpiciens un arpent de front sur 20 de profondeur (58,5 m sur 1 169 m), pour la construction du moulin (1671) et de la chapelle, le concessionnaire a conclu la servitude dont était grevée sa concession (n° 1341d). Le 27 janvier 1678, les seigneurs concèdent à l'œuvre et fabrique de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, ce terrain ainsi qu'une superficie adjacente de un arpent de front sur trois de profondeur (58,5 m sur 175,4 m), prise sur la concession voisine (n° 1298d). La superficie réservée pour le moulin est de 2 arpents de front sur deux arpents de profondeur en bordure du fleuve, le reste pouvant servir à la paroisse, pour la chapelle (1678) et le cimetière. Cette année-là, les marguilliers décident d'acheter le reste de la terre 1341d pour le compte de la fabrique et de remettre en état la maison de pièce sur pièce existante à l'angle sud-est de ce terrain afin d'y établir le presbytère.

En faisant l'acquisition du reste de la terre 1341 en 1678, les paroissiens prévoient déjà l'établissement d'un village, dont le morcèlement des lots aidera à financer les œuvres de la fabrique : les paroissiens qui ont contribué à la construction de l'église et à l'achat de la terre auraient le droit d'acheter des lots à moitié prix. Mais la création d'un village ne restera qu'un projet jusque vers 1690.

C'est à partir du déclenchement de la guerre avec les Iroquois en 1684 que la défense de la région de Montréal devient une préoccupation majeure des autorités militaires. Le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny insistent sur la nécessité de concentrer la population dans des villages susceptibles d'être défendus. Mais, personne ne veut alors quitter sa maison et vivre dans un village palissadé éloigné de sa terre. Le massacre de Lachine, durant la nuit du 4 au 5 août 1689 où les Iroquois ont tué 20 personnes et en ont capturé 40 autres, déclenche un renversement majeur dans la disposition populaire face à la création de villages fortifiés. Les raids iroquois viennent également à toucher le secteur de Pointe-aux-Trembles. Le 2 juillet 1690, douze colons furent tués pendant la bataille de la coulée Grou. L'année suivante, les Iroquois reviennent brûler vingt à trente maisons, tuent un couple et en capturent un autre dans leurs champs. Lors de cette dernière visite, les pertes humaines sont faibles comparativement aux pertes matérielles. Il semble donc que la plupart des colons se sont regroupés dans le village. À cet égard, les autorités signalent au ministre en 1691 que les incursions des Iroquois en amont de Trois-Rivières font peu de ravage parce que la plupart des habitants étaient protégés par des fortifications. Ils soulignent également qu'il serait avantageux de concentrer le pays en villages comme c'est le cas dans cette portion de la Nouvelle-France.

2.2.1 Création du village palissadé

Bien qu'aucune source ne nous informe explicitement sur l'établissement du village de Pointe-aux-Trembles et sur l'érection de la palissade, ces événements ont été datés de 1687-1692 (Ethnoscop, 2001 et 2007). D'une part, le climat militaire de l'époque donne appui à cette hypothèse et d'autre part, la transformation du front de la terre 1341 en village palissadé se réalise avant l'automne 1692, date à laquelle sa présence est attestée.

En février 1687, lorsque les seigneurs concèdent à la fabrique une petite lisière de terrain situé entre le presbytère et le moulin, on ne mentionne pas la présence d'un fort, mais on anticipe la possibilité que la fabrique lotisse dans un avenir rapproché la terre nouvellement acquise[2]. Un premier emplacement de 90 pieds français sur 90 (29,24 m sur 29,24) aurait été accordé dans le futur village en septembre de la même année au taillandier[3] Jean Coiteux dit Saint-Jean (voir section 2.3.4). Les premières mentions de l'existence du village nous parviennent toutefois de contrats notariés passés en automne 1692 (voir Ethnoscop, 2001 : annexe 2, p. 2). Mais ces références n'indiquent que la date la plus tardive pour l'établissement du village puisqu'il y est déjà question de l'existence d'au moins une maison et d'une grange au sein du bourg.

La paroisse et les seigneurs concèdent formellement les lots du village en 1693 aux habitants[4] des côtes Saint-Jean et Sainte-Anne que dessert alors la paroisse. C'est d'ailleurs à cette date où l'on retrouve pour la première fois la mention la palissade. Il semble qu'on a choisi de formaliser les titres seulement après la construction de cette enceinte, qui a vraisemblablement été érigée entre 1690-1692. Bien que l'octroi des titres notariés débute en janvier 1693, il est évident que la plupart des premiers acquéreurs étaient déjà établis sur leurs terrains depuis au moins l'année précédente, ayant fait construire des maisons, des étables et des granges. Tout laisse croire dans les actes notariés subséquents que ces bâtiments, construits en bois, sont érigés à la hâte et sont de piètre qualité (voir Ethnoscop, 2001 : 16). On peut aisément croire que les colons de Pointe-aux-Trembles devaient s'établir à l'intérieur de la palissade dans les plus brefs délais.

L'image du village que les premiers titres de concessions des emplacements (1687-1698) livrent est celle d'un bourg ordonné comprenant une cinquantaine d'emplacements répartis sur cinq axes perpendiculaires de circulation ayant chacun 18 pieds français (5,85 m) de large (figure 4).

---

2 Cette lisière constitue un ajout à la concession de 1678 (voir Ethnoscop, 2001 : 15).

3 Un taillandier est un forgeron spécialisé dans la confection des outils tranchants tels que ciseaux, cisailles, haches, lances et flèches. Il répond au besoin en outils des artisans (vilebrequins, poinçons, ciseaux à bois, varlopes), des bouchers (couteaux) ou encore des agriculteurs (herses, faucilles). Il peut également fabriquer des ustensiles de cuisine (martinets, crémaillères) et de gros outils (pelles, chenets ou marteaux)

4 Parmi les concessionnaires, on retrouve également un marchand et un chirurgien ainsi que deux veuves (Marsan, 2006).

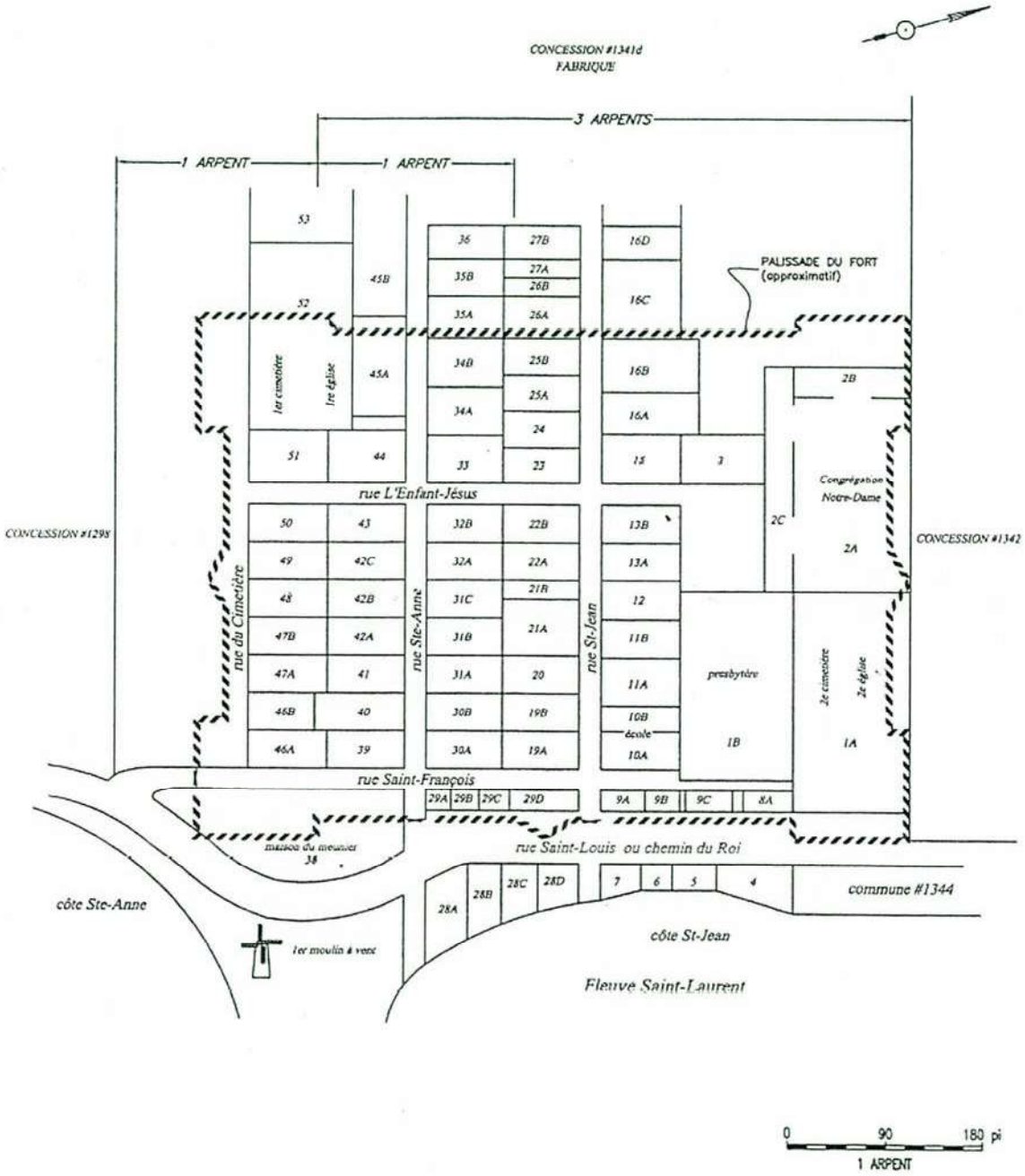

Figure 4 - Reconstitution du parcellaire du village (1687-1729) et du tracé de la palissade de Pointe-aux-Trembles (1690-1726) au tournant du XVIIIe siècle, d'après Marsan, 2006

Parallèles au fleuve (axes est-ouest), on retrouve les rues Saint-François (actuelle rue Bellerive) et Enfant-Jésus (actuelle rue Saint-Joseph). Les trois autres axes transversaux correspondent aux rues Saint-Jean (flanc ouest de l'actuel boulevard Saint-Jean-Baptiste), Sainte-Anne et du Cimetière (actuelle 9e avenue). L'espace situé au nord de la rue Saint-François est divisé essentiellement en emplacements faisant 35 pieds français de front sur 70 de profondeur (11,37 sur 22,74 m), donnant, du côté est de la rue Saint-Jean, sur l'espace institutionnel. Cette régularité disparaît du côté sud de la rue Saint-François où les emplacements présentent des largeurs variables, mais une profondeur constante de 19 pieds français (6,17 m). L'espace institutionnel, qui regroupe les terrains de la Congrégation de Notre-Dame (1707) et de la fabrique qui accueillent le presbytère en pierre (1690), le couvent (1690) et, éventuellement, l'église en pierre (1705-1937) et le cimetière occupent le tiers est du bourg palissadé.

Le tracé de la palissade peut être établi en grande partie à partir de la reconstitution du parcellaire de l'époque (figure 4). L'exercice permet d'avancer que le bourg palissadé occuperait la quasi-totalité de la largeur du terrain de la fabrique (4 arpents), soit un peu plus de 3,5 arpents (210,6 m), et une profondeur de 2,5 arpents (146,25 m). Presque carré, il est rectiligne sur chaque face, sauf vraisemblablement du côté sud-ouest où se localise le moulin. Ce dernier constitue alors un élément intégral de la défense villageoise, du moins jusqu'en 1721 alors que ses fondations s'érodent et qu'on le désaffecte.

Le portrait de la palissade peut aussi être dressé à partir des informations contenues dans les actes notariés datant de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle (voir Ethnoscop, 2001 : annexe 1). Il y est fait mention de la présence des courtines nord et sud, d'une porte, d'un corps de garde ainsi que d'un bastion. Une petite rue, ruelle ou chemin longeait ainsi le flanc intérieur des courtines constituant la palissade, notamment des courtines sud et nord. À la hauteur de la courtine sud, ce passage faisait une largeur d'environ 4 pieds français (1,30 m), alors qu'à la hauteur de la courtine nord, il est dit « sans dimension ». La rue Saint-Jean recoupait par ailleurs de part en part le bourg, de la courtine nord à la courtine sud où se localisait une porte donnant accès au chemin du Roi et aux emplacements localisés en dehors de l'enceinte, au sud de ce chemin également nommé à la hauteur du village « rue Saint-Louis ». La palissade possédait également au moins un bastion : le bastion du curé localisé au coin sud-est du terrain de la fabrique. L'Aveu et dénombrement 1731 décrit d'ailleurs le fort comme étant « clos de pieux, flanqué et bastionné ».

Aucun détail quant au processus de construction et à l'apparence de l'enceinte ne nous est cependant connu. Son tracé fut vraisemblablement dessiné par un ingénieur militaire dont on ignore l'identité. À cette époque l'ingénieur Gédéon de Catalogne pratiquait un peu partout dans

la région montréalaise, combinant des devoirs de génie et d'arpentage : il avait élevé deux forts sur la rive sud, dont un à La Prairie en 1687-1689. Il pourrait donc avoir participé à la réalisation de la palissade de Pointe-aux-Trembles.

Si les militaires ont assisté à la planification et à la construction de la palissade d'origine, les villageois s'occupent de son entretien par la suite, possiblement par leur labeur et assurément par leur argent comme il en est fait mention dans l'un des actes de vente datant de 1724 (voir Ethnoscop, 2001 : 18).

Parallèlement à la concession des emplacements du bourg, le chirurgien Antoine Chaudillon obtient de la fabrique un bail à ferme des trois quarts nord de la terre 1341 en octobre 1695. Le terrain affermé commence à cinq arpents de la devanture du fort. C'est donc dire que la fabrique conserve près de 2 arpents et demi libres entre le fort et la terre agricole de Chaudillon, peut-être en vue d'un éventuel agrandissement du village.

2.2.2 Consolidation du noyau villageois au cours du Régime français (1690-1760)

Au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, on assiste à la consolidation du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles et à son agrandissement. Si les cultivateurs possèdent toujours certains emplacements dans le bourg palissadé, on voit quelques individus de diverses professions acquérir une plus grande superficie de terrain. L'ouverture du chemin du Roi reliant Montréal et Québec et faisant de Pointe-aux-Trembles un lieu d'arrêt et de passage, amène le développement de petites auberges pour accueillir les voyageurs. Lentement, les premiers établissements précaires font place à des constructions plus durables.

Entre 1726 et 1729, le parcellaire du village est agrandi vers le nord. Cet agrandissement aurait vraisemblablement entrainé ou nécessité le déplacement de la courtine nord vers le nord. Le nouveau tracé de cette courtine aurait possiblement été établi après la concession des premiers emplacements extérieurs au bourg initial à l'hiver 1726, soit au cours de l'été 1726 (figure 4). Certains de ces nouveaux emplacements, les n°s 53 et 45B, seront en effet scindés en deux par le nouveau tracé de la courtine alors que les emplacements concédés entre 1727 et 1729 seront quant à eux inclus entièrement dans les nouvelles limites du village palissadé. La dimension de ces derniers emplacements indique que le village palissadé fut agrandi de quelque 95 pieds français (30,86 m) vers le nord, portant sa profondeur à environ 3 arpents (177,36 m). Le dénombrement de 1731 fait d'ailleurs mention que l'espace fortifié occupe alors un terrain de 100 toises (194,9 m) de front sur environ 90 toises de profondeur (175,4 m). Il ne fait toutefois pas mention des emplacements

concédés entre 1727 et 1729 (figure 12, annexe 1)[5]. Cet état de fait, et bien d'autres[6] tendent à démontrer que ce recensement a été produit en 1726 ou, du moins, représente un cliché de cette année.

Le dénombrement de 1731 (1726) indique que suite à la création du village, on assiste à la consolidation des possessions villageoises par certains individus, le nombre de propriétaires et, par le fait même, de propriétés diminuant dans le temps. Certaines des propriétés regroupent dans les faits deux ou trois emplacements originaux. Parmi les 25 propriétaires des 40 propriétés répertoriés, on compte encore sept agriculteurs ainsi que quatre artisans (deux forgerons, un maître cordonnier et un tailleur d'habits) et trois professionnels (un notaire, un chirurgien et une sage-femme) qui offrent leur service à la population rurale environnante. Le maître d'école, le frère Jean Jeantôt, et le bedeau y possèdent par ailleurs chacun un emplacement. Certains grands propriétaires fonciers louent les bâtiments présents sur certains de leur terrain. En 1731 (1726), 18 des 40 propriétés recensées sont toutefois vacantes. La nécessité de se regrouper en village s'étant visiblement estompée avec la fin de la menace iroquoise, il appert que certaines familles d'agriculteurs aient choisi de retourner vivre sur leur exploitation. Malgré le faible taux d'occupation du village palissadé, on l'agrandit toute de même en 1726. Quelles peuvent en être les raisons ? Certains terrains vacants devaient être utilisés comme espaces d'entreposage ou jardins. D'autres pouvaient également faire l'objet de spéculations foncières ou être en possession d'un propriétaire qui envisage de s'établir au village pour ses vieux jours.

Par ailleurs, les installations provisoires font place à d'autres, plus durables. Le presbytère sera reconstruit en pierre en 1690 tandis que la chapelle sera remplacée par une église en pierre en 1705. Les maisons et bâtiments menaçants de ruine semblent également avoir été remplacés, ou sont en voie de l'être, par des bâtiments plus élaborés, notamment par des maisons en pierre. Le village en compte deux au recensement de 1731(1726). Le couvent de 1690 dans lequel on enseigne aux filles sera également reconstruit en pierre au début des années 1750. Par ailleurs, les Frères Charron établissent une école à Pointe-aux-Trembles en vers 1714. On ignore cependant les circonstances de cet établissement.

---

5 Si l'on additionne la largeur des emplacements de la rue Saint-Jean recensés en 1731 (1726) et 1781, on obtient respectivement 390 et 554 pieds français (126,69 et 179,96 m), ce qui correspond grosso modo à la longueur de la rue Saint-Jean, de la rue Bellerive à son extrémité nord, avant et après l'agrandissement du fort vers le nord.

6 L'aveu et dénombrement produit pour l'île de Montréal en 1731 ne cadre pas avec les informations contenues dans les actes notariés de l'époque. Mathieu et Laberge (1991 :273) précisent d'ailleurs à son sujet que « *Les informations contenues dans la correspondance officielle et dans celle des Sulpiciens laissent entendre que la confection de l'aveu et dénombrement de ce fief s'est étendue sur une période de quelques années. Le document déposé en 1731 reflète donc nécessairement une réalité antérieure à cette date.* » En reconsidérant que ce dernier a été produit en 1726 dans le secteur de Pointe-aux-Trembles, aucune faille n'apparait.

Au début des années 1730, le chemin rudimentaire présent en bordure des anciennes terres agricoles sera intégré au chemin du Roi reliant Montréal à Québec, ce qui augmente le trafic passant au village de Pointe-aux-Trembles. Dernier village à proximité des bacs permettant la traversée de l'île de Montréal à Repentigny, Pointe-aux-Trembles devient un lieu d'escale pour les voyageurs. Ainsi des services d'hébergement et de restauration se développent à compter de 1730. Il semble que ce soit le cas entre autres de Nicolas II Desroches qui se dit aubergiste en 1736 (voir section 2.3.10).

La palissade a probablement été démolie peu de temps après la Conquête. Les dernières mentions formelles de la présence d'un fort à Pointe-aux-Trembles datent de 1753 et sont réalisées par Franquet qui est chargé de statuer sur l'état des défenses de la Nouvelle-France. Les plans produits par James Murray et Jean Péladeau en 1765 ne représentent plus l'enceinte entourant le village. Le village palissadé aura eu comme vocation première une fonction défensive, mais également une vocation domestique, artisanale, commerciale et institutionnelle. Ces vocations s'affirmeront encore plus suite à la Conquête.

2.2.3 Prospérité du noyau villageois au cours du Régime anglais (1760-1840)

À la fin du XVIIe siècle et au début du XIXe siècle, Pointe-aux-Trembles demeure un petit village de campagne entouré de riches terres agricoles, notamment celles présentes sur les îles environnantes (figure 6, annexe 1). Toutefois, on voit peu à peu se consolider sa vocation d'accueil des voyageurs et de leurs chevaux qui arrivent non seulement en provenance de Montréal et de Québec, mais également des rives nord et sud par le biais de traverses à proximité du village. C'est en partie grâce à cette vocation que la communauté connait une certaine prospérité.

Cette prospérité touche notamment les aubergistes et les commerçants. Elle touche également l'ensemble des villageois qui semblent maintenir un certain niveau de richesse. L'afflux de voyageurs ne peut qu'encourager les divers artisans de village prodiguant des services aux gens de passage (un cordonnier et deux tisserands) ainsi qu'aux équipements de transports (trois forgerons, deux menuisiers et un apprenti) en plus de fournir beaucoup de travail aux 25 journaliers et domestiques. De plus, ces voyageurs et les villageois devant être nourris, les cultivateurs de la région veillent au ravitaillement. La communauté est même assez riche pour permettre à plus d'un sculpteur d'y vivre et à au moins un d'y prospérer.

Toutefois, même si la communauté en entier semble bénéficier des retombées du commerce hôtelier, seuls quelques individus sont véritablement fortunés selon les standards villageois. En plus des sept rentiers qui ont élu domicile au village, on compte parmi le gratin, les aubergistes et commerçants

Joseph Beaudry et Jean-Baptiste Cadieux, le sculpteur Urbain Brien, le forgeron Ambroise Morand, Étienne Fissiau qui possèdent tous plusieurs emplacements au village (voir section 2.3). Les autres propriétaires du village ne détiennent généralement qu'un à deux emplacements ne dépassant guère 70 pieds de front (22,7 m).

Le dénombrement de 1781 donne un aperçu du cadre bâti du village décloisonné depuis près de 20 ans. À cette époque, le village s'étend sur 13 à 14 arpents. La consolidation des possessions villageoises par certains individus a visiblement continué d'opérer puisque le nombre de propriétés n'a pas bougé bien que de nouvelles parcelles furent créées. 40 propriétaires différents détiennent alors 41 propriétés aux dimensions variables qui regroupent, pour la plupart, deux ou trois emplacements originaux. Contrairement à la situation en 1731 (1726), seuls cinq des ces emplacements sont libres de bâtiments. Une forte augmentation de la densité d'occupation du village s'est donc produite au cours des cinquante dernières années. Les bâtiments sont toutefois restés majoritairement en bois. Seules quatre maisons de pierres figurent au dénombrement. La rue Saint-Jean se présente comme la rue la plus populeuse avec 11 maisons, dont sept du côté est (voir section 2.3).

Si l'emplacement riverain du village lui apporte certains bénéfices, il lui cause aussi plusieurs désagréments à cause de nombreuses inondations et des fortes rues qui emportent peu à peu le rivage. L'érosion des berges entraine le déplacement du chemin du roi de la rue Saint-Louis sur la rue Saint-François (actuelle Bellerive) vers la fin du XVIIIe siècle. La rue Saint-Louis ne comporte d'ailleurs plus qu'une seule maison en 1781.

Au début du deuxième quart du XIXe siècle, Pointe-aux-Trembles profite des nombreuses législations sur l'éducation publique qui sont votées au cours des années 1820 et 1830. En 1831, le village fonde sa première école paroissiale, l'enseignement ayant auparavant été assuré, pour les filles, par la Congrégation et, brièvement, pour les garçons, par les frères Charron.

2.2.4 Déclin et renouveau (1840-1912)

Avec l'arrivée de nouveau moyen de transport, notamment le bateau à vapeur (1809) et le chemin de fer (vers 1850), Pointe-aux-Trembles se trouve à l'écart des nouveaux axes de communication qui s'implantent dans la périphérie montréalaise. En tant que lieu de transit, le village connait probablement un ralentissement économique, sinon un déclin, et ce jusqu'à la fin du XIXe siècle lorsqu'une nouvelle vague de modernisation des transports, nommément l'arrivée du tramway (1897), facilitera le trajet entre la ville et le village. Entretemps, grâce à l'ouverture de la rue Notre-Dame (1841), un chemin macadamisé qui remplace l'ancien chemin du Roi, le village bénéficie d'un

rôle de petit centre régional fournissant les services de base à la population agricole environnante. La présence de 13 marchands au village entre 1851 et 1861 est notamment un indice de vitalité de cette petite agglomération. On dénombre également à ce moment 13 artisans, 10 administrateurs, 4 commerçants, 4 officiers du culte, 3 professionnels et 3 hôteliers. Certaines personnes cumulent plus d'une occupation.

Le caractère rural de Pointe-aux-Trembles va continuer jusqu'au milieu du XIXe siècle (figure 14, annexe 1). De nombreuses fermes sont achetées par des bourgeois montréalais qui deviendront quelques années plus tard des lieux de production agricole à la fine pointe de la technologie. Cependant l'agriculture, pôle économique qui a dominé dans la région, s'estompe de plus en plus pour s'éteindre vers le milieu du XXe siècle. Parallèlement, vont se développer les premières industries. La compagnie Portland Cement s'établit en 1890 et les liqueurs Archambault en 1898. Cette incursion dans le monde industriel n'a cependant rien avoir avec l'arrivée massive de grandes raffineries de pétrole dans les années 1960.

Vers la toute fin du XIXe siècle, Pointe-aux-Trembles a acquis une excellente réputation en tant que charment petit village de campagne que les citadins visitent pour la journée. On s'extasie devant ses petites rues bordées d'arbres et de jolies maisons d'un autre siècle et ses paysages fluviaux. Les pèlerins viennent également se recueillir au Sanctuaire de la Réparation (1896), une petite chapelle érigée au bout de l'île. Le marché de l'hébergement et de la restauration, probablement au ralenti depuis les années 1850, reprend sous l'influence de ces nombreux visiteurs. En 1890, leur accueil est assuré par cinq hôtels essentiellement localisé sur la rue Notre-Dame.

La paroisse de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles est érigée en municipalité en 1845, puis en village en 1905. La portion ouest, soit de Longue Pointe à la 1re avenue, se sépare toutefois au début du XXe siècle pour créer la municipalité de Montréal-Est. Le reste de l'ancienne municipalité va s'incorporer en ville en 1912. L'administration publique reçoit un premier logement formel au début du XIXe siècle avec la création de la « Salle du Conseil » du côté est de la rue Saint-Jean (voir section 2.3.3). En 1855, on construit une nouvelle école pour les garçons, l'académie Saint-Joseph. Les autorités religieuses procèdent également à certaines améliorations dans la petite paroisse. Le cimetière est déplacé en dehors du village (1843), les sœurs de la Congrégation remplacent le deuxième couvent par un nouveau (1879) et la fabrique remplace également le deuxième presbytère par un nouveau (1881). En 1899, on implante un service téléphonique constitué d'un seul appareil, accessible au public, relié uniquement à Montréal et localisé à l'hôtel Frontenac de la rue Notre-Dame.

Il faut entre autres attendre les plans de Henry Whitmer Hopkins de 1879 et de Charles E. Goad de 1894 (révisé en 1902 et 1907) pour avoir une idée de l'organisation du cadre bâti au village de Pointe-aux-Trembles (figures 5 et 6). Comme au cours des décennies précédentes, les bâtiments du village sont essentiellement érigés en bois. Les emplacements remplissent également plusieurs fonctions différentes, commerciales et résidentielles.

Le cadastre originaire établi en 1874 indique que les rues ne possédaient pas toutes une largeur uniforme de 18 pieds français (5,85 m) à cette époque (figure 7). Leur largeur variait entre 18 et 24,6 pieds français (entre 5,85 et 8 m). La rue Saint-Jean, par exemple, passait, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive, de 18 à 23 pieds français (5,85 à 7,50 m). Ces variations pourraient, d'une part, résulter de modifications succinctes ayant eu cours suite à la création du bourg. Elles pourraient, d'autre part, avoir été établies lors de la création de la trame des rues.

Lors de la production du plan d'assurance incendie de Goad en 1894, le village qui s'étend alors de part et d'autre de la rue Notre-Dame, entre la 2e et la 13e avenue, compte alors une population de 400 personnes. Il est fait mention qu'il n'existe alors aucune protection contre les incendies, comme la présence de bornes d'incendie. Aucune infrastructure de distribution d'eau n'est alors présente. Ce plan fut révisé en 1902 et 1907 et aucun changement n'a été fait à ce sujet au cours de ces années.

2.2.5 L'incendie de 1912 et ses incidences

Un incendie majeur détruit une grande partie de l'ancien noyau villageois de Pointe-aux-Trembles le 28 juin 1912. Plus de 60 résidences sont alors réduites en cendre (figure 8). Ce mauvais coup du sort entraine la réorganisation du cœur de la ville par les autorités locales selon un plan d'urbanisme précis dont les grandes lignes figurent sur le cadastre originaire de la municipalité (figure 7).

La rue Saint-Jean, devenue en 1910 Saint-Jean-Baptiste, est considérablement élargie en 1915 grâce au rachat de l'ensemble des lots du côté est de la rue (lots 160 à 168). Un terre-plein et des lampadaires seront éventuellement installés au centre du nouveau boulevard et divers services d'utilité publique seront enfouis sous ce dernier (figure 15, annexe 1). Les autres artères de l'ancien village sont aussi touchées par des élargissements suite à l'incendie. Le tableau 1 expose ces différentes modifications.

Malgré la mise sur pied du premier service d'incendie en 1915, d'autres témoins des siècles passés sont détruits par le feu durant la première moitié du XXe siècle, soit le troisième couvent (1922) et la première église (1937).

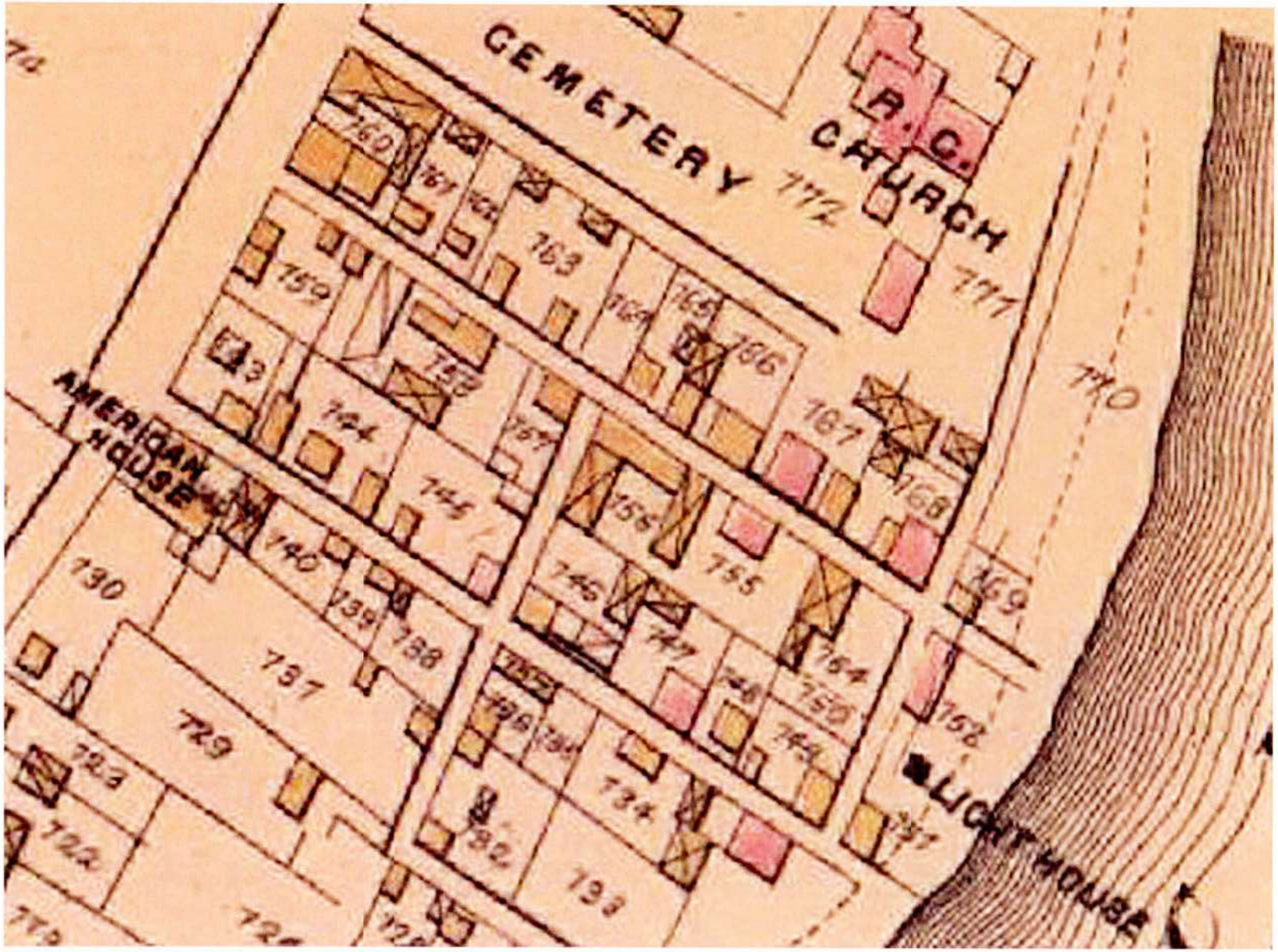

Figure 5 - Extrait du plan du village de Pointe-aux-Trembles produit par Henry Whitmer Hopkins en 1879

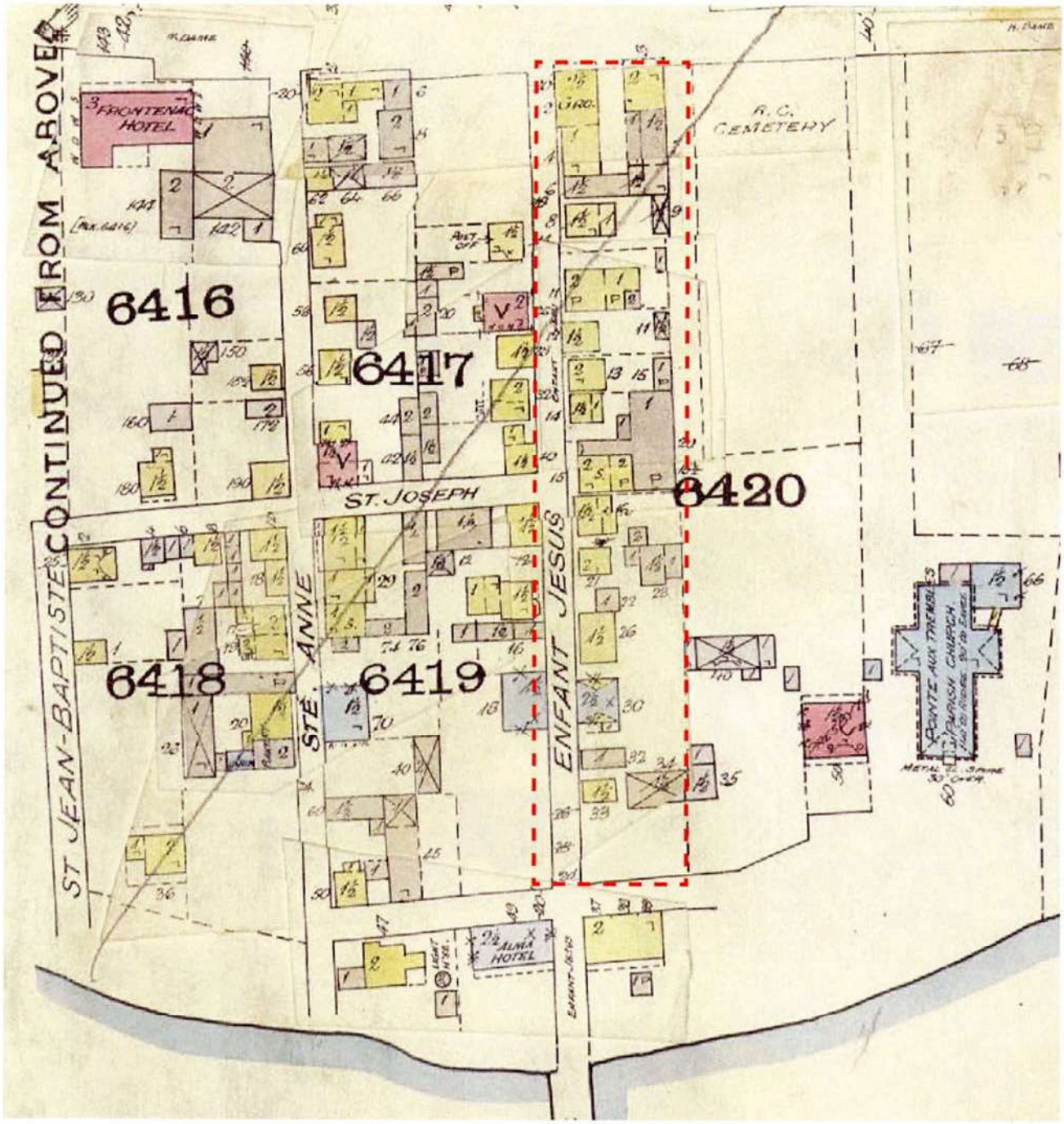

Figure 6 - Extrait du plan du village de Pointe-aux-Trembles produit par Charles E. Goad en 1894 et révisé en 1902 et 1907 (secteur à l'étude encadrée en rouge)

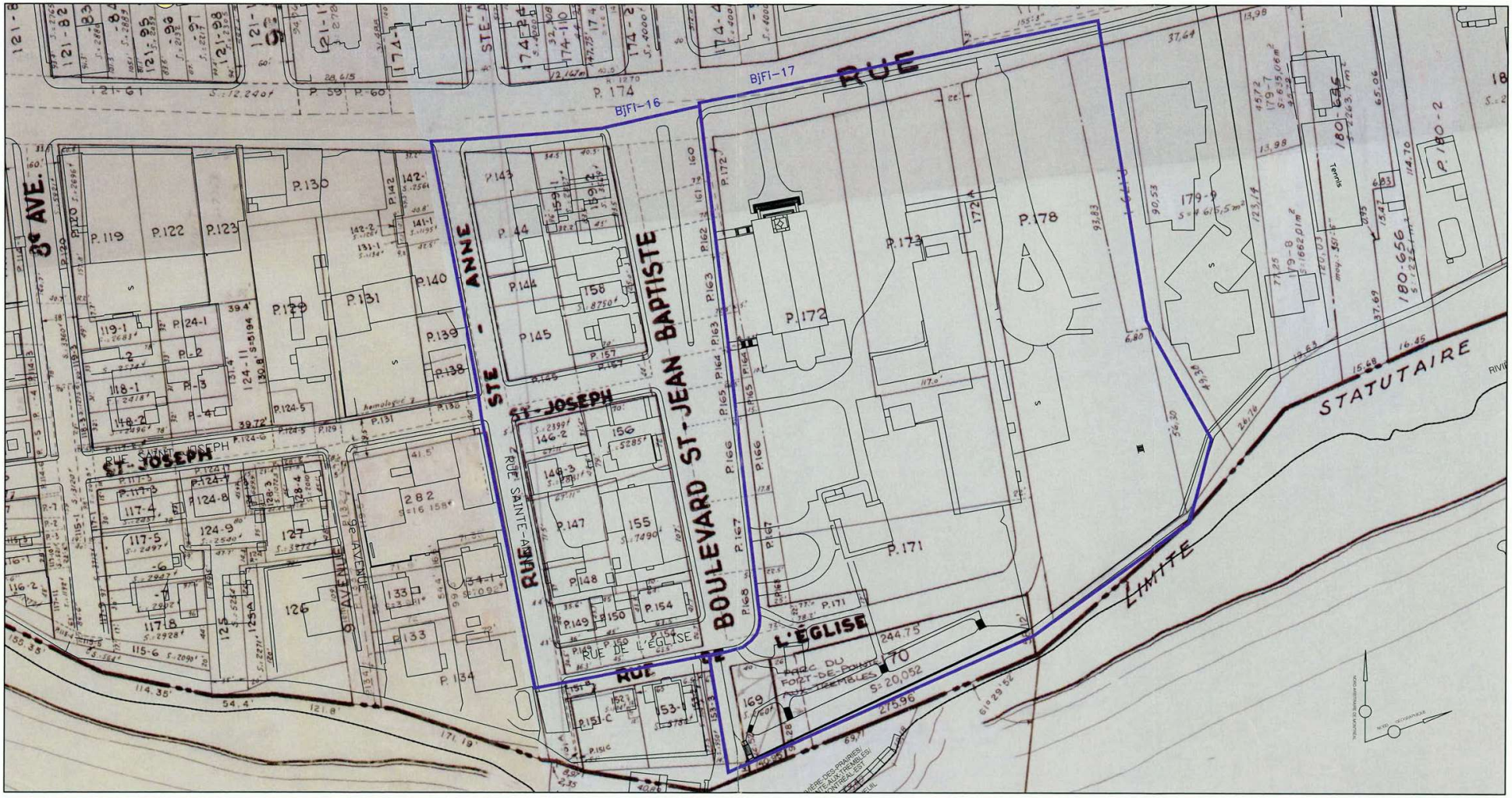

Figure 7 - Cadastre originaire de 1874 et modifications subséquentes, reproduction de 1970

Code Borden (BjFj-50)

Sources : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H11–010–2301 et 2302

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1200
0 12 24 m

Janvier 2014 850–678



Figure 8 - Vue du boulevard Saint-Jean-Baptiste au lendemain de l'incendie du 28 juin 1912 (source : GDAVM, collection Gariépy)

Tableau 1 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur l'élargissement des rues dans le noyau villageois au début du XXe siècle

Rue	Période	Côté touché	Largeur de la bande expropriée
Saint-Joseph	1916-1958	Nord	20 à 25 pieds (6,1 à 7,6 m)
Sainte-Anne	1916-1921	Est et Ouest	D'environ 5 pieds (1,5 m) de chaque côté
Bellerive	1914-1919	Nord	30,5 pieds (9,25 m) à l'ouest à 26,7 pieds à l'est (8 m)
8e avenue	1916-1919	Nouvelle rue	60 pieds (18,3 m)
9e avenue	1917	Est	5 pieds (1,5 m)
Saint-Jean-Baptiste	1914-1915	Est	79 pieds, soit la totalité de la profondeur des lots existants*
Notre-Dame	1914	Nord	Environ 30,5 pieds (9,25 m)

* Bien que la transformation de la rue Saint-Jean-Baptiste en boulevard nécessite l'expropriation de l'ensemble des terrains situé du côté est de cette rue, le nouveau boulevard n'occupera pas toute l'emprise de ces terrains. Une partie de fonds de cours de ces terrains se trouve en marge est du boulevard.

2.3 Évolution du parcellaire et du cadre bâti du site du Village (BjFi-16)

L'étude de potentiel de 2007 (Ethnoscop, 2007) s'est entre autres attardée à reconstruire la chaîne de titre de plusieurs terrains du village, de leur concession jusqu'au début du XXe siècle, principalement à l'aide des actes notariés recensés. L'exercice n'a cependant pas permis de reconstituer intégralement cette chaîne. Le contenu des actes notariés s'est en effet révélé avare d'informations, rendant difficile l'identification des repères mentionnés, des terrains vendus et des parties impliquées. La concentration de plusieurs terrains entre les mains de quelques individus au cours du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, terrains qu'ils vendent séparément et parfois avec de nouvelles modifications, a particulièrement compliqué la localisation spatiale des terrains étudiés. De même, pour certains propriétaires des terrains identifiés dans les dénombrements de 1731 et 1781, aucun acte notarié permettant de retracer l'histoire des emplacements qu'ils possèdent n'a été retrouvé. Ainsi, au terme de cette recherche, seule la portion récente (seconde moitié du XIXe siècle-1912) des chaînes de titre avait formellement été établie.

Même si cet aspect ne faisait pas partie de notre mandat, il nous est apparu nécessaire de compléter le travail entamé pour le secteur à l'étude, soit pour les lots 160 à 168 du cadastre originaire. Les informations contenues dans l'ouvrage de Jean Guy Marsan (2006) sur le cadastre primitif de Pointe-aux-Trembles (du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle) ont été mises à contribution. Cet historien amateur a tenté avec un succès certain de reconstituer le cadastre primitif de Pointe-aux-Trembles, dont celui des emplacements du bourg qui a fait l'objet d'un plan distinct (figure 4). Pour ce faire, il a superposé au cadastre originaire de la paroisse de l'Enfant-Jésus (plan de Hopkins de 1874) les informations tirées des archives de Saint-Sulpice (ASS), et des actes notariés anciens, obtenus des Archives nationales du Québec (ANQ). Les ASS n'ayant pas livré tous les numéros d'emplacements du bourg, il a dû compléter par les numéros lui apparaissant les plus probables. Le plan du bourg lui-même, avec les dimensions des emplacements, et les rues qui les bordent, fut réalisé par des tenants et aboutissants tirés des minutes notariales et de la description du fort qui est donnée dans le recensement de 1731. Chaque emplacement a de plus fait l'objet d'une description détaillée de leurs différents propriétaires ainsi que de leur cadre bâti, lorsque ce dernier était mentionné dans les actes notariés.

Sur la base de la reconstitution du terrier primitif du bourg de Marsan et des informations contenues dans le terrier du village de Pointe-aux-Trembles, lequel fait mention des divers propriétaires qui se sont succédé au cours du XIXe siècle dans le bourg, les informations provenant des Aveu et dénombrement de 1731 (1726) et de 1781[7] ainsi que des actes notariés dépouillés par la firme Ethnoscop (voir Ethnoscop, 2007 : annexe 4) ont été rattachés aux emplacements concernés.

7 Soulignons que l'Aveu et dénombrement de 1781 s'avère peu fiable.

Les paragraphes qui suivent rendent compte du travail réalisé. Soulignons ici que le secteur à l'étude recoupe les emplacements 10A à 16D du terrier primitif (1693-1729) et les emplacements 10 à 18 du terrier du village de Pointe-aux-Trembles (trois premiers quarts du XIXe siècle). Afin de simplifier la lecture, seules l'identification première des emplacements (emplacements 10A à 16D) ainsi que celle du cadastre originaire (lots 160 à 168, 1874-1915) furent utilisées dans le texte qui suit. Le tableau 2 fait toutefois le lien entre ces divers numéros d'identification. Quant à eux, les données relatives aux chaînes de titres réalisées se présentent sous la forme d'un tableau que l'on retrouve en annexe 2 (tableau 16). Les tableaux 3 à 9, insérés dans le texte, présentent cependant l'évolution du cadre bâti associé à chacun des lots cadastraux discutés.

2.3.1 Lot 160

Le lot 160 est constitué de la portion nord de l'emplacement 16C et de l'emplacement 16D. L'emplacement 16C a été concédé en 1727 au maître tailleur de pierre Jacques Danguel dit Lamarche. En mars suivant, Danguel loue une partie de la maison présente sur l'emplacement 31A, à raison de 60 livres par année. Il n'est fait aucune mention de l'existence de l'emplacement au recensement de 1731 (1726). En 1737, c'est Philippe Gervais qui occupe cet emplacement d'après l'acte d'échange de l'emplacement voisin de 16C. Jean-Baptiste Langlois dit Sansoucy l'aurait acquis par la suite à une date inconnue. C'est lui qui vend l'emplacement à Jean Antoine Badel dit Dufort, grenadier au régiment Lasarre, en 1758 (tableau 3). Une maison bâtie en pieux debout et une écurie de madriers sont alors présentes sur le terrain. Ce dernier est acquis en 1764 par Pierre-François Irbour, maître cordonnier. L'acte de vente précise que la maison et l'écurie sont faites de poteaux en terre entourés de pieux et couvertes de planches ou de madriers et que la maison possède une cheminée de pierre. En 1778, la veuve de Jacques Morand, Marie-Louise Lestage acquiert l'emplacement sur lequel se trouve la maison de pieux en terre couverte de planches. L'écurie a alors vraisemblablement fait place à un hangar et l'endroit est dit « clos ». Au recensement de 1781, l'emplacement 16C est toujours la propriété de la Veuve Morand (Marie Louise Lestage). On y dénombre alors seulement la présence d'un jardin. La même année, Louis Châtigny, menuisier, acquiert le terrain sur lequel se trouvent « une maison de pieux en terre couverte en planches, cheminées de pierre, un hangar, clos ». Il semble s'agir de la maison présente depuis au moins 1758 sur le terrain ainsi que du hangar construit entre 1764 et 1778. Lorsque le curé Joseph Racine acquiert l'emplacement 16C en 1783, il s'y trouve alors une maison de pierres couverte de planches avec une cheminée de pierre et un hangar. Puis, en 1798, lorsque Ambroise Morand, maître forgeron, a acquis les emplacements 15 à 16D, il est fait uniquement mention dans l'acte de vente que le tout est clos. La portion nord de l'emplacement 16C (partie sud du lot 160) est acquise en 1820 par Jean-Baptiste Cadieux, commerçant et aubergiste, puis en 1847 par la Fabrique. Les actes notariés rendant compte de ses contrats portent la mention que le terrain est sans bâtiment.

Tableau 2 - Site BjFi-16 — Liste des numéros d'identification des anciens terrains privés localisés sur le site du Village

Terrier primitif (1687-1729)	Terrier du village (vers 1800 - 1874)	Cadastre originaire (1874-1915).
Emplacement		Lot
16D	18	160
16C (nord)	17 (nord)	
16C (sud)	17 (sud)	161
16B	16A	162
16A	16	163 (nord)
15	16	163 (sud)
14 (Rue)	15	164 *
13B	14	165
13A	13	166
12		
11B	12	167
11A	11B	
10B	11A	168
10A	10	

* Le lot 164 inclut une portion de l'emplacement 16 du terrier du village.

Tableau 3 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur les lots 160 et 161

Date	Lot 161	Lot 160 (1855)	
	Emplacement 16C sud (1727)	Emplacement 16C nord (1727)	Emplacements 16D (1729)
1757			Clos en partie en pieux de bois
1758	Maison bâtie en pieux debout et écurie de madriers		
1764	Maison de poteau en terre entouré de pieux et écurie de poteau en terre entouré de madriers.		
1767			Maison en pierre
1778	Maison de pieux en terre et un hangar. Clos.		
1781	Jardin		Maison en bois
1781	Maison de pieux en terre et un hangar. Clos.		
1783	Maison de pierres et hangar		
1787			Clôturé
1798	Le tout clos		
1820 -1847		Sans bâtiment	
1823			Maison
1855		Maison et autre petite bâtisse	
1870-1912	Bâtisses		
1889-1890		Maison et plusieurs dépendances	
1908		Logement privé de onze pièces, magasin avec allonges, glacière, une pesée pour les voitures et une écurie	

L'emplacement 16D a été concédé en 1729 à Jacques Senet qui l'habite depuis l'année précédente. Ce dernier possède également la terre no 1331 à la côte Saint-Léonard. Aucune mention du terrain n'est faite au recensement de 1731 (1726). À une date inconnue, Jean-Marie Senet, habitant de la côte Saint-Léonard, reçoit en héritage la propriété de ses parents. Il la vend en 1757 à André Lavigne dit Poudret. Elle est alors « clos en partie en pieux de bois ». En 1767, Alexis Duclos, habitant de Chambly, acquiert l'emplacement sur laquelle se trouve une maison en pierre. Au recensement de 1781, le terrain est toujours la propriété d'Alexis Duclos. On y note cependant la présence d'une maison en bois. Lorsque le curé Joseph Racine acquiert le terrain en 1787, il est fait mention dans l'acte notarié que le terrain est clôturé. Puis, en 1798, lorsque Ambroise Morand, maître forgeron, acquis les emplacements 15 à 16D, il est également fait uniquement mention dans l'acte de vente que le tout est clos. L'emplacement 16D est acquis en 1823 par Pierre Mongeon, journalier puis boucher. L'acte de vente précise que l'acquéreur en a pris possession depuis 4 ans passés et que le terrain accueille la « maison que le dit acquéreur a construits à ses propres frais ». La Fabrique acquiert la propriété en 1834 pour l'usage d'une école élémentaire.

Le lot 160, qui regroupe l'emplacement 16D et la partie nord de l'emplacement 16C, est acquis en 1855 par Olivier et Georges Reeves, commerçants. L'acte de vente indique la présence d'une maison et d'une autre petite bâtisse. La maison érigée peu après 1823 semble ainsi avoir été utilisée comme école après avoir subi quelques modifications. L'argent obtenu de la vente du terrain doit d'ailleurs servir à la construction d'une nouvelle maison-école. Par ailleurs, Georges Reeves devient propriétaire unique du lot en 1889. Il est alors fait mention dans l'acte de vente de la présence d'une maison et de plusieurs dépendances dont l'emplacement est illustré sur le plan d'Hopkins de 1879 (figure 5). Il en est fait sensiblement la même description du cadre bâti lorsque son fils, Georges Reeves, acquiert la propriété l'année suivante. Ce dernier passe un bail locatif en 1908 à Algénaphe Gervais, marchand pour « un logement privé de onze pièces, un magasin avec allonges, une glacière, une pesée pour les voitures, une écurie ». Le plan de Goad de 1907 illustre la disposition de ces bâtiments, les principaux ayant leur façade sur la rue Notre-Dame (figure 6).

2.3.2 Lot 161

Le lot 161 est constitué à partir de la portion sud de l'emplacement 16C qui a été concédé en 1727 au maître tailleur de pierre Jacques Danguel dit Lamarche. Entre cette date et 1798, date à laquelle Ambroise Morand acquiert les emplacements 15 à 16D, son histoire est liée à celle de la totalité de l'emplacement 16C, présentée à la section précédente. Ainsi, entre 1758 et 1781, on y note la présence d'une maison de poteaux en terre entourée de pieux ainsi que d'une écurie de madriers ayant fait vraisemblablement place, entre 1764 et 1778, à un hangar (tableau 3). La présence d'un

jardin est aussi mentionnée au recensement de 1781. Puis en 1783, il s'y trouve alors une maison de pierres et un hangar. En 1798, il est seulement fait mention que le tout est clos.

Le lot 161 est formé au début du XIXe siècle, à une date inconnue, alors qu'Ambroise Morand, propriétaire depuis 1798, vend la portion sud de l'emplacement 16C à Pierre Morand. Selon le terrier des villages de l'île, l'endroit sera par la suite acquis par Pierre Mongeon (1823), puis par Jean Baptiste Côté dit Lamoureux, journalier (1830). En 1870 le lot devient la propriété de Louis Chorette, maître maçon. L'acte de vente signée à cette occasion précise la présence de bâtisses. Il en est de même pour les actes de vente subséquents signés en 1871 et 1912. Les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1907) illustrent ces bâtisses (figures 5 et 6). Il s'agit d'une maison en bois d'un étage et demi et d'une écurie, sans doute incendiée en 1912.

2.3.3 Lot 162

Le lot 162 est constitué de l'emplacement 16B qui forme, avec l'emplacement 16A, un terrain de 90 pieds de front par 90 pieds de profondeur qui a été concédé en 1687 au maître taillandier (ou maître forgeron) Jean Coitou dit Saint-Jean. Ce dernier est, entre 1703 et 1724, le propriétaire de l'emplacement 30B du village où il s'y trouve une maison, une grange et une étable. Il est également propriétaire de la terre no 1294 à la côte Sainte-Anne suite à des achats en 1708 et 1711, terre qu'il cède en 1721.

Les emplacements 16A et 16B sont acquis en 1722 par le maître d'école Jean Jeantôt, frère Charron. L'acte de vente mentionne alors la présence d'une maison qui, comme en témoigne un bail de location datant de décembre 1732, prend place sur l'emplacement 16B (tableau 4). Celle-ci a été louée pour un an à compter de décembre 1725. Au recensement de 1731 (1726), les emplacements, qui sont encore la propriété de Jean Jeantôt, accueillent toujours ladite maison. En 1727, les terrains sont vendus à Antoine Desrosier dit Dutremble. Il est fait mention dans l'acte de vente de la présence d'une « *meschante maison couverte de paille et menassant ruine* ». Les emplacements seront successivement acquis en décembre 1727 (16A) et septembre 1729 (16B) par le maître chirurgien Henri Bélisle alors grand propriétaire foncier au village. La maison présente sur l'emplacement 16B est à nouveau louée en 1732-33. En 1737, Bélisle échange aux Sulpiciens ces emplacements contre l'emplacement 28B. C'est vraisemblablement lorsque les emplacements 16A et 16B sont entre les mains des Sulpiciens que leur profondeur est réduite à 70 pieds, soit à une profondeur identique à celle des emplacements adjacents.

Au recensement de 1781, les emplacements 15, 16A et 16B sont la propriété de Jean de La Gorce. On y dénombre alors la présence d'une maison de bois, d'une écurie et d'une étable. Ces emplacements sont vraisemblablement acquis en 1782 par le curé Joseph Racine. En 1798, les héritiers de ce dernier, qui sont en possession des emplacements 15 à 16D, vendent ceux-ci à Ambroise Morand, maître forgeron. Il est alors fait mention que le tout est clos.

Le lot 162 est formé au début du XIXe siècle (date inconnue) alors que Joseph Lafontaine reçoit l'emplacement 16B de son beau-père Ambroise Morand, tel que l'indique le terrier des villages de l'île. En 1892, Léon Marion dit Lafontaine reçoit l'emplacement de son grand-père Lafontaine. Le plan produit par Hopkins en 1879 indique qu'une maison en bois fut entre temps érigée sur le terrain (figure 5). Lorsque Camille Beaudry, boucher puis, menuisier, prend possession du terrain en 1900, cette demeure avait visiblement été détruite puisqu'il est fait mention que ce dernier est sans bâtiment. Une hypothèque est donnée sur le terrain en 1903 en faveur de Samuel Reeves. On mentionne dans l'acte signé à cet effet la présence de bâtisses. Le terrain est acquis en 1910 par Georges Gervais, cultivateur. L'acte notarié précise que la propriété accueille plusieurs bâtisses, dont la « Salle du Conseil » du village, ainsi que des dépendances. Le plan de Goad de 1907 illustre la présence d'une maison en bois, peut-être transformé ultérieurement en salle du conseil, ainsi que de deux petits bâtiments secondaires en cour arrière (figure 6).

Tableau 4 - Site BjFi-16 – Évolution du cadre bâti présent sur les lots162 et 163 (moitié indivise nord)

Date	Lot 163, partie nord (2e 1/4 du XIXe siècle)	Lot 162 (début XIXe siècle)
	Emplacement 16A (1687)	Emplacement 16B (1687)
1722		Maison
1731 (1726)		Maison
1727		Maison couverte de paille et menaçant de ruine
1729 (1732)		Maison
1781	Maison de bois, une écurie et une étable (emplacements 15, 16A et 16B)	
1798	Le tout clos.	
1879	Maison en bois et un bâtiment secondaire	Maison en bois
1900	Maison et autres bâtisses.	Sans bâtiment
1903	Maison et autres bâtisses.	Bâtisses
1907	Deux maisons et deux bâtiments secondaires	Maison en bois et deux bâtiments secondaires.
1910		Bâtisses et dépendances

2.3.4 Lot 163, moitié indivise nord

La moitié indivise nord du lot 163 est constituée à partir de l'emplacement 16A qui forme, avec l'emplacement 16B, un terrain de 90 pieds de front par 90 pieds de profondeur qui a été concédé en 1687 au maître taillandier (ou maître forgeron) Jean Coitou dit Saint-Jean. Entre cette date et 1798, date à laquelle Ambroise Morand acquiert les emplacements 15 à 16D, son histoire est liée à celle des emplacements 16A et 16B, présentée à la section précédente. Entre ces deux dates, rien ne prouve la construction d'un bâtiment sur l'emplacement 16A si ce n'est qu'au recensement de 1781, on note sur les emplacements 15, 16A et 16B la présence d'une maison de bois, d'une écurie et d'une étable (tableau 4). En 1798, lorsque Ambroise Morand acquiert les emplacements 15 à 16D, il est seulement fait mention dans l'acte notarié que ces derniers sont clos et qu'ils possèdent tous une profondeur de 70 pieds. C'est vraisemblablement lorsque les emplacements 16A et 16B sont entre les mains des Sulpiciens, à compter de 1737, que leur profondeur est réduite à 70 pieds, tout comme les autres emplacements adjacents.

Selon le terrier des villages de l'île, l'emplacement 16A sera acquis de Ambroise Morand par Michel Chalifoux au début du XIXe siècle (date inconnue). Ce dernier vend sa propriété en 1828 à Théophile Gervais. Les propriétés de Gervais, qui regroupent les emplacements 14, 15 et 16A, sont acquises par l'aubergiste Joseph Beaudry en 1828.

La moitié indivise nord du lot 163 est formée suite au décès de Beaudry à la fin de 1828 alors que ses enfants deviennent les propriétaires uniques de l'emplacement 16A. Ce terrain changera par la suite nombre de fois de mains. En 1879, Ferdinand Bernard, journalier, vend le terrain à son père Hyppolite Bernard, commerçant. L'acte de vente mentionne la présence de bâtisses sur les lieux. Le plan d'Hopkin (1879) précise qu'il s'agit d'une maison en bois et d'un bâtiment secondaire respectivement localisés en façade et en cour arrière (figure 5). En 1900, lorsque Georges Reeves, marchand, devient propriétaire du terrain, il est fait mention de la présence d'une maison et autres bâtisses. Les actes de vente subséquents au marchand Wilfrid Reeves (1901) et au sacristain Edouard Jeannotte dit Lachapelle (1903) portent également la même mention. Le plan de Goad de 1907 illustre la présence de deux maisons en bois en façade et de deux bâtiments secondaires, dont une écurie, en fond de cours (figure 6).

2.3.5 Lot 163, moitié indivise sud

La moitié indivise sud du lot 163 est constituée à partir des trois quarts nord de l'emplacement 15. Cet emplacement a été concédé en 1697 à Jean II Chaperon. Ce dernier possède la terre no 1274 à la côte Sainte-Anne depuis 1688. L'emplacement 15 est acquis en avril 1703 par le marchand Louis Lefebvre dit Duchouquet. Ce dernier est, depuis 1702, propriétaire des emplacements 22B, 29A, 29B, 29C, où il y a une maison en 1731, ainsi que de l'emplacement 30A, où il y a également une maison, une grange et une étable. En 1713, le maître chirurgien Henri Bélisle dit Lamarre se porte acquéreur de la totalité des emplacements en possession de Lefebvre. Au recensement de 1731 (1726), l'emplacement 15, qui est alors sans bâtiment, est toujours la propriété de Bélisle (tableau 5). En 1747, une demande de vente par adjudication de la succession Bélisle est faite. On ne connait cependant pas le nom de l'acquéreur. Il pourrait s'agir de Jean-Bapitste Comparet qui aurait acquis en 1746 l'emplacement de Jeanne Arhcambault, la veuve de Henri Belisle. L'acte rendant compte de cette vente mentionne la présence d'une maison de pièce sur pièce, couverte de planches, avec une cheminée en pierre, le tout tombant en ruine sur le terrain vendu.

Le recensement de 1781 nous apprend que les emplacements 15, 16A et 16B sont alors la propriété de Jean de La Gorce. On y dénombre alors la présence d'une maison de bois, d'une écurie et d'une étable. Ces emplacements sont vraisemblablement acquis en 1782 par le curé Joseph Racine. En 1798, la succession de Racine vend l'ensemble de ses propriétés, soit les emplacements 15 à 16D, à Ambroise Morand, maître forgeron. L'acte de vente mentionne que le tout est clos.

L'emplacement 15 est acquis en 1828 de Morand par Théophile Gervais. Ce dernier acquiert en même temps l'emplacement adjacent 16A des mains de Michel Chalifoux. Il vend l'ensemble de ces propriétés la même année à Joseph Beaudry, aubergiste, qui se porte au même moment également acquéreur de l'emplacement 14. Suite à la mort de Beaudry en 1828, le nouvel époux de sa femme, Joseph Viger devient le propriétaire des emplacements 14 et 15.

Les limites de la moitié indivise sud du lot 163 sont établies en 1840 alors qu'Athanase Jobin, maître forgeron, acquiert le quart sud de l'emplacement 15 ainsi que l'emplacement 14 pour former le lot 164. Après avoir passé aux mains de la famille Bernard en 1863, la moitié indivise sud du lot 163 sera acquise en 1898 par Olivier Gervais, marchand-épicier. Une maison en bois ainsi qu'un bâtiment secondaire avait entre temps été érigé sur le terrain comme en fait part le plan de Hopkins de 1879 (figure 5). En 1900, la façade du terrain (33 x 45), « depuis le trottoir jusqu'à la remise », est acquise par Jérémie Marion, rentier. L'acte notarié signé à cette occasion mentionne alors la présence d'une maison sur cette bande de terre. Cette dernière est visible sur le plan de Goad de

1907 (figure 6) et pourrait correspondent à celle illustrée antérieurement sur le plan de Hopkins (1879). Celle-ci est reprise en 1907 par Olivier Gervais. L'acte de vente précise alors qu'il s'y trouve une maison en bois et d'autres dépendances. Cette description du cadre bâti est également faite dans l'acte de vente du terrain en faveur d'Horace McDuff, journalier, en 1909.

Tableau 5 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur les lots 163 (moitié indivise sud) et 164

Date	Lot 164 (1840)		Lot 163, partie sud (2e 1/4 du XIXe siècle)
	Emplacement 14 (après 1731)	Emplacement 15 (1697)	
1731	Rue	Sans bâtiment	
1747		Maison de pièces sur pièces ? ?	
1781	Sans bâtiment ou maison de pièce sur pièce et étable	Maison de bois, écurie et étable (emplacements 15, 16A et 16B)	
1792		Clos (emplacements 15 à 16D)	
1828-1835	Sans bâtiment		
1840-1854	Sans bâtiment		
1879	Sans bâtiment		Maison en bois et un bâtiment secondaire
1896	Maison en bois, écurie et autres bâtisses		
1897	Maison et autres bâtisses		
1900			Maison et remise
1907 - 1909	Maison en bois et grand bâtiment secondaire		Maison en bois et autres dépendances
1910	Magasin, maison, remise, écurie et étable.		

2.3.6 Lot 164

Le lot 164 est constitué de l'emplacement 14 et du quart sud de l'emplacement 15. L'emplacement 15 a été concédé en 1697 à Jean II Chaperon. Entre cette date et 1840, date à laquelle les limites du lot 164 sont établies, son histoire est entre autres liée à celle de cet emplacement, présentée à la section précédente. Ainsi, au recensement de 1731 (1726), l'emplacement est sans bâtiment (tableau 5). Au recensement de 1781, on dénombre sur les emplacements 15, 16A et 16B, propriétés de La Gorce, une maison de bois, d'une écurie et d'une étable. En 1798, il est seulement fait mention que les emplacements 15 à 16D, alors acquis Ambroise Morand, sont clos. L'emplacement 15 est acquis en 1828 de Morand par Théophile Gervais. Ce dernier acquiert en même temps l'emplacement adjacent 16A des mains de Michel Chalifoux. Il vend rapidement l'ensemble de ces propriétés à l'aubergiste Joseph Beaudry qui se porte au même moment également acquéreur de

l'emplacement 14. Suite à la mort de Beaudry à la fin de 1828, le nouvel époux de sa femme, Joseph Viger devient le propriétaire des emplacements 14 et 15.

Au recensement de 1731 (1726), l'emplacement 14 n'appartient à aucun propriétaire. Il correspond alors à la rue de l'Enfant Jésus dont le tracé est établi depuis au moins 1693. Il sera vendu (21 x 70) au cours des décennies suivantes (possiblement en 1771) à Joseph Léonard[8]. Au recensement de 1781, le terrain (25 x 70), qui semble quelque peu avoir empiété sur l'emplacement 15, est la propriété de la Fabrique. Il ne présente alors aucun bâtiment. Ignace Daillebout de la Magdeleine prend possession de cet emplacement ainsi que de l'emplacement 13B la même année. Puis, Jean-Baptiste Archambault, aubergiste, s'en porte acquéreur un peu avant 1822. Lorsque l'aubergiste Joseph Beaudry en prend possession en 1828, l'acte notarié fait mention que le terrain est sans bâtiment. Après avoir passé aux mains du nouvel époux de la veuve Beaudry, Joseph Viger, l'emplacement 14, tout comme l'emplacement 13B, est acquis en 1835 par Michel Chalifoux. L'acte de vente signé à cette occasion indique que le terrain est sans bâtiment.

Le lot 164 est formé en 1840 lorsque Athanase Jobin, maître forgeron, acquiert l'emplacement 14 (25 x 70) et les 10 x 70 manquants, provenant de l'emplacement 15. L'acte de vente indique que le nouveau terrain ainsi formé est sans bâtiment. Il en est de même lorsque son fils Hyppolite Jobin, journalier, acquiert le lot en 1851 et lorsque Léon Marion dit Lafontaine, maître forgeron, l'acquiert en 1854. Le plan produit par Hopkins en 1879 indique que le terrain est encore vacant quelque vingt-cinq ans plus tard (figure 5). Ce n'est qu'en 1896, alors qu'Eulalie Charretier dit Robert acquiert la propriété des mains de Théodules Reeves, épicier, qui en est le propriétaire depuis 1894, qu'il est fait mention de la présence de bâtiment sur le terrain. Il s'agit d'une maison en bois, d'une écurie et d'autres bâtisses. Le lot est acquis en juin 1897 par son père Jean-Baptiste Charretier dit Rober. Il est alors mentionné dans les documents légaux la présence d'une maison et autres bâtisses. La même année, la propriété passe aux mains de Joseph Gervais, contremaître. La description du cadre bâti qui est présent sur le lot est identique à celle donnée dans l'acte de 1896. Gervais vend la propriété à son fils Olivier Gervais, marchand-épicier, en 1898. Ce dernier passe un bail en 1910 à Émile et Claude Fontilland, restaurateurs pour « un magasin [...] composé de deux pièces au premier étage, d'une maison [...] avec les dépendances destinées au dit magasin et comprenant la remise, l'écurie, étable et le passage dans la cour ». Ces bâtiments sont pour la plupart illustrés sur le plan de Goad de 1907 (figure 6).

8 Selon Ethnoscop (2009), en 1771, Pierre Roy aurait donné le lot 166 au tisserand Joseph Léonard. Dix ans plus tard celui-ci y possédait une maison de pièce sur pièce et une étable. L'étude d'Ethnoscop de 2007 ne fait pas mention des actes notariés contenant ces informations. Nous croyons que le terrain dont il est question correspond à l'emplacement 14.

2.3.7 Lot 165

Le lot 165 est constitué de l'emplacement 13B qui a été concédé en 1693 à la veuve de Mathurin Masta, Catherine Éloy, qui y a fait construire une grange et une étable (tableau 6). Celle-ci est également propriétaire de l'emplacement 20, où elle y a fait construire une maison, et de la terre no 1350 à la côte Saint-Jean (1669-1705), puis la terre 1326 à la côte Saint-Léonard (1707-1713). Le lot 165 est acquis en 1724 par Pierre II Roy qui ne pourra en jouir qu'après la mort de Mme Éloy. L'acte notarié signé à cette occasion fait mention de la présence d'un hangar menaçant de ruine. Roy acquiert en même temps l'emplacement 20 où il y a la maison de Catherine Eloy. Au recensement de 1731 (1726), le terrain est toujours la propriété de Pierre Roy. On y dénombre alors une maison (ancien hangar ?).

Le lot est acquis en février 1728 par le menuisier Jean Reid sous promesse du vendeur d'y construire une maison de pieux debout d'environ 20 sur 25 pieds. La vente est annulée le 8 mai suivant. Le terrain est alors dit sans bâtiment. Il est acquis en août de la même année par le maçon Jacques Fonteneau dit Desmoulins établi à la côte Saint-Léonard. Puis, en 1732, Jacques Gaudry dit Bourbonnière se porte acquéreur du terrain qui est toujours sans bâtiment. Au recensement de 1781, le terrain est toujours la propriété de Jacques Gaudry. On y dénombre alors la présence d'une maison de bois et d'une étable vraisemblablement construites suite à son acquisition par Gaudry en 1732. La même année, l'acte de vente de la propriété en faveur de Ignace Daillebout de la Magdeleine mentionne la présence d'une maison de pièces sur pièces et d'une étable. Il s'agirait des mêmes bâtiments.

Tableau 6 - Site BjFi-16 – Évolution du cadre bâti présent sur le lot 165

Date	Lot 165
	Emplacement 13B (1693)
1693	Grange et étable
1724	Hangar menaçant de ruine
1731 (1726)	Maison (ancien hangar ?)
1728 -1732	Sans bâtiment
1781	Maison de bois (pièces sur pièces) et étable
1802	Sans bâtiment
1857	Sans bâtiment
1879-1911	Maison en bois et remise

En 1802, alors que Thomas-Jean Sullivan se porte acquéreur de l'emplacement 13B, il est fait mention qu'il est sans bâtiment. L'emplacement 13B, tout comme l'emplacement 14, passe ensuite aux mains de plusieurs propriétaires fonciers, tels Jean-Baptiste Archambault (avant 1822), Joseph Beaudry (1822), Joseph Viger, époux de Vve Beaudry (1828), Michel Chalifoux (1835) et Anathase Jobin (1840), maître forgeron.

Le lot 165 prend forme lorsque Jesse Brien dit Desrochers, maître cellier, acquiert le terrain en 1857. On note alors qu'il est sans bâtiment. Après avoir passé aux mains de la veuve de Brien et de Théotiste Campbell entre 1881 et 1887, Joseph Jeannotte, commis à bord du bateau à vapeur, acquiert le lot 165. Il est alors fait mention de la présence d'une maison en bois et d'une remise. Cette description du cadre bâti est également faite dans l'acte de vente de 1911 en faveur de Georges Gervais. Ces bâtiments sont représentés sur les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1907) (figures 5 et 6). Ils auraient donc été érigés par Brien, suite à l'acquisition du terrain en 1857.

2.3.8 Lot 166

Le lot 166 est constitué à partir des emplacements 12 (sud) et 13 A (nord) concédés en 1693. L'emplacement 12 est alors acquis par Nicolas I Desroches qui y avait construit une grange (tableau 7). Il est acquis en 1711 par le maître cordonnier Bernard II Dumouchel, puis en 1712 par le tisserand Jean Régnier dit Biron. Il est alors fait mention dans l'Acte de vente que le terrain tient par derrière « aux pieux du curé ». Au recensement de 1731 (1726), l'emplacement, qui est alors sans bâtiment, est la propriété de Jean Régnier dit Biron. Il est acquis en 1750 par Toussaint Regnier. L'acte de vente fait alors mention de la présence d'une maison et d'autres bâtiments.

L'emplacement 13A est concédé en janvier 1693 à Nicole Chandoiseau qui y a fait construire une maison. Vers 1710, l'emplacement est rétrocédé à la fabrique. Il est acquis en 1712 par Pierre I Beauchamps. Beauchamps est propriétaire des terres no 1336 et 1338 à la côte Saint-Léonard depuis 1707. Il est également propriétaire depuis 1709 des emplacements 21B et 22A où il y a une maison, une grange et une étable. L'emplacement 13A est acquis en mai 1720 par André II Poudret dit Lavigne. L'acte de vente fait mention que le terrain est sans bâtiment et « *entourré d'une clôture de pieux de cèdre [...] en mauvais état* ». En juin de la même année, le maître chirurgien Henri Bélisle acquiert l'emplacement. Il le vend au maître forgeron Jean-Baptiste Chaperon en juin 1726. Il est alors écrit dans l'acte notarié que le terrain est « sans bâtiment et enclos de pieux de bout ». Au recensement de 1731 (1726), l'emplacement est toujours la propriété de Jean-Baptiste Chaperon et sans bâtiment. Il est acquis quelque temps après (17??) par Jean-Baptiste Pitallier dit Lamarine qui avait prévu de bâtir une forge (?) sur le terrain avec Chaperon en 1726. L'emplacement sera éventuellement acquis par Jean Régnier dit Biron, puis son fils Jean-Baptiste Régnier.

Tableau 7 - Site BjFi-16 – Évolution du cadre bâti présent sur le lot 166

Date	Lot 166 (1798)	
	Emplacement 12 (1693)	Emplacement 13A (1693)
1693	Grange	Maison
1720		Sans bâtiment et entouré d'une clôture de pieux de cèdre en mauvais état
1731 (1726)	Sans bâtiment	Sans bâtiment
1750	Maison et autres bâtiments	
1759	Maison de pièce sur pièce avec fondation en pierre [...] et cave au dessous, une cour avec porte cochère [...] une étable, une écurie en y celle cour [...] presque entièrement clos de pieux de bout	
1781	Maison de bois et d'une étable	
1822	Maison et autres bâtiments	
1862	Maison et autres bâtisses	
1872	Bâtisses	
1879 -1887	Maison en bois et autres bâtisses	Maison en bois (?) et un bâtiment secondaire
1897 - 1907	Maison en bois	Maison en bois et bâtiments secondaires

Le lot 166, constitué des emplacements 12 et 13A, est formé au milieu du XVIIIe siècle. Il est d'abord acquis en 1750 par le menuisier Mathurin Irbour, puis en 1759 par les frères François et Pierre-Joseph Daillebout. L'acte notarié consacrant cette dernière vente fait alors mention de la présence d'une « *maison de pièce sur pièce avec fondation en pierre [...] et cave au dessous, une cour avec porte cochère [...] une étable, une écurie en y celle cour [...] presque entièrement clos de pieux de bout* ». Au recensement de 1781, le lot 166 est la propriété de la Vve Daillebout. On y dénote alors la présence d'une maison de bois et d'une étable. Le lot est acquis avant 1815 par Gilles Archambault, puis quelque temps après par le nouvel époux de sa veuve, Archibald Campbell. En 1822, la propriété est donnée à Jean-Baptiste Campbell, fils. L'acte notarié rédigé à cette occasion mentionne la présence d'une maison et autres bâtiments. La donation est annulée en mars 1828. Joseph Beaudry acquiert le lot cette même année. Le nouvel époux de la veuve Beaudry, Joseph Viger l'acquiert par la suite. Il le vend en 1830 à Jean-Baptiste Côté dit Lamoureux. L'acte de vente mentionne alors la présence d'une maison et autres bâtisses. En 1862, Marc Campbell, gentilhomme, acquiert la propriété. Le vendeur se réserve toutefois le droit d'enlever la maison et les bâtiments qui s'y trouvent, à l'exception des clôtures de bornages et des arbres plantés dans le jardin. En 1872, le lot 166, qui comporte alors des « bâtisses », est acquis par Michel Chalifoux, fils, cultivateur. La veuve de Chalifoux, Marie-Anne Beaudoin, devient la propriétaire des lieux en 1879. L'acte de vente produit à cette occasion fait alors mention de la présence d'une maison et d'autres bâtisses. L'acte de vente rédigé en 1887 en faveur d'Antoine Raymond, bourgeois, porte la

même mention. Le plan d'Hopkins produit en 1879 précise que cette maison est en bois et localisée dans la portion sud du lot, et que les autres bâtisses, soit une autre maison en bois et un bâtiment secondaire, occupent la portion nord du lot (figure 5).

En 1897, le lot 166 est acquis François Galipeau, bourgeois. Les documents officiels mentionnent que le terrain est clos et accueil deux maisons en bois et d'autres bâtisses. Les actes de vente signés entre 1900 et 1904 offrent également cette même description du cadre bâti. Celui-ci est représenté sur le plan de Goad de 1907 (figure 6). Les deux maisons présentent les mêmes dimensions et occupent les mêmes emplacements que ceux illustrés sur le plan produit par Hopkins en 1879. Il s'agit donc possiblement des mêmes bâtiments.

2.3.9 Lot 167

Le lot 167 a été constitué à partir des emplacements 11A (portion sud) et 11B (portion nord) concédés en 1693. L'emplacement 11A a été concédé au maître de chant Nicolas Senet qui y avait fait construire une grange (tableau 8). L'emplacement 11B est concédé en 1693 à Joseph I Loisel, propriétaire de la terre no 1347 de la côte Saint-Jean depuis 1681, qui y avait construit une grange. Il possède également l'emplacement 31C où est bâtie sa maison. L'emplacement 11B est acquis en 1718 par Nicolas Senet. Il est fait mention dans l'acte de vente que l'emplacement inclut le chemin que le curé s'était réservé. Au recensement de 1731 (1726), les emplacements 10B, 11A et 11B, sur lesquels on se trouve une grange, sont la propriété de Nicolas Senet. Senet possède également depuis une vingtaine d'années les emplacements 19A, 19B et 29D, sur lesquels on y dénombre la présence d'une maison lors du recensement, ainsi que la continuation de la terre no 1341c depuis 1706.

L'emplacement 11B est acquis en 1748 par Pierre et Jacques Archambault. L'acte de vente mentionne alors la présence d'une petite écurie. Au recensement de 1781, l'emplacement est la propriété des hoirs d'André Archambault. On y dénombre alors la présence d'une maison de bois. Il est acquis en 1789 par Marianne Damour. L'acte de vente signé à ce moment indique alors que le terrain accueille une maison, une étable et d'autres commodités et qu'il est clos.

Les emplacements 11A et 10B sont acquis en avril 1748 par Pierre et Jacques Archambault. On y mentionne alors la présence d'une vieille maison de pièce sur pièce, une grange de poteaux et une écurie de pieux debout, le tout recouvert de planche, réserve de l'écurie qui est découverte. Quelques années plus tard, en 1752, ces emplacements sont acquis par Antoine Archambault, forgeron. La description des bâtiments présents lors de la vente correspond sensiblement à celle qui en a été faite en 1748. En 1770, un accord est passé entre Antoine Archambault et son fils Gilles

concernant la construction et l'occupation d'une maison en pierre de 30 pieds par 31 pieds (9,7 m x 10 m) à 2 étages. Il est entendu que le fils installera sa boutique de menuiserie au premier étage. Au recensement de 1781, les emplacements sont la propriété des hoirs d'Antoine Archambault. On y dénombre alors la présence de ladite maison de pierre ainsi que d'un hangar et d'une écurie.

Le livre terrier des villages de l'île indique que les emplacements 11A et 11B (lot 167) restera aux mains d'uniques propriétaires à compter de la fin du XVIIIe siècle. Les emplacements 11A et 11B seront successivement acquis par Étienne Fissiau dit Laramée en 1794 et 1797. On y mentionne alors la présence d'une petite maison menaçant de ruine (emplacement 11A) et d'une vieille maison en bois (emplacement 11B). Par la suite, ces emplacements seront entre autres successivement acquis par Guillaume Labath (1798), Ambroise Morand (1811) et de Fabien Morand (18??). Parmi les documents consultés, seul l'acte vente du lot 167 à Odile Allard, Vve de Langlois, en 1901 apporte une lumière sur le cadre bâti présent au cours de ce siècle. Il indique en effet la présence d'une vieille maison de pierre accompagnée de dépendances. Cette maison en pierre occuperait la portion nord du lot 167 (emplacement 11B) depuis au moins 1879 selon les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1907) (figures 5 et 6). D'après son état, on peut raisonnablement penser qu'elle remplaça la vieille maison en bois présente sur le terrain en 1797. Les plans anciens indiquent également la présence d'une maison en bois (1879), puis d'un hangar (1907) en façade de la portion sud du lot.

Tableau 8 - Site BjFi-16 – Évolution du cadre bâti présent sur le lot 167

Date	Lot 168 (1785)	Lot 167 (1798)	
	Emplacement 10B (1693)	Emplacement 11A (1693)	Emplacements 11B
1693		Grange	Grange
1731 (1726)	Grange		
1748 -1752	Vieille maison de pièce sur pièce, grange de poteaux et écurie.		Petite écurie
1781	Maison de pierre, hangar et écurie.		Maison de bois
1789			Maison, étable et autres commodités, clos.
1794		Petite maison menaçant de ruine.	
1797			Vieille maison en bois
1879		Maison en bois	Maison en pierre
1901-1907		Hangar	Vieille maison de pierre

2.3.10 Lot 168

Le lot 168 recoupe les emplacements 10A (portion sud) et 10B (portion nord) qui sont réservés, en date des premières concessions dans le village (1693), pour l'école du bourg. Au recensement de 1731 (1726), les emplacements 10B, 11A et 11B, sur lesquels il n'y a qu'une grange, sont la propriété de Nicolas Senet, notaire (tableau 9). Les emplacements 11A et 10B sont acquis en avril 1748 par Pierre et Jacques Archambault. On y mentionne alors la présence d'une vieille maison de pièce sur pièce, une grange de poteaux et une écurie de pieux debout, le tout recouvert de planche, réserve de l'écurie qui est découverte. Lorsque Antoine Archambault, forgeron, acquiert ces emplacements en 1752, le cadre bâti ne semble pas avoir changé selon la description qui en est faite. En 1770, un accord est passé entre lui et son fils Gilles concernant la construction et l'occupation d'une maison en pierre de 30 pieds par 31 pieds (9,7 m x 10 m) à 2 étages. Il est entendu que le fils installera sa boutique de menuiserie au premier étage. Au recensement de 1781, les emplacements sont la propriété des hoirs d'Antoine Archambault. On y dénombre alors la présence de ladite maison de pierre ainsi que d'un hangar et d'une écurie.

Au recensement de 1731 (1726), l'emplacement 10A est sans bâtiment et est la propriété de Nicolas II Desroches, aubergiste, qui possède alors une maison en pierres sur l'emplacement 9B. Au recensement de 1781, la moitié de l'emplacement 10A, probablement la façade de ce terrain, est la propriété des héritiers de François Desroches. On y note alors la présence d'une maison de bois. L'autre moitié de l'emplacement appartient aux héritiers d'Antoine Archambault. Aucun bâtiment n'est recensé sur cette portion du terrain.

Tableau 9 - Site BjFi-16 — Évolution du cadre bâti présent sur le lot 168

Date	Lot 168 (1785)		Lot 167 (1798)
	Emplacement 10A (1693)	Emplacement 10B (1693)	Emplacements 11A et 11B
1731	Sans bâtiment	Grange (10B, 11A, et 11B)	
1748 -1752		Vieille maison de pièce sur pièce, grange de poteaux et écurie	
1781	Maison de bois	Maison de pierre, hangar et écurie	
1847-1849	Maison en pierres à deux étages.	Boutique en bois, écurie et remise	
1879	Maison en pierre	Boutique en bois et un bâtiment secondaire	
1885	Maison en pierre	Maison en bois et hangar	
1886	Maison en pierre ?	Maison de bois, grange et deux magasins.	
1907		Maison en bois et une grange	

Le livre terrier des villages de l'île indique que le lot 168, regroupant les emplacements 10A et 10B, prend forme à la fin du XVIIIe siècle. Entre 1785 et 1841, ce terrain passera notamment aux mains de Gilles Archambault (1785) et de l'aubergiste Jean-Baptiste Cadieux (1841)[9]. En 1847, le lot 168 est acquis par Joseph Édouard Beaupré, gentilhomme de l'Assomption. L'acte notarié consulté indique alors la présence d'une maison en pierres à deux étages, d'une boutique en bois (ancienne maison en bois ?), d'une écurie et d'une remise. La même inscription du cadre bâti sera faite dans les actes de vente de 1847 et 1849, alors que les journaliers Jacques Dubreuil et Rose Mullin dit Dunbar se portent successivement acquéreurs de la propriété. Le plan de Hopkins de 1879 illustre l'emplacement de certains de ces bâtiments (figure 5). Un bâtiment de bois, possiblement la boutique, est accolé sur le flanc nord de la maison de pierre qui occupe la partie sud du lot. En 1885, le terrain sera acquis par John Green, puis par Antoine Brien dit Desrochers, cultivateur. L'acte de vente de ce dernier achat indique que la maison en pierre est toujours présente sur le terrain et qu'on y retrouve également une maison en bois et un hangar. La propriété sera rétrocédée à John Green en 1886. Il vend alors à sa sœur, Mary Green, la moitié indivise nord du lot où se localise, d'après un acte de partage signé en 1899, la maison de bois ainsi que deux magasins et une grange.

Deux lisières du lot 168, l'une donnant sur la rue de l'Église (9 x 66), l'autre en bordure des terrains du presbytère (12,5 pieds de largeur), sont acquises par la Fabrique en 1899. Le vendeur s'oblige à faire une clôture en bois sur tout le front du lot semblable à celle que la Fabrique a fait faire sur la rue de l'église et qui en est la continuation. Le terrain sera acquis en 1910 par Anne McGovern. Elle sera la dernière propriétaire des lieux avant la conflagration de 1912. Le plan de Goad de 1907 ne représente aucun bâtiment dans la portion sud du terrain (figure 6). Seules une petite maison en bois ainsi qu'une grange sont illustrées dans la portion nord du lot. Il s'agit vraisemblablement des bâtiments mentionnés pour la première fois sur le terrain en 1885. La maison en pierre, présente sur les lieux depuis au moins 1847, aurait quant à elle été démolie entre 1885 et 1907.

2.4 Bilan des recherches archéologiques antérieures

2.4.1 Études de potentiel archéologique

Comme nous l'avons vu, deux études de potentiel, toutes deux produites par la firme Ethnoscop (2001 et 2207), se sont attardées à identifier le potentiel archéologique du noyau villageois initial de Pointe-aux-Trembles.

La première étude, qui s'est consacrée à l'étendue du bourg fortifiée à la fin du XVIIe siècle, a été réalisée dans le cadre du contrat général de recherche archéologique octroyé par le Service des

9 Les informations contenues dans le livre terrier n'indiquent cependant pas la présence ou l'absence d'un cadre bâti sur cette propriété.

parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal (SPJEV) en collaboration avec le Service du développement économique et urbain (SDÉU). Bien que l'espace à l'étude concernait le parc Fort-de-Pointe-aux-Trembles, l'évaluation du potentiel s'est attardée à cet espace beaucoup plus vaste que représente la palissade érigé autour du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Une revue dans la littérature disponible (monographies, études spécialisées en histoire et en patrimoine) a permis de mieux comprendre l'histoire du Vieux Pointe-aux-Trembles et plus précisément les premiers moments de développement de cet établissement (fin XVIIe - début XVIIIe siècle). Afin de définir l'évolution physique du secteur, l'étude a tenté, tout comme Marsan (2006) la reconstitution des terres d'origine de Pointe-aux-Trembles par l'implantation des premières structures villageoises de 1680 ainsi que celle du parcellaire du village à partir des titres de la concession entre 1693 et 1725 (figure 16, annexe 1). Le tracé de la palissade a pu être proposé à partir de cette dernière reconstitution. Les cartes anciennes et reconstitutions les plus significatives ont également été superposées au plan actuel (figures 17 à 20, annexe 1). L'examen des plans produits a permis d'évaluer le potentiel archéologique en prenant en considération les perturbations causées par les aménagements récents. En bout de piste, cette étude de potentiel a permis de mettre en lumière l'intérêt et la diversité des contextes archéologiques (préhistorique et domestique, artisanal, institutionnel et militaire du tournant du XVIIIe siècle) possiblement présents en divers points de l'ancien bourg fortifié (domaine privé et public) et de faire ressortir les zones d'interventions prioritaires.

Comme nous l'avons vu, une autre étude de potentiel, consacrée cette fois à l'étendue du village de Pointe-aux-Trembles à la fin du XIXe siècle, a été produite par la firme Ethnoscop en 2007. Réalisée dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution en milieu patrimonial mise en œuvre par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), elle a permis d'identifier cinq grandes zones de potentiel archéologique préhistorique et 61 zones de potentiel archéologique historique (avant 1879), où les ressources archéologiques seraient préservées. Ce potentiel a pu être établi grâce à l'analyse d'une quarantaine de plans et de plus d'une trentaine de photographies anciennes. Le plan du parcellaire reconstitué à partir des titres de concession dans l'étude de 2001 (figure 16, annexe 1) a également été utilisé dans cette démarche. Par ailleurs, une synthèse de l'histoire des lieux a été dressée à partir de sources primaires (actes notariés, dénombrements seigneuriaux et recensements) et secondaires (dont des monographies et études spécialisées en histoire et en patrimoine). Comme nous l'avons vu précédemment, les recherches accomplies dans cette étude n'ont toutefois pas permis de reconstituer intégralement la chaîne de titre des emplacements, de leur concession jusqu'au début du XXe siècle. Soulignons finalement que les conclusions de cette étude ont servi de balises lors de la planification des interventions concernées par le présent projet.

2.4.2 Interventions archéologiques

Une première intervention a été réalisée par la firme Arkéos (2012a) sur le site BjFi-16 au début du mois d'octobre 2009. Elle avait pour but la supervision de l'excavation mécanique de cinq tranchées (MTL09-19-1, sous-opérations 1A à 1E) sous l'emprise du trottoir ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste (figure 1). Ces excavations étaient effectuées dans le cadre du remplacement de deux chambres, de deux vannes et d'un joint de raccordement en plomb de la conduite d'aqueduc principale d'eau. La supervision de ces travaux a permis de constater que les tranchées excavées occupaient des zones en quasi-totalité perturbées par l'implantation de ces infrastructures. Seules de minces bandes résiduelles de sol naturel subsistaient dans leur emprise. Ce dernier est apparu être profondément remanié (sous-opération 1C) ou arasé (sous-opérations 1A et 1D) aux abords des rues Bellerive et Notre-Dame. À ces emplacements, seule sa portion stérile subsistait à une profondeur variant entre 0,30 et 0,66 m. Entre ces deux points, il a été constaté que le sol formant l'horizon supérieur du sol naturel avait subsisté au dérasement des lieux lors de l'aménagement du boulevard (sous-opérations 1B et 1E) et se localisait à une profondeur variant entre 0,30 et 0,55 m. Quelques traces témoignant possiblement de l'incendie de 1912 furent par ailleurs observées au sommet de cet horizon dans la sous-opération 1B. Aucune recommandation de travaux supplémentaires n'a donc été formulée dans le cadre de ce projet.

C'est dans le contexte de la construction de la place publique que l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a retenu les services de la firme Ethnoscop pour mettre en œuvre les interventions archéologiques recommandées dans le plan directeur d'aménagement du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles, à savoir une supervision et un inventaire dans les limites du boulevard Saint-Jean-Baptiste, réalisés en octobre et novembre 2009 (Ethnoscop, 2009), et un inventaire dans le parc Fort-de-Pointe-aux-Trembles et aux abords de l'église, du presbytère et du couvent, réalisé en octobre et novembre 2010 (Ethnoscop, 2010) (figure 1). Les résultats de ces inventaires devaient contribuer au plan directeur d'aménagement, soit à la conception de la place publique, tout en permettant d'établir les ressources archéologiques à protéger et, le cas échéant, à mettre en valeur les mesures appropriées.

L'intervention de 2009 sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste a d'abord consisté en une supervision archéologique des excavations nécessaires au remplacement des conduites d'aqueduc domestiques et des valves domestiques et à la mise en place d'une borne-fontaine dans et en marge du trottoir ouest. Puis, elle a consisté en une première phase de l'inventaire archéologique de la place du Village par la fouille de cinq sondages (BjFi-16, sous-opérations 1A à 1E) consacrée à la mise au jour

des traces de la première courtine nord de la palissade[10] et celles des plus anciennes occupations au sein du village.

Il fut constaté lors de la supervision que la plupart des excavations se limitaient essentiellement à l'emprise des tranchées réalisées lors de l'implantation initiale des conduites et des valves domestiques. Seule une bande résiduelle de sol naturel fut mise au jour à environ 0,50 m de profondeur au nord de la rue Saint-Joseph (en face du n° civique 56-8). Les vestiges de ce qui semble correspondre au vide sanitaire ou au plancher de cave d'une ancienne résidence ont également été mis au jour en retrait du coin nord-ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de la rue Saint-Joseph, soit à l'emplacement de la nouvelle borne-fontaine. À cet endroit, une bande de bois pourri avec du *creamware* et des os se localisait à une profondeur de 1,53 m.

Pour leur part, les résultats de l'inventaire de 2009 sont dans l'ensemble d'un grand intérêt. Ils permettent d'affirmer qu'une grande proportion des contextes archéologiques antérieurs au XIXe siècle ont subsisté aux aménagements récents, notamment à celle du boulevard suite à l'incendie de 1912 et à celles associées à d'anciens réseaux d'aqueduc et d'égout (tuyaux en plomb et en terre cuite) desservant les résidences avant la conflagration. Seuls, les contextes archéologiques localisés dans le secteur du sondage 1C n'ont pu subsister à ces aménagements. Des vestiges architecturaux, des couches d'occupation et des assemblages de culture matérielle contemporains de l'occupation du fort ont été identifiés directement sous l'infrastructure. Ceux-ci résidaient entre 0,50 et 1,50 m de la surface.

Ainsi, la tranchée d'implantation des pieux de la première courtine du fort a été mise au jour dans la sous-opération 1B, soit sur l'ancien lot 161, sans toutefois être reconnue comme telle au moment de sa découverte. Au nord de cette courtine, toujours sur le lot 161, une portion des fondations (lot 1B6) et du dépôt d'occupation intérieure d'une petite bâtisse (écurie-hangar ?) qui aurait entre autres servi d'entrepôt ou de zone de rejets au cours du troisième quart du XVIIIe siècle a été découverte. Le dépôt d'occupation contenait un important assemblage d'artéfacts, dont certains (couteaux pliants, perles de verre et une pipe à tuyau amovible), particulièrement appréciés des Amérindiens, pourraient témoigner d'activités de traite. Plus au nord, dans la sous-opération 1A, seuls deux dépôts vraisemblablement antérieurs au XIXe siècle furent observés, le secteur étant passablement perturbé par la mise en place d'anciens réseaux d'aqueduc et d'égout (tuyaux en plomb et conduites en terre cuite). Au sud de la rue Saint-Joseph, les fouilles ont permis d'attester de la présence de vestiges pouvant remonter aux premières années d'occupation du village.

10 L'emplacement de la deuxième courtine nord se retrouverait trop près de la rue Notre-Dame y ouvrir une tranchée exploratoire dans le cadre de la première phase d'inventaire.

Les fondations de la façade de deux générations de bâtiment principal (lots 1D7 et 1D13) furent mises au jour dans les limites de l'ancien lot 166 (sous-opération 1D). Selon les interprétations, le soubassement du premier était pourvu d'un mur de refend (1D20) et d'un dallage de pierres des champs (1D26) qui auraient été intégrés au second bâtiment lors de sa construction au cours du premier tiers du XIXe siècle. Des dépôts datant du Régime français subsistaient toujours à l'ouest de ces murs dont la localisation permet, selon Ethnoscop, de déterminer la limite est de l'ancienne rue Saint-Jean. Les assises d'un ou deux bâtiments du Régime français ainsi que des dépôts leur étant contemporains ont également été mises au jour plus au sud, sur l'ancien lot 167 (sous-opération 1E).

L'inventaire réalisé par Ethnoscop en 2010 aux abords du presbytère, du couvent et de l'église de Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-3), soit tout juste à l'est de la Place du Village, permet d'affirmer que des ressources archéologiques du Régime français sont préservées dans le noyau institutionnel, identifié depuis comme site du Noyau institutionnel (BjFi-17). L'intervention a mené à la mise au jour de vestiges de la première courtine nord du fort, de l'église de 1705 et de sépultures du cimetière de 1710 à une faible profondeur (entre 0,40 et 0,90 m) sous la surface actuelle des lieux. En outre, des sépultures du cimetière de 1843 ont aussi été découvertes à une relativement faible profondeur (1,20 m) ainsi qu'un ouvrage rattaché à l'ancienne grange et un dépôt d'objets provenant vraisemblablement de l'occupation du presbytère. Aucune trace du bastion du curé (bastion sud-est) et de la courtine sud ne fut découverte dans les sous-opérations (1D et 1E) qui devaient recouper leur emplacement. De même, aucun indice de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire n'a été mis au jour dans l'espace occupé par le parc Fort-de-Pointe-aux-Trembles et considéré à fort potentiel pour ce type d'occupation, car le sol naturel n'a été exploré dans aucun des sondages manuels réalisés. Il a été suggéré à cet égard qu'étant donné que les tranchées mécaniques pratiquées dans la portion sud-est du parc (sous-opérations 1C à 1E) n'avaient révélé aucun ancien niveau humique au-dessus du sol naturel stérile, il était possible qu'aucun dépôt préhistorique n'ait été préservé dans le parc.

Parmi les découvertes réalisées lors de cet inventaire, l'une s'avère d'intérêt en ce qui concerne notre secteur d'intervention. Il s'agit des vestiges de la première courtine nord. Ses vestiges ont été localisés dans l'axe de la marche inférieure du parvis de l'église actuel (sous-opérations 1G, 1J et 1M), soit à environ six mètres au sud de l'emplacement établi dans les études de potentiel archéologique de 2001 et de 2007 (figure 21, annexe 1). Ils prennent la forme d'une tranchée axée est-ouest, large d'environ 0,60 m et profonde de 0,90 à 1,10 m, au travers de laquelle ont pu être distingués une série d'empreintes de pieux disposés de façon plus ou moins serrée sur un seul rang. Quelques-unes d'entre elles contenaient des fibres de bois ou des charbons de bois alors qu'une autre recélait un pieu préservé sur une longueur de 0,52 m et un diamètre de 0,05 à 0,14 m.

Ces vestiges étaient visibles à partir du sommet du sol naturel stérile, l'horizon supérieur du sol naturel, toujours présent, ayant vraisemblablement été remanié suite au retrait de la courtine. À proximité du boulevard Saint-Jean-Baptiste, l'horizon supérieur du sol naturel, du moins sa portion inférieure (épaisse de 0,15 m), se localisait à environ 0,15 m de profondeur, soit à une élévation correspondant approximative à celle de la chaussée du boulevard. Suite aux résultats de l'intervention de 2010, il a été suggéré que le bastion sud-est se localise plus (de 8 m) à l'est et la courtine sud, plus au sud que les localisations proposées dans les études de 2001 et de 2007 (figure 21, annexe 1).

Finalement, en octobre 2010, un inventaire préalable a été mené dans l'emprise de la 8e avenue (MTL10-19-1) par la firme Arkéos inc. (2012a) dans le cadre des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout. Cet inventaire a permis de mettre au jour les vestiges associés à l'occupation d'une résidence construite au cours du XIXe siècle, puis démolie en 1950 afin de percer l'avenue jusqu'à la rue Notre-Dame. Les vestiges résiduels des fondations de cette demeure ainsi que les lambeaux résiduels de l'horizon supérieur du sol naturel subsistaient directement sous la chaussée, à une élévation oscillant entre 12,89 et 12,69 m NMM. Un mince remblai témoignant de la démolition jonchait également la base du vide sanitaire de la résidence. Les quelques objets récoltés dans les sols archéologiques encore présents témoignent que l'occupation des lieux aurait possiblement débuté au cours du second quart du XIXe siècle.

3 STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

3.1 Activités de terrain

Le mandat réalisé en 2011 sur le site du Village (BjFi-16) a impliqué la réalisation de trois types d'activités distinctes :

1) une fouille intégrale ;
2) des tranchées exploratoires ;
3) une fouille ponctuelle.

Ces travaux ont été réalisés en deux phases distinctes. La fouille intégrale a été réalisée en 25 jours ouvrables entre le 12 août et le 15 septembre 2011. La fouille ponctuelle et les tranchées exploratoires ont été réalisées en 10 jours ouvrables entre le 18 octobre et le 1er novembre. Ces activités ont été l'œuvre d'une équipe composée de l'archéologue-chargée de projet, d'un archéologue-assistant et de deux à quatre archéologues-techniciens.

Le tableau 10 dresse le sommaire des activités de terrain réalisées dans le cadre de ce mandat. La localisation de chacune de ces activités apparait sur la figure 9.

3.1.1 La fouille intégrale

Le programme de fouille intégrale a consisté en l'investigation des deux aires qui occupent un espace de 210,50 m² localisé en façade des anciens terrains privés occupant le côté est de l'ancienne rue Saint-Jean et qui ont depuis été intégrés au boulevard Saint-Jean-Baptiste. La plus importante des deux aires est orientée nord-sud et fait une largeur de 1,50 m et une longueur de près de 115 m, soit une superficie de 172 m² (photo 1). Elle recoupe l'espace situé en façade des anciens lots 162 à 168. L'autre aire est orientée selon un axe est-ouest et fait 4,80 de largeur et 8,00 m de longueur, soit une



Photo 1 - Site BjFi-16, sous-opérations 2B, 3G, 3H, 3J, 3K, 3H, 3Q et 3S – Activité de fouille – Vue vers le nord (BjFi-16-N2-162)



Photo 2 - Site BjFi-16, sous-opérations 2A et 3A à 3F – Activité de fouille – Vue vers le nord-est (BjFi-16-N1-001)

superficie d'environ 38,50 m². Elle recoupe l'axe de la première courtine nord de la palissade du bourg ainsi que la façade de l'ancien lot 161 du cadastre originaire.

La fouille a impliqué la réalisation d'une opération préalable de décapage mécanique (opération 2) suivie d'une de fouille manuelle sous abri (opération 3) (photo 2). Seule l'infrastructure de la chaussée du boulevard Saint-Jean-Baptiste, épaisse de 0,52 à 0,71 m, a été retirée lors de l'opération de décapage puisque les contextes archéologiques se localisaient immédiatement sous cet aménagement comme l'indiquaient les éléments d'information issus des interventions antérieures (sous-opération 2A à 2C).

Les unités de fouilles ont été implantées à la base de chaque aire de décapage mécanique. L'emplacement et la superficie de ces dernières ont été déterminés à la lumière des observations faites suite au décapage mécanique. Étant donné que les contextes observés n'étaient pas tous intègres (voir chapitre 5), la superficie de l'espace pouvant être fouillé est passée de 210,50 m² à 170 m². Trente-six unités de fouille aux dimensions variables ont alors été implantées dans l'espace disponible de façon à permettre l'investigation maximale des dépôts anciens (sous-opérations 3A à 3MM). La superficie de ces unités totalise 142 m², ce qui représente près de 84 % de l'espace accessible à la fouille. Le sol naturel stérile a été atteint dans la majorité des unités fouillées, excepté celles se localisant dans la portion du site où ce dernier à plus de 1,20 m de profondeur de la surface actuelle (sous-opérations 3N et 3P), car aucune procédure d'étançonnement n'avait été prévue pour pallier à cette situation. De même, certaines tranchées dont la base s'avérait être très profonde n'ont pu être complètement fouillées (sous-opérations 3N, 3P, 3R, 3S, 3 FF, 3GG, 3LL). Ce facteur n'a donc pu permettre la fouille complète de l'ensemble des aires investiguées et n'a favorisé qu'une compréhension partielle de la trame archéologique présente.

3.1.2 Les tranchées exploratoires

L'exploration archéologique par le biais de tranchées mécaniques concernait les sept secteurs non fouillés dans l'aire de fouille principale (opération 6 ; photo 3) et deux autres secteurs localisés entre cette aire et la tranchée d'implantation de la conduite d'égout existante (opération 7 ; photo 4). Chacun de ces secteurs a nécessité l'ouverture d'une tranchée distincte. Les sept tranchées excavées dans l'emprise de l'aire de fouille principale font chacune une largeur de 1,50 m et une longueur variant entre 1,60 et 7 m, soit une superficie respective de 2,40 à 11,25 m^2. Totalisant une superficie de 38,65 m^2, ces tranchées recoupent en divers points la façade des lots 162 à 167. Les deux autres tranchées excavées entre l'aire de fouille principale et la tranchée d'implantation de la conduite d'égout existante font une largeur de 0,80 m et une longueur respective de 22 et 40,50 m. Elles recoupent en partie le front des lots 162 à 166 (N) ainsi qu'une portion de l'ancienne emprise de la rue Saint-Jean. Le temps alloué à cette activité ne permettait pas l'excavation de l'ensemble de la bande de sol en place présente en front des autres lots.



Photo 3 - Site BjFi-16, sous-opération 6F – Activité d'inventaire mécanique, poteaux circulaires ST-77, ST-78 et ST-79 et leur tranchée d'implantation – Vue vers le nord (BjFi-16-N4-130)



Photo 4 - Site BjFi-16, sous-opération 7B – Activité d'inventaire mécanique – Vue vers l'est (BjFi-16-N4-194)

Cette activité a été réalisée en deux étapes successives. Il s'agissait dans un premier temps de dégager mécaniquement les espaces non fouillés lors de la fouille préalable afin de mettre au jour et documenter les contextes archéologiques par le biais de relevés stratigraphiques et planimétriques complets (sous-opérations 6A à 6H). Puis, dans un second temps, de procéder au dégagement de la bande de sol en place qui subsistait entre l'emprise de la tranchée d'implantation de la conduite d'égout existante et l'espace préalablement fouillé ou nouvellement excavé afin de réaliser le même exercice, exception faite des relevés stratigraphiques compte tenu de l'absence de séquences archéologiques de part et d'autre de cet emplacement rendu à ce stade de la recherche au terrain (sous-opérations 7A et 7B).

Il avait été convenu que seule la portion résiduelle de la trame archéologique (tranchées et structures) présente au niveau d'affleurement du sol naturel stérile serait laissée en place dans le but d'en faire l'enregistrement planimétrique. Les niveaux à atteindre en contexte d'excavation mécanique avaient été estimés au préalable à partir des relevés stratigraphiques et autres éléments d'information issus du programme de fouille. De manière générale, le niveau d'affleurement du sol naturel stérile variait entre 0,90 et 1,19 m de profondeur dans les espaces à investiguer. La trame archéologique observée en parois et à la base de ces tranchées on fait l'objet d'un enregistrement par le biais de la réalisation de relevés stratigraphiques et planimétriques. Les dépôts présents ont donc été enregistrés succinctement et aucun n'a fait l'objet d'une investigation. La profondeur des nouvelles tranchées et structures mises au jour est donc inconnue.

3.1.3 Fouille ponctuelle

La fouille ponctuelle a impliquant la réalisation de tranchées exploratoires avec sondages manuels a consisté en l'investigation de l'emprise des tranchées nécessaires à l'installation et au raccordement au réseau de neuf des douze nouveaux puisards (photo 5). Localisées immédiatement à l'est de l'aire principale de fouille, ces tranchées, qui prenaient une forme hexagonale, faisaient environ 2,80 m de largeur (axe est-ouest) et 4,20 à 5,70 m de longueur, soit une superficie de 9,00 à 15,75 m^2. Totalisant une superficie de 104,75 m^2, elles recoupent des espaces situés en retrait de la façade des anciens lots 161 à 168. L'implantation des limites de ces aires a été réalisée par le technicien-arpenteur engagé par le maître d'œuvre du projet de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc et d'installation des nouveaux puisards.



Photo 5 - Site BjFi-16, sous-opérations 4D et 5D – Activité d'inventaire manuel – Vue vers le sud-est (BjFi-16-N3-86)

Chaque tranchée a fait l'objet d'une opération préalable de décapage mécanique (opération 4) suivie, si nécessaire, de fouille manuelle de sondages (opération 5). Les diverses composantes des revêtements modernes furent retirées mécaniquement dans chacune des tranchées afin d'avoir rapidement accès au tissu archéologique d'intérêt se retrouvant directement sous ces composantes, entre 0,52 et 0,73 m de profondeur (sous-opération 4A à 4J). Les dépôts et les structures présentes sous ces remblais d'aménagement furent enregistrés après leur nettoyage.

Pour sa part, l'opération de fouille manuelle nécessita en premier lieu l'implantation de sondages. L'emplacement et la superficie de ces derniers ont été déterminés à la lumière des observations faites suite à l'opération de décapage mécanique. Étant donné que les contextes observés n'étaient pas tous intègres (voir chapitre 5), la superficie de l'espace pouvant être fouillé est passée de 104,75 m² à 63 m². Neuf unités de fouille, d'une superficie variant entre 0,50 à 2,00 m², furent implantées dans l'espace disponible de façon à permettre un échantillonnage et la caractérisation des dépôts anciens (sous-opérations 5A à 5P). La superficie totale de ces unités totalise 11,94 m², ce qui représente un peu moins de 20 % de l'espace accessible à la fouille. La faible épaisseur des dépôts anciens dans les secteurs investigués du site a permis l'atteinte du sol naturel stérile dans chacun de ces sondages.

3.2 Procédure d'enregistrement et de traitement des données.

L'enregistrement des données de terrain a été effectué selon les procédures standards en usage à Montréal lors de l'investigation d'un site historique. Ce système vise à assurer une continuité et à faciliter le traitement intégré des données issues d'interventions antérieures. Il implique l'utilisation de plusieurs fiches d'enregistrement adaptées aux différents corpus de données à consigner.

Dans le cadre du présent mandat, une emphase particulière a été consacrée aux relevés stratigraphiques et à la description des contextes observés, tant en contexte d'excavation mécanique que lors de la fouille manuelle. Chaque espace d'intervention a fait l'objet de l'enregistrement en parois de plusieurs profils permettant de reconstituer l'ensemble des contextes archéologiques présents, excepté ceux colligés en inventaire compte tenu du peu de temps accordé à cette activité et de la qualité du corpus déjà récolté à cette étape de l'intervention. Une description détaillée a également été effectuée des composantes de tous les vestiges immobiliers mis au jour. Pour leur part, seuls les relevés de localisation planimétrique du programme de fouille ont été réalisés à l'aide d'une station-totale, ceci par un technicien en arpentage. Les relevés de localisation planimétrique des programmes de tranchées exploratoires et d'inventaire ont été rattachés à ceux-ci.

3.2.1 Unités de désignation

Le code Borden BjFi-16 désigne le site archéologique du Village, dont les limites est et ouest correspondent aux limites actuelles du boulevard Saint-Jean-Baptiste. Au nord et au sud, les frontières du site correspondent aux limites sud des rues Notre-Dame et Bellerive.

Par ailleurs, la désignation des unités d'excavation et d'enregistrement a été effectuée selon le système Tykal. Selon ce système à trois composantes alphanumérique (opération, sous-opération et lot), chaque type d'activité réalisée sur le terrain se voit identifié par un numéro d'opération distincte, établi en continuité avec les numéros utilisés lors d'interventions antérieures. Ici, l'opération 1 identifie les divers sondages effectués en 2009 lors de l'inventaire préalable du site[1]. Les activités de décapage mécanique et de fouille manuelles effectuées en 2011 ont été considérées, pour chacun des programmes de l'intervention (fouille, fouille ponctuelle, tranchées exploratoires), comme des opérations distinctes.

Les opérations 2, 4, 6 et 7 regroupent respectivement les diverses unités de décapage mécaniques, chacune constituant une sous-opération distincte identifiée par une lettre majuscule (2A à 2C, 4A à 4J, 6A à 6H, 7A et 7B), tandis que les opérations 3 et 5 désignent les diverses unités de fouille manuelle effectuée dans la seconde étape des programmes de fouille, chacune constituant également une sous-opération distincte identifiée par une lettre majuscule (3A à 3NN et 5A à 5P).

Le lot, troisième composante du système, définit l'unité d'enregistrement de base. Sa nature peut varier selon le type d'activités effectuées. Pour les unités de décapage mécanique, une fiche de lot a permis de consigner les données relatives à l'excavation elle-même ainsi qu'à chacune des

1 La supervision archéologique menée en 2009 sous le trottoir ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste a été enregistrée sous un code temporaire (MTL09-19-1) et n'a fait l'objet d'aucune autre nomination.

activités de nettoyage qui y a fait suite ou encore aux divers assemblages de culture matérielle prélevés en parois ou dont la provenance stratigraphique n'a pu être établie. En contexte de fouille, le lot correspond à chaque dépôt stratigraphique ou à tout autre élément d'information dont l'intérêt justifierait un enregistrement distinct.

Pour leur part, les vestiges immobiliers dégagés lors de l'intervention sont identifiés par le code « ST » suivi d'un chiffre (ex. : ST-1, ST-2). Certains de ces numéros d'identification ont été donnés à postériori, notamment aux fosses circulaires qui ont vraisemblablement été creusées afin d'implanter un poteau ou un pieu. Les composantes de chaque structure ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement conçues à cet effet (fiche de « biens immobiliers » ou de « services d'utilités publiques »).

Finalement, diverses unités de désignation furent également utilisées pour identifier les plans, profils stratigraphiques, photographies, échantillons prélevés ou relevés. Ces unités d'enregistrement ainsi que celles discutées précédemment ont été compilées dans le tableau 10. Les lots, les structures et les échantillons ont également fait l'objet de tableaux de présentation distincts qui ont été insérés en annexes 3, 4 et 5 (tableaux 17 à 27).

3.2.2 Traitement et inventaire de la collection d'objets

L'ensemble de la collection, qui comprend 25 boîtes, a d'abord été nettoyé. Puis, un échantillon représentatif de la collection d'objets-témoins historiques recueillis lors de l'intervention (15 des 25 boîtes)[2] a fait l'objet d'un inventaire informatisé (logiciel Excel) selon la nomenclature par matériaux, type d'objet et fonction mise au point par les services de Parc Canada (fichier remis avec le dossier technique). Grâce à ce support informatique, divers tableaux de compilation et de présentation des assemblages de culture matérielle ont pu être élaborés (tableaux 13 et 14 ; 28 à 30 en annexe 6). La plupart d'entre eux ont été insérés en annexe 6. Les pièces les plus significatives ont fait l'objet d'une description détaillée de leurs caractéristiques sur des fiches catalogues également informatisées (logiciel FileMaker Pro) (fichier remis avec le dossier technique).

Pour sa part, la collection d'objets-témoins préhistoriques recueillis lors de l'intervention, tous des objets lithiques, a fait l'objet d'un inventaire informatisé (Excel) distinct qui tient compte des particularités propres à cette catégorie d'objet (fichier remis avec le dossier technique). Les principales données issues de cette analyse ont également été intégrées à la discussion traitant des résultats de l'intervention au chapitre des vestiges immobiliers.

2 Les 10 autres boîtes ont été inventoriées dans le cadre du mandat d'un autre consultant, pour le même site.

3.3 Analyses et recherches complémentaires

Dix-sept échantillons ont été prélevés au terrain. Parmi ceux-ci, on compte cinq échantillons de bois et sept échantillons de mortier qui ont été prélevés sur les différentes maçonneries de pierre mise au jour. Ces échantillons n'ont toutefois fait l'objet d'aucune analyse dans le but de procéder à l'identification de leur essence (échantillons de bois) ou de leur composante (échantillons de mortier). Soulignons que la majorité des échantillons de bois proviennent de structures associées aux constructions les plus récentes du site (post-1820). Le tableau 27 (annexe 5) en précise la provenance.

3.3.1 Analyses macrofossiles et sporopolliniques

Deux échantillons de sédiments furent l'objet d'analyses macrofossiles afin d'identifier leur contenu en macrorestes végétaux. Le premier de ces échantillons a été prélevé dans le dépôt de matière organique gisant à la base des latrines ST-31 utilisées pendant le régime français (BjFi-16-E5). Le second a été prélevé dans la portion supérieure des sédiments formant la surface d'origine du terrain dans la sous-opération 3P (BjFi-16-E1). Ce dernier échantillon a également fait l'objet d'une analyse sporopollinique. L'ensemble des analyses a été effectué au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Les résultats sont intégrés au texte alors que le rapport d'analyses ayant été produit est présenté en annexe 5.

3.3.2 Recherches historiques

Le mandat ne prévoyait pas la constitution de nouveaux dossiers historiques concernant le site du Village. Des recherches complémentaires en archives, notamment dans le terrier des villages de l'île, ont cependant été effectuées afin de mieux documenter l'évolution du parcellaire et du cadre bâti du site qui, jusqu'à présent, comportait de nombreuses failles (voir Ethnoscop, 2001 et 2007). Les données issues de ces recherches ont été intégrées à la section présentant l'historique de l'occupation du site. L'annexe 2 présente les détails de cette recherche et s'attarde à indiquer la provenance des sources sur lesquels elle est basée. Soulignons que cette recherche est lacunaire et qu'il existe encore un travail important de documentation à réaliser, notamment dans les actes notariés, afin de mieux comprendre les événements qui ont marqué le site.

Tableau 10 - Synthèse des activités archéologiques de 2011

Phase	Sous-opération	Nature	Localisation	Superficie (m2)	Lot	Élévation maximum (m NMM)		Profondeur (m)	Structure	Référence			
						Supérieure	Inférieure			Plan	Profil	Carnet	Photo
Phase I Fouilles	2A	Excavation mécanique	161 (S)	36,50	2A1 et 2A2	13,98	13,24 à 13,46	0,52 à 0,71	-	P1	C5, C6	N1	BjFi-16_N1
	2B	Excavation mécanique	162,163, 164 (N)	66,75	2B1 à 2B7	13,98 à 13,75	13,32 à 13,15	0,66 à 0,60	-	P2, P3	C1 à C4, C7 à C9	N1 et N2	BjFi-16_N1 BjFi-16_N2
	2C	Excavation mécanique	164 (S) à 168 (N)	107,50	2C1 à 2C7	13,75 à 13,13	13,15 à 12,55	0,60 à 0,58	-	P4 à P7	C10 à C19	N1 et N2	BjFi-16_N1 BjFi-16_N2
	3A à 3F	Fouille manuelle	161 (S), 162 (N)	36,50	3A1, 3A2, 3B1 à 3B6, 3C1 à 3C4, 3D1 à 3D4, 3F1 à 3F2,	13,46 à 13,24	13,46 à 12.46	0,00 à 0,86	ST-80, ST-93 à ST-99	P1	C5, C6	N1	BjFi-16_N1
	3G et 3H	Fouille manuelle	162	2,25	3G1 à 3G3, 3H1 à 3H4	13,38	13,38 à 13.10	0,00 à 0,28	-	P2	C1, C2	N2	BjFi-16_N2
	3J à 3M et 3Q	Fouille manuelle	163 (N)	14,60	3J1 à 3J23K1 à 3K3, 3L1 à 3L3, 3M1 à 3M3, 3Q1 à 3Q4	13,33 à 13,31	13,15 à 12,22	0,10 à 1,09	ST-1/ST-4, ST-2, ST-3, ST-5 à ST-7, ST-9 à ST-11, ST-15 à ST-17, ST-86	P2	C3, C4, C7	N2	BjFi-16_N2
	3R et 3S	Fouille manuelle	163 (S)	5,25	3R1 à 3R5, 3S1 à 3S4	13,31 à 13,19	12,84 à 12,59	0,47 à 0,60	ST-19, ST-77a	P3	C7 à C9	N1 et N2	BjFi-16_N1 BjFi-16_N2
	3T 3N, 3P, 3AA à 3CC,	Fouille manuelle	164	18,75	3T1 à 3T8, 3N1 à 3N12, 3P1 à 3P10, 3AA1 à 3AA8, 3BB1 à 3BB14, 3CC1 à 3CC5,	13,19 à 13,12	12,55 à 12,00	0,64 à 1,12	ST-8, ST-12, ST-18, ST-20 à ST-22, ST-24, ST-26, ST-35 à ST-37, ST-43, ST-65	P3, P6	C8, C9, C11	N1	BjFi-16_N1
	3DD et 3GG	Fouille manuelle	165	5,70	3DD1 à 3DD9 3GG1 à 3GG12	13,12 à 12,94	12,66 à 12,24	0,28 à 0,70	ST-13, ST-26, ST-38, ST-45	P6	C11 à C14	N1	BjFi-16_N1
	3FF, 3GG, 3HH, 3LL, 3NN	Fouille manuelle	166 (N)	13,05	3FF1 à 3FF10, 3HH1 à 3HH7, 3LL1 à 3LI12, 3NN1 à 3NN7	12,94 à 13,04	12,66 à 12,03	0,28 à 0,91	ST-13, ST-44, ST-49 à ST-52, ST-54 à ST-57	P6, P7	C12, C13, C15	N1	BjFi-16_N1
	3JJ, 3KK, 3MM	Fouille manuelle	166 (S)	15,60	3JJ1 à 3JJ10, 3KK1 à 3KK13, 3MM1 à 3MM11	12,92 à 12,78	12,59 à 11,83	0,33 à 0,95	ST-41, ST-48, ST-55, ST-58 à ST-60, ST-68 et ST-74	P5, P7	C16, C18, C19	N1 et N2	BjFi-16_N1 BjFi-16_N2
	3Y, 3Z, 3KK	Fouille manuelle	167 (N)	8,70	3Y1 à 3Y5, 3Z1 à 3Z6, 3KK1 à 3KK13	12,90 à 12,76	12,40 à 12,03	0,50 à 0,87	ST-23, ST-25, ST-27à ST-30, ST-40, ST-46, ST-53	P5	C10, C16 à C18,	N2	BjFi-16_N2
	3W, 3X, 3EE	Fouille manuelle	167 (S)	13,50	3W1, 3X1 à 3X3, 3EE1 à 3EE7	12,70 à 12,55	12,55 à 11,96	0 à 0,56	ST-31, ST-33, ST-34, ST-39, ST-42, ST-62	P4, P5	C10	N2	BjFi-16_N2
	3V	Fouille manuelle	168 (N)	11,25	3V1 à 3V3	12,55 à 12,52	12,55 à 12,01	0 à 0,54	ST-32	P4		N2	BjFi-16_N1 BjFi-16_N2
Phase IIa Inventaire (tranchées exploratoires avec sondages)	4A	Excavation mécanique	168 (N)	15,75	4A1	13,15	11,95 à 13,05	0,10 à 1,20	-	P8	_	_	BjFi-16_N4
	4B	Excavation mécanique	167 (S)	10,50	4B1	13,23	12,55	0,68	-	P9	-	N2	BjFi-16_N3
	4C	Excavation mécanique	166 (S) / 167 (N)	9,00	4C1	13,37	12,71	0,61	ST-73, ST-74, ST-75	P11	-	N3	BjFi-16_N3
	4D	Excavation mécanique	166 (N)	9,25	4D1	13,58	12,89	0,69	ST-54 et ST-70	P12	-	N3	BjFi-16_N3
	4E	Excavation mécanique	164 / 165	9,75	4E1	13,73	13,00	0,73	ST-8, ST-38, ST-43, ST-65 à ST-69	P13	-	N3	BjFi-16_N3
	4F	Excavation mécanique	163 (S)	10,25	4F1	13,76	13,14	0,62	ST-82	P14	-	N3	BjFi-16_N3
	4G	Excavation mécanique	163 (N)	15,00	4G1	13,88	13,36	0,52	ST-5	P15	C35	N3	BjFi-16_N3
	4H	Excavation mécanique	162	10,50	4H1	13,98	13,32	0,66	-	P16	-	N3	BjFi-16_N3

Phase	Sous-opération	Nature	Localisation	Superficie (m2)	Lot	Élévation maximum (m NMM)		Profondeur (m)	Structure	Référence			
						Supérieure	Inférieure			Plan	Profil	Carnet	Photo
Phase IIa Inventaire (tranchées exploratoires avec sondages)	4J	Excavation mécanique	161 (S)	14,75	4J1	13,94	13,27	0,67	ST-83 à ST-85	P17	-	N1	BjFi-16_N4
	5A et 5B	Fouille manuelle	167 (S)	1,79	5A1 à 5A4, 5B1	12,55	12,18	0,37	ST-62	P9	-	N3	BjFi-16_N3
	5F	Fouille manuelle	166 (S)	0,90	5F1 à 5F3	12,76	12,13	0,63	ST-74 et ST-75	P11	-	N3	BjFi-16_N3
	Inventaire	Fouille manuelle	167 (N)	0,50	5G1 à 5G2	12,73	12,45	0,28	ST-74 et ST-75	P11	-	N3	BjFi-16_N3
	(tranchées exploratoires avec sondages)	Fouille manuelle	166 (N)	1,50	5D1 à 5D3, 5E1 à 5E4	12,90	12,57	0,33	ST-70	P12	-	N3	BjFi-16_N3
	5C	Fouille manuelle	165	1,20	5C1 à 5C6	12,91	12,15	0,76	ST-24, ST-38, ST-68, ST-66	P13	-	N3	BjFi-16_N3
	5M	Fouille manuelle	163 (S)	0,80	5M1 à 5M3	13,11	12,23	0,88	ST-82	P14	-	N3	BjFi-16_N3
	5H à 5K, 5N	Fouille manuelle	163 (N)	2,00	5J1, 5K1, 5L1 à 5L3, 5N1 à 5N6	13,28	12,77	0,51	ST-9	P15	C35, C36	N1, N3	BjFi-16_N3 BjFi-16_N4
	5L	Fouille manuelle	162	1,25	5L1 à 5L3	13,33	12,81	0,52	ST-81	P16	-	N3	BjFi-16_N3
	5P	Fouille manuelle	161 (S)	2,00	5P1 à 5P3	13,27	13,07	0,20	ST-83 à ST-85	P17	-	N1, N3	BjFi-16_N3 BjFi-16_N4
Phase IIb Inventaire (tranchées mécaniques)	6A	Excavation mécanique	167 (S)	2,40	6A1	12,76	12,24	0,52	ST-61	P9	C21, C22	-	BjFi-16_N4
	6B	Excavation mécanique	167 (N)	3,00	6B1	12,84	12,23	0,61	ST-109 et ST-110	P11	C23, C24	-	BjFi-16_N4
	6C	Excavation mécanique	166 (S)	2,50	6C1	12,87	12,07	0,80	ST-41, ST-55, ST-63 et ST-64, ST-107 et ST-108	P11	C25, C26	-	BjFi-16_N4
	6D	Excavation mécanique	166 (N)	9,00	6D1	12,94	12,04	0,94	ST-71, ST-76, ST-106	P12	C27, C28	-	BjFi-16_N4
	6E	Excavation mécanique	165	9,00	6E1	12,86	12,46 à 12,24	0,40 à 0,62	ST-72, ST-100, ST-101, ST-103, ST-105	P13	C29, C30	-	BjFi-16_N4
	6F	Excavation mécanique	163 (S)	10,50	6F1	13,14	12,79 à 12,59	0,35 à 0,55	ST-77 à ST-79, ST-87 et ST-88	P14	C31, C32	-	BjFi-16_N4
	6H	Excavation mécanique	162 / 163 (N)	11,25	6H1	13,36	13,00	0,36	-	P16	C33, C34	-	BjFi-16_N4
	7A	Excavation mécanique	165 et 166 (N)	8,96	7A1	13,69 à 13,40	12,46 à 12,36	1,23 à 1,04	ST-50b, ST-56, ST-57, ST-90 à ST-92, ST-102, ST-104, ST-105,	P12, P13	-	-	BjFi-16_N4
	7B	Excavation mécanique	162 à 164	34,40	7B1	13,93 à 13,78	13,03 à 12,55	0,90 à 1,23	ST-2 à ST-5, ST-9, ST-12, ST-15 à ST-18, ST-87 à ST-89	P13 à P16	-	-	BjFi-16_N4

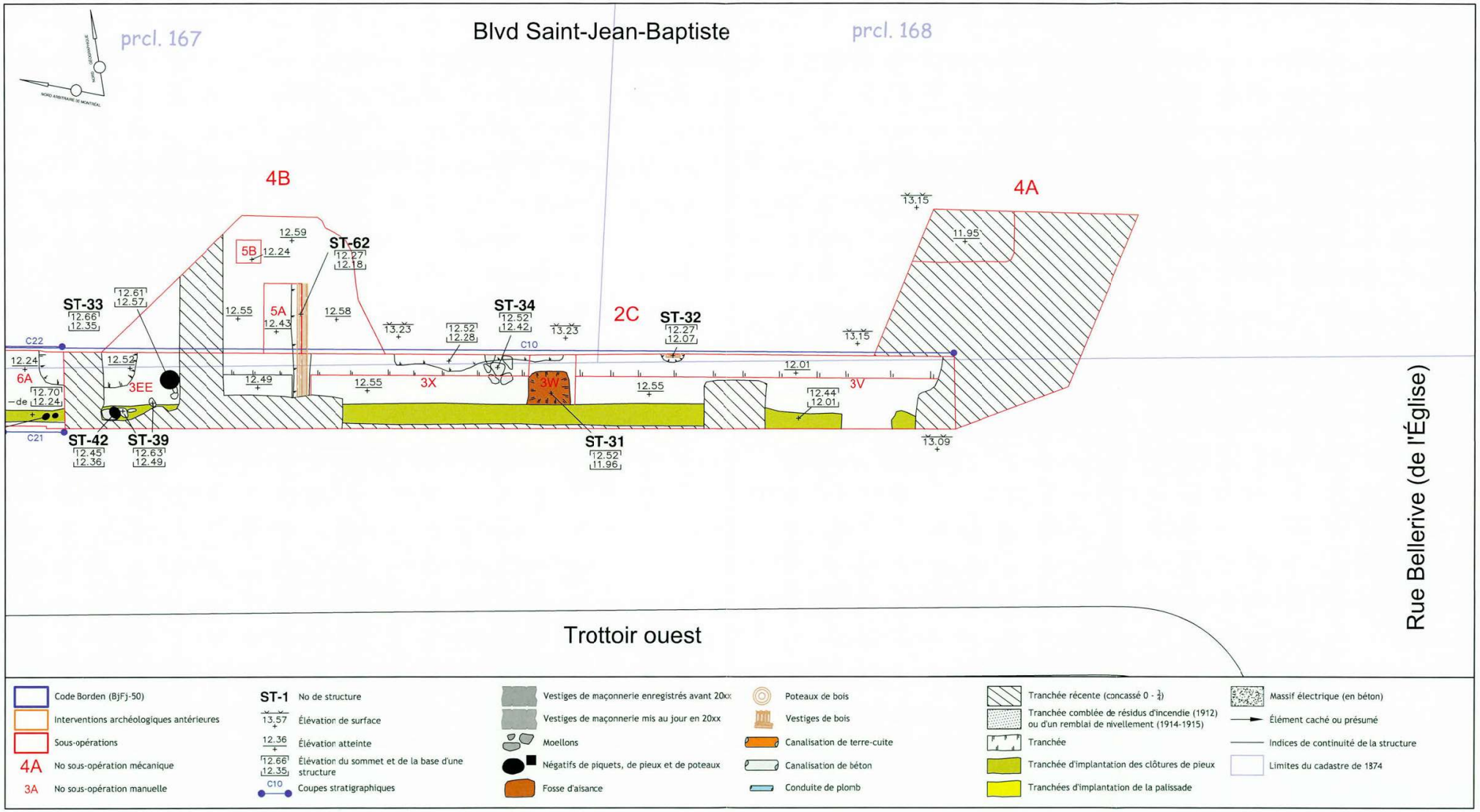

Figure 9 (feuillet 5) - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011

850-678_PlanGen

ÉCHELLE = 1 : 75

0 0,75 1,5 m

Date
Janvier 2014

Numéro de projet
850-678

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

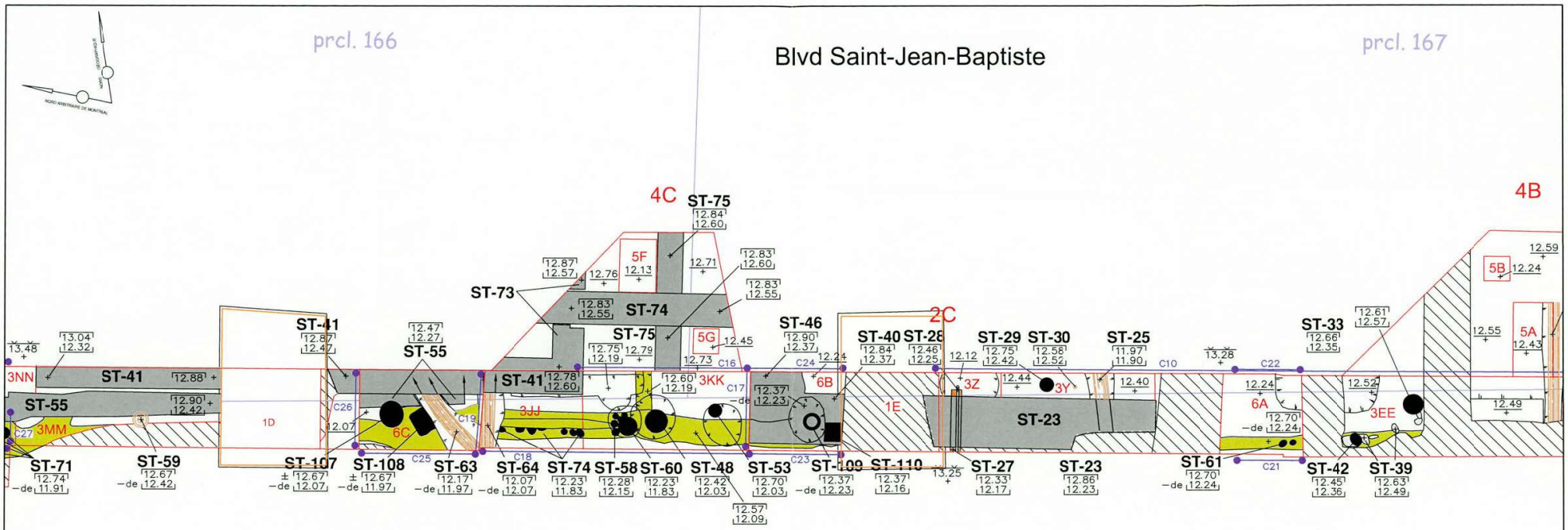

Code Borden (BjFj-50)
Interventions archéologiques antérieures
Sous-opérations
4A No sous-opération mécanique
3A No sous-opération manuelle

ST-1 No de structure
13,57 Élévation de surface
12.36 Élévation atteinte
12.66 / 12.35 Élévation du sommet et de la base d'une structure
C10 Coupes stratigraphiques

Vestiges de maçonnerie enregistrés avant 20xx
Vestiges de maçonnerie mis au jour en 20xx
Moellons
Négatifs de piquets, de pieux et de poteaux
Fosse d'aisance

Poteaux de bois
Vestiges de bois
Canalisation de terre-cuite
Canalisation de béton
Conduite de plomb

Tranchée récente (concassé 0 - ¾)
Tranchée comblée de résidus d'incendie (1912) ou d'un remblai de nivellement (1914-1915)
Tranchée
Tranchée d'implantation des clôtures de pieux
Tranchées d'implantation de la palissade

Massif électrique (en béton)
Élément caché ou présumé
Indices de continuité de la structure
Limites du cadastre de 1874
Données provenant d'Ethnoscop (2009)

Figure 9 (feuillet 4) - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011

850-678_PlanGen
ÉCHELLE = 1 : 75
0 0,75 1,5 m
Date Janvier 2014
Numéro de projet 850-678

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

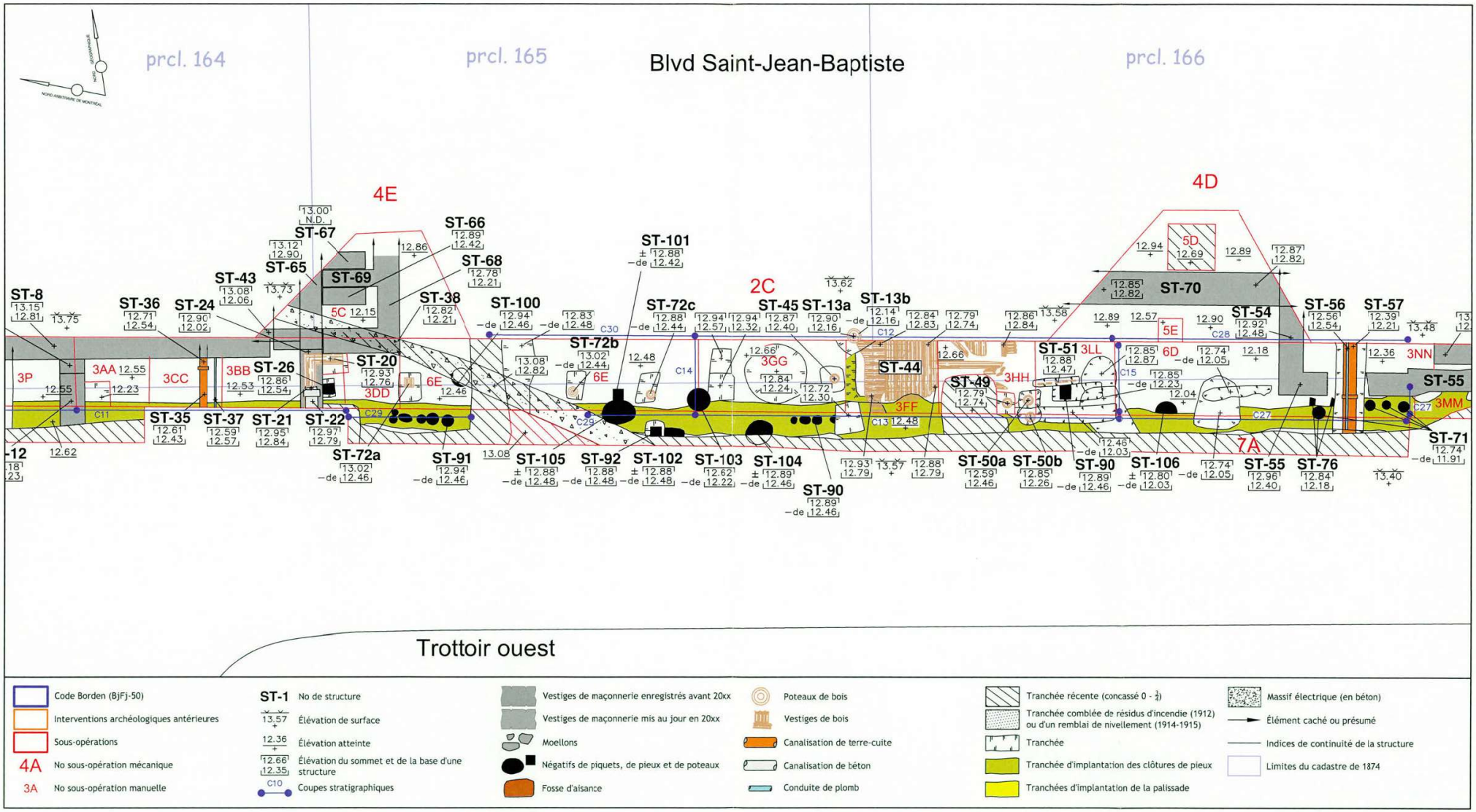

Figure 9 (feuillet 3) - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011

850-678_PlanGen

ÉCHELLE = 1 : 75

0 0.75 1.5 m

Date
Janvier 2014

Numéro de projet
850-678

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

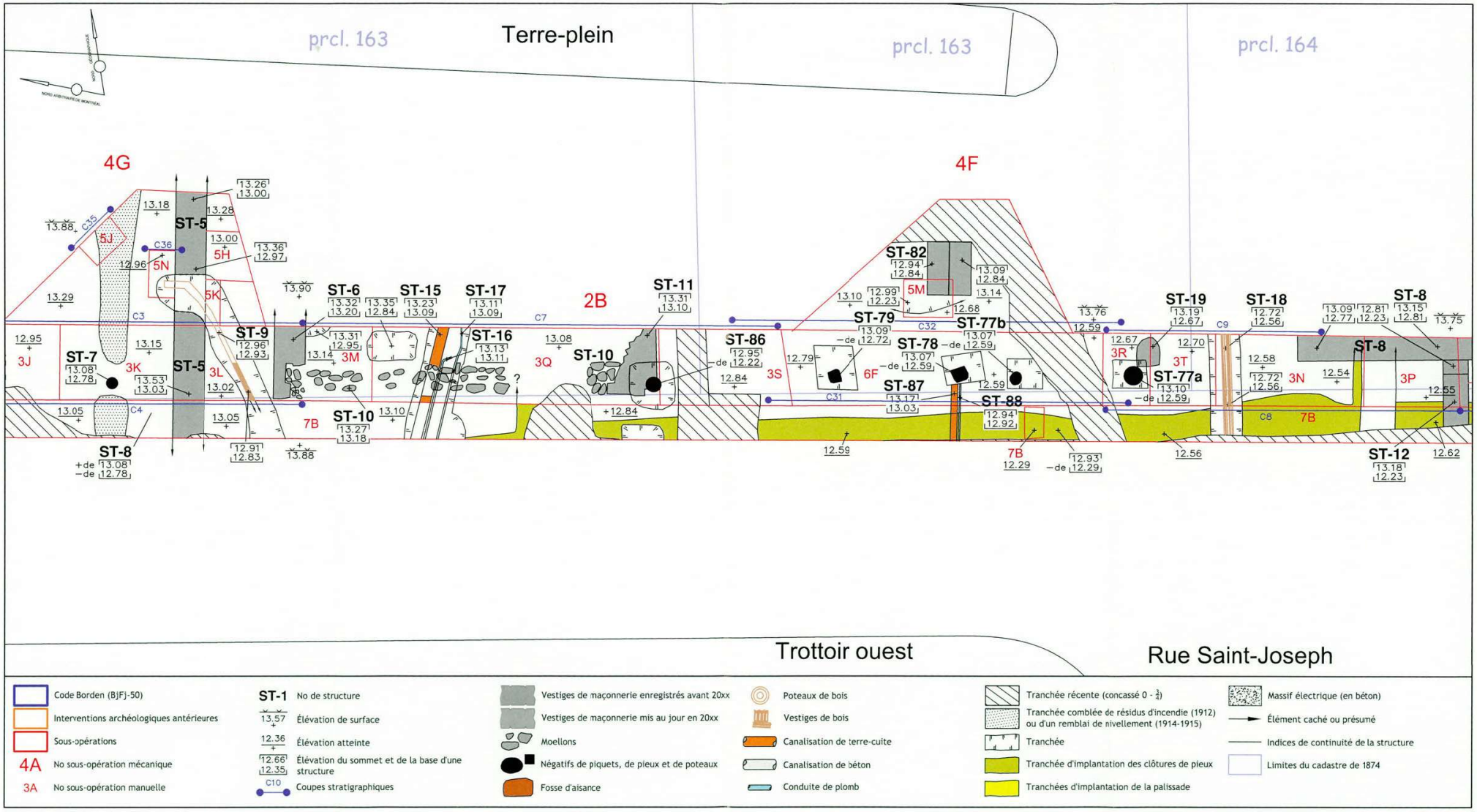

Figure 9 (feuillet 2) - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011

850-678_PlanGen

ÉCHELLE = 1 : 75

0 0,75 1,5 m

Date
Janvier 2014

Numéro de projet
850-678

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

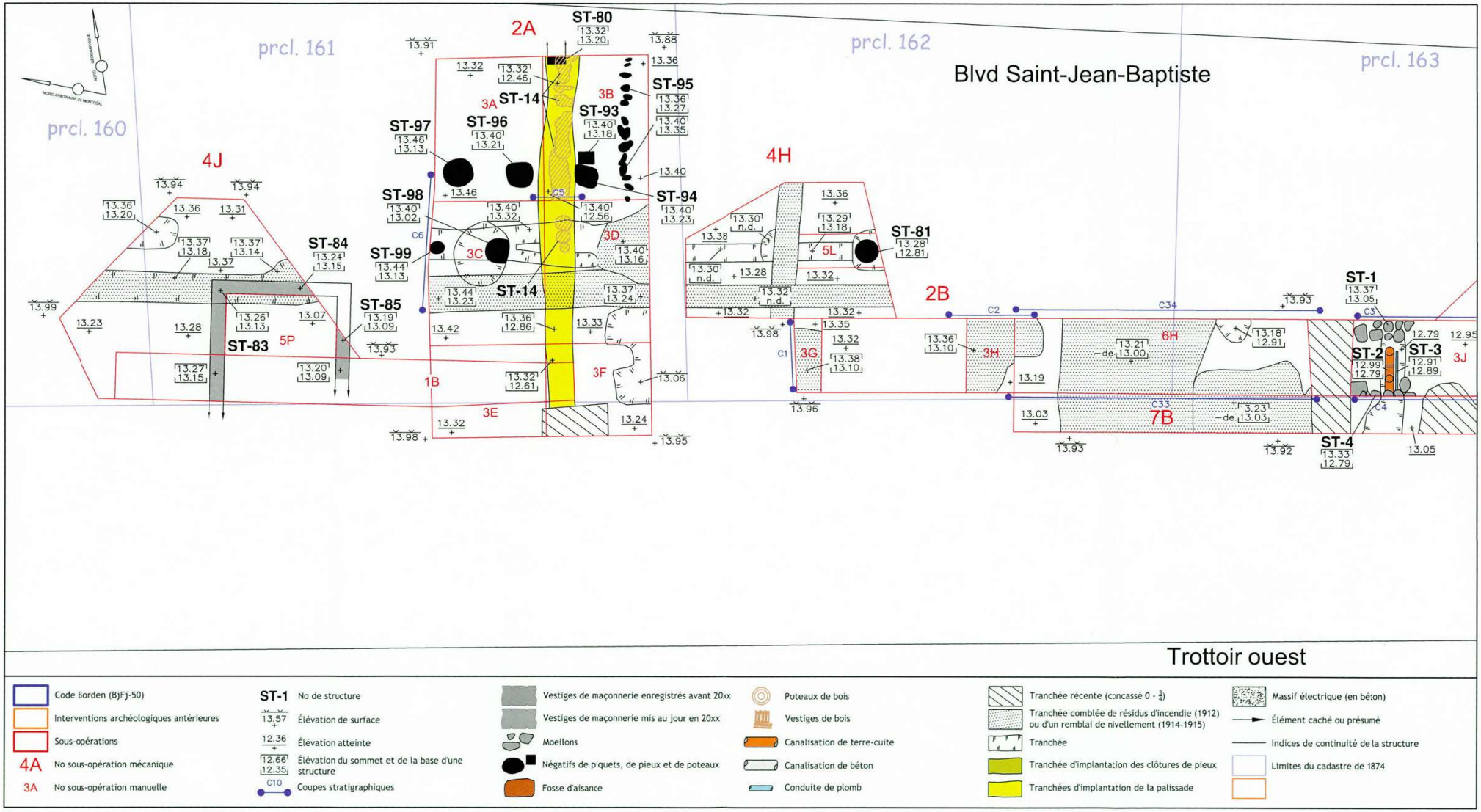

Figure 9 (feuillet 1) - Localisation des sous-opérations, des vestiges immobiliers, des coupes stratigraphiques et des niveaux atteints lors de l'intervention de 2011

850-678_PlanGen

ÉCHELLE = 1 : 75

0 0,75 1,5 m

Date
Janvier 2014

Numéro de projet
850-678

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

4 INTÉGRITÉ DU SITE

L'intervention a permis une première évaluation générale de l'intégrité des contextes archéologiques du site du Village (BjFi-16) dont l'histoire se termine lors de l'incendie du 28 juin 1912. Suite à cet événement, le site fut l'objet d'un décapage important, d'abord dans le cadre de l'aménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste en 1915, puis lors de sa réfection au cours de la deuxième moitié du XXe siècle (figure 10). Entre ces deux événements, l'implantation et la réfection de services d'utilité publique (conduites d'aqueduc et d'égout, massifs électriques) ont entrainé le morcèlement du tissu archéologique en plusieurs points du site (figure 9). La construction du bâtiment d'assainissement des eaux à l'extrémité nord-ouest du parc Fort-Pointe-aux-Trembles en 1986 a également grandement perturbé l'extrémité sud-est du site (figure 11).

La chaussée du boulevard présente aujourd'hui un plan s'inclinant légèrement du nord au sud, passant de 13,99 à 13,09 m NMM dans le secteur investigué. L'infrastructure de cette chaussée fait une épaisseur oscillant entre 0,52 et 0,73 m (photo 6). Son revêtement est composé d'une à deux couches d'asphalte alors que sa fondation est constituée d'une mince couche de criblure de pierre recouverte de deux épais dépôts de concassé 0-4 pouces, dont l'un est mélangé à du bitume. La nature récente de cette infrastructure, particulièrement du dernier remblai formant le lit de pose de la chaussée actuelle (concassé 0-4 pouces mélangé à du bitume), et le fait que son apposition est ultérieure à la mise en place de la plupart des services d'utilité publique récents à avoir été enregistrés indiquent que la surface du boulevard fut réaménagée au cours de la seconde moitié du XXe siècle et qu'elle constitue le deuxième niveau de circulation à avoir été aménagé dans l'emprise du boulevard. Son réaménagement nécessita le dérasement du secteur investigué à une élévation passant de 13,46 m NMM, au nord, à 12,55 m NMM au sud, entrainant l'éradication des niveaux stratigraphiques jusqu'au sol naturel stérile aux extrémités nord (au nord de la sous-opération 3J) et sud du site (au sud de la sous-opération 3X). Cette activité de décapage a de plus entrainé l'apposition, en plusieurs secteurs du site, d'un mince remblai de nivellement constitué de mélange de sols et de concassé. Ainsi, nonobstant les divers creusements et structures, l'épaisseur du tissu



Photo 6 - Site BjFi-16, sous-opération 3G, paroi nord – Infrastructure de la chaussée du boulevard, résidus d'incendies et sol naturel stérile – Vue vers le nord (BjFi-16-N2-27)

archéologique du site fait aujourd'hui moins de 1,28 m d'épaisseur, la portion la plus épaisse étant localisée à la hauteur de la rue Saint-Joseph (sous-opération 3AA).

Sous le revêtement de surface du boulevard, à l'extrémité sud-est du site (sous-opération 4A), une importante tranchée comblée de concassé 0-3/4 po fut observée sous la dernière couche d'asphalte ayant été apposée. Cette tranchée semble en lien avec la construction du bâtiment d'assainissement des eaux localisé dans la portion ouest du parc Fort-Pointe-aux-Trembles en 1986. Les relevés indiquent qu'elle fut excavée bien en deçà du sommet des sols naturel stérile (moins de 11,95 m NMM), et que les contextes archéologiques ayant possiblement survécu au réaménagement du boulevard ont complètement été détruits dans son emprise.

Sous le remblai de nivellement associé au réaménagement du boulevard, plusieurs tranchées linéaires comblées de concassé 0-3/4 po furent observées. Bien qu'elles ne fussent pas dégagées sur toute leur profondeur, les relevés indiquent que leur creusement a mené à l'éradication complète du tissu archéologique dans leur emprise. Le plan de localisation des services d'utilité publique (Ethnoscop, 2007 : plan 1) permet de constater que certaines de ces tranchées sont associées à la mise en place de services répertoriés. Ainsi, la limite ouest de la tranchée d'implantation de la conduite d'égout principale à reconstruire a été mise au jour au sud du terre-plein central. Au nord de ce point, cette limite se trouvait légèrement en retrait de l'espace investigué. Les autres tranchées mises au jour, toutes axées est-ouest, sont associées à la pose de conduites d'aqueduc et d'égout domestique et de massifs électriques. L'un de ces massifs, celui desservant les lampadaires présents sur le terre-plein central, a été mis au jour puisqu'il était localisé directement sous l'infrastructure de la rue. Sa mise en place n'a donc que peu affecté les contextes archéologiques présents dans son emprise. Soulignons bien que ces témoins présentent un intérêt documentaire limité, la délimitation de leur emprise est néanmoins importante puisqu'elle permet d'évaluer avec plus de justesse le potentiel archéologique résiduel des divers secteurs du site.

Enfin, diverses dépressions et tranchées linéaires comblées par les résidus de l'incendie de 1912 ont également été enregistrées dans la portion nord du site, soit dans un secteur déjà fortement amputé par les travaux de décapage lié au réaménagement du boulevard. Ces creusements témoignent vraisemblablement des travaux d'aménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste en 1915, sinon des travaux d'assainissement qui durent avoir eu court immédiatement après l'incendie. Ces travaux auraient mené au décapage substantiel des lieux sur une profondeur atteignant 13,00 et 13,24 m NMM.

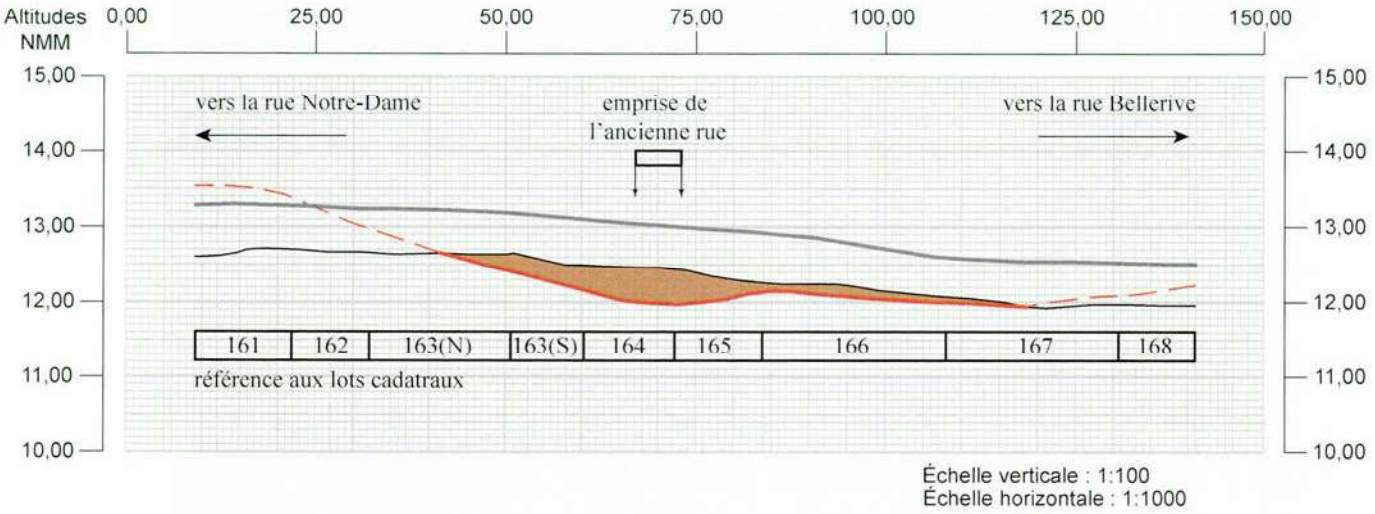

Profil de la surface de la chaussée

Profil de la base de l'infrastructure de la chaussée

Profil de la surface du sol naturel

Profil estimé

Remblais de rehaussement et niveau d'occupation

Figure 10 - Site BjFi-16 – Profil stratigraphique général de la portion ouest du site du Village



Figure 11 - Photographie aérienne du Vieux-Pointe-aux-Trembles, avril 1986 (tiré d'Ethnoscop, 2001)

5 ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE

Ce chapitre présente brièvement les différents contextes archéologiques ayant été documentés sur chacun des lots cadastraux (lots 161 à 168 ; tableau 11) et leur association avec les données historiques (voir section 2.3).

5.1 Lot 161

L'histoire du lot 161 est liée à la portion sud de l'emplacement 16C qui a été concédé en 1727 (voir section 2.3.2) ainsi qu'à la première courtine nord de la palissade (1690-1726) (voir section 2.2). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a mené au décapage des lieux jusqu'au sol naturel stérile, à une altitude variant entre 13,23 et 13,40 m NMM. Le creusement de diverses tranchées, liées à l'assainissement des lieux suite à la conflagration de 1912, a également entrainé en plusieurs points du terrain le dérasement des contextes sur une profondeur atteignant une altitude de 13,14 m NMM. Ainsi, seuls les vestiges associés à divers creusements subsistent dans l'espace investigué (photo 7). Ceux-ci documentent l'occupation des lieux à partir de la construction de la palissade jusqu'à la fin du XIXe siècle.



Photo 7 - Site BjFi-16, sous-opérations 2A et 3A à 3F – Tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade et autres tranchées linéaires, fosse circulaire, négatifs de pieux ST-93, négatifs de poteau ST-80, ST-93 à ST-98, fin de fouille – Vue vers l'est (BjFi-16-N1-136)

Ainsi, trois aménagements ont été associés à l'histoire de l'emplacement 16C avant qu'il ne soit concédé en 1727. Il s'agit en premier lieu des vestiges de la première courtine nord de la palissade (1690-1726) qui longe la limite sud de ce terrain, à une distance d'environ un mètre (voir section 7.1.1). Il s'agit également de la fosse circulaire enregistrée immédiatement au nord de la palissade dans la sous-opération 3C et qui pourrait dater de la construction de la palissade étant donné l'absence d'éléments anthropiques dans ses sols de comblement, à l'exception de quelques nodules de chaux et

Tableau 11 - Site BjFi-16 — Distribution des activités archéologiques, des sols d'intérêt archéologiques et des vestiges immobiliers par lots cadastraux

Localisation (lot cadastral)	Sous-opération		Superficie fouillée (m²)	Surface actuelle	Sols d'intérêt archéologique			Structure
	Excavation mécanique	Fouille manuelle		Élévation (m NMM)	Supérieure	Inférieure	Épaisseur	
161 (S)	2A	3A à 3F	36,50	13,98	13,46 à 13,24	13,46 à 12,46	0,00 à 0,86	ST-80, ST-93 à ST-99
	4J	5P	2,00	13,94	13,27	13,07	0,20	ST-83 à ST-85
162	2B	3G et 3H	2,25	13,98	13,38	13,38 à 13,10	0,00 à 0,28	-
	4H	5L	1,25	13,98	13,33	12,81	0,52	ST-81
	6H	-	-		13,36	13,00	0,36	-
	7B	-	-	13,93	-	13,03	0,90	-
163 (N)	2B	3J à 3M, 3Q	14,60	13,93	13,33 à 13,31	13,15 à 12,22	0,10 à 1,09	ST-1/ST-4, ST-2, ST-3, ST-5 à ST-7, ST-9 à ST-11, ST-15 à ST-17, ST-86
	4G	5H à 5K, 5N	2,00	13,88	13,28	12,77	0,51	ST-5, ST-9
	6H	-	-		13,36	13,00	0,36	-
	7B			13,93	-	13,03	0,90	ST-89, ST-9, ST-15 à ST-17
163 (S)	2B	3R et 3S	5,25	13,76	13,31 à 13,19	12,84 à 12,59	0,47 à 0,60	ST-19, ST-77a
	4F	5M	0,80	13,76	13,11	12,23	0,88	ST-82
	6F	-	-	-	13,14	12,79 à 12,59	0,35 à 0,55	ST-77 à ST-79, ST-87 et ST-88
	7B	-	-	13,76	-	12,56	1,20	ST-87 et ST-88
164	2B, 2C	3T 3N, 3P, 3AA à 3CC,	18,75	13,75	13,19 à 13,12	12,55 à 12,00	0,64 à 1,12	ST-8, ST-12, ST-18, ST-20 à ST-22, ST-24, ST-26, ST-35 à ST-37, ST-43, ST-65
	4E	-	-	13,73	13,12	-	-	ST-24, ST-43, ST-65
	7B	-	-	13,75		12,60	1,15	ST-12 et ST-18
165	2C	3DD et 3GG	5,70	13,73	13,12 à 12,94	12,66 à 12,24	0,28 à 0,70	ST-13, ST-26, ST-38, ST-45
	4E	5C	1,20	13,73	12,91	12,15	0,76	ST-8, ST-24, ST-38, ST-43, ST-65 à ST-69
	6E	-	-	-	12,86	12,46 à 12,24	0,40 à 0,62	ST-72, ST-100, ST-101, ST-103, ST-105
	7A	-	-	13,73	-	12,46	1,25	ST-90, ST-92, ST-102, ST-104, ST-105
166 (N)	2C	3FF, 3HH, 3LL, 3NN	13,05	13,62	12,94 à 13,04	12,66 à 12,03	0,28 à 0,91	ST-13, ST-44, ST-49 à ST-52, ST-54 à ST-57
	4D	5D, 5E	1,50	13,58	12,90	12,57	0,33	ST-54, ST-70
	6D	-	-	-	12,94	12,04	0,94	ST-71, ST-76, ST-106
	7A	-	-	13,48	-	12,05	1,43	-
166 (S)	2C	3JJ, 3KK, 3MM	15,60	13,48	12,92 à 12,78	12,59 à 11,83	0,33 à 0,95	ST-41, ST-48, ST-55, ST-58 à ST-60, ST-68, ST-74
	4C	5F	0,90	13,37	12,76	12,13	0,63	ST-73 à ST-75
	6C	-	-	-	12,87	12,07	0,80	ST-41, ST-55, ST-63, ST-64, ST-107. ST-108
167 (N)	2C	3Y, 3Z, 3KK	8,70	13,28	12,90 à 12,76	12,40 à 12,03	0,50 à 0,87	ST-23, ST-25, ST-27à ST-30, ST-40, ST-46, ST-53
	4C	5G	0,50	13,37	12,73	12,45	0,28	ST-74, ST-75
	6B	-	-	-	12,84	12,23	0,61	ST-109, ST-110
167 (S)	2C	3W, 3X, 3EE	13,50	13,23	12,70 à 12,55	12,55 à 11,96	0 à 0,56	ST-31, ST-33, ST-34, ST-39, ST-42, ST-62
	4B	5A, 5B	1,79	13,23	12,55	12,18	0,37	ST-62
	6A	-	-	-	12,76	12,24	0,52	ST-61
168 (N)	2C	3V	11,25	13,13	12,55 à 12,52	12,55 à 12,01	0 à 0,54	ST-32
	4A	-	-	13,15		11,95	1,20	-

de la portion supérieure d'une présumée bouteille de champagne. Cette bouteille pourrait peut-être témoigner d'une cérémonie d'inauguration de la palissade (voir section 7.4.3). L'hypothèse demeure toutefois ténue. Enfin, l'alignement des négatifs de pieux ST-95, au sud de la palissade, pourrait quant à lui traduire la présence d'une clôture de pieux séparant le lot 162 de la ruelle de la palissade (voir section 7.1.2). L'espace entre ces deux aménagements est en effet d'environ un mètre, soit « sans dimension » comme il en fait mention dans les actes notariés. Soulignons que cette clôture pourrait avoir été mise en place plus tardivement. Elle aurait alors servi à séparer les lots 162 et 161.

Les autres vestiges enregistrés sur le lot 161 témoignent de l'occupation domestique du terrain qui débuta vers 1727 alors que le maître tailleur Jacques Danguel dit Lamarche se voit concéder l'emplacement 16C. Les négatifs de poteaux ST-94, ST-96 et ST-97 (lots 3A1, 3A2 et 3A5) forment un alignement de 3,50 m de long qui pourrait traduire l'emplacement de la maison sur poteau en terre qui est attesté sur le terrain dès 1758 (voir section 7.2.2). Il s'agirait ici des poteaux soutenant la partie arrière de cette résidence dont la façade devait se situer en front du terrain, quelque 6,75 m plus loin.



Photo 8 - Site BjFi-16, sous-opération 4J, portion sud – Fondations ST-83, ST-84 et ST-85 et dépôts présents à l'intérieure de l'enceinte – Vue vers l'est (BjFi-16-N3-204)

Les fondations en pierre ST-83 à ST-85 correspondent quant à elles à celles de l'écurie et/ou du hangar dont la présence est respectivement attestée en 1758 et entre 1764 et 1783. Ce petit bâtiment de 2,90 m de largeur et d'environ 4,30 m de profondeur occupait également le front du terrain. La base résiduelle de son enceinte, haute d'environ 0,13 m (13,26-13,13 m NMM) recélait dans sa portion inférieure les débris de construction de ses fondations (éclats de taille de pierre calcaire) (photo 8). Ceux-ci étaient recouverts d'un dépôt hétérogène comportant

un nombre important d'inclusions (petits fragments de brique française, particules de chaux et de crépi, fibres de bois) ainsi que plusieurs objets en usage entre 1750 et 1770 et témoignant pour certains de possibles activités de traite et de commerce sur le lot 161 (tableau 18 : lot 5P3, annexe 3 ; voir sections 8.2 et 8.3.1). Des résidus d'incendies ou des rejets de poêle (charbons de bois et cendre) gisaient au sommet de cette couche dépotoir qui formait possiblement la base du vide sanitaire du bâtiment (lot 5P2). Les lambeaux d'un autre dépôt (lot 5P1) recouvraient ces résidus et pourraient témoigner de l'abandon du bâtiment au cours des années 1780 ou 1790 puisque quelques tessons de terre cuite fine de type *creamware* et de *pearlware* y ont été récoltés. Les vestiges observés semblent donc en lien avec le hangar répertorié sur le terrain entre 1764 et 1783. La petite dimension du bâtiment invite par ailleurs à penser que ce dernier a réutilisé les fondations de l'écurie présente en 1758.

Soulignons ici que la profondeur des vestiges associés à ce bâtiment secondaire étonne (13,12 m NMM). Comme nous l'avons vu, l'élévation de la surface du terrain d'origine sur le lot 161 afficherait possiblement une altitude d'environ 14,25 m NMM, ce qui implique que ses fondations ainsi que son vide sanitaire possédaient une hauteur d'au moins 1,00 m. Or, compte tenu du type de maçonnerie de ses fondations (petit ouvrage constitué d'un appareil irrégulier de petites pierres calcaires de carrière assemblées sans mortier), cette hypothèse s'avère impossible. Il semble donc que le terrain ait été l'objet d'un décapage important suite à son incorporation dans le village palissadé ou qu'il ait été moins élevé que ce que nous avons estimé. Cette dernière hypothèse implique que l'horizon supérieur du sol naturel, dont l'épaisseur fait habituellement entre 0,20 et 0,30 m, était présent quelques centimètres au-dessus du niveau de dérasement des sols lors de l'aménagement du boulevard (13,23 - 13,31 m NMM). Si tel est le cas, la surface du terrain d'origine aurait affleuré à environ 13,60 m NMM.

Enfin, les autres structures enregistrées sur le terrain, quatre négatifs de poteaux (ST-80, ST-93, ST98 et ST-99), ne peuvent être associées à un événement particulier. Ainsi, bien que les négatifs de poteau ST-98 et ST-81 (ce dernier étant localisé sur le lot 162) possèdent les mêmes caractéristiques, se localisent dans le même axe et ont été mis en place ou retiré vraisemblablement au cours du Régime français, leur existence ne semble pas liée puisque l'histoire des lots 161 et 162 s'entrecoupe seulement entre 1798 et le début du XIXe siècle alors qu'Ambroise Morand est propriétaire de ces terrains. Les autres négatifs de poteau enregistrés sur le lot 161 datent respectivement du tournant du XIXe siècle (ST-93), du second quart du XIXe siècle (ST-80) et de la dernière moitié du XIXe siècle (ST-99) et n'ont pu être associés à aucun aménagement en particulier.

5.2 Lot 162

L'histoire du lot 162 est rattachée à celle de l'emplacement 16B qui a été concédé, tout comme l'emplacement 16A, au maître forgeron (ou taillandier) Jean Coitou en 1687 (voir section 2.3.3). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a aussi mené au décapage des lieux jusqu'au sol naturel stérile, à une altitude variant entre 13,18 et 13,38 m NMM. Plusieurs tranchées liées à l'assainissement des lieux suite à la conflagration de 1912 ainsi qu'au retrait possible d'anciennes conduites ont également contribuées à la disparition des contextes archéologiques, principalement dans la portion sud du lot. Ainsi, seuls de rares vestiges associés à divers creusements subsistent dans l'espace investigué. Ceux-ci documentent l'occupation des lieux au cours du Régime français.

Il s'agit d'une tranchée linéaire axée nord-sud large de 0,70 m et profonde de 0,11 m (13,29-13,18 m NMM) qui se localise en retrait de l'ancienne rue Saint-Jean, à environ 3,75 m du front du terrain (lot 5L3). Deux poteaux, distants d'environ 1 m l'un de l'autre, auraient été implantés dans son axe suite à son remblaiement. Seul le négatif de l'un d'eux (ST-81), affichant un diamètre de 0,45 m et une profondeur de 0,47 m (13,28-12,81 m NMM), a été caractérisé en fouille ; la présence de l'autre est présumée à l'emplacement d'une tranchée circulaire qui n'a été qu'observée. Ces vestiges pourraient témoigner de la présence d'un bâtiment de poteau en terre entouré de pieux. D'après la rareté des inclusions et des artéfacts récoltés dans les remblais de comblement ces creusements, il pourrait s'agir de la maison recensée sur le terrain dès 1722 et dite en ruine en 1727. Cette dernière aurait été vraisemblablement démolie peu de temps après 1733, alors que les sulpiciens prennent possession du terrain.

5.3 Lot 163, moitié indivise nord

L'histoire de la moitié indivise nord du lot 163 concerne l'emplacement 16A qui a été concédé en 1687, avec l'emplacement 16B, au maître forgeron (ou taillandier) Jean Coitou (voir section 2.3.4). Précisons ici que les coupes stratigraphiques C3 et C7, versés en annexe 7, illustrent les principaux contextes enregistrés lors des travaux.

Sur ce terrain, l'aménagement du boulevard a mené au décapage des lieux jusqu'au niveau de la surface du terrain d'origine, à une altitude variant 13,31 et 13,37 m NMM. Quelques tranchées liées à l'assainissement des lieux suite à la conflagration de 1912 ainsi qu'au retrait possible d'anciennes conduites ont également contribué à la disparition des contextes archéologiques. De plus, l'aménagement des soubassements de deux des bâtiments documentés (ST-5 et ST-6/ST-10/ST-11) a entrainé l'éradication complète (couche C3 : 12) ou l'altération profonde (couche C7 : 10) de l'horizon supérieure du sol naturel dans leur emprise. Ainsi, outre la bande résiduelle de cet horizon

entre ces deux bâtiments (sous-opération 3L ; couche C3 : 11), aucun des contextes répertoriés sur le terrain ne témoigne de la période d'occupation du Régime français ; si ce n'est un négatif d'un poteau quadrangulaire de 0,19 cm de côté (ST-89), dont la fonction est incertaine, et des vestiges associés aux clôtures de pieux qui ont successivement été implantées en façade du terrain (voir section 7.1.2).

Par ailleurs, les vestiges de trois bâtiments avec fondations ont été enregistrés sur le terrain. Le plus ancien d'entre eux correspond possiblement au mur de fondations nord (ST-1/ST-4) de la maison en bois répertoriée sur les lots 162 et 163 (emplacements 15, 16A et 16B) en 1781. Il prenait place dans la portion nord du terrain. Aucun contexte stratigraphique n'était associé à cette maçonnerie de pierre qui ne possédait qu'une assise résiduelle. Il semble toutefois que juste avant la construction du bâtiment, entre 1770 et 1780, un poteau circulaire (ST-7) de 0,35 m de diamètre fut retiré du sol. Mentionnons que la fonction de ce poteau n'a pu être précisée.

L'ancienne demeure aurait fait place, au cours du second quart du XIXe siècle, à la maison en bois illustrée sur les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1907) et dont les fondations du mur sud furent mises au jour (ST-5). L'aménagement du soubassement de cette résidence aurait entrainé le retrait des dépôts archéologiques jusqu'au sol naturel stérile dans son emprise (couche C3 : 12) ainsi que l'apposition de déchets de construction qui formeront la base de son vide sanitaire (couche C3 : 10). Lors de cet événement, le mur nord du bâtiment précédent (ST-1/ST-4) fut toutefois préservé, possiblement pour être réutilisé (comme mur de refend ?) dans la nouvelle construction. Des remblais de rehaussements (lots 5H1 à 5H3) auraient également été apposés en bordure sud de son enceinte, dans un secteur qui fut l'objet d'un décapage important lors de sa construction (sous-opération 5H).

Par ailleurs, cette nouvelle résidence aurait été raccordée, suite à sa construction, au système de canalisation en bois (ST-9 ; couche C3 : 9), puis, vers 1910, au réseau d'égout et d'aqueduc (ST-2 et ST-3, lot 3J1). La mise en place de la canalisation en bois (ST-9) aurait nécessité le percement des fondations de son mur sud (ST-5) alors que la pose des conduites (ST-2 et ST-3) aurait mené au percement du mur nord (ST-1/ST-4) du bâtiment précédent. Cette résidence aurait brûlé lors de la conflagration de 1912 comme en témoignent les résidus d'incendie comblant son vide sanitaire (couche C3 : 8) (photo 9).

Enfin, les vestiges du dernier bâtiment à avoir été érigé sur le terrain, une maison en bois érigée entre 1903 et 1907 dans la portion sud du terrain, correspondent aux fondations des murs constituant sa façade (ST-6/ST-10/ST-11) qui fait une largeur de 8,10 m. L'aménagement du soubassement



Photo 9 - Site BjFi-16, sous-opération 4G – Fondations ST-5 et résidus de l'incendie de 1912 – Vue vers le sud (BjFi-16-N3-132)

de cette résidence aurait entrainé le dérasement partiel et l'altération de l'horizon supérieur du sol naturel dans son emprise (couche C7 : 10). Cette résidence aurait elle aussi été raccordée au réseau d'égout et d'aqueduc vers 1910 (ST-15 à ST-17 ; couche C7 : 8). Comme en font foi les résidus d'incendie parsemant son vide sanitaire (couche C7 : 10), elle brûla également dans l'incendie de 1912.

Soulignons finalement qu'avant la construction de ce dernier bâtiment, deux tranchées de nature indéterminée furent creusées dans l'emprise de son soubassement, l'une au cours du second quart du XIXe siècle (couche C7 : 9), l'autre au cours de la seconde moitié de ce siècle (lot 3Q1). De même, un poteau (ST-86), dont le négatif affiche un diamètre de 0,22 m et une hauteur résiduelle de plus de 0,73 m, fut également mis en terre (lots 3S2/3Q4) au coin sud-ouest de l'emprise de ces fondations au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce poteau pourrait témoigner de la présence d'un bâtiment ou d'une clôture à sections sur le terrain à cette époque. Le plan d'Hopkins (1879) ne fait cependant mention d'aucune de ces constructions.

5.4 Lot 163, moitié indivise sud

L'histoire de la moitié indivise sud du lot 163 est liée aux trois quarts nord de l'emplacement 15 (voir section 2.3.5). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a mené au dérasement des contextes jusqu'à un niveau d'occupation datant du milieu du XIXe siècle (entre 13,09 à 13,17 m NMM). Le creusement de deux tranchées récentes, liées à la mise en place ou à la réfection de services publics, a cependant quelque peu morcelé les contextes antérieurs.

Les travaux archéologiques effectués sur ce terrain ont mené à la mise au jour de quatre niveaux d'occupation documentant l'occupation des lieux du début du Régime français au second quart du XIXe siècle. Ils ont également mené à l'enregistrement des vestiges associés à une maison de poteau en terre érigée au milieu du XIXe siècle et aux conduites d'égout et d'aqueduc desservants la maison

en bois qui lui fait suite au tournant du XXe siècle. À ces vestiges immobiliers, s'ajoutent ceux des clôtures de pieux s'étant succédé en façade du terrain au cours du Régime français, voire jusqu'au Régime anglais (voir section 7.1.2). Les coupes stratigraphiques C8 et C32, insérées en annexe 7, présentent les principaux contextes mis au jour.

La surface d'origine du terrain, qui présente une faible pente descendante vers le sud, passant de 13,14 à 12,91 m NMM, a été occupée jusque vers 1780 (couches C8 : 20 et C32 : 10). L'endroit a par la suite été rehaussé de façon importante (0,20 m) par l'apport d'un dépôt relativement homogène constitué des déblais de creusement de l'horizon supérieur du sol naturel (couches C8 : 15 et C32 : 9). Cette nouvelle surface aurait été occupée un certain temps, probablement jusqu'au tournant du XIXe siècle, avant d'être scellée par un petit remblai de même nature (couches C8 : 13a et C32 : 9). Ce dernier servit de surface d'occupation jusque vers 1840, alors qu'on appose, du moins dans le quart sud du terrain, un troisième remblai de rehaussement dont la surface fut en grande partie dérasée lors de l'aménagement du boulevard (couche C8 : 10). C'est à partir de ce niveau d'occupation ou des niveaux d'occupation subséquents que fut construite, au milieu du XIXe siècle, la maison sur poteau.

Les vestiges associés à cette demeure correspondent à quatre poteaux (ST-77a, ST-77b, ST-78, ST-79) qui forment un alignement d'environ 6,75 m de long en façade des trois quarts sud du terrain ainsi qu'à la probable base d'une cheminée en pierre (ST-82) localisée approximativement au centre de l'emprise présumée de ce bâtiment (voir section 7.2.2). Les poteaux, d'un diamètre oscillant entre 0,28 et 0,33 m, étaient profondément enfouis dans le sol, leur hauteur résiduelle accusant près de 0,60 m (12,52 m NMM). La base de la cheminée était quant à elle moins profondément enfouie (12,77 m NMM), mais prenait tout de même appui sur le sol naturel. Ce bâtiment, visible sur le plan de Hopkins (1879), n'était pas desservi par une canalisation en bois, ce qui invite à penser que ce système ne desservait pas l'ensemble des habitations ou qu'il fut implanté à la fin du XIXe siècle.

Par ailleurs, l'emplacement de la résidence identifiée ne correspond pas à celle représentée sur le plan de Goad en 1907. Il semble donc qu'elle ait été remplacée par une nouvelle demeure au tournant du XXe siècle. La pose des conduites d'égout et d'aqueduc enregistrées en façade du terrain (ST-87 et ST-88) aurait en effet entrainé le bris de l'un des poteaux de cette résidence (ST-78). Ces conduites, qui affleuraient pratiquement sous le niveau de réaménagement du boulevard, devaient donc desservir ce dernier bâtiment.

5.5 Lot 164

L'histoire du lot 164 est rattachée au quart sud de l'emplacement 15 ainsi qu'à l'emplacement 14 qui est occupé par la rue de l'Enfant-Jésus jusqu'aux environs des années 1770 (voir section 2.3.6). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a mené au dérasement des contextes archéologiques jusqu'à un niveau d'occupation datant du milieu du XIXe siècle (entre 13,00 et 13,15 m NMM). Le creusement de la tranchée liée à la réfection de la conduite principale d'égout en façade du terrain a par ailleurs mené à l'éradication complète des contextes dans son emprise. La pose d'un petit massif électrique a également entrainé le dérasement substantiel des contextes présents dans son emprise, quelques dizaines de centimètres sous l'infrastructure de la chaussée (12,82 m NMM).

Les travaux menés ont permis de mettre au jour les vestiges immobiliers associés à trois générations de résidence qui se sont succédé sur le terrain à compter du dernier quart du XVIIIe siècle jusqu'à l'incendie de 1912. Ils ont également permis de caractériser les niveaux d'occupation et les divers remblais de rehaussement antérieurs au milieu du XXe siècle. À ces vestiges s'ajoutent ceux associés aux clôtures de pieux présentes aux limites du terrain au cours du Régime français, voire jusqu'au Régime anglais (voir section 7.1.2). Les coupes stratigraphiques C8 et C11, insérées en annexe 7, présentent les principaux contextes stratigraphiques mis au jour.

Le profil du terrain d'origine forme une petite dépression dont le point le plus bas se localise à l'emplacement de la sous-opération 3AA (couches C8 : 20 et C11 : 18 à 21). Du nord au sud, son altitude passe de 12,91 à 12,71, puis à 12,77 m NMM. Les deux tiers sud de sa surface ont été occupés jusque vers le second quart du XVIIIe siècle. Ce secteur a par la suite été légèrement rehaussé (0,10 m) par l'apport d'un dépôt relativement homogène constitué des déblais de creusement des sols naturels stérile (couches C8 : 19 et C11 : 17). Cette nouvelle surface ainsi que le tiers nord du terrain d'origine aurait été occupé un certain temps, jusque vers les années 1770, alors que des résidus de poêle sont jetés au sol dans la portion nord du terrain (couche C8 : 17). Soulignons que ce secteur faisait alors partie du terrain voisin (emplacement 15).

Plusieurs vestiges immobiliers sont associés à la première résidence, une maison de bois, à avoir été érigé sur le terrain peu avant 1781, soit suite à la fermeture de la rue l'Enfant-Jésus du côté est de la rue Saint-Jean (emplacement 14). Il s'agit d'une part des murs latéraux (ST-12/ST-24) et du mur de refend (ST-43) du carré principal de même qu'aux deux socles en pierre (ST-66 et ST-67) qui supportaient l'escalier sud (voir section 7.2.1). Le carré principal occupe toute la largeur de l'ancienne rue l'Enfant-Jésus alors que l'escalier recoupe le terrain localisé au sud (lot 165). Il s'agit également des murs (ST-38, ST-68 et ST-69) formant la petite allonge qui sera érigée vers le tournant

du XIXe siècle à l'emplacement de l'ancien escalier. Lors de l'érection du carré principal de la maison, les deux tiers sud du lot 164 (emplacement 14) furent rehaussés de façon importante (0,30 m). Les dépôts apposés dans ce secteur correspondent aux déblais produits par le creusement des tranchées de construction des fondations et aux débris résultant de leur construction (couches C8 : 13a à 16). La nouvelle surface ainsi créée aurait servi de niveau d'occupation intérieure et extérieure (sud) au bâtiment.

Par ailleurs, les données disponibles sur le second bâtiment sont très lacunaires. Seule une portion des fondations de son mur sud (ST-65) a été mise au jour. Aucun contexte stratigraphique n'accompagnait cette maçonnerie si ce n'est qu'elle s'appuyait partiellement sur les fondations de l'ancienne demeure (ST-24 et ST-43) et que la tranchée construction des fondations du dernier bâtiment à avoir été érigé sur le terrain (ST-8) tronquait en partie cet ouvrage. Il semble cependant plausible d'associer le plus récent des remblais de rehaussement à avoir été apposé à l'occupation de ce bâtiment (couche C8 : 10). Ce dernier aurait été démoli avant la production du plan de Hopkins (1879) puisque le terrain est alors vacant.

Enfin, plusieurs vestiges sont associés aux derniers bâtiments à avoir été érigée sur le terrain, soit à une maison en bois érigée après 1879 et visible sur le plan de Goad (1907). Il s'agit, d'une part, des fondations (ST-8) et la tranchée de construction (lots 3P3, 3N5, 3AA2) du mur de façade de cette demeure qui fait une largeur de 7,68 m et du pilier maçonné (ST-19) soutenant le passage fermé aménagé sur son flanc au nord (voir sections 7.2.1 et 7.2.2). Il s'agit également de la canalisation en bois (ST-18) et des conduites d'aqueduc et d'égout (ST-35 à ST-37) desservant cette demeure ainsi que les remblais de comblement des tranchées d'implantation de ces infrastructures (couches C8 : 9 et C11 : 7) (voir section 7.3.2). À cela s'ajoute finalement le dépôt d'utilisation et d'abandon retrouvé à l'intérieur de la canalisation (couche C8 : 9). Soulignons que bien que cette canalisation semble desservir un bâtiment (secondaire) localisé en fond de cours, les objets-témoins ayant été récoltés à l'intérieur démontrent son usage domestique. Cette infrastructure pourrait donc témoigner de l'utilisation de ce bâtiment comme lieu de résidence.

5.6 Lot 165

L'histoire du lot 165 concerne l'emplacement 13B (voir section 2.3.7). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a mené au dérasement des contextes archéologiques jusqu'à un niveau d'occupation datant d'avant 1820, soit à une altitude variant entre 12,94 et 13,12 m NMM. Le creusement de la tranchée liée à la réfection de la conduite principale d'égout en façade du terrain a par ailleurs mené à l'éradication complète des contextes dans son emprise. La pose d'un petit massif

électrique a également entrainé le dérasement substantiel des contextes présents dans son emprise, soit directement sous l'infrastructure de la chaussée.

Les travaux menés ont permis la découverte de vestiges immobiliers associés à une maison sur poteaux érigée au cours du troisième quart du XIXe siècle. Ils ont également permis de caractériser les niveaux d'occupation et les divers remblais de rehaussement datant d'avant 1820 ; les plus récents d'entre eux étant contemporains de l'occupation de la maison en bois (ST-12/ST-24/etc.) chevauchant les lots 164 et 165 entre 1781 et 1828 (voir section précédente). À ces vestiges s'ajoutent ceux associés aux clôtures de pieux aménagés en façade du terrain au cours du Régime français ainsi que divers creusements et traces de poteaux dont la fonction n'a pu être déterminée. Les coupes stratigraphiques C11, C13 et C29, insérés en annexe 7, présentent les principaux contextes stratigraphiques mis au jour.

La surface d'origine du terrain présente une faible pente ascendante vers le sud, passant de 12,77 à 12,80 m NMM (couches C11 : 20 et C13 : 27). Les trois quarts nord de sa surface ont été occupés jusque vers le second quart du XVIIIe siècle. Ce secteur a par la suite été légèrement rehaussé (0,10 m) par l'apport d'un dépôt relativement homogène constitué des déblais de creusement des sols naturels stérile (couches C11 : 19 et C11 : 17). Cette nouvelle surface aurait été occupée un certain temps, jusqu'au début des années 1780 alors que la construction de la maison en bois chevauchant le lot 164 et le lot 165 (ST-12/ST-24/etc.) entraine le rehaussement important des lieux (couches C11 : 11 et 14 et C29 : 10 et 9). Dans le quart sud du lot 165, le rehaussement du terrain d'origine s'effectue environ au même moment (couches C13 : 16 et 17). Les nouvelles surfaces ainsi créées seront témoins de l'occupation de la nouvelle demeure.

Soulignons qu'avant ces événements de rehaussement, la dernière génération de la clôture de pieux enregistrée en façade du terrain aurait été démantelée (couches C13 : 25 et C29 : 14 et 15) et un poteau (ST-103), dont la fonction n'a pu être déterminée, aurait été retiré du sol (couches C13 : 22 et 23 et C29 : 12 et 13) (voir sections 7.1.2 et 7.4.1). Une fosse circulaire, présentant un diamètre de 1,20 m et une profondeur de 0,60 m, aurait également été creusée dans la portion sud du terrain (sous-opération 3GG ; couches C13 : 20 et 21). Soulignons que sa base était jonchée de quelques déchets, dont une semelle de chaussure et un crâne d'un mouton ou d'une chèvre. Il ne s'agit toutefois pas d'une fosse à déchets (voir section 7.4.3). Sa fonction n'a pu être déterminée.

Par ailleurs, divers poteaux (ST-45, ST-92, ST-100, ST-101, ST-102, ST-104 et ST-105) furent implantés dans la portion sud du lot 165 au cours de l'occupation de la maison présente au nord du terrain entre 1781 et 1828 (voir section 7.4.1). Leur dispersion apparemment aléatoire sur cette portion du terrain n'a pas permis de les relier entre eux, encore moins de déterminer leur fonction.

Enfin, plusieurs vestiges sont associés à la maison sur poteaux érigée au cours du troisième quart du XIXe siècle, soit après que le maître cellier Jesse Brien ait acquis, en 1857, le terrain qui était alors vacant. Il s'agit, d'une part, d'un alignement, long d'environ 6,75 m, de quatre poteaux (ST-26, ST-77a à ST-77c) sur lesquels s'appuyait vraisemblablement la façade du bâtiment (voir section 7.2.2). Il s'agit également de la conduite en bois (ST-20) et des conduites d'aqueduc et d'égout (ST-21 et ST-22) desservant ce bâtiment ainsi que des remblais de comblement de leur tranchée d'implantation (couche C11 : 6 et 9) (voir section 7.3.2). À ces vestiges s'ajoute également le dépôt d'utilisation et d'abandon retrouvé à l'intérieur de la canalisation (lot 3BB2).

5.7 Lot 166

PORTION NORD

L'histoire de la portion nord lot 166 est liée à l'emplacement 13A qui a été concédé en 1693 (voir section 2.3.8). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a entrainé le dérasement des contextes jusqu'à un niveau d'occupation datant des années 1830, à une altitude variant entre 12,94 et 12,90 m NMM. Le creusement de la tranchée liée à la réfection de la conduite principale d'égout en façade du terrain a par ailleurs mené à l'éradication complète des contextes dans son emprise. Les coupes stratigraphiques C13, C27 (paroi ouest) et C27 (paroi sud), insérées en annexe 7, illustrent les principaux contextes mis au jour.

L'intervention menée sur ce terrain a permis de mettre au jour les vestiges immobiliers associés à deux générations de bâtiment. Les premiers correspondent probablement aux vestiges d'une étable érigée au cours du second quart du XVIIIe siècle et démolie au tournant du XIXe siècle, alors que les autres témoignent vraisemblablement de la présence de la maison de bois érigée sur le terrain un peu avant 1879 et démolie lors de l'incendie de 1912. Soulignons ici que les vestiges immobiliers d'un autre bâtiment (ST-54/ST-55), une maison de pièce sur pièce érigée au cours du second quart du XVIIIe siècle, donc contemporaine de l'étable, recoupent en partie la portion sud du terrain. Les vestiges qui lui sont rattachés, occupant essentiellement la portion sud du lot 166, seront discutés à la section suivante. Par ailleurs, l'intervention a également permis de caractériser les différents niveaux d'occupation et remblais de rehaussement antérieurs à 1830.

Le profil du terrain d'origine forme un léger bombement dont le point le plus haut se localise à l'emplacement de la sous-opération 3LL (couches C8 : 20 et C11 : 18 à 21). Du nord au sud, son altitude passe de 12,80 à 12,90, puis à 12,76 m NMM. Sa surface a été occupée jusqu'au second quart du XVIIIe, époque à laquelle l'étable et la maison en bois répertoriées sur le lot 166 sont aménagées. En bordure nord des fondations de la résidence, un mince remblai de rehaussement sera apposé et formera une nouvelle surface d'occupation (lot 5E2). L'aménagement de l'étable, présentant vraisemblablement un plancher dans le secteur fouillé (ST-44), empêchera tout apport d'éléments anthropiques en surface du terrain d'origine. Les composantes de cette étable (ST-44, couches C13 : 18 et C13 : 19 et C27 [paroi ouest] : 11) seront jetées au sol en bordure nord de la maison vers le tournant du XIXe siècle. De minces remblais de rehaussement seront par la suite apposés (couches C13 : 11, C27 [paroi ouest] : 9 et 10 et C27 [parois sud] : 2). La nouvelle surface formée, qui a été dérasée lors de l'aménagement du boulevard, sera vraisemblablement occupée un certain temps, jusque vers 1820-1830 selon les objets qui y ont été récoltés.

Par ailleurs, les vestiges qui seraient associés à l'étable correspondent à deux générations de poteaux (ST-13a et ST-13b) et aux restes des planches recouvrant son ossature en bois et affaissés au sol (ST-44) (voir section 7.4.2). Quant aux vestiges associés à la maison érigée au cours du troisième quart du XIXe siècle, ils sont peu nombreux. Il s'agit de l'assise résiduelle des fondations du mur avant de cette résidence (ST-70) ainsi que des conduites d'aqueduc et d'égout (ST-56 et ST-57) desservant possiblement ce bâtiment au début du XXe siècle et le remblai de comblement de leur tranchée d'implantation (couche C27 : 6) (voir sections 7.2.1 et 7.3.2). Les possibles vestiges de la canalisation en bois desservant auparavant ce bâtiment (morceaux de bois et tranchée résiduelle d'implantation) ont par ailleurs été observés dans la tranchée d'implantation de ces conduites.

Finalement, d'autres vestiges immobiliers furent également mis au jour. Il s'agit, d'une part, des vestiges liés à la présence d'une clôture de pieux en façade (couches C27 [paroi ouest] : 13 à 17 et C27 [paroi sud] : 4 à 7) et aux limites du terrain au cours du Régime français (couche C13 : 26) (voir section 7.1.2). Il s'agit également de divers creusements (couches C13 : 7, 13, 14 et 15 et C27 : 7, 8, 12 et 17) et poteaux (ST-49, ST-50a, ST-50b, ST-52 et ST-76, couches C13 : 8, 9, et 24 et C27 : 18) dont la fonction n'a pu être déterminée. Mentionnons seulement à leur sujet que plusieurs de ces vestiges, notamment les poteaux ST-49, ST-50a, ST-50b, ST-52, se concentrent à la jonction des sous-opérations 3HH et 3LL. Datés pour la plupart du début du XIXe siècle, ils témoignent probablement d'une construction qui nécessita un entretien régulier. Précisons également qu'une profonde tranchée, creusé au cours du second quart du XIXe siècle à la limite nord du terrain, pourrait témoigner de la présence d'un poteau soutenant le panneau d'une clôture localisée à la jonction des lots 166 et 165 (couche C13 : 7). Soulignons finalement que le flanc ouest d'une

structure en bois aménagée dans le sol (ST-51) au cours du Régime français fut mis au jour dans la sous-opération 3LL (voir section 7.4.2). La fonction de cette structure, qui prend la forme d'une tranchée dans laquelle six planches de bois disposées à la verticale et une pièce de bois disposée à l'horizontale furent retrouvées, n'a pu être établie.

PORTION SUD

L'histoire de la portion sud du lot 166 est rattachée à l'emplacement 12 qui a été concédé en 1693 (voir section 2.3.8). Sur ce terrain, les travaux de réaménagement du boulevard ont entrainé le dérasement des lieux jusqu'à des niveaux d'occupation datant du second quart du XIXe siècle, à une altitude variant entre 12,90 et 12,96 m NMM. La tranchée de réfection de la conduite principale d'égout, localisée en façade du terrain, a de plus mené à l'éradication complète des contextes archéologiques dans son emprise. Les coupes C16 et C27 (sud) présentent les principaux contextes mis au jour.

Les travaux réalisés ont permis de mettre au jour les vestiges immobiliers associés à quatre générations de bâtiment (voir section 7.2.1). Les premiers correspondent vraisemblablement aux fondations (ST-54/ST-55) de la maison de pièce sur pièce avec « cave au-dessous » érigée au cours du second quart du XVIIIe siècle et qui recoupent en partie la portion nord du lot 166. Cette demeure aurait fait place, au tournant du XIXe siècle, à une autre maison de bois dont les fondations ont été répertoriées (ST-41/ST-73). Au milieu du XIXe siècle, ce bâtiment aurait vraisemblablement été remplacé par une autre maison de bois dotée de fondations comme en témoigne la maçonnerie identifiée à la limite sud du terrain (ST-75). Cette demeure est représentée sur les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1907). Enfin, un autre bâtiment, vraisemblablement une autre maison dont les fondations de son mur de façade furent mises au jour (ST-74) en retrait de la façade du terrain, sera érigé entre 1907 et 1912. Cette dernière aurait été démolie lors de l'incendie de 1912. Soulignons ici que certaines des traces de poteaux retrouvées en façade du terrain (ST-59 et ST-107) pourraient témoigner de l'emplacement de la grange présente sur l'emplacement en 1693 ou d'une autre construction non répertoriée dans les documents historiques et datant des premiers moments d'occupation du terrain.

L'intervention a également permis de caractériser les vestiges associés aux deux générations de clôture de pieux localisées en façade du terrain ainsi que l'unique génération de clôture de pieux prenant place aux limites nord et sud du terrain (voir section 7.1.2). Par ailleurs, outre les traces de poteaux déjà mentionnées, deux autres vestiges de poteaux (ST-60 et ST-108) ainsi que les vestiges d'un ensemble de petits pieux (ST-58) et l'empreinte d'un possible négatif de piquet (couches C16 : 10

à 12) ont également été répertoriés. Recoupant l'emplacement des clôtures de pieux localisées au coin sud-ouest du terrain, deux de ces vestiges (ST-60 et ST-58) furent possiblement mis en terre afin d'améliorer la solidité des clôtures de pieux. L'empreinte de présumé négatif de pieux (couches C16 : 10 à 12), également localisé à proximité de la limite sud du terrain, pourrait traduire la présence d'une clôture à section à la fin du XVIIIe siècle.

Enfin, les travaux ont permis de caractériser différents niveaux d'occupation et remblais de rehaussement antérieurs à 1760. Les contextes stratigraphiques vraisemblablement en lien avec l'occupation extérieure de la maison présente sur le terrain entre la fin du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe siècle (ST-41/ST-73), ont de plus été mis au jour en retrait de la façade du terrain (sous-opération 5F)

Le terrain d'origine présente un plan déclinant légèrement vers le sud, passant de 12,76 à 12,64 m NMM (couches C16 : 19 à 22 et C27 [sud] : 8 et 9, lots 3NN4 à 3NN7). En retrait de la façade du terrain et des bâtiments, sa surface apparait avoir été occupée (grandement altéré et remanié en surface) jusqu'au second quart du XIXe siècle (lots 5F3 et 5F2), période à laquelle elle fut scellée par l'apport d'un dépôt dont le sommet a été décapé lors de l'aménagement du boulevard, sera apposé (lot 5F1). En front du terrain, la pauvreté en éléments anthropiques du sol naturel indique que sa surface a été rapidement scellée lors de l'occupation historique. Une succession de remblais et de niveaux d'occupation datant du Régime français y a en effet été enregistrée. Ceux-ci témoignent des travaux de rehaussement réalisés autant dans la rue (lots 3JJ5, 3JJ6, 3JJ8, 3KK4, 3KK6 et 3KK7) que sur le terrain (couche C16 : 15, 16 et 17). Les travaux d'implantation et de démantèlement des deux générations de clôture s'insèrent notamment dans cette séquence (couche C17 : 1 à 3). Soulignons qu'aucun niveau de circulation n'a été observé en bordure de la rue. Cette voie était sur terre battue.

Par ailleurs, un remblai de rehaussement, marquant la construction de la maison présente entre le second quart du XVIIIe siècle et la fin de ce siècle (ST-54/ST-55), fut apposé dans les limites nord-ouest de son enceinte (lot 3NN3). Sa surface, qui correspondait vraisemblablement à la base du vide sanitaire de cette portion du bâtiment, était recouverte de particules de mortier de chaux beige blanchâtre et d'éclat de taille de pierres calcaires témoignant de la construction des fondations de la résidence qui lui fait suite (ST-41/ST-73) (lot 3NN2). Seuls les vestiges immobiliers des murs fondations de la façade de ces bâtiments, faisant respectivement une largeur de 11,57 et 10,60 m, furent mis au jour. Il se pourrait cependant que la canalisation en bois ST-64, ultérieurement tronquée par la canalisation ST-63, ait desservi le plus récent d'entre eux (voir section 7.3.2). Soulignons que la date de construction de ce dernier bâtiment a été établie autour de 1800. Ses

fondations tronquent au sud une tranchée de nature indéterminée qui a été remblayée autour de 1780 (lot 3KK2) et les objets jonchant le dallage de sa cave mis au jour en 2009 témoignent d'une période d'occupation datant de la première moitié du XIXe siècle (voir Ethnoscop, 2009).

Quant aux vestiges associés aux résidences qui se sont succédé sur le terrain après le milieu du XIXe siècle, ils sont peu nombreux. Il s'agit, d'une part, de l'assise résiduelle des fondations du mur sud (ST-74) du plus ancien de ces bâtiments et du mur avant (ST-75) du plus récent. Il s'agit également de la ou les canalisation(s) en bois (ST-63 et ST-64) desservant la plus ancienne de ces demeures. De même, la ou les conduites d'égout retrouvée(s) par Ethnoscop en 2009 dans la sous-opération 1D (1D27 et 1D28) pourraient également être associées au dernier bâtiment présent sur les lieux. Soulignons ici que les fondations du plus récent des bâtiments répertoriés chevauchaient la portion nord du lot 167, ce qui invite à penser qu'il aurait être érigé après l'incendie de 1912, soit avant le rachat des lots par la Ville de Pointe-aux-Trembles en 1914-1915.

5.8 Lot 167

PORTION NORD

L'histoire de la portion nord du lot 167 est liée à l'emplacement 11B concédé en 1693 (voir section 2.3.9). À cet endroit, l'aménagement du boulevard a entrainé le dérasement des lieux jusqu'à des niveaux d'occupation datant du Régime français, au nord, et jusqu'à la surface du terrain d'origine au sud, à une altitude variant entre 12,73 et 12,90 m NMM. La tranchée de réfection de la conduite principale d'égout, localisée en façade du terrain, ainsi que la tranchée d'implantation d'un autre service dans l'axe est-ouest du terrain ont de plus mené à l'éradication complète des contextes archéologiques dans son emprise. Les coupes C10-Nord C16, C17 et C24 présentent les principaux contextes mis au jour.

Les travaux réalisés ont permis de mettre au jour les vestiges immobiliers associés à la maison de pierre érigée au tournant du XIXe siècle et démolie lors de l'incendie de 1912. Ils ont aussi permis de caractériser les vestiges associés aux deux générations de clôture de pieux et d'enregistrer cinq négatifs de poteaux en façade du terrain (ST-29, ST-48, ST-53, ST-109 et ST-110). Parmi ces traces de poteaux, qui ont tous été mis en terre avant la construction de la maison en pierre à la fin du XVIIIe siècle, deux d'entre eux (ST-48 et ST-109) pourraient éventuellement témoigner de l'emplacement de la maison en bois répertoriée sur le terrain en 1781. Enfin, les travaux ont permis de caractériser différents niveaux d'occupation et remblais de rehaussement antérieurs à 1760.

La surface terrain d'origine présente un plan déclinant légèrement vers le nord, passant de 12,73 à 12,64 m NMM (couches C10-Nord : 16 à 18, C16 : 19 à 22, C17 : 4 et 5, C24 : 11 à 12). Sa pauvreté en éléments anthropiques indique que sa surface a été rapidement scellée lors de l'occupation historique. Une succession de niveaux d'occupation (nbre : 2) et un dépôt d'occupation datant du Régime français, témoignant de ces événements, subsistait d'ailleurs toujours en façade nord du terrain (couches C16 : 15 à 17 et C24 : 8 à 10). Soulignons que l'implantation et le démantèlement des deux générations de clôture de pieux s'insèrent dans cette séquence stratigraphique (couche C17 : 1 à 3) (voir section 7.1.2).

Quant aux vestiges associés à la maison en pierre, il s'agit, d'une part, de la portion résiduelle des fondations des murs de sa façade (ST-23/ST-46/ST-46) qui fait plus de 8 m de longueur (voir section 7.2.1). Il s'agit également de la canalisation en bois (ST-25) et des conduites d'égout et d'aqueduc (ST-27 et ST-28) la desservant ainsi que les remblais de comblement de leur tranchée d'implantation (couches C10-Nord : 9 à 14) (voir section 7.3.2). Soulignons des résidus de l'incendie de 1912 reposaient également au sommet de la plus récente de ces tranchées (couche C10-Nord : 8).

PORTION SUD

Cette section s'attarde à présenter les contextes archéologiques documentés dans la portion sud du lot 167 dont l'histoire est rattachée à l'emplacement 11A (voir section 2.3.9). À cet endroit, les contextes archéologiques ont été dérasés jusqu'au sol naturel, à une altitude variant entre 12,45 et 12,66 m NMM, dans le cadre de l'aménagement du boulevard. Seule la portion inférieure de l'horizon supérieur du sol naturel persiste dans la portion nord du terrain. Diverses tranchées liées à l'implantation récente de conduites d'égout et d'aqueduc ont également morcelé les contextes. La coupe C10-Sud, insérée en annexe 7, présente les principaux contextes mis au jour.

L'intervention a mené à la découverte des vestiges d'au moins une génération de clôture de pieux en façade du terrain, de deux petites tranchées et d'une résidence ayant été aménagées au cours du Régime français. Elle a également permis de mettre au jour la base d'une fosse d'aisance et le négatif d'un poteau datant de la fin du XVIIIe siècle ainsi que les vestiges d'une canalisation en bois et d'une autre petite tranchée datant du XIXe siècle.

En ce qui a trait aux vestiges associés à la clôture de pieux (ST-42 et ST-61), soulignons uniquement ici que le remblai de comblement de sa tranchée d'implantation était stérile, ce qui témoigne de l'ancienneté relative de cette clôture (lot 3EE7) (voir section 7.1.2). Les fondations du bâtiment érigé au cours du Régime français (ST-34 et ST-39) reposaient de plus au sommet de cette tranchée. Par ailleurs, la fonction des deux tranchées creusées au cours des premières décennies d'occupation

du terrain n'a pu être déterminée (lot 3V2 ; couches C10-Sud : 9 à 12). Seul le dépôt tapissant la tranchée présente au nord du terrain contenait une quantité assez importante de matières organiques ligneuses pour nous laisser croire en l'emplacement possible d'une ancienne structure en bois.

Quant aux vestiges associés à la résidence érigée au cours du Régime français, il s'agit des lambeaux (moellons épars) de deux maçonneries sèches (ST-34 et ST-39) qui semblent avoir formé l'enceinte (mur ouest et sud) d'un unique bâtiment. Il pourrait s'agir ici de la vieille maison de pièce sur pièce mentionnée dans les actes de vente des emplacements 10B et 11A en 1748 et 1752, et répertoriée sur l'emplacement 11A en 1794. Cette demeure aurait vraisemblablement été remplacée par la maison illustrée sur le plan de Hopkins (1879) au tournant du XIXe siècle puisque cette demeure est démolie au tournant du XXe siècle. La mise en place, entre 1780 et 1820, d'un poteau d'un diamètre de 0,40 m (ST-33) dans l'enceinte de ce bâtiment semble confirmer cette hypothèse.

Le bâtiment que pourraient délimiter les maçonneries ST-34 et ST-39 aurait occupé la quasi-largeur de l'emplacement 11A. Un espace résiduel de près de 1,50 m de large subsistait toutefois à l'extrémité sud du terrain. C'est dans cet espace que fut mise au jour la fosse d'aisance ST-31. Comme nous le verrons dans la section 7.3.1, son contenu en objet (lot 3W1) indique que son abandon date autour des années 1800. Son utilisation pourrait donc être associée au bâtiment enregistré.

Enfin, soulignons que le remblai comblant la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-62 s'avérait stérile (couche C10-Sud : 8), ce qui rend sa datation ardue. Selon les plans anciens, cette canalisation dut possiblement desservir la maison en bois présente sur le terrain en 1879 et ayant été remplacée par un hangar un peu avant 1907. L'absence de conduites domestiques d'égout et d'aqueduc dans cette portion du site s'explique d'ailleurs par celle de résidence au moment de l'implantation de ces réseaux. Soulignons également qu'une petite tranchée de nature indéterminée fut répertoriée au-dessus de cette canalisation. Son remblai de comblement indique qu'elle fut remblayée au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle (lot 5A1).

5.9 Lot 168

L'intervention menée sur le lot 168 a pris place dans la portion nord de ce terrain et concerne donc uniquement l'histoire de l'emplacement 10B (voir section 2.3.10). Seuls quelques contextes archéologiques subsistaient en front de cet emplacement, l'endroit ayant été dérasé jusqu'au sol naturel stérile sous la barre des 12,55 m NMM et ayant été affecté par le creusement d'imposantes tranchées associées à la mise en place et à la réfection de conduites d'égout ainsi qu'à la construction

du bâtiment d'assainissement des eaux dans le parc Fort-Pointe-aux-Trembles (voir figure 8). Ces contextes concernent la présence d'au moins une génération de clôture de pieux en façade du terrain au cours du Régime français (voir section 7.1.2) et d'une canalisation en bois (ST-32) dont l'utilisation remonte vraisemblablement au XIXe siècle.

En ce qui a trait à la clôture de pieux, soulignons seulement que la tranchée témoignant de son existence est constituée de deux segments entre lesquels devait exister une porte (voir section 7.1.2). Pour ce qui est de la canalisation en bois (ST-32), mentionnons que, contrairement à toutes les autres canalisations mises au jour sur le site, celle-ci n'allait pas se déverser dans une conduite principale localisée dans l'emprise de l'ancienne rue Saint-Jean, mais vraisemblablement dans un drain ou une autre conduite principale localisée en fond de terrain. Elle desservait vraisemblablement l'une des résidences ou des boutiques/magasins présentes sur l'emplacement 10B au cours du XIXe siècle. Les dépôts y étant associés (lot 3V3) s'avéraient cependant stériles, rendant sa datation impossible.

Soulignons finalement que l'absence de conduites d'égout et d'aqueduc en façade du lot étonne. On sait en effet, grâce entre autres aux plans de Goad de 1907, que l'emplacement est occupé par une maison en bois, probablement jusqu'en 1912. Localisée à proximité de la canalisation ST-32, la tranchée est-ouest comblée par du concassé 0-3/4 pouces pourrait peut-être témoigner du retrait récent de ces conduites. Sinon, il semble que la maison de bois de 1907 ait été démolie avant la conflagration de 1907.

6 LE MILIEU NATUREL ET SES MODIFICATIONS

Ce chapitre vise à rendre compte de l'ensemble des données acquises en relation avec la surface d'origine du terrain à l'étude, soit l'organisation du milieu naturel et les indices de son utilisation, et à ses modifications au cours de l'occupation historique des lieux.

Soulignons que des tableaux de compilation des diverses données récoltées sur le sol naturel et les divers remblais documentés en fouille ont été produits et insérés en annexe 3 (tableaux 17 et 18). Les paragraphes qui suivent se basent en grande partie sur les informations qu'ils contiennent.

6.1 L'organisation du milieu naturel

6.1.1 Profil du sol naturel

Un profil (figure 10) illustrant la topographie d'origine du site a été constitué à partir des relevés d'élévation du sol naturel issus des diverses interventions archéologiques. La représentation demeure approximative à certains égards, en raison de l'extrapolation d'un certain nombre de points dans les espaces où la surface du sol naturel s'est avérée être décapée, soit aux extrémités sud et nord du site[1]. Les résultats obtenus favorisent toutefois diverses observations significatives.

Le premier constat est que le site du Village occupe deux unités topographiques distinctes dont la jonction se localise dans l'axe de l'ancienne rue de l'Enfant Jésus (actuelle rue Saint-Joseph). L'emprise de cette rue ainsi que l'espace situé plus au sud recoupe un replat dont l'élévation oscille entre 12,64 et 12,90 m NMM. Le point le plus élevé de ce replat est localisé à une quinzaine de mètres au sud de la rue (sous-opération 3LL) et délimite une petite dépression dont le point le plus bas (12,70 m NMM) se localise dans son ancienne emprise (sous-opérations 3P, 3AA, 3BB et 3CC). Au nord de cette rue s'amorce un glacis s'élevant graduellement pour atteindre, vraisemblablement quelque 45 m plus loin (aux environs de la sous-opération 3G), un second replat dont l'élévation se situerait autour de 14,25 m NMM. Précisions que dans ce secteur les dernières traces de l'horizon supérieur du sol naturel ont été enregistrées à 25 m de l'emprise de l'ancienne rue de l'Enfant-Jésus (sous-opération 3L), à une altitude de dérasement de 13,43 m NMM. La présence de nombreux creusements et structures au-delà de ce point (sous-opérations 2A et 4J) démontre que le sommet du sol naturel a subi un décapage de faible importance (entre 13,23 et 13,44 m NMM), de l'ordre

1 Les points d'élévations qui s'avèrent approximatifs ont été extrapolés sur la base, d'une part, de l'analyse de l'épaisseur des divers dépôts meubles constituant la séquence des sols naturels de l'endroit. Cette séquence s'est en effet avérée assez uniforme pour permettre une telle approche. Ils ont également été extrapolés à partir des données récoltées à l'est du site du Village, soit sur le site du Noyau institutionnel (BjFi-17) où l'horizon supérieur du sol naturel subsistait toujours (Ethnoscop, 2010). La base de la séquence des sols naturels enregistrée à la hauteur du lot 161 en marge du boulevard (BjFi-17, sous-opération 1M) est similaire à celle enregistrée sur ce lot lors de notre intervention (voir tableau 12, annexe 3).

d'environ 0,85 m selon les relevés réalisés par Ethnoscop (2010) en marge est du boulevard Saint-Jean-Baptiste (BjFi-17, sous-opération 1M). Au sud de la rue Saint-Joseph, les dernières traces de l'horizon supérieur du sol naturel ont été enregistrées à environ 60 m de son emprise, à une altitude de dérasement variant entre 12,45 et 12,68 m NMM (sous-opérations 3EE et 5A). Ainsi, plus au sud de ce secteur, probablement au-delà de l'emplacement de la courtine sud de la palissade, devait exister le point de rupture du talus menant à la basse terrasse de 11 m, puis à la berge du fleuve.

Le profil observé semble avoir influencé la conception de la trame des rues, du moins le choix de l'emplacement de la rue de l'Enfant-Jésus au bas du glacis. La présence de ce glacis semble également avoir nécessité la mise en place d'un système primitif de drainage des sols comme le démontrent les informations contenues dans les actes notariés (voir Ethnoscop, 2001 : annexe 1). Ces documents indiquent l'existence d'un fossé, le fossé du curé, localisé à l'arrière des emplacements situés du côté est de la rue Saint-Jean et allant se déverser hors de la palissade entre les emplacements 9B et 9C situés du côté sud de la rue Bellerive. Il est précisé dans l'un de ces actes que ce fossé sert à « égoutter les eaux du fort ». Le profil observé semble également avoir influé sur la localisation du tracé de la palissade, du moins sur celle de la courtine nord qui prend place tout en haut du glacis menant au plus haut replat du secteur environnant le village.

Par ailleurs, on peut penser que la dépression du terrain enregistré dans le secteur de la rue de l'Enfant-Jésus (lot 164), même légère (0,20 m), a pu présenter le désavantage d'accumuler l'eau. Cette particularité a sans doute conditionné les modalités de l'occupation de cet espace et ce, jusqu'à ce que sa surface soit véritablement rehaussée au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle (voir section 6.3.2).

6.1.2 Caractérisation du sol naturel

Le *solum* de surface du terrain d'origine qui a été observé sur le site est caractérisé par un horizon Bm bien développé sur 0,20 à 30 cm d'épaisseur reposant sur un horizon C qui forme le substrat stérile du terrain (tableau 17, annexe 3 ; photo 10). La composition de l'horizon supérieure du sol naturel change graduellement du nord au sud. Au nord de la rue Saint-Joseph, à une altitude de plus de 13,00 m NMM,



Photo 10 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA et 3CC, paroi ouest – Infrastructure de la chaussée du boulevard, remblais de rehaussement et sol naturel – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-446)

on retrouve un dépôt de sable légèrement limoneux de couleur brun foncé ou brun grisâtre, incluant de la matière organique. Plus au sud, ce dépôt se transforme graduellement en un limon organique essentiellement sablonneux. Un pourcentage plus ou moins important d'argile compose également ce dépôt dans le secteur de la rue Saint-Joseph. Pour sa part, l'horizon stérile se compose d'une séquence de divers dépôts de sable très fin de limon ou d'argile de couleur beige jaunâtre, gris claire et gris bleuté et parfois marqué de veines d'oxydation dans sa portion supérieure (voir tableau 17, annexe 3).

Partout, la base de l'horizon Bm est marquée d'une rupture plutôt nette (moins de 0,5 cm) avec l'horizon C. Au nord du site (sous-opérations 3A à 3F) cependant, la portion supérieure de l'horizon C présentait des veines de couleur grise correspondant à des infiltrations de l'horizon Bm. Ces infiltrations découlent vraisemblablement de l'action des racines ou des verres de terre, ce qui milite en faveur du faible décapage (estimé à environ 0,85 m) dont a fait l'objet le sol naturel dans cet espace.

6.2 L'occupation historique du terrain d'origine

6.2.1 Les éléments anthropiques

La surface d'origine du terrain d'origine a été utilisée au cours du Régime Français et, sur la moitié indivise sud du lot 163 et le tiers nord du lot 164 (emplacement 15) ainsi que sur la portion sud du lot 165, jusqu'au cours du dernier quart du XVIIIe siècle (tableau 17, annexe 3). En retrait de la façade de la portion sud du lot 166 et des bâtiments y étant répertoriés (sous-opération 5F), sa surface apparait également avoir été occupée jusqu'au second quart du XIXe siècle (lots 5F3 et 5F2).



Photo 11 - Site BjFi-16, sous-opération 6F, paroi ouest – Infrastructure de la chaussée du boulevard, remblais de rehaussement et portion supérieure du sol naturel présent dans la moitié indivise sud du lot 163 – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N4-141)

L'horizon supérieur du sol naturel a visiblement été altéré (plus grisâtre et plus compact en surface) et remanié sur une bonne profondeur (plus de 15 cm) lors de l'occupation historique des lieux (photo 11). Cet horizon recèle une petite quantité d'inclusions et de menus objets disséminés de façon plus ou moins disparate dans sa masse ainsi qu'en surface. L'introduction sur une bonne profondeur de ces

éléments anthropiques, ainsi que leur degré de fragmentation, plus ou moins élevé, peut s'expliquer par un certain achalandage de la surface (piétinement et passage des animaux) et/ou par les activités reliées à son utilisation à des fins horticoles, telles que l'essouchement, le labour, le touillage, etc. La plupart des activités horticoles auraient toutefois pris fin bien avant que ne soient apposés les premiers remblais sur le terrain d'origine puisque sa surface était passablement compacte (piétiné) et jonchée d'une quantité plus importante d'éléments de nature anthropique. Seule la portion de l'horizon supérieur du sol naturel présent dans l'emprise de la portion nord du lot 166 s'est avérée peu remaniée et altérée. Elle recélait également peu d'éléments anthropiques. Son sommet était toutefois très compact. Comme nous l'avons vu, il semble que sa surface ait été rapidement scellée par le plancher d'un bâtiment en bois (ST-13a/ST-13b/ST-44), possiblement une écurie ou une étable érigée au cours du Régime français et s'étant effondrée au cours de la période suivante.

Par ailleurs, plusieurs types d'inclusion ont été notés dans le sol naturel, dont quelques particules de charbons de bois et racines de végétaux en décomposition. Les charbons de bois, également observés dans le sol naturel stérile, semblent pour la plupart avoir été déposés lors de la formation des dépôts meubles alors que les racines semblent témoigner de l'ancien couvert forestier des lieux, sinon des végétaux qui ont été plantés dans les jardins et les vergers répertoriés sur les lieux au cours du Régime français. En certains endroits par contre, notamment à la jonction des lots 164 et 165 (sous-opérations 3BB et 3DD) ainsi que dans la portion sud du lot 167 (sous-opération 6A), une quantité plus importante de charbon de bois fut enregistré. Ces éléments, qui ont été mélangés (lots 164 et 165) ou non (lot 167) au sol, témoignent possiblement de l'apposition de rejets de poêle ou de l'incendie de bâtiments en bois.

De plus, une petite quantité d'éclats de taille de pierre des champs (granitiques, calcaires et grès) et de particules de chaux et de mortier, témoignant de la construction de maçonneries en pierre, ont été notés dans la masse de l'horizon supérieur du sol naturel de l'ensemble de l'espace investigué. De rares éclats de pierre bouchardée et quelques pierres de construction fracturées, témoignant également de cette activité, ont également été observés dans la portion sud du lot 164 (sous-opération 3AA). La surface du terrain d'origine des lots 164 et 165 ainsi que la portion sud du lot 166 présentait également quelques concrétions et joints de mortier parfois recouvert de crépi (lot 164) témoignant vraisemblablement de la détérioration de ces maçonneries. Au surplus, quelques petits fragments de brique française étaient également disséminés dans l'horizon supérieur du sol naturel à la jonction des lots 164 et 165 ainsi que dans la portion nord du lot 166, ce qui indique également l'existence d'ouvrages maçonnés de brique lors de l'occupation du terrain d'origine.

Il importe ici de souligner que la plupart des maçonneries enregistrées sur le site ne furent pas érigées au cours de la période d'occupation du terrain d'origine (voir section 7.2). Il appert donc que les éléments ci-dessus, de même que les nombreux fragments de vitre et clous également présents dans le sol naturel (voir section 8.2.1), témoignent pour la plupart de constructions plus anciennes que celles ayant clairement été identifiées jusqu'à présent sur le site.

Les seules particules de scorie qui furent retrouvées en surface du terrain d'origine le furent en surface du lot 164. Elles pourraient avoir été apposées afin d'aménager succinctement un niveau de circulation à l'époque où ce terrain correspondait à la prolongation de la rue Saint-Joseph (anciennement de l'Enfant-Jésus). D'autres inclusions, de rares morceaux de bois et fibres de bois, possibles vestiges d'anciennes structures en bois, ainsi que quelques lentilles de cendre, constituant vraisemblablement des rejets de poêle, furent également observés sur les lots 164, 165 et 166.

Enfin, l'assemblage de la culture matérielle retrouvée au sein du sol naturel peut témoigner de l'occupation de cette surface depuis la fin du XVIIe siècle, et ce, dans certains cas (moitié indivise sud du lot 163 et portion nord du lot 164), jusqu'au tournant du XIXe siècle, une large fourchette qui implique en certains endroits l'aménagement tardif du terrain d'origine. Ces assemblages seront discutés de façon générale au chapitre des vestiges mobiliers (voir section 8.3.1).

6.2.2 Contenu en macrorestes, en spores et en graines de pollen

Un échantillon (BjFi-16-E5) de sol a été prélevé dans l'horizon supérieur du sol naturel formant la surface d'origine du lot 164 (sous-opération 3P). Il a fait l'objet d'une analyse macrofossile et d'une analyse sporopollinique par le Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Le rapport d'analyses produit est présenté en annexe 5.

L'échantillon BjFi-16-E1 contient très peu de macrorestes végétaux (fragments ligneux), de grains de pollen et de spores identifiables. Les conditions de conservation du sol (conditions anaérobiques et acides) dans lequel ces éléments ont été déposés apparaissent ainsi avoir été mauvaises. Avant d'analyser un substrat, il est difficile de savoir si les conditions de conservations in situ étaient bonnes. Le fait que le sol ait été remanié par les activités agraires et le piétinement constitue cependant un bon indicateur. L'exposition à l'aire libre et l'assèchement en profondeur du sol provoqués par ces activités représentent en effet de mauvaises conditions de conservations.

Ainsi, les fragments ligneux qui dominent l'échantillon s'avérèrent pour la plupart trop décomposés pour tenter une identification, même au niveau du genre. Seulement trois genres de plantes ont pu être identifiés à partir des graines : *Rubus sp.* (framboisiers ou ronces), *Chenopodium*

sp. (chénopodes) et *Scirpus sp.* (scirpes). Le contenu pollinique s'avère également très pauvre (300 grains). Plusieurs grains et spores qui ont subsisté sont dans un état de dégradation avancée rendant ainsi leur identification difficile, voire impossible (10,7 %). On constate toutefois que les grains de pollen provenant des arbres (48 %) et des plantes herbacées (35 %) s'avèrent plus abondants que ceux provenant des arbustes (6,3 %)[2]. Les taxons arborés qui dominent sont les *Pinus sp.* (pins ; 17,7 %), et le *Betula sp.* (bouleaux ; 13 %), les *Picea sp.* (épinettes ; 8,3 %), suivi par les *Fraxinus sp.* (frênes ; 4,3 %) et le *Tilia americana* (tilleul ; 2 %). Les autres arbres, soit les *Quercus* (chênes), les *Tsuga canadensis* (pruches), les *Larix laricana* (mélèzes) et les *Juglans* (noyers), sont faiblement représentés et il est difficile d'affirmer s'ils étaient présents dans l'environnement immédiat du site. Dans la catégorie des plantes herbacées, la famille la mieux représentée (16 %) est celle des Poaceae (graminées) qui comprend le *Zea mays* (maïs). Le reste du cortège des herbacées se répartit dans la famille des *Chenopodiaceae* (épinard sauvage, betterave, bette, quinoa, etc. ; 7 %), la famille des *Asteraceae* (chicorée, pissenlit, laitue, chardon, cirse, centaurée, etc. ; 6,4 %), suivie par la famille des *Cyperaceae* (cyperus, scirpes, laîches, etc. ; 5,3 %). Les plantes arbustives sont dominées par l'*Alnus type incana* (aulne rugueux ; 4 %) ; les grains de pollen des *Salix sp.* (saules) et de *Corylus cornuta* (noisetier) étant peu abondants. Enfin, les plantes invasculaires sont représentées par des fougères et des lycopodes.

La représentation des pins, des épinettes et du bouleau dans cet échantillon est suffisamment importante pour confirmer leur présence, du moins à l'échelle régionale. Les autres taxons arborés appartiennent au cortège des forêts du sud du Québec : frêne, tilleul d'Amérique, chêne, noyers. La présence d'aulne rugueux peut s'expliquer par la proximité du fleuve Saint-Laurent, car cet arbuste s'établit le long des cours d'eau. Il en est de même pour la majorité des plantes de la famille des *Cyperaceae* qui poussent dans les milieux humides ou sur les rivages. L'absence du tremble[3], d'où découle la dénomination de la Pointe-aux-Trembles, ne représente pas une anomalie, mais résulte fort probablement de la décomposition rapide des feuilles (comme la plupart des feuilles des feuillus) et des graines de cette espèce. Il faut savoir qu'on rencontre cette espèce souvent en populations pures, surtout quand celles-ci sont jeunes. Elle peut aussi se trouver associée à d'autres essences dans des forêts plus matures, comme l'épinette, le bouleau et le pin qui ont ici été identifiées. Il faut seulement retenir que l'absence d'une espèce végétale ne signifie pas nécessairement qu'elle n'était pas présente. Le défrichement réalisé au tournant des années 1690 sur le site de la palissade peut aussi expliquer l'absence d'indice de leur présence. Ainsi, il semble

2 Seuls les grains de pollen des plantes vasculaires terricoles (arbres, arbustes, herbes) ainsi que les grains indéterminables sont inclus dans la somme pollinique de base utilisée pour calculer les pourcentages. Les plantes invasculaires (tel que les fougères) ne sont pas incluses dans la somme pollinique, mais leur représentation en pourcentages est quand même basée sur cette somme.

3 La dénomination tremble identifie une espèce poussant en Eurasie. En Amérique du Nord, l'espèce désignée communément ainsi s'avère être le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*).

plausible d'affirmer qu'avant le déboisement des lieux, soit pour l'exploitation initiale de la terre agricole à compter des années 1670 ou pour la création du village palissadé vers 1690, le couvert végétal était constitué d'une forêt mature de pins, de bouleaux, d'épinettes et de trembles.

Les résultats des analyses de cet échantillon suggèrent aussi que des activités agricoles ou horticoles prenaient place sur le site ou à proximité lors de l'occupation du village palissadé ou un peu avant, car le pourcentage des grains de pollen de la famille des graminées est important et le maïs est présent. De plus, la famille des *Chenopodiaceae* regroupe plusieurs herbes qui s'installent dans les champs cultivés ou dans les endroits perturbés, dont les chénopodes, mais c'est aussi la famille des épinards, des betteraves et du quinoa. Enfin, les plantes de la famille des *Asteraceae* ainsi que les fougères et lycopodes se rencontrent généralement dans les friches ou les boisés ouverts.

Il est donc vraisemblable que dès le début de l'occupation du bourg les emplacements aient été utilisés en totalité ou en partie comme jardins. À l'instar de ce qui se passe ailleurs sur l'île de Montréal, on aurait pu y cultiver : ciboulette, et autres herbes d'assaisonnement, choux, céleri, chicorée, légumes verts, navets, oignons, ail, carottes, betteraves, haricots verts, pois et groseilles ainsi que des plantes indigènes, telles les fèves et les citrouilles. Les champs entourant le village auraient quant à eux été principalement voués à la culture des céréales (blé, avoine et maïs) dont les grains auraient été moulus dans le moulin présent près du bourg, puis, à compter de 1721, dans le nouveau moulin localisé à bonne distance du bourg. Entre le moment de la récolte et de la mouture, voire après, ces céréales auraient également pu être entreposées dans le village, à l'abri des raids Iroquois, ce qui expliquerait leur grande abondance sur le site.

6.3 L'aménagement du terrain d'origine

Le texte qui suit s'attarde à décrire dans ces grandes lignes les diverses transformations qu'a subi le terrain d'origine et qui sont pour la plupart liées à l'application de remblais et à l'aménagement de niveaux d'occupation. Soulignons qu'aucun des remblais comblant les tranchées répertoriées sur le site ne sera présenté ici puisque la plupart d'entre eux sont constitués par les déblais générés lors du creusement de ces tranchées.

6.3.1 L'aménagement initial

Comme nous l'avons vu précédemment (section 5), des niveaux stratigraphiques liés à l'aménagement initial du site ont été retrouvés dans le secteur compris entre la moitié indivise sud du lot 163 et la portion nord du lot 167 (entre les sous-opérations 3S et 6A). Ces remblais de rehaussement, qui constitueront les nouvelles surfaces d'occupation du site, ont été principalement apposés au cours

du Régime français et du Régime anglais, avant le tournant du XIXe siècle. L'un d'eux a cependant été apposé plus tardivement au cours du second quart du XIXe siècle sur la portion sud du lot 166, en retrait de la façade du terrain et des bâtiments.

Ainsi, l'aspect physique du site est demeuré largement inchangé au cours des premières décennies d'occupation du village, si ce n'est le déboisement de son couvert végétal et la pratique d'activités horticoles. Les relevés archéologiques effectués suggèrent en effet l'absence de toute opération de remblaiement, ce qui aurait occasionné une modification de la topographie des lieux.

Les premiers vestiges d'aménagement connu furent retrouvés dans les deux tiers sud du lot 164 (emplacement 14), sur les trois quarts nord du lot 165, en marge nord et dans la portion nord de l'enceinte du bâtiment ST-54/ST-55 (portion nord du lot 166) et en façade de la jonction des lots 166 et 167 (voir tableau 18, annexe 3). Les remblais alors apposés sont peu épais (habituellement moins de 0,10 m) et constitués par les déblais générés par le creusement du sol naturel. Ils recélaient pour la plupart peu d'inclusions et d'objets-témoins. Soulignons ici que seuls les remblais apposés en marge nord et dans la portion nord de l'enceinte de la résidence ST-54/ST-55 témoignent clairement de la construction d'un bâtiment, soit de cette demeure. Ces derniers semblent avoir été générés par le creusement de la tranchée de construction des fondations.

La moitié indivise sud du lot 163 et le tiers nord du lot 164 (emplacement 15) ainsi que la portion sud du lot 165 et la portion nord du lot 166 correspondent aux parcelles de terrain qui ont été rehaussées les plus tardivement, entre 1770-1800 (voir tableau 18, annexe 3). Les remblais apposés dans ces secteurs correspondent notamment à des rejets de poêle (tiers nord du lot 164) et aux déblais de démolition de structures en bois (ST-44) présentes dans la portion nord du lot 166 et recouvrant en partie les remblais précédemment apposés. Il s'agit également de remblais générés par le creusement de la portion supérieure du sol naturel (emplacement 15 et portion sud du lot 165). L'épaisseur des dépôts s'avère cette fois plus importante (entre 0,10 et 25 cm). Ils contiennent également une plus forte proportion d'inclusions et d'objets-témoins.

La portion du terrain d'origine située en retrait de la rue et des bâtiments présents sur la portion sud du lot 166 (sous-opération 5F) apparait avoir été occupée (grandement altéré et remanié en surface) jusqu'au second quart du XIXe siècle (tableaux 18 : lots 5F3 et 5F2, annexe 3), période à laquelle elle fut scellée par l'apport d'un dépôt, dont le sommet a été décapé lors du réaménagement du boulevard, sera apposé (tableau 18 : lot 5F1, annexe 3).

Soulignons finalement qu'une succession de remblais (nbre : 3) témoignant des travaux de rehaussement réalisés dans la rue Saint-Jean au cours du Régime français et formant deux niveaux d'occupation a été enregistrée en marge ouest des deux générations de clôture qui se sont succédé en façade de la portion sud du lot 166 et de la portion nord du lot 167(tableau 18 : lots 3JJ5, 3JJ6, 3JJ8, 3KK4, 3KK6 et 3KK7, annexe 3) (photo 12). Les niveaux de circulation étaient stériles et semblaient avoir été peu piétinés, ce qui semble normal étant donné la proximité des sections mises au jour avec les clôtures de pieux des propriétés. Soulignons ici que cette voie de circulation était sur terre battue (tableau 18 : lots 3JJ6 et 3KK6, annexe 3) et demeurera ainsi, selon les photographies anciennes disponibles, jusqu'au début du XXe siècle (figure 11).



Photo 12 - Site BjFi-16, sous-opération 3JJ, paroi ouest – Remblais et sol naturel présents dans la portion sud du lot 167 et dans l'ancienne rue Saint-Jean – Vue vers le nord-ouest (BjFi-16-N1-690)

6.3.2 Les aménagements subséquents

Seules quelques portions du tissu archéologique documentant les niveaux d'aménagements subséquents (après 1781) ont subsisté aux travaux de décapage liés à l'aménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste. Elles se localisent à la jonction des lots 163 et 164, là où le terrain d'origine accuse une dépression marquée par rapport aux surfaces qui l'entourent (voir tableau 18, annexe 3).

Les deux tiers sud du lot 164 (emplacement 14) furent rehaussés de façon importante (0,30 m) lors de l'érection, vers 1781, d'une première résidence (ST-12/ST-24/etc). Les dépôts étalés dans ce secteur correspondent aux déblais produits par le creusement des tranchées de construction des fondations et aux débris résultant de leur érection (couches C8 : 13a à 16). La nouvelle surface ainsi créée aurait servi de niveau d'occupation intérieure (base du vide sanitaire) et extérieure (sud) au bâtiment. Suite à la démolition de cette demeure, dans le cadre de la construction du bâtiment ST-8 qui le remplacera vers 1830, le secteur fut rehaussé une seconde fois par l'apport

d'un mince remblai (couche C8 : 10). Le sommet de ce remblai aurait vraisemblablement servi de surface d'occupation jusqu'au milieu du XIXe siècle. Seule sa portion nord subsistait.

La moitié indivise sud du lot 163 et le tiers nord du lot 164 (emplacement 15) ont également été rehaussées de façon importante (0,20 m) vers 1820. Le remblai apposé dans ce secteur fut généré par le creusement de l'horizon supérieur du sol naturel (couches C8 : 13a et C32 : 9) qui résulte peut-être de la construction d'un bâtiment dont les vestiges n'ont pas encore été mis au jour. Cette nouvelle surface aurait été occupée jusque vers 1840, avant d'être scellée par un petit remblai de même nature dont le sommet fut en grande partie dérasé lors de l'aménagement du boulevard (couches C8 : 10). C'est possiblement à partir de cette surface que fut érigée au milieu du XIXe siècle la résidence sur poteau ST-77a/ST-77b/ST-78/ST-79.

7 LES VESTIGES IMMOBILIERS

Ce chapitre dresse une vue générale des divers vestiges immobiliers. Au total, 110 vestiges immobiliers ont été mis au jour dans le cadre de l'intervention de 2011. De ce nombre, 45 sont clairement associés au cadre bâti, soit à 20 bâtiments. Quant aux autres, huit témoignent d'ouvrages de protection et 26 sont des composantes d'infrastructures sanitaires ; le reste correspond à divers éléments dont il a été impossible d'en préciser la fonction exacte. Les tableaux 19 à 26, insérés en annexe 4, compilent les données relatives à chaque type de vestiges mis au jour. Ils exposent ainsi les principales caractéristiques des maçonneries en pierres, des poteaux, des pieux, des piquets, des conduites d'aqueduc et d'égout, des canalisations en bois ainsi que des autres structures ayant été enregistrés.

Dans la suite du texte, les différents vestiges immobiliers sont regroupés en fonction de leur appartenance aux diverses structures identifiées, soit aux ouvrages de protection, au cadre bâti et aux infrastructures sanitaires. Les vestiges qui ne sont pas associés à un aménagement défini font l'objet d'une section particulière présentée à la fin de ce chapitre.

7.1 Les ouvrages de protection

Cette section regroupe deux types d'ouvrages de protection. Il s'agit d'abord de la palissade du village qui servait à protéger les habitants de Pointe-aux-Trembles ainsi que leurs biens contre d'éventuelles attaques des ennemies Iroquois, alliés des Anglais. Il s'agit également des clôtures de pieux érigés autour des terrains afin d'en limiter l'accès aux autres habitants et visiteurs du village ou encore d'y contenir les animaux de boucherie et d'élevage y étant présents. Ces clôtures de propriétés permettent entre autres de localiser avec justesse les limites des anciens lots et, par le fait même, la limite est de l'ancienne rue Saint-Jean.

7.1.1 La palissade

Une section des tranchées d'implantation et de désimplantation des pieux de la première courtine nord de la palissade (vers 1690 - 1726) a été mise au jour sur le lot 161, soit dans un secteur du site qui a été profondément dérasé jusqu'au sol naturel stérile (13,23 - 13,40 m NMM) (photo 13). Ces tranchées prennent la forme d'un unique creusement linéaire, profond d'environ 0,90 m (12,46 à 12,48 m NMM), qui se situe dans l'axe des limites latérales des anciens lots, à environ 1,00 m de la limite sud du lot 161. Ce creusement possède une largeur de 0,40 m à la base alors que son sommet, légèrement plus évasé, fait une largeur oscillant entre 0,53 et 0,78 m (photo 14). Il était comblé par deux dépôts distincts témoignant, pour l'un, de l'implantation de deux générations de pieux et, pour



Photo 13 - Site BjFi-16, sous-opérations 3A à 3F – Sommet dérasé de la tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade – Vue vers l'est (BjFi-16-N1-027)



Photo 14 - Site BjFi-16, sous-opération 3B, paroi est – Coupe transversale de la tranchée d'implantation/désimplantation de la palissade – Vue vers l'est (BjFi-16-N1-130)

l'autre, de leur retrait. Le premier de ces dépôts (lots 3B2, 3D4, 3F4) occupe la portion supérieure du creusement (0,50 m). Il est constitué de sable très fin, chamarré gris, brun, beige jaunâtre et rouille, qui présente diverses inclusions (petite quantité de charbon de bois et de morceaux de bois en décomposition avancée, rares particules de chaux, de brique française, charbon minéral et scories) et menus objets (tessons de terre cuite grossière locale ou non et de faïence, verre à vitre, verre à bouteille, os de boucherie) (photo 15). Le second dépôt, localisé à la base du creusement, est constitué d'une matrice tout aussi hétérogène comportant de nombreuses lentilles d'argile et de sable très fin gris bleuté et beige ainsi que de rares racines, charbons de bois et morceaux de bois en décomposition.

Aucune trace claire de pieux (négatifs ou résidus de bois) n'a été observée dans la portion supérieure de ce creusement. Quelques poches de sols (sable gris bleuté), apparaissant au sommet du second remblai, soit à environ 0,50 m de profondeur (environ 12,90 m NMM), dessinaient toutefois certaines formes circulaires de 0,15 à 0,28 m de diamètre qui semblaient correspondent aux négatifs de ces pieux (photo 16). L'examen en coupe de quelques-unes de ces poches a permis de confirmer qu'il s'agissait bien de négatifs de pieux (ST-14 ; photo 17). Leur nombre n'a cependant pu être calculé puisque les poches de sols dessinaient en plusieurs endroits de longues tranchées traduisant la



Photo 15 - Site BjFi-16 sous-opération 3D, paroi est — Coupe transversale de la tranchée de désimplantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-057)



Photo 16 - Site BjFi-16, sous-opérations 3D et 3B — Négatifs de pieux dans la tranchée d'implantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-100)



Photo 17 - Site BjFi-16, sous-opération 3D — Négatif d'un pieu dans la tranchée d'implantation de la palissade — Vue vers l'est (BjFi-16-N1-107)

présence de plusieurs pieux collés les uns aux autres. Les données récoltées permettent cependant d'affirmer que les pieux constituant la première courtine nord de la palissade étaient disposés à la verticale, sur un rang serré et apparemment unique.

Par ailleurs, les négatifs répertoriés possédaient une hauteur résiduelle de 0,20 m et leur base (12,70 m NMM) ne s'appuyait pas au fond de la tranchée d'implantation (12,46 - 12,48 m NMM), ce qui invite à penser que les composantes initiales de la première courtine nord furent remplacées au cours de son existence qui, soulignons-le, dura plus de 35 ans. Ces nouvelles composantes auraient elles aussi été retirées, vraisemblablement lors du démantèlement de la courtine nord en 1726, puisque seuls leurs négatifs subsistaient. Afin de retirer ces pieux, il semble que leur base fut presque entièrement dégagée (jusqu'à une élévation de 12,90 m NMM) et le vide laissé par cette tranchée de désimplantation aurait été comblé par les sols d'occupation environnants auquel correspond le premier dépôt enregistré. La présence d'inclusions et d'objets-témoins au travers de ce remblai comblement démontre en effet que son apposition a été précédée d'une occupation relativement longue du site, soit entre 1690 et 1726.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, l'élévation du terrain d'origine dans cette portion du site est estimée à environ 14,25 m NMM. L'érection de la première courtine nord de la palissade aurait donc impliqué le creusement d'une tranchée de près de 1,80 m de profondeur, ce qui est très important comme creusement si l'on se réfère aux données récoltées pour la palissade de La Prairie (Arkéos inc., 2010). L'érection de cet ouvrage impliqua en effet le creusement de tranchées faisant rarement plus de 0,90 m de profondeur. Nous croyons que l'enfouissement important de l'alignement de pieux de la palissade de Pointe-aux-Trembles avait certainement pour but d'en assurer la stabilité, en l'absence de lices et de poteaux.

7.1.2 Les clôtures de propriétés

Les vestiges d'une à deux générations de clôture de pieux furent mis au jour en façade des anciens lots ainsi qu'à la jonction de certains d'entre eux (lots 161/162, 163[N]/163[S], 165\166[N], 166[N]/166[S] et 166/167). Le creusement de la tranchée d'implantation de la conduite principale d'égout existante a toutefois mené à l'éradication partielle ou totale de certains segments de ces vestiges, notamment en façade des lots 161 et 162 et de la moitié indivise nord du lot 163.

Avant de présenter les données relatives à ces clôtures, faisons d'abord le point sur les activités de terrain ayant mené à leur documentation. Soulignons que la plupart des vestiges localisés en façade des lots n'ont pas fait l'objet d'une fouille (sous-opération 3), mais d'un simple relevé



Photo 18 - Site BjFi-16, sous-opérations 3KK et 3JJ – Tranchées d'implantations de deux générations de clôtures de pieux – Vue vers le sud (BjFi-16-N2-325)



Photo 19 - Site BjFi-16, sous-opération 7A – Négatifs de pieux de clôture (ST-91) – Vue vers le sud (BjFi-16-N4-120)

planimétrique lors de l'inventaire mécanique (sous-opérations 6 et 7). Ainsi, certaines données concernant les clôtures de pieux situées en façade des lots, notamment leur profondeur et datation, demeurent imprécises ou incomplètes.

En façade des lots, les vestiges associés aux clôtures de pieux prennent pour la plupart la forme d'une double tranchée au travers desquelles ont été observés des alignements de négatifs ou résidus de pieux faisant entre 0,10 et 0,29 m de diamètre (ST-42, ST-47, ST-61, ST-71, ST-90 et ST-91, voir tableaux 20, annexe 4 ; photos 18 et 19). Ces tranchées ont pour la plupart été creusées à partir de la surface du terrain d'origine sur une largeur oscillant entre 0,26 et 0,50 m et sur une profondeur variant entre 0,65 et 0,92 m[1]. Les traces de pieux étaient disposées sur un seul rang, rarement sur deux, à moins de 0,20 m l'un de l'autre. Soulignons qu'en façade de la partie nord du lot 168 (emplacement 10B du terrier primitif), la tranchée de la clôture de pieux est constituée de deux

1 La base de ces tranchées a été atteinte en quelques points du site, principalement dans sa portion sud où elles ont fait l'objet d'une fouille.



Photo 20 - Site BjFi-16, sous-opération 6D, paroi sud – Tranchées d'implantations de deux générations de clôtures de pieux et base des fondations ST-54/ST-55 – Vue vers le sud (BjFi-16-N4-34)

segments distancés d'environ 1 m l'un de l'autre. Nous croyons que le vide subsistant entre ces deux segments pourrait témoigner de l'emplacement d'une porte localisée approximativement au centre du terrain. Mentionnons également ici que l'ensemble de petits pieux (ST-58) et le poteau (ST-60) localisé au coin sud-ouest du lot 166 furent vraisemblablement mis en terre afin d'améliorer la solidité des deux générations de clôture de pieux s'étant succédé sur le terrain.

À la jonction des lots, les vestiges associés aux clôtures de pieux prennent principalement la forme de simples tranchées, large d'environ 0,30 m et profonde d'environ 0,40 m, dans lesquelles aucune trace de pieux (négatifs ou résidus) ne fut observée. La base résiduelle d'un présumé alignement de quinze pieux (ST-95) fut cependant enregistrée à la limite des lots 161 et 162. Distancés de moins de 0,20 m l'un de l'autre, ses négatifs de forme oblongue affichaient un diamètre de 0,12 à 0,33 m. Soulignons que la forme oblongue que prennent ces négatifs résulte vraisemblablement du mouvement de va-et-vient nécessaire au retrait des pieux.

Les objets-témoins récoltés dans ces tranchées indiquent que ces clôtures de propriétés auraient été mises en place au cours du Régime français, voir immédiatement suite à la création du village. La plupart des remblais comblant la tranchée d'implantation de la première génération de ces clôtures (notamment les lots 3V1, 3EE7, 3JJ10, 3KK13) étaient en effet stériles, ce qui témoigne de leur ancienneté. Par ailleurs, plusieurs sections de ses clôtures auraient été démantelées pour faire place à des bâtiments au cours de cette période (bâtiments ST-54/55 et ST-34/39 ; photo 20) et possiblement au cours de la période subséquente (bâtiments ST-1/ST-2, ST-12/ST-24/etc. et ST-23/ ST-40/ST46). Le retrait complet des clôtures de pieux ferait probablement suite au démantèlement de la palissade du bourg. Certains des poteaux et pieux enregistrés lors de l'intervention à la jonction des terrains pourraient en effet témoigner de la présence d'un nouveau type de clôtures de propriétés au cours du XIXe siècle, telles les clôtures à panneaux (voir section 7.4.1). Il est cependant difficile de les associer avec certitude à ce type d'ouvrage puisqu'ils ne forment pas d'ensemble cohérent.

Soulignons ici que le chevauchement en façade des lots des clôtures de pieux du Régime français et des fondations des bâtiments présents en 1912, notamment des bâtiments ST-5 et ST-23/ST-40/ST-46, démontre que la limite est de l'ancienne rue Saint-Jean n'a jamais été modifiée. L'emplacement de sa limite ouest reste cependant à déterminer. Si l'on tient compte des informations contenues dans le cadastre originaire (1874) et le cadastre du Québec (2003) ainsi que de la localisation inhabituelle de la conduite principale d'aqueduc sous le trottoir ouest de la rue, cette limite se situerait légèrement en retrait de ce trottoir.

Les données archéologiques démontrent également que la rue Saint-Jean n'aurait jamais possédé une largeur constante de 18 pieds, tel qu'il est indiqué dans les documents de la fin du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle. Les mesures inscrites sur le plan cadastral de 1874 seraient à cet égard plus justes. Rappelons que selon ce plan, la rue faisait, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive, de 18 à 23 pieds français (5,85 à 7,50 m).

7.2 Le cadre bâti

La section du cadre bâti regroupe l'ensemble des vestiges immobiliers étant clairement associés à la présence d'un ancien bâtiment. Deux types de bâtiments ont été identifiés. Il s'agit des bâtiments avec fondations et des bâtiments sur poteaux ou pilier. Le texte qui suit établit les caractéristiques de chacun de ces types.

7.2.1 Les bâtiments avec fondations

Les vestiges de quatorze bâtiments avec fondations ont été mis au jour sur le site. Il s'agit de 31 maçonneries en pierre témoignant de la présence de 13 résidences érigées entre le second quart du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle ainsi que d'une écurie et/ou du hangar érigé au milieu du XVIIIe siècle. Soulignons ici que les maçonneries mises au jour forment pour la plupart le carré principal de ces bâtiments ; trois d'entre elles constituent cependant les murs d'une allonge (ST-38, ST-68, ST-69) alors que deux autres servent vraisemblablement de socles pour un escalier extérieur (ST-66/ST-67). Le tableau 12 présente l'association des bâtiments avec les maçonneries ainsi que leur datation approximative.

L'ensemble de ces fondations était dérasé au niveau de réaménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à l'exception des murs latéraux (ST-12/ST-24) et du mur de refend (ST-43) du carré principal de la résidence ayant été érigé sur le lot 164 au cours du dernier quart du XVIIIe siècle (photo 21). D'une part, le remblai marquant l'abandon de cette demeure, au début du deuxième quart du XIXe siècle, subsistait toujours au-dessus de son mur nord (ST-12 ; couches C8 : 10 et C11 : 8, annexe 7).



Photo 21 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA à 3CC – Fondations ST-8, ST-12, ST-24, ST-38 et ST-43, conduites d'égout ST-22, ST-35 et ST-36 et conduite d'aqueduc ST-37 – Vue vers le nord (BjFi-16-N1-431)



D'autre part, la mise en place d'une canalisation en bois (ST-20) a entrainé le dérasement substantiel de son mur sud (ST-24 ; couche C11 : 9, annexe 7) alors que la construction des fondations des bâtiments subséquents (ST-5 et ST-65) a entrainé le dérasement de son mur de refend (ST-43).

Par ailleurs, rares sont les maçonneries qui possèdent plus d'une assise résiduelle (photo 22). Seules les fondations des bâtiments présents sur les lots 164 à 167(nord) présentent jusqu'à quatre assises. De façon générale, ce sont les plus anciennes d'entre elles (ST-12/ST-24, ST-54/ST-55 et ST-23/ ST-40/ST-46) qui possèdent les hauteurs résiduelles les plus importantes, oscillant entre 0,50 et 1,02 m (photos 23 et 24). Les fondations (ST-41 et ST-75) de la maison ayant remplacé la résidence précédente (ST-54 et ST-55) sur le lot 166 au tournant du XIXe siècle, compte également un nombre important d'assises (2 à 3 assises) et une hauteur résiduelle atteignant autour de 0,70 m.

De façon générale, la portion résiduelle de l'ensemble des fondations mises au jour correspond à leur section enfouie. Seule la dernière assise résiduelle du mur nord (ST-12) de la résidence ayant été érigée sur le lot 164 au début du dernier quart du XVIIIe siècle ainsi que celle composant les fondations (ST-54/ST-55) de la demeure présente sur le lot 166 au cours du XVIIIe siècle affleuraient en partie du sol d'occupation extérieure (couches C8 : 12, C8 : 13 et C8 : 14, annexe 7). Ainsi, la quasi-totalité des niveaux d'occupation extérieure associés aux bâtiments avec fondations répertoriés n'a pas subsisté au dérasement important des lieux, à l'exception de ceux associés à ces anciennes demeures.

Photo 22 - Site BjFi-16, sous-opération 3Q – Fondations ST-10 et ST-11 – Vue vers le nord (BjFi-16-N2-146)

Par contre, le vide sanitaire ou la cave de certains bâtiments subsistaient toujours dans leur enceinte. C'est notamment le cas de l'écurie (hangar) présente sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle (ST-83 à ST-85), des résidences présentes sur la moitié indivise nord du lot 163 en 1912 (ST-5 et ST-6/ST-10/ ST-11), des résidences érigées au cours du XVIIIe siècle sur les lots 164 et 166 (ST-12/ST-24/etc. et ST-54/ST-55) et de la résidence érigée sur la portion sud du lot 166 au tournant du XIXe siècle (ST-41/ST-73). Soulignons ici que l'intervention de 2009 (Ethnoscop, 2009) a permis de constater que cette dernière résidence (ST-41/ST-73) était dotée d'une cave présentant un dallage en pierre des champs (lot 1D26). Selon les interprétations, cet aménagement, tout comme le mur de refend lui étant adjacent (lot 1D20), aurait initialement appartenu à la résidence précédente (ST-54/ST-55) et aurait été intégré à la nouvelle demeure lors de sa construction. Les données récoltées lors de notre intervention permettent d'établir que le dallage de pierre enregistré en 2009 ne se prolonge pas hors de l'enceinte de la nouvelle résidence et est absent dans la portion nord de l'enceinte de la demeure précédente. Au surplus, les fondations formant l'extrémité sud de la nouvelle résidence, localisée en dehors de l'emprise du bâtiment précédent, sont moins profondes (12,60 m NMM) que celles formant le reste de son enceinte et prenant vraisemblablement appui sur le dallage (12,32 m NMM). Il est donc possible que cette surface ait été aménagée lors de la construction du bâtiment précédent, tel qu'il fut proposé lors de sa découverte. Le dallage devait cependant être confiné dans la portion sud de son enceinte.

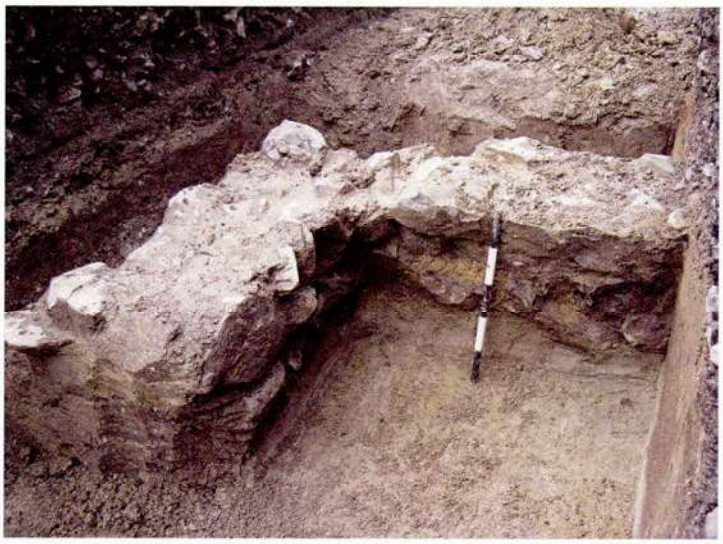

Photo 23 - Site BjFi-16, sous-opération 3NN – Fondations ST-54 et ST-55 – Vue vers le nord-ouest (BjFi-16-N1-717)



Photo 24 - Site BjFi-16, sous-opération 4D – Fondations ST-54 et ST-70 – Vue vers le nord-est (BjFi-16-N3-87)

Par ailleurs, les maçonneries de la moitié des bâtiments avec fondations (ST-1/ST-4, ST-12/ST-24, ST-34/ST-39, ST-23/ST-40/ST-46, ST-54/ST-55, ST-74 et ST-75) étaient constituées de pierres de champs et de calcaire brutes et ébauchées assemblées selon un appareil à tout venant ou irrégulier caractéristique des techniques de construction de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècle (photo 25). Érigée en tranchée, ce type de maçonnerie n'était lié par aucun mortier. Seules les fondations du carré principal (ST-12/ST-24) et des escaliers (ST-66/ST-65) de la résidence construite au dernier quart du XVIIIe sur le lot 164 présentaient un mortier gris clair dans la portion supérieure, soit à proximité de la section hors sol. Les autres bâtiments (ST-5, ST-6/ST-10/ST-11, ST-8, ST-41/ST-73, ST-70, ST-83 à ST-85) présentaient des maçonneries constituées essentiellement de pierres de calcaire de carrière ébauchées et équarries assemblées selon un appareil irrégulier, la plupart avec du mortier (photo 26). Précisons ici que la résidence érigée à la fin du XIXe siècle sur le lot 164 (ST-8) comportait également quelques pierres des champs dans sa maçonnerie alors que les fondations de l'écurie présente sur le lot 161 au milieu du XVIIe siècle (ST-83 à ST-85) recélaient quelques pierres calcaires brutes et ne présentait aucun liant, autre que le sol environnant. La présence simultanée de pierre de carrière et de mortier dans les maçonneries constituerait ici un marqueur chronologique du XIXe siècle et du début du XXe siècle.



Photo 25 - Site BjFi-16, sous-opération 4E – Fondations ST-65, ST-66, ST-67 et ST-68 – Vue vers le nord (BjFi-16-N3-72)



Photo 26 - Site BjFi-16 sous-opération 4C – Fondations ST-41, ST-73, ST-74 et ST-75 – Vue vers le sud-est (BjFi-16-N3-114)

En ce qui a trait au gabarit de ces fondations, leur largeur varie entre 0,30 et 1,30 m. La plus basse de ces mesures appartient aux fondations de l'écurie (hangar) présente sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle



Photo 27 - Site BjFi-16, sous-opération 3J – Fondations ST-1 et ST-4, conduite d'égout ST-2 et conduite d'aqueduc ST-3 – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N2-46)



Photo 28 - Site BjFi-16, sous-opérations 3Z et 3Y – Fondations ST-23, négatifs du poteau ST-29 et négatifs des tranchées d'implantation des conduites ST-27 et ST-28 et de la canalisation en bois ST-25 – Vue vers le sud (BjFi-16-N2-230)

(ST-83 à ST-85). Parmi les maçonneries les plus imposantes, on compte celles des fondations ST-1 et ST-4 qui furent déstructurées lors de la mise en place des conduites d'aqueduc et d'égout ST-2 et ST-3 (photo 27). Leur fort gabarit (1,30 m) invite à penser que nous serions en présence d'une maison en pierre sur la moitié indivise nord du lot 163 de la fin du XVIIIe et au second quart du XIXe siècle. Aucun des documents historiques disponibles ne fait toutefois mention d'une telle construction. De plus, étant donné la qualité habituelle de ce type de construction, celle-ci subsiste habituellement plus de 50 ans. Nous croyons donc que les vestiges de ces fondations auraient été grandement déstructurés et témoigneraient plutôt de la résidence répertoriée sur les lots 162 et 163 en 1781. Par ailleurs, un autre bâtiment possède également de larges fondations, faisant entre 0,90 et 1,00 m. Il s'agit de la maison de pierre érigée sur la partie nord du lot 167 à la fin du XVIIIe siècle et qui sera démolie dans l'incendie de 1912 (ST-23, ST-40 et ST-46 ; photo 28). Les autres maçonneries possèdent une largeur jouant entre 0,50 et 0,70 m et accueillaient vraisemblablement une superstructure en bois. Ici, la largeur constitue un marqueur chronologique important : les maçonneries faisant une largeur jouant autour de 0,70 m ayant été érigées à compter du XIXe siècle.

Finalement, les dimensions de certains des bâtiments avec fondations ont pu être établies (tableau 12). La plus petite des résidences a été érigée au cours du dernier quart du XVIIIe siècle sur le lot 164. Elle occupe la quasi-totalité de l'espace alors disponible en façade de ce terrain qui épousait à cette époque les limites de l'ancienne rue de l'Enfant-Jésus sur laquelle elle prenait alors place (emplacement 14), soit 5,46 m. Vers le tournant du XIXe siècle, elle fut agrandie vers le sud (sur le lot 165), grâce à la construction d'une petite allonge faisant 1,70 m de large (ST-38, ST-68 et ST-69). Les socles (ST-66 et ST-67) supportant les escaliers présents auparavant dans l'emprise de cette allonge formaient un ensemble de 1,10 m de côté, ce qui laisse supposer qu'il était composé de cinq marches. La façade des autres résidences fait une largeur variant entre 7,68 et 11,57 m. Quant à l'écurie présente sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle, elle fait une largeur de 2,90 et une profondeur atteignant environ 4,30 m si l'on considère que la façade du bâtiment occupe le front du lot.

7.2.2 Les bâtiments sur poteaux ou piliers (tableaux 20 et 21, annexe 4)

Les vestiges de six bâtiments sur poteaux ou piliers ont pu être identifiés. Il s'agit de 13 poteaux en bois et d'un pilier maçonné en pierre délimitant, en totalité ou en partie, les murs avant et latéraux de quatre résidences (lots 161, 162, 163(S) et 165), d'une étable (lot 166(N)) et d'un passage fermé (lot 164) érigés entre la fin du XVIIe siècle et le dernier quart du XIXe siècle (voir photo 3). À ces vestiges s'ajoute la base de la cheminée en pierre (ST-82) de l'une de ces résidences ainsi que les pans présumés des murs, du plancher ou du toit effondrés (ST-44) de l'étable. Le tableau 13 présente l'association entre ces vestiges ainsi que leur datation approximative.

L'ensemble de ces vestiges était dérasé au niveau de réaménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à l'exception des pans de murs, de plancher ou de toit effondrés (ST-44) de l'étable qui étaient recouverts d'un mince remblai de rehaussement (couche C13 : 11, annexe 7). Il est donc difficile d'établir la profondeur d'enfouissement réelle des poteaux, du pilier ainsi que de la base de cheminée en l'absence du niveau d'occupation leur étant associé. Cependant, si l'on considère par exemple que les poteaux mis en place sur le lot 161 au cours du deuxième quart du XVIIIe siècle (ST-94/ST-96/ST97) le furent à partir de la surface du terrain d'origine (estimé à 14,25 m NMM), ces derniers auraient été enfouis à une profondeur d'un peu plus de 1 m (entre 13,13 et 13,23 m NMM). Il en aurait été de même pour les deux générations de poteaux (ST-13a/ST-13b) étant associés à l'étable. Occupant le même emplacement, ces poteaux se superposent l'un et l'autre sur une profondeur de plus de 0,90 m. Il apparait ainsi que la plupart de ces éléments porteurs de charges verticales aient été profondément enfouis.

Tableau 12 - Site BjFi-16 – Bâtiments avec fondations – Type de bâtiment, maçonnerie associée et datation approximative

Localisation	Bâtiment	Structure	Datation approximative	Dimension (m)	
				Façade	Profondeur
161	Écurie et/ou hangar	ST-83, ST-84, ST-85	1750-1790	2,90	Envrion 4,30
163 (N)	Maison en bois ?	ST-1, ST-4	Post 1770 ? - Post 1830	Ind.	Ind.
	Maison en bois	ST-5	Post 1830 - 1912	Plus de 6,25	Plus de 5,12
	Maison en bois	ST-6, ST-10, ST-11	Post 1903 - 1912	8,10	Ind.
164 /165	Maison en bois, escalier et allonge	ST-12, ST-24, ST-43, ST-66, ST-67	Post 1770 - vers 1830	5,46	Plus de 4,50
		ST-38, ST-68, ST-69	Post 1790 - vers 1830	1,70	Plus de 2,00
	Maison en bois	ST-65	Vers 1830 - Post 1879	Ind.	Ind.
	Maison en bois	ST-8	Post 1879 - 1912	7,68	Ind.
166	Maison en bois	ST-54, ST-55	Post 1731 - Fin du XVIIIe siècle	11,57	Ind.
	Maison en bois	ST-41, ST-73	Début du XIXe siècle - milieu du XIXe siècle	10,60	Ind.
	Maison en bois	ST-70	2e 1/2 du XIXe siècle -1912	Plus de 3,9	Ind.
	Maison en bois	ST-75	Milieu du XIXe siècle - vers 1907-1912	Ind.	Ind.
166/167	Maison en bois ?	ST-74	Vers 1907 -1912 ou 1913-1915 ?	Plus de 3,5	Ind.
167 (N)	Maison en pierre	ST-23, ST-40, ST-46	Fin XVIIIe siècle. - 1912	Plus de 8	Ind.
167 (S)	Maison en bois ?	ST-34, ST-39	Post 1731 - Tournant du XIXe siècle	Plus de 8	Ind.

Tableau 13 - Site BjFi-16 – Bâtiments sur poteaux ou sur piliers – Type de bâtiment, structures associées et datation approximative

Localisation (lot)	Bâtiment	Type de vestiges	Structure	Datation approximative	Dimension approximative (m)	
					Largeur	Profondeur
161	Maison sur poteaux	Poteaux	ST-94, ST-96, ST-97	Post 1727	Plus de 3,50	Ind.
162	Maison en bois	Poteaux	ST-81	Post 1687 - Milieu du XVIIIe siècle	Plus de 2,50	Ind.
163 (S)	Maison en bois	Poteaux	ST-77a, ST-77b, ST-78, ST-79	Post 1840 - Vers 1900	Environ 6,75	Plus de 3
		Base de cheminée	ST-82			
164	Passage fermé	Pilier maçonné	ST-19	Post 1879-1912	Ind	Ind.
165	Maison en bois	Poteaux	ST-26, ST-72a à ST-72c	Post 1850-1912	Environ 6,75	Ind.
166 (N)	Étable	Poteaux	ST-13a et ST-13b	Post 1690-1800	Plus de 3	Plus de 1,50
		Structure en bois	ST-44			

Plus spécifiquement, les 13 poteaux identifiés prennent la forme de billes de bois écorcées dont la décomposition est plus ou moins avancée (ST-78/ST-79, ST-26/ST-72a à ST-72c, ST-13a/ST-13b), de négatifs (ST-81, ST-77a/ST-77b) et de petites fosses circulaires à fond plat (ST-94/ST-96/ST-97). Les traces de poteaux observés accusaient un diamètre oscillant entre 0,18 et 0,26 m, à l'exception du négatif de poteau ST-81 qui atteignait 0,45 m de diamètre. Les fosses circulaires, dans lesquels toutes traces de poteau avaient disparu, affichaient un diamètre oscillant autour de 0,55 m. La quasi-totalité de ces vestiges est associée à la présence des quatre résidences. Seuls deux d'entre eux, les poteaux ST-13a et ST-13b, correspondent aux éléments porteurs de l'étable présente dans la portion nord du lot 166 au cours du XVIIIe siècle. Le premier (ST-13a) était superposé sur la base résiduelle du second (ST-13b). Ces poteaux semblent donc s'être succédé dans le temps, ce qui témoigne vraisemblablement de la réfection du bâtiment. Soulignons également à leur propos qu'ils étaient séparés par une pierre plate, probablement afin que le second ne s'enfonce pas davantage dans le sol suite à la dégradation de la base résiduelle du premier.

En ce qui a trait au pilier maçonné (ST-19), il forme l'angle nord-ouest du passage fermé illustré sur le lot 164 par Goad en 1907. Ce petit ouvrage (0,45 x 0,60 m) non dressé et de forme oblongue en plan était constitué d'éclats de taille de pierres des champs disposés à tout venant dans une matrice de mortier. Une tige de fer, qui devait être rattachée à la superstructure du passage, avait été insérée au centre de cette maçonnerie.

Quant à la base de la cheminée de pierre (ST-82), elle est associée à la maison de poteau en terre (ST-77a, ST-77b, ST-78, ST-79) érigée au milieu du XIXe siècle sur la moitié indivise sud du lot 163. Il s'agit d'un ouvrage massif, d'environ 1 m^{2} de superficie, constitué de pierres calcaires de carrière équarries assemblées selon un appareil irrégulier avec du mortier, tout comme la plupart des autres maçonneries érigées au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle (voir section précédente).

Les pans de murs, de plancher ou de toit retrouvé sur la portion nord du lot 166 (ST-44), forme, tout comme les poteaux ST-13a et ST-13b, les vestiges d'une écurie ou d'une étable érigée au début du XVIIIe siècle et démolie ou tournant du XIXe siècle. Il s'agit essentiellement de deux panneaux de planches d'environ 9 cm de large fixés avec des clous forgés qui reposaient l'un sur l'autre en surface du terrain d'origine (photo 29). Plusieurs résidus de bois (fibres, copeaux et autres morceaux de planches) accompagnés de quelques clous forgés parsemaient également la surface du terrain d'origine plus au sud, entre ces panneaux et la résidence qui était présente sur les lieux lors de la démolition de ce bâtiment secondaire (ST-54/ST-55).



Photo 29 - Site BjFi-16, sous-opération 3FF – Portion nord des vestiges de la structure en bois ST-44 – Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-458)



Photo 30 - Site BjFi-16, sous-opération 3W – Fondations ST-34 et fosse d'aisances ST-3 – Vue vers l'est (BjFi-16-N2-260)

Finalement, la largeur de la façade de deux des maisons sur poteaux, soit celles érigées sur la moitié indivise sud du lot 163 et sur le lot 165 au milieu du XIXe siècle, a pu être établi (voir tableau 14). Elles font toutes deux environ 6,25 m de large.

7.3 Les infrastructures sanitaires

Les 26 infrastructures sanitaires mises au jour concernent une fosse d'aisance, neuf canalisations en bois et sept duos de conduites d'égout et d'aqueduc. Ces infrastructures desservaient, à diverses époques, le cadre bâti présent sur le site. Bien que le réseau de conduites d'égout et d'aqueduc est d'installation récente, il présente un intérêt documentaire important puisqu'il permet d'évaluer avec plus de justesse la datation des bâtiments qu'il desservait ou non et le profil des lieux au moment de la conflagration de 1912.

7.3.1 La fosse d'aisance

Une fosse d'aisance d'une superficie de 1 m^2 a été mise au jour en façade du lot 168 (ST-31) (tableau 17, annexe 4 ; photo 30). Aucune trace de la présence d'une structure de bois ne fut relevée sur ses parois et à sa base. La portion résiduelle de cette fosse, profonde de 0,56 m, était comblée par des sols présentant quelques moellons, mortier et charbons de bois dans sa portion supérieure et de matières fécales décomposées à sa base (lot 3W1). Son contenu en objet, bien que peu important, indique que son abandon date autour des années 1800, car on y note la présence

de petits tessons de *creamware* et de *pearlware*. Son utilisation pourrait donc être associée à la résidence présente en bordure nord de son emprise (ST-34/ST-39) à compter des premières décennies du XVIIIe siècle. Il semble par ailleurs probable qu'une portion de la clôture de pieux était toujours présente en façade du terrain lors de l'utilisation de cette fosse de latrines. Soulignons que ce type de dépendance était généralement aménagé en fond de cours, à l'abri des regards et en retrait des aires de vie quotidienne.

CONTENU MACROFOSSILE DU DÉPÔT DE MATIÈRES ORGANIQUES

Un échantillon (BjFi-16-E5) a été prélevé dans le dépôt de matières organiques gisant à la base des latrines ST-31. Il a fait l'objet d'une analyse macrofossile par le Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Le rapport d'analyses produit est présenté en annexe 5.

L'échantillon analysé contient de nombreux macrorestes végétaux. Quatre types de fragments ligneux ont pu être distingués, mais leur état de décomposition a empêché toute identification (feuille, fruit, graine) d'une espèce ou d'un genre quelconque. Certains évoquent des exocarpes plus ou moins ligneux de fruits de même que des graines de la famille des cucurbitacées, mais aucune graine complète n'a été trouvée. Parmi les quelques graines identifiables, ce sont les graines de *Rubus sp.* (framboisiers, ronces) qui dominent. Elles composent près du tiers du volume analysable. La résistance à la décomposition de l'exocarpe des graines de toutes les espèces de *Rubus* (framboisiers, ronces) explique leur prédominance dans l'échantillon. D'autres graines ont aussi été identifiées, mais en petit nombre : des graines de *Brassica kaber* (moutarde sauvage), des graines de *Trifolium repens* ou *T. hybridum* (trèfle blanc ou hybride), une graine de *Stellaria sp.* (stellaire) et des graines de la famille des légumineuses qui ressemblent aux graines de *Lespedeza cuneata* (lespédéza soyeux) qui est une plante introduite et cultivée pour ses fleurs.

L'ensemble des plantes répertoriées sont comestibles, et leur présence au sein de l'échantillon ne découle vraisemblablement pas d'un apport extérieur. La stellaire apporte par exemple quantité de minéraux, d'oligo-éléments, de vitamines, de protéine et de fibre. Il semble, en plus, qu'elle facilite l'absorption des nutriments présents dans les autres aliments. Écrasée, elle peut également servir à soigner rapidement l'enflure, l'infection, la chaleur, les brûlures, les blessures, les piqûres, les conjonctivites. Le trèfle blanc est quant à lui un excellent fourrage pour les animaux. On lui reconnait également des propriétés expectorantes et diurétiques. Ses fleurs sont également astringentes et vulnéraires, c'est-à-dire à même de soigner les blessures superficielles de la peau. Soulignons que certains de ces restes végétaux démontrent que la cueillette de fruits, notamment

de framboises, vient suppléer l'agriculture et l'élevage. À ce sujet, on peut émettre l'hypothèse que des framboisiers furent peut-être introduits dans le village.

7.3.2 Les infrastructures de distribution et d'évacuation des eaux

Neuf canalisations en bois et sept duos de conduites d'égout et d'aqueduc domestiques ont été mis au jour en divers points du site (tableaux 23 à 25, annexe 4). Les canalisations en bois et les conduites d'égout correspondent à deux générations d'infrastructures d'évacuation des eaux usées, alors que les conduites d'aqueduc correspondent à l'unique infrastructure de distribution d'eau installée au village avant la conflagration de 1912. Selon les données historiques et archéologiques recueillies, les canalisations en bois semblent avoir été mises en place à partir du second quart du XIXe siècle, voire plus tardivement, au milieu du XIXe siècle vue l'importance accordée à la question de salubrité publique à compter de cette période. La maison sur poteaux présente sur la moitié indivise sud du lot 163 au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle (ST-77a, ST-77b, ST-78, ST-79 et ST-82), n'était pas desservie par une canalisation en bois, ce qui invite à penser que ce système ne desservait pas l'ensemble des habitations. Selon les données historiques, les conduites d'égout et d'aqueduc ont été installées peu de temps après la dernière révision du plan d'assurance incendie de Goad en 1907.

Les conduites principales de ces réseaux d'évacuation et de distribution étaient localisées dans l'axe de l'ancienne rue Saint-Jean. Seule la canalisation en bois mise au jour sur le lot 168 (ST-32) n'y était pas raccordée. Elle devait possiblement se déverser dans un puisard ou une conduite principale localisée en fond de terrain et desservait peut-être également le presbytère.

Les conduites d'égout mises au jour possédaient un diamètre extérieur jouant de 6 à 8 pouces. Elles étaient faites en grès grossier vernissé, rarement en terre cuite grossière (ST-36). Un raccord d'égout en ciment (ST-22) a également été mis au jour sur le lot 165. Celui-ci raccordait l'une des conduites (ST-21) au puisard existant. Il semble avoir été mis en place lors de la réfection de ce puisard et ne daterait pas d'avant la conflagration de 1912. On devait alors penser que cette conduite était encore en usage. Un coude en métal de 4 pouces (ST-28) était également inséré dans la conduite d'égout (ST-27) desservant le bâtiment présent sur la maison en pierre présente sur le lot 167 (ST-23/ST-40/ST46) et était maintenu en place par une gaine constituée de fragments de brique et de mortier. Il servait de raccord entre la plomberie de la résidence (ST-23, ST-40, ST-46) et le réseau public.

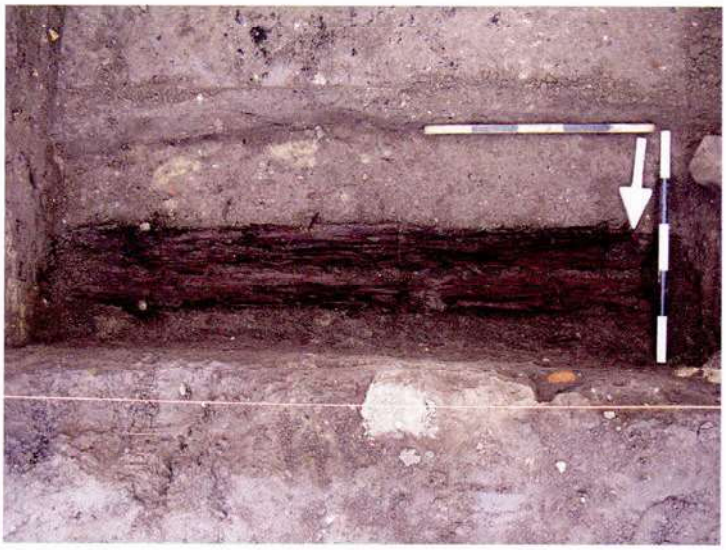

Photo 31 - Site BjFi-16, sous-opération 3N, portion sud — Canalisation en bois ST-18 — Vue vers le sud (BjFi-16-N1-201)



Photo 32 - Site BjFi-16, sous-opération 3BB, portion nord — Canalisation en bois ST-20 et de la conduite d'égout ST-22 — Vue vers l'ouest (BjFi-16-N1-324)

Quant aux conduites d'eau, elles correspondent à des tuyaux en fonte faisant un diamètre extérieur de 2/3 à 1 pouce. Trois d'entre elles (ST-56) et celles accompagnant les conduites d'égout (ST-21 et ST-27) avaient été retirées, laissant un vide à leur emplacement.

En ce qui concerne les canalisations en bois, il s'agit d'ouvrages rudimentaires de faible capacité (entre 0,23 et 0,26 m^2) (photo 31). Elles furent construites à partir de quatre planches disposées dans l'axe de la structure et emboîtées de façon à former un petit conduit quadrangulaire faisant entre 0,20 et 0,30 cm de côté. Le tout était assemblé avec de clous forgés (ST-9, ST-25 et ST-62), découpés (ST-20 et ST-63) ou tréfilés (ST-18), selon l'époque à laquelle elles furent construites. L'intérieur de ces ouvrages recélait des sédiments et de nombreux objets-témoins qui démontrent qu'ils servaient au drainage des eaux domestiques et, non comme cela aurait pu être le cas, au drainage des eaux de ruissellement. Soulignons finalement que l'extrémité de la canalisation mise au jour sur le lot 165 (ST-20) épousait en plan une forme en « L » (photo 32). Il semble ici qu'on ait voulu éviter le poteau soutenant le coin nord-ouest de la résidence qu'elle devait desservir (ST-26 et ST-77a à ST-77c), tout en profitant de la proximité du puisard existant. Cette opération aurait également été répétée lors de la pose des conduites d'égout et d'aqueduc (ST-22).

La plupart des canalisations en bois et conduites d'égout et d'aqueduc mises au jour se raccordent à l'un des bâtiments répertoriés sur le site. Les plans anciens (1879 et 1907) permettent par ailleurs d'établir le lien entre les infrastructures sanitaires et la présence de résidence dont aucun vestige n'a subsisté. Il en est ainsi pour les canalisations en bois ST-20, ST-32 et ST-62 localisées respectivement sur la partie nord du lot 168 et la portion sur du lot 167, et des duos de conduites ST-87/88 localisées sur la moitié indivise sud du lot 163 et le lot 165. Enfin, soulignons que cinq bâtiments (ST-5, ST-8, ST-23/ST-40/ST-46, ST-26/ST-72a/ST-72b/ST-72c et ST-70) ont été desservis successivement par les deux générations d'infrastructures d'évacuation des eaux usées.

Par ailleurs, les canalisations et les conduites ont été enfouies à des profondeurs similaires, passant de 12,96 m NMM à 12,27 m NMM du nord au sud, soit de la moitié indivise nord du lot 163 à la portion nord du lot 168. Si on se prête à l'exercice d'ajouter les trois pieds (0,90 m) d'usages pour l'enfouissement de ce type d'infrastructure, on réalise que le profil de la surface d'occupation tout juste avant l'incendie correspond à peu de choses près à celui de la chaussée actuelle du boulevard. Il semble donc qu'on ait recherché lors du réaménagement du boulevard à respecter les élévations de l'ancienne chaussée qui, elle-même, respectait celle d'avant la conflagration afin de fondre le nouvel aménagement dans la trame urbaine existante.

7.4 Les autres structures et aménagements

Cette section présente les vestiges immobiliers qui n'ont pu être associés à un aménagement défini. Il s'agit de 31 poteaux et pieux, de 3 piquets et d'une structure en bois (tableaux 20, 22 et 26, annexe 4). À ces vestiges s'ajoutent également divers creusements.

7.4.1 Les autres poteaux, pieux et piquets

L'ensemble des traces de poteaux, de pieux et de piquets étaient dérasées au niveau de réaménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste ou au niveau d'aménagement de vestiges plus récents qu'eux, tel le négatif de poteau ST-86, daté de la seconde moitié du XIXe siècle, qui subsistait sous les fondations d'une résidence érigée au début du XXe siècle et le négatif de poteau ST-52 dont le sommet a été dérasé lors du creusement d'une tranchée au cours du Régime français (photo 33). De plus, la base de plusieurs de ces vestiges n'a pas été dégagée puisqu'ils ont, pour la plupart, fait l'objet d'un simple enregistrent planimétrique (opérations 6 et 7). Ainsi, il est difficile d'établir la profondeur d'enfouissement réelle de ces éléments. Cependant, si l'on considère par exemple que le poteau mis en place sur le lot 161 au cours du deuxième quart du XVIIIe siècle (ST-98) le fut à partir de la surface du terrain d'origine (estimé à 14,25 m NMM), ce dernier aurait été enfoui à une profondeur d'environ 1,20 m (entre 13,02 m NMM). Selon la même prémisse, certains éléments,

également fichés au sol au cours de l'occupation du terrain d'origine, ont cependant été moins profondément enfouis. On pense entre autres aux négatifs de poteaux ST-29 et de piquets ST-30 qui pénètrent dans le sol sur une profondeur respective d'à peine 0,30 et 0,20 m (photo 34). La profondeur des autres vestiges de poteaux, de pieux et de piquets semble se situer entre ces deux extrêmes.



Photo 33 - Site BjFi-16, sous-opération 3S, paroi nord — Négatif de poteau circulaire ST-86 et sa tranchée d'implantation localisée sous les fondations ST-11 — Vue vers le nord (BjFi-16-N2-172)

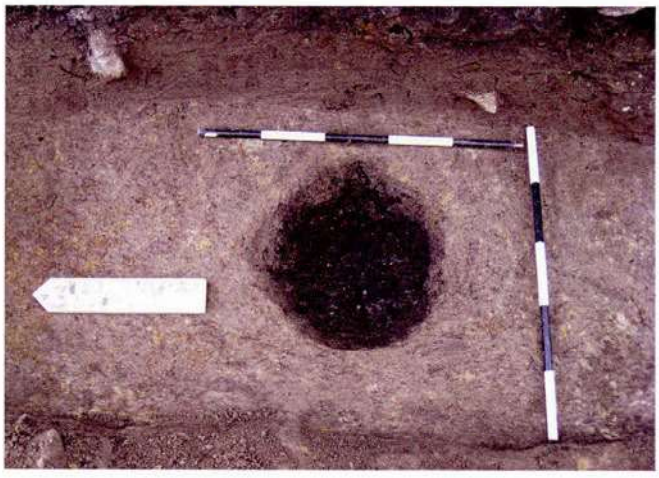

Photo 34 - Site BjFi-16, sous-opération 3Y — Négatif de poteau circulaire ST-29 comblé de charbon de bois — Vue vers l'est (BjFi-16-N2-222)

Plus spécifiquement, les poteaux identifiés, au nombre de 30, prennent la forme de billes de bois écorcées dont la décomposition est plus ou moins avancée (ST-45, ST-49, ST-50b et ST-59), de négatifs (ST-7, ST-29, ST-33, ST-48, ST-50a, ST-52, ST-53, ST-56, ST-60, ST-80, ST-86, ST-92, ST-93, ST-99, ST-100, ST-101, ST-106 et ST-110) et de petites fosses circulaires à fond plat (ST-98, ST-102 à ST-105, ST-107 à ST-109). Parmi les traces de poteaux observés, huit prenaient une forme quadrangulaire et faisaient de 0,16 à 0,33 m de côté, alors que les autres étaient circulaires et accusaient un diamètre oscillant entre 0,20 et 0,40 m, à l'exception du négatif de poteau ST-107 atteignait 0,45 m de diamètre. Les fosses circulaires, dans lesquelles toutes traces de négatif avaient disparu, affichaient un diamètre oscillant autour de 0,50 m

Certaines hypothèses peuvent être émises en ce qui a trait à la fonction de certains de ces poteaux. L'une d'elles concerne le poteau ST-60 dont l'emplacement recoupe les vestiges des clôtures de pieux localisées au coin sud-ouest du lot 166. Implanté avant le démantèlement de la dernière génération de cette structure de bois, ce dernier semble avoir été mis en terre afin d'en améliorer la solidité. Pour sa part, le poteau ST-86 fut également mis en terre (lots 3S2/3Q4) à la limite sud-ouest de la portion nord du lot 163

au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Il pourrait témoigner de la présence d'une clôture à sections ou d'un bâtiment sur poteaux non répertorié dans les documents historiques et dont les autres vestiges pourraient subsister sous les fondations de la résidence ST-6/ST-10/ST-11. De même, les poteaux ST-59 et ST-107, retrouvés en façade de la portion sud du lot 166, pourraient témoigner de l'emplacement de la grange répertoriée sur ce terrain en 1693. Mentionnons également que les poteaux ST-49, ST-50a, ST-50b, ST-52 ainsi que plusieurs creusements indéterminés se concentrent à la jonction des sous-opérations 3HH et 3LL localisée en façade de la portion nord du lot 166. Datés pour la plupart du début du XIXe siècle, ces vestiges témoignent probablement de la présence d'une unique construction qui nécessita un entretien régulier au fil des décennies.

En ce qui a trait aux pieux, ils sont au nombre de cinq. Ils formaient un ensemble ayant été disposé en demi-lune dans une petite fosse (ST-58). Leur négatif affichait un diamètre jouant entre 0,12 et 0,15 m. Recoupant l'emplacement des clôtures de pieux localisées au coin sud-ouest du lot 166, ces vestiges, tout comme le poteau ST-60 furent possiblement mis en terre afin d'améliorer la solidité des clôtures de pieux.

Quant aux piquets, au nombre de trois (ST-30, ST-76a et ST-76b), ils prennent la forme de négatifs quadrangulaires, de 0,05 à 0,16 m de côté, présentant une base biseautée. Soulignons ici que les piquets ST-76a et ST-76b, distancés de 0,34 m l'un de l'autre selon un axe nord-sud, formaient un ensemble. Peut-être servaient-ils à soutenir une pancarte.

7.4.2 La structure en bois

La base résiduelle d'une structure en bois aménagée dans le sol (ST-51) au cours du Régime français fut mise au jour en façade de la portion nord du lot 166 (photo 35). Les pièces de bois la composant, au nombre de 7, ont été retrouvées dans une tranchée (lot 3LL12) faisant une longueur de 1 m, une largeur de 0,24 m et une hauteur résiduelle de 0,41 m (12,88-12,47 m NMM). Six de ces pièces, des planches de bois affichant une largeur de 6 à 12 cm, une longueur résiduelle de 16 à 32 cm et une épaisseur résiduelle de moins de 4 cm, étaient



Photo 35 - Site BjFi-16, sous-opération 3LL – Vestiges de la structure en bois ST-51 – Vue vers le nord-est (BjFi-16-N1-529)

disposées à la verticale dans la portion supérieure de cette tranchée. L'autre pièce de bois, faisant une longueur de 1 m et possédant une largeur et une épaisseur résiduelle de 1 à 2 cm, reposait au fond de cette tranchée. Aucun clou ne fut retrouvé en association avec cette structure et sa fonction reste indéterminée.

7.4.3 Les divers creusements

Divers creusements furent mis au jour en divers points du site. La plupart d'entre eux sont associés à la mise en place des vestiges immobiliers déjà mentionnés ; les autres ne sont associés à aucun aménagement particulier, à l'exception de deux fosses circulaires. Ces dernières seront décrites dans les paragraphes qui suivent.

L'une d'elles, affichant un diamètre oscillant entre 1,10 à 1,40 m et une hauteur résiduelle de 0,36 m (13,40 - 13,04 m NMM), fut mise au jour en bordure nord de la première courtine nord de la palissade sur le lot 161 (sous-opération 3C). Elle était comblée par les déblais générés par le creusement des sols naturels qui recélaient de rares charbons de bois, particules de chaux et racines en décomposition (lot 3C4). Seul un objet, la portion supérieure d'une présumée bouteille de champagne en verre coloré transparent vert foncé français, était présent dans cette tranchée, de surcroît à sa base. Ainsi, la rareté des éléments anthropiques dans cette fosse semble indiquer que ce creusement a été réalisé dans les premiers moments d'occupation du village dont le premier emplacement concédé (en 1687) se localise en marge sud du lot 161 (lot 162 et moitié indivise nord du lot 163). Soulignons que la présence de la portion supérieure d'une bouteille d'alcool haut de gamme à la base de cette fosse pourrait peut-être indiquer qu'elle fut spécifiquement creusée enfin d'enfouir cet objet qui fut peut-être utilisé pour baptiser, comme on le fait pour les bateaux, la palissade.

L'autre fosse circulaire fut mise au jour au coin sud-ouest du lot 165 (sous-opération 3GG). Elle présente un diamètre de 1,20 m et une profondeur de 0,60 m (12,84-12,24 m NMM) et était comblée des déblais générés par le creusement de l'horizon supérieur du sol naturel (lot 3GG10). Sa base était jonchée de quelques déchets, dont une semelle de chaussure et un crâne de mouton ou de chèvre. Ces vestiges ne traduisent cependant pas la présence d'une fosse à déchets. La fonction de ce creusement, réalisé au cours du Régime français, ne peut être établie.

Précisons également qu'une profonde tranchée, creusée au cours du second quart du XIXe siècle à la limite nord du terrain, pourrait témoigner de la présence d'un poteau soutenant le panneau d'une clôture localisée à la jonction des lots 166 et 165 (couche C13 : 7).

8 LES VESTIGES MOBILIERS

La collection de culture matérielle récoltée lors de l'intervention de 2011 est contenue dans 25 boîtes d'archives. Seul le contenu de 15 de ces boîtes, soit 60 % de la collection, a été inventorié sur des fiches spécifiques selon une classification des matériaux et fonction mise au point par Parcs Canada (fichier inséré au dossier technique). Ces boîtes regroupent les lots de fouilles les plus pertinents pour la compréhension des contextes archéologiques du site ainsi que la plupart des objets ayant un caractère unique[1]. Soulignons que l'assemblage des écofacts[2], qui se composent principalement d'ossements, n'a pas été soumis à l'Ostéothèque de Montréal pour identification et analyse.

La portion de la collection ayant fait l'objet d'un inventaire rassemble 13 864 objets, fragments d'objets ou écofacts. On peut donc déduire que l'ensemble de la collection récoltée en 2011 recèle au total environ 23 000 de ces éléments. Pour l'analyse de la collection, nous n'avons pas retenu les objets provenant des activités de nettoyage faisant suite aux opérations mécaniques et dont la provenance est imprécise. Nous nous retrouvons donc avec un corpus de 13 477 fragments (excluant les écofacts). Ces fragments s'inscrivent principalement dans une fourchette chronologique allant de la fin du XVIIe siècle à 1912. Peu de fragments (nbre : 4) correspondent à des objets produits par les Amérindiens ont été retrouvés.

Ce chapitre offre une vue d'ensemble de la collection en s'attardant à caractériser cette dernière, tout d'abord de manière générale, puis selon les trois grandes phases d'occupation identifiées pour le site. Par la suite, les objets d'origine amérindienne sont abordés. L'approche générale de l'analyse présentée ici sera d'abord discutée.

8.1 Approche générale

À la lumière des données de terrain, des contextes stratigraphiques et de l'inventaire partiel de la collection d'objets, un découpage en trois phases d'occupation est proposé :

- Phase I : Régime français (1690-1770) ;
- Phase II : Régime anglais (1770-1820) ;
- Phase III : Période industrielle (1820-1912).

---

1 Les fragments résiduels de deux pipes à tuyau amovible ne furent malencontreusement pas inventoriés. Ils font toutefois l'objet d'une discussion dans le texte.

2 La grande majorité des ossements sont ceux de mammifères et portent souvent des traces de boucherie. On retrouve également une quantité fort appréciable d'ossements de poissons, et, dans une certaine mesure, d'oiseau.

D'un point de vue purement analytique, le découpage par phase chronologique offre l'avantage de mieux saisir l'évolution des matériaux, des objets présents et des catégories fonctionnelles. De plus, ces fourchettes temporelles permettent d'appréhender les changements des conditions socio-économiques chez les résidants du site. C'est donc à l'aide de tableaux (tableaux 14 et 15 ; tableaux 28 à 30 en annexe 6), compilés à partir de l'inventaire informatisé, que les principales tendances de l'assemblage seront examinées afin de définir les caractéristiques propres à chacune des phases d'occupation. En mettant l'emphase sur la présence, l'absence, voir l'important de certains matériaux et surtout des fonctions, ces tableaux servent de référents à l'analyse et à la rédaction. Il importe de préciser que les valeurs quantitatives énoncées ici correspondent au nombre de fragments mis au jour en cours de fouille.—

Soulignons que cette étude n'ouvre en définitive qu'une fenêtre sur le passé, réfléchissant une image qui, au gré de l'acquisition des connaissances, historiques ou archéologiques, pourrait être modifiée en faveur d'une approche aux prémisses plus étoffées.

8.2 Nature générale de l'assemblage

L'assemblage de la culture matérielle est, sans surprise, constitué en large majorité d'objets à caractère domestique qui apparaissent comme le fruit d'activités répétées de rejet de déchets au sol ou dans des fosses. La répartition par matériau (tableau 14) indique en effet, la prépondérance de matériel céramique (46 %), généralement lié au complexe alimentaire, et l'importance des matières organiques (32,08 %) qui correspondent pour la plupart à des restes de table (ossements, coquilles de bivalves comestibles et d'œuf). Il importe aussi de souligner la forte proportion (14,49 %), dans la répartition par fonction (tableau 15), d'objets-témoins associés à la quincaillerie d'architecture et aux matériaux de construction (principalement du verre à vitre et des clous) traduisant la présence d'habitations et de dépendances sur les emplacements.

Bien que les terrains du bourg fussent également le lieu de travail des artisans et des commerçants de Pointe-aux-Trembles, aucun assemblage ne témoigne de leur activité, si ce n'est peut-être celui provenant de l'écurie et/ou du hangar présent au milieu du XVIIIe siècle sur le lot 161 et formant un peu plus de 20 % (nbre : 628) de l'assemblage de la phase d'occupation du Régime français. Des éléments d'emblée associés à la traite ont, tout comme lors de l'intervention de 2009, été retrouvés dans la couche dépotoir présente à l'intérieur de l'enceinte de ce bâtiment. Il s'agit de 24 perles en verre blanc opaque et quatre fragments de pipes à tuyau amovible. L'assemblage accompagnant ces objets était toutefois essentiellement à caractère domestique. Il comprenait une grande quantité d'ossements (71 %), une petite quantité de fragments d'objets associés à l'alimentation (11 % ; contenants, des terrines, des assiettes, des gobelets et des cuillères en étain) et à la présence de

Tableau 14 - Site BjFi-16 — Répartition de l'assemblage à l'étude par classe de matériaux et phases d'occupation

Classe de matériau Nbr		Phase I		Phase II		Phase III		Total	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Céramique		922	31,25	1 798	45,08	3 479	53,26	6199	46,00
Verre		269	9,11	707	17,72	1058	16,20	2034	15,09
Métaux		210	7,12	238	5,97	463	7,09	911	6,76
Inorganique		20	0,68	9	0,23	33	0,51	62	0,46
Organique		1 595	54,06	1236	30,99	1493	22,86	4 324	32,08
Matériau composite		6	0,20	1	0,00	6	0,09	13	0,10
Total	**Nbre**	**2 950**	**100**	**3 989**	**100**	**6 532**	**100**	**13 477**	**100**
	%	**21,89**		**29,60**		**48,47**		**100**	

Tableau 15 - Site BjFi-16 — Répartition de l'assemblage à l'étude par catégorie fonctionnelle et par phase d'occupation

Fonction Nbre		PHASE I		PHASE II		PHASE III		TOTAL	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Travail sur la matière		5	0,17	6	0,15	2	0,03	11	0,1
Communication		1	0,03	0	0	12	0,18	13	0,1
Acquisition		96	3,25	47	1,18	20	0,3	163	1,21
Alimentation		461	15,63	646	16,29	1355	20,72	2469	18,32
Boissons		23	0,78	104	2,61	227	3,47	354	2,62
Tabac		37	1,25	173	4,34	354	5,41	564	4,18
Médication		0	0	1	0,03	1	0,015	2	0,02
Habillement		31	1,05	9	0,22	43	0,66	83	0,62
Soins du corps		6	0,2	7	0,18	13	0,2	26	0,19
Construction		329	11,15	603	15,11	1 021	15,61	1 923	14,49
Plomberie et canalisation		0	0	1	0,03	7	0,11	8	0,06
Entretien		0	0	0	0	3	0,05	3	0,02
Consommation indéterminée		303	10,27	1 055	26,44	1 827	27,94	3185	23,63
Commerce		0	0	1	0,03	3	0,05	4	0,03
Culte et rituel		18	0,61	3	0,08	0	0	21	0,16
Jeux et divertissements		0	0	2	0,5	12	0,18	14	0,1
Écofacts		1 554	52,67	1 229	30,81	1463	22.38	4246	31,5
Autres *		86	2,91	95	2,38	175	2,68	356	2,64
Total	**Nbre**	**2 950**	**100**	**3 989**	**100**	**6 532**	**100**	**13 477**	**100**
	%	**21,89**		**29,6**		**48,47**		**100**	

* La catégorie « Autres » inclut les fonctions indéterminées, les témoins de combustion ainsi que les minéraux.

bâtiments (vitre et clous), quelques objets liés à la couture (ciseaux et dés à coudre) et au rituel (un chapelet) ainsi que de rares fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et autres objets courants. Il se pourrait donc que les perles, les pipes à tuyau amovible et les couteaux appartenaient au propriétaire des lieux et qu'ils n'étaient pas destinés au commerce. Mentionnons finalement que deux témoins lithiques d'origine amérindienne accompagnaient également l'assemblage de l'écurie (hangar) (voir section 8.4). Il n'est toutefois pas certain que leur production soit contemporaine de l'occupation historique du lot 161. Il est en effet probable qu'ils accompagnaient la matrice de sol constituant une partie de la couche dépotoir dans laquelle ils furent retrouvés et qu'ils témoignent d'une occupation préhistorique.

Le découpage par phase permet d'apporter des précisions supplémentaires en rapport avec les dépôts identifiés et la provenance des artéfacts. L'accroissement du nombre d'artéfacts entre les phases I et II (tableaux 14 et 15) reflète sans aucun doute l'intensification de l'occupation domestique des lieux à partir de la fin du XVIIIe siècle. Toutefois, le fait que les artéfacts de la phase III constituent près de la moitié de l'assemblage à l'étude ne résulte pas entièrement de cette intensification de l'occupation. Deux autres facteurs déterminants sont en causes, soit la conflagration de 1912 qui a provoqué l'apposition de quantité de résidus d'incendie sur le site, dont des objets et l'aménagement des lieux, tout au long de l'occupation du site qui a contribué, par le biais de divers creusements et remaniements, à l'insertion dans les dépôts plus récents d'objets appartenant aux phases antérieures. Soulignons que la présence de certains artéfacts dans l'assemblage de la phase II découle également de ce deuxième facteur.

8.3 Évolution de l'assemblage

Les données relatives aux assemblages archéologiques associés à chacune des trois phases d'occupation du site se présentent sous la forme d'une série de trois tableaux que l'on retrouve en annexe 6. Ces derniers permettent d'appréhender l'évolution des occupations et les changements qui ont eu lieu sur le site. Ainsi, le tableau 28 (annexe 6) illustre la distribution des catégories fonctionnelles et des objets qui leur sont associés pour chacune des phases d'occupation. Le tableau 29 (annexe 6) présente ensuite la distribution des matériaux et des objets par phase. Le tableau 30 (annexe 6), qui présente la répartition des fonctions liées au complexe alimentaire par matériaux, complète l'analyse de cette collection. Soulignons que les catégories fonctionnelles observées lors de l'inventaire des artéfacts représentent l'approche privilégiée pour caractériser les assemblages de chacune des phases.

8.3.1 Phase I : Régime français (circa 1690 à circa 1770)

L'assemblage de la phase I regroupe l'ensemble des objets-témoins recueillis au sein des dépôts datés du Régime français. Il constitue 21,89 % de la totalité de l'assemblage analysé et regroupe une quantité similaire d'artéfacts (47,33 %) et d'écofacts (52,67 %). Les objets compris dans cet assemblage proviennent autant de l'horizon du sol naturel que de remblais de rehaussement et de comblement.

TRAVAIL SUR LA MATIÈRE, COMMUNICATION ET ACQUISITION

Les artéfacts associés au travail sur la matière comptent que de rares outils, soit trois paires plus ou moins fragmentaires de ciseaux et deux dés à coudre (photo 36). Ces outils illustrent le travail des solides souples, tels les tissus ou le cuir. Malgré la provenance unique de ces objets, soit à l'intérieur de l'enceinte de l'écurie présente sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle, il n'est pas possible en ce moment de préciser s'il s'agit d'une activité de type domestique ou artisanale, voire même commerciale, si ces outils s'avéraient destinés à la vente.



Photo 36 - Site BjFi-16 – Outils de couture : ciseaux et dé à coudre (BjFi-16-2C5-13 ; BjFi-16-5P3-29 ; BjFi-16-5P3-30)

Les moyens de communication s'illustrent par la présence d'un seul crayon en graphite, ce qui dénote le peu d'intérêt pour l'écriture à l'époque. Enfin, l'acquisition se démarque pour sa part grandement des phases subséquentes d'occupation. Elle s'illustre par une quantité assez importante, représentant 3,15 % de l'assemblage, de pots à plante et la présence d'objets associés à l'usage des armes à feu. Parmi ces derniers, les munitions sont représentées par une seule balle tandis que les accessoires comprennent deux pierres à fusil de fabrication française ou hollandaise. Comme nous le verrons plus loin l'importance de la classe fonctionnelle de l'acquisition diminue suite à la conquête. Seuls quelques fragments de pots à plantes seront présents par la suite. Ainsi, la pratique de l'horticulture était plus importante au début dans les premières décennies d'existence du noyau villageois. La mention de la présence de jardins dans les actes notariés et les recensements de l'époque tendent effectivement à confirmer cette activité, autant que les remaniements observés dans le sol naturel. Par ailleurs, le besoin de se défendre ou de chasser, même s'il est présent, semble peu important. Les armes à feu devaient probablement être utilisées en dehors du bourg palissadé, amené dans les champs afin de pouvoir se défendre en cas d'attaque iroquoise. Il importe par ailleurs de souligner ici l'absence d'hameçon dans l'assemblage alors que le fleuve est si près. Il semble que les habitants du site s'occupaient de leurs terres et s'approvisionnaient des pêcheurs ou dans les marchés.

ALIMENTATION ET CONSOMMATION DE BOISSON

L'alimentation se répartit en diverses fonctions qui regroupent une variété de formes adaptées à la préparation, la cuisson, la consommation et l'entreposage des aliments. Plus de 31 % des objets de la phase I se composent de matériaux céramiques dont la grande majorité réfère vraisemblablement au complexe alimentaire bien que la fonction d'une grande proportion d'entre eux n'ait pu être appréhendée pleinement étant donné l'état de fragmentation de l'assemblage. Ainsi, environ 16 % des artéfacts en céramique sont directement associés à l'alimentation, la grande majorité des autres ayant été classés dans la classe fonctionnelle de la consommation indéterminée (10,27 %).

Parmi le complexe alimentaire, la préparation des aliments (transformation du lait, cuisson, etc.) s'avère la plus importante (63,3 %). Elle s'illustre essentiellement par de nombreux fragments de terrines et de quelques fragments de plats. La cuisson des aliments n'est que faiblement représentée (1,98 %), tout comme les ustensiles de table (1,72 %). Elles sont représentées par de rares fragments de marmite, des couteaux et des cuillères. La vaisselle de table compte pour plus de 18 % des objets associés à l'alimentation. Elle est constituée d'assiettes et de rares gobelets et soucoupes. Les objets référant à la vaisselle de service sont peu présents (0,66 %). De rares fragments provenant possiblement d'un plat et d'un pichet ont été associés à cette catégorie.



Photo 37 - Site BjFi-16 – Portion supérieure d'une bouteille d'alcool, probablement pour le champagne (BjFi-16-C4-14)

Les objets référant à la conservation et à l'entreposage des aliments sont peu présents dans l'assemblage de la phase I (0,69 %). Seuls quelques fragments de bouteille, de pot, de cruche ou de jarre y ont été récoltés. Il importe de noter qu'il en va de même pour la conservation et l'entreposage des boissons alcoolisées ainsi que pour la verrerie de table servant à l'absorption des liquides et qui compose seulement de l'assemblage. Ainsi, seuls quelques fragments de bouteille d'alcool, dont l'une possiblement de champagne (photo 37) et un fragment de verre à tige ont été répertoriés dans l'assemblage de cette phase (0,78 %). À cet égard, soulignons que selon Cloutier (1996), ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle que le verre à boire ou gobelet aurait définitivement fait son entrée dans les manières de table. Finalement, notons l'absence complète d'ustensile de service et de vaisselle à usage spécifique au sein de l'assemblage de la phase I.

Il importe de mentionner que plusieurs objets très fragmentaires n'ont pu être clairement associés à l'une ou l'autre des catégories précédemment discutées et ont été classés dans la catégorie alimentation indéterminée. Cette catégorie compte pour près de 11 % de l'assemblage lié à l'alimentation et regroupe essentiellement des contenants. Comme nous l'avons vue précédemment, une forte proportion de l'assemblage associée à la classe consommation indéterminée, qui compte pour 10,27 % de l'assemblage de la phase I, doit également être rattachée à la classe de l'alimentation. Cette classe regroupe également en majeure partie des contenants.

Dans les classes de l'alimentation et de la consommation se côtoient des produits locaux (essentiellement des objets en terre cuite grossière) et d'importations venant principalement de France. Les terres cuites grossières (TCG) locales à glaçure forment près de la moitié (45,73 %) des objets associés à l'alimentation. Ces terres cuites et les TCG chamois à glaçure verte (16,48 %) constituent les matériaux de prédilection pour la réalisation des terrines liés à la préparation des aliments. Les TCG avec ou sans glaçure Cox (2,64 %) composent les quelques objets liés à la cuisson des aliments, soit les marmites. La vaisselle de table regroupe quant à elle la quasi-totalité des



Photo 38 - Site BjFi-16 – Tessons de faïences : éventails des décors et présence de trous de réparation (BjFi-16-Poterie)

TCG Saintonge (5,27 %) et des faïences blanches (11,87 %) présentent au sein de l'assemblage lié à l'alimentation. Les rares vaisselles de service sont également constituées de faïences blanches ainsi que de faïences brunes (0,88 %). La photo 38 illustre quelques-uns des nombreux motifs décoratifs présents sur ces céramiques. Le verre incolore, verre teinté bleu vert français et le verre transparent vert foncé français ou non constitue la majorité des objets liés à la conservation et à la consommation des boissons. Certains ustensiles ont été fabriqués en étain, en acier ou en os. Les autres possèdent un manche en os dans lequel la partie fonctionnelle en fer a été insérée.

Finalement, il importe de noter ici la présence de quelques fragments de terre cuite grossière et de faïence présentant des trous de réparation (photo 38). Y avait-il au sein de la communauté villageoise de Pointe-aux-Trembles un artisan qui faisait entre autres choses la réparation de céramique ? Peut-être est-ce tout simplement des réparations effectuées par les propriétaires de ces biens, quand on sait la débrouillardise qui habitait le peuple de ce temps.

CONSOMMATION DU TABAC

L'habitude de fumer commence à s'établir de façon durable chez les colons français au cours du XVIIIe siècle. Les pipes à fumer représentent 1,25 % des artéfacts liés à la phase I, un taux particulièrement peu élevé au regard des phases d'occupation suivantes. La majorité des fragments de pipes sont en terre cuite fine argileuse blanche, sept d'entre elles sont en pierre et correspondent à des pipes à tuyau amovible, et l'une d'entre elles est en étain.

- PIPE EN TERRE CUITE FINE ARGILEUSE BLANCHE

  La première fabrique de pipes en Europe est créée en 1575 en Angleterre. Cette production n'est toutefois pas encouragée par le roi, ce qui entraine une émigration des pipiers en Hollande dès 1617. En France, les premières productions débutent au cours des décennies 1620-1630. De ce côté-ci de l'Atlantique, la production de pipes « à l'européenne » débute aux États-Unis dès le XVIIe siècle en Virginie et en Nouvelle-Angleterre, mais reste destinée à un marché local. Au Canada, une production de pipe « inspirée de la tradition britannique » ne débute que dans les années 1840. Les pipiers les plus connus sont Henderson, dont la fabrique se trouve à Montréal, et William & David Bell, à Québec (Bradley, 2001 : 135-137 ; Martin, 1988 : 36-37). Avant cette date, les Canadiens doivent donc compter sur les importations en provenance de la Hollande, de l'Angleterre et de la France pour fumer leur pipe d'argile blanche.

  La majeure partie des fragments de pipe en terre cuite argileuse blanche de l'assemblage de la phase I ne porte ni marque ou décor et ceux qui en portent ne sont guère identifiables, ce qui rend difficile la détermination de leur provenance. Cependant, il est très probable que les pipes de cet assemblage proviennent principalement de Hollande, car ce sont principalement ces produits que l'on retrouve avant la Conquête selon les études réalisées sur le site de la place Royal à Québec (Savard et Drouin, 1990 : 180). L'absence de décor sur la plupart des pipes indique qu'il s'agit d'objet de tous les jours.

- PIPE À TUYAU AMOVIBLE

  Les pipes à tuyau amovible se composent de deux pièces détachables, soit la tête (comprenant le fourneau et souvent une base séparée du fourneau par un col) faite en une matière non

périssable (généralement en pierre[3], parfois en céramique, rarement en brique[4] ou en métal[5]) et le tuyau fait en une matière périssable (généralement en bois ou en roseau et parfois en os), affichant toutes deux des détails esthétiques importants. Ce n'est habituellement que la tête des pipes qui est retrouvée sur les sites. Elles sont inspirées de certains types de pipes iroquoiennes, dont les pipes vasiformes[6], pour lesquelles la fabrication en pierre sculptée augmente durant la deuxième moitié du XVIIe siècle (Chapdelaine 1996:201).

L'usage et la fabrication de ce type de pipe, du moins dans les contextes de la vallée du Saint-Laurent, ne sont pas, dans la grande majorité des cas, le fait des Amérindiens, mais bien celui des Canadiens. Bien qu'issu du contact culturel avec les Amérindiens et apparaissant dans le troisième quart du XVIIe siècle, cet objet a tôt fait d'être adopté par les habitants de la Nouvelle-France, participant à la formation de leur identité canadienne-française. Nommée « calumet » dans les sources historiques, la pipe à tuyau amovible était un objet commun produit autant pour le commerce (vente ou traite) que pour un usage personnel, et ce, d'une façon artisanale et même professionnelle[7].

L'assemblage de la phase I comprend 3 fourneaux incomplets (photo 39), trois bases plus ou moins complètes (photo 40) ainsi que quelques fragments d'un fourneau. Ces pièces sont en calcaire[8], à l'exception d'une qui est en argilite rouge (catlinite). De par leur nature, seuls les fourneaux incomplets peuvent être rattachés à un type précis bien que certaines formes de bases peuvent être rattachées à une forme particulière de fourneau, tel qu'en fait foi, par exemple, celle du type Le Boeuf. Précisons que, dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la typologie établie par Daviau (2008).

---

3 La stéatite (peu présente dans l'échantillon de la vallée du Saint-Laurent de Daviau, 2008) et l'argilite rouge (dont la source se situe dans le Minnesota, notamment dans sa portion sud-ouest à Coteau des Prairies [catlinite], au Dakota du Sud, au Wisconsin et au Kansas), des pierres tendres, furent d'abord utilisées. Puis, avec l'arrivée de l'outillage métallique (limes, couteaux, fraises) en Amérique du Nord, d'autres pierres tendres, notamment le calcaire finement gréseux et légèrement dolomitique et du calcaire calcite, seront également taillées en grand nombre. La popularité du calcaire est bien entendu explicable par sa disponibilité dans la vallée du fleuve Saint-Laurent. Soulignons que certaines pipes supposées en stéatite seraient en fait en calcaire (Daviau, 2008).

4 Aucune pipe à tuyau amovible ayant été sculptée dans un fragment de brique n'a été retrouvée à l'ouest de la ville de Québec, excepté à Trois-Rivières et à La Prairie.

5 Le plomb a parfois été utilisé comme élément décoratif sur les pipes de pierres sous forme d'incrustations. Il existe aussi des pipes qui ont été réparées avec du plomb suite à un bris. Il y a également plusieurs exemples de pipes complètement en plomb.

6 La pipe vasiforme était en usage chez les groupes amérindiens de la fin de la préhistoire habitant le haut Mississippi, la vallée de l'Ohio ainsi que l'est des Grands Lacs et la vallée du Saint-Laurent.

7 On retrouve dans certains documents historiques des indices démontrant l'existence de spécialistes fabricant des pipes de pierre, notamment à Montréal dans les années 1740 et 1750 (Daviau, 2008).

8 Lors de la réalisation de l'inventaire, leur matière première a été identifiée comme étant de la stéatite.

A.

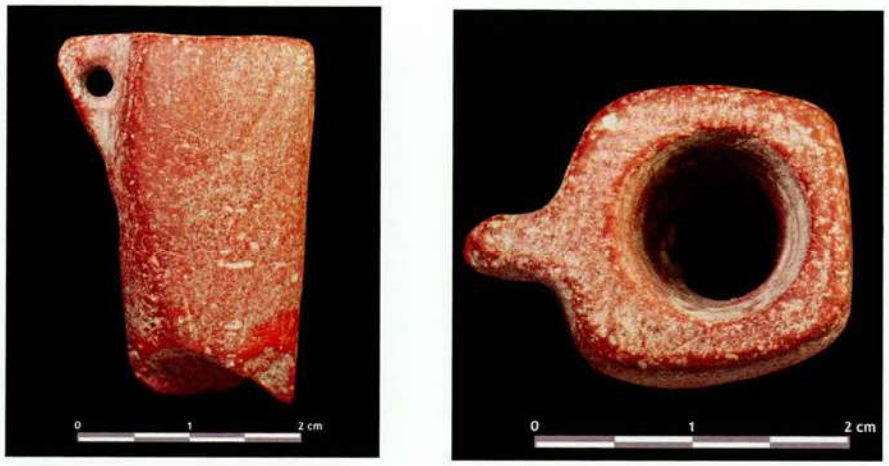

B.



C.

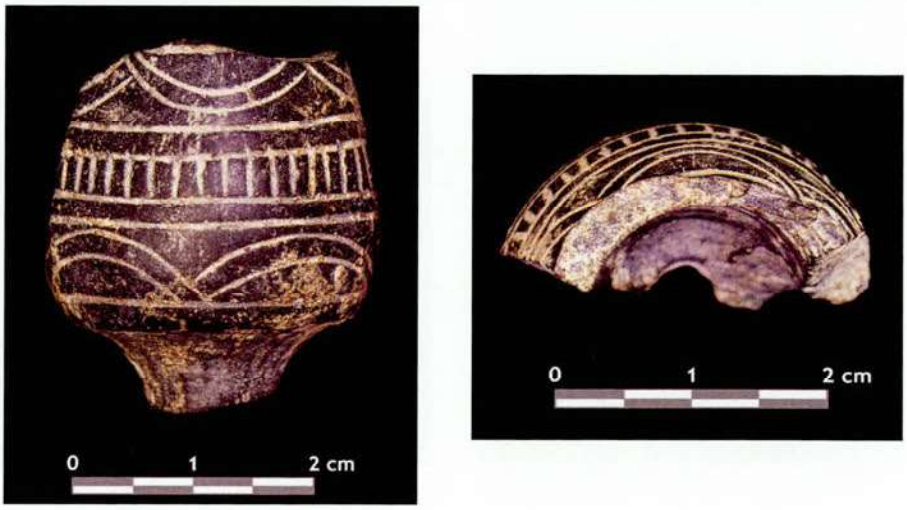

Photo 39 - Site BjFi-16 — Fourneaux de pipes à tuyau amovible

A. Pipe en bloc ou trapézoïdales en argilite rouge (catalogue : 16 ; BjFi-16-3EE6-16)
B. Pipe à fourneau piriforme en calcaire sans décor (catalogue : 35 ; BjFi-16-5P3-35)
C. Pipe à fourneau piriforme en calcaire avec décor complexe (catalogue : 37 ; BjFi-16-3GG-37)

A.

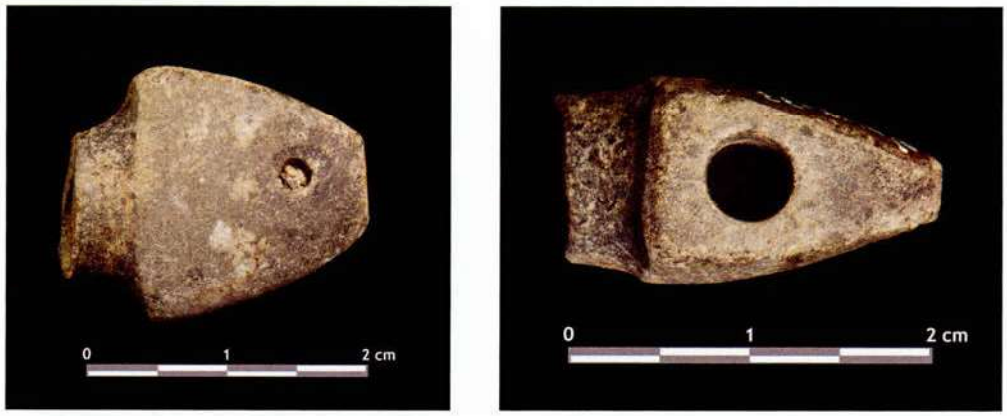

B.



C.



Photo 40 - Site BjFi-16 – Bases de pipes à tuyau amovible

A. BjFi-16-5P3-33
B. BjFi-16-3KK10-23
C. BjFi-16-5P3-34

Ainsi, la collection récoltée lors des interventions de 2011 présente un spécimen de fourneau en catlinite[9] dont la forme correspond au type de pipes en bloc ou trapézoïdales. Ces pipes ne présentent pas de col, le trou de fumée étant percé directement dans un fourneau court. Le spécimen en notre possession à la particularité de posséder au sommet de son fourneau un éperon percé, lequel sert possiblement de trou d'attache du tuyau amovible ou de trou de suspension.

La distribution des pipes en bloc ou trapézoïdales se fait de l'est du Mississippi à l'état de New York et au sud de l'Ontario. Elle est relativement la même que celle des pipes vasiformes amérindiennes, mais nous en savons peu sur leur datation. Certains avancent qu'elles furent produites, tout comme ces dernières, au cours de la période Sylvicole supérieure jusque vers 1700. Il faut également souligner que les pipes en argilite rouge sont faites dans des matériaux exotiques à la vallée du Saint-Laurent et que plusieurs spécimens dans cette matière retrouvés en Nouvelle-France sont de modèle inusité ou même unique, suggérant qu'ils puissent avoir été fabriqués par les Amérindiens et non par des artisans Canadiens qui répétaient des formes précises dans le détail. C'est peut-être le cas ici. Dans la région montréalaise, pas moins de cinq autres pipes en argilite rouge ont été retrouvées dans des sites archéologiques du Vieux-Montréal, une au Fort Senneville et une autre à La Prairie, la plupart du temps dans des contextes anciens datant la fin du XVIIe siècle. Plusieurs exemples de perles et de pendentifs en argilite rouge, de formes variées, sont également connus dans la région.

La forme générale des deux autres fourneaux de la collection se rattache au type des pipes à fourneau piriforme. Le fourneau de ce type de pipe prend une forme circulaire en coupe horizontale et piriforme en coupe transversale, la largeur maximale de son fourneau se situant au bas. Il est certainement l'une des formes de fourneau les plus communes au sein des pipes de pierre retrouvées en Nouvelle-France et dans toute la zone d'interaction franco-amérindienne en Amérique du Nord. Il s'agit d'un modèle assez tardif, retrouvé généralement dans les contextes de la fin du Régime français et du début du Régime anglais (1740-1780). L'une de ces deux pièces fut d'ailleurs retrouvée dans des contextes datant du milieu du XVIIIe siècle, soit dans l'enceinte de l'écurie (hangar) présente sur le lot 161 à cette époque. Cette dernière ne présentait aucun décor et était accompagnée de deux bases de pipe à tuyau amovible, dont l'une à laquelle elle pourrait se rattacher. Soulignons que la pipe à tuyau amovible mise au jour par Ethnoscop (2009) dans l'enceinte de l'écurie

9 La catlinite est un matériau dont la source est située près de Coteau des Prairies au sud-ouest du Minnesota. Il faut cependant rester prudent avec cette appellation, car il existe plusieurs autres sources d'argilite rouge, parfois très similaire macroscopiquement, qui ont servi à fabriquer des pipes.

(hangar) se rattache également au type des pipes à fourneau piriforme sans décor et s'avère similaire à celle de la collection de 2011. L'autre fourneau en notre possession arbore quant à lui un décor complexe, composé de lignes parallèles et perpendiculaires et de demi

La collection de pipes à tuyau amovible du site du Village témoigne essentiellement d'un usage de la pipe dans un contexte domestique bien que certaines semblent avoir été destinées à la vente (lot 161). Les types rencontrés dans la collection sont cohérents avec une fabrication canadienne, à l'exception possible du spécimen en argilite rouge qui pourrait s'avérer être une production amérindienne. À cet égard, il est important de souligner ici l'absence dans la collection d'ébauches de pipe, témoignant de la fabrication de ces objets sur place. Soulignons cependant que le site domestique Boucher-de-Grobois (BjFi-7) dans les îles de Boucherville a livré pas moins de quatre ébauches en pierre, abandonnées en raison d'un bris en cours de fabrication.

La variabilité de cette petite collection de Pointe-aux-Trembles, qui compte jusqu'à présent quatre spécimens identifiables, est peu marquée, mais montre une durée d'utilisation de ce type de pipe répartie sur près de 90 ans, soit entre 1690-1780. En somme, la collection de pipes à tuyau amovible du site du village de Pointe-aux-Trembles a la particularité de provenir de contextes domestiques canadiens concentrés dans l'espace et étalés dans le temps. Ce corpus comporte des similarités avec celui d'autres noyaux domestiques de colonisation en Nouvelle-France, notamment ceux du Vieux-Montréal et de La Prairie. L'examen plus approfondi de ces objets permettrait d'observer certaines traces pouvant être associées à leur fabrication (sculpture, polissage), leur entretien (enduit et cirage) et leur utilisation (curetage et déculottage, suie).

- PIPE EN ÉTAIN

La pipe en étain retrouvée sur le site représente un objet exceptionnel (photo 41). Un seul autre exemplaire de ce type de pipe en métal fut retrouvé dans la région de Montréal. La provenance de ce dernier est cependant inconnue[10]. La rareté de ce type d'objet en Nouvelle-France dénote vraisemblablement une production artisanale. Le spécimen de Pointe-aux-Trembles s'apparente dans sa forme aux pipes en terre cuite argileuse produites en Hollande et utilisées par les Canadiens français avant la Conquête. Elle pourrait avoir été produite par l'un des résidants du bourg, vraisemblablement par un taillandier ou un forgeron puisque la fabrication de ce type d'objet requiert une forge. Soulignons qu'aucun de ces artisans n'est toutefois recensé sur le lot 165 où cette pièce a été retrouvée.

10 L'autre pipe en étain retrouvé dans la région de Montréal (2006.7) a été offerte au musée Pointe-à-Caillière. Il s'agissait d'une découverte fortuite d'un visiteur. Le modèle de cette pipe est différent du spécimen de Pointe-aux-Trembles, le fourneau étant de forme tronconique.



Photo 41 - Site BjFi-16 – Pipe en étain (BjFi-16-3GG9-18)

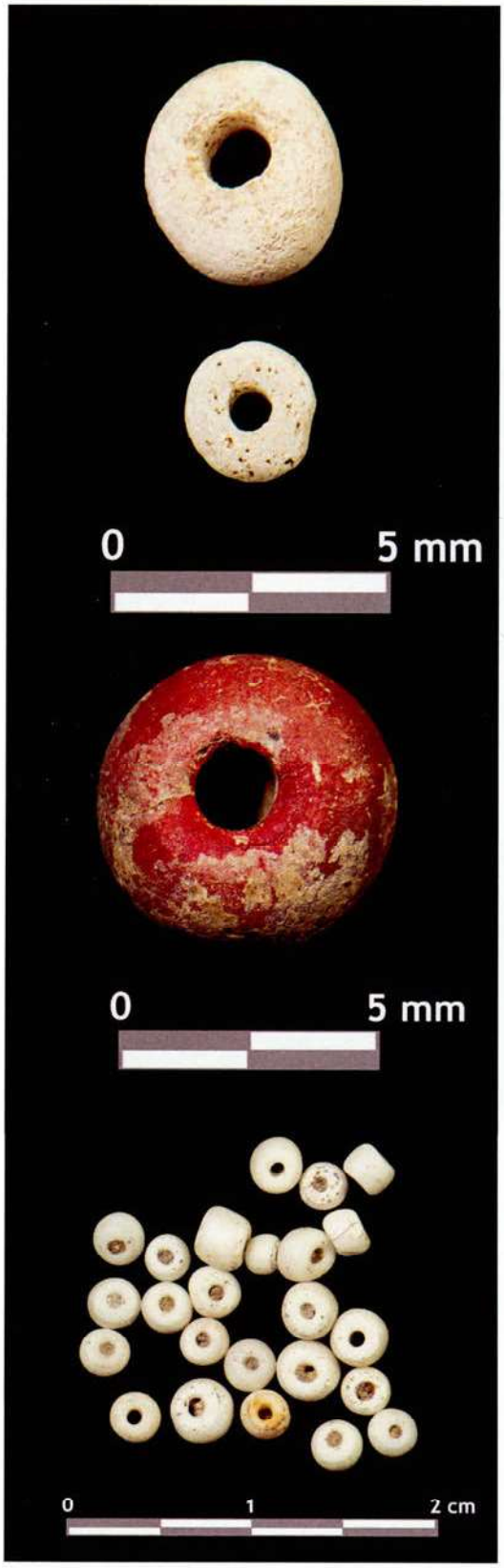

HABILLEMENT, SOIN DU CORPS ET CULTE

Les objets associés à l'habillement représentent 1,05 % de l'assemblage de la phase I, un taux particulièrement élevé en comparaison des phases d'occupation subséquentes. Il s'agit de trois boutons en métal cuivreux, de deux boucles de chaussure en métal cuivreux ou en fer forgé et de 26 perles en verre opaque blanc ou rouge en forme de beignet (photo 42). Par ailleurs, les objets associés aux soins du corps regroupent seulement quelques fragments de pot de chambre en faïence blanche et en terre cuite grossière avec glaçure (0,20 %). Enfin, 18 grains de chapelet en os sont rattachés à la classe du culte et du rituel qui compose seulement 0,61 % de l'assemblage de la phase I (photo 43).

Il est à noter que la quasi-totalité des objets liés à l'habillement, au soin du corps et au culte proviennent de l'enceinte de l'écurie (hangar) présente sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle et seraient, dans les faits, possiblement liés au commerce. À ce sujet, les habitants avaient pour habitude de traiter, non pas sur la place publique, mais à la maison. Plusieurs actes notariés d'habitants montréalais font foi de la nature répandue de cette activité : les inventaires après décès abondent en bracelets de coquillage, en wampums, en rasades ou perles de traite en verre, en colifichets, en petits miroirs, bague de laiton, couteaux, tissus (étoffes de laine), parfois en peaux de castor ou d'orignal. En ce sens, les perles de l'assemblage ne devraient peut-être pas être considérées comme des objets liés à l'habillement, mais au commerce.

Photo 42 - Site BjFi-16 — Perles en verre opaque blanc ou rouge en forme de beignet (BjFi-16-3EE6-15 ; BjFi-16-3F14-17 ; BjFi-16-3GG9-20 ; BjFi-16-5P3-31)



Photo 43 - Site BjFi-16 — Grains de chapelet en os (BjFi-16-5P3-32)

AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Comme nous l'avons vue précédemment, les matériaux de construction, la quincaillerie d'architecture et les produits liés à l'aménagement de l'environnement jouent un rôle très significatif dans l'assemblage général du site, formant plus de 14 % de ces composantes. Cette classe représente toutefois seulement 11,25 % de l'ensemble des artéfacts associés à la phase I et regroupe essentiellement des clous forgés et des fragments de vitre en verre teinté vert. Bien que ce taux apparaisse peu élevé en comparaison des phases d'occupation subséquentes, il s'avère dans les faits très important puisqu'il témoigne de la détérioration, de la réfection ou de la destruction massive dont ont fait l'objet les premiers bâtiments ayant été érigés dans le bourg palissadé.

ÉCOFACTS

Les écofacts représentent la première classe fonctionnelle en importance de la phase I, avec 52,67 % des fragments lui étant associés. Parmi ceux-ci, les ossements de mammifère, de poisson et d'oiseaux comptent pour un peu plus de 97 %, formant la majeure partie des écofacts de cette phase. Le reste de l'assemblage est constitué de quelques coquilles de bivalves comestibles et de rares coquilles d'œuf, ces dernières ayant un coefficient de fragmentation élevé, se prêtent moins bien à la préservation.

Bien entendu, une analyse plus poussée des restes osseux permettrait certainement d'éclairer quelques aspects particuliers des modes alimentaires et des pratiques en vigueur à l'époque. Il importe ici de souligner la présence de mâchoires, de crânes et de plusieurs dents dans l'assemblage. Ces éléments semblent démontrer que des activités de grande boucherie ont eu lieu sur le site. À ce propos, les animaux domestiques des habitants de l'île de Montréal comprend alors une ou deux bêtes de traite, parfois un cheval, quelques cochons et moutons pour les jours spéciaux, une douzaine de poules pour les œufs et un coq. La présence d'écuries et de grange ou d'étable dans le bourg indique la présence de ces animaux autour des habitations. Le fait de clôturer sa propriété serait également en partie en lien avec leur présence. Par ailleurs, la faible quantité de bêtes invite

à penser que les habitants durent compléter leur alimentation avec le gros et le petit gibier, la faune ailée et les ressources aquatiques, dont la région est si richement pourvue.

En somme, l'assemblage de la phase I renvoie l'image d'une réalité quelque peu austère où les signes d'abondance sont peu fréquents, si ce n'est sur le lot 161 où des activités commerciales semblent avoir eut cours comme le démontre la couche dépotoir présente dans l'enceinte du hangar. À cet égard, mentionnons entre autre l'absence de porcelaine ou de vaisselle à usage spécifique et de verrerie de table, tels les services à thé et les verres à tige, des marqueurs économiques qui dénotent normalement une certaine aisance.

8.3.2 Phase II : Régime anglais (circa 1770 à circa 1820)

Les objets-témoins associés à la phase II correspondent aux artéfacts ayant été rejetés au sol et dans des fosses suite à la Conquête. La plus grande part des objets compris dans l'assemblage de cette phase provient des remblais de rehaussement et de comblement, l'horizon supérieur du sol naturel en incluant peu. Bien que les artéfacts de la phase II réfèrent de manière générale au dernier quart du XVIIIe siècle et aux deux premières décennies du XIXe siècle, il importe de souligner la présence, dans les remblais et les portions du sol naturel dans lesquels ils ont été recueillis, d'éléments plus anciens liés au Régime français.

TRAVAIL SUR LA MATIÈRE ET ACQUISITION

Les objets-témoins associés au travail sur la matière comptent de rares retailles de métal cuivreux illustrant le travail de ce métal sur la portion sud du lot 166. Malgré la provenance unique de ces résidus de fabrication, il n'est pas possible de préciser s'il s'agit d'une activité de type domestique (ponctuelle) ou artisanale (à grand déploiement). Les niveaux d'occupation documentant cette période de l'occupation de cette partie du site ont en effet été décapés, réduisant à néant toute chance de statuer sur la nature de ce travail. Hormis ces résidus, les outils présents illustrent le travail des solides souples, tels les tissus, et comprennent quelques épingles en laiton étamé. L'une d'entre elles est d'ailleurs munie d'une tête enroulée, une caractéristique des épingles fabriquées avant 1824. Ces objets de couture proviennent tous des niveaux d'occupation présents sur le lot 164. Leur présence en faible quantité semble liée à une activité de type domestique.

Comparativement à la phase précédente, la représentativité de la classe fonctionnelle de l'acquisition diminue à la phase II. Elle s'illustre par une quantité peu importante, représentant 1,18 % de l'assemblage, de fragments de pots à plante. Ainsi, la pratique de l'horticulture, bien que toujours présente, devient moins importante suite à la Conquête. Un seul jardin est d'ailleurs recensé du

côté est de la rue Saint-Jean (lot 161 et portion sud du lot 160) en 1781. Aucun des fragments de pot à plante ne provient toutefois de son emplacement, les niveaux y étant associés ayant tous été éradiqués dans cette portion du site. Les lots regroupant ce type d'objets se localisent au sud de la rue Saint-Joseph. Par ailleurs, le besoin de se défendre ou de chasser n'est plus représenté dans la collection à partir de la phase II. C'est donc dire que l'on s'approvisionne à même le bétail disponible et que, suite à la Conquête, aucune menace ne plane sur le bourg qui n'est d'ailleurs plus palissadé suite de cet événement.

Il importe ici de souligner l'absence d'objets liés aux moyens de transport et de communication. Cette dernière catégorie étant représentée à la phase précédente par le biais d'un crayon en graphite. Là encore, on constate le peu d'intérêt pour l'écriture, les gens étant pour la plupart analphabètes. L'absence générale d'objets associés au transport dans l'assemblage du site étonne étant donné que Pointe-aux-Trembles servit de lieux de passage à plusieurs voyageurs. Il semble que ces derniers faisaient halte ailleurs dans le village ou que ces objets se trouvent en arrière-cours des terrains, là où la plupart des écuries devaient se situer.

ALIMENTATION ET CONSOMMATION DE BOISSON

Les matériaux céramiques associés à la phase II représentent un peu plus de 45 %, soit une proportion plus importante que celle de la phase précédente (31 %). La diversité des types de céramiques présents illustre, quoique timidement, la multiplication des produits désormais disponibles sur le marché, avec l'arrivée des terres cuites fines.

La classe fonctionnelle liée à l'alimentation représente un peu plus de 16 % de l'assemblage de la phase II. Ce taux ne suit pas l'augmentation générale des matériaux céramiques qui réfèrent pourtant essentiellement au complexe alimentaire. Cet état découle du fait que la fonction d'une grande part des matériaux céramiques de cette phase n'a pu être clairement appréhendée étant donné l'état de fragmentation de l'assemblage. Ils ont donc été classés dans la catégorie de la consommation indéterminée (26,44 %).

La préparation des aliments est attestée par un moins grand nombre qu'à la période précédente, mais s'avère, tout comme à cette période, la catégorie la plus importante (51,05 %) du complexe alimentaire. Elle s'illustre également par de nombreux fragments de terrines, les plats étant cependant absents. Quant à la cuisson des aliments, seules une marmite et une théière illustrent cette importante fonction, souvent sous représentée dans les collections archéologiques (0,48 %). Il en est de même pour les ustensiles de table (0,16 %) qui sont représentés par trois fragments de couteaux. La vaisselle de table compte pour près de 29 % des objets associés à l'alimentation,

ce qui représente une augmentation de près de 75 % par rapport à la phase précédente. Cette catégorie est de plus attestée par un plus grand nombre de formes qu'à la période précédente qui, outre de nombreuse assiette, ne présentait que rares gobelets et soucoupes. Ici, on retrouve, par ordre d'importance, des assiettes, gobelets, bols, contenants, soucoupes et tasses. Les objets référant à la vaisselle de service sont toujours peu présents (0,32 %). De rares fragments provenant d'un plat ont été associés à cette catégorie.

Les objets référant à la conservation et à l'entreposage des aliments sont en nettes progressions par rapport à la phase précédente puisqu'ils comprennent deux fois plus d'éléments (1,68 %). La variabilité des objets associés à cette fonction est cependant réduite. Il s'agit de bouteilles et d'un robinet de tonneau (canelle) en laiton (lot 3K3). Une nette progression a également été enregistrée pour la conservation et l'entreposage des boissons alcoolisées ainsi que pour la verrerie de table servant à l'absorption des liquides. Ces catégories composent maintenant 2,61 % de l'assemblage, soit un taux trois fois plus important qu'à la période précédente. Elles incluent plusieurs fragments de bouteille d'alcool et quelques fragments de verres à tige et de chopes. Ainsi, le verre à boire ou gobelet aurait marqué une progression significative dans les manières de table et les habitants semblent conserver et consommer une quantité plus grande de denrées périssables, notamment d'alcool. Finalement, notons l'absence complète, tout comme à la période précédente, d'ustensile de service et de vaisselle à usage spécifique au sein de l'assemblage de la phase II.

Il importe de mentionner que plusieurs objets très fragmentaires n'ont pu être clairement associés à l'une ou l'autre des catégories précédemment discutées et ont été classés dans la catégorie alimentation indéterminée. Cette catégorie compte pour près de 14 % de l'assemblage lié à l'alimentation et regroupe, tout comme à la phase précédente, essentiellement des contenants. De plus, comme nous l'avons vue précédemment, une forte proportion de l'assemblage de la classe consommation indéterminée, qui compte pour 26,44 % de l'assemblage de la phase I, doit être rattachée à la classe de l'alimentation. Cette classe regroupe également en majeure partie des contenants. Elle compte également un objet en laiton qui prend la forme d'une tige circulaire surmontée d'une tête plate (photo 44).



Photo 44 - Site BjFi-16 – Tige circulaire à tête plate en laiton, fonction indéterminée (BjFi-16-3Y1-26)

Dans les classes de l'alimentation et de la consommation se côtoient, tout comme à la phase précédente, des produits locaux (essentiellement des objets en terre cuite grossière) et d'importations, ces derniers venant cependant principalement d'Angleterre et non plus de France. Les terres cuites grossières (TCG) locales à glaçure forment, tout comme à la période précédente, près de la moitié (46,36 %) des objets associés à l'alimentation. Ces terres cuites constituent les matériaux les plus communs des terrines liés à la préparation des aliments. Seule, une quantité appréciable des terrines utilisées est cependant encore faite de TCG chamois à glaçure verte (4,69 %). Dans la catégorie de la cuisson des aliments, la marmite est en métal cuivreux alors que la théière est en terre cuite fine rouge à glaçure noire. Soulignons que ce dernier matériau dénote une certaine aisance. La vaisselle de table regroupe quant à elle la quasi-totalité des terres cuites fines de type *creamware* (20,03 %) et *pearlware* (9,69 %). De rares porcelaines (0,81 %) ainsi que quelques grès fins blancs à glaçure saline (1,94 %) et faïences (3,88 %), produits qui disparaissent généralement avec l'arrivée du *creamware* (une céramique peu coûteuse) complètent ce portrait. L'unique vaisselle de service, un plat, est également constituée de *creamware*. Quant aux objets liés à la conservation et à la consommation des boissons, ils sont pour la plupart constitués, par ordre d'importance, de verre transparent vert foncé, verre incolore, verre teinté vert, verre teinté bleu vert français et verre incolore à gerçures. Enfin, certains des ustensiles ont été fabriqués en acier. Les autres possèdent un manche en os dans lequel la partie fonctionnelle en fer a été insérée.

CONSOMMATION DU TABAC

L'usage du tabac est en nette progression à la phase II comparativement à la période précédente. Les pipes à fumer représentent maintenant plus de 4 % de l'assemblage, un taux trois fois supérieur à celui enregistré pour la phase du Régime français. Tous les fragments de pipes de cet assemblage sont en terre cuite fine argileuse blanche. La majorité de ces fragments ne porte ni marque ni décor, ce qui rend difficile la détermination de leur provenance. Néanmoins, il est fort à parier que les pipes de l'assemblage proviennent principalement d'Angleterre, car les produits hollandais disparaissent peu après la Conquête selon les études réalisées sur le site de la place Royal à Québec (Savard et Drouin, 1990). Les quelques marques recensées sur les fragments de pipes attribués à cette phase, soit « TD » et « WG », témoignent d'ailleurs de l'origine britannique de ces objets. Encore ici, il s'agit de pipes de tous les jours pour des personnes ordinaires.



Photo 45 - Site BjFi-16 – Colifichet en cuivre laminé (BjFi-16-3N9-24)

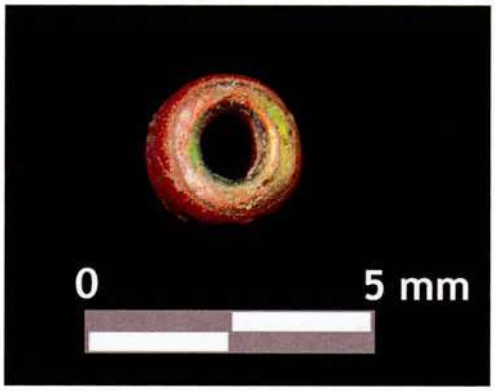

Photo 46 - Site BjFi-16 – Perles tubulaires en verre opaque rouge (BjFi-16-6C2-36)

MÉDICATION, HABILLEMENT ET SOIN DU CORPS

La médication s'illustre au sein de l'assemblage par le fragment d'une possible tasse à posset en terre cuite grossière de type *Stafforshire spliware* sans engobe. Soulignons que cette classe d'objets est sous-représentée dans l'assemblage général du site, et de façon générale, sur l'ensemble des sites archéologiques.

Quant aux objets associés à l'habillement, ils ne représentent que seulement 0,22 % de l'assemblage de la phase II, un taux peu élevé en comparaison avec les autres phases d'occupation. Il s'agit de trois boutons, deux en métal cuivreux et un en os, d'une boucle en fer forgé, de deux boucles de chaussure en métal cuivreux, d'un colifichet en cuivre laminé (photo 45), d'une perle en verre opaque blanc en forme de beignet et d'une perle tubulaire en verre opaque rouge (photo 46). Le colifichet ainsi que les perles datent possiblement de la phase d'occupation précédente, étant donné leur caractère ancien. Enfin, les objets associés aux soins du corps, qui représentent seulement 0,18 % de l'assemblage de la phase II, regroupent quelques fragments de pot de chambre en grès fin blanc à glaçure saline et en terre cuite grossière locale à glaçure multiple ainsi que trois fragments de peigne en os.

AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Les produits liés à l'aménagement de l'environnement représentent un peu plus de 15 % de l'ensemble des artéfacts associés à la phase II et regroupent essentiellement des clous forgés et des fragments de vitre en verre teinté vert. Ce taux apparait assez élevé en comparaison de la phase d'occupation subséquente, affichant un pourcentage similaire, mais qui est pourtant marqué par

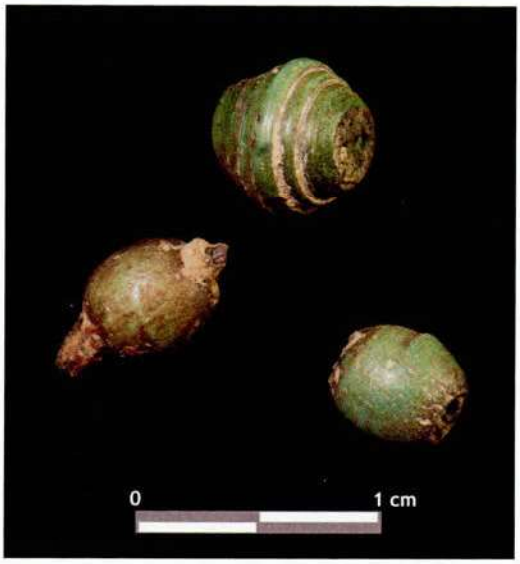

Photo 47 - Site BjFi-16 — Grains de chapelet en os (BjFi-16-3GG3-12)

la destruction massive de son cadre bâti en 1912. Il semble ainsi que plusieurs modifications de l'environnement bâti sont survenues lors du Régime anglais. Une grande part des structures enregistrées sur le site ont d'ailleurs été érigées au cours de cette période, ce qui a inévitablement nécessité la démolition du cadre bâti existant.

COMMERCE, CULTE, JEUX ET DIVERTISSEMENTS

C'est pendant la phase II qu'apparait la première pièce de monnaie témoignant des activités commerciales sur le site. Constituée en métal cuivreux, cette dernière est en très mauvais état et semble perforée. C'est également pendant cette phase qu'apparaissent les premiers objets liés aux jeux et aux divertissements. Il s'agit de deux billes, entière ou fragmentaire, fabriquées dans une matière première indéterminée. Enfin, trois grains de chapelet en os sont rattachés à la classe du culte et du rituel (photo 47).

ÉCOFACTS

Les écofacts représentent, à première vue, la première classe fonctionnelle en importance de la phase II, avec 30,81 % des fragments lui étant associés. Cependant, si l'on considère que la plupart des objets appartenant à la classe consommation indéterminée (26,44 %) se rattachent dans les faits à celle de l'alimentation (16,29 %), cette dernière constitue en vérité la plus du tiers (42,73 %) de l'assemble de cette phase d'occupation. Quoi qu'il en soit, cette classe accuse un recul marqué par rapport à la phase précédente. Les données sur la phase subséquente indiquent d'ailleurs qu'à compter de la Conquête, voire avant, le rejet d'écofacts a tendance à diminuer. Il apparait ainsi clairement que des changements au niveau des pratiques culinaires ou des habitudes alimentaires, possiblement dictés par des changements socio-économiques ou culturels, se sont opérés. Cependant, la répartition des composantes de cette classe (ossements, coquilles de bivalves comestibles et coquilles d'œuf) semble similaire à la phase précédente.

En somme, l'assemblage de la phase II renvoie l'image d'une réalité un peu moins austère que la phase précédente, les signes d'abondance étant un peu plus fréquents. À ce sujet, notons la diversification des objets au sein des vaisselles de tables, l'augmentation des éléments liés à la conservation et à l'entreposage des aliments et des boissons ainsi que l'apparition d'objets liés au

commerce ainsi qu'aux jeux et aux divertissements. La diminution d'écofacts démontre quant à elle que des changements importants se sont opérés au niveau des pratiques culinaires suite à la Conquête.

8.3.3 Phase III : Période industrielle (circa 1820 à 1912)

Les objets-témoins associés à la phase III correspondent aux artéfacts ayant été rejetés au sol au cours des trois derniers quarts du XIXe siècle et de la première décennie du XXe siècle. Les dépôts et remblais identifiés à cette phase comprennent à nouveau plusieurs objets-témoins plus anciens qui réfèrent au mode de vie en vigueur aux phases d'occupation précédentes.

TRAVAIL SUR LA MATIÈRE, COMMUNICATION ET ACQUISITION

Les objets-témoins associés au travail sont extrêmement rares (0,03 %) comparativement aux phases précédentes qui en incluaient déjà peu. Il s'agit d'un objet rectangulaire en fer forgé qui semble avoir été emmanché et d'une épingle en laiton étamé sans tête. Il n'y a pas grand-chose à dire sur cette classe si ce n'est que l'une de ces composantes illustre le travail des solides souples, tels les tissus.

Les moyens de communication sont plus présents à la phase III qu'aux phases précédentes, avec un taux cependant négligeable de 0,18 %. Les objets de cette catégorie consistent en un fragment d'encrier en grès grossier à glaçure saline brune et en onze fragments de crayons en graphite. L'importance de cette catégorie, à une époque où le premier système scolaire public est mis en place, ne surprend guère. Il importe de noter que neuf des onze fragments de crayons répertoriés proviennent de la moitié indivise nord du lot 163.

Par rapport à la phase précédente, la classe fonctionnelle de l'acquisition poursuit sa diminution. Elle s'illustre par une quantité peu importante, représentant 0,30 % de l'assemblage, de fragments de pots à plante. Ainsi, la pratique de l'horticulture, bien que toujours présente, diminue sans cesse depuis la Conquête, les résidants se procurant, vraisemblablement de plus en plus, leurs fruits et légumes auprès des agriculteurs ou dans les marchés. Le village de Pointe-aux-Trembles devient un lieu plus urbanisé où la concentration du bâti ne laisse guère place aux potagers et aux vergers.

ALIMENTATION ET CONSOMMATION DE BOISSON

Les matériaux céramiques associés à la phase II représentent un peu plus de 53 %, soit une proportion un peu plus importante que celle de la phase précédente (46 %). La diversité des types de céramiques présents démontre l'abondance des produits disponibles sur le marché, avec l'arrivée

des terres cuites fines à corps blanc, à partir du début du XIXe siècle. Cette fois, les objets associés directement au complexe alimentaire forment près de 21 % de l'assemblage ; une augmentation certaine par rapport aux périodes précédentes, malgré le grand nombre de tessons qui n'ont pu âtre attribués à des formes particulières et qui ont été classés l'assemblage de la consommation indéterminée (27,94 %).

Par rapport aux phases précédentes, les objets-témoins associés à la préparation des aliments poursuivent leur régression. Cette catégorie d'objets s'avère toutefois, comme aux périodes précédentes, la plus importante (39,57 %) du complexe alimentaire. Elle s'illustre par de nombreux fragments de terrines et autres plats à ailes. La cuisson des aliments n'est attestée par aucun objet. L'emploi de contenant en métal ferreux, en fonte et en fer blanc pour la cuisson explique sans aucun doute la faible représentativité de cette fonction dans l'ensemble des collections archéologiques. Tout comme aux périodes précédentes, les ustensiles de table sont également sous-représentés (0,62 %). Outre les fragments de cinq de couteaux et deux cuillères, on note la présence d'une fourchette, un ustensile nouvellement entré dans les usages de la table. La vaisselle de table joue le même rôle significatif qu'à la phase précédente puisqu'elle forme près de 32 % des objets associés à l'alimentation. Aux formes traditionnellement liées à la table s'ajoute un nombre beaucoup plus important de tasses et de soucoupes, les gobelets ayant quasiment disparu.

Un objet associé aux ustensiles de service, un couteau, apparait pour la première fois au sein de l'assemblage du site. Les objets référant à la vaisselle de service démontrent une légère augmentation par rapport aux phases d'occupation précédentes (1,15 %). Quelques tessons provenant de plats, d'un pichet et d'un bouchon de carafe ont été associés à cette fonction. La vaisselle à usage spécifique fait également son apparition au cours de la période III. Cette catégorie est illustrée par les présumés fragments d'un coquetier et d'un saupoudroir qui démontrent, tout comme la vaisselle et l'ustensile de service répertorié au sein de la phase II, un certain raffinement dans les manières de table.

Les objets référant à la conservation et à l'entreposage des aliments semblent connaitre une certaine régression (1,10 %) par rapport à l'ensemble de l'assemblage de la phase d'occupation précédente. Cette phase se démarque toutefois par la grande variété d'objets présents. Il s'agit, par ordre d'importance, de bouteilles, de cruches ou de jarres, de contenants, d'un bouchon et d'un cercle de tonneau. Enfin, la conservation et l'entreposage des boissons alcoolisées ainsi que la verrerie de table servant à l'absorption des liquides, qui composent maintenant 3,47 % de l'assemblage, poursuivent leur progression. Ces catégories incluent plusieurs fragments de bouteille d'alcool et quelques fragments de verres à tige, les chopes, présents à la phase précédente n'étant pas présents au sein du corpus.

Il importe de mentionner que les objets très fragmentaires, essentiellement des contenants, classés dans la catégorie alimentation indéterminée comptent pour un peu plus de 25 % de l'assemblage du complexe alimentaire. De plus, comme nous l'avons vue précédemment, une forte proportion de l'assemblage de la classe consommation indéterminée, qui compte pour 27,94 % de l'assemblage de la phase I, doit être rattachée à la classe de l'alimentation. Il s'agit encore là, pour l'essentielle, de divers contenants.

Dans les classes de l'alimentation et de la consommation se côtoient, tout comme à la phase précédente, des produits locaux (essentiellement des objets en terre cuite grossière) et d'importations venant principalement d'Angleterre. Le nombre objets en terres cuites grossier (TCG) local à glaçure connaissent une certaine diminution (42,18 %) par rapport aux phases précédentes. Ces terres cuites constituent les matériaux les plus communs des terrines liés à la préparation des aliments, fonction qui connait également une diminution. La vaisselle regroupe quant à elle la quasi-totalité des terres cuites fines de type *creamware* (14,70 %) et *pearlware* (15,40 %), produits dans les décennies précédentes, ainsi que des terres cuites fines blanches vitrifiées ou non (17,08 %). De rares porcelaines (0,86 %) et quelques grès fins (1,69 %), produits qui dénotent une certaine aisance, complètent ce portrait. Quant aux objets liés à la conservation et à la consommation des boissons, ils sont pour la plupart constitués de verre transparent vert foncé, de verre incolore et de verre teinté vert. Plusieurs autres types de verre teinté et transparent complètent le reste de cette catégorie. Enfin, les matériaux constituant les ustensiles ne connaissent aucun changement par rapport aux phases antérieures.

CONSOMMATION DU TABAC

L'habitude de fumer poursuit sa progression. Les pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche représentent maintenant plus de 5 % de l'assemblage, soit 1 % de plus que celui enregistré pour la phase précédente. La majorité des fragments récoltés ne porte ni marque ou décor. Quelques-uns arborent les marques montréalaises Murray, Henderson et Bannerman, produites à compter de 1840, ainsi que les marques britanniques « TD », « WG » et Mc Dougall Glasgow. Les décors sont désormais présents, ce qui dénote un intérêt pour le bien paraître.

MÉDICATION, SOIN DU CORPS, HABILLEMENT ET ENTRETIEN

Le fragment d'une fiole en verre illustre à nouveau les besoins de médication des résidants. Il reflète toutefois probablement assez mal les besoins cette population en pleine expansion. Il en est de même pour les objets-témoins associés aux soins du corps qui présente au taux similaire à la phase précédente (0,20 %). Ils regroupent quelques fragments de deux pots de chambre en faïence et en terre cuite fine blanche vitrifiée, d'un bassin en terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre, d'un pot à eau en terre cuite fine blanche vitrifiée et d'un peigne en plastique.

Quelques changements significatifs sont cependant à noter par rapport à la phase antérieure au sujet de l'habillement. Les objets-témoins de cette catégorie représentent 0,66 %, soit un taux trois fois plus important qu'à la phase précédente, mais moins important qu'à la phase I. Ces artéfacts présentent également une grande variabilité en regard des phases précédentes. On retrouve une ceinture et deux chaussures en cuir, une attache en os, une boucle en fer forgé, un présumé bijou en verre transparent vert foncé, trois perles en verre opaque ou teinté de couleur blanc ou bleu (photo 48) et 32 boutons. Ces boutons présentent une grande variété de matériaux, dont l'ébonite, l'étain, le métal cuivreux, la nacre, l'os, le verre opaque blanc ou noir, et de matériaux composites mariant le métal cuivreux au fer et au verre. Ici encore, les perles datent possiblement de la phase I, étant donné leur caractère ancien. Enfin, les restes de deux pots de cirage en grès grossier à glaçure saline brune attestent de l'entretien des chaussures et de l'importance de la propreté.

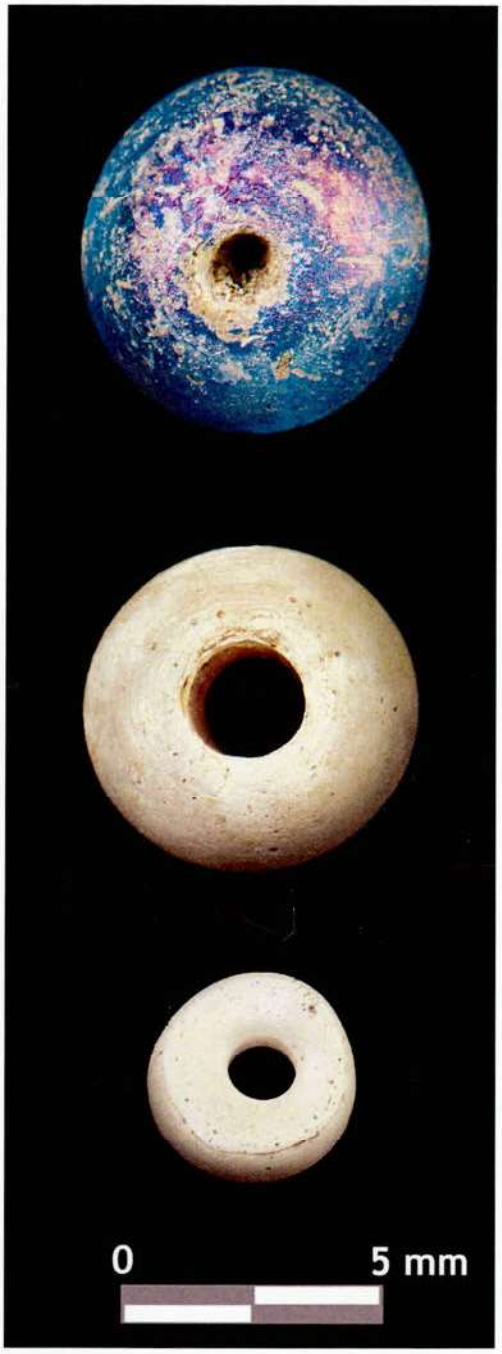

Photo 48 - Perles en verre opaque ou teinté de couleur blanc ou bleu (BjFi-16-3J2-21, BjFi-16-3K2-22, BjFi-16-3N10-25)

AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Les produits liés à l'aménagement de l'environnement représentent près de 16 % de l'ensemble des artéfacts associés à la phase III. Comme nous l'avons vu, ce taux apparait assez bas en comparaison de la phase précédente qui affiche un pourcentage similaire étant donné que la fin de cette phase est marquée par la destruction massive de son cadre bâti par l'incendie de 1912. Les artéfacts liés à cette fonction présentent d'ailleurs une grande variabilité associée, en partie, à cet événement. Hormis la grande quantité de fragments de vitre et de clous, dont certains sont maintenant découpés et tréfilés, on note la présence de fragments de tuiles, de systèmes de fermeture (une poignée, une serrure), de ferrures de rotation (une charnière, une penture et autres pièces de quincaillerie) et divers objets de fixation (un boulon, deux crochets, etc.). Les fragments de deux tuyaux en grès grossier rappel que les infrastructures modernes de distribution et d'évacuation des eaux avaient été mises en place quelques années avant la conflagration de 1912.

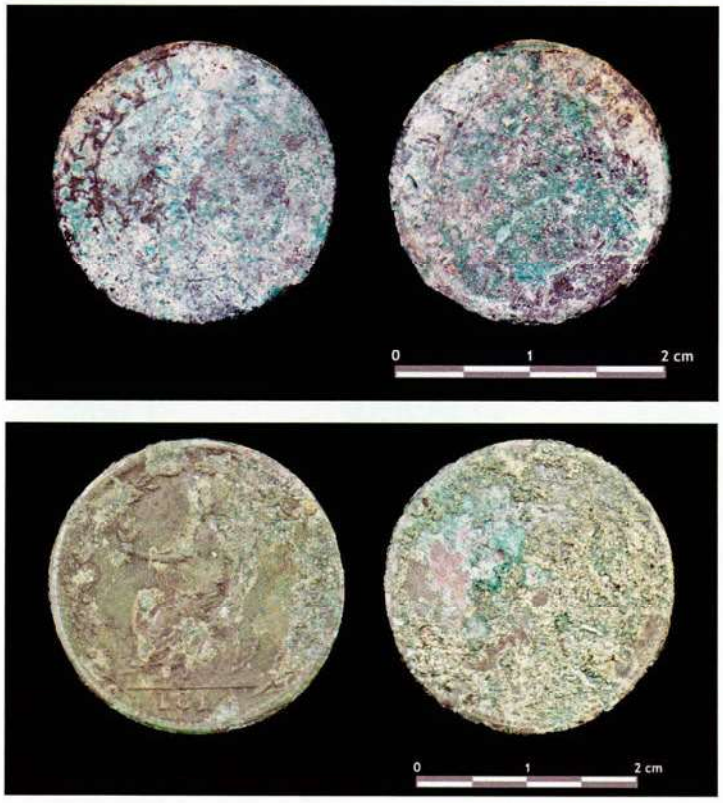

Photo 49 - Site BjFi-16 — Pièces de monnaie non identifiable (en haut : BjFi-16-4G2-27) et pièce de 1814 (en bas : BjFi-16-4G2-28)

COMMERCE, JEUX ET DIVERTISSEMENTS

Sans confirmer la vocation commerciale grandissante du site, la mise au jour de trois pièces de monnaie démontre à tout le moins la présence d'une bonne quantité de numéraires et l'existence de certaines activités commerciale sur le site. La seule pièce identifiable s'avère être un jeton qui affiche l'effigie du maréchal Wellington et porte la date de 1814 (photo 49). Elle appartient à des émissions antidatées afin d'échapper à la nouvelle loi interdisant, à partir de 1825, l'importation de jetons privés. Ces émissions ont été importées d'Angleterre pour pallier le manque d'argent sonnant dans la colonie.

Des changements significatifs sont à noter par rapport à la phase antérieure au sujet des jeux et divertissements. Le nombre de billes est en augmentation et ces dernières ne sont plus uniquement fabriquées dans

une matière première indéterminée, mais également en terre cuite. La poupée en porcelaine fait également son apparition au cours de cette période. Plusieurs fragments de jambes, de poitrine et de bras ont été récoltés sur le site.

ÉCOFACTS

Comme à la phase précédente, les écofacts représentent, à première vue, la catégorie fonctionnelle la plus importante de l'assemblage, avec 22,38 % des fragments lui étant associés. Cependant, si l'on considère ici que la plupart des objets appartenant à la classe consommation indéterminée (27,94 %) se rattachent dans les faits à celle de l'alimentation (20,72 %), cette dernière constitue en vérité la près de la moitié (48,66 %) de l'assemble et représente la catégorie fonctionnelle la plus importante. Même si les écofacts forment toujours la seconde catégorie fonctionnelle en importance, la tendance à la diminution observée lors de la période antérieure se poursuit pendant la phase III. Il apparait ainsi clairement que les changements au niveau des pratiques culinaires ou des habitudes alimentaires entamées précédemment s'encrent de façon durable. La fréquentation plus assidue des étals de bouchers et le choix de meilleures coupes de viande pourraient expliquer cette diminution. La répartition des composantes de cette catégorie (ossements, coquilles, etc.) semble cependant similaire aux phases précédentes. À ce propos, seule une étude plus poussée permettrait d'apporter les éclaircissements nécessaires qui, de manière générale, demeurent sans doute liés aux changements socio-économiques et culturels ayant pris place au village de Pointe-aux-Trembles.

De façon générale, l'assemblage de la phase III se caractérise en majeure partie d'objets-témoins liés à l'alimentation, de restes de table et de matériaux de construction. La diversité des objets disponibles reflète désormais l'industrialisation grandissante des ateliers de poterie britanniques qui inondent les marchés coloniaux de leurs nombreux produits. Comme aux phases précédentes, la vocation commerciale et artisanale du site semble avoir laissé peu de traces dans le tissu archéologique. Par ailleurs, la tendance à la diminution des écofacts observée à la phase précédente se poursuit et illustre l'intégration de nouveaux modes alimentaires.

8.3.4 Bilan des trois phases d'occupation

En somme, la caractérisation des trois phases d'occupation identifiées sur le site du Village a permis de dresser un certain portrait des modes de vie en vigueur pour chacune de ces périodes et de mieux saisir l'évolution des comportements et des conditions socio-économiques prévalant dans ce secteur du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles. Ainsi, à une première phase aux allures quelque peu austères, où seul le minimum semble à peu près disponible, succède à partir du troisième quart

du XVIIIe siècle une ère un peu plus faste, mais également de changements des comportements culturels. Mais si les signes d'une certaine abondance et de nouveaux comportements distinguent la phase II de la phase antérieure, c'est surtout en termes de continuité et de consolidation qu'il faut appréhender la phase suivante. De toute évidence, l'analyse des artéfacts associés à chacune des phases d'occupation et l'évolution des catégories fonctionnelles confirme sans aucun doute les changements socio-économiques et culturels du site suite à la Conquête. La disponibilité de nouveaux produits, en provenance des îles britanniques, et l'introduction de nouvelles pratiques, notamment de boucherie, auraient entrainé des changements durables au sein de la population canadienne-française. Soulignons à ce propos que très peu de gens d'origine anglo-écossaise se sont établis sur le site à l'étude. La présence de la famille Reeves est attestée au cours de la seconde moitié du XIXe siècle sur le lot 160 (qui ne concerne pas l'assemblage à l'étude), alors que les Campbell et Mc Neil n'ont fait qu'un court passage sur les lots 166 et 167 au cours du Régime anglais.

8.4 Objets d'origine amérindienne

L'intervention a révélé peu d'éléments d'information documentant l'occupation amérindienne du site. Seuls quatre objets-témoins lithiques, tous recueillis dans des remblais historiques, peuvent être rattachés à cette population. Deux d'entre eux, des déchets de taille, furent retrouvés dans le riche dépôt (lot 5P3) présent à l'intérieur de l'enceinte des fondations de l'écurie (hangar) répertoriée sur le lot 161 au milieu du XVIIIe siècle et témoignant possiblement d'activités de traite. Il n'est toutefois pas certain que leur production soit contemporaine de l'occupation du lot 161. Les deux autres, des outils, furent récoltés dans les remblais marquant la construction des fondations ST-12/ST-24 vers 1780 (lot 3N7) et des fondations ST-8 vers 1840 (lot 3N5) sur le lot 164. Il s'agit d'objets dont les matières lithiques s'apparentent aux calcédoines de l'île aux Couleuvres (Chicoutimi) et du Mont Orford (photo 50).

L'assemblage des déchets de taille compte un éclat de décorticage et un débris de moyenne dimension (entre 200 et 300 mm^2). L'un des outils, en calcédoine s'apparentant à celle de Chicoutimi, correspond à un petit nucléus cunéiforme (environ 300 mm^2) dont l'une des pointes (présentant toujours un angle de moins de 80 degrés) aurait été utilisée comme perçoir ; sa partie active présente de nombreuses retouches d'utilisation sur son pourtour témoignant de ce type de travail sur la matière. Cet objet apparait avoir été rejeté en fin de vie. Le second outil, en calcédoine s'apparentant à celle du Mont-Orford, correspond à un grattoir à coche (ou à encoche) qui a été aménagé sur un éclat de moyenne dimension (environ 400 mm^2). La partie latérale droite de cet objet est absente, ce qui traduit possiblement un bris en cour d'utilisation.

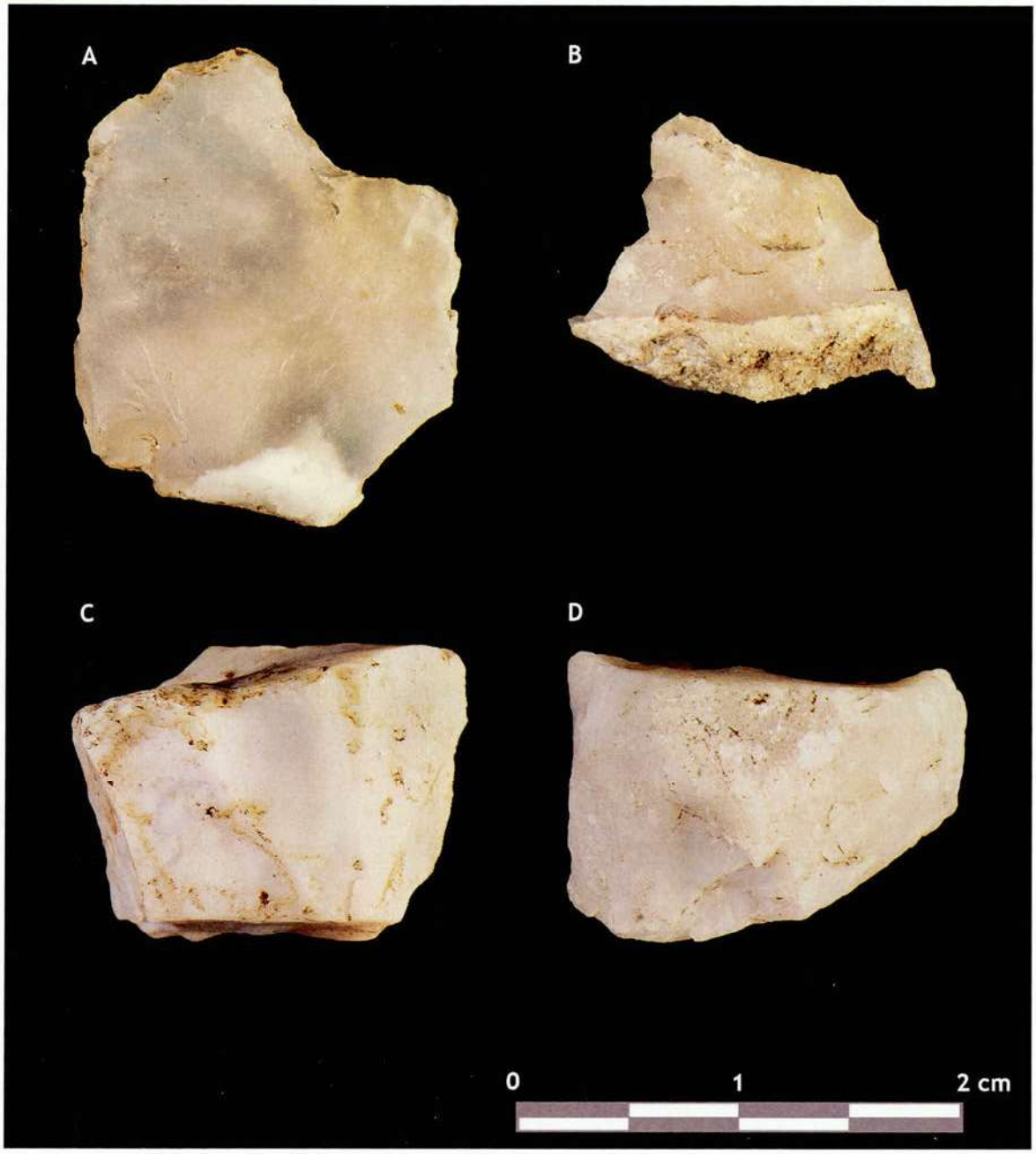

Photo 50 - Site BjFi-16 – Objets-témoins lithiques en calcédoine

A. Grattoir à coche aménagé sur éclat (BjFi-16-5P3[a]) ;
B. Éclat de décorticage (BjFi-16-3N7) ;
C. Perçoir aménagé sur nucléus (BjFi-16-5P3[b]) ;
D. Débris (BjFi-16-3N5).

Il est intéressant de noter que les deux types d'outils récoltés sur le site servent habituellement au travail des matières tendres, tels le bois et le cuir. Les grattoirs à coche (ou à encoche) sont habituellement utilisés pour ébrancher, régulariser et aplanir des branches afin d'en faire des fûts de flèche. Ils peuvent également être utilisés pour tailler ou couper les objets à profil circulaire, tels les branches et les os.

L'assemblage d'objets récoltés semble le produit d'une seule visite ou d'un seul groupe puisqu'il est constitué de seulement deux matières lithiques. Ces matières s'avèrent peu diagnostiques au plan chronologique.

Il demeure néanmoins que la moitié des objets récoltés faisait partie d'un important assemblage d'artéfacts daté du milieu du XVIIIe siècle, dont une portion (couteaux pliants, perles en verre et pipe en pierre) était particulièrement appréciée des Amérindiens et pourrait témoigner d'activités de traite. Les objets lithiques recueillis pourraient ainsi témoigner de visites ponctuelles pour le commerce au cours du XVIIe et XVIIIe siècle[11]. L'absence d'objets d'origine amérindienne dans le sol naturel, témoignant de l'établissement de groupes amérindiens pour des séjours plus ou moins prolongés au cours de la préhistoire sur le site, apparait ainsi moins étonnante. Il se peut cependant que ces objets ont été mis au jour à l'emplacement ou à proximité de l'emplacement où il ont été retrouvés. Cette observation qui suggère la proximité d'un site d'occupation plus important.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces quelques témoins reste significative surtout si l'on considère la rareté des vestiges d'origine amérindienne trouvés à ce jour à Montréal et, en particulier, en périphérie de l'aire d'intervention.

11 Rappelons que la conception généralement admise qui postule une disparition rapide, soit dès 1650 dans la vallée du Saint-Laurent, dans la foulée de l'implantation des premiers établissements européens, de certains éléments caractéristiques de la culture amérindienne, notamment de l'outillage lithique, est de plus en plus sujet à discussion (voir Desjardins, 1994).

9 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

9.1 Bilan de l'intervention

CADRE D'INTERVENTION ET MANDAT

L'intervention archéologique conduite à l'été 2011 dans la portion ouest du site du Village a été exécutée dans le cadre du projet de construction de la place du Village, un projet qui s'inscrit dans le processus de revalorisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles et qui a été établi par le programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles - Montréal Est. Elle permettait la poursuite de la démarche d'évaluation amorcée par les deux études de potentiel archéologiques (Ethnoscop, 2001 et 2007) consacrées à l'ancien village de Pointe-aux-Trembles ainsi que par la supervision archéologique et l'inventaire archéologique menés en 2009 (Arkéos inc., 2012 ; Ethnoscop, 2009). Il s'agissait de réaliser la fouille intégrale de trois aires préalablement définies qui prenaient place dans l'emprise des travaux de réfection des conduites principales d'égout et d'aqueduc et dans l'emprise des travaux de construction d'une chambre mécanique. Une supervision archéologique devait par la suite permettre de compléter l'enregistrement des contextes et d'assurer la protection des vestiges.

Après certaines modifications au mandat initial, l'intervention a consisté en la fouille de la quasi-totalité des contextes archéologiques présents dans les deux aires de fouille localisées dans l'emprise des travaux de réfection des conduites principales d'égout et d'aqueduc. La portion restante des contextes archéologiques non fouillés dans ces aires ainsi que la bande de sol résiduelle subsistant entre celles-ci et la tranchée d'implantation des conduites principales existantes a par la suite été documentée par le biais de tranchées exploratoires. Les travaux d'implantation de douze nouveaux puisards ayant été portés à notre attention, l'emprise de neuf d'entre eux a également fait l'objet d'une fouille ponctuelle.

BILAN GÉNÉRAL DES RÉSULTATS

Avant d'aborder en détail les résultats obtenus, soulignons d'abord que le site du Village présente une valeur scientifique indéniable puisqu'il nous a fourni des éléments d'informations archéologiques et historiques qui contribuent à faire progresser notre compréhension, non seulement du village palissadé de Pointe-aux-Trembles, mais également de tous les villages palissadés érigés en Nouvelle-France et, plus particulièrement, sur l'île de Montréal puisque ces derniers sont peu documentés[1].

1 Peu de sites de village fortifié ont à ce jour fait l'objet de découverte sur l'île de Montréal bien que des recherches furent réalisées, tel qu'au le village de Lachine. À cet égard, le village palissadé de Pointe-aux-Trembles constitue le seul exemplaire documenté sur l'île de Montréal. Soulignons cependant qu'à l'échelle du Québec, le village palissadé de La Prairie est assurément le mieux documenté.

Sa valeur scientifique est attribuable à la qualité, l'intégralité et la complexité des vestiges qui sont notamment représentatives de l'occupation villageoise au Régime français, de même qu'à l'existence de sources historiques écrites qui permettent d'articuler ces ressources archéologiques à l'histoire particulière du site ainsi qu'à celle plus générale de la Nouvelle-France. Mentionnons à ce propos que les informations récoltées sur la topographie d'origine du site permettent de mieux comprendre les modalités d'implantation de la palissade et de la trame urbaine. La topographie du site sur lequel s'établit le village a en effet influé sur la localisation de ces limites nord et sud (localisées en haut des talus des unités topographiques les plus élevées du secteur) et sur le découpage de sa trame urbaine (localisation de la rue Saint-Joseph notamment). Les éléments d'informations obtenus présentent de plus l'image d'un village palissadé à l'intérieur duquel étaient aussi enclos les terrains privés. Bien que ponctuellement identifié dans certains documents notariés, il était impossible d'imaginer ce mode d'occupation de l'espace, soit que la plupart des terrains privés étaient séparés du domaine public (rues notamment) et, dans une certaine mesure, mis à l'écart de la vie villageoise.

Soulignons finalement que le site présente également une valeur historique puisqu'il a livré des éléments d'information qui permettent d'améliorer la compréhension de la vie quotidienne de la population villageoise et de ses prédécesseurs, notamment au chapitre du mode de vie, des pratiques de subsistance et des techniques architecturales, et qui ne figurent dans aucun document historique. Soulignons à cet égard que les assemblages de culture matérielle récoltés mettent en lumière les possibles relations entre les Amérindiens et les habitants dans le cadre du commerce de même qu'une occupation amérindienne des lieux avant l'arrivée des Européens. Les assemblages soulignent également la production artisanale de pièce rare, soit d'une pipe en étain, de même que l'amélioration des conditions de vie des habitants du bourg au tournant du XIXe siècle. Les restes végétaux démontrent que, bien que la dénomination de Pointe-aux-Trembles fut donnée par les premiers voyageurs venus d'Europe, le couvert végétal de l'endroit était principalement constitué d'une forêt mature de pins, de bouleaux d'épinettes et de trembles. Ces restes démontrent également que cette forêt aurait été déboisée pour faire place à des champs de graminées et de maïs et à des jardins dans le village et/ou à proximité et que la cueillette de fruits (peut-être cultivé dans les jardins) est venue suppléer l'agriculture et l'élevage. Il a aussi été émis l'hypothèse que la présence de nombreuses graminées et de maïs dans le sol découle de l'entreposage de ces denrées dans le village afin qu'elles soient protégées lors de raids des Iroquois. Finalement, les vestiges de la palissade, des clôtures de pieux, des résidences et dépendances ainsi que des diverses infrastructures sanitaires permettent également de comprendre leurs modes de construction.

BILAN DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS

L'intervention de 2011 a permis une première investigation à grand déploiement des contextes subsistant du côté ouest du site du Village. Les résultats obtenus apparaissent largement positifs. D'une part, les travaux ont relevé la présence de contextes archéologiques d'intérêt documentant plusieurs phases d'occupation et d'aménagement des lieux antérieur à la conflagration de 1912. D'autre part, sur la base des données recueillies et des recherches historiques complémentaires, un examen approfondi et une réinterprétation complète ont été effectués de l'ensemble des corpus d'informations issus des études et des interventions antérieures menées sur ce site.

Une première contribution concerne la reconstitution historique de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti qui, jusqu'à présent, comportait de nombreuses failles (voir Ethnoscop, 2001 et 2007). Soulignons que la recherche effectuée jusqu'à présent est lacunaire et qu'il existe encore un travail important de documentation à réaliser, notamment dans les actes notariés, afin de mieux comprendre les événements qui ont marqué le site.

En ce qui a trait aux résultats de la recherche au terrain, une première évaluation générale de l'intégrité des contextes archéologiques du site a pu être réalisée. Il est apparu que le site fut l'objet d'un décapage important dans le cadre de l'aménagement (1915) et du réaménagement (deuxième moitié du XXe siècle) du boulevard Saint-Jean-Baptiste, ce qui a entrainé l'éradication des contextes stratigraphiques jusqu'au sol naturel stérile à ses extrémités nord et sud. Ainsi, nonobstant les divers creusements et structures, l'épaisseur du tissu archéologique du site fait aujourd'hui moins de 1,28 m d'épaisseur, la portion la plus épaisse étant localisée à la hauteur de la rue Saint-Joseph. L'implantation et la réfection de services d'utilité publique modernes (conduites d'aqueduc et d'égout, massifs électriques) ont également entrainé le morcèlement du tissu archéologique en plusieurs points du site. De même, la construction du bâtiment d'assainissement des eaux à l'extrémité nord-ouest du parc Fort-Pointe-aux-Trembles en 1986 a grandement perturbé l'extrémité sud-est du site. Malgré toutes ces perturbations, des portions importantes du site demeurent intactes, rendant ainsi son potentiel de recherche extrêmement élevé.

Par ailleurs, l'examen des données acquises en relation avec la surface d'origine du terrain a permis d'établir l'organisation du milieu naturel et de caractériser les indices de son utilisation et de ses modifications. Ainsi, un premier profil du terrain d'origine du site a ainsi pu être élaboré principalement sur la base des divers relevés altimétriques du sol naturel effectués sur le site et sur le site voisin du Noyau institutionnel (BjFi-17). L'exercice demeure approximatif à certains égards, mais a cependant favorisé plusieurs observations significatives, notamment en ce qui concerne la présence de deux unités topographiques distinctes et l'influence de celles-ci sur l'aménagement

du village palissadé (localisation de la rue Saint-Joseph et des courtines sud et nord et les raisons expliquant l'aménagement du fossé du curé, etc.). La caractérisation de l'horizon supérieur du sol naturel en ce qui a trait à son contenu en éléments anthropiques et en son contenu en macrorestes, en spores et en graines de pollen a de plus permis de connaitre les modalités d'occupations des premiers moments d'existence du village palissadé, notamment à ce qui a trait à l'achalandage de sa surface et aux pratiques d'activités horticoles, en la présence de constructions (cadre bâti) plus anciennes que celles jusqu'à présent répertoriées sur le site et à certaines caractéristiques écologiques du milieu (forêt mature de pins, de bouleaux d'épinettes et de trembles ayant été zone déboisée pour faire place à certaines pratiques agricoles [graminées et maïs] et horticoles sur le site ou à proximité).

De plus, une première séquence d'aménagement et de rehaussement des lieux a pu être définie sur la base de l'analyse des assemblages d'objets-témoins recueillis en fouille et des contextes archéologiques associés. Au nord de la moitié indivise sud du lot 163 et au sud de la portion nord du lot 167, les contextes stratigraphiques témoignant de ces rehaussements ont été éradiqués lors de l'aménagement du boulevard. Dans ces secteurs, seuls les niveaux témoignant de l'aménagement, de l'occupation et/ou de l'abandon des soubassements des bâtiments avec fondation persistent.

Cette analyse souligne par ailleurs, le caractère tardif des premières opérations de rehaussement. Le seul secteur ayant été l'objet de rehaussement important au cours du Régime français prend place en façade de la portion sud du lot 166. Les dépôts mis au jour à cet endroit consistent en une succession de remblais de faible volume, constitués des déblais de creusement des sols naturel, comme la majorité des remblais enregistrés sur le site. Ce n'est qu'à partir du début du Régime anglais que le processus de rehaussement devient plus systématique, comme le démontre les premières modifications apportées à la moitié indivise sud du lot 163, et plus important, comme il a été enregistré sur ce lot et sur le lot 164. Il doit dorénavant toucher l'ensemble des terrains.

L'intervention a aussi permis de mettre au jour pas moins de 110 vestiges immobiliers. La plus grande part de ces vestiges ont pu être associés à un aménagement défini ; la fonction des autres, principalement des poteaux, reste à déterminer. Ainsi, les composantes de 20 bâtiments érigés entre la fin du XVIIe siècle et le début du XXe siècle ont pu être identifiées. Il s'agit de 14 bâtiments avec fondations en pierre et de six bâtiments sur poteaux en bois ou pilier en pierre qui correspondent pour la plupart à des maisons en bois, mais également à une maison en pierre, une écurie transformée en hangar, une présumée grange et un passage fermé adossé à une résidence. Les raccords domestiques de deux générations de systèmes d'évacuation des eaux usées (canalisations en bois et conduites en terre cuite) et d'un réseau de distribution d'eau (tuyaux en fonte) de même qu'une fosse d'aisance

ont également été mis au jour. Cette dernière fut en fonction au cours du dernier quart du XVIIIe siècle alors que le premier réseau d'évacuation des eaux usées fut mis en place à partir du second quart du XIXe siècle, voir plus tardivement. Les conduites d'eaux et d'aqueduc auraient quant à elle été mises en place entre 1907 et 1912, soit tout juste avant la conflagration. Enfin, l'intervention a permis de localiser et documenter les vestiges de la première courtine nord de la palissade ainsi que ceux traduisant la présence d'une à deux générations de clôtures de pieux en façade et, dans plusieurs cas, aux limites des emplacements. Ces deux types de structures présentent un mode de construction similaire. Leur construction nécessite le creusement d'une tranchée linéaire dans lesquelles sont disposés sur un seul rang une série de pieux. Mentionnons à cet égard que l'érection de la palissade de Pointe-aux-Trembles a impliqué le creusement d'une tranchée de près de 1,80 m de profondeur, ce qui est très important comme creusement si l'on se réfère aux données récoltées pour la palissade de La Prairie qui présente une tranchée d'implantation de seulement 0,90 m de profondeur.

Par ailleurs, les données archéologiques provenant des vestiges immobiliers favorisent plusieurs observations concernant le profil du terrain tout juste avant la conflagration de 1912 et l'empreinte de la rue Saint-Jean. D'une part, il a été suggéré que la faible profondeur des deux générations d'infrastructures d'évacuation mises en place au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle mis en relation avec les niveaux d'occupation les plus récents ayant subsisté sur le site (milieu du XIXe siècle) démontrent que le profil du terrain lors de la conflagration devait être similaire à celui de l'actuel boulevard. D'autre part, il a été souligné que le chevauchement en façade des terrains des clôtures de pieux érigés suite à la création du bourg et des bâtiments ayant brûlé lors de la conflagration de 1912 démontre que l'emprise est de l'ancienne rue Saint-Jean n'a jamais été modifié avant sa transformation en boulevard. Il a aussi été souligné que certains marqueurs chronologiques, tels le gabarit et les composantes des maçonneries, permettaient d'associer les fondations des bâtiments mis au jour à une époque précise de construction dont la fourchette temporelle débute ou termine au cours du premier quart du XIXe siècle.

Pour sa part, l'analyse générale des assemblages de la culture matérielle récoltés sur le site par matériaux et par fonction permet d'établir un constat. Ces assemblages sont sans surprise constitués en large majorité d'objets à caractère domestiques. Ils ne témoignent cependant pas de la présence des artisans et des commerçants qui se sont succédé sur les lieux, si ce n'est celui qui provient de l'enceinte de l'écurie (hangar) présente sur le lot 161 au cours du second quart du XVIIIe siècle. Cette enceinte, qui a également été fouillée en partie lors de l'intervention de 2009, recélait quelques éléments d'emblée associés à la traite (pipe à tuyau amovible, perles, couteaux pliants). L'assemblage accompagnant ces objets était toutefois essentiellement à caractère domestique. Il se pourrait que les quelques éléments associés à la traite aient appartenu au propriétaire des

lieux et qu'ils n'aient pas nécessairement été destinés au commerce. De plus, le dépôt dans lequel ils furent retrouvés correspondrait à plus à un remblai de comblement (prenant la forme d'une couche dépotoir) qu'à un dépôt résultant de l'utilisation de l'écurie et/ou du hangar comme espace d'entreposage. Soulignons finalement que les matériaux de construction, la quincaillerie d'architecture et les produits liés à l'aménagement de l'environnement jouent un rôle très significatif dans l'assemblage général du site. Ils proviennent de la construction, de la détérioration, de la réfection ou de la destruction dont ont fait l'objet les bâtiments ayant été érigés sur le site.

L'analyse des assemblages d'objets-témoins recueillis en fouille selon un découpage chronologique en trois phases (phase 1 : 1690-1770 ; phase 2 : 1770-1820 ; phase 3 : 1820-1912) a permis de mieux saisir l'évolution des matériaux, des objets et des catégories fonctionnelles ainsi que de jeter un premier regard sur les changements socio-économiques chez les résidants du site. L'assemblage de la phase I renvoie l'image d'une réalité quelque peu austère où les signes d'abondance sont peu fréquents, si ce n'est sur le lot 161. À cet égard, mentionnons entre autres l'absence quasi complète d'ustensile et de vaisselle à usage spécifique et de verrerie de table, des marqueurs économiques qui dénotent normalement une certaine aisance, ainsi que la présence de céramiques ayant fait l'objet de réparation ou traduisant l'importance des pratiques horticoles. L'assemblage de la phase II renvoie l'image d'une réalité un peu moins austère que la phase précédente, les signes d'abondance étant un peu plus fréquents. À ce sujet, notons la diversification des objets au sein des vaisselles de tables, l'augmentation des éléments liés à la conservation et à l'entreposage des aliments et des boissons ainsi que l'apparition d'objets liés au commerce ainsi qu'aux jeux et aux divertissements. La diminution d'écofacts démontre quant à elle que des changements importants se sont opérés au niveau des pratiques culinaires suite à la Conquête. Enfin, l'assemblage de la phase III témoigne de la diversité des objets disponibles qui reflètent désormais l'industrialisation grandissante des ateliers de poterie britanniques qui inondent les marchés coloniaux de leurs nombreux produits.

Enfin, le traitement des données récoltées en fonction de leur provenance a permis de mieux cerner l'évolution de chacun des emplacements concédés. D'une part, l'absence de certains vestiges en front des terrains, nommément ceux liés aux bâtiments les plus anciens du site, a pu être établie. D'autre part, il a pu être constaté que les données archéologiques traduisent l'histoire commune qu'ont partagée certains emplacements, tels qu'entrevus dans les documents historiques. Il en est notamment ainsi pour l'extrémité sud de l'emplacement 15 et l'emplacement 14 qui seront fusionnés à la fin du second quart du XIXe siècle pour former le lot 164. Les dépôts y ayant été apposés après cette période charnière y sont en effet homogène. Il en est aussi ainsi pour les emplacements 13B et 14 et les emplacements 12 et 13A qui, au cours du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, appartiennent au même propriétaire qui y érige une maison à leur jonction.

9.2 Recommandations

À la lumière des résultats réalisés, les recommandations suivantes sont formulées :

- Dans le cadre de la première phase du projet de construction de la place du village, l'intervention réalisée dans l'emprise des travaux de réfection des conduites principales d'égout et d'aqueduc et d'implantation nouveaux puisards s'est avérée adéquate et aucune recommandation supplémentaire n'est formulée mis à part les efforts qui doivent être déployés pour les travaux de raccordement des nouveaux puisards entre eux et de construction de la chambre mécanique.

- Seules la grande valeur et l'intégrité de l'extrémité ouest du site du Village ont été établies. Ainsi, nous croyons qu'il soit opportun d'effectuer une démarche d'inventaire dans la portion est avant que ne soit finalisé l'aménagement de la place du Village. Cette activité permettrait notamment de documenter l'arrière-cour des lots, soit de caractériser l'intégrité des contextes, l'organisation du milieu naturel et les grandes étapes de sa transformation de même que les différents aménagements (latrines, puits, dépendances, ateliers, etc.) qui s'y retrouvent. Compte tenu de l'importante superficie des lieux, l'atteinte de ces différents objectifs passe nécessairement par l'excavation de tranchées exploratoires extensives qui seules peuvent assurer une lecture cohérente de larges pans de contextes archéologiques. Cette démarche assurera une meilleure compréhension du site et, par le fait même une meilleure mise en valeur de celui-ci.

- Au chapitre des connaissances, il importe de préciser que la portée des interprétations archéologiques des données recueillies passe par la mise en forme de dossiers documentaires archéologiques et historiques les plus complets possible. Par dossier documentaire on entend ici le regroupement en ensembles cohérents de données pertinentes à l'interprétation des vestiges mis au jour et ce, tant dans un cadre local que régional élargi. Au niveau archéologique, ce travail peut prendre la forme d'un corpus regroupant les composantes archéologiques identifiées à ce jour sur le site et sur des sites comparables, tel celui du village palissadé de La Prairie. Cette démarche permettra de situer les témoins matériels dans leur cadre culturel et idéotechnique et d'identifier les éléments singuliers du site. Les mêmes enjeux s'appliquent à la réalisation des recherches documentaires historiques. La reconstitution historique de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti réalisée jusqu'à présent comporte encore de nombreuses failles, notamment pour la période comprise entre 1730 et 1850 puisque la plupart des actes notariés datant de cette époque n'ont pas encore été dépouillés, ce qui limite la portée de certaines interprétations formulées.

OUVRAGES CONSULTÉS

Arkéos inc. (2012a) — Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010 – Ville de Montréal, MCCCF

Arkéos inc. (2012b) — Aménagement faunique du Ruisseau du Faubourg, Rivière-des-Prairie (MTL10-1-19). Inventaire archéologique – Ville de Montréal

Daviau, M.H. (2008) — La pipe de pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle. Une approche archéologique. – Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec.

Desjardins, P. (1994) — *La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal* - Recherches amérindiennes au Québec – Vol. XXIV (1-2) : 113-118.

Ethnoscop (2001) — Réaménagement des espaces publics de la Ville de Montréal, parc Fort-de-Pointe-aux-Trembles, Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal.

Ethnoscop (2007) — Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles, Montréal – Ville de Montréal, Hydro-Québec et Commission des services électriques de Montréal.

Ethnoscop (2009) — Rapport d'étape, Place du Village (MTL09-19-2) – Ville de Montréal.

Ethnoscop (2010) — Rapport d'étape, Noyau institutionnel de Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-3) – Ville de Montréal.

Marsan, J.-G. (2006) — Terrier primitif de Pointe-aux-Trembles dans la seigneurie de l'Île de Montréal – Société de généalogie et d'archives de Rimouski. Rimouski.

Savard, M. et P. Drouin (1990) — Les pipes à fumer de Palce Royale – Québec, Ministère des Affaires culturelles, Collection Patrimoines, dossier no 67.

Ville de Montréal (2009) — Programme particulier d'urbanisme. Vieux-Pointe-aux-Trembles. Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles – **Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles,** Ville de Montréal.

DOCUMENTS MANUSCRITS

Archives de la Ville de Montréal
Terrier de l'île, boîte 3
Terriers des villages de l'île, Pointe-aux-Trembles, boîte 14

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

Goad, Charles E. (1894, révisé en 1902 et 1907)
Montreal Island and Vinicy. Pointe-aux-Trembles, planche 641. (source : BAnQ., Nunéro de catalogue Iris : 0003847080)

Hopkins, Henry Whitmer (1879)
Atlas of the City and Island of Montreal, including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga
Provincial, Provincial Surveying and Pub. Co, Québec (source : BAnQ, cote : G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

1970
Plan du Cadastre originaire / feuillets vc-12-1 et vc-12-9. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement.

2004
Feuillet du Cadastre du Québec / feuillet 31h11-005-4502. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement.

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Communauté urbaine de la Ville de Montréal, Service de la planification du territoire
Photographie aérienne de l'île de Montréal, avril, n° 110 (source : GDAVM, VM97-3_7P39-049)

1
Annexe

Plans et reconstitutions

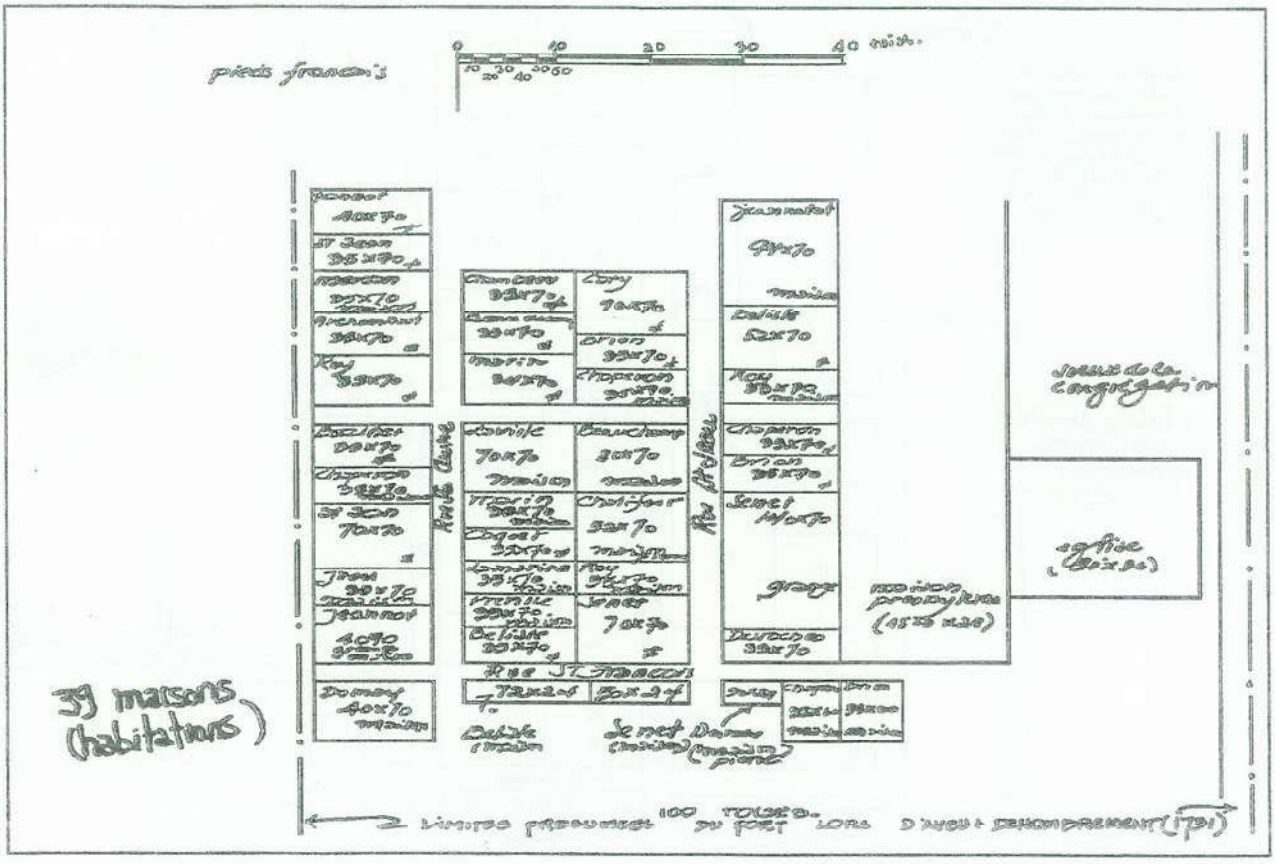

Figure 12 - Reconstitution du parcellaire du village de Pointe-aux-Trembles selon les données d'Aveu et dénombrement de 1731 (1726), d'après Beaupré et Michaud, 1985

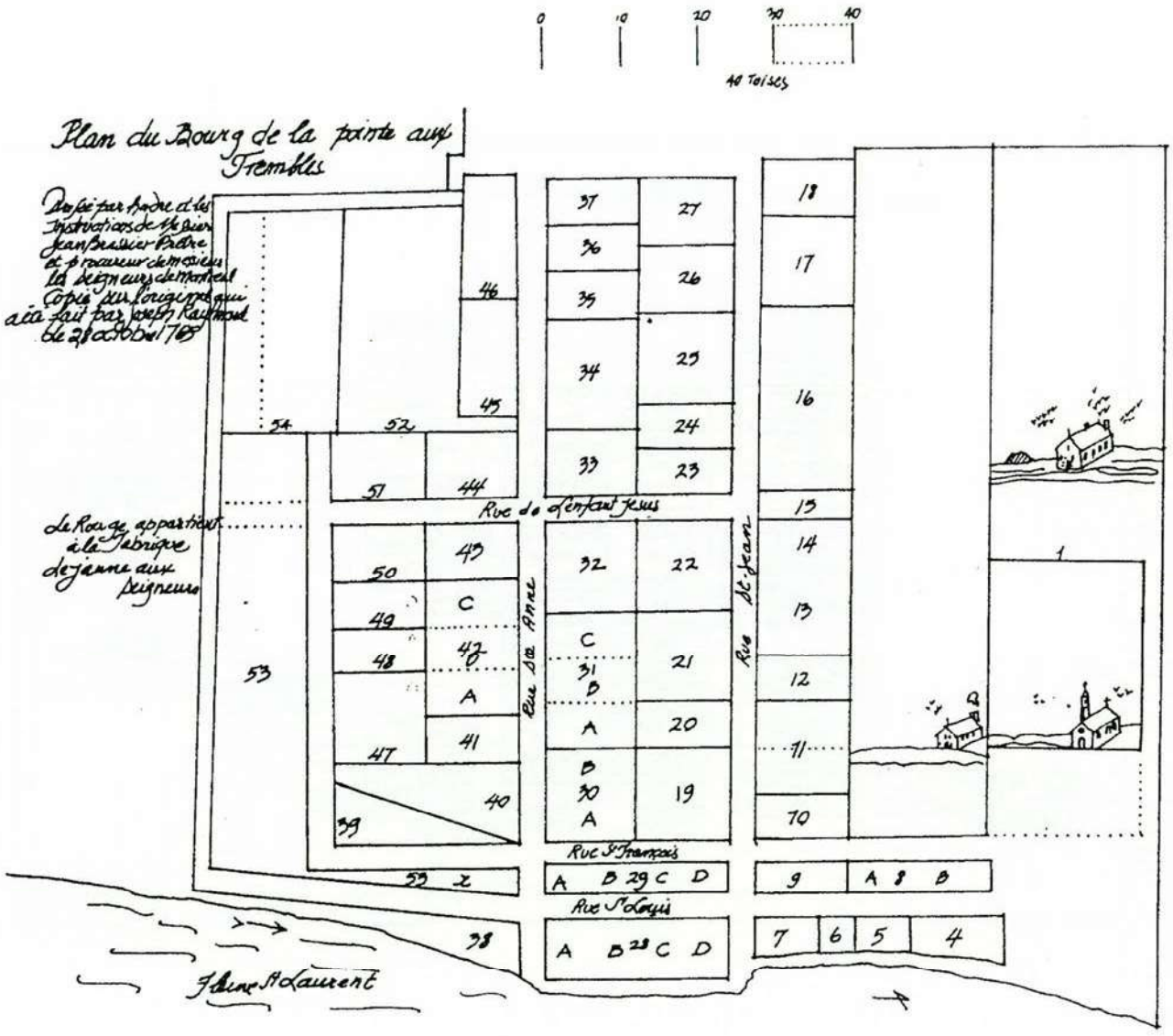

Figure 13 - Copie du plan du bourg de Pointe-aux-Trembles produite par l'arpenteur juré Joseph H. Raymond en 1765 pour Messire Jean Brassier, prête et procureur pour messieurs les Seigneurs de Montréal, d'après Beaupré et Michaud, 1985

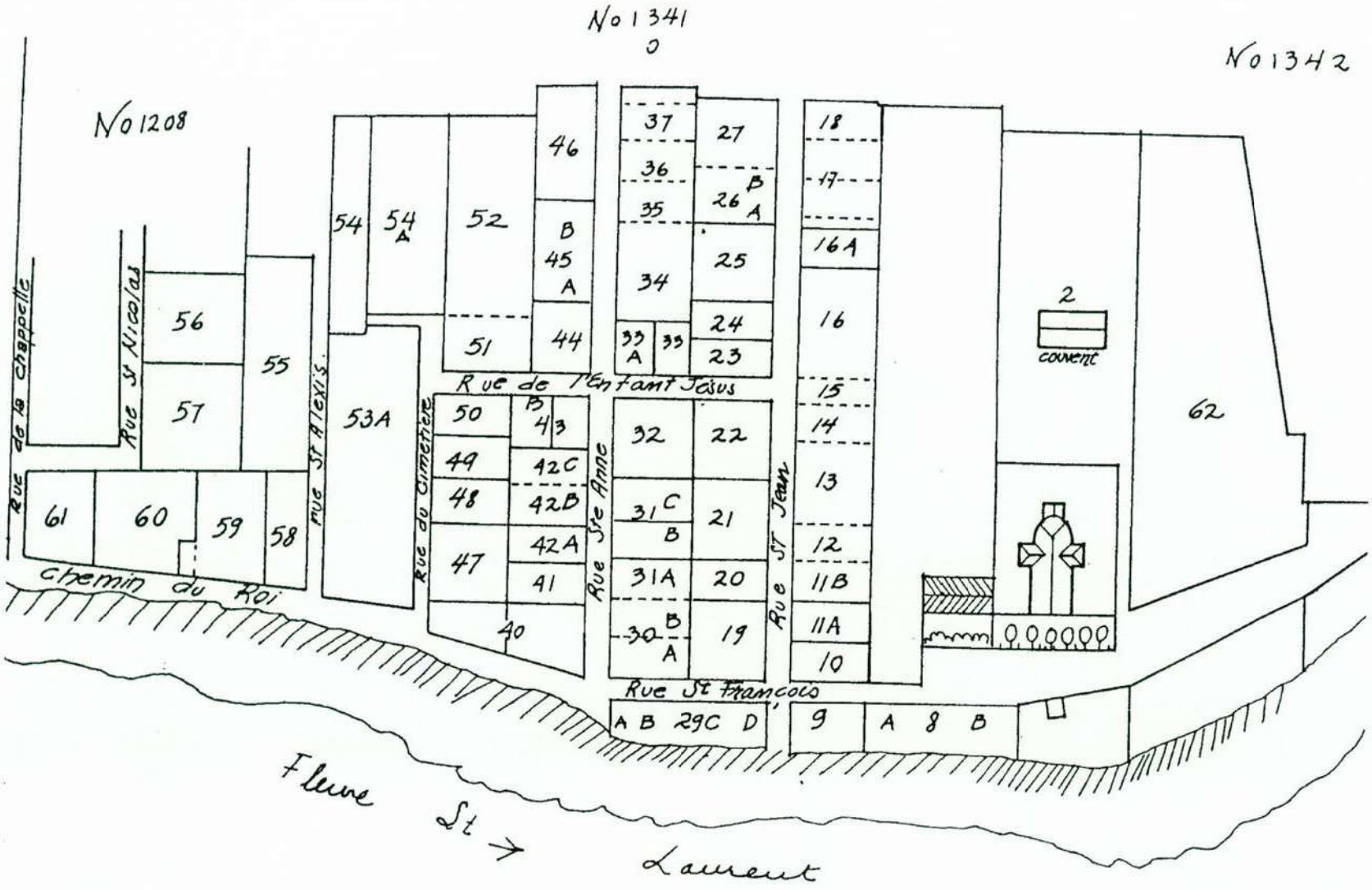

Figure 14 - Reconstitution du parcellaire du village de Pointe-aux-Trembles vers 1840 selon le terrier du village de Pointe-aux-Trembles, d'après Beaupré et Michaud, 1985

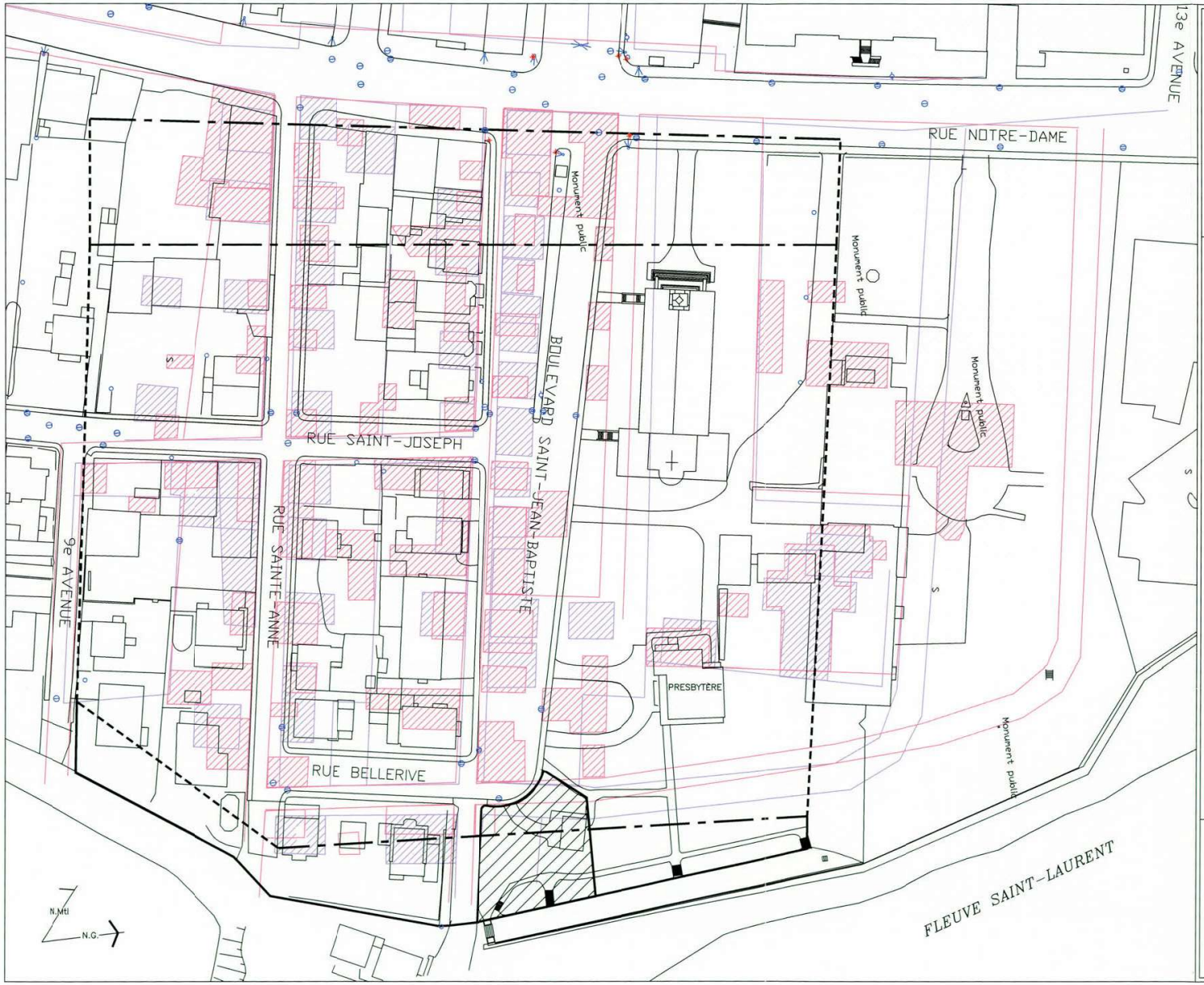

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

PLAN DE HOPKINS DE 1879 ET DE PINSONNEAULT DE 1907 SUPERPOSÉS À LA TRAME ACTUELLE

FIGURE 20

HOPKINS, 1879

PINSONEAULT, 1907

LIMITES DE LA PALISSADE :

SELON SOURCES DOCUMENTAIRES

HYPOTHÉTIQUE

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H11-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL
Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop
2001



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

PLAN DE 1765 DE RAYMOND ET RECONSTITUTION DE 1840 DE BEAUPRÉ ET MICHAUD (1985) SUPERPOSÉS À LA TRAME ACTUELLE

FIGURE 19

PLAN DU BOURG DE POINTE-AUX-TREMBLES, JEAN RAYMOND 1765

PLAN DU VILLAGE DE POINTE-AUX-TREMBLES VERS 1840

LIMITES DE LA PALISSADE :
SELON SOURCES DOCUMENTAIRES
HYPOTHÉTIQUE

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H11-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL
Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop
2001

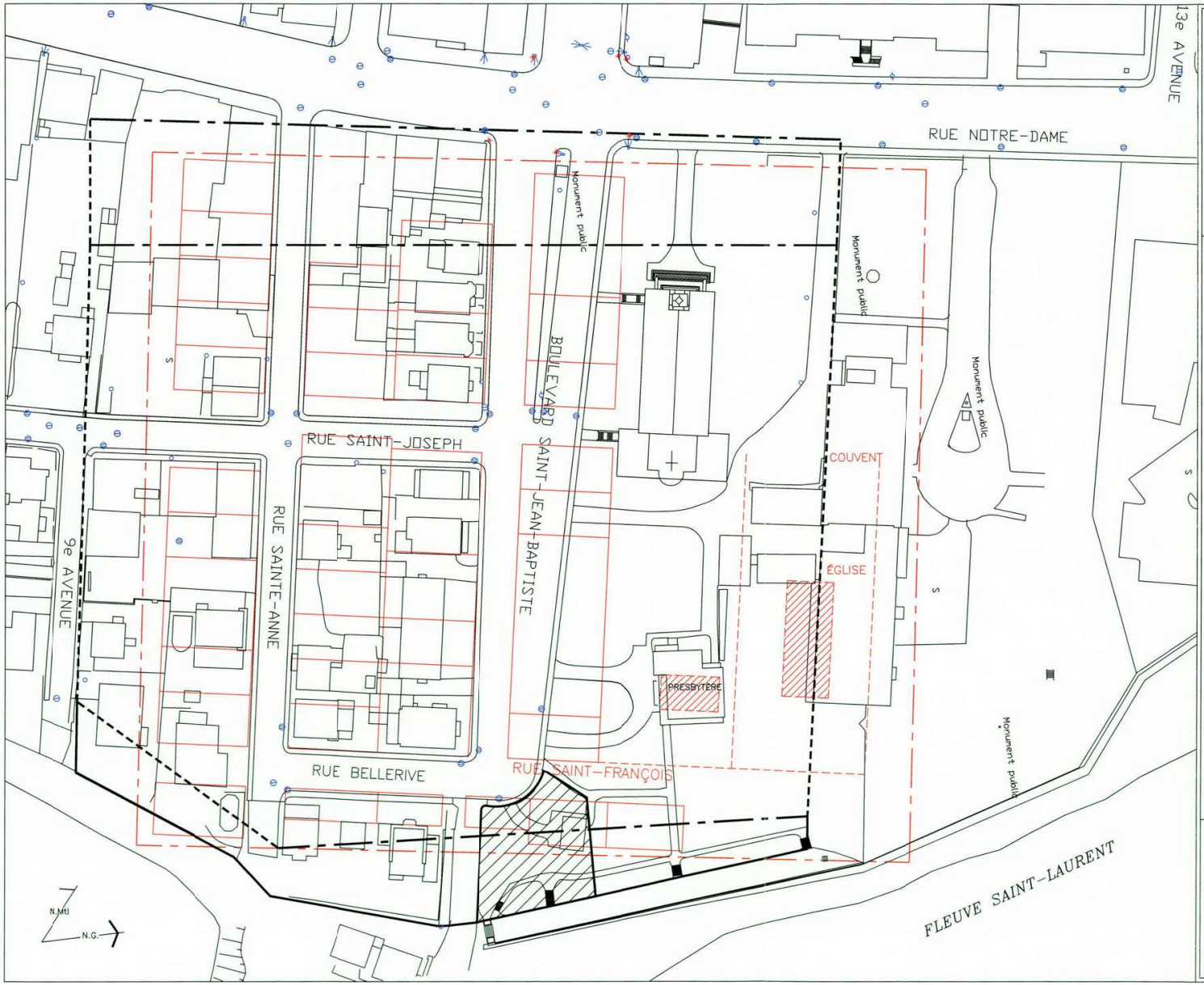

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

RECONSTITUTION DU PARCELLAIRE DU VILLAGE ET DU TRACÉ DE LA PALISSADE À PARTIR DE L'AVEU ET DÉNOMBREMENT DE 1731

FIGURE 18

COMPILATION DES DONNÉES D'AVEU ET DÉNOMBREMENT DE 1731 POUR LE FORT DE POINTE-AUX-TREMBLES

EMPLACEMENT PRÉSUMÉ

LIMITES PRÉSUMÉES DU FORT

LIMITES DE LA PALISSADE :

SELON SOURCES DOCUMENTAIRES

HYPOTHÉTIQUE

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H11-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL
Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop
2001



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

CADASTRE ORIGINAIRE DE 1874 SUPERPOSÉ À LA TRAME ACTUELLE

FIGURE 17

TRACÉ DE 1874

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL

Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop
2001



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

RECONSTITUTION DU PARCELLAIRE DU VILLAGE ET DU TRACÉ DE LA PALISSADE À PARTIR DU TITRE DE CONCESSION (1693-1725)

FIGURE 16

TRACÉ DE 1693-1725

LIMITES DE LA PALISSADE :

SELON SOURCES DOCUMENTAIRES

HYPOTHÉTIQUE

PROPRIÉTÉS LOTIES PAR LES SEIGNEURS

LISTE DES NOMS DES CONCESSIONNAIRES :

① LAURENT ARCHAMBAULT (1693)
② JEAN BEAUCHAMP (1693)
③ ANTOINE CHAUDILLON (1693)
④ TOUSSAINT BEAUDRY (1693)
⑤ PIERRE PERTHUIS (1693)
⑥ MARIE DARDENNE, VEUVE DE JACQUES BEAUCHAMP (1693)
⑦ JACQUES CHAPERON (1693)
⑧ NICOLAS DESROCHES (1693)
⑨ JEAN-BAPTISTE DEMERS (1721)
⑩ JEAN-NICOLAS BONNET (1733)
⑪ JEAN COITEUX DIT SAINT-JEAN (1687)
⑫ JOSEPH BAZINET (1712)
⑬ PIERRE ET JACQUES BEAUCHAMP (1697)

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL
Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop
2001



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

PLAN DE LOCALISATION DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

FIGURE 15

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE

SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES :

- AQUEDUC
- ÉLECTRICITÉ
- ÉGOUT
- GAZ
- TÉLÉPHONIE

LIMITES DE LA PALISSADE :

- SELON SOURCES DOCUMENTAIRES
- HYPOTHÉTIQUE

LIMITES DU PARC FORT-DE-POINTE-AUX-TREMBLES

0 10 20m

ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, FEUILLET No 31H11-010-2301

VILLE DE MONTRÉAL

Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

MON0007

ethnoscop

2001

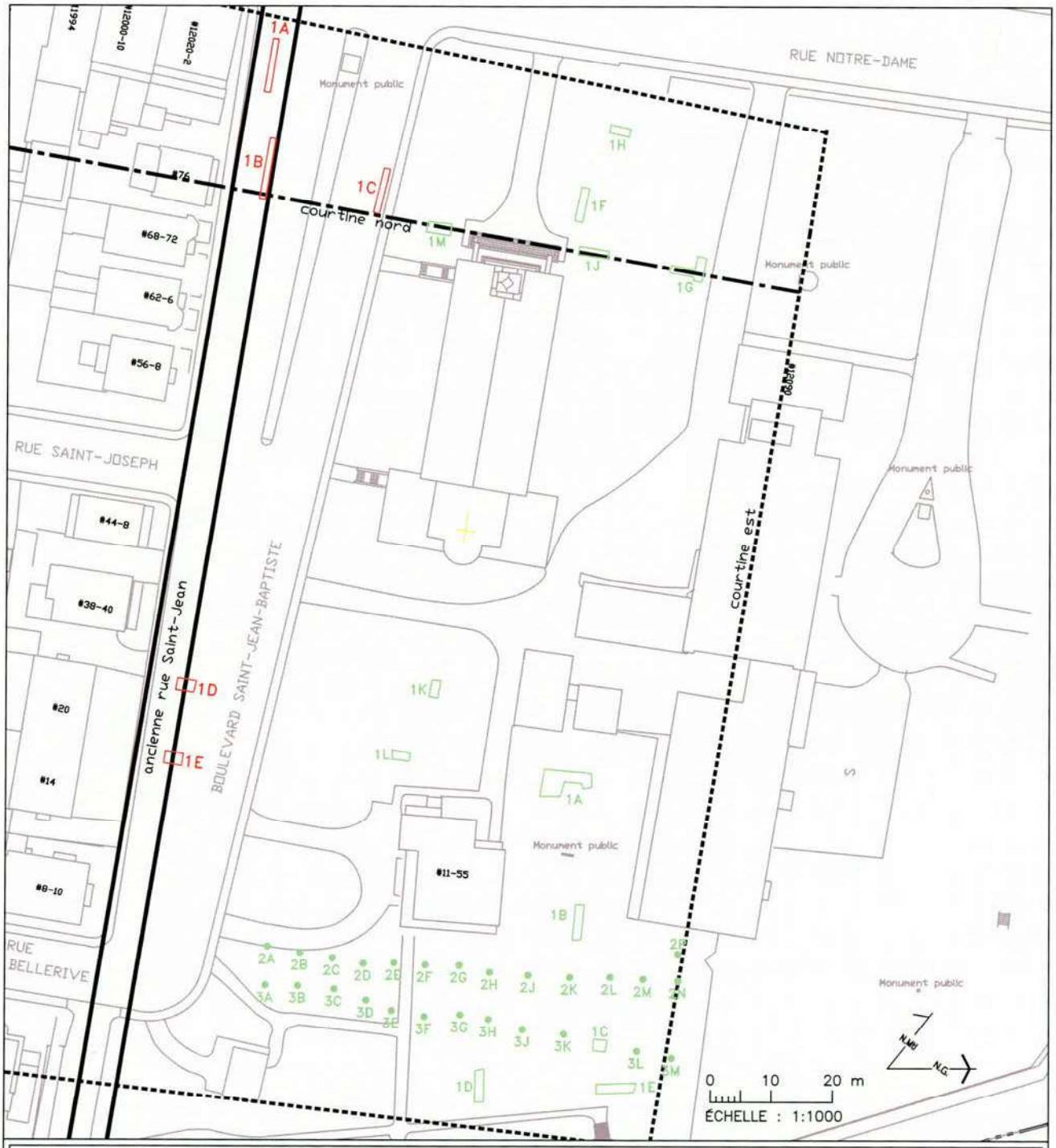

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU NOYAU VILLAGEOIS DE POINTE-AUX-TREMBLES

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2009-2010

LOCALISATION DE LA PALISSADE SELON LES DONNÉES RÉCOLTÉES EN 2010 SUR LE SITE DU NOYAU INSTITUTIONNEL (BjFi-17)

FIGURE 21

SOUS-OPÉRATION (MTL09-19-2)

SOUS-OPÉRATION (MTL10-19-3)

SONDAGE PRÉHISTORIQUE

1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

ANCIEN TRACÉ DE RUE (GOAD, 1907)

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

LIMITES DE LA PALISSADE :

À PARTIR DES DÉCOUVERTES DE PIEUX DE LA COURTINE

MODIFIÉ À PARTIR DES VESTIGES DE LA COURTINE NORD DE 1690 ET DE L'ÉGLISE

MON0927

ethnoscop

2
Annexe

Chaînes des titres abrégés

Tableau 16 - BjFi-16 – Chaînes des titres abrégés des lots 160 à 168

Lot	Évolution
160 Emplacements 16D et 16C (nord)	[redacted]
161 Emplacement 16C (sud)	
162 Emplacement 16B	
163 Emplacements 16A et 15 (en majeure partie)	

Lot	Évolution
	[redacted]
164 Emplacements 14 et 15 (une petite partie)	
165 Emplacement 13B	

Lot	Évolution
	[redacted]
166 Emplacements 12 et 13A	
167 Emplacements 11A et 11B	

Lot	Évolution
	[redacted]
168 Emplacement 10A et 10B	

Noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude d'Ethnoscop de 2007.
Rouge : Données provenant des recensements de 1731 (1726) et 1781.
Bleu : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Marsan de 2006.
Vert : Données provenant des plans de 1879 et 1907.
Rose : Livre terrier des villages de l'île.

3
Annexe

Tableaux de compilation des dépôts

Tableaux 17 - Site BjFi-16 — Compilation des données sur les sols naturels par lots cadastraux

Localisation (Lot cadastral)	Sous-opération	Horizon supérieur (Bm)					Horizon inférieur (C)			
		Lots (Datation et localisation)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)
			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)		
161 (S)	2A, 3A à 3F, 4J, 5P	-	-	-	Probablement un sable très fin limoneux et légèrement organique gris si l'on se fie à la composition des remblais présents.	-	-	13,24 à 13,46 (Post-1915, aménagement du boulevard)	- Sable très fin beige jaunâtre chamarré rouille et veinure grisâtre par l'action des racines et des vers de terre.	0 à 0,28
									- Argile beige grisâtre chamarrée rouille.	0,76
									- Argile gris bleuté.	Plus de 0,20
162	2B, 3G à 3H, 4H, 5L, 6H, 7B	-	-	-	Probablement un sable très fin légèrement organique brun si l'on se fie à la composition des remblais présents.	-	-	13,13 à 13,35 (Post-1915, aménagement du boulevard)	- Sable très fin beige jaunâtre et sable limoneux gris chamarré rouille.	Plus de 0,10
163 (N)	2B, 3J, 3H à 3K, 4G, 5J, 5N, 6H, 7B	-	-	-	Probablement un sable très fin légèrement organique brun si l'on se fie à la composition des remblais présents.	-	-	12,97 à 13,13 (Avant 1780, aménagement probable du soubassement d'un bâtiment)	Sable beige claire.	Plus de 0,40
									Sable très fin brun claire à gris clair argileux chamarré rouille.	
	3L, 5K, 5H, 7B	3L2 (Régime français, Extérieur bâti ST-5 et ST-6, ST-10 et ST-11	-	13,37 à 13,43 (Post -1915, aménagement du boulevard)	Sable légèrement limoneux brun foncé à brun clair en profondeur. Quelques particules de charbon de bois et racines dans la masse. Rares cailloutis, éclats de pierres calcaires et des champs et particules de mortier et de chaux en surface. : Rares artéfacts disséminés dans la masse.	0,10 à plus de 0,26	13,15 et 13,21		Sable très fin beige jaunâtre à grisâtre, chamarré rouille et veiné de sable gris par l'action des racines et des vers de terre. Racines décomposées et charbons de bois.	Plus de 0,16
	3M, 3Q, 7B	3M3 et 3Q3 (Avant 1830). Intérieure bâti ST-6, ST-10 et ST-11	-	13,41 à 13,19 (post-1830 et Post-1915, Creusement du soubassement du bâtiment ST-6, ST-10 et ST-11 et aménagement du boulevard)	Sable légèrement limoneux brun foncé à brun clair en profondeur. Devient brun grisâtre et chamarré rouille au sud (3Q). Quelques particules de charbon de bois et racines dans la masse. Rares cailloutis, éclats de pierres calcaires et des champs et particules de mortier et de chaux en surface. Légèrement remanié.	0,08 à 0,22	13,22 et 13,00		Sable très fin beige jaunâtre à grisâtre, chamarré rouille et veiné de sable gris par l'action des racines et des vers de terre. Racines décomposées et charbons de bois.	Plus de 0,17
163 (S)	3R et 3S, 4F, 5M, 6F, 7B	3R5, 3S4, (Avant 1800) 5M3 (Avant 1780)	13,14 (N) à 12,91 (S)		Sable légèrement limoneux (N) à limon sablonneux (S) brun grisâtre devenant brun claire à la base. Quelques particules de charbon de bois, de chaux et de mortier ainsi que racines dans la masse. Petite quantité d'éclats de pierres calcaires et des champs (S). Altéré et remanié en profondeur (15 premiers cm) à l'extrémité sud.	0,22 à 0,30	12,87 à 12,63	-	Sable très fin beige blanchâtre. Homogène. Compact. Friable. Sans inclusion.	0,05 à plus de 0,16
									Sable très fin brun claire à gris clair argileux chamarré rouille.	Plus de 0,20
164	3T, 3N, 3P, 7B	3T8, 3N12, 3P10 (Avant 1800 (3T) et Régime français (3N et 3P), Extérieur du bâtiment ST-12 et ST-24)	12,91 (N) à 12,76 (S)	12,67 (3P) (Régime français, Creusements ponctuels)	Limon légèrement sablonneux et argileux brun grisâtre avec rares cailloutis. Petite quantité de particules de chaux et de charbon de bois, concrétions et joints (3P et 3N) de mortier avec crépi accolé principalement en surface, excepté charbon. Rares éclats de taille de pierres des champs et racines d'arbre en décomposition, fragments de brique dans la masse (3P et 3N). Rares lentilles de cendre et scories en surface (3T et 3N). Remanié et altéré en profondeur (plus de 24 cm).	Plus de 0,24 (altéré et remanié)	12,50	-	- Mince dépôt de sable très fin beige - Argile limoneuse gris bleuté claire mouchetée jaune-orangé.	Plus e 0,05

Localisation (Lot cadastral)	Sous-opération	Horizon supérieur (Bm)					Horizon inférieur (C)			
		Lots (Datation et localisation)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)
			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)		
	3AA à 3CC	3AA6, 3AA7, 3AA8, 3CC4, 3CC5, 3BB12 et 3BB14 (Régime français, intérieure du bâtiment ST-12 et ST-24)	12,71 (N) à 12,77 (S)	-	Surface : Limon sablonneux et légèrement argileux gris légèrement veiné d'oxydation avec rare cailloutis. Petite à moyenne quantité de charbon de bois dans la masse. Petite à infime quantité de particules de chaux, particules et joints de mortier beige jaunâtre avec crépi et d'éclats de pierres de taille locales (granite) et calcaires, dont quelques-unes bouchardées. Rares lentilles de cendre et scories. Quelques pierres locale et calcaire fracturées et morceaux de bois en décomposition. Dispersé essentiellement dans la masse et à proximité de ST-12. Base Limon argileux beige jaunâtre veiné d'oxydation et de sable très fin beige verdâtre et veine de limon argileux gris veiné d'oxydation. Rares charbons de bois, particules de chaux et éclats de pierre de taille calcaire et locale près de ST-12.	0,26 (10-12 premiers cm altéré et remanié)	12,47	-	- Mince dépôt de sable très fin beige - Argile limoneuse gris bleuté claire mouchetée jaune-orangé.	Plus de 0,23
165	5C	5C6 (Régime français ?, Intérieure de l'allonge ST-38 et ST-68)	12,70	-	Limon sablonneux brun avec quelques cailloutis. Charbon de bois, fibre de bois et lentilles de cendre disséminé dans la masse	0,22	12,50 à 12,48		Sable très fin limoneux et argileux beige veiné d'oxydation.	Plus de 0,10
	3DD, 3GG, , 6E, 7A	3DD8, 3DD9, 3GG8, 3GG9 (Régime français, Sans bâtiment connu)	12,77 (N) à 12,80 (S)	-	En bordure de ST-24 : Limon argileux et sablonneux gris veiné d'oxydation en surface devenant brun grisâtre moucheté de sable très fin limoneux beige jaunâtre à la base. Moyenne quantité de charbon de bois, Petite quantité de particules de chaux et d'éclats de taille de pierre locale (dont granitique) dans la masse. Rares lentilles de cendre, joints de mortier, scories et particules de brique française en surface. Le reste : Limon argileux brun grisâtre. Très compact en surface (fortement piétiné en bordure de ST-44). Petite quantité de charbon de bois dans la masse. Rares particules de chaux et cendre (en surface), éclats de taille de pierre locale et calcaire dans la masse. Rares objets.	0,20 à 0,28	12,50 à 12,63		Sable très fin limoneux et argileux beige veiné d'oxydation.	Plus de 0,24
166 (N)	3 FF, 3HH, 3LL,, 5E, 5D,6D, 7A	3FF7, 3FF9, 3HH5, 3HH6, 3LL11, 5D3, 5E3 (Régime français, Scellé par remblai de démolition bâtiment en bois ST-44)	12,80 (N), 12,90 (C) à 12,76 (S)	-	Limon argileux et faiblement sablonneux gris moucheté de sable très fin limoneux beige jaunâtre. Très compact en surface (piétiné) sous ST-44. Rares charbons de bois, racines décomposées et fibres de bois dans la masse. Rares éclats de taille de pierre locale et particules de brique française. À toutes fins utiles stérile sous ST-44.	0,18 à 0,28	12,60 à 12,52		Limon sablonneux et argileux beige et rouille.	0 à 0,13
									Sable très fin beige blanchâtre et grisâtre.	0,11 à 0,24
									Argile limoneuse beige et rouille	Plus de 0,08 à 0,22
	3NN	3NN4, 3NN5 et 3NN7 (Régime français, Intérieure	12,76		Limon légèrement argileux et sablonneux gris brunâtre. Rares charbons de bois et particules de chaux dans la masse et une pierre calcaire fracturée dans les 15 premiers cm.				Limon sablonneux et argileux beige et rouille.	0 à 0,06
									Sable très fin beige blanchâtre et grisâtre.	0,11 à 0,24

Localisation (Lot cadastral)	Sous-opération	Horizon supérieur (Bm)					Horizon inférieur (C)			
		Lots (Datation et localisation)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)	Élévation (m NMM)		Nature	Épaisseur (m)
			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)			Niveau d'affleurement	Niveau de dérasement (Datation, Événement)		
		du bâtiment ST-54 et ST-55)							Argile limoneuse beige et rouille	Plus de 0,08 à 0,22
166 (S)	3JJ, 3KK, 3 MM, 5F, 6C	3JJ8, 3KK10 à 3KK12, 3MM9, 5F3 (Régime français, Extérieure du bâtiment ST-54 et ST-55)	12,64 (3KK)	12,68 (3M) (Avant tournant du XIXe s. abandon du bâtiment ST-54 et ST-55) 12,44 à 12,58 (3JJ et 3KK) (Régime français, tranchée d'implantation d'une clôture de pieux) 12,60 (5F) (Post-1830, Creusement du soubassement du bâtiment ST-74)	Limon sablonneux plus ou moins organique brun à brun foncé marbré d'oxydation. Petite quantité de particules de charbon de bois et racines d'arbres en décomposition dans la masse. Rares particules de chaux, de fibres de bois, éclats de taille de pierre calcaire dans la masse (3M, 3K). Rares joints de mortier en surface (3M).	0,08 à 0,35	12,27 à 12,50		Argile limoneuse beige chamarrée orangée et mouchetée de sable très fin à fin beige claire.	0 à 0.08
									Sable très fin à fin beige claire	0,06 à 0,10
									Argile limoneuse beige à beige-orangé veinure de sable très fin à fin beige claire verdâtre	Plus de 0,28
11B 12 167 (N)	3KK, 3Y, 3Z, 5G, 6C	3KK10 à 3KK12, 3Y2, 3Y4, 3Y5, 5G2 (Régime français, Sans bâtiment connu)	12,64 à 12,73	12,50 à 12,56 (3KK et 6C) (Régime français, tranchée d'implantation d'une clôture de pieux)	Limon sablonneux (N) à sable très fin (S) brun foncé avec quelque cailloutis. Petite quantité de particules de charbon de bois et racines d'arbres en décomposition dans la masse. Rares particules de chaux, de mortier, de fibres de bois, éclats de taille de pierre calcaire dans la masse (3M, 3K).	0,24 à 0,30	12,33 à 12,43		Argile limoneuse beige chamarrée orangée et mouchetée de sable très fin à fin beige claire.	0 à 0.08
									Sable très fin à fin beige claire	0,06 à 0,10
									Argile limoneuse beige à beige-orangé veinure de sable très fin à fin beige clair verdâtre	Plus de 0,28
11A 11B 167 (S)	3W, 3X, 3EE, 4B, 5A, 5B, 6A	3EE5, 3X3 (objets dans 3X1), 5A4, 5B1 (Régime français, Sans bâtiment connu)	12,68 (6A)	12,66 (3EE) à 12,45 (5A) (Post-1915, aménagement du boulevard)	Limon sablonneux brun grisâtre veiné d'oxydation comportant quelques petites lentilles de sable fin beige blanchâtre dans la masse (6A) ou d'argile gris verdâtre en surface (3EE). Moyenne quantité de charbon de bois, de fibres de bois et de particules de chaux et organique dans les 10-12 premiers cm dans 6A. Petite quantité de particules de charbon de bois et de mortier ainsi que rares fibres de bois à la base.	0 à 0,30	12,45 à 12,50		- Sable très fin à fin beige claire (6A) - Sable très fin gris clair (3X)	
									- Argile limoneuse beige à beige-orangé veinure de sable très fin à fin beige clair verdâtre (6A) - Sable très fin beige veiné de rouille (3X)	
10B 11A 168 (N)	3V	-	-	-	-	-	12,50	12,35 à 12,55 (Post-1915, aménagement du boulevard)	Sable très fin gris clair.	0,02 à 0,16
									Sable très fin beige veiné de rouille	Plus de 0,48

Tableau 18 - Site BjFi-16 — Compilation des données sur les remblais par lots cadastraux

Localisation	Sous-opération	Datation	Lots	Nature	Élévation (m NMM)		Structures associées	Remarques
					Sommet	Base		
161 (S)	3A à 3F, 4J, 5P	1690-1726	3B2 (inclus 3C), 3D4, 3F2	Remblai de comblement	13,4	12.37	Courtine nord de la palissade	Témoigne de la construction, de la réfection et du démantèlement de la première courtine nord de la palissade. En surface, la tranchée fait de 0,53 à 0,78 de largeur tandis qu'à la base elle occupe environ 0,40 m de large. Inclusion et objets témoins sont présents essentiellement en surface de cette tranchée (premiers 50 cm).
		Post-1690 ?	3B3	Remblai de comblement	13,36	13.27	ST-95	15 négatifs (?) de piquets disposés sur un seul rang et pouvant correspondre aux témoins d'une ancienne clôture de pieux ou d'un bâtiment construit de pieux debout.
		Post-1726 ?	3C4	Remblai de comblement	13,4	13.04	Aucune	Fosses circulaires de 1,10 à 1,40 m de diamètre. Contentant le haut d'une cruche en verre uniquement ainsi que de rares inclusions.
		1726 -1760	3A1, 3A2, 3B5	Remblai de comblement	13,46	13,13	ST-94, ST-96 et ST-97	Fosses d'implantation de trois poteaux faisant moins de 0,44 à 0,58 m de diamètre
		1726 -1760	3C3	Remblai de comblement	14,2	13,02	ST-98	Négatif de poteau circulaire de 0,38 cm de diamètre
		1726-1760	5P3	Couche dépotoir	13,22	13,07	ST-83 à ST-85	Dépôt très riche en objets témoins et inclusions retrouvés à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment délimité par les fondations ST-83 à ST-85
		Vers 1780	5P1, 5P2	Remblai de comblement/nivellement	13,27	13,22	ST-83 à ST-85	Dépôt post-incendie retrouvé à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment délimité par les fondations ST-83 à ST-85
		Post-1760	3B4	Remblai de comblement	13,4	13.18	ST-93	Négatif de poteau quadrangulaire de 0,27 x 0,33
		Post 1820	3B6	Remblai de comblement	13,32	13,2	ST-80	Négatif de poteau quadrangulaire de plus de 0,16 x 0,33
		Post-1860	3C2	Remblai de comblement	13,4	13,32	ST-99	Comble une tranchée peu profonde (0,8) axée nord-sud ainsi qu'un négatif de poteau de 0,24 cm de diamètre
		Post 1912	3B1, 3C1, 3D1, 3D2, 3D3, 4J1	Remblai de comblement/nivellement	13,48	13,14	Aucune	Remblais témoignant de la démolition du cadre bâti suite à la conflagration de 1912. Comblent des tranchées creusées suite à cet événement ou ont été nivelés au sol.
162	2B, 3G à 3H, 4H, 5L, 6H, 7B	1687 - 1760	5L3	Remblai de comblement	13,29	13,18	ST-81	Remblai de comblement d'une tranchée, profonde de 0,11 m et large de 0,70 m, axée nord-sud.
		1687 - 1760	5L2	Remblai de comblement	13,28	12,81	ST-81	Négatif de poteau circulaire de 0,47 cm de diamètre
		1912-1915	3G1 à 3G3, 3H1 à 3H4, 5L1	Remblai de comblement	13,35	13,1	Aucune	Remblai témoignant de la démolition du cadre bâti suite à la conflagration de 1912. Comble des dépressions.
163 (N)	2B, 3J, 3K, 3L, 5H, 5K, 5J, 5N	Post-1800 ?	3K3, 5H4, 5H5, 5N6	Remblai de rehaussement et de comblement	13,07	13,04	ST-7	Remblai de rehaussement témoignant de la construction du bâtiment ST-5. Comble le négatif de poteau ST-7.
		Post-1800 ?	5H3	Remblai de rehaussement	13,12	13,07	Ind.	Remblai de rehaussement appliqué en bordure extérieure du bâtiment ST-5
		Post-1830	5H2, 5H1	Remblais de rehaussement/Niveau d'occupation ?	13,3	13,00	ST-5	Remblai de rehaussement appliqué en bordure extérieure des fondations ST-5
		Post-1830	3J2, 3K2, 5N5	Remblai de nivellement/ niveau d'occupation	13,16	13.02	ST-5	Remblai de rehaussement marquant la construction du bâtiment ST-5. Forme le vide sanitaire de l'enceinte de ce bâtiment.
		Post-1830 ?	3L1, 5K1	Remblai de comblement	13,3	12,76	ST-9	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-9.
		Post-1830 - 1912	5N3, 5N4	Dépôts d'occupation	13,2	13,14	ST-5	Dépôt d'occupation dans le vide sanitaire de l'enceinte du bâtiment formé par ST-5.
		1912-1915	3J1, 3K1, 5N2	Remblai de comblement	13,33	13,13	ST-2, ST3, ST-5	Remblai témoignant de l'incendie de 1912. Appliqué dans l'enceinte des fondations ST-5 et dans le vide existant autour des conduites ST-2 et ST-3.
	3M, 3Q, 7B (intérieur du bâtiment ST-6, ST-10 et ST-11	1820-1840	3M2	Remblai de comblement	13,31	12,95	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Présente en partie sous la maçonnerie ST-6
		Post-1850	3S2/3Q4	Remblai de comblement	12,95	moins de 12,22	ST-86	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation et d'abandon du poteau ST-86.
		Post-1850	3Q1	Remblai de comblement	13,35	12,84	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée de forme oblongue
		Post-1850	3M1	Remblai de comblement	13,27	13,16	ST-10	Remblai de comblement de la tranchée de construction des fondations ST-10.
		Vers 1910	3Q2	Remblai de comblement	13,31	13.10	ST-15 à ST-16	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des conduites ST-15 à ST-17
		Post-1850 - 1912	3Q3 (surface)	Remblai comblement /Dépôt d'occupation	13,13	13,03	ST-6, ST-10 et ST-11	Sol naturel formant la base du vide sanitaire de l'enceinte des fondations ST-6, ST-10 et ST-11. Et remblai témoignant de l'incendie de 1912.

Localisation	Sous-opération	Datation	Lots	Nature	Élévation (m NMM)		Structures associées	Remarques
					Sommet	Base		
163 (S)	3R, 3S, 5M	1780-1820	3S3, 3R3, 5M2	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation	13,02	12,81	Aucune	
		Post-1820 - 1840	5M1, 3S3 (en partie)	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	13,08	12,97	ST-82	Recouvre le sommet dérasé de ST-82. Probablement légèrement nivelé au sol lors de l'aménagement du boulevard en 1915
		Post-1840	3R1	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	13,17	13,03	ST-77, ST-78, ST-79 ?	Remblai de rehaussement. Marque possiblement l'occupation des poteaux ST-77, ST-78 et ST-79.
		Post-1840	3R2, 3R4	Remblai de comblement	13,05	moins de 12,59	ST-77a	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-77a
		Post-1912	3S1	Remblai de nivellement	13,05	13,00	Aucune	Remblai de nivellement post-incendie de 1912 présent dans une petite dépression.
164	3T 3N, 3P (extérieur ST-12 et ST-24)	1690-1760	3P9	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation	12,74	12,68	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué en marge nord de l'enceinte des fondations ST-12 et ST-24 avant l'érection de cette enceinte. Occupé un certain temps. Témoins de la construction de ST-12 ?
		1760-1780	3P8	Remblai de comblement	12,74	moins de 12,65	clôture de pieux ?	Remblai de comblement d'une mince tranchée axée est-ouest.
		1760-1780	3P7, 3N9, 3N11	Rejets de poêle	12,81	12,74		Rejet de poêle
		1780-1800	3T7	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation	12,94	12,72		Remblai de rehaussement. Sa surface présente dune bonne quantité d'éclats de taille de pierres des champs surtout à l'ouest.
		1780 - 1830	3N4, 3N7, 3N8, 3P4, 3P5, 3P6, 3T3, 3T4, 3T5, 3T6	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation	13,02	12,81	ST-12 et ST-24	Remblai de rehaussement appliqué en marge nord de l'enceinte des fondations ST-12 et ST-24 suite à sa construction. Marque son occupation extérieure.
		Post-1840	3P3, 3N5	Remblai de comblement	13,06	12,75	ST-8	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-8
		Post-1840	3N1, 3N3, 3P2, 3T1	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	13,17	13,03	ST-8 et ST-12	Remblai de rehaussement appliqué en façade des fondations ST-8. Témoigne de la construction des fondations ST-8 et de l'abandon des fondations ST-12
		Post-1850	3N2, 3N6, 3T2,	Remblai de comblement	13,2	moins de 12,49	ST-18	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-18
		Post-1850 - Vers 1910	3N10	Dépôt d'utilisation et d'abandon	12,69	12,59	ST-18	Dépôt d'utilisation et d'abandon localisé à l'intérieur de la canalisation en bois ST-18
		Vers 1910	3P1	Remblai de comblement	13,14	moins de 12,33	Possibles conduites égout et aqueduc	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de possibles conduites d'égout et d'aqueduc
	3AA À 3CC (intérieur ST-12 et ST-24)	1690-1760	3AA5 3BB9, 3BB11, 3CC3	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation	12,82	12,72	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans la portion sud du terrain.
		1690-1760	3BB7, 3BB10	Remblai de comblement	12,87	12,74	Aucune	Remblai de comblement d'une dépression de nature indéterminée.
		1760-1780	3AA4, 3BB6	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,9	12,79		Remblai de rehaussement appliqué à proximité de ST-12. Déblais de creusement de sa tranchée de construction?
		1760-1780	3AA3, 3BB5	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	13,03	12,9	ST-12, ST-24	Remblai de rehaussement recelant en surface des témoins de la construction de ST-12 et ST-24.
		1780-1800 ?	3AA1, 3BB4	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	13,02	12,95	ST-65 ?	Remblai de rehaussement appliqué en façade de ST-8. Témoigne de la construction d'une maçonnerie de pierre (ST-65 ?). Traces d'incendie.
		Post-1820	3BB8	Remblai de comblement	12,83	12,54	ST-26	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau quadrangulaire ST-26.
		Post-1830	3BB1, 3BB3	Remblais de comblement	13,01	13,06	ST-20	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-20
		Post-1830 - Vers 1910.	3BB2	Dépôt d'utilisation et d'abandon	12,95	12,82	ST-20	Dépôt d'utilisation et d'abandon localisé à l'intérieur de la canalisation en bois ST-20
		Post-1840	3AA2	Remblai de comblement	13,06	12,76	ST-8	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-8
		Vers 1910	3CC1, 3CC2	Remblai de comblement	13,05	moins de 12,59	ST-35 à ST-37	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des conduites ST-35 à ST-37
		Vers 1910	3BB13	Remblai de comblement	12,8	MOINS DE 12,56	ST-22	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite ST-22.

Localisation	Sous-opération	Datation	Lots	Nature	Élévation (m NMM)		Structures associées	Remarques
					Sommet	Base		
165	3DD, 3GG, 5C	1690-1760	3GG12	Remblai de comblement	12,73	moins de 12,34	clôture de pieux	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire axée nord-sud associée à une clôture de pieux.
		1690-1760	5C5	Remblai de comblement	12,63	12,15	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée circulaire (?) de fonction indéterminée.
		1690-1760	3DD7 (3BB9, 3BB11)	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,81	12,73	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans la portion nord et centrale du terrain.
		1690-1760	3DD6 (3BB7, 3BB10)	Remblai de comblement	12,78	12,75	Aucune	Remblai de comblement d'une dépression de nature indéterminée.
		1690-1760	3GG7	Remblai de comblement	12,62	moins de 12,22	ST-103	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du négatif de poteau ST-103
		1690-1760	3DD5, 5C2, 5C3, 5C4	Remblai de construction	12,83	12,81	Aucune	Remblai témoignant de la construction de ST-24 ?
		1690-1760 ?	3GG6, 3GG10	Remblai de comblement	12,82	12,24	Aucune	Remblai de comblement d'une fosse circulaire de fonction indéterminée. Fait environ 1,20 m de diamètre.
		1760-1780	3DD4	Remblai de rehaussement	12,8	12,78	ST-38 ?	Remblai de rehaussement possiblement associé à la construction de ST-24
		1760-1780	3GG5	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,82	12,74	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans la portion sud du terrain.
		1780-1800	5C1	Remblai de nivellement post-démolition	12,91	12,77	ST-24, ST-38, ST-68, ST-69	Remblai de nivellement post-démolition appliqué à l'intérieur de l'enceinte formé par les fondations ST-24, ST-38, ST-68 et ST-69
		1780-1820	3DD2, 3DD3 (3BB5)	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,96	12,84	Aucne	Remblai de rehaussement. Témoignant de la construction de maçonneries de pierre, possiblement ST-24 et ST-12.
		1780-1820	3DD1 (3BB4)	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	12,99	12,93	ST-65?	Remblai de rehaussement appliqué en façade des fondations ST-8. Témoigne de la construction d'une maçonnerie de pierre (ST-65 ?)
		Vers 1800	3GG3	Remblais de rehaussement	12,85	12,82	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans la portion sud du terrain.
		Vers 1800-1820	3GG2	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,93	12,85	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans la portion sud du terrain.
		1830	3GG4	Remblai de comblement	12,8	12,36	ST-45	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-45.
		1840-1850	3GG1	Remblai de comblement	12,94	12,32	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée
166(N)	3 FF, 3HH, 3LL, 3NN, 5D, 5E	1690-1760	3LL9	Remblai de comblement	12,51	moins de 12,27	ST-52	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-52
		1690-1760	5E4	Remblai de comblement	12,62	12,26	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
		1690-1760	3NN3	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	12,91	12,75	ST-54 et ST55	Remblai de rehaussement appliqué à l'intérieur du carré de fondation formé par ST-54 et ST-55.
		1690-1760	5E2	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12.88	12,74	ST-54 et ST-55	Remblai de rehaussement appliqué en périphérie extérieure nord des fondations ST-54 et ST-55. Surface marquée par témoins de construction de ST-54.
		1690-1760	3FF8	Remblai de comblement	12,78	moins de 12,25	Possible clôture de pieux	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire d'une possible clôture de pieux axée est-ouest à la limite nord du terrain.
		1690-1760	3HH7	Remblai de comblement	12,5	moins de 12,26	Possible poteau antérieur à ST-49 et ST-50	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'un possible poteau.
		1690-1760	5D4	Remblai de comblement	12,70	12,50	–	Remblai de comblement d'une petite fosse de nature indéterminée
		1690-1760	3FF10	Remblai de comblement	12,9	moins de 12,16	ST13a et ST13b	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des pieux ST-13a et ST-13b à la limite nord du terrain.
		1690-1760	3LL7, 3LI12	Remblai de comblement	12,87	12,47	ST-51	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la structure en bois ST-51
		Avant 1760 - 1800	5E1, 5D1, 5D2, 3FF3 à 3FF5, 3HH2, 3HH4, 3LL10	Remblai de démolition	12.88	12,76	ST-44	Remblai de démolition d'une structure en bois et autres rejets organiques. Accumulation ?

Localisation	Sous-opération	Datation	Lots	Nature	Élévation (m NMM)		Structures associées	Remarques
					Sommet	Base		
		1760-1830	3FF2	Remblai de rehaussement	12,94	12,88	Aucune	Remblai de rehaussement.
		1760-1780	3FF6	Remblai de comblement	12,78	12,62	Possible poteau	Remblai de comblement d'une petite tranchée à fond plat à la limite nord du terrain.
		1780-1800	3NN2	Remblai de construction	12,97	12,91	ST-41	Remblai marquant la construction des fondations ST-41
		1800-1820	3LL6	Remblai de comblement	12,68	moins de 12,18		Remblai de comblement d'une tranchée linéaire indéterminée axée nord-sud.
		1800-1820	3LL3	Remblai de comblement	12,85	12,57	Aucune	Remblai de comblement d'une fosse circulaire de fonction indéterminée. Le fond de cette tranchée est en pente descendante vers l'ouest.
		1800-1820	3LL4, 3LL5, 3LL8	Remblais de comblement	12,85	moins de 12,23	Aucune	Remblais de comblement d'une tranchée linéaire de nature indéterminée.
		1800-1820	3LL1, 3LL2	Remblais de comblement	12,82	12,68	ST-50	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire de nature indéterminée et de la fosse d'implantation des poteaux ST-50 a et ST-50 b
		1800-1840	3HH1, 3HH3	Remblai de comblement	12,83	12,32	ST49	Remblais de comblement manquant l'implantation (1800) et l'abandon (post 1840) du poteau ST-49
		Post-1830	3NN1	Remblai de comblement	12,94	moins de 12,22	possible canalisation en bois	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'une possible canalisation en bois.
		Post-1830	3FF1	Remblai de comblement	12,72	12,3	Possible poteau	Remblai de comblement d'une tranchée quadrangulaire creusée pour l'implantation d'un poteau ?
		Vers 1910	3NN1	Remblai de comblement	12,94	moins de 12,22	ST-56, ST-57	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de l'égout et de l'aqueduc ST-56 et ST57.
166(S)	3JJ, 3KK, 3 MM, 5F	Post-1830	5F2	Sol naturel altéré par occupation ?	12,64	12,60	ST-54/ST-55 et ST-41/ST-73	Sol naturel altéré, remanié par l'occupation de ST-74. Dérasé en partie pour former un vide sanitaire ?
		1690-1760	3JJ10	Remblai de comblement	12,31	12.02	ST-47	Remblai de comblement manquant la mise en place de la première génération de la clôture de pieux (ST-47). Tronqué lors de la mise en place des pieux ST-58.
		1690-1760	3KK9	Remblai de comblement	12,23	11,83	ST-60	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-60.
		1690-1760	3JJ9, 3KK8, 3MM10, 3MM11	Remblai de comblement	12,38	12,23	clôture de pieux, ST-58	Remblai de comblement manquant la mise en place de la deuxième génération de la clôture de pieux (ST-58),
		1690-1760	3JJ8, 3KK7	Remblai de rehaussement	12,63	12,55	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans l'emprise de la rue. À toutes fins utiles stérile
		1690-1760	3JJ6, 3KK6	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,73	12,63	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans l'emprise de la rue. Niveau d'occupation ?
		1690-1760	3KK5	Remblai de rehaussement	12,74	12,59	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans les limites du terrain privé.
		1690-1760	3JJ5, 3KK4	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,66	12,6	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans l'emprise de la rue. À toutes fins utiles stérile
		1690-1760	3MM8	Remblai de comblement	12,67	moins de 12,42	ST-59	Remblai de comblement de la petite tranchée d'implantation du poteau ST-59.
		1690-1760	3MM5, 3MM6	Remblais de comblement	12,77	12,67	ST-59	Remblais de comblement marquant l'abandon du poteau ST-59
		1690-1760	3MM3	Remblai de construction	12,83	12,77	ST-55	Remblai témoignant de la construction de la maçonnerie ST-55
		1770	3JJ1, 3JJ2, 3JJ4, 3JJ7, 3KK1, 3KK3, 3MM1, 3MM2, 3MM4, 3MM7	Remblais de comblement	12,66	12,24 à 12,04	ST-48, clôture de pieux	Remblais de comblement manquant l'abandon de la deuxième génération de la clôture de pieux et du poteau ST-48
		1760-1780	3KK2	Remblai de comblement	12,75	12,34	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire indéterminée longue de 3,60, large de 0,40 m et profonde de 0,41 m. Passe sous ST-41.
		1780-1800	3JJ3	Remblai de comblement	12,66	12,6	ST-41 ?	Remblai de comblement d'une petite tranchée faisant 0,15 m de large, 0,40 m de long et 0,06 m d'épaisseur en bordure de la maçonnerie ST-41.
		Post-1830	5F1	Remblai de rehaussement	12,76	12,64	ST-74	Remblai de rehaussement pouvant être associé à l'occupation de ST-74.
167 (N)	3KK, 3Y, 3Z, 5G,	1690-1760	3KK13	Remblai de comblement	12,6	12,19	Aucune	Comble tranchée axée est-ouest, large de 0,45 m et longue de plus de 0,60 m. Possible tranchée d'implantation d'une clôture de pieux. Stérile
		1690-1760	3Y3	Remblai de comblement	12,57	12,42	ST-29	Remblai de comblement du négatif de poteau ST-29. Traces d'incendie.

Localisation	Sous-opération	Datation	Lots	Nature	Élévation (m NMM)		Structures associées	Remarques
					Sommet	Base		
		1690-1760	3KK8	Remblai de comblement	12,38	12,23	clôture de pieux	Remblai de comblement manquant la mise en place de la deuxième génération de la clôture de pieux.
		1690-1760	3KK9	Remblai de comblement	12,42	11,97	ST-48, clôture de pieux	Fosse circulaire de 0,80 m de circonférence et de 0,45 de profondeur creusée pour la mise en place du poteau de 0,40 m de circonférence ST-48. Tronque 3KK13.
		1690-1760	3KK7	Remblai de rehaussement	12,53	12,45	ST-53	Remblai de rehaussement appliqué dans la rue et dans les limites du terrain. Abandon ST-53.
		1690-1760	3KK6	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation ?	12,6	12,53	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans l'emprise de la rue. Niveau d'occupation ?
		1690-1760	3KK5, 5G1	Remblai de rehaussement	12,74	12,59	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans les limites du terrain privé.
		1690-1760	3KK4	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation	12,66	12,6	Aucune	Remblai de rehaussement appliqué dans l'emprise de la rue. À toutes fins utiles stérile
		Vers 1670	3KK1, 3KK3	Remblais de comblement	12,66	12,04	ST-48, clôture de pieux	Remblai de comblement manquant l'abandon de la clôture de pieux et du poteau ST-48
		Post -1830 ?	3Y1	Remblai de comblement	12,7	11,9	ST-25	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-25.
		Vers 1910	3Z2 à 3Z6	Remblais de comblement	12,41		ST-27 et ST-28	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation des conduites ST-27 et ST-28
		1912-1915	3Z1	Remblai de comblement	12,85	12,41	ST-27 et ST-28	Résidus de l'incendie de 1912comblant le vide préexistant autour des conduites ST-27 et ST-28
167 (S)	3W, 3X, 3EE, 5A, 5B	1690-1760	3EE7	Remblai de comblement	12,38	plus de 12.07	ST-61	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'une clôture de pieux (ST-61) en façade. Tranchée, axée nord-sud, profonde d'au moins de 0,41 m et large de plus de 0,35 m..
		1690-1760	3X1	Remblai de comblement	12,52	12,28	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire axée nord-sud, profonde de plus de 0,24, longue de 3,75 m et large de plus de 0,30 m. Fonction indéterminée
		1690-1760	3EE2 à 3EE4	Remblai de comblement	12,66	12,35	Aucune	Remblai de comblement d'une tranchée de 0,19 de profondeur, longue de 2 m et large de plus de 1 m. Fonction indéterminée.
		1725-1760	3EE6	Remblai de comblement	12,63	12,38	ST-39 et ST-42	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des fondations ST-39 et du négatif de poteau ST-42
		1780-1820	3W1	Remblai de comblement et matière fécale décomposée	12,52	11,96	ST-31	Remblai de comblement d'une fosse quadrangulaire de 1 m2 et profonde de 0,56 m. Fosse de latrines (ST-31).
		1780-1820	3EE1	Remblai de comblement	12,61	12,57	ST-33	Remblai de comblement d'un négatif de pieux de 0,40 m.
		Post-1830 ?	3X2, 5A3	Remblai de comblement	12,58	12,15	ST-62	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation ST-62. À toutes fins utiles stérile.
		Post-1834	5A2	Remblai de comblement	12,44	12,22	Aucune	Remblai de comblement d'une petite tranchée de nature indéterminée. Scelle 5A3.
		1912-1915	5A1	Remblai de nivellement	12,61	12,44	Aucune	Remblai témoignant de la démolition du cadre bâti suite à la conflagration de 1912. Il a été nivelé au sol suite à l'arasement des lieux.
168 (N)	3V	1690-1760	3V1	Remblai de comblement	12,44	12.01	Clôture de pieux ?	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'une clôture de pieux en façade. Tranchée discontinue (emplacement d'une porte), axée nord-sud, profonde de moins de 0,43 m et large de plus de 0,70 m.
		1800-1820 ?	3V3	Remblai de comblement	12,45	12,03	ST-32	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-32

Note : Le lot 3PP1 correspond à une unité d'enregistrement de l'activité de nettoyage d'une sous-opération non fouillée.

4
Annexe

Tableaux de compilation des vestiges immobiliers

Tableau 19 - Site BjFi-16 — Compilation des données sur les pieux de clôtures et de la palissade

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension (m)		Remblai de comblement	Datation	Nombre	Type	Remarques
			Sommet	Base	Longueur	Diamètre					
161	14	3B et 3D	12,80-12,90	12,70	0,20	0,15 à 0,28	3B2 et D4	1690-1726	Plus de 10	Circulaire	Négatifs de pieux disposés sur un seul rang dont les limites sont difficiles à déterminer.
	95	3B	13.36	13,27	0,09	0,12 à 0,33 ?	3B3	1690-1725 ?	15	Circulaire	Négatifs de pieux disposés sur un seul rang, excepté l'un d'entre eux.
165	90	7A	environ 12,89	moins de 12,46	plus de 0,38	0,14 à 0,22	7A6	1690-1760	4	Circulaire	Négatifs. Disposés sur un seul rang. Vue en plan seulement.
	91	7A	environ 12,94	moins de 12,46	plus de 0,43	0,14 à 0,29	7A6	1690-1760	6	Circulaire	Négatifs dont la circonférence est délimitée par un mince fil de bois Disposés sur un seul rang. Vue en plan seulement.
166 (N)	71	6D	environ 12,84	moins de 12,36	plus de 0,48	0,16 et 0, 23	6D4	1690-1760	4	Circulaire	Négatifs. Disposés sur un seul rang. Vue en plan seulement.
166 (S)	47	3JJ	12,31	12,02	0,29	0,10 à 0,15	3JJ10	1690-1760	9	Circulaire	Pâte de bois. Disposé sur un seul rang à moins de 5 cm l'un de l'autre
167 (N)	42	3EE	12,45	12,36	0,09	0,2	3EE6	1690-1760	1	Circulaire	Négatif de pieux. En dessous de la maçonnerie ST-39 et dans la tranchée de la clôture de pieux.
	61	6A	environ 12,70	moins de 12,24	plus de 0,46	0,11 à 0,18	6A2	1690-1760	2	Circulaire	Négatifs dont la circonférence est délimitée par mince fil de bois. Disposés sur un seul rang Vue en plan seulement.

Tableau 20 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les poteaux et les pieux

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension		Remblai de comblement	Datation	Poteaux ou pieux associés	Type	Remarques
			Sommet	Base	Longueur (m)	Diamètre / Côté (m)					
161	80	3B	13,32	13,2	0,12	plus de 0,16 x 0,33	3BB6	Post-1820	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau. Dégagé en partie en bordure de la paroi est.
	93	3B	13,4	13,18	0,22	0,27 x 0,33	3B4	Post -1760 - 1820	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau.
	94	3B	13,4	13,23	0,17	moins de 0,44	3B5	Post-1726	ST-96 et 97	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,44 x 0,54 m) d'un poteau faisant moins de 0,44 m de diamètre.
	96	3A	13,4	13,21	0,19	moins de 0,50	3A2	Post-1726	ST-94 et 97	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,50 x 0,55 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre.
	97	3A	13,46	13,13	0,33	moins de 0,58	3A1	Post-1726	ST-94 et 96	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,58 x 0,60 m) d'un poteau faisant moins de 0,58 m de diamètre.
	98	3C	13,4	13,02	0,38	moins de 0,50	3C3	Post-1726	Ind.	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,50 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre. Localisée dans l'alignement d'une tranchée plus ancienne axé N-S..
	99	3C	13,44	13,13	0,31	0,24	3C2	Post-1760-1820	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Localisé dans l'axe d'une tranchée plus ancienne axée N-S.
162	81	4H et 5L	13,28	12,81	0,47	0,45	5L2	Post-1726	négatif de poteau présumé au nord	Circulaire	Négatif de poteau. Localisé dans l'alignement d'une tranchée plus ancienne axée N-S.
163 (N) 163 (N)	7	3K	13,08	12,78	0,3	0,35	3K3	2e 1/2 du XVIIIe	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau.
	86	3S et 3Q	12,95	moins de 12,22	plus de 0,73	0,22	3S2/ 3Q4	Post-1830	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Base non atteinte
	89	7B	environ 13,13	moins de 13,05	plus de 0,13	0,19 x 0,19	7B11	R.F. ?	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau.
163 (S)	77a	3R	13,1	12,52	0,58	0,33	3R2	Post-1840	ST-77b, 78, et 79	Circulaire	Négatif de poteau.
	77 b	6F	environ 13.07	moins de 12,59	plus de 0,48	0,28	6F3	Post-1840	ST-77a, 77 b, et 79	Circulaire	Négatif de poteau. Vue en plan seulement.
	78	6F	environ 13.07	moins de 12,59	plus de 0,48	0,27 x 0,33	6F4	Post-1840	ST-77a, 78, et 79	Quadrangulaire	Poteau très décomposé (pâte et fibres de bois). Vue en plan seulement.
	79	6F	environ 13,09	moins de 12,72	plus de 0,37	0,25 x 0,28	6F5	Post-1840	ST-77a, 77 b, et 78	Quadrangulaire	Poteau très décomposé (pâte et fibres de bois). Vue en plan seulement.
165	26	3BB	12,84	12,54	0,3	0,2 X 0,25	3BB8 (tranchée)	Post-1840	ST-72a à ST-72c	Quadrangulaire	Poteau très décomposé (pâte de bois). S'appui sur maçonnerie ST-24
	45	3GG	12,87	12,4	0,47	0,16 à 0,18	3GG4 (tranchée)	Post- 1820	Ind.	Circulaire	Poteau légèrement décomposé
	72a	6E	environ 13,02	moins de 12,46	plus de 0,56	0,19 x 0,21	6E2	Post -1840	ST-26, ST-72b et ST-72c	Quadrangulaire	Poteau très décomposé (pâte et fibres de bois).
	72 b	6E	environ 13,02	moins de 12,44	plus de 0,58	0,18	6E2	Post -1840	ST-26, ST-72a et ST-72c	Circulaire	Poteau légèrement décomposé
	72c	6E	environ 12,88	moins de 12,44	plus de 0,44	0,19	6E2	Post -1840	ST-26, ST-72a et ST-72b	Circulaire	Poteau légèrement décomposé
	92	7A	environ 12,88	moins de 12,48	plus de 0,40	0,28 x 0,33	7A1	Post-1760	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau. Vue en plan seulement. Tronque la tranchée de la clôture de pieux.
	100	6E	environ 12,94	moins de 12,46	plus de 0,48	environ 0,40	6E4	XVIIIe s.	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Vue en plan seulement.
	101	6E	environ 12,88	moins de 12,48	plus de 0,40	0,20 x 0,22	6E6	XVIIIe s.	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau. Vue en plan seulement.
	102	7A	environ 12,88	moins de 12,48	plus de 0,40	moins de 0,40	7A8	Tournant du XIXe s.	Ind.	Quadrangulaire ?	Fosse d'implantation (0,40 x plus de 0,16 m) d'un poteau faisant moins de 0,40 m de diamètre. Tronque la clôture de pieux. Vue en plan seulement.
	103	3GG et 6E	12,62	moins de 12,22	plus de 0,40	moins de 0,50	3GG7	1690-1760	Ind.	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,50 x 0,52 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre. Basse non atteinte en fouille.
	104	7A	environ 12,84	moins de 12,46	plus de 0,38	moins de 0,50	7A1	Tournant du XIXe s.	Ind.	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,50 x 0,52 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre. Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux.

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension		Remblai de comblement	Datation	Poteaux ou pieux associés	Type	Remarques
			Sommet	Base	Longueur (m)	Diamètre / Côté (m)					
	105	6E	environ 12,88	moins de 12,48	plus de 0,40	moins de 0,50	6E5	Tournant du XIXe s.	Ind.	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,50 x 0,70 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre. Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux.
166(N)	13a	3 FF	12,9	12,16	0,74	0,26	3FF10 (tranchée)	1690-1760	ST-13b	Circulaire	Poteau légèrement décomposé
	13 b	3 FF	12,16	moins de 12,00	plus de 0,16	plus de 0,20	3FF10 (tranchée)	1690-1760	ST-13a	Circulaire	Poteau peu décomposé. En dessous du poteau ST-13a. Dégagé en partie.
	49	3HH	12,46	12,32	0,14	0,2	3HH1 et 3HH3 (tranchée)	Post -1760 - 1840	ST-50a et ST-50b ?	Circulaire	Poteau très décomposé (pâte de bois).
	50a	3LL	12,59	12,46	0,13	0,20 à 0,25	3LL1 (tranchée)	1780-1820	ST-49 et ST-50b	Circulaire	Négatif. Circonférence délimitée par pâte et fibres de bois.
	50 b	3LL	12,85	12,26	0,62	0,25	3LL1 et 3LL2 (tranchée)	1780-1820	ST-49 et ST-50a	Circulaire	Pieu légèrement décomposé. Base en biseau.
	52	3LL	12,45	moins de 12,27	plus de 0,18	0,29 x 0,23	3LL9 (Tranchée et négatif)	1690-1760	Ind.	Quadrangulaire	Négatif de poteau. Dérasé en profondeur. Dégagé en partie.
	106	6D	environ 12,80	moins de12,03	plus de 0,77	environ 0,45	6D6	1690-1760	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Vue en plan seulement. Tronqué par la tranchée d'implantation de la clôture de pieux.
166 (S)	48	3KK	12,42	12,03	0,39	0,4	3KK3	1690-1760 ?	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Circonférence délimitée par pâte et fibres de bois.
	58	3KK	12,28	12,15	0,13	0,12 à 0,15	3KK8	1690-1760	ST-60	Circulaire	5 négatifs de pieux disposés dans une fosse circulaire. Tronqué par ST-60. Tronque tranchée de ST-47
	59	3MM	12,67	moins de 12,42	plus de 0,25	0,28	3MM8 (portion sommitale)	1690-1760	Ind.	Circulaire	Poteau ou pieux décomposé (fibres et pâte de bois). Dégagé en partie.
	60	3KK	12,23	11,83	0,4	0,25	3KK8	1690-1760	ST-58	Circulaire	Négatif de poteau. Tronque ST-58. Tronqué par ST-48
	107	6C	environ 12,67	moins de 12,07	plus de 0,60	environ 0,45	6C5	Tournant du XIXe s.	Ind.	Circulaire ?	Fosse d'implantation (0,45 x 0,54 m) d'un poteau faisant environ 0,45 m de diamètre. Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux.
	108	6C	environ 12,67	moins de 12,07	plus de 0,60	moins de 0,48	6C3	Tournant du XIXe s.	Ind.	Quadrangulaire ?	Fosse d'implantation (plus de 0,33 x 0,48 m) d'un poteau faisant moins de 0,48 m de diamètre. Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux.
167 (N)	53	3KK	12,7	12,03	0,67	0,25	3KK3	1690-1760	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau.
	29	3Y	12,72	12,42	0,3	0,28	3Y3	1690-1760	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau. Indices d'incendie à la base. Apparait sous sol naturel remanié.
	109	6B	12,37	moins de 12,23	plus de 0,14	environ 0,40	6B3	1690-1760 ?	Ind.	Circulaire	Fosse d'implantation (0,70 x 0,90 m) d'un poteau faisant moins de 0,50 m de diamètre. Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux. En dessous de la maçonnerie ST-46.
	110	6B	12,37	12,16	0,19	0,33 x0,36	6B2	Tournant du XIXe s.	Ind.	Quadrangulaire ?	Négatif ou fosse quadrangulaire (0,33 x0,36). Vue en plan seulement. Tronque tranchée d'implantation de la clôture de pieux.
167 (S)	33	3EE	12,61	12,57	0,04	0,4	3EE1	Post-1760 -1800	Ind.	Circulaire	Négatif de poteau.

Tableau 21 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les maçonneries

Localisation	ST	Sous-op.	Construction	Matériaux	Appareil	Liant	Élévation (m NMM)		Dimension			Axe	Structure associée	Datation
							Sommet	Base	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)			
161	83	4J	Double	Pierres calcaires brutes, ébauchées et grossièrement équarries	Irrégulier	Maçonnerie sèche	13,27	13.15	0,12	0,3	2,3	E-O	ST-84 et 85	1750-1790
	84	4J	Double	Pierres calcaires brutes, ébauchées et grossièrement équarries	Irrégulier	Maçonnerie sèche	13,26	13,13	0,13	0,3	total de 2,90	N-S	ST-83 et 85	1750-1790
	85	4J	Double	Pierres calcaires brutes, ébauchées et grossièrement équarries	Irrégulier	Maçonnerie sèche	13,2	13,09	0,11	0,3	1,1	E-O	ST-83 et 84	1750-1790
163 (N)	1	3J	Indéterminé	Pierres des champs brutes	À tout venant	Maçonnerie sèche	13,37	13,05	0,32	1,3	0,5	E-O	ST-4	Post 1770 ? - Post-1830
	4	3J	Indéterminé	Pierres des champs brutes	À tout venant	Maçonnerie sèche	13,33	12,79	0,54	1,3	0,3	E-O	ST-1	Post-1770 ? - Post-1830
	5	3K, 4G et 7A	Double	Pierres calcaires ébauchées et pierres des champs brutes	Irrégulier	Mortier beige blanchâtre	13,53	12,97	0,56	0,6	5,12	E-O	ST-2, 3 et 9	Post-1830. - 1912
	6	3L et 3M	Double	Pierres calcaires ébauchées	Ind.	Maçonnerie sèche	13,33	13,2	0,13	0,60 - 0,65	1,5	E-O	ST-10, 11, 15 à 17	Post 1903 - 1912
	10	3Q et 3M	Indéterminé	Pierres calcaires ébauchées.	Ind.	Maçonnerie sèche	13,26	13,18	0,08	0,7	total de 8,10	N-S	ST-6, 11, 15 à 17	Post 1903 - 1912
	11	3Q	Double	Pierres calcaires ébauchées.	Irrégulier	Maçonnerie sèche	13,31	13,1	0,21	0,7	1,4	E-O	ST-6, 10, 15 à 17	Post 1903- 1912
163 (S)	82	4F	Quatre parements	Pierres calcaires équarries	Irrégulier	Mortier beige jaunâtre	13,08	12,84	0,25	0,9	total de 1,10	E-O	ST-77, 78 et 79 ?	Post-1840 - Vers 1900
164 /165	8	3P, 3N, 3AA, 3BB	Double avec blocage ?	Pierres des champs et calcaires brutes et ébauchées	Irrégulier	Mortier beige blanchâtre	13,19	12,77	0,42	plus de 0,62	total de 7,68	N-S	ST-35 à 37	Post-1879 - 1912
	12	3P et 3AA	Double	Pierres des champs brutes, rarement ébauchées	Irrégulier	Mortier gris blanchâtre (portion sup.)	13,18	12,23	0,95	0,48 à 0,53	1,4	E-O	ST-24, 38, 43, 66 à 69	Post 1770 - vers 1830
	19	3R et 3T	En tranchée	Éclats de taille de pierre des champs	À tout venant	Mortier beige jaunâtre	13,19	12,67	0,52	0,55	0,68	E-O	Aucune	Post-1879 - 1912
	24	3BB et 4E	Double	Pierres des champs brutes, rarement ébauchées	Irrégulier	Mortier gris blanchâtre (portion sup.)	12,9	12,02	0,88	0,48 à 0,53	2,7	E-O	ST-12, 38, 43, 66 à 69	Post 1770 - vers 1830
	38	3DD	Double	Pierres des champs brutes	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,82	12,21	0,61	0,48	total de 2,18	N-S	ST-12, 24, 43, 66 à 69	Post 1770- vers 1830
	43	3BB	Double	Pierres des champs brutes, rarement ébauchées	Irrégulier	Maçonnerie sèche	13,08	12,06	1,02	plus de 0,15	0,62	N-S	ST-12, 24, 38, 66 à 69	Post-1780 - vers1830
	65	3BB et 4E	Double avec blocage ?	Pierres calcaires brutes	Irrégulier	Mortier gris clair	13,12	12,9	0,22	0,95	2	E-O	Aucune	1760 - 1830 ?
	66	4E et 5C	Double avec blocage	Pierres calcaires et des champs brutes	Irrégulier	Mortier gris clair (portion sup)	12,89	12,42	0,47	0,5	total de 1,25	N-S	ST12, 24, 38, 43, 67 à 69	Post 1770- vers 1830
	67	4E	Double avec blocage	Pierres calcaires et des champs brutes	Irrégulier	Mortier gris clair (portion sup)	13	Ind.	Ind.	0,5	total de 1,25	N-S	ST12, 24, 38, 43, 66, 68 et 69	Post 1770- vers 1830
	68	4E et 5C	Double	Pierres des champs brutes	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,8	12,15	0,65	0,50 à 0,60	2,4	E-O	ST12, 24, 38, 43 et 69	Post-1790 - vers 1830
	69	4E	Double	Pierres des champs brutes	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,8	12,15	0,65	0,5	total de 1,30	N-S	ST12, 24, 38, 43 et 68	Post-1790 - vers 1830
166	41	3JJ, 3MM, 4C et 6C	Double avec blocage	Pierres calcaires équarries	Plus ou moins régulier	Mortier beige blanchâtre	13,04	12,32	0,72	0,7	total de 10,6	N-S	ST-73	Début du XIXe s. -milieu du XIXe s.
	54	3NN	Double	Pierres des champs et calcaires brutes et ébauchées	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,92	12,47	0,47	0,49 à 0,55	1,13	E-O	ST-55	Post 1731 - Fin du XVIIIe s.
	55	3 MM, 3NN, 6, 6C	Double	Pierres des champs et calcaires brutes et ébauchées	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,96	12,4	0,56	0,50 à 0,70	total de 11,57	N-S	ST-54	Post 1731 - Fin du XVIIIe s.
	70	4D	Double avec blocage	Pierres calcaires ébauchées	À tout venant	Mortier beige jaunâtre	12,95	12,82	0,17	0,7	3,9	N-S	ST-56 et 57	2e 1\2 du XIXe s. -1912

Localisation	ST	Sous-op.	Construction	Matériaux	Appareil	Liant	Élévation (m NMM)		Dimension			Axe	Structure associée	Datation
							Sommet	Base	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)			
	73	4C	Double avec blocage	Pierres calcaires équarries	Irrégulier	Mortier beige blanchâtre	12,87	12,57	0,3	0,6	2,4	E-O	ST-41	Début du XIXe s. -milieu du XIXe s.
	75	4C	Indéterminé	Pierres des champs et une pierre calcaire brute	À tout venant	Maçonnerie sèche	12,84	12,6	0,24	0,5	3	E-O	Aucune	Vers 1907 -1912 ou 1913-1915 ?
	74	4C	Indéterminé	Pierres calcaires brutes	À tout venant	Maçonnerie sèche	12,83	12,55	0,28	0,7	3,5	N-S	Aucune	Milieu du XIXe s. - vers 1907-1912
167 (N)	23	3Y	Double avec blocage	Pierres des champs et calcaires brutes et ébauchées	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,86	12,33	0,53	0,95	8	N-S	ST-25, 27,28, 40 et 46	Fin XVIIIe s. - 1912
	40	3KK	Double avec blocage	Pierres calcaires et des champs brutes	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,9	12,37	0,53	1	1	E-O	ST-23, 25, 27,28, 30, et 46	Fin XVIIIe s. - 1912
	46	3KK	Double avec blocage	Pierres calcaires et des champs brutes	Irrégulier	Maçonnerie sèche	12,84	12,37	0,47	0,9	0,95	N-S	ST-23, 25, 27,28, 30, et 40	Fin XVIIIe s. - 1912
167 (S)	34	3X	Indéterminé	Pierres calcaires brutes	Ind.	Maçonnerie sèche	12,52	12,42	0,1	plus de 0,40	plus de 0,40	N-S	ST-62 ?, ST-39	Post-1731-Tournant du XIXe s.
	39	3EE	Indéterminé	Pierres calcaires et des champs brutes	Ind.	Maçonnerie sèche	12,63	12,49	0,14	plus de 0,15	1	N-S	ST-62 ?, ST-34 ?	Post-1731-Tournant du XIXe s.

Tableau 22 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les structures en bois et la fosse d'aisance

Localisation	ST	Sous-op.	Nature	Élévation (m NMM)		Dimension (m)			Fixation	Axe	Bâtiment ou vestige associé	Datation	Remarques
				Sommet	Base	Hauteur	Largeur	Longueur					
166 (N)	44	3FF, 3HH et 3LL	Structure en bois	12,84	12,79	0,05	plus de 1,50	plus de 2,50	Clous forgés	Ind.	ST-13a et ST-13b ?	1780-1820	Section d'un plancher et de mur composés de planches de bois effondrées au sol.
	51	3LL	Structure en bois	12,88	12,47	0,41	0,02	1	Aucune	N-S	Aucun	1690-1760	Flanc ouest d'un caisson en bois
168 (N)	31	3W	Fosse	12,52	11,96	0,56	1	1	Aucune	S.O.	ST-34 et ST-39	~1800	Fosse d'aisance. Creusée dans le sol. Comblée par matière fécale et remblai de comblement (lot 3W1)

Tableau 23 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les canalisations en bois

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension extérieure (m)		Dimension intérieure (m)		Longueur (m)	Assemblage	Axe	Bâtiment associé	Conduites associées	Datation	Remarques
			Sommet	Base	Hauteur	Largeur	Hauteur	Largeur							
163 (N)	9	3L, 5K et 5N	12,96	12,93	0,03	0,12	Ind.	Ind.	3,9	Clous forgés ?	NE-SO	ST-5	ST-2 et ST-3	Post-1830 - Début XXe s.	Très décomposé. Tranchée creusée après construction de ST-5, dépôt d'abandon non-dissocié en fouille, provenance des clous indéterminée.
164	18	3N	12,72	12,56	0,2	0,2	0,16	0,16	2,1	Clous tréfilés	E-O	ST-8	St-35 et ST-36 ?	Post-1879 - Début du XXe s.	Bonne état
165	20	3BB	12,93	12,95	0,26	0,26	0,15	0,15	2	Clous découpés	E-O	ST-26, ST-77a à ST77c	ST-21 et 22	Post-1850 - Début XXe s.	Affaissée. Forme en "L". Extrémité est mis au jour. Dépôt intérieur.
166 (N)	Sans numéro	3NN	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	1,5	Ind.	E-O	ST-70	ST-56 et 57	Post-1850 - Début XXe s.	
166 (S)	63	6C	12,17	11,97	0,2	0,21	environ 0,15	environ 0,15	1,5	Clous découpés	NE-SO	ST-41 et ST-73	Aucune	Post-1850 - Début du XXe s.	Remplace la canalisation ST-64 puisqu'elle la tronque..
166 (S)	64	6C	12,07	Ind.	Ind.	0,25	environ 0,16	environ 0,16	1,1	Ind.	E-O	ST-41 et ST-73	Aucune	Post -1830 ? - 1850 ?	
167 (N)	25	3Y	11,97	11,9	plus de 0,07	0,3	Ind.	Ind.	0,5	Clous forgés	E-O	ST-23, ST-40 et ST-46	ST-27 et 28	Post-1830 ?. - Début du XXe s.	Très décomposé
167 (S)	62	3X et 5A	12,35	12,2	plus de 0,15	0,2	Ind.	Ind.	2,9	Clous forgés	E-O	1879	Aucune	Post-1830 ?	
168 (N)	32	3V	12,27	12,07	0,22	0,22	environ 0,16	environ 0,16	0,1	Ind.	E-O	1879	Aucune	Post - 1830 ? - Fin du XIXe s. ?	Très décomposé. Extrémité ouest dégagée.

1879: vestiges des bâtiments de 1879 éradiqués à l'exception de la canalisation les desservent.

Tableau 24 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les conduites d'égout

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension (m)		Axe	Matériaux	Conduite associée	Canalisation associée	Bâtiment associé	Datation	Remarques
			Sommet	Base	Diamètre	Longueur							
163 (N)	2	3J	12,99	12,79	0,2	0,8	E-O	Grès grossier	ST-3	ST-9	ST-5	Début XXe	
	15	3Q	13,23	13,04	0,2	2,3	E-O	Grès grossier	ST-16 et 17	Aucune	ST-6, ST-10 et ST-11	Début XXe	
163 (S)	87	6F et 7B	13,17	13,03	0,13	1,5	E-O	Grès grossier	ST-88	Aucune	1907	Début XXe	
164	35	3CC	12,68	12,5	0,18	0,75	E-O	Grès grossier	ST36 et 37	ST-18	ST-8	Début XXe	ST-36 s'insère dans son extrémité est.
	36	3CC	12,71	12,53	0,18	0,24	E-O	Terre cuite grossière	ST-35 et 36	ST-18	ST-8	Début XXe	S'insère dans ST-35. Ouverture pratiquée dans fondations ST-8
	#	3PP	Moins de 12,33	N.D.	N.D .	N.D.	E-O	N.D.	Conduite d'eau sans numéro	ST-18	ST-8	Début XXe	Non mise au jour. Présence possible.
165	21	3BB	12,95	12,84	0,16	0,2	E-O	Grès grossier	ST-20 et 22, tuyau en plomb	ST-20	1907	Début XXe	
	22	3BB	12,97	12,79	0,21	0,3	E-O	Ciment	St-20 et ST21, tuyau en plomb	ST-20	1907	Début XXe	Raccord au regard d'égout de la conduite ST-21
166 (N)	57	3NN	12,39	12,12	0,18	1,5	E-O	Grès grossier	ST-56	canalisation en bois disparue	ST-70	Début XXe	Trois sections.
167 (N)	27	3Z	12,33	12,17	0,17	0,5	E-O	Grès grossier	ST- 28	ST-25	ST-23, ST-40, ST-46	Début XXe	ST-28 inséré à l'intérieur.
	28	3Z	12,46	12,25	0,14	0,25	E-O	Métal ferreux	ST- 27	ST-25	ST-23, ST-40, ST-46	Début XXe	Coude en métal inséré à l'intérieur de ST-27.

1907 : vestiges des bâtiments de 1907 inexistants.

Tableau 25 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les conduites d'eau

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension (m)		Axe	Matériaux	Conduite associée	Bâtiment associé	Datation	Remarques
			Sommet	Base	Diamètre	Longueur						
163 (N)	3	3J	12,99	12,79	0,02	0,8	E-O	Tuyau en plomb	ST-2	ST-5	Début XXe	
	16	3Q	13,13	13,11	0,02	2,3	E-O	Tuyau en plomb	ST-15	ST-6, ST-10 et ST-11	Début XXe	
	17	3Q	13,11	13,09	0,015	2,3		Tuyau en plomb	ST-15	ST-6, ST-10 et ST-11		
163 (S)	88	6F et 7B	12,94	12,92	0,025	1,5	E-O	Tuyau en plomb	ST-87	1907	Début XXe	
164	37	3CC	12,59	12,57	0,025	0,75	E-O	Tuyau en plomb	ST35 et 36	ST-8	Début XXe	
	-	3PP	Moins de 12,33	N.D.	N.D.	N.D.	E-O	N.D.	Conduite d'égout sans numéro	ST-8	Début XXe	Non mise au jour.
165	-	3BB	12,95	12,84	0,02	0,2	E-O	N.D.	ST-21 et 22	1907	Début XXe	Morceau d'un tuyau dans remblais de démolition.
166 (N)	56	3NN	12,56	12,54	0,025	1,5	E-O	N.D.	ST-57	ST-70	Début XXe	Présence d'un autre tuyau a été retiré. À son emplacement subsistait en vide

1907 : vestiges des bâtiments de 1907 inexistants.

Tableau 26 - Site BjFi-16 – Compilation des données sur les piquets

Localisation	ST	Sous-op.	Élévation (m NMM)		Dimension (m)		Remblai de comblement	Datation	Structure associée	Type	Remarques
			Sommet	Base	Longueur	Diamètre / Côté					
166 (N)	76a	6D	environ 12,84	12,18	plus de 0,66	plus de 0,08 x 0,16	6D7	?	ST-76b	Quadrangulaire	Négatif de piquets distant de ST-76b de 0,34 m sur un axe nord-sud. Vue en plan seulement. Tronqué en partie
	76 b	6D	environ 12,84	12,18	plus de 0,66	0,12 x 0,16	6D7	?	ST-76a	Quadrangulaire	Négatif de piquets distant de ST-76a de 0,34 m sur un axe nord-sud. Vue en plan seulement. Tronqué en partie
167 (N)	30	3Y	12,72	12,52	0,2	0,05	Aucun	1690-1760		Circulaire	Négatif présentant des résidus de bois (pâte et fibres de bois). Pointe biseautée. Apparaît sous sol naturel remanié.

5
Annexe

Liste des échantillons et
rapport d'analyses macrofossiles et sporopolliniques

Tableau 27 - Site BjFi-16 – Liste des échantillons prélevés

Échantillon	Type	Provenance	Description
E1	Sol naturel	3P10	Limon légèrement argileux marron avec quelques cailloutis arrondis. Inclusions dans la masse :: petite quantité de particules de charbons de bois et de chaux, petites concrétions et joints de mortier de chaux gris blanchâtre. Rares éclats de taille de pierre des champs, fragments de brique, racines d'arbre en décomposition et graines de cucurbitacée.
E2	Bois	ST-14	Composantes résiduelles d'une structure indéterminée.
E3	Bois	ST-18	Section d'une planche de la canalisation en bois ST-18
E4	Sol/Sédiments	ST-18	Dépôt d'abandon localisé à l'intérieur de la canalisation en bois ST-18.
E5	Matières organiques	ST-31	Matière organique gisant à la base de la fosse de latrines ST-31.
E6	Bois	ST-45	Poteau légèrement décomposé.
E7	Graines	3LL1	Concentration de graines de framboises.
E8	Mortier	ST-8	Mortier de chaux (poudre (70 %) et concrétions moyennes (30 %) de couleur crème) et de sable très fin à grossier blanc-crème. Friable.
E9	Mortier	ST-8	Mortier de chaux (poudre) et de sable très fin à fin blanc-crème. Referme l'ouverture.
E10	Mortier	ST-12	Mortier de chaux (poudre (70 %) et concrétions moyennes (30 %) de couleur crème) et de sable très fin à moyen beige jaunâtre. Identique à E11
E11	Mortier	ST-24	Mortier de chaux (poudre (70 %) et concrétions moyennes (30 %) de couleur crème) et de sable très fin à moyenne beige jaunâtre. Identique à E10
E12	Mortier	ST-65	Mortier de chaux (poudre (85 %) et petites concrétions (15 %) de couleur crème) et de sable très fin à fin blanc grisâtre. Identique à E17
E13	Bois	ST-13a	Poteau légèrement décomposé
E14	Bois	ST-50b	Pieu légèrement décomposé
E15	Mortier	ST-41	Mortier de chaux (poudre (80 %) et petites concrétions (20 %) de couleur blanc-crème) et de sable très fin à moyen blanc grisâtre.
E16	Bois	ST-72b	Poteau légèrement décomposé.
E17	Mortier	ST-66	Mortier de chaux (poudre (90 %) et petites concrétions (10 %) de couleur crème) et de sable très fin à fin blanc grisâtre. Identique à E12

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Département de géographie

Québec, le 13mars 2012

Mme Cathy Couture
Arkéos Inc.
51, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec)
H2R 1S6

Objet : Analyses macrofossiles des échantillons BjFj-16 E1 et BjFj-16 E5 (latrines) et analyse sporopollinique de l'échantillon BjFj-16 E1 provenant du site de Pointe-aux-Trembles, île de Montréal

Madame,

Vous trouverez ci-après le rapport des analyses macrofossiles des échantillons BjFj-16 E1 et BjFj-16 E5 (latrines) et de l'analyse sporopollinique de l'échantillon BjFj-16 E1 provenant du site de Pointe-aux-Trembles, île de Montréal. Les analyses ont été effectuées par Mme Élisabeth Robert, professionnelle de recherche spécialisée en analyse macrofossile et sporopollinique au laboratoire de Paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. En espérant le tout à votre satisfaction, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Martin Lavoie
Professeur titulaire
Département de géographie
et Centre d'études nordiques
Université Laval
Pavillon Abitibi-Price
2405, rue de la Terrasse
Québec (Québec)
G1V 0A6

Téléphone : 418-656-2131, poste 2230
Courriel : martin.lavoie@cen.ulaval.ca

Analyse macrofossile des échantillons BjFj-16 E1 et BjFj-16 E5 (latrines) provenant du site de Pointe-aux-Trembles

Les analyses macrofossiles des échantillons BjFj-16 E1 et BjFj-16 E5 provenant du site archéologique de Pointe-aux-Trembles ont été effectuées au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval par Mme Élisabeth Robert. L'analyse macrofossile des deux échantillons a été faite sur un volume de 100 cm^3 de matériel en deux étapes d'analyse de 50 cm^3. Cette approche, dite des rendements décroissants, a été adoptée afin de déterminer le minimum de matériel à analyser pour obtenir un maximum de diversité des macrorestes végétaux. Pour les deux échantillons, l'analyse du deuxième 50 cm^3 n'a pas permis de trouver de nouvelles espèces végétales par rapport à celles déjà identifiées dans le premier 50 cm^3. Les échantillons ont été chauffés légèrement dans 150 ml d'eau et 130 ml d'une solution d'hydroxyde de potassium (KOH) 5 % afin de nettoyer et de séparer le matériel. Le matériel a ensuite été rincé sous jet d'eau délicat dans des tamis superposés de maille 850, 450 et 125 micromètres. Les pièces végétales ont été identifiées et dénombrées à l'aide d'une loupe stéréoscopique à un grossissement de 6 à 10×. Les pièces ont été identifiées à l'aide des collections de référence de pièces actuelles et de pièces fossiles du Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques ainsi qu'à l'aide d'ouvrages de référence (Beijerinck, 1947; Frankton, 1955; Montgomery, 1977; Davis, 1993). Les résultats des analyses sont présentés au Tableau 1. Les petits ossements, les fragments de coquillages et les fragments d'insectes n'ont pas été dénombrés.

L'échantillon BjFj-16 E1 contient très peu de matériel identifiable. Les charbons et les fragments ligneux dominent la matrice de l'échantillon. Le plus gros charbon mesure 0.7 x 0.7 x 0.3 mm. La grande majorité des fragments sont toutefois très petits et se trouvaient dans le matériel retenu par le tamis de maille 425 micromètres. Les fragments ligneux sont trop petits pour tenter une identification, même au niveau du genre. Seulement trois genres de plantes ont pu être identifiés à partir des graines : *Rubus* sp. (framboisiers, ronces), *Chenopodium* sp. (chénopodes) et *Scirpus* sp. (scirpes). En raison de l'état de décomposition des pièces végétales et de leur petite taille, l'analyse macrofossile d'un volume de 100 cm^3 ne permet donc pas de déterminer quelle était l'utilisation du sol ou quel était la nature de l'environnement végétal avant le défrichement.

L'échantillon BjFj-16 E5 (latrines) contient plus de matériel identifiable que l'échantillon précédent. Les charbons, dont le plus gros fragment mesure 0.9 x 0.4 x 0.3 cm, et les fragments ligneux sont abondants. Quatre types de fragments ont pu être distingués mais leur état de décomposition empêche toute identification. Les fragments de type 1 sont très abondants et s'apparentent à des fragments ligneux. Ils se divisent en minces couches dans lesquelles se distinguent des alvéoles. Les fragments de type 2, beaucoup moins abondants, sont de minces fragments brunâtres bordés d'une marge foncée, mais aucun fragment n'est assez complet pour être associé à une structure (feuille, fruit, graine) d'une espèce ou d'un genre quelconque. Les fragments de type 3 ressemblent à des exocarpes plus ou moins ligneux de fruits par leur forme arrondie et leur épaisseur mais encore une fois aucun fragment n'est complet ce qui empêche toute identification. Enfin, chez les fragments de type 4, moins abondants que les précédents, la marge arrondie et épaissie ainsi que la taille des fragments évoquent des graines de la famille des cucurbitacées mais aucune graine complète n'a été trouvée. Dans cet échantillon, ce sont les graines de *Rubus* sp. qui dominent la matrice. Leur nombre est si élevé qu'elles composent près du tiers du volume analysable après le traitement au KOH. Des graines d'autres plantes ont aussi été trouvées mais en petit nombre : six graines de *Brassica kaber* (moutarde sauvage), trois graines de *Trifolium repens* ou *T. hybridum* (trèfle blanc ou hybride), deux graines de la famille des légumineuses qui ressemblent aux graines de *Lespedeza cuneata* (lespédéza soyeux) qui est une plante introduite et cultivée pour ses fleurs, six fragments très dégradés de l'intérieur d'une graine inconnue (graine inconnue 1) et enfin un fragment de graine de *Stellaria* sp. (stellaire).

L'état de décomposition de l'échantillon BjFj-16 E5 et la résistance à la décomposition de l'exocarpe des graines de toutes les espèces de *Rubus* expliquent que si peu d'informations sur les habitudes alimentaires des premiers habitants du site de Pointe-aux-Trembles puissent être tirées de l'analyse macrofossile des latrines. L'analyse d'un plus grand volume de matériel permettrait peut-être de découvrir les graines d'autres plantes comestibles mais les graines de framboisiers ou de ronces resteraient dominantes. Plusieurs espèces et sous-espèces de framboisiers poussent naturellement ou sont cultivées sur l'île de Montréal mais les critères permettant de les distinguer ne reposent malheureusement pas sur la morphologie des graines, lesquelles présentent d'ailleurs une certaine variabilité intra-spécifique.

Analyse sporopollinique de l'échantillon BjFj-16 E1 provenant du site Pointe-aux-Trembles

L'analyse sporopollinique de l'échantillon BjFj-16 E1 a été effectuée au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval par Mme Élisabeth Robert. Deux centimètres cubes de matériel ont été prélevés et traités selon la méthode de Faegri et Iversen (1989). Cette méthode consiste en une série d'attaques chimiques (HCl 10%, acide fluorhydrique, acide acétique, acétolyse) permettant d'extraire les grains de pollen et les spores des sédiments. Les grains de pollen et les spores ont été identifiés et dénombrés au microscope à un grossissement de 400×. Les grains de pollen et les spores ont été identifiés à l'aide des collections de référence du Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques ainsi qu'à l'aide d'un ouvrage de référence (McAndrews *et al.*, 1973).

Les résultats des analyses des échantillons sont présentés en pourcentages dans le Tableau 2. Seuls les grains de pollen des plantes vasculaires terricoles (arbres, arbustes, herbes) ainsi que les grains indéterminables sont inclus dans la somme pollinique de base utilisée pour calculer les pourcentages. Les plantes invasculaires ne sont pas incluses dans la somme pollinique, mais leur représentation en pourcentages est quand même basée sur cette somme. L'échantillon est constitué d'une matrice peu favorable à la conservation des grains de pollen et des spores. Le contenu pollinique est donc très pauvre et un effort a été fait pour atteindre une somme pollinique de 300 grains plutôt que la somme standard de 500 grains. De plus, plusieurs grains de pollen et spores sont dans un état de dégradation avancé rendant ainsi leur identification difficile voir impossible car cela masque des critères importants comme les caractéristiques de l'exine ou la forme des grains.

Les grains de pollen provenant des arbres sont les plus abondants (48 %). Les grains de pollen provenant des plantes herbacées sont nettement plus abondants (35 %) que ceux provenant des arbustes (6,3 %). Le pourcentage élevé de grains de la catégorie *Indéterminables* (10,7 %) s'explique par les mauvaises conditions de conservation des grains de pollen et des spores dans les sédiments *in situ*. Les taxons arborés qui dominent sont les *Pinus* sp. (pins) avec un pourcentage global de 17,7 %. Le *Betula* sp. (bouleau) est ensuite le taxon le plus représenté (13 %), suivi par les *Picea* sp. (épinettes) qui atteignent 8,3 %. À l'exception des *Fraxinus* sp. (frênes) qui atteignent 4,3 %, les autres arbres, sont faiblement représentés. Sauf sans doute pour le tilleul (2%), il est difficile d'affirmer si les autres arbres étaient présents dans

l'environnement immédiat du site. Dans la catégorie des plantes herbacées, la famille la mieux représentée (16 %) est celle des Poaceae (graminées) qui comprend le *Zea mays* (maïs), une espèce reconnaissable par la grande taille de ses grains de pollen. La seconde famille la mieux représentée (7 %) est celle des Chenopodiaceae. La famille des Asteraceae (*Artemesia*, type Liguliflorae, type Tubuliflorae et type *Ambrosia*) totalise 6,4 % du cortège des herbacées, suivie par la famille des Cyperaceae (5,3 %). Les plantes arbustives sont dominées (4 %) par le *Alnus* type *incana* (aulne rugueux) ; les grains de pollen des *Salix* sp. (saules) et de *Corylus cornuta* (noisetier) étant peu abondants. Enfin, les plantes invasculaires sont représentées par des fougères (spores trilètes et monolètes, *Osmunda* sp., *Dennstaedtia punctilobata*) et des lycopodes (*Lycopodium lucidulum* et *L. obscurum*).

Les résultats de l'analyse pollinique de cet échantillon suggèrent que des activités agricoles prenaient place sur le site ou à proximité lors du dépôt des sédiments car le pourcentage des grains de pollen de la famille des Poaceae est important et le *Zea mays* est présent. La famille des Chenopodiaceae regroupe plusieurs herbes qui s'installent dans les champs cultivés ou dans les endroits perturbés comme les chénopodes, mais c'est aussi la famille des épinards, des betteraves et du quinoa. Les plantes de la famille des Asteraceae ainsi que les fougères et les lycopodes se rencontrent généralement dans les friches ou les boisés ouverts.

La représentation des Pinaceae (*Pinus* sp. et *Picea* sp.) et du bouleau (*Betula* sp.) dans cet échantillon est suffisamment importante pour confirmer leur présence, du moins à l'échelle régionale. Les autres taxons arborés appartiennent au cortège des forêts du sud du Québec : *Fraxinus* (frênes), *Tilia americana* (tilleul d'Amérique), *Quercus* (chênes) et *Juglans* (noyers). La présence d'*Alnus* type *incana* (aulne rugueux) peut s'expliquer par la proximité du fleuve Saint-Laurent car cet arbuste s'établit le long des cours d'eau. Il en est de même de la majorité des plantes de la famille des Cyperaceae dans laquelle se trouvent de nombreux taxons (genres *Cyperus*, *Scirpus*, *Carex*, etc.) qui poussent dans les milieux humides ou sur les rivages (Marie-Victorin, 1995).

Élisabeth Robert
Professionnelle de recherche
Centre d'études nordiques
Université Laval
Québec
13 mars 2012

RÉFÉRENCES

Beijerinck W., 1947, Zadenatlas der Nederlandsche Flora, H. Veenman & Zonen, Wageningen.

Davis, L. W., 1993, Weed Seeds of the Great Plains, A Handbook for Identification, University Press of Kansas.

Faegri, K. et Iversen, J. (1989), Textbook of Pollen Analysis, 4ième éd., révisée par K. Faegri, P.E. Kaland et K. Krzywinski, Wiley, Chichester.

Frankton, C., 1955, Weeds of Canada. Botany and Plant Pathology Division, Canada Department of Agriculture, Publication 948, Ottawa, Ontario.

McAndrews J.H., Berti, A. A. and Norris, G. (1973), Key to the Quaternary Pollen and Spores of the Great Lakes Region, Royal Ontarion Museum, Miscellaneous Publication .

Marie-Victorin, F., 1995, Flore laurentienne, 3ième édition. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Montgomery, F. H., 1977, Seeds and Fruits of Plant of Eastern Canada and Northeastern United States, University of Toronto Press, Toronto.

Tableau 1. Pièces macrofossiles présentes dans les échantillons BjFj-16 E1 et BjFj-16 E5 (latrines) du site de Pointe-aux-Trembles (e : pièces entières, f : pièces fragmentées).

	E1	E5
Charbons de bois	1600-1650	3150-3200
Fragments ligneux	présents	présents
Cenococcum, sclérotes (de champignons)	90-100	150-160
Fragments d'écorces	rares	rares
Fragments de type 1	0	925-950
Fragments de type 2	0	30-35
Fragments de type 3	0	16
Fragments de type 4	0	10
Rubus sp., graines (framboisiers, ronces)	9 f	5800-5825 e 1725-1750 f
Chenopodium sp., graines (chénopodes)	1 e, 11 f	2 e
Scirpus sp., akènes (scirpes)	1 e	0
Brassica kaber, graines (moutarde sauvage)	0	6
Trifolium repens/hybridum, graines (trèfle blanc ou hybride)	0	3
cf *Lespedeza cuneata*, graines (lespédéza soyeux)	0	2
Inconnue 1, graines	0	6 f
Stellaria sp., graines (stellaires)	0	1 f

Tableau 2

Pourcentages des grains de pollen et des spores de plantes invasculaires présents dans l'échantillon BjFj-16 E1 provenant du site Pointe-aux-Trembles.

CATÉGORIES	%
Arbres	48
Arbustes	6,3
Herbes	35
Indéterminables	10,7
ARBRES	
Pinus sp.	11,7
Pinus strobus	4,7
Pinus banksiana/resinosa	1,3
Picea sp.	8,3
Tsuga canadensis	1
Larix laricina	0,3
Betula sp.	13
Fraxinus sp.	4,3
Tilia americana	2
Quercus sp.	1
Juglans sp.	0,3
ARBUSTES	
Alnus type *incana*	4
Salix sp.	1,3
Corylus cornuta	1
HERBES	
Poaceae	14,3
Zea mays	1,7
Chenopodiaceae	7
Cyperaceae	5,3
Artemesia	2,7
Type Liguliflorae	2,3
Type Tubuliflorae	1
Type *Ambrosia*	0,7
AUTRES	
Indéterminables	10,7
PTÉRIDOPHYTES	
Spores monolètes	7,3
Spores trilètes	3,3
Osmunda sp.	3,3
Lycopodium lucidulum	2
Dennstaedtia punctilobata	1,3
Lycopodium obscurum	0,3
Equisetum sp.	0,3

6
Annexe

Tableaux de compilation des vestiges mobiliers

Tableau 28 - Site BjFi-16 — Distribution des fragments d'objets par fonctions, type d'objet et phases d'occupation

CATÉGORIE	FONCTION	OBJETS	PHASE						TOTAL	
			I		II		III			
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Travail sur la matière	Matières multiples, outils	Outil ?	0		0		1		1	
	Métal cuivreux, résidus	Retaille	0	0,17	3	0,15	0	0,03	3	0,10
	Tissus, outils	Ciseaux, dé à coudre, épingle	5		3		1		9	
Communication	Moyens de communication	Crayon, encrier	1	0,03	0	0,00	12	0,18	13	0,10
Acquisition	Agriculture/horticulture	Pot à plante	93	3,15	47	1,18	20	0,30	160	1,19
	Chasse et/ou guerre, munitions	Balle	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,005
	Chasse et/ou guerre, accessoires	Pierre à fusil	2	0,07	0	0,00	0	0,00	2	0,015
	Sous-total		96	3,25	47	1,18	20	0,30	163	1,21
Alimentation	Préparation	Terrine, plat, contenant	288	9,76	316	7,92	514	7,86	1118	8,29
	Cuisson	Marmite, théière	9	0,31	3	0,08	0	0,31	12	0,09
	Ustensile de table	Couteau, cuillère, fourchette	8	0,27	1	0,02	8	0,12	20	0,15
	Ustensile de service	Couteau	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	Vaisselle de table	Assiette, bol, contenant, gobelet, soucoupe, tasse	83	2,81	177	4,44	412	6,31	672	4,99
	Vaisselle de service	Carafe, pichet, plat	3	0,10	2	0,05	15	0,23	20	0,15
	Vaisselle à usage spécifique	Coquetier, saupoudroir ?	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Conservation	Bouteille, cruche, jarre, pot	14	0,48	40	1,00	16	0,25	70	0,05
	Indéterminée	Contenant, bol, objet à anse, pot	50	1,70	84	2.11	331	5,07	465	3,45
	Entreposage ind.	Bouteille, cerceau et robinet de tonneau, bouchon, contenant	6	0,21	27	0,68	56	0,85	89	0,66
	Sous-total		461	15,63	646	16,29	1355	20,72	2469	18,32
Boissons	Boissons, absorption	Verre à tige, chope ?	1	0,03	8	0,20	7	0,11	16	0,12
	Boissons, conserv./entreposage	Bouteille à alcool et à gin	22	0,75	96	2,41	220	3,36	338	2,51
	Sous-total		23	0,78	104	2,61	227	3,47	354	2,62
Tabac	Tabac	Pipe, pipe à tuyau amovible	37	1,25	173	4,34	354	5,41	564	4,18
Médication	Médication	Fiole, tasse à posset	0	0,00	1	0,03	1	0,015	2	0,02
Habillement	Habillement	Ceinture	0	0.00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Attaches-sans identification	Bouton, boucle, attache	3	0,10	4	0,10	33	0,51	40	0,30
	Chaussures	Boucle, chaussure	2	0,07	2	0,05	3	0,05	7	0,05
	Parures et bijoux	Perle, colifichet, bijou ?	26	0,87	3	0,08	5	0,08	34	0,25
	Sous-total		31	1,05	10	0,22	43	0,66	84	0,62
Soins du corps	Excrétion	Pot de chambre ?	6	0,20	4	0,10	7	0,11	17	0,13
	Hygiène	Peigne, bassin ?, pot à eau ?	0	0,00	3	0,08	6	0,09	9	0,07
	Sous-total		6	0,20	7	0,18	13	0,20	26	0,19
Construction	Matériaux de base-vitre	Vitre	186	6,31	475	11,91	705	10,79	1366	10,13
	Matériaux de base-divers	Brique, pierre	4	0,14	0	0,00	7	0,11	11	0,08
	Matériaux de revêtement	Carreau, tuile	1	0,03	0	0,00	3	0,05	4	0,03
	Systèmes de fermeture	Poignée, serrure ?	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Ferrures de rotation	Pièce de quincaillerie, charnière, penture ?	0	0,00	0	0,00	9	0,14	9	0,07
	Fixations-clous	Clou forgé, découpé, tréfilé	138	4,68	126	3,16	289	4,42	553	4,10
	Fixations-divers	Crochet, boulon, punaise, ind.	0	0,00	1	0,03	5	0,08	6	0,04
	Quincaillerie d'architecture ind.	Indéterminée	0	0,00	1	0,03	1	0,015	2	0,02
	Sous-total		329	11,15	603	15,11	1021	15,61	1953	14,49
Aménagement	Plomberie et canalisation	Tuyau	0	0,00	1	0,03	7	0,11	8	0,06
Entretient	Entretien	Pot à cirage	0	0,00	0	0,00	3	0,05	3	0,02
Consommation ind.	Consommation ind.	Contenant, terrine, couteau ou rasoir, objet à anse?, pot à eau ?	303	10,27	1055	26,44	1827	27,94	3185	23,63
Commerce	Commerce	Monnaie	0	0,00	1	0,03	3	0,05	4	0,03
Culte et rituel	Culte et rituel	Grain de chapelet	18	0,61	3	0,08	0		21	0,16
Jeux et divertissements	Jeux et divertissements	Bille, poupée	0	0,00	2	0,05	12	0,18	14	0,10
Écofacts	Animaux sauf mollusques	Ossements	1264	42,95	1187	29,76	1331	20,38	3782	28,06
	Mammifères	Ossements	245	8,31	24	0,60	103	1,58	372	2,76
	Oiseaux	Coquille d'oeuf	2	0,06	4	0,10	0	0,00	6	0,05
	Mollusques	Coquillage	42	1,42	14	0,35	29	0,44	85	0,63
	Végétaux	Graine	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,01
	Sous-total		1554	52,67	1229	30,81	1463	22.38	4246	31,50
Autres	Minéraux	Pierre, quartz	4		2		4		10	
	Indéterminé	Lanière, contenant, fil tige, tube...	55	2,91	88	2,38	147	2,68	290	2,64
	Témoins de combustion	Scories	27		5		24		56	
Total			2950	100	3989	100	6532	100	13477	100

Tableau 29 - Site BjFi-16 – Distribution des fragments d'objets par matériaux et par phases d'occupations

Phase	Matériau	Fonction du complexe alimentaire									Total	
		Préparation	Cuisson	Ustensile de table	Ustensile de service	Vaisselle de table	Vaisselle de service	Vaisselle à usage spécifique	Conservation	Indéterminée	Nbre	%
I	TCG Saintonge	5				18				1	24	5,27
	TCG Staff slip engobe rouge					4					4	0,88
	TCG chamois glaçure verte	75									75	16,48
	TCG avec engobe et glaçure					5				3	8	1,76
	TCG chamois-rose glaç verte	5									5	1,10
	TCG Italie du nord					4					4	0,88
	TCG Beauvais					1					1	0,21
	TCG sans glaçure Cox ?		4								4	0,88
	TCG avec glaçure		2						2	2	6	1,32
	TCG avec glaçure Cox		2								2	0,44
	TCG locale glaçure verte	87							2	3	92	20,22
	TCG locale glaçure inc	60									60	13,19
	TCG locale glaç tachetée verte	35									35	7,70
	TCG locale glaçure coloration multi	21									21	4,62
	Faïence blanche					28	2			24	54	11.87
	TCF Jackfield ?									1	1	0,22
	Faïence brune					1	1			2	4	0,88
	Faïence jaspée									5	5	1,10
	Creamware					7				2	9	1,98
	Pearlware					3				1	4	0,88
	TCF blanche									2	2	0,44
	GG rhénan gris									4	4	0,88
	GF blanc homo glaç sal					5					5	1.10
	Céramique altérée					1					1	0,21
	Verre incolore					6					6	1,32
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.								10		10	2,20
	Acier			1							1	0,22
	Métaux et alliages cuivreux		1								1	0,22
	Étain			2							2	0,44
	Os			1							1	0,22
	Fer et os			4							4	0,88
Sous-total	Nbre	288	9	8	0	83	3	0	14	50	455	100
	%	63,3	1,98	1,76	0,00	18,24	0,66	0,00	3,07	10,99	100	
II	TCG Saintonge					1					1	0,16
	TCG Staff slip engobe rouge					2				2	4	0,65
	TCG chamois glaçure verte	29									29	4,69
	TCG avec engobe et glaçure									3	3	0,49
	TCG chamois-rose glaç verte	3									3	0,49
	TCG locale glaçure verte	67									67	10,82
	TCG locale glaçure inc	129								3	132	21,33
	TCG locale glaç tachetée verte	28									28	4,52
	TCG locale glaçure coloration multi	60									60	9,69
	TCG Staff slip sans engobe					1				1	2	0,32
	TCG agate									4	4	0,65
	Faïence blanche					18				1	19	3,07
	TCF rouge glaçure noire		2								2	0,32
	Faïence brune					4				1	5	0,81
	Cream coloured									2	2	0,32
	Faïence jaspée									2	2	0,32
	Creamware					71	2			51	124	20,03
	Pearlware					23				7	30	9,69
	TCF blanche					1				5	6	0,97
	GF blanc homo glaç sal					11				1	12	1,94
	PF dure orientale					1					1	0,16
	PF dure indéterminée					4					4	0,65
	Céramique altérée									1	1	0,16
	Verre incolore					29					29	4,68
	V inc à gerçures					11					11	1,78

Phase	Matériau	Fonction du complexe alimentaire									Total	
		Préparation	Cuisson	Ustensile de table	Ustensile de service	Vaisselle de table	Vaisselle de service	Vaisselle à usage spécifique	Conservation	Indéterminée	Nbre	%
	Verre teinté rég. vert								4		4	0,65
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.								35		35	5,65
	Verre teinté rég. bleu-vert franç. ?								1		1	0,16
	Fer ind			1							1	0,16
	Acier			1							1	0,16
	Métaux et alliages cuivreux		1								1	0,16
	Fer et os			1							1	0,16
Sous-total	Nbre	316	3	1	0	177	2	0	40	84	619	100
	%	51,05	0,48	0,16	0,00	28,59	0,32	0,00	6,46	13,57	100	
III	TCG Saintonge									1	1	0,07
	TCG Staff slip engobe rouge					2					2	0,15
	TCG chamois glaçure verte	18									18	1,39
	TCG avec engobe et glaçure					2				1	3	0,23
	TCG Italie du nord					4					4	0,30
	TCG sans glaçure	6									6	0,46
	TCG avec glaçure									1	1	0,07
	TCG locale glaçure verte	39									39	3,00
	TCG locale glaçure inc	334								14	348	26,79
	TCG locale glaç tachetée verte	15							3		18	1,39
	TCG locale glaçure coloration multi	102								41	143	11,00
	Faïence blanche					18				10	28	2,16
	TCF rouge engobe glaç claire									1	1	0,07
	Faïence brune									4	4	0,30
	Cream coloured					3					3	0,23
	Creamware					96	13			82	191	14,7
	Pearlware					150		1		49	200	15,40
	TCF blanche					92		1		112	205	15.78
	TCF blanche vitrifiée					12				5	17	1,30
	TCF jaune glaçure claire					2				2	4	0,30
	GG glaç sal et Albany								6		6	0,46
	GG Nottingham									1	1	0,07
	GG glaç saline brune								1		1	0.07
	GF blanc homo glaç sal					19				3	22	1,69
	PF dure orientale						1				1	0,07
	PF dure indéterminée					6				4	10	0,77
	Céramique altérée					2					2	0,15
	Verre incolore					4					4	0,30
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.								6		6	0,46
	V polychrome superposé						1				1	0,07
	Fer ind			2							2	0,15
	Fer forgé			1							1	0,07
	Acier			4	1						5	0,38
	Fer et os			1							1	0,07
Sous-total	Nbre	514	0	8	1	412	15	2	16	331	1299	100
	%	39,57	0,00	0,62	0,08	31,72	1,15	0,15	1,23	25,48	100	
Total		1118	12	19	1	672	20	2	70	465	2379	100

Un nombre important d'objets très fragmentaire n'apparait pas ici puisqu'il a été intégré aux fonction « Entreposage ind. » ou « Consommation ind. ».

Tableau 30 - Site BjFi-16 – Distribution des fragments d'objets liés au complexe alimentaire par matériaux et par phases

Catégorie	Matériau	Phase I		Phase II		Phase III		Total	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Céramique	Terre Cuite	0	0,00	0	0,00	8	0,12	8	0,06
	TCG Saintonge	24	0,81	1	0,03	2	0,03	27	0,20
	TCG n-e Angleterre 2	0	0,00	2	0,05	16	0,25	18	0,13
	TCG Staff slip engobe rouge	5	0,17	4	0,10	4	0,06	13	0,10
	TCG chamois glaçure verte	106	3,59	31	0,78	22	0,34	159	1,18
	TCG avec engobe et glaçure	14	0,47	4	0,10	8	0,12	26	0,19
	TCG chamois-rose glaç verte	5	0,17	3	0,08	1	0,02	9	0,07
	TCG Italie du nord	4	0,14	0	0,00	4	0,06	8	0,06
	TCG Beauvais	2	0,07	0	0,00	0	0,00	2	0,02
	TCG sans glaçure	164	5,56	342	8,57	517	7,91	1029	7,64
	TCG sans glaçure Cox ?	4	0,14	0	0,00	0	0,00	4	0,03
	TCG avec glaçure	6	0,20	0	0,00	1	0,02	7	0,05
	TCG avec glaçure Cox	2	0,07	0	0,00	0	0,00	2	0,03
	TCG locale glaçure verte	120	4,07	220	5,52	84	1,29	424	3,15
	TCG locale glaçure inc	131	4,44	367	9,20	872	0,13	1370	10,17
	TCG locale glaç tachetée verte	37	1,25	40	1,00	23	0,35	100	0,74
	TCG locale glaçure coloration multi	60	2,03	128	3,20	153	2,34	341	2,53
	TCG Staff slip sans engobe	1	0,03	8	0,20	4	0,06	13	0,10
	TCG Angleterre	0	0,00	0	0,00	5	0,08	5	0,04
	TCG agate	0	0,00	4	0,10	1	0,02	5	0,04
	Faïence blanche	80	2,71	65	1,63	83	1,27	228	1,69
	TCF rouge glaçure claire	0	0,00	0	0,00	3	0,05	3	0,02
	TCF rouge glaçure noire	1	0,03	3	0,08	2	0,03	6	0,04
	TCF rouge engobe glaç claire	0	0,00	0	0,00	7	0,11	7	0,05
	TCF Jackfield ?	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,01
	Faïence brune	5	0,17	6	0,15	6	0,09	17	0,13
	Cream coloured	0	0,00	5	0,13	3	0,05	8	0,06
	Faïence jaspée	5	0,17	2	0,05	0	0,00	7	0,05
	Creamware	25	0,85	306	7,67	544	8,33	875	6,49
	TCF argileuse blanche	30	1,02	173	4,34	354	5,42	557	4,13
	Pearlware	4	0,14	36	0,90	211	3,23	251	1,86
	TCF blanche	2	0,07	9	0,23	401	6,14	412	3,06
	TCF blanche ?	0	0,00	1	0,03	0	0,00	1	0,01
	TCF blanche vitrifiée	0	0,00	0	0,00	34	0,52	34	0,25
	TCF jaune glaçure claire	0	0,00	0	0,00	8	0,12	8	0,06
	Grès Grossier	0	0,00	1	0,03	7	0,11	8	0,06
	GG glaç sal et Albany	0	0,00	0	0,00	7	0,11	7	0,05
	GG rhénan gris	4	0,14	2	0,05	0	0,00	6	0,04
	GG rhénan gris ?	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,01
	GG Nottingham	0	0,00	2	0,05	3	0,05	5	0,04
	GG Nottingham ?	0	0,00	1	0,03	0	0,00	1	0,01
	GG glaç saline brune	0	0,00	2	0,05	18	0,28	20	0,15
	GG feld pâle	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	GG glaç saline-général	0	0,00	1	0,03	2	0,03	3	0,02
	GF blanc homo glaç sal	5	0,17	19	0,48	23	0,35	47	0,35
	Porcelaine Commune	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	PF dure orientale	0	0,00	1	0,03	1	0,02	2	0,02
	PF dure européenne	0	0,00	0	0,00	4	0,056	4	0,03
	PF dure indéterminée	0	0,00	5	0,13	15	0,23	20	0,15
	Céramique altérée	2	0,03	4	0,10	14	0,21	20	0,015
Sous-total		**922**	**31,25**	**1798**	**45,08**	**3479**	**53,26**	**6199**	**46,00**
	Verre incolore	13	0.44	60	1,50	61	0,93	134	0,99
	V inc à gerçures	0	0,00	11	0,29	0	0,00	11	0,08
	Verre teinté rég. vert	192	6,51	498	12,48	726	11,11	1416	10,51
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	10	0,34	36	0,90	6	0,09	52	0,39
	Verre teinté rég. turquoise	1	0,03	0	0,00	8	0,12	9	0,07
	Verre teinté rég. bleu	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Verre teinté fougère gris ?	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	Verre teinté fougère vert	1	0,03	0	0,00	4	0,06	5	0,04
	V col transp vert foncé	14	0,47	89	2,23	196	3,00	299	2,21
	V col transp brun	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	V col transp vert foncé français	8	0,27	7	0,18	24	0,37	39	0,29
	V col transp vert foncé autre	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	V col transp bleu foncé	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01

	V col opaque blanc	25	0,85	1	0,03	11	0,17	37	0,27
	V col opaque noir	0	0,00	0	0,00	3	0,05	3	0,02
	V col opaque rouge	1	0,03	1	0,03	0	0,00	2	0,02
	V polychrome superposé	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	Verre altéré	4	0,14	4	0,10	11	0,17	19	0,14
Sous-total		**269**	**9,11**	**707**	**17,72**	**1058**	**16,20**	**2034**	**15,09**
Métaux	Fer ind	36	1,22	49	1,23	102	1,56	187	1,39
	Fer forgé	132	4,47	129	3,23	256	3,92	517	3,84
	Fer laminé	9	0,31	36	0,90	61	0,93	106	0,79
	Fer laminé ?	1	0,03	0	0,00	1	0,02	2	0,02
	Fer tréfilé	2	0,07	0	0,00	9	0,14	11	0,08
	Acier	4	0,14	1	0,03	5	0,08	10	0,07
	Métaux et alliages cuivreux	9	0,31	11	0,29	16	0,25	36	0,27
	Laiton	0	0,00	2	0,05	2	0,03	4	0,03
	Cuivre laminé	12	0,41	7	0,18	9	0,14	28	0,21
	Étain	3	0,10	0	0,00	1	0,02	4	0,03
	Plomb	2	0,07	0	0,00	0	0,00	2	0,02
	Laiton étamé	0	0,00	3	0,08	1	0,02	4	0,03
Sous-total		**210**	**7,12**	**238**	**5,97**	**463**	**7,09**	**911**	**6,76**
Inorganique	Matières premières	1	0,03	2	0,05	1	0,02	4	0,03
	Matières premières, catlinite	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,01
	Calcaire	2	0,07	0	0,00	1	0,02	3	0,02
	Quartz	1	0,03	1	0,03	1	0,02	3	0,02
	Schiste ou ardoise	1	0,03	0	0,00	4	0,06	5	0,04
	Silex	3	0,10	1	0,03	2	0,03	6	0,05
	Stéatite	5	0,17	0	0,00	0	0,00	5	0,04
	Scories	6	0,20	5	0,13	24	0,37	35	0,26
Sous-total		**20**	**0,68**	**9**	**0,23**	**33**	**0,51**	**62**	**0,46**
Organique	Solides stables	1	0,03	0	0,00	0	0,00	1	0,01
	Os	1549	52,51	1218	30,53	1444	22,11	4211	31,25
	Coquille	44	1,49	18	0,46	29	0,44	91	0,67
	Nacre	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	Graphite	1	0,03	0	0,00	11	0,17	12	0,09
	Plastique	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Ébonite ?	0	0,00	0	0,00	1	0,02	1	0,01
	Cuir	0	0,00	0	0,00	5	0,08	5	0,04
Sous-total		**1595**	**54,06**	**1236**	**30,99**	**1493**	**22,86**	**4324**	**32,08**
Matériau composite	Métal cuivreux et os	2	0,07	0	0,00	0	0,00	2	0,02
	Métal cuivreux et verre	0	0,00	0	0,00	2	0,03	2	0,02
	Fer et métal cuivreux	0	0,00	0	0,00	3	0,05	3	0,02
	Fer et os	4	0,13	1	0,00	1	0,02	6	0,04
Sous-total		**6**	**0,20**	**1**	**0,00**	**6**	**0,09**	**13**	**0,10**
Total	Nbre	**2950**	**100**	**3989**	**100**	**6532**	**100**	**13477**	**100**
	%	**21,89**		**29,60**		**48,47**		**100**	

7
Annexe

Coupes stratigraphiques et descriptions



Figure 22 - Site BjFi-16, sous-opérations 3J, 3K et 3L - Coupe stratigraphique C3, paroi est

Coupe stratigraphique C3, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2B1	Asphalte, 1 à 2 couches.	Chaussée actuelle
2	2B1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2B1	Concassé 0-3/4 pouce	Remblai de comblement d'une tranchée récente.
4	2B1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2B1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
6	2B1	Sable brun moyen, compact et hétérogène, cailloux anguleux d'une dizaine de centimètres de diamètre, nodule de mortier.	Remblai de comblement d'une tranchée indéterminée
7	2B1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène.	Remblai de nivellement postérieur à 1912
8	3J1, 3K1	Sable brun, plutôt compact et hétérogène. Inclusions : fragments de calcaire et de brique commune orangée, mortier, suie, cendre, charbon de bois, bois partiellement consumé.	Dépôt associé à l'incendie de 1912. Déposé dans le vide sanitaire de l'enceinte ST-5.
9	3L1	Sable brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions : éclat de calcaire, cailloux anguleux hétérométriques, nombreux nodules et particules de mortier disséminées dans la masse, charbon de bois, quelques racines décomposées	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-9. Post-1830.
10	3J2, 3K3	Sable grisâtre, plutôt homogène, friable. Inclusions : petits cailloux anguleux, charbons de bois épars, mortier épais. Recouvre le sol naturel stérile dont la portion supérieure a été décapée.	Remblai d'assainissement / nivellement. Forme le vide sanitaire de l'enceinte ST-5. Post-1830
11	3L2	Sable limoneux brun foncé devenant plus clair en profondeur, plutôt homogène et compact. Inclusions : quelques particules de charbon de bois, mortier, chaux, rares cailloux	Horizon supérieur du sol naturel, dérasé en partie. Avant 1760.
12	3L3	Sable brun clair à gris clair, marques d'oxydation, compact mais friable, homogène.	Sol naturel stérile

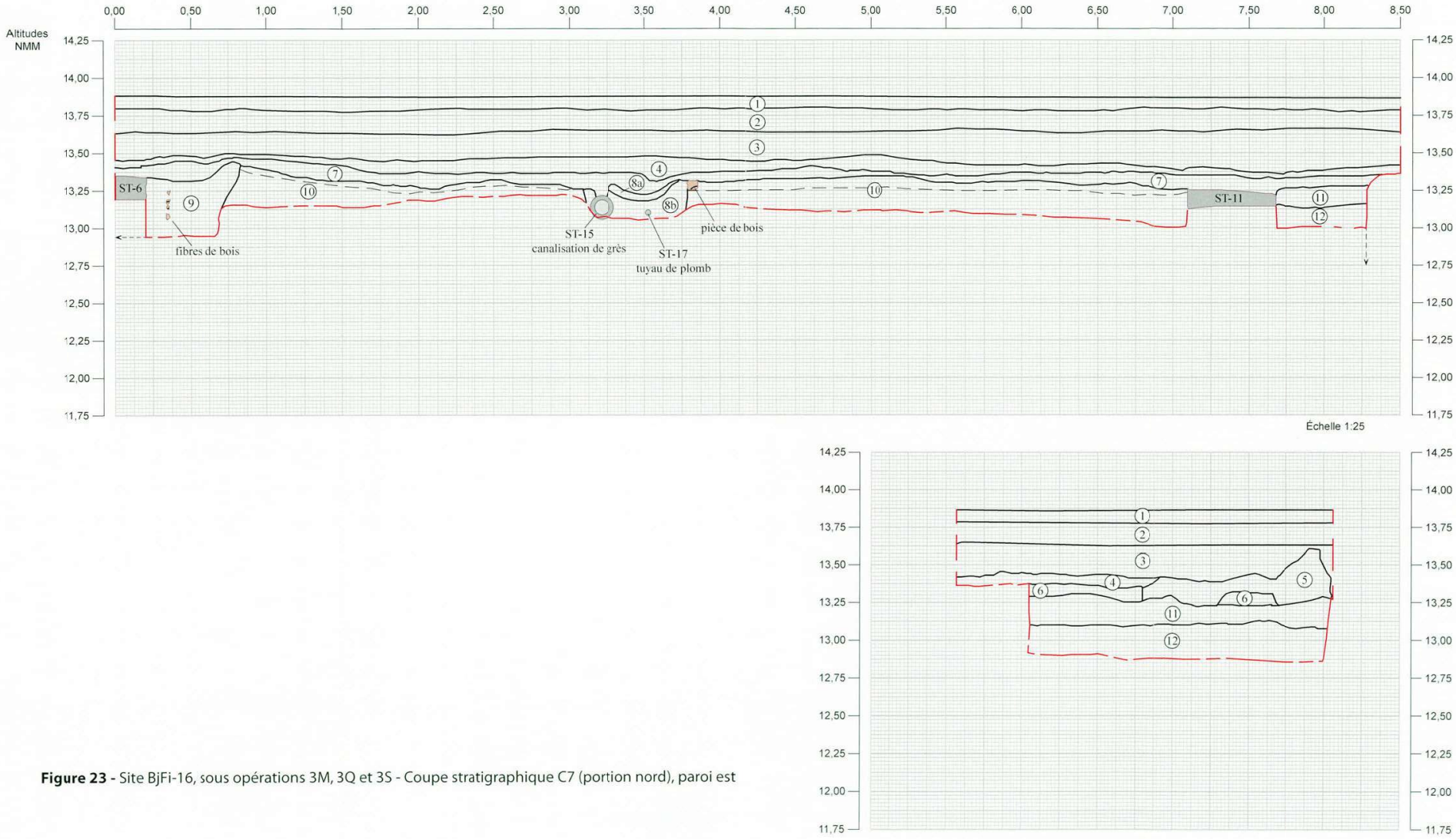

Figure 23 - Site BjFi-16, sous opérations 3M, 3Q et 3S - Coupe stratigraphique C7 (portion nord), paroi est

Coupe stratigraphique C7, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2B1	Asphalte, 1 à 2 couches	Chaussée actuelle
2	2B1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2B1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	2B1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2B1	Sable brun clair, compact et hétérogène, nombreux cailloux anguleux hétérométriques 0-3 cm de diamètre. Inclusions : cendre et charbon de bois, particules de mortier et particules de brique éparses	Remblai indéterminé postérieur à 1912
6	2B1	Concassé 0-3/4 pouce	Remblai de comblement d'une tranchée indéterminée.
7	2B1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène.	Remblai de nivellement postérieur à 1912
8a	3S1	Amas de cendre.	Résidus d'incendie de 1912
8b	3Q2	Sable brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions : lentilles de cendre et de charbon de bois en surface	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de ST-15 à ST-17. Vers 1910
9	3M2	Sable brunâtre grisâtre à beigeâtre, compact et hétérogène. Inclusions : particules de charbons de bois disséminées dans la masse. Traces de bois verticales qui correspondraient peut-être correspondent à une canalisation en bois.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'une présumée canalisation en bois. Entre 1820 - 1840
10	3Q3, 3M3	Sable brunâtre grisâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions : premier 4-5 cm présentant des cailloux (au-dessus des pointillés). Au sud de ST-6, présence marquée de cendre et de suie dans la masse de la couche avec odeur de décomposition.	Horizon supérieur du sol naturel remanié par l'occupation intérieure de l'enceinte ST-6, ST-10 et ST-11.
11	3S3	Sable fin, brun moyen. Inclusions : petits cailloux et particules de chaux et mortier épars	Horizon supérieur du sol naturel remanié par l'occupation. Avant 1760 - 1912
12	3S4	Sable fin, brun moyen devenant plus clair vers la base. Inclusions : charbon de bois disséminé dans la masse	Portion de l'horizon supérieure du sol naturel peu remanié par l'occupation. Avant 1760
13	-	Sable beigeâtre devenant blond, compact, mais friable et homogène	Sol naturel stérile



Figure 24 - Site BjFi-16, sous-opérations 3S et 6F - Coupe stratigraphique C32, paroi est

Coupe stratigraphique 32, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	6F1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	6F1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	6F1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	6F1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	6F1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
6	6F1, 3S1	Sable très fin légèrement limoneux gris beige, orangé teinté de poudre de charbon de bois par endroits, très compact et hétérogène. Inclusions : concassé 0-3/4 en petite quantité, infime quantité de particules de chaux, bique rouge orangé calcinée (fragments)	Remblai de nivellement post incendie 1912
7a	6F1	Concassé 0-3/4 pouce	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation récente d'un service public indéterminé. Post-1912
7b	6F1	Concassé 0-2 1/2 pouces et bitume	
7c	6F1	Sable très fin légèrement limoneux beige jaunâtre et orangé, quelques pierres concassées 0-3/4 de pouce	
8	6F1	Sable très fin légèrement limoneux, gris brunâtre, compact et homogène. Inclusions : petites concrétions de mortier, de sable et de chaux beige, particules de chaux, charbon de bois en petite quantité, rares éclats de taille de pierre locale (calcaire), fibre de bois.	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation (?) dérasée en surface. Post - 1800
9	6F1, 3R3, 3S3	Sable très fin légèrement limoneux, gris brunâtre, très compact à la base, plutôt homogène. Inclusions : moyenne quantité de particule de particule de chaux, de charbon de bois et de mortier de chaux beige blanchâtre (spécialement en surface), petite quantité d'éclat de taille de pierre locale calcaire et fibre de bois, principalement à la base	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Entre 1780 -1820
10	6F1, 3R5, 3S4	Limon sablonneux, brun grisâtre comportant en surface à de rares endroits des petites lentilles de sable très fin argileux et limoneux, brun jaunâtre, compact et homogène dans l'ensemble. Inclusions : infime quantité de charbon de bois, rares joints de mortier de sable, concrétions et particules de chaux beige	Horizon supérieur du sol naturel / Niveau d'occupation initiale. Avant 1800
11	6F1	Sable très fin beige blanchâtre, compact, friable et homogène. Sans inclusion	Sol naturel stérile

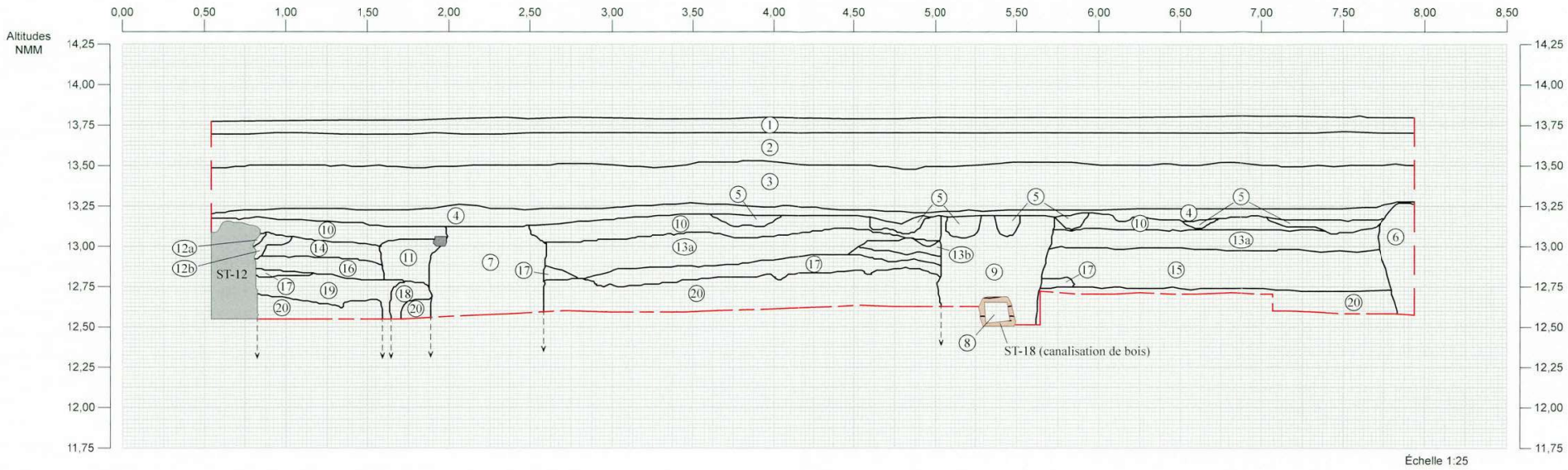

Figure 25 - Site BjFi-16, sous-opérations 3R, 3T, 3N et 3P - Coupe stratigraphique C8, paroi ouest

Coupe stratigraphique C8, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2B1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2B1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2B1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	2B1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2B1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
6	2B1	Concassé 0-3\4	Remblai de comblement d'une tranchée d'implantation d'un service public indéterminé.
7	3P1	Mélange de sable très fin, beige moucheté jaune et de limon sablonneux gris comportant quelques lentilles d'argile gris verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité d'éclats de taille de pierre des champs, rares particules de chaux, de charbon de bois et de concrétions de mortier de chaux et de sable beige blanchâtre	Remblai de comblement d'une tranchée d'implantation de présumées conduites d'aqueduc et d'égout. Vers 1910.
8	3N10	Limon sablonneux gris moucheté jaune, aéré et hétérogène. Inclusions : rares particules de chaux	Dépôt d'abandon de la canalisation en bois ST-18. Post-1850- Vers 1910.
9	3N2, 3N6, 3T2	Limon sablonneux gris brunâtre comportant des lentilles d'argile limoneuse beige verdâtre et de limon argileux et sablonneux brun, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux, de charbon de bois, de mortier de sable beige, ainsi que des éclats de taille de pierre	Remblai d'implantation de la canalisation en bois ST-18. Post - 1850
10	3P2, 3N1, 3N3, 3R1	Limon légèrement argileux et sablonneux brun jaunâtre, homogène dans l'ensemble et compact. Inclusions : rares fragments de brique rouge-orangé, particules de chaux et de charbon de bois, éclats de taille de pierre des champs.	Remblai de rehaussement apposé suite à l'arasement de la maçonnerie ST-12. Post-1840
11	3P1	Limon argileux brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions : pierres des champs, pierres de taille, concrétions de mortier de chaux beige blanchâtre, particules de chaux et charbon de bois en infime quantité	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Post -1820
12a	3P4	Limon argileux brun grisâtre, compact et homogène. Inclusions : particules de mortier de sable beige blanchâtre en surface	Remblais de comblement de la tranchée de réfection de la maçonnerie ST-12/ Niveau d'occupation extérieure. Post-1820
12b	3P4	Mélange de limon argileux brun grisâtre et de concrétions de mortier de sable beige blanchâtre	
13a	3N4, 3N7, 3N8,	Limon légèrement sablonneux et argileux, gris, compact et hétérogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois, petite quantité de particules de chaux et de concrétions de mortier beige blanchâtre, rares particules de brique rouge	Remblai de rehaussement/ Niveau d'occupation extérieure de la maçonnerie ST-12. Entre 1780 - 1830.
13b	3R3, 3T4, 3T5, 3T6	Sable très fin, légèrement argileux, brun, compact et homogène. Inclusions : rares particules de charbon de bois et de chaux. Lentille dans 12a	
14	3P4	Limon argileux brun grisâtre, compact et homogène. Inclusions : particules de mortier de sable beige blanchâtre en surface	Remblai de rehaussement /Niveau d'occupation extérieure de ST-12. Entre 1780-1830
15	3T7	Limon légèrement sablonneux et argileux, gris, compact et hétérogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois, moyenne quantité d'éclats de taille de pierre et concrétion de mortier beige blanchâtre en surface, petite quantité de particules de chaux, rares particules de brique rouge.	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Vers 1780-1800
16	3P5, 3P6	Mélange de limon argileux et sablonneux, brun pâle comportant des lentilles d'argile limoneuse beige verdâtre, homogène dans l'ensemble. Inclusions : rares charbons de bois et particules de chaux, amas d'éclats de taille de pierre et concrétions de mortier de sable beige blanchâtre	Remblai de construction de ST-12. Vers 1780-1800.
17	3P7, 3N9	Amas de lentilles de cendre et de charbon de bois, d'artéfacts, de limon sablonneux gris brunâtre, de pierres de taille et d'éclats de taille de pierre, d'argile beige verdâtre, de concrétions de mortier de sable beige jaunâtre, très compact et hétérogène	Rejet de poêle. Vers 1760-1780.
18	3P8	Mélange d'argile limoneuse, beige verdâtre et jaunâtre et de limon beige jaunâtre et brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois	Remblai de comblement d'une tranchée indéterminée/ Niveau d'occupation. Vers 1760 -1780
19	3P9	Sable très fin, beige blanchâtre et brun grisâtre (moucheté), hétérogène. Inclusions : pierres des champs, éclats de taille de pierre, charbon de bois, lentilles de cendre en petite quantité	Remblai rehaussement/de comblement d'une tranchée indéterminée. Niveau d'occupation. Avant 1760
20	3P10, 3N12, 3T8, 3R5	Limon légèrement sablonneux et argileux brun beigeâtre clair, compact et homogène. Inclusions : rares particules de mortier, de chaux blanchâtre et de particule de chaux, petite quantité de charbon de bois dans la masse, éclats de taille de pierre (rare)	Horizon supérieur du sol naturel remanié en profondeur par l'occupation / Niveau d'occupation initial. Avant 1760 (3P et 3N), Avant 1800 (3R et 3T)

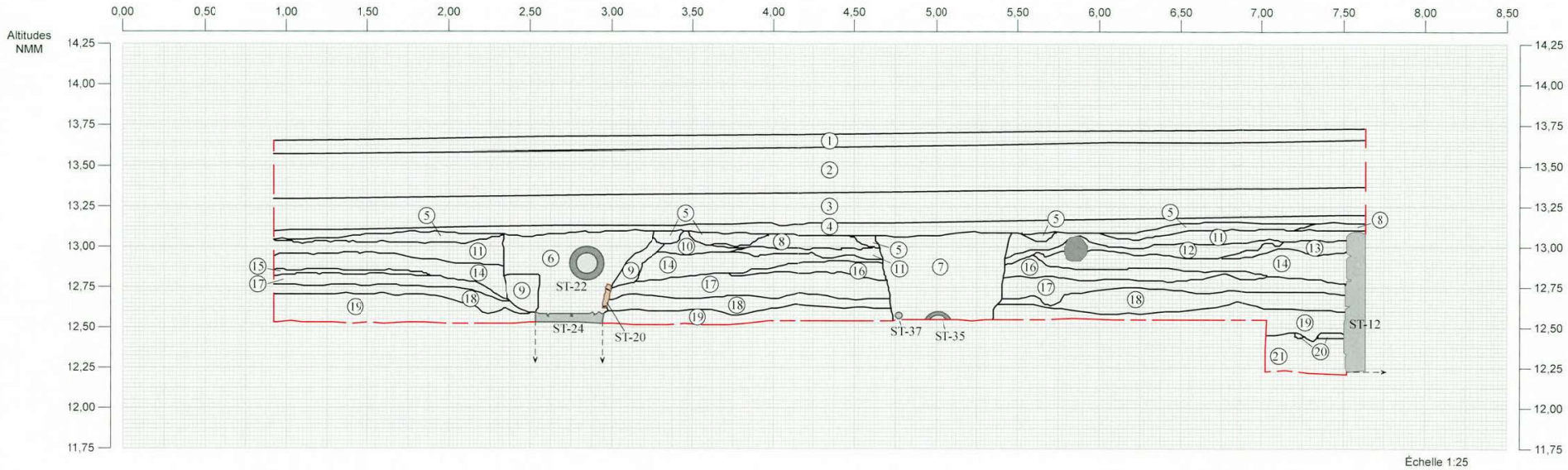

Figure 26 - Site BjFi-16, sous-opérations 3AA, 3BB et 3DD - Coupe stratigraphique C11, paroi ouest

Coupe stratigraphique C11, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2C1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2C1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2C1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	2C1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2C1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
6	3BB13	Concassé 2 1/2 pouces et criblure de pierre avec concassé 0-4 pouces, compact, friable et hétérogène	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du raccord domestique d'égout ST-21/ST22. Vers 1910
7	3CC1, 3CC2	Limon sablonneux gris légèrement moucheté d'argile limoneuse beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : éclats de taille de pierre, particules de chaux, mortier, charbon de bois	Remblai de comblement d'implantation de conduits d'égout ST-35/ST-36 et d'aqueduc domestique ST-37. Vers 1910
8	2C1	Sable très fin légèrement limoneux, brun, compact et homogène. Inclusions : particules de chaux en petite quantité	Remblai de rehaussement
9	3BB1, 3BB3	Sable très fin légèrement limoneux, gris brunâtre, homogène dans l'ensemble. Inclusions : joints de mortier beige blanchâtre avec particule de chaux à l'intérieur, en moyenne quantité dans la masse, rares charbons de bois et particules de brique rouge et rouge rosacé	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-20. Post-1830.
10	3BB4	Sable très fin, limoneux et argileux, gris brunâtre moucheté d'argile limoneuse beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : grande quantité de particules et concrétions de mortier beige, petite quantité de charbon de bois et de fragments de brique rouge brunâtre et orangée	Remblais de rehaussement / Niveau de construction. Vers 1780-1820
11	3AA1, 3BB4, 3DD1, 3DD2, 3CC1	Limon sablonneux légèrement argileux, gris moucheté beige jaunâtre par endroits, compact et plutôt homogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux, de bois, de brique rouge rosacé et de concrétion de mortier beige jaunâtre et beige blanchâtre. Rares morceaux de bois en décomposition, plus ou moins grande quantité d'éclats de pierre calcaire et locale	
12	3AA1	Amas de mortier (concrétions et joints avec crépis) beige jaunâtre avec gros nodules de chaux et limon gris, compact et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois et fragment de brique rouge rosacé	Remblai de démolition ? Vers 1780 ?
13	3AA1	Sable très fin, limoneux, brun jaunâtre, compact et homogène dans l'ensemble. Inclusions : rares particules de chaux, charbon de bois, éclats de pierre calcaire	Remblai de rehaussement. Vers 1780 ?
14	3AA3, 3BB5, 3CC1, 3DD3	Mélange de limon sablonneux brun jaunâtre et d'argile limoneuse beige jaunâtre et verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois et rares particules de chaux	Remblai de rehaussement. Entre 1760 -1780
15	3DD5	Mélange de sable moyen beige et de limon sablonneux et argileux gris, compact et hétérogène. Inclusion : particules de charbon de bois, de chaux et éclats de taille de pierre	Remblais de construction de ST-24. Post-1760
16	3AA4, 3BB6, 3CC1	Limon argileux gris, compact et homogène. Inclusions : petite quantité de particules de charbon de bois, infime quantité de particules de chaux, rares éclats de taille de pierre locale et fragments de brique rouge orangé	Remblai de rehaussement. Vers 1760 -1780
17	3AA5, 3BB9, 3BB11, 3CC3, 3DD7	Mélange de sable fin moyen beige blanchâtre, de sable très fin beige jaunâtre et de sable limoneux brun à brun foncé, compact, friable et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois et lentilles de sable gris verdâtre	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Avant 1760
18	3AA6, 3AA7, 3BB12, 3DD8, 3CC4	Limon argileux légèrement sablonneux gris, légèrement veiné d'oxydation. Inclusion : petite à moyenne quantité de charbon de bois dans la masse, petite à infime quantité de particules de chaux et d'éclats de taille de pierre locale	Horizon supérieur du sol naturel, remanié et altéré en profondeur /Niveau d'occupation initiale. Avant 1760
19	3AA8, 3BB14, 3CC5, 3DD9	Argile sablonneuse et limoneuse, gris bleuté veiné d'oxydation. Inclusions : infime quantité de charbon de bois, rares scories et éclats de taille de pierre locale	Sol naturel remanié en profondeur
20	3AA8	Sable très fin beige, compact, friable et homogène	Sol naturel stérile
21	3AA8	Argile limoneuse, gris bleuté moucheté jaune orangé, très compact et homogène	Sol naturel stérile

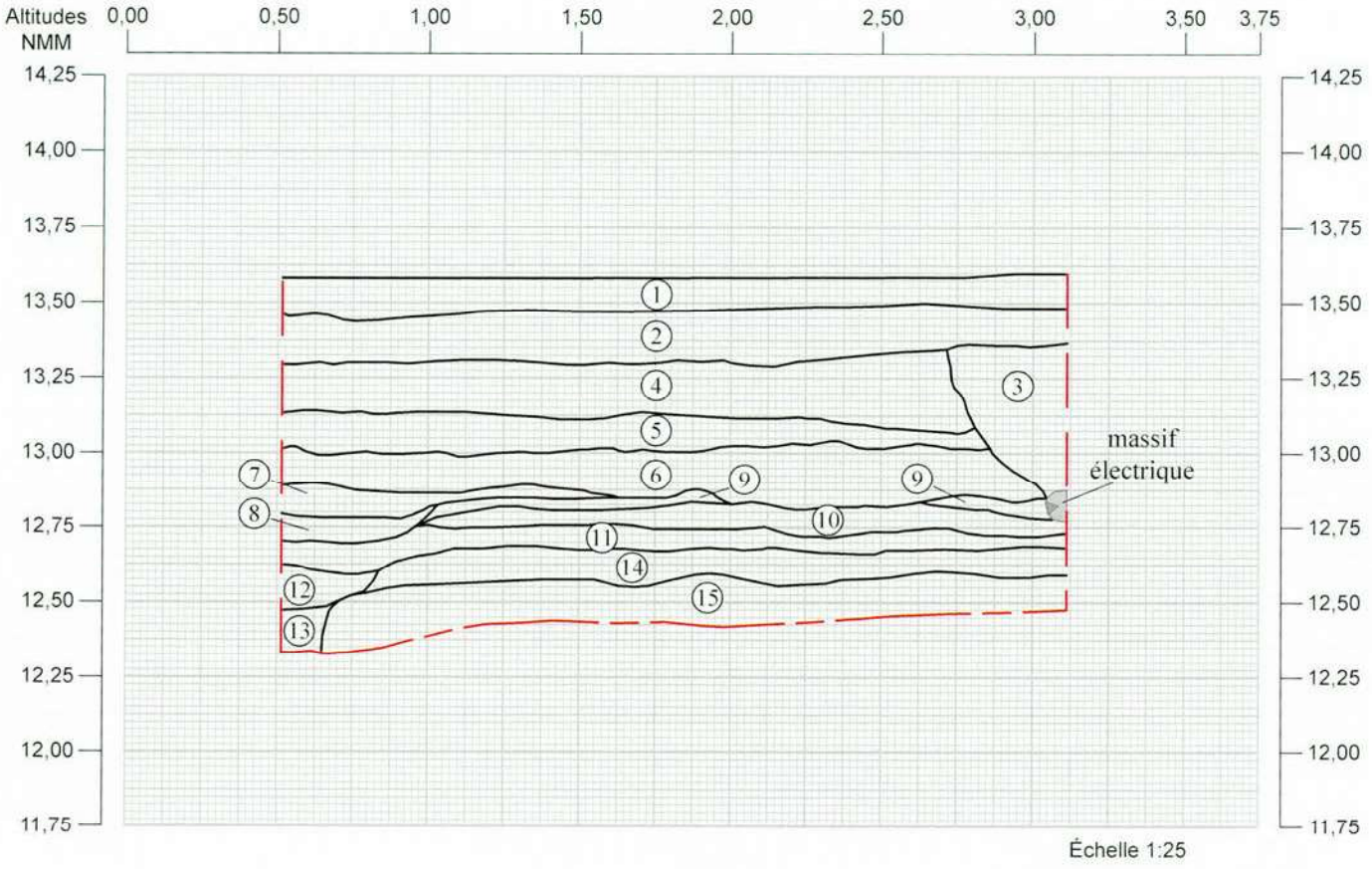

Figure 27 - Site BjFi-16, sous-opération 6E (portion sud) - Coupe stratigraphique C29 (sud), paroi ouest

Coupe stratigraphique C29, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	6E1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	6E1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	6E1	Criblure de pierre	Remblai de comblement, tranchée d'implantation du massif électrique desservant les lampadaires du terre-plein
4	6E1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	6E1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
6	6E1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
7	6E1, Idem à 3GG2	Sable très fin, légèrement organique, brun bourgogne, légèrement caillouteux, très compact et hétérogène. Inclusions : grande quantité d'éclats de taille de pierre des champs, petite quantité de charbon de bois, particules de chaux et fibre de bois	Remblai de rehaussement / Niveaux d'occupation et de construction. Vers 1800-1820
8	6E1, Idem à 3GG3	Sable très fin et fin, gris moucheté beige jaunâtre, compact et homogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois, racines d'arbres morts, rares particules de chaux	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Vers 1800
9	6E1	Sable très fin légèrement limoneux, gris (sud) à gris clair (nord), compact et homogène dans l'ensemble. Inclusions : petite à moyenne quantité de charbon de bois, rares fibres de bois, quelques concrétions de chaux et de mortier de sable beige jaunâtre en surface	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Post-1760
10	6E1	Sable très fin beige blanchâtre moucheté de limon sablonneux gris, présente en surface quelques lentilles de sable fin et moyen beige au nord, compact, légèrement friable et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation temporaire. Avant 1760.
11	6E1, Idem à 3GG6	Sable très fin limoneux, gris moucheté beige orangé par endroits, compact et plus ou moins homogène. Inclusions : petites particules de chaux, charbon de bois et cendre en surface	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Avant 1760
12	6E1, Idem à 3GG7	Limon argileux brun et concrétions de mortier et de chaux beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusion : infime quantité de charbon de bois et d'éclats de taille de pierre locale	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-103. Avant 1760
13	6E1, Idem à 3GG7	Argile limoneuse brun grisâtre mouchetée d'oxydation, plutôt compacte et homogène. Inclusions : rares fibres de bois, particules de chaux	
14	6E1, Idem à 3GG12	Limon légèrement sablonneux, brun grisâtre moucheté d'oxydation, homogène et compact. Inclusions : infime quantité de charbon de bois, de particules de chaux, de concrétions et de joints de mortier	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation de la clôture de pieux / Niveau d'occupation. Avant 1760
15	6E1, Idem à 3GG12	Limon sablonneux, légèrement graveleux, gris marbré d'oxydation, avec lentilles de sable très fin beige blanchâtre et de sable limoneux et argileux beige et rouille, compact et homogène. Inclusions : éclats de taille de pierre	

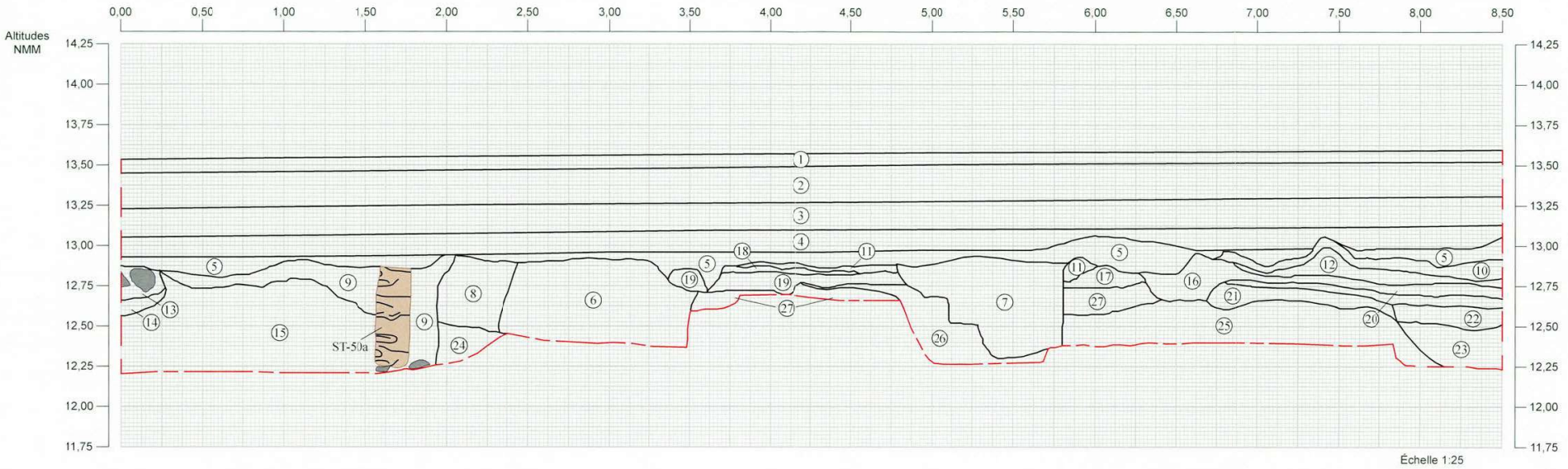

Figure 28 - Site BjFi-16, sous-opérations 3GG, 3FF, 3HH et 3LL - Coupe stratigraphique C13, paroi est

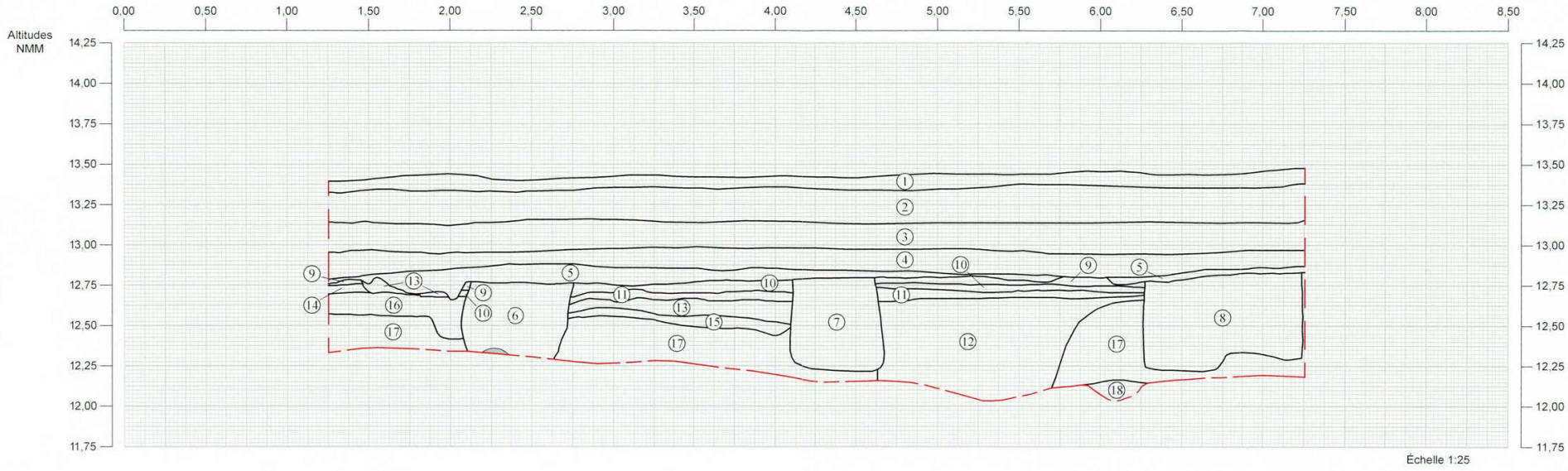

Figure 29 - Site BjFi-16, sous-opérations 6D et 3NN - Coupe stratigraphique C27, paroi ouest

Coupe stratigraphique C13, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2C1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2C1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2C1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	2C1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2C1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
6	-	Concassé 0-3/4 pouce	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation récente d'un service public indéterminé
7	3FF1	Sable très fin et fin, légèrement graveleux, gris brunâtre foncé comportant des lentilles de limon sablonneux beige verdâtre. Inclusions : pierres et éclats de pierre calcaire et locale en grande quantité, concrétions de chaux, de mortier, charbon de bois en petite quantité	Remblai de comblement d'une tranchée indéterminée. Post 1830.
8	3HH1, 3HH3	Sable fin gris brunâtre comportant des lentilles de sable très fin limoneux beige verdâtre, très compact et très hétérogène. Pâte de bois à la base. Inclusions : éclats de taille de pierre locale, particules de chaux et de charbon de bois en infime quantité	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-49. Entre 1800 et 1840.
9	3LL1	Sable fin et moyen légèrement organique, brun, légèrement graveleux, compact et hétérogène. Inclusions : concrétions de mortier beige jaunâtre, particules de chaux, fibres de bois, charbon de bois et éclats de pierre calcaire en petite quantité	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-50a. Entre1 780-1820.
10	3GG2	Limon organique, brun à gris brunâtre, rares cailloutis et cailloux subarrondis, très compact à compact, plus ou moins homogène. Inclusions : rares fibres de bois, charbon de bois, particules de chaux, concrétions de mortiers, éclats de taille de pierre (certains avec mortier accolé) et racines en décomposition.	Remblai de rehaussement / Niveaux d'occupation et de construction. Vers 1800-1820
11	3FF2	Sable fin légèrement limoneux, brun foncé, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois et de mortier beige jaunâtre	Remblai de rehaussement. Vers 1800-1820
12	3GG3	Sable fin gris chamarré beige par endroits, très compact et hétérogène. Inclusion : moyenne quantité de charbon de bois, infime quantité de particules de chaux, éclats de pierre calcaire	Remblai de rehaussement. Vers 1800
13	3LL4	Sable fin et moyen comportant des lentilles de sable fin beige verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : grande quantité de pierres locales, petite quantité de charbon de bois, de particules de chaux et de mortier beige jaunâtre	Remblais de comblement d'une tranchée linéaire indéterminée. Entre 1760 et 1780.
14	3LL5	Sable fin et moyen comportant des lentilles de sable moyen beige grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions : grande quantité de pierres locales, petite quantité de charbon de bois, de particules de chaux et de mortier beige jaunâtre	
15	3LL6	Sable fin légèrement graveleux gris moucheté de jaune orangé comportant des lentilles de sable moyen beige ainsi que des lentilles de sable très fin beige verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : infime quantité de charbon de bois, particules de chaux et concrétions de mortier beige blanchâtre et beige jaunâtre	Remblai de comblement d'une tranchée linéaire indéterminée. Post 1800.
16	3GG5	Limon organique brun noirâtre, compact, homogène. Plaqué d'une mince couche de cendre grise en surface par endroits. Inclusions : petite quantité de charbon de bois et de fibres de bois, rares particules de chaux.	Remblai de rehaussement/Niveau d'occupation. Vers 1760-1780
17	3GG5	Sable fin, brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusion : moyenne quantité de charbon de bois et éclats de taille de pierre calcaire	Remblai de rehaussement /Niveau d'occupation. Vers 1760-1780
18	3FF4	Sable fin beige jaunâtre clair moucheté gris, compact et hétérogène. Inclusions : rares concrétions de mortier de sable beige jaunâtre, lentille	Remblais de démolition d'une structure en bois (ST-44). Avant 1760 ? - 1820
19	3FF5, 3HH2, 3HH4, 3HH5, 3LL10	Pâte de bois et pièce de bois en décomposition, compact, hétérogène. Inclusions : concrétions de mortier de chaux beige jaunâtre, rares lentilles de limon beige verdâtre.	
20	3GG6	Couche de cendre gris claire avec charbon de bois et rares lentilles de limon légèrement sablonneux gris, très compact, Inclusions : petite quantité de fibres de bois, particules et concrétions de mortier et de chaux, éclats de pierre calcaire.	Remblais de comblement d'une fosse circulaire. Avant 1760
21	3GG10	Limon sablonneux et argileux brun grisâtre comportant des lentilles de sable fin beige jaunâtre, compact et plutôt hétérogène. Inclusions : rares lentilles de cendre et charbon de bois, petite quantité de charbon de bois, rares concrétions de mortier, de sable beige jaunâtre	
22	3GG7	Limon argileux brun et concrétions de mortier et de chaux beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusion : infime quantité de charbon de bois et d'éclats de taille de pierre locale	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation du poteau ST-103. Avant 1760
23	3GG7	Argile limoneuse brun grisâtre mouchetée d'oxydation, plutôt compacte et homogène. Inclusions : rares fibres de bois, particules de chaux	
24	3HH7	Sable très fin, limoneux, gris chamarré beige jaunâtre et verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois particules de chaux	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'un présumé poteau. Avant 1760
25	3GG12	Limon légèrement sablonneux et argileux gris, moucheté d'oxydation, comportant des lentilles de sable légèrement limoneux beige jaunâtre	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la clôture de pieux. Avant 1760
26	3FF8	Limon légèrement sablonneux et argileux gris, moucheté d'oxydation, comportant des lentilles de sable légèrement limoneux beige jaunâtre	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la clôture de pieux. Avant 1760
27	3GG8, 3GG9, 3FF7, 3FF9, 3HH6, 3LL11	Limon argileux, très légèrement sablonneux, gris, très compact. Homogène. Inclusions : infime quantité de particules de charbon de bois.	Horizon supérieur du sol naturel, légèrement remanié / Surface d'occupation initiale. Avant 1760

Coupe stratigraphique C27, paroi ouest, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	6D1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	6D1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	6D1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	6D1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	6D1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation ST-56 et ST-57
6	6D1	Sable très fin, beige jaunâtre chamarré gris, très compact et hétérogène. Inclusions : concassé 0-3/4, morceaux de ciment et autres.	Remblai de nivellement postérieur à 1912
7	6D1	Sable fin et très fin, caillouteux, gris brunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité d'éclats de taille de pierre locale, charbon de bois, particules de chaux, lentilles de sable limoneux verdâtre et beige jaunâtre	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
8	3LL6	Sable fin et très fin, caillouteux, gris brunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : petite quantité d'éclats de taille de pierre locale, charbon de bois, particules de chaux, lentilles de sable limoneux verdâtre et beige jaunâtre	Remblai de comblement d'une petite tranchée linéaire. Post-1800
9	6D1	Sable très fin gris clair, lentilles de sable fin et moyen beige jaunâtre au nord, compact, plutôt homogène. Inclusions : plus ou moins grande quantité de particules de chaux, petite quantité de concrétions de mortier de sable beige jaunâtre au nord, rares charbons de bois	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation possible, dérasée en surface. Post-1800
10	6D1, idem à 3FF2	Sable très fin limoneux, gris brunâtre, comportant une lentille de sable très fin limoneux et argileux beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois et éclats de taille de pierre, petite quantité de particules et de plaquettes de chaux, grande quantité de poudre et concrétion de mortier beige claire, au sud, et cendre et charbons de bois au nord	Dépôts d'occupation Entre 1800 - 1820 ?
11	6D1, idem à 3FF3, 3FF4, 3FF5	Limon sablonneux légèrement organique, brun grisâtre, compact et homogène dans l'ensemble. Inclusion : infime quantité de charbon de bois. Plus grande quantité de charbon de bois au sud, particules de chaux de la couche 10 présentes en surface, rares fibres de bois.	Remblai de rehaussement Post 1800
12	6D1	Limon sablonneux gris, sable très fin beige blanchâtre et jaunâtre, sable très fin limoneux et argileux beige et rouille, compact et très hétérogène. Inclusion : rares particules de sable beige en surface, petite quantité de charbon de bois dans la masse, un éclat de pierre de taille locale	Remblai de comblement d'une tranchée quadrangulaire de nature indéterminée. Avant 1760
13	6D1	Sable limoneux et organique brun, comportant de rares lentilles de sable fin limoneux beige jaunâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois, particules de chaux	Remblais de comblement de la tranchée de désimplantation de deux générations de clôtures de pieux. Avant 1760
14	6D1	Sable fin légèrement limoneux comportant de rares lentilles de sable très fin blanchâtre et de sable limoneux et argileux beige jaunâtre, très compact et homogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois, rares fibres de bois et particules de chaux	
15	6D1	Sable limoneux gris, cendre et charbon de bois, compact et hétérogène. Inclusions : rares éclats de taille de pierre locale	
16	6D1	Limon sablonneux, gris brunâtre et rouille comportant de rares lentilles de limon sablonneux beige et de limon sablonneux et argileux beige jaunâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois et dans la dépression plaquettes et particules de chaux (nord) ou cendre et charbon de bois (sud)	
17	6D1	Limon sablonneux, gris moucheté rouille, compact, homogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois	
18	6D1	Sable très fin, beige grisâtre et blanchâtre moucheté de sable très fin limoneux et argileux beige grisâtre et rouille, compact et hétérogène. Inclusions : rares fibres de bois, charbon de bois et particules de chaux	Remblai de comblement du négatif de pieu ST-106.

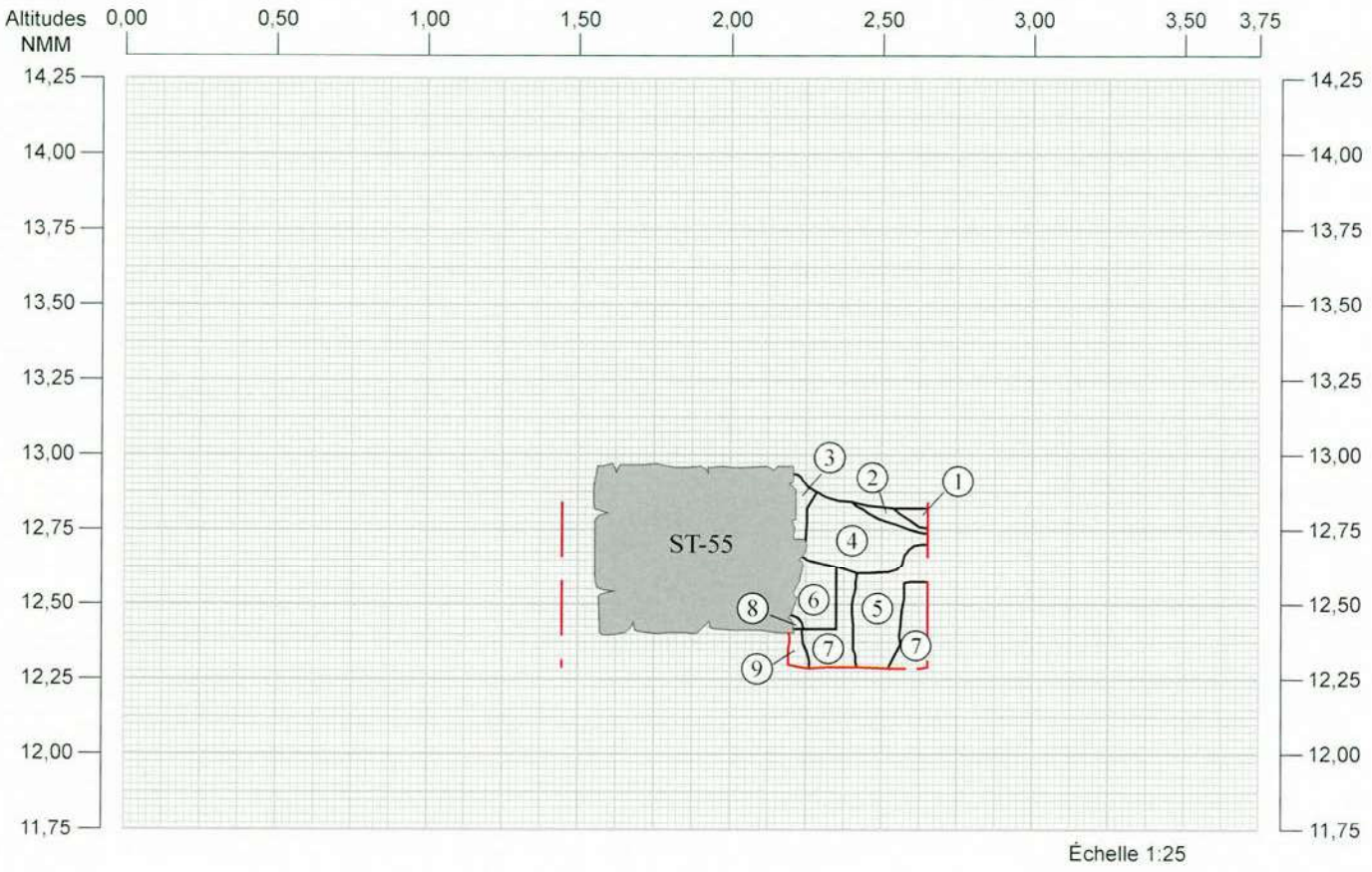

Figure 30 - Site BjFi-16, sous-opérations 6D et 3NN - Coupe stratigraphique C27, paroi sud

Coupe stratigraphique C27, paroi sud, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	6D1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
2	6D1	Sable très fin gris clair, avec lentilles de sable fin et moyen beige jaunâtre au nord, compact, plutôt homogène. Inclusions : plus ou moins grande quantité de particules de chaux, petite quantité de concrétions de mortier de sable beige jaunâtre au nord, rares charbons de bois	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation possible, dérasée en surface. Post-1800
3	6D1	Limon sablonneux beige jaunâtre moucheté gris, plutôt compact, hétérogène. Sans inclusion.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-55. Avant 1760.
4	6D1	Sable fin légèrement limoneux comportant de rares lentilles de sable très fin blanchâtre et de sable limoneux et argileux beige jaunâtre, très compact et homogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois, rares fibres de bois et particules de chaux	Remblais de comblement de la tranchée de désimplantation d'une clôture de pieux. Avant 1760
5	6D1	Limon sablonneux, gris brunâtre et rouille comportant de rares lentilles de limon sablonneux beige et de limon sablonneux et argileux beige jaunâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions : moyenne quantité de charbon de bois et dans la dépression plaquettes et particules de chaux (nord) ou cendre et charbon de bois (sud)	
6	6D1	Limon sablonneux gris, moucheté de sable fin beige blanchâtre et de sable limoneux et argileux beige jaunâtre, compact, hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois.	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation d'une clôture de pieux. Avant 1760
7	6D1	Limon sablonneux, gris moucheté rouille compact et homogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois	
8	6D1	Sable limoneux et argileux beige jaunâtre, compact, homogène. Sans inclusion.	Sol naturel stérile
9	6D1	Sable très fin beige blanchâtre et grisâtre, compact, homogène. Sans inclusion.	

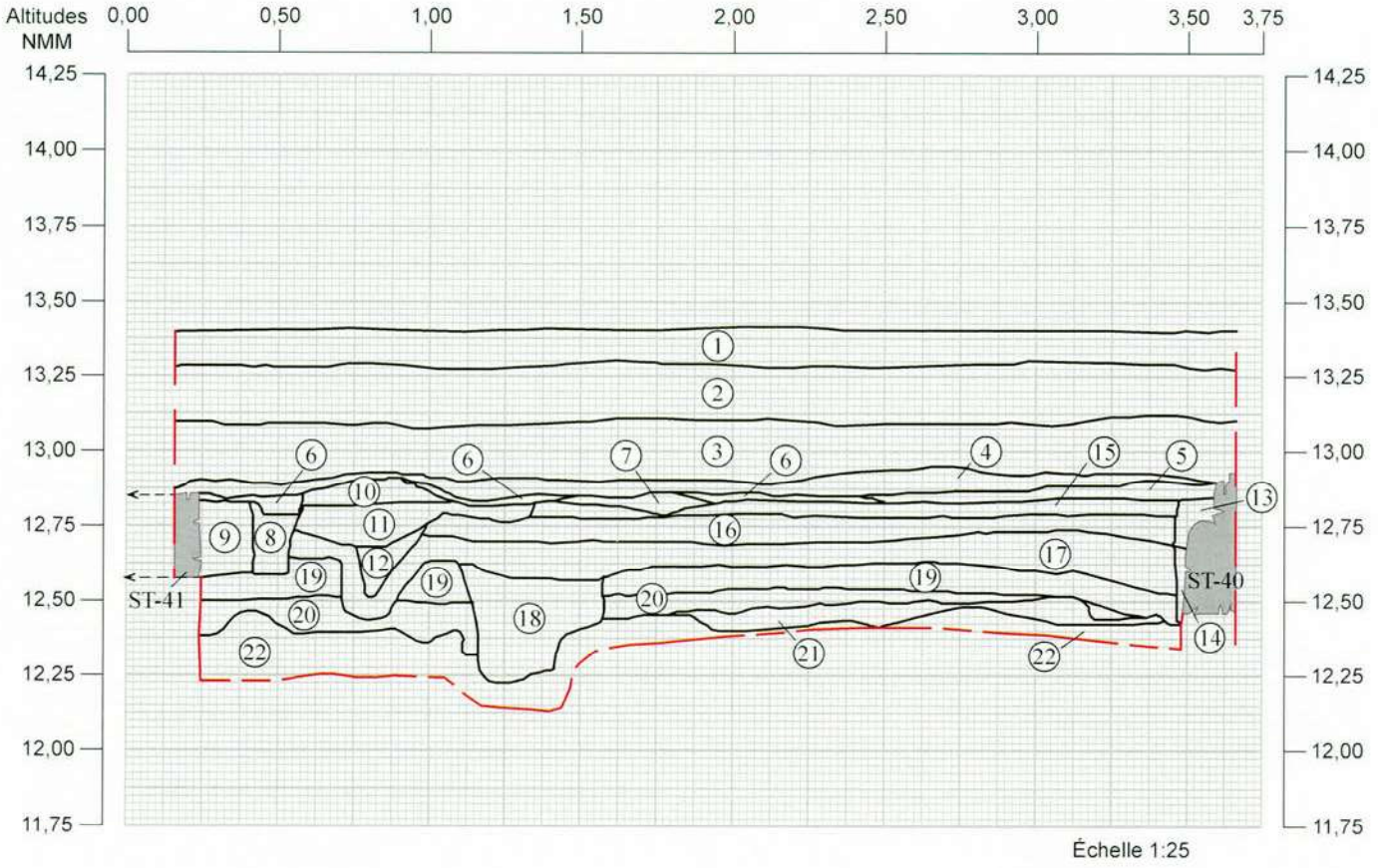

Figure 31 - Site BjFi-16, sous-opération 3KK - Coupe stratigraphique C16, paroi est

Coupe stratigraphique C16, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2C1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2C1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	2C1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	2C1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	2C1	Sable hétérométrique, beige à grisâtre, plutôt meuble, plutôt homogène. Sans inclusion	Remblai indéterminé. Post-1912.
6	2C1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
7	2C1	Mélange d'argile et de sable hétérométrique, beige, compact, hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux	Remblai indéterminé
8	-	Limon sablonneux, brun grisâtre chamarré beige-orangé clair, compact, hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux, de mortier et de charbon de bois	Remblai de comblement d'un creusement de nature indéterminée
9	-	Limon argileux, brun grisâtre, compact, homogène. Inclusions : rares particules de chaux, de charbon de bois et de brique rouge-orangé	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-41. Tournant du XIXe siècle.
10	-	Limon sablonneux, brun grisâtre chamarré beige-orangé clair, compact, hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux, de mortier, de charbon de bois et de brique rouge-orangé	Remblai de rehaussement indéterminé. Fin du XVIIe s.
11	-	Cendre gris clair avec charbon de bois et lentilles d'argiles et de limon gris, plastique, hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de chaux et de joints de mortier chauffés.	Remblai de comblement de la tranchée de désimplantation d'un piquet. Résidus d'incendie. Fin du XVIIe s.
12	-	Sable très fin limoneux gris, compact, plutôt homogène, inclusions : grande quantité de charbon de bois, petite quantité de particules de brique orangée, rares particules de chaux.	Remblai de comblement d'un négatif de piquet / Résidus d'incendie. Fin du XVIIe s.
13	3KK5	Limon argileux, brun grisâtre, plutôt meuble, homogène. Inclusions : éclats de taille de pierre, fragments de briques rouge	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-40. Vers 1760
14	3KK10, 33KK12	Argile limoneuse, grise mouchetée de sable fin beige orangé, compact, homogène dans l'ensemble. Inclusions : petite quantité de charbon de bois, particules de brique rouge et de chaux	
15	2C1	Sable fin légèrement limoneux gris brunâtre avec petites lentilles de sable fin limoneux beige-orangé, très compact, hétérogène. Inclusions : rares particules de charbons de bois, concrétions ocreuses et éclats de taille de pierre.	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation ?
16	3KK5	Sable très fin limoneux gris, compact, plutôt homogène, inclusions : petite quantité de charbon de bois et de particules de brique orangé, rares particules de chaux.	Remblai de rehaussement. Avant 1760
17	3KK10	Limon sablonneux, gris brunâtre clair, avec lentilles de sable très fin limoneux beige jaunâtre, compact. Homogène dans l'ensemble. Inclusions : très rares particules de chaux et de charbons de bois.	Remblai de rehaussement / Niveau d'occupation. Avant 1760
18	3KK13	Limon sablonneux gris moucheté de sable très fin beige et orangé, compact, hétérogène. Inclusions : rares charbons de bois et particules de mortier beige blanchâtre.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la clôture de pieux axée est-ouest. Avant 1760
19	3KK12	Sable très fin légèrement limoneux, gris brunâtre clair, très compact, homogène. Inclusions : rares charbon et fibres de bois	Horizon supérieur du sol naturel, remanié et très altéré en surface / Niveau d'occupation initiale. Avant 1760
20	3KK12	Limon sablonneux, argileux et organique brun foncé, compact, homogène. Inclusions : rares charbons de bois	
21	-	Argile limoneuse et sablonneuse beige chamarrée orange et verdâtre, compacte, homogène dans l'ensemble. Inclusions : rares charbons de bois.	Sol naturel stérile
22	-	Sable très fin argileux présentant à sa base de l'argile sablonneuse beige orangé, au nord, et un sable très fin beige clair au sud.	

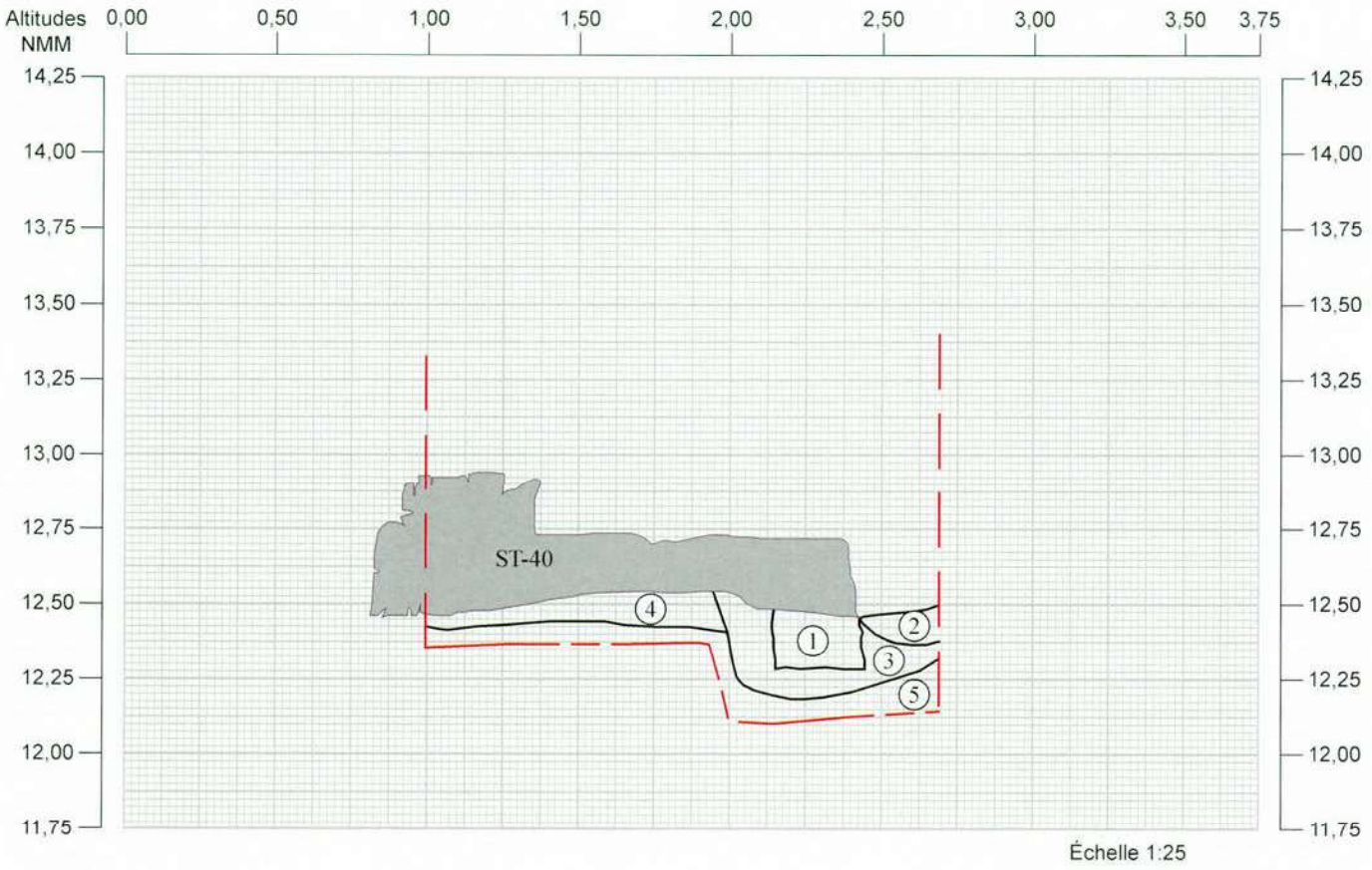

Figure 32 - Site BjFi-16, sous-opération 3KK - Coupe stratigraphique C17, paroi sud

Coupe stratigraphique C17, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	3KK3	Argile limoneuse et sablonneuse, gris foncé, plutôt compact, hétérogène. Inclusions : grande quantité de charbon de bois et de concrétions brune-orangé, quelques lentilles de cendre et de charbon de bois.	Remblai de comblement de la tranchée de désimplantaiton de la deuxième clôture de pieux. Avant 1760.
2	3KK3	Limon sablonneux et argileux, gris brunâtre, compact, homogène dans l'ensemble. Inclusions : rares particules de charbon de bois.	Remblai de comblement de la tranchée de comblement. Avant 1760
3	3KK3	Argile limoneuse grise, mouchetée d'argile beige jaunâtre et verdâtre et de limon sablonneux gris clair, compact, hétérogène. Inclusions : petite quantité de charbon de bois, rares lentilles de cendre, charbon de bois et particules brune-orangé.	Remblai de comblement de la tranchée de désimplantation de la première clôture de pieux. Avant 1760
4	3KK12	Sable très fin légèrement limoneux, gris brunâtre clair, très compact, homogène. Inclusions : rares charbon et fibres de bois	Horizon supérieur du sol naturel, remanié et très altéré en surface / Niveau d'occupation initiale. Avant 1760
5	-	Sable très fin argileux présentant à sa base de l'argile sablonneuse beige orangé, au nord, et un sable très fin beige clair au sud.	Sol naturel stérile

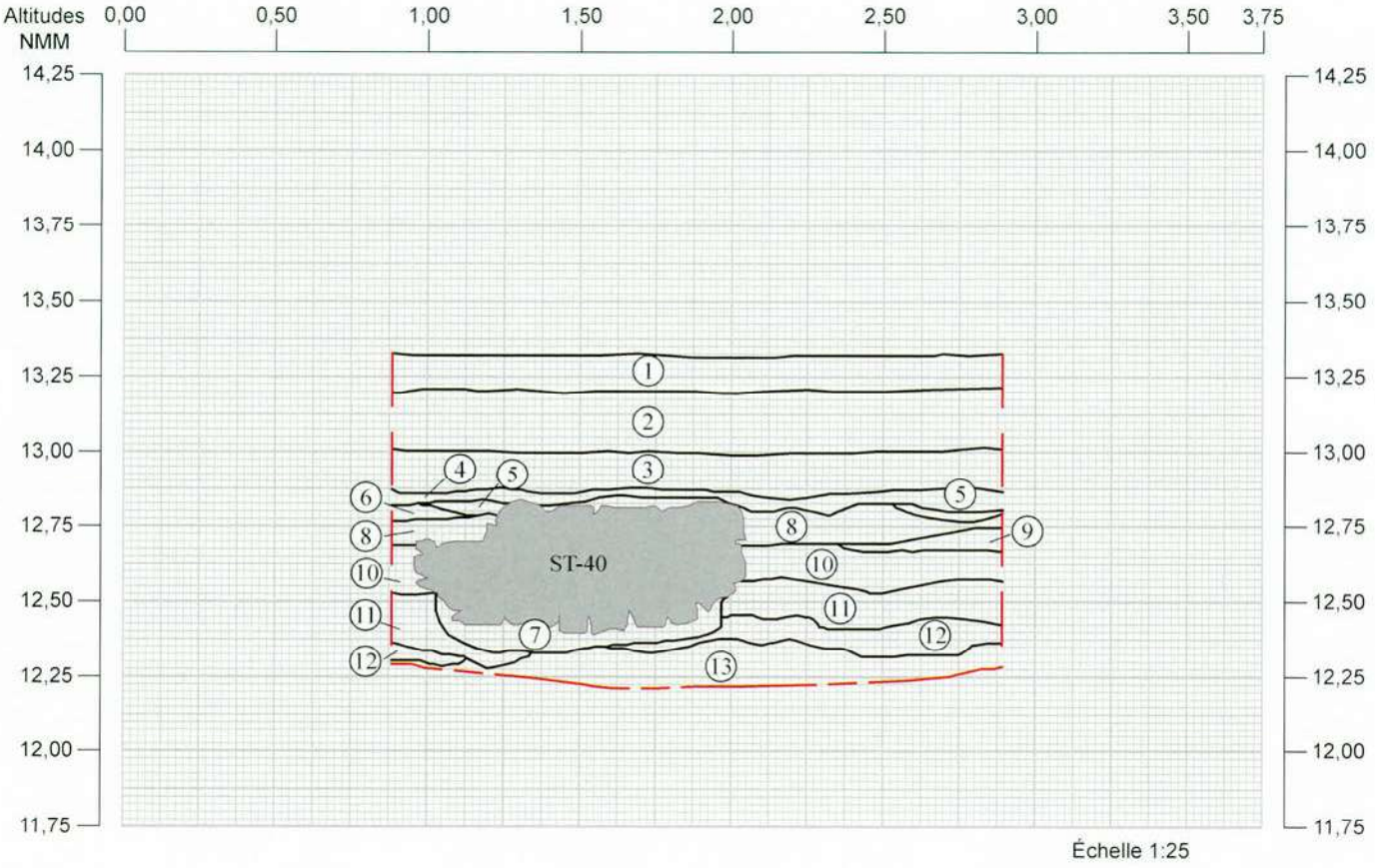

Figure 33 - Site BjFi-16, sous-opération 6B - Coupe stratigraphique C24, paroi sud

Coupe stratigraphique C24, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	6B1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	6B1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
3	6B1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
4	6B1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
5	6B1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
6	6B1	Sable fin et moyen, brun jaunâtre, plutôt compact, friable et homogène dans l'ensemble	Remblai de rehaussement indéterminé. Post 1912 ?
7	6B1	Sable très fin, légèrement limoneux, gris brunâtre, comportant quelques lentilles de sable beige blanchâtre et de sable légèrement limoneux beige et rouille, compact et hétérogène. Inclusions : éclats de taille de pierre locale en petite quantité, charbon de bois en moyenne quantité, particules de chaux en petite quantité, rares lentilles de cendre et fibre de bois. Présent également dans les interstices de ST-40	Remblai de comblement de tranchée de construction de ST-40. Vers 1760
8	6B1	Sable très fin limoneux, gris clair, comportant des lentilles de sable fin légèrement limoneux beige jaunâtre et de limon argileux légèrement limoneux beige jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : moyenne quantité d'éclat de pierre de taille locale à la base, moyenne quantité de charbon de bois et de particules de chaux, rares fibres de bois et concrétion de mortier beige jaunâtre. Dérasé en surface lors de l'aménagement de la rue	Remblai de rehaussement Avant 1760
9	6B1	Limon sablonneux, gris clair, compact et homogène. Inclusions : moyenne quantité de cendre et de charbon de bois, rares éclats de taille de pierre, morceaux de brique brun orangé (petite quantité). Altération de la surface du terrain d'origine	Dépôt d'occupation Avant 1760
10	6B1	Limon légèrement sablonneux, brun, compact et homogène dans l'ensemble. Inclusions : petite quantité de charbon de bois, particules de terre cuite grossière ou brique brun orangé, rares fibres de bois	
11	6B1	Limon légèrement sablonneux, gris brunâtre, comportant une petite quantité de lentilles de sable fin beige blanchâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions : infime quantité de charbon de bois et particules de terre cuite grossière ou de brique	
12	6B1	Sable fin beige blanchâtre, compact, friable et homogène	Sol naturel stérile
13	6B1	Sable très fin limoneux et argileux, beige et rouille, compact et homogène	

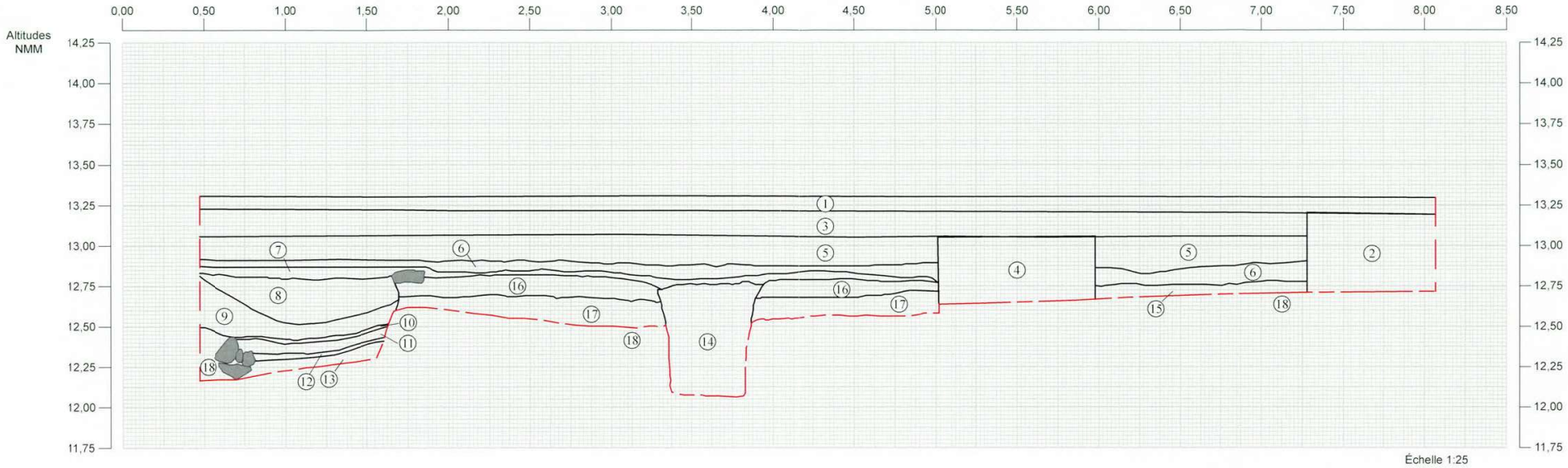

Figure 34 - Site BjFi-16, sous-opérations 3Z et 3Y - Coupe stratigraphique C10-Nord, paroi est

Coupes stratigraphiques C10-Nord, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2C1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2C1	Concassé 0 - 3\4 pouces	Remblai de comblement d'une tranchée récente d'implantation d'un service public indéterminé
3	2C1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
4	2C1	Concassé 0 - 3\4 pouces	Remblai de comblement d'une tranchée récente d'implantation d'un service public indéterminé
5	2C1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
6	2C1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
7	2C1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement post démolition postérieur à 1912
8	3Z1	Sable gris noirâtre saturé de bois partiellement consumé, charbon de bois, cendre, gros fragment de brique, nombreux fragments de pierre de construction (pierre des champs calcaires) et joints de mortier	Débris d'incendie de 1912
9	3Z2	Lits successifs de sable beige, de limon sablonneux brun foncé. Inclusions : quelques charbons de bois	Remblais de comblement associés à la mise en place des conduites ST-27 et ST-28. Vers 1910
10	3Z3	Sable limoneux brun et orangé, hétérogène et compact	
11	3Z4	Sable grisâtre, peu compact et friable et hétérogène. Inclusions : mortier et charbon de bois	
12	3Z5	Sable moyen grisâtre mêlé à des plaquettes et nodules de mortier	
13	3Z6	Pierres de divers calibres visant à soutenir le coude de métal ST-28 et obstruer la portion de la gueule de ST-27 autour de ST-28	
14	3Y1	Sable limoneux légèrement argileux, compact et hétérogène. Inclusions : quelques cailloux anguleux, fragments calcaires, crépi, mortier et charbon de bois disséminés dans la masse	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation de bois ST-25. Post - 1830 ?
15	2C1, Idem à 3EE2	Limon sablonneux, très riche en matières organiques, brun foncé, compact, hétérogène. Inclusions : petite quantité de particules de charbon de bois.	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Avant 1760
16	3Y2, 3Y3	Sable brunâtre foncé, compact, mais friable. Inclusions : quelques calcaires anguleux, particules de charbon de bois, de chaux et de mortier disséminés dans la masse	Horizon supérieur du sol naturel remanié par l'occupation. Niveau d'occupation initial. Avant 1760
17	3Y4	Sable brun moyen et beigeâtre tacheté de trace d'oxydation. Inclusions : quelques particules de charbon de bois dans la masse	Transition vers le sol naturel stérile
18	-	Sable fin stérile, beige jaunâtre clair	Sol naturel stérile

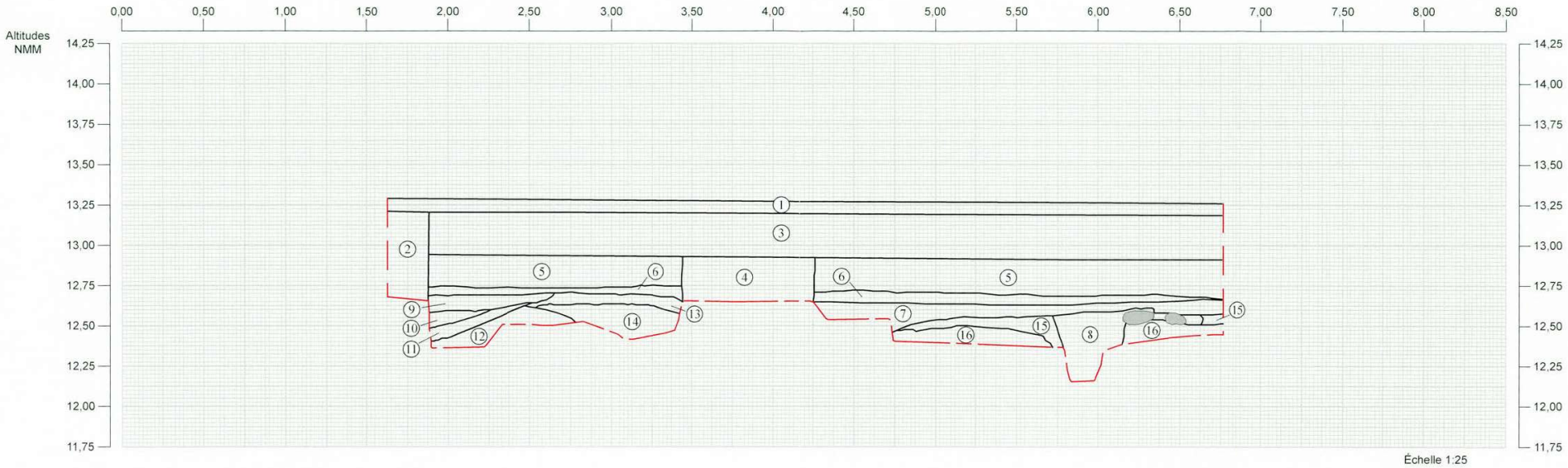

Figure 35 - Site BjFi-16, sous-opérations 3EE et 3X - Coupe stratigraphique C10-Sud, paroi est

Coupes stratigraphiques C10-Sud, description et corrélations lots-couches

Couche	Lot	Description	Nature
1	2C1	Asphalte	Chaussée actuelle
2	2C1	Concassé 0 -3\4 pouce	Remblai de comblement d'une tranchée récente d'implantation d'un service public indéterminé
3	2C1	Concassé 0-4 pouces, criblure de pierre et bitume	Fondation de la chaussée
4	2C1	Concassé 0 -3\4 pouce	Remblai de comblement d'une tranchée récente d'implantation d'un service public indéterminé
5	2C1	Concassé 0-4 pouces et criblure de pierre	Fondation de la chaussée
6	2C1	Criblure de pierre	Fondation de la chaussée
7	2C1, 5A1	Mélange de limon sablonneux moucheté gris et brun, de criblure de pierre et de concassé 0-4 pouces, très compact, hétérogène	Remblai de nivellement postérieur à 1912
8	3X2, 5A3	Sable fin argileux, brun clair aux reflets orangés, compact et hétérogène. Inclusions : petits nodules de brique et de charbon de bois, pierre locale granitique.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la canalisation en bois ST-62. Post-1830 ?
9	3EE2	Limon sableux, très riche en matière organique, brun chocolat, compact et hétérogène. Inclusions : particules de charbon de bois disséminées dans la masse	Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Avant 1760
10	3EE3	Argile sableuse gris verdâtre, très compacte et plutôt homogène. Inclusions : Particules de brique et de charbon de bois épars	
11	3EE4	Sable fin limoneux grisâtre, compact, mais friable et hétérogène. Inclusions : charbon de bois, petits cailloux ronds, particules de mortier, fibres de bois éparses, petits fragments de calcaire	
12	3EE7	Argile sableuse grisâtre marquée de taches d'oxydation, plutôt compacte et hétérogène. Inclusions : particules de charbon de bois, fibre de bois, mortier, briques éparses. Couvre le quart nord du sondage	
13	3EE5	Sable fin brunâtre, compact et hétérogène. Inclusions : particules de charbon de bois et chaux	Remblai de rehaussement au sommet décapé. Avant 1760
14	3EE5	Sable limoneux chamarré brun et beige verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions : particules de charbon de bois éparses.	Horizon supérieur du sol naturel dérasé et remanié. Avant 1760
15	3X3, 5A4, 5B1	Limon sableux brun moyen marqué de taches d'oxydation, plutôt compact et hétérogène. Inclusions : charbons bois épars	
16		Sable gris clair fin, compact, mais friable et plutôt homogène. Sans inclusion	Sol naturel stérile légèrement remanié

FIN DU DOCUMENT

Culture et Communications Québec

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

DESCRIPTION DU SITE

CODE BORDEN : BjFi-16
NOM : Noyau villageois de Pointe-aux-Trembles
Date : 2024-03-14 **Latitude :** 45-38-22.002 **Longitude:** 73-29-21.001
UTM nord : 5055093 **UTM est :** 617743 **NAD :**
Carte : 31 H/11-010-2301 **Zone :** 18 **RDE :** 1295578
Photo aérienne : **M.R.C. :** Montréal
R.A. : Montréal
C.É.P : **Canton :** Aucun
Lot : 1092973
Ancien lot : **Rang :**
Municipalité : Montréal
Propriétaire : Ville, municipalité, paroisse
Localisation informelle :
Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste, 9e avenue et le fleuve Saint-Laurent, dans le Vieux Pointe-aux-Trembles.

AUTRES NOMS

Nom	Source
Place du village	5448
Vieux-Pointe-aux-Trembles	5606
Site du Village	5448
MTL09-19-01	5631

STATUT LÉGAL :

ÉTAT DU SITE

Date du constat : 2022-05-04
Portion résiduelle : 1/4 (site dont il reste le 1/4 en place)
Superficie : 12000 **Stratification :** en stratigraphie
Condition : recouverte (par des aménagements)
Nombre d'aires :
Nombre de couches :
Source : 7462

MILIEU BIO-PHYSIQUE

Altitude/mer : 13;14 **Altitude/plan d'eau :** 3;10 **Bassin :** Saint-Laurent
Environnement : terrestre complètement bouleversé
Remarques :
Une grande partie du site est privé.

Notes :
Source 5432: opération 1; Source 5448: opération 2 à 7; Source 5897 : opérations 8 à 10 et 13;Source 5631 : opérations 14 à 19; Source 6425 : opération 24 A; Source 7462 : opération 1 et 2 (géoradar seulement MCC pas informé); Source à venir 22-UNIM-03 : opération 3 (MCC pas informé); Source à venir 24-PATA-01 : opération 25;

IDENTITÉS CULTURELLES

Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Identité : historique 1800-1899
Source : 5432

Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Source : 5606

Identité : autochtone historique ancien 1500 à 1899
Source : 5631

Identité : historique 1900-1950
Source : 5631

Identité : autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)
Source : 5897

TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

Saison	Nature	Source
2009-10-26	sondage/fouille	5432
2009-10-08	surveillance	5432
2009-10-28	surveillance	5432
2011-08-15	fouille	5448
2011-10-18	sondage/fouille	5448
2012-10-09	sondage/fouille	5606
2013-07-08	sondage/surveillance/fouille	5631
2012-07-23	prélèvement d'échantillon	5897
2012-07-23	sondage/surveillance	5897
2015-08-03	surveillance	6425
2022-05-04	reconnaissance géophysique	7462
2021-12-01	reconnaissance géophysique	7462

RECOMMANDATIONS

Date : 2009-10-08 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 5432

Date : 2011-08-15 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 5448

Date : 2011-08-15 **Nature :** mise en valeur (ne plus utiliser)
Délai :
Source : 5448

Date : 2012-10-09 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 5606

Date : 2012-10-09 **Nature :** mise en valeur (ne plus utiliser)
Délai :
Source : 5606

Date : 2013-07-08 **Nature :** gestion-protection légale
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** gestion-protection physique
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** poursuite de la recherche-analyses spécialisées
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** poursuite de la recherche-relevés
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation in situ
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** diffusion et mise en valeur-diffusion scientifique
Délai :
Source : 5631

Date : 2013-07-08 **Nature :** gestion-suivi de l'intégrité du site
Délai :
Source : 5631

Date : 2012-07-23 **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation hors site
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation in situ
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** diffusion et mise en valeur-diffusion scientifique
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** gestion-suivi de l'intégrité du site
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-analyses spécialisées
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-collecte
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-évaluation de site
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-relevés
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 5897

Date : 2012-07-23 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 5897

Date : 2015-08-03 **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation hors site
Délai :
Source : 6425

Date : 2015-08-03 **Nature :** gestion-suivi de l'intégrité du site
Délai :
Source : 6425

Date : 2015-08-03 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 6425

Date : 2022-05-04 **Nature :** aucune mention dans la source
Délai :
Source : 7462

Date : 2022-05-04 **Nature :** gestion-aucune
Délai :
Source : 7462

Date : 2022-05-04 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 7462

DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)

Technique : datation interprétée
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1608-1759
Période : date **Date min. :** 1950 **Date max. :** 1670 **Source :** 5631

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1608-1759
Période : date **Date min. :** 1759 **Date max. :** 1679 **Source :** 5897

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1800-1899
Période : date **Date min. :** 1950 **Date max. :** 1801 **Source :** 5897

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1800-1899
Période : date **Date min. :** 1823 **Date max. :** 1821 **Source :** 5897

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1900-1950
Période : date **Date min. :** 1914 **Date max. :** 1900 **Source :** 5897

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** relatives-lithique
Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Période : âge **Date min. :** 450 **Date max. :** 12000 **Source :** 5897

Technique : datation interprétée
Numéro d'échantillon : **Type :** relatives-artefacts divers
Identité : historique 1608-1759
Période : date **Date min. :** 1912 **Date max. :** 1687 **Source :** 5631

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** relatives-artefacts divers
Identité : historique indéterminé
Période : date **Date min. :** 1820 **Date max. :** 1760 **Source :** 6425

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** relatives-artefacts divers
Identité : historique indéterminé
Période : date **Date min. :** 1950 **Date max. :** 1820 **Source :** 6425

TYPES DE SITE

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : artisanale
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 5897

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : domestique
Identité : historique 1760-1799
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 5897

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : commerciale
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 5897

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : militaire
Identité : historique 1608-1759
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 5432

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : domestique
Identité : historique 1608-1759
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 5448

Fréquence :
Saisonnalité : à déterminer
Fonction : halte, lieu de surveillance
Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Durée : temporaire (halte)
Source : 5631

Fréquence :
Saisonnalité : à déterminer
Fonction : commerciale
Identité : autochtone historique ancien 1500 à 1899
Durée : temporaire (halte)
Source : 5631

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : domestique
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 6425

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : domestique
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 6425

TRACES D'ÉTABLISSEMENTS

Ne contient aucune information

FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 16
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : habitation
Nombre : 17
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : clôture
Nombre : 2
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : fondation
Nombre : 7
Identité : historique indéterminé
Source : 5606

Type : habitation
Nombre : 2
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : latrines
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : palissade
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : écurie
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : mur de fortification
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : indéterminé
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Type : étable
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Type : palissade
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5606

Type : fondation
Nombre : 5
Identité : historique 1608-1759
Source : 5606

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 2
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : habitation
Nombre : 6
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : dépendance
Nombre : 6
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : palissade
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : clôture
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : puits
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5897

Type : dépression
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5897

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 1
Identité : historique 1608-1759
Source : 5897

Type : fondation
Nombre : 4
Identité : historique 1608-1759
Source : 5897

Type : fossé
Nombre : 3
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Type : écurie
Nombre : 1
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 4
Identité : historique 1760-1799
Source : 5631

Type : habitation
Nombre : 1
Identité : historique 1760-1799
Source : 5631

Type : clôture
Nombre : 3
Identité : historique 1760-1799
Source : 5631

Type : trace de piquet, pieu, poteau
Nombre : 4
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : pavage, trottoir
Nombre : 1
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : habitation
Nombre : 2
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : latrines
Nombre : 1
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : grange
Nombre : 1
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : pavage, trottoir
Nombre : 4
Identité : historique 1800-1899
Source : 5606

Type : habitation
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 5606

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 5606

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 5
Identité : historique 1800-1899
Source : 5631

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 5
Identité : historique 1800-1899
Source : 5631

Type : habitation
Nombre : 7
Identité : historique 1800-1899
Source : 5631

Type : dépendance
Nombre : 3
Identité : historique 1800-1899
Source : 5631

Type : trace de piquet, pieu, poteau
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 5897

Type : auberge, hôtel
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 5897

Type : fosse
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 5897

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 5897

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 6425

Type : trace de piquet, pieu, poteau
Nombre : 2
Identité : historique 1900-1950
Source : 5606

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 3
Identité : historique 1900-1950
Source : 5606

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1900-1950
Source : 5606

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 5
Identité : historique 1900-1950
Source : 5631

Type : habitation
Nombre : 1
Identité : historique 1900-1950
Source : 5631

ANALYSES

Type : autre
Identité : historique 1608-1759
Source : 5432

Type : autre
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : autre
Identité : historique 1608-1759
Source : 5631

Type : artefact (ne plus utiliser)
Identité : historique 1900-1950
Source : 5432

Type : artefact (ne plus utiliser)
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : culture matérielle-céramique
Identité : autochtone
Source : 5897

Type : culture matérielle-lithique
Identité : autochtone historique ancien 1500 à 1899
Source : 5897

Type : archéobotanique-graine
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : archéobotanique-graine
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : palynologie-pollen/spore
Identité : historique indéterminé
Source : 5448

Type : archéoentomologie-insecte
Identité : historique 1760-1799
Source : 5897

Type : dendrochronologie
Identité : historique indéterminé
Source : 5606

Type : dendrochronologie
Identité : historique 1800-1899
Source : 5897

SOURCES

Type	Source	Auteur	Date
rapport de terrain	5432	Ethnoscop	2013x
rapport de terrain	5448	Arkéos	2014
rapport de terrain	5606	Arkéos	2014d
rapport de terrain	5631	Arkéos	2014g
rapport de terrain	5897	Ethnoscop	2015aa
rapport de terrain	7462	Université de Montréal	2022
rapport de terrain	6425	Ethnoscop	2018w

COLLECTIONS

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2009-10-26		Ville, municipalité, paroisse	5432

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3363).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2011-08-15		Ville, municipalité, paroisse	5448

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3363).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2012-07-23		Ville, municipalité, paroisse	5897

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3363).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2013-07-08		Ville, municipalité, paroisse	5631

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3363).

ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière autre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière française
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière anglaise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine jaune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : faïence
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier allemand
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier nord-américain
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps blanc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière autre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière autre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière française
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière française
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière française
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière anglaise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière anglaise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière anglaise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche vitrifiée
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine jaune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : faïence
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : faïence
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : faïence
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier allemand
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier anglais
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier nord-américain
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps blanc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps blanc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps blanc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine orientale
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine orientale
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière autre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière française
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière anglaise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite grossière québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche vitrifiée
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : faïence
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier allemand
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier anglais
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier nord-américain
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps blanc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine orientale
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique
Type : matériau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : céramique
Type : vase tesson indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)
Source : 5897

Catégorie : céramique
Type : matériau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : céramique
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : verre
Type : décoration
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : verre
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : médecine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : médecine bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : médecine bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : objet personnel
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : verre
Type : éclairage
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : lithique
Type : pierre à fusil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : lithique
Type : produit de débitage (éclat, déchet de taille, débris)
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : grattoir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : foret, perçoir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : pierre à fusil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : bille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : lithique
Type : pierre à fusil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : lithique
Type : outil pour broyer, moudre, frotter, polir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : autochtone
Source : 5897

Catégorie : lithique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Catégorie : lithique
Type : bille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : perle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : perle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : article de toilette
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : projectile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : quincaillerie de bâtiment
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : outil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : hippique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : métal
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : arme blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : projectile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : monnaie
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : monnaie
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : quincaillerie de bâtiment
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : outil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : boucle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : boucle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : boucle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : projectile
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : monnaie
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : quincaillerie de bâtiment
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : récipient
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : outil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : médaille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : métal
Type : services publics
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : mortier
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : ardoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : plastique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : cuir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : bois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : mortier
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : ardoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : plastique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : cuir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : bois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : mortier
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : ardoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : plastique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : caoutchouc
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : papier d'aluminium
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : scories
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5897

Catégorie : matières premières brutes
Type : charbon de bois, cendre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère terrestre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : restes d'animaux
Type : oiseau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : restes d'animaux
Type : coquille d'oeuf
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 5432

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère terrestre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : poisson
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : oiseau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : coquille d'oeuf
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : coquille d'oeuf
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : coquille d'oeuf
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1760-1799
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1800-1899
Source : 5448

Catégorie : restes d'animaux
Type : coquille d'oeuf
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Catégorie : restes d'animaux
Type : reste indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Catégorie : restes végétaux
Type : graine-noyau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique 1608-1759
Source : 5448

Catégorie : restes végétaux
Type : graine-noyau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : à déterminer
Source : 5897

Montréal

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT (2015-2016)



Chemin de la Côtes-des-Neiges (MTL15-04-1 et MTL16-25-2), Pôle Frontenac (MTL15-25-4), boulevard LaSalle (MTL15-10-1 et MTL16-10-1), avenue McCulloch (MTL15-15-2), rue Montfort (MTL15-23-2), plage de l'est (MTL15-19-1), avenue Pratt (MTL15-15-1), place René-Guénette (MTL15-01-2), rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2), rue Sanguinet (MTL15-25-3), Bassin 4 (BiFj-100) et Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-23-02)

PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

Mars 2018

Montréal

Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016)

Chemin de la Côtes-des-Neiges (MTL15-04-1 et MTL16-25-2), Pôle Frontenac (MTL15-25-4), boulevard LaSalle (MTL15-10-1 et MTL16-10-1), avenue McCulloch (MTL15-15-2), rue Montfort (MTL15-23-2), plage de l'est (MTL15-19-1), avenue Pratt (MTL15-15-1), place René-Guénette (MTL15-01-2), rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2), rue Sanguinet (MTL15-25-3), Bassin 4 (BiFj-100) et Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-23-02)

Ethnoscop inc., 2018

Page couverture :
Excavations en cours au projet de la plage de l'est (MTL15-19-01-NUM1-02)

Résumé

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal met en œuvre un programme soutenu de réfection et de développement des réseaux d'aqueduc et d'égout. Or, ces travaux se déroulent parfois sur des sites ou des secteurs d'intérêt archéologique identifiés au plan d'urbanisme adopté en 2004. En 2014, la Ville de Montréal a accordé à Ethnoscop le mandat d'émettre des avis d'opportunité sur les projets d'égout et d'aqueduc ainsi que des travaux de voirie. L'analyse des dossiers constitue en quelque sorte des études de potentiel archéologique prenant la forme de fichiers-rues. Par la suite, lorsque le potentiel archéologique d'un secteur touché par les travaux est démontré, le mandat d'Ethnoscop consiste à mettre en œuvre les interventions archéologiques requises puis de rédiger les rapports d'intervention qui en découlent. Le présent rapport porte sur dix interventions archéologiques exécutées en 2015 dans le cadre de ce mandat. Deux de ces interventions, soit celles du boulevard LaSalle et du chemin de la Côte-des-Neiges, se sont prolongées jusqu'au printemps 2016. Les résultats de ces dernières saisons d'interventions ont été intégrés au présent rapport.

Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL15-04-1 et MTL16-25-2)

Lors de la reconstruction des égouts et des aqueducs sur le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Cedar, entre l'avenue Cedar et le chemin Hill Park, quelques portions des travaux devaient faire l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle, pour les sections comprises entre Hill Park Circle et la Place Trafalgar ainsi qu'entre The Boulevard et le Chemin McDougall. En plus de ces supervisions archéologiques, l'installation de deux nouvelles bornes fontaines du côté sud de la rue Cedar devait être précédée de sondages manuels. Ces interventions archéologiques ont été planifiées puisque ces travaux ont réalisé sur le mont Royal, près d'endroits où des sépultures amérindiennes ont été mises au jour depuis le XIXe siècle. Aucune découverte archéologique n'a cependant été réalisée lors de ces différentes interventions. Avec l'hiver qui s'installait, les travaux ont été suspendus en décembre 2015 et ont repris au printemps suivant. Cette portion des travaux, comprise entre The Boulevard et l'avenue Cedar ont donc aussi fait l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle en 2016. Cette intervention n'a pas généré de découvertes, et les résultats ont été intégrées au présent rapport.

Pôle Frontenac (MTL15-25-4)

La Ville de Montréal a entrepris la reconstruction de conduites d'égout et d'aqueduc ainsi que la reconstruction des trottoirs et de la chaussée de la rue Ontario, entre l'avenue De Lorimier et la rue D'Iberville. Une supervision archéologique a été réalisée dans le cadre des travaux de reconstruction des trottoirs aux angles nord-est et sud-est de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario. Cependant, aucune découverte archéologique n'y a été réalisée. Un inventaire archéologique devait aussi être effectué à l'intersection des rues Ontario et Fullum mais celui-ci fut remis au printemps 2016. Cette portion de l'intervention sera présentée dans un rapport produit ultérieurement.

Les secteurs retenus ont notamment été ciblés en raison de la proximité d'un ancien ruisseau, le ruisseau Angus, qui aurait pu favoriser l'implantation des populations autochtones dans ce secteur. De plus, lors de l'ouverture de la rue Ontario, au début du XXe, et de son élargissement quelques décennies plus tard, les restes des bâtiments démolis pour l'occasion pourraient se trouver sous la chaussée et les trottoirs actuels, surtout aux intersections de la rue Ontario avec l'avenue De Lorimier et avec la rue Fullum.

Boulevard LaSalle (MTL15-10-1 et MTL16-10-1)

Dans le cadre de la reconstruction des réseaux d'égout et d'aqueduc et de la chaussée du boulevard LaSalle entre la 6e Avenue et l'avenue Alepin, une expertise archéologique fut sollicitée principalement en raison de la proximité du site BiFj-85 (parc de l'Honorable-George-O'Reilly), un des sites archéologiques préhistoriques les plus importants de l'île. Il a donc été convenu de procéder à un inventaire par le biais de sondages manuels réalisés à la suite du décapage mécanique des remblais récents, et ce, dans l'emprise des travaux projetés.

Les résultats de ces interventions archéologiques visant à identifier une occupation ancienne dans le secteur ont été mitigés. Uniquement effectuées sous la chaussée en 2015, les quatre tranchées mécaniques et les deux sondages manuels n'ont pas permis d'identifier hors de tout doute d'anciens sols naturels de surface en place. L'intervention de 2016, qui s'est déroulé dans la portion est de l'emprise des travaux, a permis la découverte d'un drain de pierre de même que des horizons naturels de surface sans doute en place, mais parfois dans un état vraisemblablement partiel. Malheureusement, aucun objet préhistorique n'a été découvert.

Rue McCulloch (MTL15-15-2)

À l'été 2015, la Ville de Montréal a entrepris la reconstruction du réseau d'égouts et d'aqueducs sur l'avenue McCulloch, entre l'avenue Maplewood et le boulevard du Mont-Royal. Ces travaux se sont échelonnés sur un peu plus d'un mois et ont fait l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle. Un archéologue a effectué douze visites au chantier afin d'y observer le tissu archéologique et les impacts que les développements modernes, dont l'aménagement des rues et des services, ont eu sur la séquence des sols. Il faut souligner que le potentiel de ce secteur, pour la préhistoire, est assez élevé. En effet, l'avenue McCulloch passe entre le site d'une ancienne carrière de cornéenne et le tracé d'un ancien ruisseau, orienté nord-sud. Celui-ci, nommé Provost, Spring Grove ou Outremont, aurait aussi constitué un point d'intérêt pour les populations autochtones. Enfin, mentionnons que les flancs du mont Royal ont révélé plusieurs sépultures amérindiennes et ce, depuis la fin du XIXe siècle.

La supervision des travaux sur l'avenue McCulloch a révélé une séquence d'un ou deux sols naturels reposant directement sur le sol stérile.

Rue Montfort (MTL15-23-2)

Dans le cadre de la reconstruction d'une conduite d'égout et d'une conduite d'aqueduc sur les rues Montfort et Saint-Paul Ouest, une supervision archéologique des travaux d'excavations a été réalisée sans que celle-ci ne génère de résultats probants. Ce secteur avait été ciblé essentiellement en raison de sa proximité avec l'ancienne jonction des rivières Saint-Martin et Saint-Pierre. D'ailleurs, au XVIIe siècle, les Sulpiciens avaient aménagé un canal d'amenée d'eau, tout près, afin d'alimenter leur moulin. Des couches d'occupation associées à cette époque auraient pu être mises au jour.

Plage de l'est (MTL15-19-1)

Un inventaire archéologique préalable à des travaux d'excavation a été réalisé à l'automne 2015 dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles sur un terrain situé au sud de la rue Bureau, entre les 94e et 96e avenues. Localisé en bordure nord du fleuve Saint-Laurent, en face de l'île aux Asperges, ce secteur d'intérêt affiche un potentiel préhistorique amérindien. Plusieurs sites archéologiques en témoignent d'ailleurs, notamment sur l'île Sainte-Thérèse et l'île à l'Aigle qui font partie du même archipel. Bien qu'aucun indice archéologique attestant d'une présence durant la préhistoire n'ait été identifié lors de l'inventaire archéologique de 2015, les sols d'origine susceptibles d'en contenir ont été repérés dans deux des trois tranchées excavées. L'intervention a également permis la découverte de deux vestiges associés à l'ancienne marina Beaudoin, soit une fondation appartenant à une ancienne résidence sise en bordure ouest de la 96e avenue, ainsi que de trois niveaux d'occupation successifs témoignant de la fréquentation de ce secteur tout au long du XXe siècle.

Avenue Pratt (MTL15-15-1)

Une réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts a été réalisée sur l'avenue Pratt, entre le chemin Bates et l'avenue Glendale. Le potentiel archéologique que recelait ce secteur concernait principalement la période préhistorique, en particulier en ce qui a trait à la présence éventuelle de sépultures amérindiennes. En effet, de nombreuses sépultures ont été identifiées aux abords du mont Royal depuis la fin du XIXe siècle, dont une sur l'avenue Pratt même, à son intersection avec l'avenue Van Horne, soit quelques 430 mètres à l'est de l'aire d'étude. Une supervision archéologique ponctuelle des travaux d'excavation a alors été réalisée, sans que celle-ci ne génère de résultats probants.

Place René-Guénette (MTL15-01-2)

Dans le cadre de la reconstruction des trottoirs et de la chaussé, de la Place René-Guénette, une expertise archéologique, sous la forme d'un inventaire, a été sollicitée en raison d'un potentiel archéologique préhistorique et historique important. En effet, ce secteur, qui se trouve tout juste à l'ouest de l'ancien village de Gros-Sault ou Vieux-Bordeaux, présente un certain intérêt historique. De plus, selon le cahier d'évaluation du patrimoine urbain, l'aire visée par les travaux comporterait également un potentiel d'occupation au cours de la préhistoire. Il a donc été convenu de procéder à un inventaire par le biais de sondages

manuels réalisés à la suite du décapage mécanique de l'asphalte existant et des remblais récents dans l'emprise de travaux projetés. Une supervision archéologique devait aussi venir compléter ponctuellement les travaux.

Ces interventions archéologiques visant à identifier une occupation ancienne dans le secteur ont été négatives. Uniquement effectuées sous la chaussée, les cinq tranchées mécaniques réalisées n'ont permis que la mise au jour de remblais. Un sondage manuel a aussi pu être réalisé, sans que celui-ci ne génère davantage de résultats. Il appert que le secteur aurait été fortement rehaussé dans le passé. Selon un résident, la place René-Guénette fait partie d'un terrain qui, lorsqu'il était la propriété d'un entrepreneur en construction, aurait été utilisé pour disposer de ses déblais.

Rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2)

Dans le cadre de la reconstruction du réseau d'égout, d'aqueduc et de la chaussée de la rue Sainte-Anne, une expertise archéologique fut sollicitée puisque les travaux étaient prévus à l'intérieur du site BjFi-16, le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles. D'emblée, il avait été convenu de procéder à une supervision ponctuelle des travaux d'excavation mécanique. Ces interventions archéologiques visaient à identifier des témoins d'occupations anciennes dans le secteur. En effet, des vestiges architecturaux et des niveaux de sol se rapportant à l'occupation du noyau villageois depuis le Régime français pouvaient s'y trouver. En portion nord de la rue, des vestiges associés à la palissade avaient de fortes chances d'être encore présents. Également, des occupations associées au Régime anglais pouvaient aussi être mises au jour. À l'image des interventions s'étant déroulées sur la rue Saint-Joseph, le niveau d'incendie de 1912 pouvait être présent à divers endroits.

La supervision archéologique a été réalisée en plusieurs courtes interventions réparties sur sept journées. Le remplacement des services existant nécessitait l'excavation d'une tranchée profonde localisée surtout en portion est de la rue. L'aménagement d'un palier à l'ouest a montré le sol naturel entrecoupé de plusieurs creusements de service est-ouest reliant les résidences du bord ouest de la rue à la conduite principale. Également, quelques étroites tranchées orientées est-ouest ont été identifiées. L'expertise de celles-ci n'a pas permis de conclure, hors de tout doute, qu'il s'agissait de la tranchée d'implantation de la palissade. De plus, une ancienne conduite d'eau, faite de segments de troncs d'arbre évidés, a été rencontrée à quelques reprises au centre de la rue. Celle-ci a été documentée et localisée. Aucun objet préhistorique n'a été découvert lors de l'intervention.

Rue Sanguinet (MTL15-25-3)

Une supervision archéologique des travaux d'excavation a été réalisée à l'été 2015 sur la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger au sud et le boulevard René-Lévesque au nord. L'objectif premier était de documenter d'éventuels vestiges témoignant de l'établissement dans l'ancien faubourg Saint-Louis. Le secteur présentait également un potentiel préhistorique amérindien étant donné la présence de deux replats naturels, localisés au nord de l'ancienne rivière Saint-Martin.

L'intervention archéologique a démontré que les sols d'origine susceptibles de contenir des indices archéologiques d'une présence préhistorique ont été entièrement décapés sous l'emprise de cette section de la rue Sanguinet. Toutefois, quarante vestiges immobiliers, datant pour la majorité du XIXe siècle, étaient néanmoins conservés sous les remblais et les infrastructures modernes. Alors que certains témoignaient d'anciens services d'utilité publique, plusieurs représentaient les restes des maçonneries de fondation de la dernière génération de bâtiments construits en bordure ouest de la rue Sanguinet et détruits lors de l'élargissement de cette dernière à la fin des années 1960. La plupart de ces anciens édifices sont des maisons en rangée construites peu après l'incendie dévastateur de l'été 1852.

Bassin n° 4 (BiFj-100)

Lors de travaux de reconstruction d'une conduite d'eau principale de 600 mm de diamètre, dont un tronçon traverse le site archéologique BiFj-100, deux murs de l'ancien bassin n° 4 ont été dégagés. Sur la rive nord du canal de Lachine, quatre excavations ont été réalisées afin de procéder aux travaux de percement des murs pour permettre l'implantation de la nouvelle conduite d'eau. L'objectif de cette supervision archéologique était de suivre le déroulement des travaux afin de s'assurer que toutes les ressources archéologiques mises au jour lors des excavations soient enregistrées et le plus possible, préservées. L'option pressentie afin de permettre le passage de la nouvelle conduite dans le secteur des murs consistait à les percer, puis à mettre en place une gaine d'acier, y introduire la nouvelle conduite, et finalement consolider le mur autour de la gaine au moyen de béton.

Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-25-02)

Une supervision archéologique a eu lieu dans le cadre d'un projet de reconstruction des conduites d'eau de 200 mm, 900 mm et 1200 mm sous le canal de Lachine ainsi que sur sa rive nord et sur sa rive sud, dans le square St Patrick. Sur la rive sud du canal, l'installation d'une chambre d'accès et d'une section d'aqueduc de 900 mm et sur la rive nord, l'installation de chambres de vanne et des conduites d'eau devaient faire l'objet d'une supervision archéologique. Les excavations risquaient notamment de mettre au jour les murs nord et sud du canal, ainsi que les remblais associés à sa construction. Cependant, les travaux n'ont pas été réalisés suffisamment près du canal pour révéler des vestiges lui étant associés.

Table des matières

Liste des figures ix
Liste des tableaux xiii
Liste des photographies xv
Liste des plans xxi
Liste des participants xxiii

1.0 Introduction 1

1.1 Mandat 1
1.2 Cadre méthodologique 7

2.0 Résultats des interventions archéologiques 9

2.1 Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL15-04-01 et MTL16-25-2) 9
2.1.1 Rappel historique 9
2.1.2 Interventions antérieures 14
2.1.3 Stratégie d'intervention 17
2.1.4 Résultats de l'intervention 21
2.1.5 Synthèse des données 32
2.2 Pôle Frontenac (MTL15-25-04) 33
2.2.1 Rappel historique 33
2.2.2 Interventions antérieures 36
2.2.3 Stratégie d'intervention 36
2.2.4 Résultats de l'intervention 37
2.2.5 Synthèse des données 37
2.3.1 Rappel historique 39
2.3.2 Interventions antérieures 45
2.3.3 Stratégie d'intervention 46
2.3.4 Résultats 49
2.3.5 Synthèse des données 64
2.4 Avenue McCulloch (MTL15-15-02) 65
2.4.1 Cadre historique 65
2.4.2 Interventions antérieures 68
2.4.3 Stratégie d'intervention 68
2.4.4 Résultats de l'intervention 71
2.4.5 Synthèse des données 71
2.5 Rue Montfort (MTL15-23-02) 75
2.5.1 Cadre historique 75
2.5.2 Interventions antérieures 75
2.5.3 Stratégie d'intervention 75
2.5.4 Résultats de l'intervention 79
2.5.5 Synthèse des données 81
2.6 Plage de l'Est (MTL15-19-01) 83
2.6.1 Rappel historique 83
2.6.2 Interventions archéologiques antérieures 89
2.6.3 Stratégies d'intervention 90
2.6.4 Résultats de l'inventaire archéologique 92
2.6.5 Synthèse des données 101
2.7 Avenue Pratt (MTL15-04-01) 107
2.7.1 Cadre historique 107
2.7.2 Interventions antérieures 110
2.7.3 Stratégie d'intervention 110

2.7.4 Résultats de l'intervention ... 110
2.7.5 Synthèse des données ... 114
2.8 Place René-Guénette (MTL15-01-01 et MTL15-01-02) ... 115
2.8.1 Rappel historique ... 115
2.8.2 Interventions archéologiques antérieures ... 117
2.8.3 Stratégie d'intervention ... 117
2.8.4 Résultats ... 119
2.8.5 Synthèse des données ... 124
2.9 Rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2) ... 127
2.9.1 Cadre historique ... 127
2.9.2 Interventions antérieures ... 129
2.9.3 Stratégie d'intervention ... 130
2.9.4 Résultats de l'intervention ... 132
2.9.5 Synthèse des données ... 141
2.10 Rue Sanguinet (MTL15-25-3) ... 145
2.10.1 Rappel historique ... 145
2.10.2 Interventions archéologiques antérieures ... 151
2.10.3 Stratégie d'intervention ... 154
2.10.4 Résultats ... 157
2.10.5 Synthèse des données ... 196
2.11 Bassin 4 (BjFj-100) ... 199
2.11.1 Rappel historique ... 199
2.11.2 Interventions antérieures ... 209
2.11.3 Stratégie d'intervention ... 211
2.11.4 Résultats ... 212
2.11.5 Synthèse des données ... 223
2.12 Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-23-02) ... 225
2.12.1 Rappel historique ... 225
2.12.2 Interventions antérieures ... 231
2.12.3 Stratégie d'intervention ... 231
2.12.4 Résultats ... 231
2.12.5 Synthèse des données ... 235
3.0 Conclusion et recommandations ... 237
Bibliographie ... 243

Annexes

Annexe 1 Répertoire des vestiges immobiliers
Annexe 2 Répertoire des vestiges d'utilité publique
Annexe 3 Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 4 Catalogue des photographies
Annexe 5 Plans des travaux

Liste des figures

Côte-des-Neiges

Figure 1.1 Sites archéologiques préhistoriques autour du Mont-Royal 13

Figure 1.2 Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 1A 20

Figure 1.3 Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1D 25

Figure 1.4 Coupe stratigraphique schématique de la paroi nord de la tranchée 2B, près de Hill Park Circle 28

Figure 1.5 Coupe stratigraphique schématique de la paroi nord de la tranchée 2B, près de la Place Trafalgar 29

Pôle Frontenac

Figure 2.1 Extrait d'un plan intitulé *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal,* par James Cane et daté de 1846. BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR gf 35

Figure 2.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and Vicinity*, Feuillet 43, par Charles Goad et daté de 1912. BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA 35

Figure 2.2 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the City of Montreal, volume III,* feuillets 139,140, 150 et 151, par Underwriter's et daté de 1939. BAnQ catalogue Iris no. 0003216546 36

Boulevard Lasalle

Figure 3.1 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*, par Henry W. Hopkins et daté de 1879. BANQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR. 41

Figure 3.2 Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL16-10-01-2C 56

Figure 3.3 Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération MTL16-10-01-1B 62

Avenue McCulloch

Figure 4.1 Extrait d'un plan intitulé *Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec*, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F. Drummond Jervois (BAC, G3454M7 1869.G7) 66

Figure 4.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: A Compilation of the Most Recent Cadastral Plans from the Book of Reference*, Adolphe-Rodrigue Pinsoneault, 1907 (BAnQ, G/1144/M65G475/P5/1907 DCA) 67

Figure 4.3 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and vicinity : in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, plates 330-332, Charles E. Goad, 1914 (BAnQ G/1144/M65G475/ C3/1912 DCA) 67

Figure 4.4 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, plate 347, Underwriters' Survey Bureau, 1955 (Source BAnQ, P600, S4 SS1, D25) 68

Figure 4.5 Croquis stratigraphique type de la paroi est de la tranchée 1A 72

Rue Montfort

Figure 5.1 Extrait d'un plan intitulé *Plan de la ville de Montréal en Canada* par Chaussegros de Léry, 1717 ANOM FR CAOM 3DFC473B 77

Figure 5.2 Extrait d'un plan de la ville de Montréal par John Adams, 1825, BANQ G 3454 M651825 A32 CAR 77

Figure 5.3 Extrait d'un plan intitulé *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal* par James Cane, 1846, BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR gf 78

Figure 5.4 Extrait d'un plan intitulé *Plan of the city of Montreal* par Plunkett & Brady, 1873, BAnQ G 3454 M65 1873-P58 DCA gf 78

Figure 5.5 Coupe stratigraphique type de la paroi nord des excavations sur la rue Saint-Paul 82

Plage de l'Est

Figure 6.1 Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702 (Archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice à Paris). Le fief du Bout-de-l'Île est représenté par le numéro 12. 88

Figure 6.2 Extrait du plan de Hopkins, 1879 (BAnQ, G/1144/M65G475/H6/1879 CAR) 88

Figure 6.3 Extrait du plan du *Underwriters' Survey Bureau*, 1959 (BAnQ, G/1144/P65G475/ U5/1959 CAR) 89

Figure 6.4 Profil stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1A 93

Figure 6.5 Profil stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1B 98

Figure 6.6 Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 2A 102

Figure 6.7 Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 1C 105

Avenue Pratt

Figure 7.1 Extrait d'un plan intitulé *Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec*, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F.Drummond Jervois (BAC, G3454.M7 1869.G7) 108

Figure 7.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: A Compilation of the Most Recent Cadastral Plans from the Book of Reference*, Adolphe-Rodrigue Pinsoneault, 1907 (BAnQ, G/1144/ M65G475/P5/1907 DCA) 108

Figure 7.3 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and vicinity: in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, plates 338, Charles E. Goad, 1914 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA) 109

Figure 7.4 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume 7, plate 778-1, Underwriters' Survey Bureau, 1955 (Source BAnQ, P600, S4 SS1, D25) 109

Place René Guénette

Figure 8.1 Extrait du plan de François Vachon de Belmont *intitulé Description generalle de l'isle de Montreal divisee par costes*, carte manuscrite, [Montréal?], 1702 Reproduction de l'original conservé aux Archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice (Paris) MS 1198 116

Figure 8.2 Diagramme stratigraphique des couches observées au cours de l'intervention MTL15-01-2 120

Rue Sanguinet

Figure 10.1 *Plan de la Ville de Montréal avec les projets d'accroissement*, Louis Charland, 1801 148

Figure 10.2 *Map of the city and suburb of Montreal* (extrait), John Adams, 1825 149

Figure 10.3 *Insurance plan of the city of Montreal, volume III* (extrait), Charles E. Goad, 1890 150

Figure 10.4 « Tableau de l'incendie du 8 juillet 1852, à Montréal », La Minerve, 15 juillet 1852 160

Figure 10.5 *Insurance plan of the city of Montreal*, *volume III* (extrait), Underwriters' Survey Bureau, 1954 (BANQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954/DCA) 168

Bassin 4

Figure 11.1 Extraits des plans de construction de la nouvelle conduite d'eau de 600 mm montrant les emplacements en conflit avec les murs du bassin n° 4 (Ville de Montréal) 200

Figure 11.2 Extrait du plan de François Vachon de Belmont de 1702 montrant l'emplacement la ferme Saint-Gabriel (reproduit dans Robert 1994 :42-43) 201

Figure 11.3 Extrait du plan de Charland de 1801 montrant les bâtiments de la ferme Saint-Gabriel (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3454 M65 1801 C4 CAR 201

Figure 11.4 Extrait du plan d'Adams de 1825 montrant les anciennes terres agricoles complètement loties (BAnQ G 3454 M65 1825) 202

Figure 11.5 Extrait du plan de Cane de 1846 montrant le bassin Saint-Gabriel entouré de lots de terrain prêts pour la vente (BAnQ G 3454 M65 C35 CAR171) 203

Figure 11.6 Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 montrant l'agrandissement du bassin vers le nord et l'île au centre (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] NMC 1545) 204

Figure 11.7 Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant les bassins n° 1 et 2 ainsi que les emplacements proposés pour les bassins n° 3 et 4 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR) 205

Figure 11.8 Photographie de 1894 montrant le bassin n° 1 où s'entassent les voiliers chargés de charbon en provenance des États-Unis (Musée McCord, II-106959) 209

Figure 11.9 Extrait du plan de Goad de 1890 montrant le bassin n° 4 complété (BAnQ G 1144 M65 G475 G6 1890 CAR). 210

Figure 11.10 Photographie du bassin n° 4 prise le 3 juillet 1903 (BAC C-002868) 210

Figure 11.11 Coupe schématique du mur 10A1 219

Figure 11.12 Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_14/bath_14.jpg) 221

Figure 11.13 Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/64_65_pince_de_ carriere.jpg 221

Square Saint-Patrick

Figure 12.1 Extrait du plan général de reconstruction des conduites d'eau de 200 mm, 900 mm et 1200 mm sur la rive nord ainsi que sous le canal de Lachine en face du parc Saint-Patrick, Ville de Montréal, Service de l'eau 227

Figure 12.2 Extrait du plan de André Jobin de 1834 illustrant le domaine Saint-Gabriel après la construction du canal de Lachine (« *Carte de l'île de Montréal* », 1834, Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3452 M65 1834 J63 CAR) 228

Figure 12.3 Extrait du plan de James Cane de 1846 montrant le lotissement des terrains dans l'aire d'étude (« *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal* », 1846, BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR) 228

Figure 12.4 Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 montrant la présence d'un marécage dans l'aire d'étude (« Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey », 1872, BAnQ G 3454 M65 1873 P58 DCA) 229

Figure 12.5 Extrait du plan de Goad de 1881 montrant l'emplacement du square Saint-Patrick (« *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1881, BAnQ G 1144 M65G475 G62 1881 CAR) 230

Figure 12.6 Extrait du plan de Underwriters' Survey Bureau de 1909 montrant les bâtiments du côté nord du canal (*« Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I* », 1909, BAnQ G 1144 M65G475 C3 v. 1 1909 CAR) 230

Liste des tableaux

Tableau 10.1 Compilation des vestiges architecturaux enregistrés dans l'intervention MTL15-25-3..... 197

Liste des photographies

Côte-des-Neiges

Photo 1.1 Les sondages 1A et 1B en cours de fouille, vers le nord (MTL15-04-01-NUM1-011) 21

Photo 1.2 Le roc dans le sondage 1A, vers le nord (MTL15-04-01-NUM1-010) 22

Photo 1.3 Emplacement des sondages 1A et 1B et excavations pratiquées sous l'avenue Cedar, vers le sud-ouest (MTL15-04-01-NUM1-07) 22

Photo 1.4 Les sous-opérations 1C et 1D, vers le sud (MTL15-04-01-NUM1-23) 23

Photo 1.5 Tranchées parallèles sur l'avenue Cedar, vers le nord-ouest (MTL15-04-01-NUM2-08) 26

Photo 1.6 Tranchée 2B et raccordement sur le chemin de la Côte-des-Neiges, vers le sud-est (MTL15-04-01-NUM2-21) 27

Photo 1.7 Séquence stratigraphique de la paroi sud de la tranchée 2B, près de la Place Trafalgar, vue vers le sud (MTL15-04-01-NUM2-23) 27

Photo 1.8 Portion nord-ouest des excavations au coin du chemin de la Côte-des-Neiges et de la Place Trafalgar, vue vers le nord-est (MTL15-04-01-NUM2-32) 30

Photo 1.9 Tranchée 2D, vue vers l'ouest (MTL15-04-01-NUM3-03) 30

Photo 1.10 Tranchée 2E, vue vers l'ouest (MTL15-04-01-NUM3-10) 31

Photo 1.11 Tranchée 2E, paroi nord, vue vers le nord (MTL15-04-01-NUM3-012) 31

Photo 1.12 Tranchée 1A, paroi sud, vue vers le nord-ouest (MTL16-25-2-NUM1-07) 32

Photo 1.13 Le chemin de la Côte-des-Neiges et la tranchée 2E, au pied d'un versant de la montagne qui a été tronqué, vue vers l'est (MTL15-04-01-NUM3-013) 32

Pôle Frontenac

Photo 2.1 Installation du nouveau trottoir à l'angle nord-est de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-4-NUM1-05) 37

Photo 2.2 Excavations à l'intersection des rues De Lorimier et Ontario, vue vers le sud-est (MTL15-25-4-NUM1-04) 37

Boulevard Lasalle

Photo 3.1 Réalisation d'un inventaire archéologique sous la chaussée du boulevard LaSalle, préalablement à la reconstruction des réseaux d'égout et d'aqueduc, vue vers le sud-est (MTL15-10-1-NUM1-29) 39

Photo 3.2 Aspect de la tranchée 1A, vue vers le nord-est (MTL15-10-01-NUM1-02) 49

Photo 3.3 Sondage manuel de petite dimension réalisé à la base de la tranchée 1A, vue vers le nord (MTL15-10-01-NUM1-03) 50

Photo 3.4 Aspect de la tranchée 1B où aucun sondage manuel n'a été réalisé, vue vers le nord-ouest (MTL15-10-01-NUM1-10) 51

Photo 3.5 Emplacement du sondage 2A à l'intérieur de la tranchée 1C, vue vers le sud-ouest (MTL15-10-1-NUM1-18) 52

Photo 3.6 La fouille du premier lot (2B1) se termine sur un horizon stérile, vue vers le nord-ouest (MTL15-10-1-NUM1-31) 53

Photo 3.7 La sous-opération 1A comporte deux tranchées profondes au bord desquelles des sondages manuels ont été réalisés, vue vers le nord-est (MTL16-10-01-NUM1-08) 54

Photo 3.8 Puits de sondage pratiqué dans l'horizon naturel stérile en place, sous-opération MTL16-10-01-2B, vue vers l'est (MTL16-10-01-NUM1-16) 55

Photo 3.9 Séquence des sols révélée par la fouille manuelle faite en MTL16-10-01-2C, vue vers le nord-ouest (MTL16-10-01-NUM1-20) 57

Photo 3.10 Un drain de pierre dont la tranchée d'implantation a été fouillée (en bas) sous 2F, vue vers l'est (MTL16-10-01-NUM1-35 et 42) 59

Photo 3.11 Fin de fouille de la sous-opération 2E permettant d'observer une dépression vers l'ouest, vue vers le sud (MTL16-10-01-NUM1-46) 60

Photo 3.12 Paroi nord de la sous-opération MTL16-10-01-1B présentant la tranchée comblée du drain de pierre, vue vers le nord-est (MTL16-10-01-16-NUM1-45) 61

Photo 3.13 Fin de l'intervention, sous-opération MTL16-10-01-1C. Au centre, le sondage manuel 2G a été réalisé, vue vers le sud-est (MTL16-10-01-NUM1-60) 63

Avenue McCulloch

Photo 4.1 Profil stratigraphique type, vue vers le nord (MTL15-15-2-NUM1-10) 73

Photo 4.2 Profil stratigraphique devant le 95, avenue McCulloch, vue vers le nord (MTL15-15-2-NUM1-15) 73

Rue Montfort

Photo 5.1 Ancienne conduite d'égout en brique, vue vers l'ouest (MTL15-23-2-NUM1-14) 79

Photo 5.2 Palplanches d'un tunnel moderne, vue vers l'ouest (MTL15-23-2-NUM1-22) 79

Photo 5.3 Travaux en cours sur la rue Montfort, vue vers le nord (MTL15-23-2-NUM1-28) 80

Photo 5.4 Stratigraphie type de la paroi nord des excavations sur la rue Saint-Paul Ouest, vue vers le nord (MTL15-23-2-NUM1-012) 81

Plage de l'Est

Photo 6.1 Vue générale du site, vers l'est (MTL15-19-01-NUM1-25) 83

Photo 6.2 Vue d'ensemble de la tranchée 1A, vue vers l'ouest (MTL15-19-01-NUM1-33) 92

Photo 6.3 Vue d'ensemble de la tranchée 1B, vue vers l'ouest (MTL15-19-01-NUM1-15) 97

Avenue Pratt

Photo 7.1 Vue générale de la tranchée, vers le sud-est (MTL15-15-01-NUM1-07) 110

Photo 7.2 Profil stratigraphique du côté nord de l'avenue Pratt, vers le nord (MTL15-15-01-NUM1-06) 113

Place René-Guénette

Photo 8.1 Excavation de la tranchée MTL15-01-2-1B, nord-est de l'aire d'étude, vue vers le sud (MTL15-01-2-NUM1-03) 119

Photo 8.2 Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL15-01-2-1A, vue vers l'est 121

Photo 8.3 Paroi sud de la sous-opération MTL15-01-2-1D, vue vers le sud-est (MTL15-01-2-NUM1-10) 122

Photo 8.4 Parois est et sud de la sous-opération MTL15-01-2-1E, vue vers le sud-est (MTL15-01-2-NUM1-14) 123

Photo 8.5 Remblai révélé par la supervision de l'excavation, vue vers le nord (MTL15-01-2-NUM1-18) 124

Photo 8.6 En bordure du ruisseau à proximité, un épais remblai est observable, vue vers le sud (MTL15-01-2-NUM1-07) 125

Rue Sainte-Anne

Photo 9.1 Tranchée effectuée dans le boulevard Notre-Dame, au nord de la rue Sainte-Anne, vue vers le sud (MTL15-19-2-NUM1-02) 133

Photo 9.2 Planches de bois (1A1) observées au fond de la tranchée, vue vers le sud (MTL15-19-2-NUM1-04) 133

Photo 9.3 Vue générale des travaux en portion nord de la rue, vue vers le sud 133

Photo 9.4 Une canalisation de bois (24A1) a été trouvée en portion est du palier ouest, vues vers le sud-est et en plan (BjFi-16-15-NUM1-09 et 08) 135

Photo 9.5 Un nettoyage sommaire du palier ouest permet d'identifier trois tranchées orientées est-ouest, vue vers le sud-est (BjFi-16-15-NUM1-11) 135

Photo 9.6 À environ 30,36 m de la façade de Notre-Dame, la tranchée 24A2 est observée et fouillée sommairement, vue vers l'est (BjFi-16-15-NUM1-12) 135

Photo 9.7 Vues en plan de la tranchée 24A4 en surface du palier (à gauche) et suivant la fouille de son remblai de comblement, vues vers l'est (BjFi-16-15-NUM1-17 et 19) 136

Photo 9.8 Profil stratigraphique de la paroi ouest à un peu plus de 50 m de la façade du boulevard Notre-Dame, vue vers le sud-ouest (BjFi-16-15-NUM1-26) 137

Photo 9.9 Quelques segments d'une ancienne conduite d'eau trouvée à proximité de l'intersection de la rue Saint-Joseph, vue vers le sud-ouest (BjFi-16-15-NUM1-31) 138

Photo 9.10 Profil stratigraphique consigné à proximité du 28, rue Sainte-Anne, vue vers le nord-ouest (BjFi-16-15-NUM1-33) 139

Photo 9.11 Profil stratigraphique de la paroi sud enregistré à la limite sud de la tranchée, vue vers le sud (BjFi-16-15-NUM1-37) 140

Rue Sanguinet

Photo 10.1 Réalisation d'une supervision archéologique sur la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, vue vers le nord-nord-est (MTL15-25-3-NUM2-109) 145

Photo 10.2 Extrémité sud du parement est du mur 1A1, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-09) 159

Photo 10.3 Localisation du mur 1A2, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-26) 161

Photo 10.4 Vestige 1A2, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM1-28) 161

Photo 10.5 Séquence stratigraphique de la paroi ouest entre les vestiges 1A3 et 1A4, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-36) 162

Photo 10.6 Canalisation 1A5, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM1-48) 163

Photo 10.7 Maçonnerie 1A6 et canalisation 1A7, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-56) 164

Photo 10.8 Concentration de massifs à l'extrémité nord de la sous-opération 1B, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-18) 165

Photo 10.9 Section sud-ouest du vestige 1B1 en cours de dégagement, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM1-68) 167

Photo 10.10 Parement sud du vestige 1B3, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM1-77) 169

Photo 10.11 Parement sud du vestige 1B5, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM1-88) 170

Photo 10.12 Canalisation 1B7 et profil stratigraphique en paroi ouest (MTL15-25-3-NUM2-07) 171

Photo 10.13 Vue générale de la canalisation en briques 1B8, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM2-13) ... 172

Photo 10.14 Les fragments du puisard en fonte 1B10 (MTL15-25-3-NUM2-23) 173

Photo 10.15 Vestige 1B9 et profil stratigraphique de la paroi est, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM2-21) 173

Photo 10.16 Sommet dégagé du regard en briques 1B11, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-31) 175

Photo 10.17 Vue en coupe du parement de 1B11, vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM2-33) 175

Photo 10.18 Canalisation 1B12 traversant le regard (partiellement détruit) 1B11, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-35) 176

Photo 10.19 Fragment de la vanne de la canalisation 1B12 (MTL15-25-3-NUM2-40) 176

Photo 10.20 Localisation du puisard 1C1, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM2-47) 177

Photo 10.21 Vestige 1C6 en paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-73) 179

Photo 10.22 Profil stratigraphique lié au vestige 1C6, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-72) 179

Photo 10.23 Maçonnerie 1C2 et dalle 1C3, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM2-54) 180

Photo 10.24 Vue en coupe des vestiges 1C2 à 1C5, avant redressement de la paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-68) 181

Photo 10.25 Paroi ouest vis-à-vis les vestiges 1C2 et 1C5 après son redressement par la pelle mécanique, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-77) 181

Photo 10.26 Mur 1C11 après sa démolition partielle, vue vers l'ouest. La dalle 1C10 est également visible contre son parement nord, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-86) 183

Photo 10.27 Profil stratigraphique lié au vestige 1D3, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-112) 191

Photo 10.28 Vestige 1D2 en cours de dégagement, vue vers le nord-est (MTL15-25-3-NUM2-107) 192

Photo 10.29 Vestige 1D5 en paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-114) 193

Photo 10.30 Vestige 1D6, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-137) 194

Photo 10.31 Pierre de taille trouvée dans le remblai de démolition associé au vestige 1D6 (MTL15-25-3-NUM2-147) 195

Bassin 4

Photo 11.1 Équipement mis en place pour le percement du mur 10A1, vue vers le sud-est (BiFj-100-15-NUM1-38) 212

Photo 11.2 Vue générale dans le secteur de la sous-opération 10A, vue vers le nord-est (BiFj-100-16-NUM1-09). 214

Photo 11.3 Vue générale de la sous-opération 10B et des équipements mis en place pour le percement du mur 10B1, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-45) 215

Photo 11.4 Parement ouest du mur 10B1. Une brèche est présente dans la portion nord de l'aire excavée, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-33) 215

Photo 11.5 Parement ouest du mur 10B1 présentant un fruit dans la portion inférieure, vue vers le nord (BiFj-100-15-NUM1-34) 217

Photo 11.6 Parement sud du mur 10A1, vue vers le nord (BiFj-100-15-NUM1-28) 218

Photo 11.7 Parement sud du mur 10A1 présentant deux types de constructions, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-26) 218

Photo 11.8 Forage du mur 10A1 en cours de réalisation, vue vers le nord (BiFj-100-16-NUM1-11) 220

Photo 11.9 Petite cavité à la surface d'un bloc de pierre du mur 10B1 servant de point d'ancrage à une pince de serrage, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-36) 220

Photo 11.10 Parement est du mur 10B1, vue vers le sud-ouest (BiFj-100-15-NUM1-49) 222

Photo 11.11 Parement nord du mur 10A1 montrant une construction en escalier inversé, vue vers le sud-est (BiFj-100-16-NUM1-07) 222

Square Saint-Patrick

Photo 12.1 Vue générale des travaux d'excavation, vue vers le nord-est (MTL14-23-6-NUM1-02) 232

Photo 12.2 Palier destiné à faire descendre la pelle mécanique, vue vers le nord (MTL14-23-6-NUM1-12) 232

Photo 12.3 Pièce de bois retrouvée dans les déblais (MTL14-23-6-NUM1-10) 233

Photo 12.4 Sol naturel archéologiquement stérile atteint dans la portion est de l'excavation, vue vers le nord-ouest (MTL15-23-2-NUM1-07) 233

Photo 12.5 Tranchée initiale pour positionner les palplanches, vue vers le nord-est (612G-14-NUM1-03) 234

Photo 12.6 Excavation mécanique dans la sous-opération 26C, vue vers l'est (612G-14-NUM1-06) 234

Photo 12.7 Excavation typique pour les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc du côté nord du canal, vue vers le nord-est (612G-14-NUM1-09) 235

Liste des plans

Plan 1 Localisation des projets aux abords du Mont-Royal 2
Plan 2 Localisation des projets aux abords du site patrimonial de Montréal 3
Plan 3 Localisation du projet dans l'arrondissement de Verdun 4
Plan 4 Localisation des projets réalisés dans l'est de l'île de Montréal 5
Plan 5 Localisation des projets réalisés au nord de Montréal 6

Côte des Neiges

Plan 1.1 Localisation des sous-opérations 11
Plan 1.2 Superposition du plan de Sitwell de 1865 à la trame actuelle 15
Plan 1.3 Sous-opérations 1A et 1B 18
Plan 1.4 Sous-opérations 1C et 1D 19

Pôle Frontenac

Plan 2.1 Localisation des sous-opérations 34

Boulevard Lasalle

Plan 3.1 Localisation des sous-opérations 2015 43
Plan 3.2 Localisation des sous-opérations 2016 47
Plan 3.3 Sous-opération 1B 58

Avenue McCulloch

Plan 4.1 Localisation de la sous-opération 69

Rue Montfort

Plan 5.1 Localisation de la sous-opération 76

Plage de l'Est

Plan 6.1 Localisation des sous-opérations 85
Plan 6.2 Sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude 91
Plan 6.3 Superposition du plan d'*Underwriters' survey bureau* de 1959 à la trame actuelle 95
Plan 6.4 Sous-opérations 1B, 2A et 2B 99
Plan 6.5 Sous-opérations 1C et 2C 103

Avenue Pratt

Plan 7.1 Localisation de la sous-opération 111

Place René-Guénette

Plan 8.1 Localisation des sous-opérations 118

Rue Sainte-Anne

Plan 9.1 Localisation des sous-opérations 131
Plan 9.2 Différentes hypothèses concernant le tracé du fort de la Pointe-aux-Trembles 142
Plan 9.3 Polyphasé du plan de Hopkins à la trame actuelle 143
Plan 9.4 Superposition du plan de Goad de 1907 à la trame actuelle 144

Rue Sanguinet

Plan 10.1 Sites archéologiques à proximité de la sous-opération 152
Plan 10.2 Localisation des sous-opérations 155
Plan 10.3 Sous-opération 1A 158
Plan 10.4 Sous-opération 1B 166
Plan 10.5 Sous-opération 1C 178
Plan 10.6 Sous-opération 1D 186
Plan 10.7 Superposition du plan de Plunkett et Brady de 1872 à la trame actuelle 187
Plan 10.8 Superposition du plan de Goad de 1890 à la trame actuelle 189

Bassin nº4

Plan 11.1 Localisation des sous-opérations 207
Plan 11.2 Sous-opération 10A 213
Plan 11.3 Sous-opération 10B 216

Square Saint-Patrick

Plan 12.1 Localisation des sous-opérations 226

Liste des participants

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Marie-Claude Morin	Archéologue et conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire.

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur, révision du rapport
Anne-Marie Balac	Révision du rapport
Eliane Bossé	Archéologue de terrain, rédaction des sections 2.6 et 2.10 du rapport et archéologue assistante
Hugo Comète	Archéologue de terrain et rédaction de la section 2.9, 2.11 et 2.12
Simon Santerre	Archéologue de terrain, rédaction des sections 2.1, 2.2, 2.4, 2.5, 2.7 et 2.10
Mathieu Sévigny	Archéologue de terrain, rédaction des sections 2.3, 2.8 et 2.9
Sébastien Leduc	Archéologue assistant
Manek Kolhatkar	Archéologue technicien
Patrick Lapointe	Archéologue technicien
Stéphanie Lavallée	Archéologue technicienne
Aimie Néron	Archéologue technicienne
Etienne Taschereau	Archéologue technicien
Roland Tremblay	Archéologue technicien
Monique Laliberté	Spécialiste en culture matérielle
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Mauricio Palacios	Cartographe
Marine Puech	Responsable de l'édition
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1.0 Introduction

1.1 Mandat

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal met en œuvre un programme soutenu de réfection et de développement des réseaux d'aqueduc et d'égout. Certains segments de ces réseaux sont désuets et doivent être remplacés. Les conduites d'aqueduc, par la pression de l'eau, le gel et le dégel ainsi que la corrosion, sont sujettes à divers bris, entraînant souvent des fuites. Sauf pour la pression, les mêmes facteurs entraînent des infiltrations qui obstruent les conduites d'égout. Au cours des deux prochaines décennies, la Ville de Montréal prévoit donc des investissements massifs pour la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout. Or, les travaux nécessaires à la réfection et au développement des réseaux d'aqueduc et d'égout se déroulent parfois sur des sites ou des secteurs d'intérêt archéologique identifiés au plan d'urbanisme. Au cours des excavations, l'entrepreneur est susceptible d'atteindre des contextes archéologiques et de dégager diverses composantes de la trame ancienne qui présentent un intérêt archéologique pour l'acquisition de connaissances ainsi qu'à titre de témoins de l'histoire culturelle des territoires et des populations concernés.

C'est ainsi qu'il peut être nécessaire, lors de travaux touchant les réseaux d'aqueduc et d'égout, de procéder à des interventions visant à documenter et protéger le tissu archéologique. La Ville de Montréal a accordé à Ethnoscop le mandat d'émettre des avis d'opportunité pour certains projets d'égout et d'aqueduc dont l'analyse est demandée. Par la suite, lorsque le potentiel archéologique se confirme, Ethnoscop doit effectuer des études de potentiel archéologique plus poussées, sous la forme de fichiers-rues, pour ensuite mettre en œuvre les interventions archéologiques requises. Une fois celles-ci complétées, Ethnoscop se doit de produire des rapports d'intervention faisant état des découvertes. Le présent rapport porte sur dix interventions archéologiques exécutées dans le cadre de ce mandat en 2015 (plans 1 à 5). Deux de ces interventions, soit celle du boulevard Lasalle et du Chemin de la Côte-des-Neiges, se sont prolongées au printemps 2016. Les résultats de ces secondes saisons d'interventions ont été intégrés au présent rapport. Toutes ces interventions ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05.



TRAVAUX PUBLICS, RAPPORT 2014–2015–2016

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES PROJETS AUX ABORDS DU MONT-ROYAL

PLAN 1

LOCALISATION DES PROJETS

SITE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL

1 CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

2 AVENUE MCCULLOCH

3 RUE PRATT

SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
CARTE NUMÉRO 31H12-200-0102

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON1410

ethnoscop



TRAVAUX PUBLICS, RAPPORT 2014–2015–2016

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES PROJETS RÉALISÉS AUX ABORDS DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

PLAN 2

LOCALISATION DE PROJET

LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

1 PÔLE FRONTENAC

2 RUE MONTFORT

3 RUE SANGUINET

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON1410

ethnoscop

SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
CARTES NUMÉROS 31H12–200–0102 ET 0202

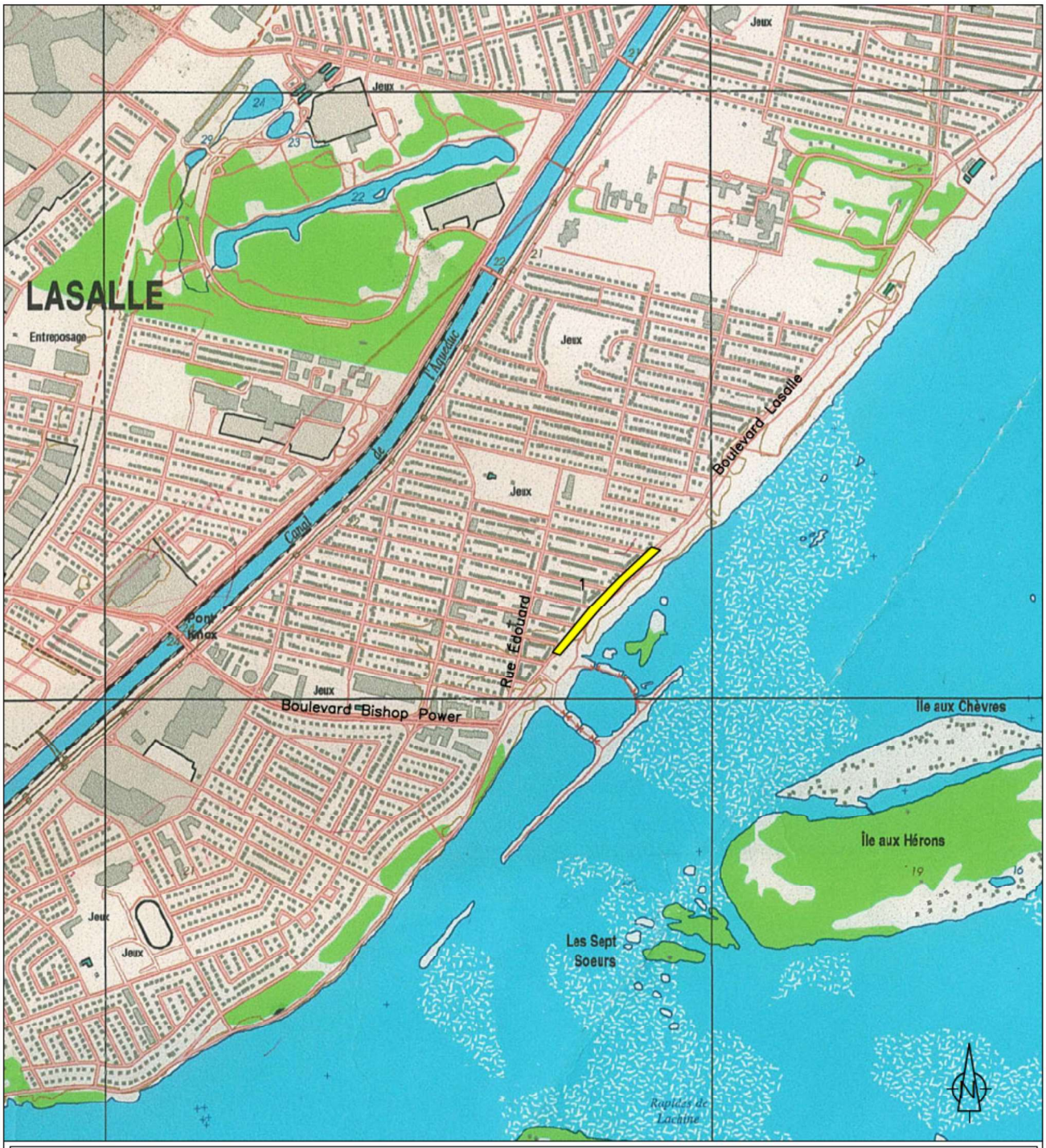
LASALLE
Entreposage
Jeux
Jeux
Jeux

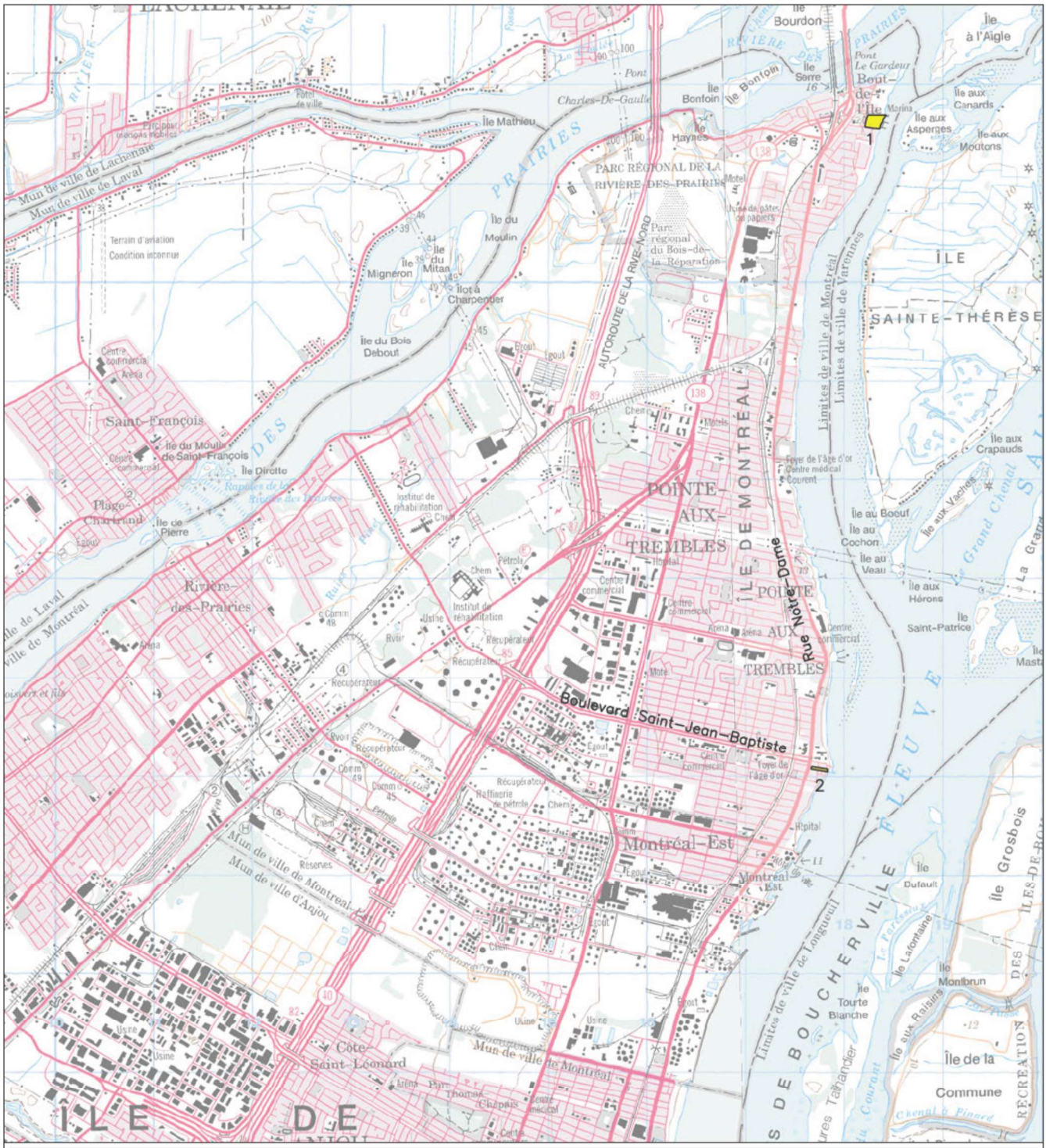

TRAVAUX PUBLICS, RAPPORT 2015

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES PROJETS RÉALISÉS DANS L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

PLAN 4

LOCALISATION DE PROJET

1 PLAGE DE L'EST

2 RUE SAINTE-ANNE

Source : Cartes topographiques 31H/11 et 31H/12 (extraits), Ressources Naturelles Canada (2003 et 2000).

0 500 1000 m

ÉCHELLE : 1/60 000

MON1410

ethnoscop

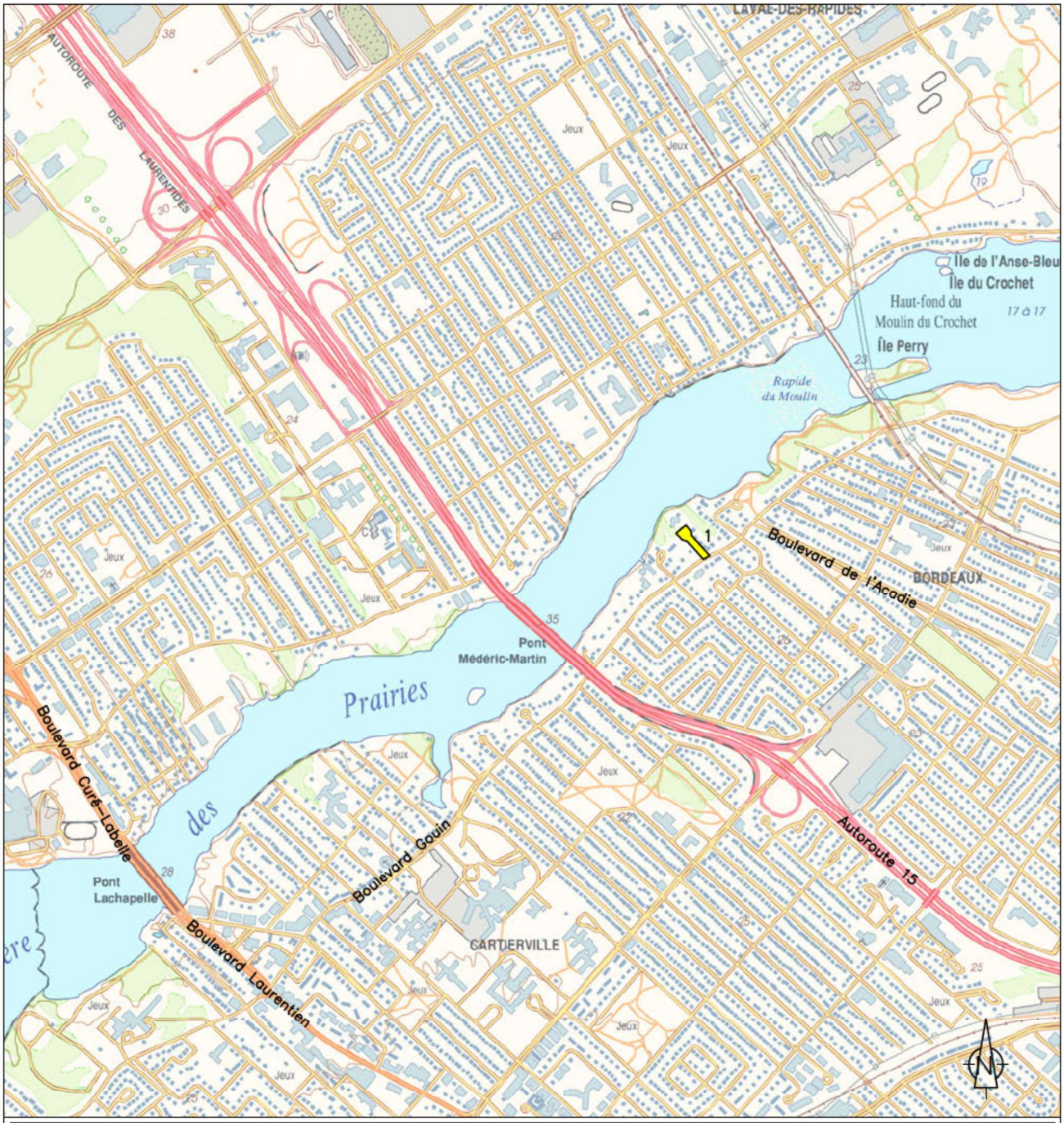

TRAVAUX PUBLICS, RAPPORT 2014–2015–2016

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES PROJETS RÉALISÉS AU NORD DE MONTRÉAL

PLAN 5

LOCALISATION DE PROJET

1 PLACE RENÉ-GUÉNETTE

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON1410

ethnoscop

SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
CARTE NUMÉRO 31H12-200-0102

1.2 Cadre méthodologique

Dès la réception d'un projet identifié par l'archéologue du Service de la mise en valeur du territoire, l'archéologue senior chargé de projet chez Ethnoscop produit un avis d'opportunité. Ces avis peuvent ne recommander aucune intervention archéologique au terrain, s'il s'avère que le projet n'a pas d'impact sur les ressources archéologiques compte tenu d'un potentiel nul ou entièrement perturbé. Au contraire, si les excavations mécaniques ou toutes autres activités du projet menacent de telles ressources, une proposition d'intervention est alors formulée, accompagnée d'un budget détaillé. Parfois, pour bien évaluer l'impact d'un projet, une analyse plus poussée peut être nécessaire et une évaluation du potentiel archéologique est alors réalisée.

Le cas échéant, la stratégie d'intervention retenue illustrée par un plan et accompagnée d'un budget détaillé est présentée par l'archéologue senior chargé de projet lors de la réunion de démarrage. Parallèlement, une demande de permis de recherche archéologique ou de modification de ce permis est expédiée au ministère de la Culture et des Communications. Selon le cas, la stratégie est basée sur un inventaire ou une supervision archéologique, suivi au besoin de fouilles.

Précédé des activités préparatoires entourant la logistique de terrain, l'inventaire par sondages préalables aux travaux de l'entrepreneur débute habituellement par un décapage mécanique des surfaces, supervisé par l'archéologue de terrain. Ces surfaces sont souvent formées de l'asphalte de la rue ou du béton des trottoirs, puis de leur lit de pose. Une telle pratique est usuelle pour une bonne part des interventions archéologiques en milieu urbain.

L'excavation mécanique est menée jusqu'à l'atteinte de niveaux archéologiques ou de vestiges architecturaux. Des secteurs sont par la suite cernés afin de faire l'objet de sondages manuels, qui livreront de manière bien contrôlée les séquences stratigraphiques tout en permettant un dégagement soigneux des vestiges et une collecte d'artefacts et d'écofacts selon leur provenance exacte. L'investigation est habituellement poursuivie jusqu'au sol naturel stérile. L'enregistrement est fait suivant le système Tikal (opération, sous-opération, lot) et à partir des fiches élaborées par la Ville de Montréal. Dans ce système d'enregistrement, l'opération est représentée par un chiffre (opération 1, par exemple) et peut faire référence à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années différentes d'interventions ou à des phases particulières (excavation mécanique et fouille manuelle par exemple) à l'intérieur d'une intervention archéologique spécifique. La sous-opération qui consiste en une subdivision d'une opération est représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A, par exemple). La sous-opération représente un espace particulier d'une même opération. Le lot, lequel est représenté par un chiffre (lot 1A1, par exemple), est la plus petite unité d'enregistrement archéologique et réfère généralement à des sols et des vestiges d'une sous-opération donnée, définis arbitrairement ou non. Il faut aussi mentionner que le nord utilisé pour toutes ces interventions est le nord montréalais. Ce dernier suit l'axe du boulevard Saint-Laurent qui pointe vers le nord-ouest géographique.

Sous la direction de l'archéologue senior chargé de projet, l'inventaire est effectué par l'archéologue de terrain et peut impliquer quelques techniciens archéologues. Selon les découvertes, des fouilles peuvent s'avérer nécessaires par la suite. Il s'agit alors de continuer l'intervention manuelle de façon plus intensive, souvent en augmentant la taille de l'équipe et en ayant recours à un assistant archéologue. L'objectif de la fouille est alors de mieux comprendre une découverte significative qui, autrement, serait détruite lors des travaux. Ces fouilles de sauvetages sont ainsi adaptées à la nature, à l'ampleur et à l'intérêt des découvertes réalisées lors de l'inventaire ou de la supervision archéologique.

Au besoin, la supervision archéologique suit l'inventaire (ou les fouilles) afin de compléter l'acquisition de données. Elle peut aussi être le seul mode d'intervention retenu pour certains secteurs moins sensibles. Si requis, il est alors possible de ralentir ou d'interrompre temporairement la progression des travaux d'excavation afin de permettre la description et la protection de ressources archéologiques. Une bonne collaboration entre le surveillant de chantier et l'archéologue de terrain minimise l'impact de telles situations. Des recommandations sont parfois formulées pour apporter des modifications à la configuration des infrastructures à construire et ce, afin de permettre la préservation de vestiges architecturaux. En outre, ces vestiges peuvent non seulement être conservés, mais aussi mis en valeur.

L'analyse des données (incluant le traitement et l'inventaire des artefacts) et la rédaction du rapport permettent de rendre compte des résultats des interventions. Pour chaque projet, une brève présentation des travaux est faite, un cadre historique est élaboré, les résultats du projet sont décrits et interprétés, puis un sommaire des données est dressé. Ces rapports se terminent par une présentation du potentiel archéologique résiduel et par la formulation de recommandations relativement à la préservation de ces données archéologiques et à leur exploitation pour de futures recherches ou une mise en valeur.

2.0 Résultats des interventions archéologiques

2.1 Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL15-04-01 et MTL16-25-2)

À l'été 2015, la Ville de Montréal a entrepris la reconstruction des égouts et des aqueducs sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue Cedar et la rue Hill Park Circle (plan 1). Ces travaux comprenaient aussi la réfection des conduites d'égouts et d'aqueducs sur l'avenue Cedar, entre l'avenue De Ramezay et le chemin de la Côte-des-Neiges. Quelques portions de ces travaux devaient faire l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle, notamment sur l'avenue Cedar. Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, les sections comprises entre la rue Hill Park Circle et la place Trafalgar ainsi qu'entre la rue The Boulevard et l'avenue Cedar devaient aussi faire l'objet d'une supervision archéologique. Enfin, en plus de la supervision archéologique sur l'avenue Cedar, l'installation de deux nouvelles bornes-fontaines du côté sud de la rue devait être précédée d'un inventaire archéologique (plan 1.1).

Ces secteurs d'intervention ont été ciblés en fonction des perturbations modernes qui semblent avoir eu moins d'impact sur les sols anciens que dans d'autres zones touchées par les travaux.

2.1.1 Rappel historique

Au cours de la préhistoire, le mont Royal fut fréquenté au moins depuis la fin de l'Archaïque (environ 5 000 ans AA). La présence amérindienne semble s'y est par la suite progressivement intensifiée et des sites de la période du Sylvicole supérieur (1 000 ans à 400 ans AA), y ont été découverts (Arkéos 2012 : 16). Depuis le XIXe siècle, plusieurs sépultures amérindiennes ont été trouvées sur le Mont-Royal (figure 1.1). Plus d'une vingtaine d'entre elles ont été découvertes à Westmount et elles dateraient de l'Archaïque supérieur et du Sylvicole supérieur (Larocque 1990). L'endroit est aujourd'hui désigné comme étant le terrain funéraire de Westmount (BjFj-31 et S1, voir figure 1.1). Cinq autres sépultures y ont été découvertes à la fin du XIXe siècle et une autre y a été mise au jour en 1989 (Ville de Montréal 2009).

D'autres sépultures ont aussi été repérées dans le cimetière Mont-Royal, sur le lot Lyman, en 1850 (S2) et sur le site Dawson (BjFj-1). D'autres ont également été trouvées dans des grottes, dont une, près du terrain funéraire de Westmount (S3) (Lighthall 1924). Quelques sépultures ont aussi été identifiées sur le flanc nord du Mont-Royal dans Outremont, notamment sur

l'avenue Pratt (S4) (Pendergast et Trigger 1972). Environ une vingtaine de sépultures ont également été découvertes sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (S5) (Beaugrand-Champagne 1992). Enfin, mentionnons aussi que sept sépultures ont été trouvées sur le chemin Queen-Mary, près de son intersection avec le chemin de la Côte-des-Neiges (S6) (Ethnoscop 2010).

On sait aussi que le mont Royal était autrefois utilisé en tant que source d'extraction de cornéenne par les populations amérindiennes, comme en témoigne le site d'une carrière (BjFj-97) découverte en 1997 près de l'intersection de l'avenue du Mont-Royal ouest et du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les traces d'un village amérindien ont aussi été découvertes près du campus de l'université McGill (BiFj-01). Ce site est connu sous le nom de site Dawson, décrit pour la première fois en 1860 par John William Dawson, géologue et directeur du McGill College.

En ce qui concerne l'emprise des travaux et plus particulièrement le chemin de la Côte-des-Neiges, il s'agissait autrefois d'un sentier utilisé par les amérindiens, et qui fut plus tard, en 1862, officiellement ouvert. On sait cependant que, dès 1698, Gédéon de Catalogne avait tracé un chemin qui devint plus tard l'actuel chemin de la Côte-des-Neiges. Des terres y avaient même été loties. La largeur de ce premier chemin était de 24 pieds français (7,80 m). Il fut élargi à 30 pieds anglais (9,84 m) en 1777 puis à 36 pieds (11,80 m) après 1870. D'autres travaux d'élargissement ont aussi été réalisés au cours du XXe siècle (Ethnoscop 2015f: 11).

Ce chemin conduisait alors au village de la Côte-des-Neiges (Toponymie Montréal, Chemin de la Côte-des-Neiges). Le bâti s'est alors développé en bordure de ce chemin. Son tracé n'a pas été grandement modifié au fil du temps, faisant en sorte que le potentiel archéologique historique du secteur est plutôt faible. Un plan de 1865 y montre trois groupes de bâtiments associés aux domaines de *Trafalgar Lodge*, Trafalgar *Cottage* et *Viewmount* (plan 1.2). On peut aussi voir qu'un peu à l'ouest de l'intersection entre la rue The Boulevard et le chemin de la Côte-des-Neiges, devant le *Trafalgar Cottage*, se trouve un petit poste de péage dans la rue (*Toll Bar*).

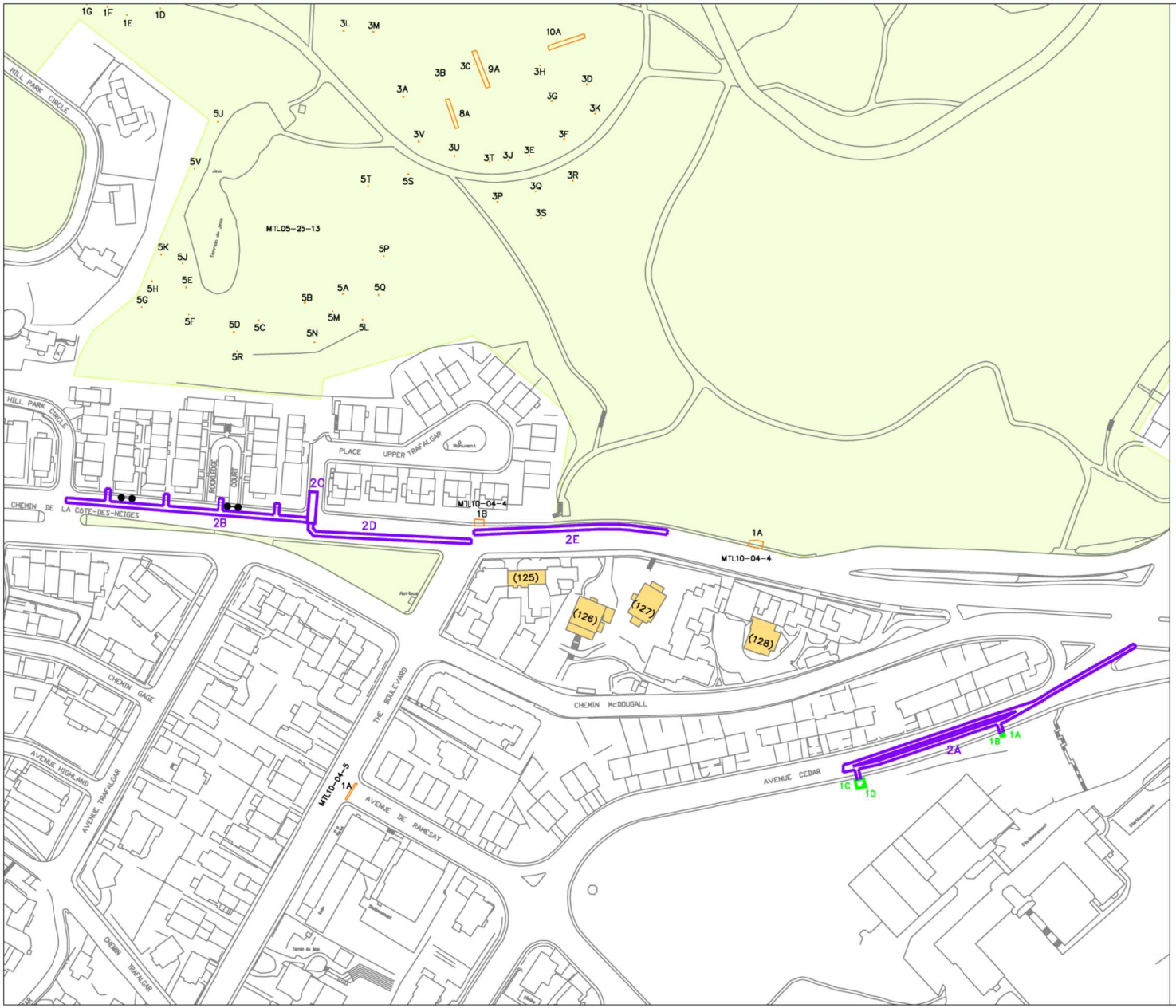

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016,
CHEMIN DE LA CÔTE–DES–NEIGES
MTL15–04–1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 1.1

	INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
	SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
1A/2A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	COUPE STRATIGRAPHIQUE
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A	NUMÉRO D'INTERVENTION
MTL10–04–4	CODE TEMPORAIRE
	IMMEUBLE PATRIMONIAL CLASSÉ
(125)	APPARTEMENTS TRAFALGAR
(126)	MAISON SPARROW
(127)	MAISON THOMPSON
(128)	APPARTEMENTS GLENEAGLES
	PARC

0 25 50m
ÉCHELLE : 1/2000

NAD83 NG

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3933 et 4033

MON1410

ethnoscop


Figure 1.1 : Sites archéologiques préhistoriques autour du Mont-Royal
Légende :
A Terrain funéraire de Westmount
B Village iroquoien (site Dawson)
C Sépulture du monument aux pompiers
D Sépulture de la grotte
E Sépulture de la rue Queen-Mary
F Sépulture de la rue Pratt
G Sépulture de la Côte-Sainte-Catherine
H Carrière préhistorique de cornéenne
J Site Cartier
0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000
N
MON1410
ethnoscop
OUTREMONT
Mont Royal
PARC DU MONT-ROYAL
Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges
Lac aux Castors

2.1.2 Interventions antérieures

Un peu à l'ouest de l'aire d'étude, on retrouve sur le chemin de la Côte-des-Neiges six sites archéologiques entre le boulevard Édouard-Montpetit et le chemin Remembrance. Ces sites ont été découverts lors de deux interventions archéologiques (Arkéos 2012; Arkéos 2013). Les trois premiers sites découverts (BiFj-92, 93 et 94) se situent dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Deux de ces sites ont révélé quelques artefacts et vestiges des XIXe et XXe siècles, associés à des résidences et leurs dépendances. Le site BiFj-93 a, quant à lui, révélé des traces de campements amérindiens couvrant les Sylvicoles moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA.) et le Sylvicole supérieur tardif (650 à 400 ans AA.) Les trois autres sites ont révélé quelques vestiges et artefacts s'échelonnant du XVIIIe siècle au XXe siècle, en association avec des résidences et leurs dépendances.

Tout près de l'aire d'étude, en 2010, Ethnoscop est aussi intervenue sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Deux sondages (MTL10-04-4, plan 1.1) ont été réalisés près de l'intersection de la rue The Boulevard et du chemin de la Côte-des-Neiges (1A) et vers l'ouest, à mi-chemin entre la rue The Boulevard et l'avenue Cedar (1B). Cette intervention a été réalisée dans le cadre de la réfection du service de distribution électrique. Aucune découverte probante n'y a cependant été réalisée (Ethnoscop 2015f).



TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016,
CHEMIN DE LA CÔTE–DES–NEIGES
MTL15–04–1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1865 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 1.2

	INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
	SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
1A/2A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A	NUMÉRO D'INTERVENTION
MTL10–04–4	CODE TEMPORAIRE

0 25 540m
ÉCHELLE : 1/2000

NAD 83 MTM 8 NG

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3933 et 4033

MON1410

ethnoscop

2.1.3 Stratégie d'intervention

Comme mentionné précédemment, une supervision archéologique des excavations a été réalisée sur quelques tronçons touchés par les travaux (plan 1.1). Dans le cas de l'installation de deux nouvelles bornes fontaines devant être implantées du côté nord de l'avenue Cedar, celle-ci a été précédée d'un inventaire archéologique (plans 1.3 et1.4).

Chacune des différentes phases des travaux a été désignée par un numéro d'opération. Les sondages manuels réalisés avant l'installation des nouvelles bornes fontaines sur l'avenue Cedar ont été désignés par le numéro 1 et toutes les excavations mécaniques suivantes ont été désignées par le numéro 2. Ainsi les sous-opérations 1A, 1B et 1C, 1D font référence aux sondages précédant l'installation des bornes fontaines (plan 1.1). Deux sondages manuels ont été implantés avant l'installation de chacune de ces bornes fontaines. La sous-opération 2A correspond à la tranchée réalisée au centre de l'avenue Cedar, à partir du chemin de la Côte-des-Neiges et sur environ 160 m de longueur vers le sud-ouest. La sous-opération 2B réfère pour sa part à la tranchée linéaire et les branchements vers les immeubles, entre Hill Park Circle et The Boulevard. La sous-opération 2C correspond aux excavations réalisées au coin nord-ouest de l'intersection entre le chemin Côte-des-Neiges et la Place Upper Trafalgar. La sous-opération 2D correspond à la portion de la tranchée située du côté sud du chemin de la Côte-des-Neiges entre la Place Upper Trafalgar et The Boulevard. Enfin, la sous-opération 2E correspond aux excavations réalisées à l'ouest de The Boulevard, sur environ une centaine de mètres. Il est à noter que celles-ci se sont poursuivies au printemps 2016 jusqu'à la hauteur de l'avenue Cedar. Cette seconde phase des travaux, dont les résultats font également partie du présent rapport, est désignée par le code temporaire MTL16-25-2 et porte le numéro de sous-opération 1A.

Cette intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05. La première phase, l'inventaire archéologique sur l'avenue Cedar, a été réalisée les 9 et 10 septembre 2015. Par la suite, la supervision ponctuelle des excavations s'est échelonnée jusqu'au 30 novembre de la même année. Les travaux ont repris le 6 mai 2016 et seules trois visites sur le chantier ont été réalisées lors de cette phase de l'intervention.

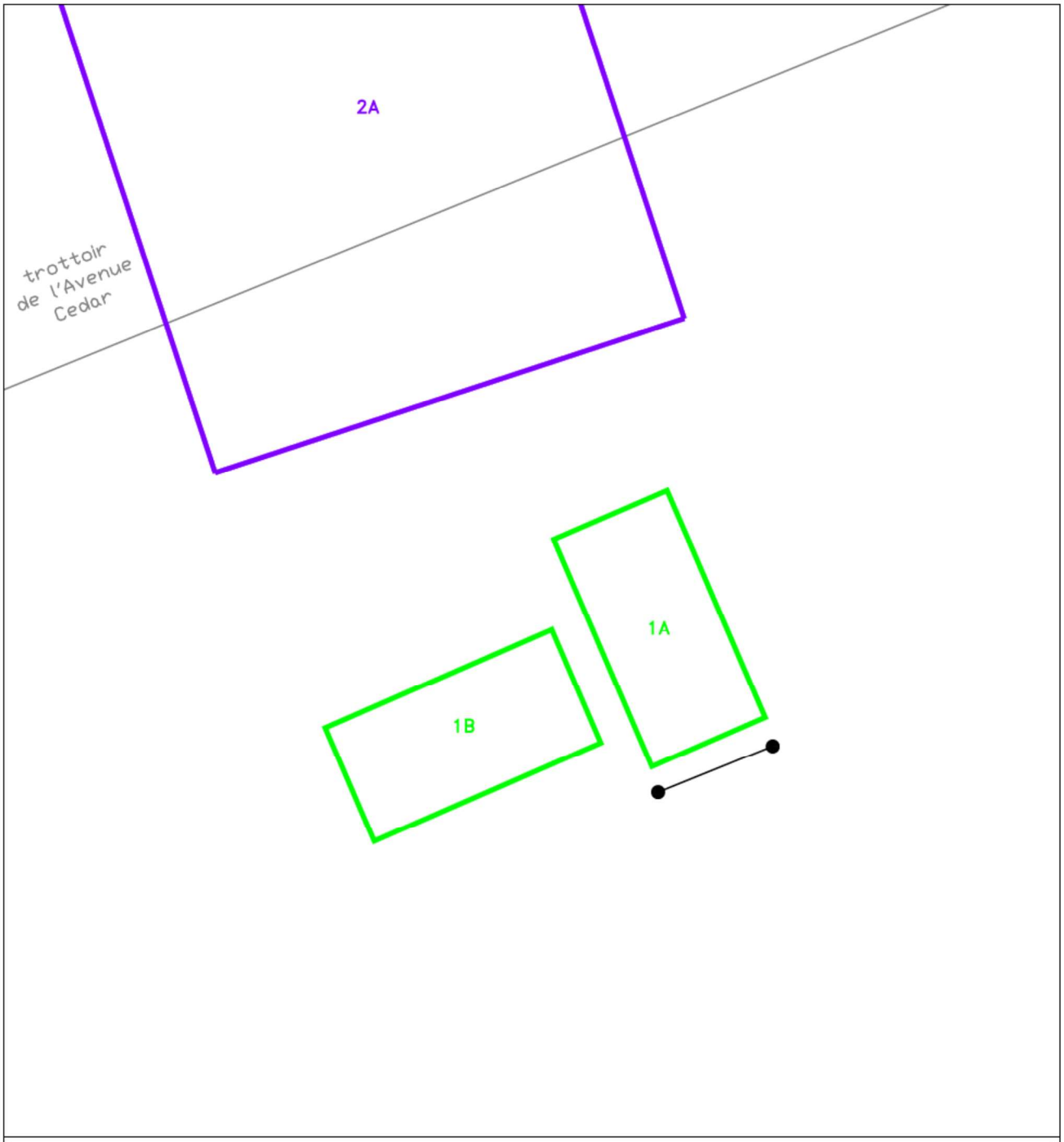

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, CHEMIN DE LA CÔTE–DES–NEIGES, MTL15–04–1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A ET 1B

PLAN 1.3

SOUS–OPÉRATION (INVENTAIRE)

SOUS–OPÉRATION (SUPERVISION)

1A/2A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

Source : cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4033

0 0,50 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON1410

ethnoscop

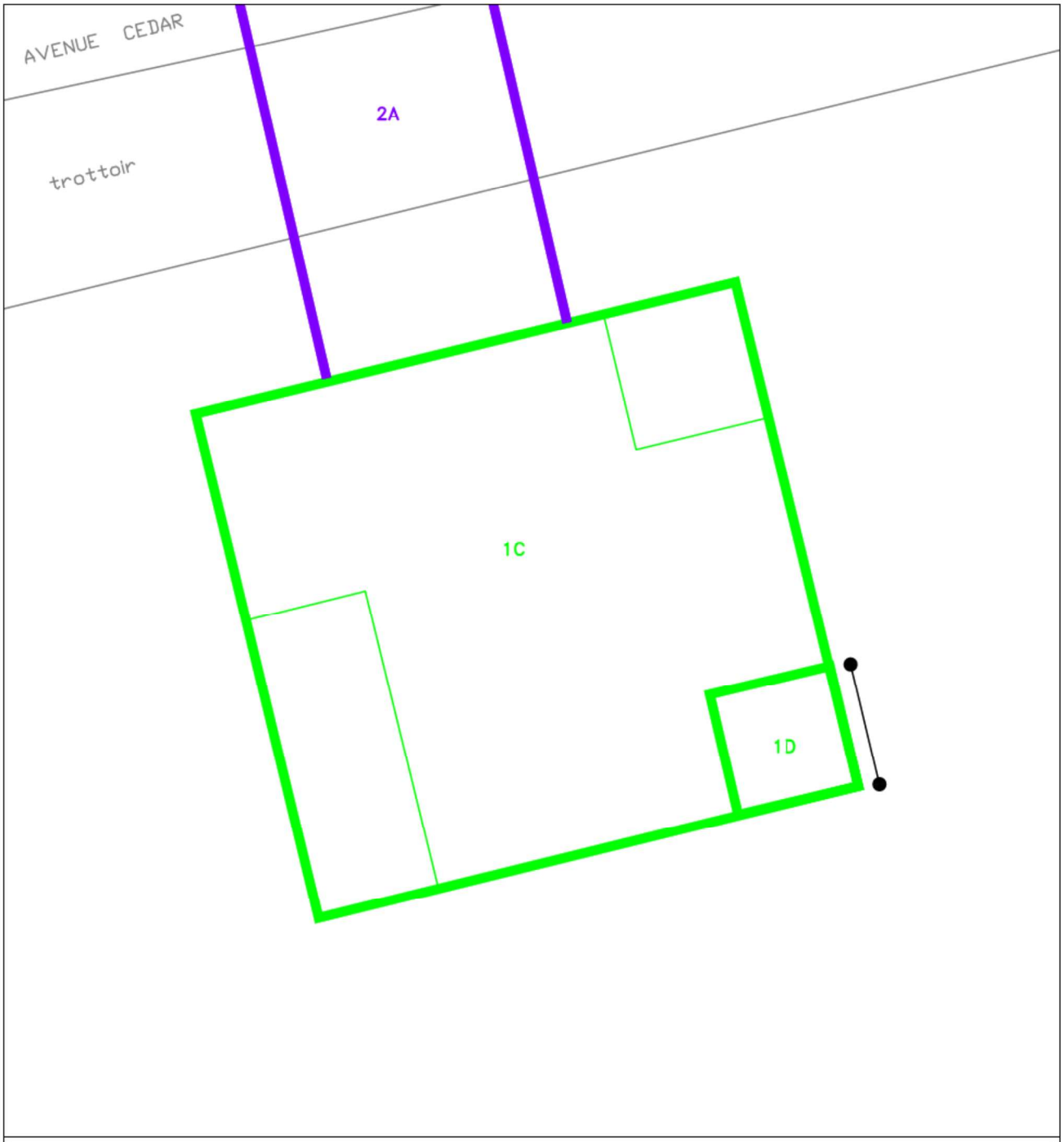

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, CHEMIN DE LA CÔTE–DES–NEIGES, MTL15–04–1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1C ET 1D

PLAN 1.4

SOUS–OPÉRATION (INVENTAIRE)

SONDAGE EXPLORATOIRE

SOUS–OPÉRATION (SUPERVISION)

1C/2A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

Source : cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4033

0 0,75 1,5 m

ÉCHELLE : 1/50

MON1410

ethnoscop

TRAVAUX PUBLICS 2015, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
MTL15-04-1
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

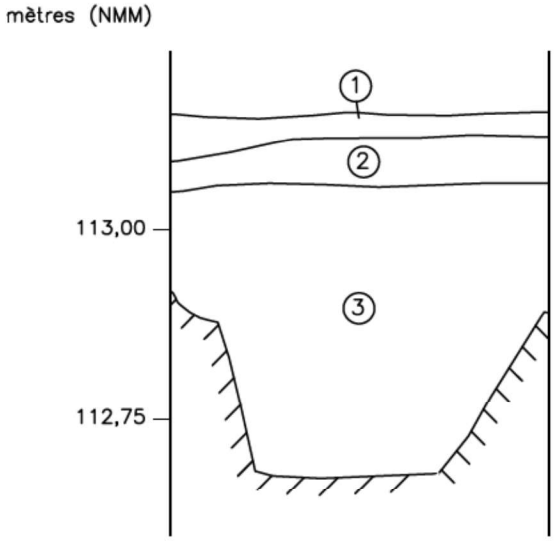

(1) Limon sableux gris-brun pâle, homogène et friable, contenant beaucoup de gravillon et de gravier anguleux, de racines et de radicelles; remblai en transitions humique (1A1)

(2) Limon très sableux gris jaunâtre marbré de limon orangé et gris foncé, hétérogène et compact, contenant du gravillon et des radicelles; remblai (1A2)

(3) Limon sableux gris, homogène et très compact, contenant beaucoup de pierres calcaires fragmentées (petites en surface et grosses en profondeur) et des roches anguleuses; sol stérile, roc friable (1A2)

Roche en place (calcaire schisteux)

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1/10

MON1410

ethnoscop

FIGURE 1.2

2.1.4 Résultats de l'intervention

Les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur l'avenue Cedar lors de l'installation de deux nouvelles bornes fontaines seront d'abord présentés (1A, 1B, 1C et 1D). Par la suite, chacune des sections de tranchée ayant fait l'objet d'une supervision archéologique sera décrite, dans l'ordre de réalisation, soit de 2A à 2E, incluant la phase 1A de l'année 2016.

2.1.4.1 Inventaire préalable à l'implantation de deux nouvelles bornes fontaines

La première des deux bornes fontaines devant être implantée du côté sud de l'avenue Cedar se trouvait devant le numéro 3030. Deux sondages y ont été réalisés (1A et 1B, plan 1.3, photo 1.1). Le sondage 1A était orienté nord-sud et faisait 1,00 m de longueur sur 0,50 m de largeur. Le sondage 1B avait les mêmes dimensions, mais il était orienté dans un axe est-ouest. Ces deux sondages ont présenté une stratigraphie identique (figure 1.2). On y retrouvait trois couches de sol reposant sur le roc. La première de ces trois couches était un limon sableux brun-gris plutôt homogène et friable (figure 1.2, couche 1). Elle contenait des inclusions de gravillons, des cailloux arrondis et anguleux, des nodules de chaux et de mortier ainsi qu'un fragment de scorie et de brique. Cette couche avait une épaisseur de 0,08 m et contenait des tessons de grès grossier et de terre cuite fine blanche, du verre à vitre ainsi qu'un clou tréfilé.



Photo 1.1 Les sondages 1A et 1B en cours de fouille, vers le nord (MTL15-04-01-NUM1-011)

Le sol suivant était un limon sableux gris jaunâtre, et très compact. On y trouvait de gros éclats de pierre calcaire d'environ 5 à 10 centimètres ainsi que des radicelles (figure 1.2, couche 2). Cette couche avait une épaisseur moyenne de 0,24 m. Seuls quelques tessons de verre incolore et un clou tréfilé y ont été trouvés. Enfin, le dernier sol était un limon Sableux gris, compact et homogène contenant plusieurs fragments de pierre (figure 1.2, couche 3). Le roc se trouvait directement sous ce sol (photo 1.2). Ceci démontre bien que le roc a été brisé sous l'avenue Cedar lors de la construction de l'infrastructure de la rue et des trottoirs, mais aussi lors de l'enfouissement des services (photo 1.3). Il sera question de ces services dans la section portant sur la tranchée 2A. Il est donc logique de croire que dans ce tronçon de l'avenue Cedar, entre l'avenue De Ramesay et le chemin de la Côte-des-Neiges, les sols anciens aient été complètement arasés. Il faut cependant demeurer prudent puisque le roc y est inégal, il n'est donc pas exclu qu'à l'intérieur de crevasses naturelles des sols anciens voire même des sépultures puissent être découverts. D'autant plus que selon les modes d'inhumation de certaines populations amérindiennes, les corps des défunts n'étaient souvent qu'à quelques centimètres du roc.



Photo 1.2 Le roc dans le sondage 1A, vers le nord (MTL15-04-01-NUM1-010)



Photo 1.3 Emplacement des sondages 1A et 1B et excavations pratiquées sous l'avenue Cedar, vers le sud-ouest (MTL15-04-01-NUM1-07)

Plus à l'ouest, les sondages 1C et 1D ont, eux aussi, été réalisés en bordure sud de l'avenue Cedar (plan 1.4). La sous-opération 1C correspond aux excavations mécaniques des remblais de surface. Elle faisait 4,20 m de large d'est en ouest sur 4,50 m de long du nord au sud. Il faut mentionner que directement au centre de la sous-opération, d'est en ouest, il a fallu laisser une berme d'environ0,50 m de largeur afin de garder en place le tuyau d'aqueduc temporaire (photo 1.4).



Photo 1.4 Les sous-opérations 1C et 1D, vers le sud (MTL15-04-01-NUM1-23)

À 1,10 m de la paroi nord de cette sous-opération se trouvait un massif de béton de 0,45 m de largeur, orienté est-ouest. Ce massif se trouvait à une profondeur de 0,80 m sous la surface. Tout juste au sud de ce massif de béton, un sondage test à la pelle mécanique a été pratiqué dans la portion est de la sous-opération. Ce sondage avait une largeur de 1,10 m. Un tuyau de fonte orienté est-ouest (1C1) y a été trouvé à quelques centimètres de profondeur. Il était visible sur une longueur de 1,00 m et avait un diamètre de 0,18 m. La pente de ce tuyau était descendante vers l'est.

Près du coin sud-est de 1C, le sondage manuel 1D, de 1,00 m^2, a été exécuté. La première couche de sol qui y a été rencontrée était un humus mélangé à un limon organique brun-gris foncé, meuble (1D1, figure 1.3, couche 1). Ce sol avait une épaisseur de 0,06 m. La couche subséquente, d'une épaisseur de 0,12 m, était un limon brun-beige foncé, friable et homogène (1D2, figure 1.3, couche 2). Elle contenait des inclusions de racines et de radicelles, de petites pierres rondes ainsi que quelques nodules de briques. Les artefacts qui se trouvaient dans cette couche étaient plutôt récents tels que des clous tréfilés, des bouts de plastiques, des

canettes d'aluminium et du verre à bouteilles. Ce sol correspondrait à un remblai moderne mis en place à la suite de l'aménagement de l'avenue Cedar.

Le lot suivant était un limon sableux brun-gris compact et hétérogène (1D3, figure 1.3, couche 3). On y trouvait de nombreuses inclusions de briques, de pierres, de mortier et de ciment et du charbon minéral. Cette couche avait une épaisseur moyenne de 0,10 m. Les artefacts qu'elle contenait étaient plutôt modernes tels que des tiges de métal, des morceaux de tuiles d'ardoise provenant des propriétés situées du côté nord de la rue, des clous tréfilés, des fragments de verre de couleur vert, un isolateur électrique en verre de couleur turquoise et enfin une plaque d'immatriculation.

La couche suivante était un sable fin, jaunâtre, homogène et compact et contenait quelques lentilles de limon argileux brun (1D4, figure 1.3, couche 4). Celle-ci était relativement épaisse et faisait 0,62 m. Aucun artefact ou inclusion n'y a été découvert.

Enfin, le dernier sol trouvé n'a été effleuré qu'en surface. Il s'agissait d'un sol hétérogène de sable graveleux brun foncé contenant des inclusions de briques, de charbon minéral et de scories (1D5, figure 1.3, couche 5). On y a aussi trouvé plusieurs artefacts dans une épaisseur d'à peine 2 à 3 centimètres. Ces artefacts étaient modernes et il s'agissait de terre cuite fine blanche vitrifiée, de fils électriques en cuivre, de fils en métal ferreux, de verre à bouteilles incolore, de clous tréfilés et de tuiles de céramiques à plancher. Compte tenu de la profondeur atteinte de 1,10 m et la présence d'artefacts modernes, le sondage manuel 1D a été abandonné. Les sols anciens y ont nécessairement été décapés.

Puisque le sondage manuel a été abandonné, il fut convenu de procéder à un sondage mécanique tout juste à côté, près du coin sud-ouest de 1C. Ce sondage test, de 1,00 m de largeur, a cependant lui aussi été abandonné avant que le sol naturel stérile ne soit atteint. Les excavations y ont été faites jusqu'à une profondeur de 1,35 m, mais leur progression fut bloquée par la berme laissée au centre de 1C qui empêchait la pelle mécanique de descendre plus en profondeur. De toute évidence, ce secteur a déjà fait l'objet d'excavations à une époque moderne, mais la raison de ce creusement est inconnue.

TRAVAUX PUBLICS 2015, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

COUPE STRATIGRAPHIQUE

MTL15-04-1

SOUS-OPÉRATION 1D, PAROI EST

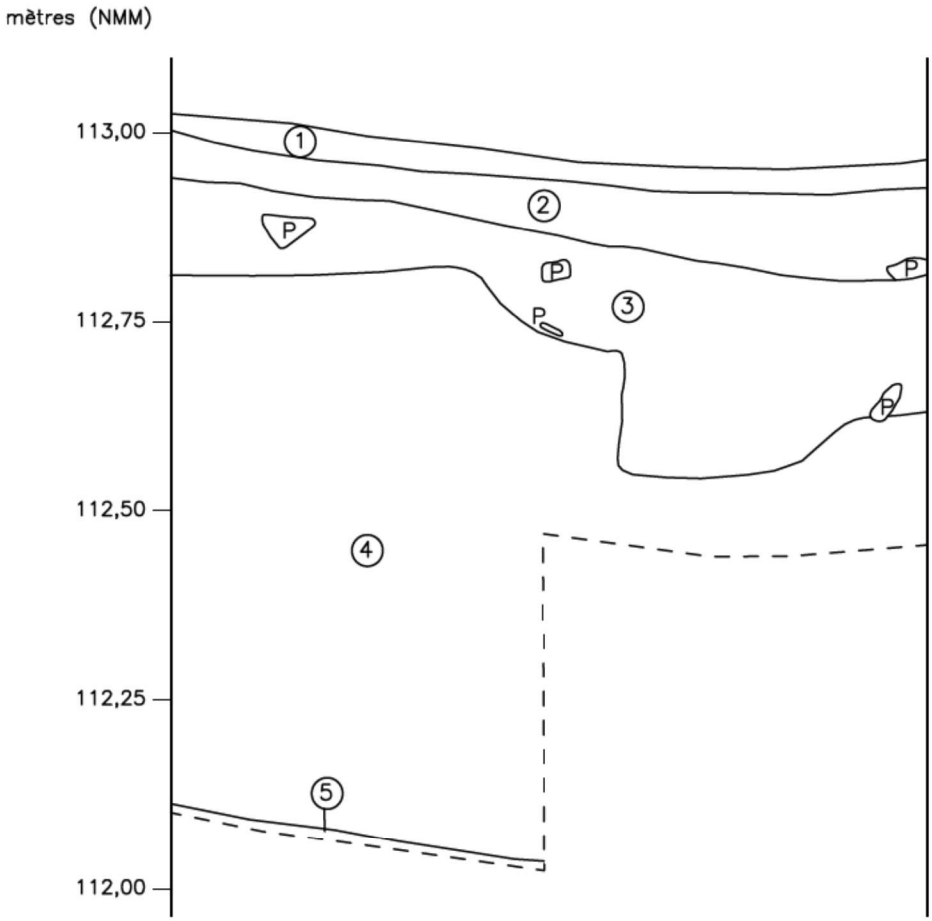

(1) Limon brun-gris foncé, très organique, homogène et meuble, contenant beaucoup de racines et de radicelles ainsi que quelques gravillons épars; terreau d'aménagement (1E1)

(2) Limon faiblement argileux brun très foncé, sec, homogène et friable, contenant du gravillon, des racines et des radicelles; aménagement (1D2)

(3) Mélange de limon sableux brun foncé, marbré d'orangé et du gravier. Ce sol est hétérogène et très compact. Il contient quelques grosses pierres, des petites racines et des nodules de mortier désagrégé (1D3)

(4) Sable fin limoneux brun jaune avec des petites lentilles d'argile schisteuse, hétérogène et compact, contenant quelques grosses racines et quelques pierres subanguleuses, subarrondies et anguleuses; remblai (1D4)

(5) Sable fin graveleux brun foncé, hétérogène, contenant des fragments de briques, beaucoup d'artefacts métalliques, de la porcelaine commune, des pepins de fruits ainsi qu'un peu d'os blanchi, de mortier, de coquilles d'huîtres, de charbon minéral, de métal ferreux, ansi que des traces d'oxydation; remblai (dépotoir) (1E5)

P Pierre

— — Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1/10

MON1410

ethnoscop

FIGURE 1.3

2.1.4.2 Excavations sur l'avenue Cedar, 2A



Photo 1.5 Tranchées parallèles sur l'avenue Cedar, vers le nord-ouest (MTL15-04-01-NUM2-08)

Les excavations sur l'avenue Cedar s'amorçaient à l'ouest devant le numéro 3027 et se poursuivaient vers l'est jusqu'à l'intersection du Chemin de la Côte-des-Neiges (plan 1.1). Sur presque toute la longueur, deux tranchées parallèles ont été effectuées. Au sud, la première de ces tranchées devait permettre d'enfouir la conduite d'aqueduc. Elle avait une largeur d'environ 2,00 m. Au nord, de l'autre côté d'une berme de 1,50 m de largeur à l'intérieur de laquelle passaient d'anciens tuyaux, la seconde tranchée était destinée à la reconstruction des égouts (photo 1.5). L'ensemble des excavations faisaient 160 m de longueur. De plus, en bordure de la rue, du côté sud, des tranchées perpendiculaires devaient permettre de raccorder les nouvelles bornes fontaines au réseau d'aqueduc. Il s'agissait des mêmes bornes fontaines ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique préalable. Du côté nord, d'autres tranchées perpendiculaires devaient permettre l'installation de nouveaux puisards. Toutes ces excavations ont été désignées sous le numéro d'opération 2A.

Il faut mentionner que ces excavations reprenaient des tranchées déjà creusées par le passé lors de l'installation des conduites à remplacer. Aucun sol archéologique en place n'y a été découvert. Devant le numéro 3003 de l'avenue Cedar, deux couches de sol ont été observées. La première d'entre elles est un remblai de pierre concassée d'une épaisseur de 0,60 m. Il s'agissait assurément de l'infrastructure de la rue. Le second sol était un limon sableux brun marron contenant plus de 50% d'éclats de pierre calcaire provenant du roc. Ce sol, d'une épaisseur de plus de 1,20 m, contenait aussi quelques fragments de tuyaux en terre cuite commune. Cette strate correspondait aux anciennes excavations et au bris du roc, nécessaires à l'installation des conduites à remplacer.

Un peu plus à l'ouest, devant le 3019 de l'avenue Cedar, la couche de pierre concassée faisait 0,40 m et reposait sur une couche de poussière de pierre d'une épaisseur de 0,20 m. Par la suite, une couche de roc brisé d'une épaisseur de 1,00 m a été observée et celle-ci reposait directement sur le roc en place.

2.1.4.3 Excavations sur le chemin de la Côte-des-Neiges

Tranchée 2B

La première portion des excavations réalisées sur le chemin de la Côte-des-Neiges était comprise entre la rue Hill Park Circle et la Place Upper Trafalgar, 2B (plan 1.1). Il s'agissait d'une tranchée linéaire située du côté nord du chemin de la Côte-des-Neiges présentant trois petites tranchées perpendiculaires vers le nord destinées à l'installation des raccordements aux conduites d'eau des résidences. Cette tranchée faisait environ 2,00 m de largeur (photo 1.6). La séquence stratigraphique y a été enregistrée en deux endroits. D'abord, devant le 4062 du chemin de la Côte-des-Neiges se trouvaient seulement deux couches de sol, sous l'asphalte de la rue. La première était un remblai de pierres concassées d'une épaisseur de 0,75 m. Sous ce remblai se trouvait un sable loameux friable, brun foncé tacheté de rouille et contenant des inclusions de plusieurs éclats de pierre calcaire (figure 1.4). Cette strate, d'une épaisseur de 0,66 m d'épaisseur pourrait correspondre au sol naturel stérile. En y ajoutant l'épaisseur de l'asphalte de la rue et de son infrastructure de béton, cette tranchée faisait 1,40 m de profondeur et son fond se trouvait à environ 143,80 m (NMM).



Photo 1.6 Tranchée 2B et raccordement sur le chemin de la Côte-des-Neiges, vers le sud-est (MTL15-04-01-NUM2-21)

Un peu plus à l'ouest, devant le 4049 du chemin de la Côte-des-Neiges, la stratigraphie était similaire. On y trouvait, sous l'asphalte de la rue et son infrastructure de béton, une couche de pierres concassées d'une épaisseur de 0,50 m. En dessous, un sable loameux très compact, brun foncé tacheté de rouille contenait environ 50% de pierres calcaires (photo 1.7). Ce sol avait une épaisseur de 1,04 m (figure 1.5). Aucun sol archéologique ancien n'y a été découvert.



Photo 1.7 Séquence stratigraphique de la paroi sud de la tranchée 2B, près de la Place Trafalgar, vue vers le sud (MTL15-04-01-NUM2-23)

TRAVAUX PUBLICS 2015, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

MTL15-04-1

SOUS-OPÉRATION 2B PRÈS DE HILL PARK CIRCLE, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

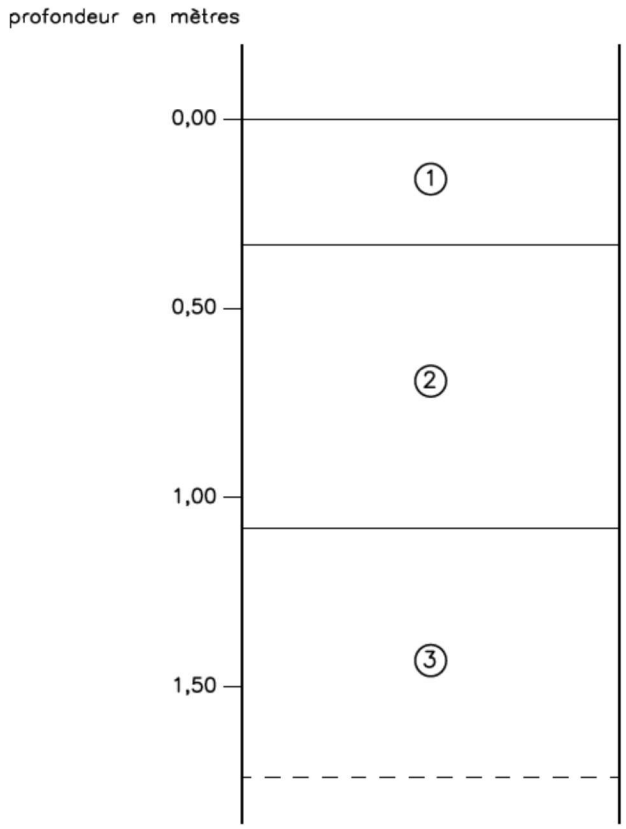

① Asphalte, gravier et béton

② Gravier

③ Sable loameux brun foncé tacheté rouille, friable, contenant plusieurs éclats de calcaire; sol naturel stérile

— — Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1/20

MON1410

ethnoscop

FIGURE 1.4

TRAVAUX PUBLICS 2015, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

MTL15-04-1

SOUS-OPÉRATION 2B PRÈS DE ROCKLEDGE COURT, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

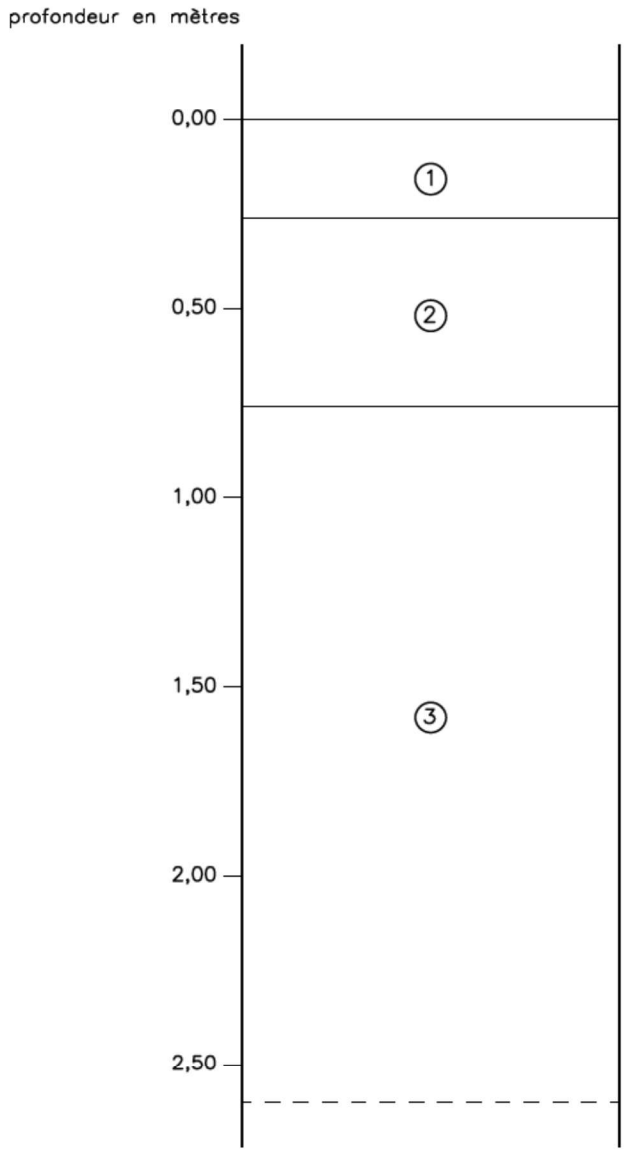

(1) Asphalte et béton

(2) Gravier

(3) Sable loameux brun foncé tacheté rouille, très compact, contenant près de 50% d'éclats de pierres calcaires

— — Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1/20

MON1410

ethnoscop

FIGURE 1.5

Tranchée 2C

Au coin est de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de la Place Upper Trafalgar, une tranchée rectangulaire de 4,00 m de largeur d'est en ouest sur 16,00 m de longueur a été excavée, 2C (plan 1.1). L'objectif était d'y installer une chambre de vannes et un puisard. Toute la portion ouest de cette tranchée, sur une largeur de 2,00 m avait déjà été excavée lors de l'installation d'une conduite (photo 1.8). La stratigraphie de la portion est était identique à celle décrite précédemment pour la tranchée 2B. Elle se composait de pierre concassée d'une épaisseur moyenne de 0,30 m reposant sur un sable loameux compact brun foncé tacheté de rouille et contenant beaucoup d'éclats de pierre calcaire. La base de ces excavations a été atteinte à une altitude approximative de 141,66 m (NMM), soit environ 1,60 m de profondeur.



Photo 1.8 Portion nord-ouest des excavations au coin du chemin de la Côte-des-Neiges et de la Place Trafalgar, vue vers le nord-est (MTL15-04-01-NUM2-32)

Tranchée 2D

À partir de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de la Place Upper Trafalgar la tranchée principale traversait et changeait de côté de rue pour longer le chemin de la Côte-des-Neiges, au sud. Cette portion des excavations a été désignée par la sous-opération 2D (plan 1.1 et photo 1.9). La stratigraphie y était assez simple. Sous l'asphalte et le béton de la rue se trouvait une mince couche de pierre concassée d'une épaisseur maximale de 0,10 m. Sous ce gravier se trouvait un limon sableux compact, brun pâle contenant plusieurs éclats de pierres calcaires ainsi que des pierres des champs d'un diamètre moyen de 0,15 m. Cette couche a été observée sur une épaisseur de 1,50 m. Il s'agissait assurément du sol naturel stérile. La base de ces excavations a été atteinte à une altitude d'environ 139,29 m (NMM).



Photo 1.9 Tranchée 2D, vue vers l'ouest (MTL15-04-01-NUM3-03)

Tranchée 2E

Enfin, à l'ouest de la rue The Boulevard, la tranchée 2E reprenait du côté nord du chemin de la Côte-des-Neiges (plan 1.1, photo 1.10). Cette tranchée faisait 2,00 m de largeur et elle s'étendait vers l'ouest sur environ 100 mètres. Dans cette portion des excavations, l'asphalte et son lit de pose de béton reposaient directement sur une couche de pierres concassées d'une épaisseur de 0,15 m sous laquelle se trouvait le roc (photo 1.11). Celui-ci a été atteint à une altitude d'environ 135,56 m (NMM). La saison qui s'avançait et l'hiver qui s'installait ont fait en sorte que les excavations ont été arrêtées devant le 3956 du chemin de la Côte-des-Neiges. Elles ont repris au printemps 2016.



Photo 1.10 Tranchée 2E, vue vers l'ouest (MTL15-04-01-NUM3-10)



Photo 1.11 Tranchée 2E, paroi nord, vue vers le nord (MTL15-04-01-NUM3-012)

Tranchée 1A (MTL16-25-2)

Lors de la reprise des travaux en 2016, les excavations ont débuté à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar et se sont poursuivies vers l'ouest sur le chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la limite est de la tranchée 2E de 2015. La supervision des excavations a rapidement confirmé que la stratigraphie était identique à celle de la tranchée 2E. L'asphalte et son lit de pose de pierres concassées d'une épaisseur combinée de 0,20 m reposaient directement sur le roc. Ce dernier a été ensuite fracturé mécaniquement jusqu'à une profondeur d'environ 2,00 m (photo 1.12).



Photo 1.12 Tranchée 1A, paroi sud, vue vers le nord-ouest (MTL16-25-2-NUM1-07)

2.1.5 Synthèse des données

Lors de la supervision des excavations sur l'avenue Cedar et le chemin de la Côte-des-Neiges, aucun sol ancien en place n'a été découvert. Les secteurs touchés par les travaux avaient été décapés ou avaient déjà été excavés par le passé. Dans le cas des sondages manuels précédant l'installation de deux nouvelles bornes fontaines du côté nord de l'avenue Cedar, les découvertes n'ont pas été probantes, ne révélant que des remblais modernes sur le sol stérile. Les sols anciens avaient visiblement été décapés par le passé. Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue Cedar et la rue The Boulevard, la stratigraphie était très simple. Seuls l'asphalte et son lit de pose reposaient directement sur le roc. En fait, on peut aisément constater que dans ce tronçon, le versant de la montagne a été tronqué abruptement afin de faire place au chemin de la Côte-des-Neiges (photo 1.13).



Photo 1.13 Le chemin de la Côte-des-Neiges et la tranchée 2E, au pied d'un versant de la montagne qui a été tronqué, vue vers l'est (MTL15-04-01-NUM3-013)

2.2 Pôle Frontenac (MTL15-25-04)

À l'été 2015, la ville de Montréal a entrepris la reconstruction d'une conduite d'égout et d'aqueduc ainsi que la reconstruction des trottoirs et de la chaussée sur la rue Ontario, entre l'avenue De Lorimier et la rue d'Iberville. L'aire d'étude faisait donc environ 590 mètres. Un inventaire archéologique préalable était prévu dans l'emprise de la nouvelle conduite d'eau, à l'est de la rue Fullum ainsi qu'à l'emplacement nord-est et sud-est des trottoirs de l'intersection des rues Fullum et Ontario. Une supervision archéologique était aussi prévue dans le cadre des travaux de reconstruction des trottoirs aux angles nord-est et sud-est de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario (plan 2.1).

Les travaux de l'été 2015 se sont concentrés du côté ouest de la rue Fullum. L'inventaire préalable à la reconstruction des trottoirs du côté est de Fullum et des conduites d'égout et d'aqueduc sur la rue Ontario à l'est de Fullum a donc été reporté à 2016 et les résultats seront présentés dans un autre rapport. Seules les excavations localisées à l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario ont été réalisées en 2015, sous supervision archéologique.

2.2.1 Rappel historique

Le ruisseau Angus s'écoulait tout juste à l'ouest de l'aire d'étude. Il est donc possible que des traces d'un passage amérindien soient découvertes tout près puisque ce cours d'eau et les ressources qu'il recelait a certainement attiré les populations amérindiennes. Au cours de la période historique, le secteur d'étude eu une vocation agricole, et ce, jusqu'au milieu du XIXe siècle. L'endroit se trouvait à l'est du faubourg Québec, dans le secteur de la Côte Sainte-Marie. Un plan de James Cane, daté de 1846, illustre d'ailleurs la trame de rues qui s'y dessine (figure 2.1). On y voit l'avenue De Lorimier, qui était alors nommée Colborne, ainsi que les rues Parthenais et Fullum. La rue Ontario, quant à elle, ne correspond qu'à un petit tronçon situé de part et d'autre de l'avenue De Lorimier. Elle ne débouche pas directement sur Fullum et l'on peut d'ailleurs voir, toujours sur le plan de Cane, que des bâtiments se trouvent directement à l'endroit qui devint plus tard l'intersection de ces deux rues.

Au début du XXe siècle, la rue Ontario était désormais ouverte entre l'avenue De Lorimier et la rue d'Iberville et le bâti s'y densifia progressivement (figure 2.2). On y note la présence de deux bâtiments aux angles nord-est et sud-est de l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario. Ce sont ces deux bâtiments qui sont ciblés par la supervision proposée à cette intersection. Enfin, mentionnons qu'en 1928, le stade De Lorimier fut construit sur les terrains situés au nord-est de l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario (figure 2.3). Ce stade abrita les Royaux de Montréal jusqu'au départ de l'équipe en 1960. Le stade fut ensuite détruit en 1965 et la polyvalente Pierre-Dupuy occupe les lieux depuis 1971 (Centre d'histoire de Montréal[1]). Un tout petit parc nommé la place des Royaux commémore aujourd'hui cette époque.

[1] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497,3090524&_dad=portal&_schema=PORTL

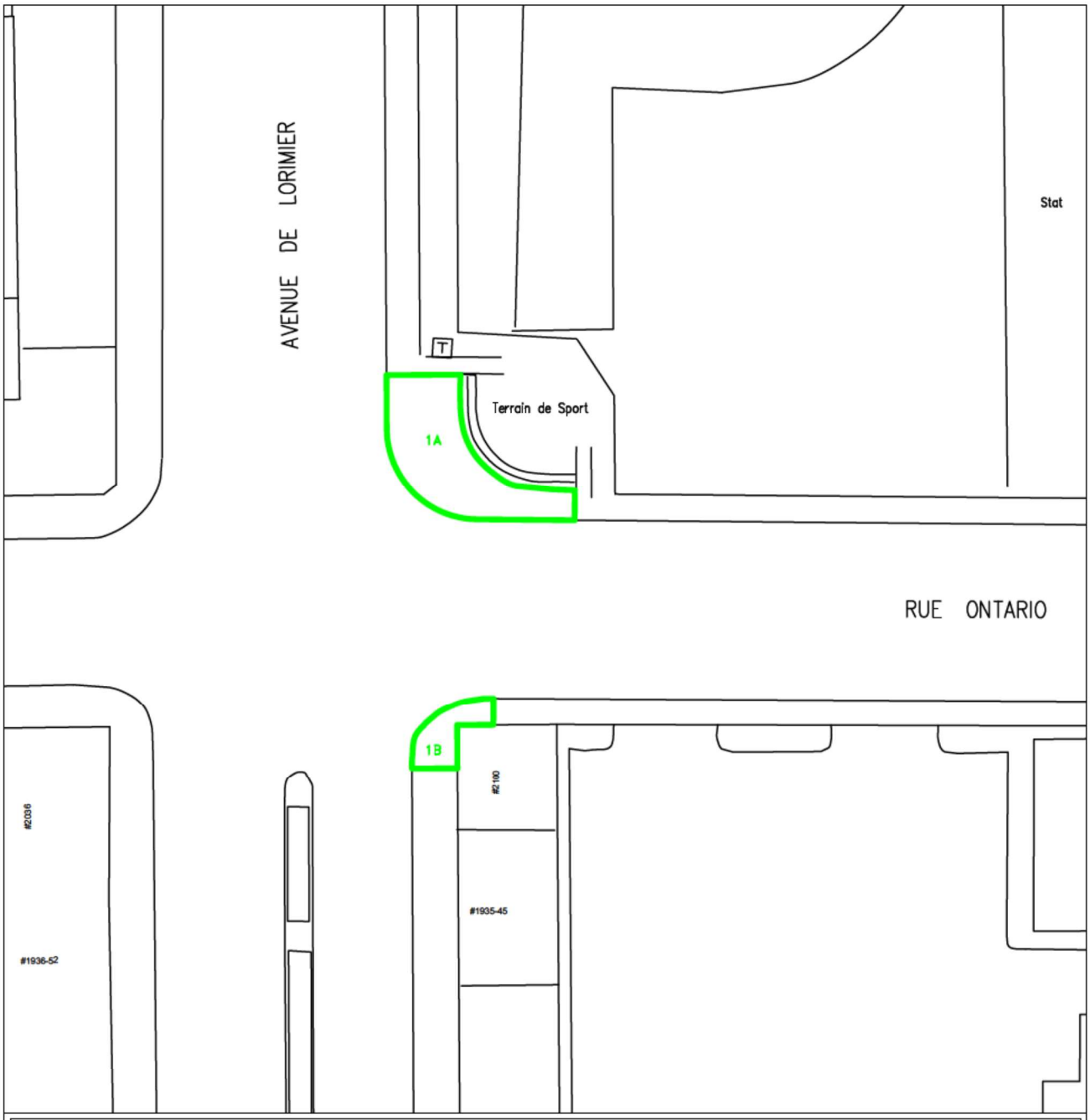

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, POLE FRONTENAC, MTL15–25–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 2.1

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuille no 31H12–010–0536

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

MON1410

ethnoscop

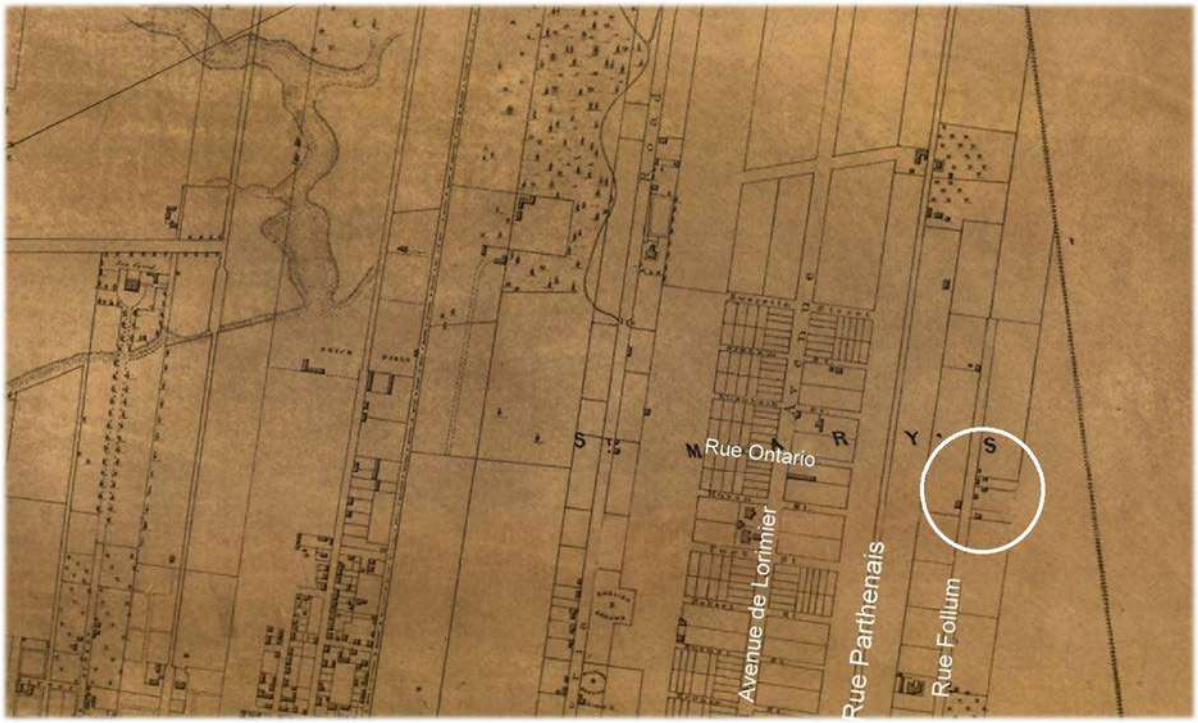

Figure 2.1 Extrait d'un plan intitulé *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal,* par James Cane et daté de 1846. BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR gf

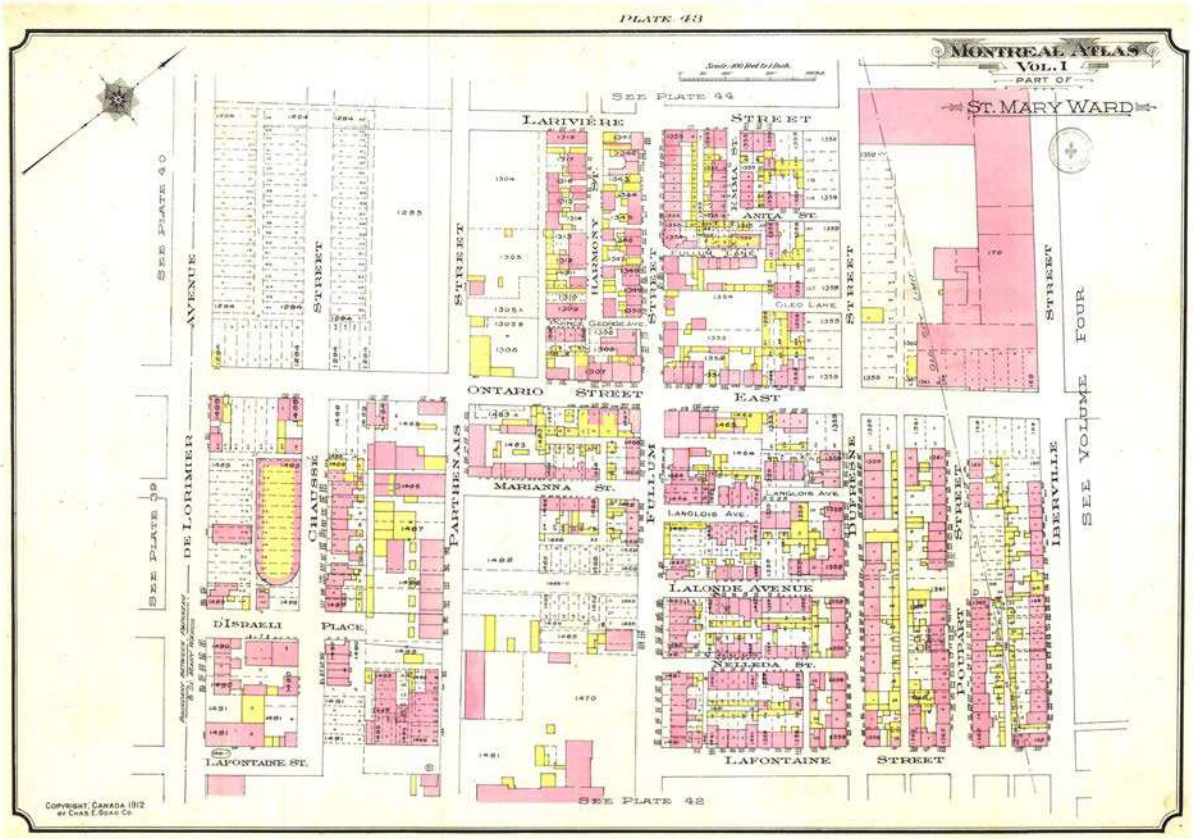

Figure 2.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and Vicinity*, Feuillet 43, par Charles Goad et daté de 1912. BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA

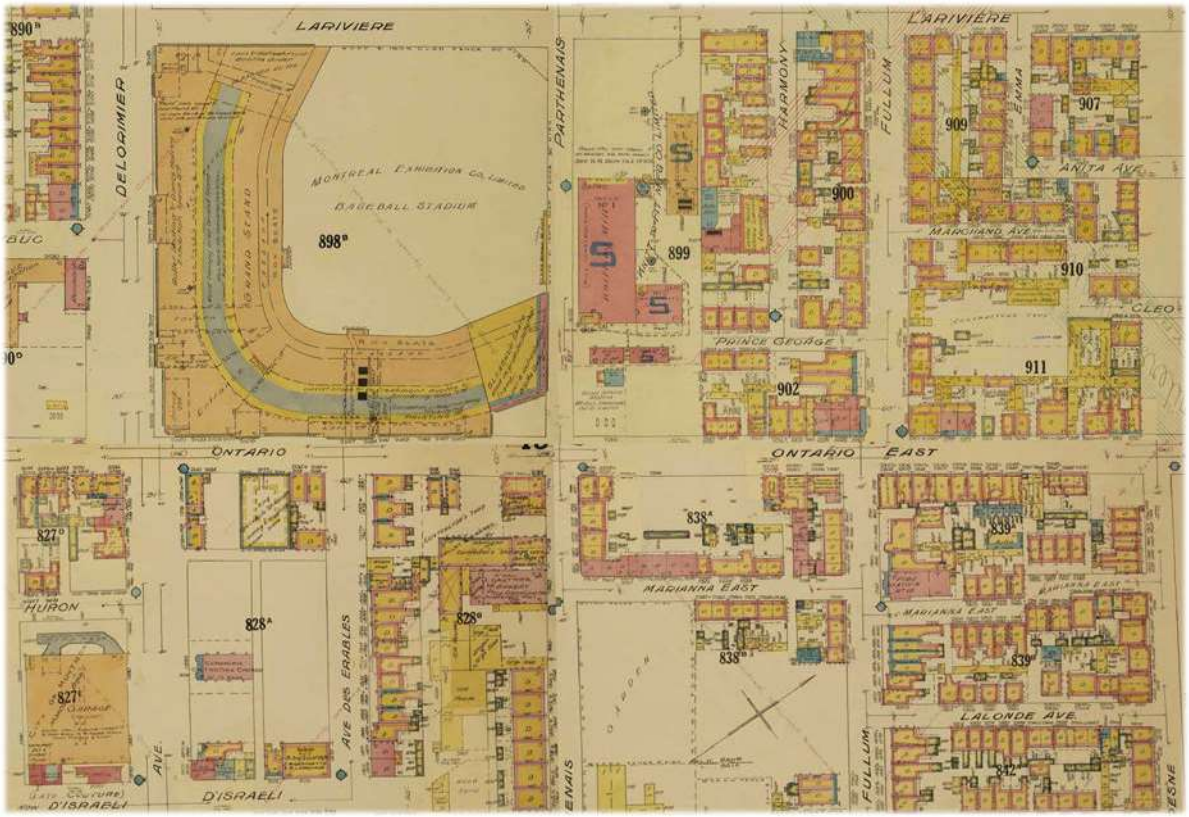

Figure 2.3 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the City of Montreal, volume III,* feuillets 139,140, 150 et 151, par Underwriter's et daté de 1939. BAnQ catalogue Iris no. 0003216546

2.2.2 Interventions antérieures

Très peu d'interventions archéologiques ont été réalisées dans les environs de l'aire d'étude. La plupart d'entre elles ont eu lieu au sud de la rue Sainte-Catherine, près du pont Jacques-Cartier. Une intervention a cependant été effectuée tout juste au sud de l'aire d'étude, dans le quadrilatère délimité par l'avenue De Lorimier, et les rues Disraeli, Parthenais et Logan en 2014 (Ethnoscop 2015h). Cette intervention a permis de découvrir des traces de la *Consolidated Lithographing Co. Ltd.* qui occupa les lieux aux XIXe et XXe siècles. Enfin, le seul site archéologique connu dans ce secteur est celui du Parc des Faubourgs, aussi connu sous le nom du site de la Villa Woodbine (BjFj-113). Ce site a révélé plusieurs vestiges de deux résidences bâties vers 1840 et de quelques dépendances leur étant associées. Cependant, peu de couches de sol liées à l'occupation de ces maisons ont été découvertes puisque le secteur a été nivelé vers 1920, au moment de la construction d'un garage municipal et d'une nouvelle maison (Ethnoscop 2005 : 117).

2.2.3 Stratégie d'intervention

L'ensemble des excavations réalisées en 2015 ont été désignées par le numéro d'opération 1, correspondant aux excavations effectuées à l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario. La sous-opération 1A correspond aux excavations faites du côté nord-est de cette intersection. Aucune unité de sol ou vestige archéologique n'a cependant été découvert lors de la supervision de 2015.

Cette intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05. Elle s'est échelonnée de façon très ponctuelle entre les 24 juillet et le 19 novembre 2015.

2.2.4 Résultats de l'intervention

D'entrée de jeu, il faut spécifier que les travaux de l'année 2015 se sont essentiellement déroulés entre l'avenue De Lorimier et la rue Fullum. Ainsi, l'inventaire planifié aux angles nord-est et sud-est des rues Ontario et Fullum ainsi que celui précédant l'implantation de la nouvelle conduite d'eau entre les rues Fullum et d'Iberville ont été remis à l'été 2016.

En ce qui concerne les travaux de 2015, une supervision des excavations nécessaires à l'installation des nouveaux trottoirs aux angles nord-est et sud-est de l'intersection de l'avenue De Lorimer et de la rue Ontario devait être menée. Cependant, le trottoir sud-est n'a pas été refait. En ce qui concerne le trottoir nord-est (sous-opération 1A), les travaux n'ont pas nécessité d'excavations en profondeur et seuls les remblais de pierres concassées en surface ont été touchés (plan 2.1 et photo 2.1). La supervision des excavations pour la construction d'une nouvelle chambre de vanne au même endroit n'était pas prévue au mandat (photo 2.2). Cependant, l'archéologue était présent au moment de ces travaux et il a donc été possible de constater que le côté nord-est de l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario, sous la chaussée, était entièrement bouleversé. Ainsi, aucune découverte archéologique n'y a été effectuée en 2015.



Photo 2.1 Installation du nouveau trottoir à l'angle nord-est de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-4-NUM1-05)



Photo 2.2 Excavations à l'intersection des rues De Lorimier et Ontario, vue vers le sud-est (MTL15-25-4-NUM1-04)

2.2.5 Synthèse des données

Compte-tenu de la nature très limitée des interventions de 2015 sur la rue Ontario, aucune découverte archéologique n'a été faite.

2.3 Boulevard LaSalle (MTL15-10-01 et MTL16-10-01)

En 2015, la ville de Montréal a amorcé la reconstruction des réseaux d'égout et d'aqueduc sur le boulevard LaSalle entre l'avenue Alepin et la 6e Avenue (plan 3.1). Comme ces travaux devaient s'étendre sur deux ans, seule la partie comprise entre la 3e Avenue et la 6e Avenue a été réalisée au cours de 2015 (MTL15-10-01). À la suite de cela, la complétion de ces travaux, soit de la 3e Avenue à l'avenue Alepin plus à l'est, s'est déroulée en 2016 (MTL16-10-01). Cette aire d'étude mesure donc environ 500 m dans l'axe est-ouest alors que la largeur de la rue ne dépasse pas 10 m. Règle générale, l'inventaire archéologique préalable proposé cible des espaces n'ayant vraisemblablement jamais fait l'objet d'aménagement, tous situés en portion sud de la rue et à des emplacements où de nouveaux puisards doivent être installés (photo 3.1).



Photo 3.1 Réalisation d'un inventaire archéologique sous la chaussée du boulevard LaSalle, préalablement à la reconstruction des réseaux d'égout et d'aqueduc, vue vers le sud-est (MTL15-10-1-NUM1-29)

2.3.1 Rappel historique

Le potentiel préhistorique est significatif dans ce secteur en fonction de plusieurs facteurs. D'abord, l'aire d'étude est située à proximité de la rive du fleuve. Ensuite, la présence d'un ancien ruisseau, dont l'embouchure se trouvait autrefois vis-à-vis de la 6e Avenue, fait en sorte que l'endroit est très favorable à un établissement. Enfin, ce potentiel est confirmé par la présence, à environ 1 km à l'est, du site archéologique de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, dont l'occupation historique remonte au tout début du XVIIIe siècle, comprenant également des composantes préhistoriques remontant à la période de l'Archaïque. Selon l'état des connaissances actuelles, il s'agirait d'un des plus vieux sites archéologiques de la région de Montréal.

Le retrait de la mer de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent à la suite de la fonte de l'inlandsis laurentidien s'opère plutôt tardivement dans la région montréalaise et l'île aurait été habitable depuis 8000 à 9000 ans AA. Les plus anciens sites archéologiques y sont dispersés ; il s'agit de trois sites associés à l'épisode Lamoka de l'Archaïque post-laurentien (4 200-3 700 ans AA), soit les sites LeMoyne-LeBer, dans la rue Saint-Éloi, celui de de la maison Nivard-De Saint-Dizier (Ethnoscop 2003 et 2004 et Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2010 et 2011) et celui de la carrière de cornéenne sur le mont Royal (Codère 1996 et Ethnoscop 1998 et 2015b).

Il semble que l'occupation de l'île de Montréal se soit intensifiée durant la période Sylvicole (3 000-400 ans AA). L'étude des sites LeMoyne-LeBer et de la maison Nivard-De Saint-Dizier a aussi révélé la présence d'artefacts diagnostiques du Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA) et moyen (2 400-1 000 ans AA). Ces campements installés aux abords du fleuve Saint-Laurent étaient voués à des activités domestiques. D'autres sites datant de cette époque ont été mis au jour ailleurs sur le territoire de l'île, comme à la place Royale et ses environs et à la place Jacques-Cartier (Arkéos 1991 et Ethnoscop 2003 et 2015g).

Ces mêmes sites témoignent aussi du Sylvicole supérieur (1 000-400 ans AA), auxquels s'ajoutent le site de la chapelle Bonsecours (BjFj-100) et celui de Faubourg Québec (BjFj-56), qui ont également livré des tessons de poterie présentant des caractéristiques typiques de cette période. Sur le mont Royal, un petit campement à fonction domestique se trouve à proximité de la carrière de cornéenne (BjFj-134, Ethnoscop 2006). Enfin, le site Dawson (BjFj-1) témoigne de la sédentarisation des Iroquoiens du Saint-Laurent dans des villages à la fin de la période préhistorique, au Sylvicole supérieur récent (700-450 ans AA). De nombreuses sépultures datant de cette période ont été découvertes sur le mont Royal, dont celles du Collège Notre-Dame (Ethnoscop 2010 et Larocque 1990).

Le secteur à l'étude, situé à quelques 20 m d'altitude, a dû être libre des eaux et même propice à l'occupation humaine autour de 8000 ans AA (Ethnoscop 2016 : 139). Il semble avoir échappé aux possibles transgressions marines (laurentienne et Mitis) qui ont pu survenir par la suite. Le secteur se trouve sur les berges du fleuve Saint-Laurent à un emplacement de première importance dans les transports, les interactions et les communications à la préhistoire.

Le sud-ouest de l'île de Montréal est exploité à diverses fins depuis le XVIIe siècle mais ce n'est qu'au début du XVIIIe siècle qu'il acquiert une véritable vocation agricole. La région conservera ensuite cette vocation pendant plus de deux siècles (figure 3.1). L'agriculture perd ensuite graduellement de sa vigueur autour du village de Verdun, fondé en 1874, au profit de l'urbanisation, qui s'accroît considérablement lors de la Première Guerre mondiale. En 1920, Verdun, qui est désormais une ville, est presque exclusivement résidentielle. Les habitations qui y sont construites datent principalement des années 1920 aux années 1950.

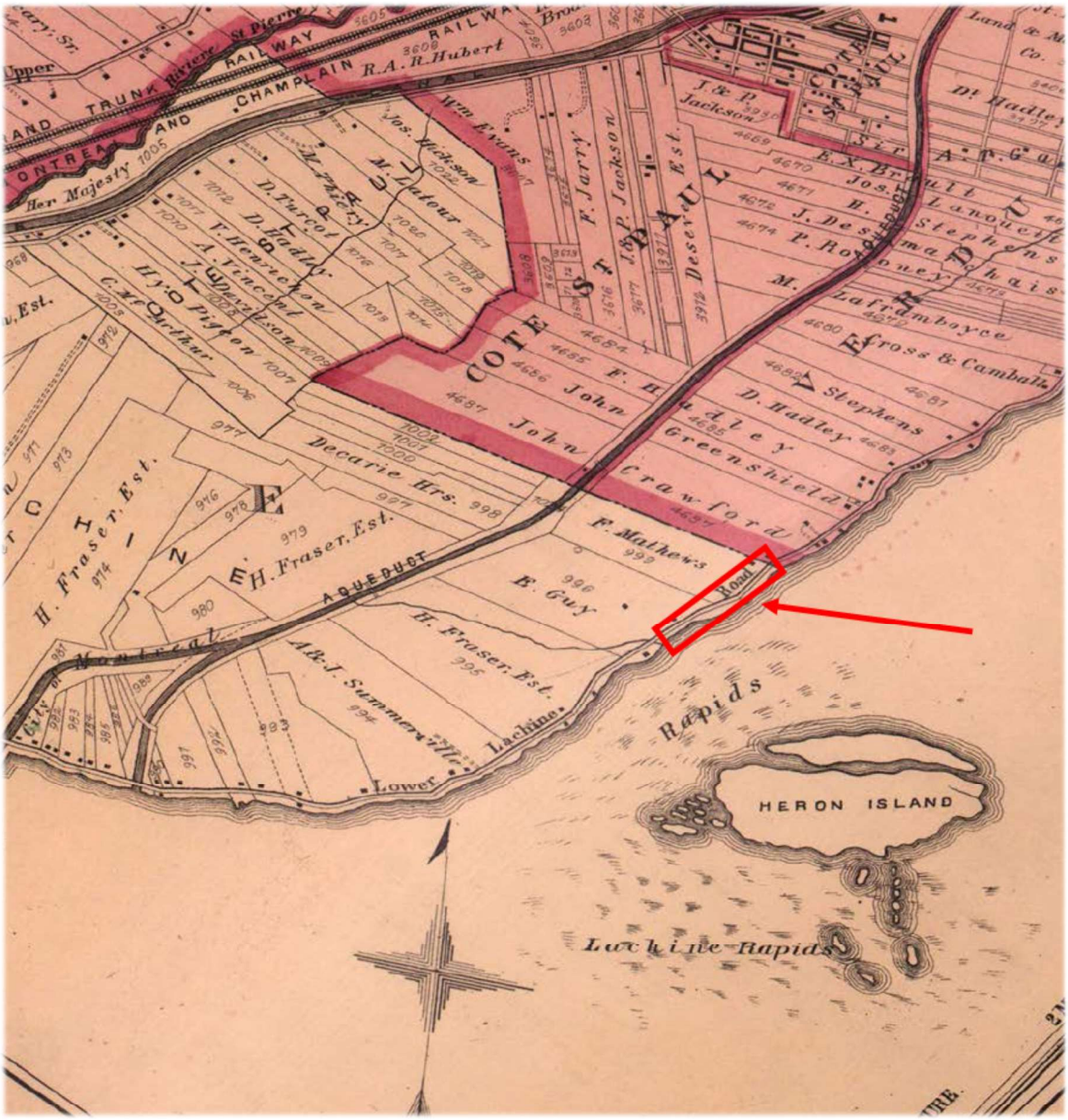

Figure 3.1 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands,* par Henry W. Hopkins et daté de 1879. BANQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR. La flèche et l'encadré rouge montrent l'emplacement de l'aire d'étude).

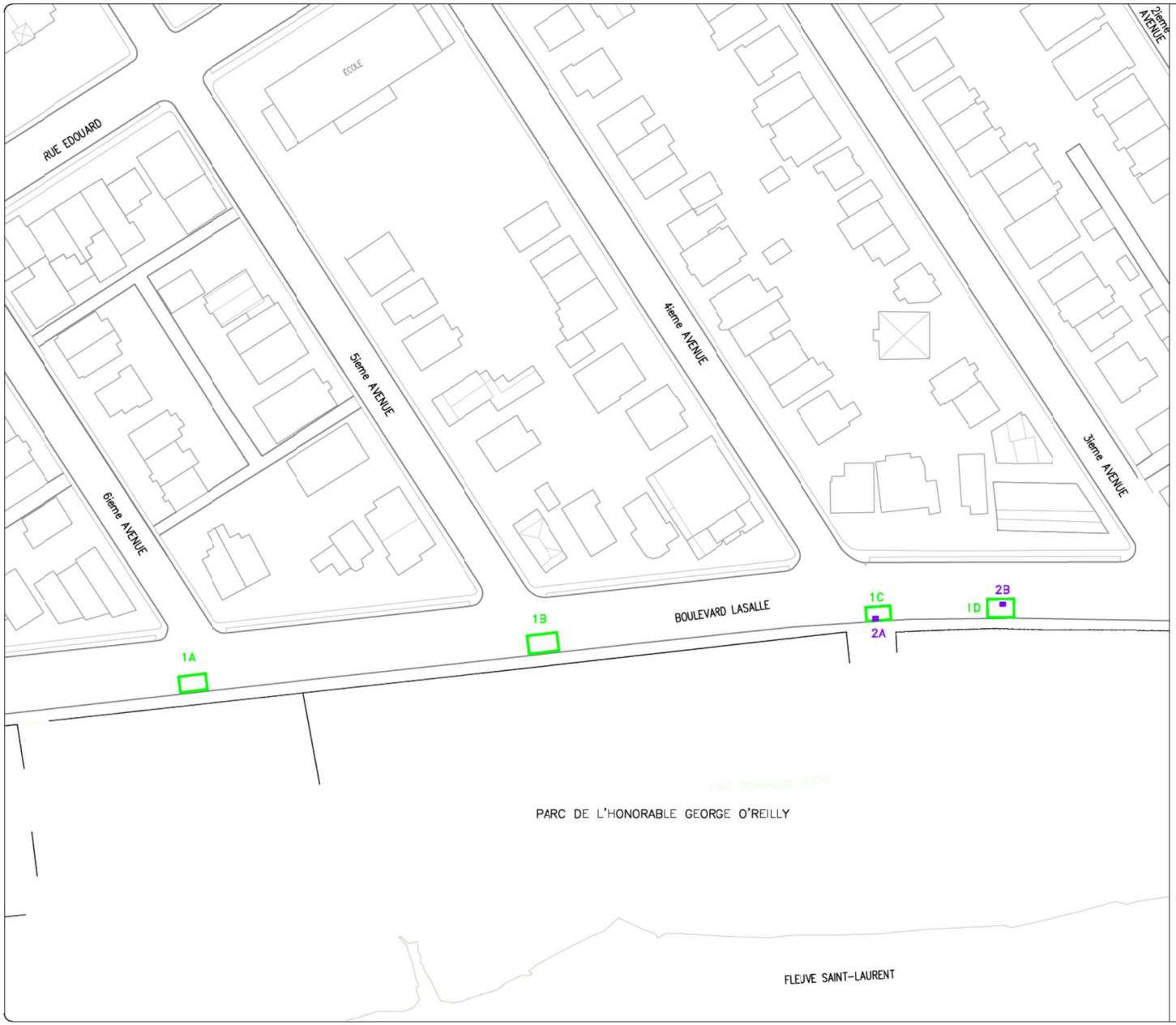

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
BOULEVARD LASALLE, MTL15-10-1 ET MTL16-10-1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS 2015

PLAN 3.1

SOUS-OPÉRATION

SONDAGE

1A / 2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n°s 31H05-010-2933 et 3033
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON1410

ethnoscop

La partie qui suit, concernant la Maison Nivard-De Saint-Dizier, est inspirée du répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications[2]. Le négociant montréalais Étienne Nivard de Saint-Dizier achète son fief en 1769. Son fils, également prénommé Étienne (vers 1766-1820), hérite ensuite de ses terres. Très actif à Montréal, ce dernier est successivement juge de paix, commissaire pour la construction du nouveau marché de Montréal, député de Montréal-Ouest, commissaire de la maison de correction et commissaire pour les réparations du chemin de Lachine. À la suite de son décès en 1820, la maison passera entre plusieurs mains.

Lors de la construction du quartier voisin de Crawford Park dans les années 1940, la demeure est acquise par la Ville de Verdun pour servir d'entrepôt. Restauré en 1940, l'édifice sert de local pour le club social Crawford entre 1940 et 1947, puis accueille la filiale 202 Crawford Park de la Légion royale canadienne. La maison Nivard-De Saint-Dizier est ensuite reconnue en 1976 par le Gouvernement du Québec. Propriété de la Ville de Montréal, elle est intégrée au parc Le Jardin du Citoyen depuis 1998. Elle est désormais classée à l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012.

2.3.2 Interventions antérieures

Des études de potentiel ont été effectuées par divers intervenants afin d'évaluer, entre autres choses, le potentiel archéologique des berges du fleuve Saint-Laurent, du Parc des Rapides, de même que la digue de l'ancien barrage hydroélectrique et les îles faisant face à Lasalle (Arkéos 1994a et 1994b, Ethnoscop 1983 et 1994).

À proximité, ces études ont mené à la réalisation d'interventions archéologiques comprenant des supervisions, des inventaires et des fouilles. Tout d'abord, immédiatement au sud de l'aire d'étude, Arkéos a procédé à la réalisation d'un inventaire archéologique à l'intérieur des limites du Parc des Rapides (Arkéos 1994b). Cet inventaire a mené à la mise au jour du site du moulin à eau du Parc des Rapides-de-LaSalle (BiFj-38), situé à environ 1 km à l'ouest. Ensuite, un peu à l'est, Ian Badgley et Françoise Duguay ont effectué une reconnaissance préalablement à la construction de la ligne 700 du gazoduc Saint-Lazare – Mercier (Badgley et Duguay 1982). En 2012, encore un peu à l'est, Ethnoscop réalisait un inventaire et une supervision archéologiques dans la rue Clémenceau, entre le boulevard LaSalle et la rue Churchill. Le mandat confié à Ethnoscop était alors de déterminer si le site du parc de l'Honorable-George-O'Reilly se poursuivait au nord du boulevard LaSalle et, si tel était le cas, d'en déterminer les limites (Ethnoscop 2015e). Ces travaux n'ont toutefois mené à aucune découverte archéologique. Enfin, au cours de l'année 2014, Ethnoscop poursuivait les mêmes objectifs lors d'une supervision et d'un inventaire archéologiques en lien avec la réalisation de travaux d'infrastructures municipales sous le boulevard LaSalle, à proximité de la maison Nivard-De Saint-Dizier. Cette fois-ci, un tesson de céramique amérindienne a été mis au jour dans les déblais extraits d'une tranchée faite tout juste au nord de la maison ancienne (Ethnoscop 2016).

[2] Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Maison Nivard-De Saint-Dizier, informations historiques, http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92920&type=bien#.VwfoLk9LUZw, consulté le 8 avril 2016.

À environ 1 km à l'est de l'aire d'étude, le boulevard LaSalle longe le parc de l'Honorable-George-O'Reilly, dans lequel se trouve la maison Nivard-De Saint-Dizier, classée immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications. Celle-ci se situe en bordure du boulevard, face à la rue Lloyd-George. Dans le but d'assurer l'identification et la protection des ressources archéologiques à l'intérieur et en périphérie immédiate de cette habitation construite en 1710, un inventaire a été conduit à l'été 2005 (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2006). Les sondages réalisés à l'intérieur du bâtiment ont non seulement démontré la présence de niveaux archéologiques relatifs à la construction de la maison, mais également confirmé une occupation préhistorique (opération 1). Les recherches menées du côté extérieur des fondations ont permis quant à elles de confirmer que des groupes amérindiens avaient habité le secteur plusieurs siècles avant l'arrivée des colons français (opérations 2 et 3). Les sols se sont d'ailleurs révélés dans un état de conservation remarquable. En 2010 et 2011, la même firme effectuait une fouille préalablement à la construction du Centre d'interprétation de la Maison Nivard-De Saint-Dizier de même que lors de l'excavation d'une tranchée d'implantation de services d'utilité publique (*Ibid*, 2011).

2.3.3 Stratégie d'intervention

Ainsi, un total de sept tranchées archéologiques était prévu, préalablement aux travaux. Quatre d'entre-elles ont pu être réalisées en 2015. Les trois autres ont été effectuées au printemps suivant. La méthode d'enregistrement utilisée pour cette intervention est celle du système Tikal, communément employé en archéologie historique au Québec. Celle-ci se compose d'abord d'un code temporaire attribué au projet par la Ville de Montréal, dans ce cas-ci : MTL15-10-01 et MTL16-10-01. Ensuite, chacune des différentes phases des travaux est désignée par un numéro d'opération. Il est fréquent qu'une opération réfère à une intervention archéologique en particulier ; celle-ci peut aussi référer à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. Dans ce cas précis, deux opérations ont été définies (opérations 1 et 2) ; il s'agit de la phase d'inventaire de 2015 et 2016 (opérations 1) et de l'élaboration de sondages manuels (opérations 2). La numérotation des opérations prend en considération les interventions précédemment réalisées sur un même site archéologique ou sous un code temporaire attribué par la ville. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (ex : MTL15-10-1–1**C**). À titre d'exemple, dans le cas de la présente intervention, la sous-opération 1C fait référence à la tranchée excavée mécaniquement à l'extrémité sud-est de la 4e Avenue (plan 3.1). Comme l'intervention de 2016 se déroule sous un code temporaire distinct, les opérations 1 et 2 ont pu être réutilisées (plan 3.2). En dernier lieu, chaque unité archéologique qui a été retrouvée en cours d'intervention, telle que les sols et les vestiges, lesquels sont définis arbitrairement ou non, est été désignée par un nombre appelé le numéro de lot. Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé (MTL16-10-01–**2A2**) est alors utilisé sur les supports d'enregistrements que sont les fiches de lots, les fiches de description des vestiges, le catalogue photo, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts recueillis. Les éléments significatifs de l'intervention peuvent ainsi être rapidement identifiés et localisés géographiquement et stratigraphiquement grâce à ce code. Dans le présent inventaire, le lot 2A1 correspond à la première couche fouillée manuellement dans le sondage 2A, établit dans la sous-opération 1C.



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
BOULEVARD LASALLE, MTL15-10-1 ET MTL16-10-1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS 2016

PLAN 3.2

- SOUS-OPÉRATION
- TRANCHÉE PROFONDE
- SONDAGE
- 1A / 2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE HISTORIQUE CITÉ
- (133) MAISON DES DOMESTIQUES PENNISTON

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n°s 31H05-010-2933 et 3033
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON1410

ethnoscop

S'étendant sur un total de deux jours, l'intervention archéologique de 2015 (MTL15-10-01) s'est déroulée les 9 et 10 septembre. Celle de 2016 (MTL16-10-01) a été réalisée les 12 et 13 avril. Comme plusieurs autres interventions en lien avec des travaux d'infrastructure publique à Montréal, elles ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05.

2.3.4 Résultats

2.3.4.1 Intervention à l'automne 2015 (MTL15-10-01)

Lors du premier segment de l'intervention (plan 3.1), qui s'est déroulé à l'automne 2015, l'asphalte du tronçon du boulevard LaSalle avait été préalablement pulvérisé puis laissé en place, permettant la réalisation de tranchées sécuritaires en aménageant des pentes de chaque côté.

La tranchée MTL15-10-01-1A

La première tranchée, 1A, a été faite à l'extrémité sud de la 6eAvenue. Au total, dans l'axe est-ouest, elle mesurait 6,80 m alors qu'elle faisait 4,00 m dans l'axe perpendiculaire (photo 3.2). Elle a été aménagée à seulement 0,50 m du trottoir existant du boulevard LaSalle. Une fois l'asphalte retirée, la surface de cette tranchée se trouvait à 17,95 m (NMM) au nord et en moyenne à 17,68 m (NMM) au sud.



Photo 3.2 Aspect de la tranchée 1A, vue vers le nord-est (MTL15-10-01-NUM1-02)

L'excavation mécanique a permis de révéler que sous 0,22 m d'asphalte pulvérisée et de pierre concassée (couche 1), un mince niveau extrêmement compact de ce qui semble être une ancienne couche d'asphalte, ou plus probablement un macadam, était présent (couche 2). Cette ancienne surface de circulation d'une épaisseur de 0,10 m rendait l'excavation relativement ardue. Ce macadam reposait sur une couche de 0,20 m de pierres concassées (couche 3). Plus bas, l'excavation mécanique a dégagé un remblai composé d'une couche de blocs arrondis dans un sol limoneux et argileux brun gris. Ce remblai (couche 4), possédait une épaisseur d'au moins 1,10 m et reposait sur une couche de sable argileux brun ayant quelques taches de beige. Il était ferme et homogène (couche 5). Alors presque uniquement visible en paroi, cette couche a fait l'objet de l'implantation d'un sondage manuel, 2C, réalisé à la base de la paroi nord. À ce titre, le puits de fouille possédait des dimensions d'environ 1,00 m dans l'axe est-ouest et d'au plus 0,20 m dans l'axe nord-sud (photo 3.3). La fouille de cette couche a permis d'établir qu'il s'agissait d'un horizon naturel archéologiquement stérile. Conséquemment, la surface ancienne avait été tronquée préalablement. D'une épaisseur de 0,20 m, ce sol reposait sur une couche de calcaire désagrégé, correspondant probablement au socle rocheux. La surface de ce roc, correspondant à la fin du lot 2C1 se trouvait à 16,14 m (NMM). La fin de l'excavation mécanique a, quant à elle, été légèrement plus bas, soit 15,85 m (NMM).



Photo 3.3 Sondage manuel de petite dimension réalisé à la base de la tranchée 1A, vue vers le nord (MTL15-10-01-NUM1-03)

La tranchée MTL15-10-1-1B

Environ 80 m à l'est, vis-à-vis la 5e Avenue, une seconde tranchée a été réalisée. À 0,50 m de la bordure de rue sud, la tranchée mesure 7,70 m dans l'axe est-ouest et 4,60 m dans l'axe nord-sud. Elle a été creusée jusqu'à une profondeur totale d'environ 2,00 m, soit jusqu'à atteindre l'altitude de 16,70 m (NMM). En effet, la surface se trouvait en moyenne à 18,90 m (NMM). Présentant d'abord au moins 0,40 m d'un mélange d'asphalte pulvérisée (couche 1) et de pierre concassée (couche 2), la sous-opération 1B présentait également une troisième couche, d'une épaisseur de 0,10 cm, de ce qui semble être un macadam. Cette couche de circulation reposait sur un limon sablonneux brun grisâtre, hétérogène, ferme et pierreux, contenant des cailloutis, des fragments de calcaire fragmentés, de chaux ainsi que certaines rares éclisses de bois (couche 4). Ce remblai d'au moins 0,55 m d'épaisseur reposait sur un second remblai d'environ 0,90 m d'épaisseur (couche 5). Ce dernier présentait une matrice de limon sablonneux grossier brun grisâtre, très hétérogène et meuble, contenant des nodules d'argile, de gros blocs calcaires anguleux et certaines pierres arrondies. La base de cette cinquième couche se trouvait à 1,95 m de la surface. À cette profondeur, l'excavation mécanique révélait alors une couche de sable grossier gris pâle litée de limon beige jaunâtre, très compacte, ne contenant que quelques cailloux arrondis (couche 6). Il semblait s'agir d'un sol naturel dont la surface aurait été arasée. Cette couche a été observée sur 0,20 m avant que l'excavation mécanique ne livre une dernière couche de limon jaune contenant quelques rares pierres. Ce dernier horizon était également naturel et archéologiquement stérile.

En l'absence d'un sol naturel de surface, aucun sondage manuel n'a été implanté à l'intérieur des limites de cette tranchée exploratoire. La paroi nord montrait qu'une démarcation nette était observable, suggérant que le creusement de la majorité centre et ouest de la tranchée 1B a été fait à l'emplacement d'un creusement préalable ou d'un arasement général (photo 3.4). Par ailleurs, en paroi est, une masse de sable compliquait la compréhension de la nature des sols de cette tranchée. Un examen approfondi de la portion est a révélé que la masse de sable était en fait un remblai de comblement d'une tranchée liée à l'installation d'un service d'utilité publique. La sous-opération ne présentait donc plus aucun potentiel archéologique résiduel.

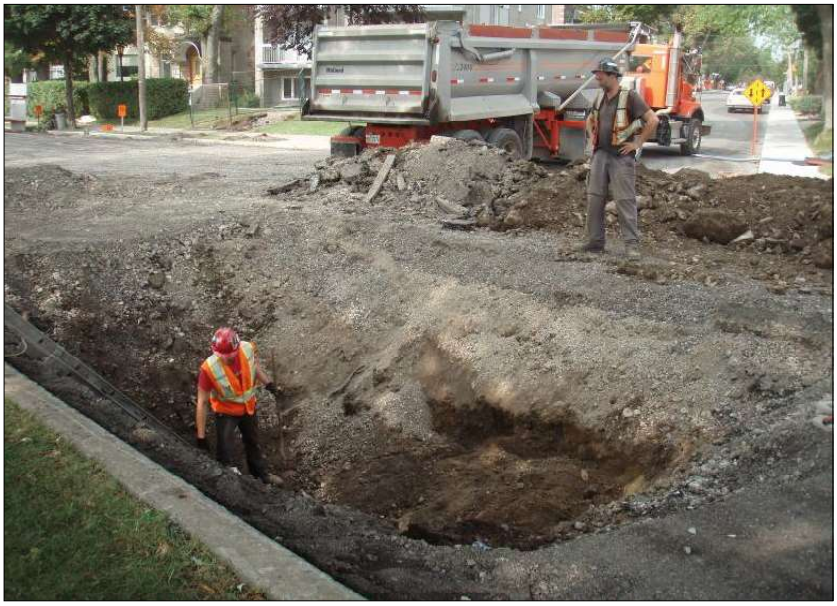

Photo 3.4 Aspect de la tranchée 1B où aucun sondage manuel n'a été réalisé, vue vers le nord-ouest (MTL15-10-01-NUM1-10)

La tranchée MTL15-10-1-1C

À l'extrémité sud de la 4e Avenue, en quasi droite ligne avec le prolongement du trottoir est de celle-ci, une troisième tranchée a été creusée. Cette fois-ci, l'excavation mesure 6,20 m dans l'axe est-ouest et 3,50 m dans l'axe nord-sud. En moyenne, la surface de cette tranchée se situait à 19,90 m d'altitude (NMM). Au centre de la sous-opération 1C, une tranchée profonde de 1,50 m de large a été faite, permettant d'observer la séquence des sols jusqu'à une altitude d'environ 18,20 m (NMM), soit à une profondeur de 1,70 m de la surface. De manière générale, sous 0,07 m d'asphalte se trouvant dans un état pulvérisé (couche 1), une couche d'ancien asphalte ou de macadam était observable sur une épaisseur de 0,12 m (couche 2). Ensuite, ce niveau de circulation possédait un lit de pose de poussière de pierre d'une épaisseur de 0,11 m (couche 3), suivi d'un remblai de pierres concassées d'une épaisseur de 0,18 m (couche 4) et d'un remblai mixte de poussière de pierres et de pierres concassées de 0,27 m (couche 5). À une profondeur d'environ 0,75 m de la surface, une couche de limon argileux brun foncé, ferme, contenant des fragments de calcaire désagrégés, de mortier, des charbons de bois, des cailloutis et de la poussière de brique (couche 6) a été trouvée.



Photo 3.5 Emplacement du sondage 2A à l'intérieur de la tranchée 1C, vue vers le sud-ouest (MTL15-10-1-NUM1-18)

En surface de cette couche, le sondage manuel 2A a été implanté à une altitude variant entre 19,11 et 19,15 m (NMM). Il mesurait 1,00 m dans l'axe est-ouest et 0,88 m dans l'axe nord-sud (photo 3.5). La fouille de cette sixième couche (lot 2A1) a permis la récolte de certains artefacts qui ont été élagués sur le terrain. Parmi ceux-ci se trouvaient quelques ossements d'animaux, une petite pièce métallique cuivreuse et quelques clous indéterminés. Le lot s'est terminé à l'altitude de 18,61 m à l'ouest et de 18,70 m à l'est. Le lot suivant, 2A2, correspondait à un horizon de limon faiblement sableux beige brun marbré d'orange, ferme et homogène, contenant quelques cailloux subanguleux et quelques racines en décomposition. Il s'agissait d'un sol naturel archéologiquement stérile. Sa surface présentait quelques petites cuvettes comblées de sol brun gris provenant du lot précédent. La fouille s'est terminée à une altitude de 18,52 m à l'ouest et de 18,64 m à l'est sans qu'aucun objet ne soit trouvé. L'excavation de la tranchée profonde, au centre de la sous-opération 1C, avait préalablement révélé que cet horizon naturel possédait une épaisseur de 0,62 m avant qu'une transition ne soit observée vers une couche de limon fin gris verdâtre, homogène et très compact, se poursuivant vraisemblablement sur plusieurs centimètres encore.

La tranchée MTL15-10-1-1D

À mi-chemin entre la 3e Avenue et la 4e Avenue, une dernière tranchée exploratoire a été excavée lors de la campagne d'inventaire de 2015. Cette dernière a été excavée à 0,30 m au nord de la bordure de trottoir sud du boulevard LaSalle, sur une distance de 6,60 m de longueur dans l'axe est-ouest et de 4,60 m de largeur. En portion sud de la tranchée, un palier d'une largeur de 1,60 m a été aménagé alors qu'au centre, une tranchée profonde de 1,70 m a été réalisée, permettant un relevé rapide de la séquence des sols. En portion nord, un palier, également d'une largeur de 1,60 m, a été fait, de manière à pouvoir implanter un sondage manuel de 1,00 m de longueur dans l'axe est-ouest et de 0,60 m de largeur (2B). Ce sondage a pu être effectué après que 0,30 m d'asphalte pulvérisée et de pierres concassées ait été retirés mécaniquement (couche 1). Par la suite, une couche de sable argilo-limoneux grossier, brun orangé à brun grisâtre, compact, hétérogène et présentant des pierres subarrondies et du calcaire en plaquette a constitué le premier lot de la fouille de 2B (2B1). Cette couche (couche 2) très pierreuse et caillouteuse ne présentait aucune inclusion anthropique. Elle a été fouillée sur une épaisseur de 0,17 m sans qu'aucun artefact ne soit trouvé (photo 3.6). Il pourrait s'agir d'un horizon naturel dont la surface d'origine aurait été arasée.

À 19,84 m (NMM), débutait une troisième couche qui n'a pas fait l'objet d'une fouille manuelle. Il s'agissait d'une couche naturelle de limon brun jaunâtre, ferme et homogène, contenant des pierres calcaire et plusieurs cailloux, surtout en profondeur. L'excavation mécanique a révélé que cette couche variait entre 0,60 à 0,70 m d'épaisseur. Enfin, la base de la tranchée profonde montrait qu'un minimum de 0,40 m de limon sablonneux gris beige, très compact et homogène, était présent dans l'ensemble de la tranchée. Cette couche naturelle présentait des cailloux et des pierres de calcaire allant de subarrondis à arrondis.



Photo 3.6 La fouille du premier lot (2B1) se termine sur un horizon stérile, vue vers le nord-ouest (MTL15-10-1-NUM1-31)

2.3.4.2 Intervention au printemps 2016 (MTL16-10-01)

Le second et dernier segment de l'intervention (voir plan 3.2) s'est déroulé au printemps de 2016, à la mi-avril. De la même façon qu'à l'automne précédent, l'asphalte de ce nouveau tronçon du boulevard Lasalle a été préalablement pulvérisé puis laissé en place. Encore une fois, la partie sud du boulevard Lasalle, où pratiquement aucun service existant n'est présent, a été privilégiée.

La tranchée MTL16-10-01-1A

Située vis-à-vis la 1e Avenue, la tranchée 1A, qui a la forme d'un rectangle irrégulier, mesure environ 10,20 m dans l'axe est-ouest et 5,00 m dans l'axe nord-sud. Au moment de l'intervention, la surface pulvérisée de la rue se trouvait à 19,74 m au nord et à 19,63 m (NMM) au sud. La sous-opération comprenait deux tranchées profondes (ouest et est) qui ont chacune révélé des horizons naturels d'origine dans leurs parois. Celle à l'ouest a été creusée jusqu'à une altitude de 18,23 m alors que celle à l'est l'a été jusqu'à 18,54 m (NMM) (photo 3.7).

Un premier sondage manuel (2A) a été implanté en portion sud-ouest, le long de la tranchée profonde ouest. Il s'agissait d'un petit puits carré de 0,50 m de côté, dont la surface initiale se trouvait à une altitude de 19,13 m (NMM). Le premier lot consistait en une couche de limon faiblement sableux et argileux brun à brun clair, compact et homogène, contenant des cailloux et des cailloutis subarrondis. Aucun artefact n'a été récolté lors de la fouille de cette couche de 0,17 m d'épaisseur et qui pourrait cor respondre à un horizon naturel dont la surface aurait été potentiellement arasée. Plus en profondeur, le sol présentait une transition graduelle à la base de 2A1. Pour s'assurer qu'il s'agissait bien de sols naturels, la fouille s'est poursuivie sur 0,02 m dans un horizon de limon très faiblement sableux et argileux brun jaunâtre à brun verdâtre, ferme et homogène et contenant quelques cailloutis. Il est rapidement apparu qu'il s'agissait d'un sol naturel archéologiquement stérile, en place et non remanié.



Photo 3.7 La sous-opération 1A comporte deux tranchées profondes au bord desquelles des sondages manuels ont été réalisés, vue vers le nord-est (MTL16-10-01-NUM1-08)

En portion sud-est de la sous-opération 1A, à la suite d'un nettoyage sommaire des déblais laissés par l'excavatrice, un sondage manuel (2B) a été implanté tout juste au sud de la tranchée profonde, à un emplacement où un sol relativement organique a été observé en parois de la tranchée. La fouille manuelle a pu débuter à une altitude moyenne de 19,13 m (NMM). C'est une couche de limon faiblement sableux brun à brun foncé, organique, ferme et homogène, contenant quelques cailloutis et cailloux subarrondis et anguleux et peut-être quelques éclats de pierre calcaire, qui a été fouillée. Aucun artefact n'a été trouvé dans ce lot (2B1) qui semble pourtant attribuable à un horizon naturel de surface. Dans la suite des choses, à une altitude moyenne d'environ 18,94 m (NMM), une transition graduelle s'effectuait vers un second horizon de limon sableux brun jaunâtre, compact et homogène, présentant plusieurs cailloux et pierres subarrondis à anguleux. Il s'agissait là d'un sol naturel archéologiquement stérile et non remanié (photo 3.8).



Photo 3.8 Puits de sondage pratiqué dans l'horizon naturel stérile en place, sous-opération MTL16-10-01-2B, vue vers l'est (MTL16-10-01-NUM1-16)

Enfin, toujours en portion est mais cette fois-ci au nord de la tranchée profonde, le sondage manuel 2C, d'une longueur de 1,00 m dans l'axe est-ouest et de 0,50 m dans l'axe nord-sud, a été réalisé. Les mêmes couches que celles fouillées en 2B ont été observées à partir d'une altitude de 19,20 m. En effet, une première couche brun foncé organique a été fouillée sur une épaisseur de 0,22 m sans qu'aucun artefact ne soit trouvé, et par la suite le sol naturel brun jaunâtre a été atteint sans qu'il ne soit fouillé.

Puis ce puits de sondage a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figure 3.2). La paroi nord de la sous-opération a permis d'établir qu'au moins 0,35 m d'asphalte pulvérisé et de pierres concassées étaient d'abord présents en surface. Ensuite, une ancienne surface de circulation était mise au jour, matérialisée par une couche de macadam. Celui-ci possédait un lit de pose de pierre concassée de 0,12 m correspondant à la troisième couche de cette séquence de sols.

TRAVAUX PUBLICS 2015, BOULEVARD LASALLE,
MTL16-10-1

SOUS-OPÉRATION 2C, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

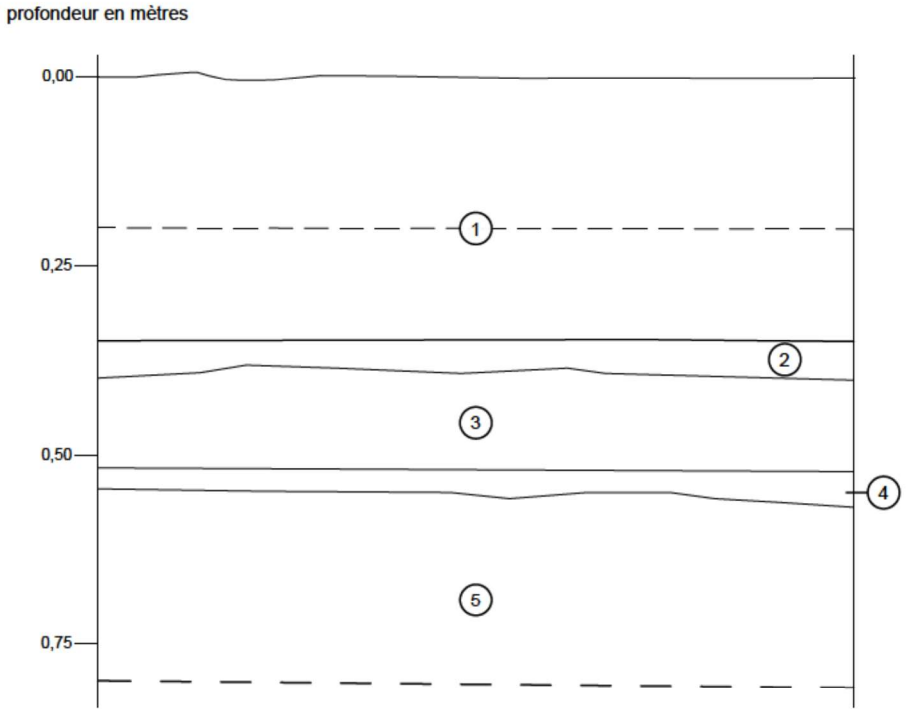

1. Poussière de pierre sur un lit de pierre concassée
2. Macadam
3. Pierre concassée grossière; lit de pose du macadam
4. Limon brun foncé noirâtre, homogène et compact
5. Limon faiblement argileux gris brunâtre, homogène et compact, contenant quelques pierres anguleuses, des taches de rouilles et des racines

----- Limite diffuse

— — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON1410

ethnoscop

9,41

FIGURE 3.2

Un mince remblai hétérogène noirâtre se trouvait au sommet d'un horizon brun gris foncé, interprété comme étant une couche naturelle de surface (photo 3.9). Cette dernière couche, d'une épaisseur de 0,23 m, correspondait à la cinquième et dernière couche de la séquence stratigraphique.



Photo 3.9 Séquence des sols révélée par la fouille manuelle faite en MTL16-10-01-2C, vue vers le nord-ouest (MTL16-10-01-NUM1-20)

La tranchée MTL16-10-01-1B

La tranchée 1B est également de forme quasi rectangulaire. Elle mesure environ 7,00 m dans l'axe est-ouest et environ 3,50 m dans l'axe perpendiculaire (plan 3.3). Comme pour l'excavation faite en 1A, une tranchée profonde a été aménagée au centre de la sous-opération. C'est à ce moment qu'un drain de pierre a été dégagé (vestige 1) (photo 3.10). En effet, l'excavatrice a arraché le dessus du drain, une large pierre plate de 0,68 x 0,62 x 0,07 m. En incluant cette dernière, la surface du drain se trouvait à 18,93 m (NMM). Il était donc situé à plus ou moins 1,10 m de la surface au moment de l'intervention. Ce drain de pierre, d'une largeur totale variant entre 0,90 m et 1,00 m, était long de 1,30 m dans l'axe nord-ouest/sud-est. Il était fait de petits blocs anguleux de calcaire brut (exemple : 0,25 x 0,27 x 0,08 cm), disposés majoritairement en boutisse, certains en panneresse sur une ou deux assises. Les côtés ouest et est du drain présentent un sommet à 18,85 m, de même qu'un fond à 18,56 m (NMM). En tout, un espace d'environ 0,20 m au centre du drain devait permettre à l'eau de s'écouler vraisemblablement vers le fleuve. En effet, le fond du drain a été mesuré à 18,57 m au nord et 18,55 m (NMM) au sud, établissant une pente relativement prononcée vers le fleuve. Fait particulier : le vestige semblait présenter une obturation en paroi nord. À cet endroit, deux pierres comblaient le conduit intérieur du drain, faisant en sorte qu'il était impossible de savoir si cette obturation était intentionnelle ou si elle résultait d'une chute ou d'une déstructuration.

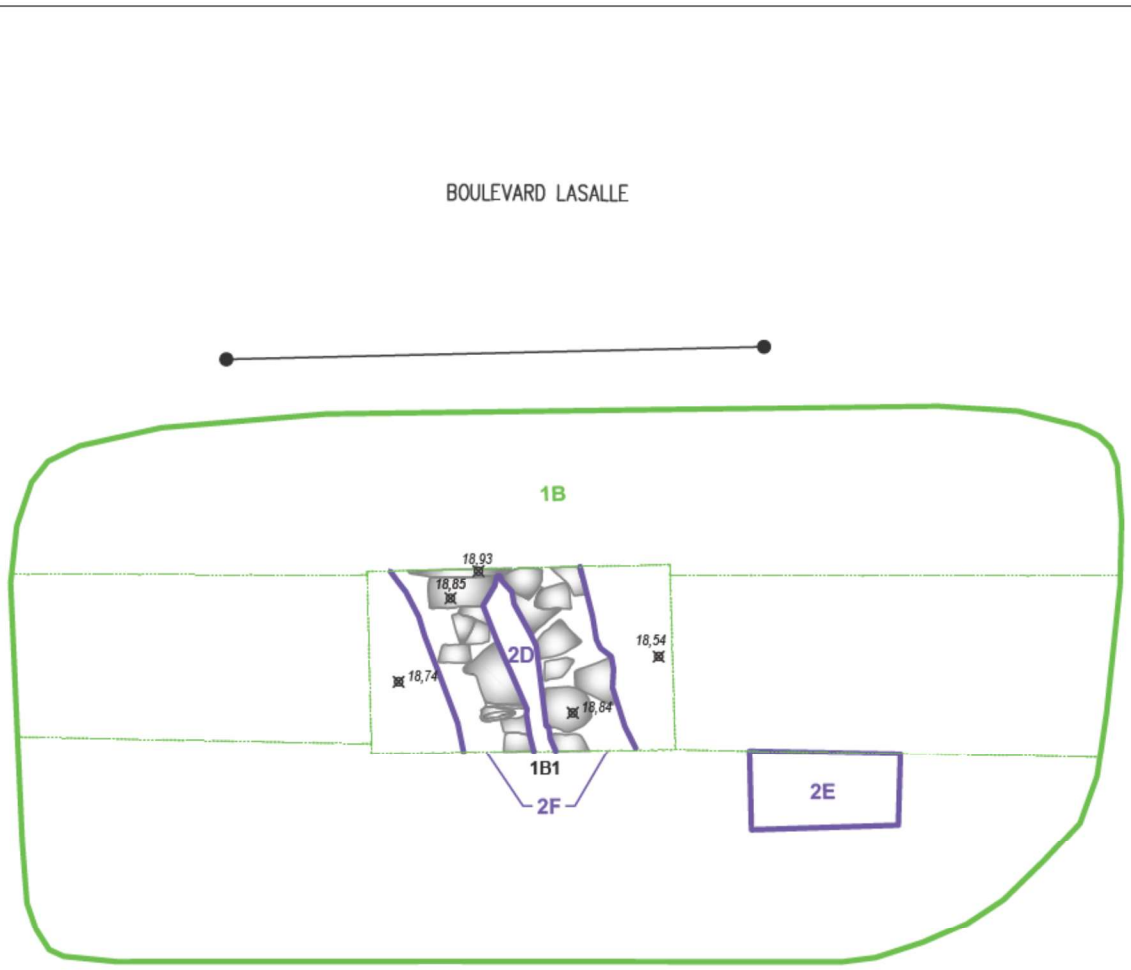

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, BOULEVARD LASALLE, MTL15-10-1 ET MTL16-10-1

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATION 1B

PLAN 3.3

- SOUS-OPÉRATION
- TRANCHÉE PROFONDE
- SONDAGE
- 1B / 2D NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- PIERRE
- 1B1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

18,54 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

N.MM N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nº 31H05-010-3033
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1/50

MON1410

ethnoscop



Photo 3.10 Un drain de pierre dont la tranchée d'implantation a été fouillée (en bas) sous 2F, vue vers l'est (MTL16-10-01-NUM1-35 et 42)

Une fouille manuelle a été faite à l'intérieur du drain (2D), de même qu'à l'extérieur (2F), dégageant l'ensemble des deux tranchées d'implantation observables en plan (plan 3.3). Aucun artefact n'a été trouvé ni à l'intérieur du drain, ni dans sa tranchée d'implantation. La fouille de la sous-opération 2D, située à l'intérieur du vestige, a permis d'enregistrer une couche de limon brun gris, en apparence plus organique en surface, devenant gris et gris-orangé plus en profondeur. Aucune inclusion n'y a été observée. En 2F, la matrice se composait essentiellement de limon faiblement sableux et argileux brun foncé et beige jaunâtre, un mélange probable des horizons naturels de surface et profond remis en place lors du comblement de la tranchée.

À proximité, au bord de la tranchée profonde et en portion sud-est de la sous-opération 1B, le sondage manuel 2E a été implanté. Celui-ci mesure 1,00 m en est-ouest et 0,50 m dans l'axe nord-sud. Le premier lot, débutant vers 19,32 m (NMM), correspondait à un remblai de rehaussement brun marbré de beige, hétérogène et compact, contenant quelques cailloutis. Ce n'est que vers 19,18 m (NMM) qu'a débuté la fouille de ce qui a été interprété comme un horizon naturel de surface potentiellement remanié. En effet, le lot 2E2 correspondait à une couche de limon faiblement sableux brun à brun foncé, ferme et homogène, contenant quelques cailloutis et cailloux subarrondis à anguleux. La présence de racines dont quelques-unes étaient décomposées laissait présumer qu'il s'agissait là d'une couche naturelle. À 18,79 m (NMM) à l'ouest et 18,95 m (NMM) à l'est, la fouille s'est terminée sur l'horizon naturel de limon faiblement sableux et argileux brun jaunâtre qui semble ne pas avoir été remanié. Les altitudes en témoignent puisqu'en surface de l'horizon brun jaunâtre (2E3), une dépression semblait présente vers l'ouest, en direction du drain (photo 3.11).



Photo 3.11 Fin de fouille de la sous-opération 2E permettant d'observer une dépression vers l'ouest, vue vers le sud (MTL16-10-01-NUM1-46)

Un profil stratigraphique de la paroi nord a été relevé (figure 3.3). Sous les 0,30 m d'asphalte pulvérisée et de pierre concassée, la couche de circulation de macadam était présente sur environ 0,10 m. Par la suite, un lit de pierre concassée de 0,12 m supportait cette surface de circulation. Les couches 4 et 5 représentaient de petits remblais de rehaussement mis en place à la suite de l'implantation du drain de pierre (2B1), lequel était placé dans une tranchée comblée d'un remblai hétérogène mais présentant tout de même différentes strates (couches 6a et 6b) (figure 3.3 et photo 3.12). Enfin, la masse de chaux à la base de la couche 7 pourrait correspondre à un horizon naturel de surface qui aurait été remanié. Dans ce cas précis, la couche 8 correspondait à l'horizon naturel brun beige qui n'a jamais été perturbé.



Photo 3.12 Paroi nord de la sous-opération MTL16-10-01-1B présentant la tranchée comblée du drain de pierre, vue vers le nord-est (MTL16-10-01-16-NUM1-45)

La tranchée MTL16-10-01-1C

Comme les des deux autres tranchées réalisées en 2016, la tranchée 1C est située en partie sud du boulevard Lasalle mais cette fois-ci, vis-à-vis le trottoir est de la 3e Avenue. Dans l'axe est-ouest, elle mesure environ 6,00 m de longueur alors que dans l'axe nord-sud, elle fait en moyenne 3,75 m. Sa surface se trouvait à environ 20,25 m (NMM) au nord et 20,05 m (NMM) au sud. Lors de l'excavation mécanique, deux paliers peu profonds (environ 19,60 m) ont été réalisés au nord et au sud alors qu'au centre, une tranchée profonde a été creusée afin de caractériser le sol. Celle-ci a été aménagée jusqu'à une profondeur de 18,17 m (NMM), laissant entrevoir une épaisseur assez importante de sol naturel non remanié.

Au centre du palier sud, le long de la tranchée profonde, un puits de sondage d'une superficie de 0,50 m² a été implanté. En effet, il mesurait 1,00 m dans l'axe est-ouest et 0,50 m dans l'axe nord-sud. Débutant à une altitude de 19,72 m (NMM) à l'ouest et de 19,61 m (NMM) à l'est,

TRAVAUX PUBLICS 2015, BOULEVARD LASALLE,
MTL16-10-1

SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

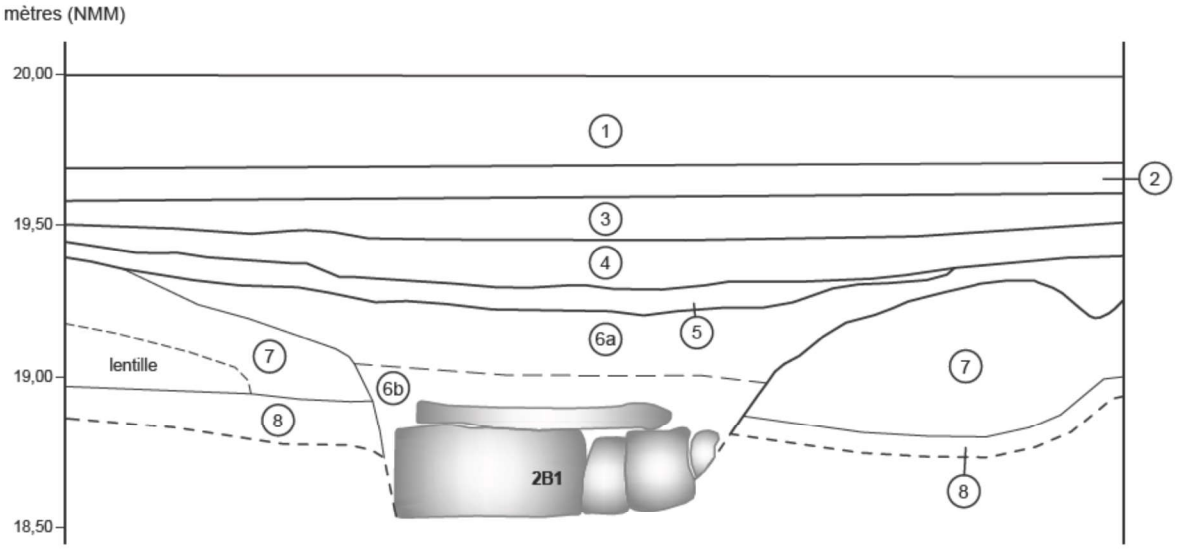

1. Asphalte et pierre concassée; lit de pose
2. Macadam
3. Mélange de cailloutis et cailloux subarrondis à anguleux brun orangé; lit de pose du macadam
4. Sable fin limoneux brun foncé avec du brun rougeâtre, hétérogène et compact, contenant du cailloutis et des cailloux anguleux; remblai de rehaussement
5. Limon faiblement sableux brun-beige, hétérogène et ferme, contenant du cailloutis et des cailloux; remblai de rehaussement
6a. Limon faiblement sableux brun foncé, hétérogène et ferme, contenant du cailloutis et des cailloux anguleux et subarrondis, ainsi que des nodules de chaux; remblai de comblement de la tranchée du drain de pierre 2B1
6b. Limon faiblement sableux brun-gris beigeâtre, hétérogène et ferme, contenant du cailloutis et des cailloux anguleux et subarrondis, ainsi que des nodules de chaux; remblai de comblement de la tranchée du drain de pierre 2B1
7. Limon très faiblement sableux brun foncé, un peu organique, homogène et ferme, contenant quelques cailloutis et cailloux subarrondis et anguleux; sol naturel remanié (en portion ouest il y a une lentille de chaux à la base)
8. Limon très faiblement sableux brun-beige, homogène et ferme à compact, contenant du cailloutis, des cailloux et des pierres subarrondis à anguleux (certains arénisés ou fracturés; sol naturel stérile

2B1 Identification de vestige

_ _ _ _ _ Limite diffuse

— — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON1410

ethnoscop

9,41

FIGURE 3.3

la fouille de ce puits a permis d'enregistrer un premier lot correspondant à une couche de limon sableux brun foncé à gris bleuté, ferme et homogène, contenant des cailloux et des cailloutis (2G1). Du verre brun à bouteille a été trouvé dans ce niveau de 0,10 m en moyenne. Il semble s'agir d'une couche de bord de route datant de l'époque où le macadam était une surface de circulation en fonction. Par la suite, le lot 2G2 a été fouillé. Il s'agissait d'une couche de limon légèrement argileux brun gris, ferme et homogène, très caillouteux et pierreux, apparaissant au premier coup d'œil comme une couche naturelle archéologiquement stérile mais correspondant probablement à un remblai d'une épaisseur de 0,20 m environ. D'ailleurs, quelques fragments suspects de charbon de bois ont été trouvés en paroi sud de la tranchée profonde.

Par la suite, une couche relativement épaisse de limon argilo-sableux brun beige (2G3), ferme, homogène et très pierreux, semblait se présenter en couche successives horizontales, à caractère homogène. En effet, un minimum de 2 ou 3 couches constituées de matrice fine sur un lit de pierres d'environ 0,10 m de diamètre étaient présentes, totalisant près de 0,30 m d'épaisseur. Tel est le seul indice voulant que ce niveau ait été anthropique et non naturel. De plus, aucun artefact n'a été trouvé dans ce lot. Une lentille sableuse d'une épaisseur variable a été dégagée à la base (2G4). Celle-ci mesurait à certains endroits 0,15 m d'épaisseur. Elle était constituée de sable grossier gris et de plusieurs petits cailloutis et cailloux. Sans qu'il soit possible de le vérifier hors de tout doute, elle semblait avoir été déposée naturellement. Également, de petits lits de limon beige étaient parfois visibles. La fouille ne s'est pas poursuivie plus bas (photo 3.13), sauf pour vérifier que la couche atteinte correspondait bel et bien à un sol naturel en place. L'horizon naturel en place correspondait à un sable limoneux et caillouteux gris à gris beige, homogène et ferme. Dans ce cas-ci, la fouille s'est terminée à une profondeur de 18,95 m (NMM) à l'ouest et de 19,03 m (NMM) à l'est.



Photo 3.13 Fin de l'intervention, sous-opération MTL16-10-01-1C. Au centre, le sondage manuel 2G a été réalisé, vue vers le sud-est (MTL16-10-01-NUM1-60)

2.3.5 Synthèse des données

Malgré quelques résultats mitigés, l'inventaire archéologique fait dans l'emprise de la reconstruction du boulevard LaSalle entre la 6e Avenue et l'avenue Alepin a permis de circonscrire des sols correspondant probablement à l'horizon naturel de surface ancien. Ceux-ci semblent davantage présents vers l'extrémité est des travaux, soit l'avenue Alepin. C'est dans les puits de sondages 2A, mais surtout 2B et 2C, de la sous-opération MTL16-10-01-1A, qu'ont été trouvés les horizons les plus prometteurs. Étonnamment, ceux-ci sont situés à peine 0,50 m sous l'asphalte de la rue. Toutefois, aucun témoin préhistorique ou même historique n'est venu conforter l'hypothèse qu'il s'agissait de sols pouvant receler une occupation ancienne. Vers l'ouest, les sols de surface pourraient avoir fait l'objet d'un arasement puisqu'ils sont parfois peu épais ou carrément absents.

La sous-opération MTL16-10-01-1B a révélé l'existence d'un drain de pierre disposé dans un axe nord-ouest-sud-est (plan 3.3), rappelant sommairement l'axe actuel des avenues. Aucun matériel n'a été trouvé en lien avec cette structure, limitant la possibilité de dater précisément la mise en place de l'ouvrage de drainage. Ce vestige, datant vraisemblablement du XIXe ou XVIIIe siècle, semble obstrué, rendant d'autant plus difficile son interprétation.

Comme le montre le plan ancien de Hopkins de 1879 représenté à la figure 3.1, quelques habitations sont présentes dans cette partie de Lasalle au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Il existe une possibilité que ce drain de pierre puisse avoir appartenu à l'une de ces résidences, laquelle ne peut être localisée précisément. D'ailleurs, l'une d'entre elles est illustrée sur le plan 3.2. Il se peut aussi que, puisqu'il se trouve vis-à vis la 2e Avenue, l'ouvrage fasse partie d'un réseau public archaïque de drainage. Pour l'instant, il s'agit là d'hypothèses de travail qui n'ont pas été confirmées.

2.4 Avenue McCulloch (MTL15-15-02)

Une intervention archéologique a été réalisée lors des travaux de reconstruction des aqueducs et des égouts sur l'avenue McCulloch, entre l'avenue du Mont-Royal, au sud et l'avenue Maplewood, au nord. Celle-ci était autrefois connue sous le nom de boulevard Outremont. Cette rue a été ouverte en 1906 et traversait des terres s'étendant entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue du Mont-Royal. L'avenue McCulloch fut ouverte, pour sa part, entre 1871 et 1907, tels que l'illustrent les plans anciens. Cette rue porte le nom d'un médecin, Michael McCulloch (1797-1854). Ce dernier est arrivé à Montréal en 1822. Il pratiqua et enseigna à l'université McGill avant de devenir député de Terrebonne. Il possédait aussi une vaste terre sur le mont Royal, qui fut plus tard lotie par sa descendance qui céda l'espace requis pour l'ouverture de la rue à la condition que celle-ci porte le nom de la famille (Toponymie Montréal, avenue McCulloch).

Même s'il est possible que ce secteur recèle des témoignages d'occupations historiques de la deuxième moitié du XIXe siècle, son intérêt archéologique principal repose surtout sur la présence éventuelle de sépultures ou d'une occupation amérindienne.

2.4.1 Cadre historique

Au cours de la préhistoire, le mont Royal fut fréquenté au moins depuis l'Archaïque (4 000 à 1 000 ans AA). La présence amérindienne s'y est par la suite progressivement intensifiée et plusieurs sites de la période suivante, soit le Sylvicole (1 000 ans AA à 1600 apr. J.-C.), y ont été découverts. Depuis le XIXe siècle, plusieurs sépultures amérindiennes ont été trouvées sur le mont Royal (figure 1.1). Plus d'une vingtaine d'entre-elles ont été mises au jour à Westmount et dateraient de l'Archaïque supérieur et du Sylvicole supérieur (Larocque 1990). L'endroit est aujourd'hui désigné comme étant le terrain funéraire de Westmount (BjFj-31 et S-1). Cinq nouvelles sépultures y ont aussi été découvertes à la fin du XIXe siècle et une autre y a été mise au jour en 1989 (Ville de Montréal 2009).

D'autres sépultures amérindiennes ont aussi été découvertes dans le cimetière Mont-Royal, sur le lot Lyman, en 1850 (S2) et sur le site Dawson (BjFj-1), sur la rue Sherbrooke. D'autres ont été trouvées dans des grottes, dont une, près du terrain funéraire de Westmount (S3) (Lighthall 1924). Quelques sépultures ont aussi été trouvées sur le flanc nord du Mont-Royal dans Outremont, notamment sur la rue Pratt (S4) (Pendergast et Trigger 1972). Environ une vingtaine de sépultures ont également été découvertes sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (S5) (Beaugrand-Champagne 1992). Enfin, mentionnons aussi que sept sépultures ont été trouvées sur le chemin Queen-Mary, près de son intersection avec le chemin de la Côte-des-Neiges (S6) (Ethnoscop 2010).

On sait aussi que le mont Royal était autrefois utilisé en tant que source d'extraction de cornéenne par les populations amérindiennes, comme en témoigne le site d'une carrière (BjFj-97) découvert en 1997 près de l'intersection de l'avenue du Mont-Royal Ouest et du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Cette carrière se trouve à quelques 700 mètres à l'est de l'aire d'étude. De plus, à l'ouest de la rue McCulloch, se trouvait autrefois le ruisseau Provost, aussi

appelé Spring Grove ou Outremont. On le voit d'ailleurs très bien sur le plan de 1871 (figure 4.1). La présence de ce ruisseau et de la carrière située plus à l'est, sont autant de facteurs qui auraient attiré les populations autochtones dans ce secteur de Montréal (Ethnoscop 2015 : 15a).

D'autre part, les traces d'un village amérindien ont aussi été découvertes sur le campus de l'université McGill (BiFj-01), sur l'autre versant de la montagne. Ce village, le site Dawson, porte le nom de son découvreur, John William Dawson, recteur de l'université McGill, au milieu du XIXe siècle.

Entre 1690 et la fin du XIXe siècle, le secteur de l'avenue McCulloch était occupé par quelques exploitations agricoles. Vers 1860, le secteur compris entre le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue du Mont-Royal appartenait aux héritiers de la famille McCulloch. À cette époque, plusieurs bourgeois de Montréal s'établirent sur les flancs du mont Royal s'y bâtissant de grandes résidences de prestige. Le quartier Outremont évolua rapidement alors que le secteur fut constitué en village en 1875. L'endroit obtint le statut de ville en 1895 puis celui de cité en 1915. La population passa, dans cet intervalle de 40 ans, de 400 à 5 000 âmes (Ethnoscop 2015a).

Le secteur d'étude se situe tout juste à l'ouest du Spring Grove Cottage, à la limite d'un secteur boisé, à l'ouest, et d'une zone défrichée pour ce domaine, à l'est (figure 4.1). Quelques années plus tard, un plan de 1907 (figure 4.2) illustre la rue McCulloch. On y voit que les terrains sont lotis, mais que très peu de bâtiments les occupent. Les plans subséquents montrent que le bâti se densifie progressivement sans que l'on modifie la largeur ou l'axe de la rue (figures 4.3 et 4.4).

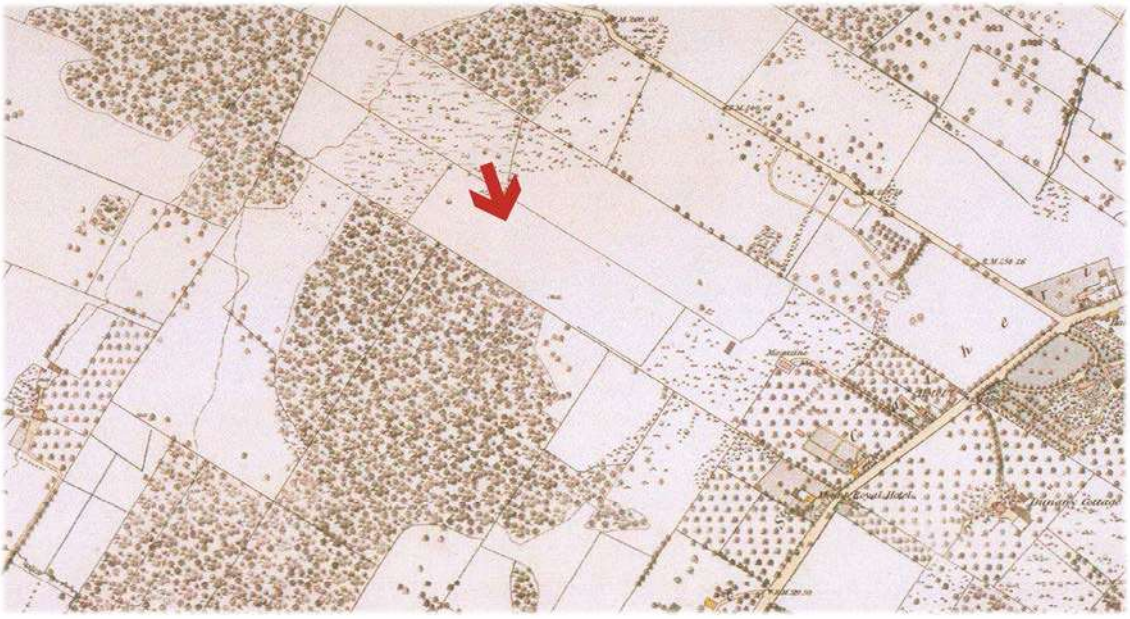

Figure 4.1 Extrait d'un plan intitulé *Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec*, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F. Drummond Jervois (BAC, G3454M7 1869.G7)

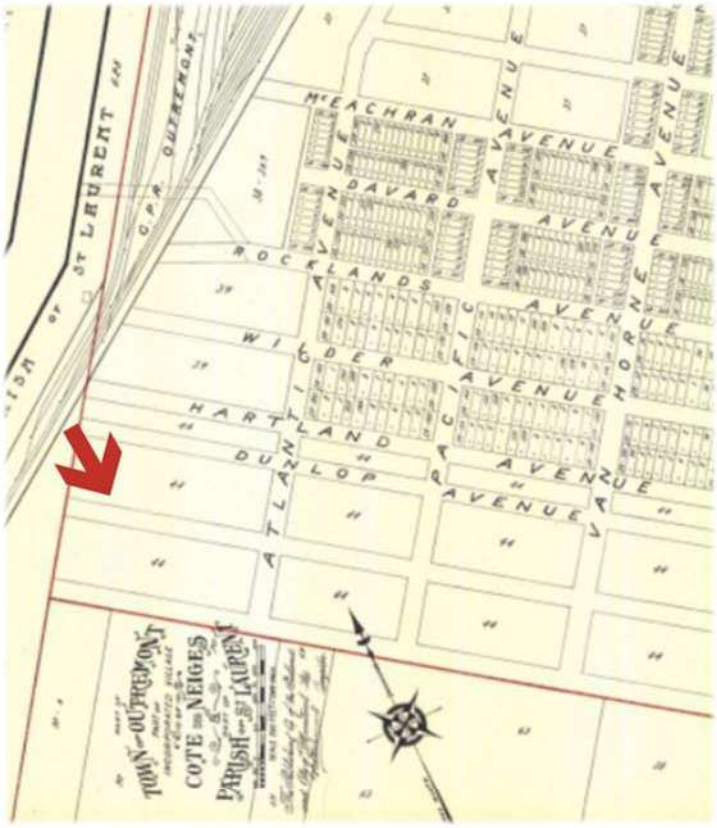

Figure 4.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: A Compilation of the Most Recent Cadastral Plans from the Book of Reference*, Adolphe-Rodrigue Pinsoneault, 1907 (BAnQ, G/1144/M65G475/P5/1907 DCA)

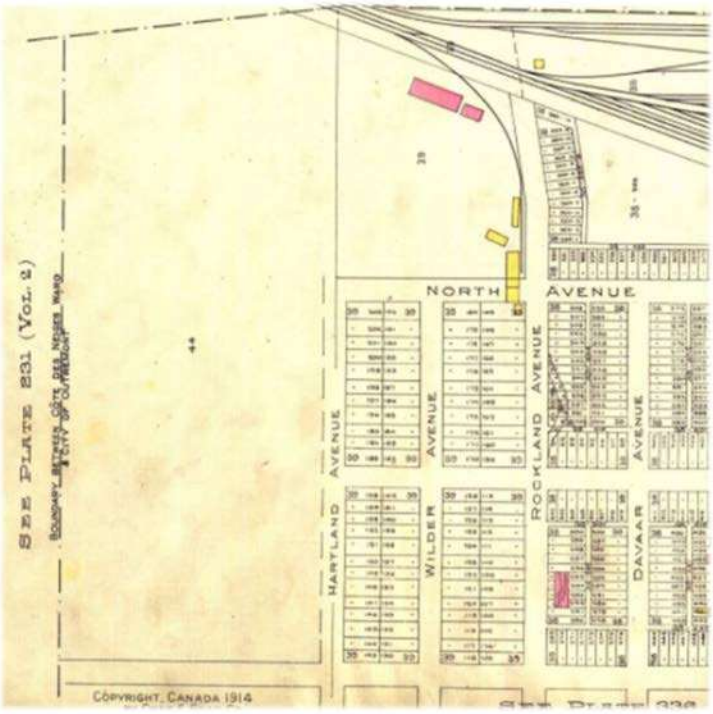

Figure 4.3 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and vicinity : in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, plates 330-332, Charles E. Goad, 1914 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)

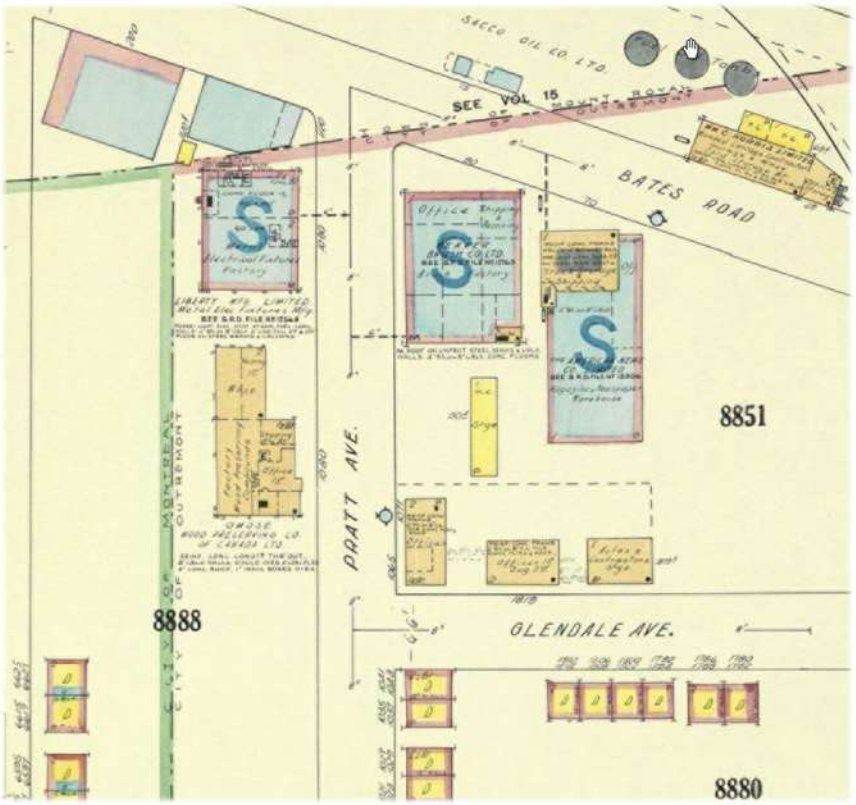

Figure 4.4 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, plate 347, Underwriters' Survey Bureau, 1955 (Source BAnQ, P600, S4 SS1, D25)

2.4.2 Interventions antérieures

L'aire d'étude se situe tout juste au nord des limites du site patrimonial du Mont-Royal. Très peu d'interventions archéologiques ont été réalisées dans ce secteur. Deux projets ont été effectués tout près, sur des propriétés privées, lors du creusement de piscines.

La première, réalisées au 223, avenue McDougall, près du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, a permis de découvrir un drain de maçonnerie sèche servant à évacuer les eaux du ruisseau Spring Grove (Ethnoscop 2014a).

Une autre intervention a été réalisée sur une propriété privée de la rue Maplewood en 2015 (Ethnoscop 2015a). Celle-ci a permis la découverte de quelques artefacts variés de la période historique, datant essentiellement de la fin du XIXe et du XXe siècles (*Ibid*. : 25).

2.4.3 Stratégie d'intervention

Comme mentionné précédemment, une supervision archéologique des excavations a été réalisée sur l'avenue McCulloch entre l'avenue Maplewood et l'avenue du Mont-Royal (plan 4.1). L'objectif de cette intervention était de vérifier l'intégrité des sols sous la chaussée de la rue et ses trottoirs. Si des couches archéologiques anciennes étaient observées, une

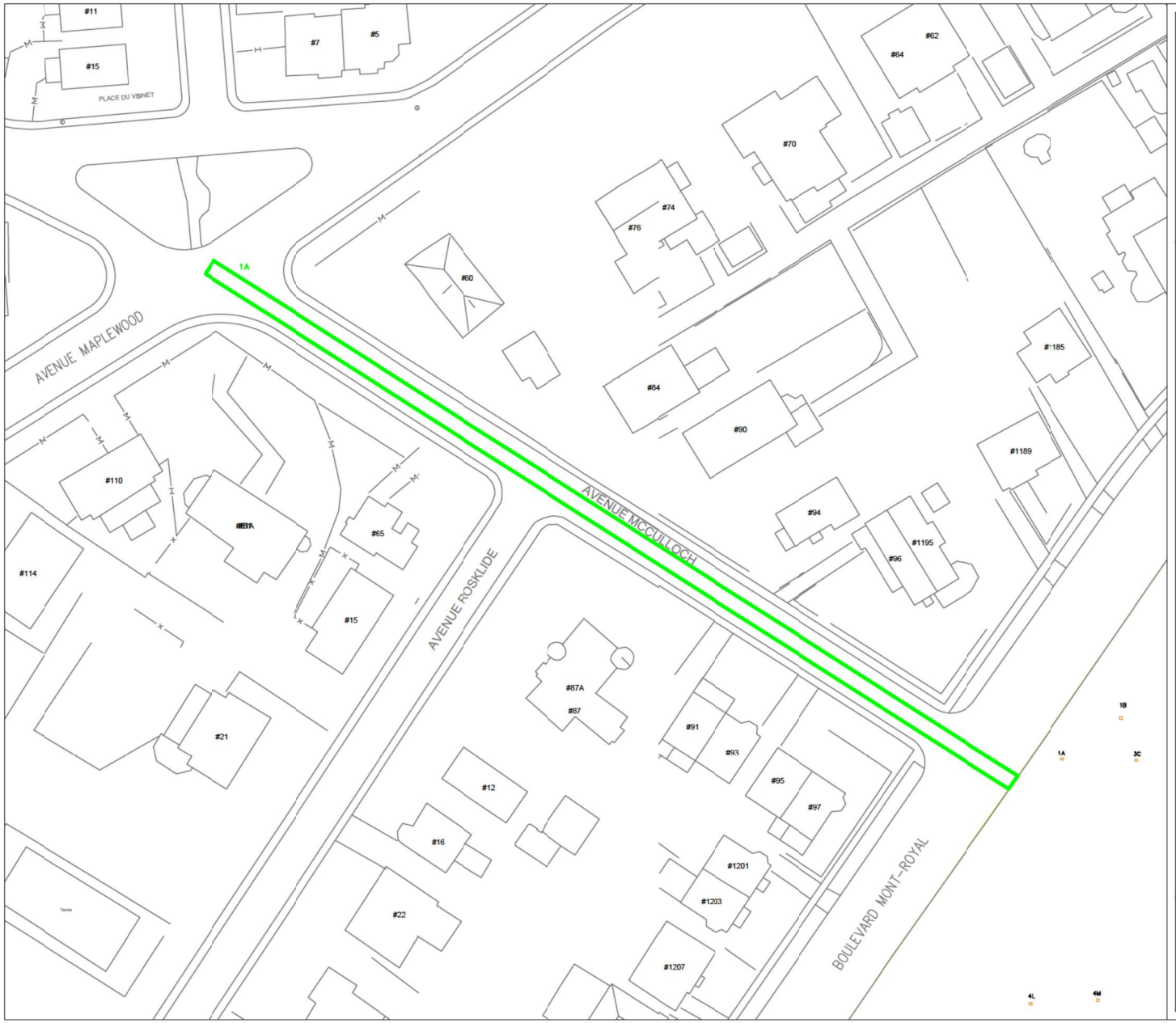

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016,
AVENUE McCULLOCH
MTL15–15–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE LA SOUS–OPÉRATION

PLAN 4.1

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

INTERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION ANTÉRIEURE

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

N.G.
N.M.B.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuille nos 31H12–010–0332 et 31H12–010–0333

MON1410

ethnoscop

stratégie d'intervention adaptée aurait alors pu être mise de l'avant. De plus, étant sur les flancs du mont Royal, la possibilité de retrouver une sépulture amérindienne était envisageable.

Cette intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05, de façon ponctuelle, entre le 19 août et le 9 septembre 2015. La tranchée principale, située au centre de la rue, a été désignée par le numéro de sous-opération 1A.

2.4.4 Résultats de l'intervention

La tranchée d'implantation des égouts et des aqueducs, 1A, faisait environ 190 mètres de longueur sur 3,00 de largueur en moyenne. Au-dessous de l'asphalte (couche 1), la stratigraphie type de cette tranchée était d'abord composée de pierres concassées d'une épaisseur variant entre 0,60 m et 1,20 m d'épaisseur (figure 4.5, couche 2 et photo 4.1). Cette strate moderne a été mise en place lors de l'aménagement de la rue. Le sol sous-jacent est un sable limoneux friable, beige, faisant en moyenne 0,50 m d'épaisseur (figure 4.5, couche 3). Ce dernier, assurément stérile, reposait directement sur le roc, atteint à une profondeur de 1,80 m.

Devant le 95, avenue McCulloch, les excavations ont révélé une séquence stratigraphique légèrement différente. Celle-ci se composait d'un remblai de pierres concassées moderne observable sur une épaisseur de 0,60 m et sous lequel se trouvait un limon homogène brun-roux d'une épaisseur de 0,50 m. Sous ce limon, on a trouvé une argile brun-gris d'une épaisseur de 0,20 m, reposant directement sur le roc en place.

Enfin, devant le numéro 90 de la même avenue, se trouvait toujours, sous l'asphalte, le remblai moderne de pierres concassées, faisant 0,80 m d'épaisseur (photo 4.2, couche 2). Le sol suivant est un remblai de limon sableux friable, hétérogène et gris-foncé (photo 4. 2, couche 3). Cette seconde couche était épaisse de 0,30 m. Enfin, le dernier sol rencontré est un limon compact brun-gris foncé tacheté de rouille (photo 4.2, couche 4). Ce sol d'une épaisseur moyenne de 0,60 m reposait sur le roc.

2.4.5 Synthèse des données

La supervision archéologique sur l'avenue McCulloch a révélé une séquence variant d'un à deux sols compris entre le roc et l'infrastructure de pierres concassées de la chaussée de l'avenue McCulloch actuelle. Tous les sols observés semblaient naturels et stériles. Il est donc probable que lors de l'aménagement de la rue et de la construction des maisons riveraines, les sols d'occupation aient été décapés. Il est cependant possible que des sols d'occupation anciens aient été préservés sur les terrains gazonnés avoisinants. Il serait donc pertinent de procéder à des inventaires précédant toute excavation sur les propriétés riveraines.

TRAVAUX PUBLICS 2015, AVENUE McCULLOCH
MTL15-15-2
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

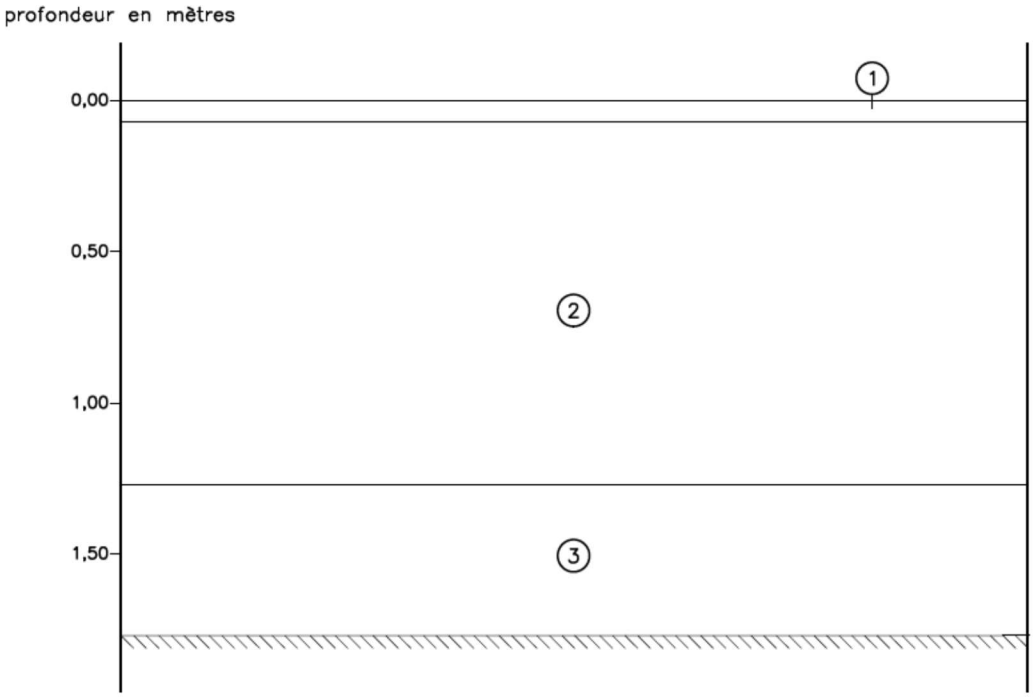

1. Asphalte
2. Pierre concassée
3. Sable limoneux friable beige

Roc

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON1410

ethnoscop

FIGURE 4.5



Photo 4.1 Profil stratigraphique type, vue vers le nord (MTL15-15-2-NUM1-10)



Photo 4.2 Profil stratigraphique devant le 95, avenue McCulloch, vue vers le nord (MTL15-15-2-NUM1-15)

2.5 Rue Montfort (MTL15-23-02)

À l'été 2015, la Ville de Montréal a entrepris la reconstruction d'une conduite d'égout et d'une conduite d'aqueduc sur les rues Montfort et Saint-Paul Ouest. Ces rues forment un croissant reliant les rues Notre-Dame Ouest et de l'Inspecteur (plan 5.1). La firme Ethnoscop devait se charger de la supervision archéologique des travaux d'excavations.

Cet emplacement se trouve à la jonction des anciennes rivières Saint-Martin et Saint-Pierre. La rivière Saint-Pierre avait d'ailleurs été déviée par les Sulpiciens à la fin du XVIIe siècle pour aménager un canal d'amenée d'eau devant alimenter leur moulin (Ethnoscop 2010).

2.5.1 Cadre historique

Au cours du régime français, le secteur d'étude était très peu peuplé et remplissait une fonction essentiellement agricole (figure 5.1). Les rues Montfort, autrefois Chaboillez et Saint-Paul Ouest, autrefois du Collège, ont été ouvertes au début du XIXe siècle. Les premiers bâtiments ayant pignon sur ces rues apparaissent sur un plan de 1825 (figure 5.2). Ceux-ci se trouvent du côté ouest de la rue Montfort. Un peu plus tard, un plan de 1846 (figure 5.3) illustre un cadre bâti qui se densifie progressivement et ce, tout au long du XIXe siècle, comme l'illustre un plan de 1873 (figure 5.4). Ce plan est d'autant plus intéressant qu'on y voit toujours le canal des Sulpiciens (flèches bleues), mais celui-ci est partiellement couvert sous le marché à foin (Hay Market). On y voit aussi que quelques brasseries se sont développées dans le secteur. Le bâti fut grandement changé au coin nord-est des rues Montfort et Saint-Paul alors que l'on y détruisit plusieurs bâtiments afin d'y construire l'école Sainte-Hélène (Ethnoscop 2010 : 470).

2.5.2 Interventions antérieures

Une première intervention archéologique a été réalisée sur la rue de l'Inspecteur en 1994, dans le cadre de travaux de la CSEM (plan 5.1). Cette excavation, située au niveau de l'intersection avec la rue Saint-Paul, a permis de localiser la première surface de circulation de la rue de l'Inspecteur, datée de 1817 (Ethnoscop 1995). Une seconde intervention archéologique a été menée à l'intersection des rues Saint-Paul et Montfort en 2007 lors de l'installation d'un puits d'accès par la CSEM (plan 5.1). Le sondage a permis de découvrir une portion de l'ancien mur d'enceinte de l'école Sainte-Hélène (Ethnoscop 2010 : 477).

2.5.3 Stratégie d'intervention

Toutes les excavations ont fait l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle. Les travaux se sont échelonnés sur un peu plus d'un mois au cours duquel un archéologue a fait plusieurs visites. L'objectif était de s'assurer que les excavations ne touchaient pas à des sols anciens sans que ceux-ci n'aient été documentés au préalable. Ainsi, si de tels sols étaient mis au jour, une décision aurait été prise rapidement quant à la poursuite des recherches. Cette situation ne s'est toutefois pas présentée. L'ensemble des excavations a été désigné par le numéro de sous-opération 1A.

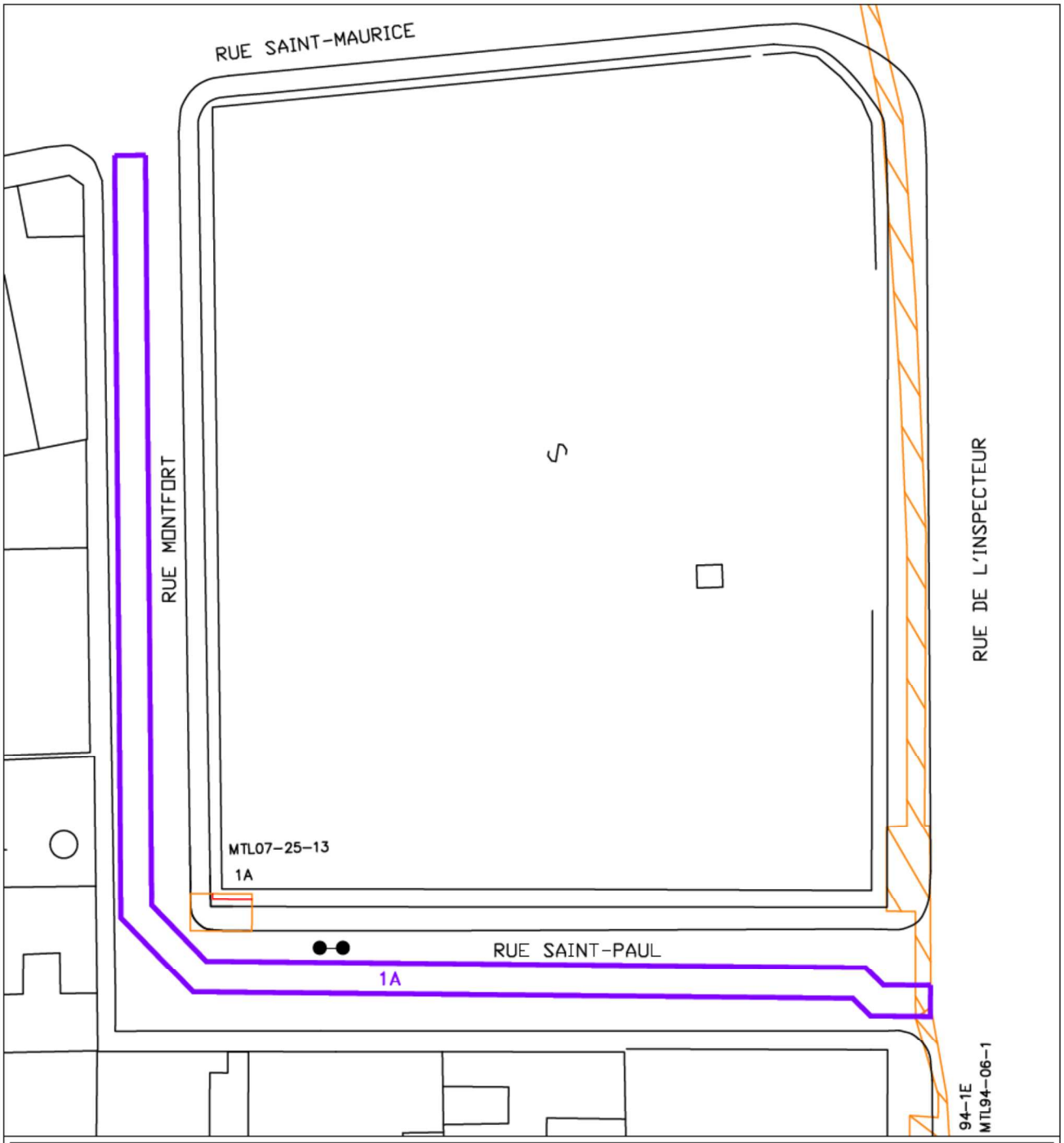

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, RUE MONTFORT, MTL15–23–2

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DE LA SOUS-OPÉRATION

PLAN 5.1

SOUS–OPÉRATION (SUPERVISION)

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION

VESTIGE

MTL07–25–13 CODE TEMPORAIRE

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/500

Source : cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

MON1410

ethnoscop

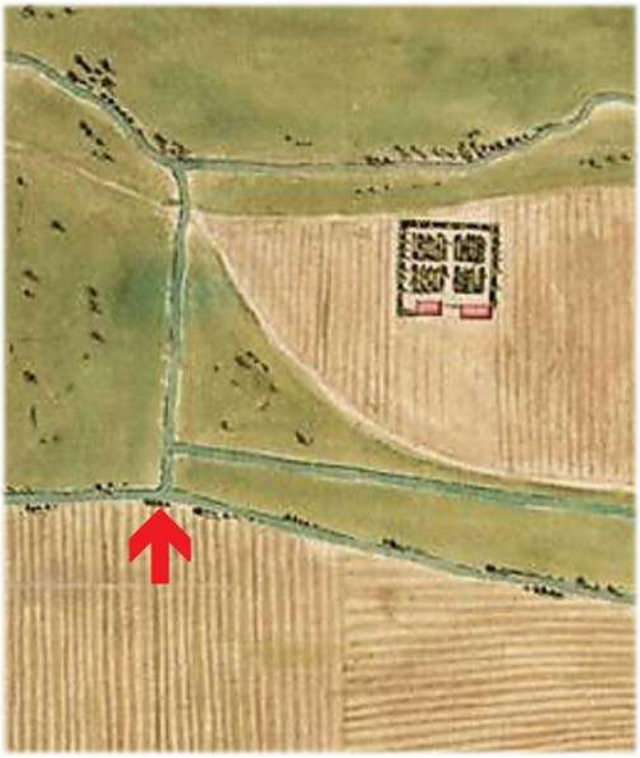

Figure 5.1 Extrait d'un plan intitulé *Plan de la ville de Montréal en Canada* par Chaussegros de Léry, 1717 ANOM FR CAOM 3DFC473B

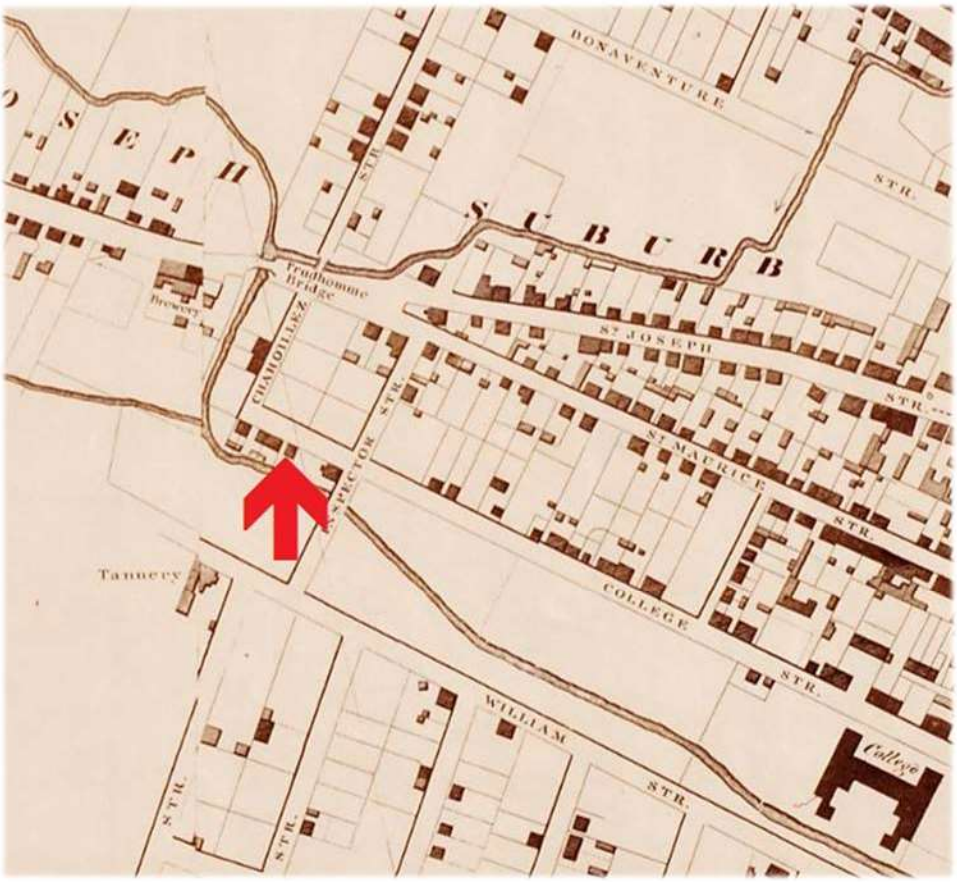

Figure 5.2 Extrait d'un plan de la ville de Montréal par John Adams, 1825, BANQ G 3454 M651825 A32 CAR



Figure 5.3 Extrait d'un plan intitulé *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal* par James Cane, 1846, BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR gf

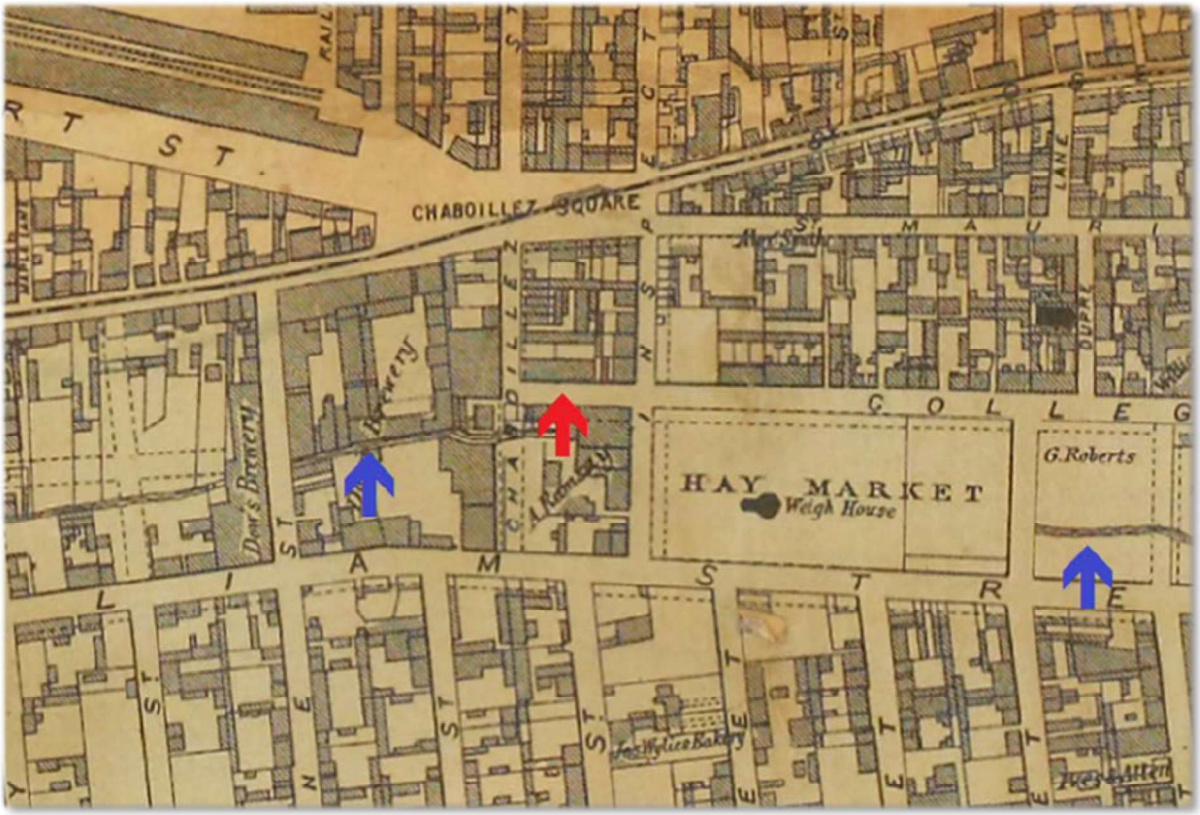

Figure 5.4 Extrait d'un plan intitulé *Plan of the city of Montreal* par Plunkett & Brady, 1873, BAnQ G 3454 M65 1873-P58 DCA gf

Cette intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05. La supervision archéologique s'est échelonnée entre le 22 juin et le 24 juillet 2015. Aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

2.5.4 Résultats de l'intervention

D'entrée de jeu, il faut spécifier que les travaux suivaient d'anciennes tranchées excavées lors de l'installation des égouts et des aqueducs à remplacer. Celles-ci se trouvent approximativement au centre des rues Saint-Paul et Montfort. De plus, il faut mentionner que les deux bâtiments bordant la rue Saint-Paul, des édifices à condos de huit étages ont été construits tout récemment. La construction de ces deux édifices situés respectivement au 400, rue de l'Inspecteur et au 950, rue Saint-Maurice a nécessairement requis des excavations qui ont bouleversé les sols anciens.

La tranchée réalisée faisait environ 8,00 m de largeur et, de part et d'autre, des paliers de 1,00 m de largeur et de 1,00 m de hauteur ont été aménagés. Au centre de la rue, la tranchée faisait 6,00 m de largeur et environ 4,00 m de profondeur. On y trouvait l'ancienne conduite d'égout en brique à remplacer (photo 5.1). Le sommet de cette conduite se trouvait à une profondeur de 2,00 m sous le trottoir. L'aqueduc à remplacer se trouvait quant à lui à environ 1,00 m plus au sud. Il faut aussi mentionner qu'en plus des conduites d'égout et d'aqueduc, on a aussi retrouvé quelques éléments modernes tels que des massifs de fils électriques, des puits d'accès ainsi que les tuyaux d'anciens branchements au réseau d'aqueduc. De plus, complètement à l'ouest de la rue Saint-Paul et sur une bonne portion de la rue Montfort, les excavations ont permis de dégager les palplanches d'un tunnel récent qui passe dans ce secteur (photo 5.2).



Photo 5.1 Ancienne conduite d'égout en brique, vue vers l'ouest (MTL15-23-2-NUM1-14)



Photo 5.2 Palplanches d'un tunnel moderne, vue vers l'ouest (MTL15-23-2-NUM1-22)

Enfin, sur la rue Montfort, la conduite d'égout passait toujours au centre et l'aqueduc se trouvait du côté ouest. Un tuyau de gaz passait du côté est de l'égout. On y a aussi observé

un tuyau de métal récent d'un diamètre de près de 0,30 m (photo 5.3). Ainsi, comme on peut le voir, le potentiel archéologique sur ces rues était donc bien faible.



Photo 5.3 Travaux en cours sur la rue Montfort, vue vers le nord (MTL15-23-2-NUM1-28)

Toutefois, en bordure nord de la rue Saint-Paul, la stratigraphie semblait un peu plus intègre. Elle se composait de quatre couches de sol. Sous le trottoir, la première était un remblai moderne de pierre concassée d'une épaisseur moyenne de 0,15 m (photo 5.4 et figure 5.5, couche 2). Il s'agissait d'un remblai mis en place lors de l'aménagement de la rue et des trottoirs qui la bordent. La strate suivante était un sable limoneux friable, brun pâle (photo 5.4 et figure 5.5, couche 3). Son épaisseur était de 0,70 m. Il est à noter que cette couche comprenait plusieurs artefacts dont des tessons de terre cuite fine blanche, de *creamware*, de verre à bouteilles vert foncé ainsi que des objets plus modernes dont des fragments de tuyaux de fonte et des tessons de verre de bouteilles de bière. Elle pourrait correspondre à un remblai plutôt récent mis en place à la suite de la construction de l'égout en brique. Aucun artefact n'a été conservé. La troisième couche était un sable limoneux friable brun foncé presque noir (photo 5.4 et figure 5.5, couche 4). Aucun artefact n'a été observé dans ce sol. Il est donc difficile de l'associer à une époque en particulier. De plus, il n'a pas été possible de voir si la tranchée de construction de l'égout coupait cette couche. Ceci aurait pu permettre de savoir si cette troisième strate était antérieure à l'égout. Enfin, la dernière couche de sol était une argile grise d'une épaisseur de 1,60 m (photo 5.4 et figure 5.5, couche 5). Ce sol était naturel et stérile et il a été observé jusqu'à une profondeur de 2,00 m, soit à une altitude de 10,50 m (NMM). Il faut noter que l'égout de brique était aussi enfoui dans ce sol. Ce dernier était cependant clairement remanié au centre de la rue, contrairement aux côtés nord et sud où il semblait ne pas avoir été perturbé.



Photo 5.4 Stratigraphie type de la paroi nord des excavations sur la rue Saint-Paul Ouest, vue vers le nord (MTL15-23-2-NUM1-012)

2.5.5 Synthèse des données

Lors du réaménagement du croissant formé par les rues Montfort et Saint-Paul Ouest, les excavations n'ont pas permis de révéler de sols archéologiques anciens ou de vestiges en place. Seule, une séquence de couches plus ou moins anciennes a pu être observée du côté nord de la rue Saint-Paul. Une couche datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle y a été observée. Celle-ci reposait sur des sols naturels anciens.

TRAVAUX PUBLICS 2015, RUE MONTFORT
MTL15-23-2
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

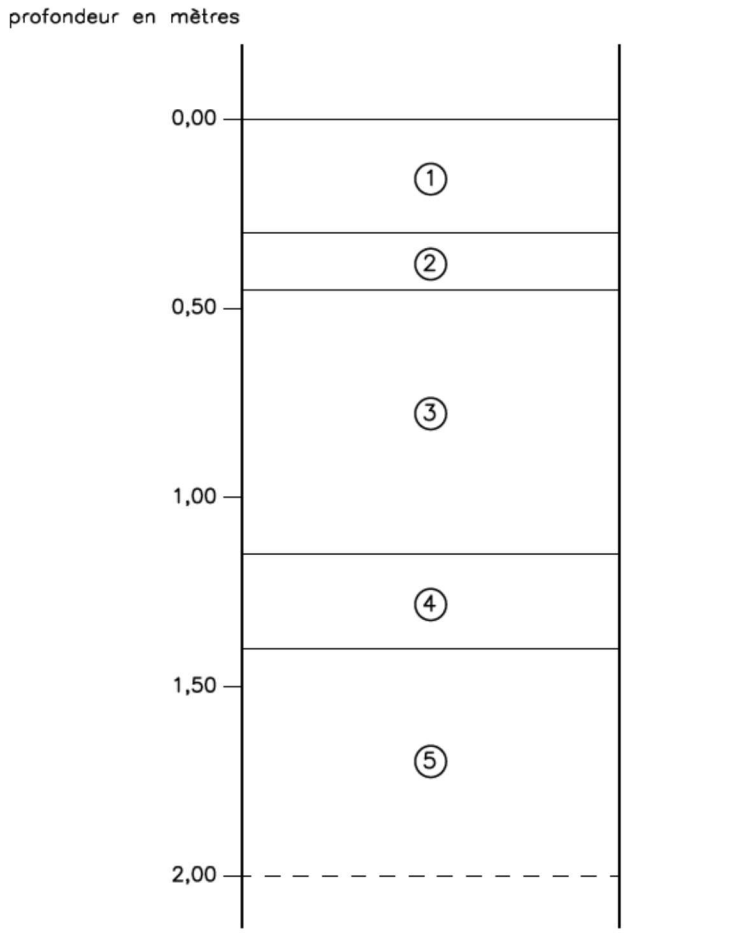

1. Béton et trottoir
2. Pierre concassée
3. Sable limoneux brun pâle, friable
4. Sable limoneux brun foncé presque noir
5. Argile grise

— — Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1/20

MON1410

ethnoscop

FIGURE 5.5

2.6 Plage de l'est (MTL15-19-01)

Dans le cadre de la construction d'un égout pluvial dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles entre la 94e Avenue et la 96e Avenue, au sud de la rue Bureau (photo 6.1), un inventaire archéologique préalable a été effectué. L'emplacement du terrain en bordure du fleuve Saint-Laurent, la présence de sols naturels en place confirmée par des sondages géotechniques effectués dans les années 1990 (Dessau 1994) et l'existence de sites préhistoriques riverains à proximité indiquaient un potentiel archéologique des lieux. L'inventaire, réalisé à l'automne 2015, a consisté en l'excavation de trois tranchées mécaniques (1A à 1C), situées d'ouest en est sur le tracé principal des futurs services (plan 6.1). Trois sondages manuels (2A à 2C) y ont été implantés puis fouillés jusqu'au sol naturel stérile.



Photo 6.1 Vue générale du site, vers l'est (MTL15-19-01-NUM1-25)

2.6.1 Rappel historique

À la suite de la fonte de l'Inlandsis laurentidien, le retrait de la mer de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent s'opère plutôt tardivement dans la région montréalaise. Il semble toutefois que l'île soit habitable depuis 8 000 à 9 000 ans avant aujourd'hui (AA) (Ethnoscop 2007 : 19). Jusqu'à ce jour, les plus anciens indices d'occupation humaine qui y ont été découverts ont cependant été attribués à l'Archaïque supérieur (5 000-3 000 ans AA). À Pointe-aux-Trembles, des replats de terrasse situés entre 11,00 m et 13,00 m d'altitude auraient émergés entre 7 500 et 5 000 ans AA d'un niveau d'eau de quelques mètres plus bas (*ibid.*). Quant au secteur à l'étude, la caractérisation géotechnique effectuée dans les années 1990 (Dessau 1994) laissait entrevoir la présence de sols d'origine à une altitude variant entre 7,50 et 9,50 m. Il faut donc attendre la mise en place du système fluvial actuel qui aurait eu lieu il y a à peu près 5 000 ans AA (Ethnoscop 2007 : 19) pour que le secteur émerge des eaux.

Spécifions toutefois que l'extrémité orientale de l'île de Montréal forme une pointe qui aurait été particulièrement sensible à l'érosion puisque le fleuve y trace un chenal dissymétrique où du côté est l'île Sainte-Thérèse offre une berge convexe, en pente douce et où s'accumulent les alluvions, alors qu'en face, sur la rive montréalaise, la berge est concave, abrupte et sapée par le courant[3]. L'érosion régressive aurait été particulièrement puissante dans le secteur à l'étude (*ibid*. : 20).

Pointe-aux-Trembles figure parmi les premiers établissements de colonisation établis par les Sulpiciens hors de Ville-Marie. La première terre y est concédée en 1669 et, au cours de la décennie suivante, s'y construisent un moulin à vent, ainsi qu'une chapelle et son cimetière (Desjardins 2015 : 61). L'érection d'une palissade entre 1687 et 1692, élément de protection face aux attaques des Iroquois, mènera à la consolidation du noyau villageois, sis dans l'axe de l'actuel boulevard Saint-Jean-Baptiste, au courant de la première moitié du XVIIIe siècle (Ethnoscop 2015c : 8). L'ouverture du chemin du Roi en 1734 confirme le rôle de Pointe-aux-Trembles comme lieu d'escale des voyageurs ; il est en effet le dernier village à proximité des bacs reliant l'île de Montréal à Repentigny (Ethnoscop 2007 : 31). Les voyageurs arrivent également des rives nord et sud par le biais de traverses situées à proximité du village, comme celle opérée par Jacques Beaudry au XVIIIe siècle entre Pointe-aux-Trembles, l'île Sainte-Thérèse et Varennes (*ibid.* : 36). Le village connaîtra néanmoins un certain déclin vers 1850 à la suite de l'arrivée de nouveaux moyens de transport, dont le bateau à vapeur et le chemin de fer. Le village devient alors un petit centre régional fournissant des services de base à une population principalement agricole (*ibid*. : 37-40). En effet, vers 1850, la grande région de Pointe-aux-Trembles compte 131 familles qui cultivent les terres environnantes (L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles 1999 : 14). À la fin du XIXe siècle, le village connaît un renouveau avec l'arrivée du tramway qui facilite dorénavant le trajet vers ou depuis Montréal. C'est également à cette période qu'arrivent les premières industries (Ethnoscop 2007 : 40-41). Pointe-aux-Trembles est encore une petite municipalité, n'atteignant au début du XXe siècle que 1 300 habitants (L'Atelier d'Histoire de la Pointe-aux-Trembles 1999 : 18). En 1912, un violent incendie anéantit une grande partie du vieux village de Pointe-aux-Trembles. Une réorganisation et une modernisation du tissu urbain s'opèrent ensuite. La véritable expansion démographique débutera après la Seconde Guerre mondiale lorsqu'en l'espace d'une décennie la population passe de 4 314 à plus de 8 000 habitants. La croissance démographique s'accentuera progressivement au fur et à mesure du développement industriel pour atteindre 38 500 habitants en 1971 (Ethnoscop 2007 : 47-48). En 1982, à la suite de difficultés financières, Pointe-aux-Trembles est annexée à la ville de Montréal (*ibid.*).

L'extrémité est de l'île de Montréal, où se situe le terrain à l'étude, est bien en dehors du centre historique de Pointe-aux-Trembles. Néanmoins, cette zone n'échappe pas à la vague de colonisation du XVIIe siècle visant le développement de la seigneurie. Dans les années 1660, de nouvelles concessions sont créées, dont le fief du Bout-de-l'Île cédé vers 1665 à Pierre Picoté

[3]Cette érosion joue d'ailleurs un rôle important dans l'histoire de Pointe-aux-Trembles dont le rivage est soumis aux crues printanières et parfois à d'importantes inondations. C'est ainsi que dans les années 1710, le village voit son premier moulin être englouti et que la rue Saint-Louis, premier chemin public, doit être déplacée vers le nord au début du XIXe siècle (Ethnoscop 2007 : 39-40).



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016
PLAGE DE L'EST, MTL15-19-1

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 6.1

- AIRE D'ÉTUDE
- SOUS-OPÉRATION
- SONDAGE
- 1A ! 2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- TRACÉ DES TRAVAUX 2015

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

N.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nº 31H11-010-3202

MON1410

ethnoscop

de Belestre, officier dans la garnison de Montréal, commerçant et trafiquant de fourrures[4] (Ethnoscop 2001 : 13). En 1702, ces terres passent aux mains de Pierre Chesnes dit Saintonge tel qu'il paraît sur le plan de Vachon de Belmont (figure 6.1) puis, en 1731, à celles du Sieur Hervieux (Beaupré et Michaud, 1985). Bien que le chemin du Roi, ouvert en 1734, desserve le bout de l'île, aucun cadre bâti n'apparaît sur les plans anciens avant le XIXe siècle. Sur la carte de Hopkins, dressée en 1879, quelques bâtiments de ferme parsèment l'extrémité est de l'île, mais la zone à l'étude, bien que lotie, ne présente aucun cadre bâti (figure 6.2). Il est permis de croire que l'arrivée du tramway desservant le bout de l'île à compter de 1897 et la construction de l'Hôtel Bureau l'année suivante (L'Atelier d'Histoire de la Pointe-aux-Trembles, 1999 : 16) modifieront quelque peu le secteur. Considéré comme un lieu de villégiature, ce dernier demeure néanmoins essentiellement agricole jusqu'au milieu du XXe siècle. À partir de cette date plusieurs terres agricoles feront l'objet d'un redécoupage foncier (*ibid.* : 22).

Selon les recherches cartographiques effectuées, le terrain à l'étude ne fait l'objet d'un premier relevé qu'en 1959 (figure 6.3). À cette date, il est déjà associé à l'ancienne marina Beaudoin, active depuis 1956, dont les activités incluaient la réparation, l'entretien et l'entreposage de bateaux, ainsi que le ravitaillement de carburant (Inspec-Sol 2013 : 4). Une photo aérienne datée de 1954, montrant l'entreposage de bateaux sur le terrain, suggère que le site était déjà utilisé à cette fonction à cette date (*ibid*. : 10). L'étude des titres de propriété indique que le terrain appartenait alors à un certain V. Jodoin (Dessau 1994 : 4). Le plan du Underwriters' Survey Bureau de 1959 nous apprend également que les rues bordant l'aire d'étude sont déjà bordées par des résidences. Une usine d'embouteillage est aussi présente au coin sud-ouest de l'intersection de la rue Bureau et de la 96e Avenue. L'analyse de photographies aériennes effectuée lors de l'étude environnementale de 2013 indique que la marina Beaudoin fera construire au moins deux autres bâtiments sur son terrain entre 1964 et 1969, qu'elle procèdera à quelques phases d'agrandissement entre 1969 et 1981 et que des quais seront installés au début des années 1970 (Inspec-Sol 2013 : 10). De plus, six réservoirs de produits pétroliers ont été installés à différents moments entre 1964 et 1989 dans quatre secteurs distincts (Dessau 1994 : 5). La marina demeure active jusqu'en 2004 environ, puis le terrain est acquis par la Ville de Montréal.

[4]Collation d'une concession de terre située dans la commune de Montréal, par le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, seigneur de l'Île de Montréal, à Pierre Picoté de Belestre. Rédigé le 11 janvier 1666. Tiré d'Ethnoscop 2001 : 13.



Figure 6.1 Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702 (Archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice à Paris). Le fief du Bout-de-l'Île est représenté par le numéro 12.

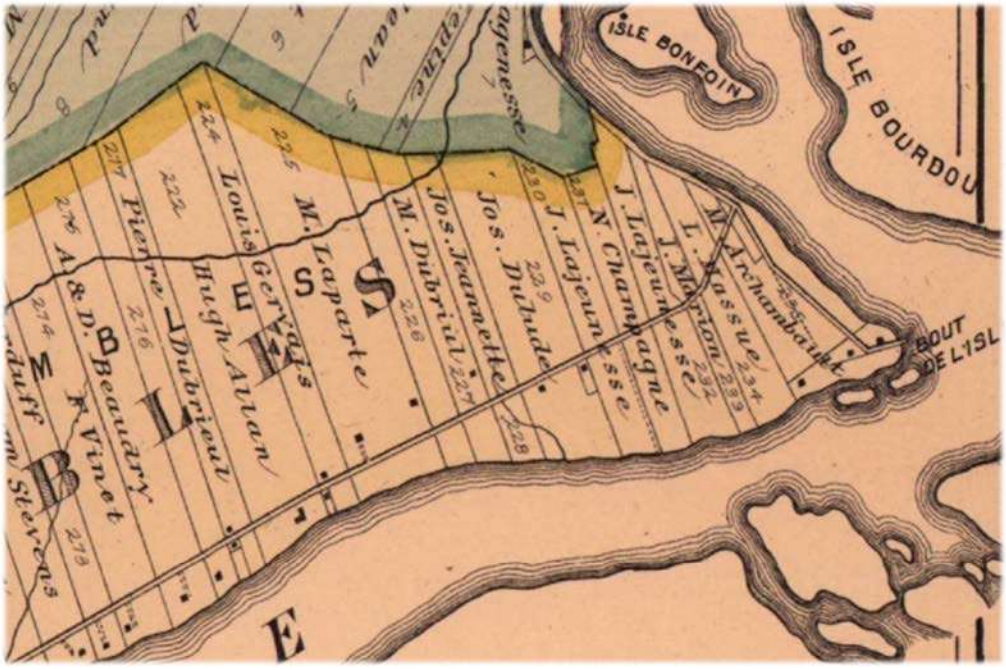

Figure 6.2 Extrait du plan de Hopkins, 1879 (BAnQ, G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

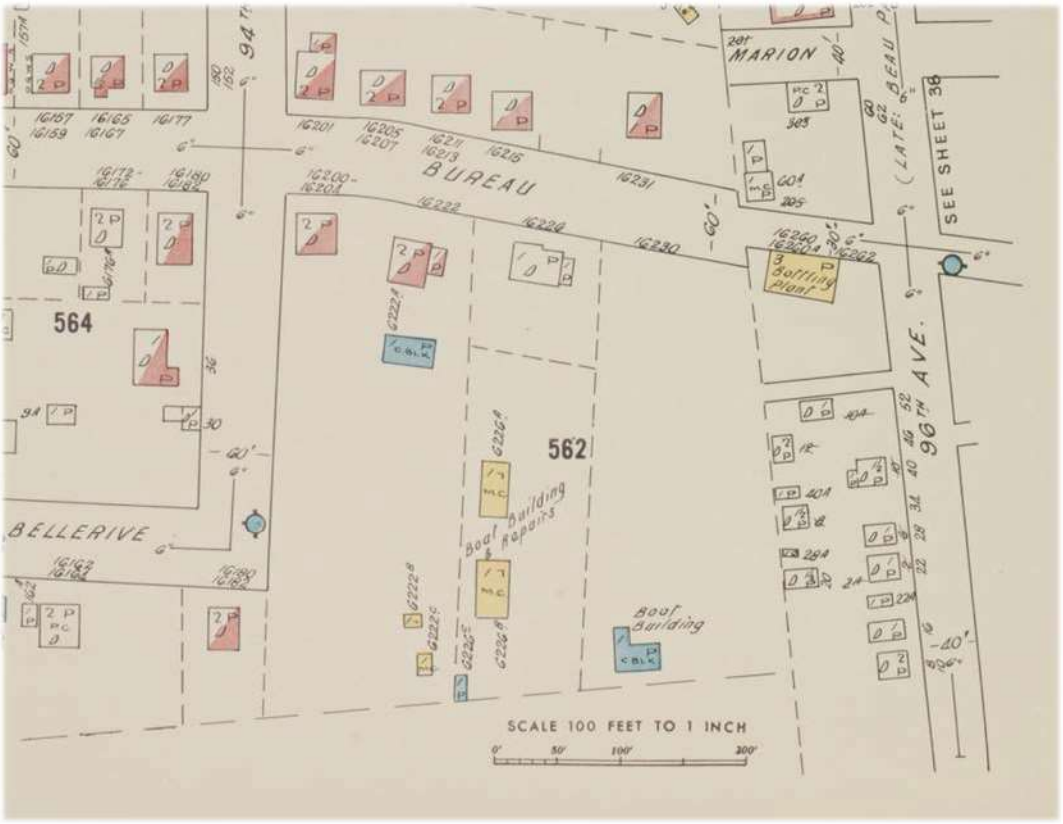

Figure 6.3 Extrait du plan du *Underwriters' Survey Bureau*, 1959 (BAnQ, G/1144/P65G475/U5/1959 CAR)

2.6.2 Interventions archéologiques antérieures

Le terrain visé par les travaux n'a fait l'objet d'aucune intervention archéologique antérieure, mais des ressources archéologiques connues se situent à proximité. L'île Sainte-Thérèse compte à elle seule 29 sites archéologiques (plan 6.2). Parmi ces derniers, neuf témoignent d'occupations préhistoriques[5]. Le site BkFi-1, situé sur la rive nord-ouest de l'île à une altitude de 10,00 m (NMM), a livré une pointe associée à l'Archaïque final (3 500 à 3 000 AA) ainsi qu'un tesson de poterie du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) (Archéotec 1980 : 14 ; Ethnoscop 1986 : 14-24). Le site BkFi-4 a permis la découverte sur la rive du fleuve d'une pointe de type Adena (3 000 à 2 400 AA) (Ethnoscop 2001 : 8). Quant aux sites historiques, ils témoignent pour la plupart d'occupations domestiques et agricoles s'échelonnant du XVIIe au XXe siècles. Sur la pointe nord-ouest de l'île à l'Aigle, située un peu plus à l'est dans le fleuve Saint-Laurent, quelques témoins culturels préhistoriques ont également été découverts sur le site BkFi-36 (Gagné 2002). Deux sites archéologiques sont également situés à proximité sur la rive montréalaise. Le premier, le site du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies (BkFi-34), a révélé les traces d'une présence amérindienne du Sylvicole (3 000 à 450 AA), ainsi qu'une occupation historique remontant au XIXe siècle. Le second est celui de la maison Beaudry (BkFi-33), un immeuble patrimonial témoignant d'un vaste complexe agricole familial du

[5]Il s'agit des sites BjFi-1, BjFi-2, BkFi-1, BkFi-3, BkFi-4, BkFi-5, BkFi-19, BkFi-21 et BkFi-25.

XVIIIe au XXe siècle (Répertoire du patrimoine culturel du Québec). Enfin, spécifions que le parc du Bout-de-l'Île, près du secteur à l'étude, a déjà fait l'objet d'un inventaire archéologique (Ethnoscop 2001). Aucun indice d'occupations préhistoriques n'a toutefois été trouvé, une bonne partie de la pointe ayant été remodelée et agrandie par l'aménagement récent du parc.

2.6.3 Stratégies d'intervention

Afin de vérifier la présence d'une trame archéologique ancienne sur le terrain à l'étude, trois tranchées mécaniques ont été excavées sur le tracé des travaux prévus (sous-opérations 1A, 1B et 1C). L'utilisation d'une rétrocaveuse a permis de retirer les niveaux de remblais situés sous la surface gazonnée actuelle et d'atteindre les sols jugés d'intérêt archéologique ou de dégager les vestiges mis au jour. Au total, trois sondages manuels ont été implantés à l'intérieur de ces tranchées afin de mieux comprendre la séquence stratigraphique et de récolter les témoins matériels rencontrés (sous-opérations 2A à 2C).

L'intervention archéologique, effectuée par un archéologue et un technicien-archéologue, s'est déroulée sur cinq jours de la fin octobre à la mi-novembre 2015. Débuté le 27 octobre, l'inondation d'une des tranchées excavées, causée par de fortes pluies et un mauvais drainage du terrain, a causé le report de la dernière journée des travaux au 10 novembre 2015, soit après le pompage des eaux résiduelles par l'entrepreneur.



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, PLAGE DE L'EST, MTL15-19-1

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SITES ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE

PLAN 6.2

AIRE D'ÉTUDE

BkFi-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

Source : © Le ministère de la Sécurité publique Canada
© Google 2015

0 250 500 m

ÉCHELLE : 1/30 000

MON1410

ethnoscop

2.6.4 Résultats de l'inventaire archéologique

2.6.4.1 Sous-opération 1A

L'excavation de la tranchée 1A a révélé la présence d'une succession de remblais atteignant 1,80 m d'épaisseur (photo 6.2, figure 6.4). Sous le gazon, le premier, un remblai de pierres concassées sis immédiatement sous la surface actuelle gazonnée, mesurait entre 0,35 et 0,6 m d'épaisseur. Il reposait sur un épais dépôt (entre 0,70 et 1,00 m d'épaisseur) de limon argileux gris bleuté et homogène comprenant des morceaux de béton, des tiges de fer tréfilé et des pièces de bois. Ce remblai était posé sur un troisième remblai composé de la même matrice mais aux inclusions différentes. Celles-ci étaient principalement des gros moellons arrondis, subanguleux et anguleux mesurant jusqu'à 0,60 m de côté. Spécifions que ces deux derniers remblais à la coloration bleutée dégageaient une forte odeur d'hydrocarbures, confirmant la présence d'un ancien réservoir de carburant à proximité (plan 6.3). Enfin, la surface du sol naturel stérile décapée, une argile gris-bleu pâle homogène, a été observée sous ces remblais à une altitude de 7,80 m (NMM). Aucun sondage manuel n'a été implanté dans cette tranchée puisqu'elle ne présentait aucun intérêt archéologique.



Photo 6.2 Vue d'ensemble de la tranchée 1A, vue vers l'ouest (MTL15-19-01-NUM1-33)

TRAVAUX PUBLICS 2015, PLAGE DE L'EST
MTL15-19-1
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

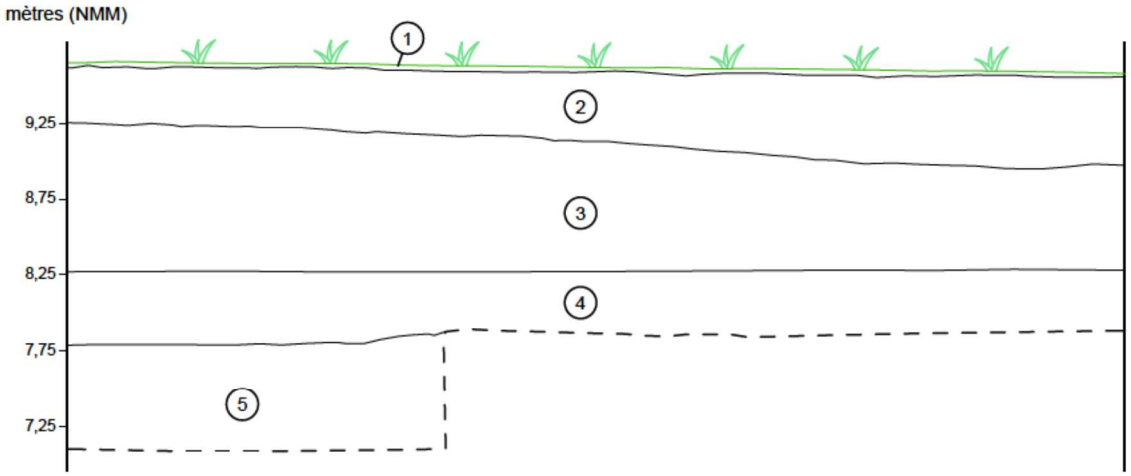

1. Niveau de gazon. Surface actuelle du terrain
2. Remblai de concassé
3. Limon argileux gris-bleu foncé, homogène. Inclusions : blocs et morceaux de béton, tiges de fer tréfilé et pièces de bois
4. Limon argileux gris-bleu foncé contenant de gros moellons arrondis, subanguleux et anguleux
5. Argile gris-bleu pâle, homogène. Sol naturel stérile

— — Limite de fouille

0 2 m

ÉCHELLE : 1/50

MON1410

ethnoscop

FIGURE 6.4



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
PLAGE DE L'EST, MTL15-19-1

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN D'UNDERWRITERS'SURVEY BUREAU DE 1959 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6.3

- AIRE D'ÉTUDE
- SOUS-OPÉRATION
- SONDAGE
- 1A / 2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- TRACÉ DES TRAVAUX 2015
- BÂTIMENTS DE LA MARINA (DESSAU 1994; GOOGLE EARTH 2002)
- RÉSERVOIRS DE PRODUITS PÉTROLIERS (INSPEC-SOL 2013)
- QUAIS (PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE 1998)

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H11-010-3202

MON1410

ethnoscop

2.6.4.2 Sous-opérations 1B, 2A et 2B

L'excavation de la tranchée 1B a révélé la présence du sol d'origine en place sur les deux-tiers ouest de la tranchée (figure 6.5, couche 5), sous deux remblais modernes totalisant entre 0,40 et 0,50 m d'épaisseur (couches 3 et 4). À l'est, un remblai de pierres concassées recouvrait l'extrémité ouest d'anciennes fondations en béton (couche 2) (photo 6.3).

La fondation 1B1, orientée selon un axe nord-sud, s'étendait sur toute la largeur de la sous-opération (plan 6.4). D'une largeur moyenne de 0,50 m, le vestige présentait deux parements irréguliers : celui à l'est s'évasait vers le haut alors que celui à l'ouest s'évasait vers le bas. Le sommet relativement plat de la fondation se situait à une altitude de 8,38 m (NMM) et sa base 0,18 m plus bas. Une canalisation en fonte (1B3) d'un diamètre de 0,115 m s'appuyait sur le sommet du vestige approximativement au centre de la sous-opération. L'extrémité est de la canalisation était tronquée. La section de fonte, d'une longueur de 0,24 m, était connectée à un tuyau en PVC, orienté dans le même axe et d'un diamètre de 0,11 m, témoignant d'une réparation ultérieure. La canalisation a été dégagée sur une longueur totale de 0,55 m. Présentant une pente descendante vers l'ouest, le vestige se poursuivait en profondeur dans cette direction. La canalisation correspond probablement à une conduite d'alimentation en eau du bâtiment représenté par le vestige 1B1. Un second mur de fondation (1B2), orienté selon un axe est-ouest, s'imbriquait contre le parement est du vestige 1B1. D'une largeur de 0,45 m, le vestige présentait un parement nord régulier et dressé. Son sommet et sa base se situaient à la même altitude que le vestige 1B1. Les deux fondations en béton, coulées en même temps, sont situées à quelques mètres de la limite ouest d'un ancien bâtiment de marina présent sur le plan d'assurance incendie de 1959 (plan 6.3). Il est possible que les vestiges correspondent à une phase d'agrandissement de ce petit bâtiment. Il n'est toutefois pas exclu que les fondations témoignent d'un aménagement adjacent autre.



Photo 6.3 Vue d'ensemble de la tranchée 1B, vue vers l'ouest (MTL15-19-01-NUM1-15)

TRAVAUX PUBLICS 2015, PLAGE DE L'EST
MTL15-19-1
SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

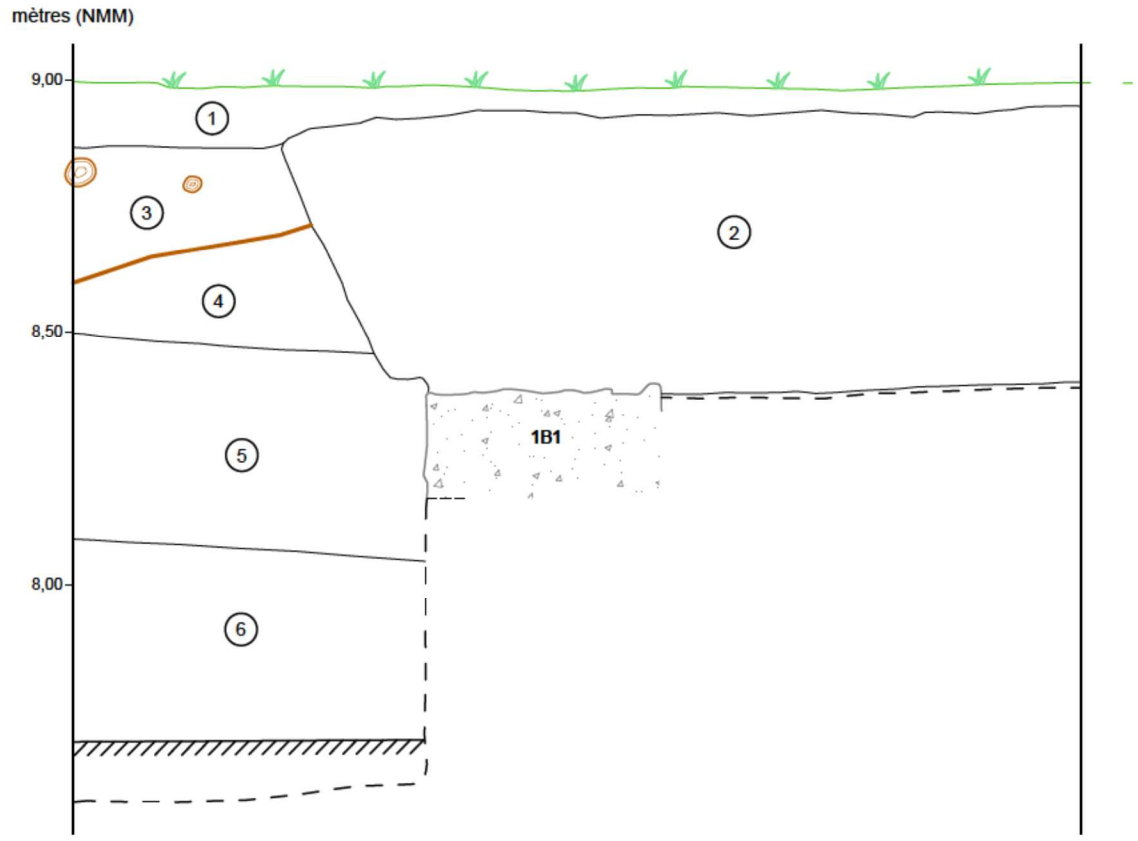

1. Sable limoneux brun, homogène et friable. Inclusions : gravillons et pierres concassées (0-1/2 po.) Surface actuelle du terrain avec touffes d'herbes
2. Remblai homogène et compact de concassé (1/2-4 po.)
3. Argile limoneuse gris-brun pâle légèrement rosé, homogène et ferme. Inclusions : quelques cailloux anguleux et subanguleux
4. Sable limoneux brun moyen, hétérogène et friable. Inclusions : cailloutis et cailloux, lentilles d'argile gris-beige, fragments de charbons de bois, quelques particules de mortier et de chaux, rares nodules de briques communes. Présence de bois décomposé en surface de la couche
5. Limon argileux brun moyen, homogène et ferme. Aucune inclusion anthropique. La matrice pâlit et devient plus argileuse en profondeur. Transition graduelle avec la couche 6. Sol d'origine
6. Argile limoneuse brun pâle, mouchetée d'oxydation rouge orangé, homogène et ferme. Aucune inclusion anthropique. Sol naturel stérile

1B1 Identification de vestige

- Bois
- Béton
- Racine
- Niveau d'eau
- Limite diffuse
- Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MON1410

ethnoscop

FIGURE 6.5



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, PLAGE DE L'EST, MTL15-19-1

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 1B, 2A ET 2B

PLAN 6.4

SOUS-OPÉRATION

SONDAGE

1B / 2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

CANALISATION

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

1B1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H11-010-3202

N.Mtl

0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1/50

MON1410

ethnoscop

Le sondage manuel 2A a été implanté approximativement au centre-sud de la tranchée 1B pour sonder le sol d'origine en place. Ce dernier, un limon argileux brun moyen, homogène et ferme, affleurait à une altitude moyenne de 8,45 m NMM (figure 6.6, couche 4). En surface du dépôt, les artefacts posés à plat indiquaient un niveau d'occupation. Ces derniers consistent en un tesson de vitre, plusieurs fragments d'une bouteille à boisson gazeuse en verre incolore sans plomb et un bouchon de type *crown cap* (lot 2A2). La présence de ce dernier objet témoigne vraisemblablement d'une occupation au XXe siècle, ce dispositif de fermeture ayant été breveté aux États-Unis en 1892 (Jones et Sullivan 1985 : 163-164). Un fragment d'assiette en terre cuite fine blanche sans décor a également été trouvé dans la portion inférieure du dépôt, soit entre 0,05 et 0,20 m de profondeur (lot 2A3). La matrice devenait graduellement plus argileuse et plus pâle, les inclusions anthropiques diminuant en même temps. Le sol naturel stérile en matière organique (couche 5) a été rencontré après environ 0,20 m de profondeur.

Le sondage manuel 2B a pour sa part été implanté au coin intérieur de la jonction des vestiges1B1 et 1B2. Sous l'épais remblai de pierres concassées recouvrant les fondations en béton, le sol d'origine affleurait à une altitude moyenne de 8,35 m NMM. Seules quelques mouchetures de charbon de bois ont été observées lors de la fouille de cette couche ; aucun artefact n'a été rencontré. Il semble que le sol d'origine y ait subi un léger décapage (5-10 cm de profondeur), vraisemblablement lors de la construction des fondations 1B1 et 1B2. Au centre de la sous-opération 2B, une tranchée orientée selon un axe est-ouest tronquait le sol d'origine. D'une largeur de 0,38 m, la tranchée était comblée d'un remblai homogène de petites pierres concassées. Un gros bloc rectangulaire de ce qui semblait être un mortier à ciment très poreux, mesurant 0,25 m de long par 0,15 m de large, reposait dans la tranchée à 0,05 m sous la surface du remblai. Sa fonction demeure indéterminée. Fouillée sur un peu plus de 0,20 m de profondeur, la base de la tranchée n'a pas été atteinte faute de temps. Se poursuivant plus bas que la base des fondations en béton 1B1 et 1B2, elle ne semble pas liée à la canalisation 1B3. Sa fonction demeure indéterminée.

2.6.4.3 Sous-opérations 1C et 2C

Dans la tranchée 1C, l'excavation mécanique a révélé un sol d'origine en place aux extrémités est et ouest sous un niveau de remblais d'une épaisseur totalisant 0,90 à 1,10 m, alors que le centre de la tranchée était perturbé par la mise en place d'une fondation en béton (1C1). Ce vestige, d'une largeur variant entre 0,72 et 0,90 m, était orienté selon un axe nord-sud (plan 6.5). S'étendant sur toute la largeur de la sous-opération, l'extrémité nord du vestige était déstructurée. Le sommet de la fondation se trouvait à une altitude moyenne de 7,67 m (NMM) et sa base reposait 0,20 m plus bas. Le vestige semble correspondre à l'assise du mur de fondation arrière de la maison située en bordure ouest de la 96e Avenue et associée au numéro civique 16 sur le plan du Underwriters' Survey Bureau de 1959 (plan 6.3). Des fragments de *Styrofoam* trouvés dans sa tranchée de construction (figure 6.7, couche 5) dénotent que le bâtiment fût construit après 1944 (Miller 2000 : 16). Aux dires du voisin, cette résidence aurait été la proie d'un incendie il y a une quinzaine d'années.

Le sondage manuel 2C a été implanté à l'extrémité est de la tranchée pour comprendre la séquence stratigraphique et sonder le sol d'origine. Sous la couche d'occupation actuelle, un limon graveleux d'une épaisseur de 0,15 m (figure 6.7, couche 2, lot 2C1), se trouvait un remblai de rehaussement limoneux d'une épaisseur de 0,35 m (couche 5). Associé à la mise en place du vestige 1C1, il contenait entre autres des fragments de plastique et des clous tréfilés (lot 2C2). Sous ce remblai, un sol d'occupation d'une dizaine de centimètres d'épaisseur se présentait comme un limon sableux brun foncé, légèrement organique, homogène et compact (couche 6). Cette couche d'occupation, datant possiblement de la première moitié du XXe siècle, contenait quelques fragments de bouteilles cylindriques de fabrication mécanique et des clous tréfilés (lot 2C3). Elle reposait sur un remblai sableux d'environ 0,20 m d'épaisseur ne contenant aucun artefact et très peu d'inclusions (couche 7). Sous ce remblai stérile affleurait le sol d'origine à une altitude de 8,15 m (NMM) (couche 8). Ce limon argileux gris légèrement organique, homogène et ferme contenait quelques nodules de charbon minéral et des artefacts sur environ cinq centimètres de profondeur. L'assemblage (lot 2C5) comprend deux fragments jointifs d'une assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée arborant un motif végétal imprimé rouge, quelques tessons de contenants en verre, deux ossements et un clou tréfilé. Plus en profondeur, le dépôt pâlissait et devenait plus compact, ainsi que stérile en inclusions anthropiques et en artefacts (couche 9).

2.6.5 Synthèse des données

L'intervention archéologique menée à l'automne 2015 sur le terrain de la Ville de Montréal situé entre la 94e Avenue et la 96^{e}Avenue et bordé au sud par le fleuve Saint-Laurent, n'a pas permis de mettre au jour des témoins d'une occupation préhistorique. Toutefois, le sol d'origine en place a été rencontré dans deux des trois tranchées d'inventaire (1B et 1C) ce qui permet d'espérer de futures découvertes. Le sol d'origine, un limon argileux brun moyen, d'une épaisseur allant jusqu'à 0,40 m, a été rencontré à une altitude variant entre 8,00 et 8,50 m (NMM).

Des vestiges reliés à l'ancienne marina Beaudoin ont également été observés dans la tranchée 1B, soit des fondations en béton et une ancienne conduite d'eau. L'implantation de ces derniers n'a perturbé que la surface du sol d'origine. Également, une succession de remblais associés à l'enfouissement d'un ancien réservoir de produits pétroliers a été observée dans la sous-opération 1A ; ceux-ci, épais de plus d'un mètre, ont complètement perturbé les sols anciens. Quant à la tranchée 1C, située en bordure de la 96e Avenue, elle témoignait de trois occupations successives au XXe siècle. Le plus récent de ces niveaux d'occupation était associé à la fondation d'une résidence construite entre 1944 et 1959. Les deux occupations antérieures témoignaient de la fréquentation du secteur durant la première moitié du XXe siècle.

TRAVAUX PUBLICS 2015, PLAGE DE L'EST
MTL15-19-1
SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

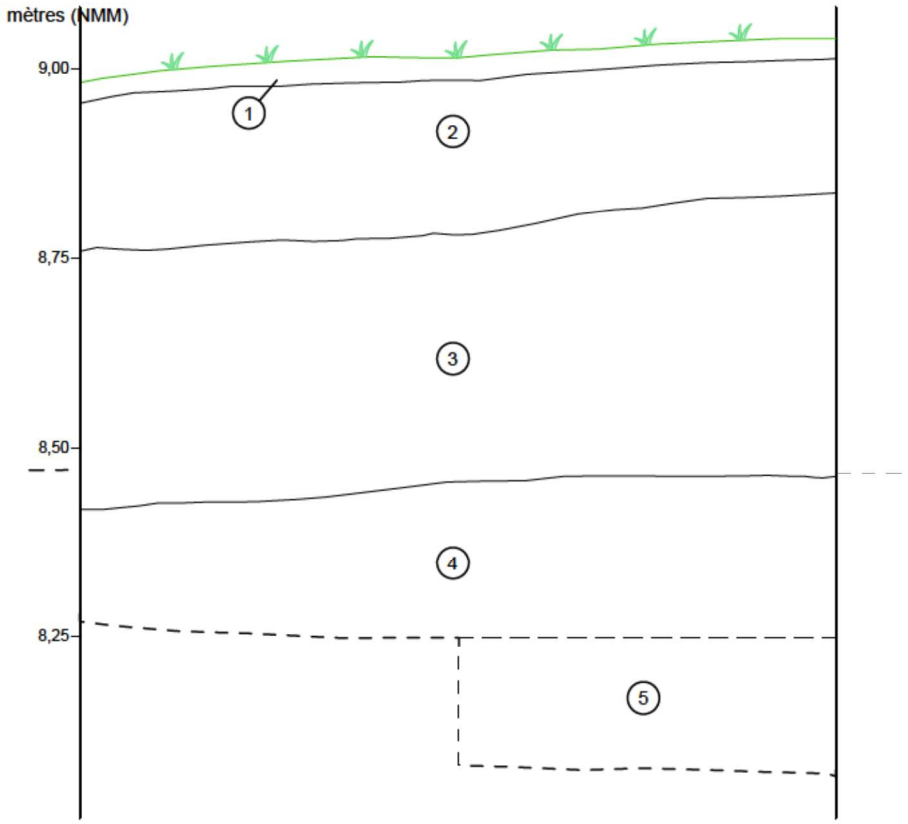

1. Sable limoneux brun, légèrement organique, homogène et friable. Inclusions : gravillons. Surface actuelle du terrain avec touffes d'herbes
2. Argile limoneuse gris-brun pâle légèrement rosé, homogène et ferme. Inclusions : quelques cailloux anguleux et subanguleux
3. Sable limoneux brun moyen, hétérogène et friable. Inclusions : cailloutis et cailloux, lentilles d'argile gris-beige, fragments de charbons de bois, quelques particules de mortier et de chaux, rares nodules de briques communes
4. Limon argileux brun moyen, traces d'oxydation, homogène et ferme. Aucune inclusion anthropique. La matrice pâlit et devient plus argileuse en profondeur. Transition graduelle avec la couche 5. Sol d'origine
5. Argile limoneuse brun pâle, mouchetée d'oxydation rouge orangé, homogène et ferme. Aucune inclusion anthropique. Sol naturel stérile

– – – Limite diffuse

— — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON1410

ethnoscop

FIGURE 6.6

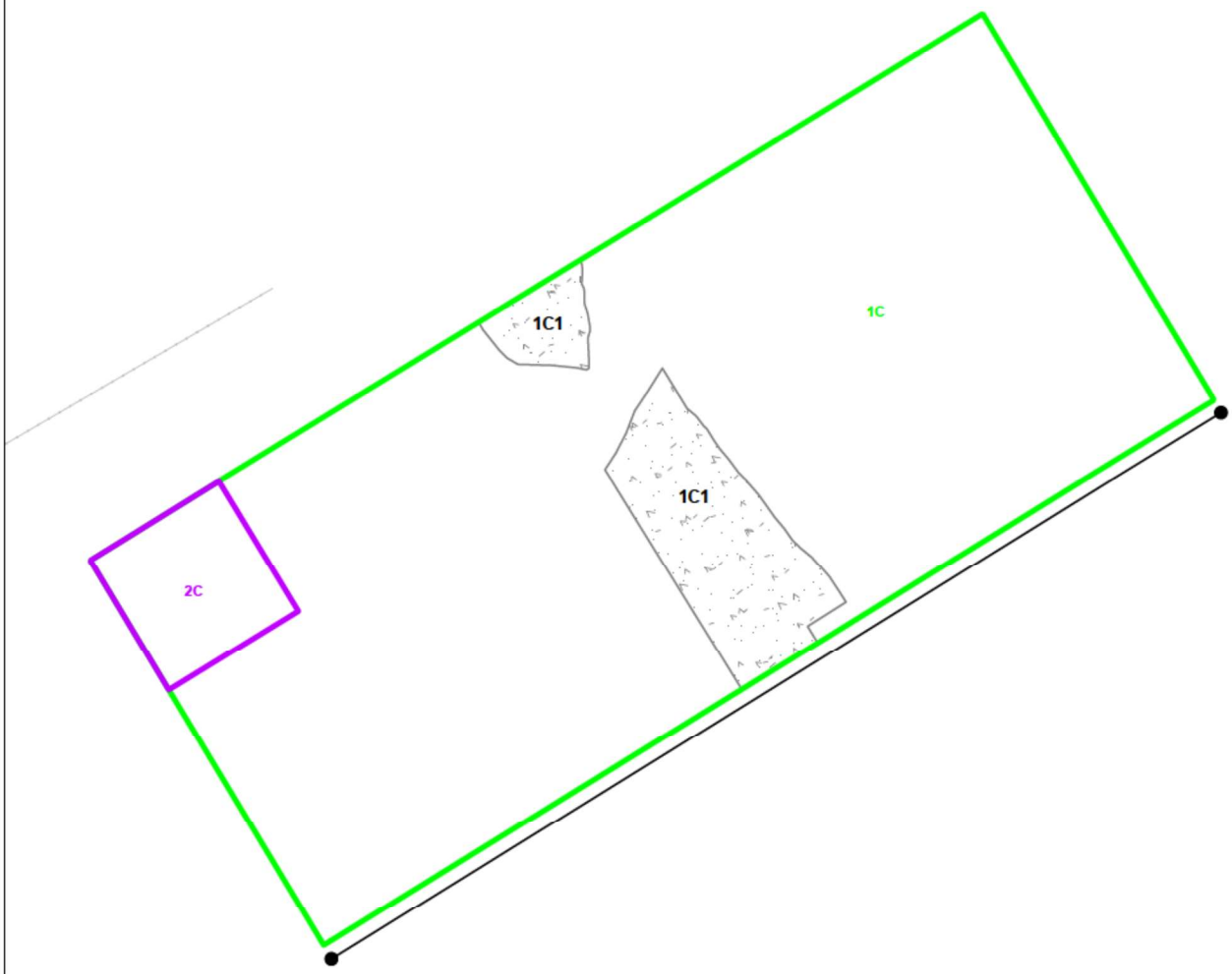

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, PLAGE DE L'EST, MTL15-19-1

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 1C ET 2C

PLAN 6.5

SOUS-OPÉRATION

SONDAGE

1C / 2C NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

1C1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H11-010-3202

0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1/50

MON1410

ethnoscop

COUPE STRATIGRAPHIQUE

TRAVAUX PUBLICS 2015, PLAGE DE L'EST
MTL15-19-1
SOUS-OPÉRATION 1C, PAROI SUD

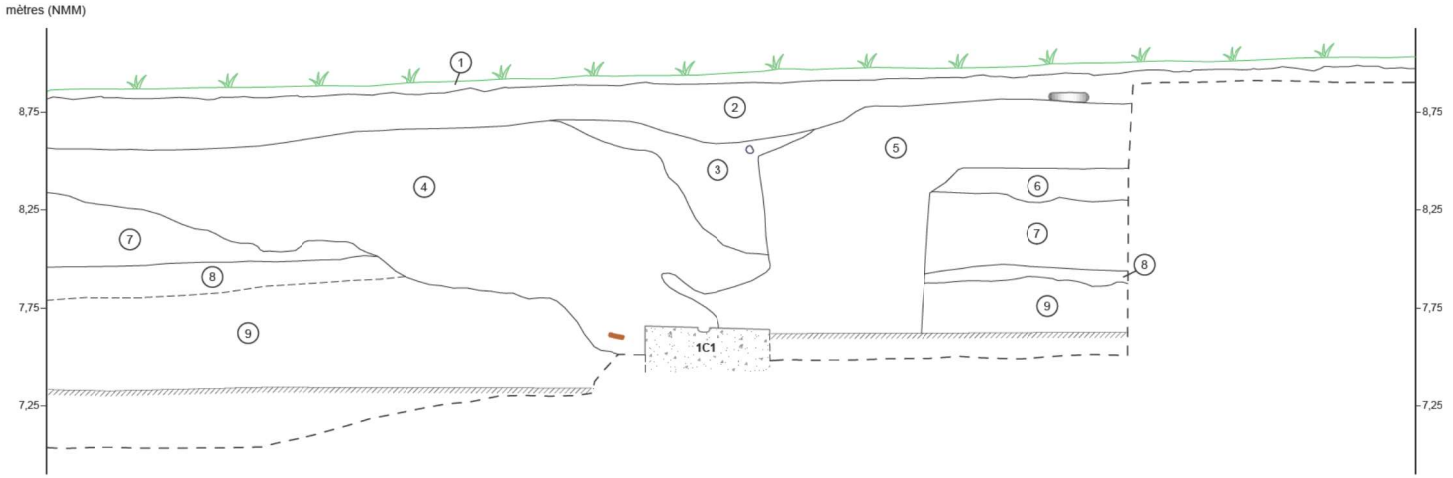

1. Surface actuelle du terrain. Couvert végétal de gazon et radicelles
2. Limon argileux et légèrement sableux brun-gris, graveleux, homogène et ferme
3. Mélange hétérogène (marbrures et poches) et meuble de limon argileux et légèrement organique brun-noir et de sable argileux beige. Inclusions : quelques cailloux anguleux et subanguleux, pastilles d'argile bleu et rares pastilles de cendre grise
4. Sable fin beige clair, homogène et friable. Inclusions : pastilles d'argile gris bleuté pâle, de sable fin brun rougeâtre induré et de limon argileux brun
5. Limon très argileux brun-gris moyen, homogène et ferme. Inclusions : cailloux et cailloutis, pastilles d'argile grise et d'argile rose grisâtre pâle
6. Limon très argileux gris moyen, homogène et compact. Inclusions : lentilles d'argile grise et d'argile rose grisâtre pâle, cailloux anguleux et arrondis, rares nodules de charbon de bois
7. Sable limoneux beige jaunâtre veinuré d'oxydation ocre orangé, graveleux, plutôt homogène et ferme. Couche hétérogène dans la section ouest où la matrice est marbrée d'argile limoneuse grise
8. Limon argileux légèrement organique gris moyen, moucheté d'oxydation ocre-brun, homogène et ferme. Rares mouchetures de charbon de bois. Transition graduelle avec la couche 9. Sol d'origine
9. Limon argileux brun-gris moyen, moucheté d'oxydation ocre-brun, homogène et compact. Aucune inclusion anthropique. Sol naturel stérile

1C1 Identification de vestige
Béton
Bois
Metal
Niveau d'eau (nappe phréatique)
Pierre
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1/25

MON1410
ethnoscop

FIGURE 6.7

2.7 Avenue Pratt (MTL15-04-01)

À l'été 2015, la Ville de Montréal a entrepris la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Pratt. Les travaux d'excavation étaient compris entre le chemin Bates à l'ouest et l'avenue Glendale, à l'est. Le potentiel archéologique que recèle ce secteur concerne principalement la période préhistorique et tout particulièrement en ce qui concerne une éventuelle présence de sépulture amérindienne. En effet, de nombreuses sépultures de ce type ont été identifiées aux abords du mont Royal depuis la fin du XIXe siècle, dont une sur l'avenue Pratt, à son intersection avec l'avenue Van Horne.

2.7.1 Cadre historique

Le mont Royal est fréquenté depuis l'Archaïque (4 000 à 1 000 ans AA) mais la présence amérindienne s'y est progressivement intensifiée et plusieurs sites de la période suivante, soit le Sylvicole (1 000 ans AA à 1600 apr. J.-C.), y ont été découverts. Depuis le XIXe siècle, plusieurs sépultures amérindiennes ont été trouvées sur le mont Royal (figure 1.1). Plus d'une vingtaine d'entre elles ont été découvertes à Westmount et elles dateraient de l'Archaïque supérieur et du Sylvicole supérieur (Larocque 1990). L'endroit est d'ailleurs aujourd'hui désigné comme étant le terrain funéraire de Westmount (BjFj-31 et S-1). Cinq nouvelles sépultures y ont été découvertes à la fin du XIXe siècle et une autre y a été mise au jour en 1989 (Ville de Montréal 2009).

D'autres sépultures amérindiennes ont aussi été trouvées dans le cimetière Mont-Royal, sur le lot Lyman, en 1850 (S2). D'autres ont été découvertes dans des grottes, dont une près du terrain funéraire de Westmount (S3) (Lighthall 1924). Quelques sépultures ont aussi été repérées sur le flanc nord du mont Royal dans Outremont, notamment sur la rue Pratt, comme mentionné précédemment (S4) (Pendergast et Trigger 1972). Environ une vingtaine de sépultures ont également été mises au jour sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (S5) (Beaugrand-Champagne 1992). Enfin, mentionnons aussi la découverte de sept sépultures sur le chemin Queen-Mary, près de son intersection avec le chemin de la Côte-des-Neiges (S6) (Ethnoscop 2010).

On sait aussi que le mont Royal était autrefois utilisé en tant que source d'extraction de cornéenne par les populations amérindiennes, comme en témoigne le site d'une carrière (BjFj-97) découverte en 1997 près de l'intersection de l'avenue du Mont-Royal ouest et du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les traces d'un village amérindien ont aussi été trouvées sur le campus de l'université McGill (BiFj-01). Ce village, le site Dawson, porte le nom de son découvreur, John William Dawson, recteur de l'université McGill, au milieu du XIXe siècle. Une sépulture amérindienne y a d'ailleurs été découverte.

Au cours de la période historique, un plan publié en 1871 (figure 7.1) illustre le secteur d'étude comme étant une terre défrichée située tout juste au nord d'un endroit boisé localisé à l'ouest du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et au sud de l'avenue Rockland. Ce plan permet aussi de voir quelques petits ruisseaux situés à l'ouest de ce boisé et permet de constater que le secteur n'était pas encore développé. Quelques années plus tard, un plan de 1907 (figure 7.2)

illustre l'avenue Pratt, ouverte, mais qui ne porte toujours pas de nom. On y voit aussi, perpendiculairement, les *Pacific* Avenue et *Atlantic Avenue*, aujourd'hui connues sous le nom de Ducharme et du Manoir. Quelques années plus tard, un plan de 1914 montre toutefois le même secteur sans y illustrer les avenues Pratt et Dunlop au sud de l'avenue Hartland (figure 7.3). Enfin, les plans plus récents, dont celui de 1955 (figure 7.4), permettent de voir que le secteur d'étude était bâti vers le milieu du XXe siècle.

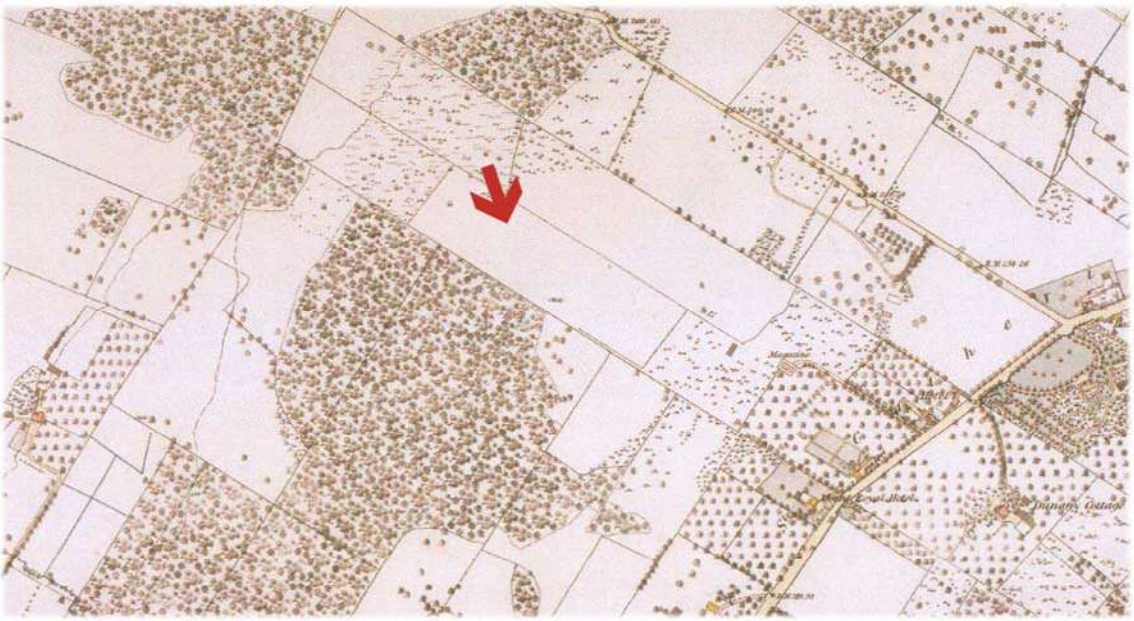

Figure 7.1 Extrait d'un plan intitulé *Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec*, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F.Drummond Jervois (BAC, G3454.M7 1869.G7)

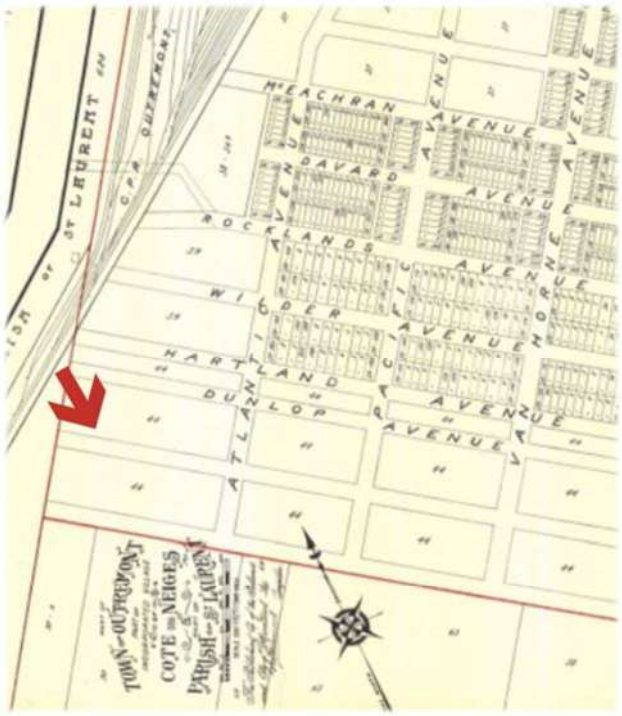

Figure 7.2 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: A Compilation of the Most Recent Cadastral Plans from the Book of Reference*, Adolphe-Rodrigue Pinsoneault, 1907 (BAnQ, G/1144/ M65G475/P5/1907 DCA)

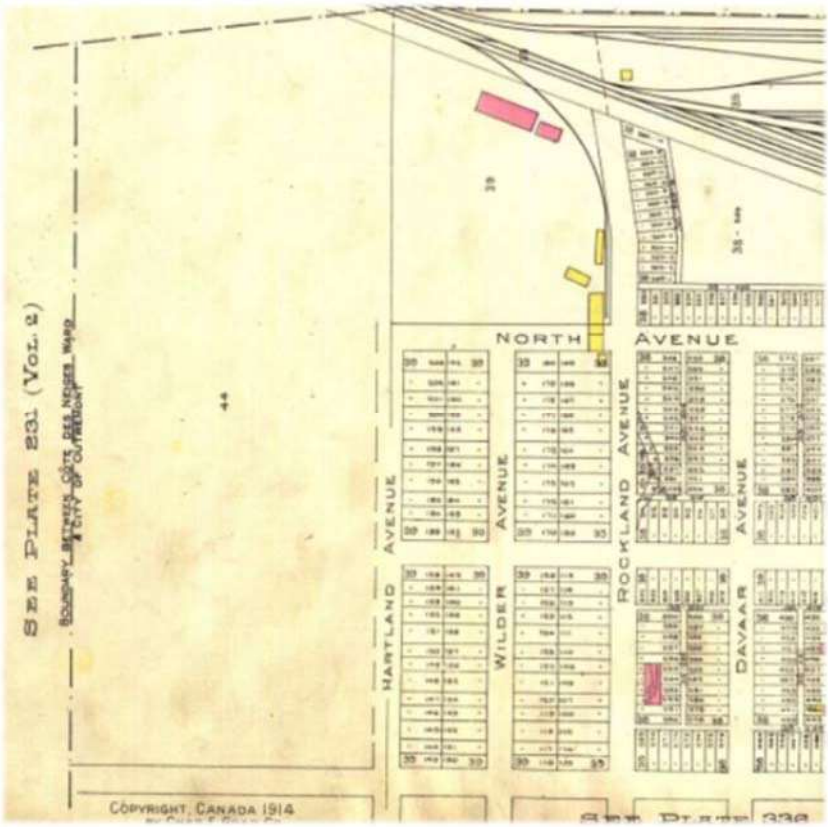

Figure 7.3 Extrait d'un plan intitulé *Atlas of the City of Montreal and vicinity: in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, plates 338, Charles E. Goad, 1914 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)

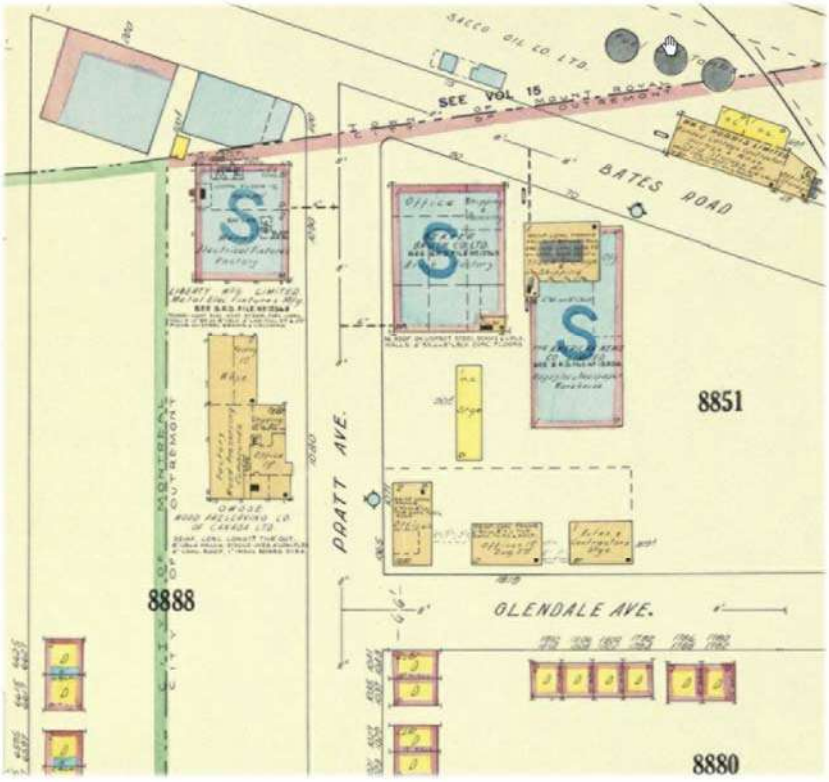

Figure 7.4 Extrait d'un plan intitulé *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume 7, plate 778-1, Underwriters' Survey Bureau, 1955 (Source BAnQ, P600, S4 SS1, D25)

2.7.2 Interventions antérieures

Le secteur touché par les travaux se situe tout juste au nord des limites du site patrimonial du Mont-Royal. Très peu d'interventions archéologiques y ont été réalisées. Le projet le plus proche, une supervision, a été effectué en 2011, sur l'avenue de Vimy, entre les avenues Lajoie et Kelvin (Ethnoscop 2015d). Cette intervention n'a pas permis de découvrir de sols anciens. On y a seulement observé des remblais modernes reposant sur le roc. Pour l'excavation de l'ancienne conduite à remplacer, au centre de la rue, le roc avait été brisé, mais pour l'ensemble des travaux, la surface d'origine du roc a été atteinte à une profondeur variant de 0,50 m à 1,00 m.

2.7.3 Stratégie d'intervention

Comme mentionné précédemment, une supervision archéologique des excavations a été réalisée sur l'avenue Pratt entre le chemin Bates et l'avenue Glendale (plan 7.1). L'objectif de cette intervention était de vérifier l'intégrité des sols sous la chaussée de la rue et ses trottoirs. Si des sols archéologiques anciens étaient observés, une stratégie d'intervention adaptée aurait alors pu être mise de l'avant. De plus, étant sur les flancs du mont Royal, la possibilité de retrouver une sépulture amérindienne ou un site préhistorique n'était pas négligeable.

Cette intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05, de façon ponctuelle, entre le 19 août et le 9 septembre 2015. La tranchée principale, située au centre de la rue, a été désignée par le numéro de sous-opération 1A.

2.7.4 Résultats de l'intervention

La tranchée d'implantation de l'égout et de la conduite d'aqueduc, 1A, se trouvait au centre de la rue. Elle faisait environ 150 mètres de longueur sur une largeur de 5,30 m en moyenne (photo 7.1). Cinq petites excavations perpendiculaires partaient aussi de la tranchée principale vers les propriétés situées en bordure des côtés nord et sud de l'avenue. Toutes ces excavations ont été supervisées et intégrées à une même sous-opération (plan 7.1).



Photo 7.1 Vue générale de la tranchée, vers le sud-est (MTL15-15-01-NUM1-07)

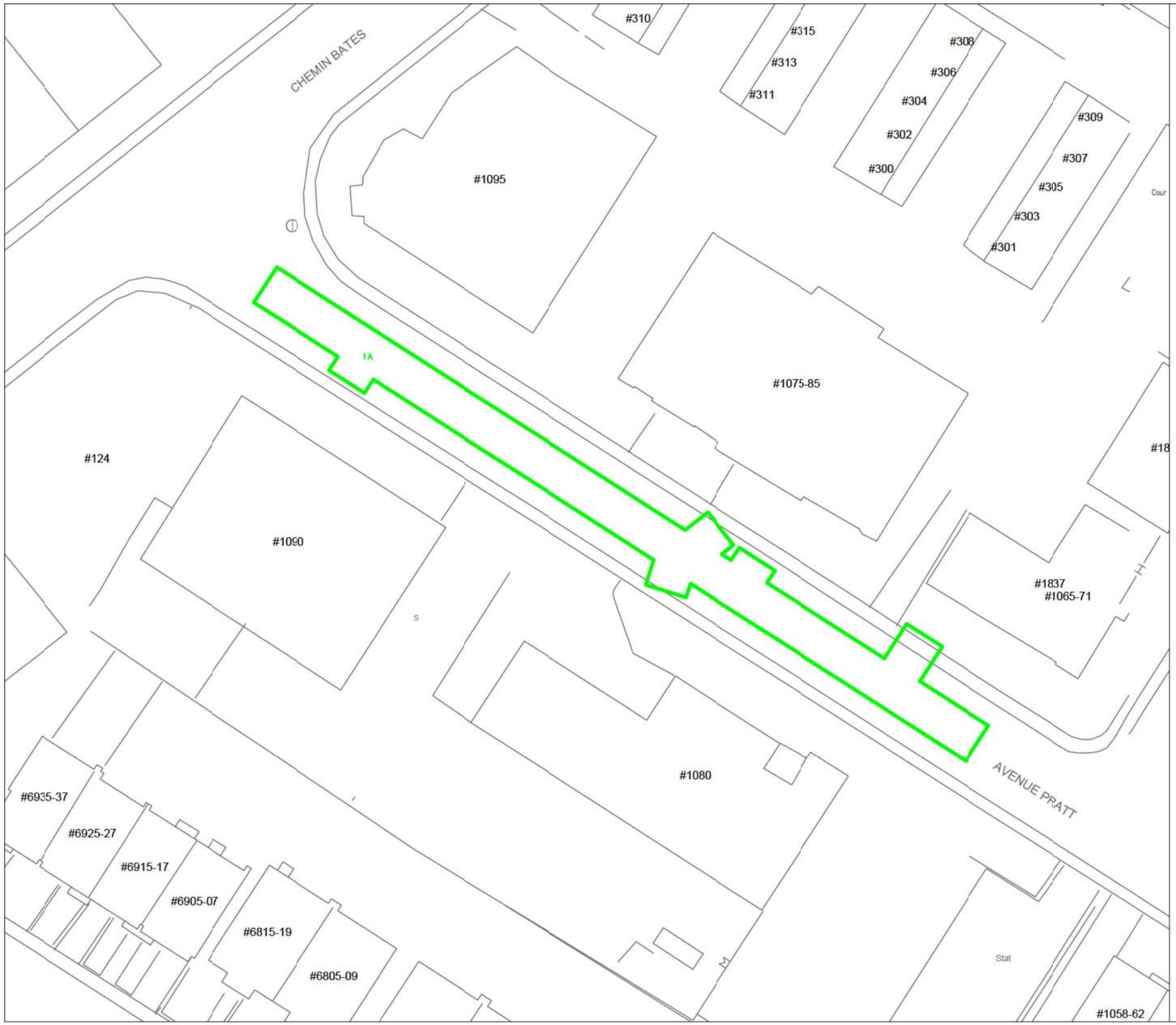

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016,
RUE PRATT
MTL15–15–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE LA SOUS–OPÉRATION

PLAN 7.1

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

N.G.
N.M.B.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuille nos 31H12–010–0330 et 31H12–010–0331

MON1410

ethnoscop

Ces excavations ont révélé, au centre de la rue, un imposant remblai recouvrant un égout de type « *brick barrel* ». À cet emplacement, le roc avait été brisé afin d'enfouir la conduite en profondeur. Le fond de cette tranchée a été atteint à environ 2,70 m sous le trottoir. Puisque l'avenue Pratt présente une forte pente vers l'ouest, les altitudes par rapport au niveau moyen des mers y varient grandement. Une altitude a tout de même été prise au fond de la tranchée, entre les numéros d'immeubles 1095 et 1075-85. Celle-ci se situait à 64,50 m (NMM). Aux bords de la tranchée, le roc a été atteint beaucoup plus haut, soit à une profondeur de 1,20 m.

Le remblai comblant la tranchée de l'égout était un sable loameux brun foncé contenant beaucoup d'inclusions variées et plusieurs artefacts datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Ces artefacts étaient des tessons de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine blanche vitrifiée et de porcelaine, des fragments de verre à bouteille vert foncé, de verre opaque blanc, de verre incolore, ainsi que des fragments de tuyaux de pipes, des os et des huîtres. Compte tenu de leur peu d'ancienneté et de leur présence à l'intérieur de la tranchée de l'égout, ces objets n'ont pas été conservés. Plusieurs poches de cendre et de charbon de bois se trouvaient aussi dans ce remblai, suggérant que ce dernier contenait les restes de quelques vidanges de poêles qui auraient été jetés dans la tranchée au moment de la construction de l'égout.

Devant le 1071 de l'avenue Pratt, la stratigraphie était différente. Il s'agissait d'une coupe du terrain de la propriété privée qui borde le côté nord de la rue. Celle-ci était représentative de la séquence des sols observés sous les trottoirs ou sous le gazon en bordure de l'avenue. On y retrouvait, sous le trottoir, un imposant remblai de pierres concassées d'une épaisseur de 0,70 m (photo 7.2, couche 1). Sous ce remblai moderne se trouvait un sable loameux compact, pierreux, de couleur brun foncé (photo 7.2, couche 2). Cette couche, d'une épaisseur de 0,50 m, reposait directement sur le roc. Elle ne contenait aucune inclusion anthropique ni aucun artefact. Il s'agissait du sol stérile.



Photo 7.2 Profil stratigraphique du côté nord de l'avenue Pratt, vers le nord (MTL15-15-01-NUM1-06)

2.7.5 Synthèse des données

La supervision archéologique sur l'avenue Pratt a permis de localiser un imposant remblai de comblement de l'ancienne tranchée d'un égout en brique, aménagé à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle. Ce remblai couvrait toute la portion centrale de la rue. Lors des excavations requises pour l'installation de bornes fontaines et de puisards, en bordure de la rue, il a été possible d'observer les coupes des terrains privés. Celles-ci n'ont cependant révélé qu'une seule couche de sol ne contenant aucune inclusion anthropique. Il est possible que cette couche, reposant directement sur le roc, soit naturelle et stérile. Seuls des sondages sur les propriétés privées pourraient permettre de valider cette hypothèse.

2.8 Place René-Guénette (MTL15-01-01 et MTL15-01-02)

Au printemps 2015, la ville de Montréal émet une prescription spéciale d'interventions archéologiques dans le cadre de la reconstruction des trottoirs et de la chaussée de la Place René-Guénette. Au cours de l'exécution des travaux de préparation du lit, l'excavation nécessite parfois une profondeur allant jusqu'à 0,80 m ; l'entrepreneur est susceptible de dégager des objets, artefacts et écofacts, ouvrages en maçonnerie, en bois et autres matériaux, ayant un intérêt archéologique.

2.8.1 Rappel historique

Le potentiel préhistorique est significatif dans ce secteur principalement en fonction de deux facteurs. D'abord, l'aire d'étude est située à proximité de la rive de la rivière des Prairies. Deuxièmement, la présence d'un ancien ruisseau, tout juste à l'est, fait en sorte que l'endroit est d'autant plus favorable à un établissement.

Le secteur à l'étude, se situant à quelques 25 m d'altitude, a dû être libre des eaux et même propice à l'occupation humaine autour de 8000 ans AA (Ethnoscop 2016 : 139). Le secteur semble avoir échappé aux possibles transgressions marines (laurentienne et Mitis) qui ont pu survenir par la suite. Le secteur se trouve sur les berges de la rivière des Prairies, correspondant à un emplacement de première importance dans les transports, les interactions et les communications à la préhistoire. Toutefois, à l'heure actuelle, aucun site archéologique à composante préhistorique n'est connu dans un rayon d'environ 10 km du lieu à l'étude, à l'exception du site BjFj-85 (Site de l'Église du Sault-aux-Récollets) où une pointe de projectile de type lamokoïde, de même qu'une aire de combustion ont été trouvées (Arkéos 1996).

Le retrait de la mer de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent à la suite de la fonte de l'inlandsis laurentidien s'opère plutôt tardivement dans la région montréalaise. Il semble par ailleurs que l'île soit habitable depuis 8 000 à 9 000 ans AA. Les plus anciens sites archéologiques montréalais sont généralement dispersés et comprennent trois sites associés à l'épisode Lamoka de l'Archaïque post-laurentien (4 200-3 700 ans AA), soit les sites LeMoyne-LeBer, de la rue Saint-Éloi et de la maison Nivard-De Saint-Dizier (Ethnoscop 2003 et 2004 et Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2010 et 2011). Par ailleurs, la fouille de la carrière de cornéenne du mont Royal a démontré que cette dernière était déjà en exploitation à cette époque (Codère 1996 et Ethnoscop 1998 et 2015b).

D'autres témoignages de la période de l'Archaïque proviennent de découvertes faites en périphérie de l'aire à l'étude, soit à l'extrémité est de l'île Jésus (Laval), de même que sur l'île Sainte-Thérèse à l'est de l'île de Montréal. Il s'agit des sites BkFj-2 et BkFi-1. Le premier a livré deux gouges complètes pouvant avoir été fabriquées au cours de l'Archaïque supérieur laurentien (6 000 à 4 000 ans AA) ainsi qu'une pointe de projectile de type « Lamoka » datant vraisemblablement de l'Archaïque supérieur post-laurentien (Hébert 1987) alors que le second a livré une pointe de projectile en quartzite de type Poplar Island datant probablement de l'Archaïque supérieur (Archéotec 1980 : 14). Vers l'ouest, dans le site BiFm-10 sur l'île aux Tourtes, des objets en pierre polie ont été mis au jour (Archéotec 2004) alors qu'au site BiFm-

1 sur la plage d'Oka, des fouilles archéologiques menées en 1998 ont permis de récupérer une pointe de projectile de type Brewerton, de même qu'une hache bouchardée probablement fabriquée au cours de cette même période (Chapdelaine 1990).

Bien que l'occupation de l'île de Montréal se soit intensifiée durant la période Sylvicole (3 000-400 ans AA), une plus forte présence de sites préhistoriques ne se manifeste toujours pas dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude. En périphérie, les sites connus les plus proches, datant généralement de cette époque, se situent à l'île Parizeau (BjFl-g) (Rochefort 2010), ou encore le site de la pointe est de Laval (BkFj-2), lequel a livré une pipe de céramique et une quantité indéterminée de tesson de vase (Gaumond 1963 ; Hébert 1987). Au sud, sur le mont Royal, on trouve un petit campement à fonction domestique situé à proximité de la carrière de cornéenne (BjFj-134, Ethnoscop 2006). De nombreuses sépultures ont été découvertes sur le mont Royal, dont celle du Collège Notre-Dame qui témoignerait aussi de cette période (Ethnoscop 2010 et Larocque 1990).

Selon le cahier d'évaluation du patrimoine urbain (Ville de Montréal 2005), l'aire visée par les travaux comporte non seulement un potentiel d'occupation au cours de la préhistoire mais aussi à la période historique. En effet, le secteur qui se trouve tout juste à l'ouest de l'ancien village du Gros-Sault ou Vieux-Bordeaux, présente un certain intérêt historique. Ce village est connu depuis le début des années 1800. Antérieurement à cela, les activités semblent se concentrer essentiellement au Sault-au-Récollet. Le plan de Vachon de Belmont (figure 8.1) montre qu'en 1702, aucune terre n'est encore concédée (Ethnoscop 2014 :22). L'endroit est marqué par un « *beau bois* » de même qu'un « *grand ruisseau* » (ruisseau Raimbault) ainsi qu'une cédrière au sud.



Figure 8.1 Extrait du plan de François Vachon de Belmont *intitulé Description generalle de l'isle de Montreal divisee par costes*, carte manuscrite, [Montréal?], 1702 Reproduction de l'original conservé aux Archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice (Paris) MS

Situé à la hauteur de l'île Perry, le village du Gros-Sault est connu pour son moulin à farine en activité dès le début du XIXe siècle. Le meunier est Pascal Persillier dit Lachapelle qui est aussi à l'origine du pont de bois reliant l'île Jésus, concurrençant ainsi le traversier de François Plouffe. Le moulin est situé en face du moulin lavallois du Crochet et fournit les boulangers de Montréal (Ville de Montréal 2005 : 45).

C'est sur cet emplacement que naîtra le village de Saint-Joseph-de-Bordeaux en 1898, puis le village de Bordeaux en 1907. Vers l'ouest, à proximité de l'autoroute des Laurentides, ce secteur est connu historiquement comme l'Abord-à-Plouffe. L'endroit était connu à l'époque parce qu'on y traversait en barge la rivière des Prairies en amont des rapides. Au niveau de l'actuel pont Lachapelle, ce secteur se consolidera pour devenir le village de Cartierville en 1906. Néanmoins, les premières concessions des terres, le long de la rivière des Prairies, s'effectuent vers la fin du XVIIe siècle au Sault-au-Récollet, alors que les terres de la côte du Sault (boulevard Gouin) sont concédées.

2.8.2 Interventions archéologiques antérieures

Contrairement au Sault-au-Récollet où quelques supervisions et inventaires se sont déroulés, aucune intervention archéologique antérieure n'a eu lieu à cet emplacement ni à proximité.

2.8.3 Stratégie d'intervention

Un inventaire archéologique devait d'abord être réalisé une fois l'asphalte et le lit de pose retirés. Selon les résultats, une supervision ponctuelle des travaux pouvait suivre. Cette aire d'étude mesure donc environ 130 m dans l'axe nord-sud alors que la largeur minimale de la rue est de 10 m. En portion nord, un rond-point circulaire d'un diamètre de 30 m est présent et fait aussi l'objet d'excavations. Ce sont cinq tranchées qui étaient prévues, lesquelles ont toutes été réalisées au cours du mois d'août 2015.

La méthode d'enregistrement utilisée pour cette intervention est celle du système Tikal, communément employé en archéologie historique au Québec. Cette méthode se compose d'abord d'un code temporaire attribué au projet par la ville de Montréal, dans ce cas-ci : MTL15-01-1. Ensuite, chacune des différentes phases des travaux est désignée par un numéro d'opération. Il est fréquent qu'une opération réfère à une intervention archéologique en particulier ; celle-ci peut aussi référer à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. Dans ce cas précis, une seule opération a été définie (opération 1), il s'agit de la phase d'inventaire de 2015. La numérotation des opérations prend en considération les interventions précédemment réalisées sur un même site archéologique ou sous un code temporaire attribué par la ville. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (ex : MTL15-10-1–1**C**). À titre d'exemple, dans le cas de la présente intervention, la sous-opération 1E fait référence à la tranchée excavée mécaniquement à l'extrémité sud de la place (plan 8.1). En dernier lieu, chaque unité archéologique, telle que les sols et les vestiges, lesquels sont définis arbitrairement ou non, et qui sont habituellement retrouvés en cours d'intervention, est désignée par un nombre appelé le numéro de lot. Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Ce code alphanumérique est utilisé sur les

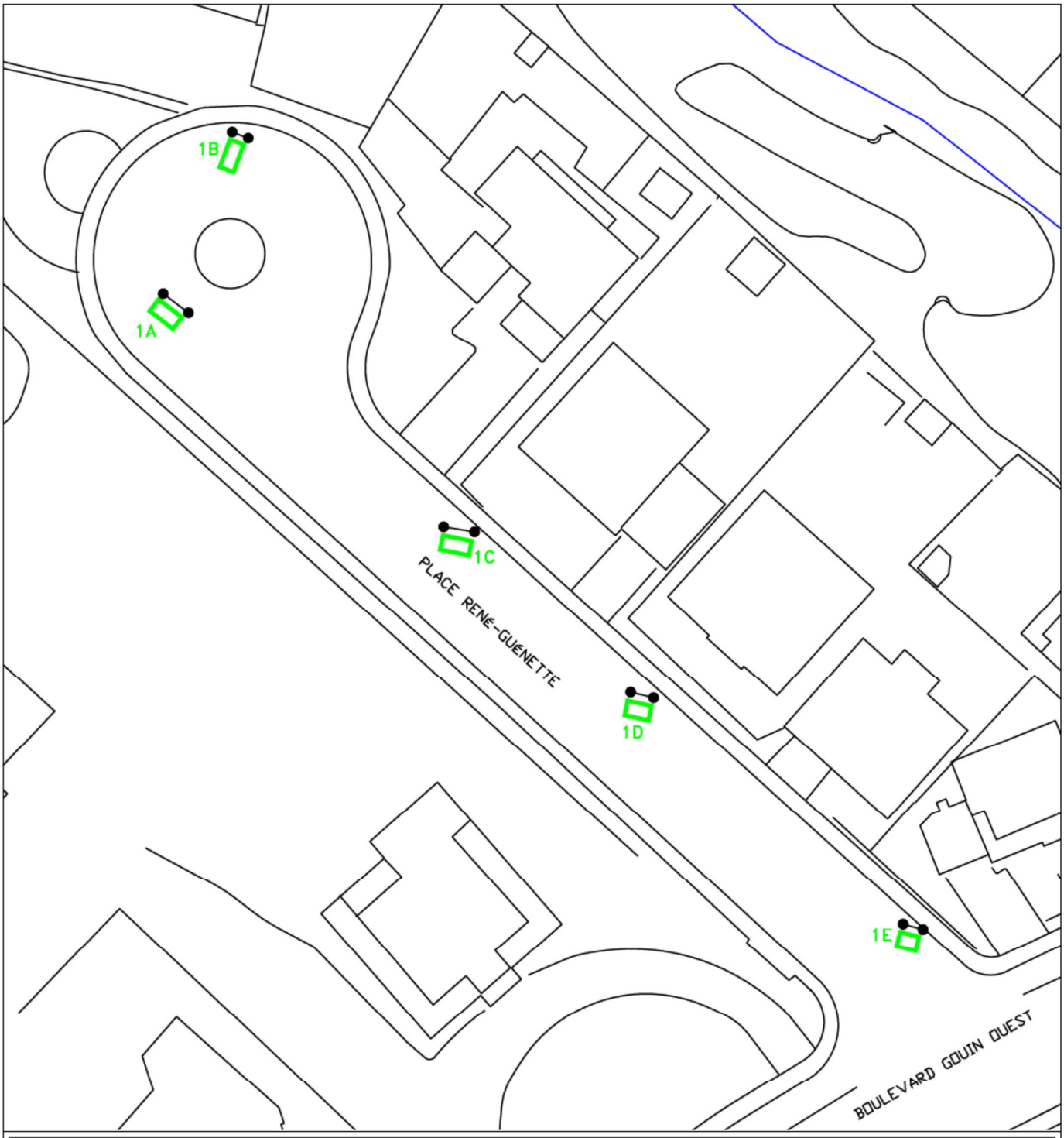

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, PLACE RENÉ–GUÉNETTE, MTL15–01–2

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 8.1

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 6 12 m

ÉCHELLE : 1/600

MON1410

ethnoscop

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3936

supports d'enregistrements que sont les fiches de lots, les fiches de description des vestiges, le catalogue photo, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts recueillis. Les éléments significatifs de l'intervention peuvent ainsi être rapidement identifiés et localisés géographiquement et stratigraphiquement grâce à ce code. Dans le présent inventaire, aucun lot n'a été créé durant cette intervention.

S'étendant sur un total de trois jours, l'intervention archéologique (MTL15-01-01) s'est déroulée entre le 12 et le 18 août. Comme plusieurs autres interventions en lien avec des travaux d'infrastructure publique à Montréal, elle a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05.

2.8.4 Résultats

2.8.4.1 Inventaire archéologique (MTL15-01-02)

Cinq tranchées ont été réalisées dans l'emprise de la chaussée de la Place René-Guénette (plan 8.1). Les travaux ayant déjà été amorcés, l'asphalte et la dalle de béton du segment de rue avaient été préalablement retirés, permettant le creusement de tranchées sans contrainte d'espace ou de localisation. La figure 8.2 illustre les différents profils stratigraphiques observés tout au long de l'intervention.

Les tranchées MTL15-01-2-1A et 1B

La première tranchée (MTL15-01-02-1A) a été faite à l'extrémité nord de la rue, dans la partie ouest du rond-point. Cette tranchée mesurait environ 3,00 m dans l'axe nord-sud et 1,80 m de largeur. En tout, afin de couvrir amplement la profondeur nécessaire aux travaux d'infrastructure de rue (0,80 m sous le niveau de la nouvelle asphalte), la tranchée a été creusée jusqu'à une profondeur de 0,75 m de la surface de gravier laissée en place à la suite du retrait de l'asphalte et du béton. La tranchée MTL15-01-2-1B possède également des dimensions de 3,00 m dans l'axe est-ouest et un peu plus de 1,50 m de largeur. Présentant la même séquence de sols que celle de 1A, la tranchée exploratoire a atteint une profondeur de 0,60 m (photo 8.1).

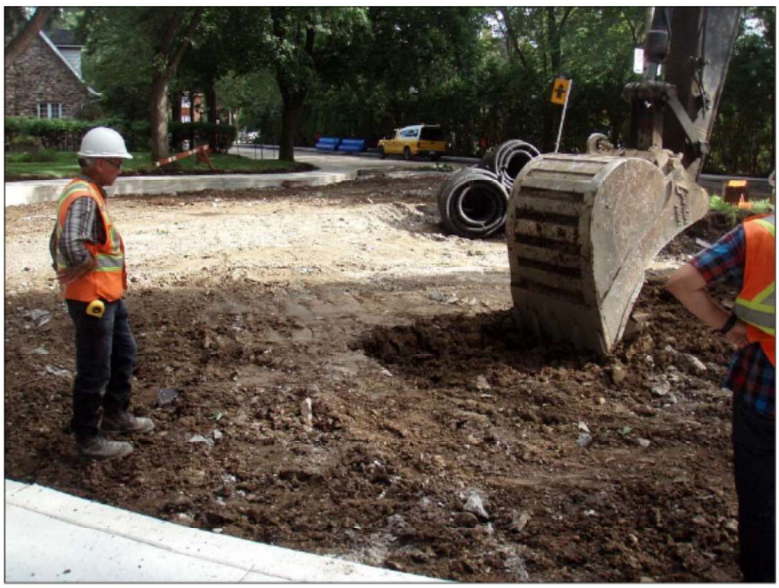

Photo 8.1 Excavation de la tranchée MTL15-01-2-1B, nord-est de l'aire d'étude, vue vers le sud (MTL15-01-2-NUM1-03)

DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE

TRAVAUX PUBLICS 2015, PLACE RENÉ-GUÉNETTE, MTL15-01-2

SOUS-OPÉRATIONS 1A, 1B, 1C, 1D ET 1E, PAROI EST

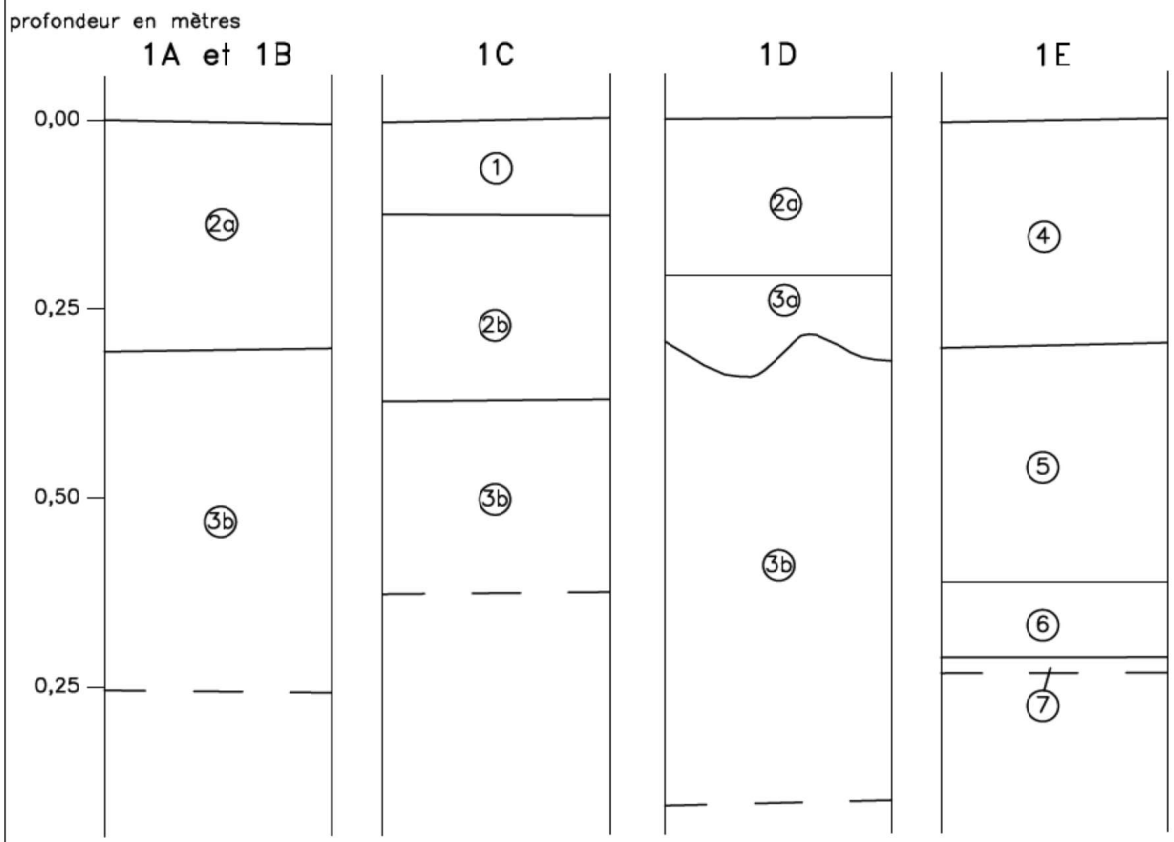

1. Sable limoneux beige contenant des cailloux subanguleux et subarrondis
2a. Sable fin limoneux et caillouteux brun-roux, hétérogène, contenant des fragments d'asphalte et des fragments de madriers de bois
2b. Sable fin limoneux brun-roux, homogène et ferme
3a. Limon sableux et caillouteux brun-gris et organique, contenant des fragments de bois
3b. Sable fin limoneux gris, très caillouteux et pierreux, contenant des petits fragments de bois, des nodules de mortier, des nodules de brique et des fragments de ciment, de béton et d'asphalte
4. Argile faiblement sableuse brune, hétérogène et ferme, contenant de l'asphalte, du béton, des cailloux, des pierres et des fragments de bois
5. Sable fin limoneux gris-brun contenant des charbons de bois et du mortier
6. Sable fin limoneux brun-beige présentant une pente descendante vers le nord
7. Sable limoneux et caillouteux brun-beige

0 — 0,50 m

ÉCHELLE : 1/10

Lien entre les couches

— — Limite de fouille

MON1410

ethnoscop

FIGURE 8.2



Photo 8.2 Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL15-01-2-1A, vue vers l'est

Les sous-opérations 1A et 1B montrent une séquence de sols anthropiques témoignant d'un apport important de remblais. Une première couche de sable fin limoneux brun roux est présente sur au moins 0,30 m d'épaisseur. Cette couche caillouteuse et hétérogène se trouvait directement sous l'asphalte et la dalle de béton qui avaient été préalablement retirés et qui avaient une épaisseur de 0,17 m. Elle contient également des fragments d'asphalte et des fragments de madriers. Plus bas, une couche de pierre concassée contenant des fragments d'asphalte et de béton est présente sur une épaisseur d'au moins 0,45 m (photo 8.2). Une odeur d'hydrocarbure se dégageait lors de l'excavation de cette couche.

La tranchée MTL15-01-02-1C

Devant le numéro d'immeuble 12 325, une troisième tranchée a été creusée. Celle-ci a été réalisée en portion est de la rue, à 1,50 m du trottoir alors en place. Comme les tranchée 1A et 1B, la tranchée 1C a été aménagée sur 3,00 m de longueur et un peu plus de 1,50 m de largeur. Disposée dans un axe nord-ouest-sud-est, la tranchée présentait sa surface à 0,40 m plus bas que le sommet du trottoir.

L'excavation de cette sous-opération n'a révélé que des remblais hétérogènes. En effet, sous 0,12 m de sable limoneux contenant des cailloux subanguleux et subarrondis se trouve une couche de 0,25 m de sable brun roux homogène et ferme. Enfin, la portion basse de la tranchée a révélé un remblai de cailloux, de pierre et de fragments d'asphalte mesurant plus de 0,30 m. À l'exception de la couche homogène de sable brun roux, la séquence des sols rappelait celles observées en 1A et 1B. L'excavation s'est terminée à ce niveau, soit à plus de 1,05 m de la surface du trottoir.

La tranchée MTL15-01-2-1D

Située à environ 40 m du rond-point et à 1,50 m du trottoir, la sous opération MTL15-01-2-1D a été creusée jusqu'à une profondeur de 0,80 m de la surface ou 1,20 m du sommet du trottoir. Cette tranchée possède encore des dimensions de 3,00 m dans l'axe nord-ouest-sud-est et de 1,50 m dans la direction opposée. La consignation du profil stratigraphique de la paroi sud (photo 8.3) a permis d'observer, en premier lieu, 0,20 m de sable limoneux et caillouteux brun roux. Ce remblai est suivi d'une couche irrégulière d'environ 0,15 m de limon sableux et caillouteux brun gris organique. Contenant des fragments de bois, la couche est adossée à une grosse pierre anguleuse à l'ouest. Dessous se trouve 0,60 m et plus de sable fin limoneux gris, très caillouteux et pierreux, pouvant prendre l'apparence d'un till. L'examen approfondi de la couche a permis la découverte de petits fragments de bois, d'un nodule de mortier, d'un probable nodule de brique, un fragment de ciment contenant possiblement de la chaux et du charbon, de même qu'un fragment de céramique, vraisemblablement de la terre cuite fine blanche. Il s'agit donc d'un autre remblai, comparable aux bas niveaux de 1A, 1B et 1C.



Photo 8.3 Paroi sud de la sous-opération MTL15-01-2-1D, vue vers le sud-est (MTL15-01-2-NUM1-10)

La tranchée MTL15-01-2-1E

Localisée à proximité de l'intersection avec le boulevard Gouin Ouest, à environ 1,00 m du trottoir, la tranchée 1E mesure 2,00 m dans l'axe nord-ouest-sud-est et 1,50 m en direction opposée. Elle a été creusée jusqu'à une profondeur d'environ 1,00 m sous le niveau du trottoir (0,70 m sous la surface de la rue en chantier) (photo 8.4). La première couche rencontrée correspondait à de l'argile faiblement sableuse brune, ferme et hétérogène, contenant de l'asphalte, du béton, des cailloux, des pierres et des fragments de bois. Ce remblai s'étendait sur une épaisseur de 0,30 m avant qu'une couche de sable fin limoneux gris brun soit observée. D'une épaisseur de 0,32 m, cette deuxième couche de remblai contenait des charbons de bois et du mortier. En-dessous, une couche de sable fin limoneux brun beige d'environ 0,10 m d'épaisseur présentait une pente descendante vers le nord. Ce troisième niveau reposait sur une couche compacte de sable limoneux et caillouteux brun beige ne présentant aucune inclusion.



Photo 8.4 Parois est et sud de la sous-opération MTL15-01-2-1E, vue vers le sud-est (MTL15-01-2-NUM1-14)

À ce moment-ci, il n'était pas clair si la dernière couche pouvait correspondre à un horizon naturel ou encore un remblai. Une supervision des excavations se déroulant à proximité a permis d'établir qu'il s'agissait effectivement d'un remblai qui prenait une apparence légèrement différente de ce qui avait été vu sur l'ensemble de la Place René-Guénette (photo 8.5). En effet, à proximité de la tranchée 1E, des lentilles grises d'argile et du bois décomposé ont été trouvés dans la couche la plus basse, excluant la possibilité qu'il s'agisse d'un sol naturel dont la surface aurait été arasée.



Photo 8.5 Remblai révélé par la supervision de l'excavation, vue vers le nord (MTL15-01-2-NUM1-18)

2.8.5 Synthèse des données

Dans le cadre de la reconstruction des trottoirs et de la chaussée de la Place René-Guénette, un inventaire archéologique préalable a été exécuté en raison d'un potentiel archéologique préhistorique et historique important. En effet, en plus de la proximité de la rivière des Prairies qui confère à l'endroit un potentiel préhistorique, ce secteur, qui se trouve tout juste à l'ouest de l'ancien village du Gros-Sault ou Vieux-Bordeaux, présente un certain intérêt historique. À la suite du décapage mécanique de l'asphalte et de la dalle de béton existants, l'excavation des tranchées a révélé des remblais qui n'ont pas permis ou nécessité la

réalisation de sondages manuels. En effet, la profondeur des travaux projetés ne menaçait pas une éventuelle trame archéologique. À la toute fin de l'intervention, une supervision archéologique est venue compléter les travaux, corroborant les hypothèses formulées.

Ces interventions archéologiques visant à identifier une occupation ancienne dans le secteur ont été négatives. Il appert que le secteur aurait été fortement rehaussé dans le passé (photo 8.6). Selon une source locale, la place René-Guénette fait partie de terrains qui étaient alors la propriété d'un entrepreneur en construction, lequel aurait utilisé cet endroit pour disposer de ses déblais.



Photo 8.6 En bordure du ruisseau à proximité, un épais remblai est observable, vue vers le sud (MTL15-01-2-NUM1-07)

2.9 Rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2)

Une prescription spéciale a été émise par la division du patrimoine de la Ville de Montréal, définissant le potentiel archéologique des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne et établissant le type d'intervention nécessaire à chacune des rues. Alors que la rue Saint-Joseph a fait l'objet d'un inventaire archéologique préalable et d'une supervision des travaux lors d'une intervention en 2012 (Ethnoscop 2015i), seule une supervision des travaux était prévue pour la rue Sainte-Anne. Cette intervention avait pour but d'approfondir les connaissances acquises à l'intérieur même du site archéologique BjFi-16, et également de localiser la courtine nord de la palissade. Le mandat comprenait aussi le traitement des artefacts récoltés sur le terrain (nettoyage, analyse et conservation) et la rédaction du présent rapport. Ces différentes phases de l'intervention ont été assujetties au permis de recherche archéologique 15-SANS-05.

2.9.1 Cadre historique

La création du village fortifié de Pointe-aux-Trembles s'inscrit dans le contexte plus large du développement de la seigneurie de l'île de Montréal. Désirant assurer la défense de leur seigneurie contre les attaques des Iroquois et bénéficiant de la période d'accalmie instaurée par l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1666, les prêtres de Saint-Sulpice encouragent la colonisation des lieux stratégiques de l'île, notamment en ce qui a trait au commerce des fourrures. Ils ouvrent de nouveaux territoires en concédant les terres en côtes, en suivant les caractéristiques du relief. La nécessité de protéger les colons des attaques des Iroquois au cours de la décennie 1680 encouragera la formation de villages fortifiés à Longue-Pointe, à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

En effet, le déclenchement de la guerre avec les Iroquois en 1684 remet en question la défense des populations dispersées sur l'île de Montréal et le long du fleuve Saint-Laurent. Les autorités militaires, dans leur correspondance officielle, formulent des plaintes au roi au sujet des difficultés à défendre l'île de Montréal contre les ennemis amérindiens. En 1687 et 1688, le gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville et l'intendant Champigny signalent à plusieurs reprises, dans leurs lettres au ministre de la Marine, la nécessité de regrouper les colons dans des villages plus faciles à défendre. Ces derniers vivaient jusque-là dans des habitations dispersées, souvent à proximité des bois.

Mais, peut-être plus que les recommandations des autorités locales, ce sont les incursions des Iroquois dans la région montréalaise qui encouragent les résidents de Pointe-aux-Trembles à se regrouper dans un bourg. Le massacre de Lachine en août 1689 frappe l'imaginaire collectif et démontre aux habitants de la région de Montréal la menace qui pèse sur eux. La pointe est de l'île de Montréal est attaquée à l'été 1690, tout comme La Prairie, où 25 colons et soldats sont abattus. Au printemps et à l'été 1691, les Iroquois incendient des maisons et des granges à Pointe-aux-Trembles et s'en prennent à quelques personnes. D'après la correspondance officielle, il semble que les incursions iroquoises ne fassent que peu de victimes après 1691, puisque la plupart des habitants vivent désormais dans des villages palissadés.

Par conséquent, la formation du village de Pointe-aux-Trembles pourrait être postérieure à la reprise des guerres iroquoises et de leurs massacres, entre 1687 et 1692, où l'on trouve les premières mentions du fort dans divers documents notariaux, entre autres. Puisqu'au moment des concessions par les sulpiciens, au début de 1693, les résidents du fort y avaient déjà fait ériger des bâtiments tels que des maisons, des granges et des étables, tout laisse croire qu'ils occupaient leur emplacement depuis un certain temps. Il semble que les titres aient été formalisés seulement après la construction de la palissade, vraisemblablement été érigée entre 1690 et 1692.

Le caractère rural de la population de Pointe-aux-Trembles à cette époque est manifeste ; celle-ci est contrainte, pour sa sécurité, à vivre au village, alors qu'elle possède des terres situées autour du bourg palissadé permettant de subvenir à ses besoins. Lentement, le nouveau village deviendra un centre de services.

Au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, on assiste à la consolidation du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles. Si des cultivateurs possèdent toujours certains terrains dans le bourg, on voit quelques individus de diverses professions acquérir une plus grande étendue de terre. L'ouverture du chemin du Roi, reliant Montréal à Québec et faisant de Pointe-aux-Trembles un lieu d'arrêt et de passage, amène l'implantation de petites auberges pour accueillir les voyageurs. Lentement, les premiers établissements précaires, que ce soit la chapelle ou le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, font place à de nouveaux bâtiments durables en pierre.

L'ouverture du chemin du Roi dans la première moitié des années 1730, lequel se compose de plusieurs tronçons de route construits à diverses époques selon le rythme du peuplement le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent de Montréal à Québec, augmente le trafic passant au village de Pointe-aux-Trembles (Sanfaçon 1958 : 3-29). Dernier village à proximité des bacs permettant la traversée de l'île de Montréal à Repentigny, il devient un lieu d'escale pour les voyageurs. Se développent ainsi à Pointe-aux-Trembles, à compter de la décennie 1730, des services d'hébergement et de restauration.

En ce qui concerne le fort, aucune ordonnance des autorités locales commandant son entretien n'a été trouvée. Il semble que son maintien au cours de la première moitié du XVIIIe siècle ait relevé de la volonté villageoise. En effet, dans un acte de concession de 1724, on mentionne explicitement l'obligation des habitants du fort d'entretenir celui-ci à leurs frais. Ainsi, Marie Chaperon, qui prend en charge l'emplacement, s'engage à « […] *payer audit Baudry ce qui est deû pour la part des reparations du fort* » (Raimbault 1724). Notons que les palissades devaient régulièrement être réparées et consolidées, comme l'ont constaté les gouverneurs et les intendants : une palissade est « *tous les ans a Racommoder, ce qui cause toujours de nouvelles dépenses, outre qu'un fort de pieux es sujet a estre bruslé tous les joürs* » (Vaudreuil et Raudot 1709, cités dans Gélinas 1983 : 31).

On ne sait pas quand les fortifications du bourg de Pointe-aux-Trembles ont été démantelées. Elles sont toujours présentes en 1753, lorsque Franquet profite de sa visite pour décrire ce qu'est une palissade : « *On appelle le fort d'un village, un espace contourné d'une enceinte de pieux,*

en laquelle sont renfermées l'église et un nombre de maisons serrées les unes aux autres et alignées par des rues comme dans une ville » (Franquet 1889 : 138). Les fortifications n'ont certainement pas été démolies avant la Conquête, car le plan dit de Murray de 1762 indique que « *the village is picketted in and forming a kind of a fort* ». Ce plan est la dernière source à mentionner explicitement le fort. L'expression « fort de Pointe-aux-Trembles » apparaît dans un acte notarié de 1775, ce qui n'implique pas nécessairement que la palissade est encore debout. En outre, en 1823, lors de la vente d'un « *emplacement au fort de la Pointe-aux-Trembles* » (Pinet 1823), le fort désigne clairement le village plutôt que la palissade.

2.9.2 Interventions antérieures

Depuis 2009, plusieurs interventions archéologiques (plan 9.1), entreprises dans le cadre de travaux de réfection d'infrastructures souterraines et de réaménagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste, ont permis d'amasser une importante quantité de données liées au patrimoine enfoui et à l'évolution du village de Pointe-aux-Trembles. Les pages qui suivent présentent de façon succincte les résultats de ces interventions, en limitant l'exposé à celles pratiquées sur le site BjFi-16.

Une première intervention a eu lieu sur le site BiFj-16 à l'été 2009 dans le cadre de travaux de réfection du réseau d'aqueduc sur le côté ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste. La supervision archéologique effectuée par Arkéos a permis d'observer des segments intacts de l'horizon supérieur du sol naturel entre les rues Notre-Dame et Bellerive, horizon à la surface duquel des traces de l'incendie du village en 1912 étaient visibles (Arkéos 2013). À l'automne de la même année, Ethnoscop a procédé à une supervision et un inventaire archéologiques, également sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste. Cette intervention a permis de vérifier que le tissu archéologique demeure en grande partie intact à l'angle du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de la rue Saint-Joseph. Les archéologues ont également mis au jour des traces de la première courtine nord de la palissade ainsi que les vestiges de quatre ou cinq bâtiments maçonnés datant des XVIIIe et XIXe siècles, construits du côté est de l'ancienne rue Saint-Jean (Ethnoscop 2013).

En 2011, une supervision et des fouilles archéologiques exécutées par les archéologues d'Arkéos sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste ont permis d'amasser des informations sur l'occupation des lots du côté est de l'ancienne rue Saint-Jean (Arkéos 2014a). L'année suivante, une équipe d'Ethnoscop a mené un inventaire et une supervision archéologiques sur les rues Saint-Joseph et Bellerive, entre la rue Sainte-Anne et le boulevard Saint-Jean-Baptiste (Ethnoscop 2015i). Les travaux sur la rue Saint-Joseph ont permis la mise au jour de plusieurs vestiges architecturaux de périodes diverses ainsi que des aménagements associés à des activités artisanales. Des traces de l'incendie de 1912 étaient également présentes. Sur la rue Bellerive, les vestiges architecturaux dégagés témoignent d'une occupation continue depuis le Régime français. Les découvertes incluent un puits, des latrines datant du Régime anglais et les vestiges d'une maison qui y était associée, les fondations de bâtiments construits au XXe siècle et de nombreuses traces de l'incendie de 1912. Quelques objets de fabrication ou d'influence amérindienne témoignent d'échanges entre les colons européens et les

populations autochtones. Certains indices mis au jour laissent croire en une présence amérindienne sur le site à la période du Sylvicole, avant l'arrivée des Européens.

En 2012, un inventaire d'Arkéos a permis de documenter les vestiges des bâtiments ainsi que l'espace extérieur associé à ces maisons du côté est de l'ancienne rue Saint-Jean et des deux côtés de la rue Sainte-Anne (Arkéos 2014b). Puis, des fouilles suivies d'une supervision archéologique, avaient été effectuées par la firme Arkéos au cours de l'été 2013 (Arkéos 2014c). Elles ont mené à la mise au jour de nombreux vestiges immobiliers dont deux puits, des tronçons de clôtures, des infrastructures sanitaires ainsi que des traces des courtines nord et sud de la palissade. Une imposante collection d'artefacts a été recueillie, dont de nombreux objets témoignant d'échanges entre les populations autochtones et euro-canadiennes aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La dernière intervention sur le site BjFi-16 s'est produite en 2014 dans le cadre de la poursuite des travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc du Vieux-Pointe-aux-Trembles par l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles. L'inventaire alors réalisé visait à étudier les ressources archéologiques potentiellement présentes, en particulier la palissade ouest. Des études antérieures stipulaient que le potentiel archéologique est élevé à cet endroit (Ethnoscop 2007 et 2015). En effet, les vestiges de bâtiments ayant autrefois eu façade sur le côté nord de la rue Saint-Joseph et démolis lors de l'élargissement de la voie étaient susceptibles d'être préservés. De plus, l'étude de potentiel archéologique d'Ethnoscop avait positionné de façon hypothétique le tracé de la courtine ouest de la palissade de 1690 à proximité de l'intersection de la rue Saint-Joseph et de la 9e Avenue. Malheureusement, aucune trace de pieux ou d'une tranchée d'implantation de la courtine ne fut révélée lors de l'inventaire, conséquence probable des aménagements réalisés surtout au XXe siècle ou de l'utilisation agricole du terrain. Seule une bande de sol fut identifiée comme étant en place le long du trottoir nord. Ce sol contenait trois vestiges de maçonnerie en pierre, associés aux fondations de bâtiments de bois du XIXe siècle.

2.9.3 Stratégie d'intervention

La méthode d'enregistrement utilisée pour cette intervention est celle du système Tikal, communément employé en archéologie historique au Québec. Cette méthode se compose d'abord du code Borden utilisé pour identifier chacun des sites archéologiques gérés par le gouvernement du Québec, dans ce cas-ci : BjFi-16. De même, les interventions ayant lieu à l'extérieur du site sont enregistrées sous le codification établis par la Ville de Montréal, soit le code MTL15-19-2. Ensuite, chacune des différentes phases des travaux est désignée par un numéro d'opération. Il est fréquent qu'une opération réfère à une intervention archéologique en particulier mais elle peut aussi l'être à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. Dans ce cas précis, une seule opération a été définie tant à l'intérieur du site BjFi-16 qu'à l'extérieur (opérations BjFi-16-**24** et MTL15-19-2-**1**), il s'agit de la phase de supervision de 2015. La numérotation des opérations prend en considération les interventions précédemment réalisées sur un même site archéologique ou sous un code temporaire attribué par la ville. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (ex : BjFi-16-24**A**). À titre d'exemple, dans le cas de la présente intervention, la sous-opération 24A fait

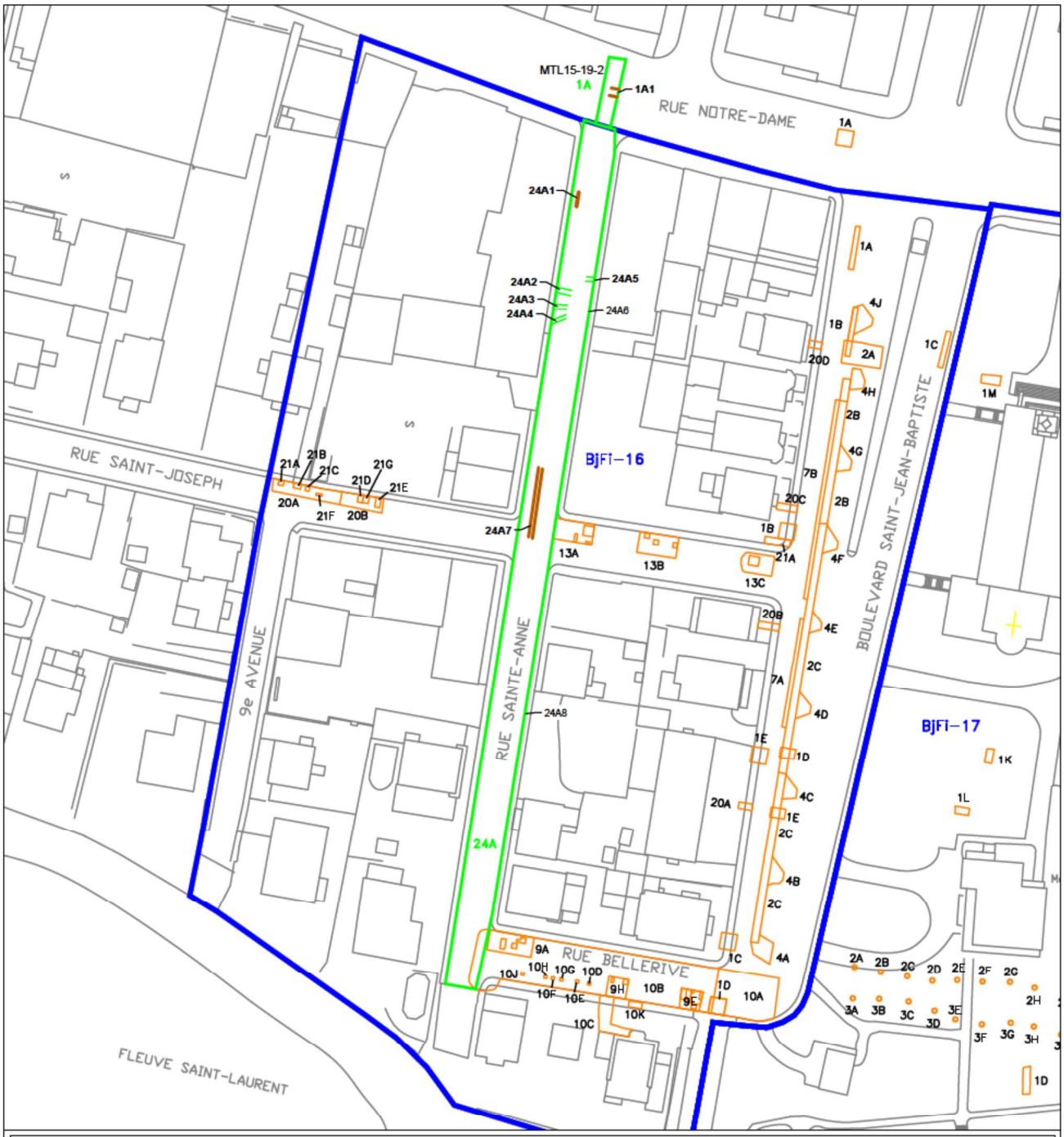

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, RUE SAINTE–ANNE, BjFi–16 ET MTL15–19–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 9.1

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

TRANCHÉE

VESTIGE DE BOIS

1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

1A1 NUMÉRO DE LOT

INERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi–16 CODE BORDEN

MTL15-19-2 CODE TEMPORAIRE

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11–010–2301

0 12,5 25 m

ÉCHELLE : 1/1250

NMM NG

MON1410

ethnoscop

référence à la tranchée générale des travaux faits dans la rue Sainte-Anne (voir plan 9.1). En dernier lieu, chaque unité archéologique, telle que les sols et les vestiges qui ont été retrouvés en cours d'intervention, lesquels sont définis arbitrairement ou non, a été désignée par un nombre appelé le numéro de lot. Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé (BjFi-16-24A**1**) est alors utilisé sur les supports d'enregistrements que sont les fiches de lots, les fiches de description des vestiges, le catalogue photo, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts recueillis. Les éléments significatifs de l'intervention peuvent ainsi être rapidement identifiés et localisés géographiquement et stratigraphiquement grâce à ce code.

S'étendant sur un total de huit jours, l'intervention archéologique de 2015 s'est déroulée les 3, 6, 12, 14, 17, 18, 20 août et 1er septembre. Comme plusieurs autres interventions en lien avec des travaux d'infrastructure publique à Montréal, elles ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05. Les artefacts trouvés lors de cette intervention ayant été mis au jour à l'intérieur de remblais en apparence relativement récents, ceux-ci ont tous été élagués suite à leur identification ; ils n'ont pas été conservés.

2.9.4 Résultats de l'intervention

2.9.4.1 Supervision archéologique, été 2015 (BjFi-16 et MTL15-19-2)

L'intervention s'est déroulée du 3 août au 1 septembre 2015, alors que l'ensemble de la rue était excavé entre le boulevard Notre-Dame au nord et la rue Bellerive au sud (plan 9.1). Un remplacement complet de la canalisation d'égout principale de même que des conduites d'eau était prévu par l'arrondissement. Des travaux de branchement étaient aussi projetés au nord, empiétant légèrement dans le boulevard Notre-Dame.

L'excavation mécanique BjFi-16-24A et MTL15-19-2

Débutant dans la partie nord du boulevard Notre-Dame (sous-opération MTL15-19-2-1A), une tranchée d'une largeur de 1,60 m a été faite (photo 9.1) afin de procéder au raccordement de la conduite d'eau au tuyau principal qui passe à cet endroit. Près du centre du boulevard, au fond de cette tranchée, à une profondeur d'environ 2,00 m de la surface, deux planches de bois (1A1) décomposées d'une longueur visible de 0,70 m étaient présentes et étaient espacées de 1,50 m au moins dans l'axe nord-sud (photo 9.2). Elles étaient adossées contre la paroi est et semblaient se poursuivre dans cette direction. L'excavation s'est terminée à ce niveau et la poudre de bois restante a été laissée en place.

Vers le sud, vis-à-vis la limite externe du trottoir sud du boulevard Notre-Dame, l'excavation mécanique s'est étendue sur l'ensemble de la largeur de la rue (à cet endroit débute le site archéologique BjFi-16). Une tranchée profonde a alors été aménagée au centre-est de la rue, permettant le remplacement de la canalisation d'égout principale de même que la conduite d'eau (photo 9.3). Dans le cadre de la réfection de ces services, cette tranchée profonde devait atteindre une altitude d'environ 9,50 m (NMM) en portion nord de la rue Sainte-Anne. En bordure est mais surtout en bordure ouest, des paliers ont été aménagés à une profondeur d'environ 1 m par rapport au trottoir, lequel se trouve en portion nord de la rue à environ



Photo 9.1 Tranchée effectuée dans le boulevard Notre-Dame, au nord de la rue Sainte-Anne, vue vers le sud (MTL15-19-2-NUM1-02)



Photo 9.2 Planches de bois (1A1) observées au fond de la tranchée, vue vers le sud (MTL15-19-2-NUM1-04)

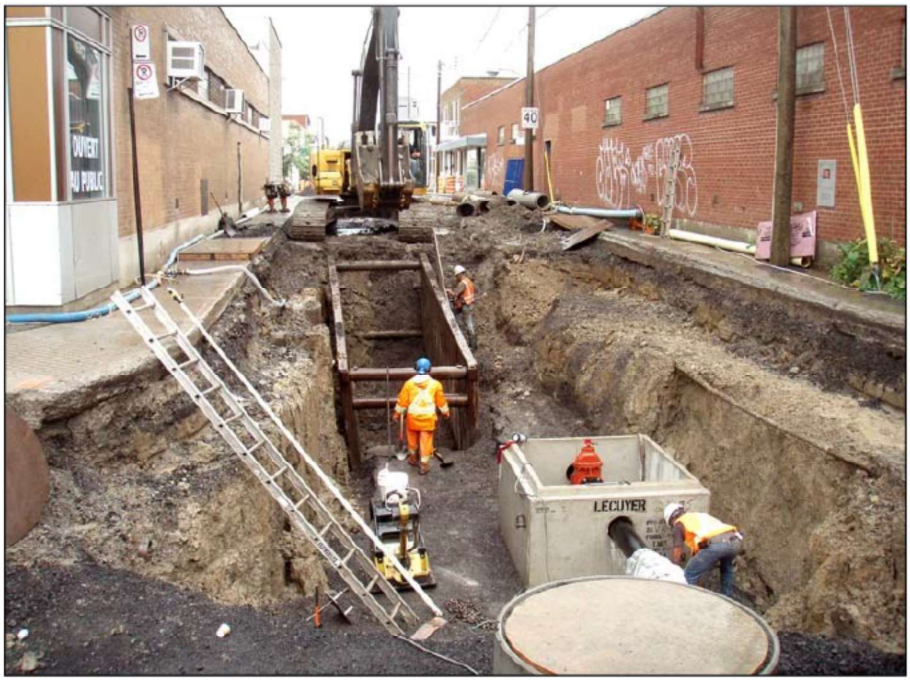

Photo 9.3 Vue générale des travaux en portion nord de la rue, vue vers le sud

14,45 m (NMM). À l'est, le palier était large d'environ 1 m alors qu'à l'ouest, il possédait une largeur d'un peu plus de 2 m. L'atteinte de cette profondeur a permis l'observation des parois et le relevé des niveaux stratigraphiques supérieurs. La tranchée profonde n'a révélé que très peu d'information, étant creusée dans une tranchée existante et montrant fréquemment des sols naturels profonds non remaniés sur chacune de ses parois. La tranchée profonde n'était donc d'aucun intérêt archéologique.

À une distance de 10 m au sud de la façade sud du boulevard Notre-Dame, un profil stratigraphique de la paroi ouest a été consigné. Sous les 0,40 m du trottoir de béton, une couche de pierre concassée d'une épaisseur de 0,30 m était présente. Suite à cela, une couche d'argile limoneuse grise, ferme et hétérogène, contenant des fragments de mortier et des charbons de bois, s'étendait sur une épaisseur maximale de 10 cm. Plus bas, une couche de plus de 0,35 m de sable très fin limoneux brun jaune et marbré d'orange, ferme et homogène, ne semblait pas contenir d'inclusions anthropiques. Il pourrait s'agir d'une couche naturelle archéologiquement stérile. À certains endroits, cette couche était tronquée par des tranchées de services abandonnés ou encore en fonction.

À une distance de 14,60 m de l'intersection, en bordure ouest de la tranchée profonde, une ancienne canalisation de bois (24A1) disposée dans un axe nord-sud a été trouvée. Localisé en paroi, ce segment a été observé sur une longueur de 3 m et sa largeur est de 0,18 m (photo 9.4). Sa planche ouest se situait à 2,40 m du mur actuel de la bâtisse à l'ouest et son sommet se trouvait à 13,35 m (NMM). Sa conception était relativement simple : deux madriers (13 cm x 4 cm) étaient disposés sur le chant et reposaient sur ce qui semble être une planche au fond. Il semble que l'excavatrice aurait arraché le couvercle de ce drain. Au cours du dégagement sommaire de la structure, un fragment de terre cuite fine blanche a été trouvé à l'intérieur.

Plus au sud, en investiguant le palier ouest de la tranchée 24A, trois petites tranchées orientées est-ouest (photo 9.5) ont été observées et fouillées (24A2, 24A3 et 24A4). La première s'étendait de 30,36 m à 31,40 m de l'intersection nord (photo 9.6). Elle était comblée d'une matrice similaire à celle recouvrant la conduite d'eau à remplacer. Il s'agit d'une couche d'argile faiblement sableuse, ferme et hétérogène, contenant des charbons de bois, des fragments de mortier, des nodules d'argile grise, de la fibre de bois et des scories. Quelques artefacts y ont été trouvés et ont été élagués, tels des clous tréfilés et de la terre cuite de type *creamware*, de la terre cuite fine blanche et argileuse blanche.

Plus loin, à 33,76 m du coin (façade de la rue Notre-Dame), une seconde tranchée (24A3), large de 0,56 m, a été expertisée. Celle-ci était comblée de sable fin limoneux brun gris, ferme et homogène, contenant quelques charbons de bois, scories et quelques fragments de terre cuite fine blanche et peut-être du *pearlware*. Ceux-ci n'ont pas été conservés. Enfin, vers 35,96 m du bâtiment au coin sud-ouest de Notre-Dame et Sainte-Anne, une troisième tranchée large de 0,48 m, creusée dans ce qui semble être un axe légèrement nord-est/sud-ouest, a été excavée jusqu'à une profondeur de 13,06 m alors que le palier a été aménagé à 13,61 m (NMM). Cette dernière tranchée était comblée de la même matrice que la deuxième tranchée et n'a livré aucun artefact. Cependant, la troisième tranchée au sud montrait, à sa base, deux formes



Photo 9.4 Une canalisation de bois (24A1) a été trouvée en portion est du palier ouest, vues vers le sud-est et en plan (BjFi-16-15-NUM1-09 et 08)

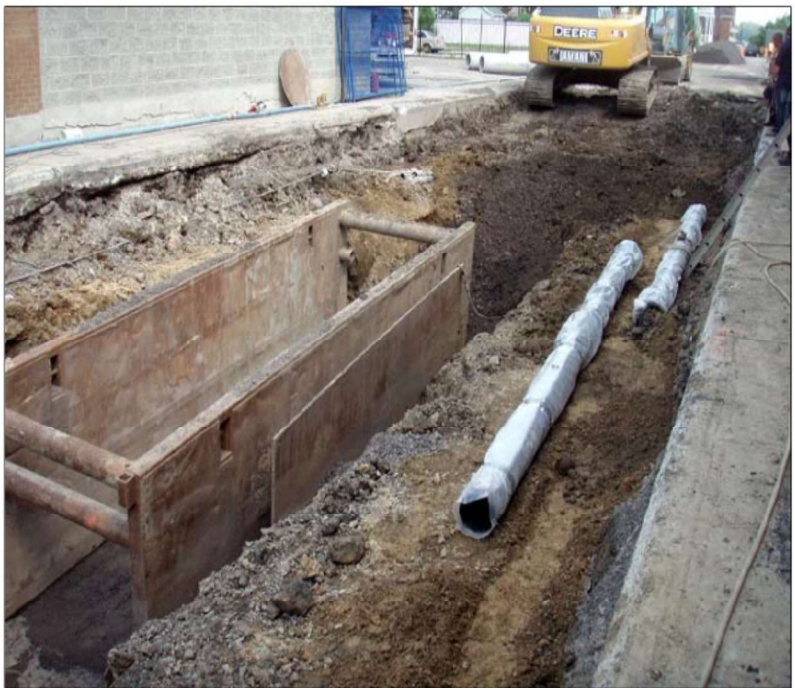

Photo 9.5 Un nettoyage sommaire du palier ouest permet d'identifier trois tranchées orientées est-ouest, vue vers le sud-est (BjFi-16-15-NUM1-11)



Photo 9.6 À environ 30,36 m de la façade de Notre-Dame, la tranchée 24A2 est observée et fouillée sommairement, vue vers l'est (BjFi-16-15-NUM1-12)

subcirculaires mal définies, rappelant peut-être des négatifs de pieux (photo 9.7). Toutefois, son orientation cadre plus ou moins bien avec celle de la palissade à cet endroit et sa largeur est faible.



Photo 9.7 Vues en plan de la tranchée 24A4 en surface du palier (à gauche) et suivant la fouille de son remblai de comblement, vues vers l'est (BjFi-16-15-NUM1-17 et 19)

Un peu au nord, l'examen de la paroi est a permis le relevé d'une seule tranchée potentiellement intéressante (24A5). Celle-ci se trouvait entre 26,28 m et 26,70 m de la façade du boulevard Notre-Dame. Elle était comblée d'un remblai de sable fin limoneux gris beige, hétérogène, contenant peu d'inclusions (charbons de bois, fragments de mortier et quelques cailloux anguleux). Sa base était enfoncée de 0,28 m dans le sol naturel archéologiquement stérile. Près de là, au sud et au nord, deux autres petites perturbations, à l'apparence de tranchées, ont été investiguées mais elles ne se poursuivaient pas vers l'est ou étaient trop peu profondes.

La séquence des sols a également été relevée dans cette portion est des travaux. Sous le trottoir et son lit de pierre concassée qui mesuraient 0,60 m, un remblai de rehaussement de sable limoneux brun, compact et hétérogène, d'une épaisseur de 0,13 m a été tronqué par la tranchée décrite plus haut (24A5). Cette tranchée ne peut donc être associée à une occupation très ancienne. Plus bas, un remblai de 10 cm de sable fin limoneux orange et homogène contenait quelques charbons de bois. Cette couche reposait sur un second remblai de 8 cm d'argile sableuse gris brun, hétérogène, contenant des charbons de bois et du mortier. Enfin, la dernière couche à être observée correspondait à 10 cm de sol naturel archéologiquement stérile. Elle se composait de sable fin limoneux beige kaki marbré de roux, ferme et homogène. De 30,35 m à 32,50 m, à environ 0,80 m sous la surface du trottoir, l'examen de la paroi montre un amas de démolition (24A6) composé de pierres subarrondies, subanguleuses et de fragments et de poudre de mortier beige blanchâtre. Aucune des pierres n'apparait structurée.

À plus de 50 m de la façade du boulevard Notre-Dame, à une profondeur de 0,75 m (13,50 m (NMM)) sous le trottoir, le sommet d'un niveau de charbon de bois était présent et pourrait correspondre à une couche associée à l'incendie de 1912 (photo 9.8). Elle reposait sous le trottoir (0,45 m) (couche 1), son lit de concassé (0,15 m) (couche 2) et un remblai hétérogène (0,45 m) (couche 3). La couche charbonneuse associée à l'incendie (couche 4) d'environ 4 cm d'épaisseur recouvrait 0,12 m de sable fin brun roux qui ne contenait que quelques charbons de bois. Cette dernière pourrait correspondre à un sol naturel remanié car, plus bas, on observait le sol naturel archéologiquement stérile.

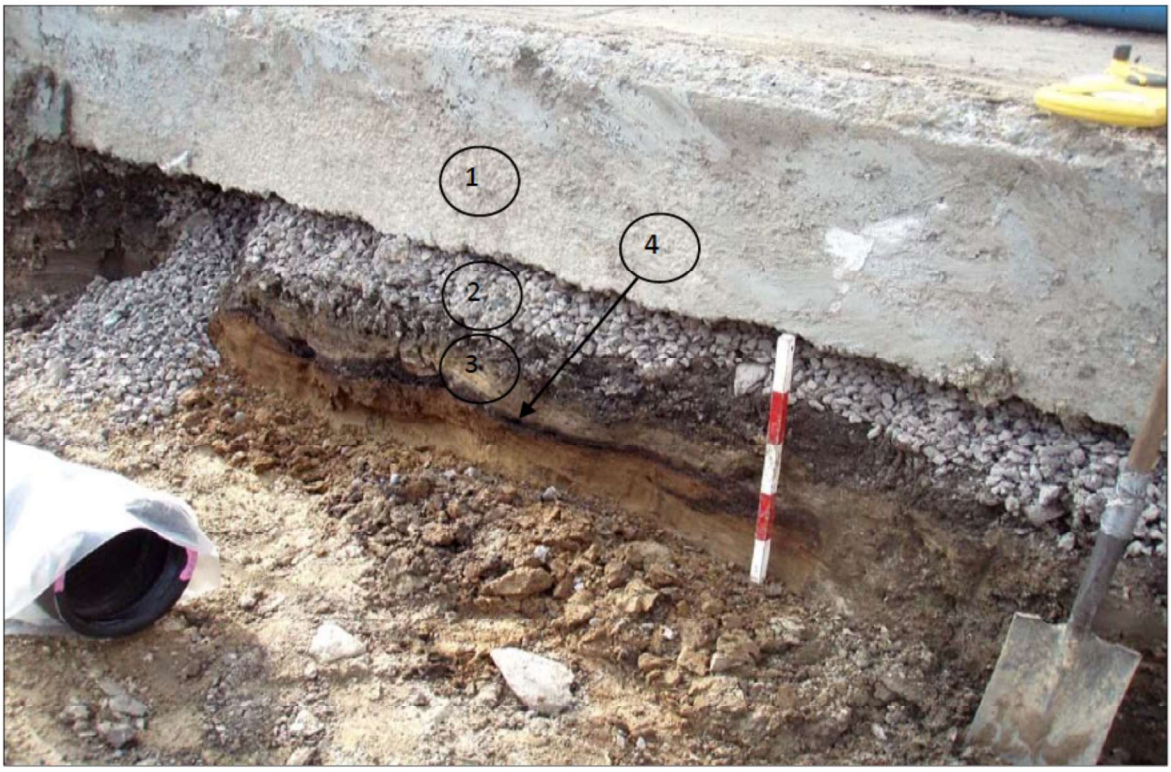

Photo 9.8 Profil stratigraphique de la paroi ouest à un peu plus de 50 m de la façade du boulevard Notre-Dame, vue vers le sud-ouest (BjFi-16-15-NUM1-26)



Photo 9.9 Quelques segments d'une ancienne conduite d'eau trouvée à proximité de l'intersection de la rue Saint-Joseph, vue vers le sud-ouest (BjFi-16-15-NUM1-31)

À près de 70 m de la façade du boulevard Notre-Dame, près de l'intersection de la rue Saint-Joseph, des segments d'un ancien aqueduc (24A7) ont été extraits du sol lors de l'excavation mécanique. Ces conduites étaient présentes le long de la limite est du palier ouest, longeant un tuyau de fonte et un tuyau de gaz désaffectés. L'archéologue n'était pas présent lors de ces travaux mais l'entrepreneur a pris la peine de mettre de côté ces segments de tronc d'arbre percés d'un diamètre extérieur d'environ 0,20 m et dont le diamètre intérieur est de 9 cm (photo 9.9). La longueur de ces conduites était variable. Des mesures prises dans l'échantillon allaient de 2,90 à 3,00 m de longueur. Une des extrémités de ces troncs était amincie en forme de cône épointé alors qu'à l'opposé, un cerclage de fer entourait la bille, évitant l'éclatement de la conduite lors du raccordement des tuyaux.

Au sud de la rue Saint-Joseph, à 2,00 m au sud du 37, rue Sainte-Anne, un second amas de démolition (24A8) a été observé en paroi est. Celui-ci s'étendait sur un total de 4,50 m dans l'axe nord-sud et pourrait témoigner de la présence ancienne de fondation démolie à cet endroit. Plus au sud, devant le 28, rue Sainte-Anne, un massif électrique passait dans un axe nord-sud alors qu'une tranchée de services desservant la résidence était également présente.

À cet endroit, un avant-dernier profil stratigraphique a été consigné (photo 9.10). Sous l'asphalte et la pierre concassée de différent format (0,70 m d'épaisseur) (couches 1 et 2), un remblai hétérogène brun foncé et beige de 0,17 m, composé principalement de sable fin limoneux compact et contenant des charbons de bois, se présentait comme un événement de rehaussement (couche 3). Plus bas, une couche de sable argileux et limoneux brun foncé à noir de 0,15 m, ferme et hétérogène, contenait des scories et des charbons de bois (couche 4). L'incendie de 1912 pourrait peut-être être associé à ce niveau. À sa base, un mince niveau de cendre était observé. Il y avait ensuite une couche de limon faiblement argileux brun gris moucheté de charbon de bois, homogène, ferme et contenant quelques cailloux anguleux et du mortier (couche 5). D'une épaisseur de 0,17 m, il pourrait s'agir d'un remblai ou encore d'une couche d'occupation. Par la suite, une couche de sable argileux brun, ferme et homogène, contenait quelques charbons de bois et des racines ou branches décomposées (couche 6). Ce niveau de 0,16 m pourrait correspondre à un sol naturel remanié. À sa base, une transition graduelle a été observée vers des horizons de sable fin limoneux beige sans inclusion (11 cm) (couche 7) puis d'argile faiblement sableuse grise marbrée d'orange de plus de 0,50 m (couche 8), correspondant au sol naturel archéologiquement stérile.

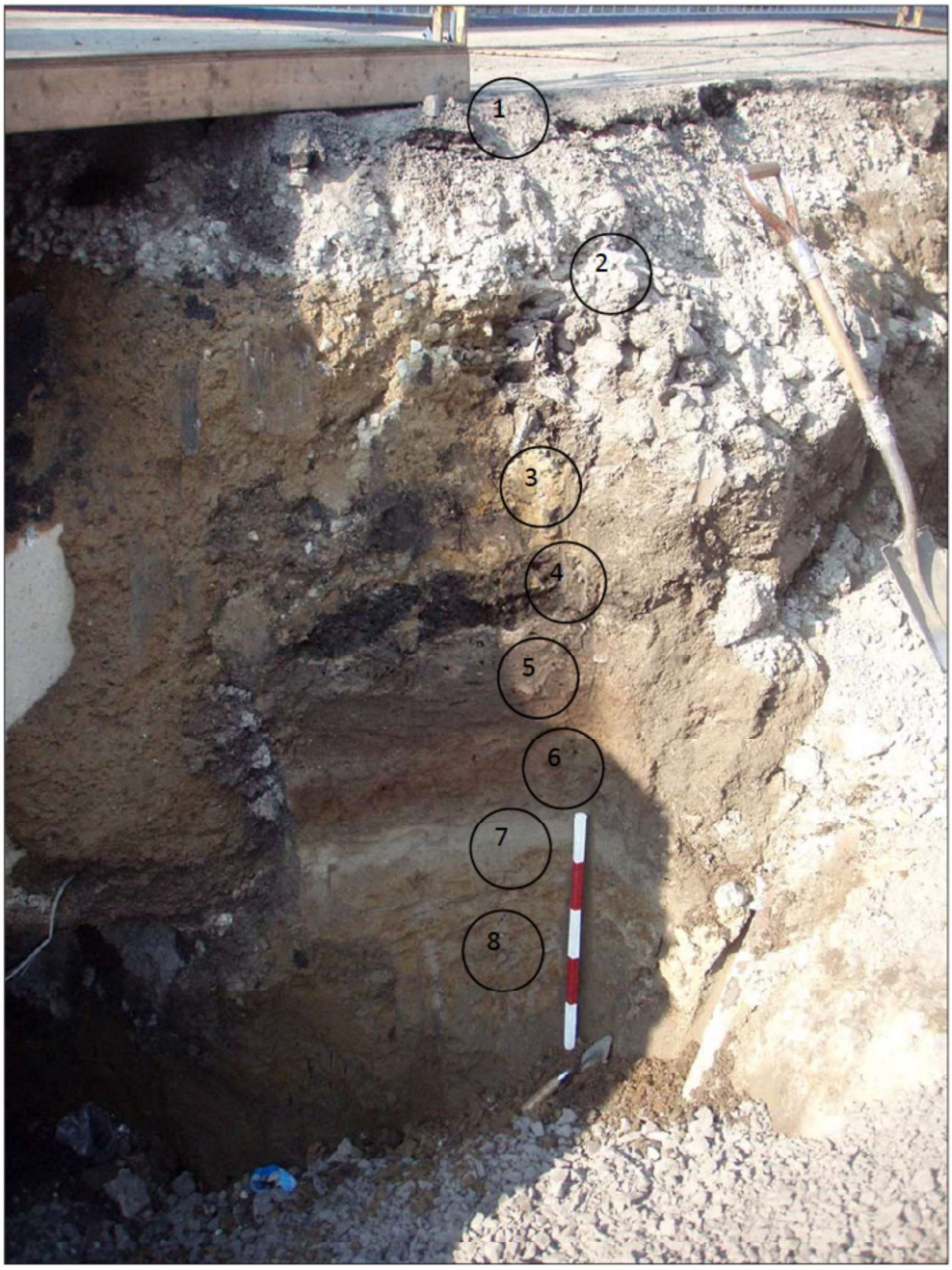

Photo 9.10 Profil stratigraphique consigné à proximité du 28, rue Sainte-Anne, vue vers le nord-ouest (BjFi-16-15-NUM1-33)

Le dernier profil stratigraphique à avoir été enregistré se trouvait en partie sud de la rue, au sud de l'intersection avec la rue Bellerive, directement sous la chaussée (photo 9.11). En premier lieu, sous 9 cm d'asphalte et 0,47 m de pierre concassée variée (couches 1 et 2), un remblai de 0,16 m de sable limoneux brun gris, ferme, homogène et contenant des lentilles de mortier blanchâtre, du bois, des cailloux et du charbon de bois, était présent (couche 3). Il reposait sur une couche de sable fin limoneux brun foncé présentant une large lentille de sable beige hétérogène. Il s'agissait ici encore d'un remblai de 10 cm d'épaisseur (couche 4). Plus bas, une couche de sable argileux brun gris, ferme, homogène et contenant des nodules de charbon de bois, des cailloux et des nodules de mortier était présente sur 0,12 m d'épaisseur (couche 5). Cette dernière pourrait correspondre à un sol naturel remanié puisqu'elle reposait sur un horizon de sable fin beige, homogène et meuble, ne présentant aucune inclusion (couche 6).

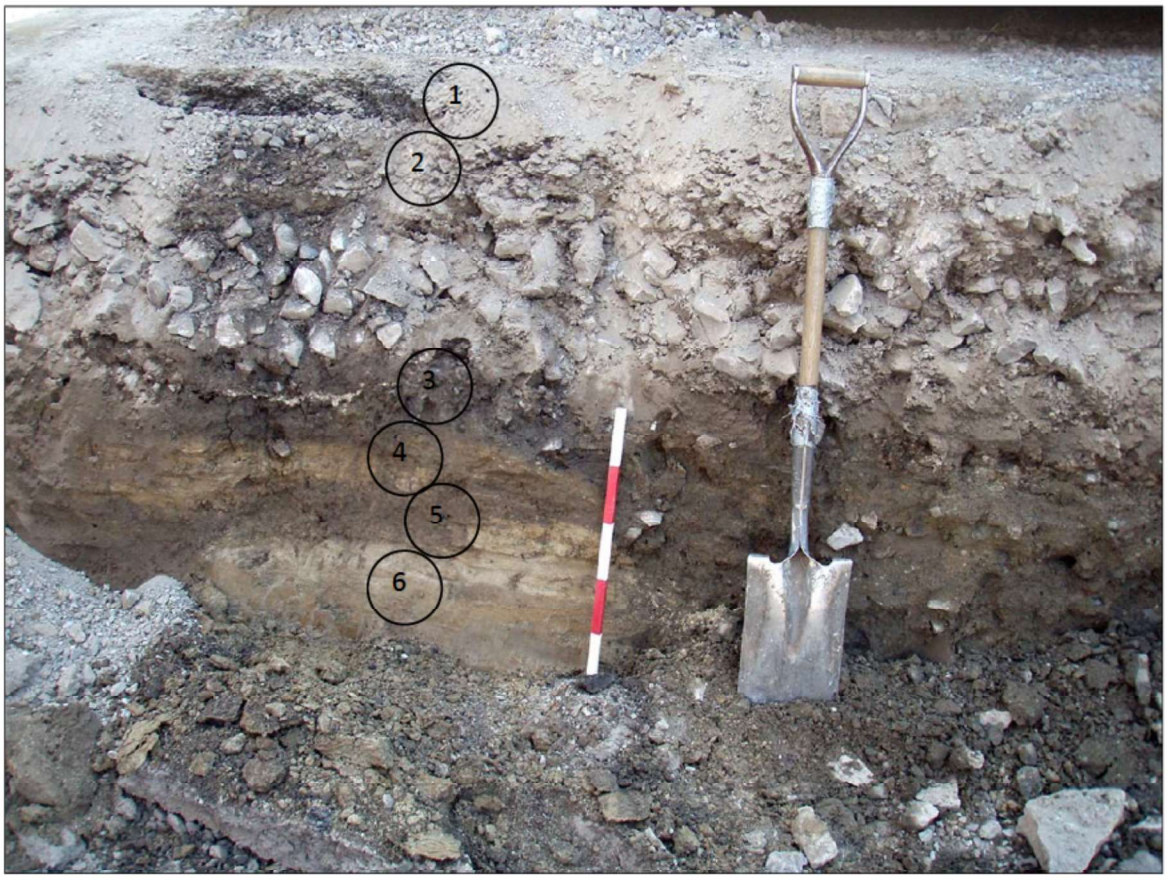

Photo 9.11 Profil stratigraphique de la paroi sud enregistré à la limite sud de la tranchée, vue vers le sud (BjFi-16-15-NUM1-37)

2.9.5 Synthèse des données

Les tranchées ayant été trouvées à un peu plus d'une trentaine de mètres du coin de la rue (24A2, 24A3, 24A4 et 24A5), en portion ouest et est de la rue Sainte-Anne, n'ont pas permis, hors de tout doute raisonnable, d'établir que la courtine nord de la palissade passait à cet endroit. D'abord, une tranchée large de 0,42 m a été observée en portion est à 26,28 m de la façade de la rue Notre-Dame (24A5). L'examen de ce creusement peu profond n'a pas révélé d'artefacts. En portion ouest, la première tranchée enregistrée comme le lot 24A2 était large de 1,04 m et était comblée d'un remblai relativement moderne présentant, entre autres, des fragments de terre cuite fine blanche attribuable au XIXe ou au XXe siècle. La seconde tranchée, le lot 24A3, possédait une largeur de 0,56 m ce qui est, à moins de représenter la partie basse de la tranchée de l'ouvrage défensif, légèrement trop étroit pour correspondre à la palissade. Des objets datant vraisemblablement du XIXe siècle ont été trouvés à l'intérieur de ce creusement. La dernière tranchée (24A4), orientée nord-est-sud-ouest, était très étroite (0,48 m). Aucun artefact n'y a été trouvé hormis la présence de formes (traces, empreintes ?) subcirculaires à sa base pouvant rappeler la palissade.

Selon le plan représentant différentes hypothèses de l'emplacement de la palissade du fort de la Pointe-aux-Trembles (plan 9.2) (Ethnoscop 2013 : 82, Ethnoscop, à paraître MON1407, plan 8), le tracé de la courtine nord pourrait passer exactement à l'emplacement de la tranchée comblée par le lot 24A3 ou celle comblée par 24A4. Il est donc possible que l'un des lots 24A3 et 24A4 comblant des tranchées orientées grossièrement est-ouest corresponde à la partie basse d'une tranchée associée à la première courtine nord de la palissade du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles, celle construite entre 1690 et 1692. Toutefois, aucune preuve matérielle convaincante n'a été obtenue et seuls les axes des tranchées et les formes circulaires identifiées à la base de la tranchée 24A4 représentent les seuls éléments qui pourraient être en lien avec la palissade.

D'autres manifestations de l'occupation humaine de la rue au cours du XIXe et au tournant du XXe siècle ont été identifiées. Il s'agit entre autres d'anciennes conduites d'eau, de canalisation de même que de couches de démolitions et d'incendie. Selon la superposition des plans de Hopkins de 1879 et de Goad de 1907 (plans 9.3 et 9.4), il semble probable que la démolition observée en paroi est (24A6) puisse être en lien avec l'habitation se trouvant à cet endroit au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Par ailleurs, au sud de la rue Saint-Joseph, un second amas de démolition observé en paroi est laisse croire qu'un bâtiment était également présent antérieurement. C'est ce que tendent à confirmer les plans 9.3 et 9.4, illustrant d'anciennes habitations ayant front sur la rue Sainte-Anne au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

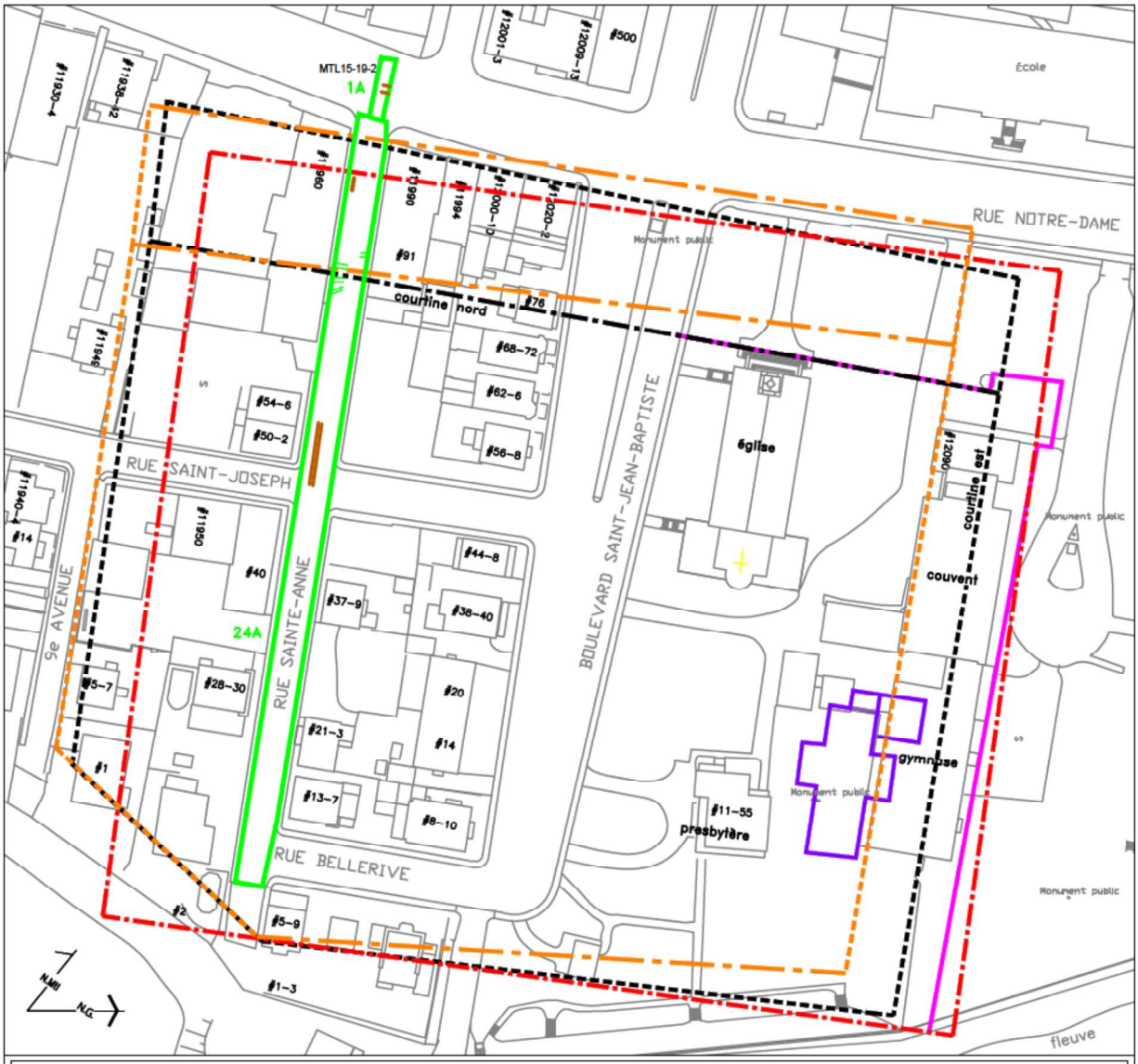

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, RUE SAINTE–ANNE BjFi–16 ET MTL15–19–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE TRACÉ DU FORT DE LA POINTE–AUX–TREMBLES

PLAN 9.2

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

TRANCHÉE

VESTIGE DE BOIS

MTL15-19-2 CODE TEMPORAIRE

ANCIENNE ÉGLISE (GOAD 1907)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

LIMITES DE LA PALISSADE :

SELON L'AVEU ET DÉNOMBREMENT DE 1731 (Ethnoscop 2001 plan 5)

SELON DES SOURCES DOCUMENTAIRES (Ethnoscop 2007 plan 3)

HYPOTHÉTIQUE (Ethnoscop 2007 plan 3)

À PARTIR DES DÉCOUVERTES DE PIEUX DE LA COURTINE NORD (Ethnoscop 2013 plan 9)

PROJECTION DE LA PALISSADE (Ethnoscop 2013 plan 9)

HYPOTHÈSE DE LA LIMITE EST DE 2014 BASÉE SUR LES NOUVELLES DÉCOUVERTES

MON1410

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11–010–2301

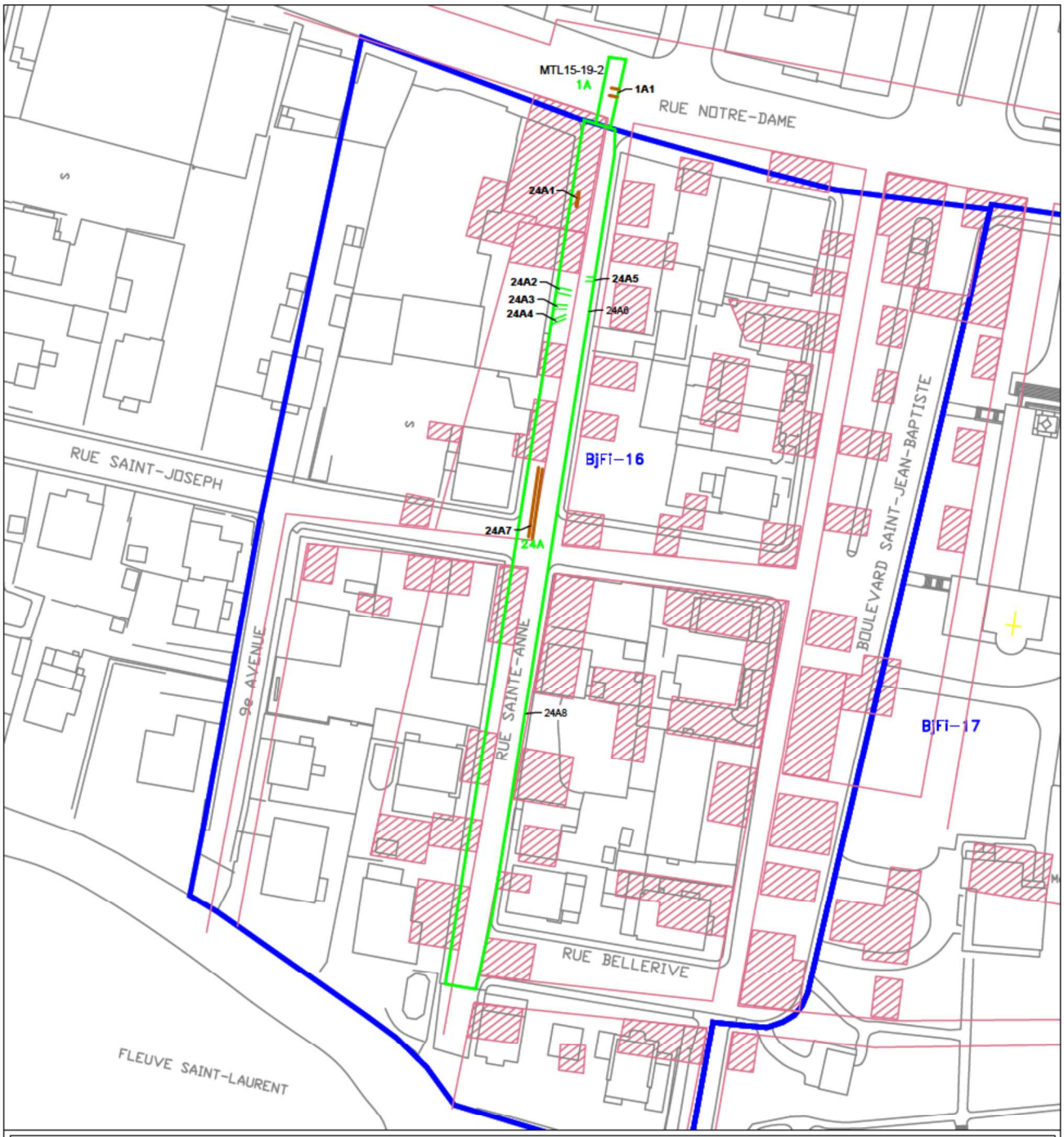

TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, RUE SAINTE–ANNE, BjFi–16 ET MTL15–19–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

POLYPHASÉ DU PLAN DE HOPKINS À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 9.3

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

TRANCHÉE

VESTIGE DE BOIS

1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

1A1 NUMÉRO DE LOT

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi–16 CODE BORDEN

MTL15-19-2 SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

POLYPHASÉ DE HOPKINS

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11–010–2301

0 12,5 25 m

ÉCHELLE : 1/1250

NMH NG

MON1410

ethnoscop



TRAVAUX PUBLICS 2014–2015–2016, RUE SAINTE–ANNE, BjFi–16 ET MTL15–19–2

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1907 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 9.4

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

TRANCHÉE

VESTIGE DE BOIS

1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

1A1 NUMÉRO DE LOT

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi–16 CODE BORDEN

MTL15-19-2 SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11–010–2301

0 12,5 25 m

ÉCHELLE : 1/1250

N.MH N.G.

MON1410

ethnoscop

2.10 Rue Sanguinet (MTL15-25-3)

La présente intervention s'inscrivait dans le cadre du remplacement des services souterrains sur la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque (photo 10.1). L'emprise de la nouvelle conduite d'aqueduc correspondant approximativement à la façade des maisons ayant été expropriées puis démolies lors de l'élargissement de la rue à la fin des années 1960, une intervention archéologique a été prescrite. Initialement, un inventaire archéologique était prévu préalablement à l'installation de deux chambres de vanne dont l'emplacement projeté recoupait l'ancienne emprise de rue. Néanmoins, il fut décidé de ne pas procéder à cette intervention, étant donné le peu de sols archéologiques présents mais plutôt de suivre l'ensemble des travaux, soit un tracé total de 182 m, au moyen d'une surveillance archéologique permettant d'enregistrer les vestiges conservés sous les remblais.

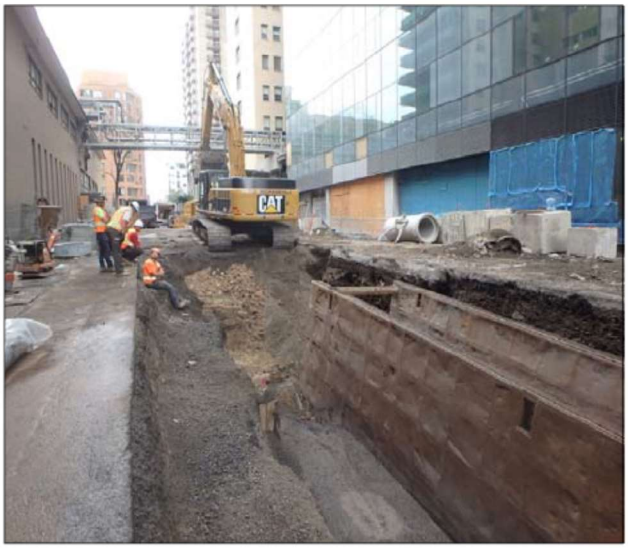

Photo 10.1 Réalisation d'une supervision archéologique sur la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, vue vers le nord-nord-est (MTL15-25-3-NUM2-109)

2.10.1 Rappel historique

La section de la rue Sanguinet qui constitue l'aire d'intervention, soit entre le boulevard René-Lévesque et l'avenue Viger, a déjà fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique. Réalisée par Ethnoscop en 2007 dans le cadre du projet d'implantation du nouveau CHUM, elle visait plus spécifiquement un ensemble contigu de quatre îlots urbains délimités au nord par le boulevard René-Lévesque, au sud par la rue Saint-Antoine et à l'est par la rue Saint-Denis. Quant à la limite ouest de l'aire d'étude, elle longeait la rue Sainte-Élizabeth depuis René-Lévesque jusqu'à la rue de La Gauchetière, puis la rue Sanguinet jusqu'à la rue Saint-Antoine. Le présent rappel historique tire une grande partie de ses informations de cette étude de potentiel.

Il y a 7 000 ans émerge la moyenne terrasse de Montréal, incluant le replat sur lequel se trouve la présente aire d'étude. Puis, entre 6 000 et 5 600 ans AA, s'effectue la mise en place du système fluvial actuel. C'est alors que débute le peuplement de la région de Montréal tel qu'en témoignent quelques sites datant de l'Archaïque supérieur (6 000 à 3 000 ans AA) découverts sur l'île[6]. La période Sylvicole, caractérisée avant tout par l'adoption de la poterie par les populations amérindiennes, est toutefois mieux représentée. L'île de Montréal compte plusieurs sites datant du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et les traces des groupes du

[6] Pensons ici au site du jardin du Séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) et celui de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85).

Sylvicole supérieur (1 000 à 500 ans AA) sont présentes un peu partout, et plus particulièrement sur la plupart des sites préhistoriques du Vieux-Montréal (Tremblay et Pothier 2004).

Le cadre naturel de l'aire d'étude, selon l'analyse de photographies aériennes de 1928-1930, serait caractérisé par une pente descendante d'est en ouest. L'aire d'étude est également traversée par un talus est-ouest, visible sur le plan de Chaussegros de Léry de 1717. Une intervention archéologique menée en 2003 sur un grand secteur situé un peu plus à l'ouest[7] a permis de confirmer que celui-ci, d'une hauteur de moins de 6 m de haut, est situé à peu près vis-à-vis de la rue de La Gauchetière (Ethnoscop 2005). En haut de ce talus se trouve le replat de la terrasse de La Gauchetière, alors qu'en bas se situe le banc alluvial de la rivière Saint-Martin qui s'écoulait jadis d'est en ouest, plus au sud, soit entre l'actuelle autoroute Ville-Marie et la rue Saint-Antoine. L'inventaire effectué en 2013 sur le site BjFj-164, situé en bordure sud de l'avenue Viger, à l'est de la rue Sanguinet, a fourni quelques indications supplémentaires sur la topographie naturelle du secteur (Ethnoscop 2013a). En effet, la fouille des sols naturels a permis de déceler la présence d'une faible pente naturelle descendante depuis le nord, ainsi que celle d'un second petit talus localisé sous le trottoir sud de l'avenue Viger. En somme, la section à l'étude de la rue Sanguinet possède un potentiel archéologique préhistorique étant donné la présence de deux replats naturels : celui décelé sous l'avenue Viger (Ethnoscop 2015 : 17) ainsi que celui de la terrasse de La Gauchetière. Néanmoins, il est probable que la portion à l'étude de la rue Sanguinet ait été trop perturbée par la trame urbaine historique, ainsi que les nombreux services d'utilité publique, pour que subsiste un humus ancien.

L'aire d'intervention est située en périphérie immédiate de l'établissement de Ville-Marie. Les premières concessions et mises en valeur des terres y sont réalisées au cours de la décennie 1650, mais il faut attendre le début du XVIIIe siècle pour qu'y apparaissent les premiers faubourgs. En effet, au cours du XVIIIe siècle, la ville connait une croissance continue et se développe alors le long des principales voies de communication *extra-muros* de nouveaux noyaux d'établissements. Ces faubourgs font l'attrait des artisans et des journaliers, offrant des propriétés moins coûteuses et permettant encore la construction de bâtiments en bois[8]. En 1754, le quart des 4 000 Montréalais recensés y habitent et dès les années 1780, ils abritent dorénavant la majorité de la population. Entre 1802 et 1817, une grande opération d'aménagement est amorcée avec pour objet central la démolition des fortifications devenues désuètes. S'ensuit une nouvelle accélération dans le développement des faubourgs ; en 1837, les trois quarts des Montréalais y sont établis. Peu à peu, des services comme des marchés publics, des ateliers, magasins et comptoirs, ainsi que certaines institutions commencent à s'y installer.

C'est dans ce contexte que la transformation de l'aire d'étude s'amorce, passant d'une zone semi-rurale, essentiellement recouverte de vergers, à un quadrilatère urbain entièrement loti

7 Le terrain couvert par l'intervention allait de la rue de Bullion jusqu'à l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et du boulevard René-Lévesque jusqu'à l'avenue Viger.
8 Les bâtiments en bois sont interdits à l'intérieur de la ville fortifiée depuis 1721 afin de réduire les risques d'incendies et surtout freiner leur propagation.

et partiellement bâti (figures 10.1 et 10.2). Le secteur est loti et occupé par des habitations et différents commerces au cours des années 1820. En 1845, anciennement situé à la limite des faubourgs Saint-Laurent et Saint-Louis, il devient le quartier Saint-Louis. Celui-ci, presque uniquement composé de maisons en bois, comme dans l'ensemble des faubourgs, est en grande partie ravagé par le grand incendie de juillet 1852. Dans les années suivantes, il subit une importante reconstruction. Les bâtiments, dorénavant en pierres et en briques (la construction en bois étant désormais interdite), se présentent sous la forme de maisons en rangée (Montréal en quartiers). Ces petites maisons d'inspiration britannique, où le propriétaire et sa famille résident généralement au rez-de-chaussée, comptent un à deux logements supplémentaires. Un réseau de ruelles et d'allées, parfois sis sous une porte cochère, permet aux occupants des immeubles d'avoir accès à l'arrière-cour des édifices ainsi qu'aux dépendances qui s'y trouvent généralement. Occupant toute la façade des lots, ces maisons en rangée ont modifié la trame urbaine et contribué à la densification du bâti (figure 10.3).

Vers 1850, l'élite canadienne-française s'établit autour du square Viger. Elle migrera toutefois plus au nord, autour du square Saint-Louis, aménagé en 1880 (Montréal en quartiers). L'exode d'une partie de la population aisée des quartiers Saint-Laurent et Saint-Louis, jumelé à la densification constante de ces secteurs achèvent ainsi à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle leur transformation en quartiers ouvriers. À partir des années 1920 et 1930, l'habitat se densifie dans le secteur à l'étude. Plusieurs immeubles originalement construits pour recevoir deux ou trois groupes familiaux, en hébergent cinq et parfois six. Aussi, un nombre important de dépendances situées dans les arrière-cours est converti en logements. Selon une enquête menée en 1935, l'aire d'étude est classée parmi les zones à taudis de la ville. Cette trame urbaine ne changera que très peu dans les décennies à venir, mise à part l'apparition de quelques secteurs commerciaux ou manufacturiers. Enfin, dans les années 1960, de vastes projets d'urbanisme entraîneront la démolition de nombreuses maisons, voire d'îlots ou de quartiers entiers. C'est à cette période que l'hôpital Saint-Luc entreprend une grande phase d'agrandissement. Ayant construit ses premiers édifices en bordure du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Denis au cours des années 1930, l'hôpital entreprend en 1966 une seconde phase d'expansion avec l'acquisition de plusieurs lots situés sur les rues Sanguinet et de La Gauchetière. L'ensemble des bâtiments se trouvant sur ces lots fut rasé entre 1966 et 1970 pour faire place à un stationnement qui occupait encore les lieux en 2007[9].

[9] Cet espace est dorénavant occupé par un nouveau bâtiment du CHUM.

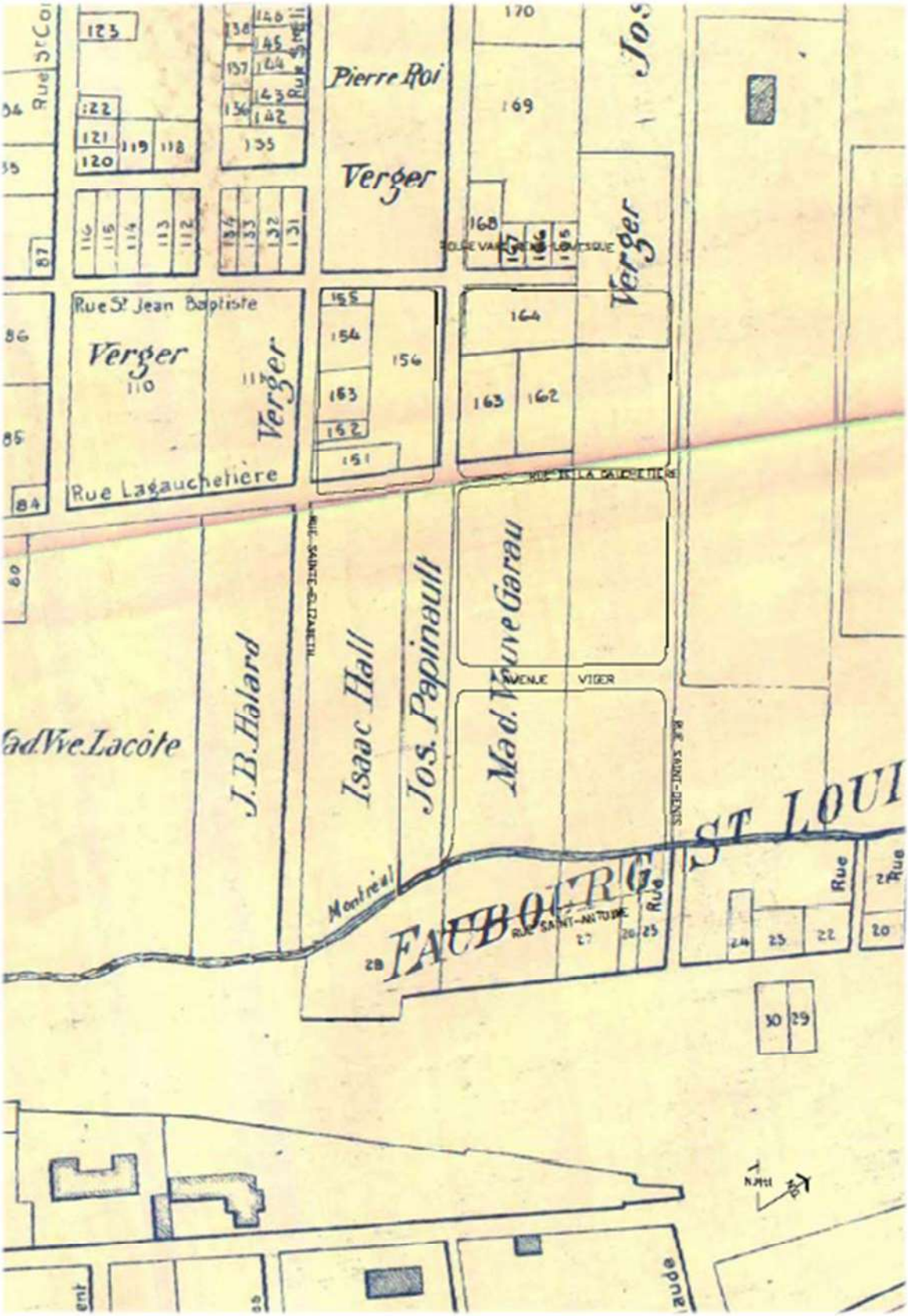

Figure 10.1 *Plan de la Ville de Montréal avec les projets d'accroissement*, Louis Charland, 1801



Figure 10.2 *Map of the city and suburb of Montreal* (extrait), John Adams, 1825

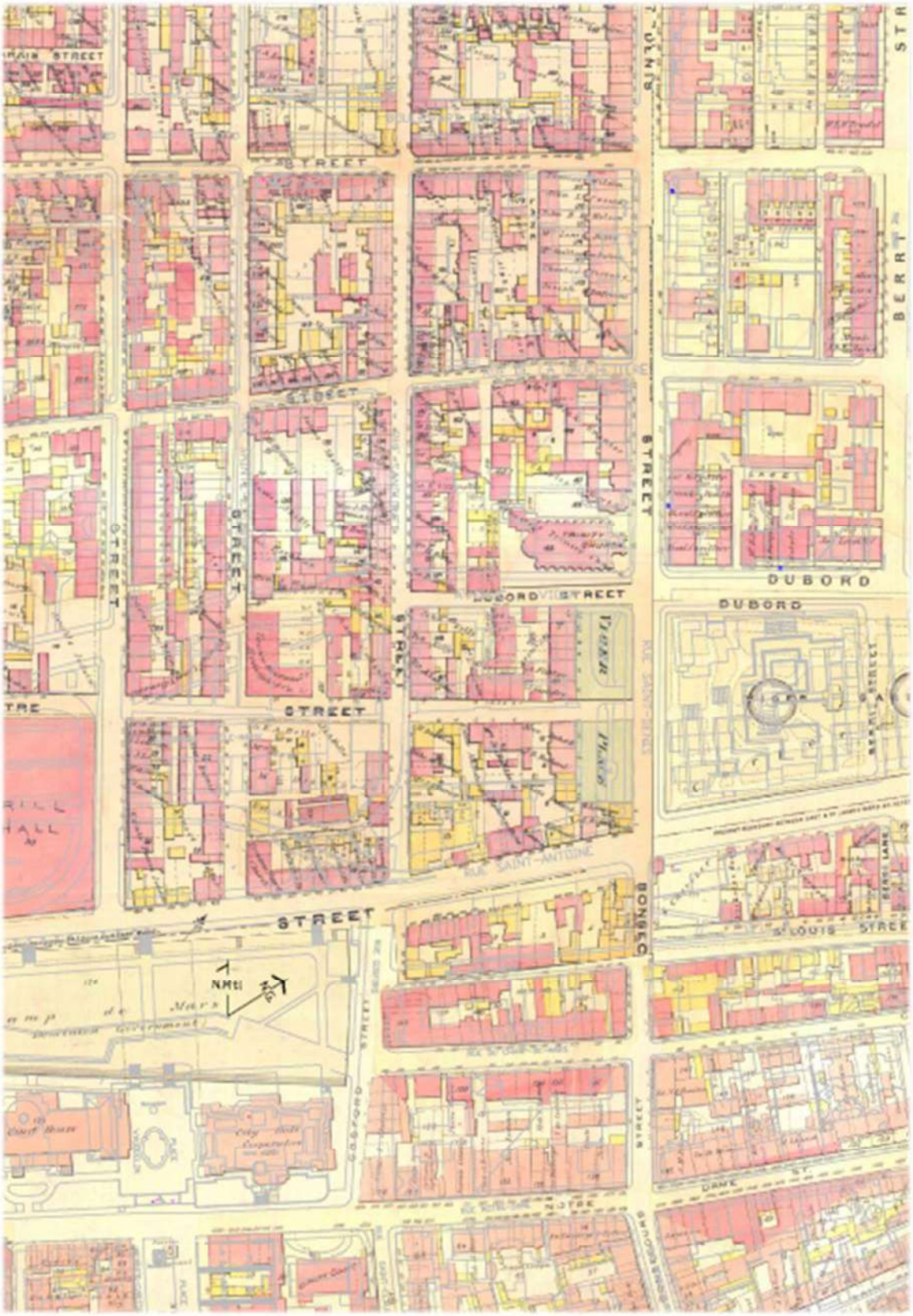

Figure 10.3 *Insurance plan of the city of Montreal, volume III* (extrait), Charles E. Goad, 1890

2.10.2 Interventions archéologiques antérieures

L'étude de potentiel réalisée dans le cadre du projet de construction du nouveau CHUM a menée à plusieurs interventions archéologiques, dont deux recoupent la présente aire d'intervention (plan 10.1). Dès le printemps 2007, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été réalisés sur l'îlot urbain délimité par les rues de La Gauchetière/Saint-Denis/Viger/Sanguinet (Ethnoscop 2009). À la lumière des résultats, une fouille exhaustive de certaines aires a été effectuée dans les mois suivants. Dans l'ensemble, le site BjFj-139 a permis la mise au jour de vestiges de bâtiments construits durant le deuxième quart du XIXe siècle, de nombreuses traces de l'incendie de 1852, ainsi que de plusieurs vestiges construits par la suite. La seconde intervention, attachée au code MTL13-25-4, est située quelques mètres au nord dans le quadrilatère René-Lévesque/Sanguinet/De La Gauchetière/Sainte-Elizabeth. Menée à l'été 2013, cet inventaire archéologique était préalable à la construction d'un tunnel piétonnier sous la rue Sanguinet permettant de relier deux futurs bâtiments (Ethnoscop 2015). Deux aires ont été sondées dont une située en bordure ouest de la rue Sanguinet (sous-opération 1A). Deux murs de fondation en pierres délimitant une porte cochère associée à des maisons en rangées construites entre 1852 et 1872 y ont été découverts[10]. Aucun sol d'occupation n'y a toutefois été observé. En effet, les résultats tendaient à démontrer que les sols archéologiques de la rue Sanguinet ont en grande partie disparu, perturbés par l'installation de conduites et de massifs de béton sous la voie publique (*ibid*. : 47). Une troisième intervention associée au projet du CHUM s'est déroulée au sud-est de l'aire d'intervention, sur l'avenue Viger entre les rues Sanguinet et Berri (Ethnoscop 2013a). Cet inventaire archéologique a entraîné la création de deux nouveaux sites : BjFj-164 et BjFj-160. Le premier a révélé des vestiges et des sols d'occupation datant du XIXe siècle, alors que le second témoignait du premier emplacement du marché Viger aménagé en 1818 (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal). Notons également que sous le trottoir sud de l'avenue Viger, à l'intersection de la rue Saint-Denis, une couche de sol naturel remanié au cours du Régime français a été découverte.

Plusieurs autres sites historiques sont situés à l'intérieur d'un périmètre d'environ 250 m (plan 10.1). Au nord-ouest de l'aire d'étude se trouvent les sites BjFj-82, BjFj-121, BjFj-76, BjFj-77 et BjFj-103 témoignant tous de l'occupation du faubourg Saint-Laurent depuis le début du XIXe siècle. Une section du site BjFj-77 comporte également des vestiges architecturaux et des sols d'occupation datant de la fin du XVIIIe siècle (Ethnoscop 2013b : 152-153). Au coin nord-est de l'intersection Sanguinet et René-Lévesque, le site BjFj-173 documente pour sa part plusieurs niveaux d'occupation et divers aménagements dans les arrière- cours de trois lots habités dès 1815 (Ethnoscop 2016 - à paraître). Un dernier noyau de sites archéologiques se trouve au sud-est de l'aire d'étude et regroupe les sites BjFj-14, BjFj-166, BjFj-15, BjFj-87 et BjFj-125. Ils témoignent de l'occupation continue depuis le début du XIXe siècle de cette partie sud du faubourg Saint-Louis. Notons que le site Viger (BjFj-15) a aussi permis de documenter des occupations remontant au XVIIIe siècle (Ethnoscop 2015 : 18).

[10] Une nouvelle portion de l'un de ces murs a été dégagée et enregistrée lors de la présente intervention (voir section 4.4).

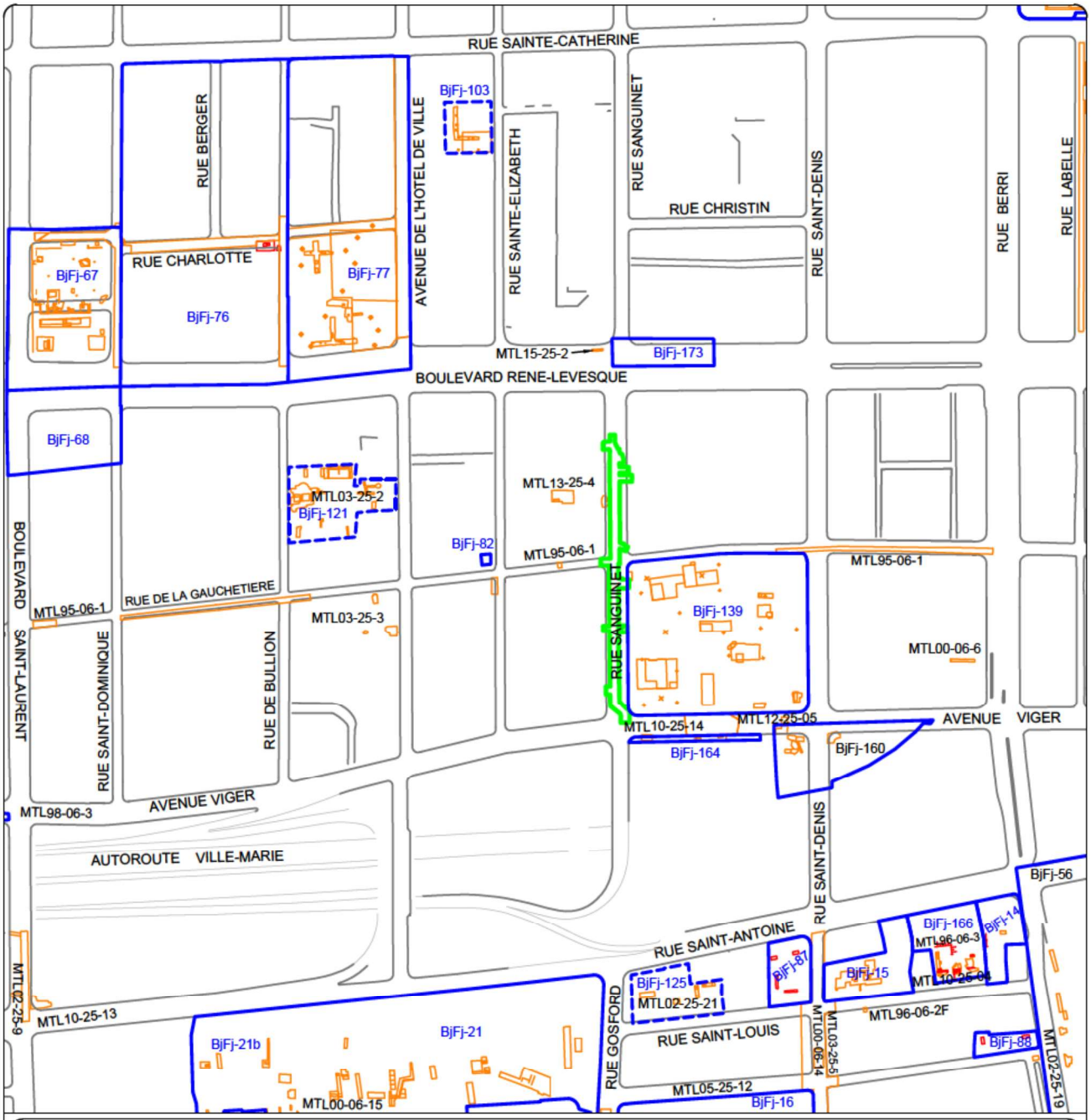

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SITES ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE LA SOUS-OPÉRATION

PLAN 10.1

- SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-02 CODE BORDEN
- VESTIGE ARCHITECTURAL
- INTERVENTION ANTÉRIEURE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236

0 40 80 m

ÉCHELLE : 1/4000

MON1410

ethnoscop

Quant aux sites archéologiques préhistoriques, aucun n'a à ce jour été découvert dans l'aire d'étude. Un inventaire archéologique effectué en 2015 pour Hydro-Québec dans le cadre du projet d'implantation de nouvelles lignes souterraines (MTL15-25-2) a permis la découverte de tessons de poterie amérindienne dans l'horizon supérieur du sol d'origine à une altitude de 22 m. Trouvés au coin nord-ouest de la rue Sanguinet et du boulevard René-Lévesque (sous-opération 2R), soit à quelques mètres de la limite nord de la présente intervention, ces 19 tessons témoignent d'une présence autochtone à proximité au cours du Sylvicole supérieur (Ethnoscop 2016 - à paraître : section 4.4.5).

En élargissant le périmètre, plusieurs sites archéologiques préhistoriques apparaissent toutefois. Mentionnons d'abord la concentration du Vieux-Montréal, qui regroupe une douzaine de sites datant principalement du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur, mais aussi du Sylvicole inférieur et de l'Archaïque supérieur (Tremblay et Pothier 2004). Les plus près du secteur à l'étude sont le site Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96) et celui de l'Accueil Bonneau (BjFj-100), situés à quelques centaines de mètres vers le sud, de l'autre côté de la butte du Vieux-Montréal. Ces sites ont, entre autres, révélé des traces d'occupation datant du Sylvicole, mais la fouille du site de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96) a également permis de documenter une occupation datant de l'Archaïque supérieur (Ethnoscop 2015 : 17). Une autre concentration de sites archéologiques préhistoriques se trouve dans les environs du mont Royal. Il s'agit du site Dawson (BjFj-1), un village iroquoien de la toute fin du Sylvicole supérieur situé devant le campus de l'Université McGill, du groupe de sépultures de Westmount (BjFj-31), ainsi que de deux sites situés au pied du flanc est du mont Royal : la carrière de cornéenne du mont Royal (BjFj-97) et le petit site Cartier (BjFj-133) datant du Sylvicole supérieur.

2.10.3 Stratégie d'intervention

La méthode d'enregistrement utilisée pour cette intervention est celle du système Tikal, communément employé en archéologie historique au Québec. Cette méthode se compose d'abord d'un code temporaire attribué au projet par la ville de Montréal, soit MTL15-25-3 dans le cas présent. Ensuite, chacune des différentes phases des travaux est désignée par un numéro d'opération. Une opération réfère la plupart du temps à une intervention archéologique, mais elle peut aussi référer à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions précédemment réalisées sur un même site. Ici, l'ensemble des excavations a été désigné par le numéro d'opération 1. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (MTL15-25-3 - 1**A**). Pour la présente intervention, le tracé a été divisé en quatre sous-opérations plus ou moins arbitraires, numérotés 1A à 1D en allant du sud vers le nord[11] (plan 10.2).

Enfin, chaque unité archéologique, telle que les sols et les vestiges retrouvés en cours d'intervention, a été désignée par un numéro de lot. Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé (MTL15-25-4 - 1A**1**) est alors utilisé sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lots, les fiches de description des vestiges, le catalogue photo, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts recueillis. Les éléments significatifs de l'intervention peuvent ainsi être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement grâce à ce code. Seules, des unités de vestige archéologique ont été découvertes et enregistrées lors de la présente supervision.

La supervision archéologique s'est étendue sur six semaines consécutives, soit du 22 juin au 31 juillet 2015. Comme plusieurs autres interventions en lien avec des travaux d'infrastructure publique à Montréal, elle a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05.

[11] L'orientation employée dans le présent rapport est basée sur le nord montréalais qui suit l'orientation du boulevard Saint-Laurent.



TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 10.2

- SOUS-OPÉRATION
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE DE BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES
- BÉTON
- MÉTAL
- TUYAU EN GRÈS
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

N.G.
N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nº 31H12-010-0236

MON1410

ethnoscop

2.10.4 Résultats

Le tracé des travaux, suivant l'axe de la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, se présentait approximativement dans la moitié ouest de la rue sur une largeur moyenne de 6,00 m. La profondeur maximale atteinte par l'excavation mécanique variait à l'ouest et à l'est de la tranchée. À l'ouest, section réservée pour l'aqueduc, l'excavation atteignait une profondeur d'environ 2,50 m sous la rue actuelle, alors qu'à l'est, le remplacement de l'égout nécessitait une profondeur relative variant approximativement entre 4,00 m et 5,00 m. La surveillance archéologique a permis de constater qu'entre les nombreux services enfouis (dont plusieurs massifs est-ouest), une quarantaine de vestiges étaient encore conservés. Il faut spécifier que l'implantation de l'égout actuel[12] a tronqué pratiquement tous les vestiges rencontrés sur la moitié est du tracé. Quant aux sols rencontrés sous l'infrastructure actuelle, ils se limitaient généralement à des remblais de pierres concassées et autres dépôts de comblement modernes, généralement associés à des services enfouis ou encore à la démolition du cadre bâti dans les années 1960. Les tranchées de construction de certains vestiges ont été identifiées et documentées. En de rares occasions, des niveaux d'occupation ont été observés, tous associés à des dépôts résiduels minces et souvent situés dans les caves ou les vides sanitaires des anciens bâtiments. Dans les pages qui suivent, les vestiges seront présentés par sous-opération, en allant du sud au nord et en effectuant lorsque possible des regroupements logiques. Les sols présentant un intérêt archéologique seront également décrits.

2.10.4.1 La sous-opération 1A

La sous-opération 1A représente les premiers 57 m du tracé des travaux (plan 10.3). Partant du coin nord-est de l'intersection des rues Viger et Sanguinet, la tranchée présente rapidement un décrochement vers l'ouest. D'une largeur moyenne de 6 m, elle s'oriente par la suite franc nord. Notons la présence d'une petite excroissance vers l'ouest, dans le tiers sud de la sous-opération, visant la mise en place d'une nouvelle chambre de vanne. Dans l'ensemble, trois secteurs étaient particulièrement perturbés par des infrastructures modernes : une concentration de massifs à l'extrémité sud de la tranchée[13], la présence du tunnel piétonnier en bordure ouest de la sous-opération et le passage de l'égout actuel dans la moitié ouest de la tranchée.

[12] Pour cette intervention, la dénomination « égout actuel » fait référence à la canalisation de béton déjà en place et qui fait l'objet d'un remplacement par les présents travaux. Ce dernier s'étendait du nord au sud sur toute la moitié est du tracé des travaux.
[13] Deux massifs traversaient le secteur du nord au sud et un troisième le traversait d'est en ouest.

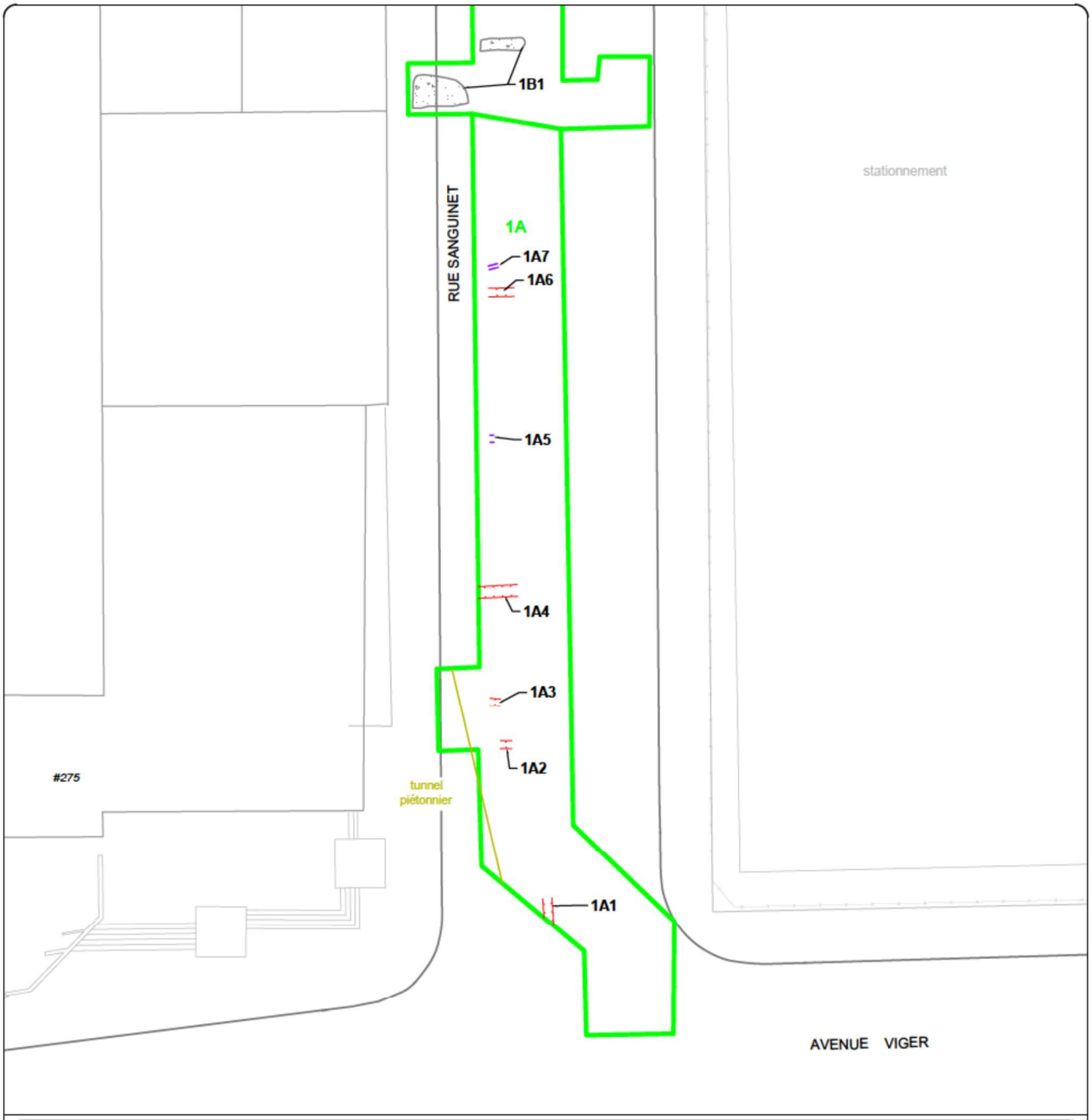

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1A

PLAN 10.3

SOUS-OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE DE PIERRES

BÉTON

MÉTAL

TUYAU EN GRÈS

1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

MON1410

ethnoscop

Maçonnerie de pierres 1A1

Le mur de maçonnerie 1A1, orienté selon un axe nord-sud, a été observé contre la paroi sud de la tranchée 1A non loin de son extrémité sud. Le vestige mesurait 0,70 m de largeur et son sommet affleurait à 0,57 m sous l'infrastructure de la rue actuelle, soit à une altitude de 15,41 m NMM. Se poursuivant vers le sud hors de la sous-opération, le mur a été dégagé sur 2,50 m de longueur vers le nord. À cette extrémité, il a été tronqué par l'implantation ancienne d'un regard lié à l'égout actuel. Composée de pierres calcaires ébauchées couchées à plat et liées d'un mortier à chaux et à sable, la maçonnerie présentait un parement double avec blocage formé d'un appareil plus ou moins régulier. Le parement est était formé de quatre assises régulières (photo 10.2) reposant sur le sol naturel stérile à une altitude d'environ 14,48 m NMM.



Photo 10.2 Extrémité sud du parement est du mur 1A1, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-09)

L'analyse des plans anciens révèle que ce mur de fondation correspond à la façade d'un bâtiment déjà présent en 1872 (plan 10.7). En brique, cette maison en rangée de trois étages, située sur le lot 143 selon le plan de Goad de 1890 (plan 10.8), a été construite entre 1846 et 1872. Il est possible qu'elle ait été érigée avant l'incendie de 1852 puisque ce dernier semble avoir épargné cette zone du quartier Saint-Louis située au sud-ouest de la rue Sanguinet (figure 10.4). Lors de la poursuite de l'excavation mécanique à l'ouest du mur, un niveau de démolition d'une épaisseur d'environ 0,15 m comblait ce qui fut possiblement le vide sanitaire du bâtiment. Contenant des pierres calcaires et des briques communes, ce remblai de démolition reposait sur un mince sable limoneux brun moucheté de beige et de noir. Ce dernier, d'une épaisseur de 0,12 m, contenait des cailloux et cailloutis, ainsi que des inclusions de charbon de bois et de charbon minéral, et des fragments de briques et de mortier. Cette mince couche, posée sur le sol naturel stérile, pourrait correspondre à un sol d'occupation dans le vide sanitaire.

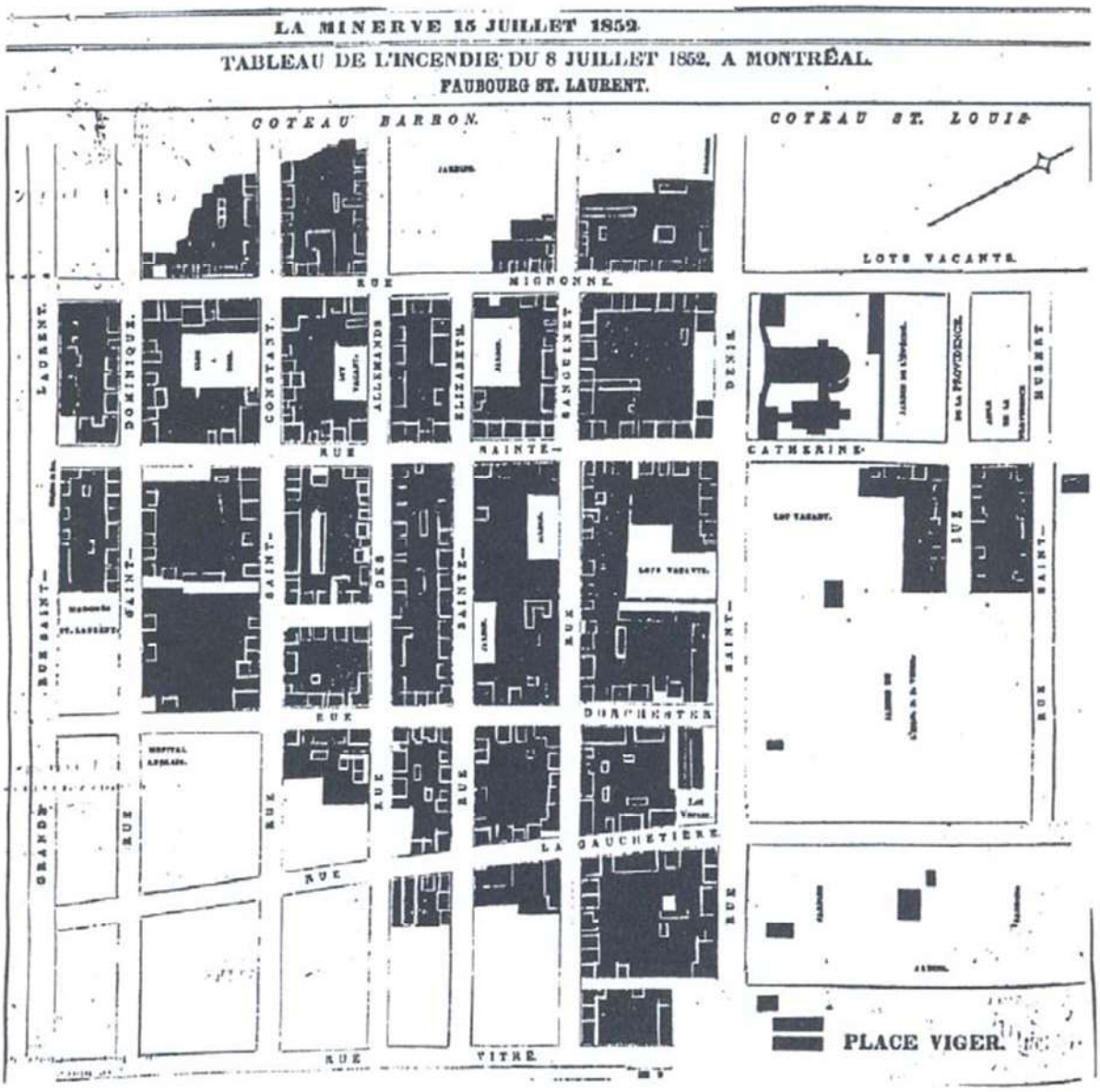

Figure 10.4 « Tableau de l'incendie du 8 juillet 1852, à Montréal », La Minerve, 15 juillet 1852

Maçonneries de pierres 1A2, 1A3 et 1A4

La maçonnerie de pierres calcaires 1A2, orientée selon un axe est-ouest, mesurait 0,65 m de largeur. Elle présentait un parement double avec blocage constitué de blocs ébauchés couchés à plat et liés par un mortier à sable et à chaux (photos 10.3 et 10.4). Située sous un massif électrique, à une altitude de 14,75 m NMM, seules ses deux assises inférieures étaient conservées. Sa base reposait sur le sol naturel stérile à une altitude approximative de 14,40 m NMM.



Photo 10.3 Localisation du mur 1A2, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-26)



Photo 10.4 Vestige 1A2, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM1-28)

Pour sa part, le vestige 1A3, orienté dans le même axe, mesurait 0,50 m de largeur. Il était également constitué de blocs calcaires ébauchés liés par un mortier à sable et à chaux et formant un parement double avec blocage. Le sommet de ses deux assises résiduelles était visible à une altitude approximative de 14,70 m NMM. Sa base reposait sur le sol naturel stérile à une altitude de 14,40 m NMM. Deux fragments d'un plat de service en terre cuite fine blanche vitrifiée ont été trouvés contre le parement de ce mur ; ils sont possiblement associés à la démolition du bâtiment.

Quant à la maçonnerie de pierres calcaires 1A4, orienté est-ouest, elle mesurait environ 0,55 m de largeur et était partiellement déstructurée par l'excavation mécanique. Son mode de construction demeure indéterminé. Conservée sur deux assises seulement, la base du mur reposait sur le sol naturel stérile à une altitude de 14,54 m NMM, soit à 0,55 m de son sommet déstructuré.

Il faut préciser que l'intégrité des vestiges 1A2 et 1A3 était médiocre. Préservés sur une longueur maximale de 0,50 m, leurs extrémités est ont été tronquées par la mise en place de l'égout actuel, alors que leurs extrémités ouest ont vraisemblablement été démolies lors de la

construction du tunnel piétonnier passant sous l'avenue Viger[14]. Pour sa part, le vestige 1A4 a été observé sur 2,20 m de longueur depuis la paroi ouest de la tranchée excavée. Son extrémité est a également été tronquée par l'égout actuel.

Ces trois vestiges correspondent aux murs de fondation latéraux de deux anciennes maisons en rangée. Hautes de deux étages et demi, elles étaient toutes deux construites en brique avec un mur de façade en pierre, tel que l'indique un plan d'assurance et incendie de 1954. Le vestige 1A2 témoigne du mur latéral nord d'un premier bâtiment sis sur le lot 142, alors que les vestiges 1A3 et 1A4 correspondent aux murs latéraux sud et nord du second édifice sis sur le lot 141 (plan 10.8). Les murs 1A2 et 1A3, distancés l'un de l'autre de 1,96 m, correspondent également aux fondations de la porte cochère séparant les deux résidences. L'analyse des plans anciens révèle leur présence dès 1872 (plan 10.7). Construites entre 1846 et 1872, il est également envisageable, étant donné le secteur, qu'elles aient été érigées avant l'incendie de 1852.

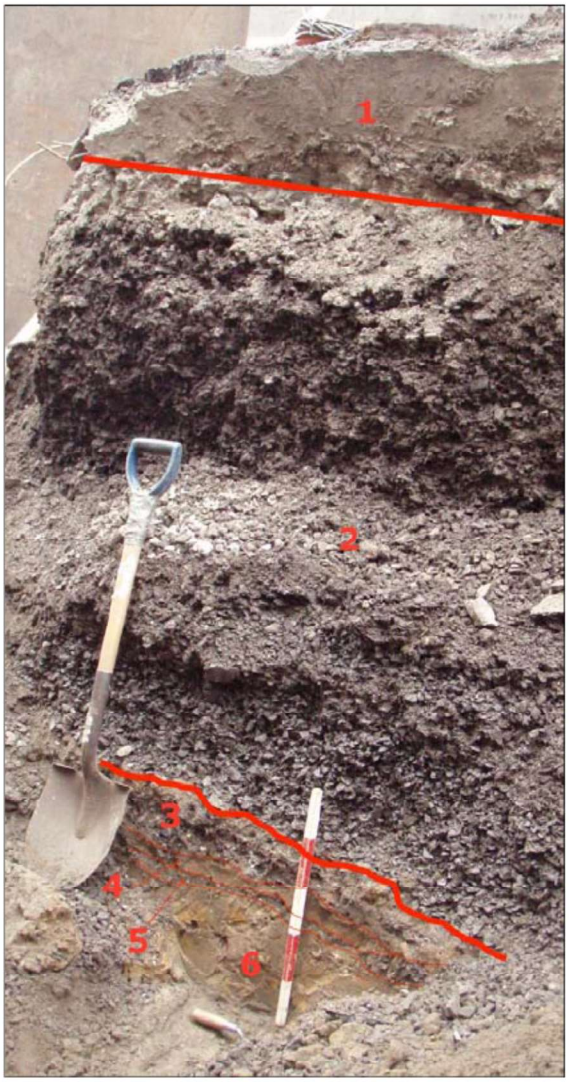

Entre les vestiges 1A3 et 1A4, la séquence stratigraphique semblait avoir conservé quelques traces de l'occupation des lieux (photo 10.5). Sous la rue actuelle et son épais remblai de concassé (couches 1 et 2), un dépôt de démolition était conservé sur environ 0,10 m (couche 3). Sous celui-ci, un niveau homogène et meuble de sable fin beige a été observé sur 0,05 m d'épaisseur (couche 4). Il reposait sur un sable fin gris ferme hétérogène contenant des fragments de briques, du mortier, du charbon de bois et quelques artefacts[15] (couche 5). Ce mince dépôt de 0,03 m d'épaisseur, peut-être lié à la construction du bâtiment, reposait sur le sol naturel (couche 6). Se présentant comme un sable limoneux et argileux gris, homogène et ferme, ce dernier semblait avoir été remanié sur au moins 0,1 m d'épaisseur. La surface de ce dernier dépôt se trouvait à 1,90 m sous la rue actuelle, soit une altitude approximative de 14,45 m NMM.

Photo 10.5 Séquence stratigraphique de la paroi ouest entre les vestiges 1A3 et 1A4, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-36)

[14] Ce tunnel, dont le flanc est a été partiellement dégagé par les travaux d'excavation, relie les nouveaux bâtiments du CHUM entre eux ainsi qu'à la station de métro Champ-de-Mars.

[15] Ces fragments de verre n'ont toutefois pas été collectés.

Canalisation en grès 1A5

Une canalisation en grès a été dégagée sur 0,90 m de longueur depuis la paroi ouest. De section circulaire, son diamètre extérieur mesurait 0,22 m. Les jonctions du tuyau semblaient liées par un mortier à ciment (photo 10.6). Orientée selon un axe est-ouest, la canalisation affleurait à une altitude approximative de 15,10 m NMM sous un niveau de démolition. Sa tranchée de construction tronquait le sol naturel stérile sous-jacent. Présentant une pente descendante vers l'est, il s'agit vraisemblablement de l'égout privé d'une ancienne résidence sise en bordure ouest de la rue Sanguinet.



Photo 10.6 Canalisation 1A5, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM1-48)

Maçonnerie de pierres 1A6

Le mur de maçonnerie 1A6, orienté selon un axe est-ouest, mesurait 0,60 m de largeur. Se poursuivant vers l'ouest hors de la sous-opération, il a été dégagé sur 1,50 m de longueur vers l'est. À cette extrémité, le vestige était tronqué par l'implantation de l'égout actuel. Le sommet de sa seule assise restante affleurait à une altitude de 15,29 m NMM. Composée de pierres calcaires ébauchées couchées à plat et liées d'un mortier à chaux et à sable, cette assise formait un parement double (photo 10.7). D'une hauteur de 0,15 m, elle reposait sous un remblai de démolition et sur le sol naturel stérile.

L'analyse des plans anciens révèle qu'il s'agit du mur de fondation latéral nord d'un bâtiment occupant le lot 138 (plan 10.8). Déjà présent en 1872 (plan 10.7), cette maison aurait été construite entre 1846 et 1872. Dans ce cas également, il est possible que le bâtiment ait été construit avant l'incendie de 1852. Il est toujours debout en 1954 car le plan d'assurances et incendie dressé par le Underwriters' Survey Bureau précise que la portion hors-sol de l'édifice est en brique.

Canalisation en grès 1A7

Une canalisation en grès était visible à 1,25 m du parement nord du vestige 1A6 (photo 10.7). D'un diamètre de 0,25 m, le tuyau a été observé contre la paroi ouest de la sous-opération. De section circulaire, le vestige était orienté est-ouest et présentait une pente descendante vers l'est. Son sommet se situait à une altitude de 15,23 m NMM. Sa tranchée de construction tronquait le sol naturel stérile sous-jacent. Tout comme le tuyau de grès 1A5, il s'agit vraisemblablement de l'égout privé d'une ancienne résidence sise en bordure ouest de la rue Sanguinet.



Photo 10.7 Maçonnerie 1A6 et canalisation 1A7, vue vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM1-56)

2.10.4.2 La sous-opération 1B

La sous-opération 1B couvre le tracé des travaux sur une longueur de 47 m, allant de la sous-opération 1A à la limite nord de la rue De La Gauchetière (plan 10.4). En ligne droite du sud au nord, la tranchée mesure en moyenne 6 m de largeur. Notons la présence de quatre excroissances, soit deux vers l'ouest et deux vers l'est, visant le remplacement de deux anciens puisards, d'une borne fontaine et d'un ancien regard d'égout. Trois secteurs de la sous-opération étaient particulièrement perturbés par des infrastructures modernes. Il s'agit de toute la moitié orientale de la tranchée principale où passait l'égout actuel, ainsi que deux zones présentant une forte concentration de massifs, soit dans l'excroissance de l'extrémité sud-est et dans le tracé principal immédiatement au sud de l'excroissance de l'extrémité nord-ouest[16].



Photo 10.8 Concentration de massifs à l'extrémité nord de la sous-opération 1B, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-18)

[16] La première zone comprenait trois massifs orientés nord-sud, en plus de l'ancien puisard en béton. La seconde zone était traversée d'est en ouest par cinq massifs différents.

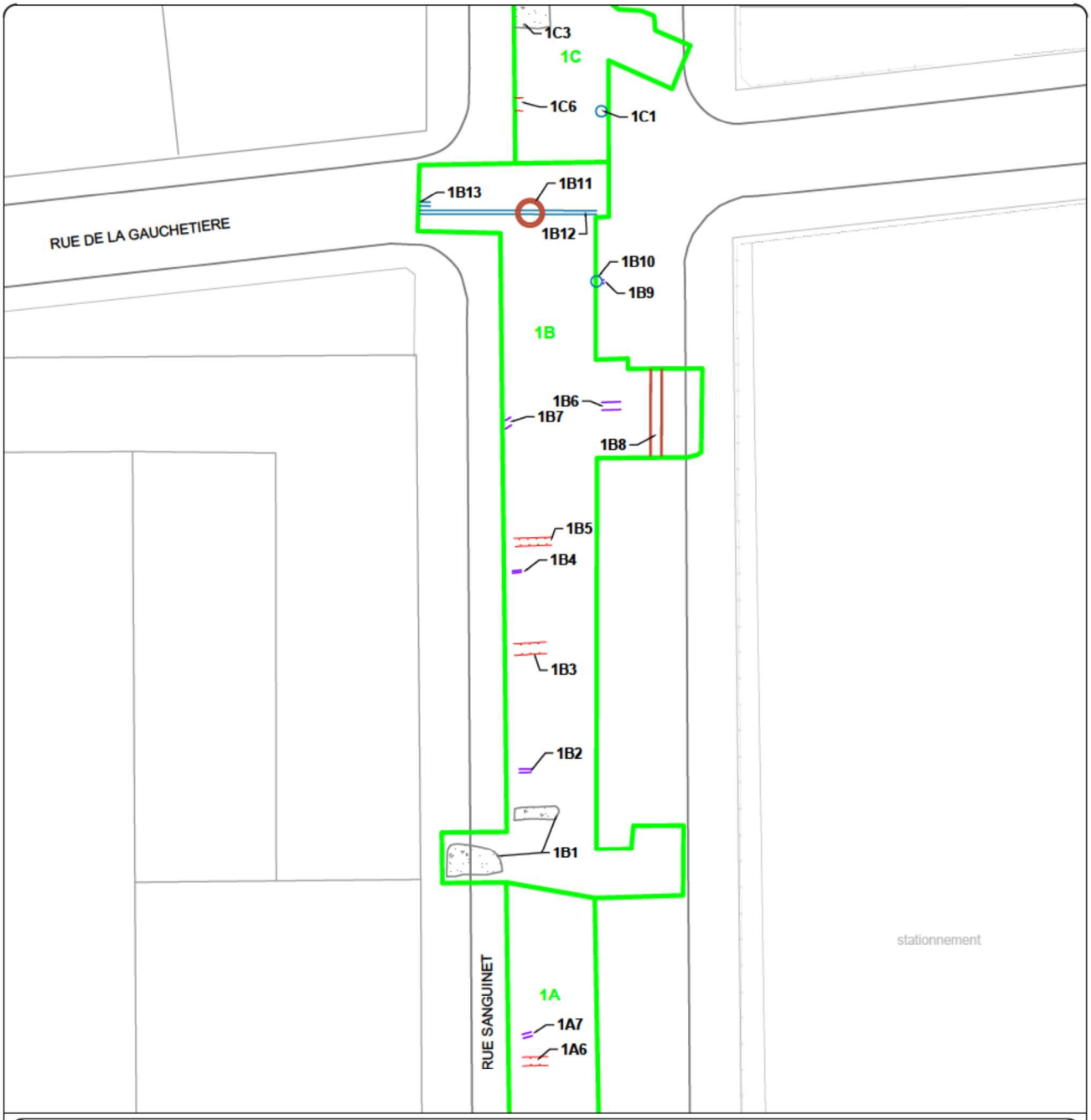

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1B

PLAN 10.4

SOUS-OPÉRATION

1B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE DE BRIQUES

MAÇONNERIE DE PIERRES

BÉTON

MÉTAL

TUYAU EN GRÈS

1B1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236

MON1410

ethnoscop

Dalle de béton 1B1

La dalle de béton 1B1 a été observée au coin sud-ouest de la sous-opération 1B à une altitude de 15,98 m NMM. Le béton mesurait entre 0,10 et 0,20 m d'épaisseur. Tronqué d'est en ouest non loin de son centre par un égout en béton, ainsi que sur son flanc est par l'égout actuel, le vestige était formé de deux portions résiduelles, celle du sud-ouest étant mieux préservée. Dans l'ensemble, la dalle mesurait plus de 4,75 m de longueur (axe nord-sud) par plus de 3,00 m de largeur (axe est-ouest). Le vestige était enseveli sous un niveau de démolition situé immédiatement sous le remblai de concassé de l'infrastructure de la rue. Cette couche de démolition comprenait des briques, du mortier, des fragments de tuyaux de plomberie et, à sa base, des planches et des madriers pêle-mêle (photo 10.9).

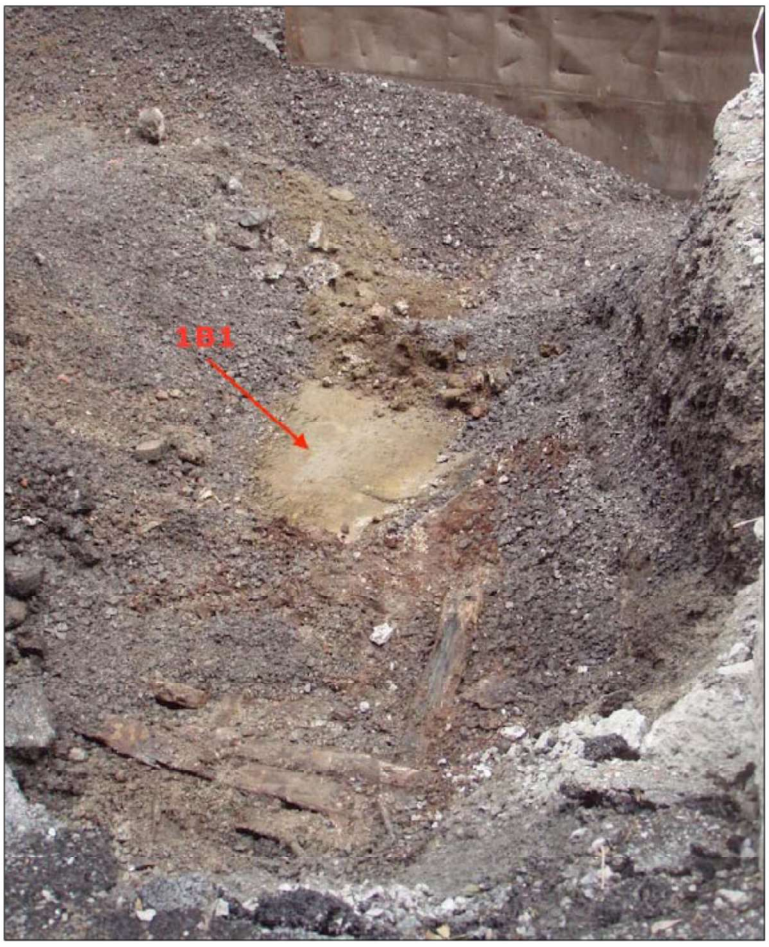

Photo 10.9 Section sud-ouest du vestige 1B1 en cours de dégagement, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM1-68)

Le vestige correspond possiblement au plancher d'une cave à l'intérieur d'un ancien bâtiment. Selon l'analyse des plans anciens, il correspond à la section nord d'une maison en rangée sise sur le lot 136 (plan 10.8). Bien que la maison soit présente sur les plans dès 1872 (plan 10.7), la dalle de béton aura vraisemblablement été coulée au XXe siècle. Précisons que le bâtiment était encore debout en 1954 tel qu'en témoigne le plan d'assurances et incendie de l'Underwriters' Survey Bureau (figure 10.5). Le niveau de débris de construction surplombant la dalle de béton témoigne de la démolition de la maison lors de l'élargissement de la rue Sanguinet au cours de la décennie suivante.

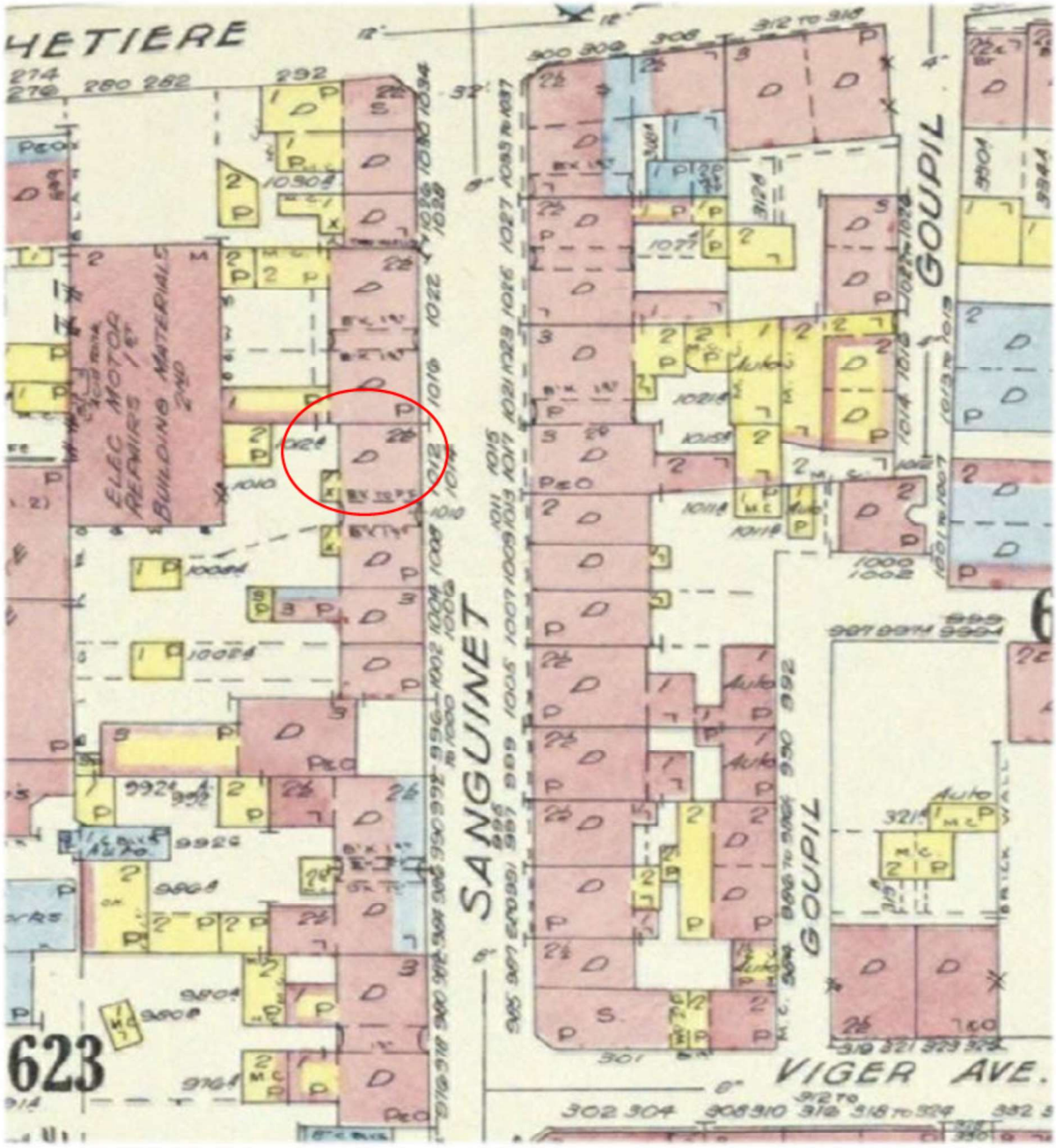

Figure 10.5 *Insurance plan of the city of Montreal, volume III* (extrait), Underwriters' Survey Bureau, 1954 (BANQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954/DCA)

Canalisation en grès 1B2

Au nord du vestige 1B1, une canalisation en grès a été observée sur environ 1,00 m de longueur depuis la paroi ouest. Le vestige était fragmentaire, peut-être à cause de l'excavation mécanique, mais il reposait dans sa tranchée de construction. Son diamètre a pu être estimé entre 0,20 et 0,25 m. Orientée selon un axe est-ouest, la canalisation affleurait à une altitude d'environ 16,10 m NMM, sous 1,70 m de pierres concassées. Sa tranchée de construction, large de 0,70 m et profonde de 0,45 m, était comblée de sol naturel remanié avec de nombreuses inclusions anthropiques. Elle reposait sur le sol naturel stérile, un sable brun beige lité. Il s'agit possiblement de l'égout privé d'une ancienne résidence sise en bordure ouest de la rue Sanguinet. Les deux artefacts collectés dans sa tranchée de construction (lot 1B2) ne fournissent malheureusement pas d'indices supplémentaires sur la datation du vestige[17].

Maçonneries de pierres 1B3 et 1B5

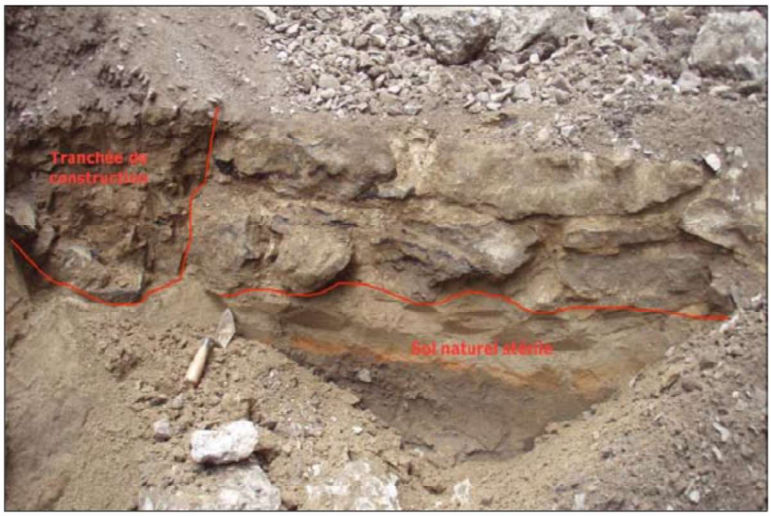

Photo 10.10 Parement sud du vestige 1B3, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM1-77)

La maçonnerie 1B3, orientée selon un axe est-ouest, était conservée sur deux à trois assises. Faite de pierres calcaires ébauchées et brutes posées en panneresse et en boutisse, elle était liée de mortier gris à sable et à chaux et formait un parement double avec blocage (photo 10.10). D'une largeur de 0,66 m à son sommet, le vestige s'élargissait vers ses assises inférieures jusqu'à atteindre environ 0,75 m. Présent sur 2,20 m de longueur, le mur se poursuivait vers l'ouest hors de la tranchée. Son extrémité est était tronquée par l'égout actuel. Le vestige dérasé affleurait sous le concassé à une altitude de 17,04 m NMM et sa base reposait 0,33 m plus bas sur le sol naturel stérile. Une tranchée de construction a été observée contre les parements sud et nord du vestige. Elle était comblée d'un sable faiblement limoneux ferme à compact, hétérogène et contenant des éclats de calcaire, des fragments de briques et de bois, du mortier et des nodules de chaux. S'étendant vers le nord, ce sable hétérogène témoignait de la construction du bâtiment et formait un dépôt de 0,12 m d'épaisseur dans le vide sanitaire de ce dernier. Une exploration manuelle y a permis la collecte de quelques fragments de céramique : quatre de *creamware*, un de pearlware, deux de terre cuite fine blanche, ainsi qu'un tesson de terre cuite fine altérée par la chaleur. Précisons que trois des tessons de *creamware* arborent un motif de bandes d'engobe brune et verte, un décor généralement associé à l'intervalle 1790-1830 (Brassard et Leclerc, 2001 : 77-78).

[17] Il s'agit d'un clou trop corrodé pour déterminer son mode de fabrication et d'un fragment d'une bouteille cylindrique en verre vert foncé.

Le vestige 1B5, également orienté selon un axe est-ouest, était situé à environ 6,00 m du parement nord du mur 1B3. Il mesurait pour sa part 0,67 m de largeur au sommet comme à la base. Il était également constitué de blocs calcaires ébauchés et bruts, liés par un mortier à sable et à chaux et formant un parement double avec blocage (photo 10.11). Néanmoins, ses pierres étaient posées en panneresse uniquement. Le sommet de ses quatre assises résiduelles était visible à une altitude de 17,37 m NMM. Sa base reposait sur le sol naturel stérile à une altitude de 16,90 m NMM. Notons que la tranchée de construction du mur a été perçue contre son parement sud. Quelques artefacts y ont été ramassés, mais ils n'ont malheureusement pas été isolés du niveau de démolition sus-jacent (lot 1B5).



Photo 10.11 Parement sud du vestige 1B5, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM1-88)

Les vestiges 1B3 et 1B5 représentent les murs de fondation latéraux, respectivement sud et nord, d'une ancienne maison en rangée bâtie sur le lot 134 (plan 10.8). Haute de deux étages et demi, elle était en brique, tel que l'indique le plan d'assurance et incendie de 1954. La maçonnerie 1B3 correspond également au mur latéral nord d'une porte cochère. Cette fonction explique peut-être pourquoi la fondation est plus large à sa base, caractéristique absente sur la maçonnerie 1B5. L'analyse des plans anciens révèle la présence du bâtiment dès 1872 (plan 10.7). Construite entre 1846 et 1872, il est probable que cette maison en rangée ait été bâtie dans les années suivant l'incendie de juillet 1852. La présence d'artefacts généralement associés à des contextes de la première moitié du XIXe siècle dans la tranchée de construction du mur 1B3 s'explique vraisemblablement par une déposition secondaire ; les artefacts provenant des déblais de creusement de la dite tranchée témoigneraient donc d'une occupation antérieure à la construction du bâtiment.

Canalisation en grès 1B4

La canalisation en grès 1B4 était située entre les vestiges 1B3 et 1B5 à une altitude de 17,13 m NMM. Orientée selon un axe est-ouest, elle a été observée sur à peine 0,20 m de long depuis la paroi ouest de la tranchée. D'un diamètre de 0,13 m et présentant une pente descendante vers l'est, la canalisation représente l'égout privé de la maison en rangée délimitée au nord et au sud par les vestiges 1B3 et 1B5. L'infrastructure remonte peut-être à la construction du bâtiment, soit au troisième quart du XIXe siècle.

Canalisations 1B6, 1B7 et 1B8

La canalisation en grès 1B7 a été observée en paroi ouest quelques mètres au nord du vestige 1B5. D'un diamètre de 0,25 m, son extrémité brisée par l'excavation mécanique sortait d'à peine 0,20 m de la paroi. L'insertion d'un ruban à mesurer dans le tuyau a permis de constater que ce dernier se poursuivait vers l'ouest sur une longueur minimale de 1,15 m. De section circulaire, le vestige présentait une orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est et une pente descendante vers le nord-est. Il s'agit peut-être de l'égout privé d'une ancienne résidence sise en bordure ouest de la rue Sanguinet. À une altitude de 17,35 m NMM, la canalisation reposait dans un remblai argilo-sableux gris verdâtre hétérogène d'une épaisseur de 1,00 m (photo 10.12, couche 3). Deux tessons de terre cuite fine blanche ont été recueillis dans ce remblai, lui conférant un *terminus post-quem* de 1810 (lot 1B7 couche 3). Ce dépôt a été observé sur l'ensemble de la sous-opération approximativement jusqu'à l'intersection avec la rue De La Gauchetière. Précisons que la limite sud du remblai n'a pas été perçue. Présent sous l'infrastructure de la rue actuelle (couches 1 et 2), ce dépôt repose sur le sol naturel stérile décapé (couche 4). Mentionnons toutefois que l'orientation du vestige, son altitude relativement élevée et son appartenance stratigraphique dénotent peut-être que la canalisation n'est pas en place.



Photo 10.12 Canalisation 1B7 et profil stratigraphique en paroi ouest (MTL15-25-3-NUM2-07)

La canalisation 1B6 était quant à elle située à environ 0,50 m au nord de 1B7 dans l'excroissance réalisée à l'est de la sous-opération. De même diamètre que 1B7, le tuyau de grès était orienté est-ouest. Son sommet, à une altitude de 16,45 m NMM, a été dégagé sur 1,22 m de longueur. L'extrémité ouest du vestige était tronquée par l'égout actuel. Quant à son extrémité est, elle descendait en pente hors de l'emprise des travaux. Il est possible de croire que les segments de canalisation 1B6 et 1B7 sont associés au même vestige. Ce drain privé d'une ancienne résidence venait peut-être se connecter à l'égout public en brique (vestige 1B8) situé à moins de 2,00 m vers l'ouest.

La canalisation en brique 1B8 était également située dans l'excroissance au nord-est de la sous-opération (photo 10.13). Orientée selon un axe nord-sud, elle a été dégagée sur une longueur de 5,50 m. Elle se poursuivait au nord et au sud hors de la tranchée. Seul son sommet a été dégagé par l'excavation sur une largeur de 0,60 m, et son diamètre a été estimé à 0,70 m[18]. Le vestige était composé d'une maçonnerie de briques communes liées par un mortier à chaux gris blanchâtre. L'appareil était formé de rangs réguliers de briques couchées de chant. Cette canalisation de type « *brick barrel* » affleurait à une altitude de 16,51 m NMM. Sa pente n'a pu être observée.



Photo 10.13 Vue générale de la canalisation en briques 1B8, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM2-13)

La canalisation en briques 1B8 appartient probablement à une ancienne génération d'égout public mis en place en bordure orientale de la rue Sanguinet. Les propriétaires des maisons pouvaient alors y raccorder leurs drains domestiques et ainsi évacuer leurs eaux usées. Bien que l'ouverture de cette section de la rue Sanguinet remonte à 1816, il est peu probable que la canalisation en brique date de cette époque. En effet, le système de drainage public est quasi inexistant avant 1830-1850 ; il faut attendre le dernier quart du XIXe siècle avant de voir un véritable réseau d'égouts publics s'implanter (Pothier, 1996 ; Fougères, 2004). Dans des rapports faisant état des travaux réalisés par le Département des chemins dans la seconde moitié du XIXe siècle, la construction d'un égout en briques sur la rue Sanguinet est mentionné pour l'année 1874 (Bureau de l'inspecteur de la cité 1874). De forme ovoïde et mesurant 3 pieds par 2 pieds (soit environ 0,91 m par 0,61 m), le drain s'étend de la rue Craig (actuelle rue Saint-Antoine) à la rue de la Gauchetière (*ibid.* : 62). Il s'agit possiblement du vestige 1B8.

[18] Le vestige n'a pas été dégagé d'avantage puisqu'il se situait plus bas que l'emprise des travaux prévus dans cette section de la tranchée.

Puisard en fonte 1B10 et canalisation en grès 1B9

Contre la paroi est de la sous-opération, un ancien puisard en fonte a été mis au jour. D'un diamètre de 0,65 m, il mesurait 0,69 m de hauteur. Le vestige n'a pas été observé *in situ*, mais à la suite de son prélèvement par l'excavation mécanique[19] (photo 10.14). À mi-hauteur du puisard se trouvait un trou de jonction d'un diamètre de 0,28 m. Cet orifice servait probablement au raccord du drain en grès 1B9. Ce dernier a été observé en paroi est à environ 1,40 m sous la rue actuelle. D'un diamètre approximatif de 0,35 m, la canalisation se poursuivait vers l'est hors de la sous-opération (photo 10.15). Sa tranchée, située sous l'infrastructure actuelle, était comblée d'un remblai limoneux brun foncé. Elle tronquait l'épais remblai argilo-sableux gris-verdâtre également aperçu plus au sud (photo 10.12, couche 3). Le dépôt y atteignait 1,60 m d'épaisseur. Le puisard 1B10 et la canalisation 1B9 appartiennent vraisemblablement à une partie de l'ancien système de drainage des eaux pluviales de la rue Sanguinet.



Photo 10.14 Les fragments du puisard en fonte 1B10 (MTL15-25-3-NUM2-23)



Photo 10.15 Vestige 1B9 et profil stratigraphique de la paroi est, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM2-21)

[19] Précisons que dans ce secteur, la grande quantité de massifs traversant la tranchée diminuait la visibilité et rendait l'enregistrement difficile.

Canalisation en fonte 1B12 et son regard en briques 1B11

La canalisation en fonte 1B12 traversait d'est en ouest la sous-opération 1B non loin de sa limite nord, soit environ dans l'axe central de la rue De La Gauchetière. D'un diamètre de 0,30 m, elle a été dégagée sur une longueur de 10,80 m, et se poursuivait au-delà des limites de l'excavation. Le sommet du vestige était situé à une altitude de 17,69 m NMM. Aucune pente n'a été observée. Non loin du coin sud-est de l'excroissance de la sous-opération 1B, la canalisation traversait le regard circulaire en briques 1B11 (photo 10.18). D'un diamètre extérieur de 1,78 m, le vestige 1B11 était composé d'une maçonnerie de briques communes liées par un mortier à ciment (photos 10.16 et 10.17). L'appareil était formé d'assises régulières composées d'un rang de briques disposées en boutisse, s'intercalant parfois d'assises en panneresse. Ces assises étaient composées de trois rangs de briques couchées de chant. Le sommet du vestige affleurait à une altitude de 18,25 m NMM. Observée sur neuf assises, la base de la structure se situait à environ 17,38 m NMM. L'ouverture au centre du regard, d'un diamètre de 1,38 m, permettait l'accès à la conduite 1B12 et à sa vanne constituée de pièces en fonte et en métal cuivreux (photo 10.19). La tranchée de construction du regard était comblée d'un sable limoneux beige jaunâtre homogène. Un tesson de terre cuite fine blanche y a été trouvé (lot 1B11). Précisons que les limites de cette tranchée n'ont pas été observées. Quant à l'intérieur du regard, il était comblé d'un remblai de pierres concassées comprenant également quelques gros fragments de béton.

La canalisation 1B12 et le regard 1B13 sont les témoins d'un ensemble contemporain dont les services desservaient visiblement la rue De La Gauchetière. Le diamètre relativement grand de la conduite 1B12 laisse croire qu'il s'agit probablement d'un ancien égout. Le regard en brique 1B13 surmontant la canalisation à l'intersection des rues Sanguinet et De La Gauchetière en permettait l'accès. Les rapports traitant des travaux réalisés par le Département des chemins mentionnent l'implantation d'un égout en brique en 1869 sur De La Gauchetière entre les rues Sanguinet et Saint-Élizabeth (Bureau de l'inspecteur de la cité, 1869 : 36). En conséquence, le vestige 1B12 représenterait une seconde génération d'égout, mis en place lorsque le premier fut désuet. Puisqu'aucune mention d'un tel remplacement n'est fait dans les rapports de la seconde moitié du XIXe siècle, la conduite 1B12 aura vraisemblablement été mise en place au XXe siècle, ce que corrobore l'utilisation de mortier à ciment comme liant pour le regard 1B13.

Canalisation en fonte 1B13

Une seconde canalisation en fonte (1B13) a été observée contre la paroi ouest de l'excroissance de la sous-opération. Également orientée selon un axe est-ouest, elle était positionnée à 0,20 m au nord de 1B12. Le tuyau était de plus petit diamètre, soit environ 0,20 m. Elle a été observée sur 0,60 m, son extrémité est se poursuivant en profondeur hors de l'emprise des travaux. Suivant également l'axe central de la rue De La Gauchetière, la conduite était à une altitude approximative de 17,49 m NMM. Le petit diamètre du vestige, sa profondeur relative, ainsi que sa localisation parallèle à l'égout 1B12 laissent croire qu'il pourrait s'agir d'un ancien aqueduc.



Photo 10.16 Sommet dégagé du regard en briques 1B11, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-31)



Photo 10.17 Vue en coupe du parement de 1B11, vers le sud-ouest (MTL15-25-3-NUM2-33)



Photo 10.18 Canalisation 1B12 traversant le regard (partiellement détruit) 1B11, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-35)



Photo 10.19 Fragment de la vanne de la canalisation 1B12 (MTL15-25-3-NUM2-40)

2.10.4.3 La sous-opération 1C

La sous-opération 1C englobe les 37 m du tracé des travaux s'échelonnant du nord de la rue De La Gauchetière jusqu'à la limite sud de la sous-opération 1D (plan 10.5). En ligne droite du sud au nord, la tranchée mesure en moyenne 6,00 m de largeur. Elle présente une excroissance vers l'est creusée pour l'installation d'un nouveau puisard. La moitié orientale de cette prolongation était parcourue par trois massifs électriques, tous orientés selon un axe nord-sud. Trois autres secteurs de la sous-opération étaient particulièrement perturbés par des infrastructures modernes. Comme ailleurs, sur toute la moitié est de la tranchée principale, les sols étaient tronqués par l'égout actuel. Aussi, la limite sud de 1C était traversée d'est en ouest par trois autres massifs. Enfin, l'extrémité nord de la sous-opération correspond à l'emprise d'un tunnel piétonnier traversant sous la rue Sanguinet. Ce tunnel est une structure en béton construite il y a quelques années20 dont l'emprise s'étend de part et d'autre de la tranchée 1C sur 9,00 m de longueur.

Puisard en fonte 1C1

Un ancien puisard (1C1) a été découvert à 0,30 m de la paroi est immédiatement au nord de la concentration de massifs située à la limite sud de la sous-opération 1C (photo 10.20). Le vestige a été découvert à 0,65 m sous la surface de la rue actuelle, soit à une altitude d'environ 19,10 m NMM. Il était composé de deux sections circulaires en fonte d'une épaisseur de 0,02 m. La section supérieure présentait un diamètre de 0,70 m et une hauteur de 0,50 m. Quant à la section inférieure, elle mesurait 0,62 m de diamètre et 0,46 m de hauteur. Cette section présentait une ouverture d'un diamètre de 0,29 m servant visiblement à la jonction d'une canalisation. Cette dernière n'a toutefois pas été aperçue. Très semblable au puisard 1B10 observé plus au sud, le vestige 1C1 constitue vraisemblablement un autre témoin de l'ancien système de drainage des eaux pluviales mis en place sur la rue Sanguinet.

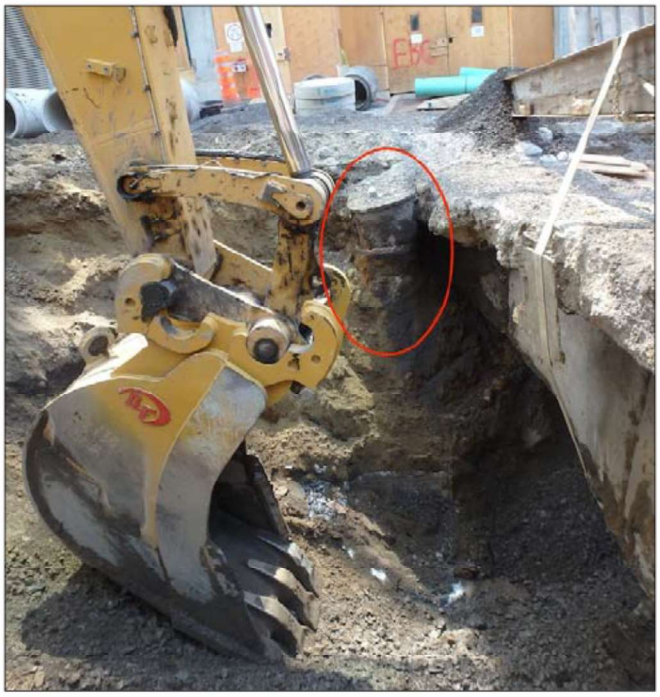

Photo 10.20 Localisation du puisard 1C1, vue vers l'est (MTL15-25-3-NUM2-47)

[20] L'intervention archéologique MTL13-25-4 menée en 2013 a été réalisée en préalable à la construction de ce tunnel (voir Ethnoscop, 2015).

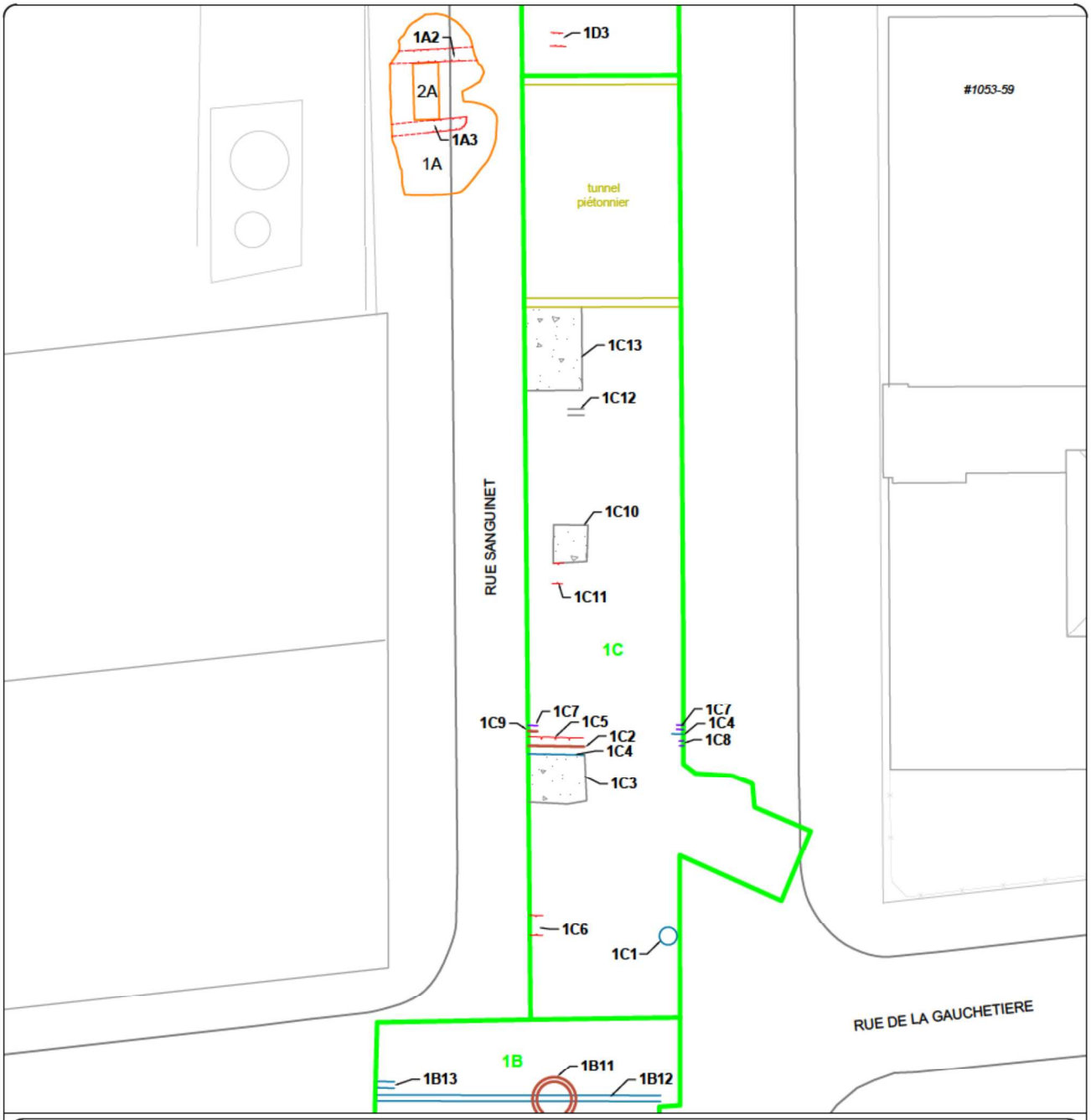

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1C

PLAN 10.5

SOUS-OPÉRATION

1C NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

INTERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION ANTÉRIEURE

MAÇONNERIE DE BRIQUES

MAÇONNERIE DE PIERRES

BÉTON

MÉTAL

TUYAU EN GRÈS

1C1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236

MON1410

ethnoscop

Vestiges d'une maison en rangée (1C2 à 1C6, 1C8)

La maçonnerie de pierres 1C6, orientée selon un axe est-ouest, a été observée en paroi ouest de la tranchée à la suite de l'excavation mécanique. Se poursuivant vers l'ouest hors de la sous-opération, elle était visible sur à peine 0,40 m de longueur. Le sommet dérasé du vestige affleurait immédiatement sous l'infrastructure à une altitude de 17,42 m NMM. Ses deux assises résiduelles étaient posées 0,43 m plus bas sur le sol naturel stérile décapé. D'une largeur de 0,75 m, la maçonnerie présentait un parement double composé de pierres calcaires grossièrement équarries (photo 10.21). Posées en panneresse, couchées à plat et de chant, ces dernières étaient liées par un mortier à chaux et à sable. Le parement sud du vestige était affecté par la mise en place d'un drain pluvial en béton. En effet, la tranchée de celui-ci s'appuyait contre la limite sud du vestige 1C6 (photo 10.22). Contre le parement nord du vestige, un dépôt de démolition s'étendant vers le nord a été observé. Composé de sable beige et contenant des briques communes, des fragments de mortier à chaux et quelques pierres, il mesurait à cet endroit environ 0,50 m d'épaisseur. Ce vestige correspond au mur de fondation sud d'une ancienne maison en rangée.



Photo 10.21 Vestige 1C6 en paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-73)

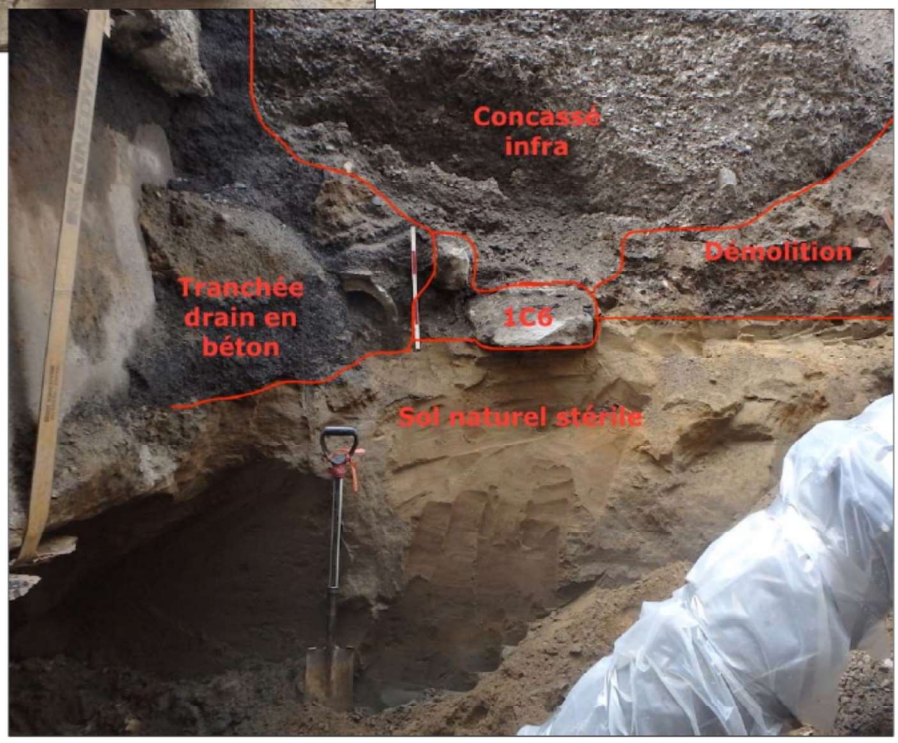

Photo 10.22 Profil stratigraphique lié au vestige 1C6, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-72)

Situés quelques six mètres au nord de 1C6, les murs 1C2 et 1C5 correspondent quant à eux à la limite nord de la maison en rangée. La maçonnerie de briques 1C2 reposait sur la maçonnerie de pierres 1C5. L'ensemble a été dégagé sur environ 2,25 m de longueur et se poursuivait vers l'ouest hors de la sous-opération. Quant à l'extrémité est des vestiges, il était tronqué par l'égout actuel. Le sommet dérasé de la maçonnerie de briques 1C2 a été rencontré à une altitude de 18,51 m NMM. D'une largeur de 0,33 m, le mur présentait un appareil régulier constitué de trois rangs de briques communes disposées en panneresse et couchées à plat (photo 10.23). Sur les dix assises résiduelles du vestige, quelques briques étaient posées en boutisse. Elles étaient toutes liées d'un mortier à sable et à chaux. Un crépi à ciment couvrait les deux parements du mur et une peinture bleu vert pâle a été observée sur le parement sud. Le vestige de briques reposait à 17,69 m NMM sur le sommet de la maçonnerie de pierres 1C5 (photo 10.24). Cette dernière, d'une largeur de 0,75 m, se composait d'une à deux assises de pierres calcaires équarries et ébauchées, liées par un mortier à chaux et à sable. La construction du vestige formait un parement double. La maçonnerie reposait à 17,49 m NMM sur le sol naturel stérile. Précisons qu'une partie du mur était perturbée par le passage de la canalisation 1C4. Une tranchée de construction associée aux deux maçonneries a été observée contre leur parement nord (photo 10.25). Elle était comblée d'un sable limoneux brun-gris, hétérogène et meuble, parsemé de nodules de chaux. Un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, sans marque ni décor, y a été trouvé (lot 1C5 couche 12).



Photo 10.23 Maçonnerie 1C2 et dalle 1C3, vue vers le nord-ouest (MTL15-25-3-NUM2-54)

Une dalle de béton (1C3) s'étendait au sud des deux maçonneries. Visible à une altitude de 17,97 m NMM, elle s'appuyait contre le parement sud du mur en brique 1C2. Le béton mesurait 0,05 m d'épaisseur et reposait sur un mince dépôt de pierres concassées. Tronquée à l'est par la mise en place de l'égout actuel, la dalle a été observée sur une longueur est-ouest de 2,30 m. Vers le sud, elle s'étendait sur un peu plus de 2,00 m. Le vestige était enseveli sous un niveau de démolition situé immédiatement sous les pierres concassées constituant l'infrastructure de la rue (photo 10.23). Ce remblai de démolition, d'environ 0,50 m d'épaisseur, était le même que celui observé contre le mur 1C6. À 0,15 m du parement de 1C2, près de la paroi ouest de la tranchée, une ouverture dans la dalle laissait passer la canalisation 1C4 (photo 10.24). À cet endroit, la conduite de plomb, d'un diamètre de 0,05 m, était munie d'un dispositif en métal cuivreux, possiblement une valve, très endommagé. Sous la dalle de



Photo 10.24 Vue en coupe des vestiges 1C2 à 1C5, avant redressement de la paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-68)

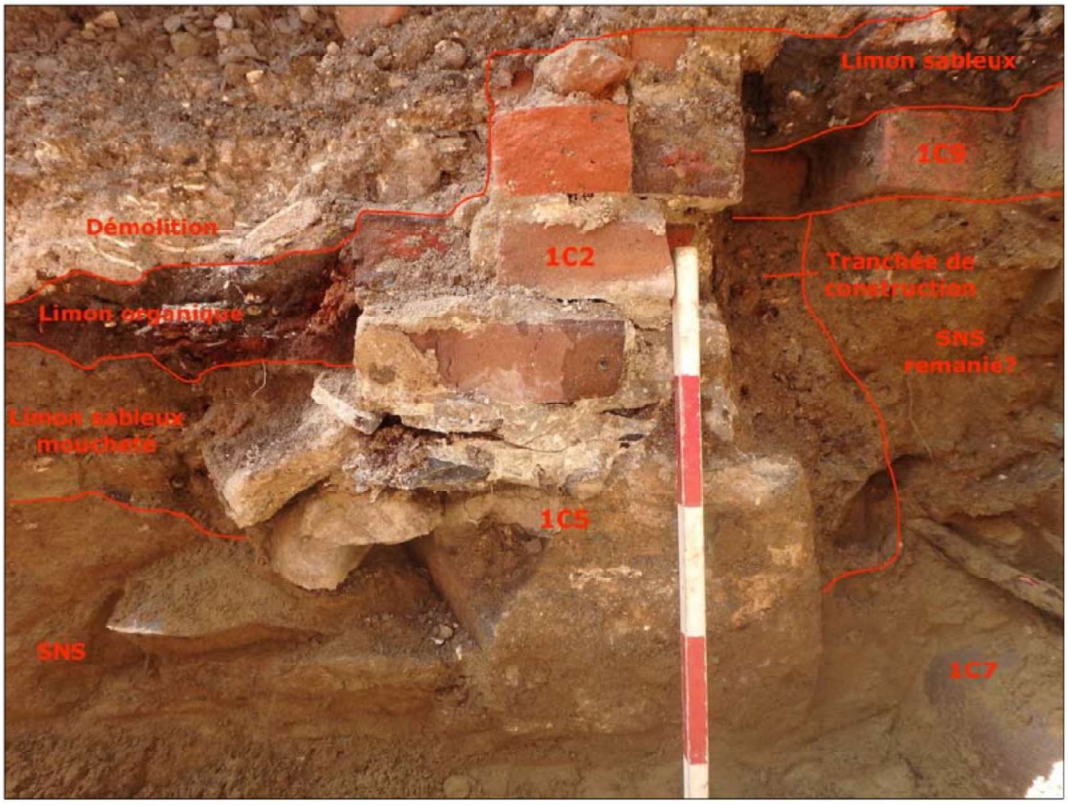

Photo 10.25 Paroi ouest vis-à-vis les vestiges 1C2 et 1C5 après son redressement par la pelle mécanique, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-77)

béton, la canalisation présentait un coude en métal ferreux qui lui permettait de bifurquer vers le nord où le tuyau de plomb se poursuivait sous la maçonnerie de pierres 1C5. Il est probable que le tuyau de plomb observé en paroi est de la tranchée 1C, quelques 0,60 m plus au nord, corresponde à la même infrastructure. Cette seconde section dépassait de 0,40 m depuis la paroi.

Enfin, précisons que la limite ouest de la dalle de béton 1C3 correspondait à l'emprise des travaux. À la suite du redressement de la paroi ouest par la pelle mécanique, la dalle de béton n'était plus visible (photo 10.25). Sous le remblai de démolition se trouvait plutôt un dépôt de limon organique brun rougeâtre. Ce niveau d'environ 0,07 m d'épaisseur contenait des fragments de planches de bois décomposé et du charbon minéral. Un fragment de verre incolore sans plomb y a été récolté (lot 1C2 couche 6). Ce probable niveau d'occupation reposait sur un limon sableux brun moucheté de chaux, contenant quelques éclats de pierres calcaires et mesurant environ 0,20 m d'épaisseur. Ce dernier dépôt était posé sur le sol naturel stérile, un sable beige jaunâtre fin, homogène et ferme.

Quant à la canalisation en grès 1C8, elle était visible uniquement en paroi est de la sous-opération 1C. D'un diamètre de 0,13 m, elle s'étendait sur plus de 2,00 m au-delà de la limite est de la tranchée tel que révélé par l'insertion d'un ruban à mesurer dans la conduite. L'altitude du vestige n'a pas pu être enregistrée. Également orienté est-ouest et localisé quelques 0,30 m au sud de son homologue 1C7 (voir ci-bas), ce drain desservait probablement la même maison que celle liée à la conduite d'eau 1C4.

L'analyse des plans anciens nous révèle que les vestiges 1C6 et 1C5 correspondent aux murs de fondation latéraux d'un bâtiment déjà présent en 1872 (plan 10.7). Cette ancienne maison en rangée a été bâtie sur la portion sud du lot 193 à l'intersection nord-ouest des rues Sanguinet et De La Gauchetière (plan 10.8). Construite entre 1846 et 1872, elle le fut plus précisément dans la vague de reconstruction ayant suivi l'incendie de l'été 1852. Cette maison en briques est toujours présente en 1954, tel qu'en témoigne le plan d'assurances et incendie du Underwriters' Survey Bureau, et compte alors deux étages et demi. La dalle de béton 1C3 mise en place dans son vide sanitaire est possiblement contemporaine à la canalisation 1C4 représentant l'ancienne entrée d'eau du bâtiment, deux aménagements vraisemblablement plus récents que l'édifice même. Quant à la conduite d'eaux usées 1C8, trop peu d'informations sont disponibles pour tenter une datation relative du vestige.

Vestiges d'une maison en rangée (1C7, 1C9 et 1C11)

La maçonnerie de pierres 1C11, orientée selon un axe est-ouest, était située à environ 6,5 m du parement nord du mur 1C2. Formant un parement double avec blocage, elle était constituée de pierres équarries et grossièrement équarries couchées à plat et liées par un mortier à sable et à chaux (photo 10.26). Le sommet dérasé du mur, d'une largeur de 0,65 m, était visible immédiatement sous le remblai de concassé de l'infrastructure de la rue, soit à une altitude de 18,50 m NMM. Ses quatre assises résiduelles étaient posées 0,7 m plus bas sur le sol naturel stérile décapé (un sable fin beige, homogène, ferme et finement lité). Un empattement formé d'une seule assise a été observé sur le parement nord du mur. Ce dernier formait un élargissement de 0,09 m. Notons que la tranchée de construction du mur a été perçue contre son parement sud. Un clou y a été trouvé, mais le mode de fabrication de ce dernier n'a malheureusement pu être identifié en raison de son haut niveau de corrosion (lot 1C10 couche 9). L'analyse des plans anciens indique que le vestige 1C11 représente le mur de fondation latéral nord de la maison en rangée délimitée au sud par les vestiges 1C5 et 1C2. Construite immédiatement au nord de celle décrite ci-haut, elle occupe la portion nord du même lot. Elle fut bâtie à la même époque, soit entre 1846-1872.



Photo 10.26 Mur 1C11 après sa démolition partielle, vue vers l'ouest. La dalle 1C10 est également visible contre son parement nord, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-86)

Un niveau de plancher (1C9) associé au même bâtiment a été observé sur une faible distance (0,70 m). S'appuyant contre le parement nord du mur de briques 1C2, ce dallage n'a été observé qu'en paroi ouest, à la suite de l'excavation mécanique. Il se composait d'une seule assise de briques communes affleurant à une altitude de 17,95 m NMM (photo 10.25). Les briques couchées à plat ne présentaient aucun liant. Au-dessus du dallage, un dépôt brun d'environ 0,10 m d'épaisseur correspondait à un niveau d'occupation ou d'abandon de ce dernier. Ce limon sableux hétérogène contenait un os de boucherie, un clou très corrodé et un fragment de bouteille en verre incolore. Cette dernière portait une inscription à l'émail noir l'associant à une bouteille d'*Orangette Lemonette*, une saveur de boisson gazeuse créée par la compagnie *Grapette* en 1947 (Grapette International, Inc.). Le vestige reposait sur ce qui s'apparentait à un sol naturel stérile remanié, un dépôt possiblement lié à la mise en place de la canalisation 1C7.

La canalisation 1C7 était située à environ 0,40 m plus bas que le dallage en brique 1C9 et à une dizaine de centimètres au nord du mur 1C5 (photo 10.25). Orientée selon un axe est-ouest, la conduite de grès 1C7 présentait un diamètre de 0,25 m. La section visible contre la paroi ouest, au-delà de laquelle elle se poursuivait, a été dégagée sur une longueur de 0,20 m. Une seconde section de 0,35 m de long a été observée en paroi est. La localisation des deux sections et leur dimension respective laissent croire qu'il s'agit du même drain domestique traversant d'est en ouest la sous-opération, mais ayant été tronqué au centre par l'implantation de l'égout actuel.

Vestiges en béton (1C10, 1C12 et 1C13)

La dalle en béton 1C10 prenait appui sur l'empattement du mur 1C11, soit à une altitude de 17,75 m NMM (photo 10.26). Le vestige s'étendait au nord sur une longueur de 1,50 m au-delà de laquelle il était tronqué par la tranchée d'un égout en PVC. La dalle était également tronquée sur son flanc est par la mise en place de l'égout actuel. Le béton mesurait 0,06 m d'épaisseur et reposait sur un lit de pierres concassées. Ce dépôt reposait quant à lui sur la surface décapée du sol naturel stérile. La dalle était ensevelie sous un niveau de démolition situé immédiatement sous le concassé de l'infrastructure de la rue. Ce remblai de démolition, d'environ 0,40 m d'épaisseur, était le même que celui observé au sud du mur 1C11.

Situé à 5,80 m au nord de la maçonnerie 1C11, un muret en béton (1C12) a été observé. Orienté selon un axe est-ouest, il a été dégagé sur 0,50 m de longueur. Son sommet, formant un plan incliné (environ 15 degrés) descendant vers le sud, se situait à une altitude approximative de 18,75 m NMM. Observé sur une hauteur de 0,50 m, le muret présentait une largeur moyenne de 0,20 m. Malheureusement, la base du vestige n'a pu être examinée avant sa destruction par l'excavation mécanique. Précisons que le muret ne semblait pas se poursuivre vers l'ouest (non visible en paroi).

À 0,60 m au nord du muret 1C12, la dalle 1C13 affleurait sous un niveau de démolition, composée de briques communes et de mortier, à une altitude de 17,93 m NMM. Le vestige s'étendait au nord sur une longueur de 3,00 m et mesurait plus de 2,00 m de largeur. La dalle était tronquée sur son flanc est par la mise en place de l'égout actuel et au nord par le tunnel piétonnier traversant la rue Sanguinet. Le béton mesurait entre 0,06 et 0,10 m d'épaisseur et reposait sur un lit de pierres concassées. Ce dépôt d'une épaisseur de 0,08 m reposait sur la surface décapée du sol naturel stérile.

La superposition des plans anciens révèle que tous ces aménagements sont reliés aux deux maisons en rangée occupant déjà le lot 192 en 1872 (plan 10.7). Les plans d'assurance et incendie du Underwriters' Survey Bureau de 1939 indiquent que le bâtiment au sud abritait un commerce alors que celui au nord servait de résidence. Les dalles de béton 1C10 et 1C13 représentent respectivement leurs anciens niveaux de plancher de cave. Quant au muret 1C12, d'après son positionnement, il semble correspondre au mur de refend des deux maisons en rangée. Bien que ces dernières aient possiblement été construites dans la vague de reconstruction succédant au grand feu de 1852, les aménagements de béton datent vraisemblablement de la fin du XIXe siècle ou plus probablement du XXe siècle.

2.10.4.4 La sous-opération 1D

La sous-opération 1D s'étend de la limite nord du tunnel piétonnier traversant la rue Sanguinet jusqu'à la limite nord de l'excavation mécanique, soit sur une longueur de 41 m (plan 10.6). Suivant un tracé en ligne droite du sud au nord, la tranchée mesure en moyenne 6,00 m de largeur. Notons la présence de trois excroissances, soit deux vers l'est et une vers l'ouest, liées au remplacement d'un égout et d'un drain pluvial, ainsi qu'à l'installation d'une nouvelle borne fontaine. Plusieurs secteurs de la sous-opération se sont avérés très perturbés par des infrastructures modernes. En plus de la moitié orientale de la tranchée principale où passait l'égout actuel, les deux excroissances vers l'est étaient comblées de remblai de concassé sur toute la profondeur excavée. Ce remblai moderne est lié à la présence de massifs électriques, ainsi que de conduites temporaires en PVC (pour celle plus au sud). Quant à l'extension sise en bordure ouest de 1D, seul son tiers ouest était perturbé par la présence d'un massif et d'une conduite de gaz. Enfin, à l'extrémité nord de la sous-opération 1D un massif et sa tranchée de concassé occupaient d'est en ouest toute la profondeur de l'excavation.

Vestiges d'une maison en rangée (1D1, 1D2, 1D3 et 1D5)

La maçonnerie de pierres calcaires 1D3 se dressait à peine plus d'un mètre au nord du tunnel piétonnier. Orientée selon un axe est-ouest, elle fut observée en paroi ouest à la suite de l'excavation mécanique. Formant un parement double avec blocage, le mur était constitué de moellons ébauchés et grossièrement équarris liés par un mortier à sable et à chaux baveux (photo 10.27). Le sommet dérasé du mur, d'une largeur de 0,55 m, apparaissait à une altitude de 19,02 m NMM. Ses trois assises résiduelles reposaient sur le sol naturel stérile décapé à une hauteur de 18,48 m NMM. Selon la superposition des plans anciens, le vestige correspond au mur de fondation d'une maison en rangée construite sur le lot 191 (plan 10.8). Plus précisément, il représente le mur latéral nord de la porte cochère séparant les deux maisons bâties sur ce lot entre 1852 et 1872 (plan 10.7). Il s'agit en fait de la poursuite du vestige dégagé plus à l'ouest lors de l'inventaire archéologique de 2013 (MTL13-25-04-1A2). Lors de cette intervention, le mur, dérasé à cet endroit 1,00 m plus haut, avait été dégagé sur une longueur d'environ 2,00 m (Ethnoscop 2015 : 19-21).

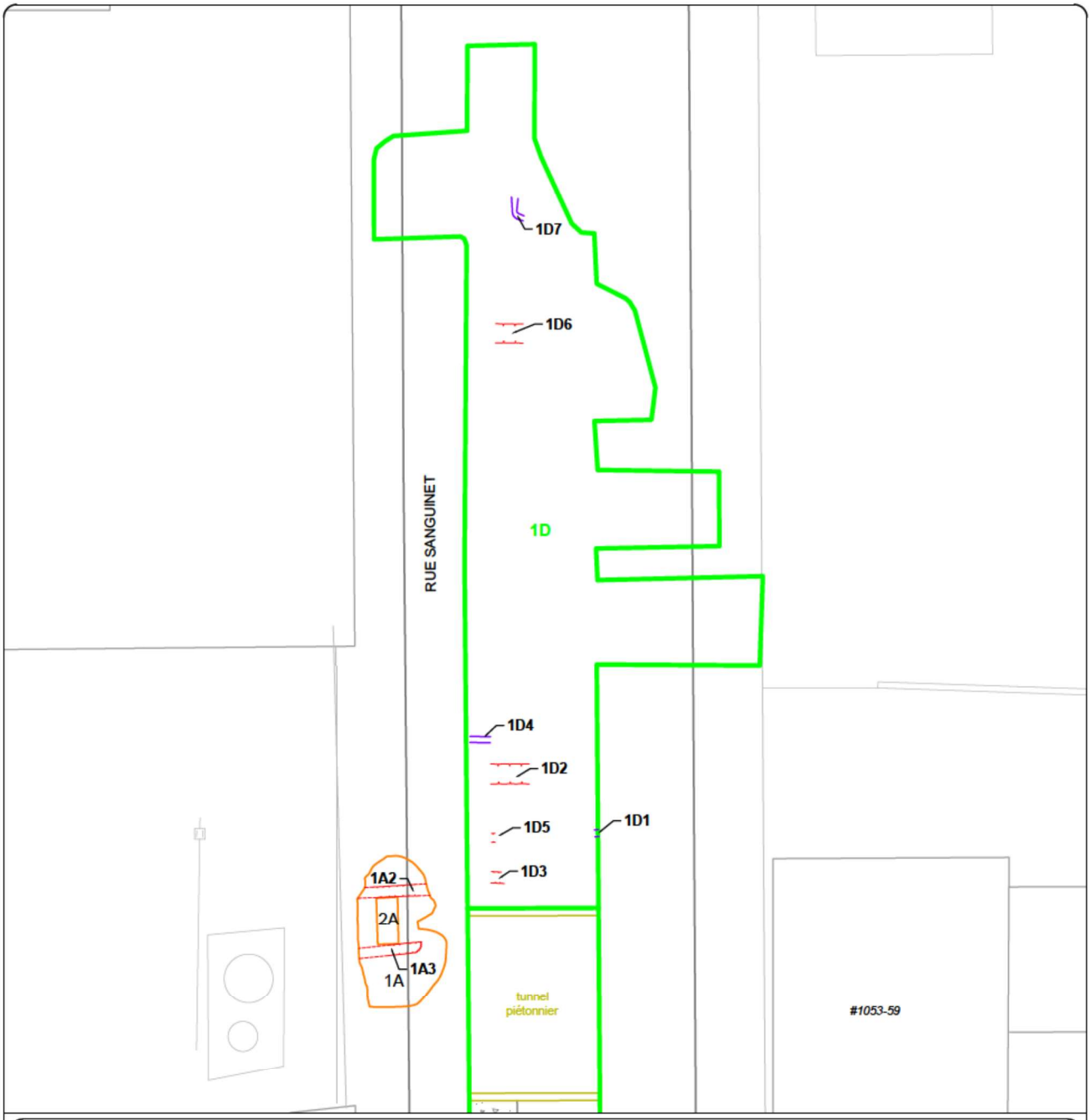

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1D

PLAN 10.6

SOUS-OPÉRATION

1D NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

INTERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION ANTÉRIEURE

MAÇONNERIE DE PIERRES

BÉTON

MÉTAL

TUYAU EN GRÈS

1D1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/300

MON1410

ethnoscop

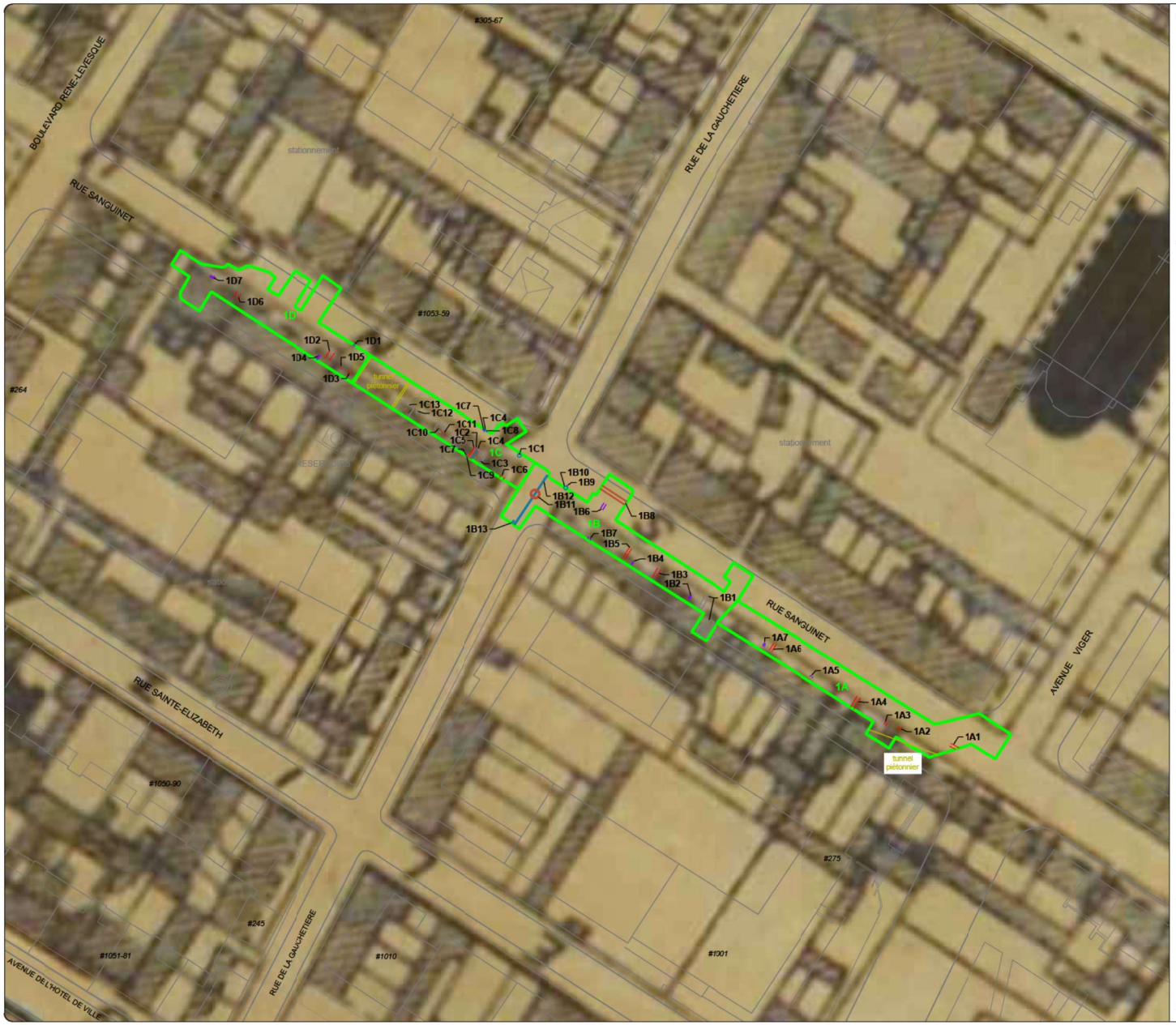

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE PLUNKETT ET BRADY DE 1872 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 10.7

- SOUS-OPÉRATION
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE DE BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES
- BÉTON
- MÉTAL
- TUYAU EN GRÈS
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

N.G.
N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON1410

ethnoscop

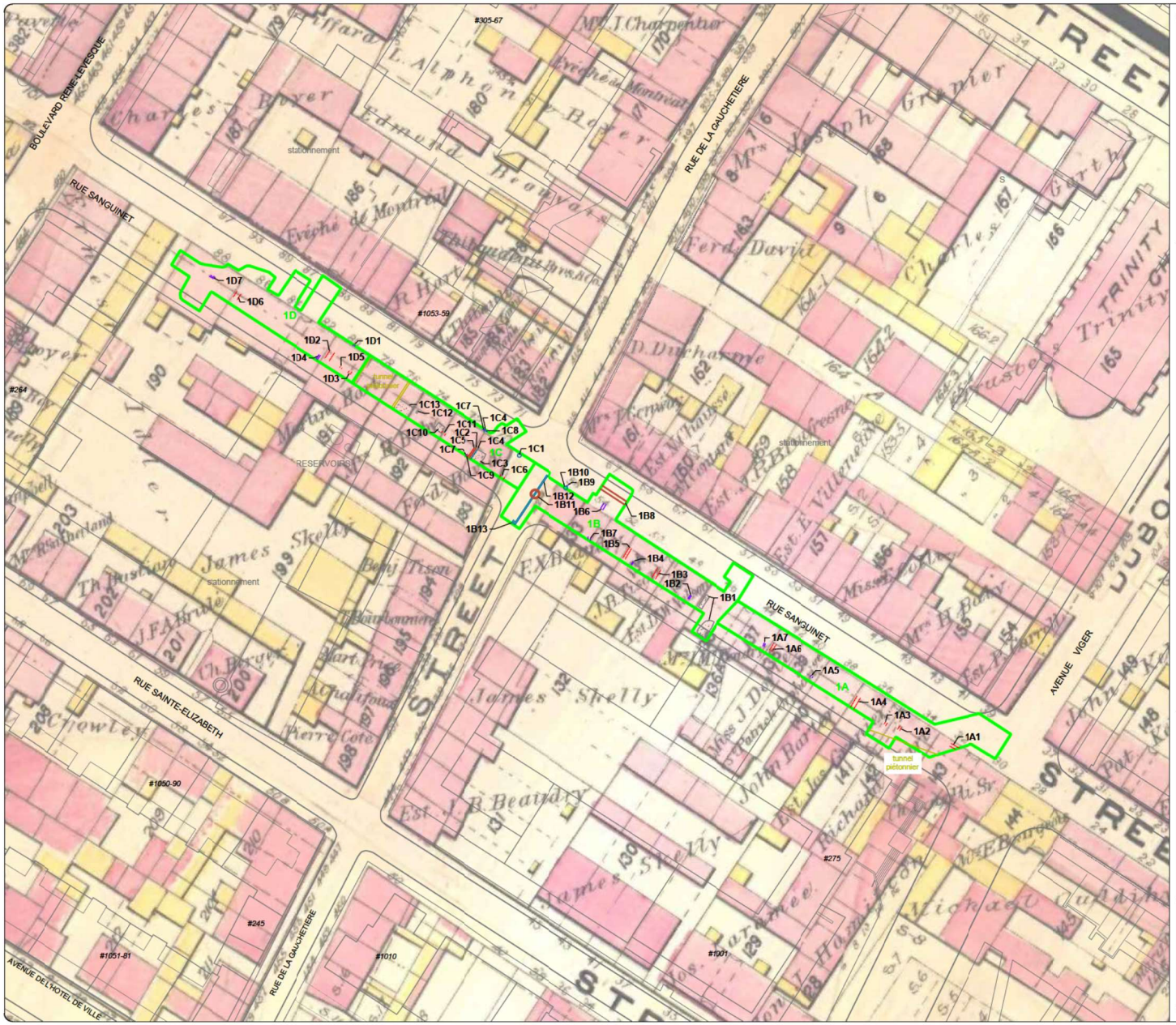

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
RUE SANGUINET, MTL15-25-3

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 10.8

- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE DE BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES
- BÉTON
- MÉTAL
- TUYAU EN GRÈS
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON1410

ethnoscop

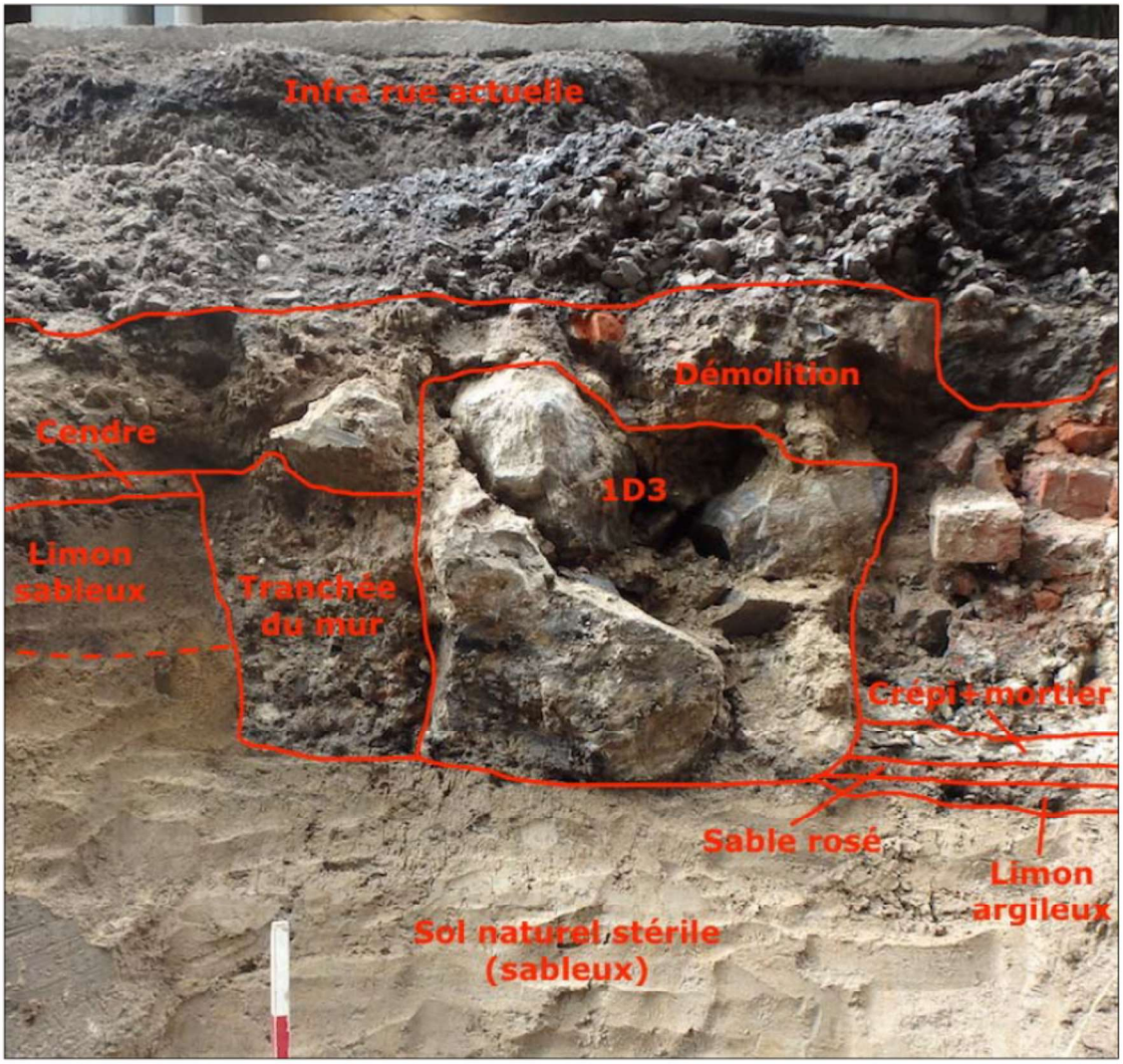

Photo 10.27 Profil stratigraphique lié au vestige 1D3, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-112)

Le relevé stratigraphique de la paroi ouest vis-à-vis du vestige 1D3 comprenait plusieurs éléments d'intérêt (photo 10.27). Tout d'abord, la tranchée de construction du mur était visible contre son parement sud, comblée d'un sable limoneux gris à beige, hétérogène et meuble. Un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche sans marque ni décor y a été découvert (lot 1D3 couche 6). La tranchée du vestige 1D3 tronquait trois dépôts successifs. En premier, un mince niveau de cendre (0,03 m d'épaisseur) avec charbons de bois qui pourrait être le témoignage résiduel de l'incendie de 1852, puis, un limon sableux brun-gris pâle homogène et ferme de 0,20 m d'épaisseur s'apparentant à l'horizon supérieur du sol naturel. Pâlissant progressivement tout en devenant plus sableux, ce dépôt naturel devenait un sable fin légèrement argileux jaune-beige, le dernier niveau tronqué par la tranchée du mur. Notons qu'à la base de l'excavation mécanique, soit à une altitude approximative de 18,15 m NMM, l'horizon minéral stérile se présentait comme un niveau de cailloutis arrondis et oxydés. Ensuite, contre le parement nord du mur cette fois, le niveau de démolition était beaucoup plus épais (0,53 m comparativement à 0,15 m au sud) et comprenait de nombreuses

briques communes. La démolition comblait vraisemblablement la cave du bâtiment. Sous ce remblai, une succession de trois minces dépôts a été enregistrée. Le premier consistait en un niveau de crépi blanc crème reposant sur un niveau compact de mortier à ciment. Cette couche totalisant 1,5 m d'épaisseur témoigne d'une ancienne surface de circulation à l'intérieur du bâtiment. Elle reposait sur un dépôt de sable limoneux rosé parsemé de nodules de chaux. Dans ce mince niveau d'occupation (2 cm d'épaisseur), un bouchon couronne en métal ferreux a été trouvé[21]. Aussi appelé capsule de type *crown*, ce dispositif de fermeture fut breveté en 1892 (Jones et Sullivan 1985 : 163). Le dernier dépôt rencontré dans le vide sanitaire était un limon argileux gris foncé contenant des fragments de charbon minéral. D'une épaisseur de 2 cm, il reposait sur la surface décapée du sol naturel stérile.



Photo 10.28 Vestige 1D2 en cours de dégagement, vue vers le nord-est (MTL15-25-3-NUM2-107)

La maçonnerie 1D2, également orientée selon un axe est-ouest, était située 4,20 m au nord du mur 1D3 (photo 10.28). Formant un parement double avec blocage, elle était constituée de pierres calcaires équarries et ébauchées liées par un mortier à sable et à chaux affleurés. Le sommet dérasé du vestige était visible immédiatement sous le remblai de concassé de l'infrastructure de la rue, soit à une altitude de 19,54 m NMM. Dégagé sur 1,80 m de longueur, la maçonnerie présentait une largeur de 0,95 m à son extrémité est (tronquée par l'égout actuel) et de 0,62 m à son extrémité ouest (se poursuivant en paroi). Ses quatre à cinq assises restantes étaient plus ou moins régulières et s'élevaient sur une hauteur résiduelle de 0,85 m. Un empattement massif, d'une largeur de 0,45 m, a été observé sur le parement nord du mur. Sa base se trouvait 0,10 m plus bas que le restant du vestige, soit à une altitude de 18,59 m NMM. Le parement sud, dressé, portait les traces d'un crépi grisâtre atteignant une épaisseur d'environ 0,04 m. Quant au parement nord, plus ou moins dressé, des lambeaux de papier peint au décor vert et jaune étaient encore en place (lot 1D2, vestige 35). Une potentielle tranchée de construction a été aperçue contre son parement sud. Dans son remblai de comblement, un mélange hétérogène de sable fin et d'argile sableuse brun-beige, un ossement animal et un fragment de bouteille à gin en verre ont été trouvés (lot 1D2 couche 6). L'analyse des plans anciens indique que le vestige 1D2 correspond au mur de fondation latéral nord de la maison en rangée délimitée au sud par le mur de porte cochère 1D3 (plan 10.7). La présence d'un épais remblai de démolition contre le mur 1D2, sur presque toute sa hauteur, suggère la présence d'une cave ou d'un vide sanitaire tant du côté nord que

[21] Récolté et identifié sur le terrain par l'archéologue (voir dossier technique), l'artefact semble avoir été égaré puisqu'il n'apparaît pas dans l'inventaire de la culture matérielle.

sud de la maçonnerie. Ainsi, le vestige servirait également de mur de fondation latéral pour un bâtiment plus au nord, ce qui pourrait expliquer sa construction massive. Selon le plan de Goad de 1890 (plan 10.8), cet édifice est également une maison en rangée, construite pour sa part au coin sud-est du lot 190.

Deux autres structures ont été découvertes à l'intérieur de l'emprise des murs de fondation 1D2 et 1D3. La première (1D1) est une canalisation en grès grossier d'un diamètre de 0,20 m. Orientée selon un axe est-ouest, elle a été observée contre la paroi est de la sous-opération, approximativement à mi-chemin entre les murs 1D2 et 1D3. Son sommet était situé à une altitude de 20,73 m NMM. Tronqué par l'excavation mécanique, cet ancien drain domestique semblait présenter une pente descendante vers l'ouest, ce qui le relirait aux bâtiments anciennement construits en bordure est de la rue Sanguinet. La seconde structure (1D5) a été relevée en paroi ouest, également à la suite de l'excavation mécanique. Il s'agit de trois rangs de pierres calcaires grossièrement ébauchées posées debout de chant sans aucun liant (photo 10.29). L'ensemble, d'une largeur d'environ 0,45 m, reposait dans une tranchée à peine plus large creusée dans le sol naturel stérile. Cette dernière était comblée d'un mélange hétérogène de sable fin argileux gris-noir et d'argile limoneuse gris-brun. Le vestige était recouvert par l'épais remblai de démolition comblant l'intérieur de la maison en rangée. Seules une à deux assises étaient visibles, soit entre les altitudes 18,63 m NMM (sommet) et 18,28 m NMM (base). L'aspect général du vestige, sa profondeur et la présence d'un dépôt organique gris et homogène à l'intérieur de celui-ci laissent croire qu'il pourrait s'agir d'un ancien drain en pierre. Il pourrait être lié à la maison en rangée construite durant la deuxième moitié du XIXe siècle ou bien y être antérieur. Malheureusement, aucun artefact n'a été trouvé en association avec le vestige.



Photo 10.29 Vestige 1D5 en paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL15-25-3-NUM2-114)

Canalisation en grès 1D4

Une canalisation en grès était visible à 1,05 m du parement nord du mur 1D2. D'un diamètre de 0,20 m, le tuyau a été observé sur 1,00 m de longueur vers l'est depuis la paroi ouest de la sous-opération. De section circulaire, le vestige présentait une pente descendante vers l'est. Son sommet se situait à une altitude de 18,42 m NMM. Il s'agit vraisemblablement de l'égout privé de l'ancienne résidence située immédiatement au nord du bâtiment décrit précédemment, soit une maison construite au coin sud-est du lot 190 telle qu'apparaissant sur le plan de Goad de 1890 (plan 10.8). Aucun autre vestige associé à ce bâtiment n'a été aperçu en cours d'excavation. En fait, les sols sont apparus très perturbés au nord de la canalisation 1D4. En effet, sur une longueur approximative de 18 m, seul un épais remblai de pierres concassées était présent dans l'emprise des travaux.

Vestiges d'un ancien bâtiment (1D6 et 1D7)



Photo 10.30 Vestige 1D6, vue vers le nord (MTL15-25-3-NUM2-137)

La maçonnerie de pierres 1D6 se dressait à 14 m de la limite nord du tracé des travaux. Orientée selon un axe est-ouest, large de 0,65 m, elle a été dégagée sur 1,3 0m de longueur (photo 10.30). Le sommet arasé du vestige reposait sous environ 0,10 m de remblai de démolition à une altitude de 19,87 m NMM. Formant un parement double, la maçonnerie se composait de pierres calcaires et de quelques granits tous équarris (parfois grossièrement). Couchées à plat et de chant, les pierres étaient liées par un mortier à sable et à chaux baveux. Par endroits, la présence de mortier à ciment semblait indiquer des réparations dans la maçonnerie. L'appareil plus ou moins régulier était formé de cinq assises résiduelles plus ou moins régulières. Des pierres de cale étaient présentes dans le parement sud. Un empattement, d'une largeur de 0,18 m et formé d'une seule assise, a également été observé contre ce parement. Sa base se trouvait à une altitude de 18,76 m NMM. Une possible tranchée de construction était visible contre son parement sud, mais aucun artefact n'y a été trouvé. Les seuls artefacts trouvés et pouvant être datés proviennent du remblai de démolition s'appuyant contre le flanc sud du mur (lot 1D6 couche 4). Il s'agit de trois tessons d'un pot de chambre en terre cuite fine jaune et de deux clous découpés. Contrairement au remblai de démolition rencontré au sud du mur, principalement composé de poussière de mortier, de fragments de crépi et de briques

communes, celui s'appuyant contre le flanc nord du mur comprenait également des pierres de taille en calcaire et en granit. Parmi ces dernières, notons la présence d'une pierre calcaire finement ouvragée. Mesurant 0,76 m de long par 0,34 m de large et 0,23 m de haut, cette pierre présente un pan décoré de paliers (photo 10.31).



Photo 10.31 Pierre de taille trouvée dans le remblai de démolition associé au vestige 1D6 (MTL15-25-3-NUM2-147)

L'analyse des plans anciens permet de relier le vestige 1D6 au mur de fondation latéral sud d'un grand bâtiment situé à l'extrémité nord du lot 190 et associé au numéro civique 88 (plan 10.8). Déjà présent en 1872 (plan 10.7), il s'agit du dernier bâtiment de ce tronçon de la rue Sanguinet à avoir façade sur cette rue. Il semble également avoir été construit dans l'intervalle 1852-1872. Toujours debout dans les années 1950, les plans d'assurance et incendie consultés nous informent que la résidence de briques de deux étages et demi comporte une façade de pierres. La pierre calcaire finement taillée laisse croire à un bâtiment présentant une architecture plutôt élaborée.

La canalisation en grès 1D7, dégagée à environ 5,50 m au nord du mur 1D6, est possiblement liée au même bâtiment. À une altitude de 18,73 m NMM, la conduite présentait un diamètre de 0,22 m. Orientée selon un axe est-ouest, elle a été dégagée sur 0,30 m distance au-delà de laquelle elle était tronquée par la tranchée de l'égout actuel. Le drain muni d'un coude bifurquait vers le nord où il fut dégagé sur 0,50 m avant d'être hors de l'emprise des excavations.

2.10.5 Synthèse des données

Bien que la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque repose sur un épais remblai de pierres concassées, dépassant souvent 1,00 m d'épaisseur et qu'elle soit parsemée de nombreux services modernes, plusieurs vestiges archéologiques étaient conservés en profondeur (tableau 10.1). Parmi ces derniers se trouvent les assises inférieures de plusieurs maçonneries de pierres orientées est-ouest, encore visibles dans la moitié ouest du tracé des travaux. Ces vestiges représentent les murs de fondations latéraux (sauf exception[22]) de la dernière génération de bâtiments sis en bordure ouest de la rue Sanguinet. Construits durant le troisième quart du XIXe siècle, ce sont pour la plupart des maisons en rangée. Les sols d'occupation associés avaient généralement disparu. Notons toutefois quelques exceptions où une mince couche était encore visible sous la démolition dans les vides sanitaires ou caves de bâtiments[23]. Plusieurs services domestiques associés aux bâtiments, pour la plupart des drains en grès, ont également été trouvés, ainsi que quelques surfaces de circulation intérieures (dalles de béton, dallage en briques). Quelques services publics anciens ont également été découverts, certains sis dans l'axe de la rue Sanguinet, d'autres dans celui de la rue De La Gauchetière. Parmi ces derniers, notons la présence d'un ancien égout en briques dont la construction remonte à 1874. Enfin, précisons que dans la sous-opération 1D, une mince couche de cendres posée sur l'horizon supérieur du sol naturel s'avèrerait être la seule trace conservée de l'incendie de 1852[24].

[22] Un seul mur de façade était conservé (1A1). Ailleurs, la mise en place de l'imposant égout actuel en béton a détruit sur l'ensemble du tracé les façades des anciens bâtiments construits en bordure ouest de la rue Sanguinet.
[23] Il s'agit plus précisément des caves de cinq maisons en rangée. Le lecteur peut se référer aux vestiges suivants : 1A1 ; 1A3 et 1A4 ; 1C6 et 1C2 ; 1C11 ; 1D2 et 1D3.
[24] Le lecteur peut se référer au relevé stratigraphique associé au vestige 1D3.

Tableau 10.1 Compilation des vestiges architecturaux enregistrés dans l'intervention MTL15-25-3

Lot	Description	Identification	Datation	Lot cadastral (selon Goad 1890)
1A1	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur de fondation de la façade d'une maison en rangée	Entre 1846 et 1872	Numéro 143
1A2	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée	Entre 1846 et 1872	Numéro 142
1A3	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral sud de fondation d'une maison en rangée	Entre 1846 et 1872	Numéro 141
1A4	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée	Entre 1846 et 1872	Numéro 141
1A5	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment sis en bordure ouest de la rue Sanguinet	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Indéterminé
1A6	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'un bâtiment	Entre 1846 et 1872	Numéro 138
1A7	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment sis en bordure ouest de la rue Sanguinet	XIXe-XXe siècles	Indéterminé
1B1	Dalle en béton	Plancher de cave d'une maison en rangée	XXe siècle?	Numéro 136, portion nord
1B2	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment sis en bordure ouest de la rue Sanguinet	XIXe-XXe siècles	Indéterminé
1B3	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral sud de fondation d'une maison en rangée. Correspond également au mur latéral nord d'une porte-cochère	Entre 1852 et 1872	Numéro 134
1B4	Canalisation en grès	Drain domestique d'une maison en rangée	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 134
1B5	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée	Entre 1852 et 1872	Numéro 134
1B6	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment (sis en bordure ouest de la rue Sanguinet?)	XIXe-XXe siècles	Indéterminé
1B7	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment sis en bordure ouest de la rue Sanguinet	XIXe-XX^{e}siècles	Indéterminé
1B8	Canalisation en brique	Réseau d'égout public sis dans l'axe de la rue Sanguinet	1874	N.A.
1B9	Canalisation en grès	Réseau de drainage public des eaux pluviales. Relié au puisard 1B10	XIXe-XXe siècles	N.A.
1B10	Puisard en fonte	Réseau de drainage public des eaux pluviales. Relié à la canalisation 1B9	XIXe-XXe siècles	N.A.
1B11	Regard en briques	Réseau d'égout public sis dans l'axe de la rue De La Gauchetière. Relié à la canalisation 1B12	XXe siècle	N.A.
1B12	Canalisation en fonte	Réseau d'égout public sis dans l'axe de la rue De La Gauchetière. Relié au regard 1B11	XXe siècle	N.A.
1B13	Canalisation en fonte	Réseau d'aqueduc sis dans l'axe de la rue De La Gauchetière	XXe siècle?	N.A.
1C1	Puisard en fonte	Réseau de drainage public des eaux pluviales	XIXe-XXe siècles	N.A.
1C2	Maçonnerie de briques	Mur latéral nord d'une maison en rangée. Repose sur le mur de fondation 1C5	Entre 1852 et 1872	Numéro 193, portion sud

Lot	Description	Identification	Datation	Lot cadastral (selon Goad 1890)
1C3	Dalle en béton	Plancher de cave d'une maison en rangée. S'appuie contre le parement sud du mur 1C2	XXe siècle?	Numéro 193, portion sud
1C4	Canalisation en plomb	Entrée d'eau domestique d'une maison en rangée	XXe siècle?	Numéro 193, portion sud
1C5	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée. Soutient le mur 1C2	Entre 1852 et 1872	Numéro 193, portion sud
1C6	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral sud de fondation d'une maison en rangée	Entre 1852 et 1872	Numéro 193, portion sud
1C7	Canalisation en grès	Drain domestique d'une maison en rangée	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 193, portion nord
1C8	Canalisation en grès	Drain domestique d'une maison en rangée	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 193, portion sud
1C9	Dallage en briques	Plancher de cave d'une maison en rangée. S'appuie contre le parement nord du mur 1C2	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 193, portion nord
1C10	Dalle en béton	Plancher de cave d'une maison en rangée	Fin XIXe-XXe siècles	Numéro 192, portion sud
1C11	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée	Entre 1852 et 1872	Numéro 193, portion nord
1C12	Vestige en béton	Mur de refend d'une maison en rangée	Fin XIXe-XXe siècles	Numéro 192, portions nord et sud
1C13	Dalle en béton	Plancher de cave d'une maison en rangée	Fin XIXe-XXe siècles	Numéro 192, portion nord
1D1	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment sis en bordure est de la rue Sanguinet	XIXe-XXe siècles	Indéterminé
1D2	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral nord de fondation d'une maison en rangée	Entre 1852 et 1872	Numéro 191, portion nord
1D3	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral sud de fondation d'une maison en rangée Correspond également au mur latéral nord d'une porte-cochère	Entre 1852 et 1872	Numéro 191, portion nord
1D4	Canalisation en grès	Drain domestique d'une maison en rangée	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 190, coin sud-est
1D5	Maçonnerie de pierres calcaires	Drain domestique?	Indéterminé	Indéterminé
1D6	Maçonnerie de pierres calcaires	Mur latéral sud de fondation d'un bâtiment	Entre 1852 et 1872	Numéro 190, extrémité nord
1D7	Canalisation en grès	Drain domestique d'un bâtiment	Deuxième moitié XIXe-XXe siècles	Numéro 190, extrémité nord

2.11 Bassin 4 (BjFj-100)

La supervision archéologique faisant l'objet du présent rapport s'inscrivait dans le cadre d'un projet de reconstruction d'une conduite d'eau principale de 600 mm de diamètre, dont un tronçon traverse le site archéologique BiFj-100. À deux endroits, cette construction entrait en conflit avec deux murs de l'ancien bassin n° 4 (figure 11.1). Sur la rive nord du canal de Lachine, quatre excavations ont été réalisées afin de procéder aux travaux de percement des murs pour permettre l'implantation de la nouvelle conduite d'eau (plan 11.1).

L'objectif de cette supervision archéologique était de suivre le déroulement des travaux afin de s'assurer que toutes les ressources archéologiques mises au jour lors des excavations soient enregistrées et préservées. L'option prévue pour permettre le passage de la nouvelle conduite dans les murs consistait à les percer, puis à mettre en place une gaine d'acier, y insérer la nouvelle conduite, et finalement consolider le mur autour de la gaine au moyen de béton. L'ensemble des étapes de cette méthode est décrit dans le devis technique du projet. Un démantèlement total ou partiel des sections des murs en conflit avec la conduite avait été envisagé mais cette option n'a pas été mise en œuvre pour des raisons de sécurité des travailleurs.

2.11.1 Rappel historique

Le secteur de l'île de Montréal où s'est déroulée l'intervention archéologique fait partie de l'ancien domaine Saint-Gabriel, une propriété que les Sulpiciens ont exploitée dès 1657 (Ethnoscop 2012 : 13) (figure 11.2). En 1667 un premier bail à ferme mentionne la présence de bâtiments : maison, grange et autres dépendances (Ethnoscop 2014c : 15). Ce noyau bâti correspond à la ferme Saint-Gabriel (BiFj-89), un petit complexe agro-domestique situé au sud de l'emplacement actuel du canal Lachine, entre les rues De Condé et De Montmorency. L'ensemble des terres autour de ce complexe était alors en culture (figure 11.3).

Le creusement du canal de Lachine, amorcé le 17 juillet 1821, bouleverse l'organisation spatiale du domaine des Sulpiciens en scindant en deux les grandes terres arables (figure 11.4). Le canal devient alors un élément structurant du développement de Montréal. Les quelques bâtiments mentionnés plus haut survivent à la construction du canal et ils se trouvent désormais sur sa rive sud. Les terres au nord (les fiefs Nazareth, Saint-Joseph et Saint-Augustin) sont toujours exemptes de bâtiments. En 1840, la couronne britannique ordonne aux sulpiciens de se départir de leurs terres et ce, dans les prochaines 20 années (Ethnoscop 2014c : 16). Ainsi, quelques années plus tard, le secteur à l'étude est complètement loti (figure 11.5). Le canal de Lachine, au sud, la rue Richmond, à l'ouest, la rue William, au nord et la rue Guy, à l'est, délimitent l'emplacement du futur bassin n° 4. D'ailleurs, le plan de Cane de 1846 montre un élargissement du canal formant le bassin Saint-Gabriel, un peu à l'est. À l'origine, ce bassin comportait une île, île qui disparut rapidement, jugée nuisible aux activités de transbordement. Dans les années 1870, le bassin est agrandi vers le nord, jusqu'à la rue Ottawa, puis est ultimement séparé en deux par une digue pour prendre sa configuration définitive (figure 11.6 et 11.7). De vastes entrepôts sont alors construits sur la digue. Les activités sont peu diversifiées, se concentrant essentiellement sur la manutention du bois de construction destiné au marché montréalais.

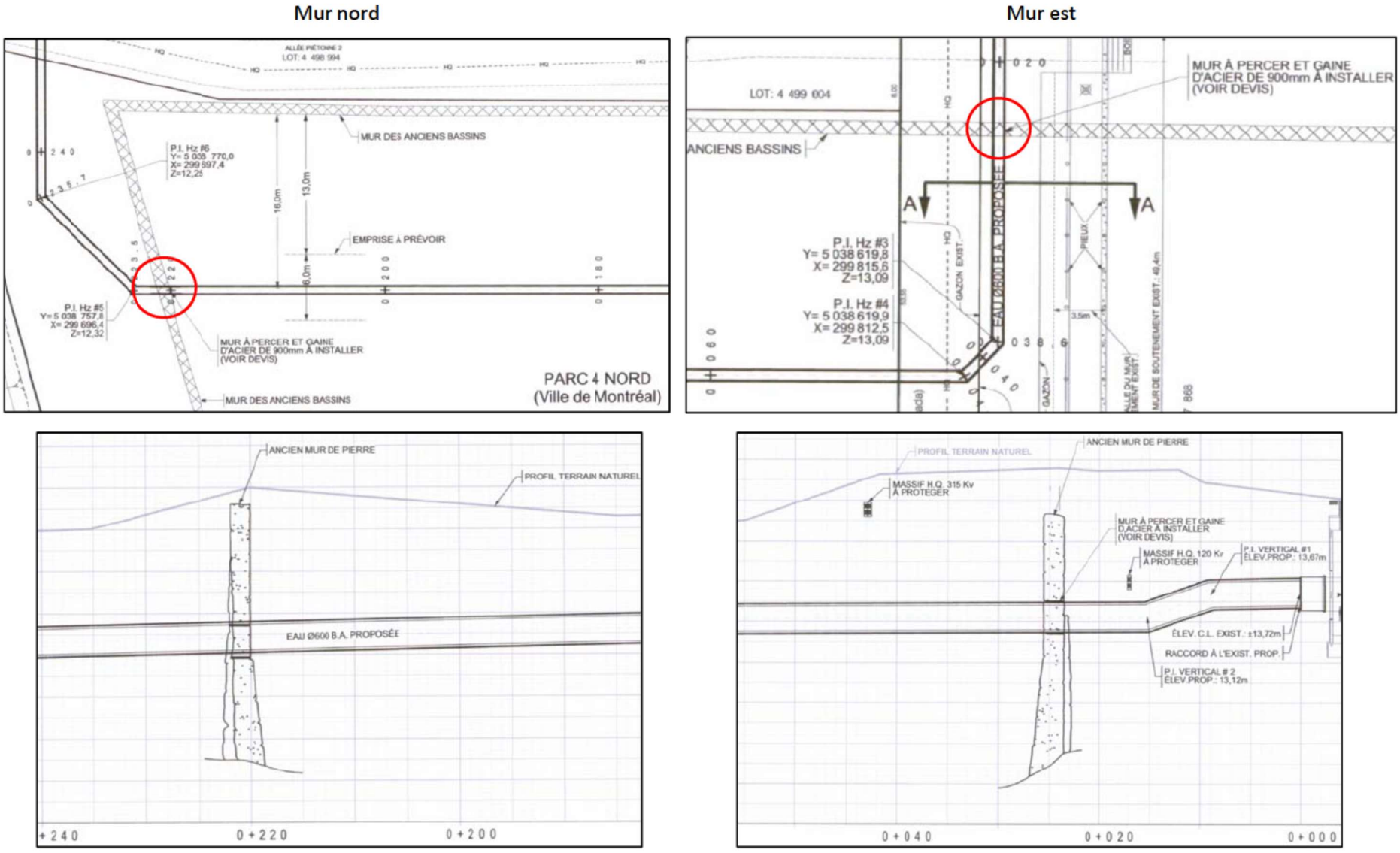

Figure 11.1 Extraits des plans de construction de la nouvelle conduite d'eau de 600 mm montrant les emplacements en conflit avec les murs du bassin n° 4 (Ville de Montréal)



Figure 11.2 Extrait du plan de François Vachon de Belmont de 1702 montrant l'emplacement la ferme Saint-Gabriel (reproduit dans Robert 1994 :42-43)



Figure 11.3 Extrait du plan de Charland de 1801 montrant les bâtiments de la ferme Saint-Gabriel (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3454 M65 1801 C4 CAR

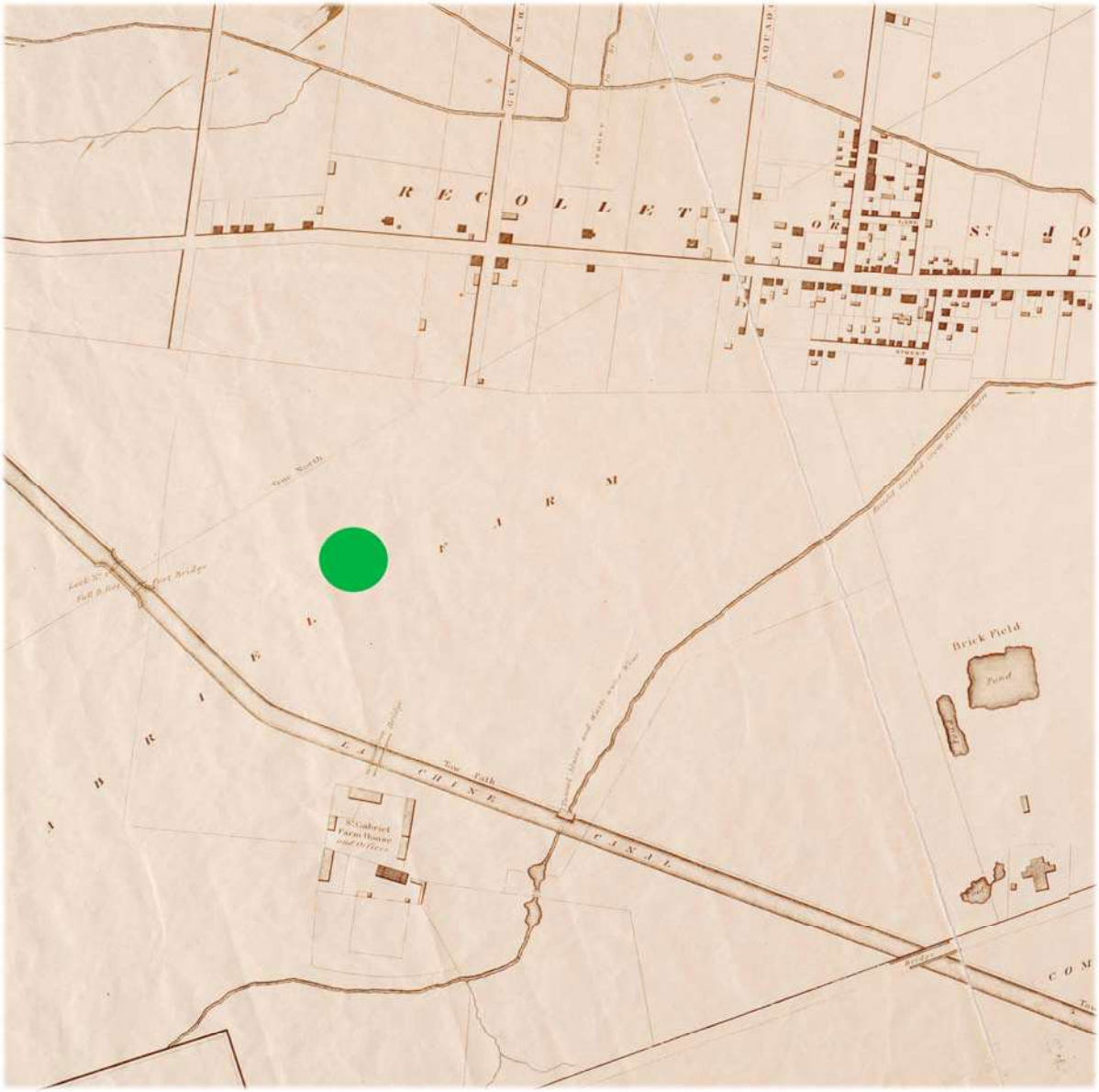

Figure 11.4 Extrait du plan d'Adams de 1825 montrant les anciennes terres agricoles complètement loties (BAnQ G 3454 M65 1825)


LACHINE
CANAL
Rue de Canal
Rue St Patrick
St. Street
St. Sulpice St.
St. Thomas St.
St. Augustin St.
St. Leon St.
Seminary St.
Basin
Basin
Basin
WARD
Rue
Rue
Rue

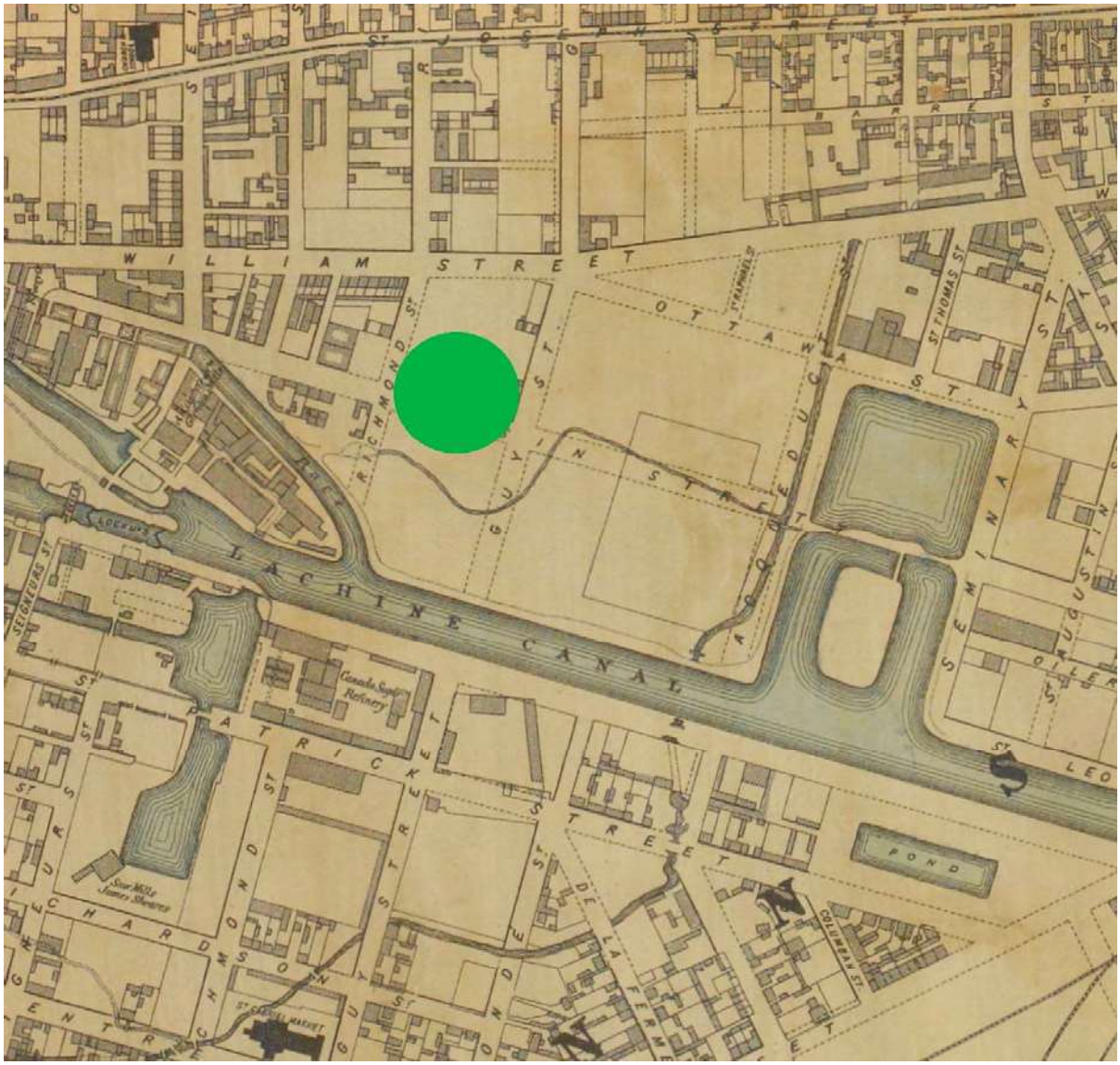

Figure 11.6 Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 montrant l'agrandissement du bassin vers le nord et l'île au centre (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] NMC 1545)

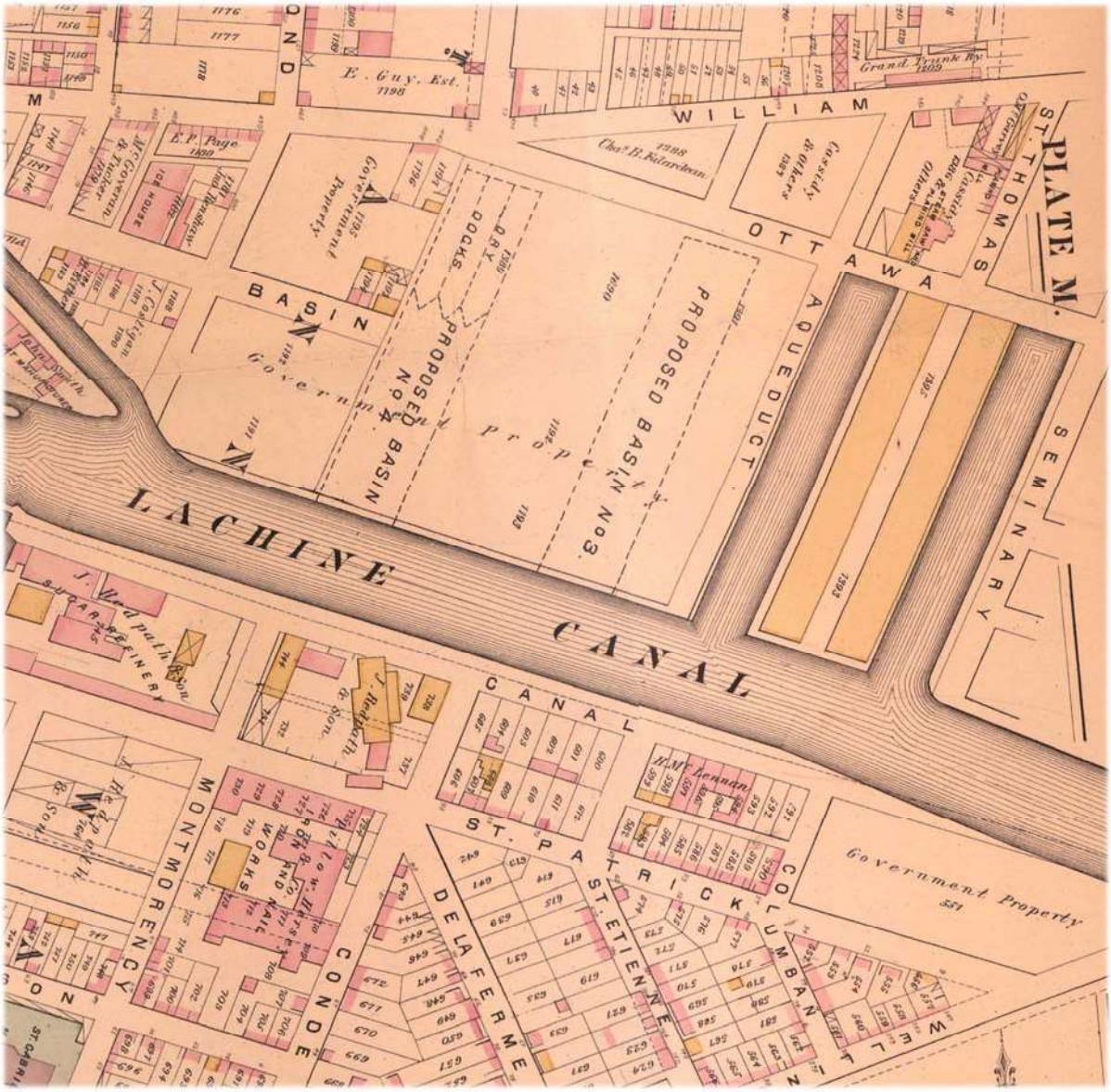
WILLIAM
OTTAWA
ST. THOMAS
PLATE M.
BASIN
PROPOSED BASIN No 4
PROPOSED BASIN No 3
AQUEDUCT
SEMINARY
LACHINE
CANAL
CANAL
ST. PATRICK
MONTMORENCY
DE LA FERME
COTE
COLUMBAN
ST. ETIENNE
Government Property
551
E. Guy. Est.
1198
E. P. Page
1870
Grand Trunk Ry
1209
Chas. H. Richardson
1348
Gas Tanks & others
1387
Government Property
1198
1195
1196
1197
1199
1200
1201
1202
1203
1204
1205
1206
1207
1208
1209
1210
1211
1212
1213
1214
1215
1216
1217
1218
1219
1220
1221
1222
1223
1224
1225
1226
1227
1228
1229
1230
1231
1232
1233
1234
1235
1236
1237
1238

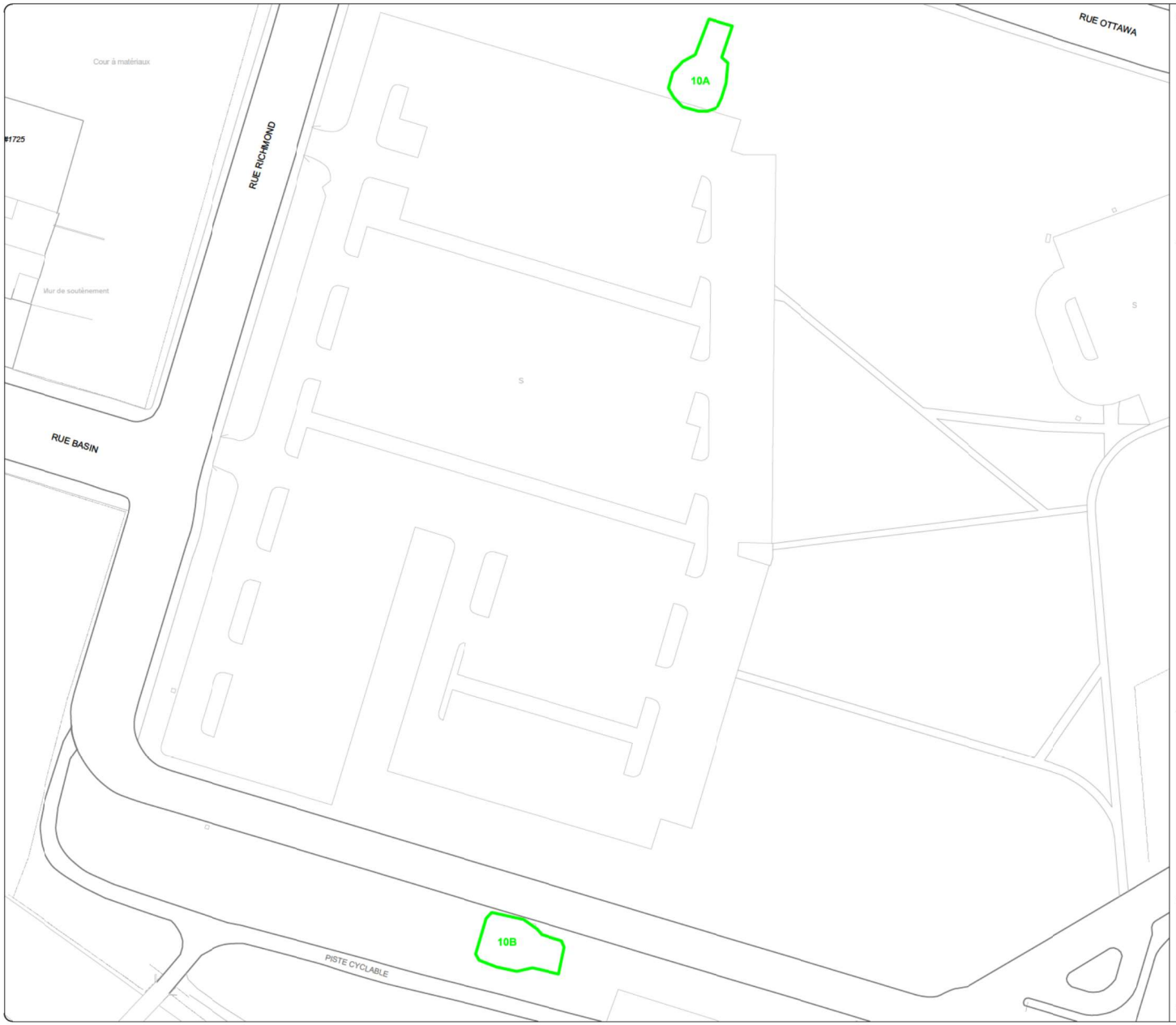

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016,
BASSIN 4, BiFj-100

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 11.1

SOUS-OPÉRATION

10A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/750

N.MM

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n°s 31H05-010-3835, 3836, 3935 et 3936
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON1410

ethnoscop



Figure 11.8 Photographie de 1894 montrant le bassin n° 1 où s'entassent les voiliers chargés de charbon en provenance des États-Unis (Musée McCord, II-106959)

C'est au début des années 1880 que l'idée de construire de nouveaux bassins à proximité des deux premiers est lancée à cause du manque de zones de transbordement. Les plans de construction des bassins n° 3 et n° 4 sont dressés en 1882, puis en 1883 un contrat est accordé à MM. Rodgers et Farrel pour la construction de ces deux nouveaux bassins de 125 pieds de largeur (Archemi 1995). À partir de ce moment, les activités de transbordement du bois qui avaient lieu aux bassins n° 1 et n° 2 migrent vers les bassins n° 3 et n° 4, laissant les deux premiers bassins aux manutentionnaires du charbon (figure 11.8). Une particularité du bassin n° 4, visible sur le plan de Hopkins de 1879, est la présence de deux cales sèches dans la moitié nord (figure 11.7). Ces cales sèches sont cependant illustrées en pointillé, comme s'il s'agissait d'un projet n'ayant pas encore été réalisé. D'ailleurs, le plan de 1890 montre le bassin n° 4 sans indice que la portion nord corresponde à des cales sèches. Ce plan montre plutôt que le projet de cales sèches aurait été déménagé à l'est du bassin (figure 11.9). Finalement, ce projet n'a jamais vu le jour. Quelques photographies du secteur au cours du XXe siècle, dont une de 1903, montrent le bassin complètement rempli d'eau jusqu'à sa limite nord, tout juste au sud de la rue William (figures 11.10). Au cours du XXe siècle, les bassins ont été grandement utilisés par de nombreuses compagnies pour la manutention des produits d'importation et d'exportation. Ces activités ont cessé en 1970, avec la fermeture du canal de Lachine à la navigation. Avec l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, le canal de Lachine est devenu de ce fait une voie navigable utilisée pour le transport local. L'industrie du transport ferroviaire et routier aura tôt fait de remplacer la navigation pour le déplacement des marchandises sur le territoire de Montréal et de ses environs.

2.11.2 Interventions antérieures

Une évaluation patrimoniale et quelques interventions archéologiques ont eu lieu dans la présente aire d'étude. En 1995, un mandat d'inventaire et d'évaluation des ressources culturelles associées au canal de Lachine a permis de déterminer la valeur patrimoniale de chacune des ressources (Archemi 1995), dont les quatre bassins alors comblés de remblais. Par la suite, dans les années 2010, les projets de développement immobilier dans l'emprise de ces quatre bassins ont conduit à la réalisation d'inventaires et de supervisions archéologiques (SACL 2012a, 2012b et 2015). Les murs des bassins ont alors été dégagés en plusieurs endroits, ce qui a permis de statuer sur l'état de leur préservation, de mieux comprendre leurs modes de construction et d'assurer qu'un programme efficace de préservation soit mis en œuvre. Des travaux de mise en valeur ont été par la suite réalisés, entre autres dans l'emprise du

bassin n° 3, où l'emplacement des murs du bassin ont été marqués à l'aide de pierres rappelant les pierres de couronnement. De plus, un parc de jeux pour enfant ayant pour thème la navigation a été intégré au projet, dans le périmètre de l'ancien bassin.

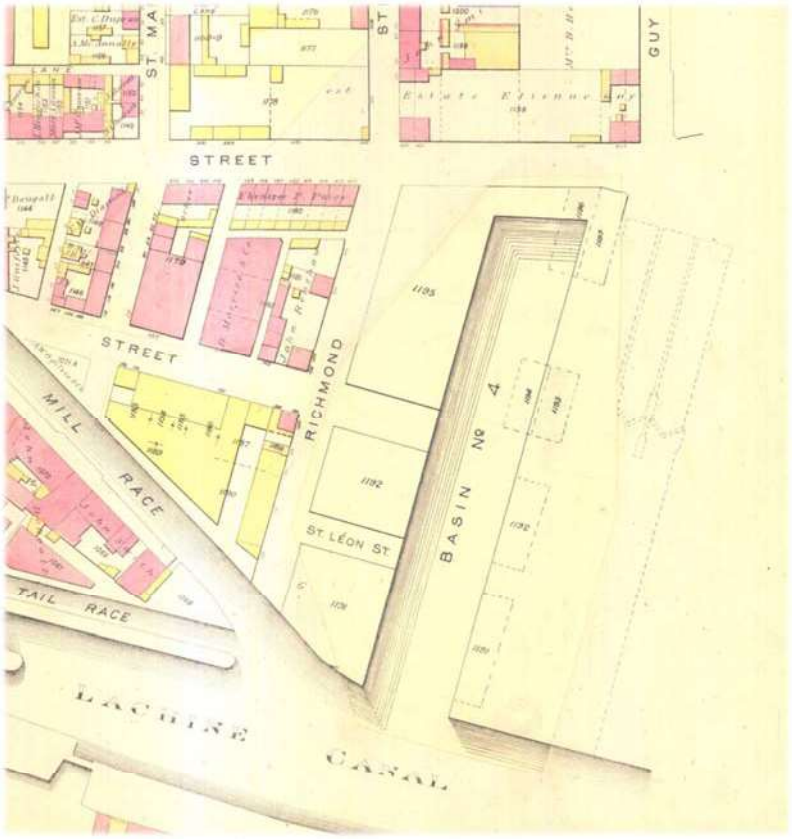

Figure 11.9 Extrait du plan de Goad de 1890 montrant le bassin n° 4 complété (BAnQ G 1144 M65 G475 G6 1890 CAR). À sa droite, en pointillés, il est possible de voir l'emplacement de futures cales sèches



Figure 11.10 Photographie du bassin n° 4 prise le 3 juillet 1903 (BAC C-002868)

2.11.3 Stratégie d'intervention

L'implantation de la nouvelle conduite d'eau a mené l'archéologue à documenter les modes de construction des murs de deux manières. D'abord, lors de l'excavation des tranchées de part et d'autre des deux murs, un relevé des parements a été réalisé. Ensuite, les forages horizontaux effectués dans les murs ont permis de documenter l'intérieur de ceux-ci par les trous laissés béants. Ces ouvertures, d'un diamètre de 0,81 m, sont de petites dimensions par rapport à la taille des murs, mais elles permettent tout de même d'obtenir une idée générale de leur conception. Plusieurs des observations ont dû être effectuées depuis la surface puisque les profondeurs atteintes dans les excavations ne permettaient pas d'y descendre de manière sécuritaire. La documentation des parements des murs a pu être faite une fois les pentes de sécurité aménagées ou les boîtes de tranchées positionnées. Peu importe la méthode de protection des travailleurs mise en place, les parois n'ont jamais pu faire l'objet d'un nettoyage minutieux pour en comprendre le détail de la séquence de déposition. Il en résulte une description sommaire qui permet tout de même de comprendre les grandes étapes du développement de cet espace et qui peut servir à orienter les interventions futures. Dans ce secteur, le nord montréalais a été utilisé comme axe de référence. Il est orienté dans l'axe des bassins, avec un léger décalage vers l'ouest. Toutes les altitudes mentionnées sont en mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM).

Les méthodes d'enregistrements préconisées ont été celles utilisées en archéologie historique au Québec, soit le système Tikal (site/opération/sous-opération/lot). Les interventions se sont déroulées dans les limites du site archéologique BiFj-100. Lors des interventions, il a été entendu que nous ne toucherions pas au terrain de Parcs Canada. Cependant, lors du traitement des données, il a été noté qu'une petite portion des interventions de la portion sud s'est déroulée sur les terres fédérales. Les archéologues de Parcs Canada en ont été informés. Il a été convenu de leur fournir une copie des notes de terrain et du rapport (en version numérique) de manière à ce qu'ils puissent enregistrer l'intervention dans leur Système de Gestion des Documents Archéologiques.

Le présent projet a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 15-SANS-05, délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette intervention archéologique s'est déroulée de façon ponctuelle entre le 21 octobre 2015 et le 9 février 2016.

2.11.4 Résultats

Séquence stratigraphique

L'excavation de quatre tranchées de part et d'autre des deux murs du bassin n° 4 a permis de faire des relevés des parements des murs afin de mieux comprendre les modes de construction. Dans la portion nord du terrain, une excavation d'environ 10 m est-ouest sur 8 m nord-sud (sous-opération 10A) a été effectuée du côté sud du mur (plan 11.2). À cet endroit, l'excavation devait être assez grande pour accueillir une boite de tranchée et l'équipement de forage (photo 11.1). Du côté nord, elle a couvert une surface moindre (environ 4 m est-ouest sur 5 m nord-sud) puisque la nature des travaux était différente, plus modeste soit permettre un accès à un travailleur lors du positionnement de la gaine d'acier dans un premier temps, puis de la conduite elle-même, dans un second temps. La profondeur atteinte dans les deux excavations est de 4,10 m. Le sommet du mur nord du bassin n° 4 a été atteint à une profondeur de 0,75 m sous la surface actuelle (altitude de 15,30 m NMM). Il a été dégagé sur une longueur de 8,5 m dans sa portion supérieure, tandis qu'à sa base il l'a été sur 3,50 m. L'altitude à laquelle il a été mis au jour confirme qu'il a été dérasé à cet endroit. En effet, une intervention antérieure a permis d'établir que le sommet des pierres de couronnement du mur nord se trouve à une altitude de 15,80 m NMM (SACL 2012b).

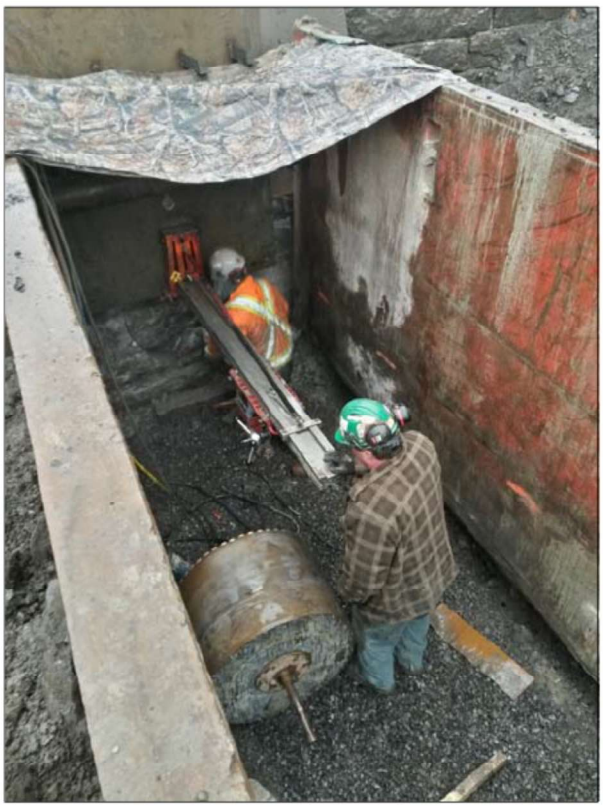

Photo 11.1 Équipement mis en place pour le percement du mur 10A1, vue vers le sud-est (BiFj-100-15-NUM1-38)

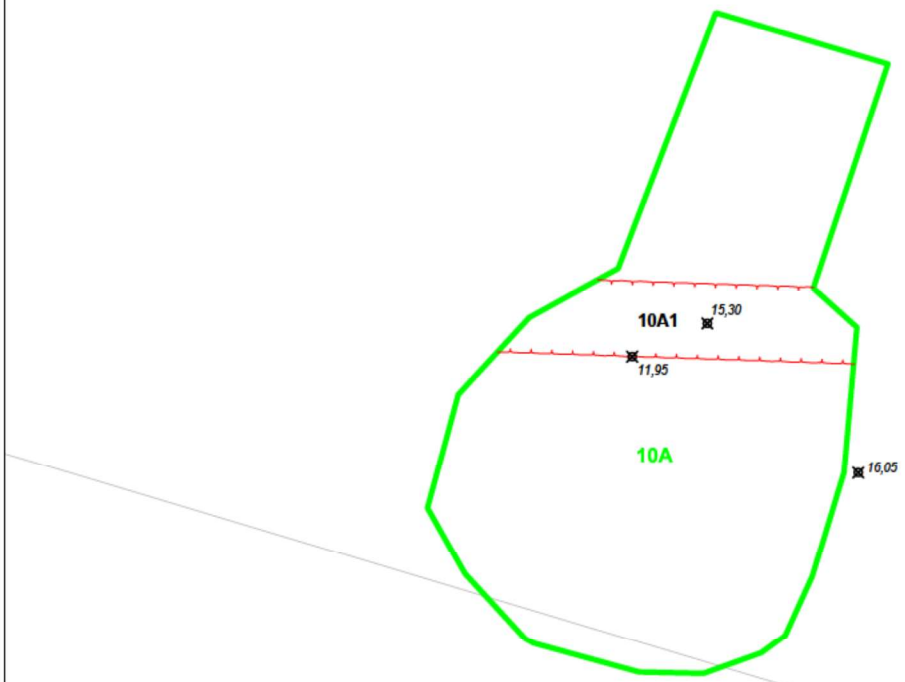

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, BASSIN 4, BiFj-100
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 10A

PLAN 11.2

SOUS-OPÉRATION

10A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

16,05 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

10A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nos 31H05-010-3835, 3836, 3935 et 3936
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

MON1410

ethnoscop

La séquence stratigraphique du secteur est simple. La couche supérieure correspond à un remblai de nivellement qui s'étend sur tout le terrain. Sous cette couche, du côté sud du mur, une seule et même couche est présente jusqu'à la base de l'excavation. Il s'agit du comblement du bassin qui s'est effectué dans les années 1970. Ce niveau est composé d'une matrice hétérogène grisâtre contenant beaucoup de fragments de calcaire. Cette couche est associée aux déblais provenant des excavations des importants projets d'infrastructures de la région métropolitaine, entre autres la construction du métro et du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Du côté nord, la séquence est légèrement différente. Sous le remblai de nivellement, un niveau de rehaussement est présent jusqu'à environ 2 m de profondeur. À cette profondeur, une couche de sable très fin, légèrement limoneux, de couleur brun jaunâtre, apparaît. De prime abord, cette couche semblait correspondre au sol naturel non remanié. En comparant l'altitude de la surface du terrain actuel dans ce secteur (environ 16 m NMM) et l'altitude de la rue William au nord (environ 14 m), il est possible de confirmer que cette couche de sol peut effectivement correspondre au sol naturel. Le remblai superposé au sol naturel correspond au talus mis en place en bordure du mu r afin de supporter la poussée de l'eau sur la portion supérieure du celui-ci (photo 11.2). Cette caractéristique a d'ailleurs bien été documentée lors d'une intervention en 2014 (SACL 2015 : 29). Dans le sol naturel, aucune tranchée en bordure nord du mur n'a été observée. Cela suggère que le parement nord du mur a été adossé à la paroi de l'excavation lors de sa construction.



Photo 11.2 Vue générale dans le secteur de la sous-opération 10A, vue vers le nord-est (BiFj-100-16-NUM1-09). La couche de remblai formant un talus est visible entre le mur 10A1 et la rue William.

Dans la portion sud du terrain, en lien avec le percement du mur est du bassin, l'excavation du côté ouest du mur (sous-opération 10B) forme un carré d'environ 10 m de côté (plan 11.3). C'est à cet endroit que la boite de tranchée a été positionnée afin de permettre l'installation, tout comme au nord, de l'équipement de forage (photo 11.3). De l'autre côté du mur, une excavation d'environ 6,5 m nord-sud sur 5 m est-ouest a été réalisée. Celles-ci ont atteint une profondeur de 4 m. Le mur a été dégagé sur une longueur maximale de 8,30 m. Son sommet a été atteint à 0,90 m de profondeur (altitude de 15,28 m NMM). Tout comme le mur nord, il a été dérasé dans ce secteur. En plus de ce dérasement, la portion du mur dégagée a été partiellement tronquée (photo 11.4). Une excavation réalisée afin d'implanter un massif électrique semble en effet avoir conduit au retrait des quatre assises supérieures pour créer une brèche d'au moins 1,50 m de longueur (seule la portion sud de celle-ci a été observée dans l'excavation de l'entrepreneur). À la base de l'excavation, le mur a été dégagé sur une longueur d'un peu moins de 3 m.

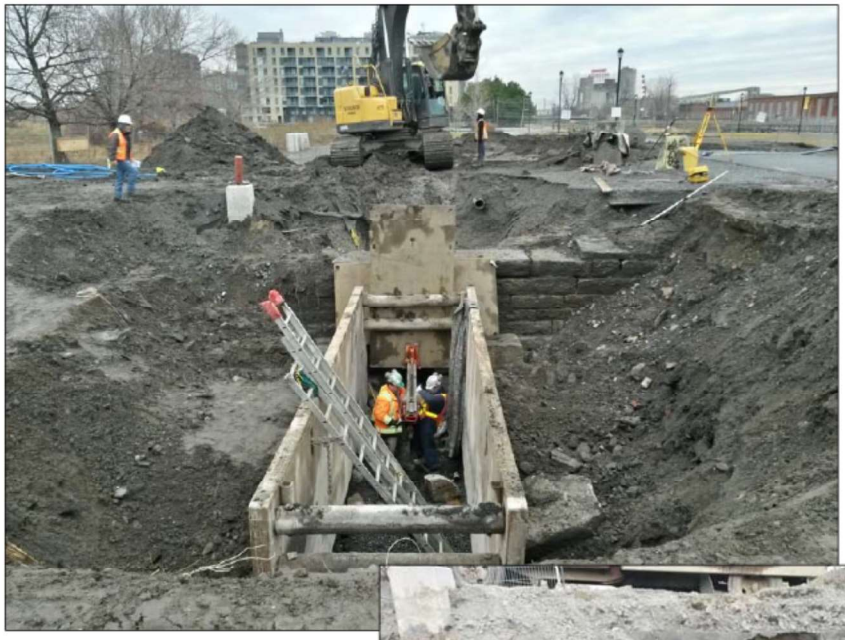

Photo 11.3 Vue générale de la sous-opération 10B et des équipements mis en place pour le percement du mur 10B1, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-45)



Photo 11.4 Parement ouest du mur 10B1. Une brèche est présente dans la portion nord de l'aire excavée, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-33)

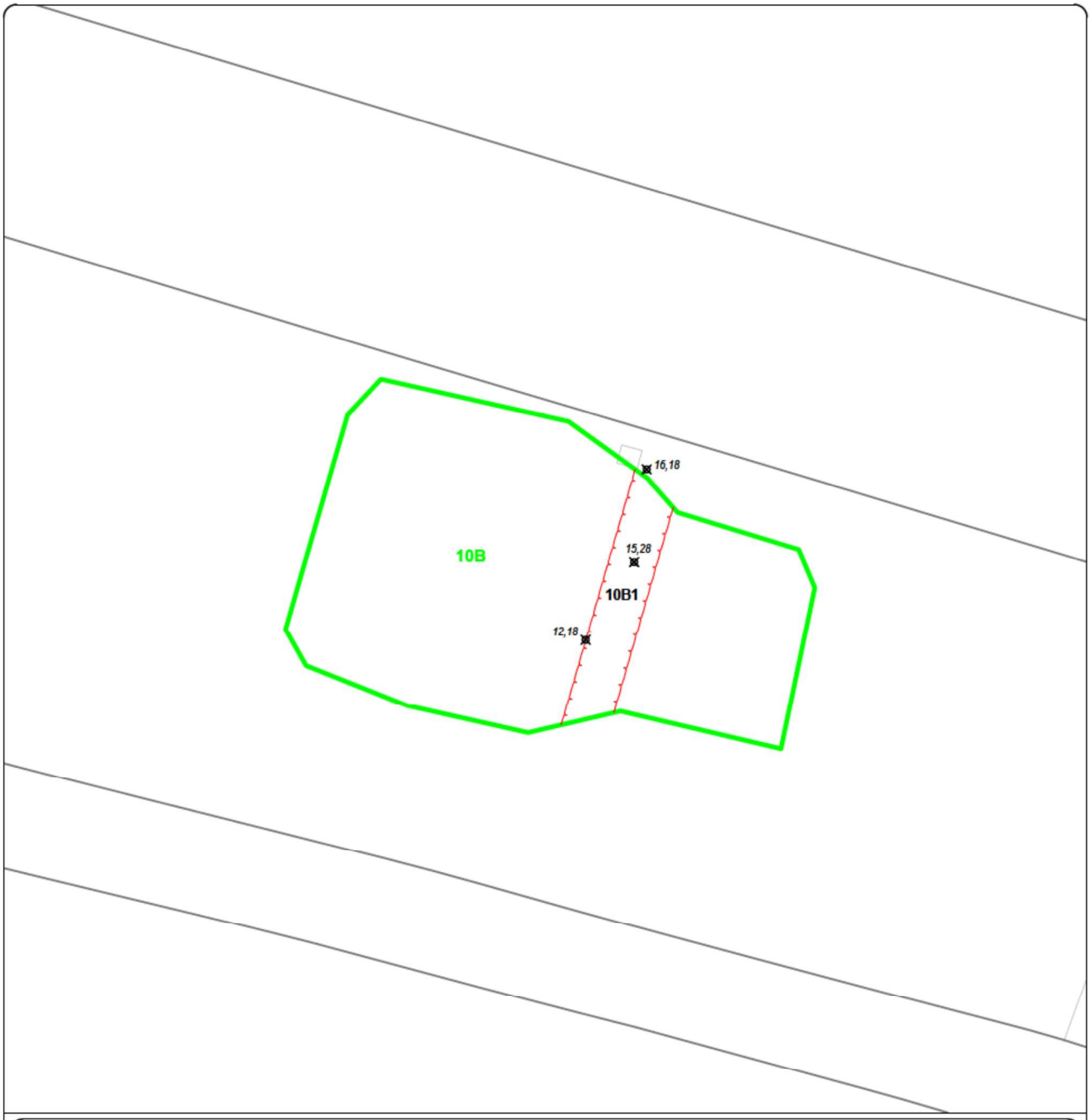

TRAVAUX PUBLICS 2014-2015-2016, BASSIN 4, BiFj-100
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 10B

PLAN 11.3

- SOUS-OPÉRATION
- 10B — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- 16,18 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- 10B1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nos 31H05-010-3835, 3836, 3935 et 3936
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

MON1410

ethnoscop

Ce secteur est caractérisé, tout comme le secteur nord, par une séquence stratigraphique relativement simple. La portion supérieure est composée de remblais (de la pierre concassée sous le chemin et un remblai de nivellement en dehors de l'emprise de ce chemin) correspondant aux aménagements modernes du terrain après l'abandon des bassins. La base de ce niveau correspond au sommet dérasé du mur. Du côté ouest de celui-ci, dans l'emprise du bassin, la nature du remblai de comblement est très similaire à celui qui a été découvert au sud du mur nord. Du côté est, une couche de rehaussement est présente entre le sommet dérasé et une profondeur d'environ 2 m. Une couche d'argile sableuse gris foncé contenant beaucoup de fragments de calcaire a été atteinte à cette profondeur. Il semble s'agir du sol naturel non remanié. Aucune tranchée n'a été observée en bordure est du mur, comme s'il avait été construit directement contre la paroi de l'excavation.

Murs du bassin n° 4

Bien que les deux parements des deux murs aient été dégagés lors de ces travaux, seul celui faisant face au bassin a fait l'objet d'un relevé détaillé. Les méthodes employées par l'entrepreneur pour le percement des murs impliquaient de réaliser les travaux de l'intérieur du bassin vers l'extérieur. En effet, l'apparence générale des murs révélait un plus grand soin dans la conception du parement intérieur ce qui semblait signifier une plus grande solidité de ce côté des murs. Selon les responsables de l'entreprise de forage qui a procédé aux travaux, les chances de voir le mur s'écrouler sous son propre poids en le perçant dans ce sens étaient amoindries.



Photo 11.5 Parement ouest du mur 10B1 présentant un fruit dans la portion inférieure, vue vers le nord (BiFj-100-15-NUM1-34)

Dans le cas du mur est, le parement intérieur présente un appareil réglé pour la portion inférieure et à alternance d'assises régulières pour la portion supérieure. La moitié supérieure du mur est dressée tandis que l'autre moitié présente un fruit (photos 11.4 et 11.5). En ce qui concerne le mur nord, le parement intérieur présente un appareil réglé pour la portion inférieure, tandis que les quatre assises supérieures sont régulières (photo 11.6). C'est également dans cette portion du mur que les assises présentent une particularité par rapport à ce qui a été noté pour la portion supérieure du mur est. En excluant l'assise supérieure qui a été déplacée lors des travaux de comblement du bassin dans les années

1970, chacune des assises présente un retrait de 0,15 m à 0,20 m par rapport à l'assise inférieure (photo 11.7). Cette conception en escalier donne un retrait total d'environ 0,50 m (figure 11.11). Sous cette portion construite en escalier, le mur présente un fruit comparable à celui du mur est. Tel que mentionné dans les rapports d'interventions archéologiques s'étant déroulées entre 2011 et 1014 (SACL 2012a, 2012b et 2015), la conception en escalier pour la portion supérieure pourrait s'expliquer par l'idée d'origine de construire des cales sèches dans cette portion du bassin n° 4. Le plan de Hopkins de 1879 (figure 11.7) illustre cette idée. Il semble que ce ne se soit jamais concrétisé.



Photo 11.6 Parement sud du mur 10A1, vue vers le nord (BiFj-100-15-NUM1-28)



Photo 11.7 Parement sud du mur 10A1 présentant deux types de constructions, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-26)

TRAVAUX PUBLICS 2015, BASSIN 4,
BiFj-100
MUR 10A1

COUPE SCHÉMATIQUE

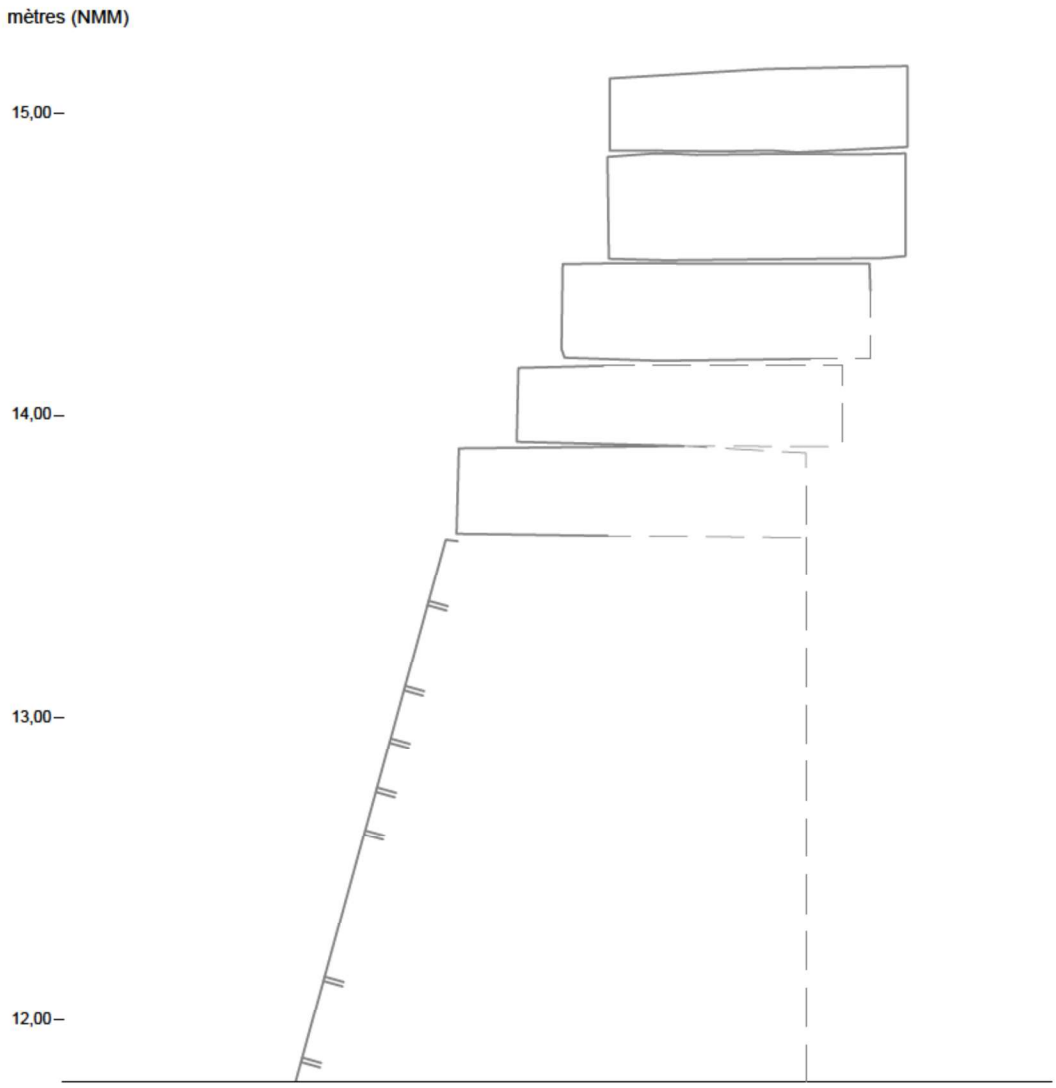

FIGURE 11.11



Photo 11.8 Forage du mur 10A1 en cours de réalisation, vue vers le nord (BiFj-100-16-NUM1-11). L'eau dans le fond de l'ouverture, dont la surface est à l'horizontale, permet de constater le pendage du lit de pose des blocs de pierre du mur.

Les parements des murs sont composés de blocs ébauchés dont les dimensions sont toutes supérieures à 0,50 m de longueur sur 0,15 m de hauteur. Certains éléments, cependant, ont une longueur pouvant atteindre 1,95 m ou une hauteur allant jusqu'à 0,50 m. D'une manière générale, le parement du mur nord est composé d'éléments aux dimensions plus hétérogènes que ceux du mur est. Les blocs sont liés les uns aux autres par des joints de mortier faisant parfois moins de 1 cm d'épaisseur, mais généralement compris entre 1 cm et 3 cm. Après le percement des murs, il a été possible de déterminer que la largeur des blocs formant le parement intérieur peut atteindre au moins 0,80 m. De plus, il a été noté que le lit de pose des blocs n'est pas, du moins dans sa portion inférieure, horizontal, mais qu'un léger pendage vers l'arrière du mur est présent (photo 11.8). Comme il l'a été mentionné plus haut, le parement intérieur des murs présente un fruit dans la moitié inférieure, là où le forage a été réalisé. Il semble donc que ce fruit ait été créé en positionnant les pierres de parement légèrement inclinées.

En lien avec ce type de positionnement des blocs, presque toutes les faces visibles présentent une petite cavité d'environ 4 cm de diamètre et de quelques centimètres de profondeur dans la portion supérieure, approximativement au centre de la longueur (photo 11.9). Ces cavités servaient à la manutention des pierres à l'aide d'une grue. Une pince de levage suspendue à l'élingue de la grue venait serrer le bloc par ses deux côtés les plus longs (figures 11.12 et 11.13). Ces pinces peuvent également être utilisées sans qu'il y ait de cavités sur les blocs de pierres. Les marques visibles sur les faces des pierres ne sont alors que le résultat du serrage de la pince. Dans le cas présent, il semble cependant que les cavités ne soient pas simplement le résultat involontaire d'une action, mais qu'elles aient été créées volontairement. Peut-être pour des raisons de rapidité d'exécution, les emplacements des pointes de la pince étaient marqués d'avance.



Photo 11.9 Petite cavité à la surface d'un bloc de pierre du mur 10B1 servant de point d'ancrage à une pince de serrage, vue vers l'est (BiFj-100-15-NUM1-36)

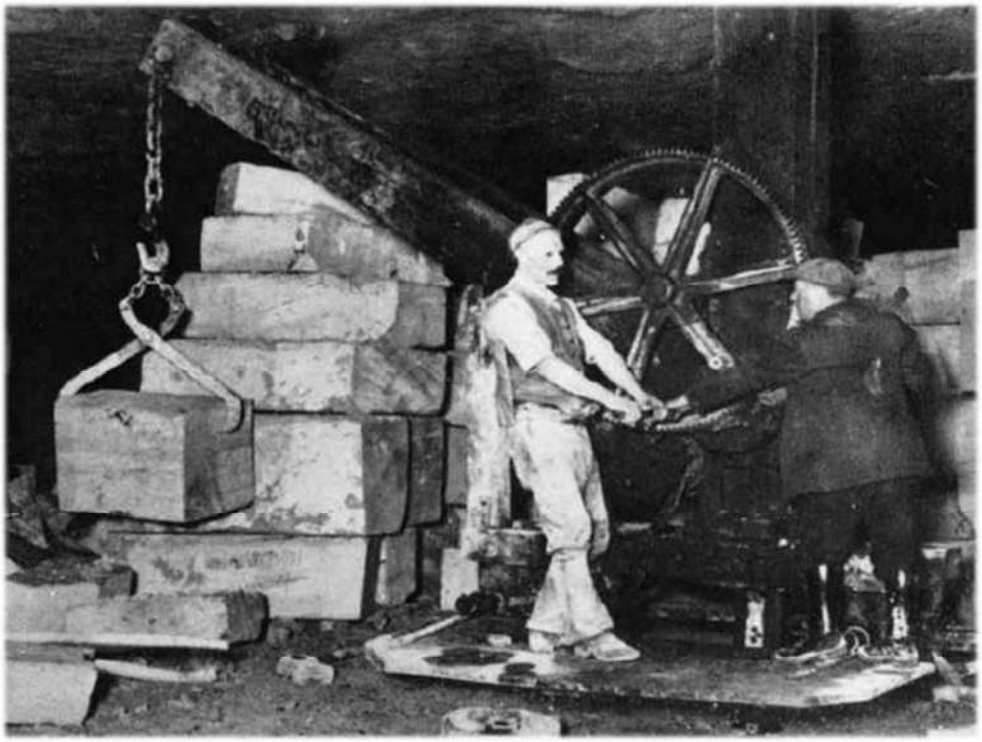

Figure 11.12 Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_14/bath_14.jpg)

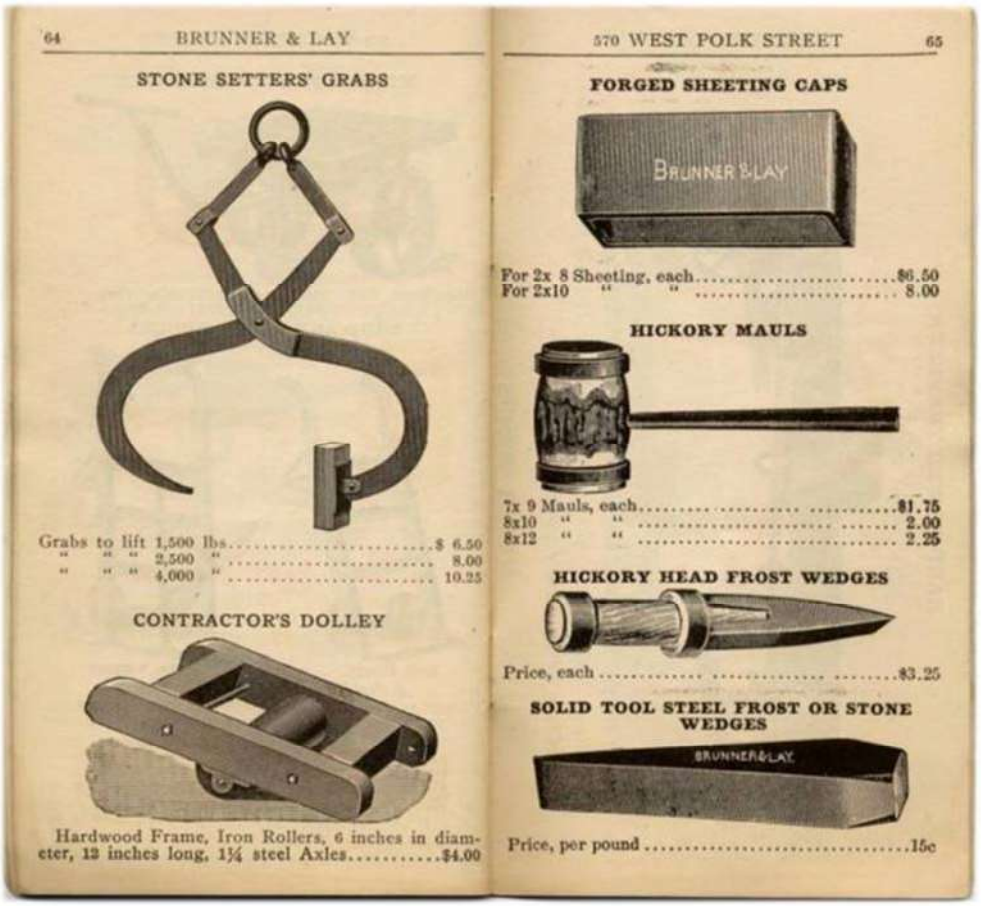

Figure 11.13 Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/64_65_pince_de_ carriere.jpg

Le parement arrière des murs est composé de blocs et pierres disposés avec beaucoup moins de précision selon un appareil assisé. Les composantes du parement présentent des dimensions très hétérométriques, allant de petites pierres d'une dizaine de centimètres de côté à des blocs de plus de 1 m de longueur sur 0,30 m de hauteur. Les joints de mortier sont beaucoup moins soignés et ont des épaisseurs très variables. L'apparence générale de ces parements suggère un travail expéditif (photo 11.10). Le mur nord présente même, pour sa portion supérieure en escalier, un contre-fruit. L'angle qu'il forme semble même correspondre à l'angle du parement opposé (photo 11.11). Cette portion du mur allait de toute manière être remblayée lors de l'aménagement des quais. Elle n'avait qu'une fonction utilitaire et il était inutile de porter une attention particulière à son esthétisme contrairement au parement faisant face au bassin qui allait être partiellement visible. Mais il est quand même possible de voir un souci d'esthétisme dans ce parement, entre la portion sous l'eau et la portion apparente. En effet, autant le mur nord que le mur est ont des assises supérieures relativement égales tandis que les portions sous l'eau présentent un appareil moins uniforme.



Photo 11.10 Parement est du mur 10B1, vue vers le sud-ouest (BiFj-100-15-NUM1-49)

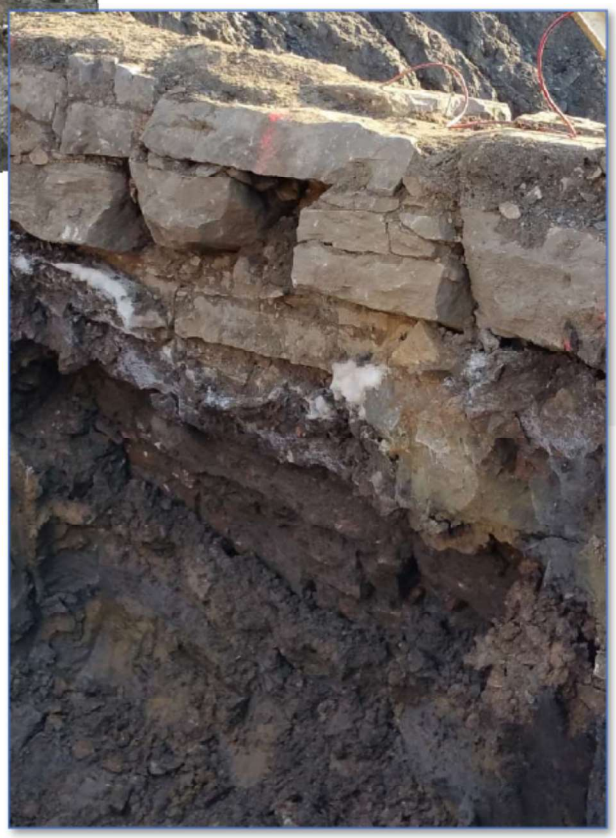

Photo 11.11 Parement nord du mur 10A1 montrant une construction en escalier inversé, vue vers le sud-est (BiFj-100-16-NUM1-07)

2.11.5 Synthèse des données

La supervision archéologique des travaux de percement des murs nord et est du bassin n° 4 a permis de documenter les modes de construction mis en œuvre dans les années 1880 au canal de Lachine. Dans l'emprise des travaux, les murs ont été dégagés sur un peu plus de 8 m de longueur et entre 3,25 m et 3,70 m de hauteur. Les parements internes, ceux faisant face au bassin, montrent une conception soignée, alliant fonction et esthétisme, tandis que les parements extérieurs ont été construits dans un unique but fonctionnel.

La portion supérieure du mur nord présente une particularité dans sa conception, soit une série d'assises en escalier. Pourquoi seule la portion supérieure du mur du fond du bassin a été construite selon cette configuration ? Il a été proposé à quelques reprises que le projet d'aménagement de cales sèches dans cette portion du bassin pourrait en être la cause. Ce projet aurait été abandonné en cours de construction. Il a également été proposé qu'une construction en escalier avait pour but de maintenir en place les sols associés au talus entre le bassin et la rue William (SACL, 2015). Jusqu'à maintenant, plusieurs grands tronçons des deux murs latéraux du bassin n° 4 ont été dégagés lors d'interventions archéologiques et aucun ne présente de caractéristiques similaires à celles de ce mur ou propres à une cale sèche. Il serait intéressant de procéder à des excavations en profondeur dans l'emprise du bassin afin de voir si un plancher est présent à cet endroit. Cela permettrait de vérifier l'hypothèse de la cale sèche. Un inventaire archéologique est donc proposé dans la portion nord du bassin n° 4 afin de déterminer la nature du fond du bassin. En la présence d'un fond aménagé, la première hypothèse serait donc validée, ce qui serait assez surprenant compte tenu des coûts engendrés pour un tel aménagement qui n'a finalement jamais été complété. L'absence d'un fond aménagé confirmerait la seconde hypothèse selon laquelle le mur est ainsi construit dans le but de maintenir le talus en place.

2.12 Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-23-02)

La présente supervision archéologique s'inscrivait dans le cadre d'un projet de reconstruction des conduites d'eau de 200 mm, 900 mm et 1200 mm sur la rive nord, sous le canal de Lachine et sur la rive sud, dans le square Saint-Patrick (plan 12.1 et figure 12.1).

Sur la rive sud du canal, une excavation effectuée pour l'installation d'une chambre d'accès et d'une section d'aqueduc de 900 mm nécessitait la présence d'un archéologue. Sur la rive nord, l'installation de chambres de vanne et de conduites d'eau devait aussi se faire sous supervision archéologique.

L'objectif de ces supervisions archéologiques était de suivre le déroulement des travaux afin de s'assurer que toutes les ressources archéologiques susceptibles d'être perturbées lors des excavations soient enregistrées et documentées adéquatement. Du côté nord, on anticipait que le parement nord du mur nord du canal pourrait être dégagé. Cependant, les travaux d'excavations se sont faits loin du mur à au moins 7,00 m. Du côté sud, les travaux se déroulaient à proximité d'un bassin aménagé au cours des années 1860, donc avant l'aménagement du square Saint-Patrick qui s'effectua en 1880.

Le site du canal de Lachine et d'une grande importance dans l'évolution de ce secteur de Montréal, notamment Griffintown, Verdun, LaSalle et Lachine au cours des XIXe et XXe siècles. Ce canal a fait de Montréal une ville d'importance sur le plan manufacturier et industriel en plus d'en faire une porte d'entrée vers l'intérieur du continent par ses voies navigables. Depuis 1929, le canal a été déclaré lieu historique national du Canada et Parcs Canada en assure la gestion, la promotion, la conservation et la mise en valeur. Toute intervention archéologique permettant de mieux comprendre l'évolution et les modes de construction du canal est une source d'information importante.

2.12.1 Rappel historique

Le canal de Lachine a été construit entre 1821 et 1825. Autant avant qu'après la construction du canal, ce secteur de l'île de Montréal faisait partie du domaine Saint-Gabriel, propriété des sulpiciens depuis 1657 (Ethnoscop 2012 : 13) (figure 12.2). On y mentionne la présence de bâtiments dès 1667 (Ethnoscop 2014c : 15). Le noyau bâti de cette ferme (BiFj-89) se trouve sur la rue Saint-Patrick, entre les rues De Condé et De Montmorency. Quelques interventions archéologiques ont mené à la découverte de bâtiments anciens associés à la ferme (Ethnoscop 2012 et 2014c). Plus tard, celle-ci céda sa place à la raffinerie Redpath qui au cours des dernières années a été réaménagée, notamment en condos (Arkéos 1999, 2001 et 2004).

À la suite de l'aménagement du canal, le domaine des sulpiciens était scindé en deux, mais l'essentiel de ses bâtiments se trouvait du côté sud du canal alors que du côté nord, on retrouvait, d'est en ouest, le fief Nazareth, le fief Saint-Joseph et le fief Saint-Augustin. En 1840, la couronne britannique ordonna aux sulpiciens de se départir de ces terres et ce, dans les 20 années à venir (Ethnoscop 2014c : 16). Ainsi, quelques années plus tard, le domaine des sulpiciens était partiellement loti dans le secteur de l'aire d'étude, c'est-à-dire au nord-est de

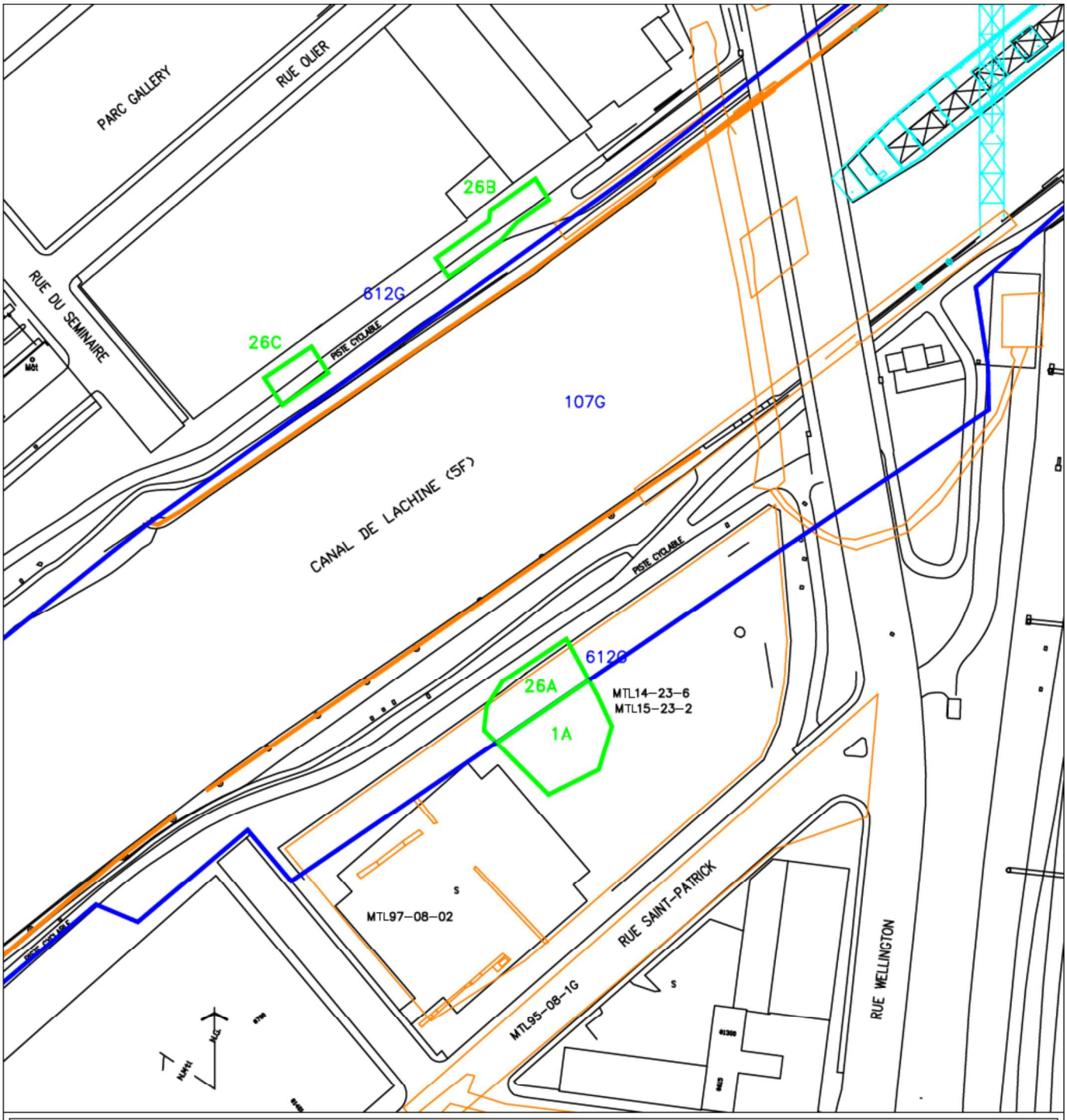

TRAVAUX PUBLICS2014-2015-2016, SQUARE SAINT-PATRICK
612G, MTL14-23-2 ET MTL15-25-2

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 12.1

	SOUS-OPÉRATION		SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
1A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	612G	CODE DE PARC CANADA
	INTERVENTION ANTÉRIEURE	MTL97-08-02	CODE TEMPORAIRE
	VESTIGE D'INTERVENTION ANTÉRIEURE		

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1500

MON1410

ethnoscop

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05-010-3936

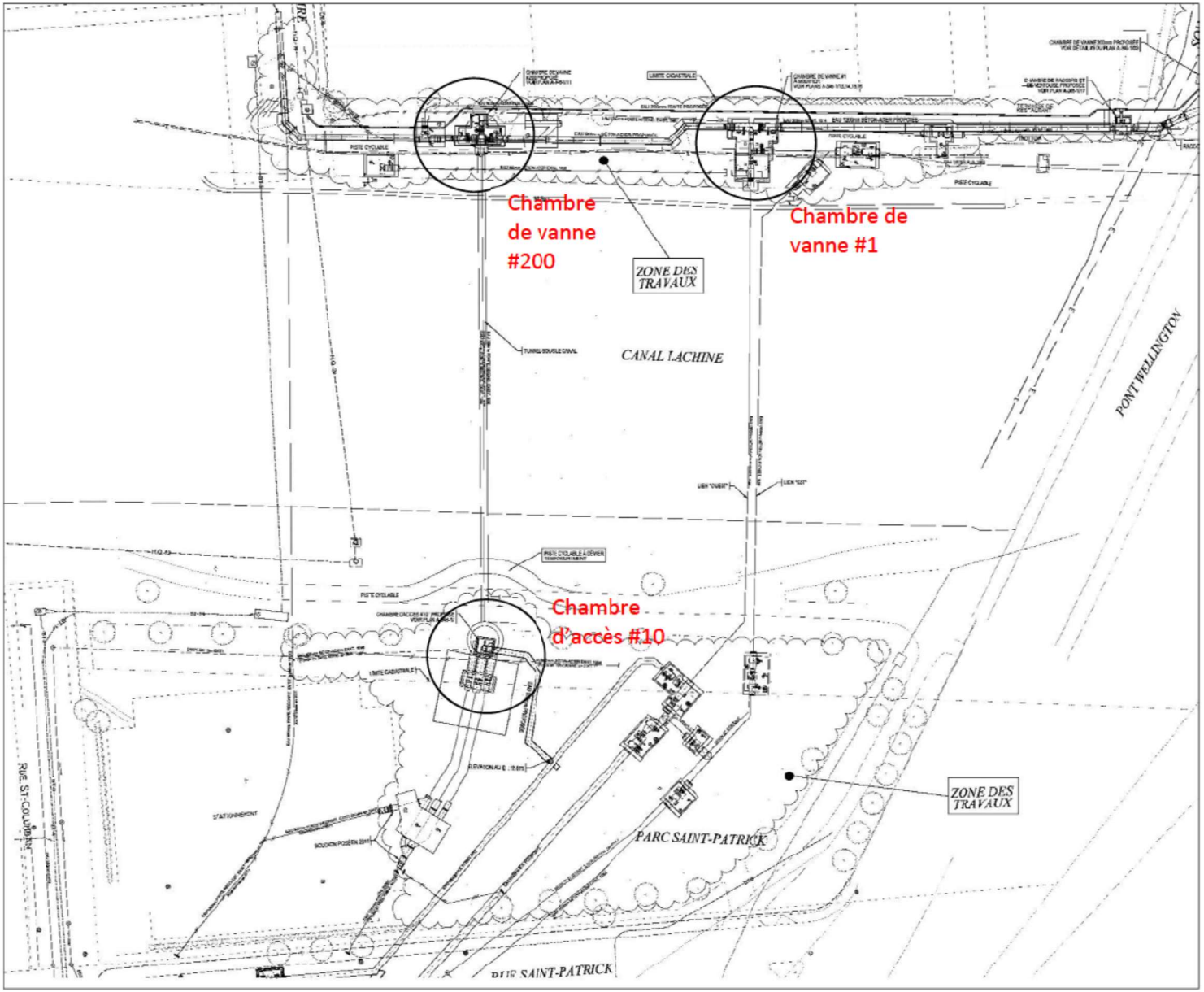

Figure 12.1 Extrait du plan général de reconstruction des conduites d'eau de 200 mm, 900 mm et 1200 mm sur la rive nord ainsi que sous le canal de Lachine en face du parc Saint-Patrick, Ville de Montréal, Service de l'eau

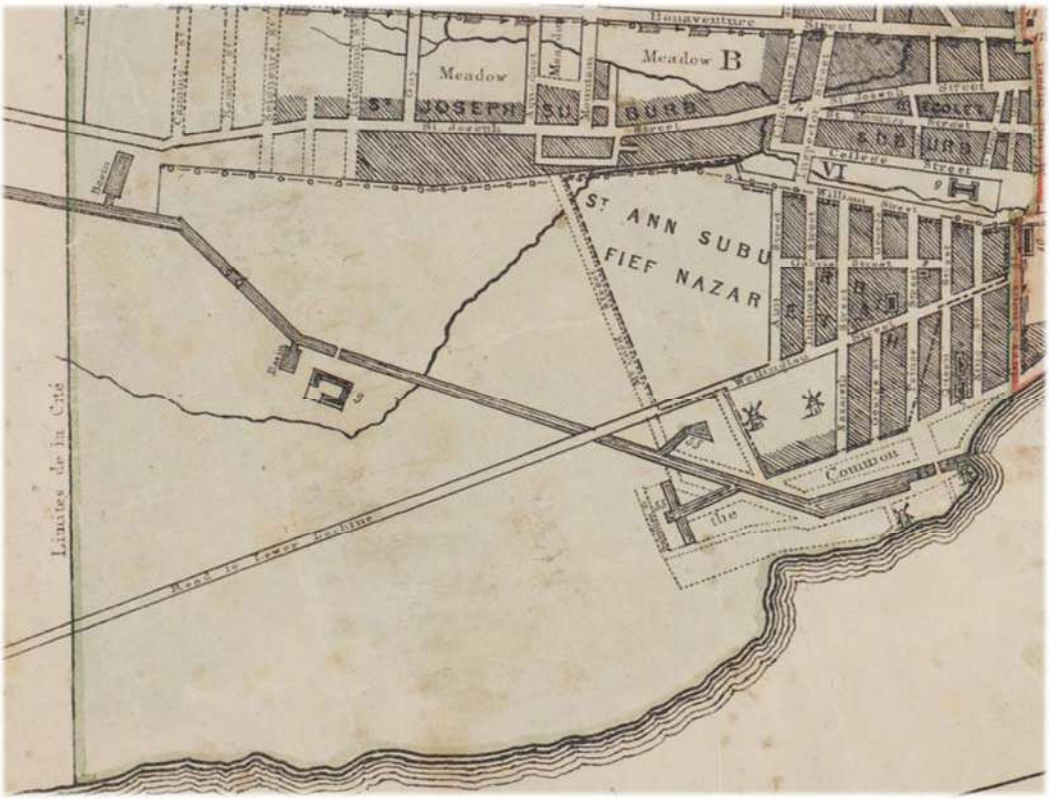

Figure 12.2 Extrait du plan de André Jobin de 1834 illustrant le domaine Saint-Gabriel après la construction du canal de Lachine (« *Carte de l'île de Montréal* », 1834, Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3452 M65 1834 J63 CAR)

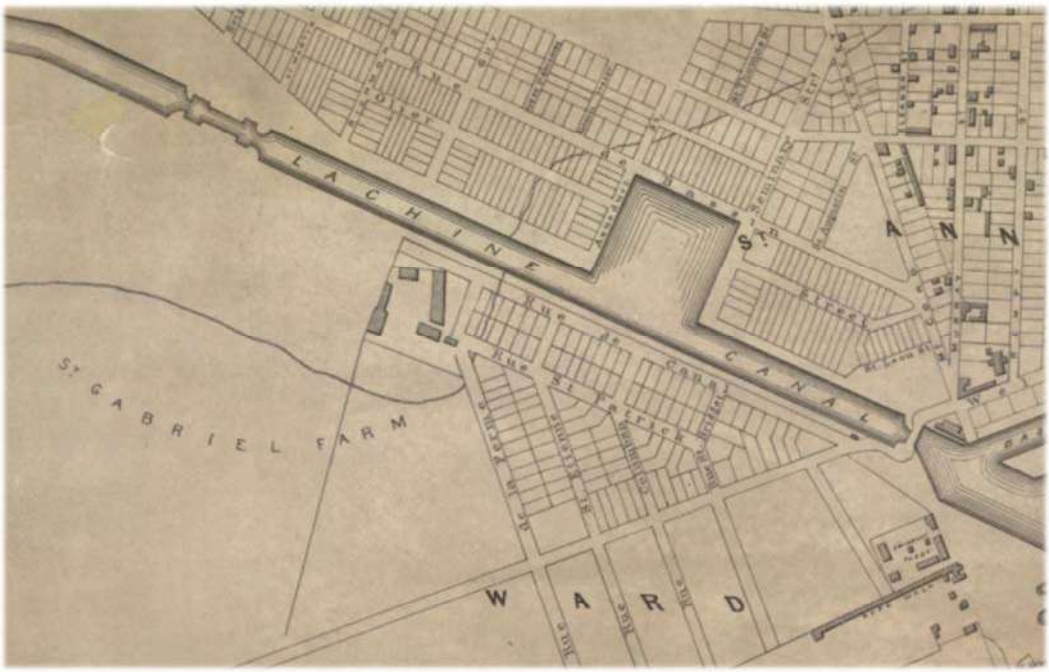

Figure 12.3 Extrait du plan de James Cane de 1846 montrant le lotissement des terrains dans l'aire d'étude (« *Topographical and Pictorial map of the city of Montreal* », 1846, BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)

leur domaine. Un plan de 1846 montre d'ailleurs déjà un pont dans l'axe de la rue Wellington, conduisant sur la rive sud aux rues du Canal et Saint-Patrick où des propriétés avaient été loties (figure 12.3). Une pointe de terre délimitée par les rues Wellington, du Canal et Saint-Columban correspond en partie au square Saint-Patrick actuel. Du côté de la rive nord, les terrains étaient aussi lotis, mais il y a un espace libre tout juste à l'ouest du pont de la rue Wellington.

Vers 1860, la ferme Saint-Gabriel était entièrement lotie et quelques années plus tard un plan daté de 1872 (figure 12.4) montre les environs du secteur d'étude où on peut observer quelques bâtiments. Le square Saint-Patrick ne semble quant à lui pas bâti. On y retrouve plutôt un étang rectangulaire. Du côté de la rive nord, les rues Olier et Saint-Léon présentent quelques très petites constructions, essentiellement du côté de la rue Olier. La mention de square Saint- Patrick apparaît pour la première fois sur un plan de 1881 (figure 12.5). Ce parc ne changea plus par la suite. Du côté de la rive nord par contre, le bâti de l'îlot situé entre la rue Saint-Léon et Olier s'est densifié progressivement, mais aucun bâtiment ne semble avoir occupé le secteur qui sera excavé lors des présents travaux, près du canal (figure 12.6).



Figure 12.4 Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 montrant la présence d'un marécage dans l'aire d'étude (« Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey », 1872, BAnQ G 3454 M65 1873 P58 DCA)

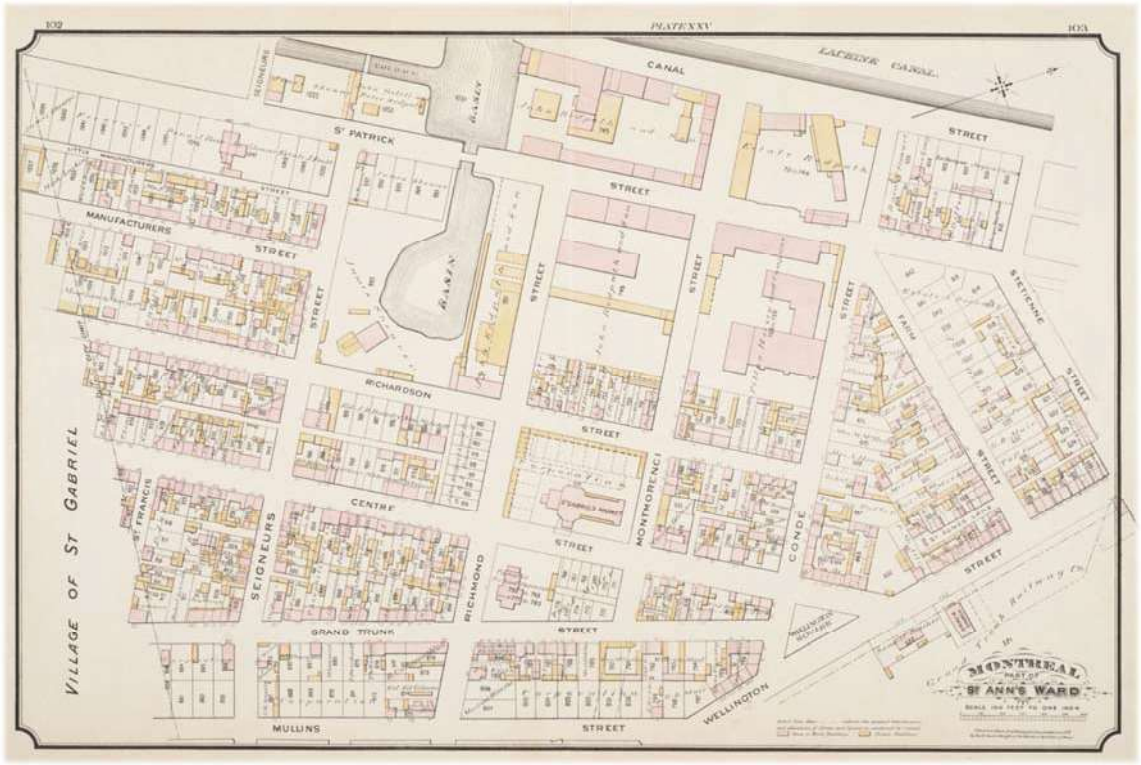

Figure 12.5 Extrait du plan de Goad de 1881 montrant l'emplacement du square Saint-Patrick (« *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1881, BAnQ G 1144 M65G475 G62 1881 CAR)

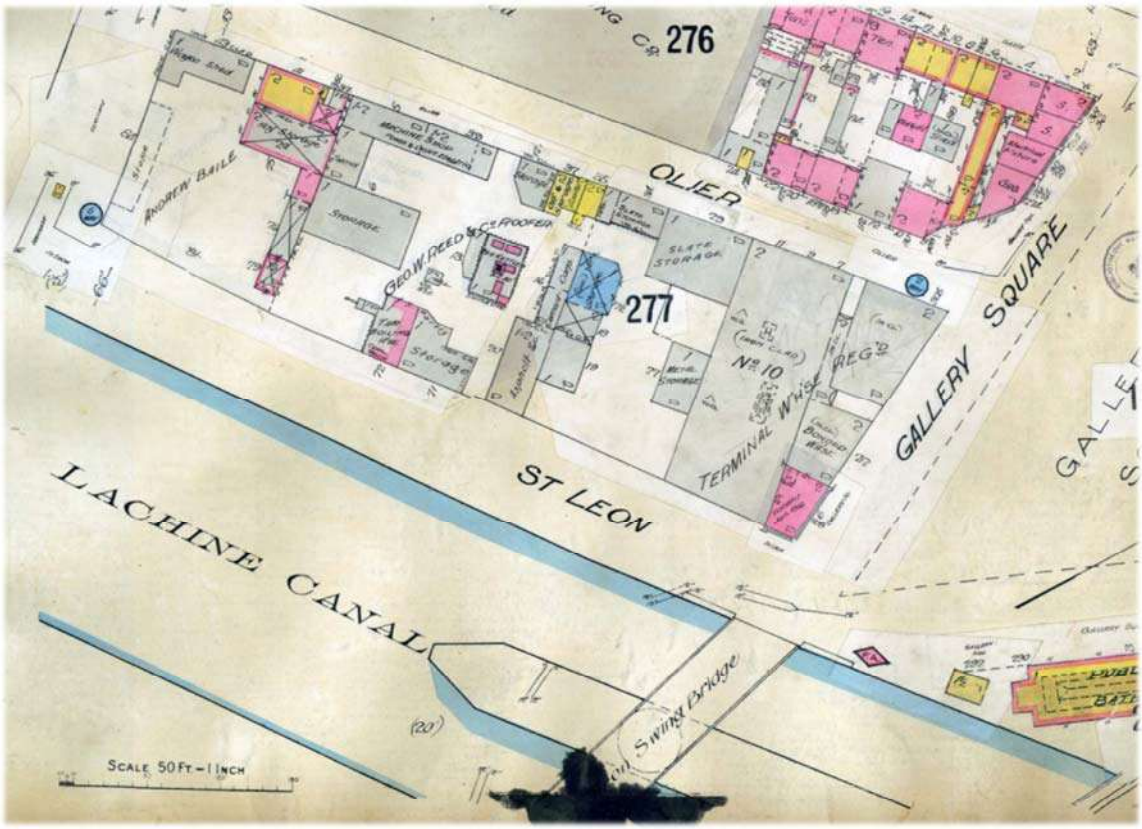

Figure 12.6 Extrait du plan de Underwriters' Survey Bureau de 1909 montrant les bâtiments du côté nord du canal *(« Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I »*, 1909, BAnQ G 1144 M65G475 C3 v. 1 1909 CAR)

2.12.2 Interventions antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu à proximité de l'aire d'étude (plan 12.1). Cependant, c'est un inventaire archéologique réalisé en 1997 qui permet, de par sa proximité, d'envisager les contextes qui seront potentiellement mis au jour. Cette intervention archéologique a permis de confirmer la présence d'épais niveaux de rehaussement du début du XXe siècle, lesquels scellent des niveaux naturels associés à un marécage, celui-là même qui a été partiellement aménagé dans le cadre du processus d'urbanisation lors de la seconde moitié du XIXe siècle (Ethnoscop 1998). Quoique plus éloignées, plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées depuis le milieu des années 1990 au nord du canal, entre autres aux abords du pont Wellington. Quelques sites archéologiques ont été répertoriés dans la pointe triangulaire formée par les rues de la Montagne, Wellington, Murray et Ottawa. Le premier de ces sites, situé sur la rue Wellington (BjFj-41), a révélé plusieurs fondations arasées correspondant à l'ancien cadre bâti démoli au moment de l'élargissement de la rue (Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 et Arkéos 2012b). Le site le plus connu de ce secteur est sans aucun doute celui de l'église Sainte-Anne (BiFj-42). Ce dernier a fait l'objet de quelques interventions archéologiques dans les années 1990 et les vestiges de l'église sont mis en valeur dans le parc (Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 et Ethnoscop 2000). Enfin, mentionnons le site de la briqueterie William-Smith (BiFj-44), qui a fait l'objet de quelques interventions en 1995 (Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 et 1997). Deux sites sont aussi situés sur la rue Murray (BiFj-99 et BiFj-107), à l'intérieur du quadrilatère formé avec les rues Ottawa, de la Montagne et Wellington. Ces sites ont livré des vestiges et des traces d'occupation du XIXe siècle (Archéotec 2011 et 2014). Tous les sites mentionnés précédemment se trouvent au nord de l'aire d'étude et n'ont pas de lien direct avec les potentielles découvertes du présent projet.

2.12.3 Stratégie d'intervention

Au cours de la supervision, l'archéologue procède à l'enregistrement des données au fur et à mesure du déroulement des travaux de l'entrepreneur. Cependant, s'il le juge opportun, l'archéologue peut arrêter temporairement les travaux afin de procéder à des enregistrements plus détaillés. Tout élément archéologique d'intérêt peut être dégagé manuellement, puis enregistré. Advenant une découverte majeure, l'archéologue, de concert avec les archéologues de la Ville de Montréal, peut élaborer une méthode de documentation appropriée au contexte à documenter. Cette méthode peut prendre plusieurs formes y compris la réalisation d'une fouille archéologique des secteurs jugés pertinents. Cette situation ne s'est toutefois pas présentée lors du présent mandat.

2.12.4 Résultats

Rive sud du canal (612G26A/MTL14-23-6-1A/MTL15-23-2-1A)

Sur la rive sud, il est rapidement apparu qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux de construction de la chambre d'accès #10, les chances de retrouver des contextes archéologiques intègres étaient grandement réduites. En effet, le secteur excavé, faisant environ 31,00 m dans

l'axe nord-sud et 30,00 m d'est en ouest, avait déjà fait l'objet d'excavations par le passé et plusieurs infrastructures de béton occupaient l'espace, notamment une chambre d'accès (photo 12.1 et plan 12.1). De cette chambre d'accès, trois conduites d'eau de 900 mm à 1200 mm de diamètre en sortaient avec une orientation nord-sud. Une conduite d'eau abandonnée de 900 mm croisait les trois premières, tout juste au sud de la chambre d'accès. De plus, à l'est, d'important travaux ont été réalisé en 2011 afin d'y construire de nouvelles conduites d'aqueduc (orientées nord-est–sud-ouest), bouleversant par le fait même les contextes archéologiques de cet espace (figure 12.1). L'aménagement de pentes de sécurité sur les quatre côtés de l'excavation et d'une rampe d'accès pour les camions dans la portion sud-est a fait en sorte que les dimensions de la base de l'excavation étaient plus petites que l'emprise de l'excavation en surface, soit environ 20,00 m sur 20,00 m. Cet espace correspondait essentiellement à la portion la plus fortement perturbée en profondeur autour de la chambre d'accès. De plus, la portion sud se présentait sous la forme d'un palier où était positionnée la pelle mécanique pour procéder aux excavations et à la démolition des différentes structures à reconstruire. Ce palier aménagé dans les couches de remblais occupait approximativement le tiers sud de l'aire totale de l'excavation (photo 12.2).



Photo 12.1 Vue générale des travaux d'excavation, vue vers le nord-est (MTL14-23-6-NUM1-02)



Photo 12.2 Palier destiné à faire descendre la pelle mécanique, vue vers le nord (MTL14-23-6-NUM1-12)

Les travaux d'excavation dans ce secteur n'ont pas permis de documenter de contextes archéologiques intègres. Seules deux segments cassés de poutres de bois au profil carré de 0,30 m sur 0,30 m ont été observées. Elles reposaient cependant dans les couches de remblais et n'étaient pas en place (photo 12.3). Elles peuvent autant provenir du secteur que d'un autre quartier de la ville. Elles sont d'aucun intérêt archéologique. La séquence stratigraphique générale de cet espace est caractérisée par une épaisseur de remblais hétérogène dont l'épaisseur dépasse le mètre. Dans la portion est de l'excavation, à 1,10 m de profondeur, le sol naturel a été observé. Il se compose de limon sableux brun jaunâtre (photo 12.4). En se déplaçant vers l'ouest, l'épaisseur de remblai passe à plus de 2,50 m et correspond au comblement des excavations effectuées pour la construction des infrastructures. Dans la pente de sécurité ouest, approximativement à la base de l'excavation (2,00 m), une couche de sol présentant des caractéristiques similaires à la couche documentée en paroi est correspondrait au sol naturel non remanié. Cela n'est cependant pas été confirmé hors de tout doute compte tenu des perturbations importantes reliées à l'excavation de l'entrepreneur.



Photo 12.3 Pièce de bois retrouvée dans les déblais (MTL14-23-6-NUM1-10)



Photo 12.4 Sol naturel archéologiquement stérile atteint dans la portion est de l'excavation, vue vers le nord-ouest (MTL15-23-2-NUM1-07)

Rive nord du canal (612G26B et 612G26C)



Photo 12.5 Tranchée initiale pour positionner les palplanches, vue vers le nord-est (612G-14-NUM1-03)



Photo 12.6 Excavation mécanique dans la sous-opération 26C, vue vers l'est (612G-14-NUM1-06)

Sur la rive nord du canal, les archéologues ont réalisé une supervision archéologique ponctuelle des travaux afin de s'assurer que des vestiges et des sols anciens ne soient pas bouleversés par les travaux (plan 12.1). L'objectif principal était toutefois de documenter les modes de construction du mur nord du canal. Cependant, les travaux se sont arrêtés 7,00 m au nord de ce dernier. L'ensemble de ces travaux supervisés a été réalisé dans un espace fortement perturbé par les travaux d'implantation des conduites d'eau (900 mm et 1200 mm) et des différentes chambres de vanne, butées et autres structures associées à ces conduites au début du XXe siècle. Ainsi, les déblais retirés lors des excavations correspondent essentiellement à des couches de sol (comblement d'excavations) mises en place lors de la construction des différentes infrastructures, dont certaines remontent au premier quart du XXe siècle. Dans le secteur de la chambre de vanne #1, l'excavation a été effectuée en deux phases (sous-opération 612G26B). Une première excavation de 1,50 m de largeur sur environ 15,00 m de longueur a été réalisée dans la portion nord de manière à y positionner des palplanches. La profondeur atteinte, environ 1,00 m, n'a révélé qu'une séquence de remblais de rehaussement (photo 12.5). Une tranchée similaire a été excavée pour y positionner les palplanches à la limite nord de l'emplacement de la nouvelle chambre de vanne #200, environ 40,00 m à l'ouest (sous-opération 612G26C). Tout comme dans l'excavation de la chambre de vanne voisine, la séquence stratigraphique de cette tranchée peu profonde est similaire. Cependant, de nombreuses racines ont été rencontrées puisqu'une rangée d'arbres matures était présente dans ce secteur (photo 12.6). Afin de sécuriser l'accès à cette excavation, une seconde ligne de palplanches a été installée à sa limite sud, environ 8,00 m de la ligne nord. L'excavation effectuée entre ces deux lignes de palplanches, mais également dans le prolongement de l'axe de ces deux lignes a permis de constater que les sols retirés n'étaient composés que de remblais associés à l'implantation des conduites d'eau de 900 mm et de 1200 mm, ainsi que d'une chambre de vanne. De plus, la construction de la structure de béton cylindrique verticale (à l'emplacement de la nouvelle

chambre de vanne #200) dans laquelle plongent les conduites pour passer sous le canal de Lachine a également contribué à l'éradication complète des contextes archéologiques dans son secteur. Seule la paroi nord, en quelques endroits, montrait une séquence stratigraphique complète jusqu'au sol naturel archéologiquement stérile à environ 2,50 m de profondeur (photo 12.7). Cette séquence est composée de quelques niveaux de rehaussement et de comblement indifférenciés reposant au sommet du sol naturel.

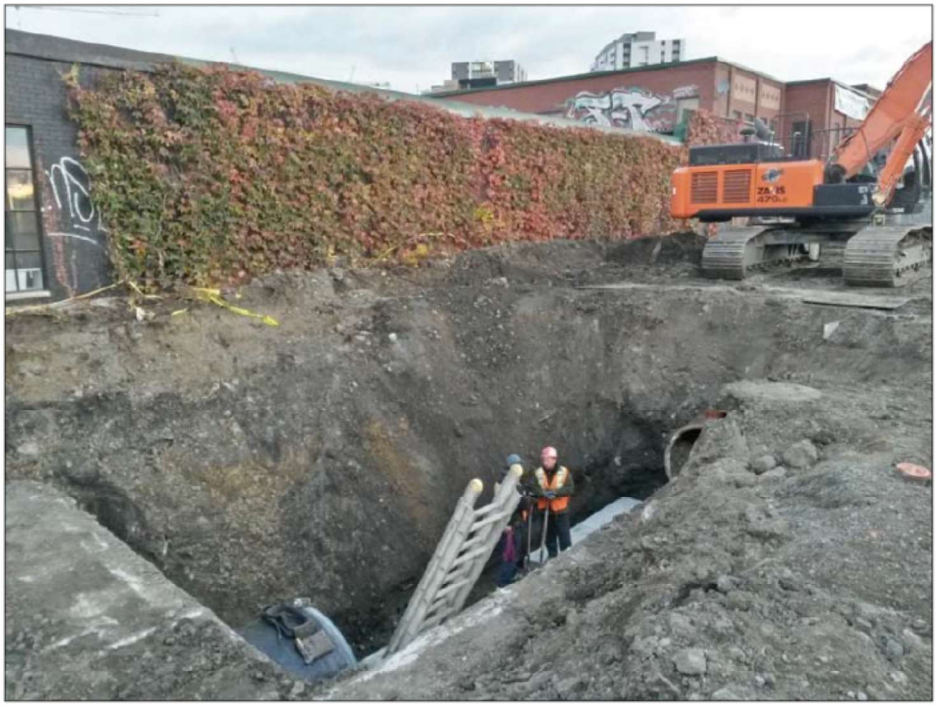

Photo 12.7 Excavation typique pour les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc du côté nord du canal, vue vers le nord-est (612G-14-NUM1-09)

2.12.5 Synthèse des données

Du côté de la rive sud du canal de Lachine, les excavations ont été réalisées dans des zones creusées lors de la construction de conduites d'eau au XXe siècle. Aucune supervision archéologique ne serait requise à l'avenir dans la portion nord-est du square Saint-Patrick. Il est toutefois important de souligner que la zone touchée par les travaux se situait à environ 6 mètres du mur sud du canal. Ainsi, toute excavation à réaliser contre le mur du canal ou tout près de celui-ci devrait être accompagnée d'une supervision archéologique.

Du côté nord du canal, les excavations n'ont livré aucune information permettant de mieux comprendre l'évolution de ce secteur. De plus, le mur nord du canal n'a pas été dégagé puisque les travaux se sont concentrés à plus de 7 mètres au nord de celui-ci. Les bouleversements du XXe siècle ont complètement éradiqué les contextes archéologiques dans l'emprise des travaux. Tout comme pour les travaux du côté sud du canal, toute excavation réalisée à proximité du mur du canal devra faire l'objet d'une intervention archéologique adaptée à l'ampleur des travaux.

3.0 Conclusion et recommandations

3.1 Côte-des-Neiges (MTL15-04-01 et MTL16-25-2)

Comme l'ont démontré les sondages préalables et la supervision sur l'avenue Cedar, à l'intérieur des limites de la rue, les sols anciens risquent d'avoir tous été décapés lors de la mise en place de la rue et de son infrastructure ainsi que lors de l'installation des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de distribution d'hydroélectricité et de télécommunication. En bordure sud de la rue, les sondages ont révélé une séquence plutôt simple de remblais modernes reposant directement sur le roc. Il semble donc peu probable que des traces d'une occupation préhistorique ou d'une sépulture y soient découvertes. Il faut cependant demeurer prudent, car les sols contenant des preuves d'un passage amérindien pourraient être très minces et se trouver directement sur le roc. De plus, il ne serait pas étonnant de retrouver une sépulture entre deux crans rocheux puisqu'il était coutume pour certaines populations amérindiennes de déposer leurs défunts à même le sol ou dans des grottes, comme l'ont démontré les découvertes passées. Il est donc recommandé de toujours procéder à la supervision des excavations touchant à des secteurs non perturbés ou dont les perturbations sont inconnues.

En ce qui concerne le chemin de la Côte-des-Neiges, les sous-opérations 2B à 2D ont démontré que le sol naturel stérile reposait à environ 0,60 m sous la chaussée, sans qu'aucune trace d'un sol archéologique n'y soit observée. Ceci suggère que cette portion du chemin a certainement été décapée afin de niveler le chemin de la Côte-des-Neiges. De plus, dans le sondage 2E, l'infrastructure de la rue reposait directement sur le roc. Dans ce tronçon du chemin de la Côte-des-Neiges, le roc a dû être excavé lors de la construction de la rue. Il est donc impossible que des sols anciens y soient conservés.

3.2 Pôle Frontenac (MTL15-25-4)

Étant donné que les travaux à réaliser entre les rues Fullum et d'Iberville ont été repoussés à l'été 2016, les inventaires archéologiques prévus aux angles nord-est et sud-est des rues Fullum et Ontario ainsi que l'inventaire préalable prévu pour l'installation de la nouvelle conduite d'eau entre les rues Fullum et d'Iberville seront réalisées au printemps 2016.

En ce qui concerne les supervisions à réaliser sous les trottoirs du côté est de l'intersection de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario, les travaux n'ont pas nécessité d'excavations en profondeur et aucune découverte n'y a été réalisée. Cependant, la recommandation d'une supervision sous ces trottoirs tient toujours, si jamais des excavations plus profondes devaient y être réalisées.

3.3 Boulevard LaSalle (MTL15-10-1 et MTL16-10-1)

Malgré quelques résultats mitigés, l'inventaire archéologique fait dans l'emprise de la reconstruction du boulevard LaSalle entre la 6e Avenue et l'avenue Alepin a permis de circonscrire des sols correspondant probablement à l'horizon naturel de surface ancien. Ceux-ci semblent davantage présents vers l'extrémité est des travaux, soit l'avenue Alepin. C'est dans les puits de sondages 2A, mais surtout 2B et 2C, de la sous-opération MTL16-10-01-1A, qu'ont été trouvés les horizons les plus intéressants. Étonnamment, ceux-ci sont situés à peine 0,50 m sous l'asphalte de la rue. Toutefois, aucun témoin préhistorique ou même historique n'est venu confirmer l'hypothèse qu'il s'agisse de sols pouvant receler une occupation ancienne. Vers l'ouest, les sols de surface pourraient avoir fait l'objet d'un arasement puisqu'ils sont parfois peu épais ou carrément absents.

La sous-opération MTL16-10-01-1B a révélé l'existence d'un drain de pierre disposé dans un axe nord-ouest-sud-est rappelant sommairement l'axe actuel des avenues. Aucun matériel n'a été trouvé en lien avec ce vestige, limitant la possibilité de dater l'époque de la mise en place de l'ouvrage de drainage.

Il est recommandé qu'un inventaire archéologique préalable soit réalisé lors de travaux d'excavation, principalement à l'est de l'avenue Alepin. La présence de sols naturels sous la surface d'origine, combinée au fait que les limites du site BiFj-85, pourtant situé à plusieurs centaines de mètres et demeurant toujours à définir et à évaluer, sont les principaux facteurs justifiant cette recommandation. De plus, une présence amérindienne très ancienne est attestée dans le secteur. Tant à l'ouest, qu'au nord et à l'est de la zone des travaux, il demeure plausible que des traces d'occupations préhistoriques soient présentes.

3.4 Rue McCulloch (MTL15-15-2)

La supervision archéologique sur l'avenue McCulloch, entre l'avenue Maplewood et le boulevard du Mont-Royal, a seulement permis de révéler une séquence d'un à deux sols naturels stériles reposant sur le roc en place. Pour le moment, les informations dont nous disposons laissent croire que si des sols d'occupation préhistorique ou historique se trouvaient par-dessus ces sols naturels, ceux-ci ont été décapés lors de l'aménagement de la rue. Seule une intervention archéologique sur les propriétés bordant l'avenue McCulloch pourrait confirmer cette hypothèse.

Il faut aussi garder en mémoire que le potentiel de découverte de sépulture amérindienne ainsi que la possibilité de trouver un site préhistorique dans les environs sont à considérer. Pour ces raisons, il serait justifié de toujours procéder à une supervision archéologique lors de travaux à réaliser sous les trottoirs et sous les rues. Dans le cas des propriétés privées bordant les rues, les sols risquent d'avoir été bouleversés lors de la construction des maisons qui s'y trouvent, mais il est possible que ces perturbations soient moins importantes que celles subies lors de l'aménagement des rues et des services qui passent dessous. Des inventaires préalables seraient alors pertinents sur ces propriétés.

3.5 Rue Montfort (MTL15-23-2)

Les perturbations récentes telles que la construction de l'égout en brique, l'installation des conduites d'aqueducs, des tuyaux de gaz et des services électriques ainsi que l'édification des édifices qui bordent la rue ont fortement bouleversé les sols anciens dans ce secteur. De plus, un tunnel passe à la jonction des rues Saint-Paul Ouest et Montfort. Celui-ci n'apparaissait pas sur les plans des travaux. Son sommet (ou son extrados) n'a pas été atteint, mais les palplanches qui le composent ont été observées à près de 4,00 m sous la surface de la rue.

Malgré toutes ces perturbations, il a tout de même été possible d'observer une séquence stratigraphique du côté nord de la rue Saint-Paul. Celle-ci a révélé des remblais récents ainsi que le sol naturel stérile. Un sol sableux brun foncé a aussi été observé tout juste au-dessus du sol naturel. Il n'a cependant pas été possible de le dater ou de l'associer à un événement particulier. Il pourrait s'agir d'un sol archéologique dont l'intérêt semble plutôt limité.

Comme l'a démontrée la présente intervention, il ne subsiste plus aucun sol archéologique à l'intérieur de l'emprise des rues Saint-Paul et Montfort, entre les rues de l'Inspecteur et Notre-Dame Ouest. L'intervention de 2007 a permis d'observer un vestige du début du XXe siècle ainsi que des sols plus anciens sous le trottoir nord de la rue Saint-Paul. C'est d'ailleurs dans ce même secteur que la séquence stratigraphique de la présente intervention était la plus intègre. Cependant, des massifs de béton contenant les conduits électriques de la CSEM se trouvent sous les trottoirs de chaque côté de la rue. C'est pourquoi il n'est pas recommandé de poursuivre les recherches archéologiques dans ce secteur.

3.6 Plage de l'est (MTL15-19-1)

Dans le cadre de la construction d'un égout pluvial entre la 94e Avenue et la 96e Avenue, au sud de la rue Bureau, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, un inventaire archéologique a été réalisé en trois endroits du tracé central. L'emplacement du secteur en bordure du fleuve Saint-Laurent, la présence de sols naturels en place confirmée par des sondages géotechniques et l'existence de sites préhistoriques riverains à proximité étaient autant de justifications à la présence probable d'un potentiel archéologique préhistorique.

Aucun indice d'une occupation préhistorique n'a toutefois pu être observé, mais les sols d'origine susceptibles d'en contenir ont été repérés dans deux des trois tranchées excavées. L'intervention a également permis la découverte d'anciens niveaux d'occupations témoignant de la fréquentation du secteur dit du Bout-de-l'île durant la première moitié du XXe siècle.

Le terrain à l'étude a été perturbé, plus ou moins profondément, par les infrastructures de la marina Beaudoin durant la deuxième moitié du XXe siècle. Toutefois, certaines zones libres de bâtiments et de réservoirs de produits pétroliers, telles qu'apparaissant sur le plan 6.3, sont susceptibles de présenter un sol d'origine intègre. Il est donc recommandé de demeurer vigilant quant à de futurs travaux d'excavation dans ce secteur. Si des excavations devaient recouper ces zones, il est conseillé de procéder préalablement à un inventaire archéologique.

3.7 Avenue Pratt (MTL15-15-1)

La supervision archéologique sur l'avenue Pratt, entre le chemin Bates et l'avenue Glendale, a permis de révéler un seul sol reposant sur le roc, en bordure nord et sud des excavations de la tranchée principale. Il est possible que ce sol soit naturel et stérile ; cependant il faudrait, pour confirmer cette hypothèse, procéder à des sondages sur les propriétés privées bordant la rue.

Bien que l'avenue Pratt ait été grandement bouleversée, le potentiel de découverte de sépulture amérindienne ainsi que la possibilité de trouver un site préhistorique dans les environs demeure tout aussi élevé à l'extérieur de l'emprise de la rue. Pour ces raisons, il serait pertinent de toujours procéder à une supervision archéologique lors de travaux à réaliser sous les trottoirs et sur les propriétés privées. Ces terrains risquent d'avoir été bouleversés lors de la construction des maisons qui s'y trouvent, mais il est possible que ces perturbations soient moins importantes que celles subies lors de l'aménagement des rues et des services qui passent dessous. Des inventaires préalables seraient alors pertinents sur ces propriétés.

3.8 Place René Guénette (MTL15-01-2)

Dans le cadre de la reconstruction des trottoirs et de la chaussée de la Place René-Guénette, un inventaire archéologique préalable a été sollicité en raison d'un potentiel archéologique préhistorique et historique important. En effet, en plus de la proximité de la Rivière-des-Prairies qui confère à l'endroit un potentiel préhistorique, ce secteur, qui se trouve tout juste à l'ouest de l'ancien village de Gros-Sault ou Vieux-Bordeaux, présente un certain intérêt historique. À la suite du décapage mécanique de l'asphalte et de la dalle de béton existantes, l'excavation des tranchées a révélé des remblais qui n'ont pas justifié la réalisation de sondages manuels. De plus, la faible profondeur projetée des travaux ne menaçait pas une éventuelle trame archéologique. À la toute fin de l'intervention, une supervision archéologique est venue compléter brièvement les travaux, corroborant les hypothèses formulées préalablement. Il n'est pas pertinent de poursuivre les recherches archéologiques dans ce secteur.

3.9 Rue Sainte-Anne (BjFi-16 et MTL15-19-2)

Dans le cadre de la reconstruction des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Sainte-Anne à Pointe-aux-Trembles, une supervision archéologique des travaux a été planifiée en raison d'un potentiel archéologique préhistorique et historique important. En effet, en plus de sa proximité de la rive du fleuve, la rue Sainte-Anne traverse perpendiculairement le tracé présumé de la courtine nord de la palissade construite au Régime français, soit à la toute fin du XVIIe siècle. Enfin, le côté est de la rue présente un bâti du XIXe siècle.

L'intervention a permis d'identifier et de localiser une ancienne conduite d'eau au centre de la rue de même que des couches de démolitions associées à des bâtiments de la deuxième moitié du XIXe siècle, Une couche associée à l'incendie de 1912 a également été trouvée en

paroi ouest de la rue. De plus, la supervision archéologique a permis de mettre au jour quelques petites tranchées orientées est-ouest à proximité de l'emplacement probable de la palissade. Leur exploration n'a toutefois pas permis de les attribuer hors de tout doute à la palissade ancienne. Cependant, il est possible que l'une de celles-ci (24A4) puisse correspondre à la base de cette tranchée de pieux construite à la fin du XVIIe siècle puisque deux formes subcirculaires ont été enregistrées à sa base. Il est recommandé qu'un suivi archéologique soit effectué si des excavations mécaniques devaient être réalisées dans ce secteur.

3.10 Rue Sanguinet (MTL15-25-3)

Une supervision archéologique des travaux d'excavation a été réalisée à l'été 2015 sur la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger au sud et le boulevard René-Lévesque au nord (MTL15-25-3). L'objectif premier était de documenter des vestiges témoignant de l'établissement dans l'ancien faubourg Saint-Louis. Le secteur présentait également un potentiel préhistorique amérindien étant donné la présence de deux replats naturels, sis au nord de l'ancienne rivière Saint-Martin.

L'intérêt archéologique de l'aire d'intervention repose principalement sur la présence de vestiges immobiliers de la dernière génération de bâtiments construits en bordure ouest de la rue Sanguinet. Aucun sol d'occupation n'a été conservé dans l'emprise de la rue, à l'exception de quelques niveaux situés à l'intérieur des vides sanitaires des bâtiments. Néanmoins, ces derniers semblent refléter des occupations du XXe siècle, soit peu avant la démolition du cadre bâti dans les années 1960. De plus, les sols naturels semblent avoir subi un décapage sur l'ensemble de l'aire, probablement à la suite de l'incendie de l'été 1852. À la lumière de ces résultats, nous ne recommandons pas d'intervention archéologique supplémentaire advenant d'éventuels travaux sous la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque. Néanmoins, l'extrémité nord de ce tronçon, soit la trentaine de mètres non touchée par les présents travaux, pourrait faire l'objet d'une surveillance archéologique visant l'enregistrement des vestiges immobiliers. Il est probable qu'à l'instar de la section sud, les murs de fondation latéraux de quelques bâtiments soient encore visibles sous le remblai de concassé de l'infrastructure de la rue.

3.11 Bassin n° 4 (BjFj-100)

La supervision archéologique des travaux de percement des murs nord et est du bassin n° 4 a permis de documenter leurs modes de construction dans les années 1880. Dans l'emprise des travaux, les murs ont été dégagés sur un peu plus de 8 m de longueur et entre 3,25 m et 3,70 m de hauteur. Les parements internes, ceux faisant face au bassin, montrent une conception soignée, alliant fonction et esthétique, tandis que les parements extérieurs ont été construits uniquement dans un but fonctionnel.

Le mur nord présente une particularité dans la conception de sa portion supérieure soit une série d'assises en escalier. Pourquoi seule la portion supérieure du mur du fond du bassin a été construite ainsi ? Il a été avancé à quelques reprises que le projet d'aménagement de cales

sèches dans cette portion du bassin pourrait en être la cause. Ce projet aurait été abandonné en cours de construction. Il a également été proposé qu'une construction en escalier n'avait pour but que de maintenir en place les sols associés au talus entre le bassin et la rue William. Jusqu'à maintenant, plusieurs grands tronçons des deux murs latéraux du bassin n° 4 ont été dégagés lors d'interventions archéologiques et aucun ne présente de caractéristiques similaires à celles de ce mur ou des caractéristiques propres à une cale sèche. Il serait intéressant de procéder à des excavations en profondeur dans l'emprise du bassin afin de voir si un plancher est présent à cet endroit, ce qui permettrait d'argumenter concernant l'hypothèse de la cale sèche. Un inventaire archéologique est donc proposé dans la portion nord du bassin n° 4 afin de déterminer la nature du fond du bassin. En la présence d'un fond aménagé, la première hypothèse serait donc validée, mais ce serait assez surprenant compte tenu des coûts engendrés pour un tel aménagement qui n'a jamais été complété. L'absence d'un fond aménagé confirmerait la seconde hypothèse selon laquelle le mur est ainsi construit dans le but de maintenir le talus en place.

3.12 Square Saint-Patrick (MTL14-23-06 et MTL15-25-03)

Du côté de la rive sud du canal de Lachine, les excavations ont été réalisées dans des zones creusées lors de la construction de conduites d'eau au XXe siècle. Aucune supervision archéologique ne serait requise à l'avenir dans la portion nord-est du square Saint-Patrick. Il est toutefois important de souligner que la zone touchée par les travaux se situait à environ 6 mètres du mur sud du canal. Ainsi, toute excavation à réaliser contre le mur du canal ou tout près de celui-ci devrait être accompagnée d'une supervision archéologique.

Du côté nord du canal, les excavations n'ont livré aucune information permettant de mieux comprendre l'évolution de ce secteur. De plus, le mur nord du canal n'a pas été dégagé puisque les travaux se sont concentrés à plus de 7 mètres au nord de celui-ci. Les bouleversements du XXe siècle ont complètement éradiqué les contextes archéologiques dans l'emprise des travaux. Tout comme pour les travaux du côté sud du canal, toute excavation réalisée à proximité du mur du canal devra faire l'objet d'une intervention archéologique adaptée à l'ampleur des travaux.

Bibliographie

Ouvrages

ARCHÉOTEC

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au MAC.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet : Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis. Site BjFj-85.* Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2004 *Île aux Tourtes, site BiFl-5. Fouilles archéologiques, rapport de la campagne 2003.* Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la Ville de Vaudreuil-Dorion et à la Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes.

2011 *Projet résidentiel Condominiums Murray, site BiFj-99. Inventaire archéologique, octobre 2010*. Groupe Cartierville, rapport inédit.

2014 *Projet résidentiel Le Murray.ca, 190, rue Murray. Quartier Griffintown, Montréal. Interventions archéologiques. Site BiFj-107*. Projet résidentiel Le Murray.ca, rapport inédit.

ARKÉOS

1991 *Projet Pointe-à-Callière, Centre d'Archéologie et d'Histoire de Montréal : les sites préhistoriques du Vieux-Montréal*. Montréal, Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal.

1994a *Parc des Rapides : histoire, géomorphologie, archéologie et axes d'interprétation*. Rapport inédit présenté à la ville de LaSalle, GSM Design, Montréal. 123 p.

1994b *Inventaire archéologique du parc des Rapides, LaSalle*. Rapport inédit présenté à la ville de LaSalle, Montréal. 58 p.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85. Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récolle.* Rapport inédit, 48 p.

1999 *Réhabilitation du complexe de la raffinerie de sucre Redpath, BiFj-55, inventaire archéologique, 1998*. Société de développement de Montréal/Ville de Montréal, rapport inédit.

2001 *Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath, site BiFj-55, Montréal, localisation et dégagement des pavés de granit*. Compagnie immobilière Gueymard et Associés Ltée, Québec, rapport inédit.

2004 *Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath. Site BiFj-55, Montréal (2002). Inventaire et supervision archéologiques, phase 1*. 9086-6617 Québec inc./Compagnie immobilière Gueymard et Associés ltée, rapport inédit.

2012 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Ville de Montréal/MCCCF, Rapport inédit, 144 pages.

2012b *District Griffin II - Phase I. Supervision archéologique des travaux de caractérisation des sols de l'îlot 8 (BiFj-41 et BiFj-64), secteur Griffintown, Montréal*. Devimco, rapport inédit.

2013 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Chemin Remembrance (MTL10-25-5) ; Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) ; Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) ; Rue Gauvin (MTL09-25-16) ; Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96, MTL10 25 6) ; Avenue Troie; Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) ; Avenue du Manoir ; 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-2) ; Rue Saint-Sulpice (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3) ; Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) ; Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) ; Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) ; Boulevard de Maisonneuve ; Rue McTavish (MTL10-25-7) ; Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFl-8.* Ville de Montréal/MCC., Rapport inédit, 564 pages.

2014a *Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase I (BjFi-16) — Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles*, Montréal, Ville de Montréal

2014b *Interventions archéologiques (2011-2012). Contrats 1393 et 1234. Avenue Viger (MTL12-25-1) : contrat 1212 ; Vieux-Montréal - Nouveaux lampadaires (BjFj-15, 16, 54, 70, 87 et 154 ; MTL12-25-2 et MTL12-25-3) : contrat 1155 ; Rue Saint-Éloi (BjFj-107) : contrat 1155 ; Boulevard Gouin (MTL12-11-01) : contrat 1209-2A ; Rue de la Capitale : contrat 1247 ; Rue de la Cathédrale (BiFj-37) : contrat 1165 ; Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) : contrat 1477*. Commission des services électriques de Montréal, Ville de Montréal.

2014c *Vieux Pointe-aux-Trembles - Place du Village, Interventions archéologiques, 2013 – Site BjFi-16. Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal.* Ville de Montréal

ARCHEMI

1995 *Inventaire et évaluation des ressources culturelles. Canal de Lachine. Volume 3*. Montréal, Parcs Canada.

BEAUPRÉ et MICHAUD, architectes

1985 *Analyse du macro-inventaire montréalais #22 (Pointe-aux-Trembles)*. Vol. 1 et 2, Ministère des Affaires culturelles et Ville de Montréal.

BADGLEY, I. et DUGUAY, F.

1982 *Rapport de reconnaissance archéologique ligne 700 du gazoduc Saint-Lazare à Mercier*. Éditeurs André Marsan et associés. 5 p.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, A.

1992 « 1542-1642 » *Les cahiers des dix*. no. 7, pp.9-26.

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels.* Cahier d'archéologique du CELAT, no. 12. Québec, CELAT, Université Laval, 207 pages.

Bureau de l'inspecteur de la cité

1874 *Report of the City Surveyor of the various works executed by the Road Department, City of Montreal*.

1869 *Report of the City Surveyor of the various works executed by the Road Department, City of Montreal.*

CHAPDELAINE, Claude

1990 « Une site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, p. 19-35.

CODÈRE, Yvon

1996 *Des pierres et des hommes*. Québec, ministère de la Culture et des Communications.

DESJARDINS, Pierre

2015 *Le vieux Pointe-aux-Trembles sous la truelle et le tamis : quatre décennies de fouilles archéologiques.* L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles. 72 pages.

DESSAU environnement et aménagement Inc.

1994 *Marina Jean Beaudoin. Caractérisation environnementale de sols et forage géotechnique sur la propriété de la marina Jean Beaudoin*. 16 pages.

ETHNOSCOP

1983 *Étude de potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel*. Montréal, Secrétariat d'État à l'Aménagement, Projet Archipel, 99 p.

1986 *L'île Sainte-Thérèse. Intervention archéologique 1985.* Rapport déposé au MAC.

1994 *Programme d'assainissement des eaux de la communauté urbaine de Montréal. Pointe-aux-Trembles et Ville de Lasalle. Étude de potentiel archéologique et patrimonial. Travaux de surveillance archéologique*. Communauté urbaine de Montréal.

1995 *Poste central, faubourg des Récollets. Interventions archéologiques, 1994*. Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal. 151 pages.

1998 *Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097*. Montréal, Ville de Montréal.

2001 *Réaménagement des espaces publics de la Ville de Montréal, Parc du Bout-de-l'île, MTL00-09-1. Étude de potentiel et inventaires archéologiques.* Montréal, Ville de Montréal. 72 pages.

2003 *Présence amérindienne et occupations marchandes : fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs.* Montréal, Ville de Montréal.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal. 283 p.

2005 *Inventaire et fouille archéologiques au faubourg Saint-Laurent, avenue Hôtel-de-Ville et rue de Bullion. Une culture matérielle riche dans le « Red Light » de Montréal.* Opération solidarité 5000 logements, Ville de Montréal.

2005 *Projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier, Montréal. Études de potentiel archéologiques des secteurs nord et sud et interventions archéologiques sur le site BjFj-113, 2001-2002. Étude historique sur les cimetières civil (protestant) et militaire de la rue Papineau.* Ville de Montréal, rapport inédit, 156 pages.

2006 *Aménagement des espaces publics de Montréal, arrondissement historique et naturel du mont Royal. Études de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1, Monument à sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-15 et MTL05-25-6, réservoir du mont Royal MTL04-25-15 et MTL05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal.

2007 *Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Direction générale CHUM 2010. 1000, rue Saint-Denis. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, CHUM, 67 pages.

2007a *Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles, Montréal*. Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal. 114 pages.

2009 *Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Quadrilatère de La Gauchetière/Saint-Denis/Viger/Sanguinet, site BjFj-139. Inventaire, surveillance et fouille archéologiques, 2007.* Montréal, CHUM, 247 pages.

2010 *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal. 540 p.

2012 *Ferme Saint-Gabriel (BiFj-89), quadrilatère formé par les rues De Condé, Saint-Patrick, De Montmorency et par le canal de Lachine, Montréal. Inventaire archéologique 2010.* Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

2013 *Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux- Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17 — Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal*. Ville de Montréal.

2013a *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Site du marché Viger (BjFj-160), Site Dubord (BjFj-164) et MTL12-25-05*. Montréal, Construction Santé Montréal, 109 pages.

2013b *Reconstruction du poste De Lorimier à 315 – 25 kV et lignes souterraines à 315 kV. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec, Équipement et services partagés, 335 pages.

2014a *Aménagement d'une piscine creusée, 223, avenue McDougall, Arrondissement Outremont, Ville de Montréal.* Fonds privés, rapport inédit, 27 p.

2014b *Projet de restauration du monument historique cité maison Robert-Bélanger, arrondissement de Saint-Laurent. Inventaire et supervision archéologiques sur le site de la maison Robert-Bélanger (2012-2013)*. Montréal, Ville de Montréal.

2014c *Centre d'escalade Allez Up, supervision et inventaire archéologiques, site de la ferme Saint-Gabriel et de la raffinerie Redpath (BiFj-89), 2011-2013.* Montréal, Ville de Montréal, espace construction.

2015a *Aménagement projeté d'une piscine creusée au 35, avenue Maplewood, Arrondissement Outremont, Ville de Montréal*. Boucherville, Ville de Montréal, 36 p.

2015b *Interventions archéologiques à la carrière préhistorique du mont Royal et à la villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013*. Montréal, Ville de Montréal. 113 p.

2015c *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de réfection de la Maison du citoyen, Vieux-Pointe-aux-Trembles, BjFi-17*. Montréal, Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et Ville de Montréal. 40 pages.

2015d *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout: Avenues de Vimy (MTL11-15-02) et Summerhill (MTL11-25-06), rue de Boucherville (MTL11-12-01) et chemin de la Côte-Sainte-Catherine (MTL12-25-13), 2011-2012.*, Ville de Montréal, rapport inédit, 54 p.

2015e *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures et d'égout. Boulevard Gouin (MTL11-11-02 et MTLl12-11-02), avenue Sainte-Croix (BjFk-6, MTL11-21-01 et MTL12-21-01), rues Redpath-Crescent (MTL12-25-14 et MTL13-25-10) et Clemenceau (MTL12-24-01), 2011-2012.* Rapport inédit présenté à la Ville de Montréal, 160 p.

2015f *Interventions archéologiques réalisées en 2009 et 2010. Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL07-04-3, MTL10-04-2 et MTL10-04-4), le Boulevard (MTL10-04-5) Rue Saint-Urbain (MTL09-25-5), Rue De La Gauchetière Est (BjFj-139, BjFj-160 et MTL10-25-14), Avenue Viger (BjFj-161, BjFj-162 et MTL10-25-13), Rue Saint-Dizier (BjFj-168).*

2015g *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville (BjFj-164 – Maison-des-Marins et BjFj-47 – Corridor Ouest).* Montréal, Pointe-à-Callière. 299 p.

2015h *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, Sondages archéologiques au poste De Lorimier*, Hydro-Québec, 35 pages.

2015i *Intervention archéologiques dans le cadre et le développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques, rue Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012*, Montréal, Ville de Montréal. 126 p.

2015j *Nouvel établissement du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Interventions archéologiques, MTL13-25-4.* Montréal, Construction Santé Montréal, 50 pages.

2016 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de refection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout : Ruelle des Fortifications (MTL12-25-15 et BiFj-48), parc Giuseppe-Garibaldi (MTL14-22-1), rue Saint-joseph (BjFi-16), île Bizard (MTL12-11-3, MTL13-11-1, MTL14-11-1 et BjFl-f), rue Berri (MTL14-25-9) et Peel (BiFj-45 et MTL13-23-2), réservoir Côte-des-Neiges (MTL13-04-2), boulevard LaSalle (MTL14-10-1, MTL14-10-2 et BiFj-85) et côte du Vésinet (MTL14-15-1), 2012 à 2014*,Montréal, Ville de Montréal.

2016 (à paraître) *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (MTL15-23-1, MTL15-25-2, BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77 et BjFj-173), été–automne 2015*. 2 volumes.

FRANQUET, Louis

1889 *Voyages et mémoires sur le Canada*. Québec, Imprimerie générale A. Côté. 213 p.

FOUGÈRES, Dany

2004 *L'approvisionnement en eau à Montréal, du privé au public, 1796-1865*. Sillery, Septentrion, 472 pages.

GAGNÉ, Michel

2002 *Inventaire archéologique de la M.R.C. de l'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BlFi-1).* MCC, MRC de l'Assomption. 36 pages.

GAUMOND, M.

1963 *Rapport sur les recherches effectuées sur la Pointe est de l'île Jésus les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2.* Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles du Québec.

GÉLINAS, Cyrille

1983 *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760*. Ottawa, Parcs Canada. 79 p.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1996 *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du pont Wellington et de l'aménagement de ses approches, sites BiFj-41, BiFj-42, BiFj-44, MTL95-08-1.* Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme, rapport inédit.

1997 *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre des travaux de construction des nouvelles lignes électriques souterraines à 120 kV Central/Viger et à 315 kV Guy/Viger : BiFj-44, BiFj-45, BiFj-46, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-52, BiFj-53.* Hydro-Québec, rapport inédit.

HÉBERT, Bernard

1987 *Expertise archéologique : Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre Vents et du Grand Brochet*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec et à la Ville de Laval.

INSPEC-SOL inc.

2013 *Ville de Montréal – arrondissement Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles. Évaluation environnementale de site – phase I. Site de l'ancienne Marina Beaudoin, 94e avenue, entre la rue Bureau et le fleuve St-Laurent, Montréal, Québec.* 20 pages.

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada*. Études en archéologie, architecture et histoire, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada. 185 p.

L'ATELIER D'HISTOIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

1999 *Pointe-aux-Trembles, 325 années d'histoire, 1674-1999.* Montréal, Guérin. 28 pages.

LAROCQUE, Robert

1990 « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal ». *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, nos 3-4, p. 31-41. Montréal.

LIGHTHALL, W. D.

1924 « Hochelaga and the «Hill of Hochelaga ». *Transactions of the Royal society of Canada.* Vol.18, no. 2, pp.91-106.

MILLER, George L.

2000 « Telling Time for Archaeologists ». *Northeast Historical Archaeology*, vol. 29. P. 1-22.

VILLE DE MONTRÉAL

2005 *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*. Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, direction du développement urbain, division du patrimoine et de la toponymie.

2009 *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*, Ville de Montréal.

PENDERGAST, J. F., et B. G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press.

POTHIER, Louise

1996 « Réseaux d'eau potable et d'eaux usées : l'hygiène publique dans la société montréalaise (1642-1910) », dans Louise Pothier (dir.), *L'eau l'hygiène publique et les infrastructures*. Montréal, collection Mémoires vives, Groupe PGV, Diffusion de l'archéologie, p. 25-46.

ROCHEFORT, Frank

2010 *Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-Îles*. Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval. Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine.

SANFAÇON, Roland

1958 « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XII : 1 (juin 1958), pp. 3-29.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC

2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal, (BiFj-85).* Ville de Montréal/SHQPRQ, rapport inédit, 71 p.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal. 123 p.

2011 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et l'aménagement paysager du site. Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2012a *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Basin, et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa. Bassins 1, 2, 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Société immobilière du Canada.

2012b *Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100. Rapport final.* Montréal, Ville de Montréal.

2015 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins Nos. 3 et 4 et d'aménagement des allées piétonnières, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Société immobilière du Canada.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER

2004 « Un havre préhistorique », dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Sainte-Foy, Publications du Québec, p. 7-25.

Site Internet

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL,

Liste des thématiques, 42. 1,2,3… retiré! Le baseball professionnel à Montréal. *http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497,3090524&_dad=portal&_schema=PORTL*
Consulté le 2 mars 2016.

GRAND RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE MONTRÉAL

Fiche du secteur « Square Viger »
http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?&id=1150
Consulté le 20 juillet 2016

Grapette International, Inc.

« The Grapette Story »
http://www.grapette.com/1939/history
Consulté le 26 août 2016

Montréal en quartiers

Fiche « Quartier Latin »
http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=11
Consulté le 22 juillet 2016

PARCS CANADA,

Lieu historique national du Canal-de-Lachine, merveilles naturelles et trésors culturels, http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/qc/canallachine/index.aspx, juillet 2016.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC(RPCQ)

Fiche « Maison Beaudry »
http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92541&type=bien#.V3_k0o6WPV0
Consulté le 8 juillet 2016

TOPONYMIE MONTRÉAL

Avenue McCulloch,
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11245605&_dad=portal&_schema=PORTAL,
consulté le 9 mai 2016.

Chemin de la Côte-des-Neiges,http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,1723376&_dad=portal&_schema=PORTAL
Consulté le 2016-02-02

Sources manuscrites

PINET, Alexis

Vente par Ambroise Morand, capitaine de milice, et Charlotte Noël, son épouse, demeurant à la Pointe-aux-Trembles, à Pierre Mongeon, journalier de Pointe-aux-Trembles, 8 août 1823

RAIMBAULT, Pierre

Vente par André Poudret dit Lavigne au Séminaire de Saint-Sulpice, 30 septembre 1718 et *Acte de concession à Marie Chaperon, 7 juin 1724*

ANNEXES

Annexe 1 Répertoire des vestiges immobiliers

Plage de l’Est

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-19-01	1B1	1

Nom ou identification du vestige :

fondation de béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : parement ouest localisée à 1,95 m de la limite est de la tranchée 1B

Lot : Sous: 1B99 (excavation mécanique)-remblai de concassé
Sur: SNS

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: 1B2

Date : 28/10/15

Orientation: N/S

Description :

Vestige en béton d'une largeur moyenne de 50 cm orienté selon un axe nord-sud. Le sommet est relativement plat mais irrégulier (bosselé). Les deux parements (est et ouest) sont irréguliers. Le parement est est évasé vers le haut, tandis que le parement ouest est légèrement évasé vers le bas. La fondation est d'une épaisseur de 20 cm.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Mince dépôt de sable moyen brun homogène et meuble (1-2 cm). Lui-même sur SNS.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 3,0 m

largeur: entre 46 et 54 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
nord	8,39 m NMM		8,18 m NMM	0,21 m	
centre	8,38 m NMM				
sud	8,38 m NMM				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

béton

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel, se poursuit vers le nord et le sud (hors sous-opération)

Intégrité :

entière?

Altération des matériaux :

non

Désordres structurels :

non

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
plan base sous-op. 1B	profil 1B-nord	EB1: 72-73	

Photos: NUM1: 16-20, 38, 95-96

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de délimitation ouest d'un ancien bâtiment.

Datation :

XXe s. ?

Commentaires :

La fondation est peut-être liée à un ancien bâtiment lié à l'ancienne marina.
Lien avec la canalisation 1B3?
Même bâtiment et mur contemporain à 1B2.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-19-01	1B2	2

Nom ou identification du vestige :

fondation de béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : parement sud localisé à 85 cm de la limite sud de la tranchée 1B

Lot : Sous: 1B99 (excavation mécanique)
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: 1B1

Date : 28/10/15

Orientation: E/O

Description :

Vestige de béton d'une largeur de 45 cm orienté selon un axe est-ouest. Le sommet est relativement plat mais irrégulier (bosselé). Seul le parement nord a été dégagé. Il est plutôt régulier et dressé (vertical).
La fondation est d'une épaisseur de 12 à 16 cm.
Le vestige a été coulé en même temps que le mur 1B1, situé (dans un axe nord-sud) à son extrémité ouest.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Mince dépôt de sable moyen brun, homogène et meuble. Lui-même sur SNS.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 1,35 m **largeur:** 0,45 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
ouest est	8,39 m NMM 8,38 m NMM		8,19 m NMM	0,20 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

béton

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'est hors sous-opération)

Intégrité :

entière

Altération des matériaux :

non

Désordres structurels :

non

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
plan base s-op. 1B	profil 2B-est	EB1: 72-73	

Photos: NUM1: 15-20, 95-96

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de refend d'un ancien bâtiment

Datation :

XXe s. ?

Commentaires :

La fondation est peut-être liée à un ancien bâtiment lié à l'ancienne marina.

Même bâtiment et mur contemporain à 1B1.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-19-01	1C1	4

Nom ou identification du vestige :

fondation en béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :

Lot : Sous: 1C99 (exc. méc.)
Sur: SNS

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 29/10/15

Orientation: N/S

Description :

Fondation en béton d'une largeur variant entre 0,90 et 0,72 m. Le sommet du vestige est relativement régulier, ainsi que son parement ouest. Le parement est est toutefois irrégulier et il est plus étroit à sa base qu'à son sommet. La base du vestige (contre son parement est) est située 20 cm plus bas.
Le vestige est tronqué à son extrémité nord (suite à la démolition du bâtiment ?).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

SNS arrasé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 2,10 m

largeur: 0,9 à 0,72 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
S-E	7,68 m NMM				
N-E	7,66 m NMM				
S-O	7,67 m NMM		7,47 m NMM	0,20 m	
N-O	7,68 NMM				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit au sud hors s.op.)

Intégrité :

moyenne, tronqué à son extrémité nord

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
plan base s-op. 1C	profil 1C-sud	EB1: 55-56	

Photos: NUM1: 57-60, 70-71

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

fondation ancienne maison en bordure est de la 96e avenue.

Datation :

1944-1959?

Commentaires :

Selon les dires du voisin, il s'agirait des fondations des murs d'une maison incendiée il y a +/- 15 ans.

Rue Sanguinet

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1A1	1

Nom ou identification du vestige :

Mur de maçonnerie

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : BM partie sud de 1A

Lot : Sous: 1A99 mécanique (près de la surface)
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 23 juin 2015

Orientation: nord-sud

Description :

Mur de maçonnerie orienté nord-sud dont seule la surface était visible au départ. Sa largeur est de 0,70 m. Il est fait de moellons de calcaire ébauchés disposés en panneresse (un en boutisse). Parement double avec blocage; parement dressé et régulier (du moins le parement est).

Lors de la poursuite des excavations, il a été possible de l'observer sur une distance d'au moins 2,50 m à partie de la paroi sud (parement est).

L'assise du bas semble légèrement plus large et composée de cales de petite dimension (moins de 15 cm ?).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 4

+/- régulières à régulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux beige gris, légèrement grisâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : intègre, désagrégé sur les parements

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire

Enduit (matériau et couleur) :

peut-être

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

fond de la tranchée d'implantation

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,50 m visible

largeur: 0,70 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	15,98			57 cm	asphalte
2	15,41				sommet mur
3			14,48	93 cm	base mur

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

environ 30 x 30 x 30

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : seul le sommet visible

Intégrité :

bonne cohésion des pierres
parement est toujours présent

Altération des matériaux :

un peu le mortier

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: M. Sévigny-É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
		p.4	

Photos: NUM1: 2 à 5, 8 à 11

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de façade d'un immeuble situé au coin nord-ouest de Sanguinet et Viger.

Datation :

construit entre 1846 et 1872

Commentaires :

Plan de Underwriters' 1954-no. civique 980-982.
Il s'agit d'une maison en rangée en briques de trois étages.
Bâtiment également présent sur plans anciens de 1912, 1890 (no. civique 32, lot 143), 1879 et 1872.
Absent du plan de Cane de 1846.
L'incendie de juillet 1852 semble avoir épargnée cette zone de la rue Sanguinet (selon le tableau La Minerve de 1852).

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1A2	2

Nom ou identification du vestige :

Mur est-ouest, mur de réparation

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : BM portion sud, au nord de la CU4 à l'ouest de l'égout (en portion ouest)

Lot : Sous: 1A99 (mécanique)
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 30 juin 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur est-ouest d'une largeur d'au maximum 65 cm de largeur. Fait de calcaire ébauché. Deux assises visibles: une de 24 cm (bas) et l'autre de 11 cm (haut). Le mortier est gris blanchâtre et a été aperçu présentant un joint d'au moins 5 cm.

Sa base est à environ 14,40 m (NMM) et sa surface à 14,75 m.

Il se trouve à 7,50 m de la jonction des segments diagonaux et nord-sud de la tranchée des travaux. Il serait à (7,50 et 8,75 m) 16,25 m du trottoir nord de Viger (le nez du trottoir-même prise pour le parement sud).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé?

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

?

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux gris blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : bon

Épaisseur : env. 5 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

non observé

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

tranchée de construction

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : visible en paroi

largeur: 0,65 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	14,75		14,40 m	35 cm	sommet
2					base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

30 x 24 x 13 (moellon observé dans la démolition à proximité

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : mauvais état, visible seulement en paroi ouest

Intégrité :

correcte

Altération des matériaux :

mortier friable

Désordres structurels :

déstructuré probablement par l'excavatrice, le massif et ou l'égout

Références :

Archéologue: M. Sévigny

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2		p.13-14	

Photos: NUM1: 24 à 28

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur est-ouest
Mur de fondation latéral nord d'un ancien bâtiment.
Correspond aussi à la limite sud d'une porte cochère (délimitée au nord par le mur 1A3).

Datation :

? Construit entre 1846 et 1872

Commentaires :

Une porte cochère aurait été trouvée à cet endroit lors de la construction du CHUM.
Plan Underwriters' Bureau 1954 = bâtiment no civique 984/986, une maison en brique avec façade de pierre de deux étage et demi.
Bâtiment aussi présent sur les plans de 1912, 1890 (no civique 34, lot 42, propriétaire Richard Hart, 1879-1872.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1A3	3

Nom ou identification du vestige :

mur est-ouest (mur nord d'une porte cochère?)

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : vis-à-vis du nouveau puisard au sud, à 10,06 m du coin XY

Lot : Sous: 1A99 (mécanique)
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 1er juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur est-ouest d'une longueur résiduelle de 50 cm de largeur de 50 cm dont tout au plus deux assises sont présentes. Son parement sud (parements dressés) et situés à 10,06 m de la jonction des tronçons diagonaux et nord-sud de la tranchée (point XY). L'assise du bas mesurant moins de 15 cm et le mortier est beige jaunâtre. Il est tronqué à l'ouest par un H beam placé à cet endroit pour l'étançonnement du tunnel Viger.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

non observé

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1 ou 2

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux, beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés?

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 3-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

tranchée d'implantation

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 50 cm **largeur:** 50 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1			14,45		base
2	env. 14,70?			25 cm	sommet

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

28 cm x 15 cm x 12 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : vue en surface, l'assise du dessus vient d'être arrachée

Intégrité :

bonne conservation, le segment restant est très court, démoli à l'est (démolition plus ancienne)

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: M. Sévigny

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2		p. 15 et 16	

Photos: NUM1: 29 à 31

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur orienté est-ouest consistant probablement au mur nord d'une porte cochère (1A2 serait le mur sud...)

Datation :

construit entre 1846 et 1872

Commentaires :

Le mur a été démoli dans la construction du travail à l'ouest par l'aménagement d'étançonnement (pieux et palplanches).
Le mur est également démoli à l'est mais cette démolition précède le tunnel.
Des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée ont été trouvés dans le mortier de 1A3. Démolition? Probablement.
Plan D'Underwriters' de 1954 = maison #990/992 en briques et en pierres de deux étages et demi. Aussi présente sur les plans 1912, 1890 (#36 lot 141, proprio Est Jos. Grenier), 1879, 1872.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1A4	4

Nom ou identification du vestige :

mur est-ouest

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : en moitié ouest de la tranchée à 4,60m au nord de YZ

Lot : Sous: 1A99 (mécanique)
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 1er juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

À 4,60 m du point YZ ou à 17,05 m de KY, un mur est-ouest est trouvé. Celui-ci est au moins présent sur 2,20 m de largeur avant de disparaître en paroi ouest. Il mesure plus de 50 cm de hauteur et il est d'environ 50 à 60 cm de largeur. Il semble rester 1 ou 2 assises irrégulières. Il est partiellement déstructuré par l'excavation.

L'assise du bas mesure au moins 20 cm.

La base du mur est à 14,54 m (2,10 m de l'asphalte) et son sommet à 14,99 m.

Un mince niveau de bois serait présent au nord, vis-à-vis la base du mur (ou entre une assise à la base du mur?).

Parements non dressés, appareil irrégulier.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

indéterminée

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, ébauchée?

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

non dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

irrégulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

parpaing à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux beige jaune

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidé

Épaisseur : non mesurée **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

aucune tranchée n'a été observée

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,20 m et plus

largeur: 50 à 60 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	14,99				
2			14,54	0,55	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

env. 60 x 50 x 30 pour l'assise basale
plus petit pour le reste

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : peu dégagé, massif électrique à proximité

Intégrité :

solide, déstructuré par l'excavation

Altération des matériaux :

altération du mortier

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: M. Sévigny

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2		p. 20-21	

Photos: NUM1: 37 à 40

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur séparateur est/ouest
ou
Mur de fondation latéral nord (même bâtiment que 1A3)

Datation :

? construit entre 1846 et 1872

Commentaires :

Voir commentaires
Plans anciens de 1A3

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1A6	6

Nom ou identification du vestige :

mur est-ouest

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : en paroi ouest (à 80 cm à l'est de la paroi et à 35,75 m de XY

Lot : Sous: mécanique et démolition
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 6 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie (dernière assise restante) orienté est-ouest. Le sommet est à 15,29 m (NMM) et la base à 15,44 m. Il est large de 60 cm et il est visible en paroi ouest (à 0,80 cm du trait de scie). Il devrait être présent sur plus de 1,50 m dans l'axe de la longueur.

Du mortier de chaux et de sable lie des pierres (beige) et il contient des nodules de chaux.

Une seule assise de 15 cm est visible. Celle-ci repose dans sa tranchée de construction qui dépasse de chaque côté d'environ 5 cm. Dessous, c'est le SNS.

Il est fait de pierres calcaires brute à légèrement ébauchées et son état est partiellement déstructuré.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, légèrement ébauché

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux (certains nodules) beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

tranchée dont le fond est à 15,45 m puis SNS

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 20 cm
plus de 1,50 m

largeur: 0,60 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	15,29				sommet arasé
2			15,44	15 cm	base
3		15,45			fond de tranchée

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

42 x 32 x 20 cm
certaines plus grosses certains plus petites
pas de cales observées

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : en paroi

Intégrité :

l'excavation en a fait partir un segment d'au moins 1,50 m

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

désordre crée par l'excavation

Références :

Archéologue: M. Sévigny/É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-32		p. 30	

Photos: NUM1

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur séparateur des résidences. Un égout est présent immédiatement au nord (1A7).

Datation :

? construit entre 1846 et 1872

Commentaires :

Plan Underwriters' 1954: correspond au mur de fondation latéral nord du bâtiment associé au no. civique 1004/1006, une maison en brique de trois étages.
Aussi présente sur le plan de 1912 (lot 138), 1890, 1879, 1872.
Absent du plan de Cane 1846.
Le secteur ne semble pas avoir été touché par l'incendie de 1852 (selon tableau, La Minerve).

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1B1	8

Nom ou identification du vestige :

Dalle de béton d'une cave

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : en portion sud-ouest de 1B

Lot : Sous: mécanique 1B99
Sur: lit de pose de concassé et SNS

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 8 juillet 2015

Orientation:

Description :

En portion sud-ouest de 1B, au moment de creuser le puisard à l'ouest de l'égout une dalle de béton horizontale, sous le niveau de démolition de 40-50 cm, est observée. Celle-ci est tronquée dans un axe est-ouest par une tranchée d'égout (ciment) comblé de concassé).

Cette dalle mesure entre 10 et 20 cm d'épaisseur. Dans la tranchée principale, un segment tronqué au sud et à l'est est présent. Il fait 0,75 m de largeur et 2,80 m de longueur. Dans l'excavation pour le puisard ouest, la dalle observée mesure au moins 2 m dans l'axe nord-sud et au moins 3 cm dans l'axe est-ouest.

À cet endroit, elle est recouverte par une démolition contenant des briques, du mortier, un tuyau de plomberie et finalement du bois de charpente (deux madriers est-ouest de 15 cm x 7 cm est-ouest).

En gros, elle serait visible de 47,50 m à 51,95 m de XY.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 4,45 m nord-sud (moins la tranchée d'égout) **largeur:** 3,00 m et plus

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	15,98 m		15,98	0,20	sommet
2					base au nord

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : morcelé, visible en deux segments

Intégrité :

fracturé, le segment au nord est moins solide

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

non

Références :

Archéologue: M. Sévigny/É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-32		p. 30-40	

Photos: NUM1: 64 à 69

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Fond de cave; intérieur d'un bâtiment

Datation :

XXe s.

Commentaires :

Associé au bâtiment visible aur plan Underwriters' 1954: no. civique 1012/1014, une maison en rangée faite de briques et de deux étages et demi.
Bâtiment aussi présent sur plans de 1939, 1912 (lot 136), 1890, 1879 et 1872.
Absent du plan de Cane 1846, donc construit entre 1846 et 1872, poss. après l'incendie de 1852. Mais dalle = ajout plus récent!

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL-15-25-3	1B3	10

Nom ou identification du vestige :

mur de maçonnerie est-ouest

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : à 0 + 152,25 (à 61,75 m au nord de XY

Lot : Sous: mécanique 1B99
Sur: tranchée d'implantation

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 9 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie de 2-3 assises fait de calcaire légèrement ébauché ou brute de mortier gris contenant des nodules de chaux. Le mur présent sur 2,20 m de longueur disparaît en paroi ouest de la sous-opération.

Son sommet trône à 17,04 m (NMM) et il mesure 33 cm de haut. Sa largeur est de 65 cm au sommet et d'au moins 75 cm à sa base.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire grès foncé

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute et légèrement ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2 de 12 m

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier sable et chaux gris et nodules de chaux

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés et baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) : bon, intégre

Épaisseur : 3-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

forme trapézoïdale (base plus large que le sommet dérasé)

Base d'appui :

tranchée d'implantation (mince) près SNS

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,20 m est-ouest

largeur: 65-70 cm au sommet dérasé
75 cm à la base

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,04				sommet
2			16,71	0,33	base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

28 x 20 x 12
50 x 38 x 12

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : dégagé au sommet et parement sud

Intégrité :

très bonne, aucune facture

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

mur détruit pour laisser passer l'aqueduc

Références :

Archéologue: M. Sévigny, É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
p.32	p.47	p.44	

Photos: NUM1: 72 à 80 et 82

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mue est-ouest d'une maison

Datation :

XIXe siècle
Construit entre 1846 et 1872, possiblement après 1852

Commentaires :

Quelques artefacts ont été trouvés au nord dans une couche semblable à de la construction.

1B3, couche 4 (voir profil p, 47)

Mur de fondation latéral sud d,une maison en rangée en briques de deux étages 1/2 présente sur le plan d'Underwriters' de 1954 (no. civique 1022). Correspond aussi au mur nord d'une porte cochère.

Présente sur le plan de Goad 1912 (lot 134), 1890, 1879, 1872.

Absent du plan de Cane 1846.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1B5	12

Nom ou identification du vestige :

mur est-ouest

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : à 68,40 m de XY en portion ouest de 1B

Lot : Sous: mécanique
Sur: SNS (tranchée)

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 9 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie de pierre calcaire à double parement dressé, lié par un mortier blanc gris à beige contenant plusieurs nodules de chaux. Visible à 50 cm à l'est du trait de scie ouest, il est environ 2 m de longueur. Certaines pierres à l'est ont été déstructurées lors de l'excavation.

Sa largeur est de 67 cm.

Son parement sud se trouve à 68,40 m de XY (0+143).

Sa hauteur totale est de 47 cm.

3-4 assises sont présentes (irrégulières), petit appareil.

Son sommet est à 17,37 m (NMM).

70 m de XY = 0+141,4 sur le chaînage des travaux (selon 145).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3-4

irrégulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, essentiellement couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : sable et chaux, gris blanc, parfois beige et nodules de chaux

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé en partie

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

10 x 15 x 10

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois : **Essence :**

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

SNS (tranchée d'implantation)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : env. 2,50 m de long.

largeur: 67 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,37				sommet
2			16,90	0,47	base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

38 x 15 x 28 = exemple

Les assises relevées mesure 10, 12, 8 et 15 cm en partant du haut.

Elles apparaissent irrégulières.

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : parement nord non observé

Intégrité :

bonne avant le passage d'un tuyau d'eau

Altération des matériaux :

mortier un peu effrité

Désordres structurels :

démoli lors de l'excavation pour l'implantation de l'aqueduc

Références :

Archéologue: M. Sévigny et É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
plan 1		p. 49 à 51	

Photos: NUM1: 84 à 91

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur est-ouest d'une habitation (mur mitoyen)

Datation :

XIXe siècle, probablement, construit entre 1846 et 1872, possiblement après 1852

Commentaires :

Mur de fondation latéral nord d'une maison en rangée.

Même bâtiment que 1B3 (voir fiche 1B3 pour plans anciens et datation).

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1B11	18

Nom ou identification du vestige :

muret? mur de bâtiment?

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : A 84,35 m au nord du point XY. Contre la paroi ouest de la sous-opération, elle-même en surplomb de 0,7 m par rapport au sommet de la tranchée.

Lot : Sous: 1B99 (mécanique)
Sur: SNS

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 15 juillet 2015

Orientation: est-ouest?

Description :

Bloc de pierre calcaire ébauché posé en partie (sa base) dans le SNS (arasé).
Une seule assise observée, aucun liant visible.
S'appuie contre la tranchée de construction d'un massif de béton au nord.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement simple?

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé?

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : ?

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :** ?

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

aucune

Base d'appui :

SNS

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 0,2 m

largeur: 0,38 m (plus de ?)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	18,82 m (NMM)			0,27 m	sommet arasé
2	18,55 m (NMM)				dernière assise
					base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

27 cm x 38 cm x 20 cm (une seule pierre visible)

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : une seule assise restante et possiblement tronquée sur son parement nord

Intégrité :

partielle

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

sommet arasé, parement nord probablement détruit par l'implantation du massif immédiatement au nord

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB!: 31-32	

Photos: NUM2: 27 à 29

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de bâtiment sur Sanguinet?
Muret de propriété?

Datation :

ind.

Commentaires :

L'État très partiel du vestige empêche de statuer sur sa nature.
Nous croyons que les assises supérieures du vestige ont été arasées (lors de l'élargissement de Sanguinet?) et que son parement nord a été tronqué par la tranchée de construction du massif en béton juste à côté.
Malheureusement, vu la précarité des parois, la profondeur de la tranchée et les obstacles présents (entrecroisement de massifs au-dessus), un meilleur dégagement du vestige s'est avéré impossible.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C2	22

Nom ou identification du vestige :

Mur de briques (mur de refend d'un bâtiment sur Sanguinet)

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : de 103,3 m à 103,66 m au nord du point XY, sur 2,05 m vers l'est depuis la paroi ouest de 1C

Lot : Sous: 1C99 (exc. mécanique)
Sur: 1C5 (maçonnerie de pierres)

Vestiges : Appuyé contre: 1C3 (dalle de béton au sud) et 1C9 (dallage en briques au nord)
Imbriqué à:

Date : 27 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de briques communes dégagé sur une longueur de 2,05 m (E/O). Il se prolonge à l'ouest, à l'extérieur de la sous-opération. À l'est, il a été tronqué par la mise en place de l'ancien égout nord/sud (celui qui sera remplacé-béton). Le mur est d'une largeur de 33 cm. L'appareil de brique est régulier et constitué de trois rangs de briques disposées en panneresse, couchées à plat. Le tout est lié par du mortier à chaux et à sable.

Le sommet arasé du mur est situé immédiatement sous le remblai de concassé lié à l'aménagement moderne de la rue Sanguinet. La base du vestige prend appuie sur un mur de fondation en pierre calcaire (1C5). Elle est situé à environ 5 cm au sud de la limite de son parement nord. Le mur comprend dix assises (restantes).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

trois rangs de briques

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

briques communes

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 10

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, couché à plat, quelques-unes en boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à sable et à chaux

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : bon

Épaisseur : env. 2 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Crépi à ciment gris-blanchâtre sur les deux parements. Peinture bleu-verte pâle sur le parement sud.

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

1C5

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 2,25 m

largeur: 0,33 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	18,51 m (NMM)			0,82 m	sommet arasé
2			17,69 m (NMM)		base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

briques: 20 x 10 x 6,5 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest, hors de la sous-opération)

Intégrité :

tronqué à l'est par la tranchée de l'ancien égout en béton (à remplacer)

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

parements +/- dressés dû à la démolition ou l'excavation mécanique

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 42-49 et 54-58	

Photos: NUM2: 52-59, 62, 77 79

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur (de refend?) est/ouest d'un ancien bâtiment sur Sanguinet

Datation :

Commentaires :

Le mur de brique prend appui sur une maçonnerie de pierres (1C5).
Le mur de briques est contemporain au dallage de briques (1C9) et à la dalle de béton (1C3), deux aménagements situés respectivement contre son parement nord et son parement sud.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C3	23

Nom ou identification du vestige :

dalle de béton pour cave de bâtiment

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : de 101,40 m à 103,3 m au nord du point XY, sur 2,30 m vers l'est depuis la paroi ouest de 1C

Lot : Sous: 1C99 (excavation mécanique)
Sur: 1C99/couche de concassé

Vestiges : Appuyé contre: 1C2 (mur de briques)
Imbriqué à:

Date : 21 juillet 2015

Orientation:

Description :

Une dalle de béton s'appuie contre le parement sud du mur en brique 1C2. Elle est située vis-à-vis de sa 8e assise. La dalle, d'une épaisseur de 5 cm, repose sur un mince dépôt de concassé; celui-ci est d'une épaisseur d'environ 2 à 5 cm. La dalle est brisée à l'est (par la mise en place de l'ancien égout-celui à remplacer) et au sud (cause indéterminée). À l'ouest, elle se poursuit au-delà de la sous-opération.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

ouverture à 15 cm au sud du mur de briques 1C2 pour le passage de la canalisation 1C4

Base d'appui :

Mince couche de concassé, épaisseur: 2 à 5 cm

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 2,30 m (est/ouest)

largeur: + de 2,07 m (nord/sud)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,97 m (NMM)			0,05 m	sommet
2	17,92 m (NMM)				épaisseur béton
					base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

épaisseur du béton: 5 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit à l'ouest hors de la sous-opération)

Intégrité :

tronqué à l'est et au sud

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P.2	voir carnet	EB1: 42-49	

Photos: NUM2: 54-56, 58-59

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

plancher d'une cave ou vide sanitaire d'un bâtiment

Datation :

Commentaires :

La dalle est contemporaine au mur de briques de 1C2 et à la canalisation 1C4.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C5	25

Nom ou identification du vestige :

Mur de fondation d'un bâtiment sur Sanguinet

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : de 103,10 m à 103,85 m (env.) au nord du point XY sur env. 2,00 m à partir de la paroi ouest de 1C

Lot : Sous: 1C2 (mur de briques) et 1C99 (excavation mécanique)
Sur: SNS (arasé)

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 21 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Maçonnerie de pierres observée immédiatement sous le mur de briques 1C2. Tout d'abord, seul le parement sud est bien visible et celui-ci est mal en point... Le mur est tronqué à l'est par la tranchée de construction de l'ancien égout (béton). Il est également partiellement déstructuré par le passage d'une canalisation en métal ferreux (1C4).
Plus tard, la paroi ouest de la tranchée est redressée et la portion du mur ainsi dégagée est en meilleur état et permet une meilleure description.
Maçonnerie de pierres calcaires équarries (quelques moellons ébauchés) liées par du mortier à chaux et à sable.
Parement double +/- dressé.
Deux assises.
Mur d'une largeur de 75 cm.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie et ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier?

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1-2

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à chaux et à sable

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : ind. **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

SNS (arasé)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur :

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat :

Intégrité :

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 43-49, 54-57	

Photos: NUM2: 60-66, 68-69

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation est/ouest d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

Il s'agit d'une ancienne fondation de bâtiment. Le mur de refend en brique 1C2 ainsi que les aménagements contemporains 1C3, 1C4 et 1C9 seraient liés à cette construction. Le mur de briques 1C2 est assis sur 1C5.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C6	26

Nom ou identification du vestige :

mur de maçonnerie en pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : entre 96,25 et 97,00 m au nord du point XY, contre la paroi ouest de la sous-opération 1C

Lot : Sous: 1C99 (concassé de l'aménagement de la rue)
Sur: SNS (arasé)

Vestiges : Appuyé contre: drain pluvial en béton (est/ouest)
Imbriqué à:

Date : 22 juillet 2015

Orientation: est/ouest

Description :

Deux assises restantes d'une maçonnerie en pierres calcaires équarries.
Double parement, une seule assise restante sur parement nord (deux sur le parement sud). Lié par un mortier à sable et à chaux jaunâtre désagrégé.
Aucune tranchée de construction visible.
Sur les trois pierres visibles, une est posée en panneresse couchée à pat, une est posée en panneresse couchée de chant et l'autre n'est pas assez visible pour statuer.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie (grossièrement)

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé (parement sud)

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1-2

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, couché à plat et de chant

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à chaux et à sable jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : +/- 2 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

SNS (arasé)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 40 cm **largeur:** 75 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,42 m (NMM)			0,43 m	sommet arasé
2	16,99 m (NMM)				base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

La plus grosse pierre: 50 x 23 x + de 40 cm
La plus petite pierre: 14 x 20 x + de 25 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel

Intégrité :

Sommet arasé (immédiatement sous l'Infrastructure de la rue actuelle). Portion est détruite par l'excavation mécanique (probablement) et portion ouest se poursuit hors de la sous-opération.

Altération des matériaux :

mortier désagrégé

Désordres structurels :

Parement sud affecté par la mise en place d'un drain pluvial en béton. Sa tranchée s'appuie contre le parement sud du mur.

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 51-53	

Photos: NUM2: 51, 71-74

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur d'un bâtiment sur Sanguinet ou De la Gauchetière

Datation :

Commentaires :

Non observé lors de l'excavation, mais suite à celle-ci (en paroi), car la méthode utilisée ne le permettait pas. La structure se poursuivait probablement à l'est.
En effet, ce secteur correspondait à la limite nord d'une succession de massifs en béton (n=3) traversant d'est en ouest la tranchée. Les sols sous ces massifs et les jouxtant ont été retirés en creusant avec le godet à l'envers (dents à l'opposées de l'opérateur) et en poussant les sols vers l'avant plutôt qu'en les tirant.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C9	29

Nom ou identification du vestige :

dallage en briques communes

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : débute à 103,66 m au nord du point XY et se prolonge sur 0,70 m (visible)

Lot : Sous: 1C99 (excavation mécanique)
Sur: 1C99 (excavation mécanique)

Vestiges : Appuyé contre: 1C2 (mur de briques E/O)
Imbriqué à:

Date : 22 juillet 2015

Orientation:

Description :

Après l'élargissement mécanique vers l'ouest de la paroi de la sous-opération (env. 20 cm), il était possible d'observer un rang de briques communes s'appuyant contre le parement nord du mur 1C2.
Les briques sont couchées à plat. Une seule assise. Aucun liant. Le dallage s'étend sur au moins 70 cm vers le nord où il continue sous le pallier de la sous-opération (pallier en surplomb d'env. 1 m par rapport au sommet de la tranchée).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

rangs de briques (min. 7 rangs)

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

n.a.

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

n.a.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : aucun

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

SNS arasé?

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 70 cm **largeur:** + de 20 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,95 m (NMM)			0,06	sommet
2	17,89 m (NMM)				hauteur brique
					base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

briques: 20 x 10 x 6 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (seulement visible en paroi ouest de 1C)

Intégrité :

tronqué à l'est (par excavation mécanique?)

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB!: 54, 57 et 58	

Photos: NUM2: 77, 79

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Dallage de brique faisant office de plancher dans une cave ou un vide sanitaire d'un bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

Vu seulement en paroi après l'excavation mécanique.
Dégagement partiel: seule la limite sud du vestige est localisé.
Le vestige s'étend vers le nord et l'ouest hors de la sous-opération.
Non perçu vers l'est lors de la première excavation... ne s'y continue pas?
Plus probablement que oui, mais qu'il n'a pas été perçu car se confondait avec l'épaisse couche de démolition principalement constituée de briques...

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C10	30

Nom ou identification du vestige :

Dalle de béton (cave d'un bâtiment)

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Située entre 110,90 m et 112,40 m au nord du point XY. Visible sur une largeur de 1,30 m à partir de la paroi ouest, elle-même en surplomb d'environ 1,00 m par rapport au sommet de la sous-opération.

Lot : Sous: 1C99 (excavation méc.)
Sur: couche de concassé

Vestiges : Appuyé contre: empattement du parement nord du mur 1C11
Imbriqué à:

Date : 22 juillet 2015

Orientation:

Description :

Dalle de béton d'une épaisseur de 6 cm, coulée sur un lit de concassé (épaisseur de 5 cm). La dalle et son concassé prennent appuie sur l'empattement du mur de fondation 1C11 (parement nord). La dalle se poursuit sur 1,5 m vers le nord où elle est tronquée par la tranchée d'installation d'un égout temporaire (lié au nouveau bâtiment du CHUM du côté ouest de la rue Sanguinet).
La dalle est également présente sur 1,30 m vers l'est où elle est tronquée par la tranchée de mise en place de l'ancien égout de béton. La dalle se poursuit vers l'ouest en dehors des limites de la sous-opération.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

couche de concassé et empattement du parement nord de 1C11

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 1'50 m

largeur: + de 1,30 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,75 m (NMM)			0,06	sommet
2	17,69 m (NMM)				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

épaisseur du béton = 6 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest hors de la sous-opération)

Intégrité :

tronquée à l'est par la tranchée de l'ancien égout en béton et au nord par la tranchée d'un égout temporaire en pvc pour le CHUM

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P.2	voir carnet	EB1: 59-63	

Photos: NUM2: 86-88

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Plancher d'une ancienne cave ou vide sanitaire lié au mur 1C11 d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C11	31

Nom ou identification du vestige :

mur de fondation en pierre

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Entre 110 m et 110,80 m au nord du point Xy. Visible sur 30 cm à partir de la paroi ouest, elle-même en surplomb du sommet de la tranchée (env. 1 m).

Lot : Sous: 1C99 (exc. mécanique/concassé de la rue)
Sur: SNS arasé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 22 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie en pierres calcaire équarries et équarries et grossièrement équarries. Parement double avec blocage (petits blocs ébauchées et éclats de calcaire). Pierres couchées à plat visibles sur 3-4 assises.
Parement +/- dressé mais peut-être causé par l'excavation mécanique et lors de la construction de la rue. En effet, le sommet arasé du mur est situé immédiatement sous le remblai de concassé mis lors de l'aménagement de la rue Sanguinet.
Présence d'un empattement (une assise) sur le parement nord du mur.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie et grossièrement équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3-4

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à sable et à chaux jaune-beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégés

Épaisseur : env. 2 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

pierres calcaire: 8 x 4 x 4 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

empattement d'une assise sur le parement nord. Largeur = 9 cm

Base d'appui :

SNS arasé (sable fin beige jaunâtre, homogène, ferme, finement lité)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 30 cm

largeur: min: 65 cm
max: 80 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	18,50 m (NMM)			0,70	sommet arasé
2	17,80 m (NMM)				base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Empattement: largeur de 9 cm

Dimensions des matériaux :

25 x 22 x 17 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit à l'ouest hors de la sous-opération)

Intégrité :

Tronqué à l'est par l'excavation mécanique.
Sommet arasé lors de l'élargissement de la rue Sanguinet.

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 60-63	crépi/mortier (couche 7)

Photos: NUM2: 86-88

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation est/ouest d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1C12	32

Nom ou identification du vestige :

Muret de béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : entre 116,60 m et 116,83 m au nord du point XY

Lot : Sous: 1C99 (exc. mécanique)
Sur: ?

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 22 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Muret de béton est/ouest présentant un sommet en plan incliné (env. 15 degré) descendant vers le sud.
Observé sur une hauteur d'environ 0,5 m, le muret est légèrement plus large à son sommet (23 cm vs 20 cm).
Muret observé sur environ 0,5 m de longueur.
Sur son parement sud, les empreintes des planches ayant servies à sa construction étaient visibles. Planches posée de chant couchées d'est en ouest.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

sommet présentant un plan incliné (env. 15 degré, pente descendante vers le sud)

Base d'appui :

non observé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 0,5 m

largeur: 20 cm (23 cm au sommet)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	18,73 m (NMM) estimé				sommet

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (section ouest non observé)

Intégrité :

Muret tronqué à l'est par la tranchée de mise en place de l'ancien égout en béton

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2		EB1: 63-64	

Photos: NUM2: 85, 89-90

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Usage indéterminé.
Peut-être lié à la dalle de béton 1C13, située moins d'un mètre au nord.

Datation :

Commentaires :

L'enregistrement du muret 1C12 n'a pas permis de noter sa limite est avec précision, ni sa base.
Le muret ne se poursuit pas en dehors de la sous-opération. Il se terminait donc à quelque part entre la paroi ouest (en surplomb de +/- 90 cm par rapport au sommet) et la section observée 50 cm plus à l'est. En somme, la portion résiduelle du muret mesurait entre 50 et 1 m de longueur (maximum).

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL-15-25-3	1C13	33

Nom ou identification du vestige :
dalle de béton (cave de bâtiment)

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : entre 17,45 m et 120,45 m (env.) au nord du point XY

Lot : Sous: 1C99 (exc. méca.)
Sur: couche de concassé posée sur SNS (arasé)

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 23 juillet 2015

Orientation:

Description :

Dalle de béton posée sur une couche de concassé (épaisseur = 8 cm), lequel est posé sur le sol naturel stérile (arasé). La dalle est recouverte d'un remblai de démolition majoritairement composé de brique et de mortier.
Dalle d'une épaisseur de 6 à 10 cm (s'épaissit vers le nord). Elle mesure environ 3,00 m (nord/sud) et plus de 2,00 m (est/ouest).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

niveau de concassé posé sur SNS arasé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : environ 3,00 m (nord/sud)

largeur: + de 2,00 m (est/ouest)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	17,93 m (NMM)			6 à 10 cm	
2	entre 17,87 et 17,83 m (NMM)				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

Béton: épaisseur de 6 cm à 10 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest en dehors de la sous-opération)

Intégrité :

Tronqué au nord par la construction du tunnel piétonnier traversant Sanguinet.

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2		EB1: 64-65	

Photos: MUN2:95

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Dalle servant de plancher pour la cave ou le vide sanitaire d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

Limites nord et sud (réelles) indéterminées. Tronqué au nord par le tunnel piétonnier. Au sud, la limite n'est pas liée à un mur; section tronquée/brisée lors de la démolition du bâtiment? Étant donné leur proximité, il est possible que 1C12 (muret de béton) et 1C13 soient liés à un même bâtiment, voir peut-être contemporains.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1D2	35

Nom ou identification du vestige :

Mur en pierre d'un ancien bâtiment sur Sanguinet

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Entre 136 m et 136,95 m au nord du point XY. Visible sur 1,8 m vers l'est à partir de la paroi ouest, elle-même en surplomb d'env. 2 m par rapport au sommet de la tranchée.

Lot : Sous: 1D99 (concassé de la rue)
Sur: SNS arasé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 24 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie en pierre calcaire mesurant entre 0,95 m et 0,62 m de largeur. Orienté est/ouest, le vestige est visible sur 1,80 m à partir de la paroi ouest de la sous-opération (paroi en surplomb d'env. 1m (?) par rapport au sommet de la tranchée).
Parement double avec blocage. Appareil +/- régulier comportant 4 à 5 assises résiduelles (sommet arasé). Liant = mortier à sable et à chaux.
Contre le parement sud, dressé, restes de crépi.
Contre le parement nord, +/- dressé, lambeaux de tapisserie (?) encore en place.
Empattement sur parement nord. Il est d'une largeur de 45 cm et 10 cm plus profond par rapport au parement sud.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie et quelques ébauchés

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

sud=dressé; nord=+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 4-5

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à sable et à chaux

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé?

Épaisseur : 3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

moellons ébauchés, pierres calcaire: 5 x 10 x 8 cm

Enduit (matériau et couleur) :

crépi sur parement sud-grisâtre, épaisseur env. 4 cm

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

empattement contre parement nord

Base d'appui :

SNS arasé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 1,80 m **largeur:** 0,95 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	19,54 m (NMM)			0,85	sommet arasé
2	18,69 m (NMM)				base (parement sud)
3	18,59 m (NMM)				base (parement nord)

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

empattement: largeur de 45 cm

Dimensions des matériaux :

Plus grosses pierres: 69 x 29 x 22 cm
Plus petites pierres: 18 x 8 x 20 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest en dehors de la sous-opération)

Intégrité :

tronqué à l'est par la tranchée de l'ancien égout en béton

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 67-70, 77	

Photos: NUM2: 100-110, 118-119

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

Lors du premier enregistrement (pendant l'excavation mécanique), une largeur de 95 cm a été notée pour le mur. La mesure a été prise à son extrémité est.
Lors du second enregistrement (retour en paroi plus tard), c'est plutôt une largeur de 62 cm qui a été notée pour le mur. La mesure a été prise à son extrémité ouest. Ce dernier enregistrement a également permis d'observer la présence d'un empattement.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1D3	36

Nom ou identification du vestige :

mur de maçonnerie en pierre

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Situé entre 131,25 m et 131,80 m au nord du point XY. Visible contre la paroi ouest (elle-même surplombe d'env. 1 m par rapport au sommet de la tranchée).

Lot : Sous: 1C99 (exc. méca.)
Sur: SNS arasé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 24 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de maçonnerie observé en paroi ouest après l'excavation mécanique.
D'une largeur de 55 cm, son sommet est arasé à 54 cm au-dessus de sa base.
Parement double dressé, pierres calcaire liées par un mortier gris-beige à sable et à chaux.
Pierres majoritairement en boutisse couché à plat, certaines semblent couchées de chant.
Sommet arasé apparaît à 8 cm niveau de concassé de la rue recouvert de la couche de démolition.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

moellons ébauchés et grossièrement équarris

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

boutisse; couché à plat (et couché de chant?)

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier gris-beige à sable et à chaux

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) : plutôt désagrégés

Épaisseur : ind. **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

?

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

La tranchée de construction du mur tronque le sommet du SNS arasé.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 20 cm

largeur: 55 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	19,02 m (NMM)			0,54 m	sommet arasé
2	18,48 m (NMM)				base

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

la plus grosse pierre: 35 x 26 x 20 cm
la plus petite pierre: 18 x 7 x + de 6 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest, hors de la sous-opération)

Intégrité :

Tronqué à l'est par l'excavation mécanique (et possiblement la tranchée de l'ancien égout de béton).

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Parement +/- dressé peut-être causé par l'excavation mécanique

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	voir carnet	EB1: 70-71	

Photos: NUM2: 112-113

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur en pierre d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

La tranchée de construction du mur a été observée contre son parement sud.
Contre le parement nord, une sucession de quatre minces niveaux ont été observés sous le remblai de démolition. Il s'agit possiblement de couches liées à l'occupation du bâtiment. Les niveaux rencontrés sont (en ordre du haut vers le bas): une surface de crépi blanc crème, une surface de mortier à ciment; une couche de sable limoneux rosé avec nodules de chaux et une couche limon argileux gris foncé avec fragments de charbon minéral. Cette dernière couche repose sur le SNS arasé.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1D5	38

Nom ou identification du vestige :

structure en pierre calcaire ébauchée

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : À 133,40 m au nord du point XY. En paroi ouest de la sous-opération (paroi en surplomb d'env. 1 m par rapport au sommet)

Lot : Sous: 1D99 (exc. méca.)
Sur: SNS arasé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 27 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Structure non observée lors de l'excavtion mécanique, mais aperçu ultérieurement en nettoyant la paroi ouest.
Une tranchée d'environ 50 cm de largeur a été creusée dans le sol naturel stérile arasé. À l'intérieur de cette tranchée repose trois rangs de pierres calcaires grossièrement ébauchées posées debout de chant. Aucun liant n'est visible entre les pierres.
Les deux (?) assises visibles reposent sous un épais remblai de démolition associé aux anciens bâtiments sur Sanguinet. Une seule assise est visible en avant plan, mais le rang suivant semble avoir deux assises (incertain).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

ind.

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

grossièrement ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

ind.

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

ind.

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1-2

ind.

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

debout de chant

Joints :

Liant (matériau et couleur) : aucun

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Sa tranchée de construction troque le SNS arasé.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 20 cm

largeur: env. 45 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	18,63 m (NMM)			0,35 m	sommet
				0,45 m	vestige pierre
					tranchée
2			18,28 m (NMM)		base vestige
3			18,18 m (NMM)		base tranchée

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

pierre: 15 x 19 x 28 cm
12 x 10 x 8 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest hors de la sous-opération)

Intégrité :

tronqué à l'est par l'excavation mécanique?

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-2	Voir carnet	EB1: 74-76	

Photos: NUM2: 114-117

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

ancien drain en pierre?

Datation :

Commentaires :

La présence d'un dépôt organique à l'intérieur du vestige (entre les pierres) appuie l'hypothèse d'un ancien drain. Ce dépôt est un limon organique légèrement argileux, gris moyen, très humique et homogène. Ce dépôt contraste avec le remblai de la tranchée qui est un mélange plutôt hétérogène de sable fin argileux gris-noir et d'argile limoneuse gris-brun. Aucun artefact trouvé.
De plus, la localisation du vestige est la même que celle de la canalisation en grès 1D1 située sur la paroi opposée de la sous-opération. Le lien entre les deux vestiges n'a pu être observé, mais rappelons que la canalisation 1D1 a probablement été tronquée par la tranchée de l'ancien égout en béton.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL15-25-3	1D6	39

Nom ou identification du vestige :

mur de fondation d'un ancien bâtiment sur Sanguinet

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Entre 156,75 m et 157,58 m au nord du point XY. Dégagé sur 1,3 m à partir de la paroi ouest, elle-même en surplomb de 1,40 m par rapport au sommet de la tranchée.

Lot : Sous: 1D99 (excavation mécanique)
Sur: remblai de sable argileux brun verdâtre avec cailloux

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 28 juillet 2015

Orientation: est-ouest

Description :

Maçonnerie de pierres calcaires (et quelques granit) orientée est/ouest. Dégagée sur 1,3 m de longueur, elle est d'une largeur de 65 cm à son sommet. Ce sommet arasé repose sous env. 10 cm de remblai de démolition, lui-même posé immédiatement sous le niveau de concassé de la rue actuelle.
Sur le parement sud (quatre assises, dressé, appareil +/- régulier) présence d'un empattement d'une largeur de 18 cm (une assise). Le parement nord semble moins dressé (dégagé sur 10 cm seulement).
Parement double avec présence de pierres de cale dans le parement sud. Mortier à sable et à chaux, ainsi que mortier à ciment par endroits (réparations?). Pierres couchées (de chant et à plat).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire et granit

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarries et grossièrement taillées

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

sud: dressé/nord: +/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 5

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, couché à plat et de chant

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier à sable et à chaux et mortier à ciment

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) : par endroit: désagrégé

Épaisseur : 1-2 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

empattement contre parement sud: largeur de 18 cm (une seule assise)

Base d'appui :

tranchée de construction (base non atteinte car hors de l'emprise)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : + de 1,30 m

largeur: 0,65 m (sans l'empattement)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
1	19,87 m (NMM)			1,11 m	sommet arasé
2	18,76 m (NMM)				base (parement sud)

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

empattement (parement sud): largeur de 18 cm
pierres de cales entre les pierres d'une même assise (parement sud): 2 x 2 x 3 cm)

Dimensions des matériaux :

53 x 26 x 20 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel (se poursuit vers l'ouest hors de la sous-opération)

Intégrité :

tronqué à l'est par la tranchée de l'ancien égout en béton

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: É. Bossé

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P-3	voir carnet	EB1: 82-85, 87-89	

Photos: NUM2: 131-137

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation d'un ancien bâtiment sur Sanguinet.

Datation :

Commentaires :

La présence de deux types de mortier (à chaux et à sable et à ciment) laisse croire que la maçonnerie à fait l'objet de réparation (s) ou d'un rejointage.
La présence de pierres de taille et d'une pierre taillée ornementale (à colonnade?) dans le remblai de démolition situé sur le flanc nord du mur, laisse croire que le bâtiment fut à vocation institutionnel ou assez prestigieux du moins dans une partie de sa vie.

Annexe 2 Répertoire des vestiges d'utilité publique

Plage de l'Est

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-19-01	1B3	3

Réseau: Indéterminé - privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

longueur visible = 55 cm
diamètre tuyau de fonte = 11,5 cm
bague en PVC = 13 cm
tuyau en PVC = 11 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte = épaisseur = 0,5 cm
PVC = épaisseur (bague) = 0,75 cm
PVC = épaisseur tuyau = ind.

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2004-04-28

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-19-01	1B3	3

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: extrémité est de la canalisation est posée sur le sommet du mur 1B1 (sur 6 cm depuis son parement ouest), à 1,46 m de la limite sud de la sous-opération

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : e: 8,47/o: 8,42 m NMM

Pente: descendante vers l'ouest

Base :

ASSOCIATION

possiblement lié au bâtiment représenté par les fondations en béton 1B1 et 1B2

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

L'extrémité est de la canalisation a été tronqué (avant excavation mécanique). Le tuyau de font constitue l'extrémité est de la canalisation (environ 24 cm de longueur. L'autre section du tuyau est en PVC. Ce tuyau de PVC plonge en profondeur vers l'ouest ou il n'est plus visible après +/- 31 cm (non dégagé).

Datation XIXe s.

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: Plan base s.-op. 1B

Coupe:

Photos: NUM1: 16-20, 37-38

Carnet: EB1: 72-73

Échantillon:

Rue Sanguinet

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1A5	5

Réseau: privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Canalisation → Profil en coupe:

	0/1		0/1		
quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	x			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Puisard / Regard / Chambre de vanne → Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	x
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

visible en paroi ouest: 22 cm ext.-15 cm int.

MATÉRIAUX

Type et dimension: canalisation en grès dont la pente est descendante vers l'est
cassée à l'emplacement d'une cloche

Appareil:

Assemblage:

Disposition: est-ouest

Liaison: mortier entre les joints?

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2004-04-28

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1A5	5

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 26,60 m de XY (au nord), observé à 90 cm de la paroi ouest, de la tranchée (à l'est)

Orientation: est-ouest

Élévations :

Sommet : env. 15,10 m

Pente: descendante vers l'est

Base : env. 14,90 m

ASSOCIATION

ancienne canalisation d'égout des résidences du côté ouest de la rue Sanguinet

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Datation XIXe siècle?

RÉFÉRENCES

Archéologue: M. Sévigny

Plan:

Coupe:

Photos: NUM1, no 47 et 48

Carnet: p.27

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1A7	7

Réseau: privé

	0/1							
Canalisation:	x	→ **Profil en coupe:**	**quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0		**circulaire**	x			**trapézoïdal**	0
Puisard:	0		**Autre ou indéterminé**					
Regard:	0							
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan:**	**quadrangulaire**	0			**circulaire**	x
Borne fontaine:	0		**ovoïde**	0			**octogonale**	0
Vanne:	0		**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0							
Autre:								

DIMENSIONS DU VESTIGE

d'un diamètre de 25 cm (10 pouces)
cet égout est visible en paroi ouest à 1,25 cm au nord du parement nord de 1A6

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès
25 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition: est-ouest seulement en paroi

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1A7	7

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 1,25 m au nord du parement nord de 1A6, à 37,65 cm de XY

Orientation: est-ouest

Élévations : **Sommet :** 15,23 m

Pente: descendante vers l'est **Base :** 15,48 m

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

aucun
déstructuré lord de l'excavation

COMMENTAIRES

Datation ?

RÉFÉRENCES

Archéologue: M. Sévigny

Plan: p. 32 **Coupe:** p. 33

Photos: NUM1: 54, 56 **Carnet:** p. 33

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B2	9

Réseau: privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 — voûté 0 — ovoïde 0 — circulaire x — trapézoïdal 0 — Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 — circulaire x — ovoïde 0 — octogonale 0 — Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

d'un diamètre en 8 et 10 pouces (20 et 25 cm)

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès (conduite de grès)

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B2	9

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 54,20 m de XY

Orientation: est-ouest

Élévations :

Sommet : 16,10 m

Pente: descendante vers l'est probablement

Base : non relevé

ASSOCIATION

probablement en association avec les bâtiments sur Sanguinet

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Datation ?

RÉFÉRENCES

Archéologue: M. Sévigny

Plan: p. 32

Coupe: p. 41

Photos: NUM1: 70

Carnet: p, 40

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B4	11

Réseau: privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre de 5 pouces (13 cm)
il dépasse d'environ 20 cm de la paroi (elle même à 1,00 m du trait de scie ouest

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès
diamètre de 13 cm
épaisseur d'environ 2,5 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B4	11

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 4,25 m au nord du parement nord de 1B3
à 66,75 m de XY

Orientation: est/ouest

Élévations :

Sommet : 17,13 m NMM

Pente: descendante vers l'est

Base :

ASSOCIATION

associé au bâtiment dont le mur sud le vestige 10(1B3)

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Datation XIXe siècle?

RÉFÉRENCES

Archéologue: M. Sévigny

Plan: p. 32

Coupe:

Photos: NUM1: 83

Carnet: p, 48-49

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B6	13

Réseau: privé?

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre de 26 cm
observé sur 1,22 m (tronqué à l'ouest, non visible à l'est)

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès
épaisseur du grès de 2,5 cm
grossier

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B6	13

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 77,40 m au nord du point XY
extrémité ouest (tronquée) à 6,80 m à l'ouest de la façade du CHUM (côté est de Sanguinet)

Orientation: est-ouest

Élévations :

Sommet : 16,45 m (NMM)

Pente: descendante vers l'est

Base : 16,19 m (estimé)

ASSOCIATION

associé aux bâtiments sur Sanguinet?

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Canalisation en grès dont l'extrémité ouest a été tronquée (par l'installation de l'ancien égout public nord-sud - celui qui est remplacé par Michaudville?).
Tranchée d'implantation non visible. Non visible sous le massif et plus à l'est (car plus profond?). Il est vraisemblable qu'il se connecte à l'égout brick barrel à environ 2 mètres à l'est (non vérifié).
Seule la portion supérieure du vestige a été dégagé car le restant est hors de l'emprise des travaux.

Datation XIXe siècle?

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: p. 2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2: 4 à 6

Carnet: EB1: 22-23

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B7	14

Réseau: privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 25 cm
extrémité brisée sort de 20 cm de la paroi ouest, elle-même en surplomb de 50 cm par rapport au sommet de la tranchée
longueur totale de plus de 1,15 m

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier glaçuré
épaisseur du grès: 2,5 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B7	14

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: à 76,25 m du point XY

Orientation: O-S-O/E-N-E

Élévations :

Sommet : 17,35m NMM

Pente: descendante vers le nord-est

Base : 17,10 m NMM

ASSOCIATION

associé aux bâtiments sur Sanguinet?

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Canalisation non perçu lors de l'excavation mécanique**.** Pas de tranchée visible, canalisation dans un remblai hétérogène (couche 3 de strati dans carnet) posé sur le SNS décapé**.**

Datation après 1810. XIXe siècle?

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: p. 2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2: 7-8

Carnet: EB1: 24-25

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B8	15

Réseau: public

	0/1							
Canalisation:	x	→ **Profil en coupe: quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0	**circulaire**	0			**trapézoïdal**	0
Puisard:	0	**Autre ou indéterminé**					
Regard:	0						
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan: quadrangulaire**	0			**circulaire**	0
Borne fontaine:	0	**ovoïde**	0			**octogonale**	0
Vanne:	0	**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0						
Autre:							

DIMENSIONS DU VESTIGE

dégagé sur 5,50 m (se poursuit au nord et au sud, au-delà de la sous-opération
diamètre: 0,70 m (estimé); 0,60 m (visible)

MATÉRIAUX

Type et dimension: briques communes

Appareil: régulier

Assemblage:

Disposition: rangs régulier de briques couchées de chant

Liaison:

Joint: affleuré?

Liant: mortier à chaux gris blanchâtre

Enduit: non

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B8	15

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: dégagé entre 74,20 m et 79,80 m au nord du point XY
paroi est située à 4,50 m à l'ouest de la façade du nouveau CHUM (côté est de Sanguinet)

Orientation: nord-sud

Élévations :

Sommet : 16,51 m NMM

Pente: ind.

Base : ind. non dégagé

ASSOCIATION

canalisation en grès 1B6 (vestige 13)?

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Le sommet du vestige est situé quelques centimètres sous l'emprise des travaux.
Il se poursuit au nord et au sud au-delà des limites de la tranchée pour l'implantation d'une nouvelle borne fontaine. La tranchée étant très creuse (plus de 2 m) et non sécuritaire, l'enregistrement du vestige a dû se faire rapidement.

Datation XIXe siècle? Possiblement celui mis en place en 1874

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 9 à 13

Carnet: EB1: 25-26

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B9	16

Réseau: publique?

	0/1								
Canalisation:	x	→ **Profil en coupe:**	**quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0		**circulaire**	x			**trapézoïdal**	0
Puisard:	0		**Autre ou indéterminé**					
Regard:	0							
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan:**	**quadrangulaire**	0			**circulaire**	x
Borne fontaine:	0		**ovoïde**	0			**octogonale**	0
Vanne:	0		**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0							
Autre:								

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: approx. 35 cm
longueur: plus de 10 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
extrémité de la section
Épaisseur?

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2016-11-02

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B9	16

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À 86,30 m au nord du point XY, à 0,2 m à l'est de la paroi est de la tranchée sur Sanguinet. Se poursuit à l'est en dehors de la sous-opération.

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : non relevé

Pente: ind.

Base : env. 1,40 m sous la rue actuelle

ASSOCIATION

Égout pluviale? Associé au puisard 1B10 (vestige 17).

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Aperçu en paroi dans le secteur perturbé par plusieurs massifs (sur Sanguinet non loin du coin sud de De La Gauchetière).
Enregistrement rendu difficile par le type d'excavation/tranchée.
Se connectait au puisard 1B10 (vestige 17) situé directement à l'ouest.

Datation XIXe siècle?

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2: 19 à 21

Carnet: EB1: 28-30

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B10	17

Réseau: publique?

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	0
Puisard:	x
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	x			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	x
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 65 cm
hauteur: 69 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: Fonte
Épaisseur paroi: 2 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B10	17

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Contre la paroi est de la tranchée 1B, à (approx.) 86,30 m au nord du point XY.

Orientation: N.A.

Élévations :

Sommet : non observé

Pente: N.A.

Base :

ASSOCIATION

Canalisation de grès 1B9 (vestige 16) situé sur son flanc est.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Le puisard n'a pas été observé in situ préalablement à son excavation.
Puisard circulatoire en fonte avec un trou de jonction sur son col, là où se connectait le drain 1B9.
Diamètre du trou de jonction: 28 cm

Datation ?

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2

Carnet: EB1: 28-30

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B11	18

Réseau: publique?

	0/1							
Canalisation:	0	→ **Profil en coupe: quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0	**circulaire**	x			**trapézoïdal**	0
Puisard:	0	**Autre ou indéterminé**					
Regard:	x						
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan: quadrangulaire**	0			**circulaire**	x
Borne fontaine:	0	**ovoïde**	0			**octogonale**	0
Vanne:	0	**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0						
Autre:							

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 1,78 m
hauteur: 1,38 m

MATÉRIAUX

Type et dimension: briques communes
9 cm x 20,5 cm x 6 cm

Appareil: régulier

Assemblage: parement dressé, assises régulières (+ de 8)

Disposition: boutisse principalement (quelques rangs de paneresse)

Liaison:

Joint: env. 1,5 cm

Liant: mortier à ciment

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B11	18

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À 89,55 m au nord du point XY (centre du vestige).
À 1,70 m à l'est de la paroi ouest de la tranchée 1B.

Orientation: N.A.

Élévations :

Sommet : 18,25 m (NMM)

Pente: N.A.

Base : env. 17,38 m (NMM)

ASSOCIATION

Contemporain à 1B13 (vestige 20). Regard pour ancienne canalisation 1B13, situé à l'intersection Sanguinet/De la Gauchetière.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Le sommet du vestige semble intact. L'appareil régulier est composé d'assises formées d'un rang de briques en boutisses, s'intercalant parfois d'assises en paneresse composées de trois rangs de briques couchées de chant. Le vestige englobe la canalisation 1B12 qui le traverse en plein centre d'est en ouest. Les deux vestiges sont contemporains.

Datation possiblement XXe siècle

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 31-33; 35-39

Carnet: EB1: 33-35

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B12	19

Réseau: publique

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	x			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	x
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 30 cm
longueur: plus de 11 m

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B12	19

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À 89,55 m au nord du point XY.
Traverse d'est en ouest la tranchée 1B et se poursuit au-delà des ces deux limites.

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : 17,69 m (NMM) à l'ouest

Pente: non observée

Base : 17,39 m (NMM)

ASSOCIATION

Regard 1B12 (vestige 19) = contemporains
Canalisation publique sur De la Gauchetière

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Canalisation en fonte traversant d'est en ouest la rue Sanguinet à la hauteur de la rue De la Gauchetière. Elle se poursuit au-delà des limites est et ouest de la sous-opération 1B. Au centre du regard en brique 1B11, une petite chambre en fonte avec tige en métal cuivreux permettait le contrôle/l'accès (?) à la canalisation.
Voir photo NUM2: 40.

Datation possiblement XXe siècle

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 34 à 40

Carnet: EB1: 33-35

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B13	20

Réseau: publique?

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: approx. 20 cm
longueur visible: env. 60 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1B13	20

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Située environ à 90 m au nord du point XY.

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : 17,49 m ?

Pente: descendante vers l'est?

Base : ?

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Observé lors de l'excavation exploratoire sur De la Gauchetière (coin Sanguinet) visant l'installation d'un nouveau puisard.
La canalisation en fonte a été dégagée sur environ 60 cm à l'extrémité ouest de la tranchée. Son extrémité est n'a pas été dégagée (hors emprise), son extrémité ouest se poursuivait hors de la sous-opération 1B14 est parallèle à la canalisation 1B13 et posée un peu plus en profondeur (env. 20 cm?).

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos:

Carnet: EB1: 94-95

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C1	21

Réseau: publique

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	0
Puisard:	x
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 0,7 m (section supérieure); 0,62 m (section inférieure)
hauteur: 0,5 m (section supérieure); 0,46 m (section inférieure)

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte
épaisseur de la paroi: 2 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C1	21

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À environ 96,20 m au nord du point XY. À 0,3 m vers l'ouest de la limite est de 1C.

Orientation:

Élévations : **Sommet :** +/- 19,10 m NMM

Pente: descendante vers l'est? **Base :** +/- 18,14 m NMM

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Ancien puisard (?) découvert à 65 cm sous la surface de la rue actuelle.
Composé de deux sections posées l'une sur l'autre.
La portion supérieure est fermée au sommet; la section inférieure présente un trou de jonction pour une canalisation (non observée).
Cette jonction faisait face (à peu près) à la paroi est de 1C.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2 **Coupe:**

Photos: NUM2: 44-46; 49-50 **Carnet:** EB1: 38-39

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C4	24

Réseau: privé

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 — voûté 0 — ovoïde 0
circulaire x — trapézoïdal 0
Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 — circulaire x
ovoïde 0 — octogonale 0
Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

deux sections distinctes
celle à l'ouest: longueur visible d'env. 90 cm
celle à l'est: longueur visible de 40 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: métal cuivreux (valve? bouchon?): diamètre d'env. 15 cm
plomb (tuyaux): section ouest: diamètre d'env. 5 cm; section est: diamètre de 3 cm
métal ferreux (tuyaux): diamètre d'env. 5 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-05

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C4	24

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Section ouest située entre 103,15 m et +/- 103,55 m au nord du point XY (contre la paroi ouest de 1C). Section est située à 104,15 m au nord du point XY (sur 40 cm vers l'ouest de la limite est de 1C).

Orientation: N/S puis E/O

Pente: non observé

Élévations :

Sommet : section ouest: 17,97 m NMM
section est: ind.

Base : section ouest: +/-17,47 m NMM
section est: ind.

ASSOCIATION

Entrée d'eau pour bâtiment privé? Aménagement contemporain au mur de briques 1C2 et à la dalle de béton 1C3.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

La canalisation de plomb traverse verticalement la dalle de béton 1C3, puis (grâce à un coude en métal ferreux) elle bifurque au nord pour passer sous la maçonnerie de pierre 1C5. Un tuyau de plomb (fort probablement la même canalisation) est situé près de la paroi est de 1C, 60 cm plus au nord.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2: 43-49, 67-68

Carnet: EB1: 43-49, 55-56

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C7	27

Réseau: privé?

	0/1							
Canalisation:	x	→ **Profil en coupe: quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0	**circulaire**	x			**trapézoïdal**	0
Puisard:	0	**Autre ou indéterminé**					
Regard:	0						
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan: quadrangulaire**	0			**circulaire**	x
Borne fontaine:	0	**ovoïde**	0			**octogonale**	0
Vanne:	0	**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0						
Autre:							

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre = 25 cm. Deux sections visibles: l'une contre la paroi ouest (longueur visible de 20 cm), l'autre contre la paroi est (longueur visible de 35 cm)

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
épaisseur de la paroi = 3 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-05

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C7	27

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Section ouest située entre 103,95 m au nord du point XY, section est située à 104,25 m au nord du point XY. Se poursuit hors de la sous-opération à l'est et à l'ouest.

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : section ouest: 17,54 m NMM

Pente: ?

Base : section ouest: 17,29 m NMM, estimé

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Deux sections de la canalisation ont été observées. La section à l'ouest est située quelques cm au nord des murs 1C2 et 1C5; elle a été observée sur 20 cm et se poursuivait hors de la sous-opération à l'ouest. La section à l'est a été observée sur 35 cm de longueur et elle se poursuivait hors de la sous-opération à l'est. La localisation des deux sections et leur apparence identique (matériau, dimensions) laisse croire qu'il s'agit de la même canalisation traversant la sous-opération d'est en ouest (léger angle S/O-N/E) et ayant été tronqué au centre par l'implantation de l'ancien égout de béton.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe: voir carnet

Photos: NUM2: 78-81

Carnet: EB1: 55-58

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C8	28

Réseau: privé?

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire x | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire x | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre = 13 cm.
Longueur visible = + de 2,00 m (mesurée via l'intérieur de la canalisation)

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
épaisseur de la paroi = 2 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-05

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1C8	28

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Située à 103,62 m au nord du point XY, contre la paroi est de la sous-opération 1C.

Orientation: E/O

Élévations :

Sommet : ?

Pente: descendante vers l'ouest

Base : ?

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Extrémité brisée (possiblement par l'excavation) d'une canalisation en grès oreintée E/O. Non perçue lors de l'excavation mécanique, observée en paroi par la suite. Elle se poursuit lors de la sous-opération vers l'est sur au moins 2,00 m.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 81, 83

Carnet: EB1: 55-56

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D1	34

Réseau: privé?

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	0			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	0
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre: 20 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
épaisseur du grès: env. 2 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-08

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D1	34

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: En paroi est (extrémité tronquée) à 133,40 m au nord du point XY.

Orientation: est/ouest

Pente: descendante vers l'ouest?

Élévations :

Sommet : 20,73 m (NMM)

Base : 20,53 m (NMM)

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Observé en paroi est de la sous-opération. Extrémité tronquée (par l'excavation mécanique) et possiblement tronquée sur une bonne partie par la tranchée de mise en place de l'ancien égout en béton.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 99

Carnet: EB1: 69

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D4	37

Réseau: Privé?

	0/1							
Canalisation:	x	→ **Profil en coupe: quadrangulaire**	0	**voûté**	0	**ovoïde**	0
Conduite:	0	**circulaire**	0	**trapézoïdal**	0		
Puisard:	0	**Autre ou indéterminé**					
Regard:	0						
Chambre de vanne:	0	→ **Coupe en plan: quadrangulaire**	0	**circulaire**	0		
Borne fontaine:	0	**ovoïde**	0	**octogonale**	0		
Vanne:	0	**Autre ou indéterminé**					
Capteur d'humidité:	0						
Autre:							

DIMENSIONS DU VESTIGE

longueur visible: env. 1,00 m
diamètre: 20 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
épaisseur du grès: 2 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-08

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D4	37

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Située à 138 m du nord point XY. Visible sur longueur d'environ 1 m à partir de la paroi ouest.

Orientation: Est/Ouest

Élévations :

Sommet : 18,42 m NMM

Pente: descendante vers l'est?

Base : 18,22 m NMM

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

La canalisation est tronquée à l'est par la tranchée de mise en place de l'ancien égout en béton.
Elle se poursuit à l'ouest en dehors de la sous-opération.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-2

Coupe:

Photos: NUM2: 122-123

Carnet: EB1: 74-75

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D7	40

Réseau: Privé?

	0/1
Canalisation:	x
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	x			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	x
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

longueur visible: env. 30 cm est/ouest et 50 cm nord/sud (total = env. 80 cm)
diamètre: 22 cm

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier
épaisseur du grès: 3 cm

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2017-01-14

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL15-25-3	1D7	40

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Coude de la conduite localisé à 163 m au nord du point XY et à environ 3 m de la paroi est de 1D.

Orientation: Est/Ouest puis Nord/Sud

Pente: ind.

Élévations :

Sommet : 18,95 m NMM

Base : 18,73 m NMM

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

La canalisation en grès est tronquée à l'est par la tranchée de l'ancien égout en béton. Son extrémité nord n'a pas été dégagée car elle se situait plus profondément que l'emprise des travaux.

Datation

RÉFÉRENCES

Archéologue: É. Bossé

Plan: P-3

Coupe:

Photos: NUM2: 150-151

Carnet: EB1: 96-97

Échantillon:

Annexe 3 Inventaire des artefacts et des écofacts

Côte-des-Neiges

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Côte-des-Neiges | **Archéologue : Simon Santerre** | **Date : Juin 2016**
Code : MTL15-04-01 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : MTL15-04-01**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B01	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.	NC	
1B02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Élagué.	NC	
1B02	4.3.5	Béton	béton	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de béton gris avec trace de peinture verte. 4 cm d'épais. Élagué.	NC	
1B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la tête est absente. Élagué.	NC	
1B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la tête est absente. Élagué.	NC	
1B02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Ensemble difforme de bandes rectangulaires rivetées entre elles. Bande de 3 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. Élagué.	NC	
1C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
1C01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Décor peint de deux lignes vertes et d'une bande bleue. Élagué.	NC	
1C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodule à pâte orange-rougeâtre. Élagué.	NC	
1C01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord altéré par la chaleur. Élagué.	NC	
1C01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque de tôle rectangulaire de 3 cm de larg. Élagué.	NC	
1C02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base circulaire (altérée par la chaleur). Peut-être le même objet. Élagués.	NC	
1C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Trace de carbonisation. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D02	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment en plastique blanc opaque avec encoches ovales noires de chaque côté. 0,5 cm d'épais. Pièce de jeu? Élagué.	NC	
1D02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange. Élagué.	NC	
1D02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique creuse à pâte orange-rougeâtre. Élagués.	NC	
1D02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuile	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte rougeâtre, compacte. Inscription en relief sur une face: [...] ETC IUN. 1 cm d'épais. Élagué.	NC	
1D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Certains fragment sont verdâtres. Élagués.	NC	
1D02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC	
1D02	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment sans décor. Élagué.	NC	
1D02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont trois entiers de 7 cm de long. Élagués.	NC	
1D02	3.2.1	Métal plaqué	manche d'ustensile?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment mince, de forme ovale et avec des lignes sigillées sur une face. 5,5 cm de long. x 1 cm de larg. sur 0,1 cm d'épais. Élagué.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	9	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique creuse à pâte orange, compact. Trace de mortier. Élagués.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique creuse à pâte brun-rougeâtre, compact. Trace de mortier. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique avec trous à pâte rougeâtre. 6 cm d'épais. Élagués.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique avec trous à pâte orange. 5,5 cm d'épais. Trace de carbonisation. Élagué.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange-rougeâtre. Élagué.	NC	
1D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique à pâte orange. Élagué.	NC	
1D03	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile ou ardoise	13	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments dont certains avec rebord droit et certains avec trace de clou. Élagués.	NC	
1D03	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Élagué.	NC	
1D03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.	NC	
1D03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	NC	
1D03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	isolateur électrique?	1	0	1.9	Électricité	Frag	Fragment de forme arrondie. Élagué.	NC	
1D03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	16	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers et fragmentaires dont deux de plus gros format. Élagués.	NC	
1D03	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,2 cm de diam. Élagué.	NC	
1D03	3.2.2	Métal étamé	plaque d'immatriculation	1	0	2.1	Moyens de transport	Frag	Fragment de plaque bleue avec inscription orange: QU[BEC] 18. Trous de fixation. 15 cm de haut. Élagué.	NC	
1D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Sans décor. Élagué.	NC	
1D05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
1D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base ovale (4) et de paroi moulé. Épais. Sans décor. Élagués.	NC	
1D05	1.3.1.21	PC avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
1D05	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	3	3	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Carreaux blancs. 2 cm2 sur 0,6 cm d'épais. Élagués.	NC	

Lasalle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Lasalle | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : juin 2016**
Code : MTL16-10-1 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif.	NC	
2G01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	33	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue et bague arrondie (1), de col cylindrique (8), d'épaule arrondie (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Ouverture de 2 cm de diam. Brun pâle.	NC	
2G01	5.2.4	Liège	bouchon	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de cylindrique.	NC	

Plage de l'Est

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Plage-de-l'Est | **Archéologue : Éliane Bossé** | **Date : juin 2016**
Code : MTL15-19-1 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : MTL15-19-1**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	ND	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.	ND	
2A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment. Élagué.	ND	
2A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	15	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre à capsule (5) et de paroi. Élagués.	ND	
2A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	ND	
2A02	3.2.2	Métal étamé	capsule	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de capsule crown. Élagué.	ND	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor. Élagué.	ND	
2B01	4.3.2	Mortier	mortier	-	-	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Échantillon. Élagué.	ND	
2C01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	ND	
2C01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fils de fer gainé de plastique vert. 0,3 cm de diam. Clôture? Élagué.	ND	
2C01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,2 cm de diam. Élagué.	ND	
2C01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire et aplati aux extrémités. 2,7 cm de long. sur 0,9 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. Élagué.	ND	
2C01	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.	ND	
2C02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de large col et de paroi de contenant cylindrique. Élagué.	ND	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	ND	
2C02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments dont quatre de tête. Élagués.	ND	
2C02	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique de plastique opaque blanc avec bandes roses d'env. 1 cm de diam. Élagué.	ND	
2C03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Base d'env. 4 cm de diam. Fabrication mécanique post 1900. Élagués.	ND	
2C03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Élagués.	ND	
2C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Deux épaisseurs différentes. Élagués.	ND	
2C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.	ND	
2C03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	18	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers et fragmentaires. Élagués.	ND	
2C03	4.3.2	Mortier	mortier	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments jointifs de rebord droit et surface plane. Mortier beige. Élagués.	ND	
2C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de bouge et de marli. Décor imprimé rouge à motif de feuillage. Élagués.	ND	
2C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de col large avec bague arrondie de contenant cylindrique. Bleuté. Élagué.	ND	
2C05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	ND	
2C05	2.3.1.10	V col transp brun	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Élagué.	ND	
2C05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment dont la tête est absente. Élagué.	ND	
2C05	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	ND	

Rue Sanguinet

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Sanguinet
Code : MTL15-25-3

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Isabelle Hade

Date : juin 2016
Collection : MTL15-25-3

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte
1A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de base ovale et de rebord. Décor moulé de pans. Élagués.	NC
1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et bande pincée en relief sur la surface extérieure. Pâte orange. Trace de carbonisation. Élagué.	NC
1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Élagué.	NC
1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord ondulé et paroi moulée. Élagué.	NC
1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC
1A99	5.3.1	Plastique	figurine	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Figurine d'indien dont la tête est absente. En position de tir à l'arc. En plastique jaune opaque. 6 cm de haut. résid. Élagué.	NC
1B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC
1B02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour permettre l'identification. Élagué.	NC
1B03	1.1.2.31	Creamware?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, sans décor. Pâle. Élagué.	NC
1B03	1.1.2.31	Creamware	pot?	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe de bandes brune et verte. Élagués.	NC
1B03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, indéterminé. Élagué.	NC
1B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint vert, indéterminé. Élagué.	NC
1B03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement étalé. Sans décor. Élagué.	NC
1B03	1.99	Céramique altérée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de petits points en reliefs sous le rebord et décor imprimé vert d'une bande et d'un oiseau. TCF altérée par la chaleur. Élagué.	NC

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte
1B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu pâle à motif Willow. Élagués.	NC
1B05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base(3), de rebord (4) et de paroi. Décor imprimé bleu à motif Willow. Inscription imprimée bleu sous la base: [WAR]RANTED. Élagués.	NC
1B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor moulé de pans. Élagué.	NC
1B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments plats d'épaisseurs différentes. Élagués.	NC
1B05	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.	NC
1B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Élagués.	NC
1B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long, tête très corrodées. Élagué.	NC
1B05	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.	NC
1B07 couche 3	1.1.2.61	TCF blanche	pot à crème	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Comp	Pot permettant de recevoir un couvercle, de 7 cm de diam. de base sur 3 cm de haut. Sans décor. Élagué.	NC
1B07 couche 3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor. Élagué.	NC
1B11	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor imprimé bleu, indéterminé. Élagué.	NC
1B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor. Élagué.	NC
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de base et de rebord. Décor moulé de pans. Marque imprimée noire sous la base avec lion, armoiries et licorne: IRONSTONE CHINE. 10 cm de diam. de base. Élagués.	NC
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé, indéterminé, sur la paroi extérieure. Élagué.	NC
1B99	1.2.1.108	GG Albany	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de 18 cm de diam. estimé. Élagué.	NC
1B99	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier individuel de 5,5 cm de haut. sur 4,7 cm de diam. de base.	1
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille à corps cylindrique, fond plat et lèvre arrondie. Inscription en relief sous la base: 0709. De type Hutchinson. 24 cm de haut. sur 5 cm de diam. de corps sur 2,2 cm de diam. d'ouv.	1

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte
1B99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de bouteille à corps cylindrique et bague et lèvre arrondie. Inscription en relief sur la paroi: [...]S. Moulée en deux parties. 3 cm de diam. de corps x 1,3 cm de diam. ouv. Élagué.	NC
1B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base avec marque de pontil au sable. 7,5 cm de diam. Élagué.	NC
1B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée. Élagué.	NC
1C02 couche 5	4.1.14	Marbre	plaque	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de plaque carrée ou rectangulaire, de marbre blanc. Polie sur une face. 22 cm de larg. sur 2,5 cm d'épais. Élagué.	NC
1C02 couche 6	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt plat. Trace de peinture à l'émail blanc? Élagué.	NC
1C02 couche 7	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Fragment de base et de paroi cannelée. Inscription à l'émail noir dans un écusson: Orangette Lemonette Reg US PAR [...] Crown Designa[...] Flavor/Bottled Under A. 24 cm de haut. sur 5 cm de diam. de corps sur 2,2 uto]rity of Grapette [...] Montreal [...] Que[bec] Cana[da]. Inscription moulé en relief sous la base: EC-245--2 8FL. OZ. 53. 5,5 cm de diam. de base. Élagué.	NC
1C02 couche 7	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour permettre l'identification. Élagué.	NC
1C02 couche 7	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Élagué.	NC
1C05 couche 12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor. Altéré. Élagué.	NC
1C10 couche 9	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour permettre l'identification. Élagué.	NC
1D02 couche 3	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme de bois avec une perforation de 2 cm de diam. Élagué.	NC
1D02 couche 6	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille carrée. Élagué.	NC

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte
1D02 couche 6	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC
1D02 vestige 35	5.3.4	Linoléum	linoléum	21	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments avec trace de décor de bandes ondulées vertes et jaunes. Élagués.	NC
1D03 couche 6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor. Élagué.	NC
1D06 couche 4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé (1) et de paroi. Sans décor. Élagués.	NC
1D06 couche 4	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous très corrodées. Élagué.	NC
1D06 couche 6	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un de crâne de petit mammifère et un avec trace de boucherie. Élagués.	NC
1D06 couche 9	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC
1D06 couche 9	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.	NC

Annexe 4 Catalogue des photographies

Côte-des-Neiges

Projet : Côte-des-Neiges MON1410 **Archéologue :** Simon Santerre
Film N° : MTL15-04-1-NUM1 **Type de film :** Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
09-09-2015	1		-	Excavations mécaniques et implantation des sondages 1A et 1B	S.-E.
09-09-2015	2		1C	Vue générale et implantation du sondage 1D	N.-O.
09-09-2015	3		1B1	Surface 1B1	N.
09-09-2015	4		1A2	Base 1A1, surface 1A2	N.
09-09-2015	5		1B2	Base 1B1, surface 1B2	N.
09-09-2015	6		-	Stratigraphie des excavations mécaniques	O.
09-09-2015	7		-	Vue générale des excavations mécaniques et stratigraphie	O.
09-09-2015	8		-	Stratigraphie des excavations mécaniques	E.
09-09-2015	9		-	Vue générale des excavations mécaniques et stratigraphie	S.-E.
09-09-2015	10		1B2	Fin de fouille et base de 1B2	N.
09-09-2015	11		1A-1B	Vue générale 1A et 1B	N.
09-09-2015	12		-	Ambiance	E.
09-09-2015	13		1B	Stratigraphie de la sous-opération 1B paroi est	E.
09-09-2015	14		-	Ambiance	N.
09-09-2015	15		1A2	Base 1A2 – fin de fouille	N.
09-09-2015	16		-	Ambiance	N.
09-09-2015	17		1A- B	Vue générale, fin de fouille	N.-O.
09-09-2015	18		1A-1B	Vue générale, fin de fouille	N.-E.
10-09-2015	19		1D	Surface 1D1, début de la fouille	N.
10-09-2015	20		-	Ambiance	O.
10-09-2015	21		1D2	Base 1D1, surface 1D2	N.
10-09-2015	22		1D2	En cours de fouille	N.
10-09-2015	23		1C-1D	Vue générale	S.
10-09-2015	24		1C-1D	Vue générale	E.
10-09-2015	25		1C-1D	Vue générale	N.-E.
10-09-2015	26		1C-1D	Vue générale	N.-O.
10-09-2015	27		1D3	Base 1D2 et surface 1D3	N.
10-09-2015	28		1C	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage réalisé au sud	O.
10-09-2015	29		1C	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage réalisé au sud	O.
10-09-2015	30		1D4	Base 1D3 et surface 1D4	E.
10-09-2015	31		-	Ambiance	N.
10-09-2015	32		1C1	Profil stratigraphique, paroi est, vis-à-vis la canalisation	O.
10-09-2015	33		1C1	Profil stratigraphique, paroi est, vis-à-vis la canalisation	O.
10-09-2015	34		1D4-1D5	1D4 (en cours et base) et surface 1D5	N.
10-09-2015	35		1D4-1D5	1D4 (en cours et base) et surface 1D5	O.
10-09-2015	36		1D5	Surface 1D5 – fin de fouille (avec flash)	N.
10-09-2015	37		1D5	Surface 1D5 – fin de fouille (sans flash)	N.
10-09-2015	38		1D	Profil stratigraphique 1D, paroi ouest	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
10-09-2015	39		1C	Profil stratigraphique, paroi ouest 1C au nord de la berme	O.
10-09-2015	40		1C	Vue d'ensemble. portion nord	E.
10-09-2015	41		1C	Vue d'ensemble. portion nord	O.
10-09-2015	42		1C et 1D	Vue d'ensemble portion sud	O.
10-09-2015	43		1C et 1D	Vue d'ensemble portion sud	E.

Projet : **MON1410- Côte-des-Neiges** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : **MTL15-04-1-NUM2** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
04-09-2015	1		3A	Remblai sur roc, rue Cedar	S.-O
15-09-2015	2		3A	Travaux en cours, rue Cedar	E.
15-09-2015	3		3A	Travaux en cours, rue Cedar	S.
15-09-2015	4		3A	Travaux en cours, rue Cedar	E.
18-09-2015	5		3A	Travaux en cours, rue Cedar	E.
18-09-2015	6		3A	Travaux en cours, rue Cedar	N.
18-09-2015	7		3A	Travaux en cours, rue Cedar	N.-O.
18-09-2015	8		3A	Travaux en cours, rue Cedar	N.-E.
22-09-2015	9		3A	Travaux en cours, rue Cedar	N.-O.
18-09-2015	10		3A	Travaux en cours, rue Cedar	N.
23-09-2015	11		3A	Stratigraphie, côté nord de Cedar	N
23-09-2015	12		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges	E.
30-09-2015	13		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges	E.
05-10-2015	14		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges	E.
05-10-2015	15		3B	Travaux au coin de la Place Trafalgar et de Côte-des-Neiges	S.
05-10-2015	16		3B	Travaux au coin de la Place Trafalgar et de Côte-des-Neiges, stratigraphie de la paroi sud	S.
05-10-2015	17		3B	Stratigraphie paroi est devant le 4065, Côte-des-Neiges	O.
05-10-2015	18		3B	Stratigraphie paroi est devant le 4065, Côte-des-Neiges	O.
05-10-2015	19		3B	Stratigraphie côté sud devant Parkside Place	S.
05-10-2015	20		3B	Stratigraphie côté sud devant Parkside Place, détail	S.
05-10-2015	21		3B	Travaux devant Parkside Place	N.
06-10-2015	22		3B	Stratigraphie côté sud, devant Parkside Place	S.
06-10-2015	23		3B	Stratigraphie côté sud, devant Parkside Place, détail	S.
06-10-2015	24		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges	E.
06-10-2015	25		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges. côté sud	S.
06-10-2015	26		3B	Travaux sur Côte-des-Neiges, gros cailloux dans remblais	S.
06-10-2015	27		3B	En cours d'excavations	N.
13-10-2015	28		3C	Excavations coin de Place Trafalgar et Côte-des-Neiges	N.
13-10-2015	29		3C	Stratigraphie, coin nord-ouest	N.-O.
13-10-2015	30		3C	Travaux en cours	S.
13-10-2015	31		3C	Travaux en cours	S.
23-10-2015	32		3C	Conduite dans la portion est	N.-E.

Projet : **MON1410 – Côte-des-Neiges** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : **MTL15-04-1-NUM3** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-10-2015	1		3D	Tranchée du côté sud de Côte-de-Neiges	E.
23-10-2015	2		3D	Stratigraphie paroi sud	S.
23-10-2015	3		3D	Travaux en cours	E.
23-10-2015	4		3D	Travaux en cours	O.
23-10-2015	5		3D	Travaux en cours	S.-O.
12-11-2015	6		3E	Travaux en cours, bris du roc	E.
12-11-2015	7		3E	Travaux en cours, bris du roc	N.E.
12-11-2015	8		3E	Travaux en cours, bris du roc	S.-O.
12-11-2015	9		3E	Tranchée en cours d'excavations, roc à briser	E.
18-11-2015	10		3E	Installation des conduites dans le roc	O.
18-11-2015	11		3E	Asphalte sur roc	S.
18-11-2015	12		3E	Asphalte sur roc	S.
18-11-2015	13		3E	Travaux en cours	N.-O.
30-11-2015	14			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.
30-11-2015	15			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.
30-11-2015	16			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.-O.
30-11-2015	17			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.-O.
30-11-2015	18			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.-E.
30-11-2015	19			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.
30-11-2015	20			Travaux en cours, intersection Côte-des-Neiges et The Boulevard	S.
	21				
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				
	33				
	34				
	35				
	36				
	37				
	38				

Projet : **MON1410 – Chemin de la Côte-des-Neiges** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : **MTL16-25-2-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
06-05-2016	1	1	1A	Excavations au coin du Chemin de la Côte-des-Neiges et Cedar	S.
06-05-2016	2	2	1A	Roc sous la chaussée	S.
06-05-2016	3	3	1A	Roc sous la chaussée	S.-E.
06-05-2016	4	4	1A	Roc sous la chaussée	S.
06-05-2016	5	5	1A	Vue générale du chantier	N.-E.
27-05-2016	6	6	1A	Roc sous la chaussée	S.-O.
27-05-2016	7	7	1A	Roc	S.

Frontenac

Projet : **MON1410 – Pôle Frontenac** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : **MTL15-25-4-NUM2** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
01-09-2016	1	1	2A	Secteur touché au coin des rues Ontario et Follum	N.
01-09-2016	2	2	2A	Secteur touché au coin des rues Ontario et Follum	N.-E.
01-09-2016	3	3	2A	Excavations du Côté nord de Ontario, à l'est de Follum	N.-O.
01-09-2016	4	4	2A	Excavations du Côté nord de Ontario, à l'est de Follum, détail	N.
01-09-2016	5	5	2A	Excavations du Côté nord de Ontario, à l'est de Follum	O.
01-09-2016	6	6	2A	Excavations du Côté nord de Ontario, à l'est de Follum	O.
01-09-2016	7	7	2A	Excavations du Côté nord de Ontario, à l'est de Follum, vue générale	E.
03/10/2016	8	8	2B	Excavations à l'angle sud-est des rues Ontario et Follum	N.-E.
03/10/2016	9	9	2B	Excavations à l'angle sud-est des rues Ontario et Follum	N.-E.
03/10/2016	10	10	2B	Excavations à l'angle sud-est des rues Ontario et Follum	N.-E.
	11				
	12				
	13				
	14				
	15				
	16				
	17				
	18				
	19				
	20				
	21				
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				
	33				
	34				
	35				
	36				
	37				
	38				

Lasalle

Projet : MON1410 Lasalle **Archéologue : Mathieu**
Film N° : MTL15-10-1-NUM1 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
09-09-2015	1		P9090001	1A	Localisation de la tranchée	N.-O.
09-09-2015	2		P9090002	1A	Tranchée excavée	E.
09-09-2015	3		P9090003	1A	Paroi nord	N.
09-09-2015	4		P9090004	Général	Rapides de Lachine devant la digue de l'ancien barrage	S.
09-09-2015	5		P9090005	1A	Paroi nord	N.
09-09-2015	6		P9090006	1A	Fond	E.
09-09-2015	7		P9090007	1A	Paroi sud	S.
09-09-2015	8		P9090008	1A	Localisation de la tranchée	N.-O.
09-09-2015	9		P9090009	1A	Vue générale	S.-O.
09-09-2015	10		P9090010	1B	Localisation de la tranchée	N.-O.
09-09-2015	11		P9090011	1B	Paroi sud	S.
09-09-2015	12		P9090012	1B	Paroi est	E.
09-09-2015	13		P9090013	1B	Paroi nord	N.
09-09-2015	14		P9090014	1B	Vue d'ensemble	E.
09-09-2015	15		P9090015	1C	Vue d'ensemble	E.
09-09-2015	16		P9090016	1C	Palier où la fouille sera faite (2A)	S.-O.
09-09-2015	17		P9090017	1C	Surface 2A1	N.-O.
09-09-2015	18		P9090018	1C	Idem	S.-O.
09-09-2015	19		P9090019	1C	Fouille de 2A1	N.-E.
09-09-2015	20		P9090020	1C	Fouille de 2A1	S.-E.
09-09-2015	21		P9090021	1C	Base de 2A1/Surface 2A2	S.-E.
09-09-2015	22		P9090022	1C	Idem	S.
09-09-2015	23		P9090023	1C	Idem	S.
09-09-2015	24		P9090024	1C	Idem	S.
09-09-2015	25		P9090025	1C	Fouille de 2A2	S.-E.
09-09-2015	26		P9090026	1C	Fin de fouille	S.-E.
10-09-2015	27		P9100027	1D	Paroi ouest	O.
10-09-2015	28		P9100028	1D	Consignation des données et surface de 2B1	S.-O.
10-09-2015	29		P9100029	1D	Localisation de la sous-opération	S.-E.
10-09-2015	30		P9100030	1D	Idem	N.-E.
10-09-2015	31		P9100031	2B	Fin de fouille de 2B1	N.-O.

Projet : MON1410 Lasalle Film **Archéologue : Mathieu**
N° : MTL16-10-1-16-NUM1 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
12-04-2016	1		P4120001	1A	Excavation de la tranchée ouest	S.-O.
12-04-2016	2		P4120002	1A	Idem	N.-O.
12-04-2016	3		P4120003	1A	Idem	N.-E.
12-04-2016	4		P4120004	Général	Faune	S.-E.
12-04-2016	5		P4120005	1A	Prolongement à l'est	N.-E.
12-04-2016	6		P4120006	2A	Début de fouille	N.-E.
12-04-2016	7		P4120007	2B	Idem	N.-E.
12-04-2016	8		P4120008	2A-2B	En cours de fouille	N.-E.
12-04-2016	9		P4120009	2A-2B	Idem	N.-O.
12-04-2016	10		P4120010	2A	Fin de 2A1/Surface de 2A2	O.
12-04-2016	11		P4120011	2A	Fouille de 2A2	S.-E.
12-04-2016	12		P4120012	2A	Fin de fouille	N.
12-04-2016	13		P4120013	2B-2C	Fouille des sols	E.
12-04-2016	14		P4120014	2B-2C	Idem	O.
12-04-2016	15		P4120015	2B	Base de 2B1/Surface de 2B2	S.-O.
12-04-2016	16		P4120016	2B	Fin de fouille de 2B	E.
12-04-2016	17		P4120017	Général	Ambiance	S.-E.
12-04-2016	18		P4120018	Général	Idem	S.-O.
12-04-2016	19		P4120019	1B	Creusement de la tranchée	S.-E.
12-04-2016	20		P4120020	2C	Fin de fouille de 2C1	N.
12-04-2016	21		P4120021	2C	Paroi nord; profil stratigraphique	N.
12-04-2016	22		P4120022	1A	Vue générale, fin de l'intervention à cet endroit	N.-E.
12-04-2016	23		P4120023	1A	Idem	S.-O.
12-04-2016	24		P4120024	1B1	Couvercle retiré mécaniquement	S.-E.
12-04-2016	25		P4120025	1A	Remblaiement	E.
12-04-2016	26		P4120026	1B1	Drain de pierre (vestige 1)	N.
12-04-2016	27		P4120027	1B1	Idem	N.-E.
12-04-2016	28		P4120028	1B1	Idem	E.
12-04-2016	29		P4120029	1B	Enregistrement	O.
12-04-2016	30		P4120030	1B	Idem	O.
12-04-2016	31		P4120031	2D-1B1	Fouille de l'intérieur du drain de pierre	Plan
13-04-2016	32		P4130032	2E	Surface 2E1, remblai	S.-O.
13-04-2016	33		P4130033	2D1	Fin de fouille, fond du drain	Plan
13-04-2016	34		P4130034	2D1	Idem	N.
13-04-2016	35		P4130035	2D1	Idem	E.
13-04-2016	36		P4130036	2F	Fouille de la tranchée d'implantation ouest	O.
13-04-2016	37		P4130037	2B1	Obturation du drain	N.
13-04-2016	38		P4130038	1C	Macadam à environ 30 cm de la surface	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13-04-2016	39		P4130039	1C	Idem	N.-E.
13-04-2016	40		P4130040	1C	Fond de la tranchée: sol naturel	N.-E.
13-04-2016	41		P4130041	2F	Tranchée d'implantation du drain fouillée	N.
13-04-2016	42		P4130042	2F	Idem	E.
13-04-2016	43		P4130043	2F	Idem	E.
13-04-2016	44		P4130044	1B	Profil stratigraphique, paroi nord	N.-O.
13-04-2016	45		P4130045	1B	Idem	N.-E.
13-04-2016	46		P4130046	2E	Base de la couche 2E2	S.
13-04-2016	47		P4130047	1B	Fin de fouille	O.
13-04-2016	48		P4130048	1B	Idem	S.-O.
13-04-2016	49		P4130049	1B-1B1	Paroi sud, vestige 1	S.
13-04-2016	50		P4130050	2G	Début de 2G1	S.-O.
13-04-2016	51		P4130051	2G	Idem	N.-E.
13-04-2016	52		P4130052	2G	Base de 2G1-Surface de 2G2	O.
13-04-2016	53		P4130053	2G	Base de 2G2-Surface de 2G3	O.
13-04-2016	54		P4130054	2G	Lentille de sable à la base (2G4)	S.-O.
13-04-2016	55		P4130055	2G	Surface de 2G4 (lentille de sable); erreur : la flèche indique le sud	S.
13-04-2016	56		P4130056	2G	Lentille de sable partiellement retirée; sol naturel stérile au coin sud-est	O.
13-04-2016	57		P4130057	2G	Idem	S.
13-04-2016	58		P4130058	2G	Profil stratigraphique suite à la fouille de 2G; paroi sud	S.
13-04-2016	59		P4130059	1C	Vue générale, fin de l'intervention à cet emplacement	S.-O.
13-04-2016	60		P4130060	1C	Idem	S.-E.

McCulloh

Projet : **Travaux publics-rue McCulloch** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : MTL15-15-2-NUM1 **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
21-08-15	1	19	-	Bris du roc	S.-E.
21-08-15	2	20	-	Bris du roc	S.-O.
24-08-15	3	26	-	Poursuite des travaux	
02-09-15	4	27	-	Bris du roc	S.-E.
02-09-15	5	9	-	Travaux en cours-profondeur du roc, directement sous gravier	S.
04-09-15	6	10	-	Travaux en cours-profondeur du roc, directement sous gravier	N.-E.
04-09-15	7	13	-	Stratigraphie devant le 90 McCulloch	S.-O.
04-09-15	8	14	-	Stratigraphie devant le 90 McCulloch	E.
04-09-15	9	15	-	Stratigraphie devant le 90 McCulloch	N.-E.
04-09-15	10	16	-	Détail du sol stérile	-
09-09-15	11	37	-	Vue du chantier	N.
09-09-15	12	38	-	Vue du chantier	S.

Montfort

Projet : **MON1410 – rue Montfort** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : **MTL15-23-2-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
22-06-2015	1	001	1A	Excavations au coin de Montfort et de l'Inspecteur	S.
22-06-2015	2	002	1A	Excavations au coin de Montfort et de l'Inspecteur	O.
22-06-2015	3	003	1A	Excavations au coin de Montfort et de l'Inspecteur	S.
26-06-2015	4	009	1A	Excavations au coin de Montfort et de l'Inspecteur	O.
26-06-2015	5	010	1A	Excavations au coin de Montfort et de l'Inspecteur	O.
26-06-0215	6	011	1A	Excavations sur Montfort	N.-O.
26-06-2015	7	012	1A	Ancien puisard	N.-O.
01-07-2015	8	049	1A	Travaux en cours sur Montfort	O.
01-07-0215	9	050	1A	Travaux en cours sur Montfort	S.-E.
01-07-2015	10	051	1A	Excavations en cours	S.-O.
01-07-2015	11	052	1A	Excavations en cours	S.-O.
01-07-2015	12	053	1A	Stratigraphie, paroi nord	N.
01-07-2015	13	054	1A	Excavations en cours	O.
01-07-2015	14	055	1A	Excavations en cours	S.-O.
01-07-2015	15	056	1A	Excavations en cours	S.-O.
07-07-2015	16	079	1A	Travaux en cours	S.-O.
07-07-2015	17	080	1A	Travaux en cours	S.
07-07-2015	18	081	1A	Travaux en cours	S.-O.
07-07-2015	19	082	1A	Travaux en cours, bois au fond	S.-O.
07-07-2015	20	083	1A	Bois vertical au fond des excavations	O.
08-07-2015	21	097	1A	Travaux en cours	N.-E.
08-07-2015	22	098	1A	Palplanches au fond des excavations	O.
08-07-2015	23	099	1A	Stratigraphie, paroi ouest	O.
08-07-2015	24	100	1A	Travaux en cours	S.-O.
08-07-2015	25	101	1A	Travaux en cours	S.-O.
20-07-2015	26	136	1A	Vue du chantier	N.
20-07-2015	27	137	1A	Perturbations modernes	N.
20-07-2015	28	138	1A	Excavations en cours, perturbations modernes	N.
20-07-2015	29	139	1A	Tuyaux en surface, orientés est-ouest	S.-O.
24-07-2015	30	001	1A	Vue du chantier	S.-E.
24-07-2015	31	002	1A	Vue du chantier	S.

Plage de l'Est

Projet : **Travaux publics-Plage de l'Est** **Archéologue :** **É. Bossé**
Film N° : **MTL15-19-01-15-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
27-10-15	1	1	Ambiance	Début de l'excavation mécanique, tranchée 1A	E.
27-10-15	2	2	Ambiance	Début de l'excavation mécanique, tranchée 1A	E.
27-10-15	3	3	Ambiance	Début de l'excavation mécanique, tranchée 1A	E.
27-10-15	4	4	1A99	Excavation du remblai de pierres (couche 4)	E.
27-10-15	5	5	1A	Fin de l'excavation mécanique, vue générale	O.
27-10-15	6	6	1A	Paroi ouest, tranchée 1A	N.-O.
27-10-15	7	7	1A	Paroi sud, tranchée 1A, ½ ouest	S.
27-10-15	8	8	1A	Paroi sud, tranchée 1A, ½ est	S.
27-10-15	9	9	1A	Paroi nord, tranchée 1A, ½ est	N.
27-10-15	10	10	1A	Paroi nord, tranchée 1A, ½ ouest	N.
27-10-15	11	11	1A	Paroi nord, tranchée 1A, ½ ouest	N.
27-10-15	12	12	1C	Fin de l'excavation mécanique, vue générale	S.-O.
27-10-15	13	13	Ambiance	Pose des clôtures sur la tranchée 1C	S.-E.
27-10-15	14	14	2A2	Surface 2A2, base 2A1	N.
28-10-15	15	15	1B	Vue générale, tranchée 1B (Aimie fouille 2A)	O.
28-10-15	16	16	1B1, 1B2, 1B3	Vue d'ensemble des fondations en béton 1B1 et 1B2	O.
28-10-15	17	17	1B1, 1B2, 1B3	Vue d'ensemble des fondations en béton 1B1 et 1B2	N.
28-10-15	18	18	1B	Vue générale (avec sondage 2A)	E.
28-10-15	19	19	1B1, 1B2, 1B3	Vue d'ensemble des fondations en béton 1B1 et 1B2	E.
28-10-15	20	20	1B1, 1B2, 1B3	Vue d'ensemble des fondations en béton 1B1 et 1B2	S.
28-10-15	21	21	1B	Localisation de la tranchée 1B	N.
28-10-15	22	22	1A, 1B	Localisation des tranchées 1A et 1B	N.
28-10-15	23	23	1A	Localisation de la tranchée 1A	N.
28-10-15	24	24	1A	Localisation de la tranchée 1A	O.
28-10-15	25	25	1A, 1B	Localisation des tranchées 1A et 1B	E.
28-10-15	26	26	1A	Localisation de la tranchée 1A	S.
28-10-15	27	27	1A, 1B	Localisation des tranchées 1A et 1B	S.
28-10-15	28	28	1B	Localisation de la tranchée 1B	S.
28-10-15	29	29	2A3	Surface 2A3, base 2A2	N.
28-10-15	30	30	1A	Paroi nord, tranchée 1A	N.
28-10-15	31	31	1A	Paroi nord, tranchée 1A, 2/3 ouest	N.
28-10-15	32	32	1A	Vue d'ensemble	E.
28-10-15	33	33	1A	Vue d'ensemble	O.
28-10-15	34	34	1A	Vue d'ensemble	O.
28-10-15	35	35	1A	Paroi sud, tranchée 1A	S.
28-10-15	36	36	1A	Paroi sud, tranchée 1A, 2/3 ouest	S.
28-10-15	37	37	1B3	Canalisation 1B3 (sur extrémité ouest de 1B1)	N.
28-10-15	38	38	1B3, 1B1	Canalisation 1B3 (sur extrémité ouest de 1B1)	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
28-10-15	39	39	2B1	Surface 2B1	N.
28-10-15	40	40	2B1	Surface 2B1	O.
28-10-15	41	41	2B1	En cours de fouille-détail base de ciment (?)	N.
28-10-15	42	42	2B1	En cours de fouille-détail base de ciment (?), général	N.
29-10-15	43	43	1B	Tranchée 1B complètement inondée par la pluie	
29-10-15	44	44	1A	Tranchée 1A partiellement inondée par la pluie	O.-N.-O.
29-10-15	45	45	1C	Tranchée 1C (inondée seulement dans les tests pit)	O.
29-10-15	46	46	1C	Tranchée 1C (inondée seulement dans les tests pit)	S.-S.-O.
29-10-15	47	47	Ambiance	Le fleuve vu de la rive (près de 1C)	
29-10-15	48	48	Ambiance	Le sentier menant au fleuve (près de 1C)	S.
29-10-15	49	49	Ambiance	Le sentier menant au fleuve (près de 1C)	S.
29-10-15	50	50	Ambiance	Début du sentier au bout de la 96e avenue	S.
29-10-15	51	51	Ambiance	Localisation de 1C au bout de la 96e avenue	O.
29-10-15	52	52	2C1	Surface 2C1	S.
29-10-15	53	53	2C1	Surface 2C1	S.
29-10-15	54	54	2C1	Vue générale de 2C dans 1C	O.
29-10-15	55	55	2C1	Vue générale de 2C dans 1C	E.
29-10-15	56	56	2C2	Surface 2C2 (base 2C1)	S.
29-10-15	57	57	1C1	Fondation en béton 1C1	S.
29-10-15	58	58	1C1	Fondation en béton 1C1 (et morceau brisé au nord)	S.
29-10-15	59	59	1C1	Fondation en béton 1C1, vue générale	O.
29-10-15	60	60	1C1	Fondation en béton 1C1 (et morceau brisé au nord)	N.
29-10-15	61	61	1C (parois)	Profil stratigraphique 1C, paroi sud, ½ ouest	S.
29-10-15	62	62	1C (parois)	Profil stratigraphique 1C, paroi sud, ½ ouest	S.
29-10-15	63	63	1C (parois)	Profil stratigraphique 1C (détail extrémité ouest)	S.
29-10-15	64	64	1C (parois)	Profil stratigraphique 1C, ½ est (mal nettoyée)	S.
29-10-15	65	65	1C (parois)	Profil stratigraphique 1C, ½ est (bien nettoyée)	S.
29-10-15	66	66	2C3	Surface 2C2 (base 2C2)	E.
29-10-15	67	67	2C3	Surface 2C2 (base 2C2)	N.
29-10-15	68	68	2C4	Surface 2C2 (base 2C3)	N.
29-10-15	69	69	2C4	Surface 2C2 (base 2C3), vue générale	N.
30-10-15	70	70	1C1	Détail coin sud-est du vestige	S.
30-10-15	71	71	1C1	Détail coin sud-est du vestige (en plongée)	N.
30-10-15	72	72	2C5	Surface 2C5 (base 2C4)	N.
30-10-15	73	73	1B	Tranchée 1B toujours inondée (drainage 0-pluie 1)	N.-O.
30-10-15	74	74	Ambiance	Mur de soutènement (secteur 1C)	N.
30-10-15	75	75	Ambiance	Mur de soutènement (secteur 1C)	N.
30-10-15	76	76	Ambiance	Mur de soutènement (secteur 1C) près de l'extrémité tronquée	N.-O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
30-10-15	77	77	2C6	Surface 2C6 (base 2C5)	N.
30-10-15	78	78	2C6	Surface 2C6 (base 2C5), vue d'ensemble	N.
30-10-15	79	79	Base 2C6	Fin de fouille	N.
30-10-15	80	80	Base 2C6	Fin de fouille, vue d'ensemble	N.
30-10-15	81	81	2C paroi sud	Profil stratigraphique 2C, paroi sud	S.
30-10-15	82	82	2C paroi est	Profil stratigraphique 2C, paroi est	E.
30-10-15	83	83	2C paroi est	Profil stratigraphique 2C, paroi est (1/2 sud)	S.

Projet : **Travaux publics-Plage de l'Est** **Archéologue :** **É. Bossé**
Film N° : **MTL15-19-01-15-NUM2** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
10-11-15	1	53	1B	Tranchée 1B après le pompage de l'eau	E.
10-11-15	2	54	2A	Sondage 2A après le pompage de l'eau	N.
10-11-15	3	55	2B	Sondage 2B après le pompage de l'eau	N.
10-11-15	4	56	1B paroi nord	Profil stratigraphique 1B, paroi nord	N.
10-11-15	5	57	1B paroi nord	Profil stratigraphique 1B, paroi nord, ½ ouest	N.
10-11-15	6	58	2A4	Base 2A3, surface 2A4	N.
10-11-15	7	59	2B2	Surface 2B2	N.
10-11-15	8	60	2A4 (base)	Base 2A4-fin de fouille	E.
10-11-15	9	61	2A paroi sud	Profil stratigraphique 2A, paroi sud	S.
10-11-15	10	62	2B2 (base)	Base 2B2-fin de fouille	N.
10-11-15	11	63	2B paroi est	Profil stratigraphique 2B, paroi est	E.
10-11-15	12	64	1B	Vue d'ensemble, fin de fouille	E.
10-11-15	13	65	1B	Vue d'ensemble, fin de fouille	O.
10-11-15	14	66	Ambiance	Selfie de fin de fouille	-
10-11-15	15	67	Ambiance	Selfie de fin de fouille	-
10-11-15	16	68	Ambiance	Selfie de fin de fouille	-
10-11-15	17	69	Ambiance	Selfie de fin de fouille	-

Avenue Pratt

Projet : **Travaux publics-rue Pratt** **Archéologue :** **Simon Santerre**
Film N° : MTL15-15-1-NUM1 **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
19-08-15	1	7	-	Vue du chantier	S.-E.
19-08-15	2	8	-	Vue du chantier	N.-O.
19-08-15	3	9	-	Égout en brique	S.
19-08-15	4	10	-	Égout en brique	S.-E.
19-08-15	5	11	-	Excavations devant le 1088 Pratt	O.
19-08-15	6	12	-	Excavations devant le 1088 Pratt	O.
19-08-15	7	13	-	Vue du chantier	S.-E.
19-08-15	8	14	-	Vue du chantier	S.-E.
21-08-15	9	15	-	Le 1000 Pratt	-
21-08-15	10	16	-	Chantier en cours	O.
21-08-15	11	17	-	Chantier en cours	S.-E.
21-08-15	12	18	-	Chantier en cours	S.
21-08-15	13	21	-	Chantier en cours	E.
21-08-15	14	22	-	Chantier en cours	E.
24-08-15	15	23	-	Excavations devant le 1080 Pratt	N.
24-08-15	16	24	-	Excavations devant le 1080 Pratt	N.-E.
24-08-15	17	25	-	Artefact hors contexte	-
25-08-15	18	28	-	Travaux en cours	S.
25-08-15	19	29	-	Travaux en cours	S.
25-08-15	20	30	-	Excavations devant le 1074, rue Pratt	N.-E.
25-08-15	21	31	-	Excavations devant le 1074, rue Pratt, en cours	S.-E.
26-08-15	22	1	-	Bris du roc	N.
26-08-15	23	2	-	Bris du roc	N.
26-08-15	24	3	-	Vue du chantier	O.
26-08-15	25	4	-	Roc sous gravier	N.
26-08-15	26	5	-	Travaux en cours	O.
26-08-15	27	6	-	Stratigraphie	N.
26-08-15	28	7	-	Stratigraphie	N.
26-08-15	29	8	-	Stratigraphie	N.
26-08-15	30	11	-	Fin des excavations	N.-E.
04-09-15	31	17	-	Vue du chantier	N.-E.
04-09-15	32	18	-	Vue des déblais	E.
04-09-15	33	19	-	Vue du chantier	S.

Place René-Guénette

Projet : **MON1410 René-Guénette** **Archéologue :** **Mathieu Sévigny**
Film N° : **MTL15-01-2-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
12-08-2015	1		029	1A	Remblai de rehaussement dans la tranchée ouest (1A)	S.-E.
12-08-2015	2		030	1A	Profil stratigraphique	E.
12-08-2015	3		031	1B	Excavation de la tranchée est (1B)	S.
12-08-2015	4		032	1B	Profil stratigraphique montrant des remblais	S.
12-08-2015	5		033	1B	Remblaiement de la tranchée exploratoire	S.
12-08-2015	6		034	Général	Aspect du rond point sans dalle de béton	N.
12-08-2015	7		035	Général	Coulée au nord-est; ravinement artificiel aménagé	S.
12-08-2015	8		036	Général	Idem	S.
14-08-2015	9		037	1C	Profil similaire à celui de 1A et 1B	S.-O.
14-08-2015	10		038	1D	Profil stratigraphique de la tranchée	S.
14-08-2015	11		039	1D	Idem	S.
14-08-2015	12		040	1D	Fragment de ciment contenant des inclusions de charbon minéral et de chaux, couche 3	N.-E.
14-08-2015	13		041	1D	Fragment de ciment, détails	Plan
18-08-2015	14		051	1E	Profil stratigraphique de la paroi est	S.-E.
18-08-2015	15		052	1E	Idem	E.
18-08-2015	16		053	1E	Localisation de la sous-opération 1E	N.
18-08-2015	17		054	Général	Coin Gouin et Place René-Guénette	N.-O.
18-08-2015	18		055	Général	Décapage de la rue à une profondeur de 0,90 m par rapport au trottoir	N.
18-08-2015	19		056	Général	Profil stratigraphique sous le trottoir près de 1E	N.-E.

Rue Saint-Anne

Projet : **MON1410 Sainte-Anne** **Archéologue :** **Simon &Mathieu**
Film N° : **BjFi-16-15-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
03-08-2015	1		011	Sainte-Anne nord	Pose de tuyau d'égout	S.-O.
03-08-2015	2		012	Sainte-Anne nord	Paroi est au coin de Sainte-Anne et Notre-Dame	E.
03-08-2015	3		013	Sainte-Anne nord	Paroi ouest au coin de Sainte-Anne et Notre-Dame	
03-08-2015	4		025	Sainte-Anne nord	Paroi ouest	S.-O.
03-08-2015	5		026	Sainte-Anne nord	Idem	S.-O.
06-08-2015	6		027	Général	10 premiers mètres excavés	S.
06-08-2015	7		028	Sainte-Anne nord	Paroi est	S.-E.
06-08-2015	8		042	Structure	Petit aqueduc ou drain de bois	E.
12-08-2015	9		043	Structure	Localisation de la conduite	S.-E.
12-08-2015	10		044	Sainte-Anne nord	Paroi est	S.-E.
12-08-2015	11		045	Sainte-Anne nord	Palier partiellement nettoyé	S.-E.
12-08-2015	12		046	Tranchée 1	Première tranchée à 30,36 m de la façade de Notre-Dame	E.
14-08-2015	13		047	Tranchée 3	Troisième tranchée diagonale en apparence à 35,96 m	E.
14-08-2015	14		048	Tranchée 2	Deuxième tranchée à 33,76 m	N.
14-08-2015	15		049	Sainte-Anne nord	Paroi est de la tranchée profonde	S.-E.
17-08-2015	16		050	Sainte-Anne nord	Paroi ouest de la tranchée profonde et palier	S.-O.
17-08-2015	17		057	Sainte-Anne nord	Tranchée no. 3, vue en surface	E.
17-08-2015	18		058	Sainte-Anne nord	Tranchée no. 3 fouillée	S.
17-08-2015	19		059	Sainte-Anne nord	Idem	E.
17-08-2015	20		060	Sainte-Anne nord	Paroi est de la tranchée des travaux	E.
17-08-2015	21		061	Sainte-Anne nord	Tranchée no. 4	E.
18-08-2015	22		062	Sainte-Anne nord	Tranchée no. 5	E.
18-08-2015	23		063	Sainte-Anne nord	Tranchée no. 6	E
18-08-2015	24		064	Sainte-Anne nord	Amas de démolition à 30,35 m de la façade de Notre-Dame	E,
20-08-2015	25		065	Sainte-Anne nord	Profil stratigraphique et tranchée 5 fouillée	E.
20-08-2015	26		066	Ste-Anne centre	Couche d'incendie de 1912?	S.-O.
20-08-2015	27		067	Ste-Anne centre	Aspect des travaux	S.
20-08-2015	28		068	Ste-Anne centre	Paroi est	S.-E.
20-08-2015	29		069	Ste-Anne centre	Aspect des travaux et paroi ouest	S.-O.
20-08-2015	30		070	Ste-Anne centre	Aqueduc en bois (tronc)	O.
20-08-2015	31		071	Ste-Anne centre	Idem	S.-O.
20-08-2015	32		P9010130	Ste-Anne sud	Quelques pierres et du mortier au sud du 37, Sainte-Anne	N.-E.
20-08-2015	33		P9010131	Ste-Anne sud	Profil stratigraphique devant le 28, Sainte-Anne	N.-O.
20-08-2015	34		P9010132	Ste-Anne sud	Ambiance générale des travaux	N.
20-08-2015	35		P9010133	Ste-Anne sud	Ambiance générale des travaux	S.-E.
20-08-2015	36		P9010134	Ste-Anne sud	Ambiance générale des travaux	S.-E.
01-09-2015	37		P9010135	Ste-Anne sud	Profil stratigraphique de la paroi sud	S.
01-09-2015	38		P9010136	Ste-Anne sud	Creusement au centre de la rue	S.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
01-09-2015	39		P9010137	Ste-Anne sud	Aspect des travaux	N.
01-09-2015	40		P9010138	Ste-Anne sud	Aspect des travaux	N.
01-09-2015						
01-09-2015						
01-09-2015						
01-09-2015						
01-09-2015						

Projet : MON1410 Sainte-Anne Film N° : MTL15-19-2-NUM1

Archéologue : Simon &Mathieu
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
03-08-2015	1		006	Notre-Dame	Enlèvement de l'asphalte et du béton	S.-O.
03-08-2015	2		007	Notre-Dame	Tranchée excavée (1A)	S.
03-08-2015	3		008	Notre-Dame	Sol naturel et service publique	S.-O.
03-08-2015	4		009	Notre-Dame	Planche de bois? (1A1)	S.
03-08-2015	5		010	Erreur	Erreur	

Rue Sanguinet

Projet : **MON1410 Sanguinet** **Archéologue :** **Mathieu Sévigny**
Film N° : **MTL15-25-3-NUM1** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
23-06-2015	1		P6230001	1A	Excavation au coin de Viger / Sanguinet	S.-E.
23-06-2015	2		P6230002	1A1	Maçonnerie N/S en partie sud	N.-O.
23-06-2015	3		P6230003	1A1	Idem	N.-O.
23-06-2015	4		P6230004	1A1	Détails, surface	N.
23-06-2015	5		P6230005	1A1	Idem	N.
25-06-2015	6		P6250006	1A	Sol naturel à 2,50 m de la surface	N.-O.
25-06-2015	7		P6250007	1A	Idem	N.
26-06-2015	8		P6260008	1A1	Mur partiellement déstructuré par l'excavation	S.-O.
26-06-2015	9		P6260009	1A1	Détails : parements est	S.-O.
26-06-2015	10		P6260010	1A1	Segment découvert retiré	S.-O.
26-06-2015	11		P6260011	1A1	Démolition et sol d'occupation???	N.
26-06-2015	12		P6260012	1A	Pose du regard	S.-E.
26-06-2015	13		P6260013	1A	Couche de démolition localisée en paroi ouest	S.-O.
26-06-2015	14		P6260014	1A	Couche dégagée légèrement	O.
26-06-2015	15		P6260015	1A	Profil stratigraphique à 1,70 m de profondeur	O.
26-06-2015	16		P6260016	1A	Creusement pour l'égout	S.-E.
26-06-2015	17		P6260017	1A	Ancienne tranchée d'égout	N.
26-06-2015	18		P6260018	1A	Profil sous la rue, paroi est	E.
26-06-2015	19		P6260019	1A	Pieux (ancien) pour palplanches	S.-O.
30-06-2015	20		P6300020	1A	Agrandissement au nord-ouest du deuxième regard	N.
30-06-2015	21		P6300021	1A	Paroi nord : démolition	N.
30-06-2015	22		P6300022	1A	Tunnel du CHUM (mur est)	N.-O.
30-06-2015	23		P6300023	1A	Massif traversant la rue est-ouest	N.-E.
30-06-2015	24		P6300024	1A2	Mur sous le massif (2 assises)	O.
30-06-2015	25		P6300025	1A2	Idem détails	O.
30-06-2015	26		P6300026	1A2	Localisation du mur	S.-O.
30-06-2015	27		P6300027	1A2	Idem	N.-O.
30-06-2015	28		P6300028	1A2	Détails de la maçonnerie	N.-O.
30-06-2015	29		P6300029	1A3	Un autre mur est-ouest???	N.-E.
30-06-2015	30		P6300030	1A3	1A3, mur est-ouest de 50 cm de long	O.
30-06-2015	31		P6300031	1A3	Localisation du mur	S.
30-06-2015	32		P6300032	1A2	Localisation du segment de mur	S.-O.
30-06-2015	33		P6300033	Général	Aspect de la tranchée	S.
30-06-2015	34		P6300034	1A2	Mur sous le massif	S.-O.
01-07-2015	35		P7010035	Général	Quelques services désaffectés	E.
01-07-2015	36		P7010036	Général 1A	Profil stratigraphique, paroi ouest vers 12 m de XY	S.-O
01-07-2015	37		P7010037	1A4	Présence d'une maçonnerie à 4,60 m de YZ	N.
01-07-2015	38		P7010038	1A4	Idem	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
01-07-2015	39		P7010039	1A4	Détails de la maçonnerie	N.-O.
01-07-2015	40		P7010040	1A4	Idem	N.-O.
02-07-2015	41		P7020041	1A4	Vue en paroi	N.-O.
02-07-2015	42		P7020042	1A4	Idem, mur arraché	N.-O.
02-07-2015	43		P7020043	1A	Niveau de démolition	N.-E.
02-07-2015	44		P7020044	1A	Lentille de mortier	E.
02-07-2015	45		P7020045	1A	Canalisation	E.
06-07-2015	46		P7060046	Général	Ambiance	S.-E.
06-07-2015	47		P7060047	1A5	Égout de grès	N.-O.
06-07-2015	48		P7060048	1A5	Idem	O.
06-07-2015	49		P7060049	1A	Massif près de la paroi ouest	N.-E.
06-07-2015	50		P7060050	1A	Quelques moellons dans l'excavation mécanique	N.-E.
06-07-2015	51		P7060051	1A6	Mur de maçonnerie	O.
06-07-2015	52		P7060052	1A6	Détails	O.
06-07-2015	53		P7060053	1A6	Localisation du mur	S.-O.
06-07-2015	54		P7060054	1A6 et 1A7	Mur et égout	N.-O.
06-07-2015	55		P7060055	1A6	Détails	O.
06-07-2015	56		P7060056	1A	Profil stratigraphique de la paroi ouest	S.-O.
06-07-2015	57		P7060057	1A	D'autres moellons vers 40 m de XY	N.-E.
07-07-2015	58		P7070058	1A	Aspect de la portion ouest de la tranchée	N.
07-07-2015	59		P7070059	Général	Vue générale des travaux	N.
07-07-2015	60		P7070060	1B	Creusement pour le puisard à l'est	N.-E.
07-07-2015	61		P7070061	1B	Idem	S.-O.
07-07-2015	62		P7070062	1B	Idem – égout au centre	N.-E.
07-07-2015	63		P7070063	Général	Aspect du chantier	S.-E.
08-07-2015	64		P7080064	1B1	Segment au nord	N.-E.
08-07-2015	65		P7080065	1B1	Localisation du segment nord	N.-E.
08-07-2015	66		P7080066	1B1	Démolition recouvrant une dalle de béton	N.
08-07-2015	67		P7080067	1B1	Dalle de béton : fond de cave	O.
08-07-2015	68		P7080068	1B1	Idem + planches de bois de charpente	E.
08-07-2015	69		P7080069	1B	Profil stratigraphique, paroi sud du puisard	S.-E.
08-07-2015	70		P7080070	1B2	Égout en paroi ouest	N.-O.
08-07-2015	71		P7080071	1B3	Segment de mur désarticulé	N.
09-07-2015	72		P7090072	1B3	Segment de mur déstructuré	-
09-07-2015	73		P7090073	1B3	Mur en place	N.
09-07-2015	74		P7090074	1B3	Localisation	N.
09-07-2015	75		P7090075	1B3	Mur de maçonnerie	N.-O.
09-07-2015	76		P7090076	1B3	Mur et tranchée sud	N.-O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
09-07-2015	77		P7090077	1B3	Mur nettoyé	N.
09-07-2015	78		P7090078	1B3	Décapage du sommet	N.
09-07-2015	79		P7090079	1B3	Mur présent dans sa longueur	O.
09-07-2015	80		P7090080	1B3	Démolition du vestige	N.-E.
09-07-2015	81		P7090081	Général	Ambiance	N.
09-07-2015	82		P7090082	1B3	En paroi + stratigraphie	N.-O.
09-07-2015	83		P7090083	1B4	Égout au nord du mur	N.
09-07-2015	84		P7090084	1B5	Sommet du mur	N.
09-07-2015	85		P7090085	1B5	Idem	O.
09-07-2015	86		P7090086	1B5	Idem	O.
09-07-2015	87		P7090087	1B5	Vue partielle du parement sud	N.-O.
09-07-2015	88		P7090088	1B5	Parement sud dégagé	N.
09-07-2015	89		P7090089	1B5	Démolition du mur	N.-E.
09-07-2015	90		P7090090	1B5	Idem	-
10-07-2015	91		P7100091	1B5	Vue en paroi	O.
10-07-2015	92		P7100092	Général	Borne fontaine à remplacer	N.-E.
10-07-2015	93		P7100093	1B	Pierre subarrondie dans un naturel remanié	N.-O.

Projet : **MON1410 Sanguinet** **Archéologue :** **Éliane Bossé**
Film N° : **MTL15-25-3-NUM2** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
10/07/15	1			1B99	Massif situé près de la borne fontaine no. 2	N
10/07/15	2			1B99	*Idem*	N
10/07/15	3			1B99	*Idem* – vue générale	NW
10/07/15	4			1B6	Canalisation en grès 1B6 (extrémité ouest)	N
10/07/15	5			1B6	*Idem* – vue d'ensemble avec massifs et traces de l'aqueduc en métal	W
13/07/15	6			1B6	Stratigraphie de la paroi est (sous massif)	E
13/07/15	7			1B7	Vue d'ensemble avec stratigraphie (paroi ouest)	W
13/07/15	8			1B7	Vue rapprochée	W
13/07/15	9			1B8	Vue d'ensemble, lors de sa découverte	W
13/07/15	10			1B8	*Idem*	W
13/07/15	11			1B8	Vue d'ensemble, après (très) rapide nettoyage de son sommet	W
13/07/15	12			1B8	*Idem* (ancien aqueduc visible en paroi)	N
13/07/15	13			1B8	Vue générale (Sanguinet / De La Gauchetière)	W-NW
13/07/15	14			1B99	Retrait des sols sous massifs à l'angle de De La Gauchetière	NE
13/07/15	15			1B99	La jungle des massifs à l'angle De La Gauchetière	NE
13/07/15	16			1B99	*Idem*	NE
14/07/15	17			Ambiance	Sanguinet près du coin De La Gauchetière	NW
14/07/15	18			Ambiance	La jungle des massifs	N
14/07/15	19			1B9	1B9 et sa stratigraphie (durant l'aspiration des sols)	E
14/07/15	20			1B9	1B9 en paroi est	E
14/07/15	21			1B9	*Idem*	E
14/07/15	22			1B10	Un fragment de l'ancien puisard	-
14/07/15	23			1B10	L'ancien puisard, vue d'ensemble	-
14/07/15	24			1B10	L'autre fragment de l'ancien puisard	-
14/07/15	25			Ambiance	Excavation dans la jungle des massifs (avec SNS en paroi est)	N-NE
15/07/15	26			1B99	Massifs 1, 2 et 3 de la "jungle"	E
15/07/15	27			1B99	Bloc dans naturel et stratigraphie paroi ouest	W
15/07/15	28			1B99	Idem - Vue rapprochée	W
15/07/15	29			1B99	Idem - Vue générale, entre massifs 1 et 2 de la "jungle"	W
15/07/15	30			Artefact	Section de l'ancien aqueduc prélevé près de 1B8 (non conservé)	-
15/07/15	31			1B11	Sommet de 1B11, vue d'ensemble (avec regard actuel)	N
15/07/15	32			1B11	Sommet de 1B11, vue rapprochée	N
15/07/15	33			1B11	Vue en coupe du vestige (base non atteinte)	SW
15/07/15	34			1B12	Sommet de 1B12, portion ouest	N
15/07/15	35			1B11, 1B12	Vue d'ensemble (en cours d'excavation)	N
15/07/15	36			1B11, 1B12	Vue rapprochée (en cours d'excavation)	N
15/07/15	37			1B11, 1B12	Vue générale	N
15/07/15	38			1B11, 1B12	Vue rapprochée	S

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
15/07/15	39			1B11, 1B12	Vue rapprochée, en profil	S
15/07/15	40			1B12	Section brisée de la canalisation vis à vis le regard 1B11 (non conservé)	-
15/07/15	41			Ambiance	L'égoût sous la "jungle des massifs"	SE
20/07/15	42			Ambiance	Mise en place du nouveau P.A. d'égoût devant De La Gauchetière	E
20/07/15	43			Ambiance	*Idem*	E
20/07/15	44			1C1	Vue générale (avec ancien P.A. d'égoût en avant-plan)	E
20/07/15	45			1C1	Sommet du puisard	N
20/07/15	46			1C1	*Idem* (deux sections supérieures dégagées)	E
20/07/15	47			1C1	Vue générale (avec ancien égout à remplacer – au fond)	E
20/07/15	48			Ambiance	Consolidation / étançonnement des massifs (limite sud de la sous-op. 1C)	E
20/07/15	49			1C1	Les deux sections du puisard une fois retirées	-
20/07/15	50			1C1	*Idem*	-
21/07/15	51			1C6	Vue générale avec 1C6 en paroi (avant la pose de la plaque)	W
21/07/15	52			1C2	En cours de dégagement	E
21/07/15	53			1C2	Vue en profil, section est tronquée par tranchée d'égoût	N
21/07/15	54			1C2, 1C3	Vue en profil, section ouest et paroi ouest	NW
21/07/15	55			1C2, 1C3	Vue d'ensemble (en plan)	W
21/07/15	56			1C2, 1C3	*Idem*	N
21/07/15	57			1C2	Détail, sommet du mur 1C2 (en plan)	N
21/07/15	58			1C2, 1C3	Vue générale	W
21/07/15	59			1C2, 1C3	*Idem*	N-NW
21/07/15	60			1C5	Vue d'ensemble, en cours de dégagement	E
21/07/15	61			1C5	*Idem* (avec 1C2, 1C3 et 1C4 en paroi)	W
21/07/15	62			1C2 à 1C5	Vue en profil	W
21/07/15	63			1C5	Vue en plan	N
21/07/15	64			1C5	Vue d'ensemble	W
21/07/15	65			1C5	Vue en profil, détail, section centrale	N
21/07/15	66			1C5	Vue d'ensemble (en plan)	N
21/07/15	67			1C4	Vue en profil	W
21/07/15	68			1C4, 1C5	Vue en profil (avec portions de 1C2 et 1C3)	W
21/07/15	69			1C5	Vue en profil	W
21/07/15	70			Ambiance	Pose d'une nouvelle section d'égoût	NE
22/07/15	71			1C6	Vue d'ensemble (paroi non nettoyée)	W
22/07/15	72			1C6	*Idem* (paroi nettoyée)	W
22/07/15	73			1C6	Vue rapprochée (drain pluvial en béton mieux dégagé)	W
22/07/15	74			1C6	*Idem*	W
22/07/15	75			1C99	Paroi est, tranchée pour drain secondaire et horizon des sols naturels stériles	E
22/07/15	76			1C99	*Idem*	E

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
22/07/15	77			1C2, 1C5, 1C9	Vue en profil suite à l'élargissement de la paroi (20 cm vers l'ouest)	W
22/07/15	78			1C7	Vue en plan, section contre paroi ouest	N
22/07/15	79			1C2,1C5,1C7,1C9	Vue générale	W-NW
22/07/15	80			1C7	Vue en plan, section contre paroi est	N
22/07/15	81			1C4, 1C7, 1C8	Vue d'ensemble (1C4 et 1C7 = sections est)	NE
22/07/15	82			1C4	Vue rapprochée, section en paroi est	E-NE
22/07/15	83			1C8	Vue rapprochée	E
22/07/15	84			1C99	Secteur perturbé par conduites de gaz et égoût temporaire E/W, paroi ouest	W
22/07/15	85			1C12	Muret de béton, lors de sa découverte	N
22/07/15	86			1C10, 1C11	Vue d'ensemble avec stratigraphie	W
22/07/15	87			1C10, 1C11	Vue rapprochée	W
22/07/15	88			1C10, 1C11	Vue d'ensemble	W
22/07/15	89			1C12	Muret de béton, section est (en cours d'excavation)	N
22/07/15	90			1C12	*Idem* (avec sommet dégagé)	N
23/07/15	91			1C99	Le mur berlinois pour la construction du tunnel sous la rue Sanguinet	NW
23/07/15	92			1C99	*Idem*	NE
23/07/15	93			1C99	Sommet du tunnel piétonnier	NE
23/07/15	94			1C99	L'excavation reprend dans l'extension à l'est	E
23/07/15	95			1C13	Dalle de béton, vue d'ensemble	W-NW
23/07/15	96			1C99	Les trois massifs dans l'extension à l'est	N
24/07/15	97			1C99	Tranchée de construction du tunnel piétonnier, limite sud	E
24/07/15	98			Ambiance	Poursuite des travaux, sous-opérations 1C et 1D	N
24/07/15	99			1D1	Canalisation en grès, vue générale, paroi est	E
24/07/15	100			1D2	Détail couche de bois (plancher?) à l'extrémité est, parement nord (vue en profil)	W
24/07/15	101			1D2	*Idem* (vue en plan)	N
24/07/15	102			1D2	Vue en profil de l'extrémité est tronquée	W
24/07/15	103			1D2	Parement sud, vue d'ensemble	N
24/07/15	104			1D2	Stratigraphie, parement sud et sa base d'appui	N
24/07/15	105			1D2	Sommet arasé du mur, vue en plan	E
24/07/15	106			1D2	*Idem*, vue d'ensemble	E
24/07/15	107			1D2	Vue générale	N-NE
24/07/15	108			1D2	Parement sud et sa base	N
24/07/15	109			1D2	Vue générale	N-NE
24/07/15	110			Artefact (1D2)	Détail du revêtement collecté sur le parement nord	-
24/07/15	111			1C99, 1D99	Mur berlinois et limite nord de la tranchée de construction du tunnel piétonnier	E
24/07/15	112			1D3	Vue d'ensemble	W
24/07/15	113			1D3	Vue rapprochée	W
27/07/15	114			1D5	Vue rapprochée	W

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
27/07/15	115			1D5	Vue d'ensemble	W
27/07/15	116			1D5	Vue rapprochée	SW
27/07/15	117			1D5	*Idem*	W
27/07/15	118			1D2	Vue d'ensemble en profil, contre paroi ouest	W
27/07/15	119			1D2	Détail base du mur	W
27/07/15	120			1D99	Début de la tranchée de concassé (140 m au nord de "xy"), paroi ouest	SW
27/07/15	121			1D99	*Idem*	NW
27/07/15	122			1D4	Vue rapprochée de la canalisation en grès	W
27/07/15	123			1D4	Vue d'ensemble	W
27/07/15	124			1D	Extension de la tranchée principale vers l'est	E-NE
27/07/15	125			1D	*Idem*	E
28/07/15	126			1D	Les deux extensions côte à côte	E
28/07/15	127			1D99	Base en briques du regard en béton	E
28/07/15	128			Ambiance	1C et 1D – excavation, pose et remblayage	N
28/07/15	129			Ambiance	*Idem*	N
28/07/15	130			1D	Troisième extension vers l'est dans la sous-opération 1D	E
28/07/15	131			1D6	Mur 1D6 lors de sa découverte	N-NE
28/07/15	132			1D6	Sommet du mur dégagé	E
28/07/15	133			1D6	Parement sud, vue en profil	N
28/07/15	134			1D6	*Idem* – avec empattement et base dégagés	N
28/07/15	135			1D6	Détail de l'empattement sur parement sud	N
28/07/15	136			1D6	Vue générale	N
28/07/15	137			1D6	*Idem*	N
29/07/15	138			1D99	Paroi est dans la 3e extension : ancien niveau de rue	E
29/07/15	139			1D6	1D6 contre la paroi ouest avec couche de démolition au nord	W-NW
29/07/15	140			1D99	Détail d'une pierre de taille dans la démolition	W
29/07/15	141			1D6	Vue d'ensemble	W
29/07/15	142			1D6	Détail base du mur	W
30/07/15	143			1D99	Paroi est dans la 3e extension : ancien niveau de rue (sans ombres)	E
30/07/15	144			1D99	Extension vers l'ouest pour installation d'une borne-fontaine	E
30/07/15	145			Artefact (1D99)	Pierre ornementale trouvée dans démolition (couchée de chant)	-
30/07/15	146			Artefact (1D99)	*Idem* (couchée à plat)	-
30/07/15	147			Artefact (1D99)	*Idem*	-
31/07/15	148			1B	Extension vers l'ouest, extrémité nord de 1B, paroi sud	S
31/07/15	149			1B	*Idem*, paroi nord	N
31/07/15	150			1D7	Coude de la canalisation en grès 1D7	N
31/07/15	151			1D7	Vue d'ensemble	W
31/07/15	152			1D	Extrémité nord de la sous-opération 1D, fin de l'excavation	N

Bassin n° 4

PROJET : MON1410 - Bassin n° 4 **Archéologue** : Hugo Comète

Film n° : BiFj-100-15-NUM1 **Type de film** :

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
21-10-2015	1	2015-10-21 07.13.40	10A	Excavation mécanique	N.
21-10-2015	2	2015-10-21 08.03.49	10A	Parement sud	N.
21-10-2015	3	2015-10-21 08.04.41	10A	Vue générale du mur 10A1	N.-E.
21-10-2015	4	2015-10-21 08.04.57	10A	Localisation de la sous-opération	O.
21-10-2015	5	2015-10-21 08.14.11	10A	Parement sud	S.
21-10-2015	6	2015-10-21 08.14.41	10A	Parement sud	E.
21-10-2015	7	2015-10-21 08.14.54	10A	Parement sud	O.
21-10-2015	8	2015-10-21 08.43.24	10A	Parement nord	S.-O.
21-10-2015	9	2015-10-21 08.43.37	10A	Parement nord	S.
21-10-2015	10	2015-10-21 08.43.53	10A	Parement nord	E.
21-10-2015	11	2015-10-21 08.56.58	10A	Parement sud	O.
21-10-2015	12	2015-10-21 09.36.46		Débris de démolition des murs et bollard au centre du terrain	-
21-10-2015	13	2015-10-21 09.36.52		Débris de démolition des murs et bollard au centre du terrain	-
21-10-2015	14	2015-10-21 09.37.20		Débris de démolition des murs et bollard au centre du terrain	-
21-10-2015	15	2015-10-21 10.50.15	10B	Dégagement du mur 10B1	N.-E.
21-10-2015	16	2015-10-21 10.59.43	10B	Dégagement du mur 10B1	S.-E.
21-10-2015	17	2015-10-21 11.04.24	10B	Sommet déraré du mur 10B1	S.
21-10-2015	18	2015-10-21 11.04.41	10B	Sommet déraré du mur 10B1	O.
21-10-2015	19	2015-10-21 11.08.39	10B	Localisation de la sous-opération	S.
21-10-2015	20	2015-10-21 11.09.01	10B	Localisation du mur 10B1 dans la sous-opération	S.
24-11-2015	21	2015-11-24 13.25.01	10A	Excavation mécanique	N.
24-11-2015	22	2015-11-24 13.45.41	10A	Parement sud de 10A1	N.-E.
24-11-2015	23	2015-11-24 13.55.39	10A	Excavation mécanique	E.
24-11-2015	24	2015-11-24 13.57.09	10A	Parement sud de 10A1	N.
25-11-2015	25	2015-11-25 15.10.34	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	26	2015-11-26 08.13.15	10A	Parement sud de 10A1	E.
26-11-2015	27	2015-11-26 11.03.48	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	28	2015-11-26 11.36.05	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	29	2015-11-26 11.47.45	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	30	2015-11-26 11.48.17	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	31	2015-11-26 11.49.07	10A	Parement sud de 10A1	N.
26-11-2015	32	2015-11-26 13.49.33	10B	Parement ouest de 10B1	E.
26-11-2015	33	2015-11-26 13.53.57	10B	Parement ouest de 10B1	E.
26-11-2015	34	2015-11-26 13.54.18	10B	Parement ouest de 10B1 (fruit)	N.
26-11-2015	35	2015-11-26 14.02.38	10B	Détails du parement ouest	E.
26-11-2015	36	2015-11-26 14.03.30	10B	Cavité dans la face d'un bloc du parement ouest	E.

26-11-2015	37	2015-11-26 14.03.37	10B	Cavités dans les faces des blocs du parement ouest	E.
17-12-2015	38	2015-12-17 10.50.05	10B	Équipement de forage	S.-E.
17-12-2015	39	2015-12-17 10.55.35	10B	Forage du mur 10B1	E.
17-12-2015	40	2015-12-17 10.57.38	10B	Forage du mur 10B1	E.
17-12-2015	41	2015-12-17 10.57.55	10B	Forage du mur 10B1	N.-E.
17-12-2015	42	2015-12-17 13.50.44	10B	Forage du mur 10B1	E.
18-12-2015	43	2015-12-18 07.28.32	10B	Équipement de forage	N.
18-12-2015	44	2015-12-18 08.25.21	10B	Parement est de 10B1	S.-O.
18-12-2015	45	2015-12-18 08.29.06	10B	Forage de 10B1 en cours	E.
18-12-2015	46	2015-12-18 08.29.27	10B	Équipement de protection des travailleurs	N.-E.
18-12-2015	47	2015-12-18 08.29.42	10B	Dégagement du parement est du mur 10B1	N.-O.
18-12-2015	48	2015-12-18 13.19.12	10B	Dégagement du parement est du mur 10B1	S.-O.
18-12-2015	49	2015-12-18 13.19.19	10B	Dégagement du parement est du mur 10B1	S.-O.
18-12-2015	50	2015-12-18 13.47.53	10B	Installation de la gaine d'acier dans le mur 10B1	E.
18-12-2015	51	2015-12-18 14.47.16	10B	Gaine d'acier installée dans 10B1	E.
18-12-2015	52	2015-12-18 14.48.17	10B	Gaine d'acier installée dans 10B1	O.

PROJET : MON1410 - Bassin n° 4 **Archéologue** : Hugo Comète

Film n° : BiFj-100-16-NUM1 **Type de film** :

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
29-01-2016	1	2016-01-29 08.09.18	10A	Excavation 10A innondée	N.-O.
01-02-2016	2	2016-02-01 07.18.48	10A	Excavation 10A innondée	N.-O.
02-02-2016	3	2016-02-02 07.24.44	10A	Excavation mécanique coté nord du mur 10A1	S.-E.
02-02-2016	4	2016-02-02 07.30.01	10A	Excavation mécanique coté nord du mur 10A1	E.
02-02-2016	5	2016-02-02 07.32.58	10A	Équipement de protection des travailleurs	N.
02-02-2016	6	2016-02-02 07.34.33	10A	Excavation mécanique coté nord du mur 10A1	N.-E.
02-02-2016	7	2016-02-02 08.51.31	10A	Dégagement du parement nord du mur 10A1	S.-E.
02-02-2016	8	2016-02-02 09.27.14	10A	Équipement de protection des travailleurs	S.-E.
02-02-2016	9	2016-02-02 09.48.29	10A	Excavation mécanique coté nord du mur 10A1	N.-E.
08-02-2016	10	2016-02-08 07.22.05	10A	Forage du mur 10A1 en cours	N.-E.
08-02-2016	11	2016-02-08 08.25.15	10A	Forage du mur 10A1 en cours	N.
09-02-2016	12	2016-02-09 13.02.13	10A	Vue générale, forage du mur 10A1 complété	N.-E.
09-02-2016	13	2016-02-09 13.05.47	10A	Vue générale, forage du mur 10A1 complété	N.-E.
09-02-2016	14	2016-02-09 13.39.12	10A	Intérieur du mur 10A1	N.-O.
09-02-2016	15	2016-02-09 13.40.06	10A	Intérieur du mur 10A1	E.
09-02-2016	16	2016-02-09 15.23.40	10A	Installation de la gaine d'acier dans le mur 10A1	N.-E.
09-02-2016	17	2016-02-09 15.24.35	10A	Installation de la gaine d'acier dans le mur 10A1	N.-E.
09-02-2016	18	2016-02-09 15.25.29	10A	Installation de la gaine d'acier dans le mur 10A1	S.
09-02-2016	19	2016-02-09 15.26.12	10A	Installation de la gaine d'acier dans le mur 10A1	E.

Annexe 5 Plan des travaux

Côte-des-Neiges

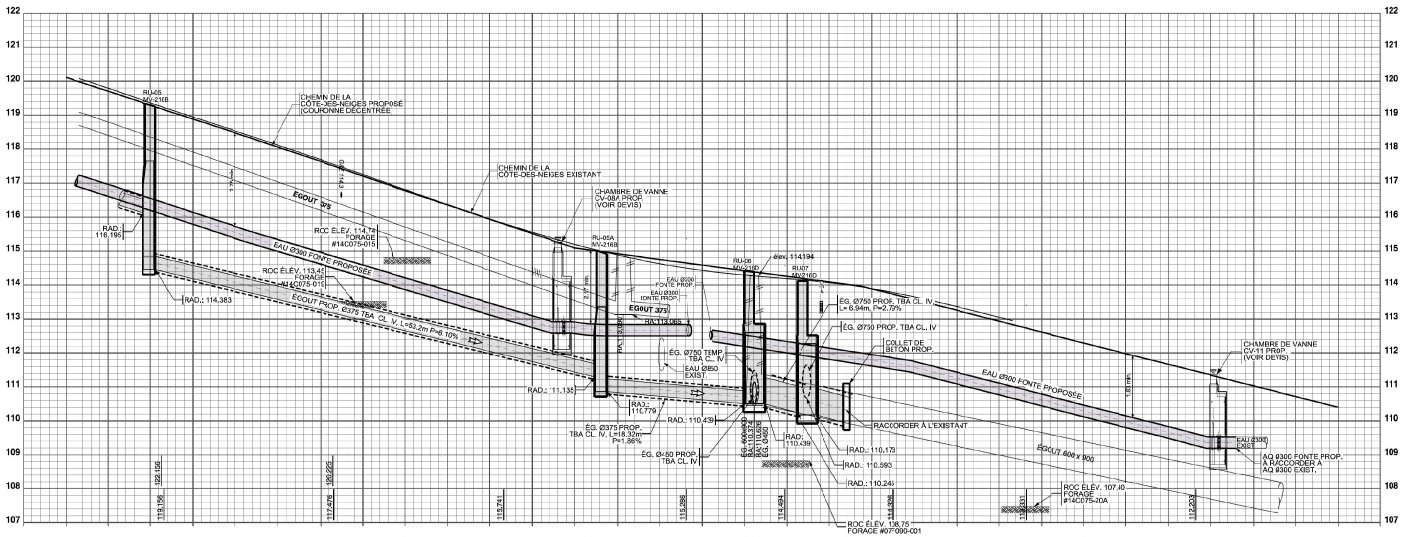

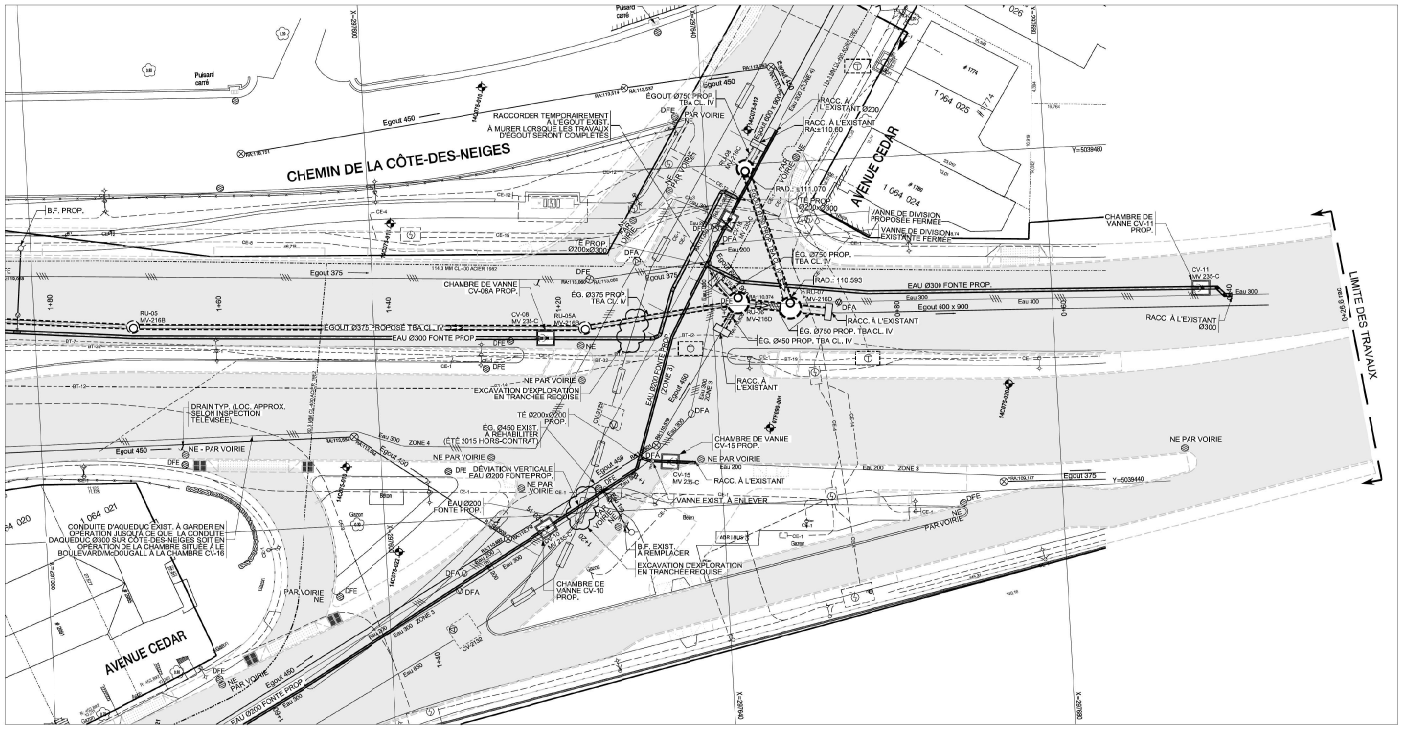

= ARBRE / ARBUSTRE DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= PUISARD DE RUE
= PUISARD DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDRO-QUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOÛTE TRANSFO. HQ
= VOÛTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
AQUEDUC
BOÎTE
CLÔTURE
CONDUITE DE GAZ
CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
ÉGOUT COMBINÉ
ÉGOUT PLUVIAL
ÉGOUT SANITAIRE
FOSSÉ
HAIE
LIMITE CADASTRALE
MURET
PROFIL DU ROC
SURFACE DU TERRAIN
TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE L'INDICATION
- ZONE 5 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 6 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) ÉGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S) : XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ MÉTRO : XXX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M. : XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 800 mm MIN.
8. ET PLUS DES COUDES DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m (L) X 1.0m (H) X 0.6m (P) AUX DEUX CÔTÉS DU CHANGEMENT DE DIRECTION (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

RÉPÈRE GÉODÉSIQUE: 87M0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

n° : xxx — Forage

Éléments proposés :

NE ..... rouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (numérotation; CV-XX MV-XXX-X; N° de cinquième voir devis)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (GC: regard de côté; GS: regard double; HQ: regard intérieur; numérotation; RX-XX MV-XXXX; N° à croquis voir exte)
Regard d'égout carré (GC: regard de côté; GS: regard double; HQ: regard intérieur; numérotation; RX-XX MV-XXXX; N° à croquis voir exte)
Sens d'écoulement

Plan repère

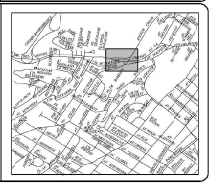

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé / Vérifié par :
0	2015-03-25	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M. E.B.
A	2014-12-19	ÉMIS POUR PRÉLIMINAIRE 50%	V.M. E.B.

Étude(s) technique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-06-28
Étude : Sarah Elambr 2015-01-09
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

LES SERVICES EXP inc.
t : +1.514.337.1000 | f : +1.514.338.1099
400, boul. De Maisonneuve Ouest,bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égout/aqueduc

Relevé Terrain : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-06-14
Dessiné par : L. DUMOUCHEL, dess. 2014-03-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. 2014-03-16
Recevable au projet (ville de Montréal) : ELEVA MILKANI, ing.
Recevable au projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.
Égout Aqueduc

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) : ÉRIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e):
N° de soumission : 252201
Original signé le:

LOCALISATION:
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
DE LA RUE HILL PARK CIRCLE À L'AVENUE CEDAR

ARRONDISSEMENT(S): VILLE-MARIE

TITRE DU PLAN:
PLAN ET PROFIL
Ch. 0+25@ 1+80

NATURE DES TRAVAUX:
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR. : 1:250
VERT. : 1:50
0 2 4 6 8 (mètre) 12

Plan no :	Feuillet :	Révision :
2622-EGA-01/ 1	1	0

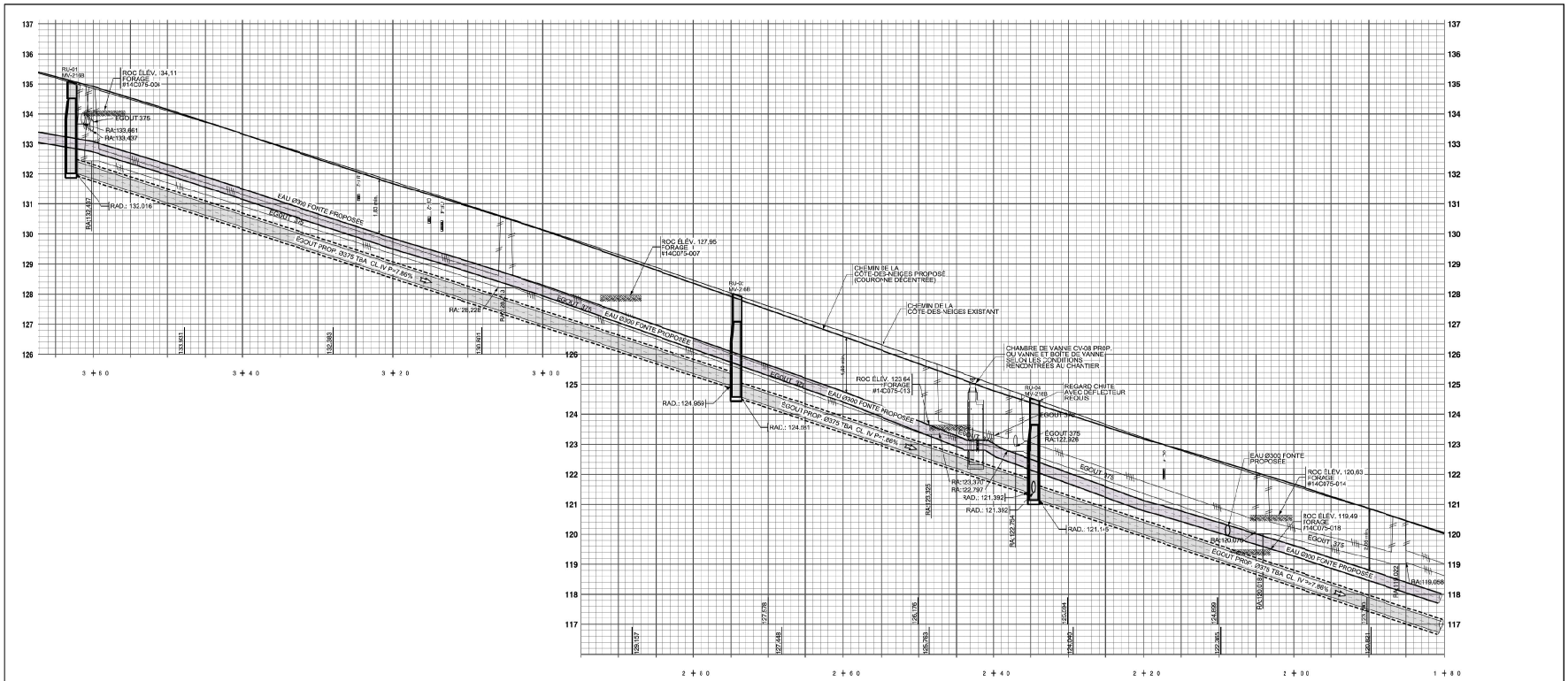

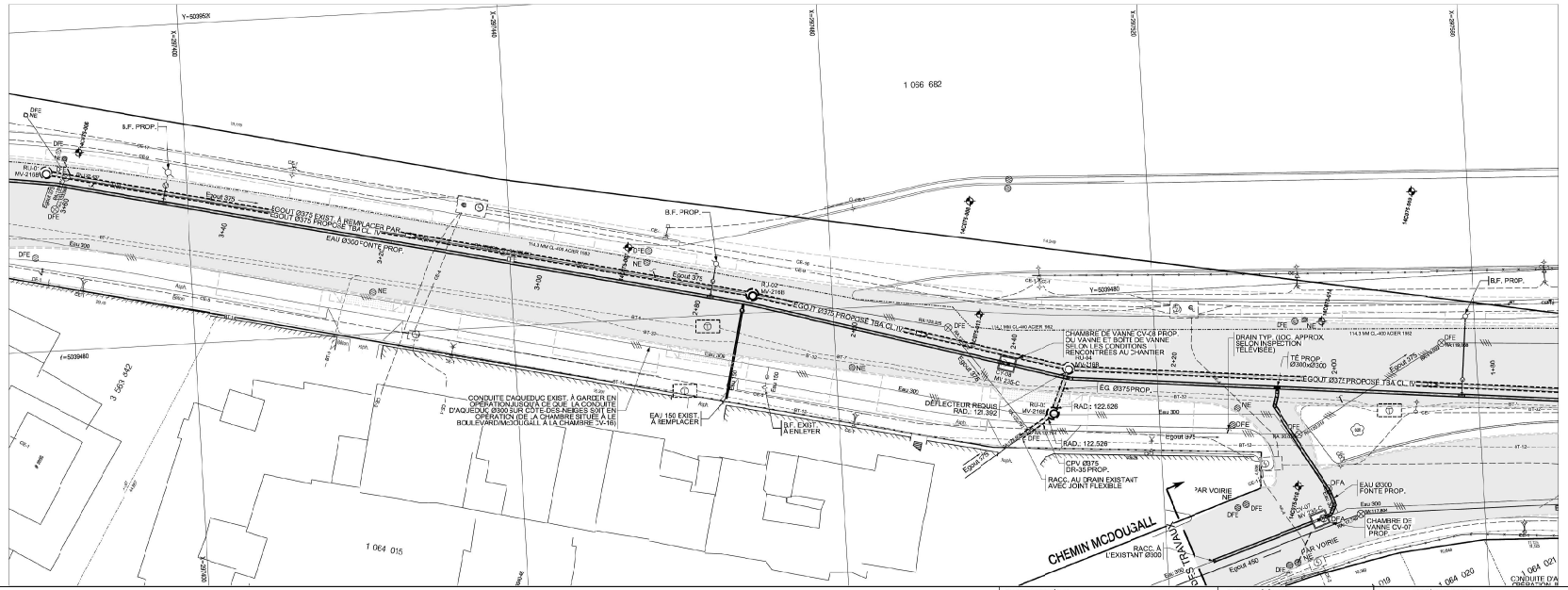

= ARBRE / ARBUSTE : DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= POTEAU DE RUE
= POTEAU DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDRO-QUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOUTE TRANSFO. HQ
= VOUTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BORNE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSÉ
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE LIMITATION
- ZONE 1 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) ÉGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S) : XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.É.R. : XXX
GAZ MÉTRO : 2XX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M. : XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES DUTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE/CLASSE 350
5. LES CONDUITES ET MASSES DUTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 500 mm MIN.
8. ET PLUS DES POILETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m DU DIAMÈTRE POUR TOUTES LES CANALISATIONS, CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 87K0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

n° : xxx — Forage

Éléments proposés :

NE ..... rouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (numérotation: CV-XX / MV-XXX-X; N° de croquis voir dessin)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (SC: regard de/at SC; SQ: regard de/at SQ; numérotation; RX-XX / MV-XXXX; N° à croquis voir note)
Regard d'égout carré (SC: regard de/at SC; SQ: regard de/at SQ; numérotation; RX-XX / MV-XXXX; N° à croquis voir note)
Sens d'écoulement

Plan repère

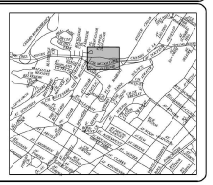

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé / Vérifié par :
0	2015-03-25	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M. E.B.
A	2014-12-19	ÉMIS POUR PRÉLIMINAIRE 50%	V.M. E.B.

Étude(s) technique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-09-28
Étude : Sarah Elambr 2015-01-09
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

exp.
LES SERVICES EXP inc.
t :+1.514.931.1080 | f : +1.514.339.3989
400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G8
CANADA
www.exp.com

Intervenants égout+aqueduc

Dessin de l'ingénieur(e)
Relevé / arrêté : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-09-14
Dessiné par : L. DUMOUCHEL, dess. 2014-09-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. 2014-09-16
Responsable du projet (côté de Montréal) : ETLEVA MILKANI, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.

PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) : ERIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e) :
N° de soumission : 262201
Original signé le:

LOCALISATION:
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
DE LA RUE HILL PARK CIRCLE À L'AVENUE CEDAR
ARRONDISSEMENT(S) : VILLE-MARIE
TITRE DU PLAN :
PLAN ET PROFIL
Ch. 1+80 @ 3+65
NATURE DES TRAVAUX :
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE
Échelle : HOR. : 1:250
VERT. : 1:50

Plan no	Feuillet	Révision
2622-EGA-01/ 2	2	0

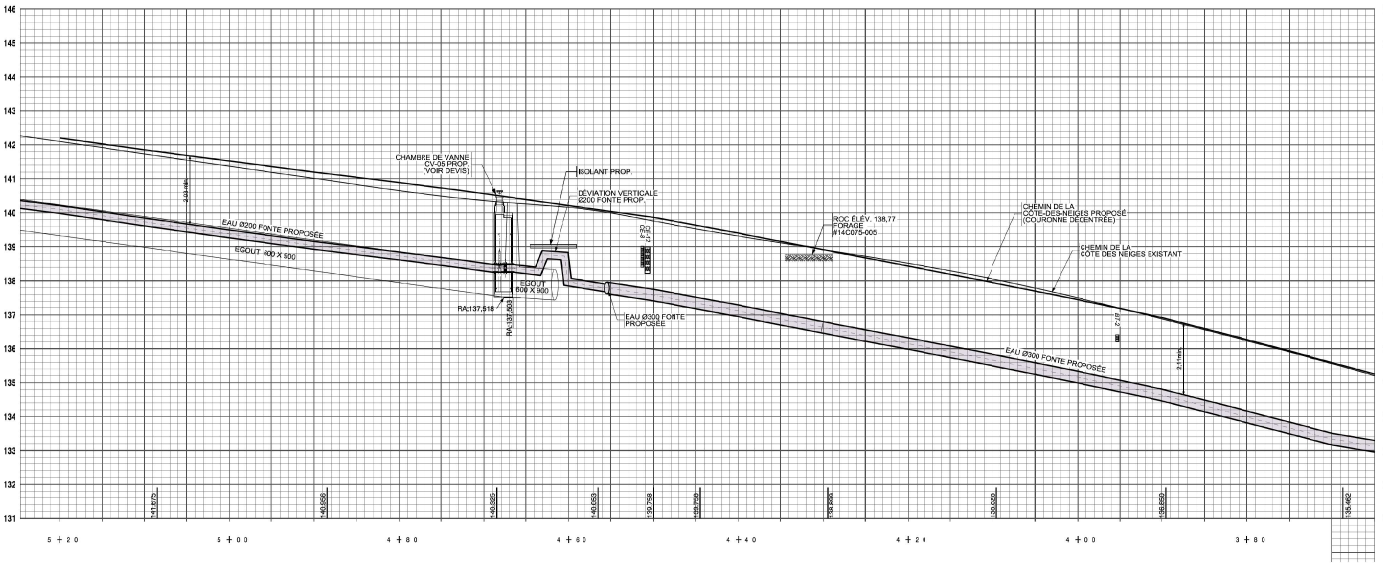

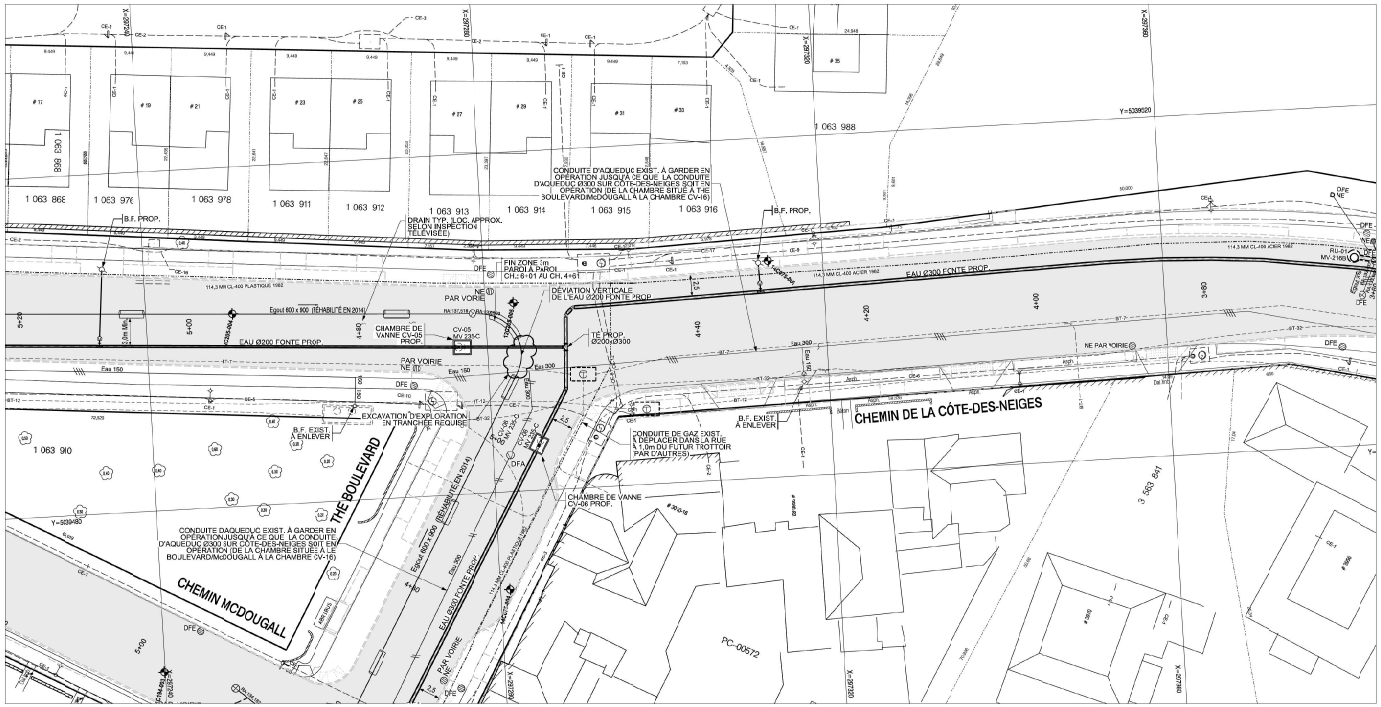

= ARBRE / ARBUSTE / DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= PUISARD DE RUE
= PUISARD DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDROQUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOÛTE TRANSFO. HQ
= VOÛTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BORNE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSÉ
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONE(S) DE L'INTERVENTION
- ZONE 3 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) EGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S) : XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ-MÉTRO : XXX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M. : XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE/CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR/ À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 500 mm MIN.
8. EN PLUS DES POINTS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m DE HAUT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, T, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 87K0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

n° : XXX — Forage

Éléments proposés :

NE ..... nouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (numérotation CV-XX MV-XXX-X, N° de croquis voir devis)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (RC: regard de rue / RD: regard de ruelle / RM: regard à fente / numérotation RX-XX MV-XXXX, N° à croquis voir devis)
Regard d'égout carré (RC: regard de rue / RD: regard de ruelle / RM: regard à fente / numérotation RX-XX MV-XXXX, N° à croquis voir devis)
Sens d'écoulement

Plan repère

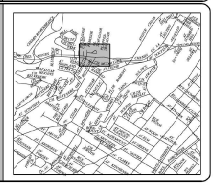

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé / Vérifié par :
0	2015-03-25	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M. E.B.
A	2014-12-19	ÉMIS POUR PRÉLIMINAIRE 50%	V.M. E.B.

Étude(s) technique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-06-28
Étude : Sarah Elambr 2015-01-09
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

exp.
LES SERVICES EXP inc.
t : +1.514.331.1080 | t : +1.514.339.1099
400, boul. De Maisonneuve Ouest,bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égoutaqueduc

Relevé l'arrivé : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-06-14
Dessiné par : L. DUMOUCHEL, dess. 2014-09-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. aaaa-mm-jj
Responsable du projet (ville de Montréal) : ETLEVA MILKANI, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.
Signer l'exécution

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) : ERIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e)
N° de soumission : 262201
Original signé le:

LOCALISATION :
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
DE LA RUE HILL PARK CIRCLE À L'AVENUE CEDAR

ARRONDISSEMENT(S) : VILLE-MARIE

TITRE DU PLAN :
PLAN ET PROFIL
Ch. 3+65 @ 5+20

NATURE DES TRAVAUX :
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DU : DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR. : 1:250
VERT. : 1:50

Plan no :	Feuillet	Révision :
2622-EGA-01/3	3	0

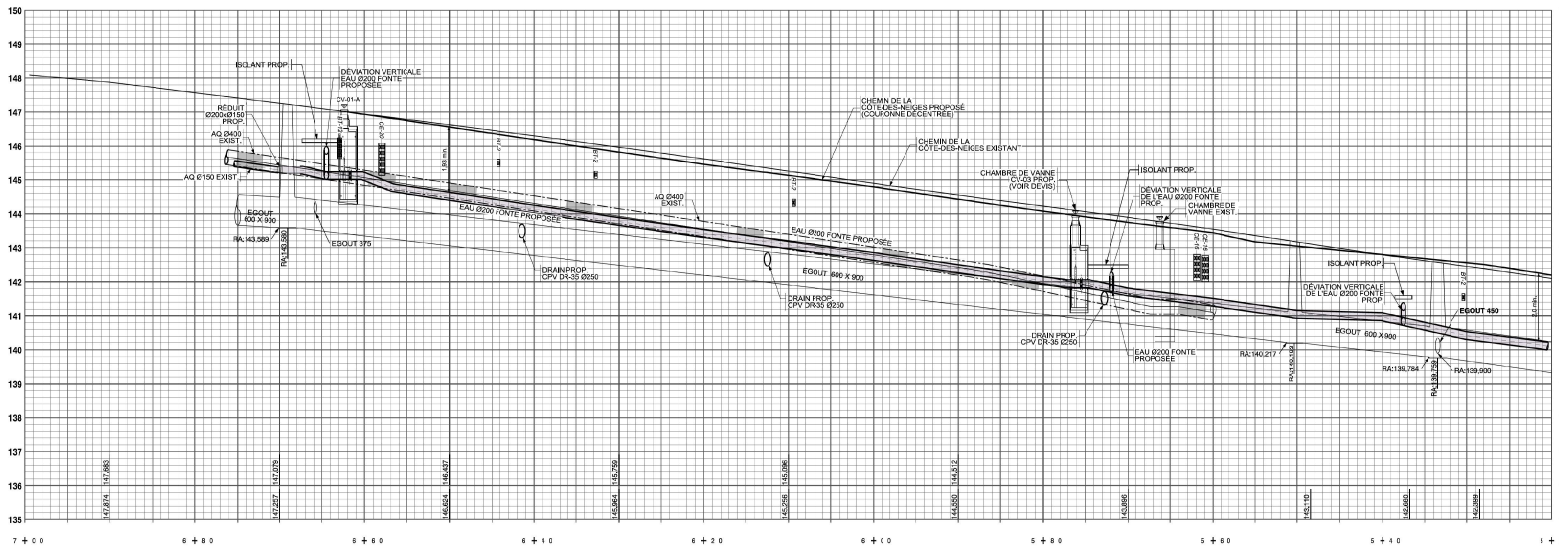

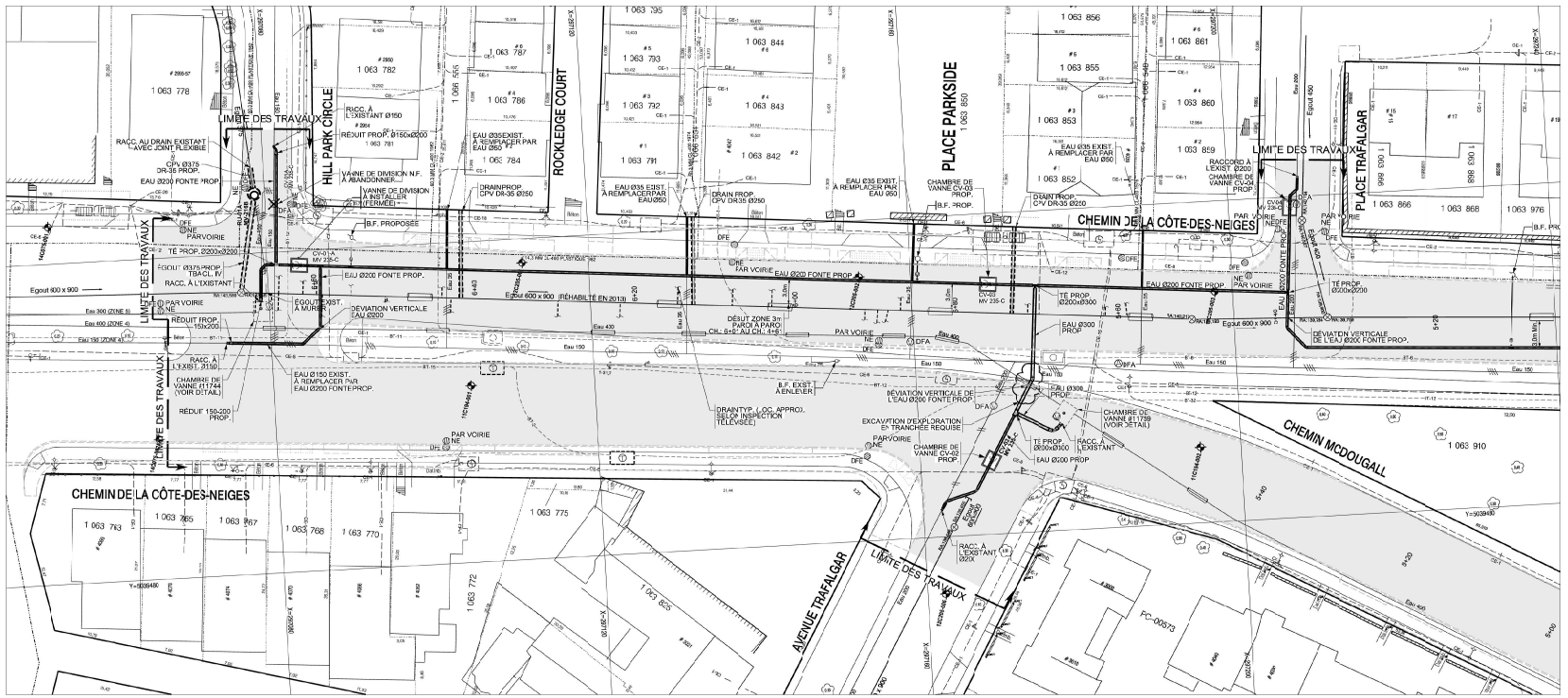

= ARBRE / ARBUSTE / DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= POTEAU DE RUE
= POTEAU DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ELECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDRO-QUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOUTE TRANSFO. HQ
= VOUTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BORNE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSE
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE LA IMPLANTATION :
- ZONE 1 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) ÉGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S): XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ-MÉTRO : XXX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M.: XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 800 mm M.B.
8. ET PLUS DES JOINTS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m DE DIAMÈTRE POUR TOUTES LES COURBES, CHANGE, ACCESSOIRE (COUDE, T, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 87K0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

- N° : XXX — Forage
- *Éléments proposés :*
- NE ..... nouveau pulsard
- DFE ..... structure à désaffecter (égout)
- DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
- ..... conduite à abandonner
- ..... structure à enlever
- Borne-fontaine
- Boîte de service
- Boîte de vanne
- Chambre de vanne secondaire (CV-XX, MV-XXX-X, N° de croquis voir dessin)
- Pulsard de rue
- Pulsard dalot
- Pulsard de trottoir
- Regard d'égout circulaire (RX-XX, MV-XXXX, N° à croquis voir avis)
- Regard d'égout carré (RX-XX, MV-XXXX, N° à croquis voir avis)
- Sens d'écoulement

Plan repère

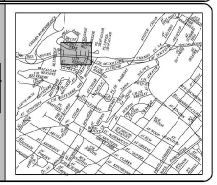

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé / Vérifié par :
0	2014-03-25	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M. E.B.
A	2014-12-19	ÉMIS POUR PRÉLIMINAIRE 50%	V.M. E.B.

Étude(s) préalable(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-06-28
Étude : Sarah Elambi 2015-01-09

DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

exp.
LES SERVICES EXP inc.
t : +1.514.231.1000 | f : +1.514.339.1099
400, boul. De Maisonneuve Ouest,bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égout/aqueduc

Relevé / arrivé : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-06-14
Dessiné par : L. DUMOUCHEL, dess. 2014-03-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. 2014-03-16
Responsable du projet (ville de Montréal) : ETLEVA MILKANI, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) :
ERIC BÉLANGER, ing.

Sceau de l'ingénieur(e):

N° de soumission : 262201

Original signé le:

LOCALISATION:

CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
DE LA RUE HILL PARK CIRCLE À L'AVENUE CEDAR

ARRONDISSEMENT(S): VILLE-MARIE

TITRE DU PLAN:

PLAN ET PROFIL

Ch. 5+20 @ 6+80

NATURE DES TRAVAUX:

REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR. : 1:250
VERT. : 1:50
0 2 4 6 8 (mètre) 12

Plan no :	Feuillet :	Révision :
2622-EGA-01/ 4	4	0

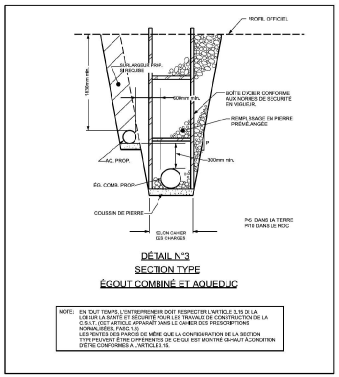

DÉTAIL N°3
SECTION TYPE
ÉGOUT COMBINÉ ET AQUEDUC

NOTE: EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'ARTICLE 3.15 DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA C.S.S.T. (CET ARTICLE APPARAÎT DANS LE CAHIER DES PRESCRIPTIONS NORMALISÉES, PARO 1.0)
LES PLOTTES DES PUITS DE MÊME QUE LA CONFIGURATION DE LA SECTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES DE CELLE EST MONTRÉ CI-HAUT À CONDITION D'ÊTRE CONFORMES À L'ARTICLE 15.

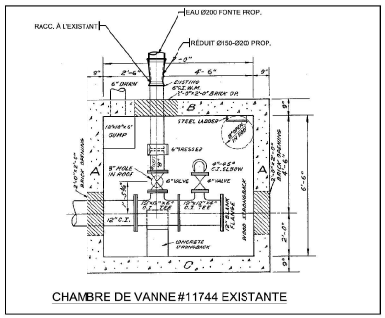

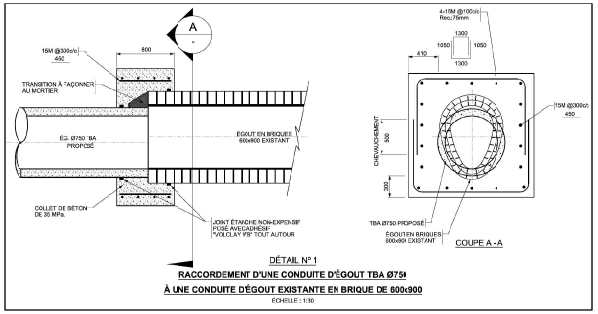

DÉTAIL N° 1
RACCORDEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT TBA Ø750
À UNE CONDUITE D'ÉGOUT EXISTANTE EN BRIQUE DE 600x900
ÉCHELLE : 1:30

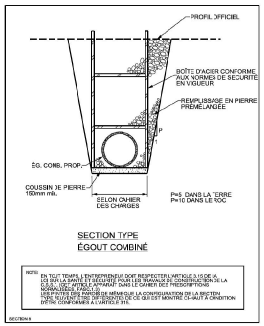

SECTION TYPE
ÉGOUT COMBINÉ

NOTE: EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'ARTICLE 3.15 DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA C.S.S.T. (CET ARTICLE APPARAÎT DANS LE CAHIER DES PRESCRIPTIONS NORMALISÉES, PARO 1.0)
LES PLOTTES DES PUITS DE MÊME QUE LA CONFIGURATION DE LA SECTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES DE CELLE EST MONTRÉ CI-HAUT À CONDITION D'ÊTRE CONFORMES À L'ARTICLE 15.

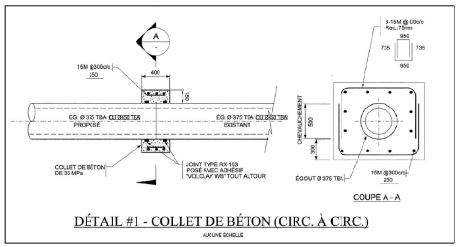

DÉTAIL #1 - COLLET DE BÉTON (CIRC. À CIRC.)
AUCUNE ÉCHELLE

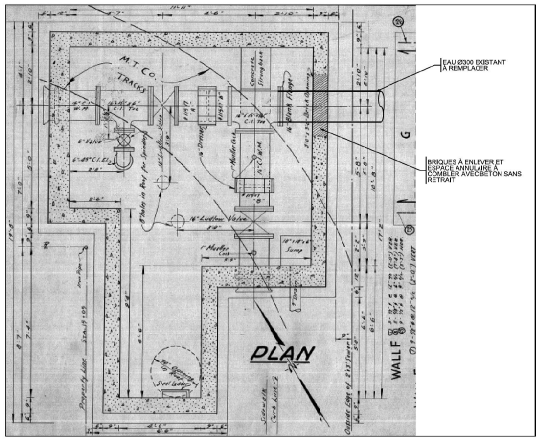

CHAMBRE DE VANNE #10826 EXISTANTE
(CHEMIN McDOUGALL / LE BOULEVARD)

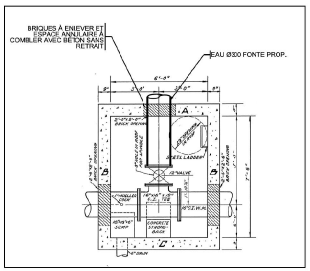

CHAMBRE DE VANNE #11759 EXISTANTE

= ARBRE / ARBUSTRE □MÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= POTEAU DE RUE
= POTEAU DE TROLLEY
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDRO-QUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOÛTE TRANSFO. HQ
= VOÛTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BORNE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSÉ
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE D'ATTERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE PRÉVENTION
- ZONE 0 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE
PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) ÉGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S): XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)
INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ-MÉTRO : XXX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M.: XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :
1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE/CLASSE 350
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SITUER/RÉEL À PHOTOÉBER DANS LA "ZONE/RÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PARO À PARO ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PARO À PARO ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 500 mm MIN.
8. ET PLUS DES COLLETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m (L) D'ÉPAISSEUR POUR TOUTES LES CANALISATIONS, CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE:
87K0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE: 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

N° : XXX — Forage

Éléments proposés :
NE ..... rouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (numérotation, CV-XX / NV-XXX-X, N° de cinquo voir devis)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (RC=regard circulaire / RCD=regard circulaire / RD=regard circulaire / numérotation; RX-XX / MV-XXXX; N° à creuser voir note)
Regard d'égout carré (RC=regard carré / RCD=regard carré / RD=regard carré / numérotation; RX-XX / MV-XXXX; N° à creuser voir note)
Sens d'écoulement

Plan repère

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé / Vérifié par :
0	2015-03-23	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M. S.B.

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-09-28
Étude : Sarah Elambi 2015-01-09
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

exp.
LES SERVICES EXP Inc.
t : +1.514.337.1000 | f : +1.514.337.1099
400, boul. De Maisonneuve Ouest,bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égout/aqueduc

Relevé l'arrêté : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-09-14
Dessiné par : C. DUMOUCHEL, dess. 2014-09-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. aaaa-mm-jj
Responsable du projet (ville de Montréal) : ELENA MILKANE, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.
PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) : ERIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e):
N° de soumission : 262201
Original signé le:

Signature Dessinateur

LOCALISATION :
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, AVENUE CEDAR ET RUE LE BOULEVARD
ARRONDISSEMENT(S) : VILLE-MARIE
TITRE DU PLAN :
COUPES ET DÉTAILS
NATURE DES TRAVAUX :
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE
Échelle : HOR. / 1:200 ; VERT. / 1:50
Plan no : 2622-EGA-01 / 7
Feuillet : 7
Révision : 0

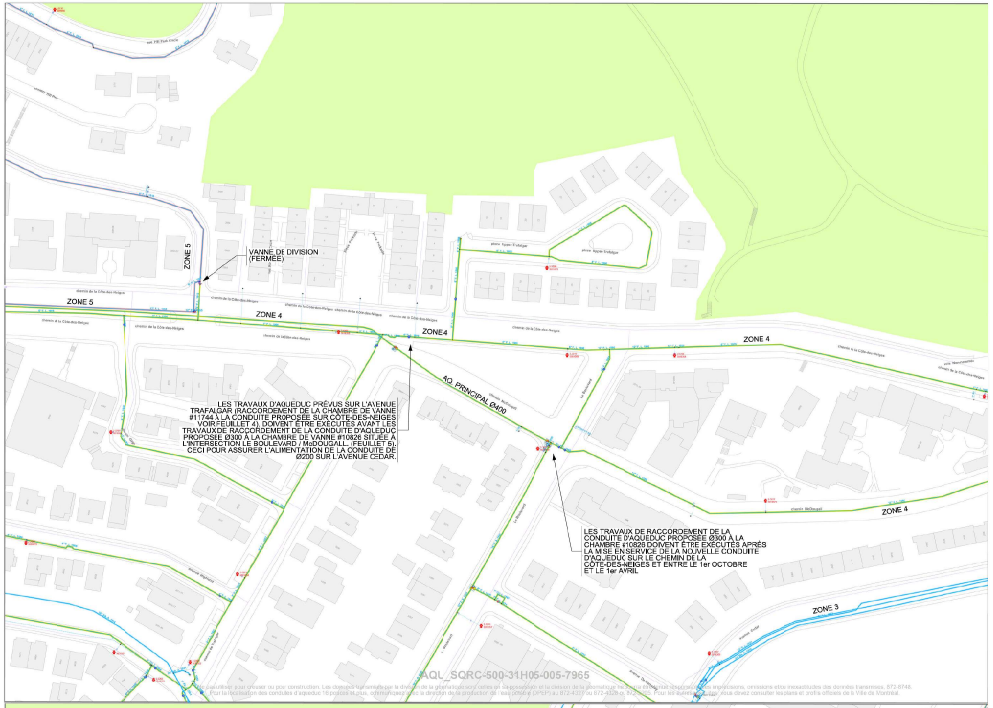

= ARBRE / ARBUSTE / DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ELECTRIQUE
= POTEAU ELECT. + LAMP.
= POTEAU DE RUE
= POTEAU DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ELECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDRO-QUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE CICLEUR
= VOÛTE TRANSFO. HQ
= VOÛTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BOBEE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ELECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSÉ
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE LIMITATION :
- ZONE 5 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 3 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) EGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S) : XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ-MÉTRO : XXX
HYDRO-QUEBEC : XXX
S.T.M. : XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 900 mm MIN.
8. EN PLUS DES JOINTS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1 (UN) (m³) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, T, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 87K0575
CÔTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215 m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

n° : xxx — Forage

Éléments proposés :

NE ..... nouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (CV-XX, MV-XXX-X, numérotation, N° de cinquo voir devis)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (RX-XX, MV-XXXX, N° à creuser voir exte, numérotation)
Regard d'égout carré (RX-XX, MV-XXXX, N° à creuser voir exte, numérotation)
Sens d'écoulement

Plan repère

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-03-28	EMIS POUR SOUMISSION	V.M.	S.B.

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-06-28
Étude : Sarah Elambr 2015-01-09
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

LES SERVICES EXP Inc.
t : +1.514.237.1080 | f : +1.514.339.1099
400, boul. De Maisonneuve Ouest,bureau 1001
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égout+aqueduc

Relevé l'arrêté : E. PICHÉ, ag. tech. / C. DOCUZ, ag. tech. 2014-06-14
Dessiné par : L. DUMOUCHEL, dess. 2014-09-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. aaaa-mm-jj
Responsable du projet (ville de Montréal) : ETLEVA MILKANI, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.
Signet d'identité

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) : ERIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e) :
N° de soumission : 252201
Original signé le:

LOCALISATION :
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, AVENUE CEDAR ET RUE LE BOULEVARD

ARRONDISSEMENT(S) : VILLE-MARIE

TITRE DU PLAN :
RÉSEAU D'AQUEDUC EXISTANT

NATURE DES TRAVAUX :
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR. : 1:200 ; VERT. : 1:50 — 0 2 4 6 8 (mètre) 12

Plan no :	Feuillet :	Révision :
2622-EGA-01 / 8	8	0

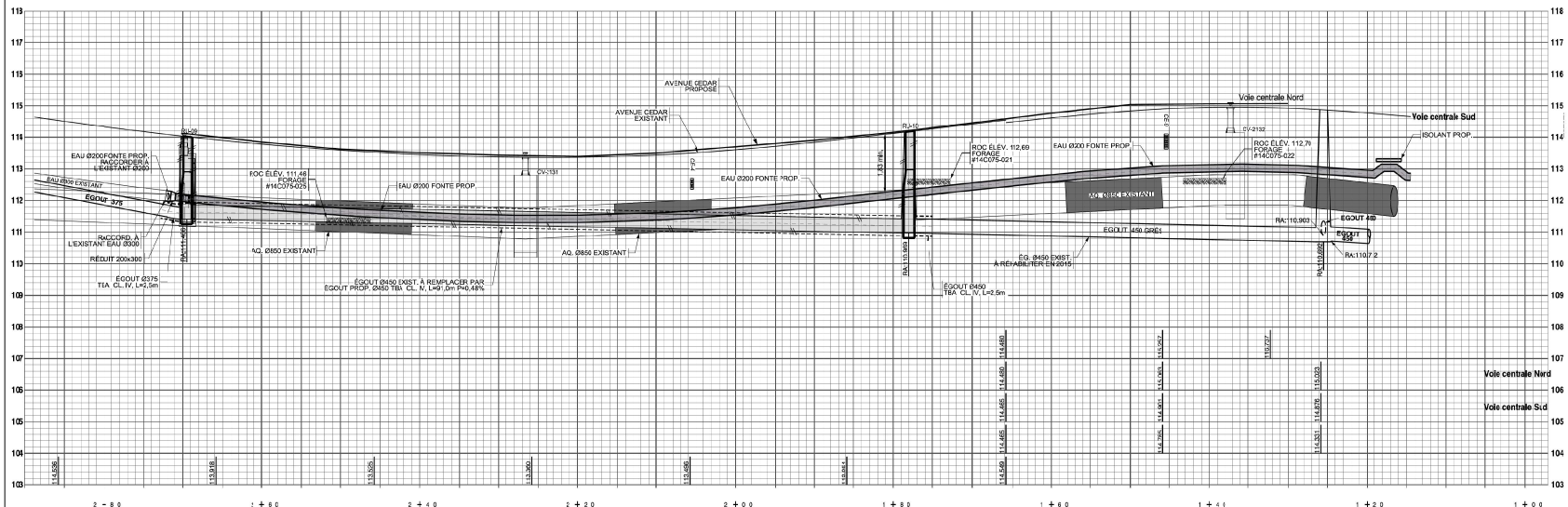

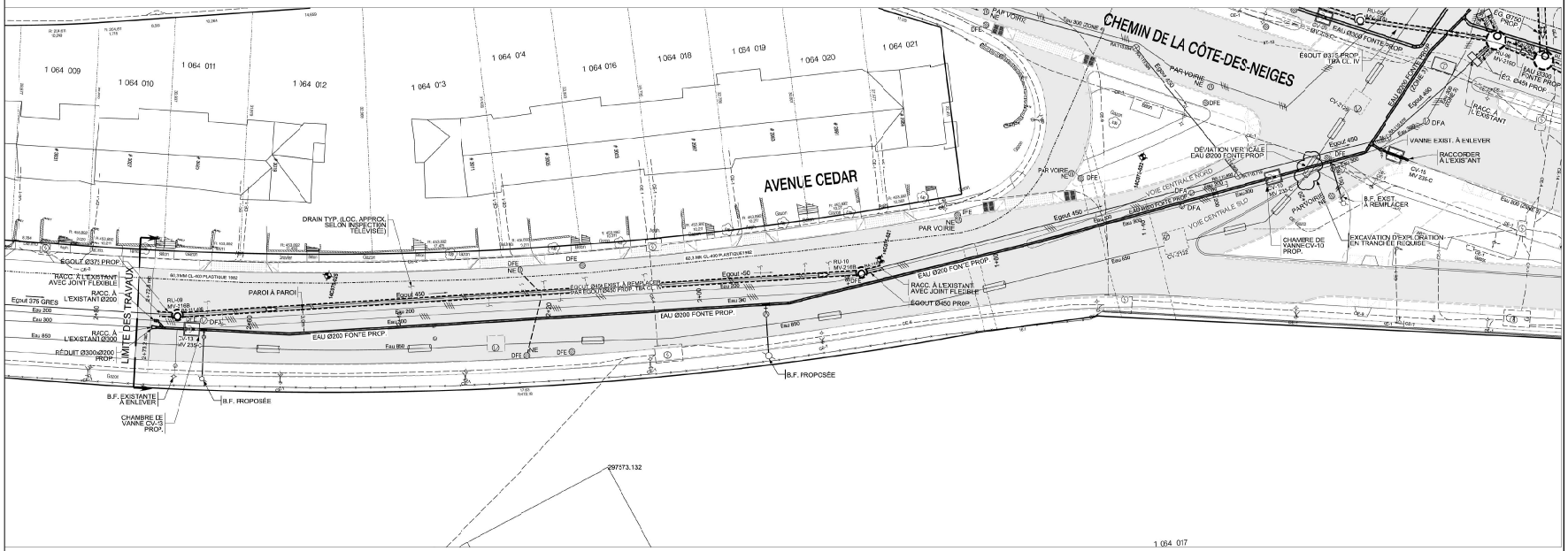

= ARBRE / ARBUSTRE : DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHE À CLÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERFACE BELL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= POTEAU ÉLECTRIQUE
= POTEAU ÉLECT. + LAMP.
= POTEAU DE RUE
= POTEAU DE TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ELECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDROQUÉBEC
= PETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE BORNE-FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOUTE TRANSFO. HQ
= VOUTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BORNE
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT PLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSE
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL DU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

ZONES DE LIMITATION
- ZONE 1 (BLEU) : CÔTE-DES-NEIGES
- ZONE 4 (JAUNE) : SOMMET
- ZONE 5 (ROUGE) : MONTAGNE

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE

PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : XXX
PLAN(S) ET PROFIL(S) : XXX
PLAN(S) ÉGOUT(S) : XXX
PLAN(S) AQUEDUC(S) : XXX

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)

INFO-EXCAVATION:
BELL : XXX
C.S.E.R. : XXX
GAZ-MÉTRO : XXX
HYDRO-QUÉBEC : XXX
S.T.M. : XXX
VIDÉOTRON : XXX
AUTRE(S) : XXX

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE/CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 800 mm MIN.
8. ET PLUS DES POINTS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1,0m DU DIAMÈTRE POUR TOUS LES COUDES, CHAISE, ACCESSOIRE, COUDE, T, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 87K0575
COTE-DES-NEIGES / BELVÉDÈRE
ALTITUDE : 142.215m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

N° : XXX — Forage

Éléments proposés :
NE — nouveau pulsard
DFE — structure à désaffecter (égout)
DFA — structure à désaffecter (aqueduc)
conduite à abandonner
structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
Chambre de vanne secondaire (numérotation; CV-XX; MV-XXX-X; N° de groupe voir devis)
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
Regard d'égout circulaire (GC: regard de bal; GD: regard double; REG: regard simple; numérotation; RX-XX; MV-XXXX; N° à creuser voir note)
Regard d'égout carré (GC: regard de bal; GD: regard double; REG: regard simple; numérotation; RX-XX; MV-XXXX; N° à creuser voir note)
Sens d'écoulement

Plan repère

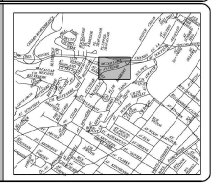

Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2015-03-25	ÉMIS POUR SOUMISSION	V.M.	S.B.
A	2014-12-19	ÉMIS POUR PRÉLIMINAIRE 50%	V.M.	S.B.

Étude(s) technique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Said Sabouhi Ing. 2014-06-28
Étude : Sarah Elambi 2015-01-09

DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : N/A aaaa-mm-jj

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

exp.
LES SERVICES EXP INC.
t : +1.514.921.1600 | f : +1.514.339.1399
420 boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1601
Montréal, QC H3A 3G5
CANADA
www.exp.com

Intervenants égoutaqueduc

Égout Aqueduc

Relevé Terrain : F. FAUBERT, ag. tech. 2014-05-09
Dessiné par : C. DUMOUCHEL, dess. 2014-03-16
Vérifié par : ERIC BÉLANGER, ing. 2014-03-16
Responsable du projet (côté de Montréal) : ETLEVA MILKOVA, ing.
Responsable du projet (consultant) : ERIC BÉLANGER, ing.

PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) :
ERIC BÉLANGER, ing.
Sceau de l'ingénieur(e) :
N° de soumission : 262201
Original signé le:

LOCALISATION :
AVENUE CEDAR
DU CHEMIN RAMEZAY
AU CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

ARRONDISSEMENT(S) : VILLE-MARIE

TITRE DU PLAN :
PLAN ET PROFIL
Ch. 1+00 @ 2+80

NATURE DES TRAVAUX :
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE CONDUITES D'ÉGOUT

DU : DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR. : 1:200
VERT. : 1:50 0 4 2 6 8 (mètre) 12

Plan no :	Feuillet	Révision :
2622-EGA-03/ 6	6	0

Frontenac

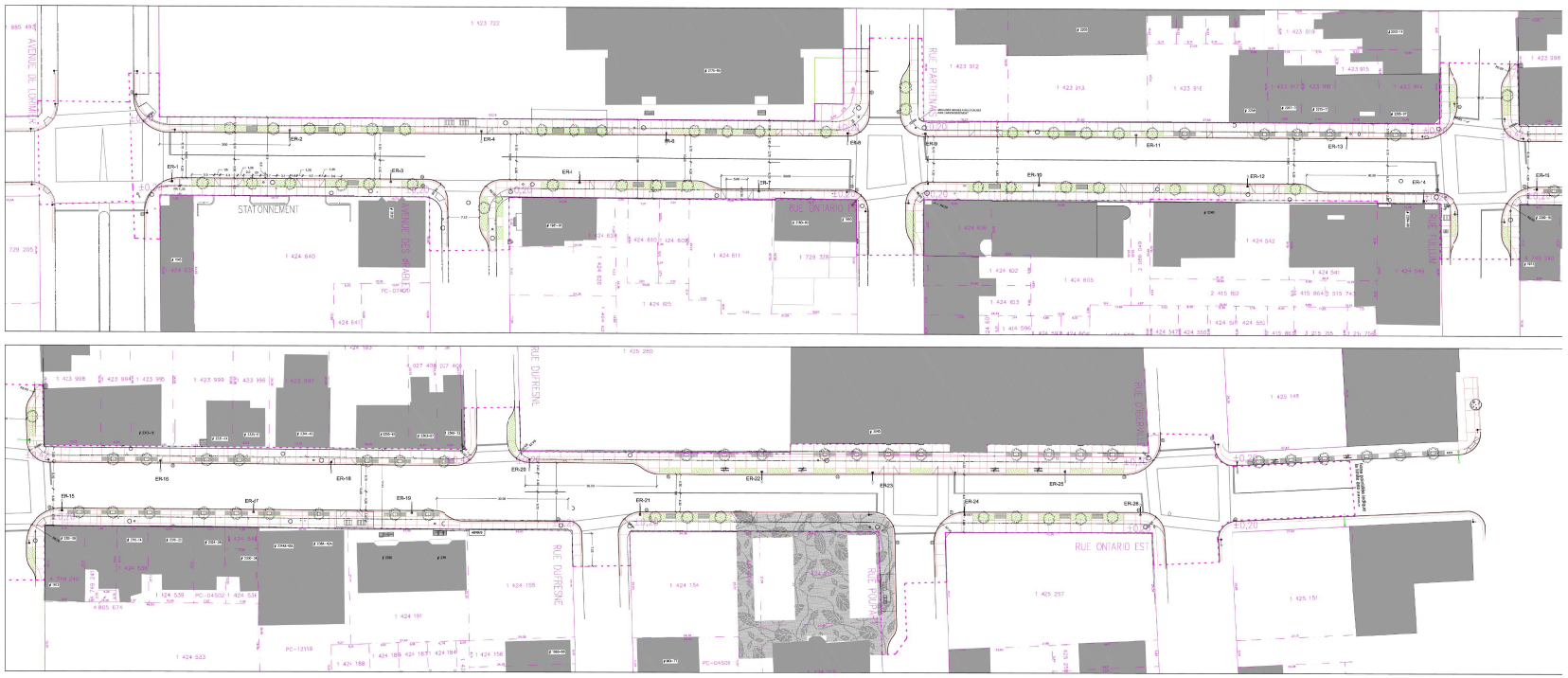

PROJET PÔLE FRONTENAC
PLANS D'AMÉNAGMENT RUE ONTARIO EST
TRONÇONS DELORIMIER À IBERVILLE
Échelle= 1:250
07 JUILLET 2014

Division de design et de l'aménagement urbain
Direction de l'urbanisme et du développement économique

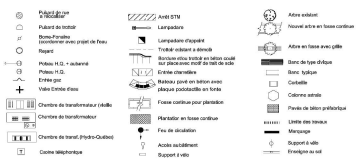

LÉGENDE

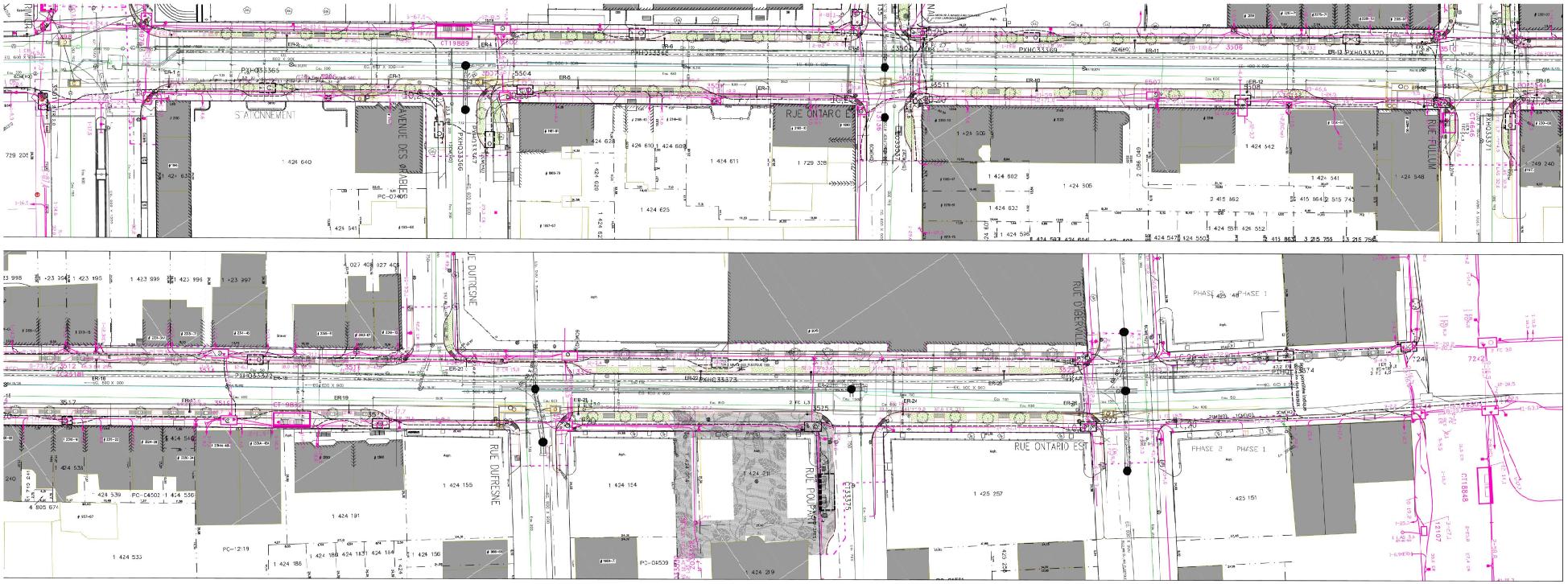

PROJET PÔLE FRONTENAC
PLANS DES CONDITIONS EXISTANTES RUE ONTARIO EST
TRONÇONS DELORIMIER À IBERVILLE
chelles 1:250
7 JUILLET 2014
ivision de design et de l'aménagement urbain
irection de l'urbanisme et du développement économique

Lasalle

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE:

STRUCTURES:
ABA STRUCTURE À ABANDONNER
DEP STRUCTURE À DÉPLACER
ENL STRUCTURE À ENLEVER
NP NOUVEAU PUISARD

PARTIE SUPÉRIEURE:
T TÊTE À REMPLACER
NIV À NIVELER
REP À RÉPARER
XXX DALLE À COULER EN PLAIE

FOYER:
CT CADRE ET TAMPON À REMPLACER
CG CADRE ET GRILLE À REMPLACER

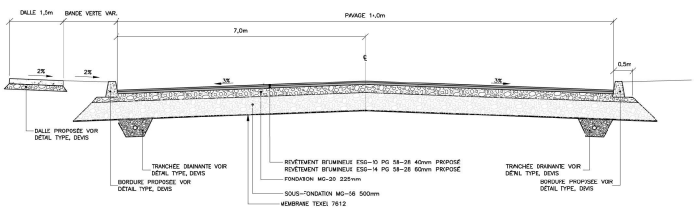

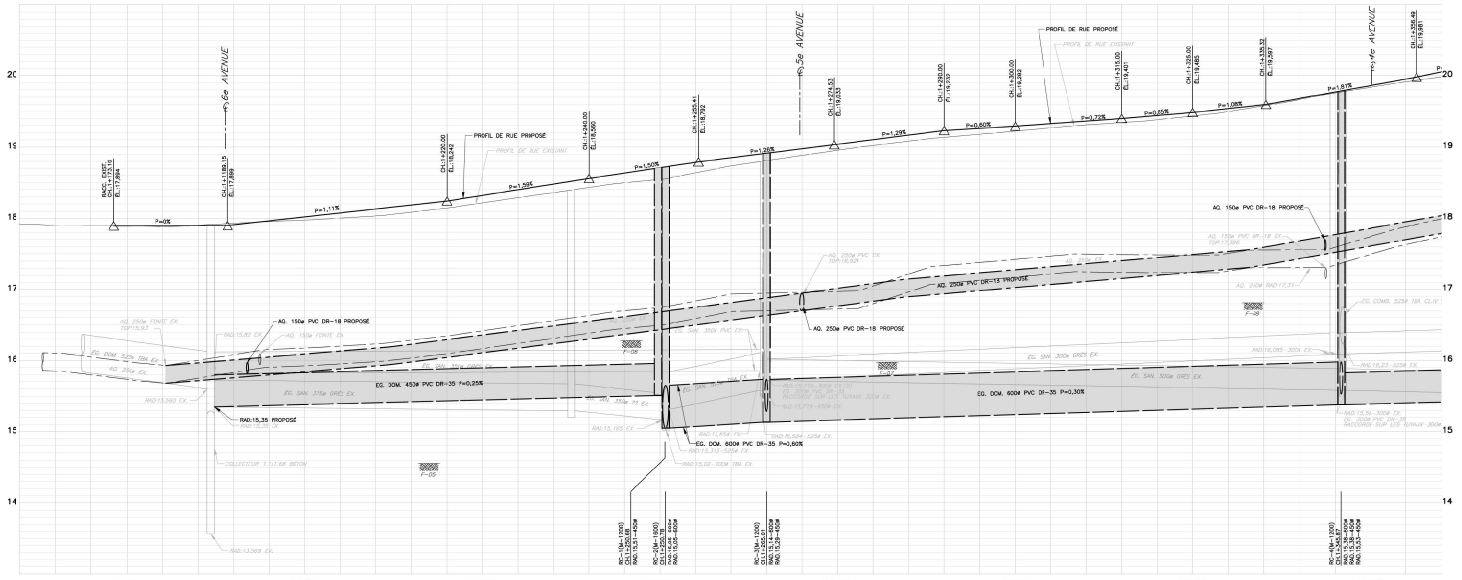

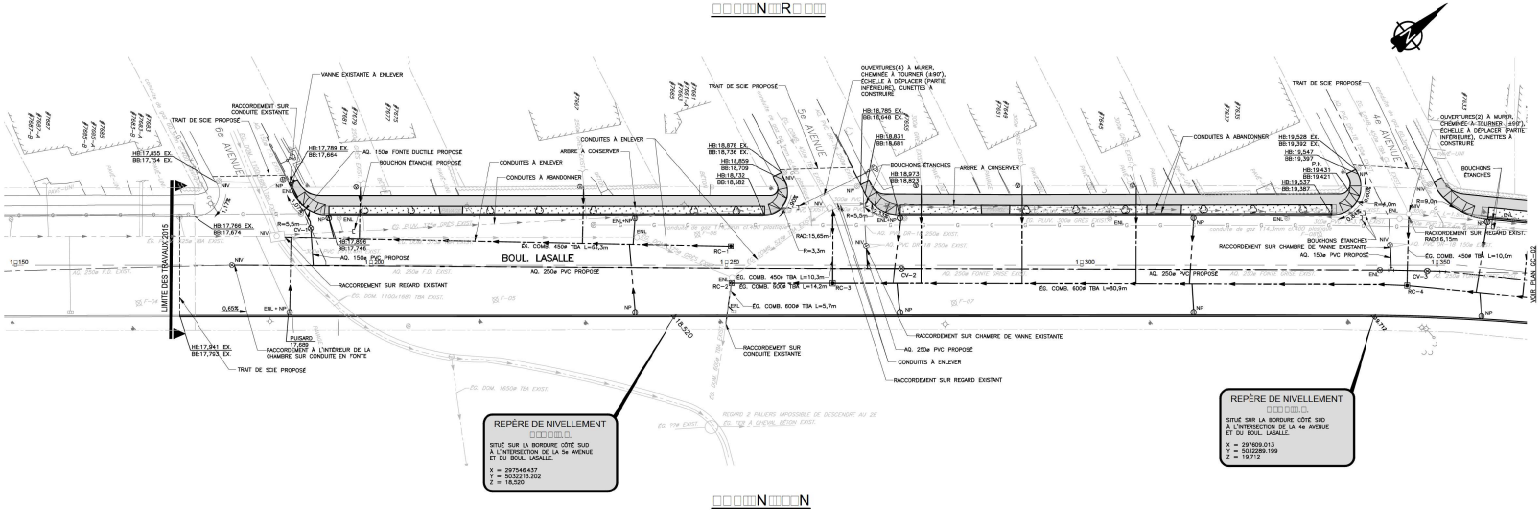

LÉGENDE:

EXISTANT	ITEM	PROJETÉ
	ÉGOUT UNITAIRE	
	ÉGOUT SANITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE DE REFOULEMENT	
	AQUEDUC	
	CONDUITE ABANDONNÉE	
	CONDUIT DE GAZ	
	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	
	CONDUIT DU MINISTÈRE HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT DU MASSIF BELL	
	CONDUIT UTILITÉ PUBLIQUE	
	CÂBLE ÉLECTRIQUE AÉRIEN	
	PAVAGE	
	GRAVIER OU ACCOTEMENT	
	BORDURE	
	TROTTOIR	
	LIGNE D'APPROCHE, SERVITUDE	
	LIGNE DE LOT	
	LIMITE DE MUNICIPALITÉ	
	ARPENTAGE	
	CLÔTURE	
	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ	
	VOIE FERRÉE	
	FOSSÉ	
	PONCEAU	
	HAIE	
	BOISÉ	
	BAS DE TALUS	
	HAUT DE TALUS	

EXISTANT	ITEM	PROJETÉ
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD UNITAIRE	
	REGARD-PUISARD	
	REGARD HYDRO	
	REGARD BELL	
	REGARD GAZ	
	PUISARD	
	POSTE DE POMPAGE	
	BOÎTE D'INCENDIE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	SERVICE D'AQUEDUC	
	ÉLÉVATION	
	SUPPORTS DE SERVICES PRIVÉS	
	POTEAU DE BOIS/HALIBAN	
	LUMINAIRE SIMPLE	
	LUMINAIRE DOUBLE	
	FEUX DE CIRCULATION	
	PANNEAU DOUBLE/SIMPLE	
	BORNE D'APPROCHE	
	BORNE D'INCENDIE	
	PUITS D'OBSERVATION	
	TERRASSE	
	PIERRE DE PROTECTION	
	ARBRE	
	ASPHALTE	
	BÉTON	
	GRAVIER	

EXISTANT	PROFIL	PROJETÉ
	FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE	
	FOSSÉ CÔTÉ DROIT	
	FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE/DROIT	
	TERRAIN NATUREL	
	POINT D'INTERSECTION	
	MARQUAGE ROUTIER	

POINT DE NIVEAU X.XX

NOTES GÉNÉRALES:

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SE CONFORMER AUX LOIS, RÈGLEMENTS (MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX), DÉCRETS ET AUTRES NORMES APPLICABLES AUX TRAVAUX. IL DOIT ÉGALEMENT RESPECTER LES MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES AU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT :
  - VÉRIFIER ET LA CONCORDANCE ENTRE LES REPÈRES DE NIVELLEMENT ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES;
  - VÉRIFIER ET VALIDER TOUTES LES DIMENSION ET ÉLÉVATIONS INDIQUÉES AUX PLANS ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES, ERREURS OU OMISSIONS. DANS LE CAS OU IL EST IMPOSSIBLE D'EFFECTUER DES VÉRIFICATION, L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER DES FOUILLES EXPLORATOIRES;
  - OBTENIR LA LOCALISATION DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES AUPRÈS D'INFOEXCAVATION. LA LOCALISATION DES SERVICES MONTRÉS AU PLAN EST APPROXIMATIVE ET IL EST ENTENDU QUE L'INGÉNIEUR ET LE CLIENT N'ASSUMENT AUCUNEMENT LA RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE ET L'INTÉGRITÉ DE CES INFORMATIONS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS PENDANT LES TRAVAUX. AINSI, IL EST DE SA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER ET/OU SUPPORTER LES MASSIFS SOUTERRAINS, LES POTEAUX, LES HAUBANS, LES LAMPADAIRES, LES FILERES ENFOUIS, ETC.
- TOUT DOMMAGE AUX STRUCTURES ENVIRONNANTES AUTRES QUE CELLES VISÉES PAR LES PLANS ET DEVRA DEVRONT ÊTRE REMPLACÉES OU RÉPARÉES PAR L'ENTREPRENEUR À LA SATISFACTION DU LE CLIENT.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS DE SERVICES EST BASÉE SUR LES RAPPORTS D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES (PRÉSENTS AU DÉVEL) IL REVIENT À L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER DE LOCALISATION EXACTE SOIT PAR DES INSPECTIONS COMPLÉMENTAIRES OU PAR DES FOUILLES EXPLORATOIRES, PARTICULIÈREMENT SUR LES LCTS OU AJOUN BRANCHEMENT N'AFFICHENT PAS.

UN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU TRONÇON SITUÉ ENTRE LA 2e AVENUE ET LA RUE ALPIN SERA RÉLISÉ AU PRINTEMPS 2015. LE PROFIL DE LA CHAUSSÉE SERA DONC INCIQUE SUR LES PLANS ÉMIS POUR CONSTRUCTION, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS RUISSARDS DEVRONT ÊTRE REDICALISÉS.

PLAN CLÉ:



NE PAS UTILISER CE PLAN À DES FINS DE CONSTRUCTION

No	Commentaires	Par	Date
A	Commentaires	V.L.	2015-02-3

CLIENT:
LaSalle Montréal

SCEAU:

CONSULTANT:
EFEL
Expertise-conseils en Génie civil
Repentigny (Québec) J5Z 0E3
Tél.: (450) 704-1138

numéro de consultant	FL-17344
préparé par	V. Lauzon, ing.
dessiné par	S. Gauvin, tech.
vérifié par	V. Lauzon, ing.

PROJET:

Travaux de reconstruction des réseaux d'égouts et l'aqueduc sur le boul. Lasalle entre la rue Alpin et la 6ième Avenue. Contrat: E.A.14-1571

TITRE DU DESSIN:

Boulevard Lasalle
1+150à 1+350

ÉCHELLE: H:1:250 V: 1:25

GC01 de 03

FL-17344-GC-01-A.dwg



LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE:

STRUCTURES:

ABA STRUCTURE À ABANDONNER
DEP STRUCTURE À DÉPLACER
ENL STRUCTURE À ENLEVER
NP NOUVEAU PUISARD

PARTIE SUPÉRIEURE:

T TÊTE À REMPLACER
NIV À NIVELER
RÉP À RÉPARER
XXX DALLE À COULER EN PLACE

FONTE:

CT CADRE ET TAMPON À REMPLACER
CG CADRE ET GRILLE À REMPLACER

□□□□N□R□ □□□

REPÈRE DE NIVELLEMENT
□□□□□□.
SITUÉ DANS LE PAVAGE CÔTÉ NORD-OUEST À L'INTERSECTION DE LA 3e AVENUE ET DU BOUL. LASALLE.
Y = 297656.165
Y = 5032156.822
Z = 20.281

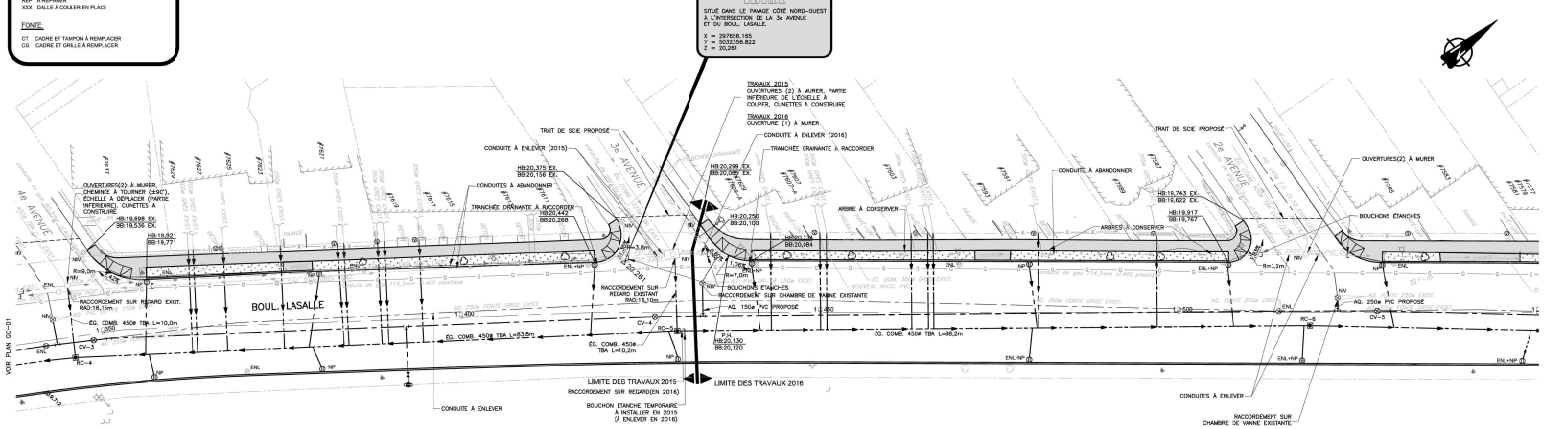

□□□□N□□□N

FL-17314-GC-02-A.dwg

LÉGENDE:

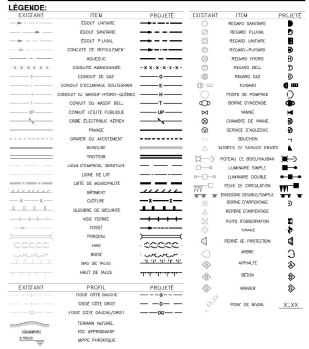

NOTES GÉNÉRALES:

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SE CONFORMER AUX LOIS, RÈGLEMENTS (MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX), DÉCRETS ET AUTRES NORMES APPLICABLES AUX TRAVAUX IL DOIT ÉGALEMENT RESPECTER LES MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES AU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT :
  - VÉRIFIER ET LA CONCORDANCE ENTRE LES REPÈRES DE NIVELLEMENT ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES;
  - VÉRIFIER ET VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLÉVATIONS INDIQUÉES AUX PLANS ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES, ERREURS OU OMISSIONS, DANS LE CAS OÙ IL EST IMPOSSIBLE D'EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS, L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER DES FOUILLES EXPLORATOIRES;
  - OBTENIR LA LOCALISATION DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES AUPRÈS D'INFOEXCAVATION. LA LOCALISATION DES SERVICES MONTRÉS AU PLAN EST APPROXIMATIVE ET IL EST ENTENDU QUE L'INGÉNIEUR ET LE CLIENT N'ASSUMENT AUCUNEMENT LA RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE ET L'INTÉGRITÉ DE CES INFORMATIONS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS PENDANT LES TRAVAUX. AINSI, IL EST DE SA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER ET/OU SUPPORTER LES MASSIFS SOUTERRAINS, LES POTEAUX, LES HAUBANS, LES LAMPADAIRES, LES FILERIES ENFOUIS, ETC.
- TOUT DOMMAGE AUX STRUCTURES ENTRONNANTES AUTRES QUE CELLES VISÉES PAR LES PLANS ET DEVRA DEVIENT ÊTRE REMPLACÉES OU RÉPARÉES PAR L'ENTREPRENEUR À LA SATISFACTION DU LE CLIENT.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS DE SERVICES EST BASÉE SUR LES RAPPORTS D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES (PRÉSENTES AU DEVIS). IL REVIENT À L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER DE LEUR LOCALISATION EXACTE SOIT PAR DES INSPECTIONS COMPLÉMENTAIRES OU PAR DES FOUILLES EXPLORATOIRES, PARTICULIÈREMENT SUR LES LCTS OÙ AUCUN BRANCHEMENT N'A ÉTÉ IDENTIFIÉ.

UN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU TRONÇON SITUÉ ENTRE LA 2e AVENUE ET LA RUE ALPIN SERA RÉALISÉ AU PRINTEMPS 2015. LE PROFIL DE LA CHAUSSÉE SERA DONC INCONNU SUR LES PLANS ÉMIS POUR CONSTRUCTION, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS RUISSEAUX DEVIENT ÊTRE REDICALISÉS.

PLAN CLÉ:

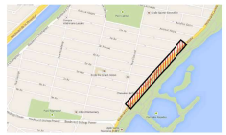

NE PAS UTILISER CE PLAN À DES FINS D'APPEL D'OFFRES

No	Émissor	Par	Date
A	Commentaires	V.L.	2015-02-3

CLIENT:

LaSalle Montréal

numéro client: Soumission: 365051

chargé du projet: Christiane Cyrenne

SCEAU:

CONSULTANT:

EFEL
Experts-conseils en génie civil
Repentigny (Québec) J6Z 0E3
TÉL: (450) 704-1138

numéro de consultant: FL-17314

préparé par: V. Lauzon, ing.

examiné par: S. Gauvin, tech.

vérifié par: V. Lauzon, ing.

PROJET:

Travaux de reconstruction des réseaux d'égouts et l'aqueduc sur le boul. Lasalle entre la rue Alpin et la 6ième Avenue. Contrat: E.A.14-1571

TITRE DU DESSIN:

Boulevard Lasalle
1+350à 1+525

ÉCHELLE: H:1:250 V: 1:25

GC-02 de 03



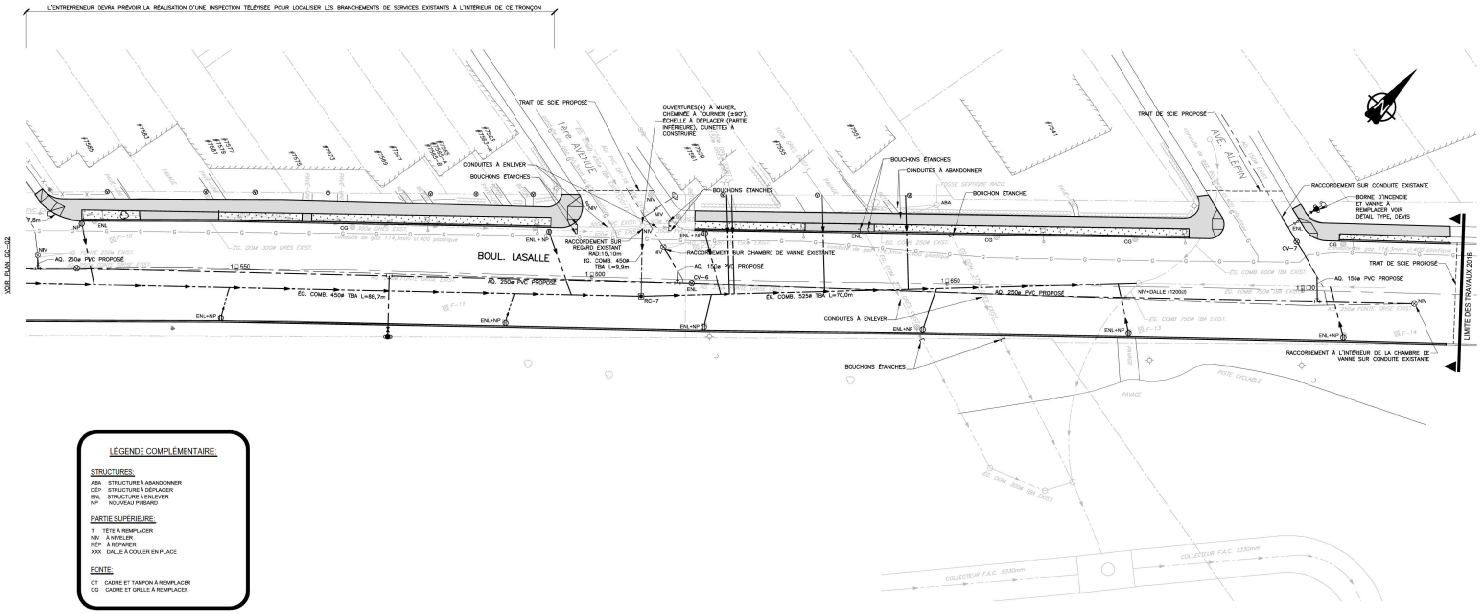

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE:

STRUCTURES:
- ABA STRUCTURE À ABANDONNER
- DÉP STRUCTURE À DÉPLACER
- ENL STRUCTURE À ENLEVER
- NP NOUVEAU PIÉDARD

PARTIE SUPÉRIEURE:
- T TÊTE À REMPLACER
- NIV À NIVELER
- RÉP À RÉPARER
- XXX DAL.JE À COULER EN PLACE

FONTE:
- CT CADRE ET TAMPON À REMPLACER
- CG CADRE ET GRILLE À REMPLACER

LÉGENDE:

EXISTANT	ITEM	PROJETÉ	EXISTANT	ITEM	PROJETÉ
	ÉGOUT UNITAIRE			REGARD SANITAIRE	
	ÉGOUT SANITAIRE			REGARD PLUVIAL	
	ÉGOUT PLUVIAL			REGARD UNITAIRE	
	CONDUITE DE REFOULEMENT			REGARD-PUISARD	
	AQUEDUC			REGARD HYDRO	
	CONDUITE ABANDONNÉE			REGARD BELL	
	CONDUIT DE GAZ			REGARD GAZ	
	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN			FUSIBLE	
	CONDUIT DU MASSIF HYDRO-QUÉBEC			POSTE DE POMPAGE	
	CONDUIT DU MASSIF BELL			BORNE D'INCENDIE	
	CONDUIT UTILITÉ PUBLIQUE			VANNE	
	CÂBLE ÉLECTRIQUE AÉRIEN			CHAMBRE DE VANNE	
	FAUCHE			SERVICE D'AQUEDUC	
	CREUSER OU ACCOTEMENT			DÉFLECTEUR	
	BORDURE			SORTIES DE SERVICE PRIVÉES	
	TROTTOIR			POTEAU DE BOIS/HAUBAN	
	LIGNE D'EMPRISE, MITOYEN			LUMINAIRE SIMPLE	
	LIGNE DE LOT			LUMINAIRE DOUBLE	
	LIMITE DE MUNICIPALITÉ			FEUX DE CIRCULATION	
	REMBLAI			PANNEAU DOUBLE/SIMPLE	
	CLÔTURE			BORNE D'ARPENTAGE	
	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ			REPÈRE D'ARPENTAGE	
	VOIE FERRÉE			PUITS D'OBSERVATION	
	FOSSÉ			VANNE	
	PONCEAU			PIÈRRE DE PROTECTION	
	HAIE			ARBRE	
	BOISÉ			ASPHALTE	
	END DE TALUS			BÉTON	
	HAUT DE TALUS			GRAVIER	

EXISTANT	PROFIL	PROJETÉ
	FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE	
	FOSSÉ CÔTÉ DROIT	
	FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE/DROIT	
	TERRAIN NATUREL	
	ESQUISSE	
	ROC APPROXIMATIF	
	MYPIC PHOTOGRAPHIQUE	

POINT DE NIVEAU X.XX

NOTES GÉNÉRALES:

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SE CONFORMER AUX LOIS, RÈGLEMENTS (MUNICIPAUX PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX), DÉCRETS ET AUTRES NORMES APPLICABLES AUX TRAVAUX. IL DOIT ÉGALEMENT RESPECTER LES MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES AU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT :
  - VÉRIFIER ET LA CONCORDANCE ENTRE LES REPÈRES DE NIVELLEMENT ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES;
  - VÉRIFIER ET VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLÉVATIONS INDIQUÉES AUX PLANS ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DISCORDANCES, ERREURS OU OMISSIONS. DANS LE CAS OU IL EST IMPOSSIBLE D'EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS, L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER DES FOUILLES EXPLORATOIRES;
  - OBTENIR LA LOCALISATION DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES AUPRÈS D'INFOEXCAVATION. LA LOCALISATION DES SERVICES MONTRÉS AU PLAN EST APPROXIMATIVE ET IL EST ENTENDU QUE L'INGÉNIEUR ET LE CLIENT N'ASSUMENT AUCUNEMENT LA RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE ET L'INTÉGRITÉ DE CES INFORMATIONS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS PENDANT LES TRAVAUX. AINSI, IL EST DE SA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER ET/OU SUPPORTER LES MASSIFS SOUTERRAINS, LES POTEAUX, LES HAUBANS, LES LAMPADAIRES, LES FILERIES ENFOUIS, ETC.
- TOUT DOMMAGE AUX STRUCTURES ENVIRONNANTES AUTRES QUE CELLES VISÉES PAR LES PLANS ET DEVIS DEVRONT ÊTRE REMPLACÉES OU RÉPARÉES PAR L'ENTREPRENEUR À LA SATISFACTION DU LE CLIENT.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS DE SERVICES EST BASÉE SUR LES RAPPORTS D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES (PRÉSENTÉS AU DEVIS). IL REVIENT À L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER DE LEUR LOCALISATION EXACTE SOIT PAR DES INSPECTIONS COMPLÉMENTAIRES OU PAR DES FOUILLES EXPLORATOIRES, PARTICULIÈREMENT SUR LES LCTS OÙ AUCUN BRANCHEMENT N'A ÉTÉ IDENTIFIÉ.

UN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU TRONÇON SITUÉ ENTRE LA 2e AVENUE ET LA RUE ALPIN SERA RÉALISÉ AU PRINTEMPS 2015. LE PROFIL DE LA CHAUSSÉE SERA DONC INDIQUÉ SUR LES PLANS DÉJÀ POUR CONSTRUCTION, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS RUISSEAUX DEVRONT ÊTRE REDÉCALÉS.

PLAN CLÉ:

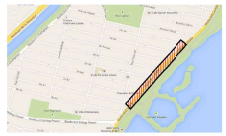

NE PAS UTILISER CE PLAN À DES FINS DE CONSTRUCTION

No	Émissor	Par	Date
A	Commentaires	V.L.	2015-02-3

CLIENT:

LaSalle Montréal

SCEAU:

CONSULTANT:

EFEL
Experts-conseils
Engineering Experts
Hawkesbury (Québec) J0C 1X0
TÉL. (450) 764-1138

numéro de consultant	FL-173-14
préparé par	V. Lauzon, ing.
vérifié par	S. Gauvin, tech.
scellé par	V. Lauzon, ing.

PROJET:

Travaux de reconstruction des réseaux d'égouts et d'aqueduc sur le boul. Lasalle entre la rue Alepin et la 6ième Avenue. Contrat: E.A.14-1571

TITRE DU DESSIN:

Boulevard Lasalle
1+400à 1+600

ÉCHELLE:	H:1:250	V: 1:25
		GC-03 de 03

FL-173-14-GC-03-A.dwg

McCulloh et Pratt

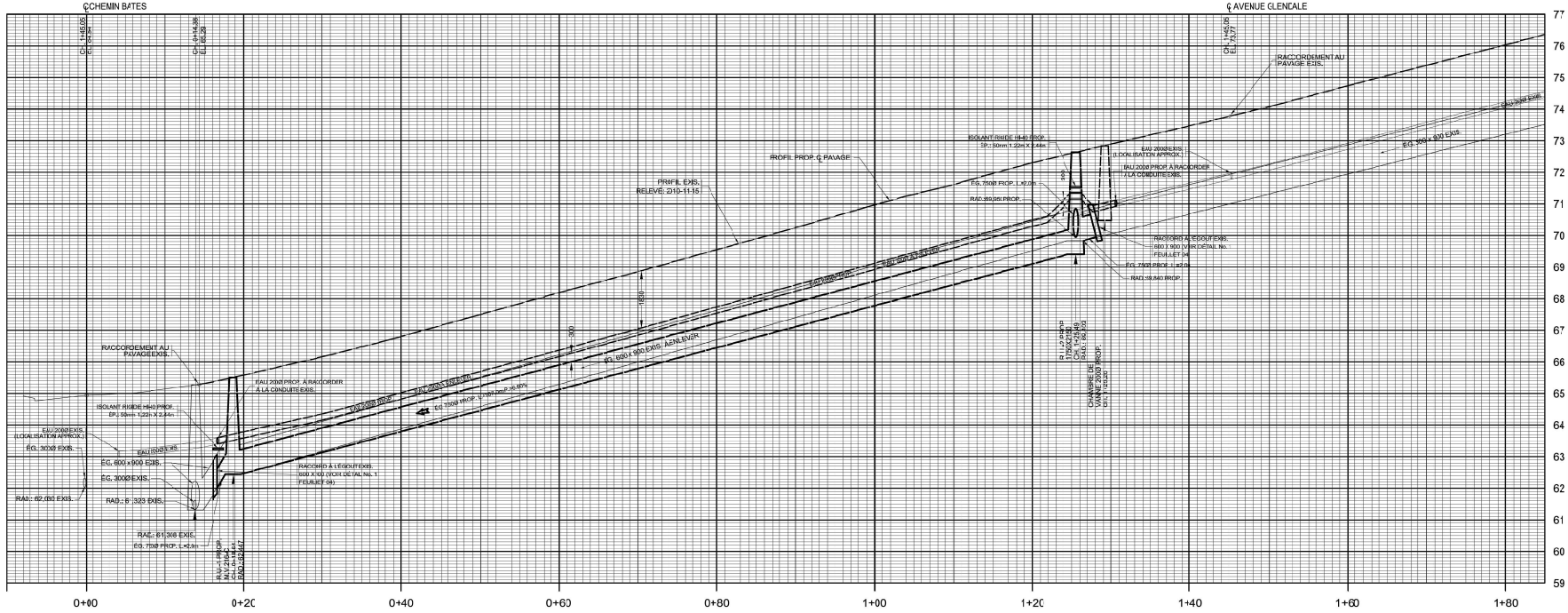

VUE EN PROFIL

NOTES:

9 — LOCALISATION ET NOMBRE D'ENTRÉES DE SERVICE EN PLOMB À VALIDER AU CHANTIER.

10 — LES TÊTES DE REGARDS, CHAMBRES DE VANNE, BOITES DE VANNE ET PUISARDS EXISTANTS SONT À CHANGER PAR DES TÊTES AJUSTABLES.

11 — L'ENTREPRENEUR DOIT METTRE EN ÉTAT LE SITE APRÈS LES TRAVAUX. TOUTES LES ZONES TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE REFAITES TEL QUE L'EXISTANT.

12 — L'ENTREPRENEUR DOIT EXÉCUTER UN TRAITÉ DE SCIE POUR LE PAVAGE À DÉMOLIR LORS DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES. LE PAVAGE DOIT ÊTRE REFAIT AVEC LES SOUS-FONDATION ET FONDATION TEL QUE LE DÉTAIL TYPE M.V.-210-A. LE RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT DOIT ÊTRE FAIT SELON LES DESSINS NORMALISÉS R-007- ET 008 DES NORMES DUMTQ LE PAVAGE AUTOUR DES PUISARDS DOIT ÊTRE TEL QUE MONTRÉ AU DÉTAIL TYPE M.V.-201-B

13 — LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROTTOIR DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS SUR PLEIN CÔTE DE LA RUE À LA FOIS POUR PERMETTRE UNE CIRCULATION SÉCURITAIRE AU PIÉTONS.

ENTRÉE DE SERVICES PROPOSÉE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT UNITAIRE

AU POSITIONNEMENT SELON ENTRÉE DE SERVICE D'AQUEDUC RELEVÉE

(AU) POSITIONNEMENT À ÊTRE DÉTERMINÉ AU CHANTIER

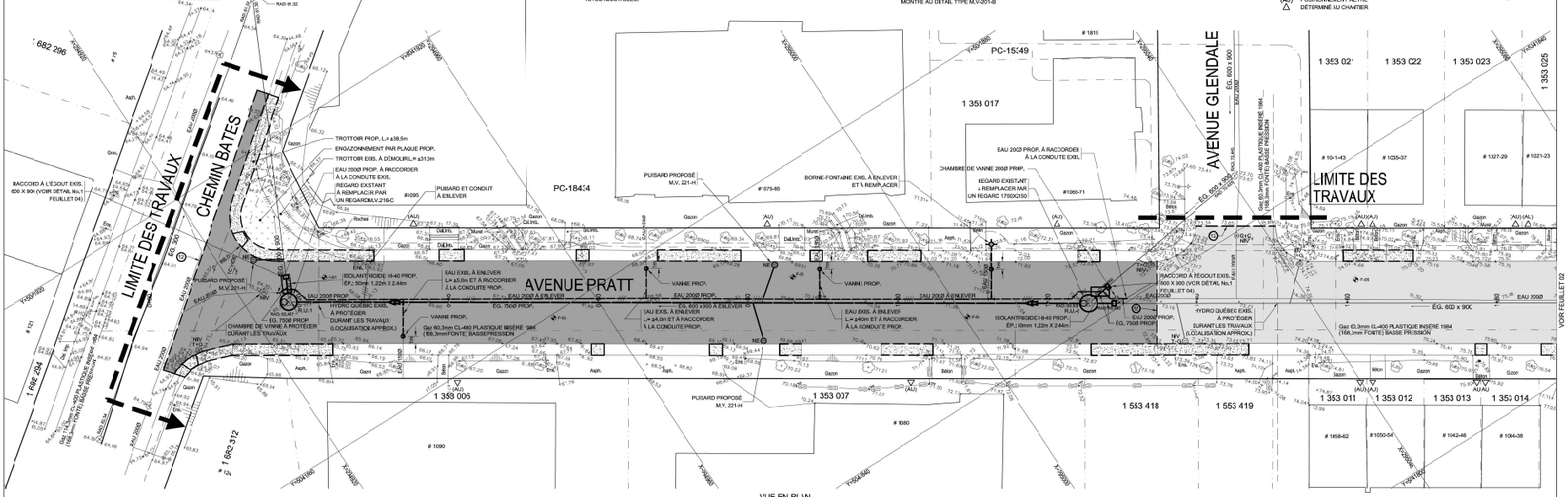

VUE EN PLAN

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-12-19	POUR COMMENTAIRES 30%	A.L.	M.M.
0	2014-11-21	POUR COMMENTAIRES 10%	A.L.	S.L.L.

Émission / Révision

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC ÉCONOMIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC ÉCONOMIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA RANGÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE MINIMALE À PRÉVOIR ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN ÉGOUT OU UNE CONDUITE D'ÉGOUT EST DE 300mm MIN.
7. LA DISTANCE MINIMALE À PRÉVOIR ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT C.S.T. ÉTAIT DE 500mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETS DE RETRAIT, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m DE CÔTÉ ET DE HAUTEUR DOIVENT ÊTRE PRÉVUES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

ORIENTATION

C.O.U:

NORD: 5 041 744.527
EST: 29 517.688
ALT.: 62.088

NORD: 5 041 9 4.484
EST: 294 563.29
ALT: 64.283

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à changer
DFB ..... structure à désaffecter (égout)
NIV ..... divers structure à riveler
C+C ..... cadre et couvercle à changer
..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout/ Aqueduc
PROPOSÉ EXISTANT

Borne-Fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne + vanne
Chambre de vanne + vanne
Puisard de rue
Puisard doloit
Puisard de trottoir
Grille carrée
Regard d'égout
Regard d'égout
Divers
Feux de circulation
Lampadaire
Repère géodésique
Regard de chambre de la C.S.E.M.
Regard de chambre H.Q.
Regard de chambre de Bell
Zone de reconstruction de la chaussée
Zone de réfection de pavage uniquement (plinage)
Reconstruction du trottoir

Plan clé



AXOR
EXPERTS-CONSEILS
axorexperts.com

Montréal
Service du développement et des opérations
Direction des travaux publics
Division de la conception et de la réalisation des travaux

Intervenants

Préparé / Vérifié par:		
Alexandre Léjeune, arp. tech.	2014-11-10	
Préparé par: André Letarte, tech.	2014-11-12	
Sandra Williams, Ing.,jr.	2014-11-12	
Vérifié par: Mbark Mahan, ing.	2014-11-19	

Responsable du projet: Sébastien Lejault-Lavallée, Ing., PMP

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) :

Sceau de l'ingénieur(e):

Soumission no: TP01/01-15

Original signé le :

Étude hydraulique

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUES RÉSEAUX D'EAU : Étude : Erna Grigorova, Ing. 2014-03-12
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES : Étude : -
DIRECTION DE L'EAU POTABLE : Étude : -

LOCALISATION : AVENUE PRATT 0+00 à 1+80

ARRONDISSEMENT : OUTREMONT

TITRE : Reconstruction des infrastructures d'égout, d'aqueduc et rouléres des Avenues Pratt et McCulloch

NATURE DES TRAVAUX : Reconstruction de l'égout, de la conduite d'aqueduc et réfection routière de l'Avenue Pratt

PLAN-PROFIL

Extrait du plan et profil: -

Échelle: Vert. 1:50 Hor. 1:200

Plan no: C-001 Feuillet : 01 de 04 Révision: 0

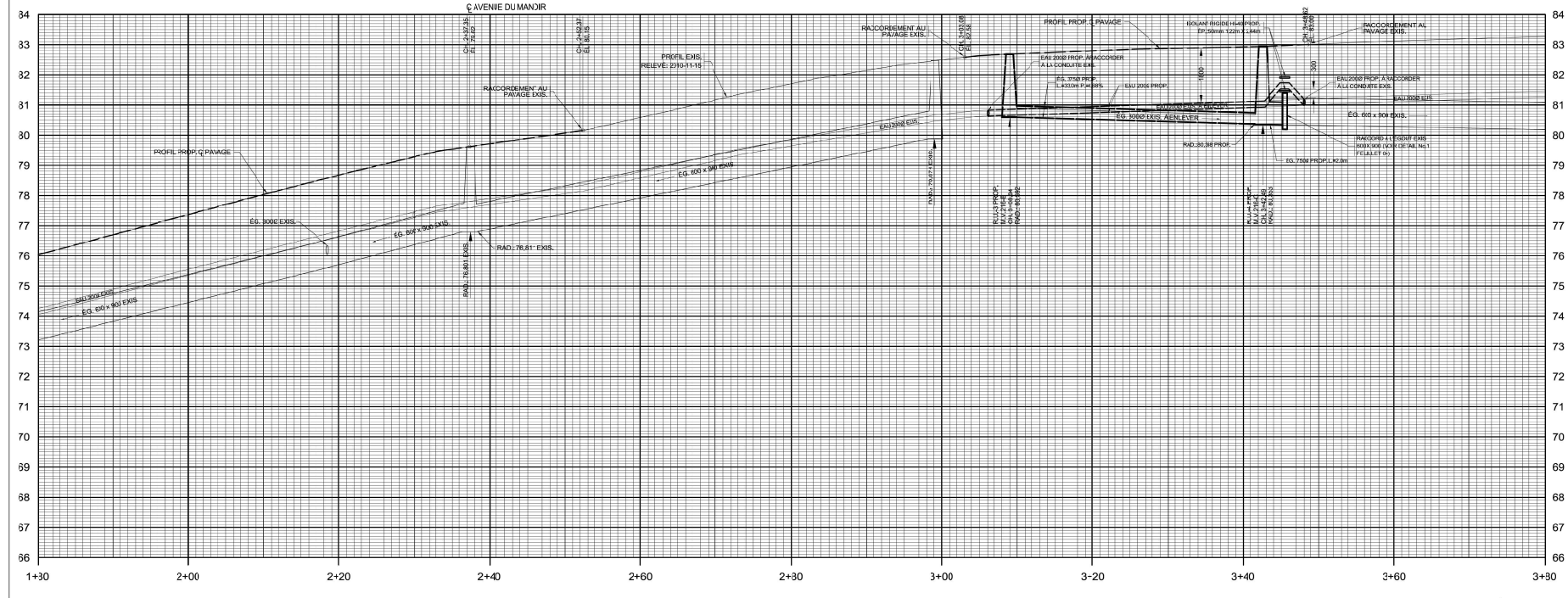

VUE EN PROFIL

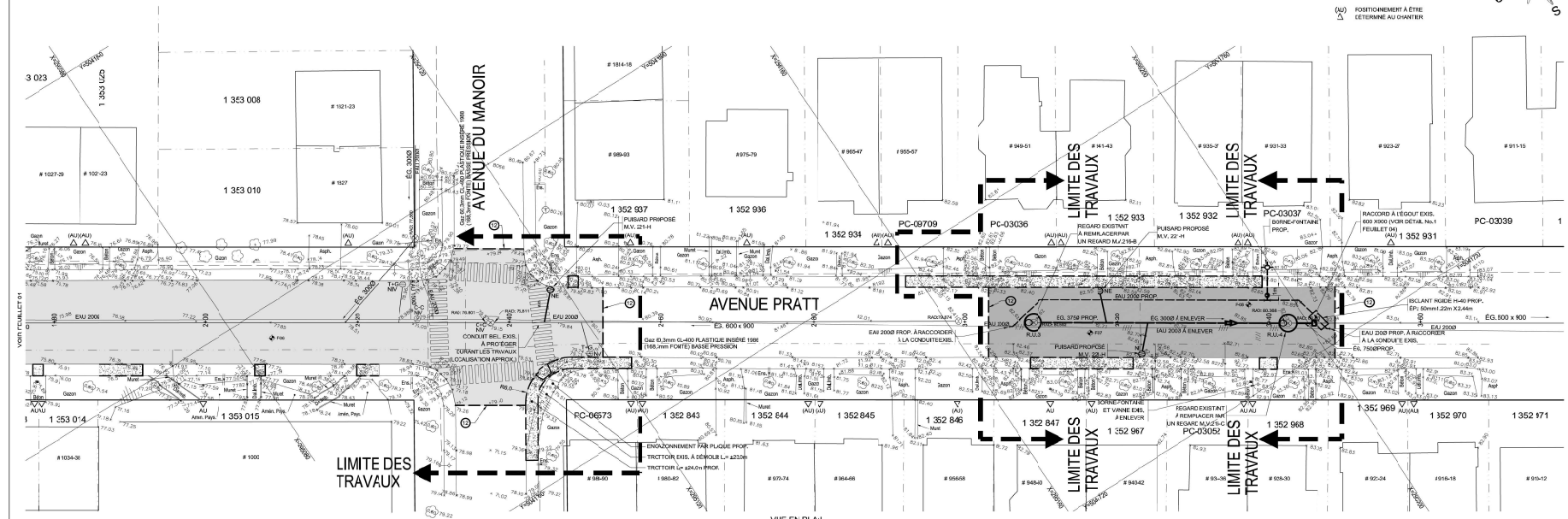

VUE EN PLAN

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC ÉCONODAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC ÉCONODAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DURE LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE MINIMALE À PRÉVOIR ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN ÉGOUT OU UNE CONDUITE D'EAU EST DE 300mm MIN.
7. LA DISTANCE MINIMALE À PRÉVOIR ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT C.E.T.E.M.C. DE 600 mm MIN.
8. EN P. LES DÉSCELLETTES DE RETRAIT, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1,0m ou PLUS ET TOUTES LES PIÈCES ENTRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

ORIENTATION

C.O.U:
NORD: 5 041 744,527
EST: 29 517,688
ALT: 62,088
NORD: 5 041 914,484
EST: 29 493,39
ALT: 64,283
Système altimétrique : ST-29 (MTM)

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à changer
DFB ..... structure à désaffecter (égout)
NIV ..... divers structure à riveler
C+C ..... cadre et couvercle à changer
..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout/ Aqueduc
PROPOSÉ EXISTANT

Borne-Fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne + vanne
Chambre de vanne + vanne
Puisard de rue
Puisard delot
Puisard de trottoir
Grille cerclée
Regard d'égout
Regard d'égout
Divers
Feux de circulation
Électrique
Repère géodésique
Regard de chambre de la C.S.E.M.
Regard de chambre H.O.
Regard de chambre de Bell
Zone de reconstruction de la chaussée
Zone de réfection de pavage uniquement (plinage)
Reconstruction du trottoir

Plan clé



AXOR EXPERTS-CONSEILS
axorexperts.com

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-12-19	POUR COMMENTAIRES 90%	A.L.	M.M.
0	2014-11-21	POUR COMMENTAIRES 50%	A.L.	S.L.L.

Émission / Révision

Montréal

Service du développement et des opérations
Direction des travaux publics
Division de la conception et de la réalisation des travaux

Intervenants

Préparé l'arrière: Alexandre Léjeune, arp. tech. 2014-11-10
Préparé par: André Letarte, tech. 2014-11-12
Sondra Williams, Ing.,jr. 2014-11-12
Vérifié par: Mbark Mahan, ing. 2014-11-19
Responsable du projet: Sébastien Lejault-Lavallée, Ing., PMP
PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) : -
Sceau de l'ingénieur(e):
Soumission no: TP01/01-15
Original signé le :

Étude hydraulique

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUES RÉSEAUX D'EAU : Étude : Erna Grigorova, Ing. 2014-03-12
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES : Étude : -
DIRECTION DE L'EAU POTABLE : Étude : -

LOCALISATION :
AVENUE PRATT
1+80 à 3+48.62
ARRONDISSEMENT : OUTREMONT
TITRE : Reconstruction des infrastructures d'égout, daqueduc et roulères des Avenues Pratt et McCulloch
NATURE DES TRAVAUX : Reconstruction de l'égou, de la conduite d'aqueduc et réfection roulière de l'Avenue Pratt
PLAN-PROFIL
Extrait du plan et profil: -
Échelle: Vert. 1:50 Hor. 1:200
Plan no: C-002
feuillet : 02 de 04
Révision: 0

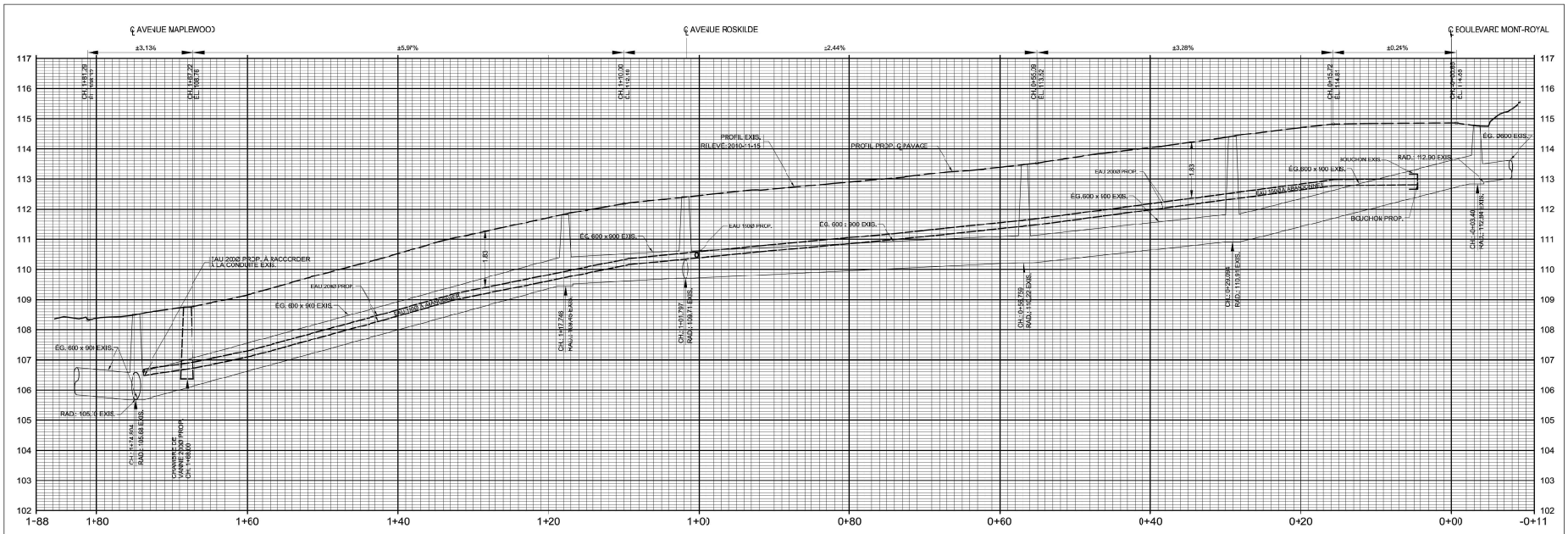

VUE EN PROFIL

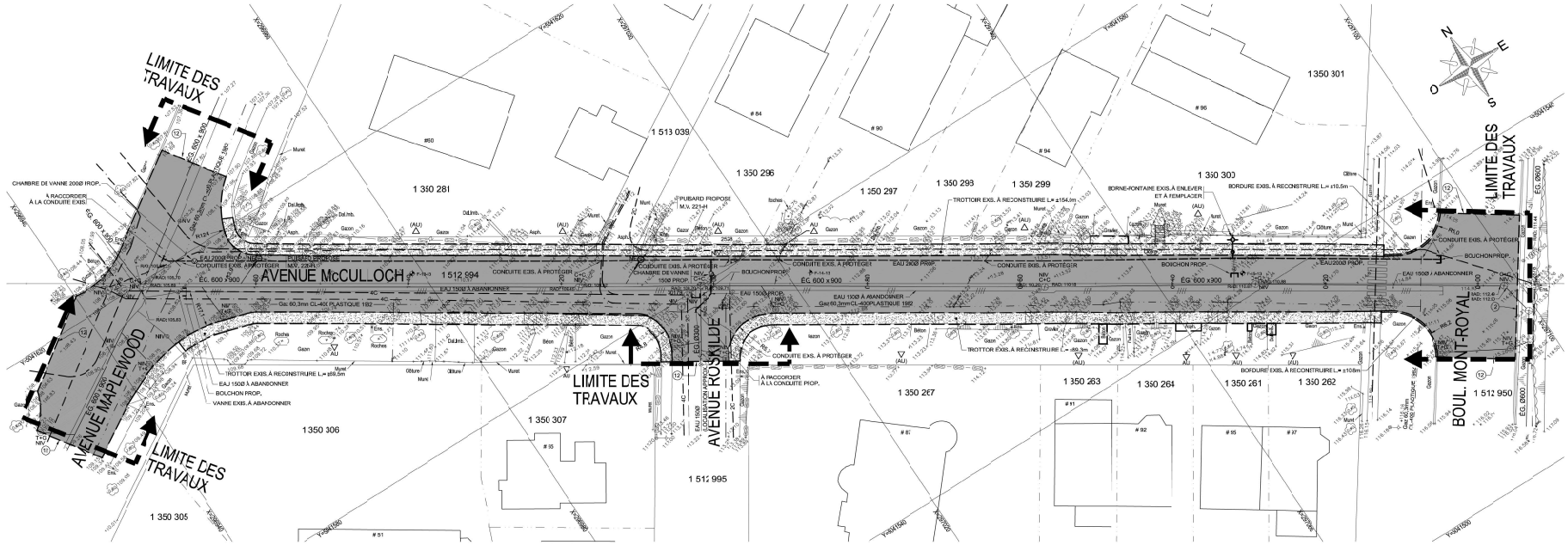

VUE EN PLAN

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC ÉCONOMIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC ÉCONOMIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITES ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DURANT LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE LIBRE À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN PUISARD DOIT ÊTRE D'AU MOINS 300mm MIN.
7. LA DISTANCE LIBRE À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 800mm MIN.
8. EN PLUS DES DÉCOLLETTES DE PETRIE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m ou DAVANTAGE SERONT INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

ORIENTATION

C.OU:
NORD:5 041622.564
EST: 286 940.131
ALT.: 106.25

NORD:5 041 540.389
EST:287 014.795
ALT.: 112.470

Datum Altitude : ST-25 (ST)

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à changer
DFB ..... structure à bisseauter (égout)
NIV ..... divers structure à riveler
C+C ..... cadre et couvercle à changer
..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout/ Aqueux
PROPOSÉ EXISTANT

Borne-Fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne + vanne
Chambre de vanne + vanne
Puisard de rue
Puisard de trottoir
Regard d'égout
Regard d'égout

Divers
Feux de circulation
Lampadaire
Repère géodésique
Vanne de gaz
Regard de chambre de la C.S.E.M.
Regard de chambre H.Q.
Regard de chambre de Bell
Zone de reconstruction de la chaussée
Reconstruction du trottoir

Plan clé



AXOR
EXPERTS-CONSEILS
axorexperts.com

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-12-19	POUR COMMENTAIRES 90%	L.P.	M.M.

Émission / **Révision**

Montréal

Service du développement et des opérations
Direction des travaux publics
Division de la conception et de la réalisation des travaux

Intervenants

Préparé par:
Alexandre Lejeune, arp. tech. 2014-12-06
Vérifié par:
Laurent Perry, tech. 2014-12-09
Sandra Williams, Ing.,jr. 2014-12-09
Vérifié par:
Mbark Mahan, ing. 2014-12-09
Responsable du projet:
Sébastien Lejault-Lavallée, Ing., PMP
PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) :
Sceau de l'ingénieur(e):
Soumission no: TP01/01-15
Original signé le :

Étude hydraulique

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Erna Grigorova, Ing. 2014-03-12
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :

LOCALISATION :
AVENUE McCULLOCH
0+00 à 1+75.51
ARRONDISSEMENT : OUTREMONT
TITRE : Reconstruction des infrastructures d'égout, d'aqueduc et roulières des Avenues Pratt et McCulloch
NATURE DES TRAVAUX : Reconstruction de la conduite d'aqueduc et réfection roulière de l'Avenue McCulloch
PLAN-PROFIL
Extrait du plan et profil: -
Échelle: Vert. 1:50 Hor. 1:200
Plan no: C-003 Feuillet : 03 de 04 Révision: 0

Montfort

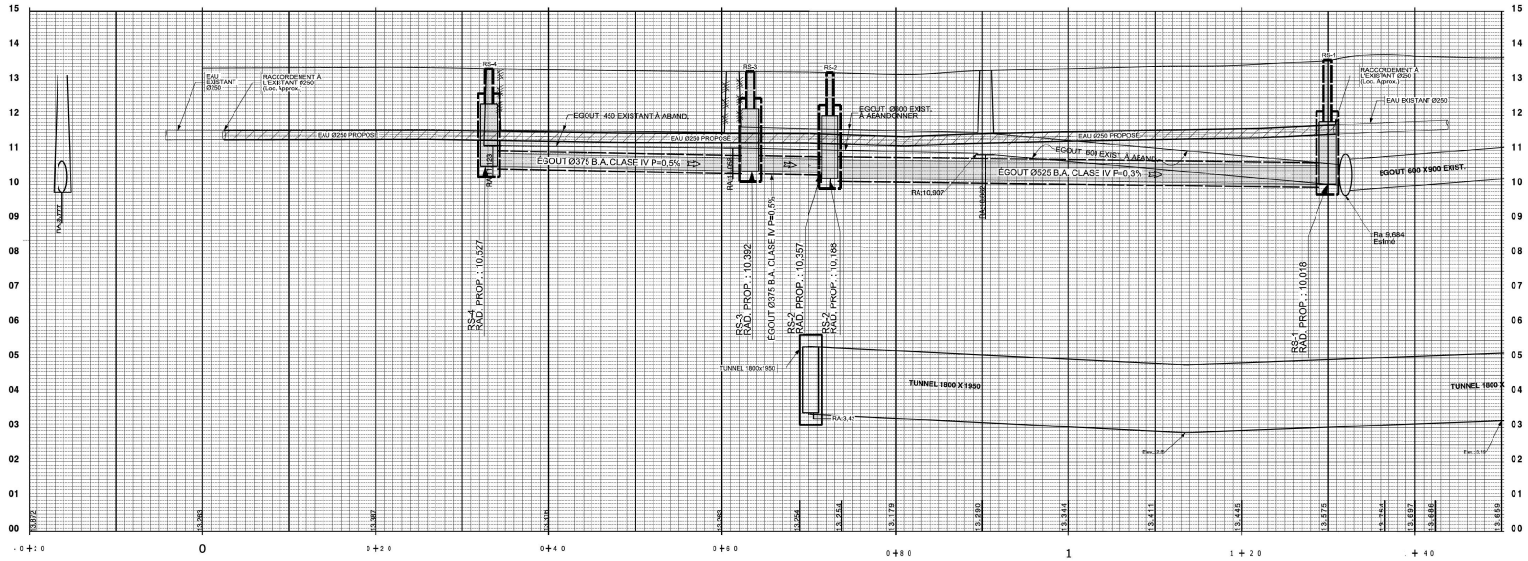

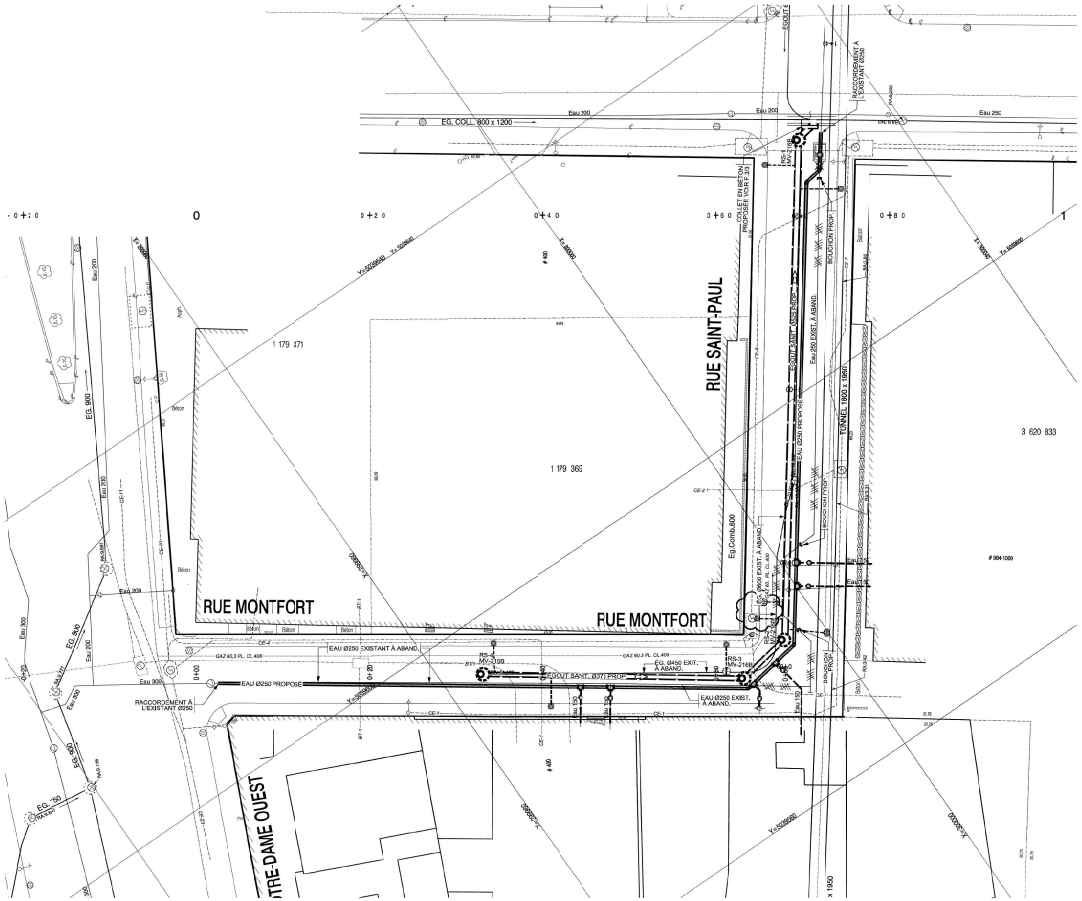

PRÉLIMINAIRE
14-08-2011

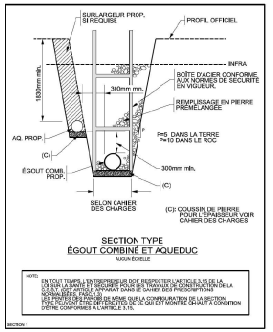

SECTION TYPE
ÉGOUT COMBINÉ ET AQUEDUC
NON-EXIGE

NOTE:
EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA STABILITÉ DES EXCAVATIONS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS DANS LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION. L'UTILISATION DE CETTE SECTION TYPE NE SAURAIT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE DÉFENSE DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR À CET ÉGARD. LE CAS ÉCHÉANT, LES PRÉSENTES DISPOSITIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTIVES DE SE QUI EST MONTRÉ CI-HAUT À CONDITION D'ÊTRE CONFORMES À L'ARTICLE 3.15.

SECTION

NOTE(S) :

- LA LOCALISATION DES CONDUITS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
- TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
- L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
- LES CONDUITES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 27KM072
RUE MURRAY/RUE NOTRE-DAME
ALTITUDE: 14,929m

LÉGENDE :

NE ..... nouveau pulsard
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)

SYMEOLOGIE :

Ecout / Aqueduc

PROPOSÉ	EXISTANT	
		Borne-Fontaine
		Boîte de service
		Boîte de vanne + vanne
		Chambre de vanne + vanne
		Puisarc de rue
		Puisarc dalot
		Puisarc de trottoir
		Grille carrée
		Regard d'égout
		Regard d'égout coulé en place

Divers

- Feux de circulation
- Lampadaire
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regard de chambre de la C.S.E.M.
- Regard de chambre H.Q.
- Regard de chambre de Bell
- Vanchon de parcometre
- Vanchon
- Chambre de transformateur (vieille)
- Chambre de transf. (Hydro-Québec)

PLAN CLÉ

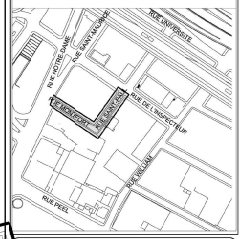

ÉMISSION / RÉVISION

No.	DATE	DESCRIPTION	Préparé Par	Vérifié Par
-	-	-	-	-

Montréal
Service du développement et des opérations
Direction des travaux publics
Division de la conception et de la réalisation des travaux

LOCALISATION :
RUE MONTFORT
DE LA RUE NOTRE-DAME OUEST
À LA RUE SAINT-PAUL
ARRONDISSEMENT: DU SUD-OUEST

NATURE DES TRAVAUX :
Reconstruction d'une conduite d'égout unitaire (combinée) et dune conduite d'aqueduc secondaire
CH. 0+00 @ 1+30

ÉTUDE HYDRAULIQUE

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : Sarah Elleraby, ing. , 15 , 06 , 11

DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : Dries Ellassraoui, ing. , 11 , 03 , 11

DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : Benoît Mercier, Ing. , 02 , 02 , 11

Division de la conception et de la réalisation des travaux

AVANT-PROJET

Relevé Terrain: S. Bolduc, cg. tech. , 08 , 06 , 11
Préparé par: B. Rodriguez, Agent tech. , 17 , 08 , 11
Vérifié par: S. Garon, Agent tech. prin. , 24 , 08 , 11
Responsable du projet: Yvon Gauthier, ing.

Sceau de l'ingénieur(e) :

PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) :
Yvon Gauthier, ing.

Original signé le :
Isabel Boulay, ing. chef de section
Soumission no: -

Extrait du plan et profil: 1°0032.dgn
Échelle : VERT. 1:50 HOR. 1:200
Planno : 1751-EGA-11 | Feuillet : 1 de 1 | Révision : 0

Plage de l'Est

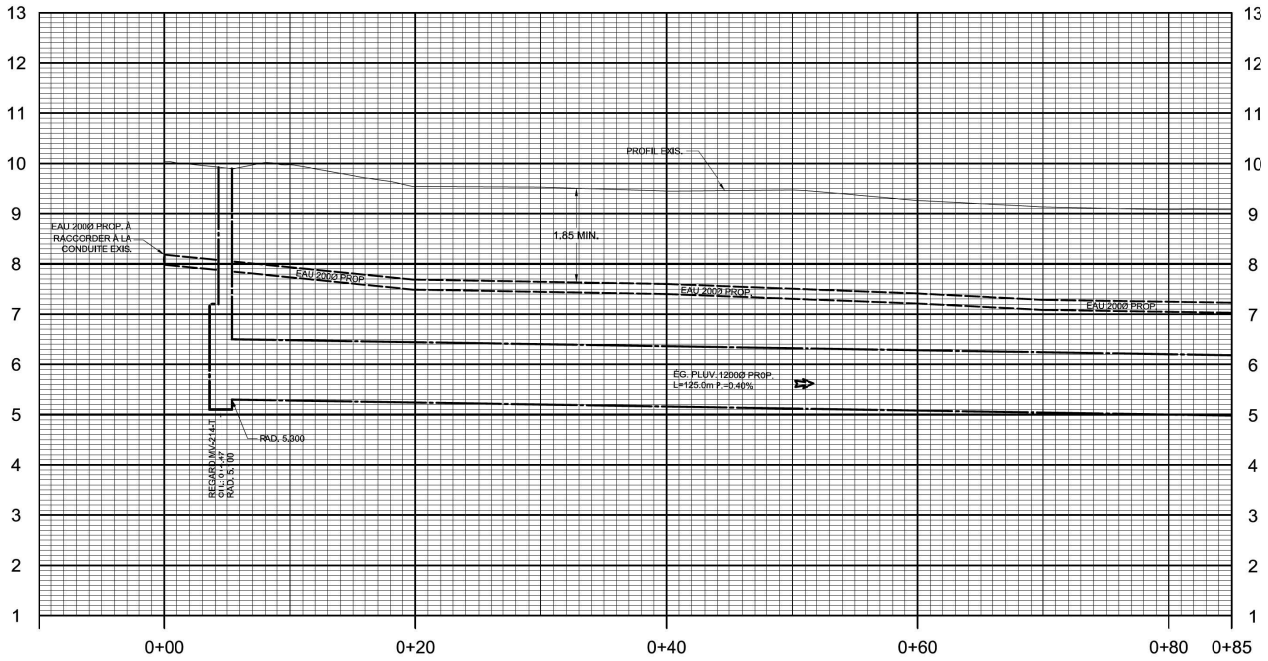

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300mm MIN.
7. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 600mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m cu DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TE, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à charger
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
NIV ..... divers structure à niveler
..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout / Aqueduc

PROPOSÉ	EXISTANT	
		Borne-fontaine
		Boîte de service
		Boîte de vanne + vanne
		Chambre de vanne + vanne
		Puisard de rue
		Puisard dalot
		Puisard de trottoir
		Grille carrée
		Regarc d'égout
		Regarc d'égout

Divers

- Feux de circulation
- Lampadaire
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regarc de chambre de la C.S.E.M.
- Regarc de chambre H.Q.
- Regarc de chambre de Bell
- Zone de reconstruction de la chaussée
- Zone de réfection de pavage uniquement

VUE EN PROFIL

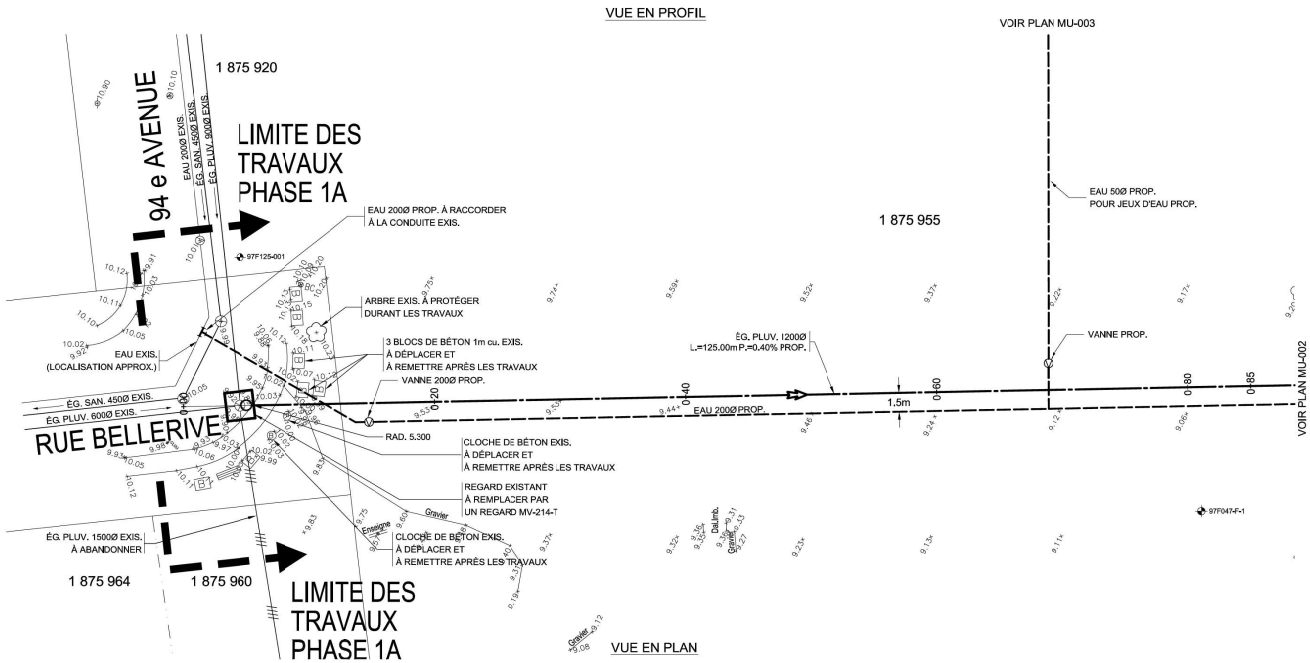

VUE EN PLAN



LÉGENDE EXISTANT

- XXX-001 Sondage
- Arbre
- B Bloc de béton 1m. cu
- Cloche de béton
- Jersey de béton

Répertoire :

No de

PLAN CLÉ

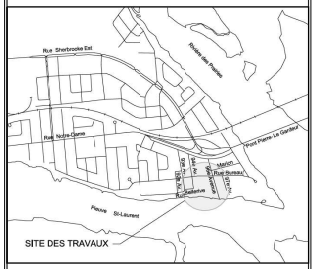

AXOR EXPERTS-CONSEILS
axorexperts.com

PLANS EN PRÉPARATION 15-04-2015

No	Description	Date	Par
A	POUR COMMENTAIRES	2015-04-15	S.L.

Révisions

Clou 101 X=306252.074 Y=5062127.393 Élévation: 11.307
Clou 102 X=306275.117 Y=5062167.253 Élévation: 11.015

Échelle Hor. 1 : 200 Vert. 1 : 50
Date Octobre 2014
Dessin C. PLOUFFE, Tech.
Responsable du projet S. LAJOIE, ing.
Approbation G. DROLET, ing.

Nom du projet

PLAGE DE L'EST

Titre du plan

CONSTRUCTION DE L'ÉGOUT ET DE L'AQUEDUC ENTRE LA 94e AVENUE ET LA 96e AVENUE
VUES EN PLAN ET PROFIL

Direction du développement cu territoire et des études techniques
Division de l'ingénierie / Section conception de parcs
3535, 36e Avenue, (QC) H1A 3K1
Chef de division : B. Donato

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

No du plan : MU-001
No de l'index : 3489-421
No. 1 / 3

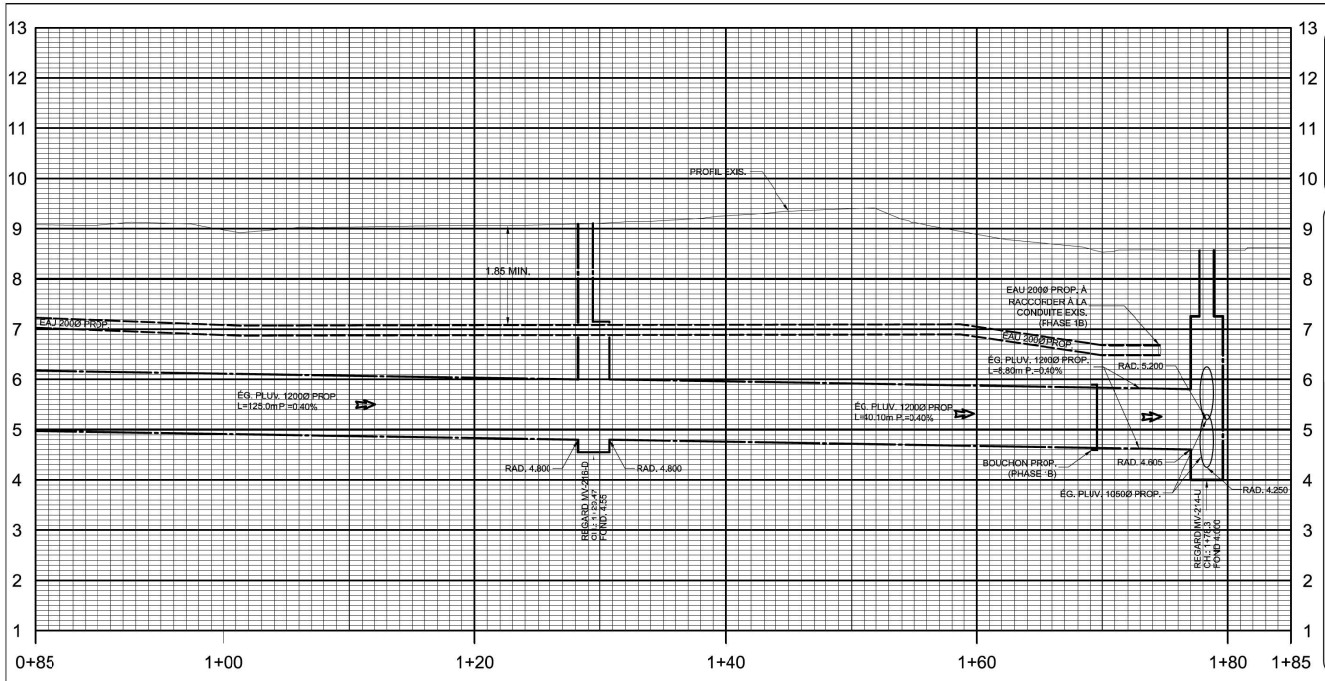

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SOIT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300mm MIN.
7. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 600mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0mcu DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à changer
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
NIV ..... divers structure à niveler
X ..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout / Aqueduc

PROPOSÉ	EXISTANT	
		Borne-Fontaine
		Boîte de service
		Boîte de vanne + vanne
		Chambre de vanne + vanne
		Puisard de rue
		Puisard dalot
		Puisard de trottoir
		Grille carrée
		Regard d'égout
		Regard d'égout

Divers

- Feux de circulation
- Lampadaire
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regard de chambre de la C.S.E.M.
- Regard de chambre H.Q.
- Regard de chambre de Bell
- Zone de reconstruction de la chaussée
- Zone de réfection de pavage uniquement

VUE EN PROFIL

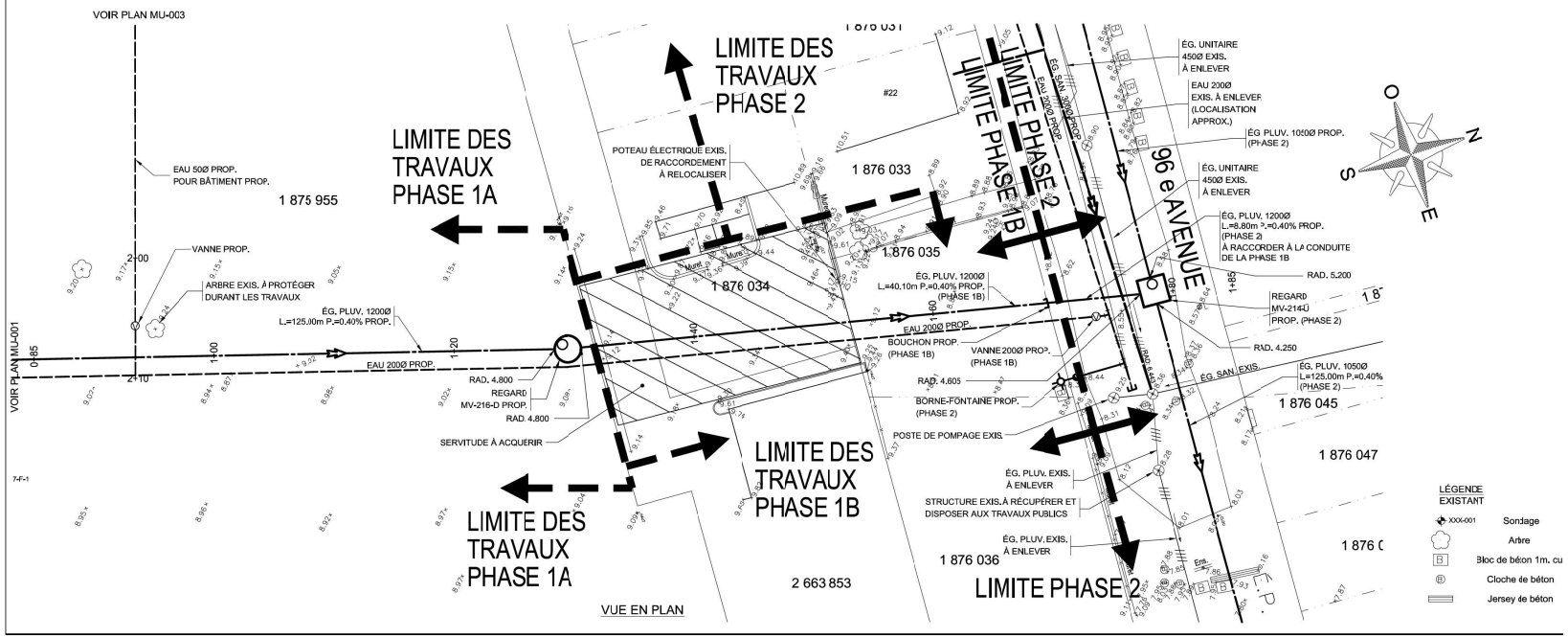

VUE EN PLAN

Répertoire : | No de

PLAN CLÉ

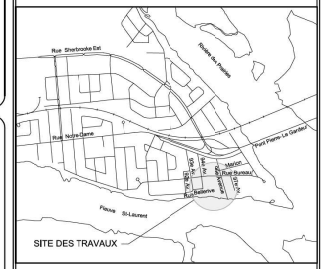
Rue Sherbrooke Est
Rivière-des-Prairies
Rue Notre-Dame
Rue Bureau
Rue Rancourt
Rue Lajeunesse
Rue Lavoie
Rue Lacordaire
Rue Lamarche
Rue Lemay
Rue Lauzon
Rue Lacroix
Rue Lalancette
Rue Lafleur
Rue Lamoureux
Rue Lapalme
Rue Lapierre
Rue Lapointe
Rue Laporte
Rue Laramée
Rue Larivière
Rue Larocque
Rue Laroche
Rue Larose
Rue Lasalle
Rue Lauzière
Rue Lavallée
Rue Lavergne
Rue Lavigueur
Rue Lebeau
Rue Leblanc
Rue Lebrun
Rue Leclerc
Rue Lecompte
Rue Lecoq
Rue Lecuyer
Rue Lefebvre
Rue Lefevre
Rue Lefort
Rue Legault
Rue Legendre
Rue Legrand
Rue Lemaire
Rue Lemieux
Rue Lemoine
Rue Lemonde
Rue Lemoyne
Rue Lenoir
Rue Leonard
Rue Leroux
Rue Lesage
Rue Lessard
Rue Letellier
Rue Levasseur
Rue Levesque
Rue Lévis
Rue Lévis-Pierre-Le Gardeur
Rue Lévis-Pierre-Le Gardeur
Rue Lévis-Pierre-Le Gardeur

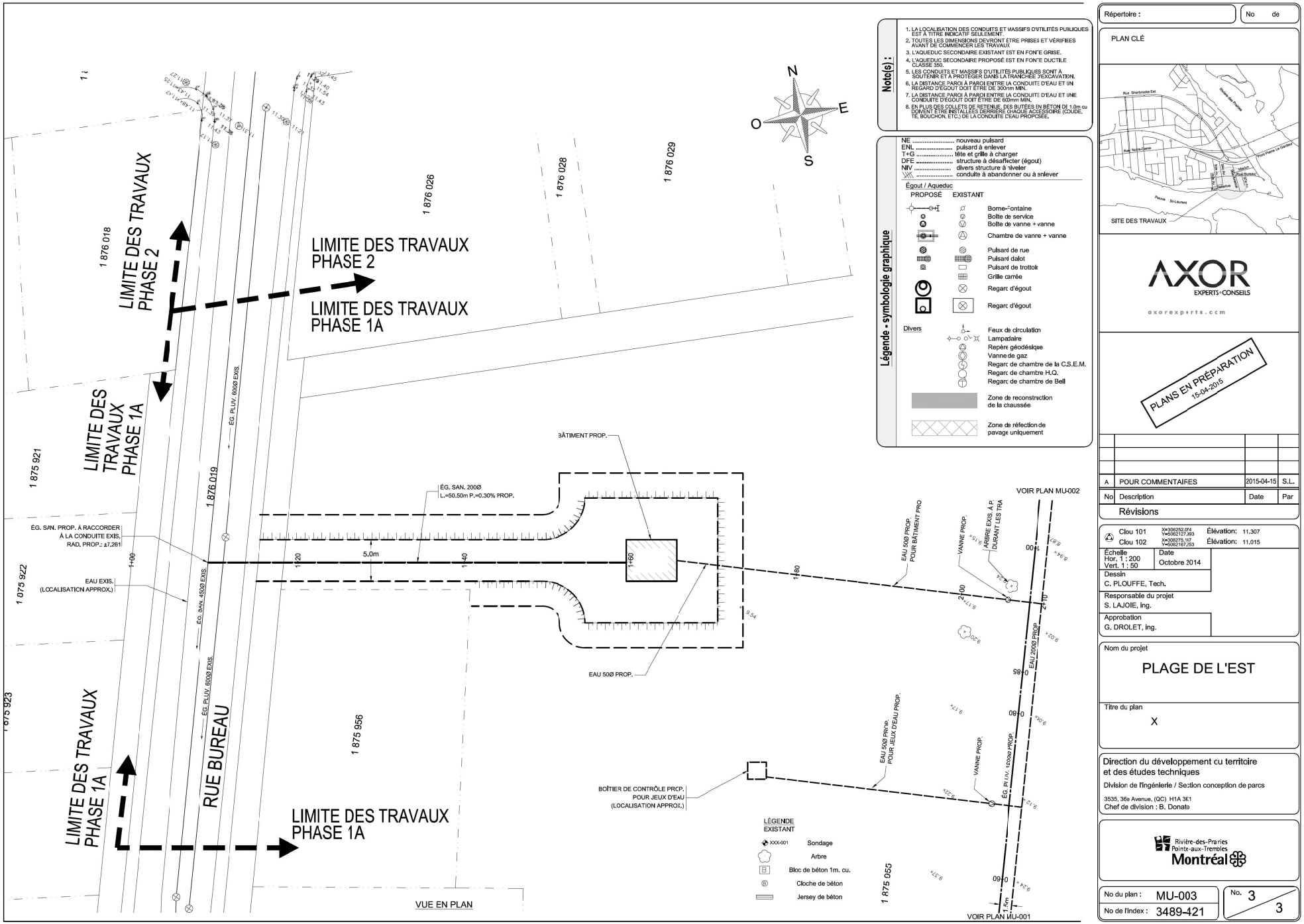

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIEES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350.
5. LES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 300mm MIN.
7. LA DISTANCE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 600mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.0m cu DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (COUDE, TE, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Légende - symbologie graphique

NE ..... nouveau puisard
ENL ..... puisard à enlever
T+G ..... tête et grille à charger
DFE ..... structure à désaffecter (égout)
NIV ..... divers structure à niveler
..... conduite à abandonner ou à enlever

Égout / Aqueduc

PROPOSÉ	EXISTANT	
		Borne-fontaine
		Boîte de service
		Boîte de vanne + vanne
		Chambre de vanne + vanne
		Puisard de rue
		Puisard dalot
		Puisard de trottoir
		Grille carrée
		Regarc d'égout
		Regarc d'égout

Divers

- Feux de circulation
- Lampadaire
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regarc de chambre de la C.S.E.M.
- Regarc de chambre H.Q.
- Regarc de chambre de Bell
- Zone de reconstruction de la chaussée
- Zone de réfection de pavage uniquement

LÉGENDE EXISTANT

- XXX-001 Sondage
- Arbre
- Bloc de béton 1m. cu.
- Cloche de béton
- Jersey de béton

Répertoire : | No de

PLAN CLÉ

AXOR EXPERTS-CONSEILS
axorexperts.com

PLANS EN PRÉPARATION 15-04-2015

No	Description	Date	Par
A	POUR COMMENTAIRES	2015-04-15	S.L.

Révisions

Clou 101 X=306252.074 Y=5062127.393 Élévation: 11.307
Clou 102 X=306275.112 Y=5062167.253 Élévation: 11.015

Échelle Hor. 1 : 200 Vert. 1 : 50 | Date Octobre 2014

Dessin
C. PLOUFFE, Tech.

Responsable du projet
S. LAJOIE, ing.

Approbation
G. DROLET, ing.

Nom du projet
PLAGE DE L'EST

Titre du plan
X

Direction du développement cu territoire et des études techniques
Division de l'ingénierie / Section conception de parcs
3535, 36e Avenue, (QC) H1A 3K1
Chef de division : B. Donato

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

No du plan : MU-003
No de l'index : 3489-421
No. 3/3

Place René-Guénette

N°	Mode Tâche	Nom de la tâche	Durée	Début
1		**Projet 2015-002-Ahunstic Cartierville**	**62 jours?**	**Lun 07-13-15**
2		**Rue Fillion**	**15 jours**	**Lun 07-13-15**
3		Trottoir monolithe (880m²)	5 jours	Lun 07-13-15
4		Ajustement des services (14un)	4 jours	Lun 07-20-15
5		Planage (3 600m²)	2 jours	Ven 07-24-15
6		Réparation de la dalle	2 jours	Mar 07-28-15
7		Revêtement bitumineux (725tm)	2 jours	Jeu 07-30-15
8				
9		**Rue James-Morrice**	**16 jours?**	**Lun 07-20-15**
10		Trottoir monolithe (705m²)	5 jours	Lun 07-20-15
11		Ajustement des services (20un)	5 jours	Lun 07-27-15
12		Planage (3 400m²)	2 jours	Lun 08-03-15
13		Réparation de la dalle	2 jours	Mer 08-05-15
14		Revêtement bitumineux (685tm)	2 jours	Ven 08-07-15
15				
16		**St-Hubert**	**47 jours**	**Lun 08-03-15**
17		**Henri-Bourassa à Prieur**	**27 jours**	**Lun 08-03-15**
18		Trottoir monolithe (2 000m²)	7 jours	Lun 08-03-15
19		Bordure en béton (375ml)	2 jours	Mar 08-04-15
20		Excavation de la chaussée (7 550m²)	10 jours	Mer 08-12-15
21		Remblai (12 600tm)	7 jours	Ven 08-21-15
22		Ajustement des services (26un)	3 jours	Mar 09-01-15
23		Revêtement bitumineux (3 220tm)	3 jours	Ven 09-04-15
24		**Prieur à Fleury**	**39 jours**	**Jeu 08-13-15**
25		Trottoir monolithe (2 000m²)	7 jours	Jeu 08-13-15
26		Bordure en béton (375ml)	2 jours	Jeu 08-13-15
27		Excavation de la chaussée (7 550m²)	10 jours	Mer 09-09-15
28		Remblai (12 600tm)	7 jours	Ven 09-18-15
29		Ajustement des services (26un)	3 jours	Mar 09-29-15
30		Revêtement bitumineux (3 220tm)	3 jours	Ven 10-02-15
31				
32		**René-Génette**	**9 jours**	**Lun 08-24-15**
33		Trottoir monolithe (385m²)	5 jours	Lun 08-24-15
34		Excavation de la chaussée (1 730m²)	1 jour	Lun 08-31-15
35		Remblai (2 900tm)	1 jour	Mar 09-01-15
36		Ajustement des services (7un)	1 jour	Mer 09-02-15
37		Revêtement bitumineux (370tm)	1 jour	Jeu 09-03-15

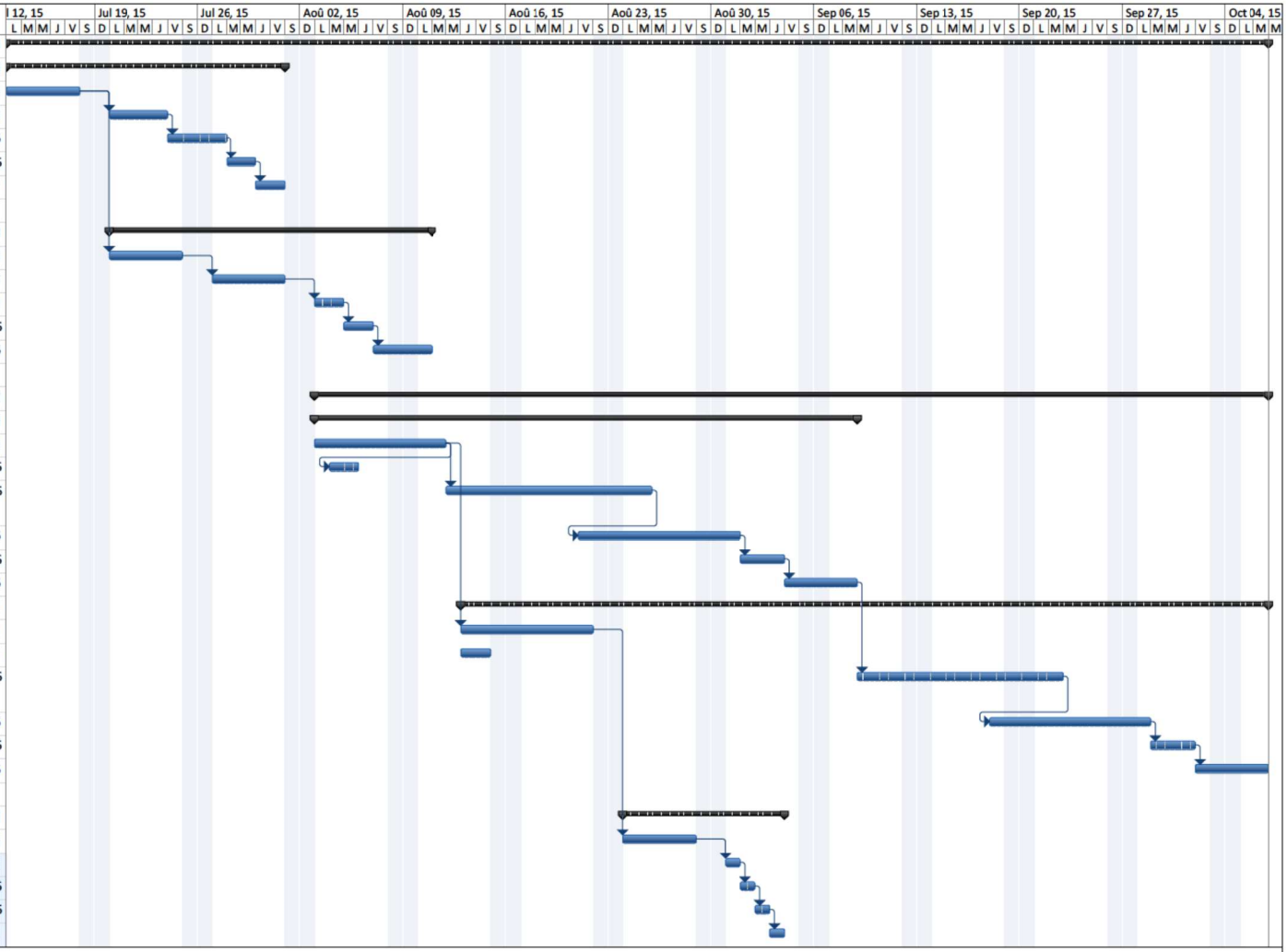

Projet : 7011019-EGE-0002-(2015
Date : Lun 07-06-15

Tâche
Fractionnement
Jalon
Récapitulative
Récapitulatif du projet
Tâches externes
Jalons externes
Tâche inactive
Jalon inactif
Récapitulatif inactif
Tâche manuelle
Durée uniquement
Report récapitulatif manuel
Récapitulatif manuel
Début uniquement
Fin uniquement
Échéance
Avancement

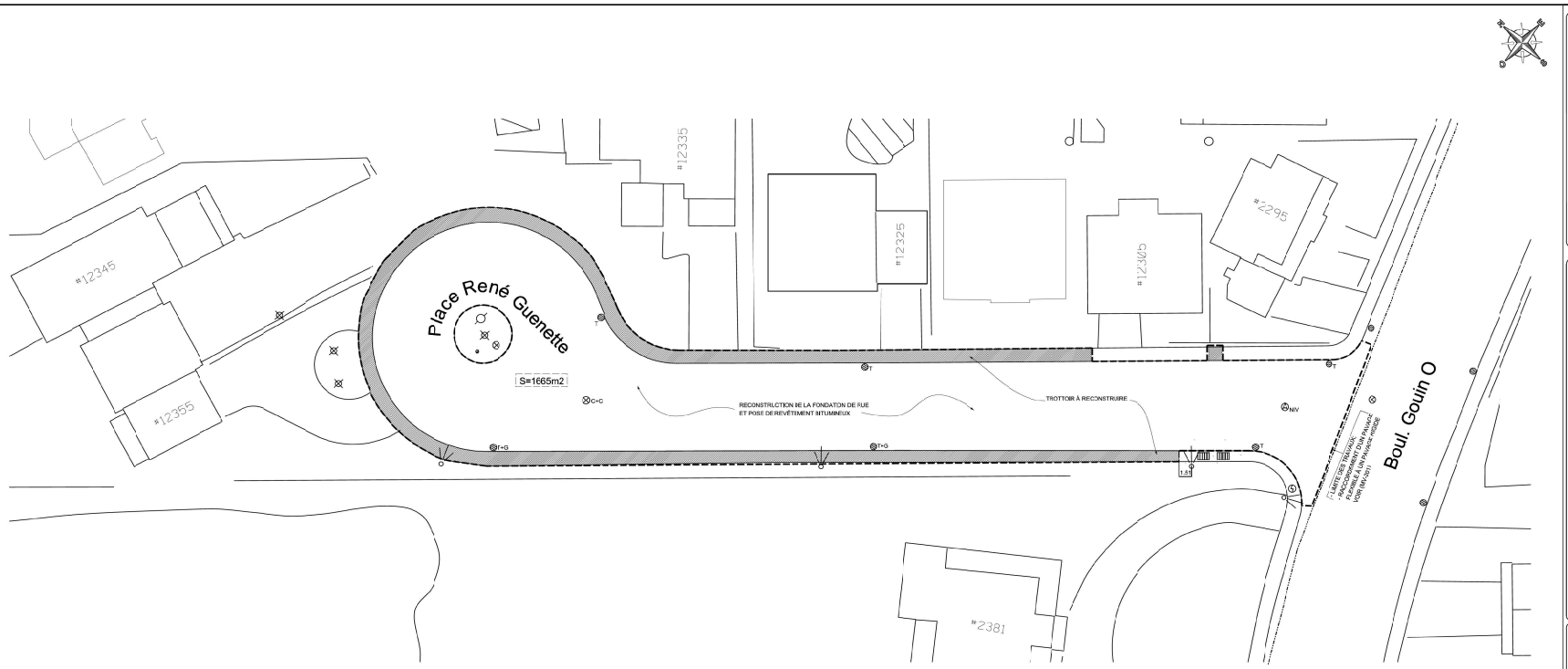

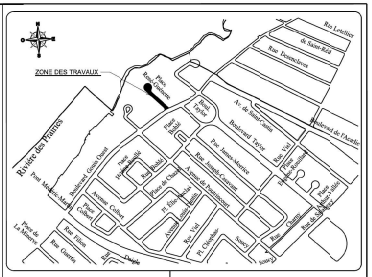
ZONE DES TRAVAUX
Rue Lesdiguières
St-Sauveur
Rue Tourneux
Rue Hamel
Rue Bellefeuille
Rue Lajeunesse
Rue Bellerive
Rue Gilford
Rue Fleury
Rue Clark
Rue Jean-Talon
Rue Saint-Hubert
Rue Laurier
Rue Bélanger
Rue Jarry
Rue Gamelin
Rue Villeray
Rue Dandurand
Rue Beaubien
Rue Rachel
Rue Gilford
Rue Drolet
Rue Saint-Denis
Rue Saint-Urbain
Rue Clark
Rue Jeanne-Mance
Rue Saint-Dominique
Rue Saint-Laurent
Rue Berri
Rue Saint-Hubert

Rue Saint-Anne

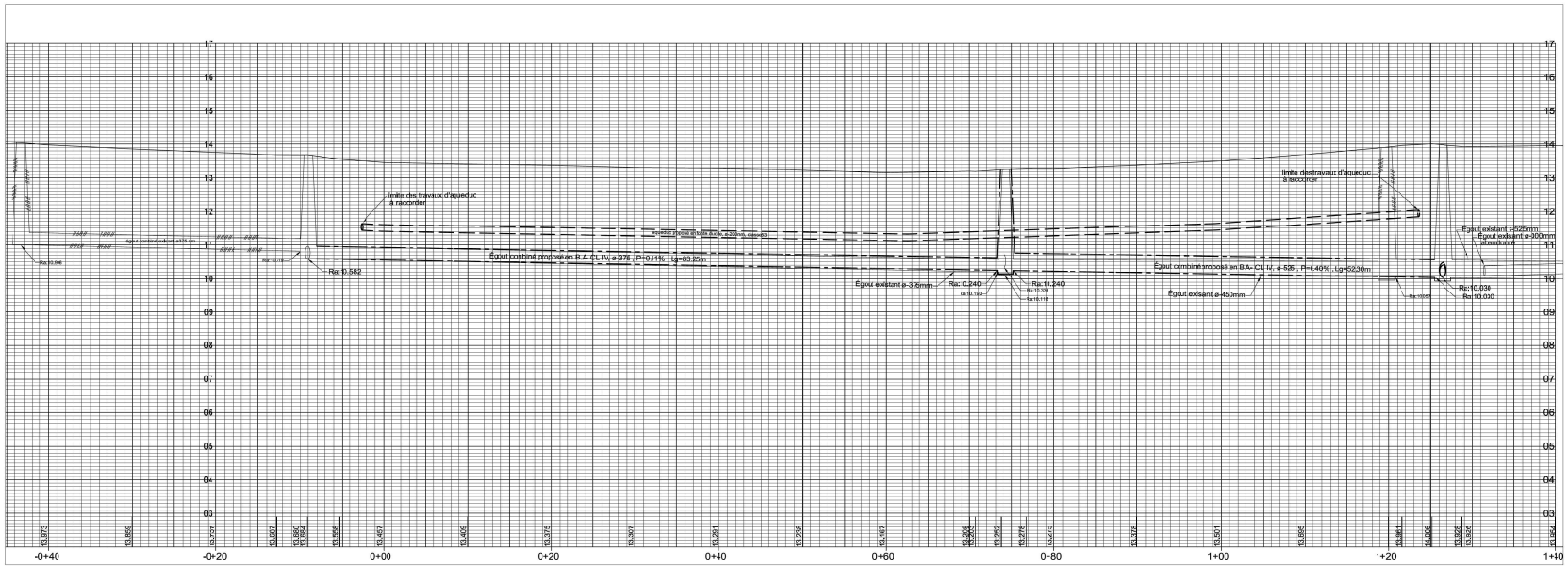



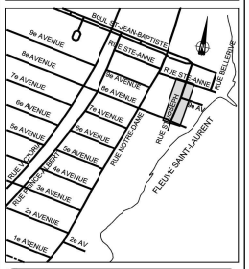

NOTE(S) :

- LA LOCALISATION DES CONDUITS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
- TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- LES NIVEAUX DU ROC SONT PRÉSENTÉS À TITRE INDICATIF ET PROVIENNENT DES FORAGES FAIT LORS DE L'ÉTUDE GÉOTHECHNIQUE
- LES CONDUITES D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
- PLANS DE RÉFÉRENCES:
- Contrat numéro : 1234 de la CIEM 2012.

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 69K4500
Saint-Jean-Baptiste / Notre-Dame
ALTITUDE: 13,918m

LEGENDE :

NE..... nouveau puisard
DF1 ..... structure à désaffecter (égout)
DFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)

SYMBOLOGIE :

Égout / Aqueduc

PROPOSÉ	EXISTANT	
		Borne-Fontaine
		Boîte de service
		Boîte de vanne + vanne
		Chambre de vanne + vanne
		Puisard de rue
		Puisard dalot
		Puisard de trottoir
		Grille cannée
		Regard d'égout
		Regard d'égout coulé er place

Divers

- Feux de circulation
- Lampadaire
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regard de chambre de la C.S.E.M.
- Regard de chambre H.C.
- Regard de chambre de Bell
- Manchonde piezomètre
- Manchon
- Chambre de transformateur (vieille)
- Chambre de transf. (Hydro-Quebec)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé Par	Vérifié Par
2	04-11-13	Émis pour soumission	M.K.	B.D.
1	25-03-13	Émis pour soumission	M.K.	B.D.
0	15-03-13	Émis pour commentaires	M.K.	B.D.

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal
Directiondes Travaux Publics
Division Ingémerie
7390, boulevard Maurice-Duplessis bureau 101
Montréal (Québec)
H1E 3S4

LOCALISATION :

Rue Saint-Joseph

entre la 8e avenue
et la ue Saint-Anne

NATURE DES TRAVAUX :

Reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage.

Préparé par:	Mousd Khamnou, Ing.	17 ,03 ,14
Mise en plan:	Ama Ouchenane, Ag. ech.	14 ,02 ,12
Plan modifié par:	Éric Muller, Ag. tech.	17 ,03 ,14
Ingénieur:	Mousd Khamnou, Ing.	17 ,03 ,14

Sceau de l'ingénieur(e):

PLAN CE SOUMISSION
Ingénieur(e) :
Mourad Khamnou, Ing.

Original signé par :
Bernard Donato, Ing.chef de division
Soumission no: RP-ING14-02

Extrait du plan et profil: No. Fichier : 090419p.dgn

Échelle : VERT. 1:50 HOR. 1:200

Plan no : RP-ING14-02-02 | Feuillet : 10 | Révision : 1

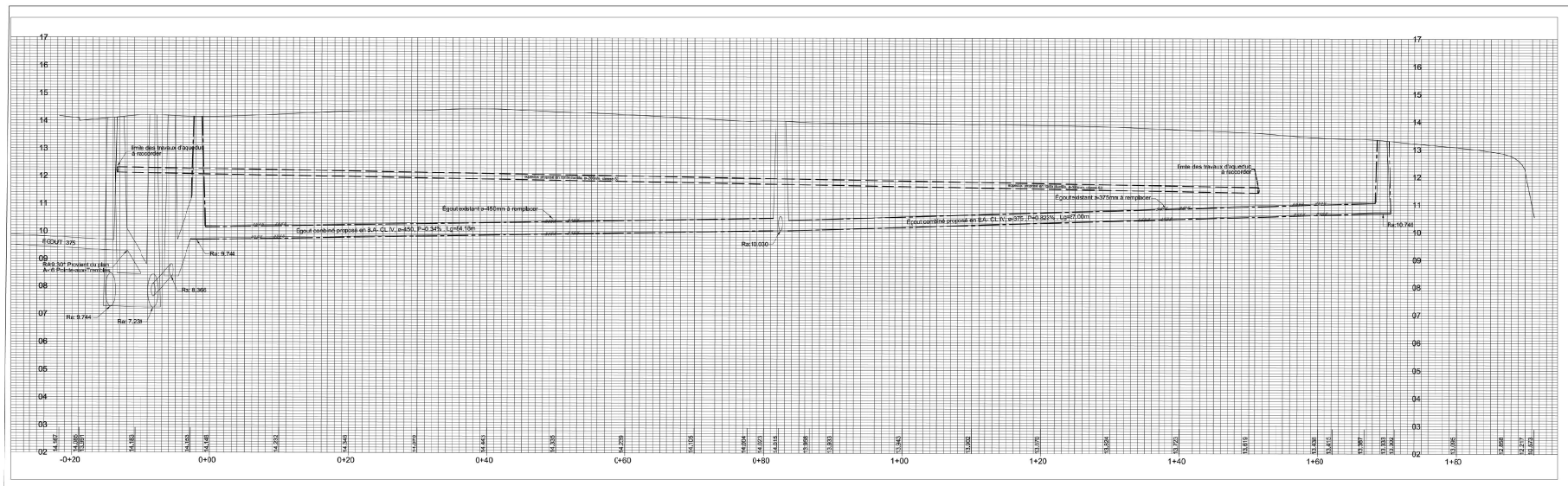

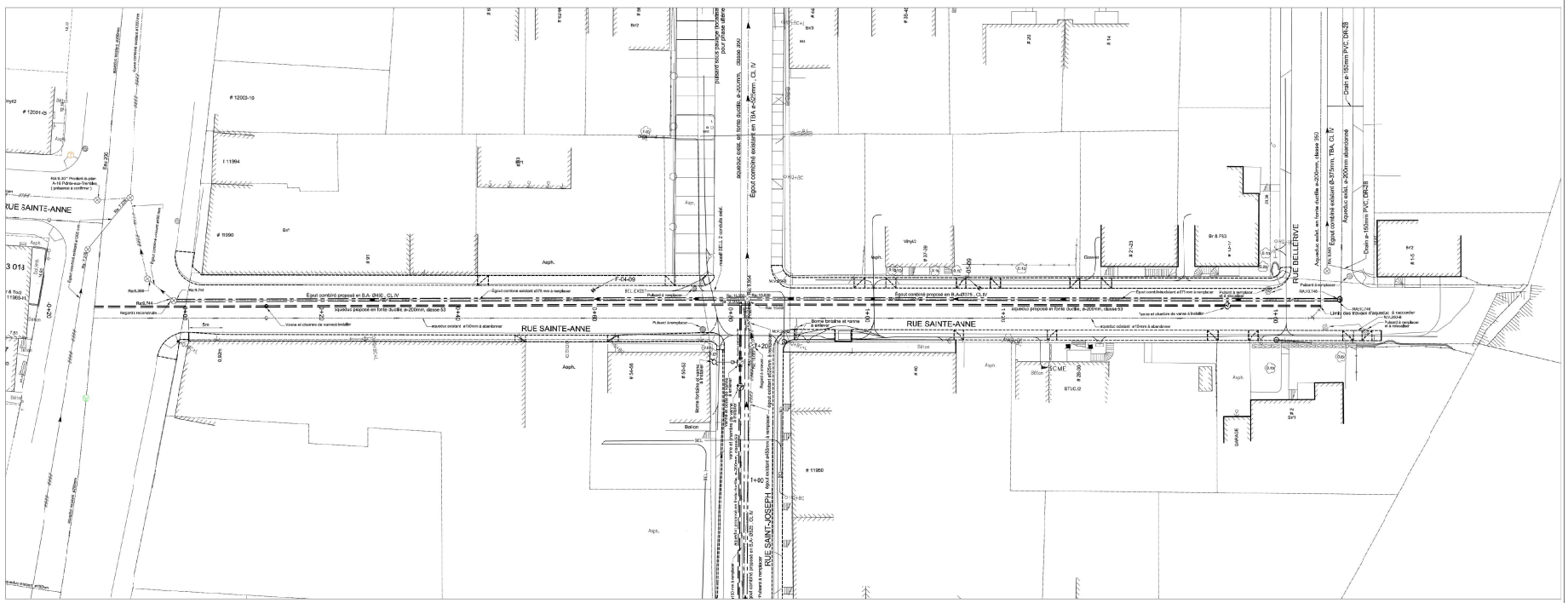
RUE SAINTE-ANNE
RUE BELLERIVE
RUE SAINT-JOSEPH
Égout combiné proposé en B.A. ø1675, CL IV
Égout combiné existant ø1675 mm à remplacer
Égout combiné existant ø1675 mm à abandonner
aqueduc proposé en fonte ductile, ø-200mm, classe 53
aqueduc existant ø150mm à abandonner
Aqueduc acier, en fonte ductile ø-200mm, classe 350
Égout combiné existant (Ø-375mm, TBA, CL IV)
Aqueduc acier, ø-300mm abandonné
Drain ø-150mm PVC DR-28
Limite des travaux d'aqueduc à raccorder
Vanne et chambre de vanne à installer
Borne fontaine à enlever
Pulsard à remplacer
Pulsard à remplacer et à installer
Pulsard à abandonner
Regards inconnus
Regard à remplacer
Regard à abandonner
Regard à construire
Regard à modifier
Regard à raccorder
Regard à abandonner et à remplacer
Regard à abandonner et à modifier
Regard à abandonner et à raccorder
Regard à abandonner et à construire

Rue Sanguinet

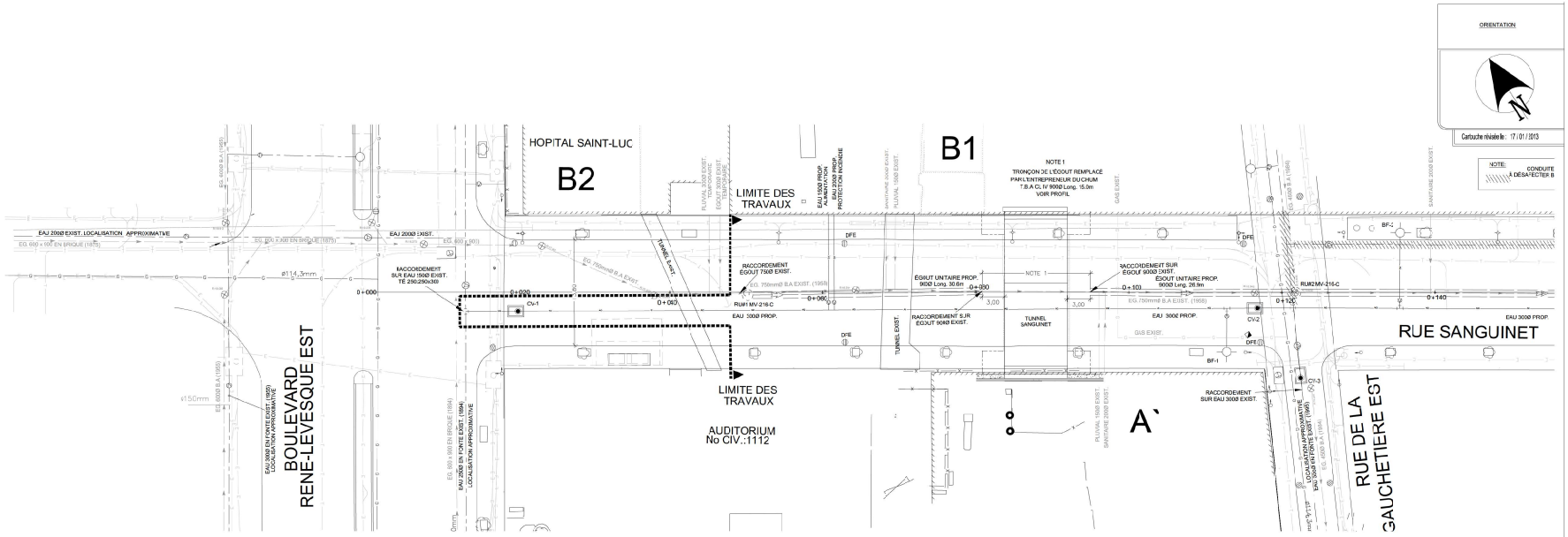

ORIENTATION

Cartouche révisée le : 17 / 01 / 2013

NOTE: CONDUITE À DÉSAFFECTER

RÉFÉRENCES

No. le plan:	Description:
-	-

LÉGENDE :

Puisard à désaffecter lors de la construction d'un projet de
DFE ..... égout
DFD ..... drain
DFP ..... pavage
DFT ..... trottoir

Puisard à déplacer ors de la construction d'un projet de
DP ..... pavage
DT ..... trottoir

Nouveau puisard lors de la construction d'un projet de
NE ..... égout
ND ..... drain
NP ..... pavage
NT ..... trottoir

Puisard
T + C ..... tête et couvercle à changer (puisard de trottoir)
T + G ..... tête et grille à changer
T + G + REP ..... tête et grille à changer (+ réparation)
A + N ..... Ajustable à niveler
A + C ..... Ajustable à changer
TÊTE ..... tête à changer
GRILLE ..... grille à changer

Égout / Aqueduc
C + C ..... cadre et couvercle à changer
C + C + REP ..... cadre et couvercle à changer (+ réparation)
CADRE ..... cadre à changer
COUV. ..... couvercle à changer
A + N ..... ajustable à niveler
A + C ..... ajustable à changer
TBV + N ..... Tête de boite de vanne à niveler
TBV + C ..... Tête de boite de vanne à changer

Divers
NIV ..... à niveler
RPH ..... rampe pour handicapés

SYMBOLOGIE GRAPHIQUE :

- Puisard de rue
- Puisard dalot
- Grille carrée
- Puisard de trottoir
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regard de chambre d'aqueduc
- Regard de chambre de la C.S.E.M.
- Regard de chambre H.Q.
- Regard de chambre d'égout
- Regard de chambre de Bell
- Borne-Fontaine
- Boîte de vanne
- Vanne d'aqueduc
- Manchon de parcomètre
- Manchon
- F.C. ..... Fin de courbe
- Chambre de transformateur (vieille)
- Chambre de transformateur
- Chambre de transf. (Hydro-Québec)

RESPONSABLES :

BELL : (514) 870-1237

C.S.E./V. : (514) 868-3685

CIRCULATION : (MARC-VIEN, ÉCH.) (TANGUAY-ARRONDI.) (514) 872-6594

GAZ (514) 598-3583

HYDRO-QUÉBEC : (RÉSEAU DISTRI.) (514) 385-8888 poste 5118

RESPONS. ARR. : (514) -

RESPONS. PARC : (514) -

ÉCHELLE GRAPHIQUE : 0 10m 20m

NOTES

- L'Entrepreneur est tenu de vérifier les dimensions et les points de raccordement au chantier et d'aviser l'ingénieur de toutes divergences ou omissions.
- L'Entrepreneur est responsable de faire localiser les services publics (Bell, Hydro-Québec, Gaz et autres) en contactant info-excavation avant le début des travaux.
- La localisation des services est approximative. Il est entendu que GENIVAR et la ville de Montréal n'assument aucunement la responsabilité quant à l'exactitude et l'intégrité de ces informations.
- L'Entrepreneur devra, avant le début des travaux, vérifier la concordance entre les repères de nivellement et les points de raccordements et aviser l'ingénieur de toutes discordances.
- Les arbres doivent être protégés tel qu'indiqué au devis.
- Les raccordements d'un pavage flexible à un pavage rigide doivent être réalisés selon le croquis NV-201.

NOTES:

- Remplacer toutes les têtes de puisards conventionnels par des têtes ajustables, avec des grilles anti-vélo
- Les couvreaux puisards devront respecter les exigences des dessins normalisés (nv-221
- Remplacer les grille de puisards rectangulaires par des grilles puisards à remplacer si nécessaire.
- Tous les couvercles et cadres des regards conventionnels doivent être remplacés par des ajustables et s'assurer que les grilles de sécurités seront installées.

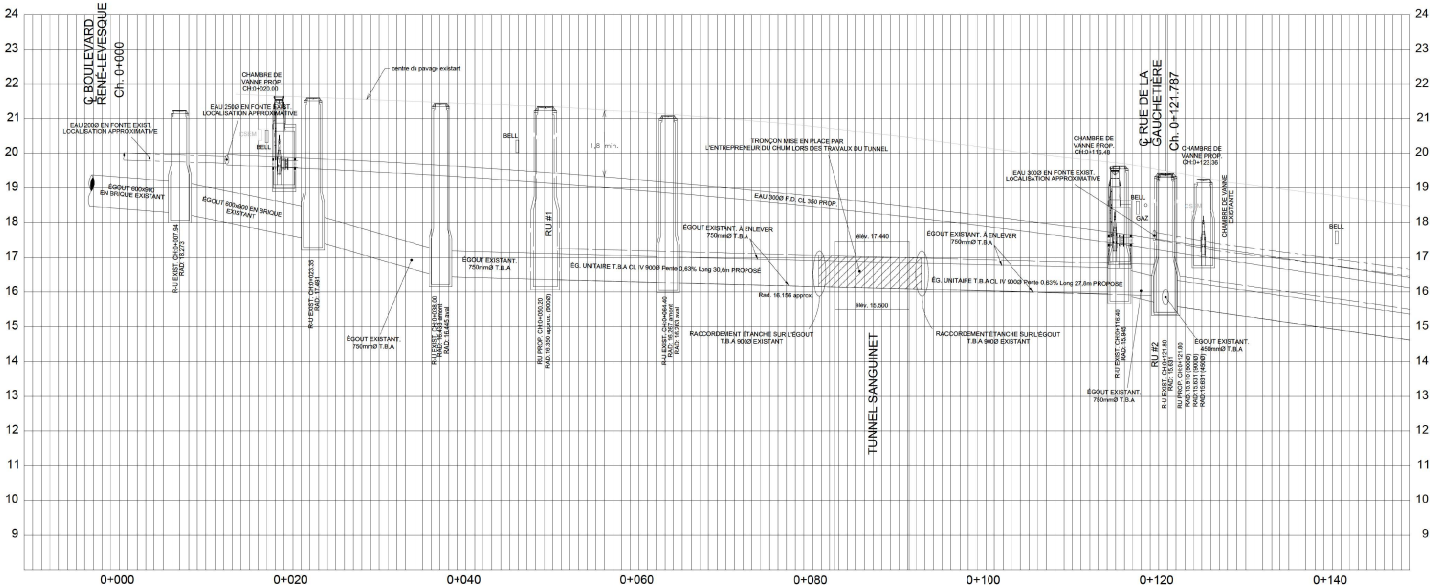

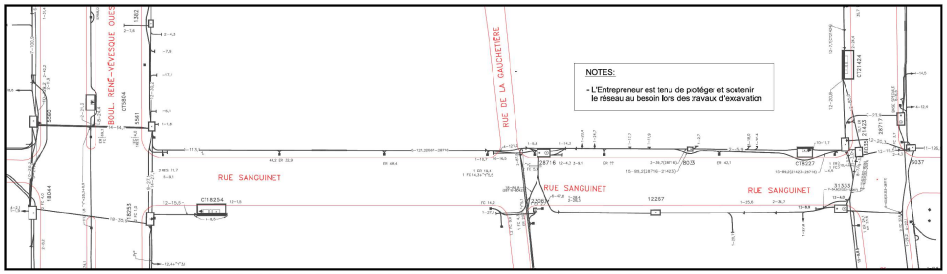

RÉSEAU SOUTERRAIN DE LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL (CSEM)

Échelle: 1=500

No	Révision	Date	Par
1	ÉMISSION 60%	7 / 6 / 20'3	D.B

Référence planimétrique : NAD83 SCRQ (98)

Mise-à-jour :

Intervenants

Consultant et coordonnées :

GENIVAR
1600, Boulevard René-Lévesque O. 16e Étage
Montréal (Québec) H3H 1P9
Tél. : 514.340.0046 Téléc. : 514.340.1337

Relevé Terrain — Logo

Préparé par: D. Erien, Ing. 18 ; 04 ; 20 — Logo

Mise en plan: S. Normandin, Tech. 18 ; 04 ; 20 — Logo

Responsable du projet: Sceau de l'ingénieur(e)

Responsable du projet: D. Erien, Ing. — Logo

Vérifié par: F. Ropel, Ing. — Logo

Montréal
Services des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C 0G4

LOCALISATION :

CHUM LOT 3
REMPLACEMENT ÉGOUT ET AQUEDUC
RUE SANGUINET
ENTRE VICER ET RENÉ-LEVESQUE
0+000 @ 0+150

ARRONDISSEMENT : VILLE MARIE

NATURE DES TRAVAUX : SERVICES MUNICIPAUX ET VOIRIE

Échelle : Hor.: 1=200 Vert.: 1=20

Plan numéro: **GC-01**

Soumission No.:

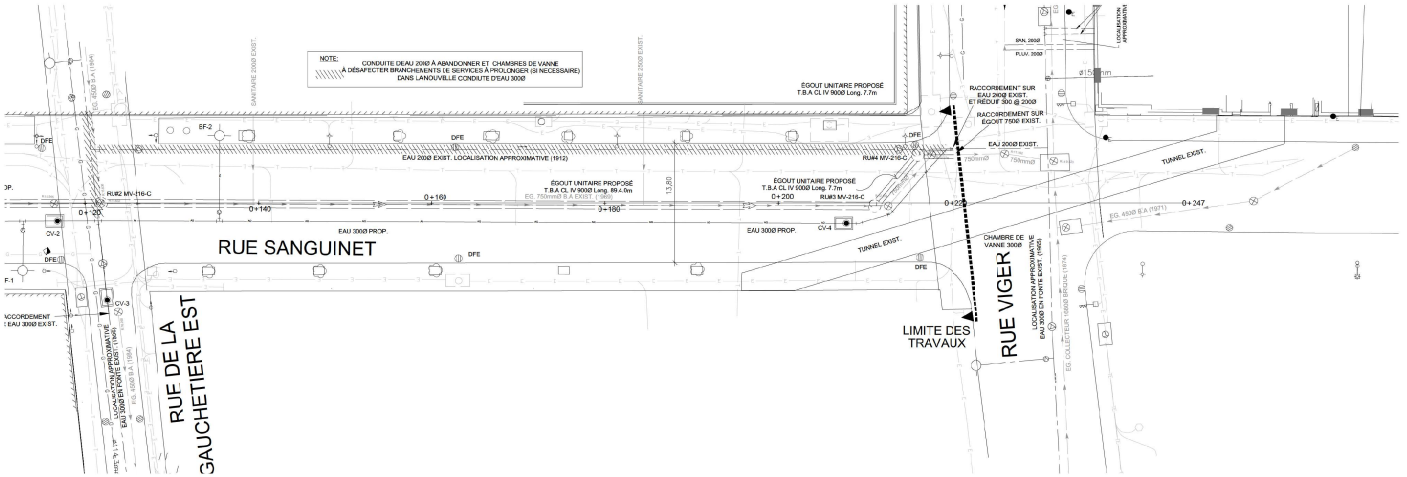

ORIENTATION

Cartouche révisée le : 17 / 01 / 2013

NOTES:

- L'Entrepreneur est tenu de vérifier les dimensions et les points de raccordement au chantier et d'aviser l'ingénieur de toutes divergences ou omissions.
- L'Entrepreneur est responsable de faire localiser les services publics (Bell, Hydro-Québec, Gaz et autres) en contactant Info-excavation avant le début des travaux.
- La localisation des services est approximative. Il est entendu que GENIVAR et la ville de Montréal n'assument aucunement la responsabilité quant à l'exactitude et l'intégrité de ces informations.
- L'Entrepreneur devra, avant le début des travaux, vérifier la concordance entre les reperes de nivellemen et les points de raccordements et aviser l'ingénieur de toutes discordances.
- Les arbres doivent être protégés tel qu'indiqué au devis.
- Les raccordements d'ur pavage flexible à un pavage rigide doivent être réaliaés selon le croquis MV-201.

NOTES:

- Remplacer toutes les têtes de puisards conventionnels par des têtes ajustables, avec des grilles anti-vélo.
- Les nouveaux puisards devront respecter les exigences desdessins normalisés (mv-221)
- Remplacer lesgrille de puisards rectangulaires par des rondes puisards à remplacer si nécessaire.
- Tous les couvercles et cadres des regards conventionnels doivent être remplacés par des ajustables et s'assurer que les grilles de sécurités seront installées.

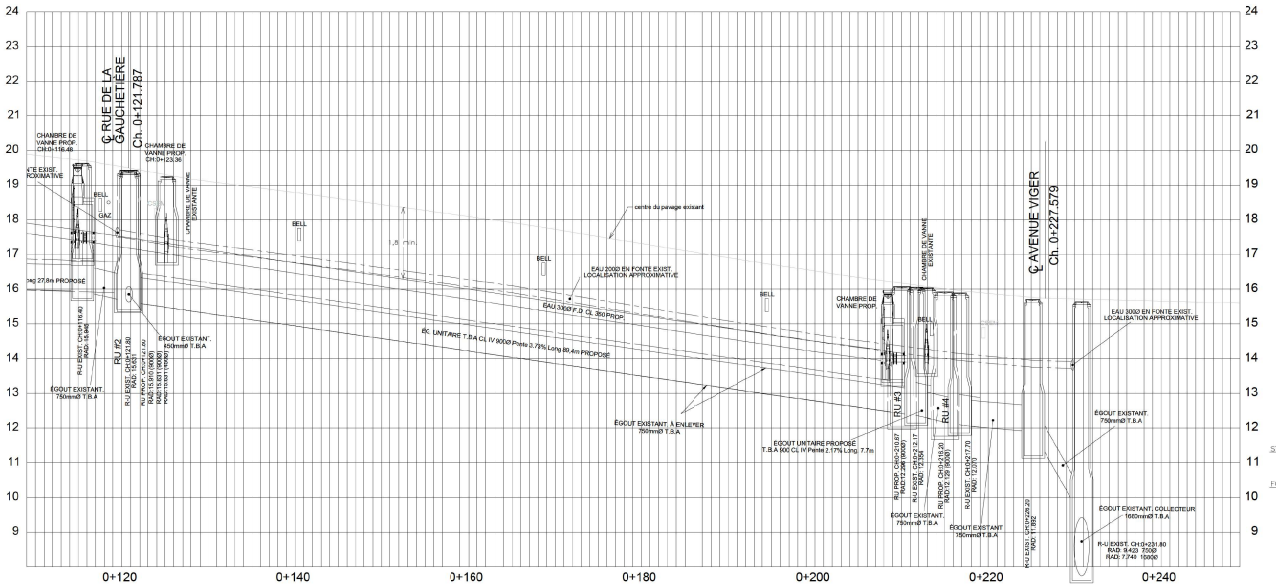

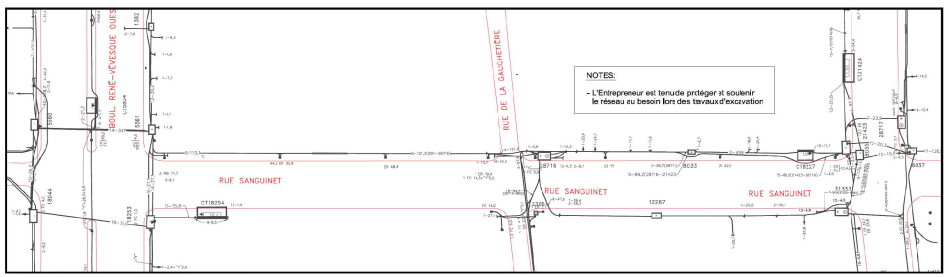

RÉSEAU SOUTERRAIN DE LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL (CSEM)

Échelle: 1=500

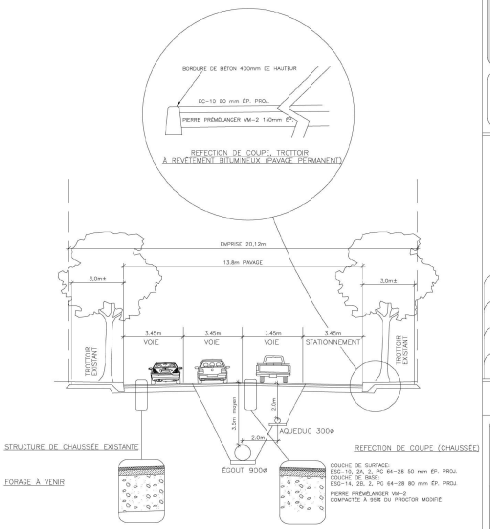

SECTION TYPE RUE SANGUINET

Échelle: 1=100

RÉFÉRENCES

No. le plan:	Description:
-	-

LÉGENDE

Puisard à désaffecter lors de la construction d'un projet de
DFE ..... égout
DFD ..... drain
DFP ..... pavage
DFT ..... trottoir

Puisard à déplacer ors de la construction d'un projet de
DP ..... pavage
DT ..... trottoir

Nouveau puisard lors de la construction d'un projet de
NE ..... égout
ND ..... drain
NP ..... pavage
NT ..... trottoir

Puisard
T + C ..... tête et couvercle à changer (puisard de trottoir)
T + G ..... tête et grille à changer
T + G + REP ..... tête et grille à changer (+ réparation)
A + N ..... Ajustable à niveler
A + C ..... Ajustable à changer
TÊTE ..... tête à changer
GRILLE ..... grille à changer

Égout / Aqueduc
C + C ..... cadre et couvercle à changer
C + C + REP ..... cadre et couvercle à changer (+ réparation)
CADRE ..... cadre à changer
COUV. ..... couvercle à changer
A + N ..... ajustable à niveler
A + C ..... ajustable à changer
TBV + N ..... Tête de boite de vanne à niveler
TBV + C ..... Tête de boite de vanne à changer

Divers
NIV ..... à niveler
RPH ..... rampepour handicapés

SYMBOLOGIE GRAPHIQUE

- Puisard de rue
- Puisard dalot
- Grille carrée
- Puisard de trottoir
- Repère géodésique
- Vanne de gaz
- Regard de chambre d'aqueduc
- Regard de chambre de la C.S.E.M.
- Regard de chambre H.Q.
- Regard de chambre d'égout
- Regard de chambre de Bell
- Borne-Fontaine
- Boîte de vanne
- Vanne d'aqueduc
- Manchon de parcemètre
- Manchon
- F.C. — Fin de courbe
- Chambre de transformateur (vieille)
- Chambre de transformateur
- Chambre de transf. (Hydro-Québec)

RESPONSABLES

BELL : (514) 870-1237	GAZ (514) 598-3583
CSLE,Iv. : (514) 868-3685	HYDRO-QUÉBEC : (RÉSEAU DISTRI.) (514) 385-8888 poste 5118
CIRCULATION : (MAGLOIRE-BOIS (TANGHE ARROND.) (514) 872-6594	RESPONS. ARR. : (514) -
	RESPONS. PARC : (514) -

ÉCHELLE GRAPHIQUE : 0 — 10m — 20m

No	Révision	Date	Par
1	ÉMISSON 60%	7 / 6 / 20`3	D.B

Référence planimétrique : NAD83 SCRQ (98)

Mise-à-jour :

Consultant et coordonnées :

GENIVAR
1600, Boulevard René-Lévesque O. 16e Étage
Montréal (Québec) H3H 1P9
Tél. : 514.340.0046 Télec. : 514.340.1337

Intervenants

Relevé Terrain — Logo

Préparé par: D. Erien, Ing. 18 / 04 / 20 — Logo

Mise en plan: S. Normandin, Tech. 18 / 04 / 20 — Logo

Responsable du projet: Sceau de l'ingénieur(e)

Responsable du projet: D. Erien, Ing. — Logo

Vérifié par: F. Ropel, Ing. — Logo

Montréal
Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C 0G4

LOCALISATION :

CHUM LOT 3
REMPLACEMENT ÉGOUT ET AQUEDUC
RUE SANGUINET
ENTRE VICER ET RENÉ-LEVESQUE
0+150 @ 0+250

ARRONDISSEMENT : VILLE MARIE

NATURE DES TRAVAUX : SERVICES MUNICIPAUX ET VOIRIE

Échele : Hor.: 1=200 Vort.: 1=20

Plan numéro: **GC-02**

Soumission No.:

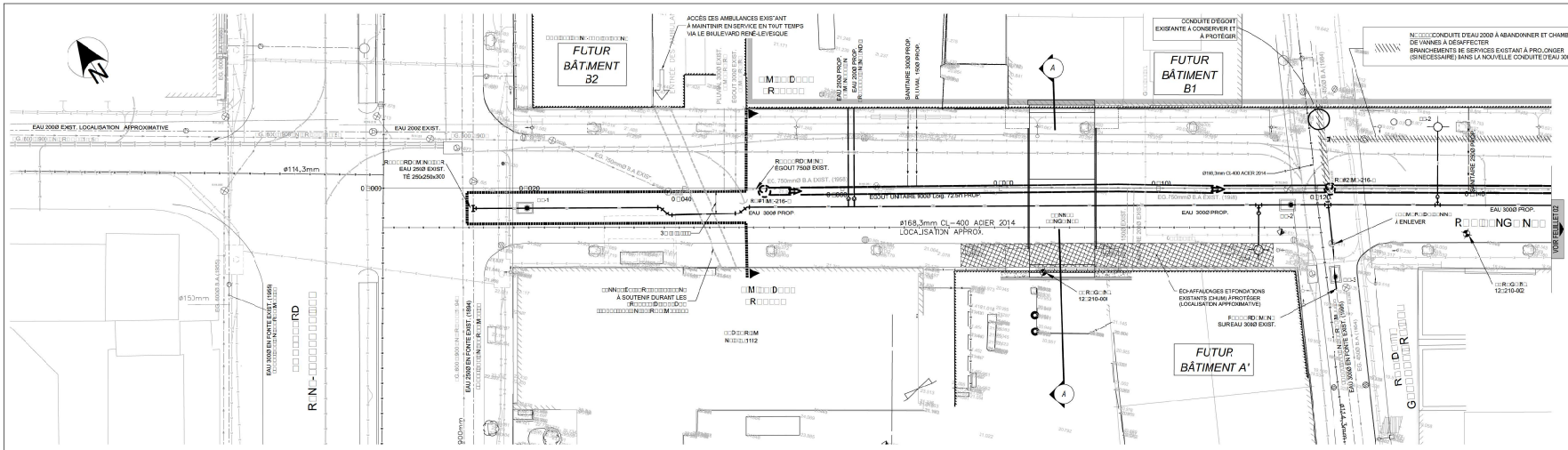

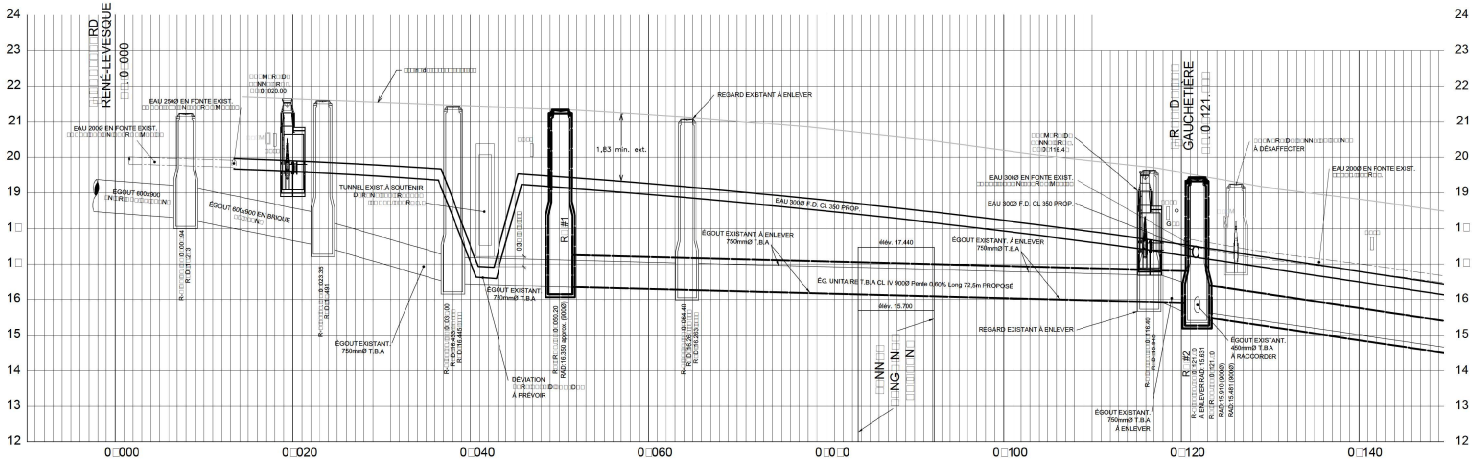

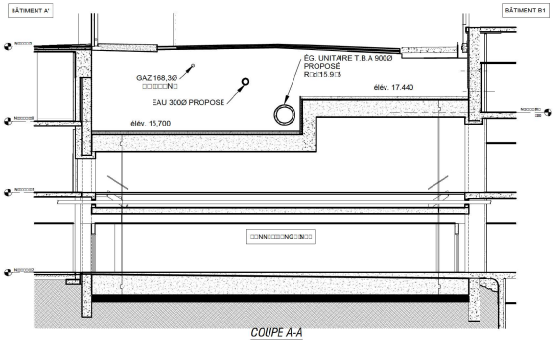

N□□□□:

- L'Entrepreneur est tenu de vérifier les c□□ □□□□□□□□□□□□□□□□□□d□□□□□rd□□ □□□□□ chantier et d'aviser l'Ingénieur de toutes c□□□r□□□□□□□□□□□□□□□□□

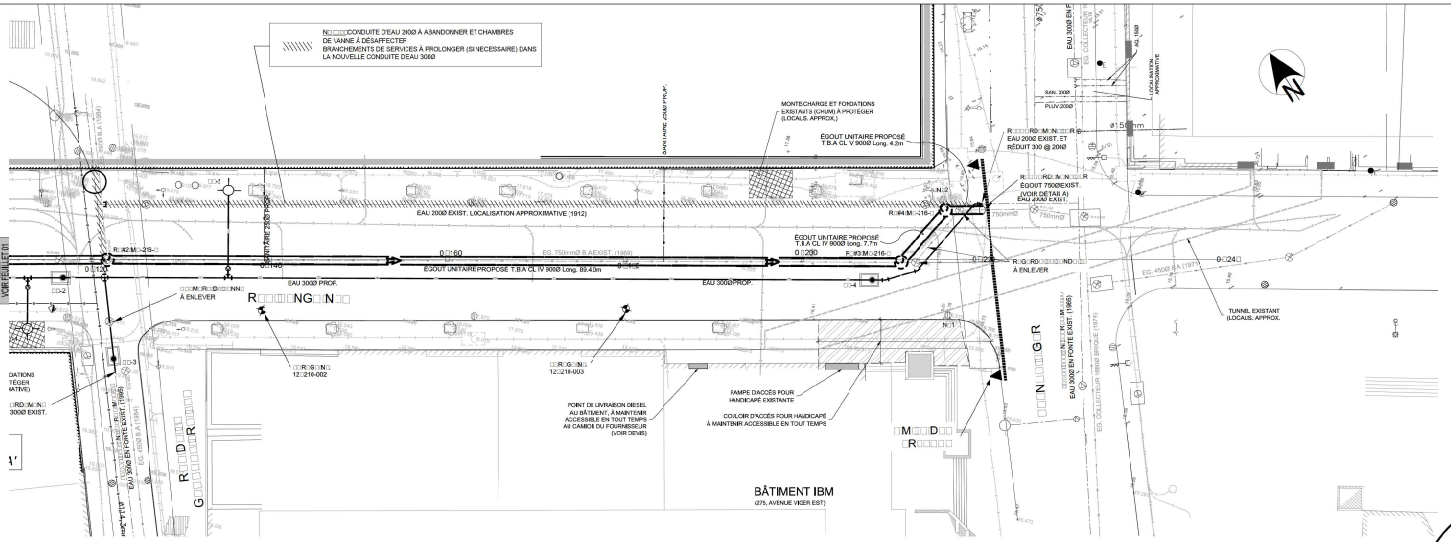
N□□□□CONDUITE D'EAU 200Ø À ASANDONNER ET CHAMBRES DE VANNE À DÉSAFFECTER
BRANCHEMENTS DE SERVICES À PROLONGER (SI NÉCESSAIRE) DANS LA NOUVELLE CONDUITE D'EAU 300Ø
EAU 200Ø EXIST. LOCALISATION APPROXIMATIVE (1912)
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL. IV 900Ø long. 89.43m
EAU 300Ø PROP.
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL IV 900Ø long. 7.7m
MONTECHARGE ET FONDATIONS EXISTANTS (CHUM) À PROTÉGER LOCALIS. APPROX.)
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL. V 900Ø Long. 4.2m
EAU 750mmØ S.A EXIST. (1969)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EG. 750mmØ S.A EXIST. (1969)
EG. 4500Ø S.A (1977)
EG. COLLECTEUR 1800Ø BRIDGE (1974)
TUNNEL EXISTANT (LOCALIS. APPROX.
RAMPE D'ACCÈS POUR HANDICAPÉ EXISTANTE
COULOIR D'ACCÈS POUR HANDICAPÉ À MAINTENIR ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS
POINT DE LIVRAISON DIESEL AU BÂTIMENT, À MAINTENIR ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS AU CAMION DU FOURNISSEUR (VOIR DEVIS)
À ENLEVER
À DÉSAFFECTER
À PROTÉGER
À ENLEVER
À ENLEVER
À ENLEV

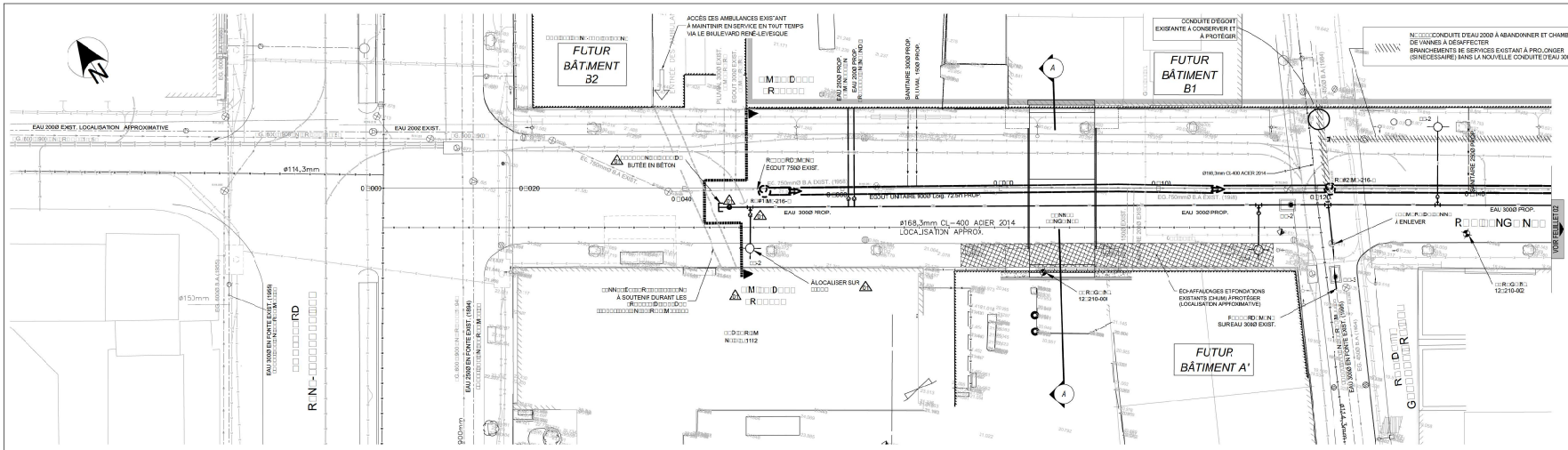
FUTUR BÂTIMENT B2
FUTUR BÂTIMENT B1
FUTUR BÂTIMENT A'
ACCÈS DES AMBULANCES EXISTANT À MAINTENIR EN SERVICE EN TOUT TEMPS VIA LE BOULEVARD RENÉ-LEVESQUE
CONDUITE D'EGOUT EXISTANTE À CONSERVER ET À PROTÉGER
EAU 200Ø EXIST. LOCALISATION APPROXIMATIVE
EAU 200Ø EXIST.
ø114,3mm
ø153mm
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1958)
EAU 250Ø EN FONTE EXIST. (1884)
BUTÉE EN BÉTON
ÉGOUT 750Ø EXIST.
EAU 300Ø PROP.
ø168,3mm CL-400 ACIER 2014 LOCALISATION APPROX.
ÉGOUT UNITAIRE 900Ø Long. 72,5m PROP.
EG.750mmØ B.A EXIST. (1958)
ÀLOCALISER SUR
ECI-AFFAUGAGES ET FONDATIONS EXISTANTS (CHUM) À PROTÉGER (LOCALISATION APPROXIMATIVE)
SURFACE DU TUNNEL
SURFACE DU TUNNEL
SURFACE DU TUNNEL
À ENLEVER
À DÉSAFFECTER
EAU 300Ø PROP.
EAU 300Ø EXIST.
EAU 200Ø PROP.
SANITAIRE 250Ø PROP.
PLUVIAL 150Ø PROP.
EAU 200Ø EXIST.
EAU 200Ø PROP.
EAU 200Ø PROP.
SANITAIRE 250Ø EXIST.
SANITAIRE 250Ø PROP.
EAU 300Ø EXIST.
EAU 300Ø EN FONTE EXIST.
EAU 200Ø EN FONTE EXIST.
EAU 300Ø EN FONTE EXIST.
EAU 300Ø EXIST.
EAU 300Ø PROP.
EAU 300Ø PROP.
EAU 300Ø EXIST.
EAU 300Ø EXIST.
EAU 300Ø EXIST

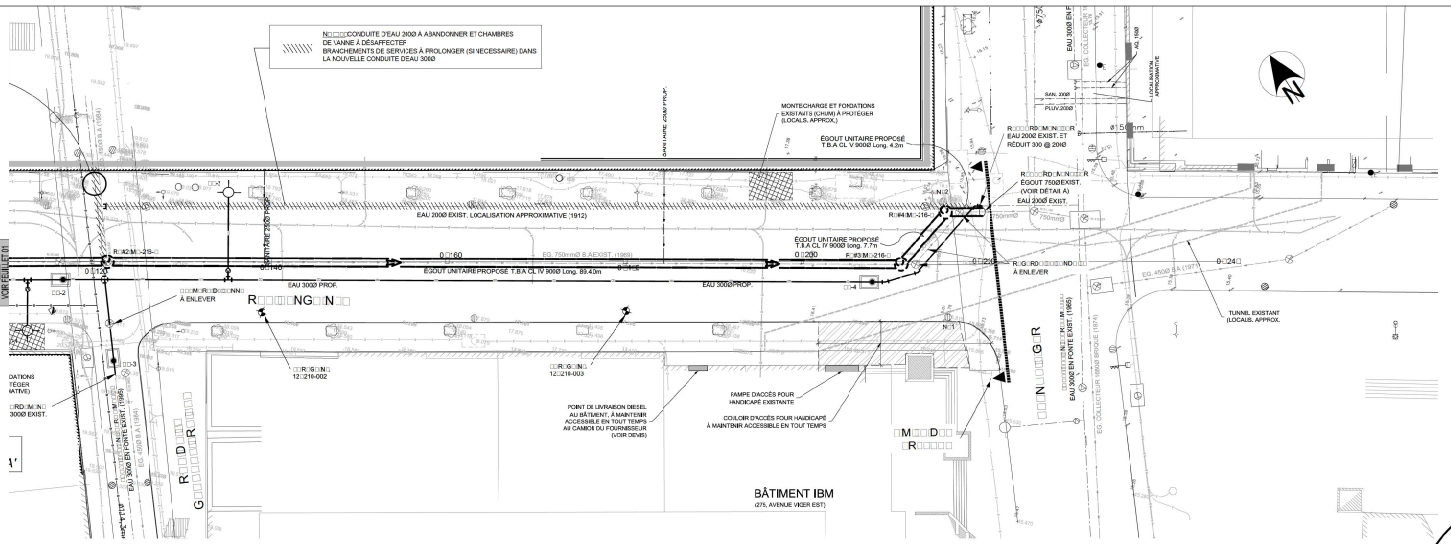
BÂTIMENT IBM
(275, AVENUE VIGER EST)
TUNNEL EXISTANT (LOCALIS. APPROX.
POINT DE LIVRAISON DIESEL AU BÂTIMENT, À MAINTENIR ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS AU CAMION DU FOURNISSEUR (VOIR DEVIS)
RAMPE D'ACCÈS POUR HANDICAPÉ EXISTANTE
COULOIR D'ACCÈS POUR HANDICAPÉ À MAINTENIR ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EAU 300Ø PROP.
EAU 200Ø EXIST. LOCALISATION APPROXIMATIVE (1912)
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL IV 900Ø Long. 89.43m
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL IV 900Ø long. 7.7m
ÉGOUT UNITAIRE PROPOSÉ T.B.A CL IV 900Ø Long. 4.2m
MONTECHARGE ET FONDATIONS EXISTANTS (CHUM) À PROTÉGER (LOCALIS. APPROX.)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST.
EAU 200Ø EXIST. ET RÉDUIT 300 Ø 200Ø
EAU 200Ø EXIST.
RÉGOUT 750Ø EXIST.
EG. 750mmØ S.A EXIST. (1969)
EG. 4500Ø S.A (1977)
EG. COLLECTEUR 1800Ø BRIDGE (1974)
EG. 1500Ø S.A (1965)
EG. 1800Ø S.A (1965)
EG. 1800Ø S.A (1965)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EAU 300Ø EN FONTE EXIST. (1965)
EAU 300Ø PROP.
À ENLEVER
À DÉSAFFECTER
À ENLEVER/ER
À DÉSAFFECTER
À ENLEVER
À ENLEVER
À ENLEV

Bassin n° 4

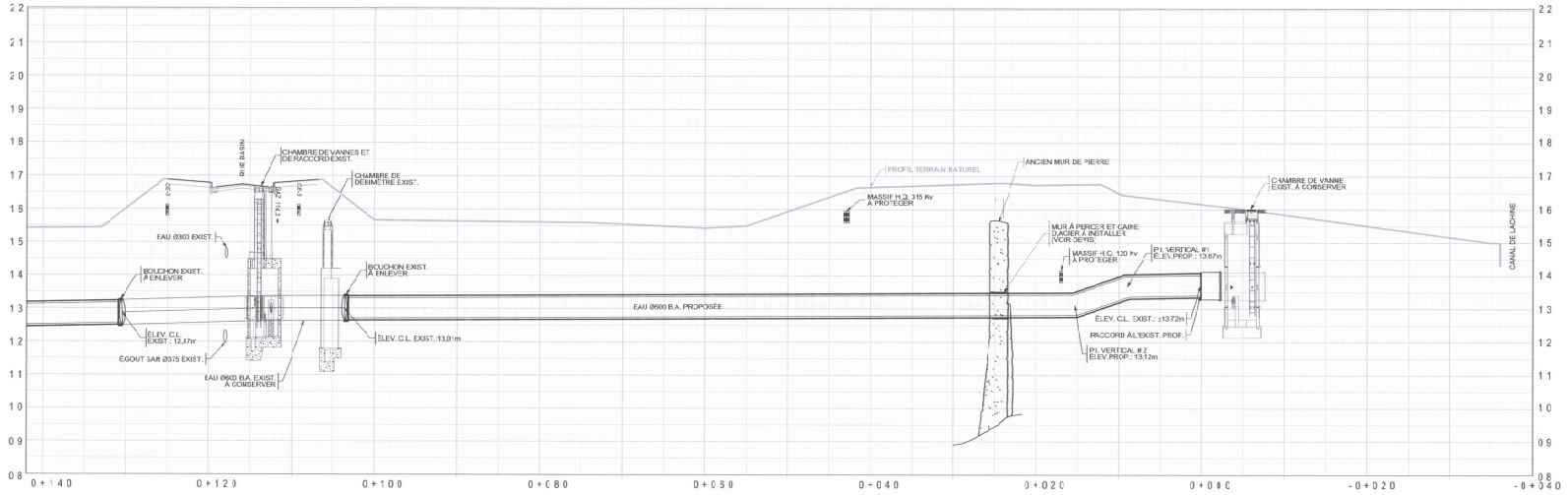

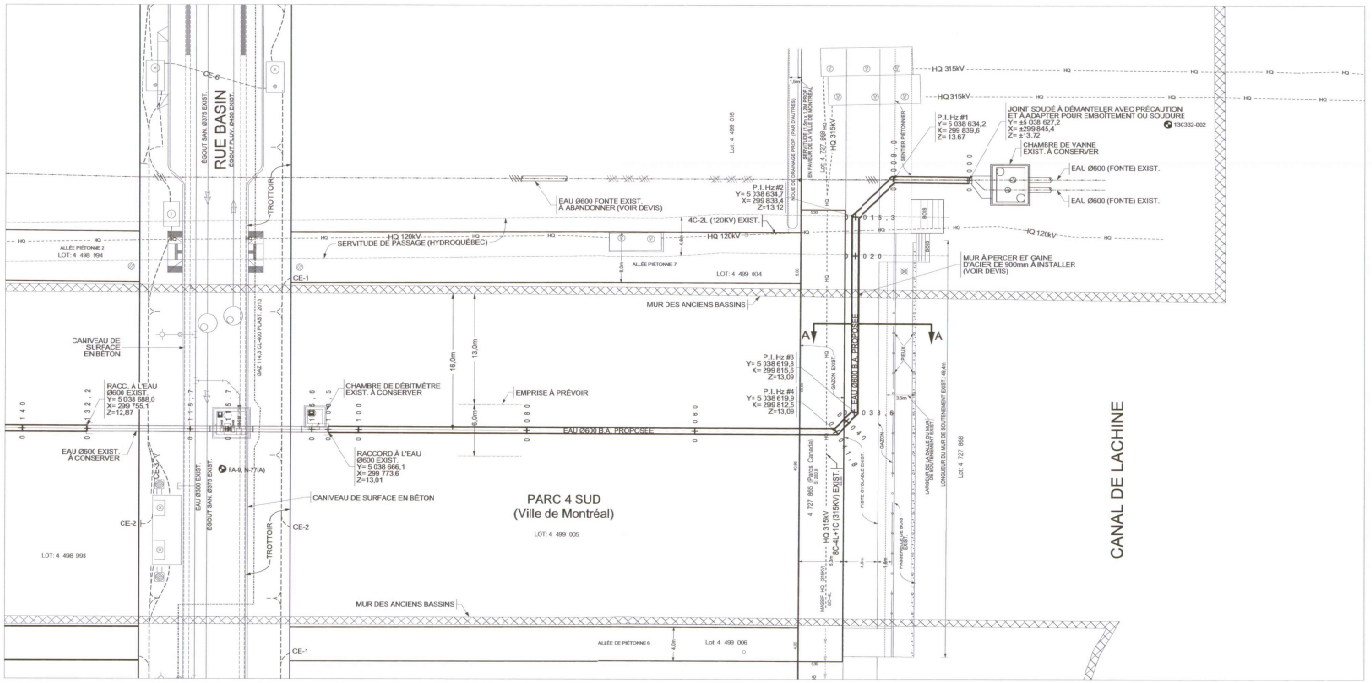

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350
5. LES CONDUITES ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION.
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 508 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT DOIT ÊTRE DE 840 mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETTES SETONIUS, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1,0m (L) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES À CHAQUE CHANGEMENT DE DIRECTION (COUDE, TÉ, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: XXKMXXX
RUE / RUE
ALTITUDE: XX,XXX m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83

Légende - symbologie graphique

- N° : XXX — Forage
- *Éléments proposés :*
- NE ..... nouveau puisard
- EFE ..... structure à désaffecter (égout)
- EFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
- ..... conduite à abandonner
- ..... structure à enlever
- Borne-fontaine
- Boîte de service
- Boîte de vanne
- numérotation — CV-XX MV-XXX-X — Chambre de vanne secondaire — Nbre de moyeux voir devis
- Puisard de rue
- Puisard dalot
- Puisard de trottoir
- HSY: regard pluvial; HSS: regard sanitaire; HSU: regard unitaire — numérotation — XX-XX MV-XXXX — Regard d'égout circulaire — N° de cercle voir devis
- HSY: regard pluvial; HSS: regard sanitaire; HSU: regard unitaire — numérotation — XX-XX MV-XXXX — Regard d'égout sanitaire — N° de cercle voir devis
- Sens d'écoulement

Plan repère



Émission(s) / Révision(s)

RÉV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-08-15	Émis pour commentaires 50% d'avancement	C.N.	Y.N.

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : - — -
Étude : - — -
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : - — -
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : Aurore Pinsan, ing. — 2013-11-15

Intervenants égout/aqueduc

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et du transport
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C 0G4

Relevé de terrain : B. Redler, ag. tech. — 2012-00-06
Dessiné par : C. Ngarukiyinka, ag. tech. — 2014-08-15
Préparé par : Y. Nassim, ing. et C. Ngarukiyinka, ag. tech. — 2014-08-12
Vérifié par : M. Aubé ing. et Yoel Nassim, ing. — 2014-08-15
Responsable/de projet : Yoel Nassim, ing.

PLAN DE SOUMISSION

Ingénieur(e) : Yoel Nassim, ing. — Sceau de l'ingénieur(e) : 14-AOÛT-2014
Michel Aubé, ing. chef d'équipe
N° de soumission : 227703 — Original signé le :

Original numérisé

LOCALISATION :

AXE DE LA RUE GUY
DU CANAL DE LACHINE À LA RUE WILLIAM (LES BASSINS DU NOUVEAU HAVRE)

ARRONDISSEMENT(S) : SUD-OUEST

TITRE DU PLAN :

PLAN ET PROFIL

Ch. C+14C @ 0+000

MATIÈRE DU TRAVAIL :

DÉPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU PRINCIPALE DE 900mm

(SI) DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle : HOR.: 1 : 20C — VERT.: 1 : 10 — 0 2 4 6 8 pedmo 12

Plan n°	Feuillet	Révision
2277-EGA-01 / 01	1	0

- ARBRE / ARBUSTRE / DIAMÈTRE
- ARBRE CONIFÈRE
- ARBRE FEUILLU
- BOÎTE DE JONCTION
- BORNE-FONTAINE
- BOUCHE À CLÉ
- CABINE TÉLÉPHONIQUE
- ENTRÉE DE SERVICE
- ESCALIER
- FEU CIRCULATION DOUBLE
- FEU CIRCULATION SIMPLE
- HAUBAN
- INTERFACE BELL
- LAMPADAIRE DOUBLE
- LAMPADAIRE SIMPLE
- POTEAU ÉLECTRIQUE
- POTEAU ÉLECT. - LAMP.
- PUISARD DE RUE
- PUISARD DE TROTTOIR
- REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
- REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
- REGARD BELL
- REGARD COMMISSION-ÉLECTRIQUE
- REGARD ÉGOUT
- REGARD GAZ
- REGARD HYDRO-QUÉBEC
- PETIT REGARD HE
- REGARD INTERCEPTEUR
- RÉVERBÈRE
- VANNE BORNE-FONTAINE
- VANNE DE GICLEUR
- VOUTE TRANSFO. HQ
- VOUTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
- AQUEDUC
- BOISÉ
- CLÔTURE
- CONDUITE DE GAZ
- CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
- CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS(S)
- ÉGOUT COMBINÉ
- ÉGOUT PLUVIAL
- ÉGOUT SANITAIRE
- FOSSÉ
- HAIE
- LIMITE CADASTRALE
- MURET
- PROFIL(S) ICC
- SURFACE DU TERRAIN
- TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE
PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : FICHIERS:r110325.dgn et s110539.dgn
PLAN(S) ET PROFIL(S) : 227-EGA-01 REV. 2 (12de 1) PP1103.DGN PP1103.JPG
PLAN(S) ÉGOUT(S) : NE7770.xrf
PLAN(S) AQUEDUC(S) : 1488-K 147-0-K CONTRAT A-157)

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)
INFO-EXCAVATION : -
BELL : 2013-1026.dgn
C.S.E.M. : 2013-1026.dgn
GAZ MÉTRO : 2013-1026.dgn
HYDRO-QUÉBEC : 2013-1026.dgn, 0255-EG001-017-01-A-HQ
S.T.M. : 2013-1026.dgn
VIDÉOTRON : -
AUTRE(S) : 2011-1953.dgn

D:\T-Issues_TQ_PR.dgn 2014-08-14 14:21:04*CH-KMMH-SV3_Infrastructure\SS\EGA.fq, wtbg, se tranche\da\SS\3 (\\cgvb\s002277\da\SS\KOU\KAS\1-KAS\SS\2277-SOE-02 Axe de Guy 498 mod\SS\2277 PLAN\SS\2277-PL-01 PRELIMINAIRE*

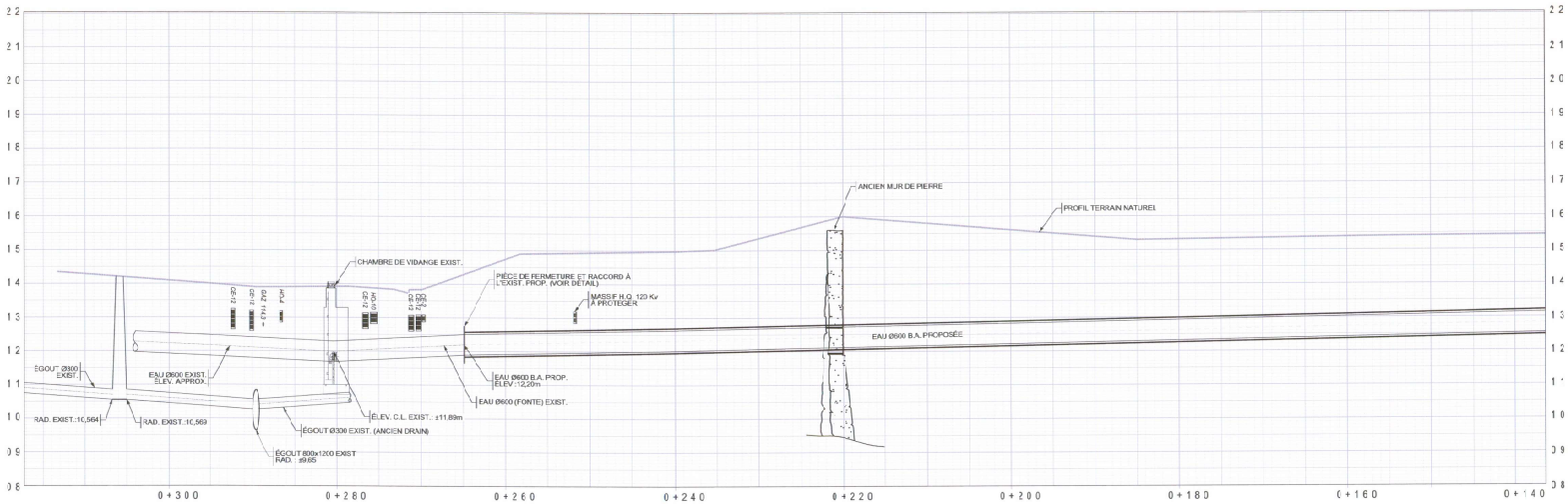

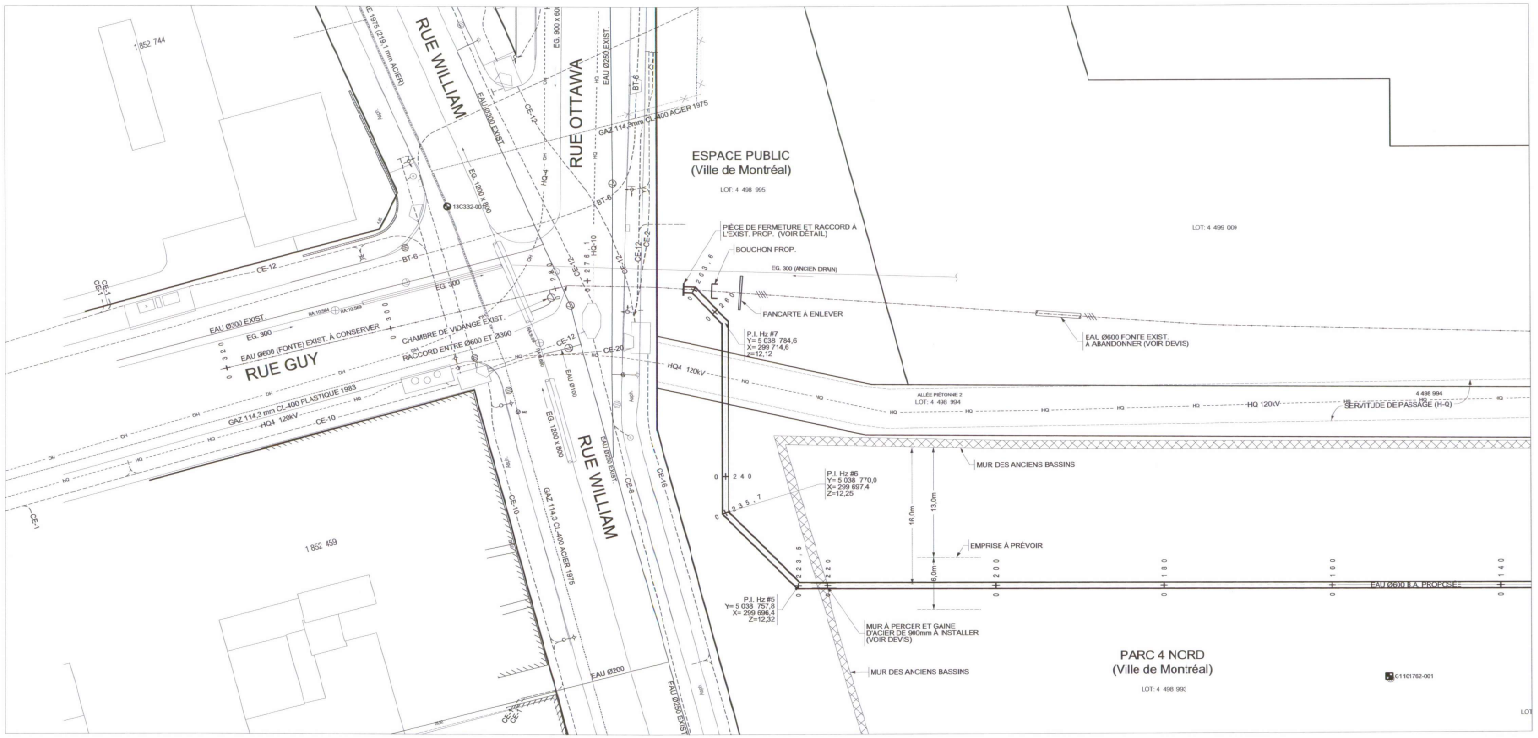

= ARBRE / ARBUSTRE / DIAMÈTRE
= ARBRE CONIFÈRE
= ARBRE FEUILLU
= BOÎTE DE VANNE
= BORNE-FONTAINE
= BOUCHON À CIÉ
= CABINE TÉLÉPHONIQUE
= ENTRÉE DE SERVICE
= ESCALIER
= FEU CIRCULATION DOUBLE
= FEU CIRCULATION SIMPLE
= HAUBAN
= INTERVACESEL
= LAMPADAIRE DOUBLE
= LAMPADAIRE SIMPLE
= NOTEAU ÉLECTRIQUE
= NOTEAU ÉLECT. + LAMP.
= PUISARD DE RUE
= PUISARD DU TROTTOIR
= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL
= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE
= REGARD BELL
= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE
= REGARD ÉGOUT
= REGARD GAZ
= REGARD HYDROQUÉBEC
= RETIT REGARD HQ
= REGARD INTERCEPTEUR
= RÉVERBÈRE
= VANNE 3/4ème FONTAINE
= VANNE DE GICLEUR
= VOÛTE TRANSFO. HQ
= VOÛTE TRANSFO. HQ ANCIENNE
= AQUEDUC
= BOISÉ
= CLÔTURE
= CONDUITE DE GAZ
= CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)
= CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUNICATIONS)
= ÉGOUT COMBINÉ
= ÉGOUT FLUVIAL
= ÉGOUT SANITAIRE
= FOSSÉ
= HAIE
= LIMITE CADASTRALE
= MURET
= PROFIL EU ROC
= SURFACE DU TERRAIN
= TALUS

NOTE(S) PARTICULIÈRE(S) :

PLAN(S) DE RÉFÉRENCE
PLAN(S) DE LA GÉOMATIQUE : FICHIERS: r:\10035.dgn et s:\1033i.dgn
PLAN(S) ET/PROFIL(S) : 2277-EGA-01-REV_2 P2 (1E:1/5) PP 6-03.JPG PP1743.JPG
PLAN(S) ECOUT(S) : NC7792.pdf
PLAN(S) AQUEDUC(S) : 96652-K 91716-K (CONTRAT A-153)

UTILITÉ(S) PUBLIQUE(S)
INFO-EXCAVATION : .
BELL : 20131026.dgn
C.L.E.R. : 20131026.dgn
GAZ MÉTRO : 20131026.dgn
HYDRO-QUÉBEC : 20131026.dgn, 0255-00001-017-01-A-HQ
S.I.M. : 20131221.dgn
VIDÉOTRON :
AUTRE(S) : 2011-553.dgn

Note(s) :

1. LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
3. L'AQUEDUC SECONDAIRE EXISTANT EST EN FONTE GRISE.
4. L'AQUEDUC SECONDAIRE PROPOSÉ EST EN FONTE DUCTILE CLASSE 350
5. LES CONDUITES ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À SOUTENIR ET À PROTÉGER DANS LA TRANCHÉE D'EXCAVATION
6. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UN REGARD D'ÉGOUT EST DE 300 mm MIN.
7. LA DISTANCE HORIZONTALE PAROI À PAROI ENTRE LA CONDUITE D'EAU ET UNE CONDUITE D'ÉGOUT EST DE 500 mm MIN.
8. EN PLUS DES COLLETS DE RETENUE, DES BUTÉES EN BÉTON DE 1.8m cu DEVRONT ÊTRE INSTALLÉES DERRIÈRE CHAQUE ACCESSOIRE (CADRE, TE, BOUCHON, ETC.) DE LA CONDUITE D'EAU PROPOSÉE.

Orientation

RÉPÈRE GÉODÉSIQUE: XXMMQQ
RUE / RUE
ALTITUDE: XX,XXX m
LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME MMSRS

Légende - symbologie graphique

nº : xxx — Forage

Éléments proposés :

INE ..... nouveau puisard
EFE ..... structure à désaffecter (égout)
EFA ..... structure à désaffecter (aqueduc)
..... conduite à abandonner
..... structure à enlever

Borne-fontaine
Boîte de service
Boîte de vanne
numéroblanc — CY-XX MV-X2X-X — Chambre de vanne secondaire
Nº de croquis voir devis
Puisard de rue
Puisard dalot
Puisard de trottoir
RP: regard circulaire RS: regard carré/rect RU: regard ovoïde numéroblanc
RX-XX MV-XXXX — Regard d'égout circulaire
Nº de croquis voir devis
RP: regard circulaire RS: regard carré/rect RU: regard ovoïde numéroblanc
RX-XX MV-XXXX — Regard d'égout carré
Nº de croquis voir devis
Sens d'écoulement

Plan repère



Émission(s) / Révision(s)

REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-08-15	Emis pour commentaires 50% davancement	CN	YN

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : - -
Étude : - -
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : - -
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : Aurore Pineau, Ing. 2014-11-19

Intervenante égout-aqueduc

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et du transport
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C 3G4

Relevé de terrain : B. Yoder, ag. tech. 2012-03-06
Dessiné par : C. Ngirukiyinka, ag.tech. 2014-08-15
Préparé par : Y. Nassim, ing. et C.Ngirukiyinka ag. tech. 2014-08-12
Vérifié par : M. Aubé, ing. et Y. Nassim, ing. 2014-08-15
Responsable de projet : Yoel Nassim, ing.

PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(e) Yoel Nassim, ing. 12-AOU-2014
Sceau de l'ingénieur(e)
Michel Aubé, ing. chef d'équipe
Nº de soumission : 227703
Original signé par :

EDIFICATOR:

AXE DE LA RUE GUY
DU CANAL DE LACHINE À LA RUE WILLIAM (LES BASSINS DU NOUVEAU HAVRE)

ARRONDISSEMENT(S) : SUD-OUEST

TITRE DU PLAN :
PLAN ET PROFIL
Ch. 0+28 à 0+140

NATURE DES TRAVAUX :
DÉPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU PRINCIPALE DE 610mm

(S) DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle :	HOR. : 1: 300						
	VERT. : 1 : 50	4	2	0	2	6	(mètre) 10

Plan no :	Feuillet :	Révision :
2277-EGA-01 / 02	2	0

Cotisation révisée : 2014/08

2277-Issues_VC_00.dgn 2014-08-15 08:52:12 C:\CEMENH\CLV3_\Infrastructure\03.CGA Aq. et eg. jenfrenches\0080 Projets\662277-BASSIN DU NOUVEAU HAVRE\DESSIN\2277-EC-02 Axe de Guy 600 mm\662277-PLAS\1002277-PL-01-PIECEMaitre\2277_

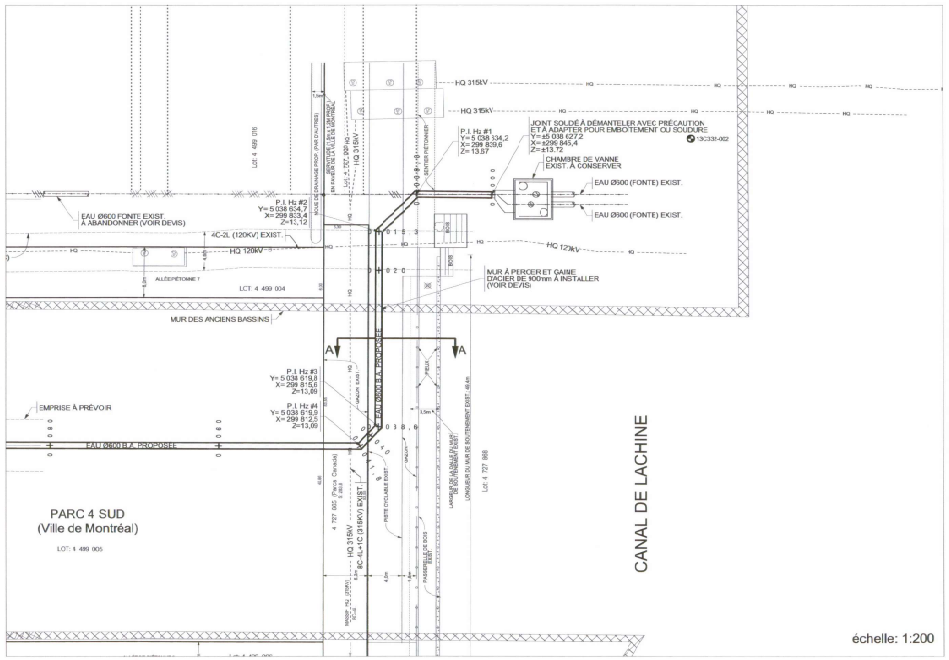

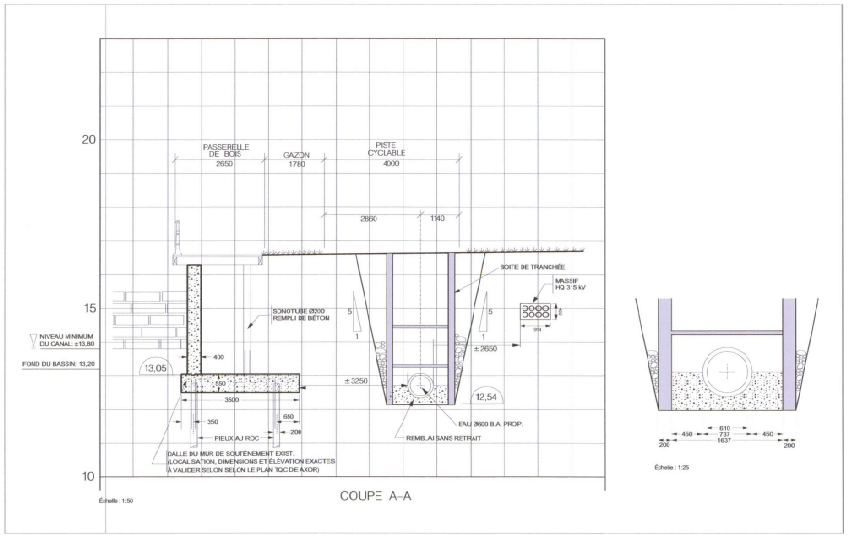

Note(s) :

PLANS CONSULTÉS:

HYDRO-QUEBEC LIGNE SOUTERRAINE 3.5KV, GUY-VIGER
PLAN N0. 2833-6020102", ÉMIS LE 11-12-1001

HYDRO-QUEBEC LIGNE SOUTERRAINE 120KV, ATWATER - GUY
PLAN N0. 0235-6020101, ÉMIS LE 25/03-3002

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA - JRBANSOLAND/PAYSAGES URBAINS
PLAN N0. 2277-AME-41, FEUILLETS 4 ET 4 DE 6
EMIS LE 25-11-2011

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA - IJX0R
PLAN N0. 2277-ST-01 FEUILLETS 1, 2, 3 ET 4 DE 5
EMIS LE 15-10-2012

Plan repère



Émission(s) / Révision(s)

REV	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
0	2014-08-15	Émis pour commentaires 50% davancement	C. N.	Y. N.

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU :
Étude : " -
Étude : " -
DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :
Étude : " -
DIRECTION DE L'EAU POTABLE :
Étude : Aurore Pineau ing. 2013-11-15

Intervenants égout-aqueduc

Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et du transport
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C 0G4

Relevé Terrain : S. Rodier, ag. tech. 2012-03-08
Dessiné par : C. Ngankiyinka, ag. tech. 2014-08-12
Révisé par : Y. Nassim, ing. et C. Ngankiyinka, ag. tech. 2014-08-12
Vérifié par : M. Aubé, ing. et Y. Nassim, ing. 2014-08-15
Responsable du projet : Y. Nassim, ing.

PLAN DE SOUMISSION
Ingénieur(s) :
Yoel Nassim, ing.
Michel Aubé, ing. chef d'équipe
N° soumission : 227703
Sceau de l'ingénieur(e) :
Original signé à :

LOCALISATION :
AXE DE LA RUE GUY
DU CANAL DE LACHINE À LA RUE WILLIAM (LES BASSINS DU NOUVEAU HAVRE)
ARRONDISSEMENT(S) : SJO-OUEST
TITRE DU PLAN :
COUPE ET DÉTAILS
NATURE DES TRAVAUX :
DÉPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU PRINCIPALE DE 600mm

ISA DIMENSIONS EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE
Échelle : 1:20 sauf indication contraire
0,2 0,25 0 0,5 1 (mètre)

Plan no :	Feuillet :	Révision :
2277-EGA-01 / 03	3	0

Cartouche cédé le : 2014-01-28

2277-Dessin_VC_R0.dgn 2014-08-14 13:37:27 "C:\CMM\v10\13_Infrastructure\00 EGA\ Ag. 4 dg. m ranchée\0053 Prelim\02277-BASSIN DU #OUVEAU HAVRE\02277-DE-02 Axe de Guy B80 vert\02277 PRAISI\02277-PL-01 PRÉLIMINAIRE\

Square Saint-Patrick

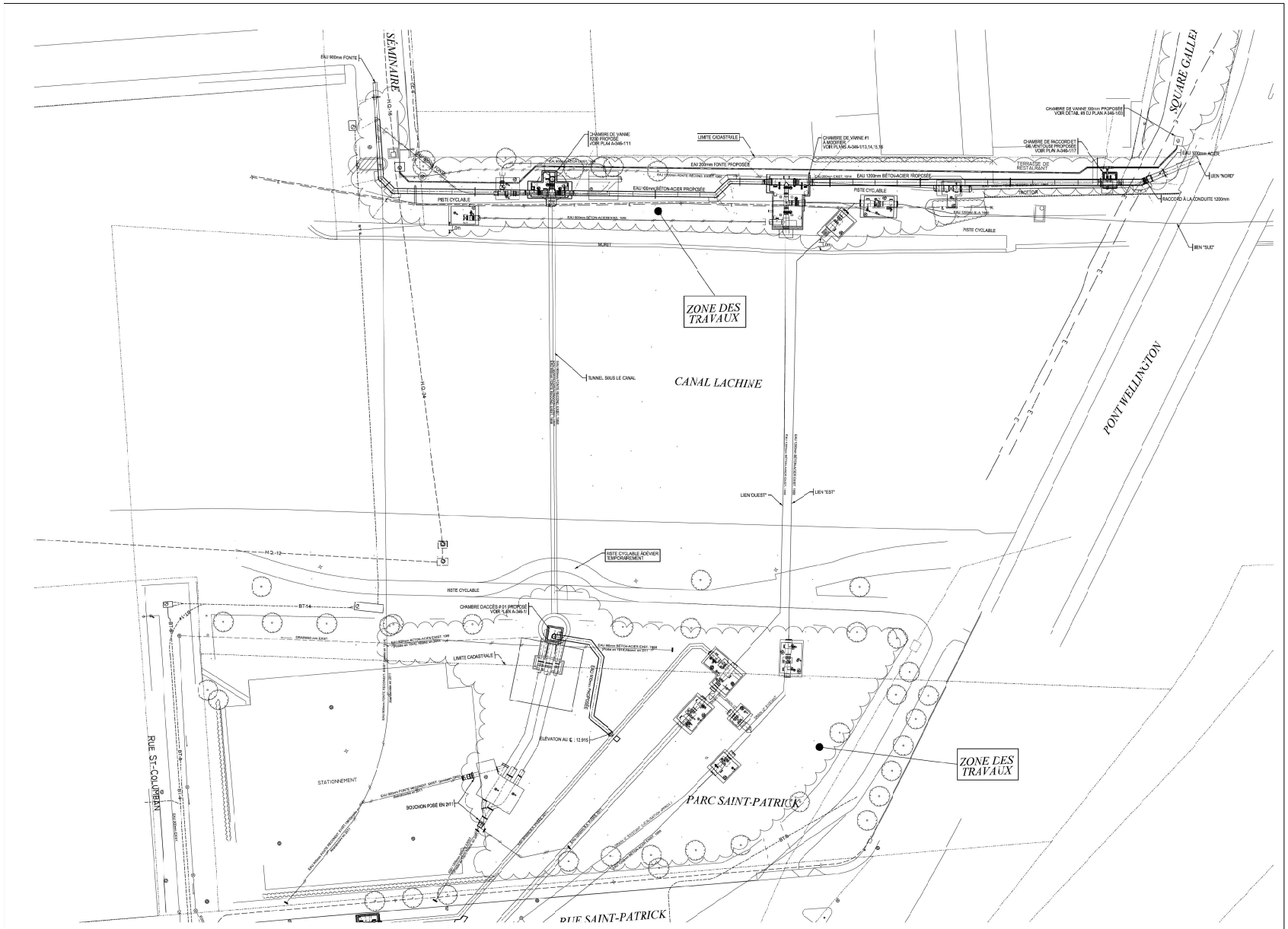

LÉGENDE

= PUISARD DE RUE	= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL	= REGARD ÉGOUT	= REGARD HYDRO-QUÉBEC	= REGARD GAZ	= BORNE-FONTAINE	= BOUCHE À CLÉ	= ENTRÉE DE SERVICE	= LAMPADAIRE	= FEU CIRCULATION DOUBLE	= HAUBAN	= CLÔTURE	= ARBRE CONIFÈRE	= JOINT RETENU
= PUISARD DE TROTTOIR	= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE	= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE	= REGARD BELL	= REGARD INTERCEPTEUR	= VANNE JORNE-FONTAINE	= BOÎTE DE VANNE	= VANNE DE SIGLEUR	= POTEAU	= FEU CIRCULATION SIMPLE	= CABINE TÉLÉPHONIQUE	= BOISÉ	= ARBRE FEUILLU	= JOINT HOLDFAST
A = AQUEDUC	P = ÉGOUT PLUVIAL	S = ÉGOUT SANITAIRE	T = CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUN CATION(S)	= SURFACE DU TERRAIN	= TALUS	= LIMITE CADASTRALE							
= AQUEDUC ABANDONNÉ	C = ÉGOUT COMBINÉ	G = CONDUITE DE GAZ	E = CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)	= PROFIL DU ROC	= FOSSÉ	= À ABANDONNER ET À REMPLIR	= À ENLEVER						

Repère | Orientation | No de feuille: 01

Dessin de référence

No		No de dessin
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-

Notes

No	
1	LA LOCALISATION ET L'ÉLÉVATION DES CONDUITES ET DES UTILITÉS PUBLIQUES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2	LORS DES TRAVAUX D'EXCAVATION, TOUTES LES UTILITÉS PUBLIQUES ET INFRASTRUCTURES DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉES ET GARDÉES EN SERVICE.
3	BÉTON DES BUTÉES 30MPa @ 28 JOURS.

Révision

Révision	DÉTAIL	DATE	PAF
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Plan fil

Surveillance

Ingénieur de chantier: INGÉNIEUR
Surveillant: SURVEILLANT

Sceau

Titre: PLAN GÉNÉRAL

Préparé par: ALAIN L'HEUREUX, ag. tech/ LOUIS AUGER, Ing.
Dessiné par: Alain L'HEUREUX, ag. tech.
Vérifié par: Marc TREMBLAY, ag. tech princ./Louis AUGER, Ing.
Chef de section: JEAN-FRANÇOIS DUBUC, Ing.

Date	No soumission	Contrat
8 mai 2012	SOUMISSION	A-346-1

PROJET
RECONSTRUCTION DES CONDUITES D'EAU DE 200mm, 900mm ET 1200mm SUR LA RIVE NORD AINSI QUE SOUS LE CANAL LACHINE EN FACE DU PARC SAINT-PATRICK

Montréal
Service de l'eau
Direction de l'eau potable
Division de l'ingénierie
Section des projets et du diagnostic
Conduites principales

SI Dimensions en mètres sauf indication contraire
Échelle: H 1:300 / V 1:50
Système cartographique : NAD83

Dessin No: A-346-1-01 | A2

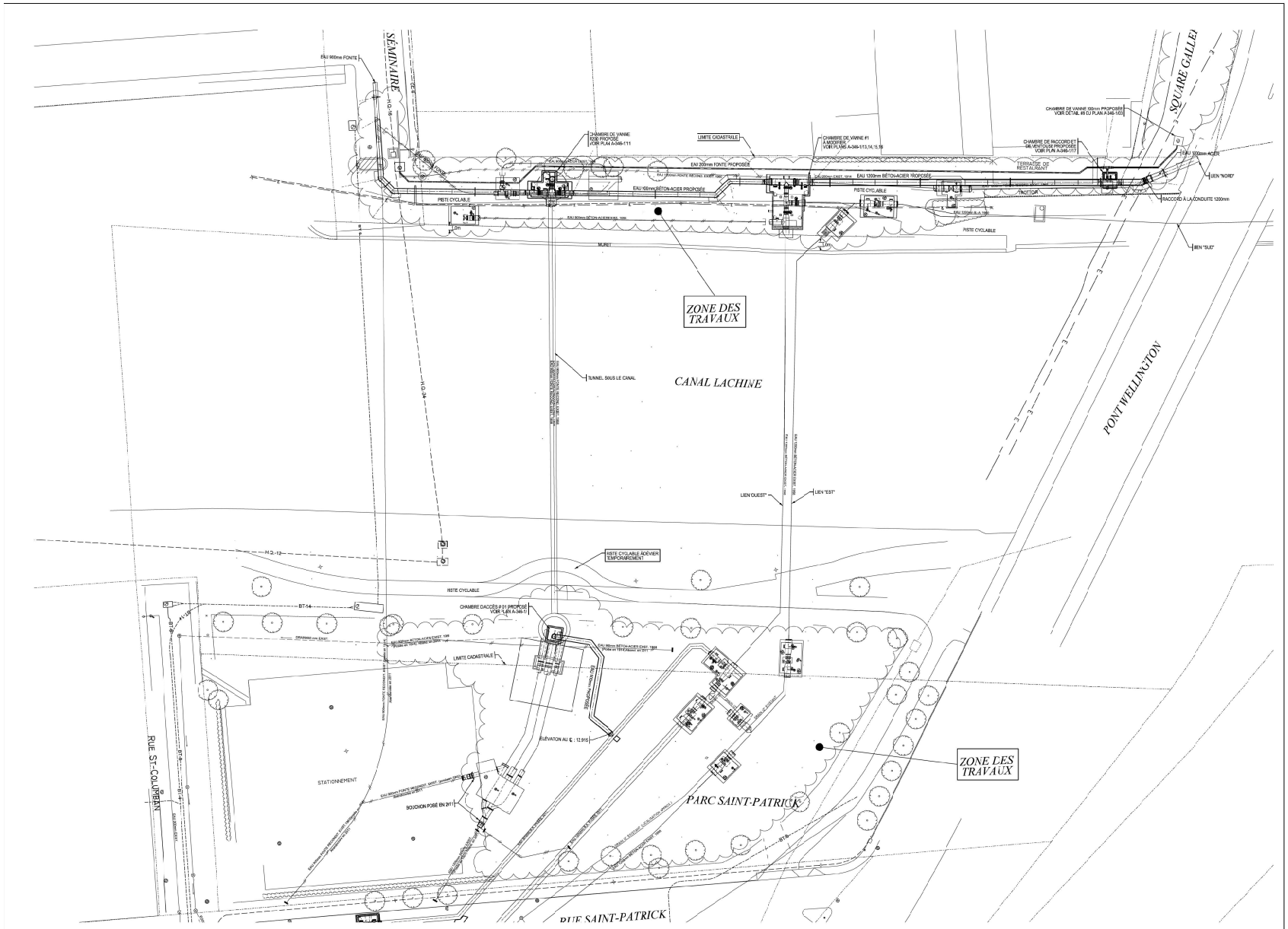

LÉGENDE

= PUISARD DE RUE	= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL	= REGARD ÉGOUT	= REGARD HYDRO-QUÉBEC	= REGARD GAZ	= BORNE-FONTAINE	= BOUCHE À CLÉ	= ENTRÉE DE SERVICE	= LAMPADAIRE	= FEU CIRCULATION DOUBLE	= HAUBAN	= CLÔTURE	= ARBRE CONIFÈRE	= JOINT RETENU
= PUISARD DE TROTTOIR	= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE	= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE	= REGARD BELL	= REGARD INTERCEPTEUR	= VANNE JORNE-FONTAINE	= BOÎTE DE VANNE	= VANNE DE SIGLEUR	= POTEAU	= FEU CIRCULATION SIMPLE	= CABINE TÉLÉPHONIQUE	= BOISÉ	= ARBRE FEUILLU	= JOINT HOLDFAST
A = AQUEDUC	P = ÉGOUT PLUVIAL	S = ÉGOUT SANITAIRE	T = CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUN CATION(S)	= SURFACE DU TERRAIN	= TALUS	= LIMITE CADASTRALE							
= AQUEDUC ABANDONNÉ	C = ÉGOUT COMBINÉ	G = CONDUITE DE GAZ	E = CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)	= PROFIL DU ROC	= FOSSÉ	= À ABANDONNER ET À REMPLIR	= À ENLEVER						

Repère | Orientation | No de feuille: 01

Dessin de référence

No		No de dessin
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-

Notes

No	
1	LA LOCALISATION ET L'ÉLÉVATION DES CONDUITES ET DES UTILITÉS PUBLIQUES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2	LORS DES TRAVAUX D'EXCAVATION, TOUTES LES UTILITÉS PUBLIQUES ET INFRASTRUCTURES DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉES ET GARDÉES EN SERVICE.
3	BÉTON DES BUTÉES 30MPa @ 28 JOURS.

Révision

Révision	DÉTAIL	DATE	PAF
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Plan fil

Surveillance

Ingénieur de chantier: INGÉNIEUR
Surveillant: SURVEILLANT

Sceau

Titre: PLAN GÉNÉRAL

Préparé par: ALAIN L'HEUREUX, ag. tech/ LOUIS AUGER, Ing.
Dessiné par: Alain L'HEUREUX, ag. tech.
Vérifié par: Marc TREMBLAY, ag. tech princ./Louis AUGER, Ing.
Chef de section: JEAN-FRANÇOIS DUBUC, Ing.

Date	No soumission	Contrat
8 mai 2012	SOUMISSION	A-346-1

PROJET
RECONSTRUCTION DES CONDUITES D'EAU DE 200mm, 900mm ET 1200mm SUR LA RIVE NORD AINSI QUE SOUS LE CANAL LACHINE EN FACE DU PARC SAINT-PATRICK

Montréal
Service de l'eau
Direction de l'eau potable
Division de l'ingénierie
Section des projets et du diagnostic
Conduites principales

SI Dimensions en mètres sauf indication contraire
Échelle: H 1:300 / V 1:50
Système cartographique : NAD83

Dessin No: A-346-1-01 | A2

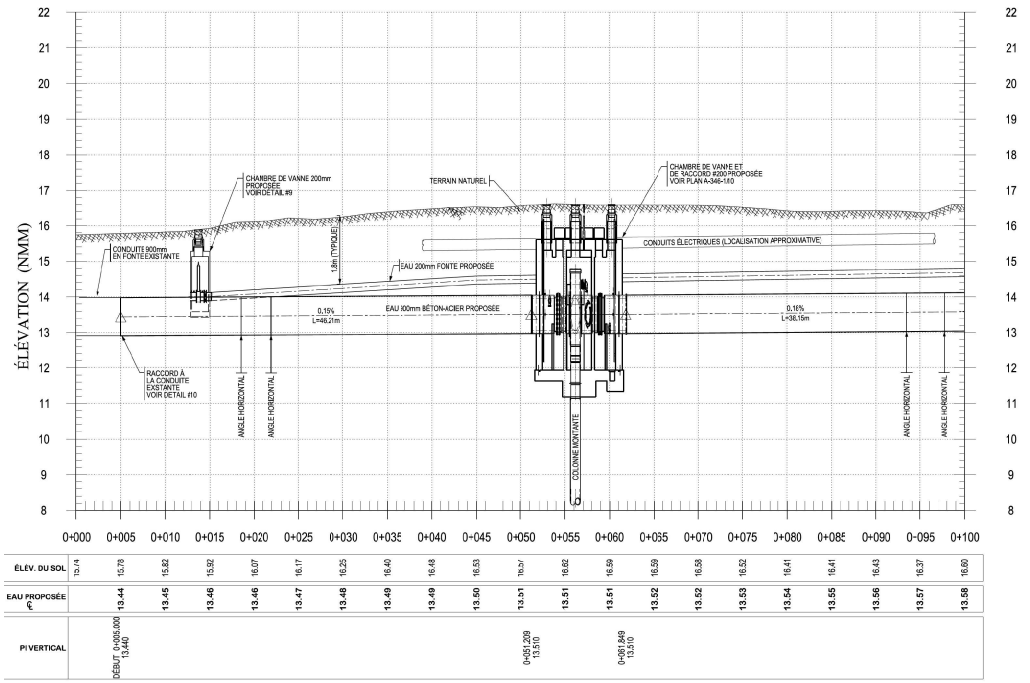

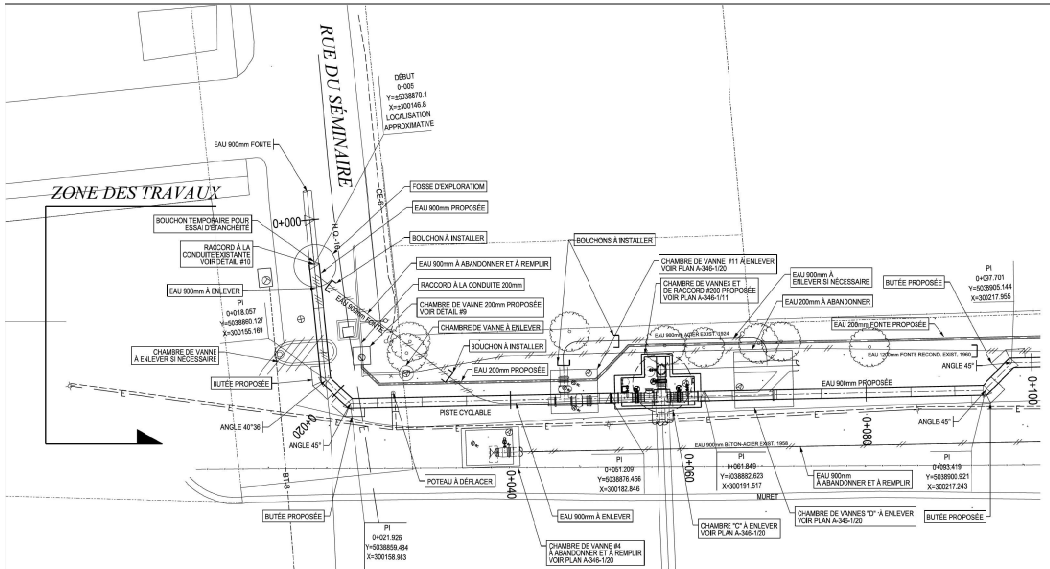

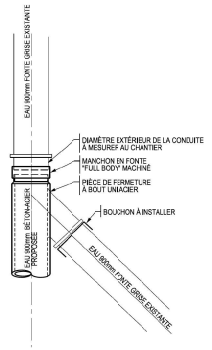

RACCORD OUEST À LA CONDUITE EXISTANTE

CH.: 0+005

DÉTAIL #: 0

AUCUNE ÉCHELLE

LÉGENDE

= PUISARD DE RUE	= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL	= REGARD ÉGOUT	= REGARD HYDRO-QUÉBEC	= REGARD GAZ	= BORNE-FONTAINE	= BOUCHE À CLÉ	= ENTRÉE DE SERVICE	= LAMPADAIRE	= FEU CIRCULATION DOUBLE	= HAUBAN	= CLÔTURE	= ARBRE CONIFÈRE	= JOINT RETENU
= PUISARD DE TROTTOIR	= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE	= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE	= REGARD BELL	= REGARD INTERCEPTEUR	= VANNE JORNE-FONTAINE	= BOÎTE DE VANNE	= VANNE DE SIGLEUR	= POTEAU	= FEU CIRCULATION SIMPLE	= CABINE TÉLÉPHONIQUE	= BOISÉ	= ARBRE FEUILLU	= JOINT HOLDFAST
A = AQUEDUC	P = ÉGOUT PLUVIAL	S = ÉGOUT SANITAIRE	T = CONDUIT(S) TÉLÉCOMMUN CATION(S)	SURFACE DU TERRAIN	TALUS	LIMITE CADASTRALE							
Nombre Nbre - Nombre Nbre = AQUEDUC ABANDONNÉ	C = ÉGOUT COMBINÉ	G = CONDUITE DE GAZ	E = CONDUIT(S) ÉLECTRIQUE(S)	PROFIL DU ROC	FOSSE	= À ABANDONNER ET À REMPLIR	= À ENLEVER						

VERT. 1:50 0 1 2 3 4m
HOR. 1:200 0 2 4 6 8 10 12 14 16m

Repère | Orientation | No de feuille 02

Dessin de référence

No		No de dessin
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-

Notes

No	
1	LA LOCALISATION ET L'ÉLÉVATION DES CONDUITES ET DES UTILITÉS PUBLIQUES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2	LORS DES TRAVAUX D'EXCAVATION, TOUTES LES UTILITÉS PUBLIQUES ET INFRASTRUCTURES DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉES ET GARDÉES EN SERVICE.
3	BÉTON DES BUTÉES 30MPa @ 28 JOURS.
4	LORS DU REMPLISSAGE DES CONDUITES À ABANDONNER, L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE BIEN REMPLIR LE TUYAU SELON LES SPÉCIFICATIONS DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES DU CAHIER DES CHARGES.

Révision

Révision	DÉTAIL	DATE	PAR
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-

Plan ID

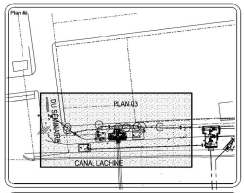

Surveillance

Ingénieur de chantier: INGÉNIEUR
Surveillant: SURVEILLANT

Sceau

Titre

PLAN ET PROFIL RECONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU 1200mm, 900mm SUR LA RIVE NORD DU CANAL LACHINE CH.: 0+000 @0+100

Préparé par: ALAIN L'HEUREUX, ag, tech / LOUIS ALGER, ing.
Dessiné par: ALAIN L'HEUREUX, ag, tech
Vérifié par: MARC TREMBLAY, ag, tech princ. / LOUIS ALGER, ig.
Chef de section: JEAN-FRANÇOIS DUBUC, Ing.
Date: 20 JAN 2012
No soumission: SOUMISSION
Contrat: A-346-1

PROJET

RECONSTRUCTION DES CONDUITES D'EAU DE 200mm, 900mm ET 1200mm SUR LA RIVE NORD AINSI QUE SOUS LE CANAL LACHINE EN FACE DU PARC DAINT-PATRICK

Montréal
Service de l'eau
Direction de l'eau potable
Division de l'ingénierie
Section des projets et du diagnostic
Conduites principales

SI Dimensions en mètres sauf indication contraire
Échelle: H 1:200 / V 1:50
Système cartographique : NAD83

Dessin No A-346-1/02 A2

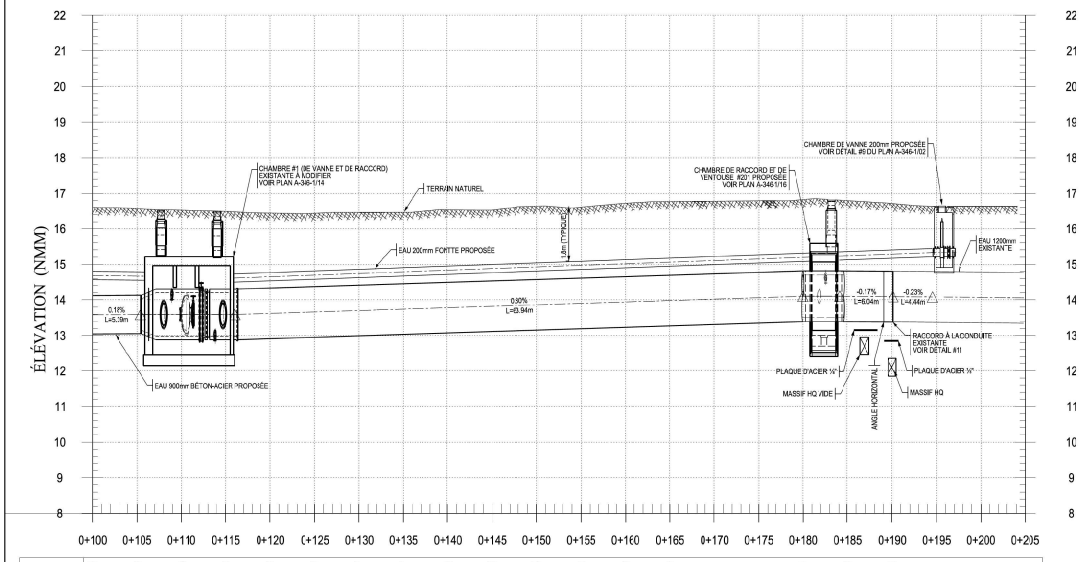

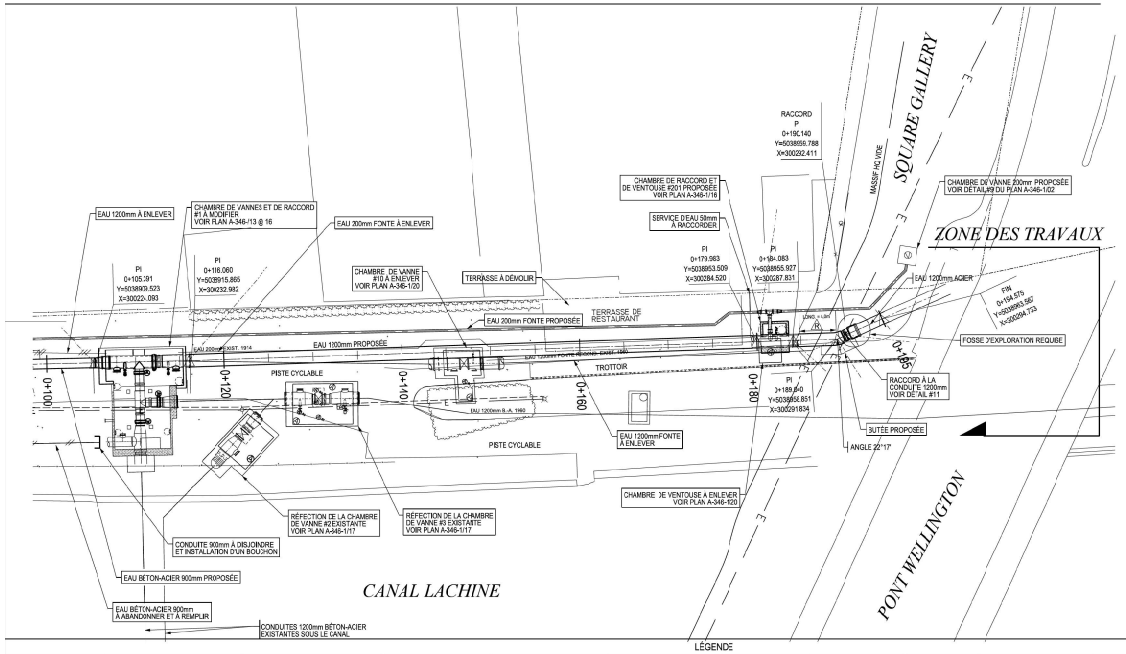

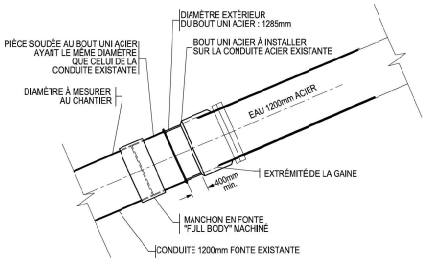

DISPOSITION EXISTANTE

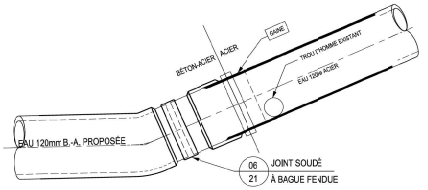

DISPOSITION PROPOSÉE

RACCORD EST À LA CONDUITE EXISTANTE

DÉTAIL #11

AUCUNE ÉCHELLE

LÉGENDE

= PUISARD DE RUE	= REGARD AQUEDUC PRINCIPAL	= REGARD ÉGOUT	= REGARD HYDRO-QUÉBEC	= REGARD GAZ	= BORNE-FONTAINE	= BOUCHE À CLÉ	= ENTRÉE DE SERVICE	= LAMPADAIRE	= FEU CIRCULATION DOUBLE	= HAUBAN	= CLÔTURE	= ARBRE CONIFÈRE	= JOINT RETENU
= PUISARD DE TROTTOIR	= REGARD AQUEDUC SECONDAIRE	= REGARD COMMISSION ÉLECTRIQUE	= REGARD BELL	= REGARD INTERCEPTEUR	= VANNE JORNE-FONTAINE	= BOÎTE DE VANNE	= VAINE DE SIGLEUR	= POTEAU	= FEU CIRCULATION SIMPLE	= CABINE TÉLÉPHONIQUE	= BOISÉ	= ARBRE !EUILL.	= JOINT HOLDFAST
A = AQUEDUC	P = ÉGOUT PLUVIAL	S = ÉGOUT SANITAIRE	T = CONDUIT(S, TÉLÉCOMMUN CATION(S)	= SURFACE DU TERRAIN	= TALUS	= LIMITE CADASTRALE							
Nombre fibres = AQUEDUC ABANDONNÉ	C = ÉGOUT COMBINÉ	G = CONDUITE DE GAZ	E = CONDUIT(S, ÉLECTRIQUE(S)	= PROFIL DU ROC	= FOSSE	= À ABANDONNER ET À REMPLIR	= À ENLEVER						

VERT. 1:50 0 1 2 3 4m
HOR. 1:200 0 2 4 6 10 12 14 16m

Repère	Orientation	No de feuille
	N	03

Dessin de référence

No		No de dessin
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-

Notes

No	
1	LA LOCALISATIONET L'ÉLÉVATION DES CONDUITES ET DES UTILITÉS PUBLIQUES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
2	LORS DES TRAVAUX D'EXCAVATION, TOUTES LES UTILITÉS PUBLIQUES ET INFRASTRUCTURES DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉES ET GARDÉES EN SERVICE.
3	BÉTON DES BUTÉES 30MPa @ 28 JOURS.
4	LORS DU REMPLISSAGE DES CONDUITES À ABANDONNER, L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURERDE BIEN REMPLIR LE TUYAU SELONLES SPÉCIFICATIONS DES PRESCRIPTIONSSPÉCIA..ESDU CAHIER DES CHARGES.

Révision

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Révision	DÉTAIL	DATE	PAI

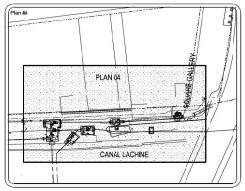

Surveillance

Ingénieur de chantier:	INGÉNIEUR
Surveillant:	SURVEILLANT

Sceau

Titre

PLAN ET PROFIL
RECONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU 1200mm, 900mm SUR LA RIVE NORD DU CANAL LACHINE
CH.: 0+100 @ 0+196

Préparé par:	ALAIN L'HEUREUX, ag. tech / LOUIS AUGER, ing.
Dessiné par:	ALAIN L'HEUREUX, ag. tech
Vérifié par:	MARC TREMBLAY, ag. tech.princ. / LOUIS AJGER, ing.
Chef de section	JEAN-FRANÇOIS DUBUC, ing.
Date	8 JUIN 2012
No soumission	SOUMISSION
Contrat	A-346-1

PROJET

RECONSTRUCTION DES CONDUITES D'EAU DE 200mm, 900mm ET 1200mm SUR LA RIVE NORD AINSI QUE SOUS LE CANAL LACHINE EN FACE DU PARC DAINT-PATRICK

Montréal
Service de l'eau
Direction de l'eau potable
Division de l'ingénierie
Section des projets et du diagnostic
Conduites principales

SI Dimensions en mètres sauf indication contraire

Échelle:	H 1:200 / V 1:50
Système cartographique :	NAD83

Dessin No A-346-1/03

5897

Ethnoscop

2015aa Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (

Montréal

Interventions : 1 Rapport
programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout

Inventaire et supervision archéologiques
Rues Saint-Joseph et Bellerive
Noyau villageois du Vieux–Pointe-aux-Trembles
(BjFi-16), 2012



14326 5897
ETHNOSCOP - 2015aa
INTERV. ARCH. DANS LE CADRE DU PROG. DE RÉFECTION ET DE DÉV. D'INFRASTR. D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT. INV. ET SUP. ARCH. RUES ST-JOSEPH ET BELLERIVE, NOYAU VILLAGEOIS DU VIEUX-PTE-AUX-TREMBLES (BjFi-16), 2012. VOL. 1 - RAPPORT. VOL. 2 - DOS. TECH. (CDROM). - RECH. ARCH.
043961 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie 401B

+ Au point 1.2. DANDAT,

le numéro de permis est

le 12-ROYD-02.

12-BOYD-02

Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout

Inventaire et supervision archéologiques
Rues Saint-Joseph et Bellerive
Noyau villageois du Vieux–Pointe-aux-Trembles
(BjFi-16), 2012

Ethnoscop, 2015

Résumé

Le Vieux—Pointe-aux-Trembles a fait l'objet d'importants travaux de revitalisation au cours des dernières années. Certains de ces travaux ont été entrepris dans l'ancien noyau villageois (site BjFi-16) au cours de l'été 2012, notamment la construction ou la modification des réseaux d'égout et d'aqueduc dans l'emprise des rues Saint-Joseph et Bellerive. Dans le cadre d'un contrat avec la Ville de Montréal, la firme Ethnoscop s'est vu octroyer le mandat de procéder à des interventions archéologiques lors de ces travaux, et ce, aux endroits susceptibles de receler des ressources archéologiques. Un inventaire a été réalisé dans un premier temps, puis une supervision archéologique a suivi.

Les interventions archéologiques effectuées à l'été 2012 ont démontré que des ressources archéologiques sont préservées dans l'emprise des rues Saint-Joseph et Bellerive. En effet, des vestiges architecturaux et des niveaux de sol se rapportant à l'occupation du noyau villageois depuis le Régime français y ont été mis au jour. Dans la rue Saint-Joseph, les vestiges architecturaux mis au jour sont rattachés à des bâtiments résidentiels de diverses périodes. Des aménagements associés à des activités artisanales réalisées dans les arrière-cours au cours du XIXe siècle ont également été découverts. Le niveau d'incendie de 1912 était présent à divers endroits. Dans la rue Bellerive et sur le terrain de la maison sise au 12020, rue Bellerive, les vestiges architecturaux témoignent également d'une occupation continue de l'espace depuis le Régime français. Un puits et quelques murs de fondation de maisons datant de cette époque ont été dégagés dans l'emprise des travaux. Les occupations au cours du Régime anglais ont également pu être bien documentées, notamment par la présence de latrines et de murs de fondation d'une maison y étant associée. Les contextes plus tardifs sont principalement représentés par des vestiges de l'hôtel Alma, des vestiges plus ténus associés à de petits bâtiments utilitaires en bordure de la rue et des débris de l'incendie de 1912.

La présence d'objets de fabrication ou d'influence amérindienne dans quelques-uns des sondages réalisés dans les rues Saint-Joseph et Bellerive atteste de contacts entre les Européens et les Amérindiens. Certains objets, notamment un rebus de pâte, suggère une occupation plus ancienne, soit au Sylvicole.

Table des matières

Liste des plans v
Liste des figures vii
Liste des photographies ix
Liste des tableaux xi
Liste des participants xiii

1.0 Introduction 1
1.1 Contexte 1
1.2 Mandat 1
1.3 Aire d'étude 1

2.0 Cadre méthodologique 5
2.1 Inventaire et supervision archéologiques 5
2.2 Enregistrement des données 6

3.0 Histoire de Pointe-aux-Trembles 9
3.1 Formation du village et construction du fort 9
3.2 Développement du noyau villageois 12
3.3 Pointe-aux-Trembles au Régime anglais 19
3.4 Municipalité de Pointe-aux-Trembles 22
3.5 Incendies majeurs à Pointe-aux-Trembles 24

4.0 Résultats des interventions archéologiques 27
4.1 Rue Saint-Joseph 27
4.1.1 Portion ouest 31
4.1.2 Portion centrale 43
4.1.3 Portion est 56
4.2 Rue Bellerive 69
4.2.1 Portion ouest 69
4.2.2 Portion centrale 84
4.2.3 Portion est 91
4.3 Supervision archéologique des excavations dans la rue Bellerive et sur le terrain de la maison sise au 12020, rue Bellerive 108
4.3.1 Vestiges architecturaux dans la rue 109
4.3.2 Vestiges architecturaux au sud de la rue 110
4.3.3 Branchement de l'entrée d'eau du 12020, rue Bellerive (sous-opération 10K) 112
4.3.4 Dépotoir 112
4.3.5 Sol naturel remanié 113
4.3.6 Synthèse des découvertes effectuées lors de la supervision archéologique sur la rue Bellerive et au 12020, rue Bellerive 119

5.0 Conclusion et recommandations 119
5.1 Conclusion 119
5.2 Recommandations 120

Bibliographie 123

Annexes :

Annexe 1 Objets de fabrication ou d'influence amérindienne
Annexe 2 Rapport d'analyses archéobotanique et archéoentomologique
Annexe 3 Détermination des essences de treize échantillons provenant du site BjFi-16
Annexe 4 Fiches des biens immobiliers et de services d'utilités publiques
Annexe 5 Catalogue des photographies
Annexe 6 Inventaire de la culture matérielle
Annexe 7 Catalogue des artefacts

Liste des plans

Plan 1	Localisation générale	 2
Plan 2	Localisation du projet et interventions archéologiques antérieures	 3
Plan 3	Localisation des sous-opérations	 4
Plan 4	Reconstitution du parcellaire à partir du titre de la concession 1693-1725	 13
Plan 5	Lotissement des abords des rues Saint-Joseph et Bellerive au milieu du XIXe siècle	 17
Plan 6	Rue Saint-Joseph	 29
Plan 7	Sous-opérations 8A, 8B, 8G et 13A	 32
Plan 8	Plan de Hopkins de 1879 tracé sur la trame actuelle	 45
Plan 9	Superposition du plan de Goad de 1907 à la trame actuelle	 47
Plan 10	Sous-opération 8C	 58
Plan 11	Superposition du plan de Goad de 1913 à la trame actuelle	 67
Plan 12	Rue Bellerive	 71
Plan 13	Sous-opérations 9E à 9G, 9K et 9M à 9P	 92
Plan 14	Agrandissement du site BjFi-16	 117
Plan 15	Potentiel archéologique à proximité des rues Saint-Joseph et Bellerive	 122

Liste des figures

Figure 1	Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant la densification du cadre bâti de Pointe-aux-Trembles (« Atlas of the City and Island of Montreal », 1879, planche 77, Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G1114 M65 G475 H6 CAR)	 23
Figure 2	Incendie de 1912 (*La Presse*, 29 juin 1912)	 24
Figure 3	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 8G	 33
Figure 4	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 8A	 37
Figure 5	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la portion est de la sous-opération 13B	 49
Figure 6	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 8F	 51
Figure 7	Coupe stratigraphique des parois ouest, nord et est de la sous-opération 8C	 59
Figure 8	Coupe stratigraphique de la paroi est des sous-opérations 9B et 9Q	 74
Figure 9	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 9C	 78
Figure 10	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 9D	 81
Figure 11	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 9J	 85
Figure 12	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 9L	 88
Figure 13	Photographie de l'hôtel Alma prise à la fin du XIXe siècle (reproduite dans L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles s. d.)	 90
Figure 14	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 9F	 101
Figure 15	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 9N	 103

Liste des photographies

Photo 1	Mur 13A2 construit au sommet du mur 8G4, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-95)	34
Photo 2	Artefacts provenant du lot 8A4 (photographie Isabelle Hade)	39
Photo 3	Couche de démolition 8A5 prenant la forme d'une bande de sol nord-sud, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-40)	40
Photo 4	Mur 8A12, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-52)	40
Photo 5	Artefacts provenant du lot 8A10 (photographie Isabelle Hade)	42
Photo 6	Artefacts provenant du lot 8F1 (photographie Isabelle Hade)	52
Photo 7	Artefacts provenant des lots 8F2 à 8F5 (photographie Isabelle Hade)	54
Photo 8	Mur en béton 8C5 et mur en maçonnerie de pierres 8C12, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-22)	56
Photo 9	Drain 8C7, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-14)	61
Photo 10	Mur 8A12 partiellement déstructuré par l'implantation du drain 8C7, vue vers l'ouest (BjFi-16-12-NUM1-84)	62
Photo 11	Trois lambeaux du sol naturel (8C11) et du sol stérile au fond du creusement associé à l'implantation du drain 8C7, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-16)	63
Photo 12	Broyeur ou percuteur en cours de dégagement dans le sol naturel (8C11), vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-18)	63
Photo 13	Paroi est de la sous-opération 9B montrant la couche charbonneuse associée à l'incendie de 1912, vue vers l'est (BjFi-16-12-NUM1-134)	73
Photo 14	Artefacts provenant de l'unité 3 (photographie Isabelle Hade)	75
Photo 15	Surface du sol naturel stérile et de la trace laissée par le retrait d'une pièce de bois complètement décomposée, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM2-9)	76
Photo 16	Planche de bois carbonisée à la surface de la couche 9C7, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-113)	77
Photo 17	Artefacts provenant des lots 9C5 et 9C6 (photographie Isabelle Hade)	79

Photo 18	Couche 9D2 comblant un creusement dans la couche 9D3, vue vers l'ouest (BjFi-16-12-NUM1-104)	 80
Photo 19	Agrandissement du sondage 9D montrant la limite de la couche de débris associée à l'incendie de 1912, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-115)	 82
Photo 20	Surface du lot 9J3, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-180)	 86
Photo 21	Fin de la fouille dans le sondage 9J. Une racine décomposée occupe la portion basse, vue vers le nord-ouest. (BjFi-16-12-NUM1-192)	 86
Photo 22	Surface du lot 9L2 montrant une trace oblongue associée au retrait d'un poteau, vue vers l'ouest (BjFi-16-12-NUM1-214)	 87
Photo 23	Vestige 9L3 à la base d'un creusement dans le sol naturel, vue vers l'ouest (BjFi-16-12-NUM1-226)	 89
Photo 24	Surface du comblement du tonneau 9F4, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-148)	 93
Photo 25	Intérieur du tonneau 9F4, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-169)	 94
Photo 26	Sondages 9F et 9K en cours de fouille, vue vers le nord (BjFi-6-12-NUM1-199)	 97
Photo 27	Sondage 9F, traces de pieux dans le remblai comblant le creusement effectué pour implanter le tonneau, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-190)	 97
Photo 28	Portion inférieure du creusement effectué pour la mise en place du tonneau 9F4, vue vers l'ouest (BjFi-16-12-NUM1-224)	 98
Photo 29	Niveau de pierres des champs 9K4, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-204)	 99
Photo 30	Enfoncement dans le sol naturel stérile associé à une aire de circulation, vue vers l'est (BjFi-16-12-NUM1-212)	 100
Photo 31	Couche 5 (lot 9N4) associée à une aire de circulation piétonnière en bordure de la rue Saint-François, vue vers l'est (BjFi-16-12-NUM1-241)	 104
Photo 32	Parement sud du mur 9N6, vue vers le nord (BjFi-16-12-NUM1-247)	 104
Photo 33	Paroi est du sondage 9G montrant les niveaux du sol naturel, vue vers l'est (BjFi-16-12-NUM1-157)	 105

Photo 34 Démolition d'une portion du puits 10B3, vue vers l'ouest (BjFi-16-12 NUM1-260) 109

Photo 35 Creusement contenant une pierre plate associée à une structure de bâtiment, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-284) 110

Photo 36 Mur de fondation de l'hôtel Alma et gravats associés au mur d'un bâtiment du Régime français, vue vers le sud-ouest (BjFi-16-12-NUM1-254) 111

Photo 37 Vestige d'un mur associé à une maison du Régime français, vue vers l'est (BjFi-16-12-NUM1-277) 111

Photo 38 Horizon supérieur du sol naturel retiré lors de la réalisation d'un sondage manuel, vue vers le sud (BjFi-16-12-NUM1-283) 113

Liste des tableaux

Tableau 1 Corrélation entre les lots et les couches des sous-opérations 9B et 9Q 73

Liste des participants

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Marie-Claude Morin	Archéologue, Direction de la culture et du patrimoine

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Martin Royer	Archéologue senior chargé de projet, révision du rapport
Hugo Comète	Archéologue de terrain, rédaction du rapport
Francis Lamothe	Archéologue de terrain
Simon Santerre	Archéologue de terrain
Éliane Bossé	Technicienne de fouilles
Mélanie Johnson Gervais	Technicienne de fouilles
Patrick Lapointe	Technicien de fouilles
Aimie Néron	Technicienne de fouilles
Audrey Woods	Technicienne de fouilles
Monique Laliberté	Spécialiste en culture matérielle
Roland Tremblay	Spécialiste en culture matérielle
Théa-Daïe Barklay	Traitement de la culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Armelle Ménard	Chargée d'édition
Isabelle Hade	Édition
Éléonore Aubut-Robitaille	Révision du rapport

1.0 Introduction

1.1 Contexte

Le Vieux–Pointe-aux-Trembles a fait l'objet d'importants travaux de revitalisation au cours des dernières années. Certains de ces travaux ont été entrepris dans les limites de l'ancien noyau villageois (BjFi-16), notamment la réfection du réseau d'aqueduc et la construction d'un nouveau réseau d'égout dans l'emprise des rues Saint-Joseph et Bellerive au cours de l'été 2012 (plans 1 et 2). L'existence de ces deux rues parallèles, situées à proximité du fleuve Saint-Laurent, est mentionnée dans les premiers titres de concessions datant de 1693. Elles comptent parmi les plus vieilles rues de l'est de l'île.

1.2 Mandat

Dans le cadre d'un contrat avec la Ville de Montréal concernant des interventions archéologiques en lien avec les travaux d'infrastructures publiques, Ethnoscop s'est vue octroyer le mandat d'intervenir aux emplacements présentant un potentiel archéologique. Une première étape a consisté à réaliser un inventaire; cette étape a permis de retracer des contextes archéologiques et de procéder à leur documentation. Une supervision archéologique a par la suite été effectuée afin d'approfondir les connaissances acquises lors de l'inventaire. Le mandat comprenait en outre le traitement des artefacts récoltés sur le terrain (nettoyage, analyse et conservation) et la rédaction du présent rapport. Ces différentes phases de l'intervention ont été assujetties au permis de recherche archéologique 11-GiPa-02.

1.3 Aire d'étude

Les interventions de 2012 ont couvert l'emprise des rues Saint-Joseph et Bellerive (plans 2 et 3). En ce qui a trait à la rue Saint-Joseph, les travaux ont été limités à la portion comprise entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste à l'est et la rue Sainte-Anne à l'ouest. Quant aux travaux réalisés dans la rue Bellerive, ils ont légèrement débordé à l'ouest dans l'emprise de la rue Sainte-Anne, tandis qu'à l'est, dans l'emprise du boulevard Saint-Jean Baptiste, une superficie d'environ 120 m^2 a été excavée par l'entrepreneur. L'ensemble de ces travaux est compris dans les limites du site archéologique BjFi-16.



0 250 500 m

ÉCHELLE : 1:15 000

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

VIEUX-POINTE-AUX-TREMBLES

AIRE D'ÉTUDE

SOURCE : PHOTOGRAPHIE PROVENANT DE GOOGLE EARTH
Image © 2012 DigitalGlobe

MON1105

ethnoscop



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DU PROJET ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

PLAN 2

AIRE D'ÉTUDE

INERVENTION ANTÉRIEURE

1A NUMÉRO D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFl-16 CODE BORDEN

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1:1500

NMM NG

MON1105

ethnoscop



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 3

SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE

SOUS-OPÉRATION MANUELLE

9A/8A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi-16 CODE BORDEN

NM

NG

0 5 10 15 m

ÉCHELLE : 1:750

MON1105

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

2.0 Cadre méthodologique

2.1 Inventaire et supervision archéologiques

Les interventions archéologiques se sont déroulées en deux étapes, entre le 23 juillet et le 30 août 2012. Les objectifs de ces interventions sont de différents ordres et s'appliquent autant à l'étape de l'inventaire qu'à celle de la supervision archéologique :

- réaliser des relevés planimétriques et stratigraphiques des aires d'intervention archéologique;
- décrire les vestiges architecturaux;
- fouiller les couches de sol et collecter des éléments de culture matérielle;
- relever les phénomènes inhabituels par rapport au schéma d'occupation connu;
- comprendre les agencements de vestiges architecturaux et les associer aux différentes couches de sol présentes;
- documenter les phases d'occupation ou d'utilisation du territoire;
- statuer sur la valeur du potentiel archéologique résiduel.

L'inventaire est un travail qui permet une documentation initiale des contextes archéologiques. Les espaces ciblés sont fouillés par niveaux stratigraphiques, chacun donnant lieu à une description détaillée. Tous les éléments de culture matérielle d'un niveau précis sont collectés et conservés selon leur provenance. Les élévations de chacun de ces niveaux sont consignées en vue de les situer par rapport aux éléments connus, par exemple la surface actuelle. Ce type d'intervention archéologique permet essentiellement de statuer sur la présence ou l'absence de contextes archéologiques préservés. Il permet en outre de comprendre avec assez d'exactitude les contextes dans lesquels les artefacts ont été abandonnés, puisque les niveaux de sol sont fouillés par niveaux précis. Le choix de ce type d'intervention peut être justifié par la présence de contextes archéologiques connus à proximité et susceptibles de se prolonger dans l'aire des travaux. L'absence ou la rareté des services publics enfouis dans le secteur à l'étude commande généralement un tel inventaire. C'est à la suite de cette phase que des fouilles peuvent être recommandées afin de parfaire les connaissances concernant certains aspects de l'occupation d'un espace.

Les interventions archéologiques antérieures dans le secteur, soit sur le site BjFi-16 et le site BjFi-17 voisin à l'est, avaient démontré la persistance de contextes remontant au Régime français, et ce, par la mise au jour d'éléments marquants du paysage bâti de Pointe-aux-Trembles. Des fondations de bâtiments aux fonctions diverses, une section de la courtine nord de la palissade construite en 1690, des vestiges de l'église de 1710 et des sépultures associées à cette église avaient notamment été mis au jour. Les espaces excavés dans le but d'y implanter l'égout et l'aqueduc, à proximité relative de ces nombreuses découvertes, devaient être soumis à un inventaire.

La supervision archéologique s'est échelonnée sur toute la période de temps où des excavations mécaniques ont été effectuées dans les limites du site BjFi-16. Cette phase du travail devait permettre d'enregistrer les données pertinentes à la compréhension de l'évolution du secteur, tout en ralentissant le moins possible le rythme des travaux de l'entrepreneur. L'enregistrement des données en contexte de supervision archéologique est plus sommaire que dans celui d'inventaire. Ce type d'intervention est par conséquent préconisé aux endroits où les contextes archéologiques ont subi des perturbations modernes importantes ou comme méthode visant à fournir un complément d'information. Dans le cas présent, cette phase de l'intervention archéologique a été réalisée à la suite de l'inventaire. Son objectif premier était par conséquent de collecter des données complémentaires dans des espaces non encore excavés. Quelques vestiges supplémentaires ont pu être mis au jour dans le cadre de cette supervision archéologique. Des travaux d'excavation réalisés sur le terrain de la maison sise au 12020, rue Bellerive ont également fait l'objet d'une supervision archéologique.

2.2 Enregistrement des données

Les données relatives aux différentes étapes de réalisation des interventions de 2012 ont été colligées dans un carnet d'arpentage. Les descriptions de vestiges architecturaux, de services d'utilité publique, de couches de sol ou de tout autre élément présentant un intérêt pour la compréhension des occupations anciennes de cet espace ont été consignées sur des fiches d'enregistrement ou dans le carnet. Les enregistrements effectués sur le terrain comprennent :

- la description et la localisation des aires d'intervention;
- la description des couches de sol, des vestiges architecturaux et des photographies;
- les interprétations préliminaires.

Le cas échéant, lorsque la précision primait sur la rapidité d'exécution, des relevés planimétriques ou stratigraphiques ont été réalisés à l'échelle sur du papier millimétré. Les relevés planimétriques ainsi effectués ont pu être rapportés sur les fonds de plan actuels de la Ville de Montréal afin de mettre ces derniers à jour, ou encore pour y superposer des plans anciens.

Le système d'enregistrement de Tikal (opération, sous-opération et lot) a été utilisé tout au long des interventions réalisées sur le site BjFi-16. Les numéros d'opération (8 à 10 et 13) ont été attribués en fonction du type d'intervention préconisé et également en fonction de leur localisation ou de la séquence des travaux. Les opérations 8, 9 et 13 se rapportent ainsi à l'inventaire, tandis que l'opération 10 correspond à la surveillance archéologique. Les sous-opérations distinguent des aires d'intervention à l'intérieur d'une même opération. Finalement, le lot correspond à l'unité minimale d'enregistrement et peut se rapporter à nombre d'éléments. Dans le cas présent, les numéros de lot ont principalement été attribués à des vestiges architecturaux ou à des couches de sol.

Par convention relative au nord dit montréalais (dans l'axe du boulevard Saint-Laurent), le boulevard Saint-Jean Baptiste est considéré comme étant orienté nord-sud. Les profondeurs indiquées sont toutes en mètres tandis que les altitudes sont toutes en valeurs absolues, soit en mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM).

La découverte d'objets de fabrication ou d'influence amérindienne a mené à la réalisation d'un petit essai descriptif suivi d'une discussion (annexe 1). Seules les données pertinentes à une meilleure compréhension des contextes archéologiques documentés seront tirées de cette annexe pour être incluses dans le rapport. Le lecteur devra s'y référer dans le but d'approfondir sa connaissance ou d'obtenir les informations techniques concernant chacun des objets.

3.0 Histoire de Pointe-aux-Trembles[1]

3.1 Formation du village et construction du fort

La création du village fortifié de Pointe-aux-Trembles s'inscrit dans le contexte plus large du développement de la seigneurie de l'île de Montréal. Désirant assurer la défense de leur seigneurie contre les attaques des Iroquois et bénéficiant de la période d'accalmie instaurée par l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1666, les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice encouragent la colonisation des lieux stratégiques de l'île, notamment en ce qui a trait au commerce des fourrures. Ils ouvrent de nouveaux territoires en concédant les terres en côtes, suivant le relief géographique. La nécessité de protéger les colons des attaques des Iroquois au cours de la décennie 1680 encouragera la formation de villages fortifiés à Longue-Pointe, à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

Contrairement à ce que peut laisser croire l'historiographie, le fort de Pointe-aux-Trembles a été érigé vers 1690 plutôt qu'en 1675. En effet, le fort a pris forme sur deux terres de trois arpents sur vingt concédées par les seigneurs de l'île de Montréal à Simon Galbrun vers 1668 et à Jean Oury dit Lamarche en 1669. Ces terres demeuraient toujours des exploitations agricoles en 1675. À la suite du décès de Simon Galbrun, survenu peu de temps après la prise de possession de sa terre, et du non-respect de son engagement d'avoir « abbattu le bois quy empesche d'aller [au] moulin », le terrain est concédé de nouveau le 28 octobre 1673 à Julien Gilles. Selon le contrat, le nouveau propriétaire « sera tenu et obligé d'abattre huit arpents de bois de bout sur icelle pour donner air aud. Moulin de la Pointe aux Tremble » (Archives des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal [APSSSM], concessions des terres, nº 1298D, *Retrait seigneurial de la concession donnée à Simon Galbrun et concession à nouveau à Julien Gilles, 28 octobre 1673*). La terre est de plus amputée d'une partie d'un arpent de front sur trois de profondeur adjacente au terrain du moulin. Ces renseignements indiquent donc que les seigneurs avaient fait construire un premier moulin, fort probablement entre 1670 et 1672, au bord du fleuve. Il possédait une tour de pierres de 30 pi (9,70 m) de hauteur et d'un diamètre de 19 pi (6,20 m), mesures françaises. Il était, semble-t-il, garni de meurtrières et d'une calotte conique. En ce sens, le moulin représentait le plus important élément défensif de la campagne environnante lors de sa construction et certainement même après l'érection du fort (L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles 1999 : 4).

[1] Ce cadre historique, extrait d'Ethnoscop 2013, est basé sur celui d'Ethnoscop 2007.

Les seigneurs prévoyaient l'établissement d'un grand chemin public de 36 pi (11,70 m) de largeur dès la concession des terres dans le secteur de Pointe-aux-Trembles. Les titres des terres d'Oury et de Gilles indiquent en effet que ces terrains commencent à la limite des arbres, laissant une lisière de terre pouvant servir de commune, alors que les concessionnaires s'engagent à entretenir la voie publique sur leur propriété. Donc, à partir d'environ 1670, il existe un chemin rudimentaire qui se trouve sur le devant des terres, proche du bord du fleuve, liant le sud du bout de l'île à Ville-Marie. Dès les années 1730, il s'intègre au chemin du Roi reliant Montréal à Québec.

Par ailleurs, au printemps 1677 et au nom des paroissiens de Pointe-aux-Trembles, les Sulpiciens reprennent des mains de Jean Renaud dit Blanchard, alors propriétaire de la terre d'Oury, 20 arpents pour la construction d'une chapelle et l'aménagement d'un cimetière. La fabrique en obtiendra les titres formels en janvier 1678. En septembre de cette même année, les marguilliers décident d'acheter le reste de la terre d'Oury, soit deux arpents sur vingt, et la maison qui y est érigée. Ils y installeront le presbytère (APSSSM, concessions des terres, n° 1341D, *Concession à la Fabrique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, 27 janvier 1678* et Maugue 1679).

Toutefois, à la fin de la décennie 1670, la formation d'un village n'est toujours qu'un projet. Les paroissiens, occupés à cultiver leurs terres, préfèrent demeurer sur leur propriété plutôt que de résider dans un village. Ce sera au cours de la décennie suivante que la nécessité de regrouper la population en petit bourg se fera réellement sentir et deviendra même la politique officielle des autorités coloniales.

Peu de temps après le début de la colonisation, les résidents de Pointe-aux-Trembles se dotent d'institutions encadrant leur vie sociale, d'abord par l'organisation de la paroisse et des célébrations religieuses. Quoique les registres de la paroisse aient été ouverts le 30 octobre 1674 par le baptême de Paul, fils de Paul Pérot, les services religieux avaient toujours lieu dans les maisons d'habitants, dont celle de François Bau. Cette paroisse sera desservie par les Sulpiciens jusqu'en 1774, année où est nommé un premier curé résidant. François Seguenot, prêtre de Saint-Sulpice, est le premier curé à officier régulièrement à Pointe-aux-Trembles. Il faudra attendre le 13 mars 1678 pour assister à la bénédiction de la nouvelle chapelle de la paroisse de Pointe-aux-Trembles (Adair 1936 : 412), un édifice en bois de 36 pi (11,70 m) par 24 pi (7,80 m) construit à l'est de la rue Sainte-Anne et au nord de la rue Enfant-Jésus (Saint-Joseph sur le plan 4). Un cimetière se trouve à ses côtés et une ancienne maison est transformée en presbytère afin d'y loger le curé Seguenot. Après avoir séjourné périodiquement à Pointe-aux-Trembles pendant une dizaine d'années, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame s'y établissent en 1690, au moment de la formation du bourg de Pointe-aux-Trembles.

Le déclenchement de la guerre avec les Iroquois en 1684 remet en question la défense des populations dispersées sur l'île de Montréal et le long du fleuve Saint-Laurent. Les autorités militaires, dans leur correspondance officielle, adressent des plaintes au roi au sujet des

difficultés à défendre, entre autres, l'île de Montréal contre les ennemis amérindiens. En 1687 et 1688, le gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville et l'intendant Champigny signalent à plusieurs reprises, dans leurs lettres au ministre de la Marine, la nécessité de regrouper les colons dans des villages plus faciles à défendre. Ces derniers vivaient jusque-là dans des habitations éloignées, souvent à proximité des bois.

Peut-être plus que les recommandations des autorités locales, ce sont les incursions des Iroquois dans la région montréalaise qui encouragent les résidents de Pointe-aux-Trembles à se regrouper dans un bourg. Le massacre de Lachine en août 1689 frappe l'imaginaire collectif et démontre aux habitants de la région de Montréal la menace qui pèse sur eux. La pointe est de l'île de Montréal est attaquée à l'été 1690, tout comme La Prairie, où 25 colons et soldats sont abattus. Au printemps et à l'été 1691, les Iroquois incendient des maisons et des granges à Pointe-aux-Trembles et s'en prennent à quelques hommes et femmes. D'après la correspondance officielle, il semble que les incursions iroquoises ne fassent que peu de victimes après 1691, puisque la plupart des habitants vivent désormais dans des villages palissadés.

Par conséquent, la formation du village de Pointe-aux-Trembles est forcément postérieure à l'achat de la terre d'Oury par la fabrique et, plus certainement, à la reprise des guerres iroquoises et de leurs massacres, entre 1687 et 1692, cette dernière date étant celle où l'on trouve les premières mentions du fort dans divers documents notariaux, entre autres. Puisqu'au moment des concessions par la fabrique et par les seigneurs, au début de 1693, les résidents du fort y avaient déjà fait ériger des bâtiments tels que des maisons, des granges et des étables, tout laisse croire qu'ils possédaient leur emplacement depuis un certain temps. Il semble que la fabrique et les seigneurs ont choisi de rendre formels les titres seulement après la construction de la palissade, qui a vraisemblablement été érigée entre 1690 et 1692.

L'analyse des titres de concession accordés par les seigneurs de l'île de Montréal et par la fabrique en 1693 permet de décrire la population du bourg de Pointe-aux-Trembles cette même année. Ainsi, les 39 terrains concédés deviennent la propriété de 34 chefs de famille. Cinq individus ont acquis deux lopins de terre au village. On trouve parmi ces chefs de famille 28 patronymes différents. C'est dire que, dès l'origine du bourg, quelques membres de la même famille y résident. C'est le cas des familles Beauchamps (trois), Chaperon (deux), Archambault (deux) et Beaudry (deux). Les chefs de famille sont pour la plupart des habitants, en fait 28 d'entre eux (82 %). On trouve quatre propriétaires pour qui on n'a pas de mention de profession dans les contrats de concession; dans deux cas, il s'agit de veuves. Les deux autres individus qui se font concéder des terrains au village occupent respectivement la profession de marchand et de chirurgien. Le caractère rural de cette population est manifeste; celle-ci est contrainte, pour sa sécurité, à vivre au village, alors qu'elle possède à coup sûr des terres situées autour du bourg palissadé permettant de subvenir à ses besoins. Lentement, le nouveau village deviendra un centre de services pour cette population rurale.

Selon les premiers titres de concession des terrains, en 1693, le village est ordonné et comporte 39 lots répartis sur cinq rues mesurant chacune 18 pi (5,80 m) de largeur. Deux chemins sont parallèles au fleuve, soit les rues Saint-François (aujourd'hui Bellerive)[2] et Enfant-Jésus (Saint-Joseph), alors que les rues Saint-Jean (Saint-Jean-Baptiste), Sainte-Anne et du Cimetière y sont perpendiculaires (plan 4).

Les terrains à vocation institutionnelle, lieux de la future église, du couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et du presbytère, se trouvent dans la partie est du bourg palissadé. Les lots entre la rue Saint-François et la palissade, à proximité du fleuve, sont d'une superficie nettement inférieure à celle des autres terrains du village, ayant généralement une profondeur de 19 pi (6,10 m) sur une largeur variant de 23 pi à 60 pi (7,40 m à 19,50 m). Les lots dont le front donne sur les rues Saint-Jean et Sainte-Anne mesurent quant à eux 70 pi (22,70 m) de profondeur sur une largeur variable, le plus souvent 35 pi (11,40 m). La superficie restreinte des lots, variant de 437 pi² à 2450 pi² (46 m² à 258 m²), est conforme à l'objectif poursuivi lors de l'établissement du fort et du village, soit l'obtention d'un noyau de population dense en mesure d'assurer sa propre défense. Lors des concessions de 1693, la plupart des nouveaux propriétaires de terrains y possédaient déjà des immeubles. Quelques-uns détenaient une maison, une grange et une étable.

3.2 Développement du noyau villageois

Au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, on assiste à la consolidation du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles. Si des cultivateurs possèdent toujours certains terrains dans le bourg, on voit quelques individus de diverses professions acquérir une plus grande étendue de terre. L'ouverture du chemin du Roi reliant Montréal et Québec et faisant de Pointe-aux-Trembles un lieu d'arrêt et de passage amène l'implantation restreinte de petites auberges pour accueillir les voyageurs. Lentement, les premiers établissements précaires, que ce soit la chapelle ou le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, font place à de nouveaux bâtiments durables en pierre.

Avec l'augmentation de la population paroissiale, la chapelle devient rapidement trop exiguë. L'église construite à côté du presbytère est par conséquent bénie en 1705. Un document judiciaire datant du 15 juin 1710 indique toutefois que la construction de l'église n'était pas encore terminée à cette date, les anciens et les marguilliers responsables « estant tous assemblé dans le presbitaire de mondit Sr Curé pour trouver les moyens de faire achever lesglise qui est commancé [...] » (BAnQ, TL4, S1, Dossiers de la juridiction royale de Montréal, n° 023-1231, *Procès-verbal d'une assemblée paroissiale de Pointe-aux-Trembles, 15 juin 1710*). Il est alors décidé que les paroissiens, divisés en escouades, donneront pour commencer une journée de travail pour terminer les travaux à l'église, suivie d'autres si nécessaire, en plus de payer une taxe de 30 sols pour chaque arpent de front de terre qu'ils possèdent.

---

[2]. Déjà en 1693, les autorités publiques avaient anticipé la possibilité de prolonger la rue Bellerive au-delà des terres du presbytère. Dans un acte de concession du 4 mars 1693 (Adhémar 1693), le curé se réserve le droit de clore les terres du presbytère en laissant 10 pi (3,30 m) de largeur pour une rue le long des terrains de Chaperon et de Desroches.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

RECONSTITUTION DU PARCELLAIRE À PARTIR DU TITRE DE LA CONCESSION 1693-1725

PLAN 4

LOTISSEMENT DE 1693-1725

LISTE DES NOMS DES CONCESSIONNAIRES :

① LAURENT ARCHAMBAULT (1693)
② JEAN BEAUCHAMP (1693)
③ ANTOINE CHAUDILLON (1693)
④ TOUSSAINT BEAUDRY (1693)
⑤ PIERRE PERTHUIS (1693)
⑥ MARIE DARDENNE (1693)
⑦ JACQUES CHAPERON (1693)
⑧ NICOLAS DESROCHES (1693)
⑨ JEAN-BAPTISTE DEMERS (1721)
⑩ JEAN-NICOLAS BONNET (1733)
⑪ JEAN COITEUX DIT SAINT-JEAN (1687)
⑫ JOSEPH BAZINET (1712)
⑬ PIERRE ET JACQUES BEAUCHAMP (1697)

0 10 20m
ÉCHELLE : 1: 1 000

N.M.E.I
N.G.

Tiré du projet CSE0002 (PLAN 3)

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, service des travaux publics, feuillet No 31H-010-2301

MON1105

ethnoscop

Le premier moulin, situé à proximité des berges du fleuve, subissait fréquemment les ravages des inondations printanières. Même si l'inspection du vieux moulin en 1717 ne révéla aucun dommage majeur à sa muraille (Senet 1717), il semble avoir été durement touché l'année suivante. En effet, en septembre 1718, les seigneurs de l'île font l'achat du coin sud-ouest de la terre d'André Poudret dit Lavigne, située à l'ouest du village et ayant un accès au chemin du Roi en bordure du fleuve, « pour construire un moulin à vent que lesdits Srs. Acquereurs feront construire pour l'utilité publique » (Raimbault 1718).

L'aveu et dénombrement de 1731 permet d'identifier les propriétaires de terrains à cette date. Comme à la fin du XVIIIe siècle, on compte alors une quarantaine de terrains, mais le nombre de propriétaires différents diminue toutefois de 34 à 25. On assiste par conséquent à une consolidation des possessions villageoises par certains chefs de famille. Les métiers des divers propriétaires de terrains se sont quelque peu diversifiés depuis 1693. Dans 10 cas, la profession de l'individu n'a pu être déterminée. On trouve toujours sept cultivateurs détenant des lots au village de Pointe-aux-Trembles. Ces agriculteurs possèdent aussi des terres à l'extérieur de la palissade. Certains artisans offrant leurs services à la population villageoise s'y sont établis. On dénombre deux forgerons, un maître cordonnier et un tailleur d'habits. Un notaire, un chirurgien et une sage-femme résident aussi au village. À l'exception du forgeron et de la sage-femme, ces artisans et ces professionnels logent pour la plupart sur les rues Saint-François et Saint-Jean, à proximité du centre institutionnel du bourg et de l'église paroissiale. Le frère Jean Jeantôt, maître d'école, et le bedeau de la paroisse y possèdent par ailleurs chacun un terrain. C'est donc dire que le village créé pour loger les cultivateurs de Pointe-aux-Trembles menacés par les attaques des Iroquois dans la dernière décennie du XVIIIe siècle fait lentement place à un noyau villageois constitué d'artisans et de professionnels offrant leurs services à la population rurale environnante.

L'ouverture du chemin du Roi dans la première moitié des années 1730, chemin qui se compose de plusieurs tronçons de route construits à diverses époques selon le rythme du peuplement le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent de Montréal à Québec, augmente le trafic passant au village de Pointe-aux-Trembles (Sanfaçon 1958 : 3-29). Dernier village à proximité des bacs permettant la traversée de l'île de Montréal à Repentigny, il devient un lieu d'escale pour les voyageurs. Se développent ainsi à Pointe-aux-Trembles, à compter de la décennie 1730, des services d'hébergement et de restauration. Par exemple, Nicolas Desroches se dit aubergiste en 1736 (Comparet 1736).

L'aspect global du village change peu entre 1693 et 1731, voire jusqu'à la fin du Régime français. Le tracé des rues demeure relativement similaire, tout comme le partage entre les terres réservées aux institutions, paroissiales essentiellement, et les terrains individuels. À compter des années 1710, on assiste à l'extension du parcellaire du village vers le nord, près des terres où passera plus tard la rue Notre-Dame. On suppose que les villageois ont par ailleurs entrepris d'agrandir l'enceinte de la ville dans ce secteur.

Ainsi, dans un espace fortifié de 100 toises (194,90 m) sur 90 toises (175,40 m), les édifices et les propriétés institutionnels occupent environ le tiers de l'ensemble. Le reste du village comprend 40 terrains, soit 10 sur la rue Saint-François (Bellerive), 12 sur la rue Saint-Jean (Saint-Jean-Baptiste) et 18 sur la rue Sainte-Anne. On a déjà mentionné que le nombre de propriétaires différents a diminué, alors que le nombre de lots est demeuré presque constant, ce qui suppose nécessairement une consolidation des possessions villageoises par certains individus. Ces consolidations de propriétés sont survenues essentiellement sur les rues Saint-Jean et Saint-François, à proximité de l'église paroissiale et d'une porte (dans la palissade) donnant accès au fleuve ainsi qu'au chemin du Roi. Elles sont le fruit des villageois les mieux nantis : le notaire, le chirurgien et quelques cultivateurs prospères. En fait, une même personne cumule parfois jusqu'à trois terrains de grandeur variable comprenant chacun quelques concessions à différents endroits dans ces rues. Par exemple, le notaire Nicolas Senet possède deux terrains rue Saint-François, l'un de 50 pi sur 24 pi (16,20 m sur 7,80 m) et l'autre de 70 pi de côté (22,70 m), puis un terrain comprenant une grande partie du côté est de la rue Saint-Jean de 104 pi sur 70 pi (33,80 m sur 22,70 m)[3].

On a aussi vu qu'en 1693, les propriétaires villageois avaient pour la plupart construit une maison sur leur terrain, souvent même une étable et une grange. Ces bâtiments étaient, dans la majorité des cas, précaires. En 1731, 18 des 40 terrains sont non bâtis, soit un peu moins de la moitié des lots. Pour ce qui est plus précisément du tronçon est de la rue Saint-Jean, cette proportion augmente avec quatre lots vacants sur sept, soit 57 % des terrains. Quelles peuvent en être les raisons? La nécessité de se regrouper en village s'étant estompée avec la fin de la menace iroquoise, il appert que certaines familles cultivant les terres environnantes ont choisi de retourner vivre sur leur exploitation. Le village doit désormais se doter d'une nouvelle raison d'être, qui prendra un certain temps à se concrétiser. Cette situation peut par ailleurs s'expliquer par la nouvelle vague de concessions. Un habitant qui prend possession d'un terrain dans le village, peut-être pour ses vieux jours, n'y érige pas nécessairement une maison ou d'autres bâtiments dans l'immédiat.

La consolidation de la propriété entre les mains de certains individus peut aussi contribuer à la vacance de certains lots. Par exemple, le notaire Nicolas Senet possède une maison sur l'un de ses terrains rue Saint-François et une grange sur son terrain rue Saint-Jean, mais son autre lot de la rue Saint-François est vacant. De même, le cultivateur Jean Régnier dit Brion détient une maison et un jardin rue Saint-François et ses deux terrains rue Saint-Jean sont toujours vacants — celui du côté est de cette rue correspond à une partie des lots 165 et 166 (plan 5). De plus, les lots sans bâtiment peuvent avoir été utilisés entièrement comme jardin[4].

---

[3]. Localisation incertaine, probablement des parties des lots 166 à 168

[4]. En 1726, lorsque Henri Belisle vend son terrain non bâti sur la rue Saint-Jean à Baptiste Chaperon, il exige que celui-ci n'endommage pas son jardin existant quand il aménagera une grange : « quil sera loysible audit acquereur dy bastir sur iceluy des a pnt une grange de vingt et vingt cinq pieds en carré sur la devanture sans pouvoir gaster les lesgumes qui sont a pnt ensemencé » (Senet 1726a). Il est possible que ce bâtiment serve de forge, puisque, 10 jours plus tard, Baptiste Chaperon conclut une entente avec son collègue forgeron, Jean Pitallier dit Lamarine, pour l'établissement d'un atelier au bourg (Senet 1726b), probablement sur des parties des lots 165 et 166.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOTISSEMENT DES ABORDS DES RUES SAINT-JOSEPH ET BELLERIVE AU MILIEU DU XIXe SIÈCLE

PLAN 5

SELON HOPKINS (1879) ET WILLIAM EDWARD (année inconnue) :

DÉLIMITATION DU LOT

143 IDENTIFICATION DU LOT

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1000

Informations tirées du projet CSE0002 (PLAN 4)

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop

À l'exemple des institutions paroissiales, certains villageois transforment leur installation provisoire en établissement durable. Lorsque Catherine Éloy vend ses terrains rue Saint-Jean à Pierre Roy, il s'y trouve « une vieille maison de piece sur piece » (côté ouest de la rue) et « un mechant hangard menassant ruine » (probablement sur le lot 164). Quatre ans plus tard, Roy cède le terrain du côté est de la rue Saint-Jean à Jean Ride et s'engage à y faire construire une maison de pieux debout de 25 pi (8,10 m) sur 20 pi (6,50 m) avec une cheminée de pierres (Senet 1724 et 1728).

Graduellement, les premières habitations de peuplement font place à des maisons en bois plus élaborées. Par exemple, en 1759, Mathurin Irbour demeure rue Saint-Jean dans une maison de pièce sur pièce avec des murs de fondation en pierre, « consistant en un corps de logis au rez de chaussée composé d'une salle chambres et cabinets grenier au dessus et cave au dessous cour [?] avec une porte cochere d'un costé et une simple de lautre costé avec une etable et une ecurie [...] en ycelle cour et un petit jardin au bout complante de quelques arbres fruitiers presqu'entierement clos de pieux de bout » (Danré de Blanzy 1759)[5]. Par ailleurs, les premières maisons de pierres apparaissent pendant cette période au village de Pointe-aux-Trembles. En 1731, Nicolas Desroches[6] et le cordonnier Jacques Chalifoux demeurent dans des résidences en pierre.

En ce qui concerne le fort, aucune ordonnance des autorités locales commandant son entretien n'a été trouvée. Il semble en ce sens que son maintien au cours de la première moitié du XVIIIe siècle ait relevé de la volonté villageoise. En effet, dans un acte de concession de 1724, on mentionne explicitement l'obligation des habitants du fort d'entretenir celui-ci à leurs frais. Ainsi, Marie Chaperon, qui prend en charge l'emplacement, s'engage à « [...] payer audit Baudry ce qui est deû pour la part des reparations du fort » (Raimbault 1724). Notons que les palissades devaient être soumises à des travaux de réparation et de consolidation, comme l'ont constaté les gouverneurs et les intendants : « Vous observerez, s'il vous plait, qu'il vaut mieux faire faire de pierre tout ce qu'on aura dorénavant à entreprendre dans les lieux où la pierre se rencontre, que de s'amuser à se servir de pieux, auxquels il faut tous les ans travailler, engageant à de grands entretiens, comme il parait par l'enceinte de Montréal » (Frontenac et Champigny 1692 cités dans Roy 1928 : 106); une palissade est « tous les ans a Racommoder, ce qui cause toujours de nouvelles dépenses, outre qu'un fort de pieux es sujet a estre bruslé tous les joürs » (Vaudreuil et Raudot 1709 cités dans Gélinas 1983 : 31).

On ne sait pas quand les fortifications du bourg de Pointe-aux-Trembles ont été démantelées. Elles sont toujours présentes en 1753, lorsque Franquet profite de sa visite pour décrire ce qu'est une palissade : « On appelle le fort d'un village, un espace contourné d'une enceinte de pieux, en laquelle sont renfermées l'église et un nombre de maisons serrées les unes aux autres et alignées par des rues comme dans une ville » (Franquet 1889 : 138). Les fortifications n'ont certainement pas été démolies avant la Conquête, car le plan dit

[5]. Localisation incertaine, probablement des parties des lots 165 et 166

[6]. On ne sait pas s'il s'agit du père agriculteur ou du fils aubergiste.

de Murray de 1762 indique que « *the village is picketted in and forming a kind of a fort* ». Ce plan est la dernière source à mentionner explicitement le fort. L'expression « fort de Pointe-aux-Trembles » apparaît dans un acte notarié de 1775, ce qui n'implique pas nécessairement que la palissade est encore debout. En outre, en 1823, lors de la vente d'un « emplacement au fort de la Pointe-aux-Trembles » (Pinet 1823), le fort désigne clairement le village plutôt que la palissade.

3.3 Pointe-aux-Trembles au Régime anglais

L'aveu et dénombrement de 1781 donne un aperçu du cadre bâti du village, 20 ans après la Conquête (Perrault 1969 : 134-141). À cette époque, le village en entier semble s'étendre sur 13 à 14 arpents[7]. Les possessions des institutions paroissiales sont restées stables depuis la période précédente, à l'exception de certains ajouts comme une sacristie de pierres ainsi que quelques enclos. Le village comprend alors 41 terrains pour 40 propriétaires différents. Cependant, ces terrains sont de grandeur variable, certains représentants deux ou trois parcelles originelles. Peut-être de tels lots sont-ils considérés comme formant un seul terrain en raison d'une consolidation déjà ancienne.

Contrairement à la situation en 1731, seulement cinq des 41 terrains sont libres de bâtiments[8]; une forte augmentation de la densité villageoise semble donc s'être produite. Durant cette période de 50 ans, le village a sans doute été en mesure de se forger une nouvelle raison d'être, soit l'accueil des voyageurs, une activité se prêtant davantage à une concentration du bâti. Celui-ci est par ailleurs toujours majoritairement érigé en bois. Seules quatre maisons de pierres figurent au dénombrement, deux rue Sainte-Anne, une rue Saint-Jean (lot des héritiers d'Antoine Archambault) et une rue Saint-Louis. La rue Saint-Jean se présente comme le tronçon sans doute le plus populeux avec 11 maisons, dont sept du côté est.

À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, Pointe-aux-Trembles demeure un petit village de campagne. Toutefois, on voit peu à peu se consolider sa vocation d'accueil des voyageurs. C'est en partie grâce à cette vocation que la communauté peut connaître une certaine prospérité, fortement liée à son emplacement au bout de l'île de Montréal, sur le chemin de Québec. Cependant, si l'emplacement riverain du village lui apporte certains bénéfices, il lui cause aussi plusieurs désagréments au cours de ces années, alors que l'on assiste à la montée des plans d'eau autour de l'agglomération. C'est également à cette époque que les diverses institutions villageoises, comme l'école et la paroisse, prennent un caractère plus structuré. De petit bourg improvisé sous la menace iroquoise, Pointe-aux-Trembles poursuit son évolution pour devenir une communauté prospère et organisée. Épargnée par les bombardements de la guerre de la Conquête, Pointe-aux-Trembles

---

7. Le dénombrement de 1781 ne fait aucune mention du fort et l'agglomération n'y est décrite qu'en tant que village.

8. Trois terrains sont utilisés comme jardin, un comme prairie et un autre ne porte aucune mention quant aux bâtiments construits.

continue de se développer sous la forme d'un petit village de campagne environné de riches terres agricoles. Malgré sa vocation d'accueil des nombreux voyageurs en route vers Québec ou Montréal, Pointe-aux-Trembles demeure une petite localité dont les familles souches (Archambault, Desroches, Brien, etc.) se marient entre elles et se mêlent rarement aux gens de l'extérieur.

Première agglomération rencontrée sur l'est de l'île et dernière avant de la quitter, le bourg constitue un lieu d'arrêt et de repos idéal pour les voyageurs et leurs chevaux. En 1815, Joseph Bouchette décrit ainsi le village : « About three leagues eastward of Montreal is Pointe-aux-Trembles, a neat village of fifty houses, a church, a chapel and a parsonage house. The main road to Quebec passes through this place, which always brings to it a constant succession of travellers, for whose reception there are some inns, where accommodation in all the principal requisites is to be obtained » (Bouchette 1973 : 140). Des voyageurs arrivent non seulement en provenance de Montréal et de Québec, mais aussi des rives nord et sud par l'intermédiaire de traverses à proximité du village. À Pointe-aux-Trembles même, Jacques Beaudry effectue depuis au moins 1783 les traversées entre son village, Varennes, et l'île Sainte-Thérèse (Faribault-Beauregard 1984 : 74). On ignore combien de temps l'opération fonctionne, mais certains indices laissent penser qu'elle a un franc succès. Ainsi, le fils de Jacques Beaudry, Joseph, est un aubergiste prospère au village. Il tient un hôtel situé au coin des rues Saint-Jean et Saint-François, donc face au quai. Lorsqu'il meurt en 1828, laissant deux enfants en bas âge, son inventaire après décès mentionne des biens d'une valeur surprenante, comprenant des terrains au village totalisant plus de 240 pi de front (78 m) ainsi qu'une auberge de pierres à deux étages ornée de vitraux et de sculptures. Cet exemple illustre bien le rôle primordial de l'emplacement du village dans le développement de la prospérité de Pointe-aux-Trembles.

Cette prospérité ne se limite toutefois pas aux quelques aubergistes et passeurs de bacs. Tout le village, entre les années 1760 et 1840, semble maintenir un certain niveau de richesse. L'afflux de voyageurs ne peut qu'encourager les divers artisans du village prodiguant des services aux gens de passage (un cordonnier et deux tisserands) et s'occupant des équipements de transport (trois forgerons, deux menuisiers et un apprenti), en plus de fournir beaucoup de travail aux 25 journaliers et domestiques. De plus, ces voyageurs devant être nourris et logés, les cultivateurs des environs — dont un seul réside au village — veillent au ravitaillement des deux aubergistes (Perrault 1977 : 20-24).

La communauté est même assez riche pour permettre à plus d'un sculpteur d'y vivre et à au moins un d'y prospérer. Au début du XIXe siècle, Urbain Brien dit Desrochers est maître sculpteur résidant à Pointe-aux-Trembles. De 1818 à 1840, il est régulièrement employé par la fabrique pour la décoration intérieure de l'église paroissiale (Adair 1936). La fabrique n'est sans doute pas son seul employeur. Comme on l'a mentionné, l'auberge de Joseph Beaudry est ornée de sculptures, bien qu'il soit impossible d'affirmer qu'il s'agisse de l'œuvre de Brien dit Desrochers. Quoi qu'il en soit, celui-ci n'a rien de l'artiste affamé, car il possède, en 1821 (BAnQ, Fonds E4, Secrétariat de la Province, Dossier 1821, Répartition des

coûts pour la rénovation de la façade de l'église paroissiale, Pointe-aux-Trembles, 1817 à 1823), trois terrains situés sur le chemin du Roi et comprenant en tout 163 pi de front (52,90 m) sur 70 pi de profondeur (22,70 m), mesures anglaises.

Toutefois, même si la communauté en entier semble bénéficier des retombées du commerce hôtelier, seuls quelques individus sont véritablement fortunés selon des normes villageoises. En plus des sept rentiers qui ont élu domicile au village, on compte parmi ces plus riches Joseph Beaudry et Urbain Brien dit Desrochers ainsi qu'Ambroise Morand, qui possède 140 pi de front (45,50 m) rue Saint-Jean (les lots 160 à 163 et 167), et Étienne Fissiau, qui détient 420 pi de front (136,40 m) au village (BAnQ, Fonds E4, Secrétariat de la Province, Dossier 1821, Répartition des coûts pour la rénovation de la façade de l'église paroissiale, Pointe-aux-Trembles, 1817 à 1823). Les autres propriétaires villageois n'ont généralement qu'un seul terrain ne dépassant guère 70 pi de front (22,70 m).

Il n'est donc pas étonnant que le sort de Pointe-aux-Trembles soit directement lié aux aléas du développement des moyens de communication dans la région. L'arrivée du bateau à vapeur marquera un tournant pour l'économie villageoise. En effet, dès 1809, les premiers bateaux à vapeur sillonnent le Saint-Laurent. À compter des années 1820, ce mode de transport est contrôlé par deux compagnies, la St. Lawrence Steamboat, exploitée par la famille Molson, et la Montreal Towboat, fondée par John Torrance. Le bateau à vapeur pouvait transporter plus d'une centaine de personnes à la fois et faire la liaison Québec-Montréal en moins d'une journée (Tulchinsky 1977 : 51). On peut imaginer l'effet que ce nouveau service a pu avoir sur une petite communauté dont la prospérité dépendait de son emplacement près des bacs de traversée. Ce contrecoup fut sans doute adouci par deux facteurs, soit l'immobilisation des bateaux à vapeur l'hiver et l'utilisation de ceux-ci par les plus fortunés seulement.

Néanmoins, il semble clair qu'un déclin de la prospérité du village s'est effectivement produit autour des années 1850, bien que celui-ci soit difficile à quantifier. La prospérité de la fabrique peut constituer un indicateur de la richesse de la communauté. De 1770 à 1850, l'église et les autres bâtiments de la fabrique connaissent de multiples réparations, ajouts et améliorations visant surtout le décor et totalisant chaque fois des milliers de livres, tout en requérant souvent les services d'Urbain Brien dit Desrochers (Adair 1936). Toutefois, de 1840 à 1880, seuls des travaux d'entretien de base sont commandés, mise à part la rénovation du presbytère en 1858 (BAnQ, Fonds E4, Secrétariat de la Province, Dossier 1821, Répartition des coûts pour la rénovation de la façade de l'église paroissiale, Pointe-aux-Trembles, 1817 à 1823). Il est possible que ce soit là le reflet d'une prospérité villageoise en décroissance.

3.4 Municipalité de Pointe-aux-Trembles

Durant les années 1830, certains tronçons du chemin du Roi situés à proximité du village deviennent impraticables au point d'entraîner la création d'un nouveau tracé macadamisé au nord de l'agglomération, soit le chemin de la Reine inauguré en 1841 et mis sous le contrôle du Montreal Turnpike Trust. Ce dernier avait la responsabilité de paver le chemin et le droit de percevoir des péages afin de couvrir les coûts de l'entretien.

La paroisse de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles est érigée en municipalité en 1845 (Magnan 1925 : 76-77), puis en village en 1905. En 1857, François Beaudry est maire de la localité et commissaire aux petites créances, Adolphe Lecours est notaire et secrétaire-trésorier de la municipalité et Pierre Dubreuil, autrefois maître d'école, détient les fonctions de capitaine de milice, de maître des postes, de secrétaire aux écoles, de commissaire aux petites créances et d'agent de l'Equitable Fire Insurance (Lovell 1857 : 517). Cependant, cette nouvelle administration publique ne reçoit un bureau officiel qu'au début du XXe siècle avec l'érection de la salle du conseil, rue Saint-Jean-Baptiste (lot 162)[9].

En 1857, Pointe-aux-Trembles compte treize artisans, dix administrateurs, quatre commerçants, quatre ministres du culte, trois professionnels et trois hôteliers. En 1871, on y dénombre dix-neuf artisans, quinze cultivateurs, dix administrateurs, quatre marchands, trois hôteliers, trois professionnels et deux ministres du culte. Certaines personnes cumulent plus d'une occupation (Lovell 1857 et 1871).

Avec l'arrivée de nouveaux moyens de transport, notamment le bateau à vapeur et le chemin de fer, Pointe-aux-Trembles se retrouve à l'écart des axes de communication qui se créent dans la périphérie montréalaise. En tant que lieu de transit, le village connaît probablement un ralentissement économique, sinon un déclin, et ce, jusqu'à la fin du XIXe siècle, lorsqu'une nouvelle vague de modernisation des transports, nommément l'arrivée du tramway, facilitera le trajet entre la ville et le village. Grâce à l'ouverture de la rue Notre-Dame et à d'autres améliorations aux infrastructures routières, le village bénéficie tout de même d'un rôle de petit centre régional fournissant les services de base à la population agricole environnante. La présence de 13 marchands au village au cours des années 1850 est notamment un indice de la vitalité de cette petite agglomération (Pronovost et Saint-Georges 1988 : 249).

La popularité de Pointe-aux-Trembles comme lieu de repos et de distraction est encouragée par diverses publications vantant les beautés du village et de sa campagne. Le lieu est fréquemment qualifié de « pittoresque » ou de « *quaint* ». On s'extasie devant ses petites rues bordées d'arbres et de jolies maisons d'un autre siècle et ses paysages fluviaux que l'on

[9]. En 1900 le lot est vacant, alors qu'en 1910, le bâtiment est présent (Ministère de la Justice, Bureau de la publicité des droits [BPD], Division Hochelaga–Jacques-Cartier, registre D, vol. 55, n° 86332, Hétu 1900 et vol. 124, n° 173959, Dumouchel 1910).

observe du haut d'un phare ou depuis les petits bateaux à louer sur le quai, le tout accompagné par d'excellents hôtels situés à moins de 30 minutes de Montréal (Hinshelwood 1903 : 119-120). En effet, la durée du trajet entre Montréal et Pointe-aux-Trembles est peu à peu réduite au cours de cette période en raison de l'amélioration des routes, de l'inauguration d'un service de transport par bateau à vapeur (1893) et de l'implantation d'un tramway par la Montreal Island Belt (1897).

Le marché de l'hébergement et de la restauration, probablement en ralentissement depuis les années 1850, reprend du poil de la bête sous l'influence des nombreux visiteurs. En 1890, leur accueil est assuré par cinq hôtels : Frontenac, situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame entre la rue Sainte-Anne et la 9e Avenue (lot 142); Richardson, sis à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Jean (lot 159); Laplante ou Alma, situé près du quai (côté ouest); Mercier, également rue Notre-Dame; et Bureau, qui devient plus tard Vanini (L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles 1999 : 13 et Soucy 1974 : 56). Malgré le succès de Pointe-aux-Trembles comme lieu d'excursion pittoresque, la municipalité, au début du XXe siècle, ne compte que 1300 personnes.

Le plan de Hopkins de 1879 (figure 1) montre bien le développement des abords de la rue Notre-Dame. Bien que le noyau villageois demeure dans l'axe de la rue Saint-Jean, on remarque l'érection de plusieurs bâtiments commerciaux et institutionnels le long de la rue Notre-Dame, par exemple l'académie Saint-Joseph, première école pour garçons construite en 1855. Il semble également qu'en réponse à l'ouverture de cette rue, certains lots aient connu un changement d'orientation. De plus, certains établissements hôteliers bordent désormais cette rue, alors qu'ils se trouvaient traditionnellement au cœur du village, rue Saint-Jean et sur le chemin du Roi.

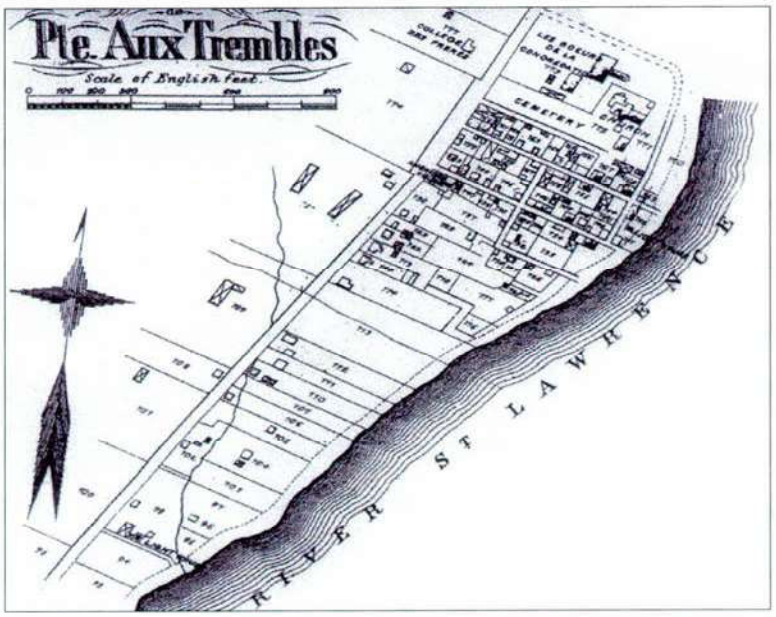

Figure 1 Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant la densification du cadre bâti de Pointe-aux-Trembles

3.5 Incendies majeurs à Pointe-aux-Trembles

Le 28 juin 1912, un violent incendie anéantit une grande partie du vieux village de Pointe-aux-Trembles (figure 2). Plus de 60 résidences sont dévastées par le feu. Ce mauvais coup du sort entraîne la réorganisation du cœur de la ville par les autorités locales selon un plan d'urbanisme précis. La rue Saint-Jean est considérablement élargie grâce à l'expropriation de l'ensemble des terrains du côté est (Ministère de la Justice, BPD, Division Hochelaga–Jacques-Cartier, registre D, vol. 256, nº 321422, Roy 1914a, nº 321423, Roy 1914b, nº 321425, Roy 1914c, nº 321426, Roy 1914d, nº 321427, Roy 1914e et nº 321428, Roy 1914f).



Figure 2 Incendie de 1912

Un terre-plein et des lampadaires sont installés au centre du nouveau boulevard Saint-Jean-Baptiste, ce qui accorde une plus grande importance à cet axe reliant la rue Notre-Dame et le fleuve Saint-Laurent et menant également à l'église. Les autres artères de l'ancien village, de mêmes dimensions depuis le XVIIe siècle, sont aussi touchées par des élargissements, principalement entre 1916 et 1921. La municipalité procède par ailleurs à l'ouverture de nouvelles avenues perpendiculaires au fleuve.

Encouragés par les autorités locales, les propriétaires de vieilles demeures détruites par le feu les remplacent par des bâtiments, parfois commerciaux, aux allures modernes. Cette modernisation touche tout le vieux village. Par exemple, Olivier Gervais, l'épicier de Pointe-aux-Trembles, s'engage auprès de la Banque d'Hochelaga, dans un bail de 10 ans à compter

du 1er septembre 1913, à construire, conformément aux plans et aux devis préparés par l'architecte du bailleur et suivant les instructions de la locataire, « un magasin avec cave actuellement en voie de construction au coin Sud Est des rues Notre-Dame et St-Jean-Baptiste » (lot 159) qui devra comprendre une voûte à deux étages sous le magasin, un cabinet et une division dans une chambre. Des détails sont indiqués dans l'acte de location concernant l'intérieur du magasin, qui sera notamment fini d'enduits et avec des corniches (Ministère de la Justice, BPD, Division Hochelaga–Jacques-Cartier, registre D, vol. 198, nº 255437, Bourdeau 1913).

Malgré la mise sur pied du premier service d'incendie en 1915, deux autres témoins des siècles passés sont détruits par le feu durant la première moitié du XXe siècle. Le troisième couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame datant de 1879 disparaît en fumée en 1922. Les religieuses ne tardent guère à reconstruire leur établissement et les cours reprennent l'année suivante. L'église de 1710 est quant à elle consumée par un incendie en 1937. La façade de la nouvelle église, celle que l'on peut observer aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien cimetière, donne sur la rue Notre-Dame.

Ces incendies modifient l'apparence du vieux village de Pointe-aux-Trembles en entraînant d'importantes réorganisations. La poussée d'industrialisation de l'après-guerre et une importante croissance de la population transforment ensuite davantage ce quartier montréalais. Les coûts engendrés par la création des infrastructures municipales liées au développement des secteurs résidentiels et industriels de Pointe-aux-Trembles placent la municipalité devant de graves difficultés financières. L'annexion à Montréal devient une solution incontournable. Pointe-aux-Trembles est ainsi, depuis 1982, un quartier de Montréal.

4.0 Résultats des interventions archéologiques

4.1 Rue Saint-Joseph

Les interventions archéologiques qui se sont déroulées dans la rue Saint-Joseph ont tout d'abord pris la forme d'un inventaire, auquel s'est ajoutée une supervision archéologique des excavations de l'entrepreneur lors de l'implantation des nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout. Les données issues de ces deux phases de travail seront abordées en même temps, puisqu'elles sont complémentaires et que les données proviennent essentiellement de l'inventaire.

Afin de documenter les occupations de ce secteur du Vieux–Pointe-aux-Trembles, trois excavations mécaniques ont été réalisées dans la moitié nord de la rue : une première (sous-opération 13A) tout juste à l'est de la rue Sainte-Anne, une seconde (sous-opération 13B) à mi-chemin entre la rue Sainte-Anne et le boulevard Saint-Jean Baptiste et une dernière (sous-opération 13C) à l'extrémité est de la rue (plan 6). Les remblais modernes présents dans les limites de chacune de ces sous-opérations ont été retirés à l'aide d'une chargeuse-pelleteuse. Ces dépôts, atteignant une épaisseur moyenne d'environ 0,50 m, étaient constitués d'une couche d'asphalte sur un lit de pose de pierre concassée. Les niveaux présentant un intérêt archéologique ont été atteints immédiatement sous ce lit de pose.

Deux des trois sous-opérations (13A et 13C) ont permis de localiser des vestiges architecturaux, tandis que la sous-opération 13B n'a livré que des niveaux de sol naturel perturbés par endroits. Les vestiges immobiliers ont chacun fait l'objet d'une description détaillée. Cependant, c'est lors de la réalisation de sondages manuels à proximité de ceux-ci qu'il a été possible de mieux comprendre leur appartenance culturelle.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

RUE SAINT-JOSEPH

PLAN 6

- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 13A/8A — NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 8A12 — NUMÉRO DE VESTIGE
- MUR TRONQUÉ
- TRANCHÉE DE SERVICES PUBLICS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-16 — CODE BORDEN

N.M.Ti
N.G.

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1: 200

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop

4.1.1 Portion ouest

Excavation mécanique 13A

La sous-opération 13A, longue de 8 m et large de 4 m, est caractérisée par la présence de deux vestiges architecturaux (plan 7). Si un des deux (13A2) a été mis au jour lors de l'excavation mécanique, le second (8A12/8G4), plus profondément enfoui, n'a été localisé que lors de la réalisation des sondages manuels 8A et 8G. Celui-ci sera abordé un peu plus loin. Le vestige 13A2 est formé de deux murs construits en pierre calcaire ébauchée et dont le sommet se trouve à une altitude de 13,23 m. À la limite sud de la sous-opération, un mur orienté est-ouest a été dégagé sur une longueur de 6,50 m. À son extrémité ouest, il présente un retour vers le nord. Ce mur nord-sud, large de 0,60 m, a été observé sur une longueur d'un peu moins de 1,50 m depuis la limite sud de la sous-opération; seules trois assises en subsistent.

Sondage manuel 8G

Afin de mieux comprendre où s'insère le vestige 13A2 dans la séquence événementielle du secteur, un sondage manuel a été implanté, adossé à son parement nord. La sous-opération 8G correspond à un sondage de 0,75 m de côté, fouillé par niveaux stratigraphiques. Le lot 8G1 (figure 3, couche 1), constitué de sable limoneux brun grisâtre et compact contenant de la pierre, des briques et du mortier, se rapporte à un épisode de rehaussement postérieur à l'incendie de 1912. En effet, le lot suivant (8G2, couche 2), composé de cendres et de charbon de bois contenant des pierres, des fragments de briques et des concrétions métalliques, est rattaché à cet événement. Aucun artefact n'a été récupéré dans le niveau d'incendie, tandis que le lot sus-jacent contenait des éléments de culture matérielle témoignant d'une période récente, soit de la terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre à vitre et des clous forgés, des clous découpés et des clous tréfilés.

Sous le niveau d'incendie, la fouille d'une couche de limon sableux brun avec du mortier et quelques fragments de briques (lot 8G3, couche 4) a livré peu d'artefacts. Ceux-ci, principalement de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore et un peu de *creamware*, de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine rouge à glaçure noire, indiquent une déposition au deuxième quart du XIXe siècle; la présence de quelques clous, les uns forgés et les autres découpés, appuie cette datation. Le relevé stratigraphique de la paroi est montre que ce niveau semble avoir été partiellement tronqué en bordure du mur, vraisemblablement lors de la construction de ce dernier (couche 3). Les données concernant ce dépôt 8G3 ne permettent pas d'y attribuer une fonction particulière, sinon qu'il semble s'agir d'un remblai de rehaussement. Il faut cependant mentionner que ce niveau repose sur le vestige architectural 8G4, une section d'un mur nord-sud fait de pierres des champs (grès rose et calcaire) liées à l'aide d'argile (photo 1). Ce mur était visible sur une longueur de 0,75 m (nord-sud), soit la dimension du sondage; sa largeur a été établie à 0,60 m. Son mode de construction indique que le bâtiment auquel il est associé a sans doute été construit au Régime français.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 8A, 8B, 8G ET 13A

PLAN 7

	SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE		MAÇONNERIE
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE		PROLONGEMENT DE VESTIGE
8A/13A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		COUPE STRATIGRAPHIQUE
	VESTIGE		
8G4	NUMÉRO DE VESTIGE		

0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1:60

MON1105

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES

BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 8G, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

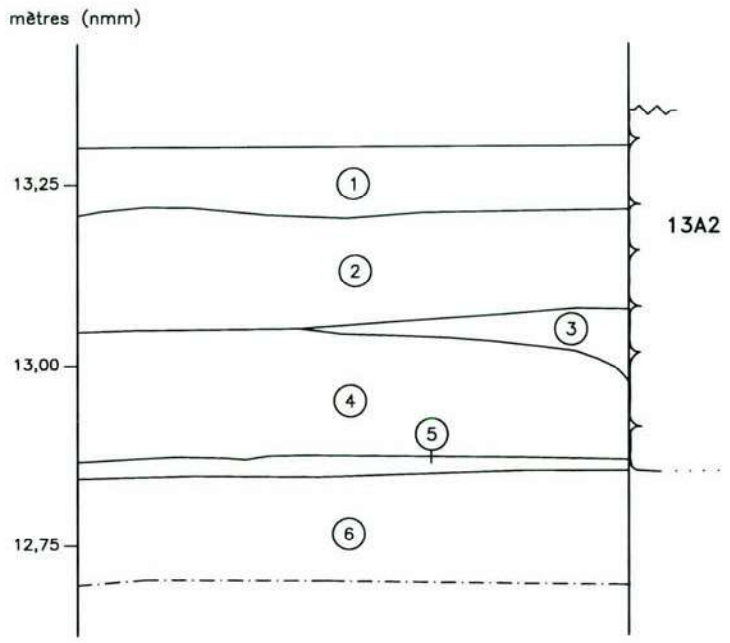

(1) Limon sableux brun grisâtre, homogène et compact, contenant des pierres et du mortier (8G1)

(2) Cendres et charbon de bois (8G2)

(3) Limon sableux brun foncé contenant du mortier, du cailloutis et des particules de charbon de bois (8G3)

(4) Limon argileux brun pâle, compact, contenant des fragments de briques et du mortier (8G3)

(5) Sable brun foncé (8G5)

(6) Argile brun verdâtre tacheté orange (8G6)

13A2 Numéro de vestige

Maçonnerie

Mur dérasé

Prolongement de vestige

Limite de fouille

MON1105

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

ethnoscop

FIGURE 3



Photo 1 Mur 13A2 construit au sommet du mur 8G4, vue vers le sud

À partir du sommet du vestige 8G4, à une altitude moyenne de 12,84 m, seule une étroite bande de sol large d'environ 0,10 m a été fouillée en bordure est du mur. Le lot 8G5 (couche 5), une mince couche constituée de sable fin brun foncé, pourrait être associé à une aire de circulation à proximité du bâtiment érigé sur la fondation de pierres. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot. En lien direct avec cette fondation de pierres des champs, le lot 8G6 (couche 6), une argile limoneuse brun tacheté orange, représente le sol naturel remanié. Ce niveau a livré des fragments de terre cuite grossière locale à glaçure incolore, de terre cuite grossière locale à glaçure verte et de terre cuite grossière de Saintonge. Ces quelques éléments permettent d'établir que ce niveau naturel a été bouleversé au Régime français. Le lot 8G5, immédiatement au-dessus de ce niveau, daterait de la même période. Le sol naturel stérile a été atteint à une altitude de 12,70 m, approximativement au même niveau que la base du mur 8G4. Cette couche n'a pu être fouillée à cause du manque d'espace entre les parements du mur et les parois du sondage.

Sondage manuel 8A

Dans le secteur nord-est de l'aire excavée mécaniquement, un sondage manuel de 2 m de côté a été implanté afin de documenter la séquence stratigraphique d'un espace situé à l'intérieur du bâtiment dont les murs de fondation sud et ouest ont été mis au jour (vestige 13A2). La fouille a été amorcée par le retrait d'une couche hétérogène et compacte (lot 8A1, figure 4 : couche 3) de loam argileux brun contenant des fragments de briques, du mortier et du charbon de bois, ainsi que des pierres anguleuses. Ce niveau correspond au nivellement de l'espace préalablement à l'élargissement de la rue Saint-Joseph après 1916. Plusieurs fragments de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine blanche vitrifiée, de verre à bouteille et de verre à vitre ont été récoltés dans cette couche. Des clous de tous les types mais très majoritairement découpés et une charnière en métal complètent l'assemblage pour ce lot. S'ensuit une couche (lot 8A2) de mortier (poudre et fragments) et d'argile limoneuse grise contenant des fragments de briques, dont certains complètement carbonisés, du charbon de bois et des fragments de bois en décomposition. Le lot 8A3 (couche 4) est quasi identique au lot 8A2; il contient cependant une bonne proportion de bois carbonisé sous la forme de fragments de planches. Deux types d'artefacts ressortent du lot, soit des clous découpés et des fragments de céramique noircie par le feu. Ces deux lots, dont l'épaisseur atteint une vingtaine de centimètres, se rapportent aux débris laissés au sol lors de la conflagration de 1912. Ces débris proviennent de la démolition de la bâtisse associée au mur de fondation 13A2.

Sous le niveau d'incendie, le lot 8A4 (couche 6) correspond à une couche de limon argileux brun rougeâtre contenant des nodules de mortier, des éclisses de bois, des fragments de briques et de l'anthracite. La fouille de ce lot a livré nombre d'artefacts et d'écofacts : de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore, un peu de faïence blanche, du *creamware*, beaucoup de terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine argileuse blanche, du verre à bouteille et à vitre, des clous forgés, un clou découpé et des ossements d'animaux, dont ceux d'oiseaux. Deux objets plus particuliers y ont été trouvés, soit une pièce de verre incolore

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A, paroi nord, BjFi-16

1) Béton

2) Pierre concassée

3) Limon sableux brun, hétérogène et compact, contenant des pierres anguleuses, du mortier ainsi que des fragments de briques et charbon de bois (8A1)

4) Mélange de bois carbonisé et de cendres contenant du mortier, des particules de chaux, des fragments de briques et des éclats de calcaire (8A3)

5) Loam argileux brun, compact, contenant des nodules d'argile, du mortier, du charbon de bois et des cailloux anguleux (8A6)

6) Limon argileux brun rougeâtre, hétérogène et ferme, contenant du mortier, du charbon de bois, des fibres de bois et des pastilles d'argile (8A4)

7) Mélange d'éclats de pierres calcaires, de mortier et de limon brun, meuble (8A5)

8) Poches de limon sableux brun et de mortier, plutôt homogène et ferme, contenant du charbon de bois

9) Mélange de sable limoneux brun et de lentilles d'argile gris verdâtre (8A7)

10) Sable gris, homogène et meuble, contenant des traces d'oxydation, des pastilles d'argile gris verdâtre, des petits cailloux et un peu de charbon de bois (8A8)

11) Limon argileux brun grisâtre, homogène et ferme, contenant de rares nodules de charbon de bois (8A11)

12) Argile limoneuse gris brunâtre, homogène et compacte, contenant de petits nodules de charbon de bois (8A9)

13) Limon argileux gris foncé, homogène et compact, contenant de nombreux nodules de charbon de bois au sommet devenant plus épars vers la base, des traces d'oxydation et des éclisses de bois (8A10)

14) Argile brun grisâtre moucheté orange, homogène et compacte

15) Sable fin gris beigeâtre, homogène et meuble

16) Argile gris verdâtre moucheté orange, homogène et compacte

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 8A, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

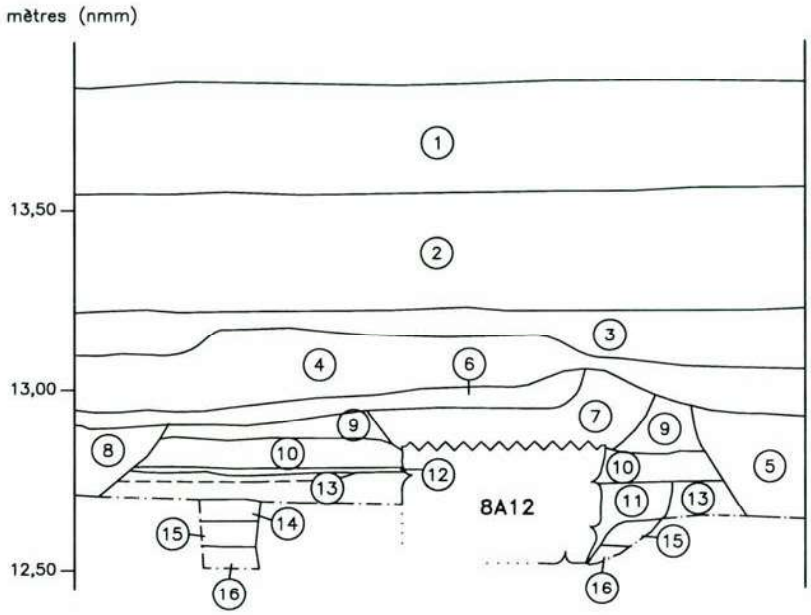

8A12 Numéro de vestige
Maçonnerie
Mur dérasé
Prolongement de vestige
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

MON1105

ethnoscop

FIGURE 4

présentant un visage de femme et ayant vraisemblablement été enchâssée dans un bijou et une pierre à fusil en silex gris noirâtre taillée sur lame (photo 2). Ce niveau de moins de 0,10 m d'épaisseur correspondrait à une couche d'occupation témoignant d'activités domestiques postérieures au premier quart du XIXe siècle. La présence de nombreux tessons de terre cuite fine blanche, formant environ la moitié de l'assemblage céramique, indique une occupation ne pouvant être antérieure aux années 1820. Cependant, la prédominance de clous forgés semble indiquer une occupation qui n'aurait pas eu lieu tardivement au XIXe siècle, l'utilisation de clous découpés ayant supplanté celle des clous forgés au deuxième quart du XIXe siècle.

Dans le coin nord-est du sondage, un petit creusement a été localisé (lot 8A6, couche 5). Ce creusement a été comblé de limon sableux brun foncé contenant des nodules d'argile gris verdâtre (sol naturel), du charbon de bois, des particules de mortier et de petits cailloux. Il n'a pas été possible de statuer sur la raison de ce creusement.

Sous la couche d'occupation 8A4, au centre du sondage, une démarcation nette est apparue sous la forme d'une bande de sol nord-sud (lot 8A5, couche 7) large de 0,85 m à 1,15 m (photo 3). La matrice sablo-limoneuse brune contenait du mortier et des éclats de pierres calcaires. Quelques artefacts ont été récoltés lors du retrait de cette couche : de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite fine blanche, un peu de verre et une épingle en laiton étamé à tête enroulée. La base du lot repose sur un vestige architectural à une altitude de 12,90 m. Le lot 8A12 a été attribué à ce tronçon de mur nord-sud, dégagé sur une longueur de 2 m. D'une épaisseur de 0,55 m, il est constitué de deux à trois assises de pierres des champs liées au moyen d'un mortier beige (photo 4). Des traces d'argile ont été observées et suggèrent que l'argile aurait également servi de liant. Le vestige repose dans le sol naturel stérile. Son intégration à la séquence chronologique sera abordée un peu plus loin. Pour l'instant, il est possible de confirmer que le lot 8A5 correspond à un niveau associé à la démolition d'une partie du mur 8A12. En fait, il semble que des pierres du mur aient été retirées et que la cavité laissée béante ait été comblée.

En paroi nord, un creusement a été identifié (couche 8), également sous la couche d'occupation 8A4. Il contenait un mélange de mortier et de limon brun dans lequel du charbon de bois a été observé. La raison d'être de ce creusement est inconnue, mais selon sa position stratigraphique, il pourrait être contemporain de l'autre creusement en bordure est du sondage. Il n'est pas impossible qu'il soit également contemporain du lot 8A5, puisque ces trois unités tronquent une même couche (lot 8A7, couche 9). Le lot 8A7, une couche de sable limoneux brun, n'a livré qu'un fragment de terre cuite grossière locale et un tesson de verre à vitre. Ce niveau pourrait être associé au rehaussement du terrain, mais le moment où cet événement a eu lieu demeure incertain. Les données issues de la fouille des lots suivants permettent d'envisager que ce dépôt date du troisième quart du XVIIIe siècle.



Photo 2 Artefacts provenant du lot 8A4

- **A** Fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore
- **B** Fragments de contenants en faïence blanche et en faïence
- **C** Fragments de contenants en *creamware*
- **D** Fragments d'assiette en terre cuite fine blanche à décor imprimé *flow blue* à motif floral
- **E** Fragment de bol en terre cuite fine blanche à décor à l'engobe bleu et gris
- **F** Fragment de bol en terre cuite fine blanche à décor peint brun et rose
- **G** Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche à décor *shell edge* vert
- **H** Fragments d'assiettes en terre cuite fine blanche à décor imprimé bleu à motif Willow
- **I** Fragments de contenants en terre cuite fine blanche
- **J** Fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche
- **K** Fragments de bouteilles à alcool en verre coloré transparent vert foncé
- **L** Fragments de bouteilles en verre teinté vert
- **M** Fragments de verre à vitre en verre teinté vert
- **N** Clous forgés
- **O** Clou découpé
- **P** Pierre à fusil en silex gris noirâtre
- **Q** Bijou en verre incolore



Photo 3 Couche de démolition 8A5 prenant la forme d'une bande de sol nord-sud, vue vers le nord



Photo 4 Mur 8A12, vue vers le nord

Le lot 8A8 (couche 10) est présent de part et d'autre du mur 8A12. Il est composé de sable brun grisâtre contenant de rares nodules de mortier, un peu de charbon de bois, quelques petits cailloux et galets ainsi que de petites plaques schisteuses émoussées. Ce niveau d'une épaisseur constante (0,08 m) vient s'adosser aux parements du mur. Sa fouille a livré peu d'artefacts : un fragment de terre cuite grossière locale à glaçure verte et cinq petits clous forgés, possiblement des éléments décoratifs. Un fragment de coquille de moule a également été découvert. Ce sont là bien peu d'informations pour établir la nature de ce dépôt. Cependant, la matrice sableuse, peu fréquente dans ce secteur, l'épaisseur uniforme du dépôt et le fait qu'il s'adosse aux deux parements du mur suggèrent un épisode d'assainissement survenu après la construction du bâtiment. Ce niveau repose sur une mince couche limono-argileuse gris brunâtre, vraisemblablement une surface de circulation (lot 8A9, couche 12). Très peu d'artefacts ont été mis au jour dans ce lot : deux fragments de terre cuite grossière à glaçure verte, un tesson de verre à gobelet et un tesson de verre à bouteille à alcool. Du côté est du mur, ce niveau repose sur deux couches très distinctes, soit le comblement d'une tranchée le long du mur (lot 8A11, couche 11) et le sol naturel (lot 8A10, couche 13). Du côté ouest, seul le sol naturel est présent. Le lot 8A11 est constitué d'argile limoneuse brun grisâtre ne contenant que des nodules de charbon de bois et des éclisses de bois. Cette couche longe le parement est du mur sur toute la longueur du sondage. À son sommet, elle a une largeur assez constante d'une dizaine de centimètres, mais elle s'élargit légèrement au nord pour atteindre près de 0,20 m en paroi nord. En profondeur, sa largeur diminue grandement pour finalement aller rejoindre la base du mur. Aucun artefact n'a été découvert dans cette couche associée à la construction du bâtiment.

À une altitude d'environ 12,80 m, le lot 8A10 a été atteint. Cette couche d'argile limoneuse gris foncé, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, contient du charbon de bois, des lentilles de cendres, de petits fragments de bois décomposé, des nodules de mortier épars, de petits cailloux et de rares éclisses et fibres de bois. Les éléments de culture matérielle sont principalement représentés par des fragments de terre cuite grossière locale à glaçure incolore et verte. Ont également été trouvés un fragment de terre cuite grossière de l'Italie du Nord, deux fragments de faïence blanche, un fragment de faïence brune et un peu de verre à vitre. Une pierre à fusil très usée en silex blond, une petite balle sphérique en plomb (chevrotine), deux clous forgés et quelques fragments d'os complètent l'assemblage d'artefacts et d'écofacts de ce lot (photo 5). Ce niveau correspond à la couche superficielle du sol naturel, telle que remaniée lors des occupations anciennes du secteur. Les éléments de culture matérielle témoigneraient d'activités s'étant déroulées à cet endroit à la fin du Régime français. La fouille a été interrompue dans une couche dont la matrice est similaire à celle du lot 8A10, mais dont la couleur passe au brun grisâtre (couche 14). Ce niveau est exempt d'artefact et correspond au sol naturel stérile.



Photo 5 Artefacts provenant du lot 8A10

A Fragments de bol ou de terrine en terre cuite grossière locale à glaçure tachetée verte
B Fragment de bol en terre cuite grossière locale à glaçure verte
C Fragments de plat en terre cuite grossière à glaçure incolore
D Fragment d'assiette en terre cuite grossière d'Italie du Nord
E Fragments de contenants en faïence blanche
F Fragment de contenant en faïence brune
G Fragments de verre à vitre en verre teinté vert
H Pierre à fusil en silex blond
I Chevrotine en plomb
J Clous forgés

Synthèse des découvertes dans la portion ouest de la rue Saint-Joseph

Les données acquises lors de la réalisation des deux sondages manuels dans la portion ouest de la rue Saint-Joseph ont permis de dégager une séquence d'occupation pour le lot 145. Selon l'étude d'Ethnoscop de 2007, le potentiel archéologique de cet espace (zone 45) était principalement lié à la présence d'une maison, d'un duplex et de dépendances. Ces bâtiments sont visibles sur le plan de Hopkins de 1879. L'intervention archéologique a cependant démontré que des contextes associés à des occupations beaucoup plus anciennes sont toujours intègres.

La mise au jour de deux segments d'un mur de fondation dans la portion sud de l'aire d'intervention confirme la position du duplex illustré sur les plans de Hopkins de 1879 et de Goad de 1907 (plans 8 et 9). Ces vestiges, associés aux murs sud et ouest du duplex, permettent de localiser avec précision son coin sud-ouest. Le mur sud, approximativement au centre de l'actuelle rue, permet également de confirmer l'élargissement de cette rue après

l'incendie de 1912. Elle est alors passée d'une largeur initiale d'environ 18 pieds français (5,85 m), tel qu'il est mentionné dans les premiers titres de concession de la fin du XVIIe siècle, à sa largeur actuelle d'environ 12 m. Un seul des niveaux fouillés à l'intérieur du bâtiment témoigne de son occupation, soit le lot 8A4. En effet, les artefacts retrouvés dans ce lot confirment l'utilisation domestique de l'édifice. La présence de pièces de bois carbonisées dans le niveau sus-jacent (un plancher?) pourrait confirmer que cette couche correspond en fait à une surface en terre battue située dans un vide sanitaire et non d'une véritable surface d'occupation. Cette couche témoignerait donc d'une accumulation de déchets sur une période d'un peu moins d'un siècle précédant la conflagration de 1912.

Il semble que les travaux préparatoires à la construction de ce bâtiment de dernière génération aient affecté l'intégrité du vestige 8A12, une fondation associée à un bâtiment en bois datant du Régime français. En effet, à certains endroits, les murs se superposent sans aucun niveau de sol entre les pierres. La transition entre la bâtisse en bois et le duplex en brique se serait faite assez rapidement, peut-être même sans que le terrain ait été laissé vacant. Quant à ce bâtiment de bois, il semble qu'il ait été le premier à occuper cet espace. La fouille des lots associés à sa présence n'a livré que des éléments de culture matérielle datant du Régime français; ces artefacts, bien que peu diversifiés, témoignent d'activités principalement domestiques. Au village de Pointe-aux-Trembles, la présence d'une pierre à fusil et d'une balle (chevrotine), dans ce contexte de la fin du Régime français, est peut-être associée à la défense, mais plus vraisemblablement à la chasse. Le littoral du fleuve et les grandes aires exemptes de constructions autour du village ont certainement été parcourus à cette fin.

4.1.2 Portion centrale

Excavation mécanique 13B

La sous-opération 13B a une longueur de 8 m (est-ouest) et une largeur de 4,25 m (plan 6). Cette aire, exempte de vestiges architecturaux, a fait l'objet de trois sondages manuels d'un mètre de côté. L'objectif principal de ces sondages était de documenter les activités liées à la possible présence d'une dépendance dans la portion arrière du lot 145, laquelle est illustrée sur les plans de Hopkins de 1879 et de Goad de 1907 (plans 8 et 9). Les découvertes dans les limites de cette aire excavée mécaniquement permettent d'esquisser les grandes lignes des occupations de cet espace. Le décapage mécanique des dépôts de surface a été suivi de la mise en place des sondages 8D, 8E et 8F, tous situés à des niveaux similaires. Seul le sondage 8E a fait l'objet d'un nettoyage de surface (lot 8E1) afin d'atteindre un niveau d'intérêt archéologique. Dans les sondages 8E et 8F, la présence de nombreux restes ligneux a mené à la prise d'échantillons afin d'en apprendre plus sur leur provenance.

Dans le coin nord-est de l'aire 13B, une excavation un peu plus profonde a permis de documenter la séquence stratigraphique complète (figure 5). Sous les niveaux modernes (béton, pierre concassée et limon argileux contenant de la pierre concassée) associés à

l'aménagement de la rue (couches 1 à 3), un niveau de limon brun contenant un peu de charbon de bois, de bois et des petites lentilles du sol naturel stérile (couche 4) correspond à l'horizon supérieur du sol naturel. Son sommet se trouve à une altitude de 13,20 m. Le reste de la séquence stratigraphique est caractérisé par trois niveaux distincts, tous associés au sol naturel non remanié : une couche de limon brun orangé avec un peu de charbon de bois épars et des traces d'oxydation (couche 5), une couche de sable très fin beige (couche 6) et une couche d'argile gris tacheté orange (couche 7).

Sondage manuel 8D

La sous-opération 8D, localisée dans le quadrant nord-est de l'excavation mécanique, est caractérisée par la présence d'un niveau d'argile limoneuse brun grisâtre en surface (lot 8D1). Cette couche, dont la surface se trouve à une altitude de 13,30 m, contient du charbon de bois, des éclisses de bois, quelques fragments de briques et un peu de scories. Les artefacts sont principalement représentés par des fragments de terre cuite grossière locale à glaçure incolore, de terre cuite grossière locale à glaçure verte, un fragment de *creamware*, du verre à bouteille, du verre à vitre et quelques clous forgés. Ce niveau d'occupation pouvant dater du dernier tiers du XVIIIe siècle recouvre un niveau constitué de limon argileux brun grisâtre foncé (lot 8D2) contenant le même genre d'inclusions que le niveau sus-jacent. Les artefacts sont représentés principalement par des fragments de terre cuite grossière locale à glaçure incolore. S'ajoutent quelques fragments de faïence et de *creamware*, de même que deux tessons de terre cuite fine rouge à glaçure noire (intrusifs). Du verre à bouteille, du verre à vitre, des fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, des clous forgés et de nombreux ossements blanchis complètent l'assemblage d'artefacts et d'écofacts de ce lot, assemblage qui se rapporte à une occupation de l'espace au début du Régime anglais.

Les deux derniers niveaux correspondent au sol naturel, atteint à un peu moins de 0,30 m sous la surface du sondage manuel. Une première couche (lot 8D3) correspond au sol naturel remanié au Régime français. Il s'agit d'un sol argilo-limoneux brun grisâtre contenant un peu de charbon de bois et des fibres de bois. Les fragments d'os, blanchis pour la plupart, sont relativement nombreux, comptant pour la moitié de l'assemblage récolté. Le reste de cet assemblage se compose de terre cuite grossière locale, d'un fragment de terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est, de fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche dont un de fourneau avec l'inscription « TD », de verre à vitre et de clous forgés. Le fragment de terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est et le fourneau de pipe inscrit « TD », comme les tessons de terre cuite fine rouge à glaçure noire du lot 8D2, sont intrusifs et témoignent de perturbations dont la cause n'a pas été identifiée. Le lot 8D4, une couche d'argile limoneuse brun orangé ne contenant qu'un peu de charbon de bois, semble avoir été moins affectée par les occupations anciennes, malgré la découverte de fragments de terre cuite grossière locale, de verre à vitre et de quelques clous forgés; un petit éclat en calcédoine blanche y a également été trouvé, possible témoin d'une présence amérindienne à cet endroit.

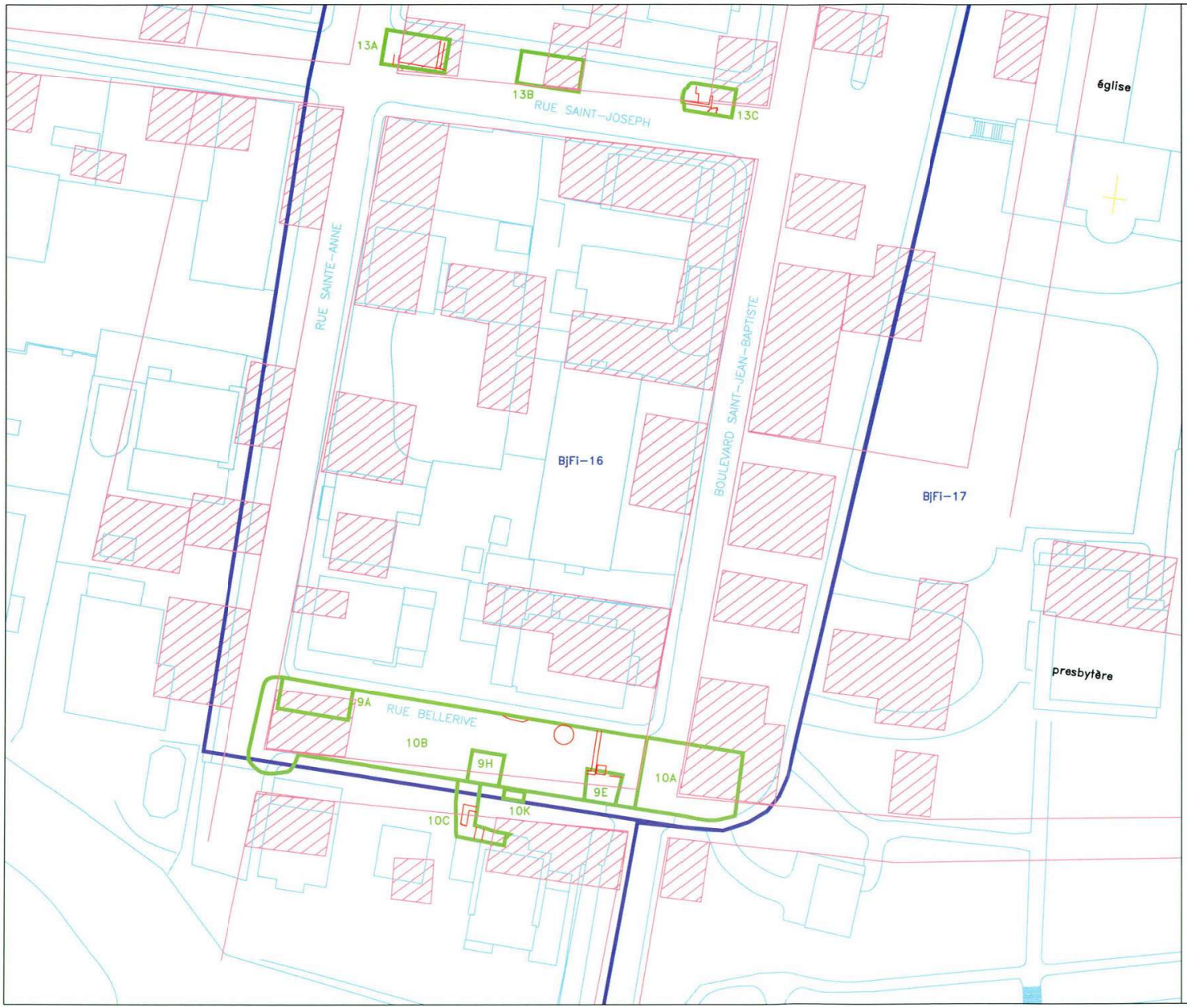

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PLAN DE HOPKINS DE 1879 TRACÉ SUR LA TRAME ACTUELLE

PLAN 8

HOPKINS 1879
BÂTIMENT
SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE
9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
VESTIGE
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BjFi-16 CODE BORDEN

N.M.H.
N.G.

0 5 10m
ÉCHELLE : 1: 500

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1907 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 9

SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE
9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BjFi-16 CODE BORDEN

N.M.t.
N.G.

0 5 10m
ÉCHELLE : 1: 500

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PORTION EST DE LA SOUS-OPÉRATION 13B, PAROI NORD

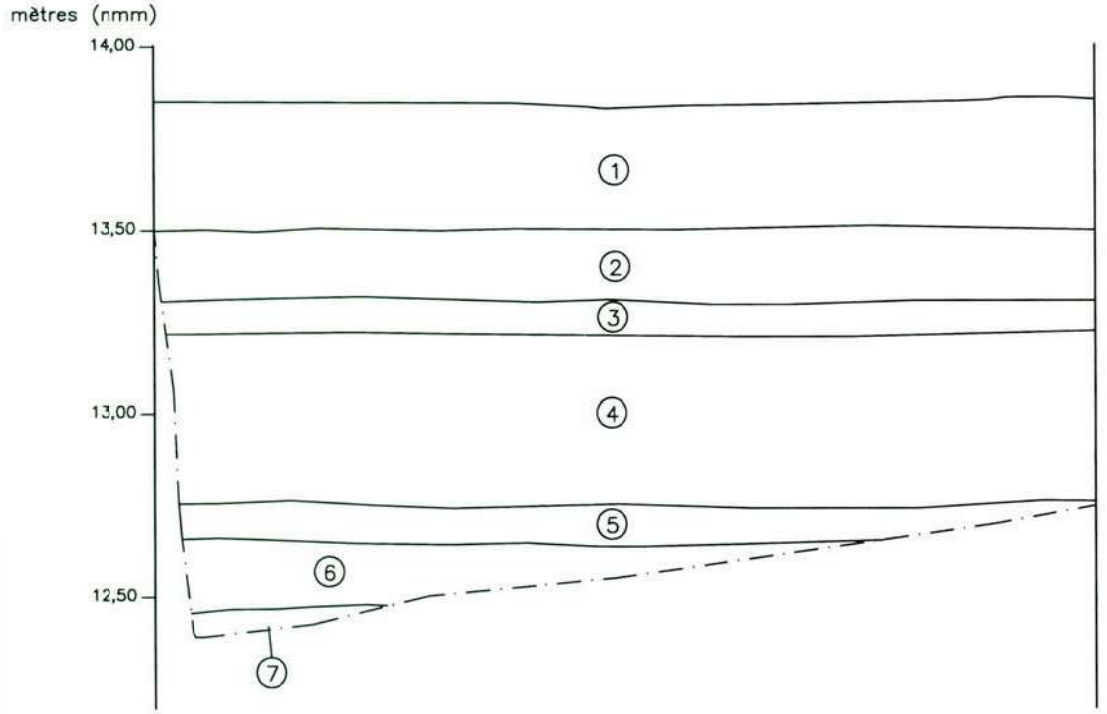

① Béton
② Pierre concassée
③ Limon argileux gris beigeâtre, hétérogène et compact, contenant des cailloux anguleux
④ Limon brun foncé, hétérogène et compact, contenant un peu de charbon de bois, des morceaux de bois et quelques traces éparses d'argile bleue
⑤ Limon brun orangé, homogène et compact, contenant du charbon de bois
⑥ Sable très fin beige, homogène et meuble
⑦ Argile gris moucheté orange, homogène et compacte
— · — Limite de fouille

— · — Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

MON1105

ethnoscop

FIGURE 5

Sondage manuel 8E

Le sondage manuel 8E, réalisé au centre de l'aire excavée mécaniquement, a révélé une succession de couches semblable à celle de la sous-opération 8D. Comme il a été mentionné plus haut, le lot 8E1 désigne le nettoyage de la surface du sondage. La fouille du lot 8E2, une couche de limon brun grisâtre contenant des nodules de mortier, du charbon de bois, des fragments de bois et quelques scories, a livré une variété importante d'éléments de culture matérielle : de la terre cuite grossière locale, du *creamware*, du *pearlware*, de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine argileuse blanche, du verre à bouteille, du verre à vitre, des clous forgés, un clou tréfilé (intrusif) et des ossements, dont sept dents. Ce niveau témoigne des occupations de l'espace au cours du premier tiers du XIXe siècle. Sous cette accumulation, le lot 8E3 est similaire, cependant les artefacts trouvés témoignent d'activités plus anciennes : fragments de terre cuite grossière de Beauvais et de terre cuite grossière locale, un peu de faïence blanche, un fragment de *creamware*, du grès fin blanc à glaçure saline, du verre à vitre et des clous forgés. Tout comme le lot 8D2, ce niveau peut être associé aux occupations du début du Régime anglais.

Le lot 8E4 correspond au sol naturel remanié au Régime français; on y a trouvé de la terre cuite grossière de Beauvais, de la terre cuite grossière rouge à glaçure incolore et à engobe, de la terre cuite grossière locale, un peu de verre à vitre et des ossements. Le dernier lot fouillé (8E5), une couche qui s'apparente au lot 8D4, représente aussi le sol naturel, avec quelques témoins de culture matérielle. Un échantillon de bois prélevé dans ce lot correspond à de la pruche du Canada (*Tsuga canadiensis*). Cette essence, malgré sa faible résistance mécanique, a été largement utilisée depuis l'arrivée des Européens. Son écorce a notamment été utilisée dans l'industrie du tannage du cuir et le bois lui-même a pu être utilisé en construction (annexe 3).

Sondage manuel 8F

Situé dans le quadrant nord-ouest de l'aire excavée mécaniquement, le sondage 8F témoigne d'une activité particulière s'étant tenue à proximité. Le lot 8F1 (figure 6, couche 1), un limon gris foncé contenant des scories, un peu d'anthracite, du charbon de bois, du bois en décomposition, des fragments de briques et quelques éclats de calcaire, se rapporte à un niveau de circulation de la deuxième moitié du XIXe siècle. Les artefacts provenant de ce lot en témoignent : de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est, du *creamware*, de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine argileuse blanche, de la terre cuite fine blanche vitrifiée, divers types de verre (cheminée de lampe, bouteille à alcool et vitre), des clous forgés, des clous découpés et des retailles de cuir; un bouton en métal de format peu fréquent a également été mis au jour (photo 6).

Ce sont les lots 8F2 à 8F5 (couches 2 à 4) qui témoignent d'une activité particulière, soit le travail du bois. Ces couches de limon brun grisâtre, organique dans le cas des lots 8F3 et 8F4, comblent un creusement réalisé dans le sol naturel, bien visible en paroi ouest du sondage. Si les deux premiers lots (8F2 et 8F3), en plus de combler cette cavité, ont

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16
SOUS-OPÉRATION 8F, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

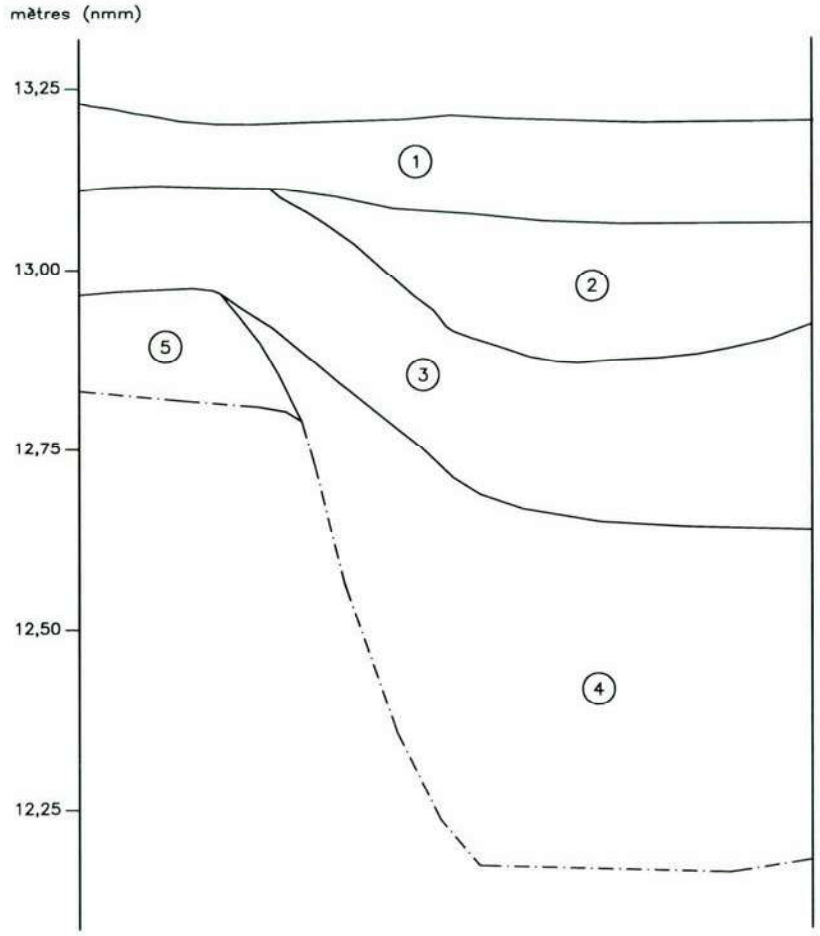

(1) Limon sableux brun grisâtre, homogène et ferme, contenant du mortier et du charbon de bois (8F1)

(2) Limon brun grisâtre, homogène et ferme, contenant de la chaux, du charbon de bois, du mortier et quelques cailloux anguleux (8F2)

(3) Limon gris brunâtre, hétérogène et ferme, contenant des pastilles d'argile bleu grisâtre, du charbon de bois, du mortier et des fibres de bois (8F3)

(4) Éclisses, fibres et poussière de bois en décomposition, organique et plutôt homogène, contenant quelques poches d'argile bleu verdâtre et du charbon de bois, surtout dans la portion supérieure (8F4 et 8F5)

(5) Limon brun, homogène et ferme, contenant un peu de charbon de bois

-·- Limite de fouille

MON1105

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

ethnoscop

FIGURE 6



Photo 6 Artefacts provenant du lot 8F1

A Fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore
B Fragment de bol ou de pot de chambre en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est
C Fragments d'assiette en *creamware*
D Fragments de contenants en terre cuite fine blanche
E Fragment de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée
F Fragment de cheminée de lampe en verre incolore
G Fragment de bouteille à alcool en verre coloré transparent vert foncé
H Fragment de bouteille à gin en verre coloré transparent vert foncé
I Fragment de bouteille en verre coloré transparent brun
J Fragment de bouteille en verre teinté bleu
K Fragment de contenant en verre incolore
L Fragments de verre à vitre en verre teinté vert
M Retailles de cuir
N Clous forgés
O Clous laminés
P Fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche
Q Bouton en métal et alliages ferreux

également une fonction de rehaussement et de nivellement en débordant légèrement du creusement sur le sol naturel (couche 5), les deux derniers lots (8F4 et 8F5) ne sont associés qu'à son remplissage. Les inclusions rencontrées lors de la fouille ne diffèrent pas d'un lot à l'autre : charbon de bois, quelques cailloux, du mortier, un peu de chaux et des lentilles intercalaires d'argile provenant du sol naturel stérile. À ces éléments s'ajoutent de nombreuses éclisses, fibres et copeaux de bois en décomposition. L'essence de neuf pièces provenant du lot 8F5 a été identifiée (annexe 3). Trois d'entre elles se révèlent être du mélèze laricin (*Larix laricina*), trois autres sont de la pruche du Canada (*Tsuga canadiensis*) et les trois derniers, du sapin beaumier (*Abies balsamea*). Que ce soit les éclisses, les fibres ou les copeaux, tous ces éléments peuvent être associés au travail d'un artisan du bois à proximité de cet espace.

Les artefacts récoltés dans ces lots consistent principalement en des fragments de terre cuite grossière locale, de *creamware*, de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine argileuse blanche, de verre à bouteille et de verre à vitre, puis des clous forgés. Quelques objets plus particuliers ont été retirés des niveaux comblant ce creusement : un petit clou en cuivre forgé, possiblement associé au capitonnage d'une pièce de mobilier, trois épingles à tête enroulée en laiton étamé et un morceau de graphite provenant peut-être d'un fusain (photo 7). Aussi, un fragment de fourneau de calumet canadien en calcaire a été découvert dans le lot 8F4, soit dans la portion inférieure du creusement. Les éléments composant cette collection d'artefacts permettent d'établir que le comblement du creusement a eu lieu au cours du premier tiers du XIXe siècle, vraisemblablement en peu de temps.

Synthèse des découvertes dans la portion centrale de la rue Saint-Joseph

Les données collectées lors de la fouille de trois sondages manuels dans la portion centrale de la rue Saint-Joseph ont permis d'établir de quelle manière a été occupé cet espace situé à la limite de deux terrains, un premier donnant sur la rue Sainte-Anne et l'autre sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Sur le plan de Goad de 1907 (plan 9), deux bâtiments sont illustrés, adossés l'un à l'autre au fond des lots 145 et 157. Selon la trame utilisée afin de les illustrer, il s'agit de dépendances.

Aucun vestige architectural n'a été mis au jour lors de la réalisation de cette phase de l'inventaire. Cependant, certains niveaux, mais surtout la présence d'un creusement comblé de pièces de bois, permettent d'envisager une vocation artisanale de cet espace au cours du premier tiers du XIXe siècle. Il semble en effet qu'une des deux bâtisses en fond de cour ait servi d'atelier pour un menuisier. Selon les données, la fosse documentée peut être associée à une utilisation de courte durée, témoignant d'un creusement exécuté afin d'y prélever du sol ou d'y enterrer des débris.

L'analyse des restes ligneux (annexe 3) tend à démontrer que divers aspects du travail du bois ont été accomplis à proximité. Il est cependant difficile de confirmer que ces essences étaient toutes utilisées dans le même but, puisque chacune possède des caractéristiques



Photo 7 Artefacts provenant des lots 8F2 à 8F5

- **A** Fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore et en terre cuite grossière locale à glaçure verte
- **B** Fragments de contenants en *creamware*
- **C** Fragments d'un contenant en terre cuite fine blanche
- **D** Fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche
- **E** Tessons de verre à vitre en verre teinté vert
- **F** Tessons de bouteilles à alcool en verre coloré transparent vert foncé
- **G** Clous forgés
- **H** Clous découpés
- **I** Clou de capitonnage en cuivre forgé
- **J** Fragment de crayon de graphite
- **K** Épingles à tête enroulée en laiton étamé

propres qui les rendent mieux adaptées à certaines utilisations spécifiques. Ainsi, le mélèze laricin est dur, fort et durable. Il résiste à la pourriture et est particulièrement utile pour la construction d'aménagements en contact avec l'eau. D'ailleurs, ce bois était parfois utilisé par les Amérindiens dans la construction d'embarcations et la confection de raquettes. Le sapin baumier est quant à lui un bois léger, faible et tendre. Il est beaucoup utilisé dans la production de pâte et papier et pour le bois d'œuvre; il peut également servir à la confection de portes, de châssis et parfois de bardeau. La pruche du Canada est un arbre à croissance lente qui peut vivre jusqu'à 600 ans. L'écorce de cet arbre a largement été utilisée pour ses tanins, tandis que le bois lui-même peut servir pour la construction. Ce qui ressort de cette analyse est l'absence d'essences nobles comme le chêne ou l'érable. Même le pin, qui pourtant a de tout temps été utilisé en menuiserie, est absent. Il faut donc en venir à la conclusion que les activités de cet atelier n'étaient pas tournées vers l'ébénisterie, mais plutôt vers celle d'éléments de construction, par exemple des cadres de porte et de fenêtres.

Les témoins de culture matérielle récoltés dans le comblement de la fosse et dans les niveaux d'occupation suggèrent une prédominance des activités domestiques. Considérant le fait qu'une habitation occupait le devant du terrain à cette époque, il n'est pas surprenant qu'un mélange d'éléments de nature aussi différente se soit produit à cet endroit. Trouvé dans le niveau inférieur du comblement, un petit clou en cuivre forgé vraisemblablement associé au capitonnage pour mobilier pourrait indiquer que des meubles étaient tout de même conçus dans l'atelier; cette activité aurait cependant été marginale, répondant peut-être simplement aux besoins personnels de l'artisan.

En ce qui concerne la présence d'un fragment de calumet canadien en calcaire, tout au plus est-il possible de croire qu'il trainaît dans l'horizon supérieur du sol naturel et qu'il s'est trouvé, par hasard, dans le creusement lors de son remplissage. Cette découverte, visiblement dans un contexte perturbé non représentatif de son milieu réel de déposition, permet tout de même de confirmer l'occupation de cet espace au cours du Régime français et l'influence des Amérindiens sur la production d'objets par les Eurocanadiens. En effet, ce fragment de pipe est caractérisé par un décor composé de trois bandes superposées, chacune présentant de petits groupes d'obliques séparés par des ponctuations circulaires, des décors rappelant ceux ornant les parements de vases iroquoiens tardifs : il s'agit du type Grosbois, généralement rencontré dans des contextes du Régime français du tournant du XVIIIe siècle. Quelques exemples de ce type de pipe ont d'ailleurs été trouvés dans les environs de Pointe-aux-Trembles, notamment sur le site Boucher-de-Grosbois (BjFi-7), dans les îles de Boucherville, ainsi qu'à Boucherville sur le site BjFi-20.

L'éclat de calcédoine trouvé dans un niveau transitionnel entre les horizons perturbés et stérile du sol naturel permet de poser l'hypothèse que des Amérindiens se sont installés à cet endroit afin d'y fabriquer des outils. Bien que le matériau soit d'une qualité douteuse pour la taille, les principales caractéristiques d'un élément de débitage y sont répertoriées. Cet élément seul ne confirme pas l'appartenance culturelle de l'individu ayant produit ce déchet, mais il permet tout de même, en association avec les quatre fragments de calcédoine

trouvés par Arkéos en 2011 (Arkéos 2012 : 136-138), de suggérer une occupation amérindienne de l'espace, possiblement avant l'occupation du territoire par les premiers Eurocanadiens.

4.1.3 Portion est

Excavation mécanique 13C

À l'extrémité est de la rue Saint-Joseph, une excavation mécanique (sous-opération 13C) a été réalisée afin de documenter les contextes qui pourraient témoigner de l'occupation de cet espace dès le Régime français. Selon les données historiques, en 1731, le lot 157 accueillait la maison en bois de Cécile Carrière, veuve de Jacques Chaperon. Près d'un siècle et demi plus tard, une dépendance associée à une maison en bois (la même qu'en 1731?) était présente sur le terrain, à l'ouest de l'actuel 56, boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ces bâtiments auraient été détruits lors de la conflagration de 1912. La sous-opération 13C occupe un espace de 8 m (est-ouest) sur 4 m. La limite nord de cette aire d'intervention se situe légèrement en retrait du trottoir nord de la rue Saint-Joseph (plan 6). Un sondage manuel (sous-opération 8C) y a été implanté à la suite de la découverte de vestiges architecturaux.

Dans la portion centrale de l'aire excavée mécaniquement, deux vestiges ont ainsi été repérés et désignés par les lots 8C5 et 8C6. Ils correspondent à deux segments d'un mur en béton grossier de 0,30 m d'épaisseur, formant l'angle sud-est d'une construction. Le mur sud était visible sur une longueur d'environ 3,30 m, tandis que le mur est fait un peu moins de 1,50 m. Son extrémité nord est tronquée. Préservés sur une hauteur maximale de 0,50 m, ces murs sont caractérisés par une construction rudimentaire. En effet, de nombreuses pierres de calcaire sont présentes dans le ciment et semblent avoir été tout simplement jetées dans le coffrage au fur et à mesure que le ciment était coulé (photo 8). Ce vestige repose dans le sol naturel remanié. Les deux segments de murs mis au jour correspondent vraisemblablement à l'assise supportant un bâtiment de deux étages construit au début du XXe siècle, après l'incendie de 1912. Il est plutôt surprenant, considérant la charge qu'ils devaient supporter, que la conception ne soit pas plus soignée et qu'ils ne reposent pas sur une semelle.



Photo 8 Mur en béton 8C5 et mur en maçonnerie de pierres 8C12, vue vers le sud

Au sud-est de ces murs, un vestige architectural composé de pierres des champs liées de mortier (lot 13C2) a été atteint à la base de l'excavation mécanique. Il a été tronqué, à l'est, par l'implantation d'un aqueduc et, au nord-ouest, par la construction des murs de fondation en béton (8C5 et 8C6). Au sud, il semble se poursuivre à l'extérieur de la sous-opération, mais son extension maximale n'a pu être établie. La portion visible faisait 1,30 m (est-ouest) par 0,90 m. Sur la seule base de ces observations, il est impossible de statuer sur la nature exacte de ce vestige. Il est cependant évident qu'il a été déstructuré par les travaux de construction des murs en béton. Il est donc antérieur au début du XXe siècle.

Sondage manuel 8C

La sous-opération 8C correspond à une aire fouillée par niveaux stratigraphiques. Elle se situe dans le coin interne des murs de fondation en béton et couvre une superficie de 4 m^2 (plan 10). Les deux premiers niveaux retirés (lots 8C1 et 8C2, figure 7, couche 1), des couches hétérogènes à matrice sablo-limoneuse, contiennent une importante proportion d'inclusions diverses : du calcaire en éclats et fragments, de la brique en fragments, du mortier, du charbon de bois, du charbon minéral et des scories. Dans le premier lot, un tuyau en métal est-ouest disposé à l'horizontale perce le mur nord-sud (8C6). Il s'agit d'une entrée d'eau. Les éléments de culture matérielle provenant des lots 8C1 et 8C2 sont très variés. Cependant, près de 80 % de l'assemblage est formé de tessons de verre à vitre et de clous majoritairement tréfilés, provenant sans doute de la démolition de bâtiments à proximité. Le 20 % restant est principalement représenté par quelques fragments de terre cuite grossière locale, de terre cuite fine blanche et de verre à bouteille (médicament, alcool, boisson gazeuse) de fabrication mécanique. Un objet plus particulier permet de mieux dater ces dépôts. Il s'agit d'un tesson de base d'une bouteille en verre vert foncé portant l'inscription « D » dans un losange, une marque qui se retrouve sous les bouteilles produites à partir de 1928 par l'usine montréalaise Dominion Glass (Lindsey 2010). Cet artefact permet de confirmer que ces deux remblais de rehaussement, vraisemblablement mis en place lors des travaux de construction de la rue, ne peuvent dater d'avant cette année – les tessons de bouteilles de fabrication mécanique (après 1900) attestent que cet objet n'est pas intrusif.

Sous le lot 8C2, les lots 8C3 et 8C4 se distinguent aisément. Constitué de sable limoneux noir, le lot 8C3 contient du mortier, des fragments de briques et du charbon de bois. Cette couche n'occupe pas toute l'aire de fouille, le lot 8C4 la ceinturant à proximité des murs de fondation. Son retrait a livré quelques fragments de céramique, un peu de verre à bouteille, beaucoup de verre à vitre, de même que des clous tréfilés et des ossements, dont ceux d'oiseaux et d'un amphibien. Certaines des pièces récoltées présentent des traces d'altération par la chaleur. Ce niveau est associé à l'incendie de 1912. Le fait que ce lot se présente en une mince couche prenant même l'aspect d'une grosse lentille indique qu'il s'agit en fait des restes de l'incendie, qui ont été remaniés lors des travaux de construction du bâtiment érigé peu après cette catastrophe.

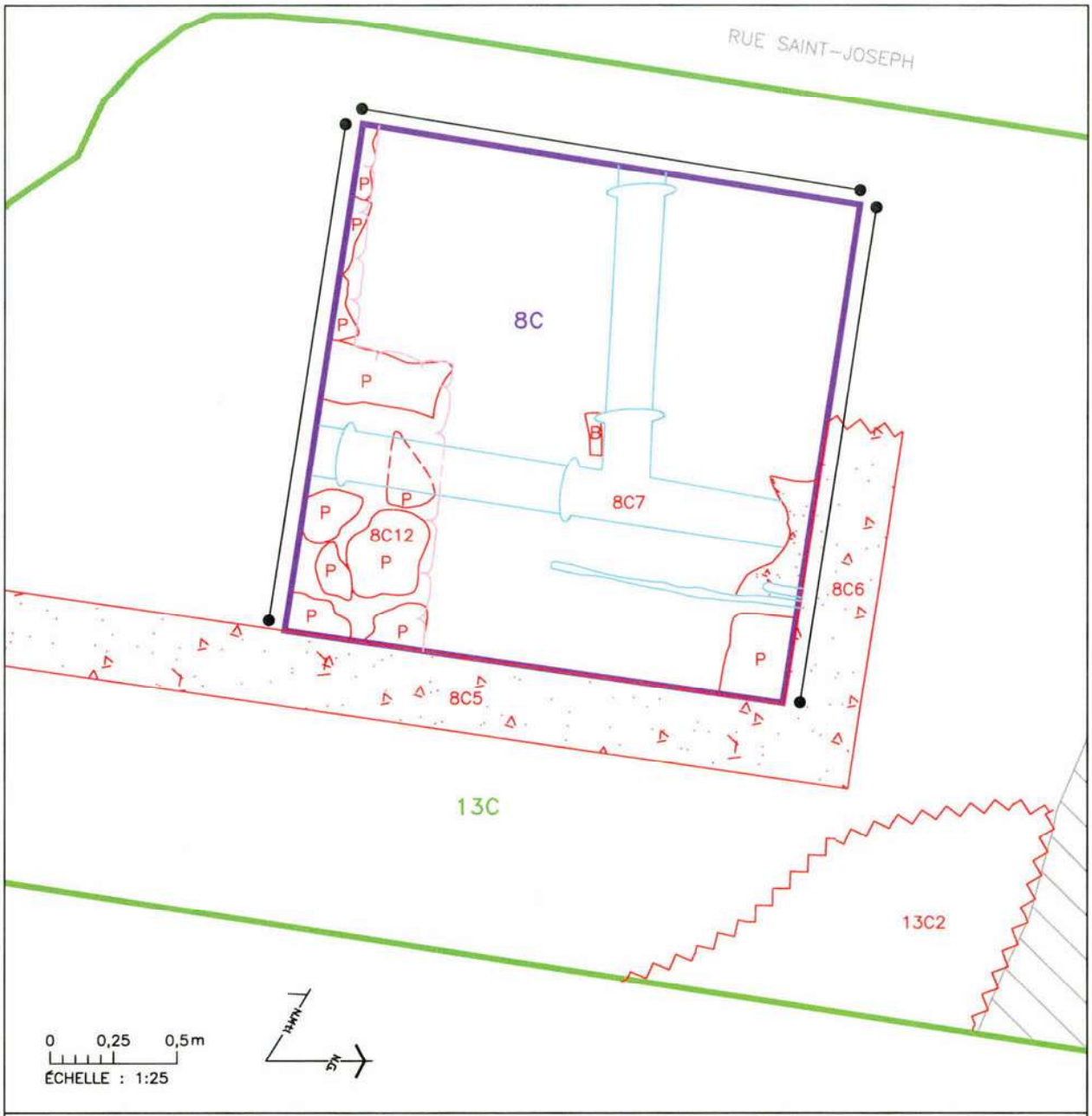

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATION 8C

PLAN 10

	SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE	P	PIERRE		SERVICES PUBLICS
	SOUS-OPÉRATION MANUELLE	B	BRIQUE		COUPE STRATIGRAPHIQUE
8C, 13C	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		BÉTON		
	VESTIGE		PROLONGEMENT DE VESTIGE		
8C5	NUMÉRO DE VESTIGE		MUR TRONQUÉ		
	LIMITE DE MAÇONNERIE SUGGÉRÉE		TUYAU		

MON1105

ethnoscop

COUPE STRATIGRAPHIQUE

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16
SOUS-OPÉRATION 8C, PAROIS OUEST, NORD ET EST

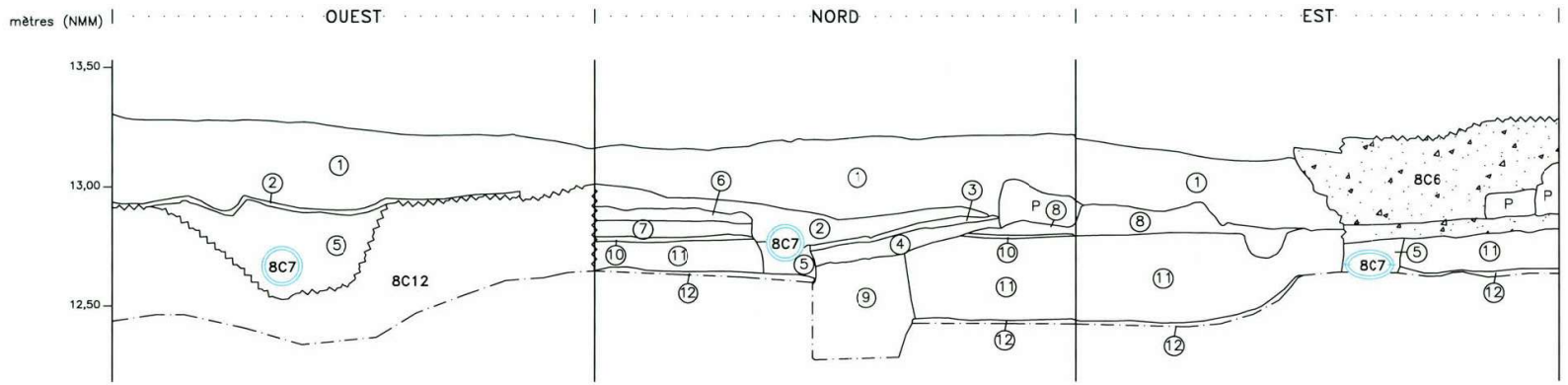

① Loam limoneux brun foncé, compact, contenant de nombreuses briques (entières et en fragments), du mortier, du charbon de bois et des fragments de pierres calcaires (8C1 et 8C2)
② Résidus de combustion de charbon minéral avec du mortier et du bois (8C3 et 8C4)
③ Loam limoneux brun foncé, homogène et compact, contenant du mortier, du charbon de bois et du charbon minéral (8C4)
④ Idem à 2
⑤ Limon brun foncé, homogène et compact, contenant du mortier, du charbon de bois et du charbon minéral (8C4 et 8C8)
⑥ Sable brun orangé, homogène et meuble
⑦ Sable brun grisâtre, homogène et meuble, contenant un peu de charbon de bois
⑧ Loam limoneux brun, hétérogène et compact, contenant du mortier, de rares fragments de briques et des petits cailloux
⑨ Argile limoneuse brun orangé, hétérogène et compacte, contenant du mortier, des fragments de briques et du charbon de bois ainsi que du métal oxydé (8C9)
⑩ Limon argileux noir, homogène et ferme, contenant du charbon de bois (8C10)
⑪ Limon argileux brun foncé, homogène et compact, contenant du charbon de bois et de rares petits nodules de briques (8C11)
⑫ Argile gris verdâtre, homogène et compacte
8C6 Numéro de vestige
Mur dérasé
Béton
P Pierre
Tuyau
Limite de fouille

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

MON1105

ethnoscop

FIGURE 7

Couvrant toute l'aire de fouille, les lots 8C4 et 8C8 forment un seul dépôt (couches 2 à 5). Ils sont constitués d'argile limoneuse brun à gris verdâtre contenant des inclusions similaires à celles répertoriées dans les lots sus-jacents. Ces niveaux peuvent se rapporter à un même événement, soit le comblement et le rehaussement du terrain postérieurement à l'implantation d'un drain en grès (lot 8C7). Ce drain comporte deux segments : un premier est-ouest dont une portion passe sous le mur 8C6 et un autre nord-sud venant s'y raccorder (photo 9). Ce drain est brisé sous le mur 8C6, témoignant de l'affaissement de ce dernier. La principale caractéristique permettant de distinguer les lots 8C4 et 8C8 est l'homogénéité grandissante du dépôt en profondeur. De plus, la densité d'artefacts diminue beaucoup dans le lot 8C8. Le lot 8C4 a livré une bille en terre cuite grossière, des fragments de terre cuite grossière locale, de terre cuite fine blanche vitrifiée, de terre cuite fine argileuse blanche, de verre à bouteille (un fragment avec l'inscription « Heinz Co », un second marqué « [...]CHIMIC[...]/[...]ERIC[...] », un autre inscrit « WA[MP]OLE » et un dernier « VASELINE/CHESEBROUGH/NEW-YORK Trade Mark »), de grès grossier (tuyau) et de verre à vitre, de même que des clous tréfilés et quelques ossements. Le lot 8C8 ne contient que quelques fragments de terre cuite grossière locale, de terre cuite fine argileuse blanche, de verre à contenant et de verre à vitre, ainsi que des clous tréfilés et des ossements. Les marques sur les fragments de verre du lot 8C4 se rapportent toutes à des compagnies fondées au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle (Heinz en 1869, Tonic Wampole en 1893 et Vaseline en 1872). Cependant, la fabrication mécanique des récipients indique un dépôt relativement récent, datant au plus tôt du tournant du XXe siècle. Dans sa portion ouest, le lot 8C8 repose sur de grosses pierres (lot 8C12), tandis qu'au centre et à l'est, une couche sans pierre en forme la base (lot 8C10).



Photo 9 Drain 8C7, vue vers le nord

Le lot 8C12 correspond à un vestige architectural orienté nord-sud et constitué de pierres des champs liées au moyen d'argile et d'un peu de mortier. Il est visible sur une longueur de 2 m. Sa moitié sud, partiellement déstructurée par l'implantation du drain 8C7, est visible sur une largeur de 0,57 m par rapport à la limite ouest de la sous-opération, tandis que sa moitié nord ne l'est que sur une dizaine de centimètres (photo 10 et plan 10). Cette configuration semble démontrer que la portion nord correspond au mur lui-même, tandis que la portion sud constituerait un élargissement d'environ 0,40 m vers l'est. Ce vestige formerait un mur de fondation d'un bâtiment, probablement un des plus anciens à avoir été établis sur le lot 157.



Photo 10 Mur 8C12 partiellement déstructuré par l'implantation du drain 8C7, vue vers l'ouest

La fouille des lots 8C9 à 8C11 (couches 9 à 11) a permis de mieux saisir à quelle période est associé le vestige 8C12. Le lot 8C9 correspond à une couche d'argile gris verdâtre ne contenant que du charbon de bois, des nodules de briques et du mortier. Il comblait une cuvette qui devait être orientée nord-sud – elle a été partiellement tronquée par l'implantation du drain 8C7. Aucun artefact n'a été trouvé dans cet aménagement, qui entame les deux derniers lots (8C10 et 8C11). Tout au plus est-il possible d'affirmer qu'il s'agit d'un creusement intentionnel, sans être en mesure de lui attribuer une fonction précise. Le lot 8C10, une couche d'argile limoneuse brun grisâtre, contient peu d'inclusions : du charbon de bois, du mortier et de petits cailloux. Les artefacts et écofacts sont également peu nombreux, seulement représentés par deux fragments de terre cuite grossière locale, deux tiges de fer (clous?) et trois os d'animaux. Ce niveau semble correspondre au sol naturel, fortement remanié en surface. Puisqu'il est recouvert de couches associées à l'implantation du drain en grès, il est possible qu'une partie de ces perturbations soit associée à cet événement. Ce lot est superposé au lot 8C11, une couche d'argile limoneuse brun grisâtre contenant des nodules épars de charbon de bois, de rares particules de mortier et des fibres de bois (photo 11). La fouille de ce niveau, associé au sol naturel remanié, a livré quelques artefacts : un fragment de terre cuite grossière locale, deux fragments de terre cuite fine argileuse blanche, un tesson de verre à bouteille à alcool datant probablement du Régime français, deux tiges d'épingles en laiton étamé et une dizaine d'ossements, dont trois blanchis. Bien que peu nombreux, ces artefacts et écofacts pourraient témoigner d'activités domestiques remontant au Régime français. Un objet en pierre très arrondi, déposé de biais, a été retiré de ce niveau (photo 12). Il correspond fort probablement à un broyeur ou à un percuteur; son époque d'utilisation demeure nébuleuse.



Photo 11 Trois lambeaux du sol naturel (8C11) et du sol stérile au fond du creusement associé à l'implantation du drain 8C7, vue vers le nord



Photo 12 Broyeur ou percuteur en cours de dégagement dans le sol naturel (8C11), vue vers le nord

Synthèse des découvertes dans la portion est de la rue Saint-Joseph

Autant l'excavation mécanique que la fouille d'un sondage manuel ont permis de cerner les grandes étapes du développement de la portion est de la rue Saint-Joseph. Les trois vestiges architecturaux mis au jour lors de l'excavation mécanique témoignent d'au moins deux générations de bâtiments. Les données concernant un de ceux-ci (13C2) sont cependant trop parcellaires pour que puissent être établies sa fonction première et la période à laquelle il appartient. Les deux murs de fondation 8C5 et 8C6 et les niveaux de sol leur étant associés ne permettent pas d'en apprendre plus sur les occupants de la maison érigée à cet emplacement. Les couches de sol témoignent toutes d'un rehaussement du terrain ou de l'enfouissement d'éléments associés au réseau de services publics et au raccordement du bâtiment à ce réseau.

Dans ce secteur, ce sont les niveaux associés aux occupations les plus anciennes qui sont demeurés les plus intègres. En effet, le sol naturel remanié témoigne des occupations au cours du Régime français. Cependant, l'assemblage d'artefacts, très peu volumineux, ne permet pas de définir une utilisation particulière de l'espace, si ce n'est qu'il se rattache à des activités domestiques. Le vestige en pierre des champs (8C12) mis au jour dans le sondage manuel peut également être daté de cette période. Le mode de construction et la position stratigraphique de ce vestige appuient cette hypothèse. La reconstitution du parcellaire du village au tournant du XVIIIe siècle, au moyen des documents historiques, confirme la présence de bâtiments sur le terrain à cette période :

> Le 16 avril 1697, le curé Claude Le Breton et les marguillers donnent à Pierre I Hénault dit Deschamps l'emplacement n° 23, situé à l'intersection des rues Saint-Jean et de l'Enfant-Jésus, qui mesure 35 pieds de large sur 70 pieds de profondeur, et sur lequel il a fait construire une maison, une grange et une étable. Pierre I Hénault et son épouse Catherine Beauchamp [...] remettent, le 2 juillet 1704, leur emplacement à la fabrique qui les tient quittes de tous les arrérages de cens et rentes (Marsan 2006 : 114).

La position du mur 8C12, à environ 8 m de la rue Saint-Jean-Baptiste, montre qu'il appartient à un bâtiment ayant occupé le front du terrain. En 2011, Arkéos a localisé les restes d'une clôture délimitant la façade des anciens lots du côté est de la rue Saint-Jean (actuel boulevard Saint-Jean-Baptiste), à environ 4 m à l'est du trottoir ouest (Arkéos 2012). Selon cette position, une distance d'environ 12 m sépare cette clôture et le mur mis au jour. De cette distance, il faut retirer les 18 pi français (5,85 m) correspondant à la largeur de la rue Saint-Jean pour obtenir l'emplacement approximatif de la limite avant du terrain n° 23 (lot 157). Cette limite serait donc située à mi-chemin entre la clôture et le mur 8C12, soit à environ un mètre à l'est de la limite orientale de la sous-opération 13C (plan 6), comme l'a d'ailleur indiqué Arkéos (2012 : 91). Ainsi, selon ces mesures, le vestige 8C12 représente le mur de fondation arrière d'un bâtiment érigé en front de rue. Ce bâtiment aurait eu une profondeur d'environ 6 m, ce qui pourrait le rattacher à une petite maison, bien que sa largeur soit inconnue. Dans l'*Encyclopédie de la maison québécoise*, les auteurs rendent compte

de leurs observations concernant les maisons d'inspiration française : « Une première constatation qui dénote un manque d'expérience du lieu et qui représente une simple greffe de modèles étrangers dans un milieu différent tient à la petitesse des carrés. Même en transposant les mesures en pieds français, citées dans les vieux papiers, on constate que la plupart des maisons se situent entre 18' x 25', bien que certaines se rendent jusqu'à 30' de façade » (Lessard et Marquis 1972 : 185).

Le plan de Goad de 1894 révisé en 1907 montre un bâtiment en bois au coin sud-est du lot (plan 9). Selon l'échelle du plan, ce bâtiment a une profondeur d'environ 22 pi anglais, soit 6,70 m. Cette mesure correspond à peu de choses près à la profondeur du bâtiment calculé en fonction des données archéologiques. Il semble donc que la maison construite par Pierre I Hénault dit Deschamps au tournant du XVIIIe siècle soit celle-là même qui est illustrée sur ce plan, deux siècles plus tard. Bien qu'aucun indice témoignant clairement de la destruction de cette maison lors de l'incendie de 1912 n'ait été relevé à cet endroit, il est probable que ce soit la cause de sa disparition.

En ce qui concerne le bâtiment établi sur les murs de fondation en béton (8C5 et 8C6), il a été démontré qu'il se rapporte à une période postérieure à la conflagration, puisque le niveau d'incendie a été perturbé par la construction de ces murs. De plus, la superposition du plan de 1913 à la trame actuelle confirme la relation entre les vestiges mis au jour et l'édifice illustré par Goad au coin nord-ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de la rue Saint-Joseph (plan 11). Ce bâtiment n'aura finalement été occupé que sur une courte période, puisque la rue allait être élargie entre 1916 et 1958. Le drain partiellement écrasé situé sous le mur nord-sud semble en effet témoigner de l'enfoncement du bâtiment. L'absence de semelles sous ces murs peut certainement expliquer en partie cet enfoncement. Les qualités du sol sont également à prendre en considération. Quoi qu'il en soit, cela semble témoigner du peu de soin apporté à la construction de cet édifice.

Dans un tout autre ordre d'idée, l'objet en pierre découvert dans l'horizon supérieur du sol naturel peut se rapporter à un outil utilisé pour cogner ou écraser. En effet, des stigmates de percussions sont présents sur tout le pourtour du galet, qui aurait pu être utilisé autant aux périodes historiques anciennes que préhistoriques. Le niveau dans lequel il a été retrouvé, très perturbé par les activités historiques anciennes, ne permet pas de statuer sur son époque exacte d'utilisation ni même de rejet. Il aurait tout aussi bien pu être utilisé lors de la préhistoire, puis les remaniements du sol entraînés par les activités agricoles et domestiques l'auraient incorporé à ce niveau stratigraphique. De plus, le fait qu'il était positionné de biais dans le sol suggère qu'il a effectivement été repositionné. À cet effet, il est utile de rappeler que cet espace se trouve dans les limites d'une terre (1341d) de trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, concédée à Jean Oury dit Lamarche le 5 août 1669 (Marsan 2006 : 56). En 1675, cette terre était toujours en exploitation (Ethnoscop 2007 : 7). Les travaux agricoles pourraient donc être partiellement responsables de son positionnement stratigraphique.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1913 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 11

SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE
9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BjFl-16 CODE BORDEN

NMH
N.G.

0 5 10m
ÉCHELLE : 1: 500

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop

4.2 Rue Bellerive

Les interventions archéologiques effectuées dans la rue Bellerive ont débuté par un inventaire. Trois excavations mécaniques (9A, 9E et 9H) ont été réalisées afin de documenter les occupations de ce secteur du Vieux–Pointe-aux-Trembles (plan 12). Deux des trois espaces excavés mécaniquement contenaient des vestiges architecturaux, soit les sous-opérations 9E et 9H. Quant à la sous-opération 9A, elle est caractérisée par une succession de couches qui a fourni des données concernant le développement de ce secteur. Les vestiges immobiliers ont été décrits et relevés et la réalisation de sondages manuels à proximité de ceux-ci a permis de mieux comprendre leur appartenance culturelle. Une supervision archéologique des excavations de l'entrepreneur lors de l'implantation de l'égout et de l'aqueduc a par la suite été effectuée. Cette portion de l'intervention sera abordée dans la section 4.3 de ce rapport.

4.2.1 Portion ouest

Excavation mécanique 9A

Une première sous-opération mécanique (9A) a été implantée tout juste à l'est de la rue Sainte-Anne. Elle mesure 9 m (est-ouest) sur 4 m. Elle a été mise en place immédiatement au sud du trottoir nord, en bordure de la rue Sainte-Anne. Les dépôts modernes présents dans les limites de cette sous-opération ont été retirés à l'aide d'une chargeuse-pelleteuse. Ces dépôts, constitués d'une couche d'asphalte et de pierre concassée, ont une épaisseur moyenne d'un demi-mètre. Les niveaux présentant un intérêt archéologique ont été atteints immédiatement sous la pierre concassée. Trois sondages manuels (9B à 9D) ont été réalisés à partir de ce niveau.

Sondages manuels 9B et 9Q

Le sondage manuel 9B a été implanté dans la moitié ouest de l'excavation mécanique. Ce sondage, qui à l'origine mesurait 1 m de côté, a été agrandi afin de mieux documenter la séquence stratigraphique. Cet agrandissement de 1 m^2, la sous-opération 9Q, a été implanté au nord de la sous-opération 9B. L'objectif de cette deuxième phase du sondage étant différent de celui de la première, la fouille ne s'est pas effectuée avec autant de finesse. En effet, la mise au jour d'une pièce de bois au sommet du sol naturel a conduit à cet agrandissement. Ce point sera traité un peu plus loin. S'en est donc suivi un décalage entre les lots de la portion initiale et ceux de l'agrandissement. Le tableau 1 présente la corrélation entre les lots et les couches de ces deux sous-opérations.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SECTEUR DE LA RUE BELLERIVE

PLAN 12

- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE
- 9A/10A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 10B2 NUMÉRO DE VESTIGE
- MUR TRONQUÉ
- TRANCHÉE DE SERVICES PUBLICS
- PERTURBATION MODERNE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-16 CODE BORDEN

N.M.Ei
N.G.

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1: 250

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

MON1105

ethnoscop

Tableau 1 Corrélation entre les lots et les couches des sous-opérations 9B et 9Q

Couche	Lot(s)	
	9B	9Q
1	9B1	-
2	9B2	-
3	9B3 et 9B4	9Q1
4	9B5, 9B6 et 9B8	9Q2
5	9B9	9Q3

La fouille a été amorcée par le retrait d'une couche composée d'argile limoneuse contenant de la pierre concassée (lot 9B1; figure 8, couche 1). Cette couche correspond au nivellement de la surface ayant précédé la mise en place de pierre concassée servant d'assise à l'asphalte. Elle repose sur un niveau de sable limoneux brun grisâtre très foncé (lots 9B2, couche 2) contenant beaucoup de charbon de bois et de cendres (photo 13). De la chaux, des fragments de briques et des scories sont également présents dans ce niveau. Les artefacts sont représentés principalement par des clous découpés comportant des traces de bois brulé. Des



Photo 13 Paroi est de la sous-opération 9B montrant la couche charbonneuse associée à l'incendie de 1912, vue vers l'est

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16
SOUS-OPÉRATIONS 9B ET 9Q, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

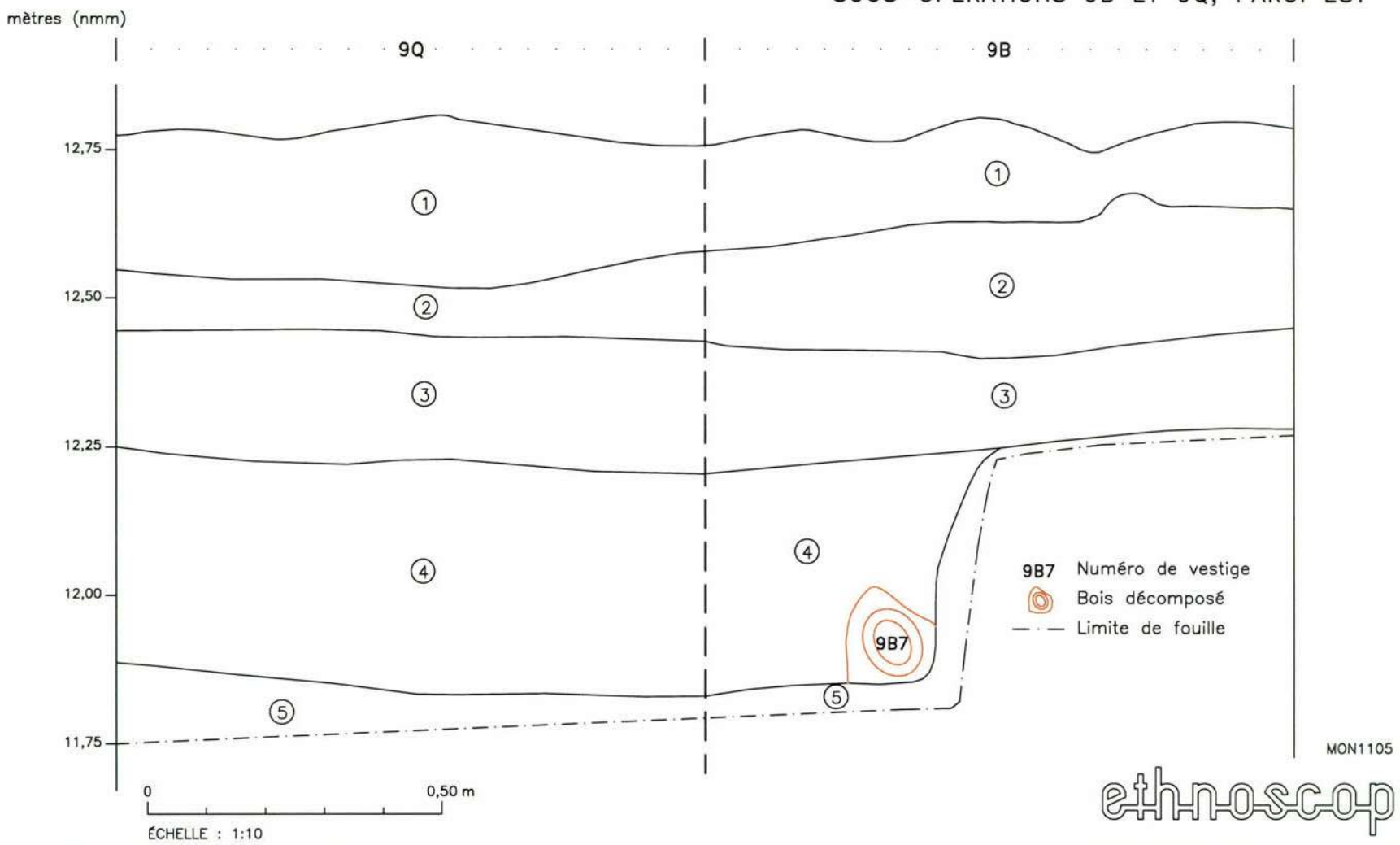

FIGURE 8

fragments de tôle, quelques vis, du verre altéré par la chaleur, du verre à vitre, ainsi que de rares fragments de terre cuite grossière locale et de verre à bouteilles complètent cet assemblage. L'ensemble de ces éléments confirme que cette couche se rapporte à la conflagration de 1912. La couche 3 (lots 9B3, 9B4 et 9Q1), constituée de limon sableux brun grisâtre contenant des éclisses de bois, du charbon de bois, des pierres, des traces de briques et un peu de mortier couvre l'ensemble du sondage. La fouille de ce niveau a livré des fragments de terre cuite grossière locale, de faïence blanche, de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine argileuse blanche, de verre à bouteille (boisson gazeuse et alcool), quelques clous forgés, quelques clous découpés, une possible charnière en métal, de même que des ossements. Quelques pièces plus particulières ont également été récoltées dans ces lots, soit trois billes en calcaire et un morceau de schiste ou d'ardoise taillé et biseauté rappelant un fragment de tableau (photo 14). Ces éléments témoignent d'une occupation depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'en 1912.



Photo 14 Artefacts provenant des lots 9B3 et 9B4

A Billes en calcaire

B Fragment de tableau en ardoise

Ce niveau stratigraphique repose sur deux couches très différentes l'une de l'autre. D'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, la couche 4 (lots 9B5 à 9B8 et 9Q2) couvre les trois quarts nord du sondage. Elle se compose d'une succession de niveaux limono-sableux à argilo-limoneux, hétérogènes et de couleurs variées, allant du beige au gris mais toujours teintées orange. Les inclusions sont peu nombreuses, principalement représentées par des fragments et des éclats de calcaire, du charbon de bois et de rares particules de chaux et de mortier. À l'instar des inclusions, les éléments de culture matérielle sont également peu nombreux : de la terre cuite grossière chamois à glaçure verte, de la faïence blanche, du verre teinté fougère gris, du verre à vitre, des clous forgés, des ossements et des fragments de coquilles (moule et œufs). S'ajoutent quelques pièces plus rares : une pierre à fusil en silex blond, un fragment de calumet des Plaines en catlinite et un fragment de calumet canadien de type Latreille (annexe 1). Ces objets témoignent d'activités remontant au Régime français. Une particularité de cette couche est le fait qu'elle forme le comblement d'un creusement dans le sol naturel stérile (lots 9B9 et 9Q3; couche 5), creusement dont la limite sud est bien établie. La limite nord n'a pas été observée et se situe vraisemblablement en dehors de l'emprise de la rue. Longeant la limite sud du creusement, à la base de la couche 4, une pièce de bois complètement décomposée, mais dont l'axe de la fibre a été établi (est-ouest), repose à la surface du sol naturel stérile (photo 15). Cette pièce a été observée sur toute la largeur du sondage et provient vraisemblablement d'un bâtiment (sole?). La fouille de cette sous-opération a été interrompue dans le sol naturel (couche 5), une couche caractérisée par une alternance de minces lits d'argile et de sable limoneux brun pâle.



Photo 15 Surface du sol naturel stérile et de la trace laissée par le retrait d'une pièce de bois complètement décomposée, vue vers le nord

Sondage manuel 9C

Le sondage manuel 9C couvre une aire de 1 m de côté. Les lots 9C1 et 9C2 (figure 9, couches 1 et 2), des couches d'argile limoneuse et de limon sableux gris contenant de la pierre concassée, du mortier, des lentilles de cendres, un peu de bois carbonisé ainsi que quelques scories, correspondent au rehaussement et au nivellement de la rue lors de son élargissement au premier quart du XXe siècle. Les artefacts traduisent des événements récents : de la terre cuite fine blanche, du verre à bouteille, du verre à vitre, une perle en verre enroulée en forme de sphère aplatie, des clous forgés, des clous découpés et des clous tréfilés. Ce sont cependant les couches sous-jacentes (lots 9C3 à 9C6, couches 3 à 6) qui permettent de déterminer avec précision son époque de déposition. Les lots 9C3 et 9C4, constitués de cendres contenant beaucoup de charbon de bois et un peu de chaux, se superposent aux lots 9C5 et 9C6, des niveaux sableux pastillés de cendre et de charbon de bois. Un fragment d'une planche carbonisée de 0,75 m de longueur (est-ouest) sur 0,27 m de largeur a été trouvé à la surface du lot 9C7 (photo 16). Les artefacts, surtout du verre fondu et des clous découpés, mais aussi du verre à bouteille, quelques clous tréfilés, une charnière, un crochet en fer, un cache-entrée de pêne et quelques vis, témoignent d'occupations domestiques au cours du XIXe siècle et jusqu'au tournant du XXe siècle (photo 17). La présence de quincaillerie d'architecture laisse croire que ces couches se rapportent à la démolition d'un bâtiment lors de la conflagration de 1912.



Photo 16 Planche de bois carbonisée à la surface de la couche 9C7, vue vers le nord

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES

BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 9C, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

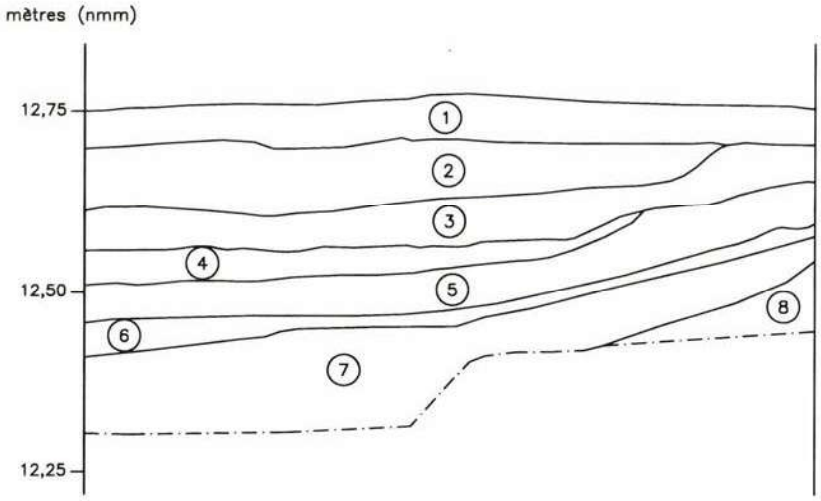

(1) Limon sableux brun, homogène et compact, contenant des pierres, du mortier et des briques (9C1)

(2) Limon argileux gris foncé, homogène et meuble, contenant du charbon de bois et des pierres (9C2)

(3) Cendres contenant du charbon de bois, du charbon minéral et du mortier (9C3)

(4) Charbon de bois (9C4)

(5) Petites mottes de cendres agglomérées contenant des morceaux de fer et de la brique désagrégée (9C5)

(6) Charbon de bois (9C6)

(7) Limon sableux brun grisâtre foncé, homogène et ferme, contenant des fragments de briques ainsi que des traces de mortier et de charbon de bois (9C7)

(8) Sable gris tacheté orange, homogène et ferme (9C8)

—·— Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

MON1105

ethnoscop

FIGURE 9



Photo 17 Artefacts provenant des lots 9C5 et 9C6

A Verre altéré par la chaleur
B Charnière en fer
C Crochet en fer
D Cache-entrée de pêne en métal et alliages ferreux
E Vis en acier
F Clous tréfilés
G Clous découpés

Se distinguant des couches supérieures, le lot 9C7 (couche 7) correspond à une couche de limon sableux brun grisâtre parsemé de mortier, de charbon de bois, de copeaux de bois et de pierres de grès rose. Une grosse pierre calcaire occupe le centre-nord du sondage. Ce lot a livré de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite fine argileuse blanche, dont un fragment de tuyau de pipe portant l'inscription « HENDERSON/MONTREAL » (1847-1876), un clou forgé, quelques clous découpés et un clou tréfilé. Cette couche peut être associée à l'horizon supérieur du sol naturel remanié au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. D'une épaisseur maximale d'une quinzaine de centimètres, ce niveau naturel est caractérisé par une pente descendante assez forte vers l'ouest (autant à sa surface qu'à sa base). Cette caractéristique semble naturelle et ne témoigne pas d'une modification du terrain sous l'action humaine. Le sol naturel non remanié (couche 8) est présent directement sous cette couche. La fouille a été arrêtée à sa surface, sauf dans la portion est du sondage, où il a été partiellement fouillé.

Sondage manuel 9D

Le sondage 9D est caractérisé par une densité d'artefacts relativement faible. La couche supérieure (lot 9D1, figure 10, couche 1), de la pierre concassée mélangée à du limon sableux, correspond à la phase préparatoire de la rue lors de son élargissement entre 1914 et 1919. Ce mince niveau recouvre deux unités stratigraphiques, les lots 9D2 et 9D3 (couches 2 et 3). Le lot 9D2 comble un creusement localisé dans le coin nord-ouest (photo 18). Le creusement avait entamé les lots suivants jusque dans le sol naturel stérile (lot 9D5, couche 5), une couche de limon sableux beige. Le lot 9D2 est constitué de sable limoneux brun grisâtre très foncé contenant des pierres calcaires, du mortier et des fragments de briques. Sa fouille n'a livré que deux tessons de verre à vitre, deux clous forgés et trois fragments d'os. Le premier niveau tronqué par ce creusement, le lot 9D3, est composé de limon argileux gris foncé. Des pierres, du mortier et du charbon de bois y sont présents en petite quantité. Les seuls éléments de culture matérielle récoltés dans ce lot témoignent d'occupations au cours du XIXe siècle : un fragment de terre cuite grossière locale, un fragment de terre cuite fine argileuse blanche, un clou découpé et un clou forgé. Ce niveau repose sur le sol naturel remanié (lot 9D4, couche 4), une couche argilo-limoneuse brun grisâtre tacheté orange, ne contenant que des traces de charbon de bois. Cinq fragments d'ossements d'animaux y ont été prélevés. Sur la seule base de ces observations, il est impossible d'établir à quelle époque ces activités remontent. La fouille a été interrompue à la surface du lot 9D5, dont seule la portion située sous le creusement a été excavée un peu plus en profondeur.

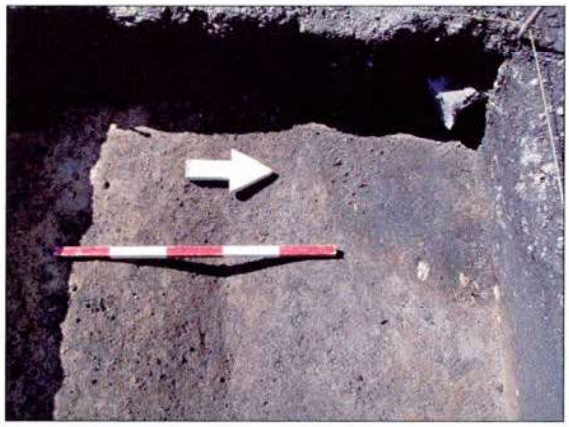

Photo 18 Couche 9D2 comblant un creusement dans la couche 9D3, vue vers l'ouest

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 9D, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

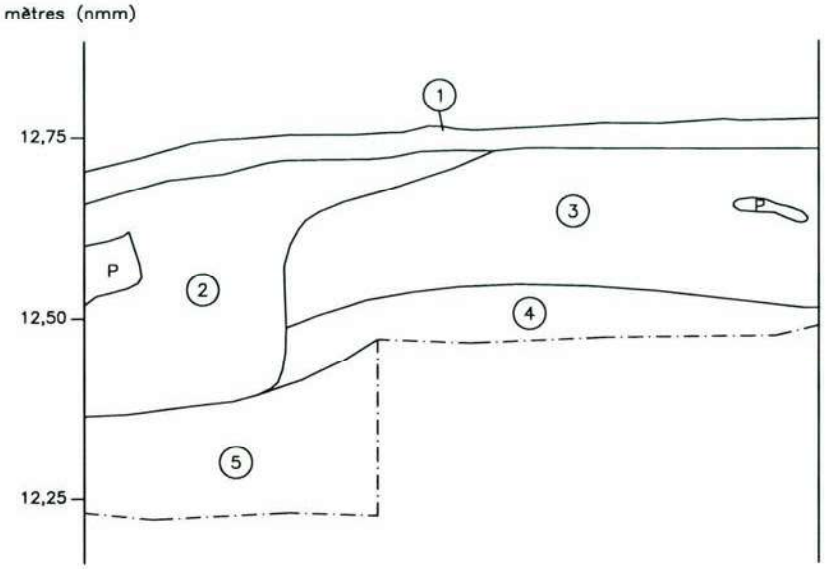

(1) Limon brun foncé, homogène et compact, contenant de la pierre, des fragments de briques, des copeaux de bois et du mortier (9D1)

(2) Limon sableux brun foncé à brun pâle, hétérogène et meuble, contenant de la brique, du mortier et des pierres (9D2)

(3) Limon argileux brun foncé, homogène et meuble, contenant des petites pierres, du mortier et du charbon de bois (9D3)

(4) Sable argileux brun grisâtre tacheté orange, homogène et compact, contenant du charbon de bois et des traces de mortier (9D4)

(5) Sable gris, homogène et ferme (9D5)

P Pierre

—·— Limite de fouille

MON1105

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

ethnoscop

FIGURE 10

Le sondage 9D a été agrandi vers l'ouest afin de mieux comprendre l'absence de débris de l'incendie de 1912, alors que le sondage 9C, situé à environ 0,50 m à l'ouest, présentait un tel niveau. Cette extension a permis de localiser cette couche d'incendie à une quarantaine de centimètres de la limite ouest du sondage initial (photo 19).



Photo 19 Agrandissement du sondage 9D montrant la limite de la couche de débris associée à l'incendie de 1912, vue vers le sud

Synthèse des découvertes dans la portion ouest de la rue Bellerive

Les données issues des trois sondages manuels ont permis de définir une séquence événementielle assez simple pour ce secteur. Sous les épisodes modernes associés à l'élargissement de la rue, le niveau d'incendie, caractérisé par une grande concentration de bois, témoigne de la présence d'un bâtiment en bois à cet endroit. L'absence de cette couche dans la sous-opération 9D s'explique difficilement. Soit elle s'amincit graduellement vers l'est pour disparaître complètement avant d'atteindre l'emplacement du sondage, soit la pente naturelle du secteur, ascendante vers l'est, fait en sorte que les travaux de nivellement préalable à l'élargissement de la rue l'auront fait disparaître à cet endroit. Ce point n'a pu être éclairci.

Les documents historiques ont permis d'établir que le terrain 30A était occupé par un bâtiment dès la fin du XVIIe siècle : « Le 27 janvier 1693, le curé Seguenot et les marguillers leur concèdent l'emplacement n° 30A, où ils ont fait construire une maison, une grange et une étable. » (Marsan 2006 : 121). Cependant, l'aveu et dénombrement de 1731 semble indiquer que le terrain est exempt de bâtiments. Par ailleurs, les documents cartographiques du dernier quart du XIXe siècle et du début du XXe siècle illustrent un bâtiment en bois au coin sud-ouest du lot 149 (plans 8 et 9). Les données archéologiques permettent d'avancer

que le bâtiment incendié ne peut dater d'avant le premier quart du XIXe siècle, puisque les clous présents dans les débris de l'incendie sont très majoritairement découpés. Il faut donc en conclure que le bâtiment illustré sur les plans de Hopkins et de Goad ne peut être celui mentionné par Marsan. Cela peut également signifier que l'aveu et dénombrement de 1731 donne une description juste de l'emplacement. D'ailleurs, sachant que le propriétaire de l'époque, le chirurgien Henri Bélisle, possédait pas moins de cinq terrains dans le bourg, dont un était sans bâtiment, il n'est pas impossible que le terrain 30A ait également été vacant.

Les occupations antérieures à 1912 se divisent en deux périodes. Les niveaux immédiatement sous-jacents à l'incendie témoignent de l'occupation au cours du XIXe siècle. Plus précisément, les artefacts retrouvés dans les lots s'y rapportant, notamment le fragment de tuyau de pipe de marque Henderson, tendent à suggérer une occupation depuis le milieu du XIXe siècle. Si, dans les sondages 9C et 9D, les niveaux associés à cette période recouvrent le sol naturel, dans la sous-opération 9B ils scellent une occupation du Régime français. Il est cependant impossible de statuer sur la nature exacte du vestige, tant les témoins provenant de ce contexte sont ténus. Selon les données historiques mentionnées plus haut, il est possible de croire que cet élément se rapporte à une des bâtisses présentes sur ce terrain au tournant du XVIIIe siècle. De toute évidence, le sol naturel a été excavé pour l'implanter. Toutefois, les données accumulées ne sont pas suffisantes pour en déterminer la cause.

Les éléments de culture matérielle de fabrication ou d'influence amérindienne dans le remblai de comblement du Régime français ne sont pas intrusifs. En effet, les deux fragments de calumets (un de type Latreille et un des Plaines) sont tout à fait en accord avec la datation proposée pour ce comblement. Les calumets de type Latreille apparaissent généralement dans des contextes de la fin du XVIIe siècle. Sur le site LeBer-LeMoyne à Lachine (BiFk-6), une quinzaine de spécimens de ce type de pipe ont été mis au jour et datent des années 1680 (Buteau et Chevrier 2001 : 28-29). Plus près de Pointe-aux-Trembles, au site Boucher-de-Grosbois dans le parc national des Îles-de-Boucherville (BiFj-7), la présence de ce type de pipe est également attestée. Les deux fragments de calumets canadiens de la collection sont sans doute des productions eurocanadiennes de la fin du XVIIe siècle ou du début du XVIIIe siècle, bien qu'au départ ce type de pipe soit d'inspiration amérindienne. Ils correspondent à des modèles connus ailleurs dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Régime français et qui ont été fabriqués par les colons.

En ce qui a trait au fragment de calumet des Plaines, il s'agit d'un type de pipe inédit dans les sites de la vallée du Saint-Laurent. Il est associé aux rituels diplomatiques de nombreuses nations amérindiennes des Pays-d'en-Haut et des Plaines au début de la période historique. Le fragment récupéré correspondrait à la partie distale de l'éperon, soit la projection de la base au-delà du fourneau. Il est en catlinite (argilite rouge), un matériau présent dans quelques collections archéologiques québécoises du début de la période historique et dont l'utilisation peut varier grandement. La source principale d'extraction connue de ce matériau est située dans le sud-ouest du Minnesota, bien que d'autres sources existent

également au Kansas, dans le Dakota du Sud et au Wisconsin. Le fragment de calumet trouvé est sans doute de fabrication amérindienne, peut-être associé à une des nations des Pays-d'en-Haut. Ce type de calumet a été en usage au même moment que les calumets canadiens (pipes dites micmacs), de la fin du XVIIe siècle jusqu'au XIXe siècle. Quant à la raison exacte de sa présence à Pointe-aux-Trembles, il est tout simplement impossible de l'établir. Est-ce qu'il s'agit d'un souvenir qu'un explorateur a ramené d'un voyage dans les Plaines, d'un élément d'échange entre groupes culturels ou d'un objet volé à son propriétaire? Les hypothèses sont multiples et ne pourront vraisemblablement jamais être confirmées. Cette présence permet cependant d'affirmer qu'une personne impliquée (à quel degré?) dans des échanges avec les peuples des territoires de l'Ouest a séjourné à Pointe-aux-Trembles au Régime français.

4.2.2 Portion centrale

Excavation mécanique 9H

À peu près à mi-chemin entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Sainte-Anne, une aire d'intervention de 4 m de côté a été excavée mécaniquement en bordure du trottoir sud de la rue Bellerive. Les niveaux modernes y couvrent l'ensemble de la surface sur une épaisseur de 0,55 m. Toute la moitié sud de l'excavation est caractérisée par la présence de remblais modernes sur une plus grande épaisseur. En effet, une tranchée comblée de pierre concassée est associée à la présence d'un aqueduc est-ouest, celui-là même qui a été condamné et reconstruit dans la moitié nord de la rue. Ces remblais atteignent une profondeur plus grande que celle à laquelle se trouve la surface des sols naturels, confirmant l'absence de contextes archéologiques dans cette portion. Deux sondages manuels (9J et 9L) ont été implantés dans la moitié nord, un au coin nord-est et un second dans le coin nord-ouest (plan 12).

Sondage manuel 9J

D'une superficie de 1,00 m^2, le sondage manuel 9J visait à documenter des perturbations dans le sol naturel. Le lot 9J1 (figure 11, couche 1) correspond à un dépôt associé au nivellement de la surface lors des travaux de réfection de la rue effectués entre 1914 et 1919. Sous cette couche, le lot 9J2 (couche 2) forme une bande de sol large de 0,30 m à 0,40 m et longeant les côtés ouest et sud de la sous-opération. Constitué de sable limoneux brun foncé, ce niveau ne contient que de rares inclusions (mortier, charbon de bois et un peu de gravier). Les artefacts sont peu nombreux, seulement représentés par quelques fragments de *creamware*, de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine argileuse blanche, de porcelaine fine dure orientale et de verre à bouteille, puis par un clou forgé. La fonction de cette couche demeure indéterminée, comme sa période de déposition. Cependant, la présence de terre cuite fine blanche permet de confirmer une déposition postérieure aux premières décennies du XIXe siècle.

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES

BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 9J, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

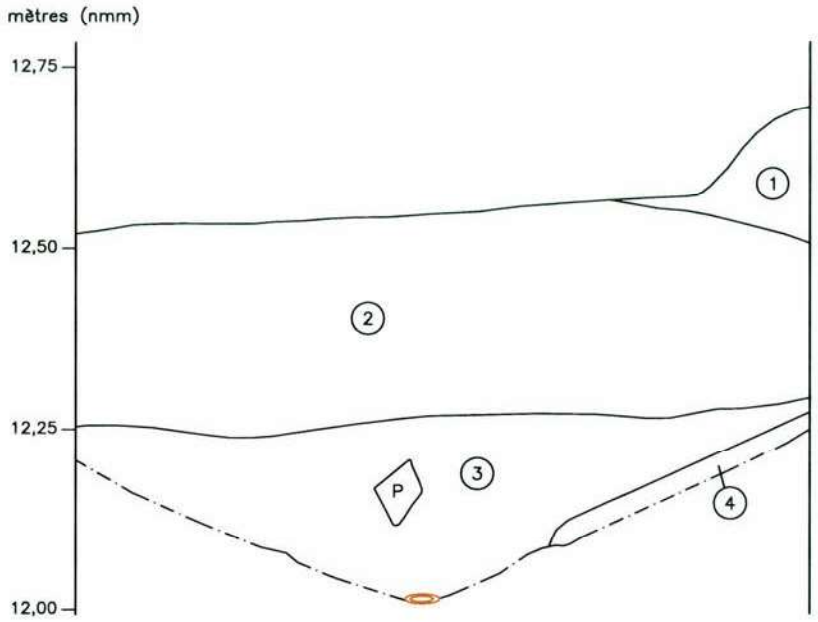

(1) Limon sableux brun pâle, homogène et ferme, contenant du charbon de bois, du mortier et du gravier (9J1)

(2) Limon argileux gris brunâtre, hétérogène et ferme, contenant des petites pierres désagrégées, du gravier et du charbon de bois (9J2)

(3) Limon sableux brun moucheté gris et orange, hétérogène et meuble, contenant des pierres et du charbon de bois (9J3)

(4) Sable gris moucheté orange, homogène et meuble (9J5)

P Pierre

Bois décomposé

Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

MON1105

ethnoscop

FIGURE 11

Le lot 9J3 (couche 3) correspond à une couche prenant une forme particulière (photo 20). Constitué de limon sableux brun mêlé à du sable argileux organique brun foncé, ce niveau est parsemé de mortier, de petites pièces de bois, de charbon de bois, de particules de chaux, puis de quelques cailloux et d'un peu de gravier. Deux fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche ont été trouvés lors de la fouille. Ce niveau associé au comblement d'un creusement entame le lot 9J4, une couche de sable brun beigeâtre ne contenant que quelques cailloux et un peu de charbon de bois. Ce niveau n'a livré que deux fragments d'os. Sa nature permet de l'associer au sol naturel. Il semble par contre avoir été remanié. Sous le lot 9J4, le lot 9J5 (couche 4) correspond au sol naturel stérile, une couche de sable gris moucheté orange. La base du sondage présente une configuration particulière. En effet, la surface du niveau naturel présente deux pentes descendantes convergeant vers une ligne basse où une trace de bois a été observée (photo 21). Cette trace semble correspondre à une racine d'arbre décomposée.



Photo 20 Surface du lot 9J3, vue vers le sud



Photo 21 Fin de la fouille dans le sondage 9J. Une racine décomposée occupe la portion basse, vue vers le nord-ouest.

Sondage manuel 9L

À la suite de la découverte d'éléments présentant un intérêt archéologique, le sondage manuel 9L, initialement de 0,50 m de côté, a été agrandi à 1 m nord-sud sur 0,50 m. Le lot 9L1 (figure 12, couche 1) se rapporte au nettoyage de surface ayant permis d'éliminer les restes des remblais modernes associés à la construction de la rue au XXe siècle. S'ensuit le lot 9L2 (couches 2 et 3), une couche de sable argileux organique contenant du gravier, du mortier, du charbon de bois, des traces de chaux et des petites lentilles de sol naturel. Une trace oblongue de 0,23 m (nord-sud) par 0,20 m est présente dans ce lot et ce, depuis sa surface (photo 22), prenant l'aspect d'un cercle de bois en décomposition. Aucune distinction n'a été notée entre le sol présent à l'intérieur et celui à l'extérieur de cette trace. Un échantillon du bois a été prélevé pour identification de l'essence, sans résultats. Quoi qu'il en soit, cette trace témoigne de la présence d'un pieu de bois à cet endroit. Il aurait été retiré, laissant une mince couche de bois à sa circonférence, peut-être l'écorce. Ce qui est intrigant est le fait que le sol à l'intérieur et à l'extérieur de la trace circulaire soit identique; Cela pourrait s'expliquer par le fait que le niveau 9L2 s'étend presque à la grandeur du sondage et évidemment à l'extérieur; s'il s'agit du sol de surface de l'époque, il est alors possible que la portion supérieure ait été raclée dans ce trou d'une vingtaine de centimètres de profondeur, ne laissant que trop peu de différence entre l'intérieur et l'extérieur pour qu'ils puissent être distingués lors de la fouille. Les artefacts récoltés dans ce lot, soit des fragments de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine argileuse blanche, de verre à bouteille et de verre à vitre, un clou forgé et un fragment d'os, permettent d'associer ce dépôt à des activités s'étant tenues au cours du XIXe siècle.

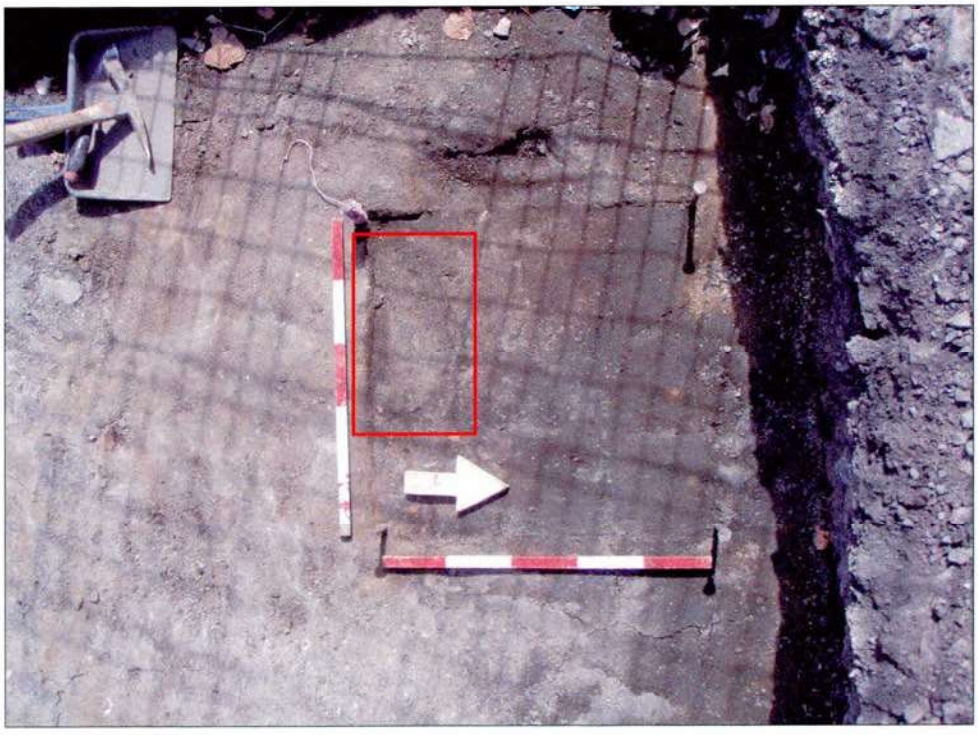

Photo 22 Surface du lot 9L2 montrant une trace oblongue associée au retrait d'un poteau, vue vers l'ouest

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES

BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 9L, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

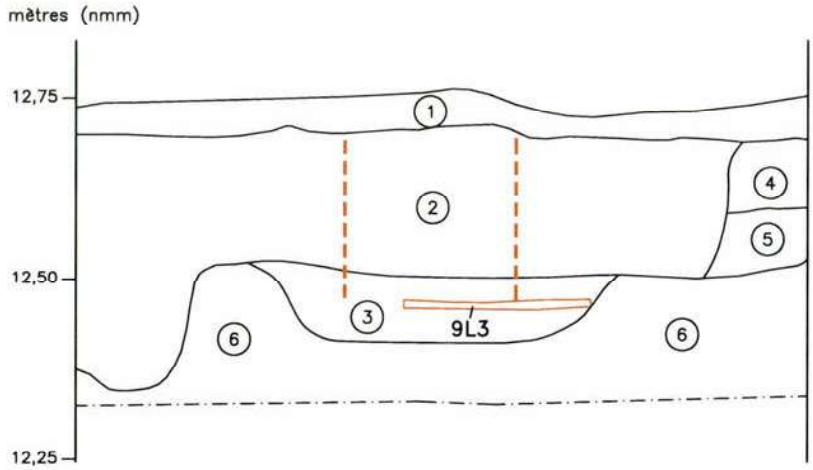

(1) Limon sableux gris foncé, hétérogène et compact, contenant du gravier, du charbon de bois et du mortier (9L1)

(2) Limon sableux brun grisâtre, hétérogène et meuble, contenant des petits nodules d'argile, des petites pierres désagrégées, du mortier, du charbon de bois et des fragments de calcaire (9L2)

(3) Limon gris moucheté orange, homogène et ferme, contenant de petits nodules d'argile, du charbon de bois et des copeaux de bois (9L2)

(4) Sable limoneux brun grisâtre tacheté orange, homogène et ferme (9L4)

(5) Sable argileux brun tacheté gris et orange, homogène et compact, contenant un peu de charbon de bois (9L4)

(6) Argile sableuse à sable gris moucheté orange, homogène et ferme à meuble (9L4)

9L3 Numéro de vestige

▭ Planche de bois

- - - Emplacement du pieu (non visible en paroi)

—·— Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

MON1105

ethnoscop

FIGURE 12

Si dans sa portion supérieure, le lot 9L2 occupe presque l'entièreté du sondage, en profondeur il se concentre en une cavité ovoïde. Quelques pierres calcaires et quelques planches de bois empilées les unes sur les autres forment un aménagement (lot 9L3) observé dans ce creusement (photo 23). Une des planches a pu être mesurée dans son intégralité. Elle fait 0,41 m de longueur sur 0,12 m à 0,14 m de largeur, puis son épaisseur est de 0,01 m. Un échantillon d'une de ces planches a été récupéré pour identification de l'essence : il s'agit de pin blanc (*Pinus strobus*). Un seul artefact a été mis au jour en lien avec le vestige 9L3, soit un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche. Le lot 9L2 et certains éléments composant le vestige 9L3 reposent au sommet du lot 9L5 (couche 6), un niveau d'argile sableuse gris moucheté orange correspondant au sol naturel stérile. En portion sud, le lot 9L2 s'enfonce légèrement dans ce sol et comble un creusement orienté est-ouest dont la limite sud n'a pas été documentée. En portion nord, il tronque le lot 9L4 (couches 4 et 5), un niveau de sable limoneux à argileux sans artefact correspondant vraisemblablement au sol naturel remanié.

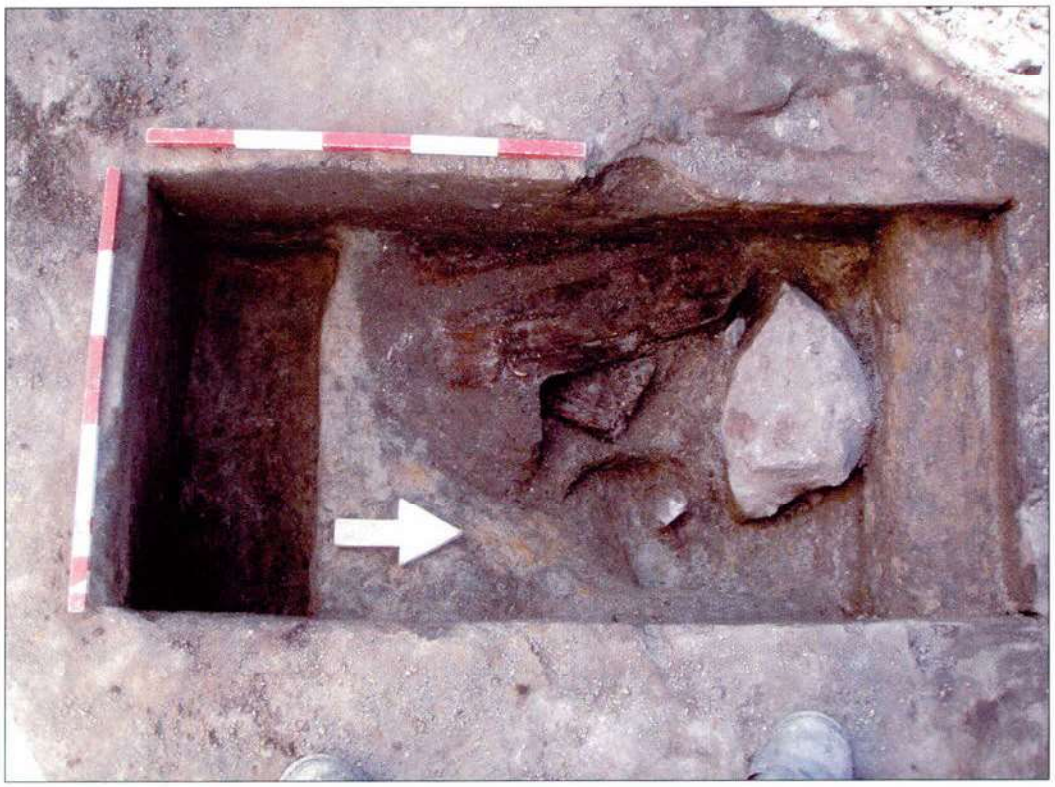

Photo 23 Vestige 9L3 à la base d'un creusement dans le sol naturel, vue vers l'ouest

Les éléments relevés dans ce creusement témoigneraient d'une construction du XIXe siècle. Les artefacts témoignent effectivement d'une telle période, mais ils ne révèlent pas la nature de la construction. Considérant le fait que la base du pieu repose à une profondeur d'une vingtaine de centimètres de la surface de l'époque, il est probable que cette construction ne requérait pas d'être solidement ancrée dans le sol.

Synthèse des découvertes dans la portion centrale de la rue Bellerive

La portion centrale de la rue Bellerive, passablement bouleversée par les travaux d'aménagement de la voie publique du premier quart du XXe siècle, a tout de même livré quelques témoins du XIXe siècle. La mise au jour du vestige de bois 9L2 tend à confirmer la présence d'un petit bâtiment érigé en bordure de la rue Saint-François, dans les limites du lot 154; ce vestige semble se rapporter à une construction légère, peut-être une remise.

Le sondage manuel réalisé au coin nord-est (9J) a quant à lui permis de documenter ce qui pourrait être des travaux d'essouchage. L'allure générale que prennent les couches et, surtout, la présence de bois décomposé associée à une racine à la base du lot inférieur suggère une telle activité. Le retrait d'une souche d'arbre à cet endroit aurait complètement bouleversé les sols naturels, mêlant les horizons et formant des poches distinctes. La présence de terre cuite fine blanche notée dans la couche inférieure indique une action s'étant tenue au cours du premier tiers du XIXe siècle (ou après). Cet espace, en bordure nord de la rue Bellerive, pourrait ainsi avoir été occupé par un arbre. La photo de l'hôtel Alma montre la présence d'arbres aux dimensions variables à proximité de la rue (figure 13). Cette photo date bien sûr de la fin du XIXe siècle, mais il semble peu probable, compte tenu du caractère champêtre de ce secteur, que les époques précédentes n'aient pas été caractérisées par une abondance d'arbres. C'est possiblement dans le cadre d'aménagements plus récents, à l'époque où des bâtiments plus imposants ont été construits, que des arbres ont été arrachés.



Figure 13 Photographie de l'hôtel Alma prise à la fin du XIXe siècle

4.2.3 Portion est

Excavation mécanique 9E

Implantée en bordure du trottoir sud, la sous-opération 9E (plans 12 et 13) mesure 4,50 m (est-ouest) sur 4 m. Les dépôts modernes présents dans les limites de cette sous-opération, de l'asphalte et de la pierre concassée, ont été retirés à l'aide d'une chargeuse-pelleteuse. Approximativement au centre de l'excavation mécanique, une tranchée d'implantation de l'aqueduc, large de 0,80 m, a été localisée. Les niveaux présentant un intérêt archéologique ont été atteints immédiatement sous la pierre concassée, à une profondeur d'environ 0,60 m. Le sommet des quelques vestiges architecturaux mis au jour a également été atteint à cette profondeur. Tous ces éléments ont été documentés en même temps, lors de la fouille des sondages manuels 9F, 9G, 9K, 9M, 9N et 9P.

Environ la moitié de l'aire excavée mécaniquement a été documentée de façon plus exhaustive, par la réalisation de sondages manuels fouillés par niveaux stratigraphiques. La mise au jour de vestiges architecturaux dans la portion nord de l'aire d'intervention a fait en sorte de concentrer les sondages dans cet espace. Afin de mieux comprendre les découvertes faites dans ces sondages, il importe d'abord de présenter ces vestiges partiellement dégagés lors de l'excavation mécanique. Au coin nord-ouest, un d'entre eux (lot 9F7) se présente sous la forme de deux segments de murs faits de pierres des champs (calcaire et granit) liées de mortier sableux brun beigeâtre et formant le coin sud-est d'un bâtiment. Le segment est-ouest, d'une épaisseur de 0,40 m, est visible sur une longueur de 1 m, tandis que le segment nord-sud, de 0,55 m d'épaisseur, l'est sur 0,75 m. Un tronçon de ce mur a également été mis au jour lors de la supervision archéologique. Un maximum de deux assises a été dénombré, pour une hauteur totale de 0,30 m. Le mode de construction de ce mur, en particulier sa faible largeur, tend à confirmer qu'il s'agit d'une construction sur laquelle un bâtiment en bois a été érigé. D'autres indices en témoignent également et seront abordés plus loin.

Presque adossé au parement est du segment nord-sud du mur 9F7, une base faite de pierres des champs a été observée sur une surface de 1,15 m (est-ouest) par 0,35 m (lots 9K7/9P3). Le mortier utilisé pour lier les éléments composant cette base est identique à celui des murs voisins, suggérant une contemporanéité. Lors de la supervision archéologique, des pierres ont été observées à proximité et peuvent être associées à ce vestige, même si elles ne présentaient pas de réelle organisation. La supervision archéologique a permis d'établir que la base devait être large de 0,90 m.

Un dernier vestige a été mis au jour dans le coin nord-est (lot 9N6). Puisqu'il a été dégagé en cours de réalisation du sondage manuel 9N, il sera abordé ultérieurement, au moment de détailler les différentes étapes de réalisation de ce sondage.

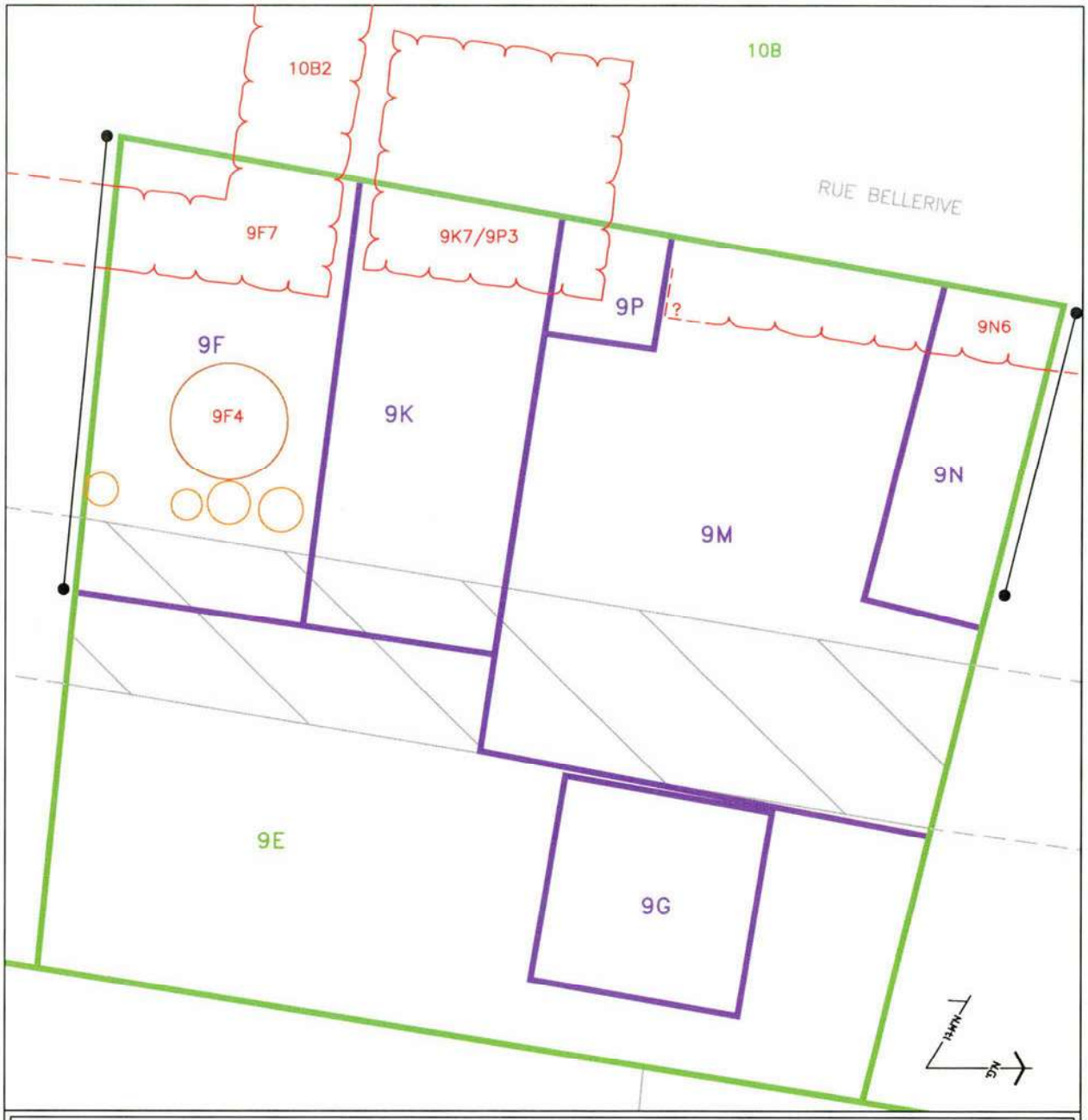

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 9E À 9G, 9K ET 9M À 9P

PLAN 13

SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE

SOUS-OPÉRATION MANUELLE

9E/9F NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

9K7 NUMÉRO DE VESTIGE

MAÇONNERIE

PROLONGEMENT DE VESTIGE

BOIS

TRACE DE PIEU

SERVICES PUBLICS

COUPE STRATIGRAPHIQUE

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

0 0,25 0,5m

ÉCHELLE : 1:30

MON1105

ethnoscop

Sondage manuel 9F

L'objectif de la fouille du sondage manuel 9F était de connaître l'appartenance du bâtiment dont le coin a été dégagé dans la section nord-ouest de l'aire d'intervention 9E. Le sondage 9F occupe un espace de 2,20 m (nord-sud) sur 1 m, à la limite nord de l'ancienne rue Saint-François. Le premier niveau retiré (lot 9F1, figure 14, couche 2), une couche de limon sableux gris contenant de la pierre concassée, du mortier, du charbon de bois ainsi que des galets et du gravier, correspond à une couche de nivellement associée à la réfection de la rue, vraisemblablement lors de son élargissement réalisé après l'incendie de 1912. Sur une largeur d'environ 0,30 m depuis la limite sud du sondage, une couche de sable argileux brun orangé à brun grisâtre contenait des inclusions très variées : du charbon de bois, des lentilles de cendres, des fibres de bois, du mortier, du gravier et des cailloux (lot 9F5, couche 3). Son retrait, sur une épaisseur de 0,55 m, a mené au dégagement d'un conduit d'aqueduc est-ouest. Le creusement associé à l'implantation de ce conduit a atteint le sol naturel stérile, situé à une profondeur d'environ 0,90 m.

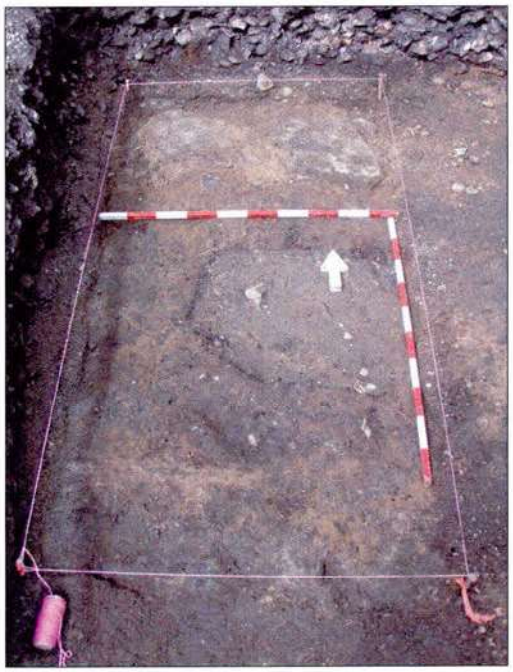

Photo 24 Surface du comblement du tonneau 9F4, vue vers le nord

Au centre du sondage, à environ 0,40 m du mur 9F7, une trace plutôt carrée d'une soixantaine de centimètres de côté aux angles subarrondis a été localisée (photo 24). Un remblai caractérisé par une matrice sableuse grise (lot 9F2), dont l'étendue est délimitée par une mince couche de bois, comble une dépression qui s'enfonce dans le sol. Les parois de celle-ci sont plutôt verticales. Des lentilles de mortier, quelques petits fragments de briques, du bois en décomposition, quelques éclats de calcaire et de rares fragments de crépi parsèment ce remblai. Au fur et à mesure de son retrait, le contour de cette couche s'arrondit et laisse apparaître des pièces de bois disposées à la verticale. La fouille de ce niveau a livré des tessons de terre cuite grossière locale, du *creamware*, deux fragments de terre cuite fine blanche, un fragment de grès grossier rhénan brun, un fragment de grès grossier façon Derbyshire, un fragment de porcelaine fine dure orientale, du verre incolore (gobelet, verre à pied et coupe), du verre à bouteille à alcool (dont une bouteille à gin), des fragments de terre cuite fine argileuse blanche, du verre à vitre, des clous forgés, de même que des ossements et des coquilles d'huîtres. Il s'agit d'un assemblage caractéristique du premier tiers du XIXe siècle. À la base de cette couche, la forme ronde de la structure est attestée et permet de confirmer qu'il s'agit d'un tonneau (lot 9F4). Le lot 9F2, dont la description sera abordée plus loin, correspond au comblement final de ce tonneau.

À cette profondeur, la matrice passe du sable gris à l'argile sableuse organique brun orangé. Elle ne contient qu'un peu de gravier, de fibres de bois et de petits nodules de mortier, mais une importante concentration de petites graines de fruits (lot 9F3). Une zone grisâtre contenant des cendres et quelques petits fragments de charbon de bois est incorporée à la matrice. Le long de la paroi interne du tonneau, des lambeaux de sol de la couche 9F2 s'enfoncent un peu plus en profondeur. Cela confirme que les sols composant le lot 9F3 s'accumulaient au centre en premier, créant un genre de cône, pour graduellement combler l'ensemble de l'espace vide dans le tonneau. Il apparait donc qu'en surface de la couche 9F3, un petit espace plus bas subsistait sur le pourtour et qu'il a été comblé du lot 9F2. La fouille du lot 9F3 a permis de documenter la présence de trois pierres des champs à la base du creusement, celui-ci ayant atteint une profondeur plus grande que la base des douves du tonneau (photo 25). Ces pierres reposent dans le lot 9F3 et sont rassemblées au centre de la structure. Il semble qu'elles aient été disposées de manière à ce que leur face supérieure soit en pente descendante vers le centre. Les élévations prises autant au point le plus élevé qu'au point le plus bas de la surface de ces pierres démontrent une différence de 0,05 m à 0,06 m. Il semble par ailleurs qu'elles soient issues de la démolition d'une maçonnerie, puisque des traces de mortier ont été observées sur deux d'entre elles. La fouille du lot 9F3 a permis de récolter de la terre cuite grossière locale à glaçure tachetée verte, de la faïence blanche, du *creamware*, de la terre cuite fine blanche, des fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, de la porcelaine fine dure orientale, des tessons de gobelets et d'une coupe en verre incolore, un tesson de bouteille en verre teinté bleu, des tessons d'une bouteille à alcool en verre vert foncé, un petit clou en cuivre forgé à tête arrondie possiblement associé au capitonnage d'un meuble et des ossements de rongeurs, d'oiseaux, de poissons et d'un amphibien. Si l'on considère le tesson de terre cuite fine blanche comme étant intrusif, ces éléments suggèrent une accumulation remontant au derniers tiers du XVIIIe siècle. La nature de la matrice rappelle quant à elle une accumulation dans des latrines. Aussi, la présence d'une lentille cendreuse dans ce lot suggère que des rejets d'un feu (foyer?) y ont également été déversés.



Photo 25 Intérieur du tonneau 9F4, vue vers le nord

La nature du lot 9F3, mais surtout sa provenance, a conduit au prélèvement de tout le sol du lot 9F3. Ce sol a été ensaché lors de son retrait, chacun des sacs ayant été numéroté selon sa profondeur relative. Le premier sac représente la surface du lot, tandis que le dix-huitième se rapporte à la base. Les échantillons 7, 9, 10, 14, 15 et 18 ont fait l'objet d'analyses archéobotaniques et archéoentomologiques, puisqu'ils ont été considérés comme étant les moins sujets aux contaminations provenant du lot supérieur (annexe 2).

Les analyses archéobotaniques ont permis d'identifier pas moins de 39 taxons associés à des espèces liées à la consommation alimentaire. Les sédiments dans lesquels ces restes botaniques ont été trouvés indiquent que le lot 9F3 est indéniablement associé à un lieu de rejet, vraisemblablement des latrines, quoiqu'une utilisation légèrement différente, possiblement pour le rejet de déchets culinaires, pourrait également avoir mené à une telle accumulation. De nombreuses graines sont associées à des fruits comestibles provenant du milieu local : la framboise (*Rubus idaeus L.*), la fraise (*Fragaria virginiana L.*), la citrouille (*Cucurbita sp.*) et le raisin sauvage (*Vitis riparia*). Elles côtoient des espèces exotiques comme la figue (*Ficus carica*). Ce taxon, présent dans tous les échantillons sauf le dernier, compte parmi les mieux représentés. Les résultats des analyses tendent à confirmer que le lot 9F3 peut être associé à un lieu d'aisance. En effet, ces fruits possèdent des graines ingérables qui peuvent être rejetées et préservées dans la matière fécale en milieu imbibé. Par contre, les graines de groseilles et de gadelles (*Ribes ssp.*), de pimbinas (*Viburnum sp.*), de cenelles (*Crataegus sp.*) et de cerises (*Prunus virgiana L.*) ne sont pas ingérables et leur présence indique plutôt un rejet avec les eaux usées provenant de la préparation de la nourriture. Finalement, la sous-représentation de la flore environnante est un indice important qui suggère une accumulation s'étant effectuée en milieu fermé ou scellé.

Un aspect de ces analyses permet de suggérer à quel moment ce dépôt a été amoncelé. La présence de nombreuses graines de gadelles et de groseilles tend à confirmer que cette accumulation date du Régime anglais. En effet, c'est surtout chez la population anglaise que la culture de la groseille s'est répandue, à partir du XVIIIe siècle (annexe 2), ce qui concorde avec une déposition du lot 9F3 au dernier tiers du XVIIIe siècle, sur la base de la culture matérielle.

Les analyses archéoentomologiques sont moins révélatrices que les analyses archéobotaniques, mais dans le cas présent, elles peuvent néanmoins appuyer ces dernières. En effet, pour être représentative, la quantité minimale d'individus (NMI) par échantillon doit être d'au moins une cinquantaine d'insectes. Ici, le NMI varie entre sept et vingt-cinq, soit moins de la moitié du nombre nécessaire pour être représentatif. Les analyses ont toutefois permis de confirmer la présence de pestes des grains (*Sitophilus granarius, Ptinus sp.* et *Nausibius clavicornis*), des espèces qui se retrouvent dans des aliments tels que les céréales, la farine, les produits végétaux et animaux secs ainsi que le sucre. Autant dire qu'ils peuvent être présents dans presque tous les aliments d'une maisonnée. Il semble qu'ici ces insectes peuvent être associés au rejet de grains contaminés. Les fragments de *Latridiidae*, une espèce mycétophage, et de *Carpelimus sp.*, une espèce vivant dans la matière fécale et la matière en

décomposition, tendent à confirmer la thèse rattachant le lot 9F3 à des latrines et à un espace clos et humide où les moisissures ont proliféré. Finalement s'ajoute une espèce, les *Staphylinidae,* qui vit dans l'eau ou à proximité et qui est fort probablement un prédateur généraliste. Cette présence confirme sensiblement la même chose que celle des deux espèces précédentes : cet espace était relativement humide.

Au terme du retrait des sédiments comblant le creusement, le tonneau a pu être documenté, de même que son mode d'implantation. Constitué de douves en bois de chêne (annexe 2) dont la largeur est comprise entre 0,06 m et 0,09 m, ce tonneau a une hauteur résiduelle d'environ 0,60 m. Le sommet semble soit avoir été dérasé, soit s'être écrasé sous le poids des remblais mis en place subséquemment à son enfouissement, ce qui suggère une hauteur originelle plus importante. Son diamètre interne maximal est de 0,63 m. Ce tonneau est complètement entouré du lot 9F6 (couches 6a à 6d), une couche de limon argileux gris beigeâtre marbré orange, contenant du charbon de bois et des petites lentilles de cendres. Quelques artefacts et écofacts ont été prélevés dans ce lot : deux fragments de terre cuite fine argileuse blanche, un tesson de verre à vitre, un clou forgé, une épingle en laiton étamé à tête enroulée et des ossements d'animaux, dont une douzaine blanchis. Ce sont peu d'éléments pour dater le lot, mais considérant les contextes jusqu'ici documentés, ils demeurent dans la séquence chronologique établie. Cette couche liée à l'implantation du tonneau daterait donc du Régime anglais, plus vraisemblablement de sa période initiale, au dernier tiers du XVIIIe siècle. La forme générale de cette couche est particulière. À son sommet, elle occupe toute l'aire entre la tranchée de l'aqueduc et le mur 9F7, à l'exception d'une petite bande de sol en triangle le long de la paroi ouest. Entre la conduite d'aqueduc et le tonneau, dans l'espace d'un peu moins de 0,30 m de largeur, quatre traces circulaires plus foncées faisant entre 0,14 m et 0,20 m de diamètre s'alignent dans l'axe est-ouest (photo 26). Une d'entre elles contient une pierre calcaire subanguleuse d'une douzaine de centimètres de côté (photo 27). Ces traces ont été fouillées en même temps que le lot 9F6; leur base n'est pas clairement définie, mais elles sont absentes du sol naturel stérile atteint immédiatement sous le lot 9F6. Elles pourraient correspondre à l'emplacement de pieux de bois mis en place peu après le positionnement du tonneau 9F4. Le retrait de ces pieux aurait entraîné l'accumulation de sédiments distincts du remblai de comblement 9F6, accueillant même une pierre, peut-être une cale utilisée lors de l'implantation des pieux. À la base de ces traces circulaires, le creusement s'est poursuivi plus en profondeur, mais dans un espace plus restreint (photo 28). C'est dans le coin sud-est de cette portion excavée plus en profondeur que le tonneau a été implanté.



Photo 26 Sondages 9F et 9K en cours de fouille, vue vers le nord

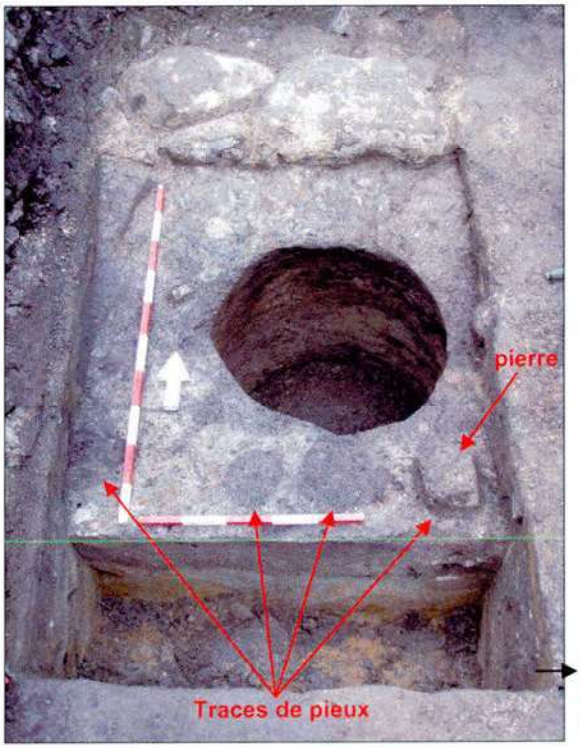

Photo 27 Sondage 9F, traces de pieux dans le remblai comblant le creusement effectué pour implanter le tonneau, vue vers le nord

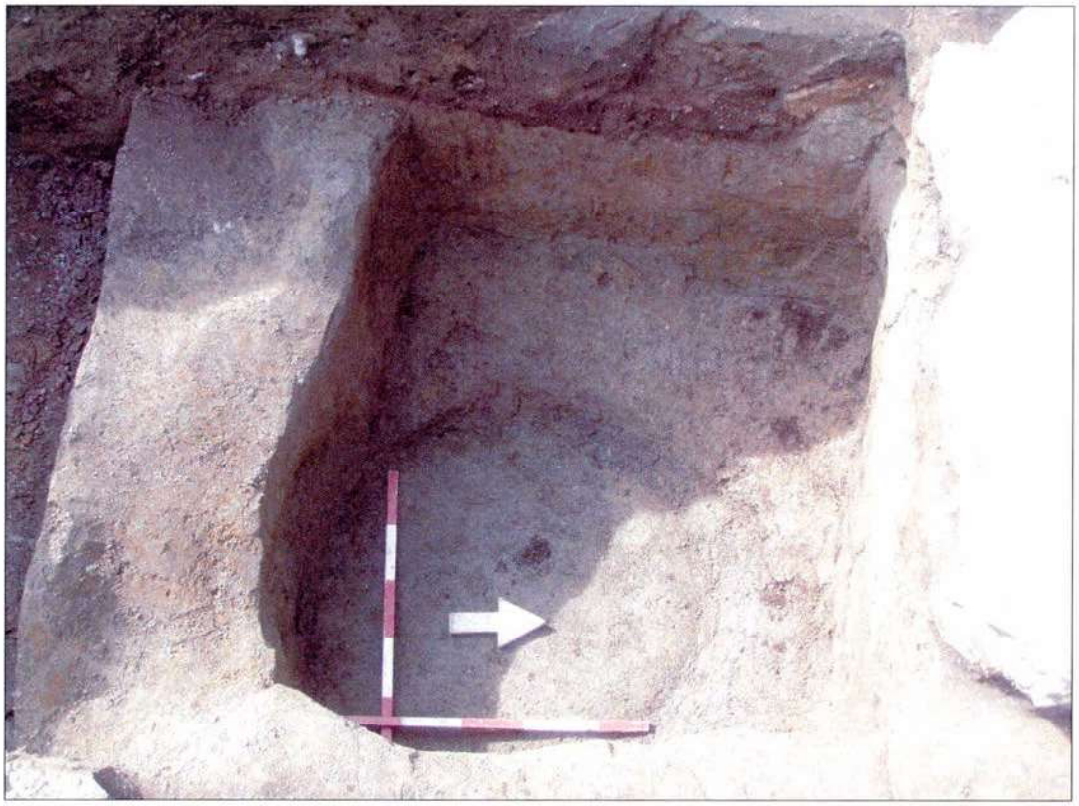

Photo 28 Portion inférieure du creusement pour la mise en place du tonneau 9F4, vue vers l'ouest

En bordure ouest du sondage, quelques couches supplémentaires ont été documentées sur une très faible surface. Elles ont toutes été tronquées par l'implantation du tonneau. Le lot 9F8 (couche 8) correspond à une couche de limon sableux gris foncé ne contenant qu'un peu de gravier, du charbon de bois et des petites lentilles du sol naturel stérile 9F10 (couche 9). Dans sa portion basale, à une altitude de 12,30 m, sa teinte devient plus foncée et légèrement rougeâtre et des traces de bois complètement décomposées s'y trouvent. Cette couche 8 repose au sommet du sol naturel stérile. Elle pourrait correspondre à un remblai de rehaussement mis en place en bordure du bâtiment associé au mur 9F7. L'absence d'artefact ne permet pas de le rattacher à une époque précise, mais la succession des couches l'entourant, notamment le remblai associé au tonneau, indique une déposition soit au Régime français, soit au tout début du Régime anglais.

Le lot 9F9 (couche 8) a été documenté en bordure du mur 9F7; son sommet est à la même altitude que la base du vestige. Il est constitué d'argile sableuse gris beigeâtre marbré orange et exempte d'inclusions. Ce niveau correspond au sol naturel remanié par des activités anthropiques, bien qu'aucun artefact n'y ait été découvert. Il passe sous le vestige et se poursuit du côté nord du mur, où il est recouvert par le lot 9F11 (couche 5). Celui-ci correspond à une couche de sable argileux brun grisâtre contenant un peu de gravier, quelques éclats de calcaire, de petits nodules de mortier et du charbon de bois. Une bille en calcaire et un fragment d'os sont les seuls éléments de culture matérielle à y avoir été

ramassés. Sur la seule base de ces observations, il est impossible de confirmer la nature de cette couche. Cependant, le fait qu'elle se trouve dans le carré d'un bâtiment et qu'elle se superpose au sol naturel remanié en surface permet tout de même de croire à une couche accumulée dans le vide sanitaire du bâtiment. La bille pourrait tout simplement avoir été perdue, peut-être par une fente (ou un trou de nœud) d'un plancher.

Sondages manuels 9K et 9P

Le sondage 9K a été implanté immédiatement à l'est de la sous-opération 9F (plan 13). De dimensions presque identiques à celles de son voisin, ce sondage a été implanté de manière à mieux saisir les liens entre le vestige du bâtiment (9F7) et la base maçonnée attenante (9K7/9P3). Le sondage 9P, au coin sud-est de la base de maçonnerie de pierres, a été fouillé après qu'ait été complété le sondage 9F. Il visait à documenter le lien entre cette base et un vestige mis au jour directement à l'est et dont la description sera abordée plus loin.

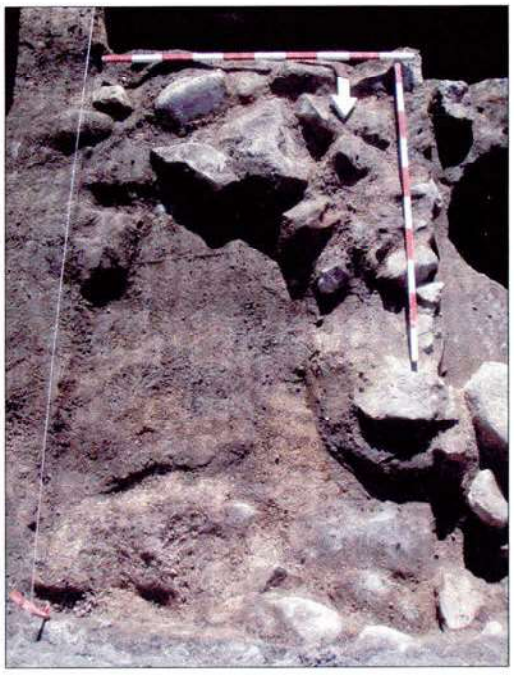

Photo 29 Niveau de pierres des champs 9K4, vue vers le sud

Le lot 9K1 correspond au nettoyage de surface ayant permis de mieux délimiter les couches présentant un intérêt archéologique. Ce niveau recouvre les lots 9K2 à 9K4. Le lot 9K2 correspond au comblement de la tranchée d'implantation de l'aqueduc. Le lot 9K3 est présent dans la portion nord-est du sondage, au sud de la base 9K7/9P3, quoiqu'une partie recouvre partiellement ce vestige. Constitué de sable argileux brun grisâtre contenant des pierres, du gravier, des cailloux et un peu de charbon de bois, ce niveau n'a livré aucun artefact. Il peut être associé aux travaux de nivellement réalisés peu avant l'élargissement de la rue Bellerive. Les lots 9P1 et 9P2 sont également associés à cet événement. Ces travaux ont partiellement affecté le niveau sous-jacent (lot 9K4), une concentration de pierres des champs dont les interstices sont comblés de mortier très sableux brun beigeâtre (photo 29). Il est très difficile de déterminer s'il s'agit d'un vestige ou de débris de démolition d'une construction. Cependant, la limite ouest est rectiligne, bien qu'elle corresponde également à la limite entre deux sondages. Le tonneau dans la sous-opération 9F ne se trouve qu'à une dizaine de centimètres à l'ouest. Au sud, cette concentration de pierres a été tronquée pas l'implantation de l'aqueduc, tandis qu'au nord, elle a été retirée lors des travaux modernes d'infrastructure, puis partiellement remplacée par le lot 9K2. Aucun artefact n'a été récolté dans le lot 9K4.

Le lot 9K5 présente une grande similitude avec la couche 6b de la figure 14 (lot 9F6). Sa surface apparait sensiblement à la même altitude (moyenne de 12,51 m) et sa matrice limono-sableuse contient les mêmes inclusions. Elle occupe l'espace entre la tranchée de l'aqueduc et le sol naturel stérile en bordure de la base 9K7/9P3. Cela représente une distance de 0,90 m, correspondant vraisemblablement à la largeur de la couche. Selon cette logique, ce lot s'étendrait selon un axe est-ouest. Tout comme c'est le cas pour cette portion du lot 9F6, le lot 9K5 couvre une couche organique brun foncé (9K6), de l'argile limoneuse dans ce cas-ci, mais dont les inclusions sont similaires : lentilles de sol naturel stérile, petits galets et bois en décomposition. Les artefacts et écofacts trouvés dans le lot 9K5, soit de la terre cuite grossière chamois à glaçure verte, un fragment de terre cuite fine argileuse blanche, quelques tessons de vitre, deux clous forgés et une douzaine d'ossements, pourraient témoigner d'activités au Régime français. Le lot 9K6 ne contient qu'un seul artefact, un possible rebut de pâte associé à la fabrication de poterie lors de la période du Sylvicole. Ce lot, qui occupe une largeur de 0,50 m à 0,70 m, repose dans le sol naturel stérile, le lot 9K8 (photo 30). La configuration que prennent les lots 9K5 et 9K6, comme s'ils comblaient un creusement dans le sol naturel stérile, suggère une aire de circulation piétonnière. L'enfoncement dans le sol naturel s'expliquerait par la circulation répétée sur cette surface et ne correspond probablement pas à un creusement intentionnel.



Photo 30 Enfoncement dans le sol naturel stérile associé à une aire de circulation, vue vers l'est

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES

COUPE STRATIGRAPHIQUE

BjFi-16

SOUS-OPÉRATION 9F, PAROI OUEST

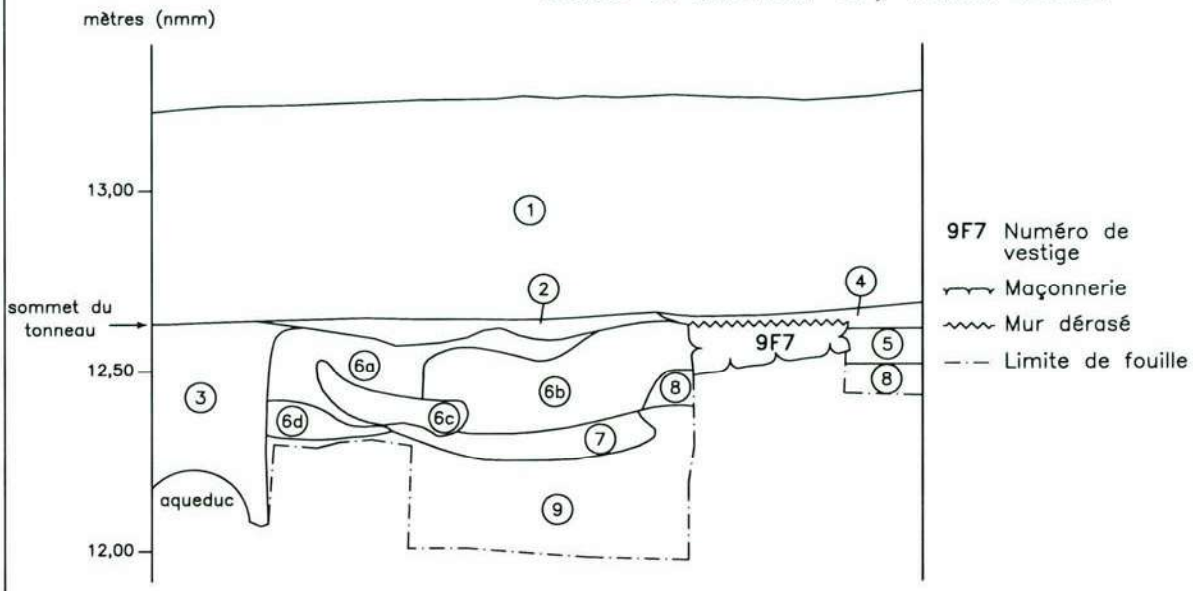

(1) Pierre concassée grise

(2) Sable limoneux gris, hétérogène et compact, contenant du gravier et de la pierre concassée (9F1)

(3) Mélange de sable limoneux et de sable argileux gris à brun en lits centimétriques, hétérogène et ferme, contenant du gravier, du charbon de bois et du mortier (9F5)

(4) Sable brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant de la pierre concassée, du gravier et un peu de mortier

(5) Sable argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant du mortier et du charbon de bois (9F11)

(6a) Limon sableux gris beigeâtre, très hétérogène et ferme, contenant beaucoup de petites lentilles du sol naturel stérile, du charbon de bois, des lentilles de cendres, quelques fragments de calcaire et du mortier (9F6)

(6b) Limon sableux brun grisâtre, homogène et ferme, contenant du charbon de bois, de petites lentilles du sol naturel stérile et un peu de gravier (9F6)

(6c) Sable limoneux brun foncé, hétérogène et ferme, contenant des fragments de calcaire, du charbon de bois et un peu de chaux et de mortier (9F6)

(6d) Argile sableuse gris brunâtre, hétérogène et ferme, contenant beaucoup de petites lentilles du sol naturel stérile, du charbon de bois, un peu de mortier et de gravier et de rares fragments de calcaire (9F6)

(7) Limon brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant un peu de gravier et de petites lentilles du sol naturel stérile (9F8)

(8) Argile légèrement sableuse gris beigeâtre marbré d'orange, homogène et ferme (9F9)

(9) Sable fin gris à limon sableux brun grisâtre tacheté d'orange, homogène et ferme (9F10)

MON1105

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

ethnoscop

FIGURE 14

Le dernier niveau fouillé dans le petit sondage 9P (lot 9P4) ne peut être associé à aucune des couches documentées ailleurs. À sa surface, il prend une forme légèrement concave, formant un arc de cercle ouvert vers le nord-est. Il est composé d'argile sableuse gris beigeâtre marbré orange et contient un fragment de terre cuite fine argileuse blanche, un tesson de porcelaine fine dure orientale, un clou découpé (intrusif?) et quelques fragments d'os. La topographie que prend sa base, formant un creux dont la pente descendante s'incline vers le nord-est, tend à démontrer que ce lot correspond au comblement d'un creusement qui tronque le sol naturel stérile (9P5) et qui est peut-être associé à la proximité d'un vestige architectural.

Nettoyage manuel (sous-opération 9M)

La sous-opération 9M couvre une aire de 2,50 m (nord-sud) sur 2,30 m (plan 13). Cette sous-opération se rapporte à un espace dont la surface a été décapée manuellement, de manière à faire apparaître les différentes couches présentes. Cela a entre autres permis de distinguer certains détails en portion nord, qui ont par la suite été documentés d'une manière plus soutenue dans les sondages 9N et 9P. L'espace perturbé par l'implantation de l'aqueduc a également été délimité à ce moment.

Sondage manuel 9N

La sous-opération 9N se trouve dans le coin nord-est de l'aire excavée mécaniquement. Elle occupe un espace de 1,50 m (nord-sud) sur 0,50 m. Le lot 9N1 (figure 15, couche 2), une couche de limon sableux gris brunâtre, correspond au nivellement du terrain dans le but d'élargir la rue. Sous ce niveau, dans la portion nord, quelques pierres sont présentes. Le sol autour de celles-ci a été retiré (lot 9N3, couche 3) et a permis de confirmer qu'elles sont associées à un vestige architectural (lot 9N6), décrit plus loin. Au sud du vestige architectural, une couche limono-argileuse grise contenant du charbon de bois a été retirée (lot 9N2, couche 4). D'une épaisseur de 0,10 m, ce niveau a livré un fragment de terre cuite fine argileuse blanche et trois clous forgés. Il peut être associé aux lots 9F6 (couche 6b) et 9K5 des sondages voisins. Sous cette couche, dans la portion sud du sondage, un niveau de limon organique brun foncé (lot 9N4, couche 5), contenant quelques fibres de bois et des petites lentilles de sol naturel, a été retiré sur toute la largeur de la sous-opération (photo 31). D'une épaisseur de près de 0,10 m, il est visible sur 0,60 m nord-sud; sa limite sud n'a pas été atteinte. La couleur et la texture de ce niveau tendent à confirmer une forte présence de bois en décomposition. Seul un fragment d'os y a été trouvé. Cette couche peut être mise en relation avec les lots 9F8 et 9K6, des unités stratigraphiques interprétées comme une accumulation issue de la circulation piétonnière. Ce niveau s'enfonce dans deux niveaux du sol naturel : le lot 9N5 (couche 6), une couche limono-argileuse gris beigeâtre présentant des traces évidentes de perturbations probablement anthropiques, puis le lot 9N7 (couche 7), une couche à matrice identique, mais exempte de perturbations. Le sol naturel a été excavé jusqu'à ce que soit atteinte la base du vestige 9N6, soit jusqu'à une altitude de 12,15 m.

TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES
BjFi-16
SOUS-OPÉRATION 9N, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

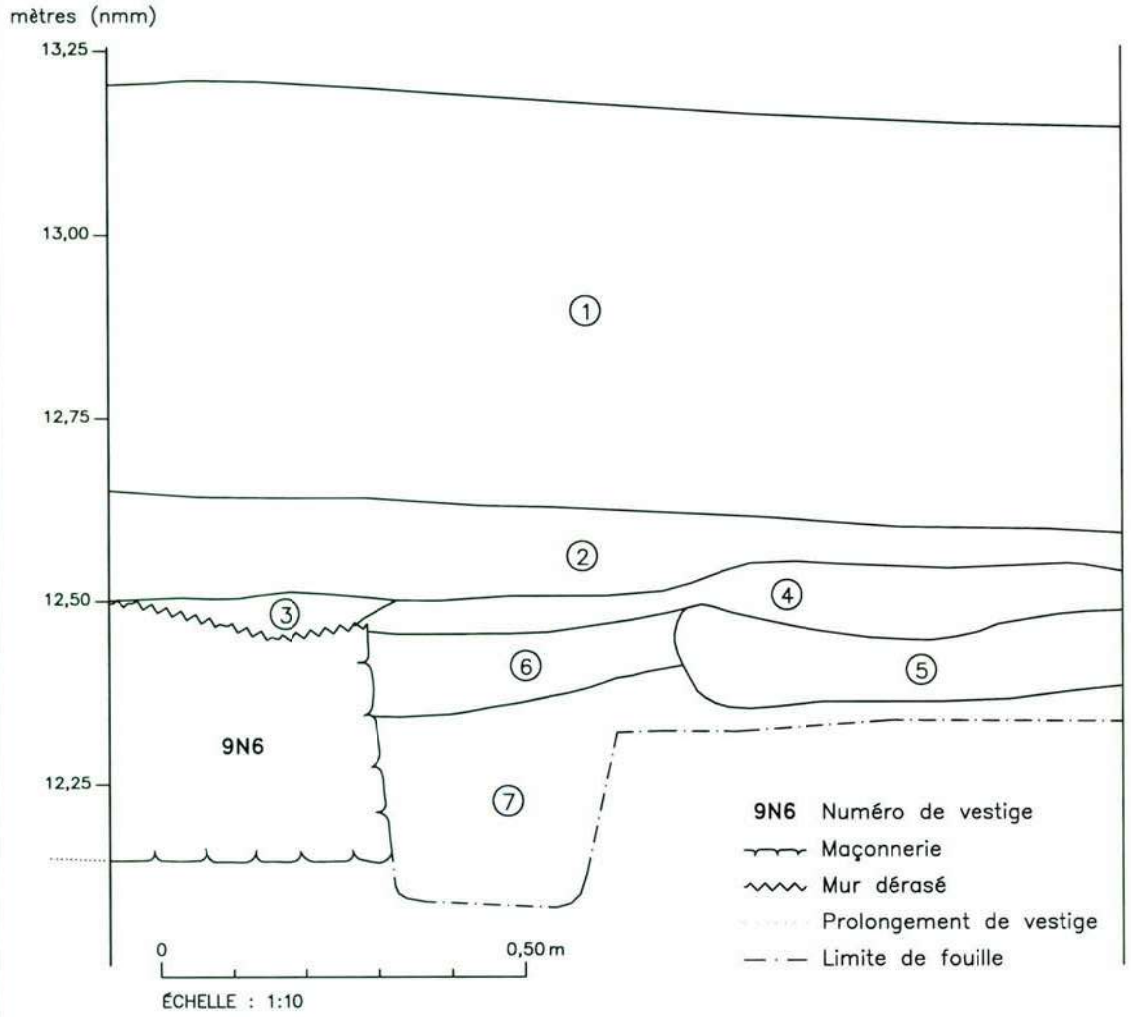

① Pierre concassée

② Limon sableux gris brunâtre, homogène et très compact, contenant du charbon de bois, du gravier et des petites lentilles de limon sableux gris beigeâtre (9N1)

③ Sable gris brunâtre, hétérogène et compact, contenant beaucoup de gravier, de fragments de calcaire et de mortier, ainsi que quelques scories (9N3)

④ Argile sableuse gris brunâtre, homogène et ferme, contenant du charbon de bois, du gravier et un peu de mortier (9N2)

⑤ Limon brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant des fibres de bois et de petites lentilles du sol naturel stérile (9N4)

⑥ Limon argileux à sable argileux gris beigeâtre marbré orange, hétérogène et compact (9N5)

⑦ Limon argileux à sable argileux gris beigeâtre marbré orange, homogène et compact (9N7)

M0N1105

ethnoscop

FIGURE 15



Photo 31 Couche 5 (lot 9N4) associée à une aire de circulation piétonnière en bordure de la rue Saint-François, vue vers l'est

Le vestige 9N6, dégagé sur toute sa hauteur résiduelle (environ 0,35 m), est constitué de pierres des champs disposées en boutisse et à plat dans une tranchée excavée dans le sol naturel (photo 32). Aucune trace de liant, que ce soit du mortier ou de l'argile, n'a été observée. Le parement sud présente un fruit d'environ 11 %. Bien qu'il n'ait été dégagé que sur une longueur de 0,50 m dans le sondage, il est possible d'affirmer qu'il est orienté est-ouest. Son parement sud est en continuité avec la limite sud de la base en pierre 9K7/9P3, située à l'ouest. Il est par contre légèrement en retrait par rapport au parement sud du mur 9F7. À la base de l'excavation mécanique, la présence de pierres jusqu'à une trentaine de centimètres à l'est du vestige 9K7 suggère que le vestige 9N6 se poursuit au-delà de la limite ouest du sondage. Cela n'a cependant pas été démontré hors de tout doute. D'ailleurs, aucun indice n'a permis de confirmer un retour de ce mur vers le nord, même lors de la supervision archéologique. Quant à sa limite est, elle se trouve en dehors de la sous-opération et la supervision archéologique n'a pas permis de la localiser. Lors du relevé de ce mur, le sol comblant les interstices a livré un



Photo 32 Parement sud du mur 9N6, vue vers le nord

fragment de *creamware* avec un motif *feather edge* introduit en 1767 et qui a perdu de sa popularité à la fin du XVIIIe siècle. La présence de ce tesson au sein du mur constitue un indice de la construction de ce dernier au cours des premières décennies du Régime anglais.

Sondage manuel 9G

Le sondage 9G est le seul à avoir été réalisé au sud de l'excavation de la tranchée d'implantation de l'aqueduc. D'une superficie de 1,00 m^2, la fouille des sols dans les limites de ce sondage a permis de documenter une séquence stratigraphique simple, seulement représentée par quatre niveaux dont les surfaces sont d'une horizontalité presque parfaite. Le lot 9G1, une couche de sable argileux brun grisâtre contenant beaucoup de pierre concassée et un peu de charbon de bois, de mortier et de briques en petits fragments, correspond à une couche de nivellement associée à l'élargissement de la rue au cours du premier quart du XXe siècle, après l'incendie de 1912. Quelques objets y ont été récoltés : un fragment de terre cuite fine argileuse blanche, un tesson de verre à bouteille à alcool, un clou forgé, une balle en plomb et deux fragments d'os.

La couche suivante (lots 9G2 et 9G3) est constituée d'argile limoneuse brun grisâtre foncé avec du gravier, des cailloux, du charbon de bois, de petites fibres de bois en décomposition et des petites lentilles du sol naturel stérile (photo 33). Aucun artefact n'a été récolté dans cette couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ces lots correspondent à la portion inférieure de l'horizon de surface du sol naturel, fortement remanié par des activités anthropiques. L'absence d'éléments de culture matérielle dans ces lots empêche de bien dater leur déposition. Le sol naturel stérile a été atteint à une quinzaine de centimètres sous la surface du premier lot (altitude de 12,50 m NMM). Il est caractérisé par une matrice argilo-sableuse gris beigeâtre marbré orange et ne contenant aucune inclusion.



Photo 33 Paroi est du sondage 9G montrant les niveaux du sol naturel, vue vers l'est

Synthèse des découvertes dans la portion est de la rue Bellerive

Les données acquises lors de la fouille des sondages manuels dans la partie est de la rue Bellerive permettent de dresser un portrait étonnant de cet espace du village de Pointe-aux-Trembles. Les trois vestiges en pierre mis au jour se rapportent tous à des constructions datant du Régime anglais. Si le coin de bâtiment 9F7 et la base en pierre 9K7/9P3 sont contemporains, le segment de mur 9N6 semble un peu plus tardif, puisque la tranchée de construction de ce dernier vient buter contre le coin sud-est de la base 9K7/9P3. Les différences dans les modes de construction suggèrent également une distinction dans la fonction des bâtiments. Les deux vestiges caractérisés par des pierres liées au mortier proviendraient d'une résidence. Si les deux segments formant un coin sont indéniablement associés à la fondation d'une maison, la base y étant accolée trouve difficilement une explication. Le fait qu'elle soit faite de pierres liées au mortier peut toutefois indiquer qu'elle supportait un ouvrage relativement imposant, qui nécessitait une assise solide. Une cheminée aurait pu y être installée, mais le fait qu'un espace d'une quinzaine de centimètres sépare les deux éléments rend cette hypothèse peu probable; en outre, elle n'apparaît pas assez longue pour avoir supporté un ouvrage tel qu'un four à pain. L'autre maçonnerie (9N6), de conception plus sommaire, pourrait être associée à la présence d'un bâtiment utilitaire, peut-être une grange ou une étable.

L'emplacement où ces vestiges ont été mis au jour, l'ancien lot 19A, a été concédé à Toussaint I Beaudry en 1693, par le curé François Seguenot et les marguillers de Pointe-aux-Trembles. Il y aurait fait construire une grange et une étable (Marsan 2006 : 110). Selon l'aveu et dénombrement de 1731, cet espace de 35 pi de front par 70 pi de profondeur aurait ensuite appartenu au notaire Nicolas Senet. Celui-ci était également propriétaire de l'emplacement 19B, tout juste au nord, et du terrain 29D, de l'autre côté de la rue Saint-François, où il avait sa demeure principale et probablement son étude de notaire (Marsan 2006 : 120). Les terrains 19A et 19B couvraient une aire de 70 pi de côté et étaient vacants en 1731. Peu de données archéologiques sont associées à l'occupation de la demeure localisée sur le terrain 19A. Seul un mince niveau témoignerait de son occupation intérieure à cette époque. Cette hypothèse repose sur la seule présence d'une bille en calcaire. Les billes en calcaire sont répertoriées dans des contextes anciens remontant jusqu'au XVIIe siècle. Une bille en pierre a d'ailleurs été retrouvée dans l'Habitation de Champlain, dans des contextes qui datent de 1688. Cependant, elles semblent avoir été d'un usage plus courant au cours du XVIIIe siècle et étaient encore utilisées au XIXe siècle, bien que la production de billes en terre cuite grossière remonte également à ce siècle (Tremblay et Renaud 1990 : 95). Les sols présents à l'extérieur du bâtiment témoignent également d'une occupation au cours du XVIIIe siècle. Il faut cependant mentionner que l'horizon supérieur du sol naturel a été en grande partie dérasé dans ce secteur, ne laissant que quelques lambeaux çà et là.

Le tonneau mis au jour immédiatement au sud de la maison a également livré des indices confirmant une utilisation à la même période. De plus, le creusement réalisé afin de l'implanter est adossé au parement sud du mur de la maison et constitue un autre indice de

sa relation directe. En effet, selon cette séquence de déposition des couches, le mur était déjà présent au moment où le tonneau a été installé. Les quatre traces de pieux du côté sud du tonneau semblent témoigner de la présence du mur sud de l'édicule surmontant le tonneau. La quantité de pieux implantée pour soutenir cette petite construction semble un peu exagérée, puisqu'une poutre à chacun des coins aurait amplement suffi pour assurer sa solidité. Ce point demeure incompris, tout comme la couche de pierres et de mortier 9K4 (démolition ou pavage?).

Il faut apporter une certaine nuance quant à l'utilisation du terme latrines dans ce cas particulier. En effet, selon les résultats des analyses spécialisées, « le sédiment analysé évoque clairement de la matière fécale, en grande concentration. Cependant, bien que la principale fonction ait pu être un lieu d'aisance, ou un lieu de rejet des eaux domestiques usées, comme les pots de chambre, une deuxième hypothèse est envisageable, celle d'avoir également servi de rejet de déchets culinaires (incluant le nettoyage du foyer) » (annexe 2). Ces analyses permettent de faire un parallèle avec les résultats d'analyses réalisées sur le contenu d'un tonneau mis au jour sur le site Lemoyne-Leber (BiFj-49), à Montréal, puis d'un autre trouvé sur le site de la maison Imbert (CeEt-143), à Québec. Ces analyses ont démontré que les tonneaux avaient été utilisés pour le rejet de matières fécales et d'eaux usées (rejets domestiques). Les sols retirés de ces tonneaux présentaient des caractéristiques qui laissent croire qu'ils aient pu servir de terre à compost pour amender les jardins (annexe 2 et Pothier 1996 : 29). Les sédiments du tonneau 9F4 pourraient avoir servi aux mêmes fins que ceux des sites BiFj-49 et CeEt-143, bien qu'aucun sol associé à un espace en culture n'ait été relevé à proximité lors des interventions archéologiques.

Le tonneau 9F4 a été implanté à un endroit étonnant, soit en bordure même de la rue Saint-François, une rue relativement fréquentée à partir du premier quart du XVIIIe siècle, alors qu'elle a remplacé le chemin du Roi (Ethnoscop 2007 : 40). Il semble en effet un peu inconcevable qu'une installation sanitaire ait été positionnée dans l'emprise de l'unique chemin reliant Montréal à Québec. Notons qu'en 2011, un phénomène similaire s'est manifesté par la découverte de latrines du XVIIIe siècle en bordure de la rue Saint-Jean (Arkéos 2012 : 99-100). Les sédiments associés à l'abandon du tonneau 9F4 ont permis de déterminer que son utilisation ne s'est pas étendue au-delà du premier tiers du XIXe siècle.

Au cours des décennies précédant l'implantation de ce tonneau et la construction des bâtiments, l'espace a été occupé par une petite aire de circulation piétonnière en bordure nord de la rue Saint-François. Cela remonte initialement au Régime français. En effet, la bande de sol organique longue de près de 4,50 m et fouillée sur une longueur de 2,50 m pourrait correspondre à une accumulation issue de cette circulation. Sa forme générale, avec son sommet présentant un léger enfoncement, semble confirmer cette hypothèse. Bien qu'aucune trace de planches de bois n'ait été trouvée, la présence de fibres de bois dans la couche pourrait indiquer qu'un trottoir en bois était présent à cet endroit, probablement plus tardivement, quand l'espace a été considéré trop insalubre pour y circuler. Rappelons que cette rue était stratégiquement implantée, à proximité d'une porte dans la palissade et

du chemin du Roy. Par ailleurs, les terrains de part et d'autre de la rue étaient, au premier quart du XVIIIe siècle, les propriétés du chirurgien Henri Bélisle et du notaire Nicolas Senet (Marsan 2006). Ceux-ci étaient peut-être suffisamment influents pour qu'un trottoir soit implanté à proximité de leur résidence.

Enfin, bien que trouvé dans les dépôts associés à la petite aire de circulation piétonnière, le rebut de pâte en forme de boudin percé d'un trou pourrait provenir de la fabrication de poterie dans ce secteur au cours de la période du Sylvicole. La pâte présente les mêmes caractéristiques que celle utilisée par les Iroquoiens du Saint-Laurent pour la fabrication de poterie et de pipes. Cet objet pourrait donc témoigner de l'occupation de cet espace par les Amérindiens, mais cette seule observation ne permet pas d'en déterminer la nature, la durée, ni même l'époque précise.

4.3 Supervision archéologique des excavations dans la rue Bellerive et sur le terrain de la maison sise au 12020, rue Bellerive

Les excavations effectuées à la suite de l'inventaire ont fait l'objet d'une supervision archéologique. Toute l'emprise de la chaussée asphaltée a été excavée à différents niveaux en fonction des services publics devant y être implantés (plan 12). Dans l'emprise du boulevard Saint-Jean-Baptiste à l'extrémité est de la rue Bellerive, l'excavation a touché une aire faisant approximativement 13 m (est-ouest) sur 9 m (sous-opération 10A). Cette excavation avait pour objectif de connecter les nouveaux réseaux aux réseaux existants. Le secteur est apparu complètement perturbé par l'implantation des services publics et n'est caractérisé que par la présence de pierre concassée sur une épaisseur minimale de 1,60 m. Aucun sol ne présente d'intérêt archéologique dans les limites de cette sous-opération 10A.

Une tranchée (sous-opération 10B) d'une profondeur d'environ 2,80 m a été réalisée au centre de la rue Bellerive afin d'y implanter l'égout. Un peu au nord de celle-ci, sur un palier légèrement surélevé par rapport au niveau de l'égout, l'aqueduc a été installé. De chaque côté de cette excavation rectiligne, quelques paliers de hauteurs variables ont été laissés en place. Ces travaux importants ont atteint les niveaux d'intérêt archéologique.

Sur le terrain face au 12020, rue Bellerive, une tranchée a été excavée afin de raccorder la maison au nouveau réseau municipal (sous-opération 10C). Des éléments présentant une valeur documentaire ont été localisés dans cet espace. Finalement, sous le trottoir sud, le raccordement de l'entrée d'eau du 12020, rue Bellerive au réseau municipal a fait l'objet d'une petite excavation rectangulaire (sous-opération 10K).

4.3.1 Vestiges architecturaux dans la rue

Dans la portion est de la rue, les niveaux de sol associés aux occupations anciennes ont été fortement bouleversés, si ce n'est complètement éradiqués par les travaux d'aménagement de la rue peu après l'incendie de 1912. Le vestige architectural 10B2 correspond à la continuité du mur nord-sud dégagé lors de l'inventaire (lot 9F7). Localisé entre la limite nord de la sous-opération 9E et le trottoir nord de la rue, il se présente de manière discontinue, simplement représenté par quelques pierres des champs çà et là, mais toujours selon un axe nord-sud. Certaines portions sont tout de même assez intègres pour confirmer l'épaisseur constante de 0,55 m, telle qu'elle a été documentée dans le sondage manuel 9F. Le segment est-ouest, également documenté dans le sondage 9F, n'a cependant pas été observé en dehors de ce qui avait été dégagé lors de l'inventaire. Toujours en lien avec ce qui a été trouvé lors de cet inventaire, s'est poursuivi le dégagement de la base faite de pierres des champs présente en portion nord de la sous-opération 9E.



Photo 34 Démolition d'une portion du puits 10B3, vue vers l'ouest

Un seul autre vestige architectural (lot 10B3) a été mis au jour dans la portion est de la rue. Immédiatement au sud du trottoir nord et à une profondeur d'environ 0,60 m, une maçonnerie sèche faite de pierres des champs a été partiellement détruite lors de l'excavation mécanique (photo 34). D'un diamètre extérieur d'environ 2,50 m, ce vestige, manifestement un puits, a été dérasé jusqu'à une profondeur d'environ 1,80 m, soit le niveau auquel devait être installé l'aqueduc. Sa base n'a pas été atteinte. L'intérieur, dont le diamètre n'a pas été mesuré, était comblé de pierres des champs et de beaucoup d'eau.

Dans la moitié ouest de la rue, la sous-opération 10G correspond à un relevé effectué en paroi sud, entre les sondages manuels 10E et 10F. Ce relevé visait à documenter un creusement dans le sol naturel apparu sous la pierre concassée et entamant les deux horizons visibles du sol naturel, soit l'horizon supérieur organique et le sol minéral sous-jacent. Ce creusement de 1 m de largeur atteint une profondeur de 1,10 m sous la surface de la pierre concassée. Il est comblé de deux couches différentes : une première composée de sable argileux gris foncé contenant du gravier et des fragments de calcaire, puis une deuxième formée d'un mélange de sable argileux brun et de limon sableux beige contenant des fragments de calcaire, du charbon de bois, du mortier et un peu de chaux. Une pierre

plate de 0,15 m d'épaisseur et de 0,45 m de largeur repose dans la portion inférieure du creusement (photo 35). Cet aménagement sommaire pourrait correspondre à un support architectural, la pierre plate au fond du creusement pouvant avoir servi d'assise à une poutre afin d'empêcher celle-ci de s'enfoncer dans le sol.



Photo 35 Creusement contenant une pierre plate associée à une structure de bâtiment, vue vers le sud

4.3.2 Vestiges architecturaux au sud de la rue

Une excavation a été effectuée sur le terrain de la maison sise au 12020, rue Bellerive afin de la raccorder au réseau municipal. La tranchée excavée prend la forme d'un « L » longeant le mur nord de la résidence depuis la porte d'entrée principale, puis bifurquant à 90° vers la rue face à l'annexe ouest (plan 12). La profondeur maximale atteinte est de 2,15 m, dans la section nord-sud.

Deux vestiges architecturaux ont été dégagés dans cette tranchée (photo 36). Le premier, orienté nord-sud, correspond à un mur fait de pierres calcaires ébauchées et équarries, liées à l'aide de mortier gris. Il a été dégagé sur une longueur d'environ 1,50 m depuis le mur de fondation de la maison actuelle, lequel est assis sur son sommet dérasé. Son épaisseur atteint 1 m. Deux à trois assises ont été dégagées sans que sa base ne soit atteinte. Les caractéristiques et la localisation de ce mur permettent de l'associer à l'hôtel Alma, un bâtiment de deux étages et demi en pierre qui était présent sur ce terrain, du dernier quart du XIXe siècle jusqu'à l'incendie de 1912. Au moment de l'incendie, il portait le nom de Laplante.



Photo 36 Mur de fondation de l'hôtel Alma et gravats associés au mur d'un bâtiment du Régime français, vue vers le sud-ouest



Photo 37 Vestige d'un mur associé à une maison du Régime français, vue vers l'est

L'autre vestige est composé de deux segments de murs faits de pierres des champs liées par du mortier beige. Un segment nord-sud, de 0,75 m d'épaisseur, se joint à un segment est-ouest, de 0,55 m d'épaisseur, pour former le coin nord-ouest d'un bâtiment. Le segment nord-sud est tronqué à 2 m de la maison, ce qui correspond à la largeur de la tranchée de construction de la demeure. Seules les deux assises basales du vestige subsistent, pour une hauteur totale de 0,50 m. L'excavation de la tranchée nord-sud l'a complètement éradiqué. En paroi est, il a été possible de localiser des pierres associées à cet ouvrage et de les intégrer à la séquence stratigraphique (photo 37). Sous près de 0,50 m de remblai moderne composé de sable argileux brun grisâtre, un creusement d'une forme plutôt inusitée est comblé de deux niveaux de sol. Le premier, qui recouvre les pierres du mur est-ouest, est un sable argileux brun pâle contenant des fragments de calcaire, du mortier, du gravier et du charbon de bois. Il fait une épaisseur d'environ 0,15 m. Le second est un sable argileux gris marbré brun pâle avec un peu de charbon de bois et de gravier, puis des lentilles de l'horizon supérieur du sol naturel (la portion plus organique). Son sommet est à égalité avec celui du vestige. Ce creusement tronque le sol naturel organique de surface, une couche sablo-argileuse brun grisâtre où du charbon de bois, un peu de chaux, du gravier et des cailloux ont été observés. Ce niveau fait 0,15 m d'épaisseur et repose sur le sol naturel stérile, un sable argileux brun pâle marbré orange. Le vestige architectural présente des caractéristiques d'une construction ancienne pouvant remonter au Régime français. Le fait que son implantation ne tronque que les différents horizons du sol naturel indique

également une construction ancienne, avant que divers épisodes de remblaiement ne viennent ajouter des couches de sol sur ce terrain lors des périodes d'occupations subséquentes. Selon ces données, les vestiges architecturaux pourraient correspondre aux murs nord et ouest de la maison du notaire Nicolas Senet, celle du lot 29D mentionnée dans l'aveu de dénombrement de 1731.

4.3.3 Branchement de l'entrée d'eau du 12020, rue Bellerive (sous-opération 10K)

Sous le trottoir sud de la rue Bellerive, à moins de 5 m au nord de la sous-opération 10C, une excavation de 2,70 m (est-ouest) sur 1,10 m a été réalisée afin d'effectuer le branchement de l'entrée d'eau du 12020, rue Bellerive au réseau municipal. Cette excavation a atteint une profondeur de 1,80 m et a été effectuée à travers une succession simple de trois niveaux stratigraphiques. Sous 0,50 m de remblai de composition identique à celui documenté en paroi est de la sous-opération 10C, l'horizon supérieur du sol naturel a été dégagé. D'une épaisseur de 0,20 m, ce niveau est superposé au sol naturel stérile. Ce relevé a permis de confirmer l'absence de ressources archéologiques dans l'emprise du trottoir.

4.3.4 Dépotoir

En bordure du trottoir nord, une couche contenant de nombreux objets a été documentée lors d'un relevé stratigraphique de la paroi nord. Atteinte à une profondeur de 0,80 m sous le sommet du trottoir, cette couche (lot 10B4), visible sur 3,20 m est-ouest, est caractérisée par une matrice limono-argileuse brun orangé et par de nombreuses inclusions : beaucoup de fragments de bois, dont certains sont partiellement carbonisés, des fragments de briques et de calcaire et des ossements d'animaux. Plusieurs artefacts ont été récoltés : de la terre cuite fine blanche (parfois vitrifiée), du verre à bouteille (alcool, produits de beauté et médicament) dont une portant les inscriptions « SIROP DE GOMME DEPINETTE/COMPOSE/DES SŒURS DE LA PROVIDENCE/ENREGISTRE » sur le côté et « 1055 » sous la base, une pièce de monnaie (probablement un cent à l'effigie de la reine Victoria frappé entre 1837 et 1901), un embout en métal cuivreux, un bout de fil électrique, des clous découpés, des clous tréfilés, un fragment de tuyau de plastique noir (embout de pipe?) et des morceaux de semelles de chaussures. Cette couche repose au sommet d'un niveau argilo-sableux organique parsemé de nodules de mortier, de chaux, de bois et de charbon de bois. Les quelques artefacts trouvés dans ce niveau consistent principalement en des fragments de terre cuite grossière sans glaçure, de la terre cuite grossière chamois à glaçure verte, de la terre cuite grossière locale à glaçure verte et incolore, un fragment de terre cuite fine argileuse blanche, un peu de verre à vitre et quelques ossements. Ce dernier niveau correspond à l'horizon supérieur du sol naturel. Les artefacts s'y rapportant témoignent d'activités qui peuvent remonter au Régime français. La couche sus-jacente, celle jonchée de détritus, est beaucoup plus récente et témoigne plutôt de rejets du tournant du XXe siècle. La présence de bois carbonisé pourrait indiquer que ce dépôt est associé à l'incendie de 1912, par l'épandage des déchets produits par cette catastrophe.

4.3.5 Sol naturel remanié

Dans la moitié ouest de la rue, sous la pierre concassée, une couche sablo-argileuse brun foncé et organique a été documentée dans cinq sondages manuels de 0,50 m de côté répartis sur 14 m (sous-opérations 10D à 10F, 10H et 10J). Cette couche, d'une épaisseur comprise entre 0,12 m et 0,22 m, est parsemée de charbon de bois, de fibres de bois, de particules de chaux, de gravillon et, parfois, de petites lentilles de sol naturel stérile (photo 38). Ce niveau correspond à l'horizon supérieur du sol naturel, remanié lors des occupations historiques. Seul le sondage 10E a livré un artefact : un tesson de terre cuite grossière locale à glaçure incolore.



Photo 38 Horizon supérieur du sol naturel retiré lors de la réalisation d'un sondage manuel, vue vers le sud

4.3.6 Synthèse des découvertes effectuées lors de la supervision archéologique dans la rue Bellerive et au 12020, rue Bellerive

Les excavations réalisées pour l'implantation de l'aqueduc et de l'égout ont permis de retracer des témoins associés à diverses phases du développement du village de Pointe-aux-Trembles depuis sa fondation. Bien que ces découvertes soient très parcellaires, il est tout de même possible de leur attribuer une fourchette chronologique assez précise.

Terminus ante quem

L'événement le plus récent à avoir été documenté et qui présente un intérêt archéologique est lié à l'incendie de 1912. En effet, mise au jour en bordure nord de la rue Bellerive, la couche contenant du bois brulé et nombre d'artefacts ne peut être qu'associée à cet événement ou, du moins, à un événement en découlant et très rapproché dans le temps. Apparu directement sous les remblais associés à l'aménagement de la rue et de son trottoir, ce niveau permet d'établir le *terminus ante quem* des niveaux d'un réel intérêt documentaire. Des traces de cet incendie ont également été documentées dans les sondages manuels réalisés dans la portion nord-ouest de la rue et démontrent la persistance de ce contexte malgré les travaux d'élargissement de la voie publique. Cette couche caractéristique est absente de toutes les sous-opérations de la moitié sud de la rue.

Rue Saint-François au fil du temps

Afin de mieux circonscrire encore les limites de l'ancienne rue Saint-François, le vestige se rapportant à un des murs de l'hôtel Alma peut être utilisé. Par ailleurs, les contextes documentés dans l'excavation réalisée sous le trottoir sud de la rue, face au 12020, rue Bellerive, sont d'une aide étonnante bien qu'il ne s'agisse que de trois niveaux stratigraphiques superposés. En effet, l'absence de vestiges architecturaux pouvant être associés au mur de façade de l'hôtel dans la sous-opération 10K indique que ce mur doit être présent dans un espace d'environ 4 m entre la limite sud du trottoir et l'excavation en bordure de la maison actuelle. Il ne serait pas surprenant qu'il s'aligne avec le segment du mur nord de la maison du notaire Nicolas Senet. En se basant sur l'emplacement du mur sud d'une résidence sise sur le lot 154 (terrain 19A), au nord, et sur celui des murs nord des deux bâtiments de générations différentes sur le lot 153 (terrain 29D), au sud, il est possible d'établir la largeur de la rue Saint-François à environ 6 m. Cela correspond approximativement à la largeur de 18 pi (5,85 m) mentionnée dans les premiers titres de concession de 1693. De plus, en 2010, la réalisation d'une tranchée dans la portion sud du site BjFi-17 (sous-opération 1D) a permis de localiser un poteau auquel les lignes téléphoniques et électriques étaient vraisemblablement attachées (Ethnoscop 2013 : 46). La projection d'une ligne entre l'emplacement confirmé du front bâti sud et cet élément de la fin du XIXe siècle, situé à une distance de 65 m vers l'est, permet de confirmer que l'axe de la limite sud de la rue Saint-François est très similaire à l'axe actuel.

Dans la moitié ouest de l'aire d'intervention, la mise au jour d'une fosse contenant une pierre plate, d'abord associée à un bâtiment en bordure nord de la rue, révèle que cette bâtisse avait été érigée dans l'emprise de la rue au tournant du XXe siècle. En effet, cette pierre peut être associée à une construction adossée au mur sud d'un hangar dont la façade se situait à la limite sud du lot 149. Aucun plan ne fait état de cette particularité; cependant, une photo de l'hôtel Alma permet de voir une construction légère adossée au mur sud de ce hangar (figure 13). Sa localisation dans l'emprise de la rue étonne. Aussi, la petitesse de son côté est et la forme du toit, en très légère pente, rappellent des latrines; selon la configuration du bâtiment, celles-ci donneraient sur la rue, ce qui apparaît peu probable. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agisse d'un abri, peut-être destiné aux occupants de l'hôtel Alma et dont la face aurait été ouverte sur la rue.

Les contextes archéologiques se rapportant aux occupations dans la portion nord de la rue et sur le terrain 29D (lot 153) confirment qu'aucune modification n'a été apportée au tracé de la rue Saint-François avant son élargissement après l'incendie de 1912. En outre, il a été révélé que de petits bâtiments utilitaires étaient présents dans l'emprise de la rue, adossés aux murs sud de bâtiments plus imposants érigés dans les limites des terrains. Compte tenu du potentiel archéologique attesté des terrains au sud de la rue, le site BjFi-16 a été agrandi vers le sud de manière à inclure les lots 1 092 957 et 1 092 958 du cadastre actuel, de même que l'emprise de la rue Sainte-Anne au sud de la rue Bellerive (plan 14). Le cadastre actuel a été utilisé pour délimité cette nouvelle aire puisque l'ancienne limite sud des terrains correspond à la rive du fleuve de l'époque; une limite qui a changé avec le temps (naturellement ou artificiellement). Les rues perpendiculaires au fleuve s'arrêtent approximativement à la limite des hautes eaux illustrées sur le plan de Hopkins de 1879 (plan 5 et figure 1). Ces terrains présentent donc un potentiel réel de documentation des occupations anciennes de Pointe-aux-Trembles. C'est d'ailleurs dans les limites du lot 1 092 957 que pourraient être découverts les vestiges de la maison du meunier du premier moulin (zone 12 de l'étude de potentiel, Ethnoscop 2007 : 99).

Sol naturel

La présence de l'horizon supérieur du sol naturel a été attestée dans la moitié ouest de la rue. Les sondages y ayant été réalisés n'ont pas permis d'accumuler une quantité suffisante d'éléments de culture matérielle pour établir une période d'occupation précise, mais cette occupation pourrait remonter à la préhistoire. Seulement est-il possible de confirmer que ce niveau a été fortement perturbé sans pour autant en réduire la valeur documentaire. Bien qu'un niveau similaire ait été mis au jour dans la moitié est de la rue, ce dernier ne se démarquait pas autant du sol naturel stérile sous-jacent, surtout en ce qui concerne le pourcentage de matière organique résiduelle. Une intervention archéologique en 2011 a d'ailleurs permis de confirmer un dérasement assez important de ce niveau dans la portion sud du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à proximité de la rue Bellerive (Arkéos 2011 : 69). Ces données tendent donc à confirmer qu'il est plus probable de mettre au jour les contextes les plus anciens dans la partie sud-ouest de la rue Bellerive et les terrains la bordant.

Approvisionnement en eau

La découverte d'un puits dans les limites de l'emplacement 19A (lot 154) permet de formuler quelques hypothèses quant à son implantation. L'endroit où il a été construit correspond au terrain concédé à Toussaint I Beaudry et son épouse Barbe Barbier en 1693. Une grange et une étable y auraient été construites. Toussaint I Beaudry est mort en 1695, un an après son épouse (Marsan 2006 : 110). Il est mentionné dans un dossier d'administration judiciaire du tout début du XVIIIe siècle que les emplacements appartenant aux héritiers de Toussaint I Beaudry et de Barbe Barbier ont été vendus aux enchères à Nicolas Senet pour la somme de 910 livres. Les emplacements 19A et 19B y sont décrits comme faisant « soixante dix pieds en carré sur lesquels est construit une grange ou Engard avec un meschant Estable » (Adhémar 1701 et 1702). Dans l'aveu et dénombrement de 1731, Nicolas Senet est toujours propriétaire de ces terrains, mais il n'y a là aucun bâtiment (Marsan 2006 : 110). Cela indique que le notaire Senet est peut-être responsable de la démolition des bâtiments mentionnés jusqu'en 1702. D'ailleurs, le terme « meschant » dans la description des bâtiments révèle son piteux état. Plus d'un demi-siècle plus tard, un édifice était de nouveau présent sur ce terrain : une maison, dont les vestiges ont été documentés dans la sous-opération 9E. À cette époque, encore utilisé ou non, le puits se trouvait vraisemblablement à l'intérieur de cette maison.

On peut s'interroger sur la pertinence d'avoir un puits à cet endroit alors que le fleuve, si près, a été exploité comme source d'eau potable depuis les tous débuts de la colonisation. La raison qui semble la plus probante est certainement liée aux menaces venant de l'extérieur du village. L'érection d'une palissade vers 1690 démontre la nécessité pour les Pointelliers de se protéger efficacement contre les attaques iroquoises comme celles à Lachine en 1689, où les Iroquois ont tué 20 colons et fait 40 prisonniers, à la coulée Grou (extrémité est de l'île) qui s'est soldée par la mort de 12 habitants et aux abords de Pointe-aux-Trembles en 1691, alors que les Iroquois ont incendié des maisons et des granges et assailli quelques hommes et femmes (Ethnoscop 2007). Il se pourrait bien que le puits découvert ait été construit peu de temps après l'érection de la palissade, donc à une période où il était risqué de s'aventurer hors de celle-ci – la courtine sud se trouvait juste à l'arrière des terrains occupant le front sud de la rue Saint-François. Ainsi, compte tenu des données archéologiques et historiques, le puits a vraisemblablement été construit au Régime français sous les ordres de Toussaint I Beaudry, peu de temps après l'implantation de la palissade. Pour Beaudry, pourtant installé à proximité immédiate du Saint-Laurent, soit sur le terrain 29D tout juste à l'ouest de la porte menant au fleuve, ce puits répondait manifestement à des impératifs de protection.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AGRANDISSEMENT DU SITE BjFi-16

PLAN 14

SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE

9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi-16 CODE BORDEN

AGRANDISSEMENT PRÉVU DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

MON1105

ethnoscop

5.0 Conclusion et recommandations

5.1 Conclusion

Les interventions archéologiques effectuées à l'été 2012 ont démontré que des ressources archéologiques étaient préservées dans l'emprise des rues Saint-Joseph et Bellerive. Les données accumulées ont aussi permis de mieux comprendre comment se sont développées ces deux rues du Vieux–Pointe-aux-Trembles.

Dans la portion ouest de la rue Saint-Joseph, les vestiges architecturaux mis au jour témoignent de deux générations de bâtiments. Un mur associé à un bâtiment en bois datant du Régime français repose sous la fondation d'un duplex de la seconde moitié du XIXe siècle. Les niveaux fouillés confirment la fonction domestique des deux bâtisses. Si la plus ancienne a été démolie pour permettre la construction de la seconde, celle-ci n'aura pas résisté à la conflagration de 1912. Des contextes similaires caractérisent l'autre extrémité de la rue Saint-Joseph. En effet, sous les murs de fondation d'un édicule construit après l'incendie, un segment de mur d'une maison du Régime français a été mis au jour. Les niveaux témoignent d'une vocation domestique de l'espace tout au long de l'occupation de ces bâtiments. Contrastant avec les contextes documentés aux extrémités de la rue, la portion centrale a livré des témoins d'activités artisanales au cours du premier tiers du XIXe siècle, ces témoins prenant la forme de restes ligneux vraisemblablement associés au travail d'un artisan du bois, plutôt un menuisier qu'un ébéniste : les essences de bois utilisées se rattachent à la fabrication d'éléments architecturaux, par exemple des portes et des châssis. Les artefacts récoltés dans ce secteur révèlent par ailleurs que les fonctions artisanales et domestiques s'y sont côtoyées.

Dans l'emprise de la rue Bellerive, les quelques vestiges architecturaux mis au jour témoignent également d'occupations diverses depuis le Régime français. À l'extrémité ouest de la rue, un niveau associé à l'incendie de 1912 a été documenté et a permis de confirmer qu'un bâtiment en bois, dont la construction est postérieure au premier quart du XIXe siècle, existait à cet emplacement au moment de la conflagration. Sous les niveaux d'occupation du XIXe siècle, la présence d'un vestige fugace en bois et de quelques niveaux de sol suggère une occupation au tournant du XVIIIe siècle. Le puits pourrait également dater de cette

période. Dans la portion est de la rue, les contextes documentés témoignent d'une occupation plus intensive au cours du Régime anglais, notamment par la découverte de murs de fondation d'une maison et d'un bâtiment secondaire. Cependant, une aire de circulation piétonnière datant du Régime français a également été trouvée dans ce secteur. Les vestiges architecturaux ont permis de mieux délimiter l'emprise de la rue Saint-François et de documenter une particularité de sa bordure nord. En effet, il semble que l'emprise nord de la rue ait été occupée par quelques petits bâtiments secondaires adossés aux bâtiments plus volumineux, érigés sur les terrains en bordure nord de la rue. Cette situation semble avoir perduré depuis le Régime anglais jusqu'au début du XXe siècle. La fouille d'un tonneau dans cette portion de la rue a confirmé une utilisation sanitaire au cours du Régime anglais. Des rejets de déchets culinaires y côtoient vraisemblablement des déjections; le choix de cet emplacement, somme toute le trottoir nord de l'ancienne rue Saint-François, est étonnant, mais une découverte similaire avait été faite en 2011, soit celle de latrines en bordure immédiate de la rue Saint-Jean.

La mise au jour de vestiges architecturaux associés à l'hôtel Alma (XIXe siècle) et à la maison du notaire Senet (XVIIIe siècle), dans le terrain du 12020, rue Bellerive, a permis de délimiter l'emprise sud de la rue originelle et de confirmer la largeur de 18 pi mentionnée dans les documents historiques. Enfin, les vestiges architecturaux trouvés dans les portions centrale et ouest de la rue Bellerive témoignent de la présence de petits bâtiments utilitaires. Un d'entre eux est localisé dans l'emprise de l'ancienne rue Saint-François et pourrait être associé à un abri pour les voyageurs, peut-être en lien avec l'hôtel Alma. L'autre, une possible remise, est érigé dans les limites d'un terrain au nord de la rue.

La présence d'objets de fabrication (ou d'influence) amérindienne dans quelques-uns des sondages fouillés dans les rues Saint-Joseph et Bellerive attestent de contacts entre les Européens et les Amérindiens. Certains objets, notamment un rebus de pâte, suggèrent une occupation de l'espace au Sylvicole. C'est sans contredit la présence d'un fragment d'un calumet des Plaines qui demeure la découverte la plus étonnante des interventions archéologiques à Pointe-aux-Trembles. En effet, cet objet témoigne d'une extension géographique orientale d'un objet diplomatique et rituel de première importance du Mid-Ouest américain durant le début de la période historique.

5.2 Recommandations

Les interventions archéologiques réalisées dans les rues Saint-Joseph et Bellerive en 2012 ont mené à la découverte de contextes intègres témoignant des occupations successives de ce secteur depuis la préhistoire. Étant donné la possibilité de découvrir d'autres éléments anciens, il est recommandé de procéder à des inventaires dans les espaces présentant des contextes peu perturbés (plan 15).

En ce qui concerne la rue Saint-Joseph, les travaux d'implantation de l'égout et de l'aqueduc ont complètement éradiqué les contextes archéologiques dans son emprise. Cependant, les terrains en bordure nord de cette rue présentent un potentiel archéologique indéniable, en lien avec certains aspects de l'évolution de ce secteur de Pointe-aux-Trembles tels que les activités domestiques ou artisanales. Il est donc recommandé que toutes les excavations réalisées dans la frange sud de ces terrains soient soumises à une expertise archéologique (plan 15).

Du côté de la rue Bellerive, les contextes documentés ont pour la plupart été éradiqués par les travaux d'excavation de 2012. Cependant, dans la portion sud-ouest, l'horizon supérieur du sol naturel a été laissé en place. Son extension vers le sud, sur les terrains des bâtiments actuels, est incertaine, mais tout laisse croire que des lambeaux de ce niveau et possiblement des vestiges architecturaux sont toujours présents, comme c'est le cas sur le terrain du 12020, rue Bellerive. Les terrains autour de la maison sise au 1 – 5 rue Sainte-Anne présente donc un réel potentiel archéologique (plan 15). Une intervention archéologique doit être envisagée si des travaux d'excavation ont lieu dans ce secteur. Quant aux vestiges répertoriés sur le terrain du 12020, rue Bellerive, ces quelques découvertes ont confirmé la valeur documentaire de cet espace. C'est pourquoi le site archéologique BjFi-16 a donc été agrandi vers le sud, jusqu'à couvrir l'ensemble des lots 1 092 957 et 1 092 958 du cadastre actuel, de même que l'emprise de la rue Sainte-Anne au sud de la rue Bellerive. Tous travaux menaçant les contextes archéologiques de ce site doivent être précédés ou accompagnés d'une intervention archéologique.

Dans la portion nord de la rue Bellerive, la base du puits partiellement détruit est toujours en place, à environ 1,80 m de profondeur (plan 15). Elle pourrait receler des éléments permettant de documenter son utilisation et son abandon. Il est recommandé de procéder à sa fouille si des excavations menacent son intégrité. Finalement, une bande de terrain en bordure nord de la rue pourrait livrer des témoins des occupations de ce secteur du noyau villageois. Une intervention archéologique devrait être planifiée à cet endroit le cas échéant.



TRAVAUX PUBLICS, POINTE-AUX-TREMBLES, BjFi-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE À PROXIMITÉ DES RUES SAINT-JOSEPH ET BELLERIVE

PLAN 15

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL NUL

Informations tirées du projet CSE0002 (PLAN 4)
Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H11-010-2301

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:1000

MON1105

ethnoscop

Bibliographie

SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES DES PRÊTRES DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE
Concessions des terres

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Fonds E4, TL4, S1, Dossiers de la juridiction royale de Montréal, n° 023-1231, *Procès-verbal d'une assemblée paroissiale de Pointe-aux-Trembles, 15 juin 1710*

Greffe des notaires

Adhémar, Antoine, *Tutelle des enfants mineurs de feu Toussaint Beaudry et feu Barbe Barbier. - 1 octobre 1701 – 4 avril 1702.*

Bourdeau, G. A., *Bail d'une partie du lot 159 par Olivier Gervais à la Banque d'Hochelaga, 12 septembre 1913*

Comparet, François, *Vente d'un emplacement par Nicolas Desroches, aubergiste, et Marie-Josèphe Laurant, son épouse, du bourg de la Pointe-aux-Trembles, à Pierre Fontigny, maître tisserand, et Madeleine Corbeille, son épouse du bourg de la Pointe-aux-Trembles, 9 novembre 1736*

Danré de Blanzy, Louis-Claude, *Acte de vente par Mathurin Irbour à François Daillebоust sieur de la Magdeleine, 1er février 1759*

Maugue, Claude, *Vente par Jean Renaud dit Blanchard à la Fabrique de la paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, 4 novembre 1679 avec extrait du registre des délibérations des marguilliers, 10 septembre 1678*

Pinet, Alexis, *Vente par Ambroise Morand, capitaine de milice, et Charlotte Noël, son épouse, demeurant à la Pointe-aux-Trembles, à Pierre Mongeon, journalier de Pointe-aux-Trembles, 8 août 1823*

Raimbault, Pierre, *Vente par André Poudret dit Lavigne au Séminaire de Saint-Sulpice, 30 septembre 1718* et *Acte de concession à Marie Chaperon, 7 juin 1724*

Roy, J. O., *Vente du lot 163 par Rosaire Prieur, marchand de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la cité de Pointe-aux-Trembles, 31 janvier 1914, Vente du lot 164 par Éphrem Robert, bourgeois de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 24 juin 1914, Vente du lot 166 par Joseph-Isidore Chouinard, manufacturier de Montréal, à la Corporation de la ville de Pointe-*

aux-Trembles, 30 juin 1914 et *Vente du lot 168 par Wilfrid Reeves, marchand de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 17 juillet 1914*

Senet, Nicolas, *Procès-verbal du moulin de la Pointe-aux-Trembles et prise de possession par François Quenville, 30 septembre 1717, Acte de vente par Catherine Éloy à Pierre Roy, 9 janvier 1724* et *Acte d'échange entre Pierre Roy et Jean Ride, 18 février 1728*

Secrétariat de la Province, Commission pour la construction et la réparation des églises et des presbytères, Dossier 1821, Pointe-aux-Trembles

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Bureau de publicité des droits, Index aux immeubles et actes au long et Livre de renvoi officiel, paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division Hochelaga–Jacques-Cartier, registre D

Vol. 55, nº 86332, min. not. L. G. Hétu, 4 septembre 1900

Vol. 124, nº 173959, min. not. Raoul Dumouchel, 8 juin 1910

Vol. 198, nº 255437, min. not. G. A. Bourdeau, Bail d'une partie du lot 159 par Olivier Gervais à la Banque d'Hochelaga, 12 septembre 1913

Vol. 256, nº 321422, min. not. J. O. Roy, Vente du lot 161 par Frédéric Léard, cordonnier de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 28 mai 1914; nº 321423, min. not. J. O. Roy, Vente des lots 162 et 165 par Georges Gervais, cultivateur de la Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 2 juin 1914; nº 321425, min. not. J. O. Roy, Vente du lot 163 par Rosaire Prieur, marchand de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la cité de Pointe-aux-Trembles, 31 janvier 1914; nº 321426, min. not. J. O. Roy, Vente du lot 164 par Éphrem Robert, bourgeois de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 24 juin 1914; nº 321427, min. not. J. O. Roy, Vente du lot 166 par Joseph-Isidore Chouinard, manufacturier de Montréal, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 30 juin 1914; nº 321428, min. not. J. O. Roy, Vente du lot 168 par Wilfrid Reeves, marchand de Pointe-aux-Trembles, à la Corporation de la ville de Pointe-aux-Trembles, 17 juillet 1914.

SOURCES IMPRIMÉES

ADAIR, Edward Robert

1936 « The church of L'Enfant Jésus, Pointe-aux-Trembles ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. XLII, nº 7, p. 411-421.

ARKÉOS
2012 *Revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase I (BjFi-16).* Montréal. 163 p.

BOUCHETTE, Joseph
1973 *Topographical description of the Province of Lower Canada.* Londres, W. Fagen. 664 p.

ETHNOSCOP
2007 *Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles, Montréal.* Montréal, Commission des services électriques de Montréal. 99 p.
2013 *Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux-Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17.* Montréal,Ville de Montréal. 184 p.

FARIBAULT-BEAUREGARD, Marthe
1984 « Montréal, notre île : les passages d'eau à la fin du XVIIIe siècle ». *Montréal, activités, habitants, quartiers.* Montréal, Fides.

FRANQUET, Louis
1889 *Voyages et mémoires sur le Canada.* Québec, Imprimerie générale A. Côté. 213 p.

GÉLINAS, Cyrille
1983 *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760.* Ottawa, Parcs Canada. 79 p.

HINSHELWOOD, N. M.
1903 *Montreal and Vicinity.* Montréal, Desbarats.

LA PRESSE
1912 Montréal, Éditions La Presse, 29 juin 1912

L'ATELIER D'HISTOIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
s. d. *Pointe-aux-Trembles d'hier à aujourd'hui... un patrimoine à préserver.* Pointe-aux-Trembles.
1999 *Pointe-aux-Trembles : 325 années d'histoire, 1674-1999.* Montréal, Guérin.

LESSARD, Michel et Huguette MARQUIS
1972 *Encyclopédie de la maison québécoise : trois siècles d'habitations.* Montréal, Éditions de l'Homme. 727 p.

LOVELL, John
1857 *The Canada Directory for 1857-1858.* Montréal, John Lovell.
1871 *Lovell's Canadian Dominion Directory for 1871.* Montréal, John Lovell.

MAGNAN, Hormidas
1925 *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, mission et municipalité de la Province de Québec*. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska.

MARSAN, Jean-Guy
2006 *Terrier primitif de Pointe-aux-Trembles dans la seigneurie de l'Île de Montréal*. Rimouski, Société de généalogie et d'archives de Rimouski. 178 p.

PERRAULT, Claude
1969 *Montréal en 1781*. Montréal, Payette Radio. 495 p.
1977 *Montréal en 1825*. Montréal.

POTHIER, LOUISE dir.
1996 *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*. Montréal, Groupe PGV. 84 p.

PRONOVOST, Claude et Lise SAINT-GEORGES
1988 « L'identification des marchands ruraux dans six paroisses de la plaine de Montréal, 1831 à 1861 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XLII, nº 2, p. 241-251.

ROY, Antoine
1942 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1941-1942*. Rédempti Paradis. 515 p.

SANFAÇON, Roland
1958 « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XII, nº 1, p. 3-29.

SOUCY, Roméo
1974 « Aperçu d'histoire de Pointe-aux-Trembles ». *Tricentenaire Pointe-aux-Trembles, 1674-1974 : album souvenir*. Pointe-aux-Trembles, Commission du tricentenaire de Pointe-aux-Trembles.

TREMBLAY, Katherine et Louise RENAUD
1990 *Les jeux et les jouets de Place-Royale*. Québec, Les Publications du Québec. 212 p.

TULCHINSKY, Gerald J. J.
1977 *The river barons : Montreal businessmen and the growth of industry and transportation, 1837-53*. Toronto, University of Toronto Press.

Annexe 1 Objets de fabrication ou d'influence amérindienne

Objets de fabrication ou d'influence amérindienne

Roland Tremblay

La collection soumise à l'analyse compte un total de six objets qui ont été fabriqués de mains amérindiennes, ou de mains euro-canadiennes mais avec une influence amérindienne. Cet ensemble se répartit en trois fragments de pipes, un déchet de fabrication de céramique, un galet utilisé et un éclat de débitage.

Pipe du lot 9H5

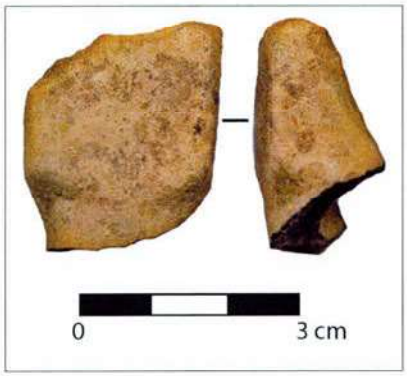

Un premier fragment de pipe provient du lot 9H5 (photo 1). Il s'agit d'un fragment latéral de fourneau de pipe à tuyau amovible correspondant au calumet canadien, communément appelé « pipe micmac ». On extrapole facilement un fourneau à plan carré dont la lèvre forme de petits merlons aux quatre coins et dont les façades sont elles-mêmes quadrangulaires. Ces caractéristiques correspondent à l'un des types récurrents de calumet canadien trouvés dans la vallée du Saint-Laurent, soit le type Latreille. Les pipes de ce type sont parmi les plus anciens modèles du calumet canadien, apparaissant généralement dans des contextes de la fin du XVIIe siècle. En plus du fourneau carré en forme de tourelle, il présente une forme générale qui se termine graduellement en pointe à la base, souvent avec peu ou pas de col pouvant marquer la séparation entre le fourneau et la base. C'est une forme primitive du calumet canadien, encore très réminescente de la pipe amérindienne vasiforme de la fin de la préhistoire et de la période du Contact dont elle est directement issue. La diversité des matériaux avec lesquels il peut être fait, dont l'argile, la brique, la pierre et même le plomb, caractérise aussi le type Latreille. Certaines de ces pipes présentent des motifs gravés sur les façades externes du fourneau (Tremblay 2004 et 2007).

Le spécimen soumis a été modelé dans de l'argile, puis probablement retravaillé une fois cuite. Le matériel reste très poreux. Le fragment trouvé ne montre pas de décorations gravées. Le foyer (l'espace servant à contenir le tabac), ayant normalement la forme d'un cône vertical, est ici légèrement penché, un trait qui ne devait pas être visible de l'extérieur sur la pièce complète. La hauteur totale du fragment fait 26 mm, alors que le fourneau comme tel fait un peu plus de 21 mm de hauteur et près de 21 mm de largeur. La lèvre a une épaisseur de 3,5 mm au centre.

La collection la plus abondante de ce modèle provient du site LeBer-LeMoyne à Lachine (BiFk-6) où une quinzaine de spécimens en argile ont été mis au jour, dont certains qui portaient l'inscription Latreille, servant de modèles éponymes (Buteau et Chevrier 2001 : 28-29). Elles y datent des années 1680. Ailleurs dans la région de Montréal, on en a trouvé dans certains sites du Vieux Montréal notamment à la place Royale (BjFj-3), au fort Ville-Marie (BjFj-101) et sur le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) Plus près de Pointe-aux-

Trembles, on note leur présence au site Boucher-de-Grosbois sur les îles de Boucherville (BjFi-7). On en connait des exemples plus à l'est aussi, mais c'est un modèle plus rare en descendant le fleuve. La pipe de type Latreille est une production bel et bien canadienne, mais directement influencée des pipes vasiformes amérindiennes de la période du Contact.

Pipe du lot 8F4



Un second fragment de pipe a été trouvé dans le lot 8F4. À l'instar du précédent, il s'agit d'un fragment de fourneau de pipe à tuyau amovible qui correspond au calumet canadien (photo 2). Mais il s'agit ici d'un type différent de calumet canadien, également récurrent dans la vallée du Saint-Laurent et aussi influencé par des éléments esthétiques amérindiens. Il s'agit du type Grosbois, dont le fourneau est généralement balanomorphe (en forme de gland)[1] ou globulaire, à plan circulaire et dont la paroi est décorée de motifs incisés se séparant en deux ou trois champs superposés d'obliques alternes, encadrés et séparés d'incisions horizontales. Ces motifs évoquent la décoration incisée se retrouvant sur les parements des vases iroquoiens récents. Il s'agit du type Grosbois, du nom du site où les premiers spécimens avaient été remarqués (Tremblay 2002).

Le fragment du lot 8F4 est en calcaire gris. Sa hauteur totale fait 26 mm alors que le fourneau comme tel fait 21 mm de hauteur. La petite section de lèvre présente des ébréchures. Le diamètre extrapolé de l'ouverture du fourneau à la lèvre fait ±19,5 mm, alors qu'il est d'environ 27 mm dans sa partie la plus large à l'extérieur. Il montre une jonction du col bien définie et la partie supérieure du col. Le motif décoratif est composé de trois bandes superposées et composées de petits groupes d'obliques séparés de ponctuations circulaires.

Quelques exemples de ce type de pipe ainsi que des variantes sont connues dans la vallée du Saint-Laurent. Dans la région de Montréal, on peut mentionner un cas à La Prairie (BiFi-23), deux superbes exemples au site Boucher-de-Grosbois sur les îles de Boucherville (BjFi-7), ainsi qu'un autre à Boucherville même, sur le site BjFi-20 (deuxième chapelle des congréganistes de Notre-Dame). À Trois-Rivières, il y a un spécimen similaire et deux autres qui s'en rapprochent à la place d'Armes (CcFd-18). De façon générale, les contextes associés à ce type de pipe les positionnent au Régime français, plus précisément au tournant du XVIIIe siècle.

[1] Nous préférons l'appellation usuelle « balanomorphe » à celle de « piriforme » que suggère Daviau (2009 : 141-142) pour cette forme particulière du fourneau, car le profil ressemble plus à un gland qu'à une poire. Cette dernière implique un certain retour de courbe vers la verticale dans la partie supérieure, ce qui n'est pas le cas ici. Les fourneaux piriformes existent bel et bien, mais ils sont plutôt rares au Québec et plus communs dans les Prairies.

Pipe du lot 9B6

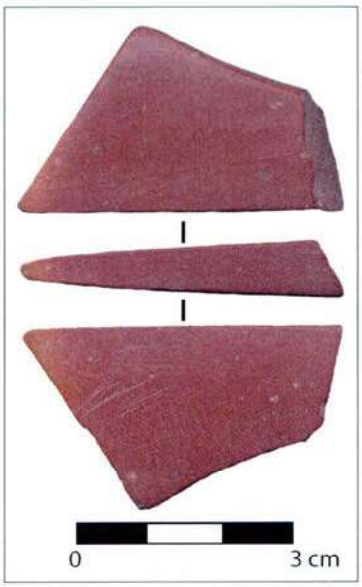

Un curieux fragment sculpté, facetté et poli, en catlinite (argilite rouge), provient du lot 9B6 (photo 3). Il s'agit sans doute d'un fragment de calumet des Plaines, un type de pipe inédit dans les sites archéologiques de la vallée du Saint-Laurent[2]. Le calumet des Plaines est, à l'instar du calumet canadien, une pipe à tuyau amovible, mais essentiellement de plus grande taille, tant au niveau de la tête que du tuyau qui pouvait faire plusieurs dizaines de centimètres de longueur. De plus, la tête du calumet des Plaines est d'un aspect différent de celle du calumet canadien, avec une base allongée sur laquelle repose, souvent vers le centre de la base ou décalé vers l'extrémité distale, un fourneau de bonne hauteur et sans col, de sorte qu'il forme plus ou moins un T ou un L inversé. Ces pipes particulières sont associées à des rituels diplomatiques entretenus par de nombreuses nations amérindiennes dans les Pays-d'en-Haut et dans les Plaines au début de la période historique. Bien qu'apparentés et contemporains aux calumets canadiens, les calumets des Plaines concernent un univers tabagique plus politiquement ritualisé et généralement situé géographiquement plus à l'ouest et au sud-ouest à l'échelle du continent.

La catlinite toutefois, qui est une argilite rouge vermillon, est un matériau qui apparait à quelques occasions dans les collections archéologiques québécoises du début de la période historique. La source principale de ce matériau se situe dans le sud-ouest du Minnesota, mais quelques autres sources de matériaux similaires existent aussi ailleurs au Minnesota, au Kansas, dans le Dakota du Sud et au Wisconsin. C'est une pierre tendre qui a traditionnellement été utilisée pour fabriquer des pipes, mais également d'autres objets comme des perles, des pendentifs, des sculptures et même des moules à plomb (Gundersen et *al.* 2002). Si le calumet des Plaines est rarissime au Québec, la catlinite s'y rend, sous forme de pipes et d'autres objets. On dénombre pas moins d'une vingtaine de pipes en catlinite de différents types sur les sites archéologiques québécois, dont plusieurs qui ont été trouvées dans le Vieux-Montréal, quelques autres au fort Senneville et au moins une à La Prairie.

Le fragment du lot 9B6 est toutefois trompeur, car il pourrait facilement ne pas être perçu comme appartenant à une pipe. Une certaine familiarité avec la variabilité des calumets des Plaines permet néanmoins d'y reconnaître une forme particulière de la partie distale de l'éperon, soit la projection de la base au-delà du fourneau, à l'opposé du fumeur. Sur la plupart des calumets des Plaines, cet éperon se termine en rondeur par une réduction

[2] Daviau mentionne deux cas qu'elle nomme calumets, provenant de l'île aux Oies et du fort Chambly, mais ces exemples ne correspondent pas à la forme classique ni aux dimensions du calumet des Plaines (Daviau 2009 : 136). Le spécimen du fort Chambly est un objet fragmentaire unique à quille transversale et dont l'association au calumet des Plaines reste très spéculative, alors que celui de l'île aux Oies est une variante légèrement plus allongée du calumet canadien avec une quille à perforation multiple, comme il en existe des spécimens ailleurs au Québec.

graduelle de la base. Mais il existe plusieurs variantes, dont celle-ci où l'éperon forme une sorte de petite lame verticale, biseautée au profil et amincie en plan. Quelques exemples de calumets des Plaines portant ce genre d'éperon sont illustrés dans les publications (Witthoft et *al.* 1953 : pl. 2, n° 3, 6 et 7, Paper 1988 : pl. V, n° 21, Brown 1989 : fig. 6, a et g et fig. 7, c). La hauteur totale de la pièce est de 26 mm alors que la longueur du fragment fait 45 mm. Ce fragment est à mettre en relation avec un autre fragment de pipe en catlinite, trouvé par Arkéos lors d'une intervention précédente sur le site. Nous reviendrons sur ce lien dans la discussion.

Objet du lot 9S6

Un artefact en céramique grossière a été mis au jour dans le lot 9S6. Il a une forme plus ou moins cylindrique et présente un trou décentré et en partie ajouré dans son axe longitudinal (photo 4). L'objet semble essentiellement complet, hormis peut-être une certaine écaillure, qui rappelle une cassure de colombin, du côté frôlé par le trou. Il a une longueur de 35 mm et un diamètre variant entre 20 mm et 27 mm. Le trou a un diamètre de 2,8 mm et il est bien droit avec une paroi intérieure lisse. La partie extérieure de la pièce est également lissée à peu près partout, à l'exception de la surface d'écaillure. L'objet a très clairement été modelé en boudin, avec des extrémités plus ou moins aplaties.



La fonction de l'objet reste nébuleuse. À première vue, on dirait une grosse et courte tige de pipe, en raison de sa morphologie cylindrique et de son trou longitudinal, mais le fait qu'il soit complet élimine cette possibilité. Il est probablement plus réaliste de penser qu'il s'agisse d'un rebut de pâte, comme on en trouve fréquemment sur les sites préhistoriques. Les rebuts de pâte sont des déchets résultant de diverses étapes de la fabrication de poterie (Corbeil 1990). Le trou n'a peut-être alors aucun usage particulier, à moins qu'il ait servi à tester un aspect dans le modelage de pipes. Quoi qu'il en soit, la pâte, grossière et locale, est la même utilisée par les Iroquoiens du Saint-Laurent pour la fabrication de poterie et de pipes; en ce sens, il est fort possible que ce soit un témoin de la période Sylvicole, associé à des activités domestiques de cuisson de l'argile.

Outil du lot 1C11

Un galet en ce qui semble être du grès dense a été trouvé dans le lot 1C11. L'objet a une forme circulaire aplatie et présente des stigmates de percussion sur l'ensemble du pourtour ainsi que sur une partie des deux faces (photo 5). Il pèse 1,22 kg, il a un diamètre de 12 cm et une épaisseur de près de 6 cm. Les traces sont très claires et leur disposition systématique sur la pièce confirme qu'il s'agit d'un outil ayant servi à cogner ou à écraser. Il pourrait s'agit d'un broyeur ou d'un percuteur grossier. C'est un type d'outil qui ne demande pas un façonnage élaboré, qui peut être destiné à divers usages et qui aurait bien pu servir autant durant la préhistoire que durant la période historique, Des concrétions beiges recouvrent en partie les traces de percussion, attribuant une ancienneté indéterminée à l'utilisation de l'objet.



Éclat du lot 8D4

Un éclat de calcédoine blanche provient du lot 8D4 (photo 6). Le matériau est d'une qualité douteuse pour la taille, mais on y reconnaît tout de même les principales caractéristiques d'un élément de débitage. Bien que ce soit le seul produit de la taille de pierre qui ait été récupéré lors de l'intervention de 2012, il s'ajoute à quelques autres pièces de débitage trouvées par Arkéos et sur lesquels nous reviendrons dans la section suivante.



Discussion

Comme dans tous les cas de collections partielles, il est important de considérer le résultat des autres interventions afin d'offrir une appréciation plus cohérente de la réalité d'un site. Dans le cas qui nous concerne, deux aspects particuliers retiennent notre attention à ce chapitre : d'une part, l'apport des pipes à tuyau amovible à la compréhension du site historique et, d'autre part, la possible occupation des lieux à l'époque préhistorique.

Hormis les pipes décrites précédemment, quelques spécimens de pipes à tuyau amovible avaient déjà été mis au jour lors d'interventions antérieures sur le site du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16). Ceux-ci incluent d'abord un fourneau de calumet canadien (Ethnoscop 2013 : annexe 5), puis six autres fragments variés dont des fourneaux et des bases (Arkéos 2012 : 115-120). Or, dans la collection mise au jour par Arkéos, un élément qui a été considéré comme un fourneau de pipe de type trapézoïdale selon la nomenclature de Daviau (2009 : 135-136) est plutôt, selon nous, une partie proximale de base. Il s'agit de la pièce portant le numéro de catalogue 16, provenant du lot 3EE6. Ce fragment est en catlinite, tout comme l'autre fragment trouvé dans le lot 9B6; comme ce dernier, il pourrait faire partie d'un modèle de calumet des Plaines. Selon l'analyse initiale de la pièce, le trou formait le foyer, donnant une orientation verticale au fragment, tel qu'illustré sur la planche 4.A (Arkéos 2012 : 117). La petite quille perforée se présentait alors sur le rebord du fourneau, une caractéristique plutôt improbable au sein de la grande variabilité existante des pipes de l'univers franco-amérindien. Les quilles perforées se trouvent presque toujours sous la base des pipes, dans de rares cas elles remontent sur la partie distale de la base, à l'opposé du fumeur. Il existe même au site de Brador (EiBh-34) un cas de quille collée sur l'embout proximal. Chez d'autres spécimens, cet amincissement se trouve non pas sous la base, mais sur celle-ci, généralement du côté proximal de la pipe, c'est à dire entre le fourneau et le fumeur. Dans ce dernier cas, on parlera de crête au lieu de quille. Nous pensons que c'est le cas de l'objet du lot 3EE6 et qu'il correspond à un modèle connu du calumet des Plaines, où cette crête perforée se situe au bout proximal de la base, juste au-dessus du trou de tuyau. Le diamètre du trou de tuyau (un peu plus que 10 mm) est plus gros que la moyenne rencontrée dans les pipes du type calumet canadien, soit entre 5,5 mm et 7,5 mm (Daviau 2009 : 203, fig. 42), ce qui aurait pu expliquer la confusion avec un fourneau, mais c'est tout à fait dans la norme des trous de tuyau de calumets des Plaines qui, rappelons-le, sont assemblés avec des tuyaux beaucoup plus longs et gros. Le gabarit des calumets des Plaines est beaucoup plus volumineux que celui du calumet canadien.

Ce qui est d'autant plus intéressant, c'est que parmi les modèles de calumets des Plaines qui portent ces crêtes perforées, plusieurs sont aussi dotés d'un éperon aminci dans la partie distale de la base, du même type que celui trouvé dans le lot 9B6! Parmi les exemples illustrés dans les publications, on peut répéter les mêmes qui ont été mentionnés plus tôt dans la section sur la pipe du lot 9B6 ainsi que d'autres exemples ailleurs, comme celui de Hothem 1999 : 17-20. Le fait que les deux fragments en catlinite trouvés sur le site BjFi-16 soient fort probablement des éléments de calumet des Plaines laisse envisager qu'ils pourraient même faire partie du même objet. Toutefois, il faut reconnaître qu'une distance d'environ 40 m sépare les deux trouvailles. Quoi qu'il en soit, les exemples de calumets des Plaines typiques sont inconnus au Québec et les deux fragments de Pointe-aux-Trembles, qu'ils appartiennent au même objet ou non, sont des témoins exceptionnels d'une extension géographique orientale d'un objet diplomatique et rituel de première importance du Mid-Ouest américain durant le début de la période historique. Il s'agit de découvertes remarquables qui soulèvent la question de leur occurrence à Pointe-aux-Trembles.

Pour revenir à l'ensemble de la collection des pipes à tuyau amovible, elle consiste donc en deux fragments de calumets des Plaines, d'une part, et cinq fourneaux et trois bases de calumets canadiens, d'autre part. Le rapport d'Arkéos fait également mention de quelques autres fragments d'un fourneau (Arkéos 2012 : 116), mais on a omis d'en préciser la provenance et il n'est pas indiqué non plus s'il s'agit d'une autre pipe ou de l'une de celles déjà décrites. Comme il est souligné dans ce rapport d'Arkéos, il n'est pas impossible que l'une ou plusieurs des bases se rattachent à certains des fourneaux trouvés. Tous les modèles de calumets canadiens de la collection sont sans doute des productions euro-canadiennes, bien qu'au départ ce type de pipe soit d'inspiration amérindienne. Ces calumets correspondent tous à des modèles connus ailleurs dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Régime français et qui ont été fabriqués par les colons. Au chapitre de la chronologie, on remarque que les deux fourneaux décrits dans le rapport d'Arkéos sont les plus anciens de la collection (fin du XVIIe siècle et tournant du XVIIIe siècle), alors que les trois autres sont tous des fourneaux balanomorphes possiblement plus tardifs, soit du milieu du XVIIIe siècle. Quant aux calumets des Plaines, ils sont sans doute de fabrication amérindienne, fort probablement d'une des nations des Pays-d'en-Haut. Ils sont en usage au même moment et continueront de l'être jusqu'au XIXe siècle. Il est logique de croire toutefois qu'ils soient associés, à l'instar des calumets canadiens, aux composantes du XVIIIe siècle du Régime français du site du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles.

Avant de clore la discussion sur les pipes, soulignons que les interventions d'Arkéos avaient aussi permis de mettre au jour une pipe coudée en étain, une autre rare catégorie de pipe. Une autre pipe en étain a été trouvée à peu de distance, soit sur la pointe est de l'île Jésus à Laval, en association avec du matériel du XVIIe siècle, dont une pièce de monnaie de 1628 (Gaumond 1963). Bien que cette dernière soit d'un modèle différent, il s'agit tout de même d'une pipe coudée en étain. En raison de leur rareté, il est difficile de déterminer si ces pipes en métal (il en existe ailleurs également au Québec) représentent des productions régulières ou si elles restent du domaine des idiosyncrasies. Il n'est donc pas aisé de les associer soit à la traite, soit à une utilisation par l'habitant. Par contre, sur le site BjFi-16, les découvertes effectuées depuis 2009 semblent témoigner d'activités de traite, sans toutefois pouvoir affirmer qu'un comptoir ou un poste de traite ait pu occuper les lieux.

En ce qui concerne la possibilité d'une occupation préhistorique sur le site BjFi-16, les objets qui peuvent appuyer ce scénario restent, à ce jour, encore très peu substantiels. Arkéos avait mis au jour quatre éléments lithiques (dont deux outils) en calcédoine blanchâtre (Arkéos 2012 : 136-138) auxquels sont venus s'ajouter le petit éclat du lot 8D4. Un rebut de pâte pourrait témoigner de la fabrication de céramique préhistorique sur place, mais il n'est associé à aucun tesson de poterie ou de pipe préhistorique, ni à aucune structure de combustion ancienne. Enfin, un outil bouchardé, qui rappelle un broyeur, vient s'ajouter à la liste potentielle d'objets pré-européens, mais il aurait pu tout aussi bien résulter d'un usage fortuit par un Canadien pour n'importe quelle tache nécessitant une percussion en l'absence momentanée de marteau ou de masse. En somme, quelques rares indices suggèrent que des Amérindiens sont venus sur place, possiblement avant l'installation européenne, mais il reste trop tôt pour déterminer soit la nature, la durée ou même l'association chronologique et culturelle de ces occupations.

Bibliographie

Arkéos

2012 *Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16).* Montréal, Ville de Montréal.

Buteau, Hélène et Daniel Chevrier

2001 *D'audace en mémoire. Le lieu dit Lachine, un regard archéologique.* Montréal, Art Gestion.

Brown, Ian W.

1989 « The Calumet Ceremony in the Southeast and its Archaeological Manifestations ». *American Antiquity*, 54 (2) : 31-331.

Corbeil, Pierre

1990 « Pour une analyse systématique des sous-produits de la technologie céramique: les rebuts de pâte du site Hector-Trudel ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1) : 37-46. Montréal.

Daviau, Marie-Hélène

2009 *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.* Cahiers d'archéologie du CELAT, n° 26. Québec, CÉLAT.

Ethnoscop

2013 *Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux–Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17.* Montréal,Ville de Montréal.

Gaumont, Michel

1963 *Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2.* Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec.

Gundersen, James Novotny

1993 « "Catlinite" and the Spread of the Calumet Ceremony ». *American Antiquity*, 58 (3) : 560-562.

Hothem, Lar

1999 *Collector's Guide to Indian Pipes. Identification and Values.* Paducah, Schroeder Publishing Co.

Paper, Jordan

1988 *Offering Smoke. The Sacred Pipe and the Native American Religion.* Moscow, The University of Idaho Press.

Tremblay, Roland
2002 *Les pipes à tuyau amovible du site Boucher-de-Grosbois (BjFi-7), île Grosbois, Boucherville. Interventions de l'année 2001.* Rapport d'analyse inédit soumis à Claude Joyal.
2004 *Widespread recurrent models of the so called Micmac pipes.* Communication présentée au 69e congrès annuel de la Society of American Archaeology, tenu en mars 2004 à Montréal.
2007 « Se conter des pipes : la pipe dite Micmac, des origines amérindiennes aux mythes modernes », dans Catherine Ferland (dir.), *Tabac & Fumées. Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XVe - XXe siècles.*, p. 21-50. Collection Intercultures, CÉLAT. Québec, Presses de l'Université Laval.

Witthoft, John; Harry Schoff et Charles F. Wray
1953 « Micmac Pipes, Vase-Shaped Pipes and Calumets ». *Pennsylvania Archaeologist* 23 (3-4) : 89-107.

Annexe 2 Rapport d'analyses archéobotanique et archéoentomologique

GAIA

AVRIL 2013

RAPPORT D'ANALYSES ARCHÉOBOTANIQUE ET ARCHÉOENTOMOLOGIQUE : BJFI-16, NOYAU VILLAGEOIS DE POINTE-AUX-TREMBLES

Anne-Marie Faucher
Archéologue et archéobotaniste
GAIA

et

Mélanie Rousseau
Archéologue et archéoentomologiste
Consultante

Rapport d'analyse soumis à **Ethnoscop Inc.**
Monsieur **Martin Royer**, archéologue senior chargé de projet

Table des matières

Liste des figures ii

Liste des tableaux iii

1. Introduction 1

    1.1 Objectifs 2

2. Méthodologie 2

    2.1 Traitement des échantillons 2

    2.2 Identification des restes 3

    2.3 Quantification des spécimens 3

    2.4 Taphonomie associée au type de sédiments échantillonné 4

3. Résultats 4

    3.1 Résultats archéobotaniques 6

    3.2 Résultats archéoentomologiques 7

4. Interprétations archéologiques 9

    4.1 Les restes botaniques 9

    4.2 Les restes entomologiques 14

    4.3 Intégration des données 16

5. Recommandations 17

6. Conclusion 17

Bibliographie 19

Annexe A : Résultats du tri des graines, BjFi-16. 21

Annexe B : Écologie des plantes, BjFi-16. 23

Annexe C : Sclérites trouvées sur le site BjFi-16. 25

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site archéologique Noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16). 1
Figure 2 : Graine de citrouille ou potiron, BjFi-16-1N3, échantillon 15. 9
Figure 3 : Graines de raisins sauvages, BjFi-16-1N3, échantillon 10. 10
Figure 4 : Graines de cenelles, BjFi-16-1N3, échantillon 18. 10
Figure 5 : Graines de cerises, BjFi-16-1N3, échantillon 10. 11
Figure 6 : Grains de blé carbonisés, BjFi-16-1N3, échantillon 18. 12
Figure 7 : De gauche à droite : pronotum et élytre droit de *Nausibius clavicornis*; tête, pronotum et élytres de *Ptinus* sp.; tête, pronotum et élytre droit de *Sitophilus granarius*. 14
Figure 8 : Tête et pronotum de *Cryptophagus* sp. 15
Figure 9 : De gauche à droite : ? Euaesthetinae indet.; fragment de Puparia 1; fragment de Puparia 2. 15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Détails du tri de la fraction lourde. 5
Tableau 2 : Détails des inclusions observées lors du tri de la fraction légère. 5
Tableau 3 : Pourcentage de chaque catégorie de plantes identifiées. 6
Tableau 4 : Insectes identifiés sur le site BjFi-16 8

1. Introduction

Le site archéologique Noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) est situé sur l'île de Montréal, plus précisément à l'intérieur du quadrilatère formé par la rue Notre-Dame, le boulevard Saint-Jean-Baptiste, la rue Bellerive et la rue Sainte-Anne (figure 1). En 2012, des interventions archéologiques ont été effectuées à cet endroit par Ethnoscop.

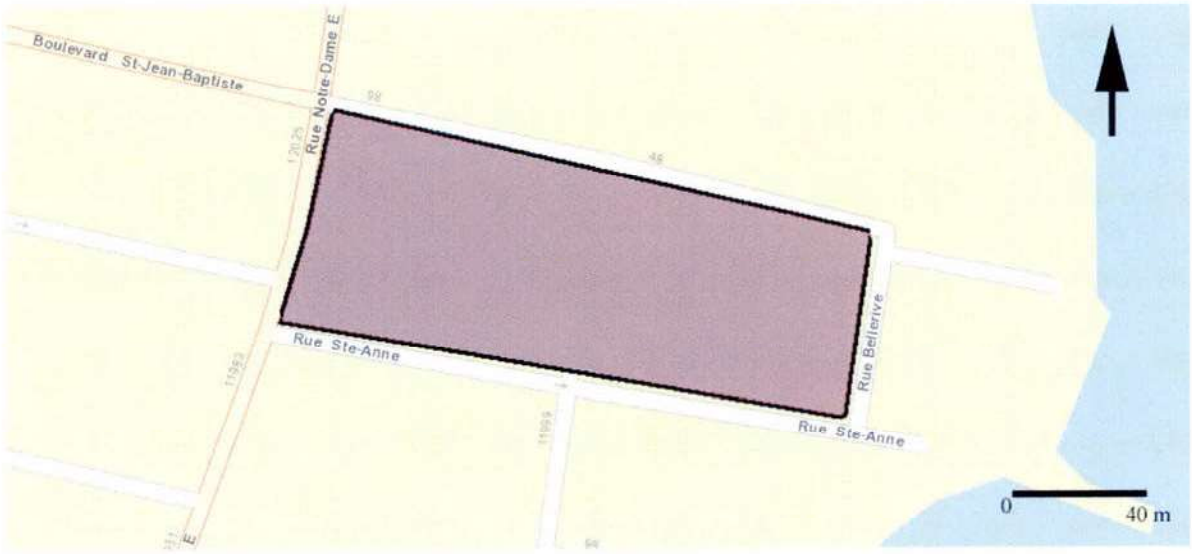

Figure 1 : Localisation du site archéologique Noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16).

Le site a été occupé dès le dernier tiers du XVIIe siècle, sous le Régime français. Sa vocation a dès lors été multiple, puisqu'il est connu que ce lieu abritait des occupations domestiques et artisanales, en plus de composantes militaires et commerciales. Durant les XVIIIe et XIXe siècles, d'autres habitations (auberge, maison, etc.) ont été construites.

Lors de l'inventaire dans la rue Bellerive, plusieurs échantillons de sédiments en colonne ont été prélevés dans le lot BjFi-16-1N3 dans un tonneau. Six de ces échantillons ont été envoyés à GAIA, Coopérative de travail en archéologie pour être analysés pour les macrorestes de graines et les restes entomologiques. Ce rapport présente les résultats obtenus lors de l'analyse de ces six échantillons.

1.1 Objectifs

Cette double analyse (archéobotanique et archéoentomologique) possède deux principaux objectifs. Le premier est de déterminer la nature des sédiments échantillonnés pour confirmer ou infirmer l'hypothèse que le tonneau ait pu servir de latrines. Le second objectif est d'approfondir les connaissances sur le contenu de ces mêmes sédiments pour découvrir des indices liés au mode de vie (alimentation et hygiène) et à l'environnement, afin d'obtenir une meilleure interprétation du site.

2. Méthodologie

Les six échantillons de sédiments prélevés sur le site proviennent d'un seul et même contexte, le lot BjFi-16-1N3. Les échantillons ont été entreposés dans un réfrigérateur dès leur arrivée chez GAIA, afin d'optimiser la conservation des restes et d'éviter une décomposition des graines et des insectes.

2.1 Traitement des échantillons

Le lavage des échantillons a été effectué en suivant la méthode de flottation manuelle utilisant des tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm (Pearsall 2000). Les objectifs des analyses demandées ne nécessitaient pas obligatoirement le traitement par flottation au kérosène pour l'étude des restes entomologiques, habituellement utilisé pour concentrer les insectes (Kenward *et al.* 1980; Rousseau 2011). C'est pourquoi un seul lavage a été effectué, combinant ainsi les deux types d'analyses et accélérant le processus de lavage. Certaines des parties identifiables d'insectes (tête, pronotum et élytres) ont donc pu échapper au tri de la fraction légère, tout comme certaines graines de dimension inférieure à 250 µm, par exemple les petites Graminées.

Un litre de sédiments par échantillon a été traité et les fractions légères obtenues par le lavage et contenant les graines et les insectes archéologiques ont été conservés dans l'alcool (alcool éthylique 95 %) pour éviter leur décomposition. Les fractions lourdes ont été séchées avant d'être triées sous une lampe binoculaire pour vérifier la présence de restes de graines et d'insectes qui

n'auraient pas flotté durant le lavage. Pendant ce tri, les ossements d'animaux et les artéfacts ont été ramassés. La fraction légère a, quant à elle, été triée à l'aide d'un microscope binoculaire à faible grossissement.

2.2 Identification des restes

Chaque graine a été identifiée au plus petit niveau taxonomique possible. Les graines n'ayant pas pu être identifiées à l'espèce l'ont donc été au genre ou à la famille. L'identification a été effectuée à l'aide des collections de référence de GAIA et du Laboratoire d'archéologie environnementale de l'Université Laval, d'ouvrages de référence reconnus tels que Cappers *et al.* (2006), Young et Young (1992) et Martin et Barkley (1961), ainsi que de la base de données Internet USDA Plant (http://plants.usda.gov). La taxonomie et les données écologiques des plantes suivent celles décrites dans Frère Marie-Victorin *et al.* (2002) et Lawrence (1951).

Concernant les insectes, l'identification a été effectuée avec des descriptions et des illustrations fournies par divers auteurs, ainsi que par des comparaisons avec la collection de référence archéoentomologique du Laboratoire d'archéologie environnementale de l'Université Laval. À l'instar des restes botaniques, l'identification des sclérites d'insectes a été faite au plus petit niveau taxonomique possible, soit l'ordre, le genre ou l'espèce.

2.3 Quantification des spécimens

La quantification des restes archéobotaniques a été effectuée comme suit. Un compte d'un spécimen a été donné à toutes les graines complètes ou aux ¾ complètes. Deux moitiés de graine d'un même taxon équivalent également à un compte d'un spécimen. En archéobotanique, lorsqu'un taxon est représenté par au moins 500 graines, il est considéré comme représentatif d'un échantillon et donc les graines subséquentes de ce même taxon ne sont plus ramassées. Cependant, afin d'obtenir une estimation réaliste du nombre total de graines de ce taxon pour chacun des échantillons traités, un compte basé sur le nombre de pétri trié a été effectué. Cette estimation est inscrite entre parenthèses dans le tableau de l'annexe A.

La quantification des insectes a quant à elle été effectuée selon le principe du Nombre Minimum d'Individus (NMI). Il s'agit de déterminer le nombre minimum d'insectes présents dans

un échantillon, par exemple trois têtes et deux pronotums d'un même taxon représentent un minimum de trois individus. La quantification est basée uniquement sur les quatre sclérites les plus communément identifiées en archéoentomologie, soit la tête, le pronotum et les deux élytres.

2.4 Taphonomie associée au type de sédiments échantillonné

Les sédiments échantillonnés proviennent d'un milieu imbibé et possèdent une texture sableuse, peu organique avec quelques agrégats loameux. Ce type de sédiments favorise généralement la conservation des graines carbonisées et non carbonisées, ainsi que de l'exosquelette des insectes, sur une longue période, puisque les attaques bactériennes sont quasi inexistantes. Cependant, il est important de noter que certaines graines ne se préservent pas bien lorsqu'elles ne sont pas carbonisées. C'est le cas notamment des céréales qui sont plus susceptibles de se dégrader rapidement en milieu imbibé si elles n'ont pas préalablement été carbonisées. De plus, les graines provenant de sédiments imbibés ne sont pas discernables des graines modernes, sauf si ces dernières sont au stade de germination. Dans le cas présent, les sédiments échantillonnés ne semblent pas avoir été mélangés à de la végétation ou de la faune moderne; toutes les graines trouvées sont donc considérées comme provenant de sédiments en place. De leur côté, les insectes archéologiques sont facilement discernables des insectes modernes par leur désarticulation. Toutes les sclérites identifiées proviennent donc positivement d'un contexte archéologique.

3. Résultats

Le tableau 1 présente les résultats du tri de la fraction lourde, tandis que le tableau 2 présente ceux de la fraction légère triée sous un microscope binoculaire. La fraction lourde ne possède que très peu d'inclusions, seulement quelques petits fragments d'os de poissons et de mammifères, ainsi que quelques fragments de charbon de bois pour l'ensemble des sédiments traités. Une perle de verre bleue (échantillon 7) et un fragment de céramique de moins de 1 cm (échantillon 14) ont été trouvés.

Tableau 1 : Détails du tri de la fraction lourde.

Site	Lot	Échantillon	Volume traité (L)	Volume restant (mL)	Inclusions
BjFi-16	1N3	7	1	150 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % os mammifères; < 1 % os poissons; < 1 % os indéterminés; 1 perle de verre
BjFi-16	1N3	9	1	125 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % bois; < 1 % os indéterminés
BjFi-16	1N3	10	1	125 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % bois; < 1 % os indéterminés
BjFi-16	1N3	14	1	150 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % bois; < 1 % os indéterminés; 1 fragment de céramique
BjFi-16	1N3	15	1	155 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % os d'oiseaux; < 1 % os mammifères; < 1 % os poissons
BjFi-16	1N3	18	1	175 mL	< 1 % charbon de bois; < 1 % os poissons

Tableau 2 : Détails des inclusions observées lors du tri de la fraction légère.

Site	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16
Contexte	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3
Échantillon	7	9	10	14	15	18
Cenococcum	X-		X-		X-	X-
Charbon de bois	X	X-	X	X	X	X-
Fragment de bois	X	X	X	X+	X++	X+
Os indéterminé			X-			
Os mammifère	X-	X-		X-	X-	X-
Os poisson	X	X	X+	X	X	X
Végétaux/Fungi	X	X		X+	X-	X+

X- : très peu
X : présent
X+ : fréquent
X : ++ abondant
X : +++ dominant

Les résultats du tri de la fraction légère démontrent, entre autres, une faible présence d'ossements et de cenococcum. Les cenococcum sont des spores de fougères appartenant à l'ordre des Polypodiacées. Ces spores ne sont pas identifiables au genre ni à l'espèce, donc mise à part la notation de leur présence, elles ne peuvent pas intervenir plus précisément dans l'interprétation archéobotanique des contextes. Le bois est présent en plus grand nombre dans les

échantillons 14, 15 et 18, tandis que le charbon de bois est présent de manière constante tout au long de la séquence stratigraphique. Finalement, quelques fragments végétaux ou de fungi ont été notés. Cependant, ils n'apparaissent pas provenir de l'environnement moderne, ce qui est également confirmé par l'absence de racines ou de graines en processus de germination.

3.1 Résultats archéobotaniques

L'annexe A présente le détail des graines observées lors de l'analyse, ce qui correspond à un total de 9 304 graines identifiées. Elle indique que les six échantillons de sédiments analysés ont tous révélé la présence de graines préservées par imbibition. Deux échantillons (7 et 18) possèdent également des restes de graines carbonisées appartenant à la famille des Graminées. Un total de 39 taxons a pu être identifié et les résultats confirment la présence d'espèces liées à la consommation alimentaire telles que des grains de céréales et des graines de fruits, ainsi que des espèces de mauvaises herbes ou associées à l'environnement local, comme les plantes herbacées et rudérales (annexe B). Quelques espèces introduites par les Européens sont présentes, comme les céréales, les graines de *Brassica* sp. (chou/moutarde) ou encore les mauvaises herbes comme *Stellaria media* (L.) Vill. (mouron des oiseaux).

Tableau 3 : Pourcentage de chaque catégorie de plantes identifiées.

Site	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16
Lot	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3
Échantillon	7	9	10	14	15	18
Céréales	0 %	0 %	0,06 %	0 %	0 %	0,15 %
Fruits comestibles	94,5 %	99,41 %	96,34 %	97,38 %	98,05 %	96,45 %
Plantes herbacées/rudérales	5,21 %	0,49 %	3,33 %	2,62 %	1,7 %	1,85 %
Graines indéterminées	0,29 %	0,1 %	0,27 %	0 %	0,25 %	1,55 %

Les espèces *Rubus idaeus* L. (framboise) et *Fragaria virginiana* L. (fraise des champs) sont de loin les plus représentées, avec un compte réel de 500 graines pour chaque échantillon. Le nombre total estimé de graines de framboise est de 83 000, tandis que celui des graines de fraise est de 7 319 (annexe A). Concernant la proportion des espèces trouvées, celle appartenant aux fruits comestibles est la plus abondante, avec un pourcentage de plus de 94 % dans chacun des échantillons (tableau 3).

Bien que les échantillons proviennent d'un seul et même type de sédiments et que la diversité des taxons soit presque identique pour chacun d'eux, la proportion de chaque espèce identifiée varie parfois considérablement. En effet, le nombre de graines de cenelle (*Crataegus* sp.) des échantillons 7, 9 et 10 n'est que de 11, tandis qu'il représente 99 spécimens pour les échantillons 14, 15 et 18. La situation inverse est observable pour la figue (*Ficus carica*) où les trois premiers échantillons totalisent 350 graines, tandis que les trois derniers n'en possèdent que huit. Ce changement de proportion au niveau stratigraphique est également visible pour les espèces de *Prunus* sp. et de *Viburnum* sp., ainsi que pour les *Brassica* sp. et les *Chenopodium* sp. Chez les graines de *Ribes* sp., les échantillons 9 et 15 se distinguent des autres, tandis que les graines de *Vitis riparia* sont plus nombreuses dans l'échantillon 9 et que celles de *Papaver* sp. le sont dans l'échantillon 7.

3.2 Résultats archéoentomologiques

L'identification a permis d'identifier un total de 88 individus représentant 33 taxons répartis dans deux ordres, dont huit familles de coléoptères et deux types de diptères. Vingt-et-un individus n'ont cependant pas pu être identifiés au-delà de l'ordre. L'annexe C présente le détail des sclérites identifiées par échantillon. Le NMI et leur importance dans chaque assemblage sont illustrés dans le tableau 4. Dans ce tableau, on note la présence d'une faune sinanthrope (associée à la présence humaine) composée de plusieurs pestes des grains (*Sitophilus granarius, Cryptophagus* sp., *Nausibius clavicornis*) et d'un scarabée (*Scarabidae* indet.). Le second point d'importance observé a trait à la faune « d'ambiance » (*background fauna*) représentée par divers Staphylinidae et par des insectes hygrophiles. Ce sont des insectes qui ont besoin d'un taux d'humidité élevé pour survivre (ex. : *Cercyon* sp. et Diptera indet.).

Des puparia de diptères (mouches), de *Cercyon* sp. et de *Nausibius clavicornis* sont observés dans les deux premiers échantillons (7 et 9), tandis qu'ils sont absents des échantillons stratigraphiquement plus profonds. De leur côté, *Sitophilus granarius* et *Ptinus* sp. sont présents de manière constante dans l'ensemble des échantillons et leur importance est relativement la même

Tableau 4 : Insectes identifiés sur le site BjFi-16.

Identification			Échantillon #											
			7		9		10		14		15		18	
Ordre	Famille	Taxon	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
Coleoptera		Coleoptera indet. 1	1	6 %										
		Coleoptera indet. 2/?	1	6 %	1	9 %			1	7 %			1	4 %
		Coleoptera indet. 3	1	6 %					1	7 %			1	4 %
		Coleoptera indet. 4	1	6 %					1	7 %	1	8 %		
		Coleoptera indet. 5			1	9 %								
		Coleoptera indet. 6/?			1	9 %	1	14 %			1	8 %		
		Coleoptera indet. 7			1	9 %								
		Coleoptera indet. 8					1	14 %						
		Coleoptera indet. 9							1	7 %				
		Coleoptera indet. 10											1	4 %
		Coleoptera indet. 11											1	4 %
		Coleoptera indet. 12											1	4 %
	Hydrophilidae	*Cercyon* sp. /?	1	6 %	1	9 %								
	Staphylinidae	? Euaesthethinae indet.	1	6 %					3	20 %	2	15 %	12	46 %
		Gyrohypnus sp.	1	6 %										
		Carpelimus sp.	1	6 %					3	20 %	4	31 %	2	8 %
		Aleocharinae indet.	1	6 %										
		Staphilinidae indet. 1							1	7 %			1	4 %
		Staphilinidae indet. 2									1	8 %	1	4 %
		Staphylininae indet. 1					1	14 %						
		Staphylininae indet. 2					1	14 %						
		Staphylininae indet. 3					1	14 %						
		Tachyporinae indet.							1	7 %				
	Scarabidae	? Scarabidae indet.											1	4 %
	Anobiidae	Ptininae indet.											1	4 %
		Ptinus sp.	2	13 %	1	9 %	1	14 %	1	7 %	1	8 %	1	4 %
	Silvanidae	*Nausibius clavicornis*/?	1	6 %	1	9 %								
	Cryptophagidae	*Cryptophagus* sp.	1	6 %									1	4 %
	Latridiidae	Latridiidae indet.									1	8 %		
	Curculionidae	Curculionidae indet.	1	6 %										
		Sitophilus granarius	2	13 %	2	18 %	1	14 %	2	13 %	2	15 %	1	4 %
Diptera		?Diptera indet. 1			1	9 %								
		?Diptera indet. 2			1	9 %								
NMI TOTAL			16	100 %	11	100 %	7	100 %	15	100 %	13	100 %	26	100 %

partout. Enfin, ?Euaesthetinae indet. et *Carpelimus* sp. sont davantage présents dans les échantillons plus profonds. L'absence de l'utilisation du kérosène lors du lavage peut avoir affecté

les résultats entomologiques : les sclérites recueillies ne représentent peut-être pas la totalité des insectes présents dans les échantillons analysés. Ceci pourrait, par exemple, expliquer l'absence des 24 élytres associées aux 12 têtes de ?Euaesthetinae indet. de l'échantillon 18.

4. Interprétations archéologiques

4.1 Les restes botaniques

Les restes botaniques de tous les échantillons sont composés majoritairement de fruits comestibles provenant du milieu local (framboise, fraise, citrouille/potiron, raisin sauvage, etc.) (figures 2 et 3) ou ayant été importés (comme les figues). Leur consommation a pu se faire sous forme de gelées, de tartes, de confitures ou encore comme simples fruits. Cela témoigne d'une activité de cueillette locale ou d'horticulture, par exemple un jardin, ainsi que d'un commerce à deux niveaux, local et international (probablement l'Europe pour les figues). Le milieu socio-économique associé aux occupants devait être suffisamment élevé pour permettre l'achat de figues importées. Tous ces fruits possèdent des graines ingérables qui peuvent être rejetées et préservées dans la matière fécale en milieu imbibé.



Figure 2 : Graine de citrouille ou potiron, BjFi-16-1N3, échantillon 15.



Figure 3 : Graines de raisins sauvages, BjFi-16-1N3, échantillon 10.

D'autres fruits, comme les groseilles/gadelles, les pimbinas, les cenelles et les cerises sont également comestibles, mais leur graine n'est pas ingérable (figures 4 et 5). Ces fruits possèdent un grand noyau et très peu de chaire et ont pu davantage être utilisés pour la fabrication de liqueurs, de breuvages, de sirops et de gelées, plutôt que pour la dégustation de leur fruit à l'état naturel. Le résultat de la préparation de ces produits est que les graines sont rejetées, probablement avec le reste des eaux usées provenant de la préparation de la nourriture, ce qui explique leur présence dans les sédiments.



Figure 4 : Graines de cenelles, BjFi-16-1N3, échantillon 18.



Figure 5 : Graines de cerises, BjFi-16-1N3, échantillons 10.

La présence de nombreuses graines de *Ribes* sp. (gadelles/groseilles) n'est pas commune aux latrines du Régime français analysées ailleurs au Québec. Parmi les latrines analysées pour leurs restes botaniques, seules celles provenant de la cour sud-est du château Saint-Louis possédaient ce taxon en grande quantité. Sur la place Royale, un seul spécimen de *Ribes* sp. a été trouvé dans les latrines du marchand Atkinson (Fortin 1987 : 21). Les groseilles et les gadelles sont d'excellents fruits pour de la gelée, du sirop et même du vin (vin de gadelle). Cependant, c'est surtout chez la population anglaise que la culture du groseillier s'est répandue, à partir du XVIIIe siècle (Fortin 1987 : 21). Il est fort probable que les sédiments analysés dans cette étude proviennent d'une occupation datant du Régime anglais, lorsque la gadelle/groseille a commencé à devenir plus populaire au Québec. Cette hypothèse reste à être confirmée par l'analyse de la culture matérielle.

Les plantes cultivées, tels le blé et l'orge, démontrent que ces céréales étaient consommées à l'état de grains et non pas seulement en tant que farine ou semoule. Le blé ayant été trouvé à l'état carbonisé (figure 6), il n'a probablement pas été ingéré. La carbonisation des grains de céréale est presque toujours accidentelle et survient lors de la préparation ou de la cuisson des aliments. L'autre possibilité est un incendie dans un entrepôt à grains, ce qui n'est pas le cas ici. De plus, la présence de la mauvaise herbe *Stellaria media* est habituellement associée aux grains

d'orge puisqu'elle pousse uniquement dans les sédiments riches et humides. Elle est souvent ramassée simultanément à l'orge et est en majorité épurée lors des étapes de séparation des grains. Toutefois, certaines graines peuvent échapper à ce tri, ce qui explique la présence de cette espèce dans l'échantillon 10, tout comme le seul grain d'orge. Cette mauvaise herbe peut être très nocive pour la santé, mais ingérée en petite quantité, comme c'est habituellement le cas, l'humain ne risque rien.



Figure 6 : Grains de blé carbonisés, BjFi-16-1N3, échantillon 18.

Les mauvaises herbes, ou plantes non comestibles, identifiées dans les échantillons sont très peu nombreuses comparativement aux espèces liées à l'alimentation. Ceci reflète une contamination accidentelle liée à l'occupation et à l'utilisation de ce lot, puisque ces espèces pouvaient facilement pousser à proximité. Aucune contamination moderne, soit lors de la fouille, n'a été notée.

Finalement, les légumes ne sont pas représentés et cette sous-représentation de ce type d'aliment est très normale. Il est en effet très rare de consommer les graines des légumes, comme les carottes ou les patates, puisque ces derniers sont habituellement cueillis avant de monter en graines. Les légumes faisaient sans doute partie de l'alimentation, mais n'ont pas laissé de trace archéologique.

Les inclusions non botaniques présentes dans les échantillons, comme les petits ossements de poissons, ont pu être ingérées. Pour leur part, le charbon de bois et les petits os de rongeurs reflètent probablement des activités de rejets domestiques comme le nettoyage du foyer de la

cuisine et du plancher de la maison, ou encore une intrusion accidentelle en ce qui concerne les petits mammifères. Les fragments de bois, présents en plus grande concentration dans les niveaux inférieurs du lot analysé, pourraient provenir de l'effritement du tonneau qui contenait les sédiments échantillonnés.

Les résultats de l'analyse archéobotanique reflètent donc des sédiments riches en graines comestibles, principalement de petits fruits sauvages. En milieu archéologique, les sédiments de latrines, ou les sédiments contenant de la matière fécale sont facilement reconnaissables puisqu'ils contiennent habituellement une importante quantité de ces graines de petits fruits, comme les fraises et les framboises. Dans le cas présent, les sédiments analysés évoquent de la matière fécale, en grande concentration. Cependant, bien que la principale fonction de ce contexte ait pu être un lieu d'aisance, ou un lieu de rejet des eaux domestiques usées, une deuxième hypothèse est envisageable : celle d'avoir également servi de rejet des déchets culinaires (incluant le nettoyage du foyer).

Les restes botaniques sont très semblables à ceux de deux autres tonneaux étudiés par Catherine Fortin, l'un à Montréal et l'autre à Québec (Fortin 1990). Les espèces identifiées sur le présent site, BjFi-16 à Pointe-aux-Trembles, et leur concentration sont semblables à ce qui avait été trouvé sur les sites de Lemoyne-Leber (BjFj-49) et de la maison Imbert (CeEt-143). Ces tonneaux avaient été interprétés comme des lieux de rejets de matières fécales et d'eaux usées (rejets domestiques). Ils étaient probablement liés à un premier système d'enfouissement des rejets domestiques après l'interdiction de les jeter directement dans le fleuve. Il manque d'informations, dans le cas présent, pour savoir si cela aurait pu aussi être le cas sur le site BjFi-16. Une autre ressemblance avec le contenu des tonneaux étudiés par Fortin est que très peu d'artéfacts et d'ossements avaient été trouvés, contrairement à d'autres lieux d'aisance ou latrines, comme celles du Palais de l'intendant (CeEt-30), du château-Saint-Louis (Fortin 1987 : 17) ou encore celles du site CeEt-513 provenant d'un milieu social beaucoup moins élevé (Fortin 1988). Ces trois exemples de latrines possédaient de nombreux déchets (céramiques, ossements) et donc avaient également servi de dépotoirs.

4.2 Les restes entomologiques

Dans cette analyse, les restes d'insectes ne sont pas présents en quantité suffisante pour offrir une interprétation contextuelle entomologique représentative. En effet, pour ce faire, la quantité minimale d'individus par échantillon généralement considérée comme représentative d'une communauté est d'une cinquantaine d'insectes (Smith 2012). Cependant, les insectes présents dans les échantillons offrent ici un excellent complément aux restes botaniques.

Tout d'abord, la présence continue de pestes des grains est notable. *Sitophilus granarius* (figure 7), plus connu sous le nom de « calandre des grains » ou de « charançon du blé », préfère le blé et le seigle, mais peut infester d'autres types de céréales. Il pond normalement ses œufs à l'intérieur du grain, mais peut compléter son cycle de vie dans la farine. *Ptinus* sp. (figure 7) est une peste des produits végétaux et animaux secs de faible importance (Rees et Rangsi 2004). Quant à lui, *Nausibius clavicornis* (figure 7) est une peste des grains généraliste, mais qui préfère le sucre (Elias 2009; Majka 2008; Breese et Wise 1959).



Figure 7 : De gauche à droite : pronotum et élytre droit de *Nausibius clavicornis*; tête, pronotum et élytres de *Ptinus* sp.; tête, pronotum et élytre droit de *Sitophilus granarius*.

Ensuite, certains des taxons identifiés sont fortement associés aux moisissures, champignons et matière organique en décomposition, soit parce qu'ils s'en nourrissent, parce qu'ils y chassent ou encore parce qu'ils y pondent leurs œufs. Ainsi, *Cryptophagus* sp. (figure 8) est souvent associé aux moisissures des grains entreposés, mais est également trouvé en milieu ouvert (Kučerová *et al.* 2005). Les latridiidae sont quant à eux mycétophages (mangeurs de champignons), que ce soit dans la nature ou sur les produits secs entreposés (Majka *et al.* 2009). *Carpelimus* sp. est

un staphylin vivant dans la matière fécale et la matière en décomposition et se nourrissant de petits insectes (Elias 2009). En ce qui concerne les *Cercyon* sp., ils vivent dans la matière organique en décomposition (Smetana 1978).



Figure 8 : Tête et pronotum de *Cryptophagus* sp.

Enfin, il est difficile de déterminer un écosystème particulier pour les staphylins (Staphylinidae – Ex. : ?Euaesthetinae indet. : figure 9) qui n'ont pas encore été considérés, car cette famille est extrêmement généraliste. Cependant, d'un point de vue global, plusieurs espèces de Staphylininae vivant près ou dans l'eau sont fort probablement prédateurs généralistes (Webster *et al.* 2012). De plus, les diptères pupent en milieu aqueux.



Figure 9 : De gauche à droite : ?Euaesthetinae indet.; fragment de Puparia 1; fragment de Puparia 2.

Malgré la faible communauté entomologique trouvée, ces informations permettent de dresser un portrait général des échantillons de sédiments analysés. Tout d'abord, la présence des pestes des grains dans les échantillons peut être attribuable à deux facteurs : le rejet des grains contaminés ou encore la matière fécale suivant leur consommation. L'état de préservation de la cuticule (exosquelette) n'est dans le cas présent pas suffisant pour différencier ces facteurs, car l'exosquelette des coléoptères résiste au processus de digestion (Osborne 1983). Cependant, considérant que les sclérites de pestes des grains ne sont pas fragmentaires, il est plus probable

qu'ils aient abouti dans les sédiments échantillonnés à la suite du rejet des grains contaminés. Ensuite, il semble que le contexte contenait une certaine concentration de moisissures, ce qui serait conséquent avec le rejet de matière organique en décomposition. De plus, le contexte était vraisemblablement humide. Enfin, la quasi-absence d'une faune « d'ambiance » propose que les échantillons proviennent d'un milieu fermé. Ces informations appuient donc les interprétations offertes par les résultats botaniques.

4.3 Intégration des données

L'ensemble des données botaniques et entomologiques analysées est donc en accord avec un lieu d'aisance ou encore de rejet de pots de chambre comme origine principale des sédiments échantillonnés, le tout accompagné de rejets domestiques liés à une activité culinaire (ex. : foyer). Considérant la faible concentration d'artéfacts et d'ossements animaux, le contexte échantillonné ne servait assurément pas de dépotoir.

La majorité des insectes identifiés provient probablement de dépôts associés à des rejets culinaires. En ce qui concerne les pestes des grains, il est possible de croire que leur présence reflète spécifiquement le rejet des grains infestés (directement dans le feu ou dans les sédiments). N'ayant que très peu de preuves archéobotaniques de la présence des céréales dans les sédiments, les analyses des insectes permettent de mieux comprendre leur apport et d'apporter des informations concrètes sur l'hygiène alimentaire des habitants du site BjFi-16.

Les données recueillies supposent également que l'accumulation des sédiments s'est effectuée dans un milieu fermé ou scellé, puisque la flore et la faune environnantes n'y sont presque pas représentées. L'hypothèse d'un milieu ouvert n'est pas très plausible, puisqu'alors il aurait fallu que les sédiments aient été scellés immédiatement après chaque accumulation.

Étant donné la concentration changeante de certaines graines d'un échantillon à l'autre, il est possible de penser à une saisonnalité de la disponibilité de la ressource. Cependant, ceci n'est pas confirmé par les insectes. De plus, il est très difficile de déterminer la saisonnalité des graines de fruits, par exemple, puisque certains moyens de conservation, comme les confitures, sont accessibles à longueur d'année. Il n'est donc pas possible, dans le cas présent, d'offrir plus d'informations à ce sujet.

5. Recommandations

L'étude d'un litre de sédiments a été bénéfique pour les analyses archéobotaniques. En effet, le contexte à l'étude associé à de la matière fécale a offert une très grande quantité de graines pour l'analyse, bien qu'elles ne représentent qu'une faible diversité en termes de taxons. Pour une étude plus approfondie du lot BjFi-16-1N3 concernant l'alimentation, il est recommandé de traiter davantage de sédiments et de se concentrer sur les graines plus rares, afin de bien observer la variabilité alimentaire associée aux restes de ce contexte et de recueillir le maximum de taxons possible.

L'analyse a également permis de confirmer la présence de certains restes entomologiques dans les échantillons. Il est cependant important de noter qu'afin de s'assurer de l'obtention d'une population entomologique significative, il faut minimalement 30 (idéalement 50) individus par échantillon. Donc, un volume de sédiments d'environ quatre litres en contexte riche composé de matière fécale (Bain 2001 : 98) ou de 10 litres en contexte urbain (Smith 2012 : 8) est idéal. Ce nombre minimal d'individus pour l'obtention d'une bonne représentativité (donc 30 ou 50) aurait pu optimiser l'exactitude des interprétations et élargir l'éventail de questions archéologiques concernant les insectes et l'hygiène liée à l'alimentation.

6. Conclusion

Les analyses présentées dans ce rapport avaient comme principal objectif de déterminer la nature des sédiments échantillonnés dans le lot BjFi-16-1N3. Les échantillons analysés ont tous révélé des macrorestes de graines et des insectes préservés par imbibition. Les insectes indiquent un contexte relativement humide et principalement constitué de matière organique en décomposition. La présence de nombreuses graines associées à des fruits comestibles précise le tout en confirmant la présence de matière fécale humaine dans les sédiments.

L'analyse combinée des graines et des insectes a également permis de répondre au deuxième objectif, celui d'approfondir les connaissances sur le contenu des sédiments échantillonnés. Les résultats ont permis d'identifier que les sédiments se sont accumulés dans un endroit qui a probablement été scellé rapidement, empêchant ainsi toute intrusion de la flore et de la faune environnante. De plus, les grains carbonisés appartenant au blé indiquent que cette

céréale était consommée sur le site et leur présence en association avec du charbon de bois évoque le rejet de détritus du foyer de la cuisine, ainsi qu'un possible désir de se débarrasser des céréales contaminées par les pestes des grains.

Bibliographie

Bain, A. 2001. *Archaeoentomological and Archaeoparasitological Reconstructions at Îlot Hunt (CeEt-110): New Perspectives in Historical Archaeology (1850-1900).* BAR International Series, Oxford.

Breese, M. H. et Wise, T. E. 1959. The biology of *Nausibius clavicornis* (KUG.) (Col., Cucujidae), *Bulletin of Entomological Research* **50** (2), 237-258.

Cappers, R. T. J., Bekker, R. M. et Jans, J. E. A. 2006. *Digitale zadenatlas van Nederland / digital seed atlas of the Netherlands.* Groningen: Barkhuis and Groningen University Library.

Elias, S. A., Webster, L., et Amer, M. 2009. A beetle's eye view of London from the Mesolithic to Late Bronze Age, *Geological Journal*, N/A.

Fortin, C. 1987. *Les macrorestes végétaux des latrines de la cour sud-est du Château Saint-Louis, Québec.* Québec. Rapport inédit soumis à Environnement Canada, Parcs Canada.

Fortin, C. 1988. *Analyse des macrorestes végétaux des latrines du site CeEt-513 (boulevard Charest, Basse-Ville de Québec).* Québec. Rapport inédit soumis à William Moss, Ville de Québec.

Fortin, C. 1990. *Les macrorestes végétaux des tonneaux (lots 2D15 et 4S7) du site Lemoyne-Leber, Montréal (BjFj 49).* Québec. Rapport inédit.

Frère Marie-Victorin, É. C., Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne.* 3e édition. Boucherville : Gaëtan Morin.

Kenward, H. K., Hall, A. R. et Jones, A. K. G. 1980. A tested set of techniques for the extraction of plant and animal macrofossils from waterlogged archaeological deposits, *Science and Archaeology* **22**, 3-15.

KuČerovÁ, Z., AulickÝ, R. et Stejskal, V. 2005. Outdoor occurrence of stored-product pests (Coleoptera) in the vicinity of a grain store, *Plant Protection Science* **41**, 86–89.

Lawrence, G. H. M. 1951. *Taxonomy of Vascular Plants.* New York : MacMillan Company.

Majka, C. 2008. The flat bark beetles (Coleoptera, Silvanidae, Cucujidae, Laemophloeidae) of Atlantic Canada, *ZooKeys* **2**, 221-38.

Majka, C. G., Langor, D. et Rücker, W. H. 2009. Latridiidae (Coleoptera) of Atlantic Canada: new records, keys to identification, new synonyms, distribution, and zoogeography, *The Canadian Entomologist* **141** (4), 317-70.

Martin, A. C. et Barkley, W. D. 1961. *Seed Identification Manual.* Caldwell: Blackburn Press.

Osborne, P. J. 1983. An insect fauna from a modern cesspit and its comparison with probable cesspit assemblages from archaeological sites, *Journal of Archaeological Science* **10** (5), 453-63.

Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany: A Handbook of Procedures.* 2nd edition. San Diego : Academic Press.

Rees, D.P. et Rangsi, T.V. 2004. *Insects of Stored Products* (CSIRO Pub.).

Rousseau, M. 2011. Paraffin flotation for archaeoentomological research – Is it really efficient?, *Environmental Archaeology* **16** (1), 57-63.

Smetana, A. 1978. Revision of the subfamily Sphaeridiinae of America North of Mexico (Coleoptera: Hydrophilidae), *Memoirs of the Entomological Society of Canada* **110** (Supplement S105), 1-292.

Smith, D. N. 2012. *Insects in the City : An Archaeoentomological Perspective on London's Past.* Oxford : Archaeopress.

Webster, R. P., Sweeney, J. et DeMerchant, I. 2012. New Staphylinidae (Coleoptera) records with new collection data from New Brunswick, Canada: Omaliinae, Micropeplinae, Phloeocharinae, Olisthaerinae, and Habrocerinae', *ZooKeys* **186**, 7-29.
Young, J. A. et Young, C. G. 1992. *Seeds of Woody Plants in North America.* Portland : Timber Press.

Annexe A : Résultats du tri des graines, BjFi-16.

Site		BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16
Lot		1N3	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3
Échantillon		7	9	10	14	15	18
Céréales	**Nom commun**						
Hordeum vulgare L.	Orge			1			
Triticum aestivum L.**	Blé						2
Fruits comestibles							
cf. *Prunus spinosa* L.	Prunelle		2				
cf. *Sorbus americana* Marshall	Sorbier				2		
Crataegus sp.	Cenelle	2	7	2	35	24	40
Cucurbita sp.	Citrouille/Potiron		1			1	
Ficus carica L.	Figue	50	140	160	3	5	
Fragaria virginiana Duchesne	Fraise	500*(900)	500*(2 133)	500*(1429)	500*(1 056)	500*(1 111)	500*(690)
Malus sp.	Pomme		3	5	6	14	
Prunus domestica L.	Prune		20	9		4	6
Prunus pensylvanica L. f.	Merise	9	24	1		2	2
Prunus sp. /*Viburnum* sp.	Fragments indéterminés	78	178	45	45	16	
Prunus virginiana L.	Cerise	21	77	22	3	2	10
Ribes spp.	Groseille/Gadelle	45	338	103	94	314	34
Rubus idaeus L.	Framboise	500* (13 000)	500* (27 000)	500* (13 333)	500* (5 667)	500* (24 000)	500* (4 333)
Sambucus sp.	Sureau				1		
Satureja hortensis L.	Sarriette	1					
Viburnum sp.	Pimbina	8	42	3	4	13	
Vitis riparia Michx	Raisin sauvage	110	362	71	109	165	155
Plantes herbacées/rudérales							
Aralia sp.	Aralie	1					
Brassica sp.	Chou/moutarde	3		15	16	14	5
Carex sp.	Laîche		2		1	4	4
Carex spp.	Laîche	33		3			
cf. *Aralia* sp.	Aralie			1			
cf. Fabacées	Fabacées	1					
cf. *Picea* sp.	Épinette	1					
cf. *Rosa* sp.	Rosier		1				
cf. *Stellaria media* (L.) Vill.	Mouron des oiseaux			5			
cf. *Vicia* sp.	Vesce	1					

Site		BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16	BjFi-16
Lot		1N3	1N3	1N3	1N3	1N3	1N3
Échantillon		7	9	10	14	15	18
Chenopodium sp.	Chénopode	7	1	21	17	8	9
Lamiacées	Lamiacées	1			1	1	
Oxalis stricta L.	Oxalide dressée			1			
Papaver sp.	Pavot	18	6				2
Petite Graminées	Graminées						1
Petite Graminées**	Graminées	1					
Portulaca sp.	Pourpier	3	1	2			3
Raphanus raphanistrum L.	Radis sauvage	1					
Rosacées	Rosacées	2					
Rumex sp.	Rumex			1			
Graines indéterminées							
Graines inconnues	Fragments indéterminés	4	2	4		4	20
Total		**1401**	**2207**	**1475**	**1337**	**1591**	**1293**

* Le chiffre inscrit entre parenthèses reflète le nombre estimé de graines présentes dans l'échantillon.
** Graine carbonisée.

Annexe B : Écologie des plantes, BjFi-16.

Nom commun	Habitat	Origine	Note	Référence
Blé	Cultivé	Europe	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 790; Lawrence 1951 : 391
Aralie	Milieu boisé	Amérique	Alimentation humaine, vin de ménage aromatique	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 411; Lawrence 1951 : 643
Cenelle	Lieux secs et lumineux	Natif	Alimentation humaine, ornementation	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 296
Cerise	Lieux variés	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 322
Chénopode	Présent surtout dans les lieux habités et les potagers	Natif	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 192
Chou/Moutarde	Cultivé, lieux habités, échappé de culture	Europe	Alimentation humaine, mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 266; Lawrence 1951 : 521
Citrouille/Potiron	Cultivé	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 540; Lawrence 1951 : 719
Épinette	Terrains humides	Natif	Bois, résine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 142; Lawrence 1951 : 364
Figue	Fruit importé	Europe	Alimentation	Lawrence 1951 : 464
Fraise	Champs et pâturages	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 318; Lawrence 1951 : 544
Framboise/mûre	Sols sablonneux dénudés	Natif	Alimentation, milieu naturel	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 327; Lawrence 1951 : 543
Graminées	Lieux variés	Natif - Europe	Mauvaises herbes, alimentation animale	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 757; Lawrence 1951 : 387
Groseille/Gadelle	Milieux boisés	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 291; Lawrence 1951 : 534
Laîche	Lieux variés, milieux humides	Natif	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 700; Lawrence 1951 : 392
Merise	Lieux variés, occupant les brûlés	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 321
Mouron des oiseaux	Sols riches et humides, près des rejets des eaux ménagères	Europe	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 210
Orge	Cultivé	Europe	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 788; Lawrence 1951 : 391
Oxalide dressée	Champs, lieux incultes	Europe	Mauvaises herbes, plante ornementale, alimentation	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 384; Lawrence 1951 : 551

Nom commun	Habitat	Origine	Note	Référence
Pavot	Près des jardins et dépotoirs	Eurasie	Alimentation humaine, mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 247; Lawrence 1951 : 517
Pimbina	Bois et taillis	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 534; Lawrence 1951 : 589
Pomme	Lieux variés	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 342
Pourpier	Lieu très lumineux	Amérique	Mauvaises herbes, plante ornementale, alimentation des porcs.	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 203; Lawrence 1951 : 485
Prune	Lieux variés, cultivé	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 320
Prunelle	Lieux variés, cultivé	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 320
Radis sauvage	Lieux vagues	Europe	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 258
Raisin sauvage	Près des rivières et des bois	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 406; Lawrence 1951 : 715
Rosier	Lieux incultes, milieux ouverts, lieux variés	Natif	Ornementation, produits domestiques (huile, parfum)	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 324; Lawrence 1951 : 544
Rumex	Lieux variés	Natif	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 187; Lawrence 1951 : 475
Rumex	Lieux variés	Natif	Mauvaises herbes	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 187; Lawrence 1951 : 475
Sarriette	Bois et taillis	Natif	Alimentation humaine (fines herbes)	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 502; Lawrence 1951 : 690
Sorbier	Lieux variés, forêt de conifères	Natif	Alimentation humaine	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 319; Lawrence 1951 : 544
Sureau	Milieu humide	Natif	Milieu naturel, plante ornementale, parfois cultivée pour les fruits et les fleurs	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 530; Lawrence 1951 : 715
Vesce	Lieux variés	Natif - Europe	Mauvaises herbes, alimentation, fourrage	Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 348

Annexe C : Sclérites trouvées sur le site BjFi-16.

Échantillon #7			
Famille	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**
Staph	1 T	Gyrohypnus sp.	1
	1 EG + 1 ED	Aleocharinae indet.	1
Curcu	2 T + 2 P	Ptinus sp.	2
	1 EG + 1 ED	Ptinus sp.	
	1 AEG	Coleoptera indet. 2	1
	1 T	Sitophilus granarius	2
	2 P.	Sitophilus granarius	
	1 ED	Sitophilus granarius	
	1 P + 1 ED	Nausibius clavicornis	1
	1 BED	Sitophilus granarius	
	1 BED	Curculionidae indet.	1
Divers A	1 T	? Euaesthetinae indet.	1
Divers B	1 T + 1 P	Cryptophagus sp.	1
	1 T	Coleoptera indet. 1	1
	1 AED	? Coleoptera indet. 2	
	1 BEG	? Cercyon sp.	1
	1 EG + 1 ED	Coleoptera indet. 3	1
	1 AEG	Coeloptera indet. 4	1

Échantillon #9			
Famille	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**
Curcu	1 T	Ptinus sp.	1
	1 ED	Ptinus sp.	
	1 ED + 1 BEG	Coleoptera indet. 5	2
	1 T + 2 P	Sitophilus granarius	2
	2 EG + 1 ED	Sitophilus granarius	
Puparia	Partiel	? Diptera indet. 1	1
	Partiel	? Diptera indet. 2	1
Divers A	1 AEG	Coleoptera indet. 6	1
	1 BED	Cercyon sp.	1
	1 BEG	? Coleoptera indet. 5	
Divers B	1 BED	Coleoptera indet. 7	1
	1 BED	? Nausibius clavicornis	1
	1 AEG	? Coleoptera indet. 2	1

Échantillon #10			
Famille	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**
Staphs	1 T	Staphilininae indet. 1	1
	1 T	Staphilininae indet. 2	1
	1 EG + 1 ED	Staphilininae indet. 1	
	1 EG	Staphilininae indet. 2	
	1 T	Staphilininae indet. 3	1
	1 EG	Staphilininae indet. 3	
Curcu	1 P.	Sitophilus granarius	1
	1 BEG	Sitophilus granarius	
Autre	1 T	Ptinus sp.	1
	1 ED	Sitophilus granarius	
	1 BED	Coleoptera indet. 8	1
	1 AEG	Coleoptera indet. 6	1

Échantillon #14			
Famille	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**
Staphs	1 T + 1 ED	Staphylinidae indet. 1	1
	1 EG + 3 ED	Carpelimus sp.	3
	1 BED	Tachyporinae indet.	1
	2 T + 1 P	Carpelimus sp.	
Curcu	1 T	Sitophilus granarius	2
	1 P.	Ptinus sp.	1
	1 EG	? Ptinus sp.	
	1 P.	Sitophilus granarius	
	2 EG	Sitophilus granarius	
Divers A	3 T	? Euaesthetinae indet.	3
	3 P.	? Euaesthetinae indet.	
Divers B	1 BED	Coleoptera indet. 2	1
	1 AEG	Coleoptera indet. 4	1
	1 ED	Coleoptera indet. 9	1
	1 BEG	Coleoptera indet. 3	1

Échantillon #15				Échantillon #18			
Famille	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**	**Famille**	**Sclérite**	**Identification**	**NMI**
Staph	1 EG + 1 ED	Carpelimus sp.			1 P.	? Staphylininae indet. 1	1
	1 EG + 1 ED	Staphylinidae indet. 2	1		2 ED	Carpelimus sp.	
					1 ED	Staphylinidae indet. 2	1
Curcu	1 T	Ptinus sp.	1	Curcu			
	1 EG + 1 ED	Ptinus sp.			1 P.	Sitophilus granarius	1
	1 ED	Sitophilus granarius	2		1 ED	? Scarabidae indet.	1
	1 EG + 1 ED	Sitophilus granarius			1 BEG	Ptinidae sp.	1
					1 BED	Coleoptera indet. 11	1
Divers A	4 T	Carpelimus sp	4		1 AEG	Coleoptera indet. 2	1
	1 P.	? Euaesthetinae indet.	2	Divers A			
	2 T	? Euaesthetinae indet.			12 T	? Euaesthetinae indet.	12
	1 EG + 1 ED	Coleoptera indet. 6	1		9 P.	? Euaesthetinae indet.	
					1 EG + 1 ED	Coleoptera indet. 12	1
Divers B	1 EG	Lathridiidae indet.	1	Divers B			
	1 BED	Coleoptera indet. 4	1		1 T	Ptinus sp.	1
	1 EG	? Ptinidae indet.			1 ED	Coleoptera indet. 3	1
					1 AED	? Coleoptera indet. 2	1
					1 EG	Coleoptera indet. 10	1
					1 P.	Cryptophagus sp.	1

Légende « sclérites »	
T	Tête
P	Pronotum
E	Élytre
G	Gauche
D	Droite
B	Base
A	Apex

Annexe 3 Détermination des essences de treize échantillons provenant du site BjFi-16

Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique

Siège social : Université de Montréal, **Département d'Anthropologie**.
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal H3C 3J7. Tél. : (514) 343-6111, poste 1-3047
info@grdh-dendro.com ; www.grdh-dendro.com

Ref : ID26

Pour :

Martin Royer
Ethnoscop inc.
88, rue De Vaudreuil
Boucherville (Québec) J4B 5G4

Dossier suivi par :
Marijo Gauthier-Bérubé
marijo.gauthier-berube@umontreal.ca

IDENTIFICATION MICROSCOPIQUE

DÉTERMINATION DES ESSENCES DE TREIZE ÉCHANTILLONS PROVENANT DU SITE BjFi-16

Montréal, le 4 mars 2013

Introduction

Dans le cadre d'une intervention archéologique réalisée à Pointe-aux-Trembles à Montréal, la firme d'archéologie Ethnoscop inc. a mis au jour plusieurs pièces de bois associées à cinq contextes dont les datations vont du Régime français jusqu'au début du XIXe siècle. La firme a mandaté le GRDH pour tenter d'identifier les espèces forestières en présence.

Méthode d'analyse

Les échantillons de bois sont observés au microscope sur des lames minces, en lumière transparente, à des grossissements allant de 40x à 1 000x. L'analyse se fait à l'aide de clefs d'identification anatomique. Chaque essence se distingue par une série de caractéristiques morphologiques ou cellulaires particulières (Schweingruber 1982). Il est ainsi possible de déterminer avec précision les espèces forestières utilisées.

Corpus

Le corpus à l'analyse provient de cinq contextes distincts du site BjFi-16 et compte treize échantillons qui furent analysés individuellement. Un seul d'entre eux ne put être identifié, car il se trouvait dans un état trop fragmentaire pour permettre le prélèvement de lames minces. Il s'agit de l'échantillon du lot 9L2 associé à un pieu ou un poteau dans un contexte donc la datation est problématique.

L'échantillon du lot 9L3 provient d'une pièce de bois posée à plat dans un creusement dans le sol naturel qui pourrait possiblement être associé aux premiers établissements du Régime français. Le troisième échantillon provient d'une douve de tonneau trouvée dans un contexte de possibles latrines de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle (lot 9F4).Le quatrième échantillon fut trouvé dans des sols remaniés du Régime français du lot 8E5 et enfin, les neuf autres sont des pièces de bois trouvées dans une fosse d'enfouissement de déchets du travail du bois au dernier tiers du XVIIIe siècle (lot 8F5).

Résultats

La présence de mélèze dans les déchets de travail du bois nous a forcée à contre-vérifier ces échantillons, car il est parfois difficile de distinguer cette espèce de l'épinette. De façon générale, la transition entre le bois initial et final est beaucoup plus abrupte chez le mélèze que l'épinette lorsqu'on observe les deux espèces en coupe transversale. Cependant la vérification des autres coupes doit être faite pour réduire le risque d'erreur. On doit aussi vérifier la présence en coupe tangentielle de ponctuations cupressoïdes présentes chez l'épinette, et non pas chez le mélèze. Le mélèze présente également des rayons ligneux et fusiformes en coupe radiale contrairement à l'épinette qui ne présente que des rayons fusiformes.

La présence de trois essences distinctes parmi les échantillons 8F5-1 à 8F5-9, tous provenant de la fosse à déchets, peut indiquer que divers aspects du travail du bois ont été effectués à proximité, car les trois espèces ont des utilisations généralement variées.

Échantillon/Lot	Contexte	Essence (nom commun)	Essence (nom latin)	Commentaire
9L2	pieu/poteau	-	-	Trop fragmentaire pour l'identification
9L3	indéterminé	Pin blanc	*Pinus strobus*	-
9F4	tonneau (latrines?)	Chêne	*Quercus sp.*	Très mauvais état de conservation
8E5	Régime français	Pruche du Canada	*Tsuga canadiensis*	Mauvais état de conservation
8F5-1	déchets du travail du bois	Mélèze laricin	*Larix laricina*	-
8F5-2	déchets du travail du bois	Pruche du Canada	*Tsuga canadiensis*	-
8F5-3	déchets du travail du bois	Pruche du Canada	*Tsuga canadiensis*	-
8F5-4	déchets du travail du bois	Pruche du Canada	*Tsuga canadiensis*	-
8F5-5	déchets du travail du bois	Mélèze laricin	*Larix laricina*	-
8F5-6	déchets du travail du bois	Sapin beaumier	*Abies balsamea*	-
8F5-7	déchets du travail du bois	Mélèze laricin	*Larix laricina*	-
8F5-8	déchets du travail du bois	Sapin beaumier	*Abies balsamea*	-
8F5-9	déchets du travail du bois	Sapin beaumier	*Abies balsamea*	-

Description des essences

Pin blanc (*Pinus strobus*)
Eastern white pine

Le pin blanc est un bois léger, tendre et facile à travailler. Son tronc est rectiligne et il permet de débiter de belles grandes planches. Il est utilisé pour la construction (incluant la construction navale), les travaux d'ébénisterie, les boiseries intérieures et extérieures, etc. Cet arbre atteint généralement 15 m à 30 m de hauteur, jusqu'à 100 cm de diamètre et peut vivre 200 ans et plus.

Il croît rapidement et développe un fût droit avec des branches plus ou moins horizontales. La couleur du bois va de blanc crème à jaune brunâtre, avec peu de distinction entre le bois initial (été) et le bois final (hiver). Le pin colonise des sols très divers, comme les tourbières ou les crêtes rocheuses. Cependant, il préfère les sols sableux bien drainés. On le retrouve le plus souvent dans la zone des feuillus et celle des Grands Lacs et du Saint-Laurent et au-delà. Il est normalement mélangé à d'autres espèces, comme les autres pins, le bouleau jaune, la pruche, l'érable ou le chêne.

Chêne (*Quercus sp.*)
Oak

Onze essences du genre *Quercus* sont présentes au Canada. Au Québec, on retrouve surtout le chêne rouge (chêne boréal, *Quercus rubra*), le chêne blanc (*Quercus alba*), le chêne à gros fruits (à gros glands, *Quercus macrocarpa*) et, plus rares, le chêne bicolore (chêne bleu, *Quercus bicolor*) et le chêne jaune (chicapin, *Quercus muehlenbergii*). Les chênes atteignent des hauteurs allant de 15 m (chêne à gros fruit) à 35 m (chêne blanc) et des diamètres proportionnels, soit de 60 cm à 120 cm. Ils peuvent vivre pendant plusieurs centaines d'années.

Le fût du chêne peut être relativement droit en forêt, mais reste ramifié, avec de grosses branches. Le chêne est un bois dur, lourd et fort, résistant à la carie. Il est utilisé à cause de ses qualités pour l'ébénisterie et la marqueterie et, ainsi pour la tonnellerie et la construction navale.

Cet arbre pousse dans la zone des feuillus et dans la zone des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Au Québec, le chêne rouge est le plus répandu : il se retrouve jusqu'à Québec et au-delà. Par contre, les aires de répartition des autres espèces de chênes se limitent aux alentours de Montréal, sur les rives de l'Outaouais et de la Richelieu. Ils sont plus abondants près des Grands-Lacs et le lac Champlain, puis vers le sud. Le chêne pousse sur des sols variés, généralement mélangé au tilleul, au cerisier tardif, aux caryers, à l'érable à sucre, au frêne blanc, au pin blanc et à la pruche.

Il est facile de reconnaître le chêne en coupe tangentielle par la présence de pores formant une flamme entre les cernes. Les rayons sont également visibles à l'œil nu.

Mélèze laricin (*Larix laricina)*
Tamarack, larch

Le genre *Larix* comprend une seule espèce originaire du nord-est américain soit *Larix Laricina.* Cet arbre, de dimension moyenne, peut atteindre 25 m de hauteur, 40 cm de diamètre et vivre près de 150 ans. Il se distingue par ses rameaux garnis d'aiguilles très fines qui deviennent jaune vif à l'automne et tombent une fois l'hiver arrivé.

Le bois de mélèze laricin est dur, fort et durable. Vu sa résistance à la pourriture, il a parfois été utilisé en tant que piquet, poteau ou comme bois de mine et/ou de chemin de fer; il est particulièrement utile dans le cas d'aménagements en contact avec l'eau. De fait, les Amérindiens utilisaient parfois ce bois dans la construction d'embarcations et la confection de raquettes. Il constitue l'un des meilleurs bois de chauffage résineux.

Son aire de répartition géographique est très vaste, s'étendant de part et d'autre de l'Amérique du Nord. Il pousse dans des habitats très divers, le plus souvent dans des stations froides, humides et mal drainées telles que les tourbières mélangées à l'épinette noire et/ou le thuya occidental. Le mélèze laricin tolère très mal l'ombre et préfère les sols humides, légers et bien

drainés. Il peut former des peuplements presque purs sur le pourtour des tourbières et croît fréquemment mélangé avec l'épinette noire, l'épinette blanche, le peuplier faux-tremble et le bouleau à papier.

Il est impossible de distinguer macroscopiquement cette essence avec certitude, sans écorce ni aiguille. Elle est parfois difficile à différencier de l'épinette (*Picea glauca*, *Picea rubens*, *Picea mariana)* sous l'objectif du microscope. Ses canaux résinifères sont visibles à la loupe.

Sapin baumier (*Abies balsamea*)
Balsam fir

Le sapin baumier est un bois léger, faible et tendre, qui croit jusqu'à 25 m de hauteur et 70 cm de diamètre, puis qui peut vivre 150 ans. Son tronc est droit et décroissant vers la cime. Son bois a une couleur tirant vers le blanc. Il est beaucoup utilisé pour la production de pâte à papier et pour le bois d'œuvre, mais sert aussi pour les portes, les châssis et parfois le bardeau.

Le sapin baumier s'adapte à des environnements variés. Il est caractéristique des forêts septentrionales du centre et de l'est du Canada. On le retrouve dans la zone des feuillus, celle des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la forêt boréale, de l'Alberta à Terre-Neuve. Il croit en peuplement pur ou en mélange avec le peuplier faux-tremble, l'épinette, la pruche et le bouleau à papier.

.
Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)
Eastern Hemlock

La pruche du Canada est la seule espèce du genre *Tsuga* dans l'Est du Canada. Elle peut atteindre 30 m de longueur et 100 cm de diamètre. Elle croit lentement et peut vivre jusqu'à 600 ans, mais son bois a une faible résistance mécanique : il se fend et se casse facilement. L'écorce de la pruche a été largement utilisée pour son tanin et le bois lui-même peut servir aussi à la construction. On ne semble pas avoir reconnu les faiblesses mécaniques de cette essence dans le passé.

La pruche se retrouve sur la côte est américaine, dans la zone forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la zone dite acadienne, comprenant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Édouard. Cet arbre pousse sur des sols variés, mais dans un environnement humide le plus souvent. On le retrouve en peuplement pur ou en mélange avec le bouleau jaune, le pin blanc, l'épinette (blanche et noire), l'érable à sucre et le hêtre.

Bibliographie

CLOUTIER, Alain, *SBO-4000 / SBO-7020 Anatomie et structure du bois : Photomicrographies de bois résineux*, page personnelle. Accédé le 22 février 2013 depuis http://www.xylo.sbf.ulaval.ca/sbo4000/sbo4000.htm

FARRAR, J. L., 1995, *Les arbres du Canada*. FIDES et Service canadien des forêts, Ottawa.

JOHNSTON, William F., 1990, *Tamarack*, Silvics of Forest Trees of the United States. United States Department of Agriculture Forest Service. Accédé le 7 octobre 2012 depuis http://www.na.fs.fed.us/spfo/pubs/silvics_manual/Volume_1/larix/laricina.htm

ONTARIO, Ministry of Natural Resources, *Ontario's Tree Atlas* [en ligne]. Accédé le 22 février 2013 depuis http://www.mnr.gov.on.ca/en/Business/ClimateChange/2ColumnSubPage/STDPROD_085782.html?region=nativeSpecies

ROULEAU, R. *et al.*, 1990, *Petite flore du Québec*. Les Publications du Québec, Québec.

SCHWEINGRUBER, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*. Institut Fédéral de Recherche Forestière, Edition Zürger, Zurich.

Annexe 4 Fiches des biens immobiliers et des services d'utilités publiques

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		10B3	259

Nom ou identification du vestige :
puits

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : limite nord de la rue, en bordure du trottoir

Lot : Sous: 0,60 m de remblais de l'infra moderne
Sur: sol naturel

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: -

Description :

Structure circulaire en pierre des champs non liées de mortier, d'environ 2,50 m de diamètre. Le centre présente un vide comblée de pierres provenant vraisemblablement de la démolition du puits. Beaucoup d'eau apparaît au niveau de l'argile naturelle. La pelle mécanique a complètement éventré la structure jusqu'à une profondeur d'environ 1,80 m. Sa base n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre des champs (calcaire, granitique)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : | **largeur:**

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	p 0,60 m	p 1,80 m		1,20 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet dérasé par la pelle

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

la structure a été dérasée jusqu'à 2,80 m de profondeur sans que sa base ne soit atteinte.

Références :

Archéologue: H comete

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base			

Photos: 12-NUM1-259-264

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

puits de surface

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		10C2	260

Nom ou identification du vestige :
Maçonnerie de pierre calcaire

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : en bordure du mur de façade du 12020, rue Bellerive

Lot : Sous:
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: nord-sud

Description :

Mur de maçonnerie de pierre calcaire orienté nord-sud et aligné avec le mur de la maison sise au 12020, rue Bellerive séparant la section de la maison à deux étages de la petite section ouest d'un seul étage. Ce mur a été partiellement détruit pour la construction de la maison actuelle. Le mur de fondation de la maison actuelle est assis au sommet dérasé du vestige.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2 à 3

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier grisâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01 m à 0,03 m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire gros fragments et même pierres

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,50 m **largeur:** 1,00 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	p 0,90 m	p 1,70 m		0,80 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

de 0,15 m de côté jusqu'à 0,40 m X 0,30 m X 0,20 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

faible

Désordres structurels :

dérasé lors de la construction de la maison actuelle.

Références :

Archéologue: Comete

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: 12-NUM1-254

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation de l'hôtel Alma

Datation :

dernier quart XIXe siècle à 1912.

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		10C3	261

Nom ou identification du vestige :
Maçonnerie de pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : portion ouest

Lot : Sous:
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-27

Orientation: Un segment N-S et un segment E-O

Description :

Deux murs de pierres des champs formant le coin nord-ouest d'un bâtiment. Le mur nord-sud s'aligne parfaitement avec le mur ouest de la maison sise au 12020, rue Bellerive. Le segment nord-sud, ayant une longueur résiduelle de 3,00 m, fait 0,75 m d'épaisseur, tandis que le segment est-ouest fait une épaisseur de 0,55 m. Le segment nord-sud a été tronqué à 2,00 m du mur de fondation de la maison actuelle.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire et roches granitiques

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisses à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier beigeâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : jusqu'à 0,10 m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 3,00 m nord-sud

largeur: 0,75 m segment nord-sud
0,55 m segment est-ouest

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	p 0,80 m		p 1,30 m	0,50 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

jusqu'à 0,70 m X 0,60 m X 0,40 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet ou en paroi

Intégrité :

mauvaise

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

tronqué par l'excavation de la tranchée de construction de la maison actuelle. Détruit par les travaux de construction d'égout et d'aqueduc.

Références :

Archéologue: comete

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: 12-NUM1-266-268, 276-278

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de fondation d'une maison

Datation :

Régime français

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		13A2	262

Nom ou identification du vestige :
mur de pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : limite sud de 13A

Lot : Sous: 13A1
Sur: sol naturel

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-07-26

Orientation: E-O et N-S

Description :

Maçonnerie de pierres calcaire à la limite sud de l'excavation mécanique. Un segment est-ouest longe la limite sud de l'excavation et un segment nord-sud vient se joindre à l'extrémité du segment est-ouest pour former le coin sud-ouest d'un bâtiment.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

indéterminée

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : segment E-O : 6,60 m dégagé
segment N-S : 1,30 m dégagé

largeur: segment N-S : 0,60 m
segment E-O : dégagé sur 0,40 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

env. 20 cm X 20 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

sommet dérasé et segment nord-sud tronqué

Références :

Archéologue: F Lamothe

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base		30-31	

Photos: 12-NUM1-95

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		13C2	263

Nom ou identification du vestige :
maçonnerie de pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : centre sud

Lot : Sous: mécanique
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-07-26

Orientation: ind.

Description :

Aménagement d'une douzaine de pierres calcaires liées au mortier. Tronqué à l'est par tranchée moderne et au nord-ouest par mur 8C5.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

indéterminée

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre et gris beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

petit amas de blocage au centre, 0,05 m X 0,05 m

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,30 m dégagé **largeur:** 0,80 m résiduel

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	13,27 m				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

de 0,20 m X 0,15 m à 0,30 m X 0,20 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet

Intégrité :

très mauvaise

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

fortement déstructuré par aménagements modernes

Références :

Archéologue: F Lamothe

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base		20-21	

Photos: 12-NUM1-20

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

ancien bâtiment en pierres

Datation :

indéterminée

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		8A12 - 8G4	251

Nom ou identification du vestige :
Maçonnerie de pierre

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Centre de 8A et presque toute l'aire de 8G

Lot : Sous: 8G3 et 8A5
Sur: sol naturel

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: le mur 13A2 est construit sur ce mur

Date : 2012-08-06

Orientation: N-S

Description :

Mur de pierres des champs orienté nord-sud et dégagé dans les sondages manuels 8A et 8G. Les pierres sont liées d'argile vert olive tacheté de rouille.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

grès rose et calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2-3

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : + ou - désagrégé

Épaisseur : 2-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire + ou - 10 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

traces de liant d'argile

Base d'appui :

sol naturel archéologiquement stérile

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : dégagé sur 2,75 m **largeur:** 0,55 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,90 m		12,60 m	0,30 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

0,20 m X 0,20 m X 0,10 m à 0,30 m X 0,30 m X 0,15 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : segment jusqu'à la base

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

sommet arasé

Références :

Archéologue: F Lamothe

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base	paroi N 8A	34-35-42-43	

Photos: 12-NUM1-44-47, 51-54, 94-95

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation

Datation :

deuxième moitié du XVIIIe siècle

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		8C12	254

Nom ou identification du vestige :
Assemblage de pierres brutes

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : sous et le long de la paroi ouest

Lot : Sous: 8C8, 8C9 et 8C10
Sur: 8C11

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-06

Orientation: N-S

Description :

Assemblage de pierres des champs brutes dont plusieurs d'entre elles ne semblent que liées d'argile. Quelques traces de mortier se trouvent dans la portion nord du vestige.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

grès rose

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

à tout venant

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2 à 3

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : argile et mortier blanc gris

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01 m à 0,15 m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

grès rose

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,00 m dégagé **largeur:** 0,57 m dégagé

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,67 m 12,72 m 13,02 m				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

diamètre entre 0,15 m et 0,60 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel

Intégrité :

mauvaise

Altération des matériaux :

mortier presque inexistant

Désordres structurels :

Brisé vers le centre-sud par la pose d'un tuyau de grès

Références :

Archéologue: S Santerre

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: 12-NUM1-23, 84-86

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de fondation d'un bâtiment

Datation :

Régime français

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		8C5 -8C6	252

Nom ou identification du vestige :
murs de béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :

Lot : Sous: infra rue
Sur: 8C11

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-07-24

Orientation: E-O

Description :

Deux murs de béton à coeur de pierres calcaire, coulé dans un coffrage de bois (du bois est encore visible sur le parement du mur).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

coulée

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton grossier avec fragments de calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : E-O : 1,30 m
N-S : 0,90 m

largeur: 0,28 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	13,16 m 13,28 m		12,86 m	0,70 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel

Intégrité :

plutôt bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

sommet arasé

Références :

Archéologue: F. Lamothe

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base		20-21	

Photos: 12-NUM1-22 et 59-61

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de fondation d'une maison

Datation :

après l'incendie de 1912

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		9F4	255

Nom ou identification du vestige :
tonneau en bois

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : centre

Lot : Sous: 9F1
Sur: 9F8

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: -

Description :

Vestiges d'un tonneau en bois positionné à la verticale dans une tranchée dans le sol naturel. Les douves formant le tonneau font entre 0,06 m et 0,09 m de largeur. La hauteur résiduelle du tonneau est de 0,62 m. À la base du creusement, trois pierres des champs avec un peu de mortier résiduel sont positionnées au centre du tonneau. L'intérieur était comblé de sédiments organiques associées à l'utilisation de l'installation.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : diamètre d'environ 0,60 m

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,60 m		11,98 m	0,62 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

faiblement décomposé

Désordres structurels :

dérasé

BjFi-16 | | -9F4 | -255 | 4/4

Références :

Archéologue: H Comete

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: 12-NUM1-167-170, 174, 175, 189, 190

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Latrines

Datation :

Régime anglais

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		9F7 - 10B2	256

Nom ou identification du vestige :
maçonnerie de pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : coin nord-ouest de excavation mécanique

Lot : Sous: mécanique
Sur: sol naturel

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: est-ouest et nord-sud

Description :

Maçonnerie de pierres et petits blocs de calcaire et de roches granitiques formant le coin sud-est d'un bâtiment. La limite sud de ce bâtiment est légèrement plus au sud que la limite sud de la maçonnerie 9K7.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement simple et parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire, roches granitique

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier sableux brun beigeâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégés

Épaisseur : 0,02 m à 0,05 m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire et granitique

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : est-ouest : 1,00 m visible
nord-sud : 5,30 m dégagé

largeur: segment nord-sud : 0,55 m
segment est-ouest : 0,40 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,70 m		12,40 m	0,30 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

0,20 m de diamètre à 0,60 m X 0,40 m X 0,35 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

faible, mortier se désagrège

Désordres structurels :

tronqué

Références :

Archéologue: H Comete

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base	paroi ouest	150	

Photos: 12-NUM1-186, 234, 235,

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation d'une résidence

Datation :

Régime anglais

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		9K7 - 9P3	257

Nom ou identification du vestige :
Maçonnerie de pierres

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : limite nord

Lot : Sous: mécanique
Sur: sns

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: -

Description :

Base en maçonnerie de pierres des champs (calcaire et granitique) liées de mortier sableux très similaire au mortier du mur adjacent. Cette structure fait 1,15 m est-ouest sur environ 0,90 m nord-sud. Elle est composée de deux assises pour une hauteur totale de 0,35 m.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire et roches granitiques

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute à partiellement ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1 à 2

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisse à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier sableux brun beigeâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : indéterminés

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : 0,02 à 0,05 m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,15 m est-ouest **largeur:** 0,90 m nord-sud

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,66 m		12,31 m	0,35 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

De 0,15 m de diamètre à 0,40 m X 0,30 m X 0,25 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet dans l'emprise de l'excavation mécanique

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

vraisemblablement dérasée

Références :

Archéologue: H Comète

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base		150	

Photos: 12-NUM1-229,230,234,235

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

base à fonction indéterminée

Datation :

Régime anglais

Commentaires :

Contemporain au mur de fondation adjacent.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFi-16		9N6	258

Nom ou identification du vestige :
Maçonnerie de pierres des champs

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Limite nord de l'excavation mécanique

Lot : Sous: mécanique
Sur: sol naturel

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 2012-08-16

Orientation: est-ouest

Description :

Maçonnerie sèche de pierres des champs disposées en boutisses à plat et de chant dans une tranchée creusée dans le sol naturel archéologiquement stérile. Le parement sud montre deux assises pour une hauteur totale résiduelle de 0,36 m. Les interstices sont comblée d'argile sableuse gris beigeâtre à brun foncé, vraisemblablement le sol naturel qui s'est infiltré entre les pierres. Un fragment de creamware a été trouvé entre deux pierres du vestige.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire et roches granitiques

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

boutisses à plat et de chant

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur :

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	12,50 m		12,15 m	0,35 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

de 0,10 m de côté à 0,30 m X 0,20 m X 0,20 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel sommet

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

nulle

Désordres structurels :

tronqué à l'est et à l'ouest.

Références :

Archéologue: H Comète

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
base			

Photos: 12-NUM1-246-248

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de fondation d'une dépendance

Datation :

Commentaires :

Dernier tiers du XVIIIe siècle

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFi-16		8C7	253

Réseau: Élimination des eaux usées

	0/1
Canalisation:	1
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 — voûté 0 — ovoïde 0
circulaire 1 — trapézoïdal 0
Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 — circulaire 1
ovoïde 0 — octogonale 0
Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

deux segments : un nord-sud et l'autre est-ouest diamètre de 0,19 m
nord-sud : 1,00 m
est-ouest : 2,00 m

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier

Appareil:

Assemblage: Bell & Spigot

Disposition:

Liaison:

Joint: ciment

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2004-04-28

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFi-16		8C7	253

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: portion centrale de 13C

Orientation: N-S et E-W

Élévations : **Sommet :**

Pente: desc vers le **Base :**

ASSOCIATION

repose dans le sol naturel stérile, sous les remblais 8C4 et 8C8 et le mutr 8C6

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

A tronqué la maçonnerie de pierres 8C12
marque CARTCRAIG GLASGOW

Datation premier quart du XXe siècle

RÉFÉRENCES

Archéologue: F lamothe

Plan: base **Coupe:** paroi ouest

Photos: NUM1-11-13, 17 **Carnet:**

Échantillon:

Annexe 5 Catalogues des photographies

Projet : Travaux publics
Film N° : BjFi-16-12-NUM1

Archéologue : Hugo Comète
Type de film :

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-07-12	1	1	St-Joseph	Vue générale après pulvérisation de l'asphalte	O.
23-07-12	2	2	St-Joseph	Vue générale après pulvérisation de l'asphalte	E.
23-07-12	3	3	8C99	Vue générale	N.
23-07-12	4	4	8C99	Vue générale	E.
23-07-12	5	5	8C1	Surface/base 8C99	N.
23-07-12	6	6	8C2	Surface/base 8C1	N.
23-07-12	7	7	8C3-8C4	Surface/base 8C2 (8C3 au nord, 8C4 au sud)	N.
23-07-12	8	8	8C3-8C4	Base 8C3, surface 8C4 au nord (en cours au sud)	N.
23-07-12	9	9	8C4	Lentille de résidus de combustible de charbon minéral, en cours de fouille	N.
23-07-12	10	10	8C8	Sommet/base 1C4	N.
23-07-12	11	11	8C9/8C10/8C7	Sommet/base 8C9 temporaire avant enlèvement canalisation	N.
23-07-12	12	12	8C9/8C10/8C7	Sommet/base 8C9 et vestige 3 (8C7)	N.
23-07-12	13	13	8C9/8C10/8C7	Sommet/base 8C9 et vestige 3 (8C7)	N.
23-07-12	14	14	8C9	Très net	N.
23-07-12	15	15	8C9	Très net, détail	N.
26-07-12	16	16	8C11	Surface/bases 8C8, 8C9, 8C10	N.
26-07-12	17	17	8C7 (vestige 3)	Marque CARTCRAIG GLASGOW	-
26-07-12	18	18	8C11	Meule préhistorique in situ ? détail	N.
26-07-12	19	19	8C11	Meule préhistorique in situ ? détail	N.
26-07-12	20	20	Vestige 4	Vue du vestige 4	-
26-07-12	21	21	8A1	Surface 8A1/Base 8A99	N.
26-07-12	22	22	8C	Paroi sud et vestige 1	S.
26-07-12	23	23	8C	Paroi ouest et canalisation vestige 3 et base 8C8	O.
26-07-12	24	24	8B	Vue générale de la tranchée et vestige 5	S.
26-07-12	25	25	8B	Vue générale de la tranchée et vestige 5	S.
26-07-12	26	26	8B	Détail, vestige 5	-
26-07-12	27	27	8B	Détail, vestige 5	-
26-07-12	28	28	8A2	Surface 8A2/base 8A1	N.
26-07-12	29	29	8C11	Base, fin de fouille	N.
26-07-12	30	30	8C	Paroi nord et vestige 3	N.
26-07-12	31	31	8C	Paroi est et vestiges 2 et 3	E.
27-07-12	32	32	8C	Vue générale	N.
27-07-12	33	33	8C	Vue générale	N.
27-07-12	34	34	8C	Vue générale	E.
27-07-12	35	35	8A3	Surface 8A3/base 8A2	S.
27-07-12	36	36	8A3	Surface 8A3/base 8A2	S.
27-07-12	37	37	8A3	Surface 8A3/base 8A2, portion sud	E.
27-07-12	38	38	8A4	Surface 8A4/base 8A3	S.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
27-07-12	39	39	8A4	8A4 près de la base-en cours de fouille	N.
30-07-12	40	40	8A5	Surface 8A5/base 8A4	N.
27-07-12	41	41	8A6 et 8A7	Surface 8A6 et 8A7/base 8A5	N.
27-07-12	42	42	8A7	Piquet	N.
27-07-12	43	43	8A7	Piquet	-
27-07-12	44	44	8A8	Surface 8A8/base 8A6	-
27-07-12	45	45	8A9	Surface 8A9/base 8A8	N.
27-07-12	46	46	8A10	Surface 8A10/base 8A9	N.
27-07-12	47	47	8A11	Surface 8A11/base 8A10 (fin de fouille ouest)	N.
31-07-12	48	48	8D1	Surface 8D1	S.
31-07-12	49	49	8E1	Surface 8E1	S.
31-07-12	50	50	8F1	Surface 8F1	S.
31-07-12	51	51	8A11	Base 8A11/fin de fouille	N.
31-07-12	52	52	Vestige 6	Vue générale	N.
31-07-12	53	53	Vestige 6	Vue générale	O.
31-07-12	54	54	8A, paroi nord	Stratigraphie, paroi nord	N.
31-07-12	55	55	8E2	Surface 8E2	S.
31-07-12	56	56	8D1	8D1 en cours de fouille (apparence réelle du sol)	N.
31-07-12	57	57	8F2	Surface 8F2 (base 8F1)	N.
01-08-12	58	58	8D2	Surface 1D2 (base 8D2)	N.
01-08-12	59	59	8C	Vestiges 1 et 2	N.
01-08-12	60	60	8C	Paroi est et vestige 2	E.
01-08-12	61	61	8C	Vestiges 1 et 2	S.-E.
01-08-12	62	62	8E3	Surface 8E3	N.
01-08-12	63	63	8F3	Surface 8F3 (base 8F2)	N.
01-08-12	64	64	8D3	Surface 8D3 (base 8D2)	N.
01-08-12	65	65	8F4	Surface 8F4	N.
03-08-12	66	66	8F5	Fin 8F5 en cours	vidéo
03-08-12	67	67	8F5	Fin 8F5	vidéo
03-08-12	68	68	8F5	Fin 8F5	vidéo
03-08-12	69	69	8F5	Fin 8F5	vidéo
03-08-12	70	70	8F	Paroi ouest 8F (8F5?)	O.
03-08-12	71	71	8D	Fin de fouille en cours	S.
03-08-12	72	72	8E	Fin de fouille en cours	S.
03-08-12	73	73	8F5	8F5, en cours de fouille	O.
03-08-12	74	74	8F5	8F5, en cours de fouille	Plongée
03-08-12	75	75	8F5	8F5, en cours de fouille	S.
03-08-12	76	76	8F5	Fin de fouille (base 8F5)	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
03-08-12	77	77	8F5	Fin de fouille (base 8F5)	O.
03-08-12	78	78	8F5	Fin de fouille (base 8F5)	N.
03-08-12	79	79	8F	8F, paroi ouest	O.
03-08-12	80	80	8D	Fin de fouille (base 8D3)	S.
03-08-12	81	81	8D	Fin de fouille (base 8D3)	S.
03-08-12	82	82	8D	Paroi est, 8D	E.
03-08-12	83	83	8E	Fin de fouille, 8E	S.
06-08-12	84	84	8C	Parois ouest de 8C, structure, vue d'ensemble	O.
06-08-12	85	85	8C	Parois ouest de 8C, portion nord	O.
06-08-12	86	86	8C	Parois ouest de 8C, portion sud	O.
06-08-12	87	87	-	Retour vers le nord du vestige 8B1	plan
06-08-12	88	88	-	Vue générale de la continuité du mur 8B1	E.
06-08-12	89	89	8G2	Fin 8G2, début 8G3	N.
06-08-12	90	90	-	Ambiance	-
06-08-12	91	91	-	Ambiance	-
06-08-12	92	92	8G4/8G5	Surface (base 8G3)	N.
06-08-12	93	93	8G	Fin de fouille	N.
06-08-12	94	94	8G	Fin de fouille	N.
06-08-12	95	95	8G	Fin de fouille et lien entre 8G4 et 8B1	S.
07-08-12	96	96	9B1	Début sondage	N.
07-08-12	97	97	9C1	Début sondage	N.
07-08-12	98	98	9C2	Fin 9C1, début 9C2	E.
08-08-12	99	99	-	Excavations rue St-Joseph, stratigraphie	N.
06-08-12	100	100	-	Excavations rue St-Joseph, stratigraphie	N.
06-08-12	101	101	-	Étançonnement	N.-O.
06-08-12	102	102	9B2	Fin 9B1, début 9B2	N.
06-08-12	103	103	9C3	Fin 9C2-9C3	E.
06-08-12	104	104	9D2	Creusement au coin nord-ouest, 9D2	Plan
06-08-12	105	105	9C3	Lentille de rouille au coin sud-est	Plan
06-08-12	106	106	9D5	Fin 9D2 et 9D4	O.
06-08-12	107	107	9C4	Fin 9C3, début 9C4	E.
06-08-12	108	108	9D5	Fin de fouille	E.
06-08-12	109	109	-	Travaux rue St-Joseph	O.
06-08-12	110	110	-	Travaux rue St-Joseph	N.
06-08-12	111	111	9C6	Fin 9C5, début 9C6	N.
09-08-12	112	112	9C6	Pièce de bois	N.
09-08-12	113	113	9D	Pièce de bois	N.
09-08-12	114	114	9D	Prolongement vers l'ouest	S.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
09-08-12	115	115	9D	Prolongement vers l'ouest, détail	S.
09-08-12	116	116	9B3 et 9B4	Fin 9B3, début 9H4	O.
09-08-12	117	117	-	Ambiance	O.
10-08-12	118	118	-	Trous pleins d'eau	E.
10-08-12	119	119	9B2	Poursuite vestige 9B2 coupé par la tranchée des travaux	N.
10-08-12	120	120	9B2	Poursuite vestige 9B2 coupé par la tranchée des travaux	N.
10-08-12	121	121	9B	Fin de fouille	N.
10-08-12	122	122	9B	9B1 surface	N.
10-08-12	123	123	9B	9B1 surface	N.
10-08-12	124	124	9B	Fouille de 9B1	O.
10-08-12	125	125	9B	Fouille de 9B1	S.-O.
10-08-12	126	126	9B	Base 9B1/surface 9B2	-
10-08-12	127	127	-	Vidéo	-
10-08-12	128	128	-	Coin Sainte-Anne/Saint-Joseph	N.-O.
10-08-12	129	129	-	Coin Sainte-Anne/Saint-Joseph, paroi sud	S.
10-08-12	130	130	9B	Fouille de 9B2, zone en cuvette	S.-O.
10-08-12	131	131	9B	Fouille de 9B2, zone en cuvette	O.
10-08-12	132	132	9B	Surface, zone de charbon dans 9B2	S.
10-08-12	133	133	9B	Paroi est	E.
10-08-12	134	134	9B	Paroi est	E.
10-08-12	135	135	9B	Fin de fouille 9B	N.
10-08-12	136	136	9B	Détail sud/nord-sud, 9B, coin nord-est	E.
13-08-12	137	137	9B	Détail sud/nord-sud, 9B, coin nord-est	E.
14-08-12	138	138	9E	Mécanique, 9E	O.
15-08-12	139	139	9E	Nettoyage, 9E	S.-E.
15-08-12	140	140	9E	Nettoyage, 9E, Ornière récente criblure	O.
15-08-12	141	141	9E	Séquence naturelle dans le test pit	S.-O.
15-08-12	142	142	9G	Implantation 9G, surface 9G1	N.
15-08-12	143	143	9F	Implantation 9F, surface 9F1	E.
15-08-12	144	144	9F	Implantation 9F, surface 9F1	N.
15-08-12	145	145	9G	Fouille de 9G1	S.-O.
15-08-12	146	146	9F	Fouille de 9F1	O.
15-08-12	147	147	9G	Base 9G1/surface 9G2	N.
15-08-12	148	148	9F	9F2 circonscrit au centre de 9F	N.
15-08-12	149	149	9F	9F2 circonscrit au centre de 9F	S.
15-08-12	150	150	9F	Fouille de 9F2	N.-O.
15-08-12	151	151	9G	Fouille de 9G3/dégagement de 9G4	E.
15-08-12	152	152	-	The Cage/ambiance	

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
15-08-12	153	153	-	Ambiance/éoliennes	S.
15-08-12	154	154	9F	Base 9F2/Surface 9F3	N.
15-08-12	155	155	9F	Base 9F2/Surface 9F3	N.
15-08-12	156	156	9G	Fin de fouille 9G, paroi est	E.
15-08-12	157	157	9G	Détail, section sud de 9G	E.
15-08-12	158	158	9G	Fin de fouille 9G	N.
15-08-12	159	159	9F	9F4, tonneau, pièce de bois	S.-E.
15-08-12	160	160	9F	9F4, tonneau	S.-E.
15-08-12	161	161	9F	Base 9F2/surface 9N3	O.
15-08-12	162	162	9F	9F4 nettoyé, surface dérasée	O.
15-08-12	163	163	9F	9F4 nettoyé, surface dérasée	O.
15-08-12	164	164	9F	9F4 nettoyé, surface dérasée	O.
15-08-12	165	165	9F	9F4 nettoyé, surface dérasée	O.
16-08-12	166	166	9H	Excavation mécanique 9H	N.
16-08-12	167	167	9F	Trois pierres dans 9F3	N.
16-08-12	168	168	9F	Trois pierres dans 9F3	N.
16-08-12	169	169	9F	Vue générale 9F4, plus de pierres dans 9F3	N.
16-08-12	170	170	9F	Vue générale 9F4, plus de pierres dans 9F3, détail	N.
16-08-12	171	171	-	Ambiance	S.-O.
16-08-12	172	172	9H	Portion est de 9H, creusements modernes	E.
16-08-12	173	173	9H	Portion est de 9H, creusements modernes	N.
16-08-12	174	174	9F	Vue des douves de 9F4	S.-E.
16-08-12	175	175	9F	Vue des douves de 9F4	S.-E.
16-08-12	176	176	9J	Emplacement du sondage 9J, surface 9J1	N.
17-08-12	177	177	9F	9N4 vidé	E.
17-08-12	178	178	9F	9N4 vidé	E.
17-08-12	179	179	9J	9J2 en portion ouest de la sous-opération	S.
17-08-12	180	180	9J	9J3 surface	S.
17-08-12	181	181	9J	Fouille de 9J3	S.-E.
17-08-12	182	182	9J	Base 9J3, surface 9J4	S.
17-08-12	183	183	9J	Base 9J3, surface 9J4	O.
17-08-12	184	184	9F	Vidé	N.
17-08-12	185	185	9F	9F5 en paroi ouest	O.
17-08-12	186	186	9F	9F6 surface	S.
17-08-12	187	187	9F	9F6 surface	N.
17-08-12	188	188	9J	9J5, surface	S.
17-08-12	189	189	9F	Fouille de 9F6, trace circulaire	N.
17-08-12	190	190	9F	Fouille de 9F6, trace circulaire	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
17-08-12	191	191	9J	Base 9J5, surface 9J6 (sol naturel stérile)	S.
17-08-12	192	192	9J	Base 9J5, surface 9J6 (sol naturel stérile	N.-O.
17-08-12	193	193	9J	Paroi ouest, 9J	O.
17-08-12	194	194	9J	Paroi ouest, 9J	O.
17-08-12	195	195	9J	Paroi sud, 9J	S.
17-08-12	196	196	9J	Paroi sud, 9J	S.
17-08-12	197	197	9K	Ouverture de 9K	N.-E.
17-08-12	198	198	9K	Ouverture de 9K	E.
17-08-12	199	199	9J	9J stand by, fouille de 9K (base 9K1)	N.
17-08-12	200	200	9J	9J stand by, fouille de 9K (base 9K1)	O.
20-08-12	201	201	9K	Tranchée d'aqueduc 9K2, vidé	N.-E.
20-08-12	202	202	9K	Tranchée d'aqueduc 9K2, vidé	N.-E.
20-08-12	203	203	9K	Base 9K3/surface 9K4	E.
20-08-12	204	204	9K	Surface 9K4	S.
20-08-12	205	205	9K	Fouille de 9K4 (mortier)	S.-O.
20-08-12	206	206	9K	Base 9K3, surface 9K4, 9K5, 9K7 et 9K8	S.
20-08-12	207	207	9K	Base 9K3, surface 9K4, 9K5, 9K7 et 9K8	E.
20-08-12	208	208	9F	Vue générale 9F et 9K (lot 9F6 et 9K4, 9K5, 9K7 et 9K8)	N.-N.-O.
20-08-12	209	209	9K	9K4 retiré/surface 9K5	S.
20-08-12	210	210	9K	9K4 retiré/surface 9K5	E.
20-08-12	211	211	9K	Fouille de 9K5	O.
20-08-12	212	212	9K	Base 9K5/surface 9K6 et 9K8 (sous)	E.
20-08-12	213	213	9K	Base 9K5/surface 9K6 et 9K8 (sous)	E.
20-08-12	214	214	9L	Sondage 9L, surface 9L1	O.
20-08-12	215	215	9L	Localisation de 9L	N.-O.
20-08-12	216	216	9K	Base 9K6/surface S.-N.-S. 9K8	N.
21-08-12	217	217	9L	9L2 en cours de fouille, trace de poteau	O.
21-08-12	218	218	9L	9L2 en cours de fouille, trace de poteau	O.
21-08-12	219	219	9L	9L2, planches de bois	O.
21-08-12	220	220	9L	9L2, planches de bois	O.
21-08-12	221	221	9L	9L2, planches de bois	O.
21-08-12	222	222	9L	9L en cours de fouille, paroi sud	S.
21-08-12	223	223	9L	Surface 9L2	O.
21-08-12	224	224	9F	Base 9F6	O.
21-08-12	225	225	9F	Base 9F6	S.
21-08-12	226	226	9L	Creusement circulaire 9L3 avec bois et pierre	O.
21-08-12	227	227	9H	Paroi est de 9H (9J)	E.
21-08-12	228	228	9L	Matrice de 9L3 retirée	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
21-08-12	229	229	9K	9K8 retiré en bordure de 9K7	N.
21-08-12	230	230	9K	9K8 retiré en bordure de 9K7	O.
21-08-12	231	231	9F	9F, paroi ouest	O.
21-08-12	232	232	9F	9F, paroi ouest	O.
21-08-12	233	233	9L	Niveau atteint dans 9L	O.
21-08-12	234	234	9F	Lien entre 9F7 et 9K7	N.
21-08-12	235	235	9F	Lien entre 9F7 et 9K7	N.-O.
21-08-12	236	236	9M	Fin du décapage de surface 9M1	O.
21-08-12	237	237	9M	Fin du décapage de surface 9M1	O.
21-08-12	238	238	9M	Fin du décapage de surface 9M1	E.
22-08-12	239	239	9M	Fin du décapage de surface 9M1	E.
22-08-12	240	240	9N	Début du sondage 9N	E.
22-08-12	241	241	9N	Base 9N, surface 9N4, 9N5, 9N6 et 9N7	E.
22-08-12	242	242	9N	Base 9N, surface 9N4, 9N5, 9N6 et 9N7	N.-E.
22-08-12	243	243	9K	Extrémité est de 9K7/9P3	N.
22-08-12	244	244	9K	Extrémité est de 9K7/9P3	N.
22-08-12	245	245	9N	Fin de fouille de 9N	N.
22-08-12	246	246	9N	9N6 en plan	E.
22-08-12	247	247	9N	Parement sud de 9N6	N.
22-08-12	248	248	9N	Paroi est de 9N au sud de 9N6	E.
22-08-12	249	249	9N	Paroi est de 9N	E.
22-08-12	250	250	9E	Fin de fouille des sondages manuels dans 9E	N.-O.
22-08-12	251	251	9E	Fin de fouille des sondages manuels dans 9E	N.-E.
22-08-12	252	252	9H	Fin de fouille de 9H	N.-O.
27-08-12	253	253	2A	Mécanique-supervision	N.
27-08-12	254	254	Terrain 12020 Bellerive 10C	Hôtel Alma (10C2)	S.-O.
27-08-12	255	255	10A	Creusement (aqueduc-égout) comblés de concassé	N.-O.
27-08-12	256	256	10A	Dégagement de l'aqueduc	O.
27-08-12	257	257	10A	Bouleversé par l'aqueduc existant	S.-O.
28-08-12	258	258	10B	Mécanique	S.-O.
29-08-12	259	259	10B	Puits? 10B3 partiellement déstructuré	S.-O.
29-08-12	260	260	10B	Puits? 10B3 partiellement déstructuré	S.-O.
29-08-12	261	261	10B	Vue générale, excavation et 10B3 déstructuré	S.-O.
29-08-12	262	262	10B	Implantation d'une chambre	S.-O.
29-08-12	263	263	10B	10B3 plein d'eau dans l'argile grise	S.-O.
29-08-12	264	264	10B	10B3 plein d'eau dans l'argile grise	S.
29-08-12	265	265	10B	Pose de l'égout, tout est recouvert de concassé	S.-O.
29-08-12	266	266	10C	Mur nord-sud, 10C3	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
29-08-12	267	267	10C	Mur nord-sud, 10C3	O.
29-08-12	268	268	10C	Vue générale du coin du bâtiment (coin nord-ouest), 10C3	O.
29-08-12	269	269	10B	Couche 10B4 sous le trottoir nord de Bellerive	N.-O.
29-08-12	270	270	10B	Couche 10B4 sous le trottoir nord de Bellerive	N.-O.
29-08-12	271	271	10B	Pièces de bois calcinées à la base de 10B4	N.
29-08-12	272	272	10B	Vue générale des travaux	E.
29-08-12	273	273	10B	Stratigraphie de la paroi sud, remblai sur l'horizon organique sur le sol naturel stérile	S.
29-08-12	274	274	10B	Stratigraphie de la paroi sud, remblai sur l'horizon organique sur le sol naturel stérile	S.
29-08-12	275	275	10B/10C	Tranchée d'implantation de l'égout de 12020 Bellerive	S.
30-08-12	276	276	10C	Mur 10C3 en paroi est de la tranchée	E.
30-08-12	277	277	10C	Vestige, mur 10C3 et paroi est	E.
30-08-12	278	278	10C	Vestige, mur 10C3 et paroi est	S.-E.
30-08-12	279	279	10C	Vue générale 10C, paroi est	E.
30-08-12	280	280	10C	Vue générale 10C, paroi est	E.
30-08-12	281	281	10B (10E-10D)	Réalisation d'un sondage manuel 10E à 10J	S.-E.
30-08-12	282	282	10B (10E-10D)	Réalisation d'un sondage manuel 10E à 10J	E.-S.-E.
30-08-12	283	283	10E	Fin du sondage 2E	S.
30-08-12	284	284	10G	Vestige 10G1 dans son creusement	S.
30-08-12	285	285	10F	Fin 10F	S.
30-08-12	286	286	10B (10E-10J)	Réalisation des sondages 10E à 10J	O.
30-08-12	287	287	10B	Stratigraphie des sables naturels	S.
30-08-12	288	288	10H	Trace circulaire dans 10H (10H2)	N.
30-08-12	289	289	10H	Zone plus sombre à droite = 10H2	S.-E.
30-08-12	290	290	10H	Zone plus sombre à droite = 10H2	S.
30-08-12	291	291	10J	Fin du sondage manuel sur le sol naturel stérile, sable limoneux beige	N.-E.
30-08-12	292	292	10B	Remblayage	E.
30-08-12	293	293	10K	Excavation pour entrée d'eau du 12020 Bellerive	N.-E.
30-08-12	294	294	10K	Excavation pour entrée d'eau du 12020 Bellerive	O.

Projet : Travaux publics
Film N° : BjFi-16-12-NUM2

Archéologue : Hugo Comète
Type de film :

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
09-08-12	1	2396	-	Objet de pierre polie	-
09-08-12	2	2397	-	Objet de pierre polie	-
09-08-12	3	2398	-	Objet de pierre polie	-
09-08-12	4	2399	9B7	Fin de 9B7, début-pièce de bois 9B7, détail	plan
09-08-12	5	2400	9B7	Fin de 9B7, début-pièce de bois 9B7, détail	plan
09-08-12	6	2401	9B6-7	Fin 9B6	Plan
09-08-12	7	2402	9B6-7	Fin 9B6	Plan
09-08-12	8	2403	9B7	Fin 9B7	Plan
09-08-12	9	2404	9B7	Fin 9B7	Plan

Annexe 6 Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-aux-Trembles
Code : BjFi-16

Archéologue : Hugo Comète
Analyste : Monique Laliberté

Date : 12 mars 2013
Collection : 3363

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A99	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	assiette ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de marli ? avec filet d'engobe blanc. Non conservé.		
8A99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord. Non conservé.		
8A99	1.1.2.31	Creamware	assiette ou assiette creuse	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de base. Inscription sigillée DIXON .... sur une base. Peut-être 3 objets. Non conservé.		
8A99	1.1.2.31	Creamware	assiette et/ou assiette creuse	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de base sans décor apparent. Non conservé.		
8A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette et/ou assiette creuse	5	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de base sans décor apparent. Deux ou trois objets. Non conservé.		
8A99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint bleu et noir à motif indéterminé. Non conservé.		
8A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor à l'éponge bleu. Non conservé.		
8A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec décor de type Flow Bleu. Non conservé.		
8A99	1.1.2.61	TCF blanche	jarre ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé.		
8A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli avec décor moulé probablement à motif épi de blé. Non conservé.		
8A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pans moulés. Inscriptions autour d'armoiries lion et unicorne : Ironstone Chi ... / Blackburn, Rowe & C .... dans un cas et Stone .... dans l'autre. Non conservé.		
8A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Non conservé.		
8A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	installation sanitaire	4	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de paroi. Certains noircis. Peut-être porcelaine commune. Non conservé.		
8A99	1.99	Céramique altérée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli noircis. Non conservé.		
8A99	2.1	Verre Incolore	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à pas de vis. Non conservé.		
8A99	2.1	Verre Incolore	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragment avec motif moulé géométrique. Non conservé.		
8A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille carrée. Non conservé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de col d'une bouteille cylindrique. Verre ancien. Non conservé.		
8A99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique. Inscription émaillée (disparue) : ...E Depose ... Fabrication mécanique. Non conservé.		
8A99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	3	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un avec inscription : Mc Doughall / Scotland (1846-1967 mais post 1891). Non conservé.		
8A99	3.1.8.1	Aluminium	papier	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment. Non conservé.		
8A99	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique vert pâle. Non conservé.		
8A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge. Non conservé.		
8A99	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau brun. Non conservé.		
8A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé.		
8A99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de divers formats dont 2 très gros. Non conservé.		
8A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	30	28	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats petit et moyen, entiers et incomplets. Non conservé.		
8A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de divers formats dont 2 très gros. Non conservé.		
8A99	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Non conservé.		
8A99	3.1.1.1	Fer ind	penture ?	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Fragment de métal se terminant en pointe avec une perforation. Non conservé.		
8A99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	serrure	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Fragment de boîtier de serrure. Non conservé.		
8A99	3.1.1.3	Fonte	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce moulée rectangulaire et allongée. Non conservé.		
8A99	3.1.1.3	Fonte	indterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de fonte carrée formant un cadre. Non conservé.		
8A99	3.1.1.3	Fonte	indterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de fonte moulée. Non conservé.		
8A99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte dont certains assez gros. Non conservé.		
8A99	3.2.1	Métal plaqué	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de métal mince en forme de tube. Non conservé.		
8A99	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 dents et 4 avec traces de boucherie. Non conservé.		
8A1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge vert.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à décor imprimé bleu à motif Willow.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à sans décor apparent avec inscription indéterminée imprimée en noir.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé vert à motif d'arabesques.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à décor peint ou imprimé turquoise à motif floral.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor à l'éponge bleu.	1	
8A1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor à l'engobe bleu, noir, brun et vert.	1	
8A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi à décor peut-être moulé.	1	
8A1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	pichet ou théière	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à décor moulé de losanges.	1	
8A1	1.2.1.41	GG rhénan gris	jarre ou chope	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	1	
8A1	1.3.2.11	PF dure orientale ?	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	1	
8A1	1.99	Céramique altérée	plat ?	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base et de paroi noircis.	1	
8A1	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse d'une bouteille cylindrique. Inscription : M ...	1	
8A1	2.1	Verre Incolore	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire. Inscription : The D..... Pour alimentation ou médication.	1	
8A1	2.1	Verre Incolore	pichet	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments d'anse et de paroi.	1	
8A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille ou bocal	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi qui semble avoir une large ouverture.	1	
8A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée . Verre strié.	1	
8A1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau brun.	1	
8A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	20	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 1 conservé.	1	
8A1	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	1	
8A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de petit et moyen formats.	1	
8A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	23	18	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets.	1	
8A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de divers formats. Non conservé.		
8A1	3.1.1.1	Fer ind	clou	25	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments forgés et/ou découpés.	1	
8A1	3.1.1.1	Fer ind	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Section rectangulaire avec perforation. Un clou qui semble forgé reste sur l'objet.	1	
8A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte dont un allongé.	1	
8A1	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 1 avec traces de boucherie.	1	
8A2	1.99	Céramique altérée	contenant	12	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi noircis. Au moins 2 objets distincts dont un à décor épis de blé. Plat, pichet ou pot à eau.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A2	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire. Pour alimentation ou médication.	1	
8A2	2.1	Verre Incolore	flasque	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille ovale.	1	
8A2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie.	1	
8A2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
8A2	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment incolore déformé.	1	
8A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	1	
8A2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets.	1	
8A2	3.1.1.1	Fer ind	clou	51	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments forgés et/ou découpés. Probablement le plus souvent découpés.	1	
8A2	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat.	1	
8A3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
8A3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor.	1	
8A3	1.99	Céramique altérée	contenant	10	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi noircis. Au moins 3 objets distincts dont un à décor épi de blé et un floral.	1	
8A3	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 1 fondu.	1	
8A3	2.99	Verre altéré	indéterminé	14	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments incolores déformés. Présence de métal cuivreux.	1	
8A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Grande pièce de métal circulaire. Non conservé.	HD	
8A3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	1	
8A3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	24	24	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Certains sont bien conservés.	1	
8A3	3.1.1.1	Fer ind	clou	64	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments forgés et/ou découpés. Probablement le plus souvent découpés.	1	
8A3	3.1.1.12	Fer laminé	tuile	5	?	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments dont un porte une trace de clouage.	1	
8A4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment sans glaçure très usé.	1	
8A4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	1	
8A4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	11	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes brunes de diverses apparences.	1	
8A4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à cuisson ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord arrondi.	1	
8A4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ou assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent.	1	
8A4	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A4	1.1.2.31	Creamware	bol ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	1	
8A4	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base.	1	
8A4	1.1.2.31	Creamware	plat	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi au contour moulé. Peut-être un saladier.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint brun et rose à motif indéterminé.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor Shell edge vert.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de bouge à décor imprimé bleu à motif Willow.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à décor imprimé bleu foncé à motif paysager.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé bleu à motif probablement floral.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments tout petits de paroi à décor imprimé bleu à motif indéterminé.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de bouge à décor imprimé Flow Blue à motif floral.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée avec décor de bandes d'engobe bleu et gris.	1	
8A4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits.	1	
8A4	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte brune.	1	
8A4	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Le verre est légèrement opaque (abîmé ?).	1	
8A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	9	4	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	1	
8A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	1	
8A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	1	
8A4	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	Pierre de silex gris-noir de forme carrée. Taillé sur lame.		48
8A4	2.1	Verre Incolore	bijou	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Pièce de verre incolore de forme ovale légèrement bombée sur le dessus. Le dessous est creux et un visage de femme est moulé. La pièce de verre devait être enchâssée dans un bijou.		49
8A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	56	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 fondus. 5 fragments ont été conservés, dont un fondu.	1	
8A4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	19	19	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplet. Va du très gros au très petit.	1	
8A4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	1	
8A4	3.1.1.1	Fer ind	clou	15	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent forgés.	1	
8A4	3.1.1.1	Fer ind	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Section rectangulaire avec perforation. Un clou qui semble forgé reste sur l'objet.	1	
8A4	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A4	5.1.1	Os	ossements	28	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 1 mandibule, 5 oiseaux et 5 avec traces de boucherie.	1	
8A4	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type moule.	1	
8A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	3	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes brunes de diverses apparences.	1	
8A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à cuisson ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant globulaire.	1	
8A5	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé bleu à motif floral et peut-être paysager.	1	
8A5	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé mauve à mctif motif floral et paysager.	1	
8A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A5	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête enroulée.	1	
8A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	1	
8A5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	1	
8A6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teinte d'apparence brun-jaune.	1	
8A7	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente.	1	
8A7	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	1	
8A8	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
8A8	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de petit format avec une grosse tête arrondie, entiers et incomplets. Clous décoratifs ?	1	
8A8	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi.	1	
8A8	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule.	1	
8A9	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de base et de paroi vert très foncé.	1	
8A9	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Le verre est légèrement opaque (abîmé ?). Croisement possible avec 8A4.	1	
8A9	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
8A9	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	1	
8A10	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à large bordure vert très foncé. Croisement possible avec 8A9.	1	
8A10	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	1	
8A10	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	plat	16	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord, de bouge et de paroi de teinte d'apparence brun-jaune. Croisement possible avec 8A6.	1	
8A10	1.1.1.21	TCG Italie du nord	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A10	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1	
8A10	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
8A10	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	1	
8A10	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment noirci.	1	
8A10	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Frag	Pierre de silex blond très usée.	1	*
8A10	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Petite balle sphérique.	1	*
8A10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
8A10	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand et moyen formats, entier et incomplet.	1	
8A10	5.1.1	Os	ossements	12	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 4 dents et 1 avec traces de boucherie.	1	
8B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu. Non conservé.		
8B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge à décor peint rose lustré à motif géométrique. Non conservé.		
8B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Non conservé.		
8B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Non conservé.		
8B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Peut-être un CW tardif. Non conservé.		
8B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat ou pot de chambre	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord plats, sans décor apparent. Non conservé.		
8B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord plat très massif. Non conservé.		
8B99	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	bol ou théière	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un contenant globulaire sans décor apparent. Non conservé.		
8B99	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents. Une ligne a été faite sur la pipe : récupération ? mâchouillage ? Non conservé.		
8B99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen, entier et incomplet. Non conservé.		
8B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.Non conservé.		
8B99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Non conservé.		
8B99	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Non conservé.		
8B99 paroi N	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord vert très foncé. Non conservé.		
8C99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	3	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et éclats de paroi de diverses teintes de brun. Non conservé.		
8C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente. Non conservé.		
8C99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8C99	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Non conservé.		
8C99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à décor Shell edge bleu. Non conservé.		
8C99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de bouge à décor imprimé bleu à motif Willow. Non conservé.		
8C99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor probablement peint polychrome. Non conservé.		
8C99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à décor probablement moulé. Non conservé.		
8C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits. Non conservé.		
8C99	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ou contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi en verre très mince. Non conservé.		
8C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique de grand format. Non conservé.		
8C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée . Non conservé.		
8C99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques. Alcool ou boisson gazeuse. Non conservé.		
8C99	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment tout petit de paroi. Non conservé.		
8C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents. Non conservé.		
8C99	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique souple incolore. Non conservé.		
8C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	4	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments. Non conservé.		
8C99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'un isolateur cylindrique.		
8C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé.		
8C99	2.99	Verre altéré	indéterminé	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments. Non conservé.		
8C99	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment. Non conservé.		
8C99	5.2.3	Bois	indéterminé	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments carbonisés. Non conservé.		
8C99	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments. Non conservé.		
8C99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	13	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Non conservé.		
8C99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen, entiers et incomplets. Non conservé.		
8C99	3.1.1.1	Fer ind	clou	18	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent forgés. Non conservé.		
8C99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou ou tige	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges cylindriques. Non conservé.		
8C99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	cadenas	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Fragment de boîtier de cadenas. Non conservé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	serrure ?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Fragment de boîtier de serrure. Non conservé.		
8C99	3.1.1.12	Fer laminé	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment replié. Non conservé.		
8C99	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 poissons. Non conservé.		
8C99	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Ent	Petit coquillage en spirale. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu. Non conservé.		
8C99 sud-est	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	bol ou théière ?	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Non conservé.		
8C99 sud-est	3.1.2.2	Laiton	cannelle	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragment d'une cannelle à poignée en T.	2	*
8C99 sud-est	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige d'un clou de grand format. Non conservé.		
8C99 sud-est	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clo de format moyen. Non conservé.		
8C99 sud-est	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments découpés ou forgés. Non conservé.		
8C99 sud-est	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Non conservé.		
8C99 sud-est	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments avec possibles traces de boucherie. Non conservé.		
8C1	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	
8C1	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	2	
8C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de base et de paroi d'apparence brune.	2	
8C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'apparence brune.	2	
8C1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un petit contenant carré ou rectangulaire à paroi moulée de côtes..	2	
8C1	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	
8C1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint polychrome brun et rose à motif floral.	2	
8C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	2	
8C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	2	
8C1	1.99	Céramique altérée	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont certains noircis.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C1	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	20	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille rectangulaire à angles arrondis. L'épaule est moulée en gradins. Inscription très parcellaire : ... CO / R .... Fabrication mécanique.	2	
8C1	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament ?	7	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot à lèvre probablement à bec verseur, d'une bouteille cylindrique.	2	
8C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
8C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire avec inscription parcellaire : ... C ?...	2	
8C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à boisson gazeuse ?	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base, de goulot et de col d'une bouteille cylindrique. Inscription sous la base : AB T 11. Peut-être 2 objets.	2	
8C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bocal	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot à large ouverture à pas de vis.	2	
8C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
8C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée.	2	
8C1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Inscription sous la base : D dans un losange \ 5 / ...V-1612. Fabrication mécanique.	2	
8C1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool ?	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique. Le col porte des encoches pour visser un bouchon de métal. Fabrication mécanique.	2	
8C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	2	
8C1	1.3.1.21	PC avec glaçure	pièce de jeu ?	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments d'une pièce au contour moulée pour le jeu : domino ? Porcelaine avec glaçure sur une face seulement.	2	
8C1	1.3.1.21	PC avec glaçure	poupée ?	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de paroi moulée.	2	
8C1	5.3.1	Plastique	emballage	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragment de plastique souple incolore rectangulaire. Contenait probablement un produit à tartiner ou un fromage en format individuel. Inscription : KRAFT.	2	
8C1	5.4.5	Caoutchouc	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique souple incolore.	2	
8C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuile ?	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de terre cuite grossière rosée. Morceau plat d'environ 7 cm d'épaisseur.	2	
8C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	83	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. 4 fragments ont été conservés, dont un fondu.	2	
8C1	2.99	Verre altéré	indéterminé	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	2	
8C1	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	2	
8C1	3.1.2.2	Laiton	applique	1	1	4.8.5	Décoration	Inc	Pièce moulée en forme de fleur. Il y avait probablement une tige qui servait à la fixer sur un objet. Capitonnage pour mobilier ?	2	*
8C1	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	2	
8C1	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	attache à rideau ?	1	1	4.8.5	Décoration	Ent	Fil de métal se terminant en pointe d'un côté et par un coude avec petite tête à l'autre. Pour tissus à rideaux ?	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C1	3.1.2.2	Laiton	robinet ou tuyau ?	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Inc	Pièce moulée en forme de robinet.	2	
8C1	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Pièce moulée en forme de cylindre court (format bouchon de liège de bouteille)	2	
8C1	3.1.1.3	Fonte	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Inc	Tuyau moulée en forme de coude.	2	
8C1	3.1.1.3	Fonte	contenant ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.	2	
8C1	3.1.1.3	Fonte	bande ou support	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment replié en V.	2	
8C1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de grand format, entier et incomplet.	2	
8C1	3.1.1.12	Fer laminé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	2	
8C1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	40	27	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Présence de bois brûlé. Non conservé.		
8C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	20	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent tréfilés.	2	
8C1	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment long avec traces de bois brûlé.	2	
8C1	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire avec traces de bois brûlé.	2	
8C1	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 2 avec traces de boucherie.	2	
8C2	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente. Pourrait aussi être une Saintonge.	2	
8C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de glaçure d'apparence brune.	2	
8C2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent.	2	
8C2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	2	
8C2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à décor moulé.	2	
8C2	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi noirci.	2	
8C2	2.1	Verre Incolore	bouteille à lait	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot large avec assise.	2	
8C2	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	10	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille rectangulaire à angles arrondis. Croisement possible avec 8C1. Fabrication mécanique.	2	
8C2	2.1	Verre Incolore	bouteille	15	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une ou des bouteilles cylindriques. Croisement possible avec 8C1.	2	
8C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Croisement possible avec 8C1.	2	
8C2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi d'un bouteille cylindrique. Aliment ou boisson gazeuse ?	2	
8C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
8C2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool	8	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Croisement possible avec 8C1. Fabrication mécanique.	2	
8C2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool ?	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille cylindrique. Le col porte des encoches pour visser un bouchon de métal. Croisement possible avec 8C1. Fabrication mécanique.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C2	1.3.1.21	PC avec glaçure	pièce de jeu ?	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment d'une pièce au contour moulée pour le jeu : domino ? Porcelaine avec glaçure sur une face seulement. Croisement très probable avec 8C1.	2	
8C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments rouge foncé.	2	
8C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	349	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. 4 fragments ont été conservés, dont un fondu.	2	
8C2	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	2	
8C2	5.1.6	Charbon	combustible	2	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments.	2	
8C2	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige avec une partie en L.	2	
8C2	3.1.1.3	Fonte	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment.	2	
8C2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de moyen et petit format, entier et incomplet.	2	
8C2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Présence de bois brûlé. Non conservé.		
8C2	3.1.1.1	Fer ind	clou	25	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent tréfilés.	2	
8C2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou ou fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige fine.	2	
8C2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	amalgame	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments, parfois gros, de métal et autre matériaux brûlés.	2	
8C2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte.	2	
8C2	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	2	
8C3	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
8C3	1.2.1.108	GG Albany	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à enduit Albany brun des deux côtés.	2	
8C3	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi noirci.	2	
8C3	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à angles arrondis. Croisement possible avec 8C1 et 8C2. Fabrication mécanique.	2	
8C3	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à panneaux.	2	
8C3	2.1	Verre Incolore	bouteille	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une ou des bouteilles cylindriques. Croisement possible avec les autres bouteilles.	2	
8C3	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ou contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi en verre très mince. Croisement possible avec 8C99.	2	
8C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Croisement possible avec 8C1 et 8C2.	2	
8C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille déformé par la chaleur.	2	
8C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille carrée.	2	
8C3	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Croisement possible avec 8C1 et 8C2.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C3	2.99	Verre altéré	indéterminé	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	2	
8C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	54	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 1 conservé.	2	
8C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Présence de bois brûlé. Non conservé.		
8C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent tréfilés. Présence de bois brûlé.	2	
8C4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	3	
8C4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	3	
8C4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	3	
8C4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	3	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun.	3	
8C4	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord à bec verseur et de paroi.	3	
8C4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint de filets bleus hachurés de lignes rouges. Faïence française.	3	
8C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord d'un gros bol. Paroi moulée de larges ogives arrondies.	3	
8C4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor moulée à motif indéterminé.	3	
8C4	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi noirci d'un gros contenant globulaire.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord droit.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	bouteille à ketsup	10	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot à pas de vis, de paroi angulaire avec motif de pans arrondis et de base avec inscription : Heinz Co / 57. Fabrication mécanique.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	bouteille ou bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi cylindrique avec large ouverture.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	bouteille à lait	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot large avec assise. Croisement possible avec 8C2.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	5	2	4.3	Médication	Frag	Fragments de paroi d'au moins 2 bouteille rectangulaires avec goulot de type pharmaceutique et de type breveté. Fabrication mécanique dans au moins 1 cas. Inscriptions : ...CHIMIC .... / ...ERIC .. sur un fragment et WA ...OLE sur un autre (Tonic Wampole depuis 1893 http://www.wampole.ca/a-propos.html).	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	pot à vaseline	1	1	4.5	Soins du corps	Ent	Petit pot cylindrique à large ouverture à pas de vis. Inscription : VASELINE \ CHESEBROUGH\ NEW-YORK Trade Mark. Fabrication mécanique.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	abat-jour ou globe de lampe	5	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord à large ouverture et paroi globulaire. Rainure sur la bordure pour fixer le globe.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C4	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ou contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi en verre très mince.	3	
8C4	2.1	Verre Incolore	contenant et globe de lampe	81	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments divers de paroi de bouteilles rectangulaires, de bouteilles cylindriques et de globe appartenant probablement en grande partie aux objets déjà décrits.	3	
8C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse ?	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille peut-être de type torpille.	3	
8C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Croisement possible avec 8C1, 8C2 et 8C3.	3	
8C4	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un bouteille cylindrique. Aliment ou boisson gazeuse ?	3	
8C4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8C4	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool ?	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot, de base et de paroi d'une bouteille cylindrique. Un fragment porte une inscription moulée : ... N ... Croisement possible avec 8C1 et 8C2. Peut-être plus qu'un objet. Fabrication mécanique.	3	
8C4	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot à Cold Cream	1	1	4.5	Soins du corps	Ent	Petit pot cylindrique à large ouverture à pas de vis. Fabrication mécanique.	3	
8C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
8C4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille polie ou avec glaçure brun et vert. La bille est très irrégulière.	3	*
8C4	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	3	
8C4	7.99	Matériau composite autre	cordon électrique ?	4	?	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'un cordon de tissus avec un fil de métal cuivreux.	3	
8C4	1.3.1.11	PC sans glaçure (et cuivre)	pièce électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Petite pièce cylindrique avec métal cuivreux au centre.	3	
8C4	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	18	?	4.6.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de tuyau brun dont 2 conservés.	3	
8C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	41	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. 4 fragments ont été conservés, dont un fondu.	3	
8C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre et décoration	Frag	Fragments d'un carreau de verre épais moulé de côtes et d'un motif de chevrons.	3	
8C4	5.1.6	Charbon	combustible	1	1	4.6.1	Chauffage	Frag	Fragment.	3	
8C4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	3	
8C4	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	21	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets allant du très gros au petit. Non conservé.		
8C4	3.1.1.1	Fer ind	clou	38	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent tréfilés.	3	
8C4	3.1.1.3	Fonte	tuyau	3	?	4.6.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments, dont un long.	3	
8C4	3.1.1.12	Fer laminé	tuile ?	15	?	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	3	
8C4	3.2.1	Métal plaqué	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments circulaires dont un couvercle. Un porte un pas de vis.	3	
8C4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	10	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte.	3	
8C4	4.4.3	Scories	scories	5	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments dont un conservé.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C4	5.1.1	Os	ossements	21	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 amphibien, 3 oiseaux et 8 avec traces de boucherie.	3	
8C7	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. On remarque les traces d'un motif floral disparus. Inscription sous la base : JAPAN.	3	
8C7	2.1	Verre Incolore	contenant ?	9	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant cylindrique.	3	
8C7	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8C7	2.3.2.1	V col opaque blanc	objet décoratif ?	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de paroi d'un objet avec dorure.	3	
8C7	2.3.2.11	V col opaque autre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 2 grosses perforations. Verre marbré blanc et brun-rouille.	3	
8C7	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 2 perforations dans un motif ovale.	3	
8C7	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	médaille	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Médaille ovale avec oeillet et anneau de suspension. Inscription autour de la Vierge ? MARIE DE (VILL ..) / de l'autre côté : AYEZ PITIÉ ...		50
8C7	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment très fin.	3	
8C7	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Petite sphère aplatie et tige creuse.	3	
8C7	5.5.1	Tissu	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil noir.	3	
8C7	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	aiguille ?	4	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Inc	Tige de métal avec un chas à une extrémité. Peut-être plus qu'un objet.	3	
8C7	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Tige d'épingle.	3	
8C7	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment (poisson ?).	3	
8C8	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente.	3	
8C8	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique.	3	
8C8	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8C8	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
8C8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	3	
8C8	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments incolores déformés.	3	
8C8	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de formats divers. Non conservé.		
8C8	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement le plus souvent tréfilés.	3	
8C8	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi.	3	
8C10	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	3	
8C10	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord dont toute la glaçure est absente.	3	
8C10	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Peut-être des clous.	3	
8C10	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8C11	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base à glaçure d'apparence brun-vert.	3	
8C11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Probablement français.	3	
8C11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
8C11	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Tiges d'épingle.	3	
8C11	3.1.1.11	Fer forgé	clou	9	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen incomplets et fragmentaires.	3	
8C11	4.1.4	Grès	broyeur (ou percuteur)	1	1	1	Travail sur la matière	Ent	Pierre de forme ovale. Stigmates de percussion sur l'ensemble du pourtour. Pas de trace de polissage.		51
8C11	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	3	
8C11	5.1.1	Os	ossements	10	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 3 blanchis.	3	
8D99	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8D99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
8D99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	cruche ou bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule. Non conservé.		
8D99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base dont toute la glaçure est absente. Non conservé.		
8D99	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de paroi d'un gros contenant globulaire. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge vert. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor à l'éponge bleu. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif perlé, géométrique et dorure. Non conservé.		
8D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits. Non conservé.		
8D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé à motif floral. Non conservé.		
8D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	jarre	10	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Presque du grès. Non conservé.		
8D99	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteilles cylindriques. Non conservé.		
8D99	2.1	Verre Incolore	chope ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de rebord avec paroi moulée de pans. Fabrication mécanique. Non conservé.		
8D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Non conservé.		
8D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée. Non conservé.		
8D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau à motif de rainures et fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents. Non conservé.		
8D99	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau brun. Non conservé.		
8D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Non conservé.		
8D99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets. Non conservé.		
8D99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entiers et incomplets. Non conservé.		
8D99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets. Non conservé.		
8D99	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Non conservé.		
8D99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'un contenant globulaire ? Non conservé.		
8D99	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 2 avec traces de boucherie. Non conservé.		
8D1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	3	
8D1	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	3	
8D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	6	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes brunes de diverses apparences. 2 ou 3 objets.	3	
8D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou plat	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base et de paroi avec filet d'engobe blanc. Peut-être 2 objets.	3	
8D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	3	
8D1	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un gros contenant à pâte irrégulière. La glaçure varie du vert au jaune.	3	
8D1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	3	
8D1	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ou contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi en verre très mince.	3	
8D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8D1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
8D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	3	
8D1	3.1.1.3	Fonte ou fer	bande ou support	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment replié en U. L'objet est couvert d'une matière bleue.	3	
8D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	8	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets. Les clous sont couverts d'une matière bleue.	3	
8D1	5.1.1	Os	ossements	14	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 4 blanchis et 8 appartiennent à une dent.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8D2	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi. Peut-être 2 objets.	3	
8D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord large avec glaçure d'apparence brun-jaune.	3	
8D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	10	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes brunes de diverses apparences.	3	
8D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	13	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	3	
8D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans glaçure qui ne semble pas en avoir jamais eue. Le coeur du biscuit est gris foncé et l'extérieur rouge.	3	
8D2	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint noir à motif géométrique. On remarque la présence d'un trou de réparation.	3	
8D2	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint bleu à motif floral.	3	
8D2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	3	
8D2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse ? à motif de gradins.	3	
8D2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	3	
8D2	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	bol ou théière ?	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi.	3	
8D2	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	3	
8D2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
8D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
8D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	3	
8D2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous couverts d'une matière bleue.	3	
8D2	3.1.1.12	Fer laminé	tuile ?	8	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments couverts d'une matière bleue.	3	
8D2	5.1.1	Os	ossements	33	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 dents et 30 blanchis.	3	
8D3	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	4	
8D3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi.	4	
8D3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi vert pâle.	4	
8D3	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	5	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	4	
8D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi de teintes de brun diverses.	4	
8D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8D3	1.1.1.51	TCG Angleterre	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	4	
8D3	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	4	
8D3	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8D3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec inscription TD dans un cartouche pointillé et fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8D3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique rouge.	4	
8D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont un fondu. 1 fragment conservé.	4	
8D3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et fragmentaires, dont certains sont couverts d'une matière bleue.	4	
8D3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte couvert d'une matière bleue.	4	
8D3	5.1.1	Os	ossements	54	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 32 blanchis et 1 avec trace de boucherie.	4	
8D3	5.2	Solides fibreux	graine	3	3	6.2	Végétaux	Ent	2 petites graines et une allongée.	4	
8D4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi.	4	
8D4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi de teinte brune.	4	
8D4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	4	
8D4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de petit et moyen formats entier et incomplet.	4	
8D4	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 4 blanchis.	4	
8D4	4	Minéraux et inorganiques	pierre	2	2	6.3	Minéraux	Frag	Fragments de pierre dont une blanche (calcédoine ?) et une gris-brun.	4	
8D4	4	Minéraux et inorganiques ?	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de pierre blanche ou de pipe ?	4	
8E1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8E1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor probablement Shell edge vert. Peut-être un PW.	4	
8E1	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
8E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. 1 conservé.	4	
8E1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen. Non conservé.		
8E2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec bordure décorative écrasée avec les doigts.	4	
8E2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	4	
8E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	5	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes de brun diverses.	4	
8E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou plat	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base avec filet d'engobe blanc.	4	
8E2	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord.	4	
8E2	1.1.1.51	TCG Angleterre	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	4	
8E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	13	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8E2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de glaçure.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8E2	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	4	
8E2	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	4	
8E2	1.1.2.51	Pearlware	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec ébauche d'anse. Décor peint bleu à motif floral.	4	
8E2	1.1.2.51	Pearlware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec décor peint polychrome jaune, brun et vert, à motif floral.	4	
8E2	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu, à motif floral et géométrique.	4	
8E2	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu, à motif indéterminé.	4	
8E2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe orangé.	4	
8E2	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
8E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille probablement hexagonale. Aliment ? tabac ?	4	
8E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	4	
8E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.1 fragment conservé	4	
8E2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	9	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8E2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de petit format. Non conservé.		
8E2	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tige dont une extrémité est biseautée, couverte d'une matière bleue.	4	
8E2	5.1.1	Os	ossements	28	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 7 dents, 6 avec traces de boucherie et 2 blanchis.	4	
8E3	1.1.1.22	TCG Beauvais	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi avec engobe et couleur d'apparence brun, vert et jaune.	4	
8E3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	3	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments rebord et de paroi.	4	
8E3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	6	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. 2 ou 3 objets.	4	
8E3	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord.	4	
8E3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8E3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	4	
8E3	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge.	4	
8E3	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base.	4	
8E3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Peut-être 2 objets.	4	
8E3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. 1 fragment conservé.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8E3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	7	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8E3	5.1.1	Os	ossements	27	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 2 oiseaux, 5 avec traces de boucherie et 3 blanchis.	4	
8E4	1.1.1.22	TCG Beauvais	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi avec engobe et couleur d'apparence brun, vert et jaune. Croisement possible avec 8E3 (15-30 cm).	4	
8E4	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec engobe blanc.	4	
8E4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	6	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. 2 ou 3 objets.	4	
8E4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8E4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	4	
8E4	5.2.3	Bois	indéterminé	4	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments brûlés.	4	
8E4	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 2 oiseaux, 3 avec traces de boucherie et 2 blanchis.	4	
8E5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	assiette ou plat	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi d'apparence brun-vert.	4	
8E5	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et paroi sans décor apparent.	4	
8E5	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8E5	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 2 blanchis.	4	
8F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi de teintes de brun diverses.	4	
8F1	1.1.1.51	TCG Angleterre	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant globulaire.	4	
8F1	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli.	4	
8F1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe bleu et orangé et motif moulé perlé.	4	
8F1	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ou soupière	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi avec décor moulé indéterminé.	4	
8F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent, dont certains appartiennent probablement aux objets décrits.	4	
8F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8F1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	pichet ou théière	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à décor moulé indéterminé.	4	
8F1	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint rouge et noir à motif floral.	4	
8F1	1.99	Céramique altérée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi noircis.	4	
8F1	2.1	Verre Incolore	pot ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi de verre pressé à motif de losanges et indéterminé.	4	
8F1	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à motif moulé de perles en pointes.	4	
8F1	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
8F1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	4	
8F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	4	
8F1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	4	
8F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8F1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 2 parties composé d'une grande couronne circulaire et plate et d'un oeillet. La couronne porte un motif géométrique incisé. Format assez peu fréquent.		52
8F1	5.5.7	Cuir	retaille ou résidus	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments épais.	4	
8F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	4	
8F1	4.3.2	Mortier	mortier	2	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments. Non conservé.		
8F1	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment teinté bleu déformé.	4	
8F1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et fragmentaires, couverts d'une matière bleue, sauf un.	4	
8F1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entiers et fragmentaires, couverts d'une matière bleue.	4	
8F1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments couverts d'une matière bleue.	4	
8F1	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment couvert d'une matière bleue.	4	
8F1	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi.	4	
8F1	5.1.4	Coquille	coquillages	2	2	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule et fragment de type escargot ?	4	
8F2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	4	
8F2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	32	4	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de teintes de brun diverses d'au moins 4 objets.	4	
8F2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	14	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8F2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	6	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments rebord et de paroi.	4	
8F2	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	bol ou plat	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	4	
8F2	1.1.1.41	TCG Staff slip sans engobe	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	4	
8F2	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
8F2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8F2	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord d'une assiette au contour probablement à motif Royal.	4	
8F2	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement concave.	4	
8F2	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec motif moulé indéterminé.	4	
8F2	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Peut-être 2 objets.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8F2	1.1.2.31	Creamware	contenant	14	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint bleu à motif floral.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de paroi avec décor bleu à motif probablement oriental.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint bleu à motif floral.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	saucière ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord avec décor probablement peint bleu à motif indéterminé.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec décor peint polychrome bleu, vert et brun à motif floral.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à décor Shell edge vert.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe bleu et orangé et motif moulé perlé. Croisement possible avec 8F1.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor à l'engobe brun et orangé.	4	
8F2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	15	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits.	4	
8F2	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	4	
8F2	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi noirci.	4	
8F2	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	4	
8F2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	4	
8F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	11	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8F2	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	3	3	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingles à tête enroulée et un fragment de tige.	4	
8F2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge foncé.	4	
8F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	25	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	4	
8F2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	8	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8F2	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande avec un clou forgé, couverts d'une matière bleue.	4	
8F2	5.1.1	Os	ossements	15	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 4 blanchis.	4	
8F2	5.2	Solides fibreux	graine	2	1	6.2	Végétaux	Ent	Petite graine noircie.	4	
8F3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	4	
8F3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi. Peut-être 2 objets.	4	
8F3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8F3	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord noirci. TCG indéterminée.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8F3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8F3	5.1.7	Graphite	crayon ?	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'une tige cylindrique plus poreuse que les crayons habituels. Fusain ?	4	
8F3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	4	
8F3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8F3	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment couverts d'une matière bleue.	4	
8F3	5.1.1	Os	ossements	17	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 1 oiseau et 4 blanchis.	4	
8F4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	5	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi.	4	
8F4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	13	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. 2 ou 3 objets.	4	
8F4	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de base et de paroi.	4	
8F4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base d'apparence brune.	4	
8F4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	14	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	4	
8F4	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sur pied annulaire d'un assez gros bol.	4	
8F4	1.1.2.31	Creamware	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de rebord.	4	
8F4	1.1.2.31	Creamware	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits.	4	
8F4	1.1.2.61	TCF blanche	théière - couvercle	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de couvercle avec pied. Décor peint polychrome bleu et rouge à motif oriental.	4	
8F4	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'éponge bleu et filet brun.	4	
8F4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8F4	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige.	4	
8F4	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec motif de côtes.	4	
8F4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	4	
8F4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec inscription TD dans un cartouche pointillé et fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8F4	4.1.1	Calcaire (grès)	pipe à tuyau amovible	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau de pipe à tuyau amovible (calumet canadien). Fourneau à profil balanomorphe. Décoration sur la paroi : 3 bandes horizontales de la lèvre à l'angle du corps.		53
8F4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique ?	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique orangée ou pierre.	4	
8F4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	58	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	4	
8F4	3.1.2.21	Cuivre forgé	clou	1	1	4.8.5	Décoration	Ent	Petit clou à tige forgée et grosse tête arrondie. Capitonnage pour mobilier ?	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8F4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	18	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8F4	5.2.3	Bois	indéterminé	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment brûlé.	4	
8F4	5.1.1	Os	ossements	25	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 3 avec traces de boucherie et 13 blanchis.	4	
8F5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	9	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun.	4	
8F5	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2 ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	4	
8F5	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord légèrement concave.	4	
8F5	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent dont certains appartiennent probablement aux objets déjà décrits.	4	
8F5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif géométrique.	4	
8F5	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	4	
8F5	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	4	
8F5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec motif probablement moulé.	4	
8F5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	4	
8F5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	4	
8F5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	4	
8F5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats entiers et incomplets, couverts d'une matière bleue.	4	
8F5	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments probablement couverts d'une matière bleue.	4	
8F5	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments dont 1 conservé.	4	
8F5	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 3 avec traces de boucherie.	4	
8F5	5.2	Solides fibreux	graine	3	3	6.2	Végétaux	Ent	Graine de type cucurbitacé ?	4	
8F5	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragment.	4	
8G1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	4	
8G1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor de lignes d'engobe blanc.	4	
8G1	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor peint d'un filet bleu.	4	
8G1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif Willow.	4	
8G1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
8G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli avec décor moulé à motif indéterminé.	4	
8G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	4	
8G1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau brun.	4	
8G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	4	
8G1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	4	
8G1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de formats grand et moyen.	4	
8G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige de clou de format moyen. Non conservé.		
8G1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment.	4	
8G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige ondulée.	4	
8G3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	4	
8G3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	10	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. 3 ou 4 objets.	4	
8G3	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	4	
8G3	1.1.2.31	Creamware	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec décor de bandes tournassée.	4	
8G3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif Willow.	4	
8G3	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe à motif de tourbillons.	4	
8G3	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	bol ou théière ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	4	
8G3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription : Montreal / Henderson (1847-1876).	4	
8G3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	4	
8G3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats allant du petit au très grand.	4	
8G3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats grand et moyen.	4	
8G3	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 avec traces de boucherie.	4	
8G6	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
8G6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi jaune-brun.	4	
8G6	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment et éclat de rebord.	4	
9B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Non conservé.		
9B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli sans décor apparent. Non conservé.		
9B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi. Non conservé.		
9B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	pommeau	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Pommeau en forme de gland. Pour lit ? mobilier autre ?	5	
9B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Non conservé.		
9B99	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment. Non conservé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B99	3.1.1.3	Fonte ?	indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de métal angulaire avec une extrémité en forme d'oeillet. Non conservé.		
9B99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Non conservé.		
9B1-unité 1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	5	
9B1-unité 1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	7	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi de diverses teintes de brun. 2 ou 3 objets.	5	
9B1-unité 1	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	5	
9B1-unité 1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord sans décor apparent.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.31	Creamware	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de marli avec décor imprimé bleu à motif Willow.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé noir de type flou à motif géométrique.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe bleu et brun et motif Moka.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B1-unité 1	2.1	Verre Incolore	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	5	
9B1-unité 1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une ou deux petites bouteilles cylindriques.	5	
9B1-unité 1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	8	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de goulot et de paroi de bouteilles cylindriques.	5	
9B1-unité 1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	5	
9B1-unité 1	3.1.3	Métaux et alliages stannifères	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton en 2 parties composé d'une couronne circulaire légèrement bombée et d'un oeillet (absent). La couronne porte probablement un motif. On voit une ligne de moulage. La couronne est très abîmée.		59
9B1-unité 1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	2	?	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de tuyau brun dont 1 conservé.	5	
9B1-unité 1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	5	
9B1-unité 1	2.99	Verre altéré	indéterminé	8	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 2 conservés.	5	
9B1-unité 1	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile ?	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B1-unité 1	5.1.6	Charbon	combustible	2	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplets. Un est couvert de matière bleue.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats petit et moyen, entiers et incomplets. Un est couvert de matière bleue.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil ou ressort	10	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fils repliés en cercles.	5	
9B1-unité 1	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle.	5	
9B1-unité 1	5.1.1	Os	ossements	17	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 4 avec traces de boucherie et 3 blanchis.	5	
9B2-unité 2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base dont toute la glaçure est absente.	5	
9B2-unité 2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot de chambre ou pichet	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B2-unité 2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
9B2-unité 2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée.	5	
9B2-unité 2	1.3.1.11	PC sans glaçure	pièce électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Petite pièce cylindrique à gradin avec perforation à pas de vis au centre.	5	
9B2-unité 2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 1 conservé.	5	
9B2-unité 2	2.99	Verre altéré	indéterminé	27	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	5	
9B2-unité 2	4.3.2	Mortier	mortier	4	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments dont 1 conservé.	5	
9B2-unité 2	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	5	
9B2-unité 2	5.2.3	Bois	indéterminé	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment carbonisé.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets	5	
9B2-unité 2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	185	136	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats petit et moyen, entiers et incomplets. Présence de bois brûlé. Un est couvert de matière bleue.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.1	Fer ind	clou	118	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Présence de bois brûlé. Présence de bois brûlé.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.2	Acier	vis	5	5	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de divers formats.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.1	Fer ind	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Section rectangulaire avec perforation. Une vis est amalgamée à l'objet.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B2-unité 2	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fils. Un est replié en cercle.	5	
9B2-unité 2	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	39	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle.	5	
9B2-unité 2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment carbonisé avec traces de boucherie.	5	
9B3-unité 3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	5	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi de 3 ou 4 objets.	5	
9B3-unité 3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B3-unité 3	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B3-unité 3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	10	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	5	
9B3-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de marli avec décor imprimé bleu à motif floral.	5	
9B3-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement concave sans décor.	5	
9B3-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	5	
9B3-unité 3	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B3-unité 3	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	cruche	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot avec pas de vis.	5	
9B3-unité 3	2.1	Verre Incolore	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille ovale.	5	
9B3-unité 3	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B3-unité 3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot.	5	
9B3-unité 3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille rectangulaire ou carrée. Inscription parcellaire : .. PR ...	5	
9B3-unité 3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	5	
9B3-unité 3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	13	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille carrée.	5	
9B3-unité 3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription : M.... / ....ON et fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	5	
9B3-unité 3	4.1.1	Calcaire	bille	2	2	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Billes grises.	5	*
9B3-unité 3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5	
9B3-unité 3	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau ?	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'un morceau taillé et biseauté.	5	
9B3-unité 3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entiers et incomplets.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B3-unité 3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen, entiers et fragmentaires.	5	
9B3-unité 3	3.1.1.1	Fer ind	clou	8	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	5	
9B3-unité 3	5.1.1	Os	ossements	20	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 dents, 2 oiseaux, 3 blanchis et 6 avec traces de boucherie.	5	
9B3-unité 3	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule.	5	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.1.22	TCG Beauvais	assiette ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'oxyde vert.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de bouge sans décor apparent.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint bleu à motif probablement floral.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.1	Faïence blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint bleu à motif indéterminé.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base avec décor imprimé bleu à motif Willow.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	théière ?	2	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi dont un avec des perforations. Décor imprimé bleu à motif indéterminé.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament ?	14	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot à lèvre droite d'une bouteille cylindrique. Peut-être 2 objets.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi avec col d'une bouteille peut-être de type torpille. Inscription : M ...	6	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B3-9B4 extension-unité 3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	29	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	?	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de tuyau avec inscription : Montreal / ? sur un fragment et ... Déposé... sur un autre et fragments de tuyau sans marque ni décor apparents. Présence de fragments vernis.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille grise.	6	*
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.8.1	Aluminium ?	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.2.22	Cuivre laminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplet.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	7	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen, entiers et incomplets.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.1.1	Fer ind	clou	18	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande étroite.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	3.1.1.1	Fer ind	charnière ?	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Section rectangulaire.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	5.1.1	Os	ossements	10	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 poisson, 1 oiseau, 1 blanchi et 3 avec traces de boucherie.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petit coquillage en spirale.	6	
9B3-9B4 extension-unité 3	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragment.	6	
9B4-unité 3	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B4-unité 3	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B4-unité 3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	5	
9B4-unité 3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	2	2	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille chamois-rosée.	5	*
9B4-unité 3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	5	
9B4-unité 3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de formats divers.	5	
9B4-unité 3	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment.	5	
9B4-unité 3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	
9B5-unité 4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint bleu à motif probablement floral.	5	
9B5-unité 4	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	5	
9B5-unité 4	2.2.2.1	Verre teinté fougère gris	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de rebord.	5	
9B5-unité 4	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	pipe à tuyau amovible	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau à plan carré de type Latreille, non décoré. Voir document de Roland pour catalogue		54
9B5-unité 4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de moyen et grand formats, entier et incomplet.	5	
9B5-unité 4	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 2 blanchis.	5	
9B5-unité 4	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre	2	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragments.	5	
9B6-unité 4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
9B6-unité 4	4.1	Matières premières (catlinite)	pipe ?	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment poli, probablement la projection arrière d'une tête de pipe du type calumet des Plaines.		55
9B6-unité 4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge.	5	
9B6-unité 4	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Peut-être traces de découpe.	5	
9B8-unité 4	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 oiseau. Peut-être traces de découpe.	5	
9B8-unité 4	5.1.4	Coquille	oeuf	6	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	5	
9B8-unité 4	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Petite graine ronde.	5	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi dont un sans sa glaçure.	6	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B5 à 9B8 extension-unité 4	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint polychrome bleu et mauve à motif floral.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Frag	Pierre de silex blond usée.	6	*
9B5 à 9B8 extension-unité 4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats grand et moyen entier et incomplet.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 oiseaux et 1 blanchi.	6	
9B5 à 9B8 extension-unité 4	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule.	6	
9B9 extension-unité 5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplet.	6	
9B9 extension-unité 5	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	6	
9C2	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord plat avec tourbillons d'engobe et de paroi avec décor à l'engobe bleu et brun et motif Moka. Croisement possible avec 9B1.	5	
9C2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi pouvant appartenir aux objets décrits.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9C2	2.1	Verre Incolore	carafe ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi pouvant appartenir à la carafe décrite en 9C1. Croisement possible.	5	
9C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	5	
9C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	5	
9C2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
9C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	9	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	5	
9C2	2.3.2.10	V col opaque noir	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de verre enroulée en forme de sphère aplatie.		56
9C2	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment tissé grossièrement.	5	
9C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	6	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge.	5	
9C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	5	
9C2	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.	5	
9C2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format style "spike"	5	
9C2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen, couverts d'une matière bleue.	5	
9C2	3.1.1.13	Fer tréfilé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	5	
9C2	3.1.1.1	Fer ind	languette	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce rectangulaire et allongée.	5	
9C2	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 3 blanchis.	5	
9C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	16	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de goulot et de paroi striée d'une bouteille carrée. Fabrication mécanique.	6	
9C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique.	6	
9C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C3	2.99	Verre altéré	indéterminé	9	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C3	4.3.2	Mortier	mortier	3	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C3	4.4.3	Scories	scories	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C3	5.2.3	Bois	planche ?	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de planche brûlés.	6	
9C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de petit format.	6	
9C3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	33	31	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entier et incomplets.	6	
9C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen.	6	
9C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	16	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Présence de bois brûlé.	6	
9C3	3.1.1.2	Acier	vis	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen.	6	
9C3	3.1.1.1	Fer ind	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Section rectangulaire avec perforation. Une vis est amalgamée à l'objet.	6	
9C3	3.1.1.12	Fer laminé	bande	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments dont 2 portent des clous.	6	
9C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	6	
9C4	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique.	6	
9C4	2.99	Verre altéré	indéterminé	93	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C4	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	6	
9C4	5.2.3	Bois	planche ?	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de planche brûlés.	6	
9C4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	6	
9C4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	45	31	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entier et incomplets.	6	
9C4	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de format moyen.	6	
9C4	3.1.1.1	Fer ind	clou	24	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Présence de bois brûlé.	6	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9C4	3.1.1.1	Fer ind	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Crochet formé d'une plaque plus ou moins arrondie avec perforations et tige recourbée.	6	
9C5	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce illisible.	6	
9C5	1.3.1.21	PC avec glaçure	poignée	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Poignée circulaire.	6	
9C5	2.99	Verre altéré	indéterminé	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9C5	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	6	
9C5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats petit et moyen.	6	
9C5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	134	108	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entier et incomplets.	6	
9C5	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	6	
9C5	3.1.1.1	Fer ind	clou	25	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Présence de bois brûlé.	6	
9C5	3.1.1.2	Acier	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen.	6	
9C5	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment qui porte 5 clous. Traces de bois brûlé.	6	
9C5	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	cache entrée de pêne	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Petite plaque avec fente rectangulaire au centre.	6	
9C5	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	amalgame	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Amas de matière ferreuse.	6	
9C6	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	6	
9C7	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi chamois-blanc très grossier avec glaçure jaune. Beauvais ? Staffordshire ?	6	
9C7	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	6	
9C7	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	6	
9C7	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est absente.	6	
9C7	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	9	?	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de tuyau avec inscription : Montreal / Henderson (1847-1876) et fragments de tuyau sans marque ni décor apparents. Présence de fragments vernis.	6	
9C7	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
9C7	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	6	
9C7	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	6	
9C7	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers, entier et incomplets.	6	
9C7	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	6	
9C7	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent.	6	
9D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	6	
9D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	6	
9D1	1.1.2.1	Faïence blanche	pot ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent d'un contenant conique.	6	
9D1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu.	6	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9D1	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	6	
9D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	6	
9D1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents. Le fourneau semble plutôt chamois.	6	
9D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
9D1	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.	6	
9D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de petit et moyen format entier et incomplet.	6	
9D1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen, dont un couvert d'une matière bleue.	6	
9D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen couvert de matière bleue.	6	
9D1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	ciseau ?	1	1	1	Travail sur la matière	Inc	Pièce de métal rectangulaire en biseau. On voit qu'il y avait une soie ronde pour recevoir un manche.	6	*
9D1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment blanchi.	6	
9D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	6	
9D2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplet. Un porte une matière bleue.	6	
9D2	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Peut-être traces de découpe.	6	
9D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont toute la glaçure est absente.	6	
9D3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	6	
9D3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	6	
9D3	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	6	
9D4	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	6	
9F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	7	
9F1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
9F1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor à l'éponge bleu.	7	
9F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	7	
9F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	7	
9F1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplet.	7	
9F1	3.1.1.3	Fonte ?	écrou ou pièce de support	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Pièce de métal carrée avec une perforation centrale. Un clou est présent.	7	
9F1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	14	?	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi d'au moins 2 ou 3 teintes de brun. 4 fragments ne portent plus de glaçure.	7	
9F2	1.1.2.31	Creamware	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	7	
9F2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé probablement de type Flow Bleu à motif indéterminé.	7	
9F2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant globulaire avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	7	
9F2	1.2.1.31	GG rhénan brun	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
9F2	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
9F2	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor peint bleu à motif floral.	7	
9F2	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pontil à la canne.	7	
9F2	2.1	Verre Incolore	verre à pied	12	2	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de pied, de tige, de paroi et de rebord. Un fragment porte un motif taillé sur une partie de la tige.	7	
9F2	2.1	Verre Incolore	coupe	3	1	4.1.3.6	Ali mentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi et de rebord. Le rebord porte un motif d'ondulation et de pointes et la paroi est décorée de losanges.	7	
9F2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Peut-être 2 objets.	7	
9F2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	7	
9F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	12	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	7	
9F2	4.3.2	Mortier	mortier	3	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments dont 1 conservé.	7	
9F2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	16	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers entiers et incomplets.	7	
9F2	5.1.1	Os	ossements	15	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 2 oiseaux, 3 blanchis et 4 avec traces de boucherie.	7	
9F2	5.1.4	Coquille	coquillages	10	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître dont 2 conservés.	7	
9F3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	7	
9F3	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
9F3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi sans décor apparent.	7	
9F3	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	7	
9F3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	7	
9F3	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint bleu à motif floral. Croisement possible avec 9N2.	7	
9F3	2.1	Verre Incolore	gobelet	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi.	7	
9F3	2.1	Verre Incolore	gobelet	29	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base, de rebord et de paroi. Verre craquelé.	7	
9F3	2.1	Verre Incolore	coupe	7	2	4.1.3.6	Ali mentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de pied hexagonal, de paroi et de rebord. Le rebord porte un motif d'ondulation et de pointes et la paroi est décorée de losanges. Croisement avec 9N2.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	7	
9F3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Peut-être 2 objets.	7	
9F3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	9	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9F3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	7	
9F3	3.1.2.21	Cuivre forgé	clou	1	1	4.8.5	Décoration	Inc	Petit clou à tête arrondie. Capitonnage pour mobilier ?	7	
9F3	3.1.1.11	Fer forgé	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de petit format.	7	
9F3	5.1.1	Os	ossements	38	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont des rongeurs, 7 oiseaux, 3 poissons et 1 amphibien.	7	
9F3	5.1.4	Coquille	coquillages	14	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître dont 2 conservés.	7	
9F3	5.2	Solides fibreux	graine	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Petites graines rondes.	7	
9F5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment sans glaçure. TCG assez micacée.	7	
9F5	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi sans décor apparent.	7	
9F5	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi avec décor imprimé brun représentant une scène indéterminée.	7	
9F5	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	7	
9F5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	7	
9F5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9F5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	7	
9F5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen entier et incomplet.	7	
9F5	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 2 blanchis et 3 poissons.	7	
9F5	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	7	
9F6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9F6	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête enroulée.	7	
9F6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	7	
9F6	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen. Peut-être découpé.	7	
9F6	5.1.1	Os	ossements	22	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent, 12 blanchis et 1 avec trace de boucherie.	7	
9F11	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille grise.	7	*
9F11	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	
9G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	7	
9G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9G1	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle sphérique.	7	*
9G1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge.	7	
9G1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9G1	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi.	7	
9H1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de base.	7	
9H1	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint bleu à motif paysager. Tasse cylindrique.	7	
9H1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	7	
9H1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment avec trace de boucherie.	7	
9J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	7	
9J1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	7	
9J2	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	7	
9J2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu.	7	
9J2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	7	
9J2	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint bleu à motif indéterminé.	7	
9J2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	7	
9J2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9J2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	7	
9J2	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de petit format.	7	
9J2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	
9J3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9J4	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 poisson blanchi et 1 avec traces de boucherie.	7	
9K1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor de filet rouge. Peut-être vitrifié.	7	
9K1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec renflement et décor à l'éponge bleu.	7	
9K1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi sans décor apparent.	7	
9K1	2.1	Verre Incolore	bouteille ou gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	7	
9K1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents. Présence d'un fragment vernis.	7	
9K1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	7	
9K1	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 3 blanchis.	7	
9K2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9K2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9K2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge.	7	
9K2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	
9K2	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	7	
9K4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi et fragment dont toute la glaçure est absente.	7	
9K4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	7	
9K4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	7	
9K4	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	7	
9K5	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et éclat de paroi.	7	
9K5	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou assiette	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	7	
9K5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9K5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	7	
9K5	5.2.3	Bois	indéterminé	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments carbonisés.	7	
9K5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de petit et moyen formats, entier et incomplet.	7	
9K5	5.1.1	Os	ossements	12	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi, 1 oiseau, 1 poisson et 2 dents.	7	
9K6	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Cylindre troué en terre cuite grossière. Fait penser à un tuyau de pipe, mais les deux extrémités sont façonnées. Perle ? simple boudin ?		57
9L1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant globulaire sans décor apparent.	7	
9L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparents.	7	
9L1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	7	
9L2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu grossier.	7	
9L2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge ou à filet bleu.	7	
9L2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée avec décor de pastilles ? d'engobe bleu, brun et jaune.	7	
9L2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	7	
9L2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	7	
9L2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparents.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9L2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	7	
9L2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige couvert d'une matière bleue.	7	
9L2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	
9L3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9M1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	6	
9M1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord étroit et droit et de paroi sans décor apparent.	6	
9M1	1.1.2.61	TCF blanche	couvercle - bouton	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de bouton cylindrique légèrement bombé. L'objet est noirci.	6	
9M1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	6	
9M1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille carrée. Fabrication mécanique.	6	
9M1	2.99	Verre altéré	indéterminé	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont 1 conservé.	6	
9M1	1.3.1.21	PC avec glaçure	poignée de meuble	1	1	4.8.5	Décoration	Inc	Petite poignée circulaire en forme de bobine avec perforation au centre.	6	
9M1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil ou ressort	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil replié en cercle.	6	
9M1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment brûlé.	6	
9N1	1.1.2.31	Creamware	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi globulaire.	7	
9N1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor Shell edge bleu.	7	
9N1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor imprimé bleu à motif indéterminé.	7	
9N1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à décor à l'étampe bleu à motif géométrique.	7	
9N1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	7	
9N1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau brun.	7	
9N1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen, entier et incomplet.	7	
9N1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	7	
9N1	3.1.1.12	Fer laminé	manche ou lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat s'élargissant vers une extrémité et se terminant en rond.	7	
9N2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9N2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen dont un ouvert d'une matière bleue.	7	
9N4	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9N6	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec motif Feather Edge.	7	
9P4	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint bleu à motif floral.	7	
9P4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	7	
9P4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	7	
9P4	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	7	
10B4	1.1.1.31	TCG avec glaçure	couvercle de jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Couvercle circulaire et plat avec bouton. Enduit Albany ?	8	
10B4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé bleu à motif de médaillons et paysager.	8	
10B4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et de base à décor imprimé bleu foncé à motif floral et géométrique. Bordure moulée d'arabesques et de perles. Inscription : SEMI - PORCELAIN autour de Britania avec un bouclier.	8	
10B4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé bleu foncé à motif floral.	8	
10B4	1.1.2.61	TCF blanche	souccupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor de filets rouges.	8	
10B4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un gros contenant. Pot de chambre ?	8	
10B4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor imprimé vert à motif géométrique.	8	
10B4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor moulé à motif probablement épis de blé.	8	
10B4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor moulé à motif épis de blé.	8	
10B4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à décor de filet de dorure.	8	
10B4	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	couvercle (théière ?)	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle avec décor moulé à motif d'inspiration grecque.	8	
10B4	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi à enduit Albany brun à l'intérieur et en partie à l'extérieur.	8	
10B4	2.1	Verre Incolore	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille carrée. Goulot sans lèvre.	8	
10B4	2.1	Verre Incolore	bouteille à produit de beauté	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Bouteille rectangulaire à angle chanfreiné. Goulot étroit à lèvre rabattue. Moule en deux parties et plaque de base.	8	*
10B4	2.1	Verre Incolore	bouteille à produit de beauté	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Goulot étroit à renflement et à lèvre rabattue. Moule en deux parties et plaque de base. Style Eau de Floride.	8	*
10B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi d'une bouteille carrée. Peut-être 2 objets.	8	
10B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à épaule tombante. Lèvre rabattue. Tournée dans un moule ?	8	*

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille cylindrique à épaule courte et arrondie. Lèvre de type pharmaceutique. Moule en deux parties et plaque de base. Inscription : SIROP DE GOMME DEPINETTE. / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE et sous la base 1055.		58
10B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à médicament	4	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille ovale. Lèvre de type pharmaceutique. Fabrication mécanique. Inscription sous la base : M dans un cercle décentré.	8	
10B4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Il semble y avoir une inscription moulée sur l'épaule.	8	
10B4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée . Verre strié.	8	
10B4	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	8	
10B4	5.3.1	Plastique	pipe ?	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau large de plastique noir. Large ouverture.	8	
10B4	5.5.7	Cuir	chaussure	7	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et de quartier avec oeillets de métal cuivreux.	8	
10B4	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle cloutée d'une toute petite chaussure.	8	
10B4	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Comp	Pièce très abîmée. Inscription : ... GRAT ... RE .... entouré de feuillage. Probablement One Cent à l'effigie de la Reine Victoria (1837-1901).	8	*
10B4	3.1.2.2	Laiton	embout	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petite pièce conique surmontée d'une sphère.	8	
10B4	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	9	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments provenant d'un contenant ou d'un objet creux ou en forme de cloche.	8	
10B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais (environ 9 mm).	8	
10B4	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fil dans une gaine de métal.	8	
10B4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats grand et moyen.	8	
10B4	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	6	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats divers entiers et incomplets. Non conservé.		
10B4	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil ou crochet	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fil dont une partie est recourbée en forme de crochet.	8	
10B4	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi, 2 avec traces de boucherie et 4 oiseaux.	8	
10B5	1.1.1.3	TCG sans glaçure ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans glaçure ou dont toute la glaçure est absente.	8	
10B5	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
10B5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Une dent.	8	
10B5 horizon organique	1.1.1.3	TCG sans glaçure ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans glaçure ou dont toute la glaçure est absente.	8	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10B5 horizon organique	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
10B5 horizon organique	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	8	
10B5 horizon organique	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	8	
10B5 horizon organique	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	8	
10B5 horizon organique	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments blanchis.	8	

Annexe 7 Catalogue des artefacts

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden **BjFi-16** Op./S-op./Lot - 8A4 **No Catalogue: 0048** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Pierre à fusil **Période:** historique

Code matériau: 4.1.8 **Matériau(x):** Silex

Code fonction: 3.9.2.2 **Fonction(s):** Chasse et/ou guerre, accessoires

Origine: Angleterre **Datation:**

Contexte archéologique: niveau d'occupation antérieure à 1912

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2 cm x 2,1 cm x 7 mm d'épaisseur

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pierre de silex gris-noir de forme carrée.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Taillée sur lame

Marque(s):
(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Luedtke, Barbara E. Gunflints in the Northeast, Northeast Anthropology, no 57, 1999, pp. 37-38

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFi-16**	- 8A4	**No Catalogue: 0049**	**No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Bijou **Période:** historique

Code matériau: 2.1 **Matériau(x):** Verre Incolore

Code fonction: 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: niveau d'occupation antérieure à 1912

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 1 cm x 1,5 cm x 3 mm d'épaisseur

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de verre incolore de forme ovale légèrement bombée sur le dessus. Le dessous est creux et un visage de femme est moulé. La pièce de verre devait être enchâssée dans un bijou.

Décor: Moulé à l'effigie d'un visage féminin

(0/1) 1

Fabrication: Moulé

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies: **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 8C7 **No Catalogue: 0050** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Médaille **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: intérieur de canalisation en grès, fin XIX début XX

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2,6 cm x 1,9 cm x 1 mm d'épaisseur

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Médaille ovale avec oeillet et anneau de suspension brisé. Inscription autour de l'effigie de la Vierge(?) : MARIE DE (VILL ..) / de l'autre côté : AYEZ PITIÉ ...

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Frappée

Marque(s):
(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire: Médaille assez altérée par la corrosion.

RÉFÉRENCES

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 8C11 **No Catalogue: 0051** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Broyeur (ou percuteur) **Période:** préhistorique et/ou historique

Code matériau: 4.1.4 **Matériau(x):** Grès

Code fonction: 1 **Fonction(s):** Travail sur la matière

Origine: Canada **Datation:**

Contexte archéologique: sol naturel portion inférieure vraisemblablement remanié

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 12 cm de longueur x 12 cm de largeur x ? 5 mc d'épaisseur

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pierre de forme ovale. Stigmates de percussion sur l'ensemble du pourtour. Pas de trace de polissage.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s):
(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Roland Tremblay **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 8F1 **No Catalogue: 0052** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Bouton **Période:** historique

Code matériau: 3.1.1 **Matériau(x):** Métaux et alliages ferreux

Code fonction: 4.4.2 **Fonction(s):** Attaches

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: niveau de circulation

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 3,5 cm de diam. x 1 mm d'épaisseur (7 mm avec l'oeillet)

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouton en 2 parties composé d'une grande couronne circulaire et plate et d'un oeillet. La couronne porte un motif géométrique incisé.

Décor: incisé à motif géométrique

(0/1) 1

Fabrication: Couronne découpée ? et oeillet soudé.

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire: Format assez peu fréquent.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 8F4 **No Catalogue: 0053** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Pipe à tuyau amovible **Période:** préhistorique et/ou historique

Code matériau: 4.1.1 **Matériau(x):** Calcaire (grès)

Code fonction: 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

Origine: Canada **Datation:**

Contexte archéologique: sol naturel remanié

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2,6 cm de hauteur totale du fourneau x 2 cm à 2,7 cm de diam. (extrapolé)

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment latéral de fourneau de pipe à tuyau amovible (calumet canadien). Fourneau plan circulaire à profil balanomorphe. Jonction du col bien défini. Décoration sur la paroi extérieur du fourneau : 3 bandes horizontales de la lèvre à l'angle du corps. Chaque bande est séparée de groupes d'incisions obliques laissant des espaces vides où se trouvent des ponctuations. Décor réminescent des projets décoratifs des vases iroquoïens.

Décor: incisé de bandes, incisions obliques et ponctuations.

(0/1) 1

Fabrication: taillée

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies: **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Roland Tremblay **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 9B5-unité 4 **No Catalogue: 0054** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Pipe à tuyau amovible **Période:** préhistorique et/ou historique

Code matériau: 1.1.1.991 **Matériau(x):** Céramique de type amérindien

Code fonction: 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

Origine: Canada **Datation:**

Contexte archéologique: sol naturel remanié, possiblement un comblement de creusement

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2,6 cm de hauteur totale du fourneau x 2 cm de largeur du fourneau. Épaisseur de la lèvre 3,5 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment latéral de fourneau à plan carré de type Latreille, lèvres en merlon au coin. Le foyer est légèrement incliné dans le fourneau (rare). Céramique poreuse de couleur beige, non décorée.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Roland Tremblay **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 9B6-unité 4 **No Catalogue: 0055** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Pipe **Période:** préhistorique et/ou historique

Code matériau: 4.1 **Matériau(x):** Matières premières (catlinite)

Code fonction: 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

Origine: Canada **Datation:**

Contexte archéologique: Comblement de creusement, possiblement associé à 9H5

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2,6 cm de hauteur x 0,8 cm de largeur x 4,5 cm de longueur.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment poli, probablement la projection arrière d'une tête de pipe du type calumet des Plaines. Surface facettée et polie.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Façonnage au couteau et à la lime.

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Roland Tremblay **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 9C2 **No Catalogue: 0056** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Perle **Période:** historique

Code matériau: 2.3.2.10 **Matériau(x):** V col opaque noir

Code fonction: 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: postérieur à 1912 car sur le niveau d'incendie de 1912. Épandage des débris de cet événement.

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 9,2 mm de diam. x 7,2 mm d'épaisseur.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle de verre enroulée en forme de sphère aplatie. La perforation au centre est large.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Verre enroulé

Marque(s):
(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES KIDD, Kenneth E. et Martha Ann, Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain, Lieux historiques canadiens, no 1, 1970, pp 47 à 92

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFi-16**	- 9K6	**No Catalogue: 0057**	**No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Indéterminé **Période:** préhistorique et/ou historique

Code matériau: 1.1.1.991 **Matériau(x):** Céramique de type amérindien

Code fonction: 7.1 **Fonction(s):** Indéterminé

Origine: Canada **Datation:**

Contexte archéologique: horizon organique du sol naturel remanié

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 3,5 cm de longueur x 2 cm à 2,7 cm de diam. Diam. du trou 2,8 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Cylindre troué en terre cuite grossière. Trou décentré bien droit et lisse. Fait penser à un tuyau de pipe, mais les deux extrémités sont façonnées. Perle ? simple boudin/ colombin sans apparence précise ?

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies: **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Roland Tremblay **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFi-16** Op./S-op./Lot: - 10B4 **No Catalogue: 0058** **No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Bouteille à médicament **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:** fin 19e siècle

Contexte archéologique: couche dépotoir. Possiblement épandage de débris de l'incendie de 1912. Repose directement sur le sol

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 4,1 cm de diam. x 14 cm de hauteur

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique à épaule courte et arrondie. Lèvre de type pharmaceutique. Inscription : SIROP DE GOMME DEPINETTE. / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE et sous la base 1055.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Moule en deux parties et plaque de base.

Marque(s): SIROP DE GOMME DEPINETTE. / COMPOSE / DES **Fabricant:**
(0/1) 1 SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE

Commentaire:

RÉFÉRENCES http://medicaments.bouteillesduquebec.ca/medicaments_brevetes.htm

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 11/03/2013

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFi-16**	- 9B1-unité 1	**No Catalogue: 0059**	**No Collection: 3363**

Code temporaire: **Site:** Pointe-aux-Trembles

Objet: Bouton **Période:** historique

Code matériau: 3.1.3 **Matériau(x):** Métaux et alliages stannifères

Code fonction: 4.4.2 **Fonction(s):** Attaches

Origine: **Datation:** 18e siècle

Contexte archéologique: Remblai de nivellement datant d'après 1912. Repose sur la couche d'incendie.

Extrait de: Ethnoscop, 2013

Dimensions: 2,1 cm de diam. x 5 mm avec le mamelon de l'oeillet.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouton en 2 parties composé d'une couronne circulaire légèrement bombée et d'un oeillet (absent). La couronne porte probablement un motif. On voit une ligne de moulage et un mamelon qui entourait l'oeillet. La couronne est très abîmée.

Décor: Moulé ?
(0/1) 1

Fabrication: Moulé autour d'un oeillet.

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire: On ne trouve pas très souvent des objets en étain bien que ce matériau était beaucoup utilisé.

Méthode de fabrication de type 8 selon le classement de Hume.

RÉFÉRENCES Hume, Ivor Noel. A Guide to Artifacts of Colonial America, 1980, pages 90 et 91

Photographies:
(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Monique Laliberté **Date de catalogage:** 12/03/2013